FATHERS LIBRARY,
ALMA COLLEGE
ST. JOSEPH'S CHURCH,
LIBRARY
SAN JOSE, CAL.

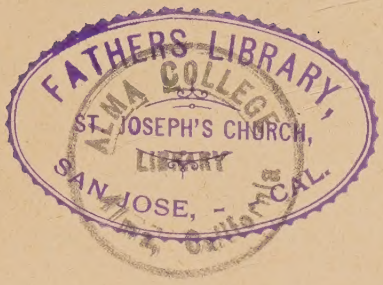

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

VIII

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-S-SEINE. — A. PICHAT.

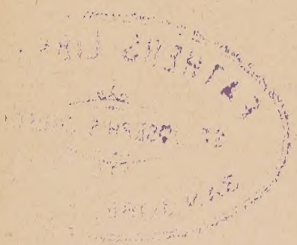

SOMME

DES

GRANDEURS DE MARIE

SES MYSTÈRES, SES EXCELLENCES, SON CULTE

PAR

L'ABBÉ Z.-C. JOURDAIN

Chanoine honoraire d'Amiens.

NOUVELLE ÉDITION

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE POUR LA PRÉDICATION MODERNE

TOME HUITIÈME

MARIE DANS LA CHAIRE CHRÉTIENNE

(QUATRIÈME VOLUME)

ALMA COLLEGE
252.54
LIBRARY
J825
Alma, California

FATHERS LIBRARY,
ST. JOSEPH'S CHURCH,
SAN JOSE, CAL.

PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

—

1900

35893

Property of
CLgA
Please return to
Graduate Theological
Union Library

SOMME
DES
GRANDEURS DE MARIE

SUPPLÉMENT
A LA
CINQUIÈME PARTIE

LIVRE PREMIER
FÊTES DE LA SAINTE VIERGE CÉLÉBRÉES
DANS TOUTE L'ÉGLISE

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION[1]

SECTION Ire. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION
(Méditation du P. Ségneri, S. J. — 1694).

Sapientia ædificavit sibi domum, excidit columnas septem.

La Sagesse s'est bâti une maison, elle a taillé sept colonnes. — Prov. IX, 1.

I. — *Le Fils de Dieu, la sagesse incrée, a voulu en formant Marie se bâtir une demeure digne de lui.*

Selon les saints Docteurs, la demeure que la Sagesse s'est bâtie, c'est la Vierge sainte que le Verbe s'est choisie de toute

1. Comme la plupart des instructions et des sermons que nous rapportons pour cette fête ont été prononcés avant la définition (8 décembre 1854), du dogme de l'Immaculée Conception, nous donnons ici cette définition : « Nous » déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que » la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa Con- » ception, par une grace et un privilège singulier de Dieu tout-puissant, » et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, pré- » servée et exempte de toute tache de péché originel, est révélée de » Dieu, et qu'en conséquence, elle doit être crue fermement et cons- » tamment de tous les fidèles. » (Voir la constitution apostolique *Ineffabilis* du Souverain Pontife Pie IX, page 371 et suiv. du tome I de la *Somme des Grandeurs de Marie.*)

éternité pour Mère. Or un roi puissant et riche qui voudrait se bâtir une maison, voudrait en même temps que rien ne fût épargné pour la régularité, pour l'ornement, pour la magnificence de l'édifice. La Sagesse éternelle fera-t-elle moins pour sa demeure? Non, le Verbe ayant résolu de prendre un corps humain dans le sein d'une Vierge, et d'y demeurer neuf mois, ne négligera rien pour orner ce temple de sa divinité, pour l'enrichir de tous ses dons, en un mot pour le rendre digne de lui. Aussi l'Ecriture parle-t-elle ici du Verbe sous le nom de la Sagesse, *Sapientia ædificavit sibi domum;* afin de nous marquer que c'est la Sagesse qu'il emploie, pour choisir et former une créature dont il ne rougisse point d'être le Fils.

Le Verbe donc, comme un habile architecte qui ne laisse rien d'irrégulier, rien de défectueux, dans le chef-d'œuvre de son art, et qui lui donne au contraire toute la perfection dont il est capable; le Verbe, dis-je, bien loin de souffrir dans Marie quelque désordre, quelque défaut, prendra plaisir à la perfectionner, ainsi qu'un ouvrage auquel préside sa sagesse infinie. Quelle preuve nous faut-il après cela des grandes prérogatives de la Sainte Vierge? Peut-on lui en refuser aucune quand on fait réflexion qu'elle est la demeure que la Sagesse s'est bâtie : *Sapientia ædificavit sibi domum.*

II. — *Le Fils de Dieu aurait-il souffert que la demeure qu'il s'était destinée, eût été d'abord occupée par le démon? N'aurait-il pu l'empêcher?*

Un prince qui se serait bâti une demeure magnifique souffrirait-il qu'il y vînt loger même avant lui, un traître, un rebelle, un séditieux? Certainement il ne le souffrirait point; il ordonnerait que l'on bannît loin de son palais ce scélérat, comme une peste qui porte partout avec soi la contagion. Croirons-nous donc que le Verbe Eternel s'étant bâti une maison digne de sa sagesse, il ait permis que son ennemi capital y fût venu habiter avant lui; que le démon ait possédé avant lui l'âme de Marie par le péché que nous appelons originel? Cela ne paraît pas possible. Car le Verbe ne saurait l'avoir permis que par nécessité, ou par choix. Pour l'avoir permis par nécessité, il faudrait qu'il n'eût pas eu le pouvoir de l'empêcher; pour l'avoir permis par choix, il faudrait qu'il n'eût pas eu pour Marie tout l'amour qu'il lui convenait d'avoir pour elle : absurdité que nul homme raisonnable ne saurait admettre. Bien plus, puisque le Verbe choisit et forma la Sainte Vierge uniquement pour lui, *Ædificavit sibi,* il la posséda aussi toujours uniquement; il la posséda, avant que de s'incarner dans ses chastes entrailles; il la posséda après

avoir reçu d'elle une forme humaine. Il était de sa sagesse de se bâtir une maison accomplie; et il était de sa providence de la défendre après cela de toutes les insultes de ses ennemis : *Sapientia ædificabitur domus, et prudentia roborabitur* (Prov. xxiv, 2).

III. — *Les colonnes dont la sagesse a orné sa maison, sont les vertus dont Marie a été ornée.*

Les sept colonnes que la Sagesse a taillées pour l'embellissement de sa demeure, ce sont les sept vertus dont l'âme de la Sainte Vierge fut ornée; sept vertus principales, auxquelles toutes les autres se réduisent. Marie eut donc au souverain degré la foi, l'espérance, la charité, la prudence, la justice, la tempérance, et la force. Les trois premières vertus sont celles que nous nommons *théologales*, surnaturelles, divines; parce qu'elles ne sauraient se rencontrer que dans une âme élevée par la grâce à la participation de la nature divine. Les quatre autres vertus sont celles que nous appelons *cardinales*, et que l'on peut appeler aussi naturelles et morales, en tant qu'elles peuvent se trouver dans l'homme considéré selon son état naturel, et non encore élevé par la grâce. Or toutes ces vertus ne furent jamais chancelantes dans la Sainte Vierge, ainsi qu'elles le sont en nous. Au contraire, elles furent en Marie comme autant de solides colonnes que rien ne pouvait ébranler. Affermie, confirmée en grâce, elle ignora ces révoltes intestines qui nous font sans cesse flotter entre le bien et le mal : *Ego confirmavi columnas ejus* (Ps. lxxiv, 3).

A la vue de tant de vertus que devons-nous faire, sinon d'aspirer à les posséder? Considérons-les chacune en particulier, imaginons-nous quels en ont été les fruits. Quels actes de foi, d'espérance, de charité, de prudence, de justice, de tempérance, de force, Marie n'a-t-elle pas produits? Proposons-nous ici d'imiter autant qu'il est permis à notre faiblesse, cette Vierge incomparable. Il est juste de la louer, de l'aimer, de l'admirer, mais il est encore plus juste de l'imiter.

IV. — *Quelle a été la perfection des vertus de Marie.*

Le Saint-Esprit dit que la Sagesse a taillé elle-même les sept colonnes de sa maison, pour nous faire entendre que ces colonnes ne doivent pas être un ouvrage commun, mais un ouvrage rare, singulier, extraordinaire : *Excidit columnas septem.* C'est-à-dire que les mêmes vertus qui sont communes à tous les justes, eurent dans la Sainte Vierge un caractère d'excellence tout particulier, qu'elles furent d'un ordre supérieur aux vertus que les saints possèdent pour l'ordinaire.

Marie devait avoir la foi, l'espérance, la charité, toutes les autres vertus, dans un plus éminent degré que ne les eut Adam; afin de remplir avec plus d'exactitude et de facilité la loi du Seigneur qui, de toute éternité, jeta les yeux sur elle pour en faire sa Mère. Qui pourra donc croire que Dieu ait compris la Sainte Vierge dans l'accord qu'il fit avec notre premier père, lorsqu'il attacha à son obéissance le bonheur de ses descendants?

Si la dignité de Mère de Dieu attira à Marie tant de dons de la grâce, douterons-nous qu'elle ne lui ait aussi attiré celui d'être conçue sans péché? Ne serait-ce pas en Dieu, si on l'ose dire, une sorte d'inconséquence, de l'avoir comblée des dons les plus signalés au second instant de sa Conception, et d'avoir permis néanmoins qu'au premier instant elle fût enfant de colère?

ENTRETIEN.

Heureuse Vierge, vous êtes la demeure que la Sagesse a pris elle-même plaisir de se bâtir : que cette demeure doit être accomplie! Vous êtes le temple où le Fils de Dieu a voulu contracter avec les hommes l'alliance la plus étroite : que ce Temple doit être saint!

Un Dieu jaloux de sa gloire aurait-il donc souffert que le démon, cet esclave rebelle, occupât le premier cette auguste demeure, qu'il profanât ce saint temple, qu'il pût se glorifier d'avoir eu la Mère d'un Dieu dans ses fers? Non, la divine Sagesse ne nous permet pas de le croire.

Ce Dieu de bonté qui a tant à cœur la gloire de ses serviteurs, qui a gravé dans le cœur de tous les hommes l'amour et le respect pour ceux dont ils ont reçu la naissance, aurait-il oublié celle qu'il se destinait pour Mère, jusqu'à la laisser passer comme le reste des hommes sous la puissance du démon.

Quels furent donc, Vierge sainte, la gloire et le bonheur de votre conception! Entièrement exempte du péché d'origine, vous le fûtes aussi de ses tristes suites, et vous n'éprouvâtes jamais la moindre révolte de la chair contre l'esprit. Orné de toutes les vertus, à quel point n'en portâtes-vous pas la perfection?

Mais, hélas! pendant que votre bonheur fait mon admiration et ma joie, je ne puis m'empêcher de gémir sur le malheur de mon origine. Je me propose d'imiter vos vertus, et je ne trouve dans mon cœur qu'un malheureux penchant vers le mal. Aidez-moi, Vierge sainte, de votre protection pour y résister.

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Le Valois, S. J. — 1700).

I. — Vierge, modèle de toutes les vierges ; Vierge spécialement chérie de Dieu, et prédestinée pour le salut des hommes ; c'est en ce jour que le ciel commence à exécuter les grands desseins qu'il avait formés sur vous de toute éternité, et qu'il devait accomplir dans la plénitude des temps.

II. — Il voulait donner à la terre un Sauveur, et il était arrêté dans les décrets divins que ce Dieu Sauveur se ferait homme comme nous, et comme nous naîtrait d'une femme. Vous l'êtes, Vierge sainte, cette femme choisie entre toutes les femmes (*Luc.*, I, 42); et c'est en conséquence de ce choix que vous recevez l'être et avec l'être des dons si singuliers et de si glorieux privilèges.

III. — Hélas! malheureux enfants d'un père criminel, nous portons, dès notre conception même, la peine de son péché; et Dieu a tellement attaché cette malédiction originelle à notre nature, que nul, outre votre Fils adorable et vous, n'en est exempt, ni ne l'a été. Au moment que nous sortons des mains de notre Créateur comme son ouvrage, il est obligé de nous haïr comme ses ennemis; et lorsqu'il nous donne la première marque de son amour par le premier de ses bienfaits, il nous trouve dignes de tous ses anathèmes. C'est le triste sort, mais le sort commun des hommes, et de tous les hommes: c'est une loi générale. Cependant la Providence n'a point de lois si générales dont vous ne soyez exceptée, dès qu'il y va de votre gloire. Elle vous tire de la masse corrompue des enfants d'Adam, toute pure et sans tache. Vous êtes conçue avec la grâce et dans la grâce. Le souverain Auteur qui vous donne l'être, vous conduit par une voie particulière, et vous fait entrer dans un ordre nouveau. Il n'y a point de miracle qui lui coûte pour cela. Mais plus le miracle est grand, plus l'ordre est nouveau et la voie particulière; plus aussi la distinction qu'il fait de vous vous devient glorieuse.

IV. — Il n'était pas convenable que la Mère de Dieu fût jamais, même un moment, dans la disgrâce de Dieu. Il ne fallait pas qu'une Vierge choisie pour la destruction du péché fût elle-même, en quelque sorte que ce soit, sujette au péché. Il n'aurait pas été de l'honneur de votre Fils, que le sanctuaire où il devait demeurer servît de retraite à son principal ennemi. Enfin son amour l'engageait à exercer envers vous toute sa miséricorde; et il ne l'eût pas exercée tout entière s'il ne vous eût garantie de la chute la plus profonde et du coup le plus mortel, lorsqu'il avait un moyen infaillible et prompt pour vous en préserver.

V. — Ce moyen, ô heureuse Vierge, est de vous racheter, non en vous retirant de l'état du péché, mais en vous empêchant d'y tomber : et c'est ainsi que vous avez part à la rédemption du divin Médiateur que vous devez donner au monde. Il est notre Sauveur en brisant nos fers et en nous délivrant de la servitude; et il est le vôtre en vous maintenant toujours dans une sainte liberté. Il est notre Sauveur en nous ressuscitant à la grâce, et il est le vôtre en vous conservant toujours la vie de la grâce. Il est notre Sauveur en nous purifiant ; et il est le vôtre en vous exemptant de toute souillure. Enfin il est notre Sauveur par voie de réparation, et il est le vôtre par voie de protection. Cette seconde voie est d'autant plus excellente, que la grâce est un bien plus précieux, et le péché un mal plus à craindre. Mais il est juste que le ciel vous ait privilégiée : et comme ses dons ne sont point imparfaits, en vous formant pour être un jour élevée à la plus éminente dignité, tout l'engageait à vous y disposer par la plus belle de toutes les prérogatives.

VI. — Au même temps donc que Dieu vous prédestina pour être sa Mère, il vous prédestina pour être toujours sainte, et dans toutes les espèces de sainteté. Cet adorable Fils, comme Dieu, a un Père pleinement saint; et en qualité d'homme, il devait avoir une mère toujours sainte : sainte dès l'instant de sa conception, et sainte depuis ce premier moment jusqu'au dernier de sa vie. C'est pour cela que vous n'êtes pas seulement conçue sans péché; mais que Dieu vous ôte encore la racine et le principe du péché, qu'il éteint en vous le feu de la concupiscence qui est la source de tant de péchés. Tellement que vous ne ressentirez jamais les révoltes intérieures de la chair contre l'esprit, et de l'appétit sensible contre la raison. Ce n'est pas assez : et non content d'éloigner de vous tout ce qui pourrait vous porter au péché, il rassemble dans vous tout ce qui peut vous confirmer dans la grâce. Lui seul connaît, et vous seule connaissez après lui, de quels dons il vous comble, de quels secours il vous fortifie, de quelles lumières il vous éclaire. Tout ce que nous savons, c'est qu'il vous donne, au-dessus des anges et de tous les esprits bienheureux, d'autant plus de grâces qu'il y a plus de distance entre sa Mère et ses ministres.

VII. — O âme enrichie de tous les trésors du ciel! ô âme plus lumineuse que le soleil, et toute belle! ô chef d'œuvre de la toute-puissance et de la miséricorde divine! Nous n'envions point, Vierge sainte, votre bonheur. Que dis-je? nous y prenons part, et nous en faisons même le sujet de notre joie. Mais nous n'y pouvons penser, après tout, sans déplorer le malheur de notre origine et les suites funestes de ce premier

péché qui accompagne notre conception. Il est vrai que le remède ne nous manque pas. Grâce à l'infinie bonté de notre Dieu, qui ne veut point la mort des pécheurs, mais leur salut (*Ezech.*, XXXIII, 11), nous trouvons dans son sacrement une guérison infaillible et prompte. Mais hélas! si la blessure est guérie, que la cicatrice en demeure profondément imprimée! Et si le mal n'est plus mortel, qu'il laisse néanmoins encore d'infirmités et de faiblesses!

VIII. — Nous les sentons, nous les éprouvons, nous gémissons quelquefois sous le fardeau qui nous accable, et plus souvent encore nous y succombons. Nous sommes donc comme des malades qui, dans une première convalescence, peuvent à peine faire un pas sans tomber. Ah! Vierge immaculée, tout exempte que vous étiez de nos misères, toute confirmée que vous étiez dans la grâce, vous n'avez néanmoins jamais été sur la terre absolument impeccable : que sera-ce de nous, si fragiles par nous-mêmes, et toutefois exposés à de si fréquentes et à de si violentes attaques?

IX. — Encore si nous n'avions à combattre que ces ennemis domestiques qui naissent avec nous-mêmes, et que partout nous portons dans nous-mêmes, la cupidité et nos passions : mais tout ce qui nous environne, tout ce qui se présente à nos yeux, tout ce qui frappe nos sens, les favorise et leur donne des armes contre nous : d'autant moins à plaindre cependant, jusque dans l'état le plus déplorable, que nous nous exposons tous les jours nous-mêmes à de nouveaux périls, et que nous ne cherchons nul secours contre ceux que nous ne pouvons éviter. Je me trompe ; en cela d'autant plus à plaindre, que souvent nous croyons moins l'être, et que nous nous endormons, sans soin, sans vigilance, dans une trompeuse sécurité.

X. — Mais vous êtes la Mère du saint amour et de la crainte chrétienne ; et c'est par vous que nous obtiendrons la grâce d'une vigilance plus exacte et d'une crainte salutaire. Nous n'avons qu'à nous régler sur votre exemple ; et dans votre exemple nous trouverons également de quoi nous instruire et de quoi nous confondre. Sans être dans les mêmes dangers que nous, vous avez conservé le précieux trésor de la grâce avec autant de soin que si vous eussiez eu beaucoup plus à craindre de le perdre que nous. C'est que vous l'estimiez uniquement, et que nous n'en connaissons pas le prix. Mais est-il un bien plus à désirer pour nous? Aidez-nous à le recouvrer, ce riche talent, si nous l'avons perdu. Aidez-nous à le conserver, si nous sommes encore assez heureux pour l'avoir dans nos mains. Aidez-nous à le faire profiter, puisque nous en devons rendre compte (*Luc.*, XVI, 2) ; et que c'est le dis-

siper que de le laisser inutile et sans fruit. (*Luc.*, XI, 23).

XI. — Que faut-il pour cela ? Vivre comme vous dans la retraite? dès maintenant je renonce aux vains amusements du monde. Eviter comme vous les occasions? dès maintenant je veux rompre tout commerce, tout engagement dangereux avec le monde. Etudier comme vous toutes nos démarches? dès maintenant que je suis devant Dieu, je vais rentrer en moi-même pour examiner toute la conduite de ma vie, et pour en faire désormais ma plus sérieuse et ma première occupation. Prier comme vous? dès maintenant je présente à Dieu mes vœux pour implorer son secours; et c'est par vous que je les présente. Nous fortifier comme vous par l'usage des choses saintes? dès maintenant j'en forme la résolution. Lecture des bons livres, méditation des vérités éternelles, assiduité à entendre la parole divine, fréquentation des sacrements, pratiques de piété, exercices de pénitence, je ne dois rien et je ne veux rien oublier. Voilà le projet. Hélas ! soutenez-moi dans l'exécution. Elle me doit coûter : mais je puis tout par la grâce de votre Fils; et puisque vous êtes sa Mère, il n'y a point de grâce que je ne puisse espérer de lui par votre toute-puissante intercession. Ainsi soit-il.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J. — 1708).

I. — La Sainte Vierge n'a pas plutôt commencé d'être, que d'être à Dieu ; et son âme n'a pas plutôt animé son corps, que la charité a possédé son cœur ; parce que son Fils, dans le moment de sa conception, l'a favorisée d'une grâce prévenante, qui l'a exemptée du péché originel. Il devait en quelque façon ce privilège à la gloire de Marie et à la qualité de Mère de Dieu, à laquelle il l'élevait. C'est assez de comprendre ce que c'est que d'être Mère de Dieu, pour comprendre qu'elle ne peut être sujette au péché originel. Cette seule qualité est une démonstration sensible de cette vérité. Dès là que Marie est Mère de Dieu, tous les Pères concluent qu'on doit l'exempter de tout ce qui a quelque chose de bas et de honteux, comme ne pouvant s'accorder avec cette dignité. C'est pour cela qu'ils exemptent son corps de la moindre impureté, de tous les mouvements de la concupiscence pendant sa vie, et de la corruption après sa mort ; et son âme des fautes même les plus légères, regardant tout cela comme incompatible avec la dignité de Mère de Dieu. Le péché originel, qui la rendrait ennemie de Dieu qu'elle doit porter dans son sein, et l'esclave du démon, est-il donc moins incompatible avec cette dignité ?

II. — Jésus-Christ a exempté Marie du péché originel, parce qu'il devait cela à sa propre gloire, et à la qualité de Fils de

Marie, à laquelle il n'a pas dédaigné de s'abaisser ; car enfin la honte de la Mère eût été la honte du Fils, et l'infamie du péché qui eût déshonoré Marie, aurait, ce semble, terni la gloire des principaux attributs de Jésus, c'est-à-dire sa bonté, sa sainteté et sa sagesse. Pouvait-il, sans faire tort à sa bonté, refuser à sa Mère une grâce qui lui coûtait si peu et qui honorait si fort sa Mère ? Lui qui a commandé d'honorer son père et sa mère, eût-il voulu déshonorer la sienne ? et ne l'eût-il pas déshonorée, s'il l'eût rendue l'esclave du démon ? La sainteté du Fils se trouvait intéressée à l'impureté de la Mère. Quoi ! pouvait-il souffrir que Marie, qui devait être le temple de la Divinité, fût auparavant profanée par la possession du démon ? eût-elle été ensuite une demeure digne de Dieu ? Enfin sa sagesse l'engageait à exempter Marie du péché originel ; il voulait prendre d'elle le sang qui devait effacer nos péchés : ce sang eût-il été bien propre à nous purifier, s'il eût été auparavant souillé par le péché originel ?

III. — Les SS. Pères, les Docteurs, les fidèles, l'Eglise même, s'intéressent pour exempter la Sainte Vierge du péché originel : Marie elle même, si Dieu l'eût laissé à son choix, eût plutôt choisi d'en être exempte, que d'être la Mère de Dieu ; parce que c'est un plus grand malheur d'être l'ennemi de Dieu, que de n'être point sa mère. Il faut donc que ce soit un grand malheur d'être dans le péché, d'être hors de la grâce de Dieu, d'être son ennemi, même sans sa faute, comme il arrive dans le péché originel, même pour un moment : que sera-ce donc d'être dans le péché volontairement, comme nous y sommes tous les jours, non pas un moment, mais des mois, mais des années entières ? Il faut être bien aveugle pour ne pas concevoir ce que c'est que d'être l'ennemi de Dieu, l'objet d'une haine infinie et d'une colère toute puissante : mais il faut être bien stupide pour n'en pas appréhender les suites, pour ne se mettre pas en peine de les arrêter, pour demeurer en cet état avec autant de tranquillité que s'il n'y avait rien à craindre. Funeste tranquillité, qui aboutira peut être à un désespoir éternel.

Adressez-vous à la Sainte Vierge, et demandez-lui, par son immaculée Conception, qu'elle vous obtienne un cœur immaculé, sinon tout à fait exempt, au moins détaché du péché.

Tota pulchra es... et macula non est in te.

Vous êtes toute belle et il n'y a point de tache en vous (*Cant.*, IV, 7).

Cum de peccatis agitur, nullam volumus Mariæ haberi mentionem.

Quand on parle du péché, nous ne souffrons point qu'on fasse mention de Marie (*S. Aug.*).

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Extrait des *Exercices de piété* du P. Croiset, S. J. — 1738).

Division. — I. Du privilège de l'Immaculée Conception. — II. Des prérogatives qui ont accompagné ce privilège.

I. — De toutes les fêtes que l'Eglise célèbre en l'honneur de la très sainte Vierge, il n'en est point qui glorifie plus la Mère de Dieu que celle de son Immaculée Conception. Il n'en est point non plus qui doive exciter davantage la dévotion des fidèles. Nous y célébrons ce premier moment où Marie, sortant du néant, se trouva, par une grâce spéciale, toute belle aux yeux de son Créateur. Dieu l'avait formée comme le chef-d'œuvre de sa toute-puissance; il l'avait comblée en même temps des dons les plus précieux, plus libéralement qu'il n'avait jamais fait en faveur de toutes les autres créatures; en sorte qu'il trouvait en elle un digne objet de son amour et de ses plus douces complaisances. Ce premier moment de l'existence, si ignominieux, si fatal à tous les hommes, puisque dès qu'ils commencent à vivre, ils sont enfants de colère, esclaves du démon, objets de la haine de Dieu, fut pour Marie la source de toutes les bénédictions que Dieu puisse répandre, ce semble, sur une pure créature : elle se trouva Fille du Très-Haut, héritière du Ciel, digne Epouse de l'Esprit saint, digne objet de l'amour de Dieu.

Oui, Vierge sainte, s'écrie le savant Raymond Jourdain, abbé de Celles, vous êtes toute belle dans tout le cours de votre vie, sans en excepter un seul moment : *Tota pulchra es Virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto*; et il n'y a jamais eu en vous aucune tache de péché, soit mortel, soit véniel, soit originel : *Et macula peccati sive mortalis, sive venialis, sive originalis non est in te, neque unquam fuit, non erit.* Marie seule, par un privilège singulier et unique, a été dispensée de cette loi générale qui n'excepte personne : *Non pro te, sed pro omnibus hæc lex.* Marie dans sa conception, a été soustraite à cette loi; c'est ce qu'on entend par l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge. Par cette expression, on veut dire qu'elle n'a eu aucune part au péché du premier homme, et par conséquent qu'elle n'a jamais contracté la tache du péché originel qui a infecté toute la postérité d'Adam.

Lorsqu'il s'agit du péché, dit S. Augustin (*De Nat. et Grat.*), il faut excepter la Sainte Vierge de la loi générale. Ce grand Docteur ne peut même souffrir qu'on mette en question si elle y a jamais été sujette; car, dit il, nous savons que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher du péché que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter

dans ses chastes entrailles Celui qui n'a jamais été capable d'aucun péché.

L'Ange salua la Vierge : *pleine de grâce*. Comment eût-elle possédé cette plénitude de grâce s'il y avait eu dans sa vie un moment où elle en eût été privée, si au moment de sa Conception, elle avait été entachée du péché originel ?

C'est à cet heureux moment, disent les SS. Pères que s'accomplit en elle ce que Dieu avait prédit au serpent : *Ipsa conteret caput tuum* : *Elle t'écrasera la tête*. Comme le fait remarquer S. Augustin (serm. *de Conc.*), le péché originel est comme la tête du serpent infernal, puisque ce péché est le principe fatal par lequel le démon se rend maître de l'homme. Marie ayant été, par une grâce prévenante, délivrée en son Immaculée Conception de la morsure de ce serpent, c'est proprement en ce moment qu'elle lui a écrasé sa tête.

C'est en vertu de cette prédilection que l'Eglise appelle Marie la première née de toutes les pures créatures : *Primogenita ante omnem creaturam* ; et qu'elle lui applique ces paroles des Proverbes : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies*. Dieu la protègera dès la pointe du jour, dès le premier moment de sa vie : *Adjuvabit eam Deus mane diluculo*, dit le Prophète Royal (Ps. 45). Le Très-Haut a dû sanctifier le lieu qu'il a choisi pour y faire sa demeure : *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus* (Ps. 92). Il était de la bienséance, dit S. Anselme (*De Conc. B. V.*) qu'une telle Vierge que Dieu avait choisie pour sa Mère, fût d'une telle pureté qu'on n'en pût pas imaginer une plus grande dans aucune autre créature. Les Anges ayant été créés dans l'innocence, la Reine des Anges, disent les Pères, devait-elle leur céder un seul moment en sainteté ? et la grâce que Dieu a accordée à Eve, la première femme, qui a apporté la mort dans le monde, l'aurait-il refusée à Marie qui devait enfanter l'Auteur de la vie ? Il est certain, dit S. Ildephonse (*De partu Virg.*) qu'elle a été exempte du péché originel, celle par qui nous avons été délivrés de la malédiction que nous avait attirée notre première mère, et dont nous avons en outre obtenu toutes sortes de bénédictions. Pourrait-on croire que le Dieu qui a créé la première vierge sans péché ait refusé ce privilège à la seconde ? dit S. Amphiloque (*De Deipara*). La chair de Jésus, selon l'expression de S. Augustin (serm. *de Ass.*), devant être une portion de la chair de Marie : *Caro Jesu, caro Mariæ*, pourrait-on s'imaginer, que le Dieu de toute pureté, si jaloux de l'innocence et de la sainteté la plus parfaite ; que ce Dieu qui a une horreur infinie de la tache que laisse le moindre péché, ait permis que la chair de Marie de laquelle le Sauveur du monde devrait prendre son propre Corps, en ait

été souillée ? A Dieu ne plaise, s'écrie S. Bernard (serm. 2), que cette bienheureuse demeure où le Verbe fait chair a habité neuf mois, ait jamais eu besoin d'être purifiée de la moindre souillure.

Dieu voulant se choisir une Mère qui fût digne de lui, n'a pas eu en vue pour la distinguer les avantages de la naissance, les biens de la fortune, l'élévation du rang, l'éclat de la puissance mondaine et tout ce que les qualités naturelles ont de plus brillant ; mais la seule grâce sanctifiante donnée dès le premier moment de la conception. Le Verbe Eternel ayant résolu de se faire homme, était maître de se choisir une Mère qui fût sur le trône et de la rendre souveraine de tous les royaumes du monde. Il n'en fit rien. S'il l'a fait sortir d'un sang illustre qui avait rassemblé le sacerdoce et la royauté, ce n'était pas tant en vue de sa noblesse, que pour récompenser la foi d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et la sainteté de David ; car, s'il avait cherché la splendeur de la naissance, aurait-il choisi une noblesse tombée en roture, réduite à la condition d'artisan, devenue pauvre, obscure, sans nom, sans charges et sans emplois ? Il ne pense point à tous ces avantages qui nous touchent si fort. Ces biens naturels seraient communs à Marie avec tous les gens du monde. La Mère d'un Dieu mérite une distinction, un privilège qui lui soit tellement propre qu'il ne convienne à personne qu'à elle. Or quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tout autre, et qui fait le caractère de distinction de la grandeur de Marie ? Quelle est cette grâce insigne qui la rend digne d'être Mère de Dieu ? Quel est ce privilège singulier qui la distingue des Jérémie, des Jean-Baptiste, de tous les plus grands saints et de toutes les vierges ? C'est la grâce insigne et spéciale qui distingue si fort le premier moment de sa conception. La sanctification dans le sein de sa mère et une naissance toute sainte n'eussent pas été un privilège particulier à la Mère de Dieu qui, au sentiment des Pères a reçu plus de grâces, elle seule, et des faveurs plus insignes que tous les saints ensemble, elle à qui Dieu a donné toutes les grâces, toute la perfection, toute la gloire que l'esprit peut concevoir dans une pure créature, dit S. Thomas de Villeneuve (serm. *de Nat.*) ; elle enfin à qui, dit S. Bernardin de Sienne, Dieu a accordé une grâce aussi grande et aussi singulière qu'elle pouvait être donnée à une pure créature. Il n'y a proprement que cette insigne prérogative qui la distingue de tout ce qui est créé.

Tota pulchra es in conceptione, dit le savant abbé de Celles, voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugé digne de la Mère qu'il a choisie, et voilà aussi ce qui donne un éclat singulier à la gloire de la Mère de Dieu. C'est ce privi-

lège unique qui met le dernier trait de ressemblance entre elle et les portraits énigmatiques que le Saint-Esprit en a faits ; entre elle et toutes les figures mystiques qui nous la représentent tantôt sous le symbole du lis dont la blancheur se fait admirer au milieu des épines : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias* (*Cant.* IV) ; tantôt sous le symbole de jardin fermé au serpent, et de fontaine scellée. La très sainte Trinité a tellement fermé ce jardin qu'il a été impénétrable. Quelle apparence, disent les SS. Pères, que celle qui devait être la Mère de Dieu eût été un seul instant l'objet de sa haine ? que la Reine des anges et des hommes ait été un seul moment l'esclave du démon ? et enfin que la grâce originelle accordée aux Anges et à Eve ait été refusée à Marie ?

Tous les siècles qui ont précédé la naissance du Sauveur ont soupiré ardemment après ce beau jour qui devait produire le Soleil de Justice. L'Immaculée Conception en est l'aurore : *Aurora præmia, dies noctis nescia*, dit le Vén. Pierre de Cluny. Quelle joie de voir paraître l'aurore à qui attend le jour avec impatience. C'est la mémoire de cette joie si pure ; c'est ce premier moment auquel cette aurore parut sans aucune ombre que l'Eglise célèbre en ce jour. Entrons dans son esprit ; offrons nos congratulations à la Sainte Vierge pour le privilège de son Immaculée-Conception et invoquons-le pour obtenir sa protection.

II. — *Prérogatives qui ont accompagné le privilège de l'Immaculée Conception.*

Cette première grâce fut accompagnée de bien d'autres. La Sainte Vierge eut dès ce premier moment de sa vie, dit S. Bernardin, l'usage de toute sa raison, et elle fut douée de tous les dons du Saint-Esprit ; elle forma les actes des plus excellentes vertus, et son esprit fut enrichi de toutes les connaissances les plus sublimes. Son cœur fut embrasé dès lors du feu du plus pur amour de Dieu, et ces neuf mois dans le sein de sa mère, qui sont pour tous les hommes une continuité d'inaction, furent pour elle un fonds de perfections et de mérites. Dans cette première sanctification, dit S. Vincent Ferrier, elle reçut la grâce avec plus de plénitude que tous les saints et tous les anges ensemble ; en sorte que quand tous les Séraphins, ces esprits célestes qui sont tout feu, assembleraient toutes leurs divines ardeurs, il s'en faudrait encore beaucoup pour qu'elles égalassent celle que Marie ressentit en ce premier moment de sa vie.

Il est certain, dit un grand serviteur de Marie, que la plus belle âme qui ait jamais été créée avant l'âme de Jésus-Christ, ce fut celle que Dieu mit dans le corps de la Sainte Vierge

au moment qu'elle fut conçue ; et non seulement ce fut l'âme du monde la plus parfaite, mais de tous les ouvrages du Créateur, on peut dire que ce fut le plus excellent ; et que pour trouver quelque chose de plus grand dans la nature, dit le B. Pierre Damien, il faut aller jusqu'à l'auteur même de la nature : *Opus quod solus opifex supergreditur*. Que de lumières, que de solidité, que d'élévation dans cet esprit ! que de docilité dans cette volonté ! que de tendresse, que de magnanimité, que d'étendue ! Quelle pureté dans ce cœur dont Dieu seul a toujours été le maître ! quelles inclinations plus nobles et plus saintes ! quels penchants plus conformes aux mouvements de la grâce ! quel naturel plus doux, plus parfait, plus susceptible des impressions du Saint-Esprit ! Voilà quels furent les premiers fruits de cette première grâce dans Marie.

A cette âme privilégiée, continue le même orateur sacré, avait été préparé un si beau corps, que le grand S. Denis confessait, cinquante après, qu'il ne pouvait l'envisager encore sans être ébloui, et qu'il l'aurait adorée comme une déesse, si la foi ne lui eût appris qu'il n'y avait au monde qu'une seule divinité.

Dès le premier moment que cette âme toute belle et sans tache fut unie à ce beau corps, elle commença à aimer Dieu plus ardemment que tous les Séraphins, et ce corps si parfait commença dès lors à prêter ses organes pour toutes les fonctions de la vie raisonnable, et spirituelle.

Ayant reçu avec la grâce sanctifiante, comme on a dit, le parfait usage de la raison, son esprit fut dès lors éclairé de toutes les lumières de la sagesse, et enrichi de toutes les connaissances naturelles et morales. Cette insigne faveur, cette grâce de prédilection fut si abondante qu'elle surpassa celle de tous les saints et de toutes les célestes intelligences. *Virgo sanctificata fuit in utero*, dit S. Vincent Ferrier, *super omnes sanctos et omnes angelos* ; c'est-à-dire que, dans ce premier moment, Marie fut plus pure, plus sainte, plus agréable aux yeux de Dieu, que tous les prédestinés ensemble au dernier moment de leur vie.

Voilà ce qu'a été la Sainte Vierge, je ne dis pas avant de naître, mais dès le premier instant qu'elle fut conçue. Concevez, s'il est possible, ce qu'elle a été dans la suite par le saint usage qu'elle a fait sans interruption d'un si riche fonds de vertus et de dons surnaturels. Nulle de ses qualités infuses, nul de ses talents naturels qui ait été oisif. Dès son immaculée conception, tout son esprit fut appliqué à connaître et à louer Dieu ; tout son cœur, toute son âme à l'aimer de l'amour le plus pur, le plus ardent, le plus parfait et le plus tendre. *Mens Virginis*, dit S. Bernardin, *in ardore dilectionis*

continuo tenebatur. Il n'y eut jamais dans la Sainte Vierge de moment vide, jamais de dons infructueux, jamais de grâce inefficace ; elle ne perdit pas un seul moment depuis le premier de son immaculée conception, et elle ne cessa pas un instant d'aimer Dieu autant qu'elle le pouvait aimer, avec cette surabondance de grâces dont elle était remplie. Quel dut être le trésor de mérites dont elle se trouva enrichie dans ces neuf mois ! *Tanta gratia Virgini data est,* dit le même saint, *quantam uni et puræ creaturæ dari possibile est.* Marie a reçu autant de grâces qu'en peut recevoir une pure créature. On ne doit pas être surpris des termes emphatiques dont se servent tous les SS. Pères quand ils parlent de la grâce dont la très sainte Vierge a été comblée dès le premier moment de sa vie. S. Epiphane dit que cette grâce est immense ; S. Augustin qu'elle est ineffable ; S. Jean Chrysostome appelle Marie le trésor de toutes grâces; S. Jérôme dit que la grâce s'est toute versée dans son sein. La grâce est distribuée aux plus grands saints avec mesure ; mais toute la plénitude de la grâce a été donnée à Marie. (*Serm. de Assumpt.*): *Cæteris per partes præstatur gratia, Mariæ vero se tota infudit gratiæ plenitudo.*

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Par Mangin, Vicaire général de Langres, — 1760).

L'intention de l'Eglise, en célébrant l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge, est d'honorer le moment où elle fut conçue sans tache dans le sein de sa pieuse mère. Dès l'instant de sa création, disent les SS. Pères, Marie reçut quatre insignes privilèges ; le premier, est qu'elle fut préservée du péché originel ; parce que, dit S. Anselme, « devant » être la mère de Celui qui est la pureté même, elle devait » avoir une pureté qui ne cédât en perfection qu'à celle de » Dieu ; » que d'ailleurs étant destinée à écraser la tête du démon, elle ne pouvait être soumise à sa puissance, et qu'il n'était pas convenable que le sang dont devait être formé Jésus-Christ, le Saint des saints, ait été compris dans la masse de perdition.

Le second privilège, est de n'avoir été aucunement sujette à l'ardeur de la concupiscence, que l'apôtre S. Paul appelle l'amorce et le foyer du péché. Son âme se trouva avec toutes ses puissances dans une paix et une tranquillité parfaite, parce qu'elle devait un jour servir de temple à Celui qui est le principe de la paix, et qui « fait, selon l'expression de David, sa » demeure dans la paix. »

Le troisième avantage, fut d'être confirmée en grâce d'une manière si singulière, que, pendant toute sa vie, elle ne com-

mit jamais le moindre péché, parce que Dieu était toujours avec elle, et que, par une providence spéciale, il l'assistait dans toutes ses œuvres.

Enfin la quatrième prérogative de Marie, fut que dans le moment de sa conception, elle se trouva pleine de grâces, d'amour de Dieu, des dons du Saint-Esprit, et qu'elle en reçut une telle plénitude, que dès lors elle surpassa en sainteté, tout ce qu'il y avait de plus accompli parmi les créatures célestes. Son esprit ainsi éclairé des lumières divines, et son cœur animé de la plus vive reconnaissance, dès son enfance elle se voua et se consacra entièrement à Dieu. Le reste de sa vie, elle ne fit que croître de vertus en vertus; et elle prit soin, dit l'Ecriture, de rassembler en elle toutes les plus rares perfections. Elle fit voir une pureté inviolable, lors de son trouble à la salutation de l'Ange; une humilité profonde dans son Cantique, où elle dit que Dieu avait regardé la bassesse de sa servante; une foi vive et une obéissance entière, dans la réponse qu'elle fit à l'Ange; une piété consommée, priant avec persévérance dans le cénacle au milieu des disciples; une pauvreté extrême, en ce qu'il n'y avait point pour elle de place dans l'hôtellerie; une patience invincible, sa vie entière ayant été un continuel exercice de cette vertu; voyage en Egypte; vie de pauvreté à Nazareth; perte de l'Enfant Jésus dans le voyage à Jérusalem; la seule compassion des tourments du Rédempteur suffit pour la rendre martyre de la patience; une charité bienfaisante, visitant sa cousine pour l'assister; un amour ardent pour Jésus-Christ, lorsqu'elle le retrouva dans le temple; et un attachement infini à ce divin Sauveur, ne voulant point l'abandonner à la mort, se tenant toujours au pied de la croix, où son âme fut navrée de tristesse, et son cœur percé d'un glaive de douleur. Telles furent les éminentes qualités de Marie, qui lui ont mérité l'auguste titre de Mère de Dieu, et qu'on peut regarder avec justice, comme l'effet et la suite de son immaculée conception.

Les fruits que nous devons tirer de ce mystère, c'est de considérer 1° Que Marie a été conçue pour notre sanctification et notre bonheur, puisque par elle nous avons été conçus et enfantés au salut. 2° C'est de conserver soigneusement la grâce de notre baptême, qui nous a lavés de la tache du péché originel, et de la réparer, si nous l'avons perdue, par la pénitence et la digne fréquentation des sacrements. 3° C'est d'imiter, autant que nous le pourrons, la vie pure de Marie, en combattant nos passions, en réprimant nos désirs déréglés, et en arrachant sans cesse de notre cœur les germes de la concupiscence, qui sont les malheureux restes du péché. 4° Enfin, c'est de nous servir de préservatifs pour ne jamais offenser

Dieu. Or ces préservatifs consistent à penser que partout où nous sommes, le Seigneur nous voit et nous regarde, pour nous récompenser, si nous faisons bien, et pour nous punir, si nous agissons mal. Ils consistent à nous retracer souvent les souffrances et la mort que le Sauveur du monde a endurées pour nous, et de nous rappeler que nous le crucifions de nouveau toutes les fois que nous péchons mortellement. Ils consistent à fuir les mauvaises compagnies, comme étant la source et l'occasion du crime; à prier Dieu ponctuellement soir et matin, à élever de temps en temps notre cœur vers lui pendant le jour, surtout dans les tentations ; à lire de bons livres les fêtes et dimanches, à nous occuper pendant la semaine au travail de notre condition, et à employer saintement la journée, en mettant en pratique les instructions de la parole de Dieu, en considérant les fins dernières, et en craignant par dessus toutes choses le péché qui est la cause de la damnation.

Renouvelons aujourd'hui notre amour et notre dévotion pour Marie : prions cette Vierge sainte remplie de grâces, seule immaculée et sans tache, que toutes les taches qui ont souillé notre âme, soient effacées par le sang précieux de son Fils; « que sa clémence éclaire, et que sa grâce abonde où le péché « a abondé, qu'il soit détruit et anéanti pour jamais. »

SIXIÈME INSTRUCTION

(A des Religieuses [1]).

(Méditation par le P. Gentil, S. J. — 1696).

PREMIÈRE CONCEPTION DE MARIE DANS LES IDÉES ÉTERNELLES DE DIEU

LA GRACE SPÉCIALE, PAR LAQUELLE DIEU A, DE TOUTE ÉTERNITÉ, PRÉDESTINÉ MARIE POUR ÊTRE LA MÈRE DE SON FILS, MODÈLE DE LA GRACE QU'IL A PRÉPARÉE DE TOUTE ÉTERNITÉ AUX VIERGES QU'IL A APPELÉES A LA VIE RELIGIEUSE.

Nondum erant abyssi, et ego jam concepta eram. (Prov., viii, 24).

Les abîmes n'étaient point encore, et j'étais déjà conçue.

Ier Prélude. — Dieu ayant formé le dessein de créer le monde, arrêta les yeux sur Marie et sur moi ; sur Marie qui fut dès ce moment choisie pour être la Mère de son Fils ; sur moi qui fus choisie pour être son épouse.

IIe Prélude. — Esprit divin, très pure et très vive source de lumière, tracez à mon esprit une juste idée de la grandeur de la grâce accordée à Marie, et de l'estime que je dois faire de ma vocation.

1. Les instructions aux religieuses que nous donnons, sont la reproduction des méditations du livre : *La Solitude des vierges, ou La Vie et les Vertus de la très sainte Vierge tirées de l'Evangile et des Saints Pères, mises en méditations pour une retraite de huit jours. — Modèle de perfection proposée à toutes les vierges consacrées à Dieu, soit par des vœux de Religion,*

I. — Marie a été conçue dans le sein de Dieu une infinité de siècles avant que de l'avoir été dans le sein de sa mère. Toutes les créatures peuvent se faire honneur d'avoir été présentes de toute éternité aux yeux de leur Créateur. Mais la prérogative singulière de Marie est : 1° d'avoir été le premier objet de son amour et de ses plus douces complaisances ; 2° d'en avoir été si tendrement aimée, que c'est principalement pour elle qu'il a créé le monde [1] et qu'il s'est incarné ; 3° d'avoir tenu le premier rang dans l'ordre des décrets éternels de la Sagesse incarnée.

C'est le sentiment de l'Eglise, qui attribue à Marie les mêmes paroles que Salomon a dites du Fils de Dieu. Le abîmes n'étaient pas encore ; les fontaines n'avaient pas commencé à sortir du sein de la terre ; les collines et les montagnes, qui se soutiennent par leur propre poids, n'étaient pas encore créées, et j'étais déjà conçue, formée, destinée pour être le plus bel ouvrage qui devait sortir des mains du Créateur.

Voilà le premier principe des grandeurs de Marie ; car c'est en vertu de cette première grâce que nous concevons tout ce qu'il y a de plus grand en elle, et que nous la considérons, selon l'expression des SS. Pères, comme l'ouvrage de tous les siècles [2], comme le chef-d'œuvre du conseil éternel de Dieu, comme la plus belle image du Créateur [3] ; comme l'idée la plus noble et le modèle le plus excellent après Jésus-Christ, sur lequel Dieu a créé le monde. Car lorsqu'il pensait à l'incarnation de son Fils, à la création des anges et des hommes, il se formait l'image de Marie, qu'il destinait dès ce moment pour être la Mère du Verbe Incarné, la reine des anges, la médiatrice des hommes, la réparatrice du monde.

O Vierge sainte ! Vierge incomparable, qui n'avez jamais eu, et qui n'aurez jamais votre pareille, que vous êtes heureuse d'avoir éternellement occupé l'esprit de votre Dieu et d'avoir été toujours aimée de votre Créateur [4].

Cette grâce de prédilection qui est le principe du bonheur de Marie, l'est aussi du mien. La sagesse et la bonté de Dieu

soit par l'état d'une vie plus retirée dans le monde. Par le P. Gentil de la Compagnie de Jésus.

Dans ce livre, le P. Gentil donne, sous forme de méditations, les instructions d'une retraite prêchée à des Religieuses. On en tirera facilement d'excellentes instructions pour toutes sortes de personnes ; car la vie de la très sainte Vierge est un modèle pour tous les fidèles.

1. Propter hanc totus mundus factus est. (S. Bern.) — Cette pensée est développée au chap. Ier § II du tome Ier de la *Somme des grandeurs de Marie.* (N. E.) — 2. Negotium omnium sæculorum. (S. Bern.) — 3. Opus æterni consilii. (S. Aug.) — Divini archetypi imago. (S. Andr. Cret.) — 4. Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam. (*Eccli.* xxiv, 5.)

étant éternelles, il m'a regardée dans mon néant avant la création du monde. Il aurait été également heureux, s'il était resté dans sa solitude éternelle ; mais, par un amoureux regard qu'il a jeté sur moi, il m'a choisie parmi une infinité de créatures, qui pouvaient être et qui ne seront jamais. Il a de toute éternité déterminé le temps de ma création et de ma rédemption ; il a dès lors résolu de me séparer de la corruption du siècle, et de me conduire dans le sein de la religion comme dans un asile à mon innocence : ni l'une ni l'autre de ces grâces ne m'était due. Il me dit lui-même que c'est avec les chaînes de son amour éternel qu'il m'a tirée du néant, et que c'est avec les mêmes liens avec lesquels l'Epouse des Cantiques désirait d'être attirée à son divin Epoux, qu'il m'a séparée du monde.

Ah ! si Dieu a toujours pensé à moi, pourquoi pensé-je si peu à lui? S'il a été occupé de moi dans l'éternité, puis-je dans le temps être un seul moment sans être occupée de lui ? Un esprit qui n'a été créé que pour méditer les bienfaits et les grandeurs de son Dieu, doit-il se faire de vains amusements de bagatelles ? Faut-il qu'un cœur qui n'a été formé que pour aimer son Créateur, n'ait d'amour que pour la créature ! O beauté toujours ancienne ! ô beauté toujours nouvelle, je vous ai connue trop tard, et j'ai commencé encore plus tard à vous aimer. Si je désire, ô mon Dieu, d'être à vous à la mort, si je dois vous aimer durant toute une éternité, comment puis-je vivre un seul moment sans vous aimer et sans penser à vous ? Seigneur, séparez-moi du monde ; rompez les liens qui m'attachent à la terre, et tirez-moi après vous.

Benedictus Deus, et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui elegit nos in ipso, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti, et immaculati in conspectu ejus in caritate. (*Ephes.* I. 4).

Béni soit Dieu le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a élus en lui avant la création du monde, par l'amour qu'il a eu pour nous ; afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux.

Elegit nos antequam essemus ; vocavit, cum aversi essemus ; justificavit, cum peccatores essemus. (S. Aug. serm. 16 *de Verb. Apost.*)

Il nous a élus avant que nous fussions ; il nous a appelés lorsque nous étions éloignés de lui ; il nous a justifiés lorsque nous étions pécheurs.

II. — Dieu pouvant se former lui-même un corps d'une juste grandeur comme il forma celui d'Adam, a mieux aimé naître d'une mère, afin que cette mère fût aussi la nôtre. Cette mère est Marie, qu'il a choisie entre toutes les femmes pour l'élever à cette suprême dignité. Que ce choix est glorieux à Marie ! Elle est choisie pour être la Mère d'un Fils, dont Dieu seul est le Père. Toute la gloire de Dieu est d'avoir un Fils

Dieu, égal à Dieu, aussi grand, aussi sage, aussi puissant que son Père. Toute la grandeur de Marie est d'être la Mère de ce même Fils. Qui est l'ange à qui Dieu ait jamais dit : vous êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui, je serai votre Père et vous serez mon Fils : que tous les anges de Dieu l'adorent. Mais quelle est la femme à qui Dieu ait jamais dit : vous êtes ma mère ; je vous ai choisie de toute éternité pour prendre naissance de vous. Vous serez ma mère et je serai votre fils : les hommes vous honoreront ; les anges vous obéiront ; moi-même, tout Dieu et tout indépendant que je suis, je vous serai soumis De quelle joie le cœur de cette Vierge n'aurait-il pas été pénétré, s'il eût eu l'être qu'il n'avait encore que dans les idées de Dieu ? quelle estime ne fit-elle pas de cette grâce dès qu'elle fut conçue dans le sein de sa mère ? avec quelle ardeur consacra-t-elle à Dieu le premier soupir de son cœur, pour lui donner des marques de sa reconnaissance.

Me suis-je formé jusqu'à présent une assez noble idée de la grâce qui m'a appelée en religion ? L'estimé-je autant qu'elle le mérite ? En ai-je jamais rendu des louanges au Seigneur ? Dieu de toute éternité a jeté sur moi les yeux de sa miséricorde ; il m'a choisie pour être son épouse entre une infinité d'autres vierges qu'il a laissées dans le monde. Il a marqué la règle que je devais suivre, le monastère où je devais entrer, le rang que j'y devais tenir, les emplois où je devais être occupée. Ce choix éternel est une marque qu'il m'a aimée du même amour qu'il s'aime lui-même : car il n'y a pas deux amours en Dieu, l'un dont il s'aime lui-même et l'autre dont il aime ses ouvrages. Cet amour est la source de mon bonheur ; et c'est de cette première grâce que dépend toute l'économie de ma prédestination. Ne dois-je donc pas me dire à moi-même ce que le Sauveur du monde dit à la Samaritaine, en lui parlant de la grâce qui l'appelait à la foi ? O si j'avais bien compris le don de Dieu ; ô si je connaissais le prix de cette perle évangélique ; ô si je savais goûter les délices qui sont renfermées dans cette manne du désert, me repentirais-je d'avoir quitté le monde ? Chercherais-je jusque dans la religion ce que j'ai laissé dans le siècle ? Ne me renoncerais-je pas moi-même après avoir renoncé à tout, afin de suivre l'attrait intérieur de la grâce qui m'a conduite en cette sainte maison ? Que peut désirer une âme qui a l'honneur d'être l'épouse de son Dieu ? Un cœur qui a Jésus pour son trésor, n'a-t-il pas de quoi contenter ses désirs, quand même ils seraient infinis ? Heureux, ô mon Dieu, celui qui sait goûter le plaisir qu'il y a de vous posséder ? ô qu'il est bien

vrai, Seigneur, qu'*un jour qu'on passe dans la solitude* à vous écouter dans le silence et à vous parler cœur à cœur, *vaut mieux que mille passés dans la cour la plus délicieuse des plus grands rois du monde*. Sont-ce là mes sentiments? Si je les ai eus en me consacrant à vous, pourquoi ne les ai-je plus? c'est sur quoi je dois m'examiner. Seigneur, vous êtes tout à moi, pourquoi ne serais-je pas toute à vous?

Non fecit taliter omni nationi : et judicia sua non manifestavit eis. (PSAL. CXLVII, 2.)

Il n'a pas fait une grâce pareille à toute sorte de nations, et il ne leur a pas manifesté ses jugements.

Deus nullum elegit dignum, sed eligendo fecit dignum. (S. AUG. lib II. *cont. Julian.*)

Dieu n'a pas choisi les hommes parce qu'ils en étaient dignes; mais il les a rendus dignes, parce qu'il les a choisis.

III. — Dieu étant une intelligence souverainement sage, il prépare pour toutes les créatures des secours convenables à l'état auquel il les appelle. C'est ainsi que choisissant Marie pour être sa Mère, il détermina, en conséquence de ce choix, de lui donner plus de grâces qu'à toutes les pures créatures.

Cette vérité est appuyée sur de très solides raisons : 1° Sur la dignité de Mère de Dieu, à laquelle elle était prédestinée : peut-on après la qualité de Fils de Dieu rien concevoir de plus grand ? 2° Sur l'union qui devait être entre le Fils et la Mère qui n'ont tous deux qu'une même chair et un même sang : jamais créature fut-elle plus étroitement unie à son Créateur ? 3° Sur la part qu'elle devait avoir au grand ouvrage du salut du monde : n'est-elle pas la seule créature qui y a contribué, en lui fournissant un corps qui, par l'effusion de son précieux sang, a été le prix de notre rédemption ? De quelles grâces n'a-t-elle donc pas été prévenue pour soutenir avec dignité une qualité si éminente?

Voilà, ô très sainte Vierge, que toutes les filles de Jérusalem ont amassé de grandes richesses ; elles paraissent ornées de mérites, belles aux yeux de Dieu, et brillantes de l'éclat de toutes les vertus : Mais elles sont infiniment au-dessous de vous. *Tu supergressa es universas.* 1° Vous les surpassez toutes; car il n'y en a pas une qui ne vous soit inférieure en grâce. 2° Vous les surpassez toutes, car vous avez seule plus de grâces que tous les hommes et tous les anges ensemble. 3° Vous les surpassez toutes, car votre sainteté, votre pureté, vos grâces surpassent autant celles de toutes les créatures, que la clarté du soleil surpasse celle des étoiles, et que la qualité de

Mère de Dieu surpasse celle de servante. *Tu supergressa es universas.*

Que bénie soit à jamais cette sainte et nouvelle cité de Jérusalem, qui est descendue du ciel sur la terre, et qui a été le tabernacle auguste où Dieu a reposé lorsqu'il est venu habiter parmi nous.

C'est ainsi que Dieu m'ayant choisie de toute éternité pour être son épouse, il a dès ce même instant préparé des grâces proportionnées à cette dignité. Il en a préparé pour ceux qu'il a élevés sur les tribunaux de justice, pour les ministres consacrés à l'autel, pour les vierges qui vivent dans le siècle; mais les grâces qu'il a préparées pour moi surpassent autant les grâces qui sont accordées aux gens du monde, que la grandeur et la sainteté de mon état surpasse les autres états. C'est une grâce de distinction, une grâce de discernement, de séparation, qui m'a ôtée du monde pour me consacrer au Seigneur.

O excès du côté de Dieu ! ô excès du côté de la créature ! excès de bonté, excès d'amour, excès de libéralité, excès de charité, excès de tendresse du côté de Dieu qui, me choisissant pour être son épouse, m'a ornée de toutes les grâces qui pouvaient me rendre agréable à ses yeux ! Y ai-je jamais bien pensé? O excès d'insensibilité ; excès d'ingratitude, excès d'infidélité, excès de dureté de mon côté ! Y ai-je jamais fait une sérieuse réflexion? Dieu m'a prévenue par un pur effet de sa miséricorde et je l'ai négligé ! il m'a choisie pour son épouse, et je lui ai été infidèle ! il m'a aimée avec plus de tendresse qu'un chaste époux n'aime son épouse, et je n'ai eu pour lui que de la froideur et de l'indifférence ! Il m'a conduite dans sa maison, afin de m'y sanctifier et de l'y glorifier avec ses épouses, et j'y ai porté l'esprit du monde; j'y ai vécu avec plus de relâchement que dans le monde. J'y ai introduit les maximes du monde !

Est-ce là, ô mon Dieu, la fin que vous vous êtes proposée en m'ouvrant un asile dans ce lieu de sainteté? Seigneur, je reconnais mon égarement, et vivement persuadée que vous êtes le principe d'où je suis sortie, le terme heureux où je dois retourner, la seule voie par laquelle je dois y arriver, je ne veux plus suivre d'autre guide que vous; je ne veux plus penser qu'à vous; je ne veux plus servir que vous ; je ne veux plus aimer que vous. Si je désire d'aller au Ciel, ce n'est que pour vous y voir, pour vous y aimer, pour vous y louer pendant toute l'éternité. Je reconnais, ô mon Dieu, que si je suis sauvée, c'est par un pur effet de votre miséricorde. Or

une grâce qui me donne droit à un héritage éternel, ne mérite-t-elle pas une reconnaissance éternelle ?

Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te. Dixi tibi : servus meus es tu, elegi te, et non abjeci te. (Isai. v. 41.)

Je vous ai pris vous tirant des extrémités du monde ; je vous ai appelé à moi d'un pays éloigné ; et je vous ai dit : vous êtes mon serviteur, je vous ai choisi pour moi, et je ne vous ai point rejeté.

Tanto honore cum nos dignatus sit Deus, ne dedecoremus benefactorem, sed vitam plane angelicam ostendamus. (S. Chrysost. in epist *ad Ephes.*)

Dieu nous ayant fait l'honneur de nous choisir pour ses épouses, ne le déshonorons point ; mais vivons sur la terre avec la même pureté que les anges vivent dans le Ciel.

SEPTIEME INSTRUCTION

(A des Religieuses).

(Méditation par le P. Gentil, S. J).

PRÉROGATIVES ACCORDÉES A MARIE
AU MOMENT DE SA CONCEPTION DANS LE SEIN DE SA MÈRE.
ELLES SONT UN MODÈLE DES GRACES ACCORDÉES AUX VIERGES
DÈS LEUR ENTRÉE EN RELIGION.

Benedixisti, Domine, terram tuam ; avertisti captivitatem Jacob. (Ps. lxxxiv, 2.)

Vous avez, Seigneur, béni votre terre ; vous n'avez pas permis qu'elle tombât dans la captivité où était tombée la maison de Jacob.

Ier Prélude. — Dieu commença dès la création du monde à séparer la lumière des ténèbres. Ce fut en même temps, dit S. Augustin, qu'il sépara les bons des mauvais anges. Faisant cette séparation, il pensait à Marie qu'il devait séparer des ténèbres du péché ; et il pensait à moi qu'il devait séparer des ténèbres du monde. (Hugo Victorin. 1 P. c. x.)

IIe Prélude. — Verbe incréé, sagesse éternelle, apprenez-moi à séparer le vil d'avec le précieux ; alors j'estimerai l'excellence de vos dons, et je n'aurai que du mépris pour les vanités du monde.

I. — La première prérogative accordée à Marie dans le sein de sa mère est une grâce de prévention qui, dès le premier moment de sa conception, l'empêcha de contracter la tache du péché originel.

1° C'est ce que plusieurs Souverains Pontifes ont estimé, déclarant que Marie a été très pure dès le moment qu'elle a été conçue ; approuvant l'office de l'Immaculée Conception ; confirmant des Ordres religieux consacrés à Dieu sous le titre de l'Immaculée Conception ; excommuniant tous ceux qui seront assez téméraires pour prêcher ou enseigner le contraire.

2° C'est ce que le sacré concile de Trente a confirmé, permettant aux fidèles d'exempter Marie de certaines lois générales de la Sainte Ecriture, où il est dit que tous ont péché en Adam, et déclarant en termes exprès dans le décret touchant le péché originel, où toute la postérité criminelle d'Adam a été enveloppée, que ce n'est pas néanmoins son intention d'y comprendre Marie, qu'il appelle bienheureuse et immaculée Mère de Dieu.

3° C'est ce que l'Eglise a autorisé, proposant à tous les fidèles la Conception de Marie pour être l'objet de leur culte et de leur vénération [1].

4° C'est ce que le bon sens aidé des lumières de la foi nous apprend; car Marie étant créée pour être la Mère de Dieu, n'est-il pas de la bienséance de lui accorder toutes les prérogatives qui ont été accordées à toutes les créatures? Etant destinée pour être la Reine des anges, n'était-il pas juste qu'elle fût conçue avec la grâce aussi bien que les anges? qu'elle fût revêtue de la justice originelle aussi bien qu'Eve et Adam dont elle était venue réparer les ruines? qu'elle fût dispensée de la loi générale du péché originel, puisque Jérémie et Jean-Baptiste ont été exempts de la loi générale qui porte que nous naissons tous enfants du colère?

Princesse, ne craignez point, dit autrefois Assuérus à la reine Esther, lui faisant baiser son sceptre pour dissiper la crainte qu'elle avait d'encourir sa disgrâce; ne craignez pas, ma chère sœur, la loi est portée pour tous, mais elle n'est pas pour vous.

Ah! Vierge sainte, ne craignez point de paraître aujourd'hui aux yeux de votre Créateur; vous êtes la Mère de Dieu; vous n'êtes pas soumise aux lois des esclaves, car votre cœur est le temple où la plénitude de la Divinité résidera; car votre sang est destiné pour former un corps au Fils de Dieu: le Saint des saints, qui doit s'allier avec votre chair, ne souffrira pas en vous la moindre profanation, et vous ne serez pas souillée un seul moment de la tache du péché. Heureux le moment qui vous a vu paraître, ô belle étoile du matin qui brillez au milieu des ténèbres et que les ténèbres n'ont jamais obscurcie. Que béni soit à jamais le sein qui vous a conçue, et qui a été l'arche mystérieuse où vous avez été seule préservée des funestes eaux du déluge universel où nous avons été tous ensevelis avec notre premier père. Que cette prérogative est glorieuse! quel respect, quelle vénération ne doit-elle pas nous inspirer pour la Mère de Dieu?

1. Voir la note (page 1 du présent volume) rapportant la définition du dogme de l'Immaculée Conception. (N. E.)

Mais ai-je jamais fait réflexion, qu'entrant en religion j'ai reçu une grâce qui a quelque chose de pareil à celle que Marie a reçue dans le sein de sainte Anne : une grâce de préservation, et une grâce de protection : une grâce de préservation, qui m'a séparée du monde, écueil funeste à l'innocence ; une grâce de protection, qui m'a fait trouver dans la religion un asile sacré où ma pureté est à couvert de la contagion du siècle Car comprenez aujourd'hui, ô mon âme, l'excellence de la grâce de votre vocation, en vous formant une juste idée du lieu de sainteté où elle vous a conduit.

L'état religieux est cette tour mystérieuse où il pend toute sorte d'armes et de boucliers, pour repousser les traits des ennemis de notre salut ; c'est le paradis terrestre gardé par l'ange du Seigneur qui veille sur les vierges qui lui sont consacrées. C'est une fontaine fermée de toutes parts, de peur que les eaux corrompues du siècle ne s'y insinuent ; c'est la sainte bergerie où sont renfermées les vierges, sur qui le Saint-Esprit et le Fils de Dieu, qui en est le pasteur, a toujours les yeux ouverts, comme sur la plus pure et la plus noble portion de son Eglise.

Heureuse l'âme que les anges gardent! heureux le peuple que Dieu protège! heureuses les vierges que l'Esprit de Dieu conserve! heureuses les épouses sur qui le Fils de Dieu veille!

Malheur à moi! si, malgré tant de gardes, je laissais encore une fois envoler mon esprit dans le monde, d'où je suis sortie. Et que serait-ce, ô mon Dieu, si j'ouvrais encore mon cœur aux joies profanes auxquelles je l'ai fermé! Seigneur, conservez votre héritage, et ne le donnez point en proie à vos ennemis. Vous avez choisi votre très chaste Mère de toute éternité ; vous avez vu le reste de la postérité d'Adam enveloppé dans la disgrâce de son père rebelle ; vous avez séparé plusieurs âmes de cette masse de perdition : ce sont des âmes favorites, je suis de ce nombre ; vous m'avez choisie pour être un vase d'honneur ; vous m'avez conduite en ce saint lieu où j'ai reçu en me consacrant à vous un second baptême : vous me préparez un trône dans le ciel ; j'espère que je suivrai l'Agneau, qui n'est suivi que des vierges. Que dois-je après cela estimer dans le monde en comparaison de cette faveur? Mais si Dieu veille sur moi, n'est-il pas juste que je veille avec lui?

Collaudabo te Deum Salvatorem meum. Liberasti corpus meum a perditione... liberasti me de manibus quærentium animam meam. (Eccli. li, 1.)

Seigneur, je chanterai éternellement vos louanges, car vous avez préservé mon corps de la tache du péché, et vous avez garanti mon âme de la corruption du monde.

Eductus es de servitute Ægyptiaca, et adductus es in Domum pacis et lucis. Quidni pro tanto dono benefactori tuo vitam puram et illibatam retribuas? (S. Bern.)

Dieu vous retirant des ténèbres et de la servitude de l'Egypte, vous a conduit dans un séjour de paix et de lumière, n'est-il donc pas juste qu'en reconnaissance d'un si grand bienfait, vous meniez une vie pure et innocente ?

II. — La seconde prérogative accordée à Marie dans le sein de sainte Anne, c'est la plénitude des dons de l'Esprit de Dieu, qu'elle reçut dès le premier moment de sa conception.

1° Son âme fut remplie d'une grâce si éminente qu'elle surpassa celles des hommes et des anges, Dieu posant les fondements de la sainteté de cette montagne sacrée sur le sommet des montages les plus saintes [1].

2° Son corps fut orné d'une si rare pureté, que toute pureté qui n'est pas celle de Dieu est au-dessous de la pureté de Marie [2]. Dieu ayant résolu, selon les lois de la bienséance, que le Temple où il devait reposer fût le lieu le plus pur et le plus saint qui fût au monde.

3° Le penchant fatal que notre cœur a pour le plaisir, fut si modéré en elle, que sa raison étant toujours supérieure à ses passions, elle a été une peinture fidèle de cette fameuse montagne de l'Exode où l'on ne vit jamais de fumée, de vapeurs, d'obscurité, de tempêtes, ni d'orages.

4° Elle eut l'usage de la raison parfaitement libre et éclairée des lumières de la foi, commençant sa vie comme elle devait la finir, par connaître et par aimer son Créateur. O Buisson mystérieux qui, dès le premier moment de votre vie, avez été entouré et embrasé des plus pures flammes de la charité, et qui avez toujours conservé la fleur de votre pureté. O sacré cœur de Marie, qui avez aimé votre Dieu en même temps que vous avez commencé à vivre, apprenez-moi à estimer et à aimer votre Fils autant que vous l'avez aimé et estimé.

Car de quelle grâce ne m'a-t-il pas comblée depuis l'heureux moment qu'il m'a ouvert le sein de la religion ? J'y ai reçu une nouvelle naissance ; ma profession a été pour moi un second baptême : j'ai l'honneur d'être une des fidèles épouses qui, par la grandeur de leur vocation, sont appelées « le peuple choisi par excellence, la nation sainte, le sacerdoce royal, le peuple de conquête » ; je suis du nombre des vierges que S. Cyprien appelle « la plus belle et la plus pure fleur de

1. Gratia quæ aliis vertex et apex fuit, Mariæ fuit radix et fundamentum. (S. Greg. *in Isai.* c. 2.) — 2. Decuit Virginem ea puritate nitere, qua major sub Deo nequit intelligi. (S. Anselm.)

l'Eglise ». Mes yeux, mon corps,tous mes sens ont été sanctifiés par une grâce de consécration. La cupidité qui donne de la force aux passions, a été affaiblie par la grâce attachée au vœu de chasteté ; la légèreté et l'inconstance de ma volonté ont été fixées par la grâce de l'obéissance ; mon esprit, pénétré de la grandeur et de la sainteté de mon état, n'était occupé que de l'amour de Celui qui m'y a appelée.

O mon Dieu, que les commencements de cette nouvelle vie ont été beaux et heureux ! Que je jouissais d'un doux repos ! Que ma conscience était tranquille ! Que les premières années de cette nouvelle vie se passèrent agréablement ! Combien de fois ai-je béni le jour où, affranchie de la dure tyrannie du monde, je me vis dans ce paradis de délices. Tout ce qui pouvait flétrir la pureté de mon cœur et troubler la joie de ma conscience, me faisait horreur ; mes passions étaient soumises à ma raison ; je n'avais point de soins plus empressés ni de plus ardents désirs, et, en remplissant tous mes devoirs, que d'avoir l'honneur de vous plaire : je marchais avec ferveur dans la carrière que vous m'aviez ouverte. Tous les exercices de la religion m'étaient agréables, et rien ne me faisait peine. La solitude faisait ma joie ; la prière me ravissait ; l'humilité me charmait ; le silence n'avait que de l'attrait pour moi ; la pénitence était mes délices ; la mortification des sens, le plus doux plaisir de mon cœur.

Oh ! que l'état où je suis est différent de celui où j'ai été ! D'où vient ce changement ? Seigneur, faites revivre l'esprit de cette première ferveur, qui s'est ralentie en moi.

Currebatis bene, quis vos impedivit non obedire veritati? (*Galat.* v. 7).

Vous couriez si bien dans la voie de la perfection ; qui vous a arrêtés dans votre course, pour vous empêcher d'obéir à la grâce ?

Vidit Jacob in scala angelos ascendentes et descendentes : numquid vidit stantem quempiam sive sedentem? Aut ascendas necesse est, aut descendas. (S. Bern. Ep. 91.)

Jacob vit des anges qui montaient et qui descendaient, mais en vit-il un seul qui fut assis ou arrêté ? C'est ce que vous devez faire ; car il faut, ou que vous montiez, ou que vous descendiez.

III. — La troisième prérogative accordée à Marie dans le sein de sa mère, est qu'elle fut confirmée en grâce ; faveur si singulière, qu'à compter depuis le premier instant de sa conception jusqu'au dernier moment de sa vie, elle ne commit aucun péché et qu'elle devint impeccable, non par nature, mais par grâce.

1° Impeccable par l'assistance du Saint-Esprit, qui la couvrit de son ombre ; 2° impeccable par les soins de la Providence, qui éloigna d'elle toutes les occasions dangereuses à

son innocence ; 3° impeccable par les inspirations intérieures et par les lumières de la grâce qui traçait à son esprit, avec de si douces et de si vives couleurs, l'image de toutes les vertus, qu'elle ne pouvait s'empêcher de les aimer ; 4° impeccable par la protection extérieure des anges, destinés du Ciel pour garder le précieux lit où un plus grand Roi que Salomon devait reposer.

O tabernacle auguste! ô temple sacré du Dieu vivant, le Seigneur a toujours été en vous ; la grâce a prévenu le péché; les commencements, la suite et la fin de votre vie ont été si saints, que vous avez toujours été toute belle, et qu'il n'y eut jamais de tache en vous.

Voilà ce que Dieu a fait en faveur de sa Mère et c'est à peu près ce qu'il a fait en ma faveur. Combien de secours, ô mon Dieu, avez-vous préparés pour conserver en moi la grâce que j'ai reçue en entrant dans la vie religieuse.

1° La ferveur de plusieurs jeunes vierges, et le saint exemple de celles qui ont déjà vieilli dans le service du Dieu des armées, ont toute force pour m'unir à vous. 2° Mes saintes règles sont de puissantes barrières que vous opposez à la fougue impétueuse de mes passions, et aux subtils et dangereux artifices de mon amour-propre. 3° Les yeux d'une zélée supérieure arrêtés sur moi, et qui, comme un ange visible, est toujours à mes côtés, observant toutes mes démarches pour me soutenir, ou pour me rappeler de mon égarement. 4° Les retraites, les lectures, et les revues établies pour découvrir les pièges que tend l'ennemi de notre salut qui veille toujours pour nous faire tomber dans le précipice. 5° Les pressantes et continuelles inspirations du céleste Epoux. N'y a-t-il pas là des signes sensibles de cette protection extérieure et intérieure avec laquelle je puis vivre, conservant sur la terre la même pureté que les anges dans le Ciel ? Aidée de tous ces secours, ne puis-je pas conserver jusqu'à la mort la grâce de mon baptême, ou tout au moins celle de ma profession, qui est un second baptême?

Ne puis-je donc pas dire, ô mon Dieu, que c'est de mon entrée en religion, aussi bien que de la Conception de votre très sainte Mère, qu'a parlé le Prophète Royal, quand il a dit que vous avez béni votre héritage, et que vous n'avez pas permis qu'il soit tombé dans la captivité où tomba la maison de Jacob ? *Benedixisti, Domine, terram tuam* ; *avertisti captivitatem Jacob.*

Vous pouviez, Seigneur, me laisser marcher dans les voies

corrompues du siècle, et ne me délivrer de ce dur et honteux esclavage qu'après m'avoir laissé gémir quelque temps sous la pesanteur de mes chaînes. Mais, comme c'est une espèce de rédemption et plus digne de vous, et plus glorieuse à votre très pure Mère, de l'avoir préservée de la tache du péché, que de l'avoir effacé après l'avoir contracté, vous m'avez aussi choisie pour votre épouse dès la plus pure fleur de mes années, et avant que l'air contagieux qu'on respire dans le monde eût flétri mon innocence. C'est une grâce, ô mon Dieu, et plus digne de vous et plus avantageuse pour moi, de m'avoir conduite en religion avec une âme pure et innocente, qu'avec une âme purifiée par les larmes et par la pénitence.

Seigneur, puisque vous avez sanctifié mon cœur qui est votre temple, soyez jaloux de sa possession : ne me livrez pas à mes passions, qui sont les plus redoutables ennemis de mon innocence. Ne dois-je pas également craindre si je m'éloigne de vous, ou si vous vous éloignez de moi? Mais que puis-je appréhender si vous êtes toujours avec moi, et si je ne suis jamais séparée de vous?

Ne timeas, quia ego tecum sum : ne declines quia ego Deus tuus : confortavi te, et auxiliatus sum tibi, et suscepit te dextera justi mei. (Isai, xli, 10.)

Ne craignez point, parce que je suis avec vous; ne vous détournez point, parce que je suis votre Dieu : Je vous ai fortifié, je vous ai secouru; et le Juste que je vous ai envoyé, vous a pris par sa main droite.

In religione homo vivit purius, cadit rarius, surgit velocius, incedit cautius, quiescit securius, moritur fiducius, purgatur citius, præmiatur copiosius. (S. Bern.)

En religion, l'homme vit plus purement, tombe plus rarement, se relève plus promptement, marche plus sûrement, se repose plus doucement, meurt plus tranquillement, se purifie plus parfaitement, et est récompensé plus abondamment.

APPLICATION DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

(Par le P. Houdry, S. J.).

I. — Tous les hommes naissent criminels, parce qu'ils descendent du premier homme qui a été le premier pécheur.

Vixit Adam, et genuit ad imaginem et similitudinem suam (Gen. v, 3.)

Un pécheur engendra des pécheurs, et, par une succession funeste, une race de criminels naquit de cette tige criminelle. De là vient qu'étant nés dans le péché et par le péché, nous naissons pour la pénitence. Notre corps est à peine formé que nous sommes condamnés à le châtier et à le réduire en servitude; nos yeux ne sont pas plutôt ouverts qu'ils sont obligés à verser des larmes ; à peine avons-nous un cœur qu'il faut

le serrer par la douleur et par le repentir; tout cela parce que nous appartenons au vieil homme, et que d'origine et de naissance nous sommes enfants de colère, *naturâ filii iræ*. Vérité humiliante, qui nous apprend que le péché ayant changé l'état de l'homme dans sa source, a imprimé une tache qui ne s'efface point et une corruption qui se perpétue jusqu'aux derniers descendants, qu'il est devenu comme la propriété de la nature, croît et se répand autant que la nature s'étend et se multiplie, et bien qu'il soit personnel et étranger, qu'il est devenu, par une communication fatale, commun à tous, et propre à chacun en particulier. Vantez donc tant qu'il vous plaira la pureté du sang qui coule dans vos veines de père en fils depuis tant de siècles, remontez jusqu'à sa source, vous la trouverez empoisonnée; comptez de génération en génération les titres les plus nobles de vos familles et de vos ancêtres, le plus ancien est celui de pécheur. Quand vous réuniriez en vous toute la gloire et toutes les fortunes de vos pères, le premier père dont vous sortez ne vous laisse que la mort et le péché pour héritage. Ne confondons pas toutefois la glorieuse Vierge dont nous honorons la Conception, avec le reste des hommes : Marie étant choisie pour être la Mère de Jésus-Christ, et comprise dans l'ordre de la rédemption et de la réconciliation des hommes, tire de son élection et de sa dignité le privilège de sa Conception immaculée.

II. — Aucune autre femme que Marie n'a pu écraser la tête du serpent infernal, ce qu'elle n'aurait pu faire si elle eût été dans le péché.

Inimicitias ponam inter te et mulierem, et ipsa conteret caput tuum. (Genes. III. 15.) Je mettrai une inimitié entre toi et la femme ; elle t'écrasera la tête.

Lorsque Dieu prononça ces paroles d'indignation et de malédiction, il ne faut point douter qu'il ne pensât à la Conception toute pure et immaculée de Marie; car de quelle autre femme peut-on dire qu'elle a écrasé la tête du serpent infernal, si ce n'est de cette Vierge incomparable ? et comment cette menace prophétique aurait-elle pu s'accomplir par son ministère, si sa conception n'avait été exempte de toute tache, si le péché originel avait mis quelque intelligence entre elle et le démon, au lieu de cette inimitié éternelle que Dieu y devait faire naître, et si, loin de briser la tête du serpent, elle avait été infectée de ses morsures empoisonnées? Marie était donc certainement cette femme victorieuse que Dieu avait en vue quand il prononça ces paroles.

III. — Quelle fut l'excellence de la grâce que Marie reçut au moment de sa Conception.

Erit præparatus mons domus Domini in vertice montium. (Isai, II, 2.) *Fundamenta ejus in montibus sanctis.* (Psalm. LXXXVI.) La maison du Seigneur sera bâtie sur le haut des monts. Ses fondements seront posés sur les saintes montagnes.

S. Grégoire le Grand prend occasion de ces paroles du Prophète pour dire que la Sainte Vierge n'a pas seulement été conçue sans péché, mais encore qu'en ce premier moment de sa grâce elle a égalé, et même surpassé la sainteté de tous les anges et de tous les saints ; et qu'elle a commencé par où les autres achèvent. Elle est fondée sur les plus hautes montagnes, c'est-à-dire, que sa première sanctification à son entrée en ce monde, est plus haute et plus élevée que la sainteté et la perfection des autres. Ainsi, élevez tant qu'il vous plaira les mérites, les grâces et les richesses spirituelles que S. Jean-Baptiste a acquis durant trente ans qu'il a demeuré dans le désert, que tant de millions de martyrs, de confesseurs et de vierges ont amassés par toutes leurs humiliations, leurs ferventes prières, leurs pénitences et leurs œuvres de charité, réunissez tout cela ensemble, et dites que DIEU a tellement aimé sa sainte mère qu'il lui a donné gratuitement plus que tout cela, dès le premier instant de sa Conception.

IV. — Ressemblance que Marie eut en innocence avec son Fils.

Quis ex vobis arguet me de peccato. (Joan. VIII, 46.) Qui de vous me convaincra de péché ?

Il faut que la mère du Fils de Dieu lui ressemble, en grâce autant qu'il est possible, parce que la mère et le fils doivent participer aux mêmes avantages ; il faut donc qu'elle soit irrépréhensible comme lui, en toutes sortes de manières, et qu'elle puisse défier les démons de lui reprocher la moindre tache de péché : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* autrement c'eût été un désavantage à Jésus-Christ, et quelque chose de monstrueux dans l'économie de son Incarnation, si naissant d'un Père éternellement et immuablement saint, il fût né d'une mère qui aurait été quelquefois coupable. La raison est que le fils et la mère ont, non seulement une gloire commune, mais encore une même gloire, c'est-à-dire, qu'ils sont unis si étroitement que leur gloire et leur ignominie sont inséparables : *Filii gloriam cum matre non tam communem judico quam eadem*, dit Arnoult de Chartres (tract. *de Laudib. Mariæ*). Elle a donc pu dire, comme son fils a dit depuis : *Qui ex vobis arguet me de peccato ?* Qui pourra me reprocher d'être jamais tombée dans aucun péché ? Certes, quand elle n'eût été coupable que du péché originel, et même pour un seul moment, la honte de ce moment se fut répandue sur toute sa

vie, et par conséquent sur la gloire de son fils, et il eût toujours été vrai de dire qu'elle aurait été quelque temps éloignée de lui. De plus le péché de la mère aurait donné quelque atteinte à la gloire de la sainteté du fils : on eût pu dire en vérité que, quoiqu'il fût saint dans sa personne, il avait en quelque manière été coupable dans celle de sa mère, et il n'aurait pu dire si absolument : *Quis ex vobis arguet me de peccato?* Cette Conception eût été trop désavantageuse pour sa mère et pour lui ; il faut donc qu'il lui ait donné une sainteté en rapport avec la sienne, et que Marie ait ressemblé à cette femme de l'Apocalypse qui était tout environnée du soleil, pour dire que d'aucun côté elle ne pouvait souffrir d'ombre.

V. — Il faut que Marie soit exempte de tout péché parce que Dieu doit demeurer en elle comme en son temple.

Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. (I. Paralipom. XXIX, 1.) Ce n'est pas pour un homme que la maison est préparée, mais pour Dieu même.

Il faut que Marie soit exempte du péché originel, parce que le Fils de Dieu doit naître dans son sein, comme dans son premier temple; et le premier usage de son office mérite ce privilège de sa sainteté : *Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo.* Il ne faut pas raisonner de sa Conception comme de la conception des autres hommes; elle paraît à l'extérieur une fille du commun; mais c'est un temple que la grâce prépare à Dieu. Si pour le temple de Jérusalem Dieu voulut en quelque façon se présenter lui-même, et descendit sensiblement sous la forme d'une nuée, pour le consacrer par sa présence et le rendre ainsi digne de lui, ne fallait-il pas que, dans le dessein qu'il avait de descendre dans ce temple vivant de Marie, il le consacrât aussi? Il ne faut pas, comme dans les autres temples, que le bâtiment précède la consécration : mais il faut que le premier moment de sa vie soit aussi sa consécration, afin qu'on puisse dire d'elle ce qu'on peut dire de ce temple de Salomon, que Dieu l'a remplie de sa majesté et de sa gloire. Aussi a-t-il tellement rempli de grâce et de gloire tous les instants de sa vie que pas un n'a été vide de Dieu, que le premier moment de sa Conception a été rempli de sa majesté et consacré par cette gloire.

VI. — Marie comparée à l'aurore qui fait disparaître les étoiles.

Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens? (Cantic. VI, 9.) Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore lorsqu'elle se lève?

N'avez-vous jamais pris plaisir à regarder le ciel sur la fin

de quelqu'une de ces nuits sans vapeurs et sans nuages qui étalent, comme sur un théâtre, tout ce qu'il y a là-haut de plus pompeux et de plus charmant? Quel beau spectacle de voir tant de flambeaux si bien arrangés, tant d'astres qui roulent de concert et avec mesure, tant de planètes et d'étoiles fixes qui brillent, les unes plus grandes, les autres plus petites; mais toutes avec quelque lustre particulier qui les distingue! Ne direz-vous pas qu'une nuit si bien éclairée ne cède point au jour? Mais attendez un peu : l'aurore se montre, et vous verrez tous ces flambeaux s'éteindre, tous ces astres disparaître, toutes ces étoiles s'éclipser. Vous prévenez ce que je veux dire : cette figure est trop claire pour qu'il soit besoin que j'en fasse l'application. Les étoiles sont les saints; mais ces saints, quelque admirables qu'ils soient, sont effacés quand on les compare avec Marie. Oui, chrétiens, quand je considère les Agathe, les Cécile, les Catherine, les Thérèse, et enfin toute cette glorieuse troupe de vierges, il me semble que rien ne peut égaler leurs mérites; mais quand je me tourne vers la Vierge Immaculée, je change de sentiments et je m'écrie : *Progreditur quasi aurora consurgens.* Quand je vois entrer dans le ciel une multitude innombrable de solitaires, de religieux, de confesseurs qui portent dans leurs mains les précieux fruits de leurs veilles, de leurs jeûnes, de leurs travaux, de leurs pénitences, de leurs austérités et de leurs bonnes œuvres, je suis surpris de la gloire qui les environne. Mais je suis bien plus étonné de la voir disparaître dès que je la compare avec celle de Marie au moment de sa Conception. J'ai souvent admiré les palmes et les couronnes des martyrs, j'ai été ravi en considérant les apôtres dans le merveilleux état de leur gloire; mais tout cela n'approche point de la première grâce de Marie. Venez donc, intelligences immortelles, trônes vivants de la majesté de Dieu, venez rendre hommage à votre reine, et reconnaître sa supériorité, etc.

VII. — Comment la glorieuse Vierge est la première-née des créatures par le droit de son Immaculée Conception.

Primogenita ante omnem creaturam (Eccl. XXIV, 5).

C'est la première-née de toutes les créatures.

L'Eglise, conduite par le Saint-Esprit, donne à la Sainte Vierge cette prérogative particulière d'être l'aînée des pures créatures, en lui appliquant ces paroles qui sont dites de la Sagesse éternelle; elle veut dire par là que Marie a été connue de Dieu dès l'éternité, et les SS. Pères en parlent comme d'un dessein longuement prémédité. Ces paroles doivent s'enten-

dre dans le même sens que celles de S. Paul, quand il dit de Jésus-Christ qu'il est prédestiné avant tous les siècles, conçu et formé dans l'esprit de Dieu avant toutes choses. Ce mot *avant* ne signifie pas une connaissance antérieure, comme si Dieu avait connu premièrement son fils, et puis le reste des créatures; mais il signifie l'excellence de l'objet, en la considération duquel Dieu se repose et se plaît tellement dès l'éternité qu'il semble, en comparaison de celui-là, n'avoir pas daigné jeter les yeux sur les autres. Comme donc Jésus-Christ est l'aîné, c'est-à dire, le prédestiné avant tous les siècles, parce qu'il est le plus excellent des ouvrages de Dieu, de même la Sainte Vierge est l'aînée, c'est à-dire, prédestinée avant tous les siécles, comme la plus excellente de toutes les créatures. Ainsi donc Dieu, dès l'éternité, s'est arrêté particulièrement sur deux objets admirables: Jésus-Christ qu'il regardait dans le milieu des temps, et Marie dans le sein de laquelle il devait s'incarner. En leur présence les anges et les hommes disparaissent; le monde et tout ce qu'il contient de créatures n'est pas capable d'arrêter les yeux de Dieu, parce que chacun de ces deux objets est plus considérable que tout le monde entier.

VIII. — Marie a été de toute éternité dans la pensée de Dieu.

Dominus possedit me initio viarum suarum; antequam quicquam faceret a principio, ab Æterno ordinata sum. (Prov. VIII, 22, 23).

Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; avant qu'il créât aucune chose, j'étais dès lors; j'ai été établi dès l'éternité.

Le Seigneur m'a possédée, c'est-à-dire, selon l'explication des Pères, m'a eue présente à sa pensée dès la création, et même avant la création du monde. Les grands abîmes et les gouffres profonds n'étaient pas encore, et j'étais déjà conçue dans son esprit; les fontaines n'avaient pas encore jeté leurs bouillons, les lourdes et pesantes masses des montagnes n'étaient pas encore assises sur la terre, les collines étaient encore à créer, les fleuves ne coulaient pas encore dans leurs canaux, la terre n'était pas encore arrêtée sur ses fondements, Dieu méditait encore la structure des cieux: j'étais dans son idée. Voilà ce que l'Eglise fait dire à la Sainte Vierge, avec des paroles pompeuses qui montrent bien qu'il y a du mystère dans la pensée de Dieu; sa connaissance n'est pas comme la nôtre qui se développe à mesure que de nouveaux objets se présentent à nos sens; la connaissance de Dieu, c'est Dieu même, et comme il est éternel, sa connaissance l'est aussi. Comment est-ce donc que le Saint-Esprit donne à la Vierge cette prérogative particulière d'avoir été possédée, c'est-à-dire, connue

dès l'éternité, et comment les SS. Pères publient-ils si hautement que Dieu l'a choisie, et qu'il s'est appliqué à la préparer, comme un dessein prémédité de toute éternité : *Æterni consilii opus?* Ce n'est pas que Dieu n'ait pris le dessein de toute éternité de former toutes les créatures en leurs temps, mais il veut dire que si Dieu usait comme nous de raisonnements, de discours et de délibération, et consultait sur ce qu'il veut faire, il lui aurait fallu une éternité pour penser à Marie, tant ce doit être un ouvrage excellent, et tant elle doit être parfaite pour être digne mère du Fils qu'on lui prépare. (Le P. Castillon.)

IX. — Marie, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, est élue et choisie entre toutes les créatures.

Electa ut sol. Elle est choisie comme le soleil (Cantic. VI, 9).

De même que le soleil est unique, et qu'en paraissant il efface toutes les étoiles, ainsi Marie n'a rien que de rare et de singulier; et entre les pures créatures il n'y en a pas une qui l'égale: ce qui se peut aisément comprendre par cette sentence de l'Apôtre: *Elegit nos ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus* (Ephes. I, 4); Dieu nous a élus afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux. Nous trouvons en effet dans ces paroles tout ce qui nous doit donner une véritable idée de l'élection et de la prédestination de Marie: 1° Elle fut élue pour être sainte dans tous les degrés de la sainteté, on peut dire que Dieu lui communique toutes les grâces qu'il a distribuées aux autres saints. 2° Dieu l'a choisie pour être pure et sans tache dans tous les degrés de pureté dont une simple créature est capable; parce que, comme dit S. Anselme, devant être mère de Celui qui est la pureté même, elle devait avoir une pureté qui ne cédât en perfection qu'à celle de Dieu. Comme donc son Fils, en tant que Dieu, a un Père qui est tout à fait impeccable, ainsi, en tant qu'homme, il fallait qu'il eût une mère qui par une grâce spéciale fût exempte de tout péché. 3° Dieu l'a élue, afin qu'elle fût sainte et immaculée, non d'une manière commune, mais d'une manière qui lui fût toute particulière et qui consiste à n'avoir pas été souillée par le péché originel. (Le P. du Pont).

X. Une réponse aux objections.

Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te (Cantic. IV, 7). Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous.

N'est-ce point là le langage de toute l'Eglise, lorsqu'elle

parle de Marie? ne lui applique-t-elle pas cet oracle, dans sa Conception? Hé quoi! le premier homme aura été formé dans la dernière perfection, et la première de toutes les femmes aura été créée dans l'innocence; et nous ne croirions pas que Marie a possédé les mêmes avantages quand elle est supérieure à tous les êtres. N'est-ce pas un sacrilège, dit S. Bernard dans cette fameuse lettre qu'il écrit aux chanoines de Lyon, de penser que Dieu ait refusé à Marie des privilèges accordés aux autres hommes: *Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certe non est suspicari tantæ virgini esse negatum?* Marie ne doit-elle pas former en toutes choses un ordre à part? Ne doit-elle pas être distinguée dans sa Conception, comme elle est distinguée dans tout le reste de sa vie? Si l'on se contente de dire qu'elle a été sanctifiée dans le sein de sa mère, elle ne forme plus un rang à part, puisque Jean-Baptiste partage cet honneur avec elle? et c'est en vain que l'Eglise dit qu'elle est toute belle, et qu'il n'y a point de tache en elle: *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.* Dieu ne s'est pas contenté de répandre ses libéralités sur les ancêtres de Marie les plus éloignés, il a encore favorisé particulièrement la tribu de Juda, parce que Marie était l'étoile qui en devait naître, comment donc n'aurait-il pas formé Marie sans tache dès sa Conception, pour l'élever au-dessus de ces patriarches; et comment aurait-il donné aux anges une reine qui n'eût pas toujours été sans tache et sans souillure, quand eux-mêmes n'en n'ont jamais contracté?

XI. — La qualité de mère de Dieu contient celle de conçue sans péché.

De quâ natus est Jésus (Matth. I, 16). C'est d'elle que Jésus est né. Il y a lieu de s'étonner de ce que l'Evangile parle si peu de Marie et de ce qu'ayant décrit si exactement les mystères de l'incarnation et de la naissance du Fils, il n'ait rien dit de la conception et de la dignité de la mère de Dieu. N'est-ce point parce que l'évangéliste était tout occupé à relever la généalogie du fils; ou bien n'est-ce pas que ces termes si courts renferment dans leur brièveté tout ce que l'on peut dire de Marie, et que le Saint-Esprit, en disant peu, laisse aux fidèles à développer les louanges de cette Vierge très pure en proclamant les grandeurs de Jésus-Christ, qu'elle conçoit? En effet, quelle plus forte raison peut-on trouver pour établir son immaculée Conception que de montrer que ce privilège était un droit acquis par ses qualités de mère de Dieu? Jésus-Christ, dit S. Paul, devait être un pontife sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieux, tant parce qu'il était Fils de Dieu, engendré de toute éternité dans le sein du Père éternel, que parce qu'il était le Sauveur de tous les hommes et le vain-

queur des démons. Ne doit-on pas dire que Marie qui participe à ces trois qualités devait aussi être sans tache dans sa Conception bienheureuse, et parce qu'elle devait être la mère d'un Dieu, et parce qu'elle devait concourir de près au mystère de la Rédemption, et parce qu'elle devait être cette femme dont parle l'Apocalypse, qui a vaincu le démon et qui a jeté après elle un fleuve pour l'absorber, et parce qu'elle devait être notre avocate auprès de son fils, que S. Paul appelle lui-même notre avocat auprès du Père éternel? En disant donc que Jésus, est né d'elle, *De qua natus est* Jésus, nous devons conclure qu'elle est immaculée dans sa Conception.

XII. — Dieu de toute éternité distingua Marie des autres élus.

Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quicquam faceret a principio. (Prov. VIII, 22).

Le Seigneur m'a possédée, au commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose.

Ces paroles, que tous les Pères attribuent premièrement à Jésus-Christ, qui est la sagesse incréée, sont aujourd'hui adoptées par l'Eglise pour en faire l'application à Marie. Ecoutons-les donc comme sortant de la bouche de cette Vierge sainte, afin que l'amour singulier dont elles montrent que Dieu l'a honorée nous porte aussi à l'aimer autant qu'elle le mérite. — *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies.* Oui, Dieu, de toute éternité, a jeté les yeux sur Marie pour être la mère de son Fils bien-aimé. Il l'a mise par conséquent avec le Sauveur dans un ordre d'élection supérieur à celui de tous les élus : avec cette différence néanmoins que le Sauveur était prédestiné par nature, au lieu que Marie a été prédestinée par le choix que Dieu faisait d'elle pour être la mère du Sauveur. Voilà le mystère que cette Vierge sainte nous annonce par l'organe de l'Eglise : *Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies.* Mais, puisque Dieu a aimé Marie avant toutes choses créées, *antequam quicquam faceret*, qu'il l'a distinguée par son amour de tous les autres élus, quel doit être notre amour pour elle ! Non, il ne suffit pas que nous l'aimions à cause des bienfaits qu'elle nous a procurés et qu'elle peut encore nous procurer ; ce serait plus nous aimer nous-mêmes que Marie : nous devons l'aimer pour les dons de la grâce dont Dieu l'a remplie, pour sa dignité de mère de Dieu, pour ses vertus et pour la gloire où ses vertus l'ont élevée.

Marie ne dit pas que c'est Dieu, mais que c'est le Seigneur qui l'a possédée dès le commencement : *Dominus possedit me.* Elle nous fait comprendre par là que Dieu s'est servi de son

pouvoir absolu pour la mettre dans un rang distingué de toutes les créatures : *Le Seigneur m'a possédée*, ou, comme elle s'exprime ailleurs, *le Tout-Puissant a déployé pour moi toute la force de son bras.* Car il ne s'agissait de rien moins que d'affranchir Marie des lois que Dieu devait porter un jour contre tous les hommes. En effet, Marie est formée d'une chair mortelle, mais exempte du penchant pour le mal ; elle est enfant, mais avec la raison et la sagesse d'un âge parfait ; elle est vierge, mais sans être stérile ; elle enfante, mais sans douleur ; elle est belle, mais sa beauté n'inspira jamais que la vertu ; elle meurt, mais sans souffrir ; elle est morte, mais son corps ne s'est point corrompu ; elle a vécu soixante ans sur la terre, mais le monde ne l'a jamais occupée, chaque moment de sa vie a été rempli par la pratique de quelque vertu. C'est ainsi que Dieu, agissant en souverain Seigneur, a préservé Marie des misères communes à tout le monde : *Dominus possedit me.* Félicitons cette Vierge sainte de tous ces avantages ; réjouissons-nous que tant de prérogatives lui soient accordées ; mais songeons aussi à mériter sa protection par notre assiduité à la servir. Que nous serions heureux de pouvoir l'intéresser dans l'affaire de notre salut ! Car, si le Seigneur a passé par-dessus toutes les règles ordinaires de sa providence en faveur de Marie, y aura-t-il des grâces assez singulières pour lui être refusées ? (Croiset, *Exercices de piété*).

XIII. — Le Seigneur posséda toujours Marie, c'est-à-dire qu'il habita toujours en elle et qu'il fut toujours en possession de son cœur.

Marie nous dit que le Seigneur l'a possédée, pour nous montrer qu'elle n'appartient pas seulement à Dieu comme le reste des créatures, qui lui appartiennent en qualité de ses ouvrages. Le privilège de Marie, c'est que le Seigneur a toujours eu la possession de son cœur : *Dominus possedit me.* A la vérité, le premier homme eut, en naissant, le même avantage qu'elle ; mais son péché l'en fit déchoir et le réduisit sous l'esclavage du démon. Depuis la chute de notre premier père, nous naissons tous esclaves du prince des ténèbres, et Dieu n'entre en possession de nos âmes qu'après les avoir tirées de cette honteuse servitude. Pour Marie, le Seigneur la posséda d'abord, *Dominus possedit me in initio*, et il la posséda toujours. Le même bras qui la préserva du péché d'origine la conserva toujours dans la grâce. L'heureux état que celui de cette Vierge incomparable ! Il ne fut jamais un seul instant où elle n'eût le bonheur de plaire au Seigneur. — Une si grande grâce ne nous a pas été donnée : aussi Dieu ne vous en demandera-t-il pas compte. Mais ce qu'il vous reprochera, c'est que vous le laissiez si peu de temps en possession de

votre cœur, qui lui appartient par tant de titres ; c'est que, lorsqu'il veut s'en rendre maître de nouveau, vous y mettiez tant d'obstacles et que vous lui en disputiez si opiniâtrément l'entrée. (CROISET).

QUELQUES AUTRES CONSIDÉRATIONS

(Extraites de la *Bibliothèque* du P. HOUDRY).

I. — Faveurs insignes que reçut la Sainte Vierge en suite de son Immaculée Conception.

Pour peindre cette humble Vierge en un seul trait, nous pouvons dire que, délivrée de ces fantômes qui troublent notre application aux objets spirituels, et de ces vues secrètes sur nous-mêmes qui corrompent souvent nos meilleures actions, la prière réglait son travail, et son travail préparait sa prière; que son esprit, d'intelligence avec son cœur, ne se portait que sur des objets innocents ; et, les mouvements de sa volonté ne prévenant jamais les lumières de sa raison ni celles de sa foi, elle ne pensait que ce qu'elle devait aimer. De sorte que nous pouvons dire que, si jamais personne ne reçut plus de faveurs du ciel, personne aussi n'en profita jamais mieux et que, si la grâce a fait voir dans cette Vierge sainte jusqu'où elle pouvait porter la faiblesse de la créature, la Vierge aussi, de son côté, a fait voir en elle-même jusqu'où la créature pouvait porter la force de la grâce, par le fidèle usage qu'elle en a fait. Après cela, ne pouvons-nous pas dire que la grâce est le plus grand éloge de la Vierge, puisqu'elle en fait toute la sainteté, et que la Vierge est le plus grand éloge de la grâce, puisqu'elle en est le chef-d'œuvre? (*Second discours à l'Académie,* année 1681).

II. — La Sainte Vierge exempte du péché originel fut par conséquent délivrée de ses funestes suites.

Le bonheur de la Sainte Vierge n'eût été qu'imparfait si, ayant été exempte du péché originel, elle en eût éprouvé les suites, comme nous voyons que, les eaux du baptême nous faisant rentrer dans la grâce de Dieu, nous laissent toujours en danger de la perdre, et que, après avoir tempéré le feu de la cupidité dans nos âmes, il nous demeure encore de vives étincelles qui se rallument à toute heure. Mais, quelques désordres qu'elles fassent dans nos cœurs, elles sont sans mouvement dans celui de la Vierge ; leur ardeur, purifiée par la charité, ne sert que d'instrument à ses vertus et ne s'allume que pour des objets tout divins et tout célestes. — Enfants malheureux d'un père désobéissant et rebelle, déplorons avec

sujet les suites affligeantes de son crime ; plaignons-nous de ces passions impérieuses qui nous tyrannisent, de ces humiliantes inclinations qui nous dominent, de ces saillies aveugles qui nous emportent, et de mille autres dépendances qui font gémir la raison sous le joug d'une chair presque toujours rebelle à ses ordres. Triste et malheureux apanage des hommes pécheurs, vous n'êtes point fait pour cette Vierge innocente! Que ces plaies honteuses de la nature humaine soient destinées pour les enfants de son corrupteur, mais non pas pour la mère de son réparateur. Si ces semences de péché ne furent pas entièrement étouffées dans l'âme de la Vierge, leur fécondité malheureuse fut du moins entièrement suspendue. Ses passions, obéissantes et dociles, ne se remuaient que par ses ordres, et, sans qu'il lui coûtât aucun effort pour en modérer l'emportement, elles suivaient d'elles-mêmes le joug de la raison et de la grâce. (*Troisième discours à l'Académie,* année 1681).

III. — La Sainte Vierge fut libre des faiblesses de l'enfance, et sa raison fut prématurée.

La Sainte Vierge ne fut pas moins affranchie des faiblesses de l'âge que de la violence des passions. Sa raison, promptement éclairée, n'attendit presque point le secours des années pour agir; et quoiqu'elle n'ait jamais eu d'ennemis domestiques, elle fut bientôt en état de les vaincre. Les riches présents dont le ciel l'avait honorée ne demeurèrent point inutiles dans son âme, et le comble de tant de biens est d'avoir pu s'en servir presque au même instant qu'elle les eut reçus. La grâce jeta donc les premières semences dans l'âme de la Vierge. Elle cultiva, de sa part, ces premières impressions avec tout le soin qu'il fallait pour en attirer d'autres. Dieu ne fut pas moins prodigue de ses bienfaits qu'elle fut soigneuse d'en profiter : de sorte que, par cette suite fidèle de coopérations et de grâces enchaînées ensemble, elle en attira insensiblement la plénitude et la source même ; et, sans pénétrer les desseins de Dieu, elle travailla à leur accomplissement avec autant de soin que si elle eût agi de concert avec la Providence. Heureuse d'avoir été choisie de toute éternité pour être la Mère de Dieu, mais digne de louanges immortelles pour avoir mérité ce titre glorieux, autant qu'une simple créature en était capable. (*Troisième discours à l'Académie,* année 1681).

IV. — Dieu, après avoir exempté la Vierge et du péché et de ses apanages, la forma sur la ressemblance de son Fils.

Dieu, voulant former une excellente créature, commence,

comme un statuaire, par retrancher ce qu'elle aurait eu de défectueux et d'informe; et, après l'avoir exemptée de toutes les imperfections attachées à la nature, par les rares qualités dont il l'a remplie, par les faveurs et les biens qu'il répand sur elle, il la perfectionne et l'achève sur l'idée éternelle qu'il en a conçue. Telle est la conduite qu'il a tenue envers la Vierge, dont il voulait faire une créature accomplie et digne de porter le Verbe dans son sein. Le premier regard de miséricorde qu'il jette sur elle la délivre du péché qui l'aurait infectée. La première faveur qu'il lui fait, c'est de l'exempter des faiblesses de la nature, auxquelles elle eût été sujette. Il l'enrichit ensuite de ses dons les plus excellents. Il n'y a point de grâce dont il ne l'embellisse et ne l'orne. Ne lui laissant ainsi aucun défaut, rassemblant en elle toutes sortes de perfections par un accord admirable de sa sagesse et de sa puissance, il la prépare à l'honneur qu'il lui avait destiné.

Il était sans doute de la sagesse de Dieu d'exempter la Sainte Vierge de tout péché. Nul mérite ne pouvant, dans la suite, réparer les désordres que le péché eût faits en elle, nulle grâce ne pouvant lui rendre cette innocence première, cette pureté non corrompue, qui semblait nécessaire pour concevoir un Dieu, afin de la conserver tout innocente et toute pure, il devait la préserver non seulement des œuvres, mais même de la tache du péché; il devait la préserver tout entière de son venin. Cependant, quoique la Vierge eût été conçue sans péché, étant formée comme nous d'une chair que le péché avait corrompue dans son principe, elle eût été sans doute, comme nous, sujette aux suites malheureuses du péché ; mais, grâce à la miséricorde infinie de Dieu, préservée, par une faveur nouvelle, des blessures que la nature humaine a reçues d'Adam, elle fut saine et entière, exempte de tous les désordres que la prévarication a faits en nous. (4e *Discours*, même année).

V. — Les avantages singuliers de l'Immaculée Conception.

La Vierge sainte étant préservée, par une faveur nouvelle, de la tache qu'Adam avait répandue sur toute sa postérité, ses sens furent calmes et soumis à sa raison, sa raison réglée et soumise à Dieu. Elle n'eut point cette pente, cette inclination funeste qu'ont tous les hommes à faire le mal, cette difficulté, cette peine presque insurmontable à faire le bien. Son esprit fut sans ténèbres et sans malice, son cœur sans cupidité et sans passion, sa chair sans concupiscence et sans faiblesse. Dieu, après avoir ainsi délivré la Vierge de la corruption du péché et des imperfections de la nature, Dieu, dis-je, dont la sagesse prépare toujours les hommes, par des dispositions

convenables et de sûrs moyens, aux fins que sa providence leur a marquées, répandit sur elle tous les trésors et tous les dons de la grâce qui étaient nécessaires pour disposer une créature à l'honneur d'enfanter son Créateur. Que ne puis-je percer les profonds et secrets abîmes de cette grâce, pour y découvrir toutes les impressions de bien et de vertu qu'elle peut faire, quand il plaît à Dieu de la verser pleinement dans une âme pure, docile et disposée à la recevoir! Combien trouverais-je de mystères qu'elle a révélés, de lumières qu'elle a communiquées à cette créature toute sainte! Combien de tendres sentiments, de pieux désirs, de saintes affections, elle a fait naître dans son cœur! Je ferais voir une abondante effusion de secours puissants pour la détacher des créatures. Je représenterais cette Vierge appliquant toutes les forces de son âme à servir et à aimer Dieu; la grâce l'enlevant et la faisant sortir comme hors d'elle même, pour la porter tout entière, en esprit, dans le sein de Dieu, afin de l'y préparer à le porter un jour dans le sien. (*Quatrième Discours à l'Académie, Année* 1681).

VI. — Le premier instant de la Conception de la Sainte Vierge fut un instant de grâce.

Dominus possedit me in initio viarum suarum :

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies.

Les anciens, dit un grand serviteur de la Vierge, célébraient tous les ans le jour de leur naissance et de leur conception par une abondance de larmes : aussi Job, après avoir frappé de malédiction le jour auquel il est né, prononce le même anathème sur le moment de sa conception : *Pereat dies in quâ natus sum, et nox in quâ dictum est : Conceptus est homo!* Nous sommes tous conçus et naissons tous enfants de la colère de Dieu; nos âmes ne sont pas plus tôt unies au corps qu'elles sont séparées de Dieu par le péché : et voilà quel était le sujet de leurs larmes. Mais la Vierge sainte est dans un autre rang : le premier instant de sa conception est un instant de grâce et le commencement de son bonheur. Jamais elle n'a été enfant de colère, parce qu'elle fut toujours toute belle, *Tota pulchra es,* n'ayant jamais reçu les impressions de la tache que Dieu ne peut souffrir nulle part sans la haïr. Aussi toute l'Eglise se réjouit au moment de la conception de cette Vierge toute sainte. Les anges mêmes, selon S. Bernardin, célèbrent dans le ciel la fête que nous célébrons aujourd'hui sur la terre. Nous solennisons la mémoire de son immaculée Conception pour rendre grâces à Dieu des prérogatives singulières dont il lui plut de l'honorer dès cet instant. Mais on cé-

lèbre encore cette fête pour rendre justice aux mérites de cette Vierge incomparable, lesquels égalèrent dès ce moment les mérites des plus grands saints. Il est vrai que dès lors le Créateur la distingua du reste des hommes, mais il est vrai aussi qu'elle se distingua elle-même en répondant d'abord à la grâce. (CROISET, *Exercices de piété*).

VII. — Dès lors le Créateur la distingua du reste des hommes.

C'est proprement le dernier moment de la vie des saints qu'on célèbre le jour de leur fête : car inutilement toute leur vie eût été sainte si ce dernier moment ne l'eût pas été, puisque c'est à la sainteté de ce dernier que répond toute la gloire dont ils jouissent. Mais, puisque la Vierge immaculée est encore plus sainte au premier moment de sa conception que tous ces saints ne l'ont été à la fin de leur vie, n'était-il pas juste qu'on célébrât par une fête solennelle ce premier moment, si saint et si glorieux à la Sainte Vierge? C'est en ce premier moment qu'elle consacra à Dieu, dans toute la perfection possible, le premier mouvement de son cœur. La reconnaissance a suivi de si près les grâces qu'elle avait reçues, qu'au même moment où elle a été comblée de bienfaits elle a été remplie d'amour pour son bienfaiteur; mais de quel amour, Seigneur! et qui pourrait jamais en bien exprimer l'ardeur, la perfection et l'excellence? Il suffit de dire, avec S. Vincent Ferrier, que dans ce premier moment de son immaculée conception elle reçut la grâce avec plus de plénitude que tous les saints et que tous les anges ensemble : *Virgo fuit sanctificata in utero super omnes sanctos et omnes angelos.* (CROISET, *Exercices de piété*).

VIII. — La Vierge toute sainte a été non seulement conçue sans tache, mais elle a conservé et augmenté la grâce jusqu'à son dernier jour.

Si c'est un grand privilège pour la Vierge très sainte d'avoir reçu la grâce avec la vie, ce n'est guère un moindre avantage de l'avoir non seulement conservée, cette grâce, mais augmentée jusqu'à la mort. Pour nous, qui sommes conçus, qui naissons dans le péché, nous ne recevons que bien tard cette grâce qui nous rend amis de Dieu; et ce qui est bien plus déplorable, c'est que nous la perdons presque aussitôt que nous l'avons reçue, pour passer le reste de nos jours dans une incertitude morale de l'avoir jamais recouvrée. Hélas! nous ne passons, pour la plupart, quelques jours dans la grâce du baptême qu'autant de temps que nous ignorons ce que c'est que le péché qui nous la ravit. Quel bonheur pour nous si, du moins dès aujourd'hui, nous commencions

à mener une vie innocente ! Faisons tous nos efforts pour vivre désormais de telle sorte que nous ayons l'avantage de finir nos jours dans la grâce. Que nous n'ayons pas été conçus dans la grâce, nous pouvons en quelque manière nous en consoler, puisque cela n'était point en notre pouvoir ; mais le plus grand de tous les malheurs, dont on ne peut jamais avoir lieu de se consoler, c'est de ne pas mourir en état de grâce, c'est de finir ses jours dans la disgrâce de Dieu, c'est de mourir dans le péché. Etre conçu dans le péché, c'est un malheur dont le baptême est le remède efficace ; mais mourir dans le péché, c'est le plus déplorable de tous les maux, c'est le comble de tous les malheurs, à quoi il ne se peut trouver aucun remède. Quel secours plus puissant, quel remède plus efficace, pour éviter ce malheur, que la dévotion à la conception immaculée de la Vierge toute sainte !

Comme tout ce saint mystère roule sur cette singulière prérogative, sur ce privilège particulier, sur cette grâce insigne, par laquelle la Vierge très sainte a été préservée du péché originel et de tout péché actuel, la dévotion à ce sacré mystère engage cette Mère de miséricorde à obtenir à ses serviteurs la grâce de vivre et de mourir dans l'innocence : et l'on peut dire que l'effet particulier de la dévotion à la conception immaculée c'est une pureté de mœurs, une innocence de vie, une grâce finale, qui est toujours un pur don de Dieu, puisque rien n'intéresse tant la Sainte Vierge à nous obtenir la grâce de vivre et de mourir dans l'innocence et dans la paix du Seigneur, que la tendre dévotion à la conception immaculée. (Croiset, *Exercices de piété.*)

IX. — La Sainte Vierge est la seule entre tous les hommes qui n'ait pas été frappée de la malédiction commune.

C'est une vérité que la Vierge sainte a été la seule entre tous les hommes qui n'a point été frappée de la malédiction commune, qui n'a point péri dans un naufrage si universel. Nous pouvons nous la représenter comme cette arche merveilleuse qui surnageait sur les eaux du déluge et qui fut sauvée en faveur de Noé, le premier réparateur, pour ainsi dire, du genre humain, qu'elle portait et qui était la figure de Jésus-Christ notre Rédempteur. Avouons-le, il n'y eut jamais de privilège plus singulier que celui-ci. Le démon tient dans ses chaînes tout le genre humain ; une seule fille lui échappe. Elle ne conserve pas seulement sa liberté, elle écrase elle-même la tête du tyran, et en ce premier moment, qui est le commencement, la source et le principe de tous les maux que l'homme aura à souffrir, cette Vierge y trouve le principe de toutes les bénédictions dont elle doit être comblée, et dont

elle doit combler tout l'univers par son Fils notre Sauveur. Dans ce premier moment où tous les hommes sont ensevelis dans une affreuse obscurité, cette Vierge toute sainte paraît avec un si brillant éclat qu'il éblouit les anges mêmes. Dans ce premier instant de la vie où tous les hommes, sans distinction, commençent aussitôt à souffrir aussitôt qu'à vivre, elle se trouve comblée de tant de délices, que les célestes intelligences en sont dans l'étonnement et l'admiration : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* (Cant. VIII). Il n'est pas surprenant qu'une source si pure ait conservé toute sa pureté le reste de son cours. Cette Vierge sainte a augmenté en amour de Dieu, en ferveur, en toutes sortes de vertus, à tous les moments de sa vie; et si le premier a été si saint, quels ont été tous les autres, puisqu'à chaque moment elle a doublé le fonds de mérites qui était en elle! Mais ce qui est encore plus admirable et plus instructif pour nous, c'est qu'exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans la conception immaculée, elle n'ait pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence, elle n'a pas laissé de vivre dans la retraite, dans l'austérité et dans toutes les rigueurs de la pénitence. Quoique remplie du Saint-Esprit dès le premier instant de son origine, elle n'a pas laissé de travailler; et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Admirons et louons sans cesse cette Vierge sainte; mais souvenons-nous que le moyen de la bien honorer et de lui plaire, c'est d'imiter sa pureté, son humilité et ses autres vertus. (CROISET).

X. — Le Fils de Dieu ayant créé la Sainte Vierge pour être sa Mère, n'a pu, par conséquent, la créer que toute pure et immaculée. Elle ne pouvait être un seul instant sous la puissance du démon.

S. Augustin, faisant parler le Sauveur aux manichéens, qui refusaient d'honorer la mère de Dieu, lui fait dire ces paroles : *Hæc quam despicis, Manichæe, Mater mea est, et manu meâ fabricata* : sachez que celle que vous méprisez c'est ma mère, et que je l'ai formée de ma main. Cela étant, qui peut douter qu'il ne l'ait formée toute pure? qui peut croire qu'il lui ait rien refusé de tout ce qui pouvait contribuer à sa perfection, à son excellence, à sa dignité? qu'il ne l'ait embellie de la justice originelle, ornée des plus éclatantes vertus, enrichie de tous les trésors du ciel, comblée de toutes les grâces? Si elle eût été souillée du péché originel lorsque je l'ai formée, j'aurais pu moi-même être souillé en prenant naissance d'elle : *Si potuit inquinari cum facerem, potui inquinari cum ex eâ nascerer.* Il l'a choisie, dit S. Bernard, mais c'est en se

la formant lui-même telle qu'il était séant pour son honneur, pour sa sainteté ; pour sa propre gloire, autant que pour celle de sa mère. Quelle apparence, quelle bienséance, que le sang uni à la divinité eût été un seul instant souillé par le péché et sous la tyrannie du démon ? *Talem sibi delegit, imo talem sibi Matrem condere voluit, qualem ipsum decebat et quàm noverat sibi placituram.*

Il n'était pas convenable que la mère de Dieu fût jamais, même un seul moment, dans la disgrâce de Dieu. Il ne fallait pas qu'une vierge choisie pour la destruction du péché fût elle-même, en quelque manière que ce soit, sujette au péché. Il n'aurait pas été de l'honneur du Fils de Dieu que le sanctuaire où il devait demeurer eût servi de retraite à son principal ennemi. Enfin, son amour l'engageait à exercer envers sa mère toute sa miséricorde, et il ne l'eût pas exercée tout entière s'il ne l'eût garantie de la chute la plus profonde et du coup le plus mortel. C'est ce qui fait dire à plusieurs SS. Pères que la Sainte Vierge a été rachetée, ou plutôt a eu part à la rédemption du divin médiateur, par une rédemption anticipée ; que le Sauveur a brisé nos fers en nous délivrant de la servitude, et qu'il est le rédempteur de sa mère en l'empêchant d'y tomber. Il est notre Sauveur en nous ressuscitant à la grâce : il est celui de sa mère en lui conservant toujours la vie de la grâce. — Il est très juste, ô Vierge toute sainte, que le ciel vous ait privilégiée en vous formant pour être élevée un jour à la plus haute dignité qui fut jamais et qui puisse être, et il n'est pas moins juste que tout l'univers publie cet insigne privilège. Il est très juste que l'Eglise honore ce premier instant de votre vie, où vous avez été plus sainte que tous les saints ensemble ne l'ont été à la fin de leurs jours. Il est juste que tous les fidèles célèbrent avec une singulière dévotion ce moment de votre immaculée conception, qui est devenu le principe de tout notre bonheur (Croiset).

XI. — Le grand privilège de l'exemption du péché originel.

Par la conception immaculée de la très sainte Vierge, on entend ce privilège singulier et insigne par lequel Dieu a préservé cette bienheureuse créature de la tache du péché originel qui a infecté toute la postérité d'Adam. Tout le monde sait que le privilège est une loi particulière qui affranchit les personnes privilégiées d'une loi commune à laquelle tous les autres sont sujets. Le privilège est donc d'autant plus considérable que la loi dont il exempte est plus universelle et plus dure. Marie, dans sa conception, a été soustraite à la loi qui assujettissait tous les hommes au péché : y eut-il jamais de loi plus fâcheuse et plus commune ? Concevez, s'il est possible,

le prix, la grandeur, l'excellence du privilège de l'immaculée conception. Il est tel, ce privilège, disent les Docteurs et les Pères, que, si on eût laissé au choix de la Sainte Vierge ou d'être Mère de Dieu ou d'être conçue sans péché, elle aurait préféré l'immaculée conception à tous ses autres avantages, et même à la maternité divine. Connaissant Dieu et l'aimant au point que la Sainte Vierge l'a connu et l'a aimé, nulle prérogative, nulle grâce, nulle dignité, ne lui eût paru capable de la dédommager du malheur d'avoir été un seul moment dans l'inimitié de son Dieu et dans sa disgrâce. Apprenons quelle idée nous devons avoir du péché. A la vérité, si l'auguste qualité de Mère de Dieu demandait qu'elle fût exempte de toute corruption après sa mort et de toute tache de péché véniel durant sa vie, combien cette incompréhensible dignité exigeait-elle davantage qu'elle fût exempte du péché originel? Quelle apparence, quelle décence même, que la Mère de Dieu fût, au premier moment de sa vie, sous la tyrannie du démon? quelle apparence que ce Dieu, pouvant si aisément l'en préserver, eût voulu que sa Mère en fût l'esclave? Mais que cet insigne privilège est glorieux à la Mère de Dieu! et de combien de dons et d'autres privilèges n'est-il pas la source! Dès là, la Sainte Vierge fut comblée des plus grandes faveurs en ce premier moment : à ce premier moment elle fut pleine de grâces. — Vous seule possédez, s'écrie S. Bernard, tout ce que tous les saints ensemble ont de vertus et de mérites : *Quidquid singuli habuerunt sancti tu sola possedisti* : avec quelle dévotion et quel culte ne doit-on pas honorer et célébrer ce premier moment de la plus sainte vie! Comme tous les fleuves, dit S. Bonaventure, entrent dans la mer, de même tous les torrents de grâces et de bénédictions qui sortent du sein de Dieu et se partagent dans tous les saints se réunirent dans le cœur de Marie au premier moment de sa vie, auquel elle a été sanctifiée : combien était-il raisonnable de célébrer ce fortuné moment avec toutes les démonstrations de la joie et de la solennité la plus parfaite? C'est le devoir le plus naturel et le plus juste d'un enfant bien né de prendre toute la part possible aux prospérités et à la gloire de sa Mère. C'est ce que la nature, la raison, le devoir et la reconnaissance, inspirent à tous les enfants. Aussi a-t-on vu et voit-on encore tous les jours des souverains faire rendre à leur mère les honneurs du triomphe qu'eux-mêmes refusaient ; ce n'était qu'à l'honneur de leur mère qu'ils souhaitaient que les peuples fissent des fêtes. — Quelle doit être la joie, la vénération, l'allégresse de tous les vrais fidèles en ce jour! avec quelle dévotion, avec quel empressement, avec quelle ferveur, ne devons-nous pas célébrer la fête de l'immaculée Conception de la Mère de Dieu? quelle est de toutes les fêtes instituées en son

honneur, celle qui lui tient plus au cœur et qui lui est plus agréable? Notre tiédeur et notre indifférence en cette occasion ne serait-elle pas une preuve de notre peu de reconnaissance, de confiance, et d'amour? et n'avoir qu'une dévotion médiocre envers l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu serait-ce une preuve sensible de notre vénération et de notre tendresse? (CROISET.)

DES GRACES QUI ONT ACCOMPAGNÉ LE PRIVILÈGE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Extrait de S. ALPHONSE DE LIGUORI [1]).

Si Marie fut choisie pour être la mère de Dieu, il était convenable que Dieu l'ornât, dès le premier moment, d'une grâce immense et d'un ordre supérieur à la grâce de tous les autres hommes et de tous les anges; car cette grâce devait correspondre à la dignité immense et si haute à laquelle Dieu l'élevait... De sorte que Marie, avant d'être mère de Dieu, fut ornée d'une sainteté si parfaite, qu'elle fut par là rendue capable de soutenir cette grande dignité...

Ce n'est point une simple opinion, c'est l'opinion du monde entier que Marie enfant, ayant reçu dans le sein de sainte Anne la grâce sanctifiante, reçut dans le même instant le parfait usage de sa raison, avec une grande lumière divine correspondante à la grâce dont elle fut enrichie, de sorte que nous pouvons croire que dès l'instant où sa belle âme fut unie à son corps très pur, elle fut éclairée de toutes les lumières de la divine sagesse, pour bien connaître les vérités éternelles, la beauté des vertus, et surtout la bonté infinie de son Dieu, le droit qu'il avait d'être aimé de toutes ses créatures, et particulièrement d'elle-même, à cause des dons inestimables dont le Seigneur l'avait ornée, et par lesquels il l'avait distinguée de toutes les créatures, en la préservant de la souillure du péché originel, en lui donnant une grâce immense, et en la destinant à être la mère du Verbe et la reine de l'univers.

Il suit de là que dès le premier moment, Marie, reconnaissante envers son Dieu, commença sans retard à faire tout ce qu'elle pouvait pour faire fructifier dès lors fidèlement ce grand capital de grâces qui lui avait été confié. Tout appliquée dès ce moment à aimer la bonté divine et à lui plaire, elle l'aima de toutes ses forces, et elle continua de l'aimer sans cesse durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance

1. *Gloires de Marie*, discours sur la Nativité de Marie. T. XVI[e] des Œuvres, Edition Vivès.

et qu'elle employa sans relâche à s'unir de plus en plus avec son Dieu par des actes fervents d'amour. Exempte de la faute originelle, elle était par là même libre de tout attachement terrestre, de tout mouvement désordonné, de toute distraction, de toute opposition des sens, qui auraient pu l'empêcher d'avancer de plus en plus dans le divin amour; tous ses sens étaient d'accord avec son esprit pour s'élever vers Dieu; ainsi sa belle âme, affranchie de tout obstacle et ne s'arrêtant jamais, volait sans cesse vers Dieu, l'aimait sans cesse et croissait sans relâche dans son amour. C'est pour cela qu'elle se nomme elle-même un platane élevé sur le courant des eaux : *Quasi platanus exaltata sum juxta aquam* (Eccl. XXIX, 19). Car elle était cette noble plante de Dieu qui ne cessait de croître près du courant de la grâce divine. C'est encore pour cela qu'elle s'appelle vigne : *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris.* (Eccli. XXIV, 23), non seulement parce qu'elle fut si humble aux yeux du monde, mais encore parce que, comme la vigne va toujours croissant, s'élevant à l'égal de l'arbre auquel elle s'attache, ainsi la Sainte Vierge croissait toujours en perfection... Considérez quels trésors de grâces, de mérites et de sainteté Marie apporta au monde lors de sa naissance.

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Par le L. De la Colombière, S. J. — 1682).

Sommaire : Dieu distingue la Sainte Vierge du reste du genre humain au moment de sa Conception :

I. Parce qu'il la préserva du péché. — II. Elle se distingua elle-même, parce qu'elle répondit d'abord à la grâce.

Dominus possedit me ab initio.

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement (*Proverb.*, VIII).

C'est une chose assez singulière que l'opinion de ces anciens peuples qui, célébrant chaque année le jour où ils étaient venus au monde, croyaient devoir mêler leurs larmes à cette cérémonie. Je n'examine point les raisons qu'ils avaient d'en user ainsi; peut-être qu'on est aujourd'hui plus raisonnable de solenniser ce même jour par des démonstrations de joie : mais il me semble que les chrétiens ne sauraient assez verser de pleurs sur le malheur de leur conception, eux qui savent combien ce premier jour de la vie est funeste à tous les hommes. Oui, messieurs, il est certain que nos âmes ne sont pas

plutôt unies à nos corps, qu'elles sont séparées de Dieu par le péché, c'est-à-dire qu'elles entrent dans la vie victimes d'une mort plus déplorable que la mort même. Mon Dieu ! ne serait-il pas plus avantageux de ne pas exister, de rester dans un oubli éternel, de ne voir jamais le jour? Pouvons-nous en effet déplorer assez la nécessité malheureuse qui nous fait tomber entre les mains de vos ennemis, dans l'instant que nous sortons des vôtres?

D'où vient cependant que toute la terre ressent la joie la plus vive à la conception de Marie? d'où vient qu'à ce glorieux moment les anges mêmes, comme l'assure S. Bernardin de Sienne, célébrèrent dans le ciel la fête que nous faisons aujourd'hui? si ce n'est parce qu'aucune souillure n'a flétri cette conception privilégiée, si ce n'est parce que Marie n'eut point de part au péché d'Adam, qu'elle triompha de l'ennemi sous qui tout avait plié jusqu'alors, et que dès ce moment le Seigneur en fut le possesseur paisible et unique : *Dominus possedit me ab initio*. C'est une vérité qui n'a plus besoin de preuves; l'unanimité de l'Eglise universelle l'a mise dans un si grand jour, qu'on n'en peut plus douter raisonnablement. C'est pourquoi, sans nous attacher à poursuivre avec chaleur des ennemis qui se retirent, ou plutôt qui ont passé dans notre parti, ne pensons qu'à célébrer la victoire de notre auguste reine. Si nous voulons encore produire quelques-unes des raisons qui ont persuadé tout l'univers, que ce ne soit plus que comme des victorieux qui, au jour du triomphe, se parent des armes avec lesquelles ils ont signalé leur valeur dans le combat. Vierge sainte, votre secours ne nous est pas moins nécessaire aujourd'hui qu'il s'agit de rappeler vos avantages sur des adversaires redoutables, que lorsqu'on était obligé de combattre pour votre gloire ; nous vous le demandons humblement, ce secours, en vous adressant les paroles de l'ange : *Ave, Maria.*

Quoique la sanctification de Marie au moment où elle fut conçue soit ce qui a rendu sa conception si vénérable aux fidèles, ce n'est pas néanmoins tout ce qu'il y a de plus glorieux pour elle dans ce mystère. Nous en solennisons la mémoire pour rendre grâces à Dieu des faveurs dont il voulut la combler dès ce moment, nous le faisons encore pour rendre hommage aux mérites de cette Vierge incomparable, à ces mérites qui égalèrent dès lors les mérites des plus grands saints. Si dans ce premier moment le Créateur la distingua en la préservant du péché, elle se distingua aussi elle-même en répondant d'abord à la grâce. J'ai dessein de toucher ces deux vérités dans ce discours ; elles sont toutes deux glorieuses à la Mère de Dieu, elles se rapportent toutes deux à mon sujet,

et Marie peut dire également à l'égard de l'une et de l'autre : *Dominus possedit me ab initio* : Le Seigneur m a possédée au premier instant que j'ai été conçue, et parce qu'il m'a donné la grâce, et parce que je me suis moi-même donnée à lui. Voilà tout le sujet de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

S'il est vrai que le Seigneur, avant de créer Adam, le père de tous les hommes, délibéra quelque temps, comme il semble que l'Ecriture nous le veuille faire entendre, je ne m'étonne pas que lorsqu'il s'est agi de donner l'être à la mère de son Fils, il ait pris ses mesures de loin, il en ait formé l'idée avant tous les siècles, et qu'à ce sujet S. Augustin appelle Marie le fruit d'une délibération éternelle, *æterni consilii opus.* Mais je ne sais comment on a jamais pu se persuader qu'une si longue méditation, une consultation si importante, n'ait enfin produit qu'une esclave de Lucifer, qu'une image défigurée. Il me semble, chrétiens auditeurs, entendre les Personnes divines assemblées en leur adorable conseil, et se disposant à créer l'âme de Marie. *Faciamus hominem,* disent-elles, *ad imaginem et similitudinem nostram* : Faisons une âme qui soit une image de nous-mêmes, et la plus parfaite qui soit sortie de nos mains. Le corps que nous lui avons préparé est déjà le plus beau de tous les corps; mais ce n'est là que la moindre partie de ce grand ouvrage; la plus importante et la plus noble nous reste à faire. Faisons donc l'âme de l'incomparable Marie, de ce chef-d'œuvre, de cette fille qui doit être vierge et mère tout à la fois, de cette fille qui doit être le modèle de tous les prédestinés, la rédemptrice en quelque sorte de tous les hommes, la dépositaire de toutes les grâces, la reine de tout l'univers; faisons un vaisseau proportionné à ce nombre infini de dons et d'habitudes surnaturelles que nous lui avons destinés, une âme capable de recevoir seule plus de grâces que tous les saints, que tous les anges n'en ont reçu; en un mot, faisons une créature dont la perfection réponde à la qualité de Mère de Dieu, dont nous avons dessein de l'honorer; une créature, dit le Père éternel, que je puisse avouer pour fille aînée, et le Saint-Esprit pour épouse : *Faciamus hominem ad similitudinem nostram.*

Voilà quelles étaient les vues de la Sainte Trinité, lorsqu'elle se disposait à former l'âme de la Sainte Vierge. Jugez sur cela avec quel soin et quelle application les Personnes divines travaillèrent à l'enrichir et quelle fut l'excellence de cette âme. Que de lumières, que de solidité, que d'élévation dans l'esprit! que de docilité, que d'ardeur dans la volonté! que de sincérité, que de tendresse, que d'étendue dans le

cœur ! que de noblesse, mon Dieu, dans les passions que vous lui inspirez ! quel ordre, quel accord entre ces passions ! Où a-t-on jamais vu des inclinations plus raisonnables, plus équitables, plus conformes aux mouvements de la grâce ? plus de douceur dans le caractère, plus de facilité à s'ouvrir aux impressions du Saint-Esprit ? Et vous croyez que Dieu n'aura pas plutôt achevé ce bel ouvrage qu'il le laissera tomber dans la fange ? Quoi ! cette belle âme, l'abrégé de tant de merveilles, cette production de tant de siècles et de tous les siècles, le chef-d'œuvre du Tout-Puissant, sa plus belle, sa plus brillante image, n'aura pas plutôt reçu les derniers traits, qu'elle sera placée parmi des immondices, mise sous les pieds du démon et donnée en proie au péché, ce monstre le plus terrible et le plus cruel ?

Vous me dites que c'est une loi établie pour tous les hommes de naître ennemis de Dieu : je ne le désavoue pas ; mais n'était-ce pas une loi imposée à toutes les femmes d'enfanter avec douleur ? Comme Dieu avait dit à tous les hommes dans la personne d'Adam : Vous mourrez si vous touchez à l'arbre de la science : *Morte morieris*, n'avait-il pas dit à toutes les mères dans la personne de la première : *In dolore paries* : Vous enfanterez dans la douleur, parce que vous avez péché. Marie cependant a été dispensée de cette seconde loi ; et, quelque générale qu'eût été la malédiction prononcée contre les personnes de son sexe, elle n'y a point eu de part. La corruption du corps après la séparation de l'âme était encore une peine qui devait envelopper tout le genre humain : *Pulvis es, et in pulverem reverteris* : Il y a néanmoins un privilège pour le corps de la mère de Dieu.

N'était-ce pas un ordre établi par l'auteur de la nature, et plus ancien même que la loi qui nous assujettit au démon, que les deux sexes concourraient à la génération de l'homme ? D'où vient donc que Marie demeure vierge après la conception de Jésus-Christ ? C'est, dit-on, qu'il n'était pas décent que la Mère de Dieu fût souillée par ce commerce impur que les autres femmes sont obligées de souffrir pour devenir mères. Cette réponse est sans réplique, il n'est point d'esprit raisonnable qui ne s'y rende : aussi est-elle de tous les docteurs et de tous les Pères ? Mais la tache du péché avait-elle moins d'opposition avec la maternité divine que l'impureté de la couche nuptiale ? Eh quoi ! il aurait été malséant à la Mère de Dieu d'avoir eu commerce avec un homme, quelque légitime qu'eût été ce commerce, quelque saint qu'eût été l'homme auquel elle aurait été liée par le sacré nœud du mariage ; et l'on voudrait regarder comme une chose indifférente qu'elle eût été sous la puissance du démon, et l'objet de la haine de

son Créateur? Est-il possible, messieurs, qu'on ne se soit point aperçu qu'en tâchant de soutenir cette opinion on se mettait en danger d'attribuer à Dieu des pensées peu raisonnables, opposées entre elles, ridicules même? Car quelle aurait été cette vaine, cette fausse délicatesse de faire des miracles pour sauver des bienséances, tandis qu'il aurait abandonné l'essentiel? Jésus-Christ se serait fait une honte de naître d'une femme si elle n'était pas vierge, quelque sainte qu'elle pût être d'ailleurs; et il n'eût pas rougi de naître d'une femme maudite et pécheresse comme les autres? Il aurait horreur d'une impureté corporelle qui ne passe point jusqu'à l'âme et qui peut se rencontrer avec la sainteté la plus éminente; et une tache spirituelle qui mérite toute son aversion ne le rebuterait point? Ne serait-ce point là donner dans les vains scrupules des Pharisiens, et craindre comme eux d'avaler des moucherons, tandis qu'on avalerait des chameaux? Mais que dites-vous du soin que Dieu prendrait d'épargner à la Mère de son Fils les douleurs et les souillures de l'enfantement, de la préserver dans le tombeau des vers et de la pourriture, lorsqu'il souffrirait que son âme fût infectée par le péché? Il y a des décrets conçus de toute éternité pour l'exempter de ces misères communes, suites fâcheuses, innocentes, néanmoins, du péché : et ce péché, cette maladie honteuse et mortelle, ce poison qui donne la mort à l'âme, ce monstre qui la souille, qui la défigure, qui l'étouffe, tout cela n'était-il rien pour qu'on ne pensât pas à l'en garantir? Je ne sais, messieurs, si je me trompe, mais cette conduite ne me paraîtrait pas moins déraisonnable que le zèle d'un fils qui s'appliquerait à défendre sa mère ou des pluies, ou des vents, tandis qu'il la laisserait exposée au feu des canons : une attention si mal entendue de la part de ce fils me fait ressouvenir de cet empereur qui, lors même qu'il souffrait qu'on empoisonnât son jeune frère, avait égard que le breuvage mortel fût dans le juste tempérament qui exclut la froideur ou la chaleur excessive.

On peut joindre ici les raisons sur lesquelles des théologiens soutiennent que Marie a été conçue dans la grâce : c'est que le premier homme, c'est que la première femme, la figure de celle-ci, ont néanmoins l'un et l'autre été créés dans l'innocence. Ils appuient leur sentiment sur un passage de S. Bernard, que nous lisons dans cette fameuse lettre adressée à l'église de Lyon : ce Père dit que c'est une espèce de sacrilège de penser que des privilèges accordés à d'autres hommes aient été refusés à une vierge destinée à de si grandes choses : *Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certe non est suspicari tantæ Virgini esse negatum.*

Je dis plus encore, messieurs, et je suis assuré que vous

en conviendrez avec moi : je dis que non seulement c'est un crime de disputer à Marie les grâces départies au reste du genre humain, mais qu'on ne peut, sans lui faire injure, la laisser dans le même rang, ne la pas mettre dans un rang supérieur. Si l'on se contente de dire qu'avant de naître elle a été lavée du péché originel ; S. Jean, messieurs, fut sanctifié dans le sein d'Elisabeth : la Mère du Messie n'aura donc nul avantage sur le précurseur de ce divin Messie? Ce Dieu qui a honoré par des faveurs si privilégiées les premiers auteurs de sa race, qui a répandu des libéralités extraordinaires sur ses ancêtres les plus éloignés, qui a aimé plus que toutes les autres tribus la tribu de David dont il devait naître, qui a même favorisé tout le peuple juif de grâces inouïes, parce qu'il avait résolu de se choisir une mère parmi ce peuple ; ce Dieu n'aurait-il rien fait de singulier pour sa Mère? n'aura-t-il versé sur elle que des grâces communes? Je ne vous dis point qu'une vierge qui devait être la reine des anges ne devait pas être moins pure, moins exempte de souillure que les anges mêmes. S. Paul veut que tous ceux qu'on élève à l'épiscopat soient en tout irrépréhensibles, et que non seulement dans le temps de leur élection ils puissent être à l'abri des plus légers soupçons, mais encore que depuis leur baptême on ne puisse leur rien reprocher. En effet, il faudrait, s'il était possible, que celui qui est élevé au-dessus des autres hommes eût plus de mérite que tous ceux qui lui doivent obéir. L'ignorance et la passion renversent tous les jours cet ordre, mais il n'en est pas moins conforme à la droite raison, qui règle les rangs selon les qualités et selon les talents, soit du corps, soit de l'esprit. Cette vérité supposée, quelle apparence que Dieu, ayant dessein de soumettre tous les anges à l'empire de Marie, l'ait soumise elle-même à la tyrannie du démon? Quoi! ces esprits saints que nulle tache n'a jamais souillés rendraient hommage à une créature qu'aurait infectée le péché mortel! tout le ciel serait obligé de reconnaître pour sa Souveraine une affranchie de Satan!

On demande comment il s'est pu faire que Marie ait été soustraite à la malédiction commune, vu qu'elle était fille de ce malheureux père dont toute la postérité était proscrite. On répond que, lorsque Dieu porta cette loi rigoureuse qui rendait coupables du péché d'Adam tous ceux qui devaient descendre de sa race, il ne prétendit point comprendre sa Mère dans une loi si générale, il excepta celle qu'il avait déjà choisie pour réparer ce désordre ; bien plus, j'ose dire qu'elle en était exceptée comme naturellement, que même elle ne pouvait y être comprise. Sur quels fondements osé-je avancer cette proposition? Je n'en ai point d'autres, messieurs, que

ceux que je viens de produire : c'est que le chef-d'œuvre du Créateur, l'ouvrage de tant de siècles ne devait pas être la proie de l'enfer, ne devait pas être traîné dans la fange au moment qu'il fut achevé ; il ne fallait pas qu'une fille choisie entre toutes les créatures pour être l'épouse unique du Saint-Esprit eût été au pouvoir de l'esprit de mensonge avant de passer entre les mains de ce divin époux ; elle aurait été indigne de concevoir le Verbe éternel, si son âme avait été flétrie par le péché originel, puisque l'impureté même du corps, quoique exempte de tout péché, aurait été un obstacle à cette divine conception. Comment Dieu ne l'aurait-il pas préservée d'un si grand mal, lui qui, pour la garantir de maux infiniment moins considérables, comme des douleurs de l'enfantement, de la corruption du tombeau, a renversé tant de fois tout l'ordre de la nature ? La première de toutes les femmes a été créée dans l'innocence ; si Marie avait été conçue dans le péché, comment aurait-elle été bénie entre toutes les femmes ? La reine des anges ne devait d'ailleurs être en rien inférieure à ces esprits saints. Enfin je ne saurais comprendre que Jésus-Christ, qui a témoigné tant de zèle pour la sanctification de son précurseur, qui a eu tant d'amour pour ses ancêtres, pour sa tribu, pour sa nation, ait négligé sa propre Mère au point de la laisser tomber dans une infamie qui aurait rejailli sur lui ; qu'enfin il ait permis qu'elle fût confondue dans la foule des esclaves de Lucifer, elle qui devait être la reine du ciel et de la terre.

Ce ne sont là que des raisons de bienséance, me direz-vous. Il est vrai ; mais croyez-vous qu'elles en aient moins de force à l'égard de Dieu ? Croyez-vous qu'il soit possible que le Seigneur les blesse, ces lois, et qu'il soit capable de rien faire d'indécent ? Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer les divers genres du possible et de l'impossible que l'école a coutume de distinguer ; il suffit qu'il soit vrai de dire qu'à l'égard de Dieu tout ce qui n'est pas séant est absolument impossible, de quelque manière qu'on veuille entendre cette impossibilité.

Quelle joie pour tous les serviteurs de Marie de savoir qu'elle a écrasé la tête du vieux serpent, et que Dieu l'a possédée dans un temps où nous sommes encore tous sous la puissance du démon ! Mais voulez-vous que j'achève de vous développer ma pensée, chrétiens auditeurs ? il est quelque chose dans Marie qui me touche encore plus que ce privilège et qui relève, ce me semble, infiniment l'éclat de cette première prérogative. Marie a reçu la grâce dès le premier moment de sa conception : c'est une faveur bien signalée ; mais, ce qui me paraît encore plus admirable, elle a conservé cette

grâce jusqu'au dernier moment de sa vie, aussi pure, aussi entière que lorsqu'elle l'a reçue, sans qu'aucun péché, même véniel, aucune imperfection, aucune fragilité, aucune surprise lui ait jamais donné la moindre atteinte. C'est un spectacle agréable de voir une eau vive sortir du sein de la terre aussi transparente et aussi claire que si elle nous venait du ciel; mais il est inouï que cette eau, après avoir arrosé les prairies et les campagnes, après s'être précipitée par la pente des rochers et avoir longtemps roulé ses flots dans une vallée profonde et bourbeuse, se soit enfin rendue à la mer aussi pure qu'elle avait paru à sa source. C'est néanmoins ce qu'a fait Marie : elle a vécu durant l'espace de soixante-trois ans dans cette vallée de larmes, au milieu des mêmes désordres, des mêmes occasions qui corrompent tous les jours les âmes les plus innocentes, sans que son cœur ait jamais rien perdu de sa pureté. Son humilité, sa chasteté, sa patience ont été mises à des épreuves uniques; elles y ont reçu un nouvel éclat. Elle s'est vue préférée par le Saint-Esprit à toutes les personnes de son sexe, sans s'enorgueillir de cet honneur; elle n'a pas même été tentée de renoncer à sa virginité par l'espérance certaine de devenir mère de Dieu et reine de tout le monde; elle a vu mourir son Fils unique accablé de douleur et d'infamie; elle l'a vu ressuscité, comblé de gloire, sans que ces situations opposées et extrêmes lui aient causé le moindre excès de tristesse ou de joie.

Voulez-vous que nous nous opposions maintenant nous-mêmes à Marie, cette Vierge sans tache? Elle a reçu la grâce avec la vie, et, ce que j'estime encore plus, elle l'a conservée jusqu'à la mort; et nous, hélas! nous sommes conçus, nous naissons même dans le crime; il se passe du temps avant que nous recevions cette grâce qui nous rend amis de Dieu; et ce qui achève de faire de notre misère un sujet éternel de larmes, c'est que nous perdons la grâce presque aussitôt que nous l'avons reçue, et que nous passons le reste de nos jours sans pouvoir être sûrs de l'avoir recouvrée. Car, il faut l'avouer à notre honte, nous ne vivons pour la plupart dans la grâce de la régénération qu'autant de temps que nous ignorons ce que c'est que le péché qui nous la ravit. Il semble qu'il y ait de la contrariété entre l'innocence et la raison, qu'elles soient comme deux astres qui s'effacent et qui s'obscurcissent l'un l'autre. Enfants encore innocents, si vous saviez de quel prix est cette innocence que vous possédez, quel est l'éclat de cette beauté que le sang de Jésus-Christ vous a donnée lorsque vous avez été baptisés en son nom; surtout si vous pouviez être intimement persuadés qu'on ne revient jamais à cet heureux état, quand on en est une fois

déchu; que si vous avez le malheur de souiller cette innocence, toutes les larmes, toutes les austérités des pénitents, toutes les flammes du purgatoire ne sauraient la rétablir, et qu'il vous sera éternellement impossible d'être ce que vous avez été; si vous pénétriez cette terrible vérité, que ne feriez-vous pas pour vous défendre du péché mortel? Avec quel soin éviteriez-vous ces objets qui vous tentent, ces lectures qui vous empoisonnent, ces compagnies qui vous corrompent, ce monde qui vous perd et qui vous entraîne dans le plus grand des malheurs? Mon Dieu, que ne nous laissez-vous vivre et mourir dans les ténèbres de notre enfance, ou que ne faites-vous luire un plus grand jour à notre esprit, lorsqu'il vous plaît de nous tirer de ces ténèbres? Pourquoi nous donnez-vous de la raison, ou pourquoi nous en donnez-vous si peu?

Mais, puisque nous avons déjà pour la plupart fait cette perte irréparable, puisque non seulement il n'a pas été en notre liberté d'être conçus dans la grâce, que même il n'est plus en notre pouvoir de faire que nous y ayons persévéré jusqu'ici, faisons en sorte, messieurs, que nous y vivions désormais, afin d'avoir l'avantage d'y mourir. Quel bonheur pour nous, si du moins nous commencions aujourd'hui à vivre dans l'éloignement du péché, si nous n'y retombions plus jusqu'à la mort! quelle paix, quel calme dans la conscience ne produirait pas à cette dernière heure le souvenir d'avoir passé le reste de notre vie sans commettre d'offense mortelle! Seigneur, dirais-je alors, ce me semble, avec confiance, si je suis né dans votre disgrâce, vous ne l'ignorez pas, j'eus peu de part à ce malheur, j'en fus accablé avant d'être en état de le prévenir. J'ai perdu l'innocence baptismale dans une saison où j'étais encore et bien aveugle et bien faible, et je ne doute point que ma première chute ne vous ait inspiré plus de pitié que de colère : mais après cette chute, avant que j'eusse tous les avantages que j'ai eus depuis pour me relever, je me trouvai engagé dans une habitude dont je n'étais presque plus maître, dans cette habitude qui, à la faveur des fumées qu'élèvent le feu et les passions de la jeunesse, avait en quelque sorte enchaîné ma liberté. Enfin j'ai eu le bonheur de vous mieux connaître, ô mon Dieu! j'ai commencé à me connaître moi-même, j'ai su ce que c'était qu'être aimé ou haï de vous; et depuis ce temps vous savez, Seigneur, que nul péché mortel n'a souillé mon âme, et que j'ai écarté de moi tout ce qui m'y pouvait porter. Heureuse fête de l'immaculée Conception, qui me donna la pensée et le désir de ne retomber jamais dans la disgrâce de mon divin Maître! ma conscience ne me reproche rien depuis ce jour heureux; j'ai sujet d'espérer que la pénitence que je fis alors

de tout ce qui avait précédé fut une véritable pénitence, puisque par la miséricorde de mon Dieu elle a été suivie d'une réforme entière. Voilà ce qui est encore en votre pouvoir : un jour viendra qu'il n'y sera plus, et ce jour s'approche à toute heure. Est-il rien qui soit plus digne de votre attention? Mais il est temps de passer à la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

La sanctification de Marie ne fut pas le seul privilège dont Dieu l'honora au moment qu'elle fut conçue; pour qu'il ne manquât rien à son bonheur, il fallait la mettre en état de le connaître : c'est pour cela qu'elle reçut dès lors avec la grâce l'usage parfait de la raison, et que son esprit fut orné de toutes les lumières de la sagesse, de toutes les connaissances, soit naturelles, soit morales. Cette opinion, messieurs, a été enseignée par Albert le Grand, par S. Bernardin de Sienne, par l'illustre chancelier de l'Université de Paris; elle a été adoptée aux temps de nos pères par les plus savants théologiens, et toute l'école s'accorde aujourd'hui à la défendre. Théodoret dit plus encore, et les auteurs que j'ai cités soutiennent comme lui qu'au moment que Marie fut créée Dieu se découvrit à elle, et qu'elle le vit de la manière dont il se fait voir dans le ciel à ses saints. De ces trois vérités, savoir, que Marie au premier moment de sa conception a été raisonnable, a été libre, a même participé au bonheur des saints dans le ciel, il est aisé de faire voir que le Seigneur l'a possédée dès le commencement, non seulement par la grâce qu'il lui a donnée, mais encore par l'usage qu'elle a fait elle-même de la grâce; usage qui a suivi l'instant où cette grâce a été donnée, usage qui a répondu à l'étendue de cette grâce, usage qui n'a point cessé de donner à cette grâce de nouveaux accroissements.

L'Ange de l'école a cru que tous les hommes sont obligés, sous peine de péché mortel, de faire un acte d'amour de Dieu dès qu'ils ont l'usage de la raison. Dans cette opinion, on ne peut douter que Marie ne se soit donnée à Dieu au moment qu'elle fut conçue, puisqu'elle y était obligée, puisqu'elle n'y pouvait manquer sans se rendre actuellement coupable d'une offense mortelle, où tout le monde convient qu'elle n'est jamais tombée, puisque enfin elle se serait trouvée au même instant, et dans le péché et dans la grâce : dans la grâce, par le privilège dont nous avons parlé; dans le péché, par l'inobservation du précepte.

Mais je veux que cette obligation d'aimer Dieu aussitôt qu'on en est capable ne soit pas si étroite que S. Thomas l'a pensé; du moins ne saurait on disconvenir qu'il ne soit de la

bienséance de consacrer les prémices de notre raison à Celui qui est la raison primitive et essentielle, et que dans l'homme qui sort de l'enfance le premier usage de la volonté affranchie ne doive le porter à reconnaître son libérateur. Quelle tache dans Marie, si, étant éclairée comme elle l'était, favorisée au point que nous l'avons dit, elle avait différé de donner des marques de sa reconnaissance! De plus, elle était sollicitée de faire à Dieu une offrande entière de sa personne par une infinité de grâces actuelles; et tous les Docteurs assurent qu'elle n'en eut jamais que d'efficaces. Enfin, si elle vit Dieu dans ce moment, il ne fut pas même en son pouvoir de ne l'aimer pas; elle y fut comme forcée par la même nécessité qui ravit, qui emporte si fortement et avec tant de douceur tous les esprits des bienheureux.

Oui, messieurs, Marie s'est consacrée à Dieu dès le premier instant de sa vie; le premier mouvement de son cœur a été pour Celui qui l'avait formée, et sa reconnaissance a suivi de si près les grâces qu'elle avait reçues, qu'au même moment qu'elle a été comblée de bienfaits, elle s'est sentie enflammée d'amour pour son bienfaiteur. Mais de quel amour, ô Dieu! qui pourrait jamais en exprimer l'ardeur? Disons avec S. Vincent Ferrier que Marie, par la première prérogative qui la sanctifia, reçut la grâce avec plus de plénitude que tous les saints et tous les anges ensemble : *Virgo fuit sanctificata in utero super omnes sanctos et omnes angelos.* Disons que le premier transport de son amour qui la dévoua d'abord à son Dieu, répondit à l'étendue de la grâce qui en était le principe. Tout cela signifie, chrétiens auditeurs, que les amis de Dieu les plus intimes se trouveront l'avoir peu aimé, si nous comparons leur amour à l'amour de la Vierge dans le moment qu'elle fut conçue; cela signifie que, quand tous les Séraphins, ces esprits tout de feu, ces flammes intellectuelles, si je puis ainsi parler, rassembleraient toutes leurs ardeurs, il s'en faudrait encore beaucoup qu'elles égalassent l'activité, la force de l'amour que Marie éprouva dans ce premier moment. Voici, à mon sens, un prodige encore plus grand. Marie au premier moment de sa conception a donné à son amour plus de perfection, plus d'étendue que ne l'eût jamais pu faire aucune créature; mais elle l'a perfectionné encore, elle l'a fait croître, cet amour, à chaque moment de sa vie, sans que ni le travail du jour, ni le repos de la nuit l'ait jamais interrompu. C'est le sentiment du grand S. Ambroise au livre des Vierges, où il attribue à la Mère de Dieu ces paroles du sacré cantique : Je dors, mais mon cœur veille : *Ego dormio, et cor meum vigilat.* S. Bernardin de Sienne assure, conformément à cette pensée, que l'âme de cette Vierge incomparable était

brûlée sans interruption par les ardeurs de la charité : *Mens Virginis in ardore dilectionis continuo tenebatur.*

Nous avons raison d'admirer ces grands navires, qu'on a si souvent appelés des villes flottantes, lorsque poussés par un vent favorable, malgré leur extrême pesanteur, ils se détachent de nos ports et cinglent en haute mer avec une vitesse qui égale le vol des oiseaux les plus légers. Quel serait notre étonnement si ces mêmes vaisseaux ne s'arrêtaient jamais dans leur course, si, loin d'être retardés durant le calme, les écueils mêmes et les bancs de sable ne pouvaient nuire en rien au mouvement rapide qui les emporte? Mais combien de fois les voit-on s'arrêter, s'écarter, reculer et retourner sur leur route au moindre vent qui souffle ou qui cesse de souffler? Il n'en est pas ainsi de l'arche de la nouvelle alliance, rien ne peut la retarder dans la course qu'elle commence aujourd'hui. Non, messieurs, Marie ne cessera pas de faire de nouveaux progrès; l'activité de ses premiers pas se soutiendra jusqu'au bout de la carrière : que son corps conserve sa vigueur ou qu'il la perde, que ses sens soient libres ou liés par le sommeil, que la consolation inonde son âme ou que la tristesse la noie dans l'amertume, elle ne cessera jamais de tendre vers Dieu avec toutes les forces de son âme; elle renouvellera à chaque instant, et avec une ardeur toujours renaissante, le sacrifice qu'elle vient de lui présenter.

Revenons à nous, chrétiens auditeurs, et comparons nous encore une fois avec la reine des saints. Nous avons vu dans le premier point l'espèce de rapport que nous avons avec elle à l'égard de la grâce qui lui fut accordée au premier moment de sa vie; mais, hélas! cette grâce que nous avons reçue enfin, loin de la conserver comme elle jusqu'à la mort, nous la perdons presque aussitôt. Seconde différence entre elle et nous encore plus déplorable que la première. Marie a fait le plus prompt usage de la grâce, et elle ne l'a jamais laissée oisive. Combien de temps au contraire s'écoule-t-il avant que nous la fassions agir, cette grâce; et dans cet exercice, quelle est notre instabilité! Faites-y réflexion; après avoir reçu le baptême à notre naissance, nous sommes plusieurs années dans un état où l'on peut dire que nous ne différons des bêtes que par l'espérance que nous avons de devenir hommes; lorsque nous sortons de l'enfance, nos premières affections sont pour les jeux ou pour des occupations aussi peu sérieuses; à ces amusements succèdent de plus grandes passions qui nous occupent dans la fleur de l'âge, qui emportent toute notre jeunesse, et souvent même l'âge qui suit. Si Dieu jette un regard sur nous dans sa miséricorde, s'il nous fait entendre sa voix, combien perdons-nous de moments, d'heures, d'années, à ré-

sister, à délibérer, à combattre ? Le démon cesse-t-il de nous attaquer à forces ouvertes ? Combien de temps sommes-nous les jouets de ses artifices, les jouets de notre amour-propre ! Cette idole attire à soi l'encens et les sacrifices que nous pensons offrir à Dieu ; nous croyons haïr le monde par amour pour Jésus-Christ, et cette haine ne nous est peut-être inspirée que par le dépit de n'être plus considérés dans le monde : notre humilité n'est souvent qu'un raffinement de l'orgueil qui cherche à se distinguer, soit en s'élevant, soit en s'abaissant ; ce zèle bruyant n'est quelquefois que l'effet d'un caractère inquiet et remuant, c'est une humeur chagrine et impatiente qui s'évapore. Combien se passe-t-il de temps avant qu'on se soit connu, qu'on se soit détrompé de soi-même, avant que d'avoir purifié le cœur, réglé ses mouvements, rectifié ses désirs, avant que Jésus-Christ y vive, avant qu'il y règne seul ! Je ne parle point de nos dégoûts, de nos légèretés, de nos inconstances journalières, lors même que nous nous sommes retirés du mal. C'est beaucoup si dans tout un jour il y a pour Dieu une heure entière ; et de cette heure que de moments nous sont dérobés par les égarements de notre esprit, par les pensées inutiles !

Mon Dieu, quel malheur pour nous de le perdre, ce temps ! quel malheur d'employer à faire toute autre chose, ou à ne rien faire, un temps que nous pourrions employer à vous aimer ! Quelle ingratitude dans nous de le consacrer à l'amour des créatures, ce temps si précieux ! J'entends S. Augustin qui déplore sans cesse tout le temps qu'il ne vous a pas aimé, qui ne peut se consoler d'avoir commencé trop tard : *Sero te amavi, bonitas antiqua et nova, sero te amavi !* Quels doivent donc être mes gémissements, mes larmes ? Grand saint, vous avez commencé trop tard, mais je n'ai pas même commencé ! Quand donc, chrétiens auditeurs, quand commencerons-nous à aimer Dieu sincèrement ? quand commencerons-nous, pour ne plus revenir à l'amour des créatures ? Mon Dieu, si cet heureux jour pouvait être le jour qui nous éclaire !

Je souhaiterais, qu'après être sortis de cette église, vous voulussiez prendre une demi-heure pour méditer devant Dieu cette pensée qui a converti S. Ignace, et par laquelle ce saint en a converti tant d'autres : Je ne suis au monde que pour aimer, que pour servir Dieu : le Créateur qui a formé mon corps et mon âme ne les a formés que dans cette vue ; il attend cela de moi, et il n'en attend que cela ; c'est pour cela seul, et non pour toute autre chose qu'il m'a donné de l'esprit, de la mémoire, des yeux, des oreilles, des forces, du bien, de l'honneur. N'ai-je rien fait jusqu'à aujourd'hui que pour une fin si noble ? que dis-je ? hélas ! ai-je du moins fait

quelque chose pour cette fin ? N'ai-je point eu d'autre désir, d'autre pensée, que d'aimer Dieu ? mais ai-je seulement pensé à le faire ? Que fais-je donc sur la terre et parmi les créatures, si je ne remplis pas l'unique devoir pour lequel Dieu m'a créé ? Quel monstre suis-je dans l'univers, s'il n'est pas en moi un seul mouvement qui tende à ma fin, à mon centre, à mon bonheur ? Quelle serait ma confusion s'il me fallait aller rendre compte de ma vie, avant d'avoir pensé pourquoi j'ai reçu la vie ? Tâchez de bien pénétrer cette vérité.

O vous, Vierge immaculée, Vierge sainte, obtenez-nous pour l'avenir la grâce de nous régler tous sur une pensée si solide. Nous croyons fermement, et nous publions avec plaisir que Dieu vous a possédée dès le commencement, nous croyons qu'il prit possession de votre âme par une grâce surabondante, et qu'aussitôt vous lui assurâtes cette possession par la plus ardente charité : nous croyons que non seulement votre conception, mais encore toute votre vie, a été sans tache, que vous avez aimé Dieu dès le premier moment, que vous l'avez aimé sans nulle interruption jusqu'à la fin. Faites en sorte, Vierge sainte, je vous le demande par cette confiance que nous avons tous en vos bontés, faites que nous rentrions au plus tôt dans les bonnes grâces de votre Fils, pour ne les plus perdre désormais, que nous commencions dès aujourd'hui à l'aimer, pour continuer jusqu'à la mort et au delà même de la mort, durant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME SERMON

(Par le P. Cheminais, S. J. — 1689).

Division : I. Rien n'est plus digne de notre estime que la grâce sanctifiante. — II. Rien n'est plus digne de nos soins que la conservation de cette grâce.

Dominus possedit me in initio viarum suarum.

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies. (*Prov.*, ch. viii).

Quelle est cette fille chérie du ciel, à qui l'Eglise applique aujourd'hui ces paroles, et qui peut se glorifier de n'avoir jamais été sous l'esclavage du démon ? C'est une pure créature que Dieu a choisie pour mère ; faut-il s'étonner qu'il ait été si jaloux de la possession de son cœur et qu'il s'en soit réservé les premiers hommages ? C'est un temple où toute la plénitude de la Divinité doit résider : est-il surprenant qu'il n'y souffre pas la moindre profanation ? C'est un sang dont le Saint-Esprit doit lui former un corps ; n'est-il pas juste qu'il l'empêche de se corrompre ? Le Saint des saints pourrait-il s'allier avec une chair souillée du péché ?

Apprenons donc de l'Eglise à révérer dans Marie une prérogative si singulière sans vouloir approfondir ce mystère par une curiosité infidèle, qui déroge à la gloire de la Mère du Sauveur. Mais quelle instruction en devons-nous tirer pour l'édification de nos mœurs ? Enfants de haine et de colère, pouvons-nous éviter la triste disgrâce où nous avons été enveloppés dès le premier moment de notre origine ? Pouvons-nous faire que ce moment fatal ne soit pas un moment de malédiction pour nous ? Le fils d'un père rebelle peut-il venir au monde sans porter la marque de cette révolte ? Non, messieurs, je ne prétends pas vous proposer pour modèle un avantage qui est un pur effet de la libéralité de Dieu. Mais ne croyez pas pour cela que ce mystère soit sans instruction pour nous ; car c'est de cette prérogative, qui n'est accordée qu'à la Mère d'un Dieu, que je prétends tirer la leçon la plus importante pour le salut de l'homme, je veux dire l'idée qu'il se doit former de la grâce sanctifiante : comment cela ? En vous faisant considérer deux vérités que je voudrais aujourd'hui pouvoir imprimer bien avant dans vos esprits, et qui vont faire tout le partage de ce discours. La première est que rien n'est plus digne de notre estime que la grâce sanctifiante ; et la seconde, que rien n'est plus digne de nos soins que la conservation de cette même grâce. En un mot, messieurs, Dieu nous apprend dans ce mystère à estimer la grâce sanctifiante par la distinction qu'il prétend faire de Marie, en la lui donnant dès le moment de son origine, c'est le sujet de mon premier point. Marie nous apprend à la conserver par la correspondance qu'elle apporte à cette grâce, c'est le sujet de mon second point. Demandons par son entremise les lumières du Saint-Esprit. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un malheur d'autant plus déplorable qu'il est plus commun à tous les hommes de n'estimer que les biens qui tombent sous leurs sens. Ainsi quelque peinture avantageuse que je fasse de la grâce sanctifiante, comme c'est un bien surnaturel qui n'est pas sensible, je n'en puis donner qu'une faible idée aux gens du monde. En vain je vous dirai que c'est ce caractère divin qui nous fait enfants de Dieu, qui nous donne une parfaite ressemblance avec notre Père céleste, qui nous confère un droit légitime sur l'héritage du ciel ; que c'est elle qui fait tout l'agrément et toute la beauté d'une âme aux yeux du Seigneur : un mondain qui ne juge que par les sens, écoute ces paroles comme une langue étrangère qu'il n'entend pas : *Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei* (I *Cor.* c. II). Ne pouvant donc vous faire sentir

l'excellence de la grâce sanctifiante dans elle-même, je veux aujourd'hui vous en faire connaître le prix par l'estime que Dieu en fait et par la préférence qu'il lui donne en ce mystère au-dessus de tous les biens de la vie. Deux réflexions développeront cette vérité. La première est qu'un Dieu voulant se choisir une Mère qui fût digne de lui, n'a pas eu en vue pour la distinguer les avantages de la naissance, les biens de la fortune, l'élévation du rang, l'éclat de la puissance mondaine, ni même les qualités naturelles, mais la seule grâce sanctifiante donnée dès le premier moment de la conception. Cela nous apprend, chrétiens, que c'est un bien d'un ordre supérieur, au-dessus de tous les biens naturels, et par conséquent que nous devons le préférer à tout le reste. La seconde réflexion est que Dieu, pour empêcher que Marie ne fût un moment l'objet de sa haine (car, remarquez, messieurs, qu'il ne s'agissait que d'un seul moment); que Dieu, dis-je, a mieux aimé passer par dessus les règles de sa providence ordinaire et établir un nouvel ordre de décrets : instruction salutaire qui doit faire comprendre à tous les chrétiens que la privation de la grâce est un si grand mal, que pour l'éviter un moment, il n'y a rien qu'on ne doive mettre en œuvre, ou plutôt qu'il n'y a rien qu'on ne doive sacrifier. Expliquons ces deux pensées si capables de nous donner une haute idée de la grâce sanctifiante.

Pour entrer dans la première, faisons une supposition qui vous paraîtra chimérique, mais qui donnera jour à ma pensée. Imaginons-nous, messieurs, que quelqu'un de vous ait la liberté de se choisir une mère telle qu'il la pourrait souhaiter : quelles seraient d'abord ses premières vues? Jugeons-en par ces douces rêveries, où l'esprit s'égare quelquefois en suivant sans réflexion les vains mouvements de l'ambition naturelle avec laquelle nous naissons. Combien de fois a-t-on souhaité d'être riche, puissant, de qualité, bien fait? quel effort ne donne-t on point à son imagination? quelle carrière n'ouvre-t-on pas à ses désirs? Jugez par là du choix que vous feriez. Les mondains entêtés de la noblesse, de la grandeur, de la beauté, s'efforceraient de réunir dans un seul sujet tout ce qui pourrait contenter leur ambition, et flatter leur amour-propre. Homme aveugle, c'est ainsi que le monde vous apprend à n'estimer que les biens sensibles; apprenez aujourd'hui par le choix d'un Dieu, qu'il est un bien infiniment supérieur, à quoi vous ne pensez pas et qui doit marcher devant tous les autres.

Maître de se choisir une mère qui fût sur le trône, et de la rendre souveraine de tous les royaumes du monde, il ne pense à rien moins, messieurs. S'il la fait sortir d'un sang

illustre, qui avait rassemblé le sacerdoce et la royauté, ce n'est pas tant en vue de la noblesse que pour récompenser la foi d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et la sainteté de David. Car s'il avait cherché la splendeur de la naissance, aurait-il choisi une noblesse tombée en roture, réduite à la condition d'artisan, devenue pauvre, obscure, sans nom, sans charges et sans emplois? Non, messieurs, il ne pense point à tous ces avantages, qui vous touchent si fort. Ces biens naturels seraient communs à Marie avec tous les gens du monde. La mère d'un Dieu mérite une distinction, un privilège qui lui soit tellement propre, qu'il ne convienne à personne qu'à elle. Or quel est cet avantage auquel Dieu s'attache préférablement à tous les autres, et qui fait le caractère de la grandeur de Marie? C'est la grâce sanctifiante qui distingue le premier moment de sa conception : ce moment où le pauvre et le monarque sont également enveloppés dans la disgrâce du Seigneur, et où l'on peut appliquer ces paroles de Salomon : *Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium* (*Sap.* VII). Ce moment honteux à tous les hommes est un moment de gloire pour elle. Fille du Très-Haut, héritière du ciel, digne objet de l'amour d'un Dieu, elle voit tous les enfants d'Adam esclaves du démon, héritiers de l'enfer, victimes de la justice divine. Voilà la seule prérogative que le Seigneur ait jugée digne de la mère qu'il a choisie, et la marque la plus sensible qu'il pouvait donner aux hommes, de l'estime qu'il fait de la grâce sanctifiante.

Belle leçon pour vous, chrétiens auditeurs. Je ne demande pas que vous n'ayez que de l'indifférence et que du mépris pour tous les avantages de la nature ou de la fortune. Plût à Dieu que vous fussiez parvenus à ce point d'élévation si digne d'une âme chrétienne! ce degré de perfection n'est, si vous voulez, que de conseil. Mais un devoir d'obligation pour vous, c'est de régler votre estime sur la qualité des biens qu'on vous présente, et de donner à chacun le rang qu'il mérite; c'est de mettre la grâce avant tous les autres. Jouissez, à la bonne heure, des avantages que vous avez reçus de la main du Seigneur; mais estimez plus en vous celui qui vous rend agréables à ses yeux. Héritiers de Jésus-Christ, enfants adoptifs de Dieu, usez des biens de la terre comme en usait la reine Esther : parvenue à la faveur d'un prince puissant; adorée dans une cour, dont elle faisait la gloire et les délices; née avec toutes les qualités d'esprit et de corps qui attiraient sur elle les yeux du monde; obligée par son état de se trouver aux fêtes et aux réjouissances qui se faisaient à la cour : *Tu scis necessitatem meam* (*Esther*, XIV), Seigneur, disait-elle à Dieu, vous connaissez mieux que personne

à quoi m'obligent les devoirs d'une condition, où vous m'avez engagée. *Et nunquam lætata sit ancilla tua, ex quo huc translata sum, usque in præsentem diem, nisi in te Domine Deus Abraham* (*Ibid.*). Vous savez que depuis que j'ai été conduite par vos ordres dans ce superbe palais, je ne me suis point laissé éblouir à l'éclat d'une fortune qui aveugle tant de gens. Vous savez qu'au milieu des honneurs et des plaisirs, comblée de biens et de trésors, je n'ai jamais eu un moment de satisfaction, que dans la pensée que j'étais bien avec vous, ô Dieu de nos pères. Vous êtes témoin des sentiments les plus secrets de mon cœur. S'est-il jamais laissé charmer par la vaine joie, qui jette les grands dans une ivresse profonde à votre égard? Ai-je pu goûter d'autres douceurs, que celle de me voir en grâce avec vous? Insensible à tous les objets profanes, je vous ai cherché dans moi-même; et plus heureuse de vous y trouver, que de me voir sur le trône, j'ai senti intérieurement une joie pure qui n'est mêlée d'aucun chagrin; une joie paisible, qui n'est point disputée des rivaux jaloux de mon état; une joie durable, qui n'expire point avec une fête publique; une joie constante, qui n'a point de retour fâcheux; une joie solide, qui remplit toute l'étendue de mon cœur; une joie sainte, qui, loin de me rendre criminelle, comme font les plaisirs du monde, me sanctifie devant vous. Vous le savez, mon Dieu, que si j'ai été contrainte de vivre dans le luxe et dans l'éclat, j'ai toujours préféré l'honneur de vous servir à toutes les grandeurs de la terre.

De cette vérité fondamentale de notre religion il en suit une autre, qui en est comme la conclusion naturelle, savoir que la privation de la grâce est le plus grand de tous les maux : vérité qui nous est insinuée d'une manière si sensible dans le mystère que nous célébrons aujourd'hui.

De quoi s'agissait-il, pour obliger Dieu de donner à Marie une prérogative aussi singulière que l'est celle d'être conçue sans péché? Il s'agissait d'être un moment sous l'esclavage du démon et dans la disgrâce de Dieu. Qu'est-ce qu'un moment dans cet état à en juger selon le monde, et un moment dont Dieu aurait réparé la honte par tous les dons de la grâce? Ne pouvait-il pas la sanctifier ensuite comme S. Jean-Baptiste et Jérémie? Non, messieurs, ne confondons point les serviteurs de Dieu avec sa mère. Ce moment était comme un coup mortel à l'honneur du Fils, autant qu'à celui de la mère : pour aller au-devant il n'est point de règles ordinaires qui arrêtent la Providence. Elle s'est engagée à mettre une inimitié entre le serpent et la femme : *Inimicitias ponam inter te et mulierem* (*Gen.*, III). Il ne faut pas qu'il y ait entre eux un moment d'intelligence. Il vaut mieux pour cela renverser l'or-

dre naturel des choses, et faire entrer Marie dans un nouvel ordre de décrets. Dieu la tirera de la masse corrompue d'Adam, où elle serait enveloppée dans la disgrâce commune.

Mais comment lui donner part à la rédemption du Sauveur, si elle n'est pas comprise dans le nombre des criminels, qui doivent être rachetés? Elle y aura part, chrétiens, par la voie de préservation ; voie plus avantageuse et plus honorable que la voie de réparation. Mais du moins aura-t-elle part à la dette que tous les hommes ont contractée? Non, messieurs, l'ombre seule du péché fait horreur à Dieu : on délivre Marie de cette obligation honteuse ; l'Eglise inspirée du Saint-Esprit passe par dessus toutes ces difficultés. Elle n'a pas de peine à concevoir qu'un Dieu veuille naître d'une fille pauvre, sur la paille, dans une étable ; qu'un Dieu s'assujettisse aux misères et aux infirmités de l'homme ; elle ne trouve rien en cela qui déroge à sa gloire ; Dieu peut tout aimer hors le péché : mais qu'il veuille naître d'une mère qui ait été un moment séparée de lui, un moment esclave du démon, voilà ce que l'Eglise ne peut croire ; cela lui paraît monstrueux et inconcevable : elle défend à tous les fidèles d'enseigner que Marie ait été sujette au péché originel ; et si elle n'a pas été jusqu'à décider la chose, elle explique assez sa pensée, puisque non seulement elle permet qu'on croie l'immaculée conception de la Vierge, mais qu'elle exhorte les fidèles à le croire [1].

Quand sera-ce, chrétiens, que nous entrerons dans l'esprit des mystères que l'Eglise nous enseigne? Assemblés dans ce saint lieu, pour célébrer la conception de Marie, vous croiriez lui faire injure de penser qu'elle eût été jamais dans la disgrâce de Dieu : un moment dans le péché vous paraît indigne d'elle, et il ne vous paraît pas indigne de vous d'y passer les mois, les années, et peut-être la vie entière ; car voilà la conduite de la plupart des gens du monde : non seulement on perd la grâce, sans peine et sans résistance, mais on demeure avec tranquillité dans ce malheureux état, qui est le comble de la misère. *Profunde peccaverunt* (*Oseæ*, c. IX), dit le prophète Osée. Seigneur, ils ont péché, et ce n'est pas une légère plaie, mais une plaie profonde, que le péché a faite dans leur cœur ; ce n'est pas un léger sommeil qui les endort, c'est une profonde léthargie qui les tient assoupis. En vain, vous faites retentir à leurs oreilles les vérités de la Foi, l'éternité des peines à quoi ils s'exposent, la félicité des saints qui n'est plus pour eux, la colère d'un Dieu qui ne peut s'empêcher de les haïr, qui menace et qui a en main le pouvoir de se venger, l'inutilité de leurs bonnes œuvres, l'anéantissement de tous

1. Cette croyance est maintenant article de foi. (Voir la note, p. 1.)

les mérites passés; toutes ces impressions, si capables de remuer les consciences, ne touchent plus le monde nourri dans le crime et vendu au péché, comme dit ailleurs le prophète. Pourquoi cela? *Profunde peccaverunt.* C'est la peine du péché de rendre le pécheur insensible à sa misère.

Ah! chrétiens, quel charme a pour vous le péché? Je ne me plains pas, écrivait autrefois S. Bernard à un pécheur, je ne me plains pas de ce que vous êtes sorti de votre devoir; mais de quoi je me plains, c'est que vous n'y soyez pas encore rentré, c'est que vous ayez été si longtemps à revenir à vous-même. *Non queror quod abieris, sed quod jam non redieris queror.* Vous pourriez peut-être excuser votre désordre, en disant que l'occasion était périlleuse, la tentation forte, la passion violente; que l'exemple des autres vous a entraîné, qu'un premier mouvement n'a pas donné lieu aux réflexions solides qui pouvaient vous retenir; je veux croire que votre faute est excusable, quoique à peser toutes ces circonstances, peut-être serait-il aisé de vous confondre; encore une fois, je veux croire qu'il y a eu plus de fragilité que de malice dans votre chute. Mais quelle excuse avez-vous pour ne pas rentrer en grâce avec Dieu, après l'avoir offensé? Qu'a le péché de si agréable, après qu'il est commis? La passion vous a emporté; que la raison, que la foi ne vous fait-elle revenir? Que vous reste-t-il présentement de votre faute, que la honte de l'avoir commise? Combien de fois vous êtes-vous reproché à vous-même ce plaisir passager, qui vous a échappé, qui a passé comme un songe? Il faut que vous soyez bien ennemi de vous-même, pour ne vous pas aider dans ces bons moments.

Mais on n'y pense pas, me direz-vous. Ah! voilà le comble du mépris à l'égard de Dieu. Plus coupables de n'y penser pas, après l'avoir offensé, qu'en commettant l'offense même, vous savez que vous êtes mal avec lui, et, sur cela, vous êtes tranquilles, froids, indifférents. On ne peut porter l'outrage plus loin : en être venu là, c'est avoir franchi le dernier pas. Quand on est tombé dans la disgrâce d'un grand, se comporte-t-on de la sorte? diffère-t-on de se rapprocher de lui? Si l'on aperçoit quelque changement sur son visage, si un coup d'œil, si quelque parole échappée sans dessein vous a fait sentir qu'il est irrité, quel fonds de réflexions, de soupçons, de craintes? quels fantômes ne se fait-on pas? Mais quel soin d'aller au-devant des suites, de pressentir, de sonder par soi-même, par ses amis, de faire parler, de ne pas laisser vieillir l'offense, de la réparer, de l'effacer par de nouveaux services, et tout cela souvent sans succès? Voilà ce qui fait la jalousie de notre Dieu. Il voit de quel air les maîtres du monde sont servis ; il voit le courtisan occupé des bonnes

grâces de son prince, inquiet pour savoir comment il est dans son esprit, étudiant son visage, tirant des conjectures du moindre de ses regards, se faisant, pour un mot équivoque, des sujets d'appréhension, et perdant même le repos, mais aussi transporté de joie et hors de lui-même, au moindre signe de retour. Dieu voit qu'on en use de la sorte à l'égard des hommes, tandis qu'on est tranquille sur la perte de la grâce ; qu'il fulmine, qu'il menace, qu'il intimide, qu'il rappelle, qu'il caresse, il est toujours également méprisé. Quel sujet d'indignation pour un Dieu qui prend la qualité de maître jaloux ? *Dominus zelotes nomen ejus* (*Exod.*. ch. xxxiv). Etes-vous donc, Seigneur, un ennemi si peu redoutable qu'on puisse vivre mal avec vous sans crainte ? Etes-vous un maître si méprisable, qu'on puisse vous regarder avec indifférence ? Mais êtes-vous un Dieu si peu aimable, qu'on puisse vivre sans vous aimer ?

La fausse sécurité des justes prétendus n'est pas moins à plaindre. Dès qu'on a pris le parti de la dévotion, il semble qu'on soit confirmé en grâce ; on ne pense plus à son état, on n'est plus en peine que sur celui de son prochain. Il est quelquefois plus aisé de réveiller un grand pécheur que ces personnes qui font profession de piété. Et cependant le Saint-Esprit nous assure qu'aucun ne sait s'il est digne de haine ou d'amour : *Nescit homo utrum amore, an odio dignus sit* (*Eccl.* ix). Je ne vois pas qu'on excepte personne : *Nescit homo*, nul homme ne sait s'il est en grâce avec Dieu. Terrible incertitude, chrétiens, et qui seule devrait alarmer vos consciences et plus encore celles des gens de bien, qui ne comptent plus que sur la grâce et qui en font leur capital ! Car s'ils ont été trompés, s'il arrive qu'ils se trouvent dans la disgrâce du Seigneur, que deviendront tant de bonnes œuvres ? à quoi servira ce zèle, qui éclate dans le monde ? Que faut-il attendre de ces aumônes, de ces prières, de ces jeûnes ? A quoi aboutiront ces méditations, ces lectures, ces retraites ? De quel mérite seront devant Dieu tant de pieuses actions sur lesquelles on se rassure.

J'en ai vu, dit le Sage, dont la conduite attirait les éloges de toute une ville, qu'on proposait comme les modèles de vertu et qui étaient ensevelis dans le sommeil du péché : *Vidi impios sepultos... laudabantur in civitate quasi justorum operum* (*Eccl.* viii). Mais rien n'est plus vain ni plus frivole que cette estime, sur laquelle on se repose : *Sed et hoc vanitas est.* On peut donc être proposé par les hommes, être approuvé par des directeurs comme un exemple de piété, et cependant n'être pas bien avec Dieu. Il y a même apparence que la chose arrive souvent ainsi : car enfin quel orgueil, quelle jalousie,

quelle délicatesse sur le point d'honneur, sur les moindres marques de préférence, parmi des gens qui font profession de vertu ? Quel entêtement, quelle opiniâtreté à soutenir leurs sentiments ? Quelle liberté de juger, de censurer, d'interpréter les actions d'autrui ? Quelle négligence à s'acquitter de ses devoirs les plus essentiels? Combien d'occasions délicates, où il est si difficile de discerner qui règne dans le cœur ; si Dieu en est le maître ou si le péché y domine ? Avec quelle froideur s'approche-t-on des sacrements ? Pourvu qu'on évite certains défauts scandaleux qui déshonorent dans le monde, on est content: comme si l'on ne perdait pas aussi bien la grâce de Dieu par les vices de l'esprit, que par les vices du corps.

Mais on n'est point mal avec Dieu, me direz-vous, tant qu'on croit être en grâce et qu'on ne s'aperçoit pas qu'on soit en péché mortel. Abus, chrétiens, quand cette fausse sécurité vient d'une ignorance affectée, d'un libertinage de conscience qui se fait des principes larges, qui prend pour règle un mauvais usage, l'approbation des flatteurs, l'exemple des plus relâchés, certaines coutumes reçues dans chaque profession. Non, non, messieurs, on ne prescrit point contre l'Evangile ; on n'est pas innocent devant Dieu pour avoir ignoré ce qu'on doit savoir, mais surtout quand la conscience est troublée de certains doutes qu'on ne veut pas éclaircir, qu'on est presque fâché d'avoir, avec lesquels on agit à l'ordinaire pendant le cours de la vie, et avec lesquels néanmoins on ne voudrait pas mourir. Ces doutes qu'on traite si volontiers de scrupules, de faiblesses, et qui sont les plus purs rayons de la lumière divine, avec lesquels l'on fait tant de confessions superficielles, sans parvenir jamais à se calmer entièrement : ces doutes si solidement fondés, si rarement examinés, si fortement combattus ; ces doutes, dis-je, nous rendent inexcusables devant Dieu.

L'ange de Laodicée, cet ange si fâcheux dans l'Apocalypse, se croyait en grâce, et il le croyait de si bonne foi qu'il en faisait gloire, comme S. Jean le lui reproche : *Dicis quod dives sum, et locupletatus, et nullius egeo* (*Apoc.* III). Vous vous glorifiez de vos bonnes œuvres ; je suis riche, dites-vous, et dans l'abondance ; je n'ai besoin de personne auprès de Dieu ; et moi je vous dis que vous êtes misérable, pauvre, aveugle, dénué de tous biens, et d'autant plus digne de compassion, que vous ne sentez point le déplorable état où vous êtes : *Et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus* (*Ibid.*). Il en est de ces justes prétendus comme de certaines gens qui sont la dupe du monde, qui comptent sur le crédit et sur la faveur de leurs amis, qui croient avoir gagné les bonnes grâces du maître, et lorsqu'il en faut venir à la

preuve effective, ils s'aperçoivent trop tard qu'ils ne sont rien moins que ce qu'ils pensaient. Tel est l'état de plusieurs chrétiens qui s'estiment riches en mérite, et qui à la mort se trouvent les mains vides devant Dieu. Mais vous comprenez peut-être le prix et l'excellence de la grâce, assez pour la regarder comme le plus grand de tous les biens ; apprenez à la conserver, si vous avez l'avantage de posséder ce don précieux ; c'est ce que Marie nous enseigne, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le Fils de Dieu avait bien raison de dire que les enfants du siècle sont plus sages dans leur conduite que les enfants de lumière ; car s'il faut conserver les biens qu'ils possèdent, il n'est point de précautions qu'ils ne prennent ; et ils suivent en cela deux maximes que j'applique à mon sujet. La première est de ne pas exposer ces biens qu'ils estiment, et la seconde, de les augmenter toujours. S'il faut placer de l'argent, on prend garde en quelles mains on le met. Quelles sûretés n'exige-t-on pas pour le fonds ? Encore faut-il une caution qui nous rassure, et après cela on craint encore tout. Mais quel soin pour l'augmenter ? On peut faire, dit-on, des pertes ; il faut se mettre en état de les soutenir : cette terre, il la faut faire valoir ; cette somme d'argent, il la faut mettre à profit et en tirer de gros intérêts.

Enfants de lumière, quand serons-nous aussi sages pour conserver le trésor de la grâce, que nous portons, dit S. Paul, en des vases d'argile, dont la fragilité nous doit toujours faire trembler ? Deux manières, messieurs, de conserver la grâce : ne l'exposer jamais, l'augmenter toujours ; apprenons encore ces deux leçons de Marie ; c'est ce qui me reste à vous développer.

C'est une vérité reconnue de tous les Pères de l'Eglise, que la Sainte Vierge n'a jamais commis de péché actuel pendant sa vie. Mais permettez-moi de vous faire remarquer que la raison de cette impeccabilité n'est pas précisément celle que vous imaginez, savoir que Marie reçut au moment de sa conception une grâce originelle, qui ne lui laissa point les suites funestes du péché, l'ignorance et la convoitise ; restes malheureux que nous laisse la grâce sanctifiante, qui nous est donnée au baptême. Cela ne suffirait pas pour établir l'impeccabilité de Marie : car enfin nos premiers pères, qui ont eu cette grâce originelle, n'ont pas laissé de pécher. Ne doutons donc point, messieurs, que la vigilance extrême dans laquelle Marie a vécu, ne lui ait conservé ce trésor inestimable dont je parle. Exempte des faiblesses de la nature corrompue, elle

s'est toujours comportée, comme si elle eût eu tout à craindre d'elle-même. Elevée dans le temple dès son enfance, nourrie dans l'exercice des plus éminentes vertus, éloignée du monde, vivant dans le silence et dans la retraite, elle s'est dérobée à tout ce que la vanité, le luxe, les plaisirs, les pompes mondaines étalent à nos yeux, pour nous surprendre ; et par le soin qu'elle a pris de mettre à couvert ce précieux trésor de la grâce qu'elle aurait peut-être perdue, s'il eût été possible que la Mère d'un Dieu le perdît, elle a laissé à tous les hommes un exemple qui condamne la témérité qu'ils ont d'exposer aux périls les plus évidents le bien le plus difficile à conserver.

Je ne puis m'empêcher, messieurs, de déplorer ici la mauvaise conduite de la plupart des chrétiens, qui connaissent leur faiblesse et qui ne veillent pas sur eux-mêmes. Je ne prétends pas parler de ces dangers involontaires qui sont attachés à la condition humaine et dont il est impossible de se garantir. Je sais que partout où l'homme se porte lui-même, il trouve dans son propre fonds des périls qu'il peut vaincre, mais qu'il ne peut fuir. Je sais que l'Apôtre et les saints ont gémi devant Dieu, de trouver dans eux l'ennemi le plus dangereux de leur salut. *Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore,* etc. (*Rom.* VII). Je ne parle pas non plus des dangers comme inséparables de tous les états de la vie : le mariage et le célibat, le sacerdoce et la magistrature, l'état religieux et l'état séculier en ont qui leur sont propres ; et vouloir les éviter tous, c'est un dessein chimérique qu'on ne peut exécuter. Mais ce qui m'épouvante, c'est de voir que les hommes qui ont déjà tant d'ennemis à combattre, tant de périls et tant d'occasions à éviter ; que les hommes qui sentent leur faiblesse, qui en sont convaincus par une malheureuse expérience, au lieu de s'en tenir à se défendre des dangers où ils se trouvent exposés malgré eux, en ajoutent de volontaires ; qu'ils aillent chercher les occasions de perdre la grâce, comme s'ils n'avaient pas au dedans et au dehors d'eux-mêmes assez de sujets de trembler.

Et ce qui me surprend encore davantage, c'est que non seulement des mondains peu soigneux de leur salut, mais des personnes régulières ne voudraient pas pour cela sacrifier le moindre de leurs plaisirs. On les voit entrer dans mille affaires et dans mille intrigues, où leur condition ne les engage nullement et où un esprit vain et inquiet les jette d'ordinaire. On leur voit cultiver des amitiés tendres et vives, entretenir des commerces qu'on croit innocents, parce qu'on n'y remarque rien qui blesse la pudeur, et où il est cependant difficile de se renfermer dans les bornes du devoir. On les voit

se mêler dans des conversations libres et enjouées, d'où la charité est bannie, où la fine médisance règne, où l'on veut tout savoir, et où l'on se donne la liberté de tout dire. En un mot, on les voit être de toutes les parties de plaisir, sans en excepter les bals et les comédies. Ces personnes se croient en sûreté, quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissements, elles veulent une réponse juste et décisive. Ah! chrétiens, quand il s'agit de conserver vos biens et votre santé, faut-il vous montrer la perte assurée? Le moindre péril ne vous alarme-t-il pas? L'occasion de perdre la grâce devrait bien plus vous effrayer, puisqu'il suffit de courir volontairement le danger de la perdre, pour l'avoir déjà perdue : or, pouvez-vous douter qu'il y ait du danger pour vous dans ces sortes de divertissements, vous qui connaissez la corruption de votre cœur, et qui soutenez si mal, au jugement de votre conscience, le parti que vous défendez si bien devant le monde.

Mais vous êtes d'un âge et d'un caractère à ne risquer rien. Qui vous l'a dit, chrétiens? Un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flatter la passion de l'homme est mis en œuvre dans ces assemblées et dans ces spectacles : les sentiments les plus tendres et les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif et de plus doux. Tout l'art est mis en usage pour exciter une passion que nul art ne peut amortir; et vous présumez assez de vous-mêmes pour croire que vous ne risquez rien! Combien de gens plus âgés, plus sages et plus mûrs que vous, y ont pris un poison mortel qui les a perdus!

Mais y a-t-il péché? Oui, chrétiens, de vous exposer sans raison et pour votre seul plaisir au péril de perdre la grâce. Péché, d'autoriser par votre présence des assemblées profanes, où toute la morale de l'Evangile est renversée, où toutes les maximes de l'amour se débitent, au scandale de la religion, où l'on entend des chansons qui amollissent et qui corrompent peu à peu le cœur. Péché, dans la complaisance que vous avez pour tous ces airs languissants et amoureux, quand vous seriez même exempts de toute passion. Car dites-moi, messieurs, au milieu de ces assemblées, où sans juger témérairement vous pouvez croire qu'il se forme tant de pensées criminelles, tant de désirs honteux et qu'il se prend peut-être tant de rendez-vous infâmes, dites-moi, au milieu de ces mystères d'iniquité, quels plaisirs innocents peut prendre un chrétien? Péché, dans la perte du temps : on se plaint qu'on en manque pour ses exercices du christianisme, et on en dérobe à ses occupations, à ses devoirs les plus pressants, pour

des amusements frivoles, pour des vains spectacles qui seraient de ce côté-là assez criminels, quand ils ne le seraient pas d'ailleurs. Péché, dans le mauvais usage de l'argent que l'on y dépense : Dieu vous fera voir au jugement que vous pouviez ce jour-là donner du pain à vingt pauvres, qui en ont manqué. Péché, dans les effets que cela produit infailliblement, même au regard des personnes les plus innocentes; une grande dissipation d'esprit, un éloignement des choses de Dieu, une froideur pour la prière, un dégoût des livres de piété, un amour du monde ; car c'est là le règne du monde: et ces assemblées ne sont composées que de personnes mondaines, qui avec leurs parures immodestes ne songent qu'à voir et à être vues. Péché encore plus grand pour vous qui faites profession de vertu ; parce que les mondains s'autorisent de votre régularité apparente et croient pouvoir se permettre des plaisirs que les gens de bien ne se refusent pas.

Passons à la seconde et dernière réflexion. Marie a toujours augmenté la grâce; autre moyen de la conserver. Oui, messieurs, c'est une maxime aussi reçue dans l'Evangile, qu'elle est établie dans le monde : *Habenti dabitur et abundabit : ei autem qui non habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo* (*Matth. cap.* XXV). Il n'appartient qu'à ceux qui ont déjà beaucoup, d'obtenir des grâces nouvelles; au contraire ceux qui sont dans le besoin n'ont pas même le crédit de conserver le peu qu'ils ont. C'est dans cette vue que Marie, qui reçut dès le moment de sa conception toute la plénitude de la grâce, c'est-à-dire, plus de grâces elle seule que tous les saints réunis ensemble, loin de s'en tenir là, a travaillé sans relâche à faire profiter ce trésor. Comme le principe du mérite est la charité, jugez, messieurs, du mérite d'une Vierge qui a passé sa vie dans un exercice continuel des actes les plus héroïques des vertus chrétiennes. Voilà un excellent moyen de se conserver en grâce et, si je l'ose dire, de s'y confirmer; aspirer toujours à un nouveau degré de charité, selon le conseil de l'Apôtre : *Æmulamini autem charismata meliora* (I *Cor. c.* XII).

Mais ce n'est pas là encore sur quoi j'ai à me plaindre de vous. Que vous ayez approché des sacrements aux fêtes solennelles, vous vous en tenez là : vous avez recouvré la grâce, et vous oubliez que vous êtes faibles pour la conserver. Il est aisé, dit S. Augustin, par la bonté de Dieu de se relever, mais il n'est pas aussi facile de se soutenir : on peut en un moment être lavé de ses péchés, mais dans un moment aussi on contracte de nouvelles taches : les passions demeurent dans toute leur force ; tout le poids des mauvaises habitudes nous entraîne au mal, vous ne sauriez vous en délivrer qu'en vous formant des habitudes contraires; or, ces habitu-

des ne peuvent s'acquérir que par la pratique de vertus opposées aux vices qu'on veut détruire, et voilà ce que notre siècle ignore. Il semble que cela soit au-dessous de lui,

Nous avons assez de maximes générales, de principes les plus beaux du monde pour la conduite, des sentences choisies, les livres et les cabinets en sont aujourd'hui remplis, cela est louable ; mais pour en venir à l'exercice actuel de ces vertus qu'on loue, c'est ce qui ne se fait point, c'est un détail où l'on n'entre pas. Et cependant, mes auditeurs, qu'est-ce qui nous sauvera? qui nous conservera? Seront-ce les belles maximes, les grands sentiments ou un exercice constant des vertus chrétiennes? Les saints ne diffèrent de nous que par là ; nous savons comme eux ce qu'il faut faire. Jamais siècle fut-il plus éclairé que le nôtre? mais jamais siècle fut-il moins exact à pratiquer le bien que l'on connaît? Des gens dans le monde passeront les années entières sans faire un acte de foi, d'espérance, de charité, de résignation, d'humilité ; à peine les savent-ils faire. Heureuse la sainte simplicité de nos pères, qui ne raffinaient point sur la morale, mais qui, dans l'intérieur de leurs âmes et au pied de nos autels, pratiquaient avec le peuple les actes les plus communs suivant la formule la plus facile et la plus aisée ; qui préféraient les saints mouvements d'un cœur humble et dévot aux paroles d'un livre écrit avec politesse. Voilà, chrétiens, ce qui les conservait dans la grâce du Seigneur, et c'est aussi par là que vous vous y maintiendrez dans cette vie pour y vivre ensuite éternellement dans l'autre que je vous souhaite, etc.

TROISIÈME SERMON [1]

(Par Bossuet. — 1704).

(Sermon prêché la vieille de la fête).

Sommaire : Privilège de Marie, ses prérogatives ; l'amour éternel de son Fils pour elle, sa victoire sur le péché en la personne de sa Mère, question de l'Immaculée Conception. Extrémité de la faiblesse de l'homme ; son impuissance sans la grâce de Jésus-Christ, seul vrai médecin.

Tota pulchra es, amica mea. Cant. iv, 7.

Si le nom de Marie vous est cher, si vous aimez sa gloire, si vous prenez plaisir de célébrer ses louanges, chrétiens enfants de Marie, vous que cette Vierge très pure assemble aujourd'hui en ce lieu, réjouissez-vous en Notre-Seigneur. Demain luira au monde cette sainte et bienheureuse journée en laquelle l'âme de Marie, cette âme prédestinée à la plénitude des grâces et au plus haut degré de la gloire, fut premièrement unie à un corps, mais à un corps dont la pureté qui ne

1. Reproduction de l'édition Lachat. Paris, *L. Vivès*.

trouve rien de semblable même parmi les esprits angéliques, attirera quelque jour sur la terre le chaste Epoux des âmes fidèles. Il est donc bien juste, mes Frères, que nous passions cette solennité avec une joie toute spirituelle. Loin de cette conception les gémissements et les pleurs qui doivent accompagner les conceptions ordinaires! Celle-ci est toute pure et tout innocente. Non, non, ne le croyez pas, chrétiens, que la corruption générale de notre nature ait violé la pureté de la Mère que Dieu destinait à son Fils unique. C'est ce que je me propose de vous faire voir dans cette méditation, dans laquelle je vous avoue que je ne suis pas sans crainte. De tant de diverses matières que l'on a accoutumé de traiter dans les assemblées ecclésiastiques, celle-ci est sans doute la plus délicate. Outre la difficulté du sujet, qui fait certainement de la peine aux plus habiles prédicateurs, l'Eglise nous ordonne de plus une grande circonspection et une retenue extraordinaire [1]. Si j'en dis peu, je prévois que votre piété n'en sera pas satisfaite; que si j'en dis beaucoup, peut-être sortirai-je des bornes que les saints canons me prescrivent. Je ne sais quel instinct me pousse à vous assurer que cette conception est sans tache, et je n'ose vous l'assurer d'une certitude infaillible. Il faudra tenir un milieu qui sera peut-être un peu difficile. Disons néanmoins, chrétiens, disons à la gloire de Dieu que la bienheureuse Marie n'a pas ressenti les atteintes du péché commun de notre nature. Disons-le autant que nous pourrons avec force; mais disons-le toutefois avec un si juste tempérament que nous ne nous éloignions pas de la modestie. Ainsi les fidèles seront contents; ainsi l'Eglise sera obéie. Nous satisferons tout ensemble à la tendre piété des enfants et aux sages règlements de la mère.

Il y a certaines propositions étranges et difficiles, qui pour être persuadées, demandent que l'on emploie tous les efforts du raisonnement et toutes les inventions de la rhétorique. Au contraire il y en a d'autres qui jettent au premier aspect un certain éclat dans les âmes, qui fait que souvent on les aime avant même que de les connaître. De telles propositions n'ont pas presque besoin de preuves. Qu'on lève seulement les obstacles, que l'on éclaircisse les objections (*a*), l'esprit s'y portera de soi-même et d'un mouvement volontaire. Je mets en ce rang celle que j'ai à établir aujourd'hui. Que la conception de la Mère de Dieu ait eu quelque privilège extraordinaire, que son Fils tout-puissant l'ait voulu préserver de cette peste commune qui corrompt toutes nos facultés, qui

1. L'Eglise a, aujourd'hui, promulgué le dogme de l'Immaculée Conception. Voir la note 1, page 1 du présent volume.

(*a*) *Note Marg.* S'il s'en présente quelques-unes.

gâte jusqu'au fond de nos âmes, qui va porter la mort jusqu'à la source de notre vie ; qui ne le croirait, chrétiens ? Qui ne donnerait de bon cœur son consentement à une opinion si plausible ? Mais il y a, dit-on, beaucoup d'objections importantes, qui ont ému de grands personnages. Eh bien, pour satisfaire les âmes pieuses, tâchons de résoudre ces objections ; par ce moyen j'aurai fait la meilleure partie de ma preuve. Après cela sans doute il ne sera pas nécessaire de vous presser davantage ; sitôt que vous aurez vu les difficultés expliquées, vous croirez volontiers que le péché originel n'a pas touché à Marie. Que dis-je, vous le croirez ? vous en êtes déjà convaincus ; et tout ce que j'ai à vous dire ne servira à rien qu'à vous confirmer dans cette pieuse créance.

PREMIER POINT

Il n'est pas, ce me semble, fort nécessaire d'exposer ici une vérité qui ne doit être ignorée de personne. Vous le savez, fidèles, qu'Adam notre premier père s'étant élevé contre Dieu, il perdit aussitôt l'empire naturel qu'il avait sur ses appétits. La désobéissance fut vengée par une autre désobéissance (*a*). Il sentit une rébellion à laquelle il ne s'attendait pas ; et la partie inférieure s'étant inopinément soulevée contre la raison, il resta tout confus de ce qu'il ne pouvait la réduire. Mais ce qui est de plus déplorable, c'est que ces convoitises brutales qui s'élèvent dans nos sens à la confusion de l'esprit, aient si grande part à notre naissance. De là vient qu'elle a je ne sais quoi de honteux, à cause que nous venons tous de ces appétits déréglés qui firent rougir notre premier père. Comprenez, s'il vous plaît, ces vérités ; et épargnez-moi la pudeur de repasser encore une fois sur des choses si pleines d'ignominie, et toutefois sans lesquelles il est impossible que vous entendiez ce que c'est que le péché d'origine. Car c'est par ces canaux que le venin et la peste se coulent dans notre nature ; qui nous engendre nous tue : nous recevons en même temps et de la même racine, et la vie du corps et la mort de l'âme ; la masse de laquelle (*b*) nous sommes formés étant infectée dans sa source, elle empoisonne notre âme par sa funeste contagion. C'est pourquoi le Sauveur Jésus voulant comme toucher au doigt la cause de notre mal, dit en *S. Jean,* chapitre III, que ce qui naît de la chair est chair : *Quod natum est ex carne caro est* [1]. La chair en cet endroit, selon la phrase de l'Écriture, signifie la *concupiscence*. C'est donc comme si notre Maître avait dit plus expressément : O vous, hommes misérables, qui naissez de

1. *Joan.*, III, 6.
(*a*) *Var.* : Par la désobéissance. — (*b*) Dont.

cette révolte et de ces inclinations corrompues qui s'opposent à la loi de Dieu, vous naissez par conséquent rebelles contre lui et ses ennemis : *Quod natum est ex carne, caro est.* Telle est la pensée (*a*) de Notre-Seigneur ; et c'est ainsi, si je ne me trompe, que l'explique S. Augustin [1], celui qui de tous les Pères a le mieux entendu les maladies de notre nature.

Que dirons-nous donc maintenant de la bienheureuse Marie ? Il est vrai qu'elle a conçu étant vierge ; mais elle n'a pas été conçue d'une vierge. Cet honneur n'appartient qu'à son Fils. Pour elle, dont la conception s'est faite par les voies ordinaires, comment évitera-t-elle la corruption qui y est inséparablement attachée ? Car enfin l'apôtre S. Paul parle en termes si universels de cette commune malédiction de toute notre nature, que ses paroles semblent ne pouvoir souffrir aucune limitation. « Tous ont péché, dit-il ; et tous sont morts en Adam, et tous ont péché en Adam [2]. » Et il y a beaucoup d'autres paroles semblables, non moins fortes, ni moins générales. Où chercherons-nous donc un asile à la bienheureuse Marie, où nous puissions la mettre à couvert d'une condamnation si universelle ? Ce sera entre les bras de son Fils, ce sera dans la toute-puissance divine, ce sera dans cette source infinie de miséricorde qui jamais ne peut être épuisée. Vous avez, ce me semble, bien compris la difficulté. Je l'ai proposée dans toute sa force, du moins selon mon pouvoir. Ecoutez maintenant la réponse, et suivez attentivement ma pensée. Je dirai les choses en peu de mots, parce que je vois que je parle ici à des personnes intelligentes.

Certes il faut l'avouer, chrétiens ; Marie était perdue tout ainsi que les autres hommes, si le Médecin miséricordieux qui donne la guérison à nos maladies, n'eût jugé à propos de la prévenir de ses grâces. Ce péché qui ainsi qu'un torrent se déborde sur tous les hommes, allait gâter cette sainte Vierge de ses ondes empoisonnées. Mais il n'y a point de cours si impétueux, que la toute-puissance divine n'arrête quand il lui plaît. Considérez le soleil, avec quelle impétuosité il parcourt cette immense carrière qui lui a été ouverte par la Providence. Cependant vous n'ignorez pas que Dieu ne l'ait fixé autrefois au milieu du ciel à la seule parole d'un homme. Ceux qui habitent près du Jourdain, ce fleuve célèbre de la Palestine, savent avec quelle rapidité il se décharge dans la mer Morte, du moins si je ne me trompe dans la description de ces lieux. Néanmoins toute l'armée d'Israël l'a vu remonter à sa source, pour faire passage à l'arche où reposait le Seigneur tout-puissant. Est-il rien de plus naturel

1. Aug., *in Joan*, tract. XII. — 2. *Rom.*, V, 12.
(*a*) *Var.* : Le raisonnement.

que cette influence de chaleur dévorante qui sort du feu dans une fournaise? Et l'impie Nabuchodonosor n'a-t-il pas admiré trois bénis enfants qui se jouaient au milieu des flammes, que ses satellites impitoyables avaient vainement irritées? Nonobstant tous ces exemples illustres, ne peut-on pas dire véritablement qu'il n'y a point de feu qui ne brûle, et que le soleil roule dans les cieux d'un mouvement éternel, et qu'il ne se rencontre aucun fleuve qui retourne jamais à sa source? Nous tenons tous les jours de semblables propos, sans que nous en soyons empêchés (*a*) par ces fameux exemples, bien qu'ils ne soient ignorés de personne. Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que nous avons accoutumé de parler selon le cours ordinaire des choses; et Dieu se plaît d'agir quelquefois selon les lois de sa toute-puissance, qui est au-dessus de tous nos discours.

Ainsi je ne m'étonne pas que le grand apôtre S. Paul ait prononcé si généralement que le péché de notre premier père a fait mourir tous ses descendants. En effet selon la suite naturelle des choses que l'Apôtre considérait en ce lieu, être né de la race d'Adam à la façon ordinaire, enfermait infailliblement le péché. Il n'est pas plus naturel au feu de brûler qu'à cette damnable concupiscence d'infecter tout ce qu'elle touche, d'y porter la corruption et la mort. Il n'est point (*b*) de poison plus présent, ni de peste plus pénétrante. Mais je dis que ces malédictions (*c*) si universelles, que toutes ces propositions si générales qu'elles puissent être, n'empêchent pas les réserves que peut faire le souverain, ni les coups d'autorité absolue. Et quand est-ce, ô grand Dieu! que vous userez plus à propos de cette puissance qui n'a point de bornes et qui est sa loi elle-même? Quand est-ce que vous en userez, sinon pour faire grâce à Marie?

Je sais bien que quelques docteurs assurent que c'est imprudence de vouloir apporter quelques restrictions à des paroles si générales : cela, disent-ils, tire à conséquence. Mais, ô mon Sauveur! quelles conséquences? Pesez, s'il vous plaît, ce raisonnement. Ces conséquences ne sont à craindre qu'où il y peut avoir quelque sorte d'égalité. Par exemple, vous méditez d'accorder quelque grâce à une personne d'une condition médiocre; vous avez à y prendre garde; cela peut tirer à conséquence, beaucoup d'autres par cet exemple prétendront la même faveur. Mais parcourez tous les chœurs des anges, considérez attentivement tous les ordres des bienheureux, voyez si vous trouverez quelque créature (*d*) qui ose,

(*a*) *Var.*: Sans que ces fameux exemples nous en empêchent. — (*b*) Il n'y a point. — (*c*) Mais ces malédictions. — (*d*) Si vous en trouverez aucun.

je ne dis pas s'égaler, mais même en aucune manière se comparer à la Sainte Vierge. Non : ni l'obéissance des patriarches, ni la fidélité des prophètes, ni le zèle infatigable des saints apôtres, ni la constance invincible des martyrs, ni la pénitence persévérante des saints confesseurs (*a*), ni la pureté inviolable des vierges, ni cette grande diversité de vertus que la grâce divine a répandues dans les différents ordres des bienheureux (*b*), n'a rien qui puisse tant soit peu approcher de la très heureuse Marie. Cette maternité glorieuse, cette alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu, la met dans un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison. Et dans une si grande inégalité quelle conséquence pouvons-nous craindre? Montrez moi une autre Mère de Dieu, une autre Vierge féconde ; faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâce, cet assemblage de vertus divines, une humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la Sainte Vierge ; et puis dites, si vous voulez, que l'exception que j'apporte à une loi générale en faveur d'une personne (*c*) si extraordinaire, a des conséquences fâcheuses.

Et combien y a-t-il de lois générales dont Marie a été dispensée? N'est-ce pas une nécessité commune à toutes les femmes d'enfanter en tristesse et dans le péril de leur vie ? Marie en a été exemptée. N'a-t-il pas été prononcé de tous les hommes généralement « qu'ils offensent tous en beaucoup de choses : » *In multis offendimus omnes* [1]? Y a-t-il aucun juste qui puisse éviter ces péchés de fragilité que nous appelons véniels? Et bien que cette proposition soit si générale et si véritable, l'admirable S. Augustin [2] ne craint point d'en excepter la très innocente Marie. Certes si nous reconnaissions dans sa vie qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, tout ainsi que le reste des hommes. Que si nous y remarquons au contraire une dispense presque générale de toutes les lois ; si nous y voyons selon la foi orthodoxe, ou du moins selon le sentiment des docteurs les plus approuvés ; si, dis-je, nous y voyons un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien, son mariage le voile sacré qui couvre et protège sa virginité, son Fils bien-aimé une fleur que son intégrité a poussée ; si lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et con-

1. *Jac.*, III, 2. — 2. *De Natur. et grat.*, n. 42.

(*a*) *Var.* : Ni la générosité des martyrs, ni la persévérance des confesseurs. — (*b*) A semées dans les différents ordres des prédestinés. — (*c*) A la considération d'une personne.

fuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise : qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle?

Vous me direz peut-être que cette innocence si pure, c'est la prérogative du Fils de Dieu; que de la communiquer à sa sainte Mère, c'est ôter au Sauveur l'avantage qui est dû à sa qualité. C'est le dernier effort des docteurs dont nous réfutons aujourd'hui les objections. Mais à Dieu ne plaise, ô mon Maître, qu'une si téméraire pensée puisse jamais entrer dans mon âme ! Périssent tous mes raisonnements, que tous mes discours soient honteusement effacés, s'ils diminuent quelque chose de votre grandeur ! Vous êtes innocent par nature, Marie ne l'est que par grâce ; vous l'êtes par excellence, elle ne l'est que par privilège ; vous l'êtes comme Rédempteur, elle l'est comme la première de celles que votre sang précieux a purifiées. O vous qui désirez qu'en cette rencontre la préférence demeure à Notre Seigneur, vous voilà satisfaits, ce me semble. Quoi ! si nous n'étions tous criminels par notre naissance, ne sauriez-vous que dire pour donner l'avantage au Sauveur ? Si vous croyez avoir fait beaucoup de l'avoir mis au-dessus d'une infinité de coupables, ne trouvez pas mauvais si je tâche du moins de trouver une créature innocente à laquelle je le préfère, afin de faire voir que ce n'est pas notre crime seul qui lui donne la préférence.

Il est certes tout à fait nécessaire qu'il surpasse sa sainte Mère d'une distance infinie. Mais aussi ne jugez-vous pas raisonnable que sa Mère ait quelque avantage par dessus le commun de ses serviteurs? Que répondrez-vous à une demande qui paraît si juste? Je ne me contente pas de ce que vous me dites, qu'elle a été sanctifiée devant sa naissance. Car encore que je vous avoue que c'est une belle prérogative, je vous prie de vous souvenir que c'est le privilège de S. Jean-Baptiste, et peut-être de quelque autre prophète. Or ce que je vous demande aujourd'hui, c'est que vous donniez, si vous le pouvez, quelque chose de singulier à Marie, sans toucher aux droits de Jésus. Pour moi j'y satisferai aisément, établissant trois degrés que chacun pourra retenir. Je dis que le Sauveur était infiniment au dessus de cette commune corruption; pour Marie, elle y était soumise, mais elle en a été préservée : entendez ce mot, s'il vous plaît. Et à l'égard des autres saints, je dis qu'ils l'avaient effectivement contractée, mais qu'ils en ont été délivrés. Ainsi nous conservons la prérogative à la Mère, sans faire tort à l'excellence du Fils;

ainsi nous voyons une juste et équitable disposition qui semble bien convenable à la Providence divine; ainsi le Sauveur Jésus, qui selon la doctrine des théologiens était venu en ce monde principalement pour purger les hommes de ce péché d'origine (*a*), en remporte une glorieuse victoire; il le dompte, il le met en fuite partout où il se peut retrancher.

Comment cela, chrétiens? L'induction en est claire. Ce vice originel règne dans les enfants nouvellement nés; Jésus l'y surmonte par le saint baptême. Ce n'est pas tout; le diable par ce péché pénètre jusqu'aux ventres de nos mères, et là tout impuissants que nous sommes il nous rend ennemis de Dieu. Jésus choisit quelques âmes illustres qu'il purifie dans les entrailles maternelles, et là il défait encore le péché. Tels sont ceux que nous appelons sanctifiés devant la naissance, comme S. Jean, comme Jérémie selon le sentiment de quelques docteurs, comme S. Joseph peut-être selon la conjecture de quelques autres. Mais il reste un endroit, ô Sauveur, où le diable se vante d'être invincible. Il dit que l'on ne l'en peut chasser. C'est le moment de la conception, dans lequel il brave votre pouvoir. Il dit que si vous lui ôtez la suite, du moins il s'attache sans rien craindre à la source et à la racine. « Elevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent tombent et périssent devant votre face : » *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus; et fugiant, qui oderunt eum, a facie ejus!* [1] Choisissez du moins une créature que vous sanctifiez dès son origine, dès le premier instant où elle sera animée; faites voir à notre envieux (*b*) que vous pouvez prévenir son venin par la force de votre grâce; qu'il n'y a point de lieu où il puisse porter ses ténèbres infernales (*c*), d'où vous ne le chassiez par l'éclat tout-puissant de votre lumière. La bienheureuse Marie se présente fort à propos. Il sera digne de votre bonté, et digne de la grandeur d'une Mère si excellente, que vous lui fassiez ressentir les effets d'une protection spéciale.

Chers frères, que vous en semble? que pensez-vous de cette doctrine? Vous paraît-elle pas bien plausible? Pour moi, quand je considère le Sauveur Jésus, notre amour et notre espérance, entre les bras de la Sainte Vierge, ou suçant son lait virginal, ou se reposant doucement sur son sein, ou enclos dans ses chastes entrailles (mais je m'arrête à cette dernière pensée, elle convient beaucoup mieux à ce temps : dans peu de jours nous célébrerons la nativité du Sauveur, et nous

1. *Psal.* LXVII, 1.

(*a*) *Var.* : De ce péché d'origine qui était le grand œuvre du diable. — (*b*) *Var.* : A cet envieux. — (*c*) Qu'il ne puisse obscurcir par ses ténèbres infernales.

le considérons à présent dans les entrailles de sa sainte Mère); quand donc je regarde l'Incompréhensible ainsi renfermé, et cette immensité comme raccourcie; quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi : Se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis me retournant au Sauveur : Bénit Enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas, ne permettez pas que votre Mère soit violée. Ah! que si Satan l'osait aborder pendant que demeurant en elle vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête! Avec quelle jalousie vous défendriez l'honneur et l'innocence de votre Mère! Mais, ô bénit Enfant, par qui les siècles ont été faits, vous êtes devant tous les temps; quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux; mais vous-même vous formiez ses membres, c'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée; ah! prenez garde, ô Sagesse éternelle, que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan; détournez ce malheur par votre bonté, commencez à honorer votre Mère, faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils.

Fidèles, cette parole est-elle bien véritable? Est-ce point un excès de zèle qui nous fait avancer une proposition si hardie? Non certes : elle est déjà Mère, le Fils de Dieu est déjà son Fils : il l'est, non point en effet, non selon la révolution des choses humaines, mais selon l'ordre de Dieu, selon sa prédestination éternelle. Suivez, s'il vous plaît, ma pensée (*a*).

Quand Dieu dans son secret conseil a résolu quelque événement, longtemps devant qu'il paraisse l'Ecriture a accoutumé d'en parler comme d'une chose déjà accomplie. Par exemple : « Un petit Enfant nous est né, disait autrefois Isaïe [1], parlant de Notre-Seigneur, et un Fils nous a été donné. » Que veut-il dire, mes frères? Jésus-Christ n'était pas né de son temps. Mais ce saint homme considérait qu'il n'en était pas de Dieu ainsi que des hommes, qui font tant de projets inutiles; au contraire, que sa volonté a un effet infaillible et inévitable. Ainsi ayant pénétré par les lumières d'en haut (*b*), dans ce grand dessein que le Père éternel méditait

1. *Isa.*, IX, 6.
(*a*) *Var.* : Ce raisonnement. — (*b*) Divines.

d'envoyer son Fils au monde, il s'en réjouit en esprit et estime la chose déjà comme faite, à cause qu'il la voit résolue par un décret immuable. Et certes cette façon de parler est bien digne des saints prophètes, et ressent tout à fait la majesté de celui qui les inspire. Car, comme remarque très bien le grave Tertullien, « il est bienséant à la nature divine, qui ne connaît en soi-même aucune différence de temps, de tenir pour fait tout ce qu'elle ordonne, à cause que chez elle l'éternité fait régner une consistance toujours uniforme : » *Divinitati competit quæcumque decreverit ut perfecta reputare, quia non sit apud illam differentia temporis, apud quam uniformem statum temporum dirigit æternitas ipsa* [1]. Par conséquent il est vrai, et je ne me suis pas trompé quand je l'ai assuré de la sorte, que la très sainte Vierge dès le premier instant de sa vie était déjà Mère du Sauveur, non pas selon le langage des hommes, mais selon la parole de Dieu, c'est-à-dire comme vous l'avez vu, selon la façon de parler ordinaire des Ecritures divines.

Et je fortifie ce raisonnement par une autre doctrine excellente des Pères, merveilleusement expliquée par le même Tertullien. C'est au livre II *contre Marcion*, où ce grand homme raconte que le Fils de Dieu ayant résolu de prendre notre nature (*a*) quand l'heure en serait arrivée, il s'est toujours plu dès le commencement à converser avec les hommes; que dans ce dessein souvent il est descendu du ciel; que c'était lui qui dès l'Ancien Testament parlait en forme humaine (*b*) aux patriarches et aux prophètes. Tertullien considère ces apparitions différentes comme des préludes de l'incarnation, comme des préparatifs de ce grand ouvrage qui se commençait dès lors. « De cette sorte, dit-il, le Fils de Dieu s'accoutumait aux sentiments humains: il apprenait pour ainsi dire à être homme; il se plaisait d'exercer dès l'origine du monde ce qu'il devait être dans la plénitude des temps : » *Ediscens jam inde a primordio, jam inde hominem, quod erat futurus in fine* [2]. Ou plutôt, pour parler plus dignement d'un si haut mystère, il ne s'accoutumait pas, mais nous-mêmes il nous accoutumait à ne nous point effaroucher quand nous entendrions parler d'un Dieu-Homme; il ne s'apprenait pas, mais il nous apprenait à nous-mêmes à traiter plus familièrement avec lui, déposant doucement cette majesté terrible pour s'accommoder à notre faiblesse et à notre enfance.

Tel était le dessein du Sauveur. Et de cette belle doctrine de Tertullien, je tire ce raisonnement que je vous supplie de

1. Lib. III, *adv. Marceon.*, n. 5. — 2. Lib. III, *adv. Marcion.*, n. 27.
(*a*) *Var.* : Une chair semblable à la nôtre. — (*b*) En forme humaine parlait.

comprendre ; peut-être en serez-vous édifiés. Marie était Mère de Dieu dès le premier instant auquel elle fut animée. Ne vous souvient-il pas que nous vous le disions tout à l'heure? Elle l'était selon les desseins de Dieu, selon les règles de sa providence, selon les lois de cette éternité immuable, à laquelle rien n'est nouveau, qui enferme dans son unité toutes les différences des temps. Sans doute vous n'avez pas oublié ce beau passage de Tertullien qui explique si bien cette vérité. Or c'est selon ces règles que le Fils de Dieu doit agir, et non selon les règles humaines ; selon les lois de l'éternité, non selon les lois des temps. Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez point des règles humaines, parlez-moi des règles de Dieu. Marie étant donc sa Mère selon l'ordre des choses divines, le Fils de Dieu dès sa conception la considérait comme telle ; elle l'était en effet à son égard. Ne laissez passer, s'il vous plaît, aucune de ces vérités : elles sont toutes fort importantes pour ce que j'ai à vous dire.

Poursuivons maintenant et disons : Nous venons d'apprendre de Tertullien que le Verbe divin, longtemps devant qu'il se fût revêtu d'une chair humaine, se plaisait pour ainsi dire à se revêtir par avance de la forme et des sentiments humains, tant il était passionné, si j'ose parler de la sorte, pour notre misérable nature. Quel sentiment plus humain que l'affection envers les parents? Par conséquent le Fils de Dieu, longtemps avant que d'être homme, aimait Marie comme sa Mère ; il se plaisait dans cette affection, il ne cessait de veiller sur elle, il détournait de dessus son temple les malédictions des profanes, il l'embellissait de ses dons, il la comblait de ses grâces depuis le premier instant où elle commença le cours de sa vie jusqu'au dernier soupir par lequel elle fut terminée. C'est la conséquence que je prétendais tirer de ces savants principes de Tertullien ; elle me semble fort véritable, elle établit à mon avis puissamment l'immaculée conception de Marie. Et en vérité cette opinion a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi je ne vois guère de chose plus assurée.

C'est pourquoi je ne m'étonne pas que cette célèbre école des théologiens de Paris oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine. Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous ayez reçu de vos pères. Puissiez-vous être à jamais florissante ! puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la Mère à la considération de son Fils, porter bien loin aux siècles futurs cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre ! Pour moi, je suis ravi, chrétiens, de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait,

je me soumets volontiers à ses ordonnances, d'autant plus que c'est aussi, ce me semble, la volonté de l'Eglise. Elle a un sentiment fort honorable de la conception de Marie. Elle ne nous oblige pas à la croire immaculée; mais elle nous fait entendre que cette créance lui est agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons connaître notre obéissance. Il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous pouvons témoigner notre affection. Il est de notre piété, si nous sommes vrais enfants de l'Eglise, non seulement d'obéir aux commandements, mais de fléchir aux moindres signes de la volonté d'une mère si bonne et si sainte (*a*). Je vous vois tous, ce me semble, dans ce sentiment. Mais ce n'est rien d'être jaloux de défendre la pureté de Marie, si nous ne sommes soigneux de conserver la pureté en nous-mêmes. C'est à quoi peut-être vous serez portés par la brièvе réflexion qui va fermer ce discours; du moins je l'espère ainsi de l'assistance divine.

SECOND POINT

Vous avez ouï, mes frères, les divers raisonnements par lesquels j'ai tâché de prouver que la conception de Marie est sans tache. Il y a déjà si longtemps que les plus grands théologiens de l'Europe travaillent sur ce sujet. Vous savez combien la personne de la Sainte Vierge est illustre, combien digne d'honneurs extraordinaires, combien elle doit être privilégiée. Et toutefois l'Eglise n'a pas encore osé décider si elle est exempte du péché originel. Plusieurs grands personnages ne l'ont pas cru; il nous est défendu de les condamner. Jugez, jugez par là combien nécessaire, combien grande et inévitable doit être la corruption de notre nature, puisque l'Eglise hésite si fort à en exempter celle de toutes les créatures qui est sans doute la plus éminente. O misère! ô calamité! ô abîme de maux infinis! hélas! petits enfants que nous étions sans connaissance et sans mouvement, nous nous étions déjà révoltés contre Dieu. Nous n'avions pas encore vu cette belle lumière du jour, condamnés par la nature à une sombre prison, nous étions encore condamnés par arrêt de la justice divine à une prison plus noire, à de plus épaisses ténèbres : ténèbres horribles et infernales. Justement certes, justement! Car vos jugements sont très justes, ô Dieu éternel, Roi des siècles, souverain Arbitre de l'univers. Eh! qui nous a tirés de cette prison? qui a réconcilié ces rebelles? qui a appelé ces enfants de colère à l'adoption des enfants de Dieu? Le prophète Jonas du ventre de ce monstre qui l'avait englouti, éleva au ciel la voix de son cœur. Avons-nous point crié à vous, ô Seigneur, des cachots de cette prison ou du creux de

(*a*) *Var.* : De fléchir aux moindres signes d'une mère si bonne et si sainte.

ce sépulcre où était ensevelie notre enfance? Mais nous n'y avions ni parole ni mouvement; seulement la voix de notre péché y criait vengeance, et celle de notre extrême misère criait miséricorde. Vous avez eu pitié de nous; vous avez daigné nous conduire à la fontaine de vie où nous avons reçu une nouvelle naissance, y laissant les ordures de notre première nativité. Cette fontaine d'eau vive, fidèles, est ouverte à tous les hommes, je ne l'ignore pas; personne n'en est exclu, Dieu prépare à tous les pécheurs un remède dans les ondes du saint baptême. Mais combien en voyons-nous tous les jours à qui une mort trop précipitée ravit pour jamais ce bonheur; et nous y sommes parvenus! Qu'avions-nous fait à Dieu? Dans une même masse d'iniquité, d'où vient cette différence de grâces? Peut-être devons-nous ce bienfait aux mérites de nos parents? Mais combien de parents vertueux, je le dis avec douleur, combien de parents vertueux n'ont pas obtenu cette miséricorde! Dirons-nous que l'ordre des causes naturelles nous a été plus favorable qu'aux autres? O ignorance! ô stupidité! Et comment ne regardez-vous pas la main toute-puissante qui remue ces causes comme il lui plaît? Serait-ce pas un étrange aveuglement, si nous aimions mieux devoir notre salut à une rencontre fortuite des causes créées qu'au dessein prémédité de la miséricorde divine?

Je frémis, chrétiens, je l'avoue, dans cette discussion. Je ne sais que dire, je n'ai point de raisons à vous alléguer; seulement je suis très assuré que quelle que puisse être la cause d'une si étonnante diversité, il est impossible qu'elle ne soit juste. Cherche qui voudra des raisons, travaille qui voudra à découvrir les causes de ces secrets jugements; pour moi, je ne reconnais point d'autre cause de mon bonheur que la pure bonté de mon Dieu. Je chanterai à jamais ses miséricordes; tant que je vivrai, je bénirai le nom du Seigneur; c'est tout ce que je sais, c'est tout ce que je désire connaître; ceux qui en veulent savoir davantage, qu'ils s'adressent à des personnes plus doctes; mais qu'ils prennent bien garde que ce ne soient des présomptueux (*a*): *Cui responsio ista*

(*a*) *Var.* : Vous avez ouï, mes Frères, les divers raisonnements par lesquels j'ai tâché de prouver que la conception de Marie est sans tache. Il y a si longtemps que les plus beaux esprits de l'Europe travaillent sur ce sujet. Vous savez combien la personne de la Sainte Vierge est illustre, combien digne d'honneurs extraordinaires, combien elle doit être privilégiée. Toutefois l'Eglise n'a pas encore osé décider qu'elle soit exempte de péché originel, plusieurs grands personnages ont été de ce sentiment; l'Eglise non seulement les y souffre, mais encore elle défend de les condamner. Partant, ô fidèles, partant combien grande, combien nécessaire, combien véritable est la corruption de notre nature, puisque l'Eglise hésite si fort à défendre la Sainte Vierge! O misère! ô calamité dans laquelle nous sommes plongés!

displicet, quærat doctiores, sed caveat ne inveniat præsumptores[1].

Mais peut-être que le péché originel étant guéri par le saint baptême, il ne nous en demeure aucun reste, et ainsi nous pouvons vivre dans une entière assurance. Ne le croyez pas, chrétiens, ne le croyez pas. La grâce du saint baptême nous a retirés de la mort éternelle; mais nous sommes encore abattus de mortelles et pernicieuses langueurs. Ainsi a-t-il plu à mon Dieu de guérir toutes mes blessures les unes après les autres, afin de me faire mieux sentir et la misère dont il me délivre, et la grâce par laquelle il me sauve. Mes Frères bien-aimés, écoutez le narré de ma maladie; vous trouverez

ô abîme de maux infinis! Petits enfants que nous étions, sans connaissance et sans mouvement, nous nous étions déjà révoltés contre Dieu. Nous n'avions pas encore vu cette belle lumière du jour; condamnés par la nature à une sombre prison, nous étions condamnés par arrêt de la justice divine à une prison plus noire, à de plus épaisses ténèbres : des ténèbres horribles et infernales. Justement certes, justement! Car vos jugements sont justes, ô Dieu éternel, souverain juge de l'univers. Eh! qui nous a tirés de cette misère? qui a réconcilié ces rebelles? qui a appelé ces enfants d'ire à l'adoption des enfants de Dieu? Le prophète Jonas du ventre de ce monstre qui l'avait englouti, éleva la voix de son cœur. Avons-nous point crié à vous, ô Seigneur, des cachots de cette prison ou du creux de ce sépulcre où était ensevelie notre enfance? Mais nous n'y avions ni parole ni sentiment; nous n'avions aucune sorte de voix, que celle de notre péché qui criait vengeance, que notre extrême misère qui criait miséricorde. Vous avez eu pitié de nous, vous avez daigné nous conduire à ce bain d'immortalité, où dépouillant les ordures de notre première nativité, nous avons reçu une nouvelle naissance, non plus de la volonté de l'homme ni de la volonté de la chair, mais d'un esprit pur et d'une eau sanctifiée par des paroles de vie. Je sais que cette fontaine d'eau vive est ouverte à tous les hommes, auxquels il vous a plu de préparer un remède dans les ondes du saint baptême. Mais combien y en a-t-il à qui une mort trop précipitée ravit ce bonheur; et nous y sommes parvenus! D'où vient cette différence? Ce n'est pas de notre mérite : nous étions tous dans la même masse d'iniquité. Est-ce par le mérite de nos parents? Mais combien de parents vertueux n'ont pas obtenu cette grâce? Dirai-je peut-être que l'ordre des causes naturelles m'a été plus favorable qu'aux autres? O ignorance! ô stupidité! et comment ne regardez-vous pas la main puissante qui remue ces causes comme il lui plaît? Ne savez-vous pas qu'elles sont dirigées par une souveraine raison? Que dirai-je donc? Où me tournerai-je?

Frères bien-aimés, je l'avoue, je frémis dans cette discussion. Je ne sais que dire, je n'ai point de raisons à vous alléguer; seulement je suis très assuré que quelle que puisse être la cause d'une si étonnante diversité, il est impossible qu'elle ne soit juste. Mais à quoi bon chercher des causes que la Providence divine nous a cachées? N'est-ce pas assez que nous connaissions que si nous sommes parvenus à la grâce du saint baptême, nous ne le devons qu'à la pure bonté de Dieu? Cherche qui voudra des raisons, médite qui voudra dans la recherche des causes de ses secrets jugements; pour moi, je n'en reconnais point d'autre que la miséricorde divine. Grâces vous soient rendues, ô Seigneur! Que vos miséricordes soient élevées ès siècles des siècles! C'est tout ce que je sais, c'est tout ce que je désire; ceux qui en veulent savoir davantage, qu'ils s'adressent à des personnes plus savantes; cependant qu'ils prennent bien garde de ne pas rencontrer des présomptueux.

1. S. August., *De Spir. et litt.*, n. 60.

sans doute que vous avez à peu près les mêmes infirmités. C'est la maladie de la nature; nous en ressentons tous les effets, qui plus, qui moins, selon que nous suivons plus ou moins les mouvements de l'Esprit de Dieu. Blessé dans toutes les facultés de mon âme, épuisé de forces par de si profondes blessures, je ne fais que de vains efforts. Ai-je jamais pris une généreuse résolution, que l'effet n'ait démentie bientôt (*a*)? Ai-je jamais eu une bonne pensée, qui n'ait été contrariée par quelque mauvais désir? Ai-je jamais commmencé une action vertueuse, où le péché ne se soit jeté à la traverse (*b*)? Il s'y mêle presque toujours certaines complaisances qui viennent de l'amour-propre, et tant d'autres péchés inconnus qui se cachent dans les replis de ma conscience, qui est un abîme sans fond, impénétrable à moi-même (*c*). Il est vrai, je sens, à mon avis, quelque chose en moi-même qui voudrait s'élever à Dieu (*d*); mais je sens aussitôt (*e*) comme un poids de cupidités opposées qui m'entraînent et me captivent; et si je ne suis secouru, cette partie impuissante, qui semblait vouloir se porter au bien, ne peut rien faire pour ma délivrance, elle écrit seulement ma condamnation. Quand j'entends quelquefois discourir (*f*) des mystères du royaume de Dieu, je sens mon âme comme échauffée, je ne conçois que de grands desseins, il me semble que je ferai de grandes merveilles (*g*); faut-il faire le premier pas de l'exécution, le moindre souffle du diable éteint cette flamme errante et volage, qui ne prend pas à sa matière, mais qui court légèrement par dessus. Quoi plus? Je suis malade à l'extrémité (*h*), et ne sens point de mal. Réduit aux abois, je veux faire comme si j'étais en bonne santé. Je ne sais pas même déplorer ma misère, ni implorer le secours du Libérateur, faible et altier tout ensemble, impuissant et présomptueux. J'ai voulu autrefois entreprendre ma guérison de moi-même (*i*) ; j'ai fait quelques efforts pour me relever; efforts inutiles, qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé. Comme un pauvre malade moribond qui ne sait plus que faire, il s'imagine qu'en se levant il sera peut-être allégé; il consume son peu de forces par un travail qu'il ne peut supporter (*j*). Après s'être beaucoup tourmenté à traîner ses membres appesantis avec une extrême contention (*k*), il retombe ainsi qu'une pierre, sans pouls et sans

(*a*) *Var.:* Tôt après. — (*b*) Ne soit comme jeté à la traverse. — (*c*) Où moi-même je ne vois rien. — (*d*) Qui voudrait se porter au bien. — (*e*) Aussi. — (*f*) Discourir quelquefois. — (*g*) Il me semble que je ferai merveilles, je ne me propose que de grands desseins. — (*h*) Je suis malade à un tel point de mal. — (*i*) J'ai voulu autrefois me guérir moi-même. — (*j*) Il consume ses forces par un vain travail que sa faiblesse ne peut plus souffrir. — (*k*) Après qu'il s'est beaucoup tourmenté à soutenir ses membres pesants avec une contention incroyable.

mouvement, plus impuissant que jamais : *De vulnere in vulnus*, dit S. Augustin. Ainsi en est-il de ma volonté, si elle n'est soutenue par la grâce (*a*) : *Infelix ego homo!* Vrai Dieu, où pourrai-je trouver du secours?

La philosophie me montre de loin dans de belles boîtes, qu'elle étale avec pompe parmi tous les ornements de la rhétorique, le baume falsifié de ses belles, mais trompeuses maximes. La loi retentit à mes oreilles d'un ton puissant et impérieux : les prédicateurs de l'Evangile m'annoncent les paroles de vie éternelle : que me profite tout cet appareil? Les philosophes charlatans, semblables à ces dangereux empiriques, charment et endorment le mal pour un temps, et pendant cette fausse tranquillité inspirent un secret venin dans la plaie. Ils me font la vertu si belle et si aisée, ils la dorent de telle sorte par leurs artificieuses inventions, que je m'imagine souvent que je puis être vertueux de moi-même, au lieu de me montrer ma servitude et mon impuissance. Ah! superbe philosophie, n'est-ce pas assez que je sois faible, sans me rendre encore de plus en plus orgueilleux? Pour la loi, quoique très juste et très sainte, c'est en vain qu'elle me montre le mal, puisque je n'y trouve pas l'unique préservatif que je cherche. Elle ne fait que m'étourdir, si je n'ai l'esprit de la grâce. Et ne vois-je pas par expérience que je m'opiniâtre contre les commandements? Lorsqu'on me défend, on me pousse. Il ne faut que me défendre une chose, pour m'en faire naître l'envie; me commander, c'est me retenir. Mon âme est remuante, inquiète, indocile et incapable de discipline. Plus on la presse par des préceptes, plus elle se roidit au contraire. Enfin tout ce que je lis, tout ce que j'écoute, les prédications, les enseignements, les corrections les plus charitables, ce sont des remèdes externes qui ne coupent pas la racine du mal. J'ai besoin que l'on touche au cœur, où est la source de la maladie. Et où pourrai-je trouver un médecin assez industrieux pour manier dextrement une partie et si malade et si délicate?

Sauveur Jésus, vous êtes le libérateur que je cherche. Vrai médecin charitable, qui sans être appelé de personne, avez voulu descendre du ciel en la terre, et avez entrepris un si grand voyage pour venir visiter vos malades, je me mets entre vos mains. Faites-moi prendre aujourd'hui une bonne résolution d'avoir toute ma confiance en vous seul, d'implorer votre secours avec zèle, de souffrir patiemment vos remèdes. Si vous ne me guérissez, ô Sauveur, ma santé est désespérée : *Sana me, Domine, et sanabor* [1]. Tous les autres à qui je

1. *Jer.*, XVIII, 14.

(*a*) *Var.* : Par une main plus puissante.

m'adresse, ne font que couvrir le mal pour un temps; vous seul en coupez la racine, vous seul me donnez une guérison éternelle. Vous êtes mon salut et ma vie, vous êtes ma consolation et ma gloire, vous êtes mon espérance en ce monde, et vous serez ma couronne en l'autre.

QUATRIÈME SERMON

(Deuxième sermon de Bossuet sur l'Immaculée Conception). (*a*)

Sommaire : Marie prévenue, séparée par amour, par grâce et miséricorde. Ce qui la distingue du reste des hommes; son alliance particulière avec Jésus-Christ : droits qu'elle lui donne sur ses bienfaits. Excès de l'amour qui nous a prévenus et qui nous prévient sans cesse : comment nous devons y répondre.

Fecit mihi magna qui potens est.
Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses. (*Luc.*, I, 49.)

Ce que l'Eglise célèbre aujourd'hui, ce que les prédicateurs enseignent aux peuples, ce que j'espère aussi de vous faire entendre avec le secours de la grâce, touchant la pureté de la Sainte Vierge dans sa conception bienheureuse, exerce depuis longtemps les plus grands esprits; et je ne craindrai pas de vous avouer que de tous les sujets divers qui se traitent dans les assemblées des fidèles, celui-ci me paraît le plus difficile. Et ce qui m'oblige de parler ainsi, ce n'est pas que je prétende imiter l'artifice des orateurs qui se plaisent d'exagérer en termes pompeux la stérilité des matières sur lesquelles leur éloquence travaille, afin d'étaler avec plus d'éclat les richesses de leurs inventions et les adresses de leur rhétorique. Chrétiens, ce n'est pas là ma pensée : je sais combien il serait indigne de commencer un discours sacré par un sentiment si profane; mais ayant dessein de vous faire voir combien pure, combien innocente, combien glorieuse est la conception de Marie, je considère premièrement les difficultés qui s'opposent à cette créance, afin que les doutes étant éclaircis, la vérité que nous recherchons demeure solidement établie.

Quand je considère, messieurs, cette sentence (*b*) terrible

(*a*) Des lois et des dispenses.
Trois choses pour établir une dispense.
Après avoir trouvé Dieu favorable dans ses dispenses, respectons-le dans ses lois.
La sagesse discerne : Marie discernée (*S. Eucher*). Jésus-Christ à elle d'une façon toute particulière.
Jésus-Christ est un bien commun.
Dieu ne nous prévient qu'afin que nous le prévenions. On ne peut prévenir sa miséricorde; on peut prévenir sa justice.
Descendre au fond de sa conscience avec un flambeau pour tout éclairer, et un glaive pour couper jusqu'au vif.
(*b*) *Var.* : Ecoutons donc avant toutes choses cette sentence.

du divin Apôtre, prononcée généralement contre tous les hommes : « Tous sont morts, tous sont criminels, tous sont condamnés en Adam [1], » je ne sais quelle exception on peut apporter à des paroles si peu limitées. Mais ce qui me fait connaître plus évidemment combien cette malédiction est universelle, ce sont trois expressions (*a*) différentes, par lesquelles le malheur de notre naissance nous est représenté dans les Saintes Lettres. Elles nous disent premièrement qu'il y a une loi suprême qu'elles nomment *la loi de mort,* qu'il y a un arrêt de condamnation donné indifféremment contre tous, et que pour y être soumis il suffit de naître. Qui s'en pourra exempter? Secondement elles nous apprennent qu'il y a un venin caché et imperceptible (*b*), qui prenant sa source en Adam, se communique ensuite à toute sa race par une contagion également funeste et inévitable, qui est appelée par S. Augustin *Contagium mortis antiquæ* : « La contagion de la mort. » Et c'est ce qui fait dire à ce même saint que toute la masse du genre humain est entièrement infectée; qui pourra trouver un préservatif contre un poison si subtil et si pénétrant? Mais disons en troisième lieu que tous ceux qui respirent cet air malin contractent nécessairement en eux-mêmes une tache qui les déshonore (*c*), qui efface en eux l'image de Dieu et qui les rend, comme dit S. Paul [2], natu- « rellement enfants de colère. » *Naturellement*, écoutez. Comment peut-on prévenir un mal qui, selon le sentiment de l'Apôtre, nous est depuis si longtemps passé en nature ?

Voilà quelles sont les difficultés qui s'opposent au dessein que j'ai médité de vous faire voir aujourd'hui que la conception de la Sainte Vierge est toute pure et toute innocente. Je sais qu'il est malaisé de les surmonter et qu'elles ont ébranlé, ému plusieurs grands esprits, dont l'Eglise ne condamne pas les opinions. Mais enfin quelque doute que l'on me propose, je ne puis abandonner au péché la conception de cette Princesse qui doit être en toute façon si privilégiée. Voyons si nous les pouvons éclaircir.

Il est vrai qu'il y a une loi de mort qui condamne tous ceux qui naissent; mais on dispense des lois les plus générales en faveur des personnes extraordinaires. Il y a une vapeur maligne et contagieuse qui a infecté tout le genre humain; mais on trouve quelquefois moyen de s'exempter de la contagion, en se séparant. Il y a une tache héréditaire qui nous rend

1. II *Cor.*, v, 14, et *Rom.*, v, 12, 16. — 2. *Ephes.*, II, 3.

(*a*) *Var. :* Mais afin de connaître mieux combien cette malédiction est universelle, remarquons trois expressions. — (*b*) Secret et imperceptible. — (*c*) Que tous ceux qui sont frappés de cet air malin attirent nécessairement en eux-mêmes une tache qui les défigure.

naturellement ennemis de Dieu; mais la grâce peut prévenir la nature. Suivez, s'il vous plaît, ma pensée. Contre la loi il faut dispenser; contre la contagion il faut séparer; contre un mal naturel il faut prévenir. De sorte que je me propose de vous faire voir Marie dispensée, Marie séparée, Marie prévenue : dispensée de la loi commune, séparée de la contagion universelle (*a*), prévenue par la grâce contre la colère qui nous poursuit dès notre origine. Pour la dispenser de la loi, j'ai recours à l'autorité souveraine qui s'est tant de fois déclarée pour elle; pour la séparer de la masse, j'appelle au secours la sagesse qui l'a si visiblement séparée des autres par les grands et impénétrables desseins qu'elle a sur elle devant tous les temps; et pour prévenir la colère, j'emploie l'amour éternel de Dieu qui l'a faite un ouvrage de miséricorde avant qu'elle puisse être un objet de haine.

Et ce sont, messieurs, les trois choses qu'elle nous propose, si nous l'entendons, dans son admirable cantique. *Fecit mihi magna qui potens est* : « Le Tout-Puissant a fait en moi de très grandes choses. » Elle commence par la puissance, pour honorer l'autorité absolue par laquelle elle est dispensée : *Qui potens est.* Mais ce Tout-Puissant, qu'a-t-il fait ? Ah ! dit-elle, de grandes choses : *Magna*; voyez qu'elle se reconnaît séparée des autres par les grands et profonds desseins auxquels la Sagesse l'a prédestinée. Et qui peut exécuter toutes ces merveilles, sinon l'amour éternel de Dieu, cet amour toujours actif et toujours fécond, sans l'entremise duquel (*b*) la puissance n'agirait pas, et cette Sagesse infinie renfermant elle-même toutes ses pensées, ne produirait jamais rien au jour? C'est lui par conséquent qui fait tout : *Fecit mihi magna* [1]; lui seul ouvre le sein de Dieu sur ses créatures; il est la cause de tous les êtres, le principe de toutes les libéralités. C'est donc, fidèles, cet amour fécond qui a fait la conception de Marie : *Fecit*; c'est lui qui a prévenu le mal, en la sanctifiant dès son origine. Et ces choses étant ainsi supposées, j'aurai entièrement expliqué mon texte, et achevé le panégyrique de la Sainte Vierge dans sa conception bienheureuse, si je puis vous faire voir en trois points que l'autorité souveraine l'a dispensée de la loi commune, que la sagesse l'a séparée de la contagion générale, et que l'amour éternel de Dieu a prévenu par miséricorde la colère qui se serait élevée contre elle. C'est ce que j'ai dessein de vous faire entendre avec le secours de la grâce; et après passant à l'instruction, je vous montrerai dans tous les fidèles une image de ces trois grâces, pour exciter en nous la reconnaissance.

1. *Luc.*, I, 49.
(*a*) *Var.* : Générale. — (*b*) *Var.* : Sans lequel.

PREMIER POINT

On pourrait douter, chrétiens, si la souveraineté paraît davantage, ou dans l'autorité de faire des lois auxquelles des peuples entiers obéissent, ou dans la puissance qu'elle se réserve d'en dispenser sagement suivant la nécessité des affaires. Et il semble premièrement que la dispense en s'éloignant du cours ordinaire, ait quelque chose de plus relevé et témoigne plus d'indépendance. Car comme il n'est point dans le monde de majesté pareille à celle des lois, et que le pouvoir de les établir est le droit le plus auguste et le plus sacré d'une monarchie absolue, ne peut-on pas dire avec raison que celui qui dispense des lois, faisant céder leur autorité à la sienne propre, s'élève par ce moyen en quelque façon au-dessus de la souveraineté même ? C'est pourquoi Dieu fait des miracles, qui sont comme des dispenses des lois ordinaires, pour montrer plus sensiblement sa toute-puissance ; et par là il semble évident que la marque la plus certaine de l'autorité, c'est de pouvoir dispenser des lois. D'autre part les raisons ne sont pas moins fortes pour prouver (*a*) qu'elle consiste principalement dans le droit de les établir. Pour cela il faut remarquer que la loi s'étend sur tous les sujets, et que la dispense est restreinte à peu de personnes. Si la dispense s'étendait à tous, elle perdrait le nom de dispense, et ferait un changement de la loi. Maintenant je vous demande, messieurs, si la puissance la moins limitée n'est pas aussi la plus absolue ; s'il ne paraît pas plus d'autorité à faire des lois sous lesquelles un million d'hommes fléchisse, qu'à en dispenser cinq ou six par des raisons particulières. Et ensuite ne doit-on pas dire que la puissance se fait mieux connaître par un établissement arrêté, tel qu'est sans doute celui de la loi, que par une action extraordinaire, comme est celle de la dispense ?

Pour accorder tout ce différend, disons que le caractère de l'autorité paraît (*b*) également dans l'un et dans l'autre. Car, comme dit très bien S. Thomas, on peut considérer dans la loi deux choses, le commandement général et l'application particulière. Par exemple, dans cette ordonnance d'Assuérus tous les Juifs sont condamnés à la mort, voilà le commandement général ; l'application particulière, Esther y sera-t-elle comprise ? Ce commandement général fait l'autorité de la loi, et c'est sur l'application particulière que peut intervenir la dispense. Comme donc il appartient au même pouvoir qui établit les règlements généraux, de diriger l'application qui s'en fait sur tous les sujets particuliers, il s'ensuit que faire les lois, donner les dispenses, sont des appartenances égale-

(*a*) *Var.* : Pour montrer. — (*b*) Reluit.

ment nobles de l'autorité souveraine, qu'elles ne peuvent être séparées.

Ces maximes étant établies (*a*), venons maintenant à notre sujet. Vous m'opposez une loi de mort prononcée contre tous les hommes ; vous me dites que d'y apporter quelque exception, quand ce serait en faveur de la Sainte Vierge, c'est violer l'autorité de la loi. Et moi je vous réponds au contraire, selon les principes que j'ai posés (*b*), que la puissance du Législateur ayant deux parties, ce n'est pas moins violer son autorité de dire qu'il ne puisse pas dispenser dans l'application particulière, que de dire qu'il ne peut pas ordonner par un commandement général. Parlons encore plus clairement. S. Paul assure en termes formels que « tous les hommes sont condamnés [1]. » Je ne m'en étonne pas, chrétiens ; il regarde l'autorité de la loi, qui d'elle-même s'étend sur tous ; mais il n'exclut pas les réserves que peut faire le Souverain, ni les coups d'une puissance absolue. En vertu de l'autorité de la loi, j'avoue que Marie était condamnée, ainsi que le reste des hommes ; et c'est par les grâces, c'est par les réserves, c'est par la puissance du Souverain, que je dis qu'elle a été dispensée.

Mais, direz-vous, abandonner aux dispenses la sacrée majesté des lois, c'est énerver toute leur vigueur. Il est vrai, si cette dispense n'est accompagnée de trois choses, que je vous prie de remarquer, qu'elle se donne pour une personne éminente, que l'on soit fondé en exemple, que la gloire du souverain y soit engagée. Nous devons le premier à la loi, le second au public, le troisième au prince. Nous devons, dis-je, ce respect à la loi, de ne reconnaître aucune dispense qu'en faveur des personnes extraordinaires ; nous devons cette satisfaction au public, de ne le faire point sans exemple ; nous devons au souverain auteur de la loi, et surtout à un souverain tel que Dieu, des égards très particuliers (*c*). Mais quand ces trois choses concourent ensemble, on peut raisonnablement attendre une grâce. Considérons-les en la Sainte Vierge.

Dites-moi, qu'appréhendez-vous, vous qui craignez de faire une exception en faveur de la bienheureuse Marie ? Ce que l'on craint ordinairement, c'est la conséquence. Examinons si elle est à craindre en cette rencontre (*d*). Je crois que vous prévenez déjà ma pensée, et que vous jugez bien qu'on ne la doit craindre qu'où il y peut avoir de l'égalité. Mais y a-t-il une autre mère de Dieu, y a-t il une autre vierge féconde, sur laquelle on puisse étendre les prérogatives de l'incomparable Marie ? Qui ne sait que cette maternité glorieuse, que cette

1. *Rom.*, v, 18.

(*a*) *Var.* : Posées. — (*b*). Etablis. — (*c*) De regarder les intérêts de sa gloire. — (*d*) Voyons quelle peut être cette conséquence.

alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu, la met en un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison? Et dans une telle inégalité, quelle conséquence pouvons-nous craindre? Voulez-vous que nous passions aux exemples? Toutefois ne croyez pas, chrétiens, que j'espère trouver dans les autres saints des exemples de la grandeur de Marie. Car puisqu'elle est tout extraordinaire, ce serait se tromper de chercher ailleurs des privilèges semblables aux siens. Mais d'où tirerons-nous donc les exemples en faveur de la dispense que nous proposons? Il les faut nécessairement prendre d'elle-même (*a*) et voici quelle est ma pensée.

Je remarque dans les histoires que lorsque les grâces des souverains ont commencé de prendre un certain cours, elles y coulent avec profusion ; les bienfaits s'attirent les uns les autres, et se servent d'exemple réciproquement. Dieu même nous dit dans son Evangile : *Habenti dabitur* [1] : « Qu'il aime à donner à ceux qui possèdent ; » c'est-à-dire que selon l'ordre de ses libéralités une grâce ne va jamais seule, et qu'elle est le gage de beaucoup d'autres. Appliquons ceci à la Sainte Vierge (*b*). Si nous reconnaissions, chrétiens, qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, ainsi que les autres hommes. Mais si nous y remarquons au contraire une dispense (*c*) presque générale de toutes les lois ; si nous y voyons selon la foi catholique, ou selon le sentiment des docteurs les plus approuvés, si, dis-je, nous y voyons un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien, son mariage un voile sacré qui couvre et protège sa virginité, son Fils bien-aimé une fleur que son intégrité a poussée ; si, lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise ; en un mot, si tout est singulier en Marie, qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel en la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit marqué par aucun miracle? Et n'ai-je pas beaucoup de raison après l'exemple de tant de lois dont elle a été dispensée, de juger de celle-ci par les autres? Ainsi l'excellence de la personne et l'autorité des exemples, favorisent la dispense que nous proposons.

1. *Matth.*, xxv, 29.

(*a*) *Var.* : Mais, chrétiens, où prendrai-je donc les exemples que j'ai promis? Il les faut nécessairement tirer d'elle-même. — (*b*) C'est ce qui paraît en la Sainte Vierge. — (*c*) Une exemption.

Mais je l'appuie en troisième lieu sur ce que la gloire du Souverain, c'est-à-dire de Jésus-Christ même, y est visiblement engagée. Je pourrais rapporter ici un beau mot d'un grand roi [1], chez Cassiodore, qui dit « qu'il y a certaines rencontres où les princes gagnent ce qu'ils donnent, lorsque leurs libéralités leur font honneur » : *Lucrantur principes dona sua ; et hoc vere thesauris reponimus quod famæ commodis applicamus* [2]. Si Jésus honore sa Mère, il se fait honneur à lui-même ; et il gagne véritablement tout ce qu'il lui donne, parce qu'il lui est plus glorieux de donner qu'à Marie de recevoir. Mais venons à des considérations plus particulières. Je dis donc, ô divin Sauveur, que vous étant revêtu d'une chair humaine pour anéantir cette loi funeste que nous avons appelée la loi du péché, il y va de votre grandeur de l'abolir (*a*) dans tous les lieux où elle domine. Suivons, s'il vous plaît, ses desseins et tout l'ordre de ses victoires.

Cette loi règne dans tous les hommes. Elle règne dans l'âge avancé : Jésus la détruit par sa grâce. Il n'est pas jusqu'aux enfants nouvellement nés qui ne gémissent sous sa tyrannie : il l'efface par son baptême : elle pénètre jusqu'aux entrailles des mères et elle fait mourir tout ce qu'elle y trouve : le Sauveur choisit des âmes illustres qu'il affranchit de la loi de mort, en les sanctifiant devant leur naissance, comme par exemple saint Jean-Baptiste. Mais elle remonte jusqu'à l'origine, elle condamne les hommes dès qu'ils sont conçus : O Jésus, vainqueur tout-puissant, n'y aura-t-il donc que ce seul endroit où votre victoire ne s'étende pas ? Votre sang, ce divin remède qui a tant de force pour nous délivrer du mal, n'en aura-t-il point pour le prévenir ? Pourra-t-il seulement guérir, et ne pourra-t-il pas préserver ? Et s'il peut préserver du mal, cette vertu demeurera-t-elle éternellement inutile, sans qu'il y ait aucun de vos membres qui en ressente l'effet ? Mon Sauveur, ne le souffrez pas ; et pour l'intérêt de votre gloire, choisissez du moins une créature où paraisse tout ce que peut votre sang contre cette loi qui nous tue. Et quelle sera cette créature, si ce n'est la bienheureuse Marie ?

Mon Sauveur, permettez-moi de le dire, on doutera de la vertu de votre sang. Il est juste certainement que ce sang précieux du Fils de la Vierge exerce sur elle toute sa vertu, pour honorer le lieu d'où il est sorti. Car remarquez, s'il vous plaît, messieurs, ce que dit très éloquemment un ancien évêque de France ; c'est le grand Eucher de Lyon. Marie a cela de commun avec tous les hommes, qu'elle est rachetée du sang de

1. Athalaric. — 2. Cassiod., *Variar.*, lib. VIII, epist. XXIII.
(*a*) *Var.* : De la renverser.

son Fils ; mais elle a cela de particulier, que ce sang a été tiré de son chaste corps : *Profundum sanguinem pro mundi vita de corpore tuo accepit, ac de te sumpsit quod etiam pro te solvat.* Elle a cela de commun avec tous les fidèles, que Jésus lui donne son sang ; mais elle a cela de particulier, qu'il l'a premièrement reçu d'elle. Elle a cela de commun avec nous, que ce sang tombe (*a*) sur elle pour la sanctifier ; mais elle a cela de particulier, qu'elle en est la source. Tellement que nous pouvons dire que la conception de Marie est comme la première origine du sang de Jésus : c'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise. Et de même que les fontaines, se souvenant toujours de leurs sources, portent leurs eaux en rejaillissant jusqu'à leur hauteur qu'elles vont chercher au milieu de l'air, ainsi ne craignons pas d'assurer que le sang de notre Sauveur fera remonter sa vertu jusqu'à la conception de sa Mère, pour honorer le lieu dont il est sorti (*b*).

Ne cherchez donc plus, chrétiens, ne cherchez plus le nom de Marie dans l'arrêt de mort qui a été prononcé contre tous les hommes. Il n'y est plus, il est effacé ; et comment ? Par ce divin sang qui ayant été puisé en son chaste sein, tient à gloire d'employer pour elle tout ce qu'il renferme (*c*) de force en lui-même contre cette funeste loi qui nous tue dès notre origine. D'où il est aisé de conclure qu'il n'est rien de plus favorable que la dispense dont nous parlons, puisque nous y voyons concourir ensemble l'excellence de la personne, l'autorité des exemples et la gloire du Souverain, c'est-à-dire de Jésus-Christ même.

Un célèbre auteur ecclésiastique dit que la majesté de Dieu est si grande, qu'il y a non seulement de la gloire à lui consacrer ses services, mais qu'il y a même de la bienséance à descendre pour l'amour de lui jusqu'à la soumission de la flatterie : *Non tantùm obsequi ei debeo, sed et adulari* [1]. Il veut dire que nous devons tenir tous nos mouvements tellement dans la dépendance des ordres de Dieu, que non seulement nous cédions aux commandements qu'il nous fait, mais encore qu'étudiant avec soin jusqu'aux moindres signes de sa volonté, nous la prévenions, s'il se peut, par la promptitude de notre ponctuelle obéissance.

Ce que Tertullien dit de Dieu, qui est le Père commun de tous les fidèles, j'ose le dire aussi de l'Eglise qui en est la mère. Elle n'emploie ni ses foudres, ni ses anathèmes pour obliger ses enfants à confesser que la conception de la Sainte

1. Tertul., *De jejun.* n. 13.
(*a*) *Var.* : Coule. — (*b*) D'où il est premièrement découlé. — (*c*) Ramasse.

Vierge est toute pure et tout innocente. Elle ne met pas cette créance entre les articles qui composent la foi chrétienne. Toutefois elle nous invite à la suivre par la solennité de cette journée. Que ferons-nous ici, chrétiens? *Non tantùm obsequi, sed et adulari.* N'est-il pas juste, non seulement que nous obéissions aux commandements d'une mère si bonne et si sainte, mais encore que nous fléchissions au moindre témoignage de sa volonté? Disons donc avec confiance que cette conception est sans tache ; honorons Jésus-Christ en sa sainte Mère ; et croyons que le Fils de Dieu a fait quelque chose de particulier en la conception de Marie, puisque cette Vierge est choisie pour coopérer par une action particulière à la conception de Jésus.

Mais en considérant les bienfaits dont le Fils de Dieu honore sa Mère, rappelons en notre mémoire ceux que nous avons reçus de la grâce ; imprimons en notre pensée, chrétiens, combien dure et inévitable est la sentence qui nous condamne, puisque pour en exempter la très sainte Vierge, il ne faut rien moins que l'autorité souveraine (*a*) ; et ce qui est bien plus étonnant, c'est qu'avec toutes les prérogatives qui sont dues à sa qualité, l'Eglise n'a pas encore voulu décider qu'elle en ait été exemptée. Déplorable condition de notre naissance, qui par un long enchaînement de misères sous lesquelles nous gémissons pendant cette vie, nous traîne à un supplice éternel par un juste et impénétrable jugement de Dieu ! Mais grâce à la miséricorde divine, cet arrêt de mort a été cassé à la requête de Jésus mourant, son sang a rompu nos liens et a ôté ce joug de fer de dessus nos têtes. Nous ne sommes plus sous la loi de mort. Chrétien, ne sois pas ingrat envers ton Libérateur ; respecte l'autorité souveraine qui t'a exempté d'une loi si rigoureuse. Souviens-toi que nous avons dit que cette autorité souveraine a deux fonctions principales. Elle commande et elle dispense ; elle ordonne et elle exempte, ainsi qu'il lui plaît. Après l'avoir trouvée favorable dans l'exemption qu'elle t'a donnée, révère-la aussi dans les lois qu'elle te prescrit. Tu es redevable aux commandements, tu ne l'es pas moins aux dispenses. Tu dois aux commandements une obéissance fidèle, tu dois à la dispense, qui t'a délivré d'une loi si rigoureuse, de continuelles actions de grâces. C'est ce que pratique (*b*) excellemment la très sainte Vierge : *Fecit mihi magna qui potens est* : « Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses. » Voyez comme elle se sent obligée à la Puissance qui l'a exemptée de la loi funeste, qui rend toutes

(*a*) *Var.* : Il ne faut pas y employer moins que l'autorité souveraine. — (*b*) Ce que fait.

les conceptions criminelles. Mais elle n'a pas moins d'obligation à la Sagesse qui l'a séparée de la contagion générale. C'est la seconde partie.

SECOND POINT

La théologie nous enseigne que c'est à la Sagesse divine de produire la diversité; et comme c'est à elle qu'il appartient d'établir l'ordre dans les choses, elle y doit mettre aussi la distinction, sans laquelle l'ordre ne peut subsister. En effet nous voyons, fidèles, qu'elle s'y est pour ainsi dire exercée dès l'origine de l'univers, lorsque se répandant sur cette matière qui n'était encore qu'à demi formée, elle sépara la lumière d'avec les ténèbres, les eaux d'ici-bas d'avec les célestes, et démêla la confusion qui enveloppait tous les éléments. Mais ce qu'elle a fait une fois dans la création, elle le fait tous les jours dans la réparation de notre nature. Elle a autrefois séparé les parties du monde qui n'était qu'une masse sans forme (*a*); elle fait maintenant la séparation dans le genre humain qui n'est qu'une masse criminelle. C'est ce qui fait dire à l'Apôtre [1] : « Quand il a plu à celui qui m'a séparé, » c'est-à-dire qui m'a délivré, c'est-à-dire qui m'a sauvé : si bien que la grâce nous sauve par une bienheureuse séparation, qui nous tire de cette masse gâtée; et c'est l'ouvrage de la Sagesse, parce que c'est elle qui nous choisit dès l'éternité et qui nous prépare les moyens certains par lesquels nous sommes justifiés.

La Sainte Vierge est donc séparée, et elle a cela de commun avec tout le peuple fidèle; mais pour voir ce qu'elle a d'extraordinaire, il faut considérer l'alliance particulière qu'elle a contractée avec Jésus-Christ. Chrétiens, apprenez-en le mystère (*b*) du docte et éloquent saint Eucher dans la seconde *Homélie* qu'il a composée sur la nativité de Notre-Seigneur. C'est là (*c*) que se réjouissant avec Marie de ce qu'elle a conçu le Sauveur dans ses bénies entrailles, il lui adresse ces belles paroles : « Que vous êtes heureuse, Mère incomparable, puisque vous recevez la première ce qui a été promis à tous les hommes, et que vous possédez toute seule la joie commune de l'univers ! » *Per tot sæcula promissum, prima suscipere meruisti adventum, et commune mundi gaudium, peculiari munere sola possides.* Que veut dire ce saint évêque? Si Jésus-Christ est un bien commun, si ses mystères sont à tout le monde, de quelle sorte la très sainte Vierge pourra-t-elle le posséder toute seule? Sa mort est le sacrifice public, son sang est le

1. *Galat.*, I, 15.

(*a*) *Var.* : Qu'une masse informe et confuse. — (*b*) Mais pour voir ce qu'elle a de particulier, chrétiens, apprenez-en le mystère. — (*c*) C'est où.

prix de tous les péchés, sa prédication instruit tous les peuples ; et ce qui fait voir clairement qu'il est le bien commun de toute la terre, c'est que ce divin Enfant n'est pas plutôt né que les Juifs sont appelés à lui par les anges, et les gentils par les astres. Cependant, ô dignité de Marie ! elle a un droit particulier de le posséder toute seule, parce qu'elle peut le posséder comme fils. Nulle autre créature n'a part à ce titre. Il n'y a que Dieu et Marie qui puissent avoir le Sauveur pour fils ; et par cette sainte alliance Jésus-Christ se donne tellement à elle, qu'on peut dire que le trésor commun de tous les hommes devient son bien particulier : *Sola possides* (*a*).

Qui n'admirerait, chrétiens, de la voir si glorieusement séparée des autres? Mais que fait cela, direz-vous, pour sanctifier sa conception ? C'est ici qu'il faut faire voir que la conception du Sauveur a une influence secrète qui porte la grâce et la sainteté sur celle de la Sainte Vierge. Mais pour entendre ce que j'ai à dire, remettons en notre pensée une vérité chrétienne qui est pleine de consolation pour tous les fidèles. C'est que la vie du Sauveur des âmes a un rapport particulier avec toutes les parties de la nôtre, pour y produire la sainteté. Mettons cette vérité dans un plus grand jour par un beau passage tiré de l'Apôtre [1] : « Jésus-Christ est mort et ressuscité, afin que vivants et mourants nous soyons à lui. » Voyez le rapport : la vie du Sauveur sanctifie la nôtre, notre mort est consacrée par la sienne. Disons de même du reste, selon la doctrine de l'Ecriture. Il s'est revêtu de faiblesse ; c'est ce qui soulage nos infirmités. Il a ressenti des douleurs ; consolez-vous, chrétiens affligés, c'est pour rendre les vôtres saintes et fructueuses. Enfin il y a un rapport secret entre lui et nous, et c'est cela qui nous sanctifie. C'est pourquoi il a pris tout ce que nous sommes, afin de consacrer tout ce que nous sommes. Et d'où vient cette merveilleuse communica-

1. *Rom.*, XIV, 9.

(*a*) *Var.* : Entrons dans la pensée de ce saint évêque. Il considère le Fils de Dieu comme un bien commun, et que ses mystères sont à tout le monde. En effet sa mort est le sacrifice public, son sang est le prix de tous les péchés, sa prédication instruit tous les peuples ; et ce qui fait voir clairement qu'il est le bien commun de toute la terre, c'est que ce divin Enfant n'est pas plutôt né que les Juifs sont invités à lui par les anges, et les gentils par les astres. Tout le monde a droit sur le Fils de Dieu, parce que sa bonté nous le donne à tous. Dans cette libéralité générale il n'y a que la Sainte Vierge qui par un privilège particulier, peut le posséder toute seule. Jésus-Christ sera donné à tout le monde, nous le savons bien ; mais Marie le recevra la première. Saint Joseph, son fidèle époux, aura quelque part à ce grand secret ; mais ce sera seulement plusieurs mois après. Cependant dans les commencements de sa grossesse, Dieu seul sera témoin de son bonheur ; il semble que le Fils de Dieu n'est là que pour elle, et que le trésor commun de tous les hommes est devenu son bien particulier : *Sola possides*.

tion de sa mort avec la nôtre, de ses souffrances avec les nôtres? Ah! répondrait l'apôtre saint Paul, c'est que le Sauveur mourant est à nous; il nous donne sa mort, et nous y trouvons une source de grâces qui portent la sainteté dans la nôtre, en la rendant semblable à la sienne. Le Sauveur souffrant est à nous, et nous pouvons prendre dans ses douleurs de quoi sanctifier nos souffrances. C'est ce que peuvent dire tous les chrétiens; mais la Vierge seule a droit de nous dire: Le Sauveur conçu s'est donné à moi par un titre particulier, et de cette sorte sa conception inspire la sainteté à la mienne par une secrète influence.

Oui, chrétiens, le Sauveur conçu est à elle, le Père céleste lui a fait ce présent. Tout le reste de sa vie est à tous les hommes; mais dans le temps qu'elle le conçoit et qu'elle le porte dans ses entrailles, elle a droit de le posséder toute seule : *Peculiari munere sola possides*. Et ce droit qu'elle a particulier sur la conception du Sauveur, est-il pas capable d'attirer sur elle une bénédiction particulière pour sanctifier sa conception? Si en qualité de Mère de Dieu elle est choisie par la Sagesse divine pour faire quelque chose de singulier dans la conception de Jésus (*a*), n'était-il pas juste, fidèles, que Jésus (*b*) aussi réciproquement fît quelque chose de singulier dans la conception de Marie? Après cela qui pourrait douter que la conception de cette Princesse ne soit séparée (*c*) de toutes les autres, puisque le Fils de Dieu (*d*) s'y est réservé une opération extraordinaire? O Marie, je vous reconnais séparée, et votre bienheureuse séparation est un ouvrage de la Sagesse, parce que c'est un ouvrage d'ordre. Comme vous avez avec votre Fils une liaison particulière, aussi vous fait-il part de ses privilèges.

La Sainte Vierge séparée; et dans sa séparation, quelque chose de commun avec tous les hommes, quelque chose de particulier : pour l'entendre, il faut savoir que nous sommes séparés de la masse, parce que nous appartenons à Jésus-Christ et que nous avons alliance avec lui. Deux alliances de Jésus-Christ avec la Sainte Vierge : l'une comme Sauveur, l'autre comme Fils. Comme Sauveur, commune avec tous les hommes. Jésus-Christ est un bien commun; mais sur ce bien commun la Vierge y a un droit particulier : *Peculiari munere sola possides*, « par cette alliance particulière en qualité de fils. » L'alliance avec Jésus-Christ comme Sauveur fait qu'elle doie être séparée de la masse ainsi que les autres. L'alliance particulière avec Jésus Christ comme fils fait qu'elle en doit

(*a*) *Var.* : Du Verbe incarné. — (*b*) Le Verbe. — (*c*) Et de là ne s'ensuit-il pas que la conception de cette Princesse est séparée. — (*d*) La grâce.

être séparée d'une façon extraordinaire. Sagesse divine, je vous appelle : vous avez autrefois démêlé la confusion des éléments, il y a encore ici de la confusion à démêler. Voilà une masse toute criminelle de laquelle il faut séparer une créature pour la rendre mère de son Créateur. Jésus est son Sauveur, elle doit être séparée comme les autres ; mais Jésus est son fils, il y a une alliance particulière, elle doit être même séparée des autres. Si les autres sont délivrés du mal, il faut qu'elle en soit préservée, que l'on en empêche le cours. Et comment? Par une plus particulière communication des privilèges de son Fils. Il est exempt du péché, et Marie aussi en doit être exempte. O Sagesse, vous l'avez séparée des autres ; mais ne la confondez pas avec son Fils, puisqu'elle doit être infiniment au-dessous. Comment la distinguerons-nous d'avec lui, s'ils sont tous deux exempts du péché? Jésus-Christ l'est par nature et Marie par grâce, Jésus-Christ de droit et Marie par privilège et par indulgence. La voilà séparée : *Fecit mihi magna qui potens est.* C'en est assez : voyons maintenant comment nous sommes aussi séparés. C'est ma troisième partie, à laquelle je passerai, chrétiens, après vous avoir fait remarquer qu'encore que nous ne soyons pas séparés aussi excellemment que la Sainte Vierge, nous ne laissons pas que de l'être.

Car qu'est-ce que le peuple fidèle? C'est un peuple séparé des autres, tiré de la masse de perdition et de la contagion générale. C'est un peuple qui habite au monde, mais néanmoins qui n'est pas du monde. Il a sa possession dans le ciel, il y a sa maison et son héritage. Dieu lui a imprimé sur le front le caractère sacré du baptême, afin de le séparer pour lui seul. Oui, chrétien, si tu t'engages dans l'amour du monde, si tu ne vis comme séparé, tu perds la grâce du christianisme. — Mais comment se séparer, direz-vous? Nous sommes au milieu du monde, dans les divertissements, dans les compagnies. Faut-il se bannir des sociétés ? Faut-il s'exclure de tout commerce ! — Que te dirai-je ici, chrétien, sinon que tu sépares du moins le cœur? C'est par le cœur que nous sommes chrétiens : *Corde creditur* [1] ; c'est le cœur qu'il faut séparer. — Mais c'est là, direz-vous, la difficulté. Ce cœur est attiré de tant de côtés, c'est à lui qu'on en veut. Le monde le flatte, le monde lui rit. Là il voit les honneurs, là des plaisirs. L'un lui présente de l'amour, l'autre en veut recevoir de lui. Comment pourra-t-il se défendre? Et comment nous dites-vous donc qu'il faut du moins séparer le cœur? — Je le savais bien, chrétiens, que cette entreprise est bien dif

1. *Rom.*, x, 10.

ficile, d'être toujours au milieu du monde et de tenir son cœur séparé des plaisirs qui nous environnent; et je ne vois ici qu'un conseil. Mais que voulez-vous que je dise? Puis-je vous prêcher un autre évangile à suivre? De tant d'heures que vous donnez inutilement aux occupations de la terre, séparez-en du moins quelques-unes pour vous retirer en vous-mêmes. Faites-vous quelquefois une solitude, où vous méditiez en secret les douceurs des biens éternels et la vanité des choses mortelles. Séparez-vous avec Jésus-Christ, répandez votre âme devant sa face. Pressez-le de vous donner cette grâce, dont les attraits divins puissent vous enlever (*a*) aux plaisirs du monde, cette grâce qui a séparé la très sainte Vierge, et qui l'a tellement remplie, que la colère qui menace les enfants d'Adam n'a pu trouver place en sa conception, parce qu'elle a été prévenue par un amour miséricordieux.

TROISIÈME POINT

Si nous voyons dans les Ecritures sacrées que le Fils de Dieu prenant notre chair, a pris aussi toutes nos faiblesses à l'exception du péché; si le dessein qu'il avait conçu de se rendre semblable à nous a fait qu'il n'a pas dédaigné la faim ni la soif, ni la crainte ni la tristesse, ni tant d'autres infirmités qui semblaient indignes de sa grandeur, à plus forte raison doit-on croire qu'il a été vivement touché de cet amour si juste et si saint, que la nature imprime en nos cœurs pour ceux qui nous donnent la vie. Cette vérité est très claire; mais je prétends vous faire voir aujourd'hui que c'est cet amour qui a prévenu (*b*) la très sainte Vierge dans sa conception bienheureuse; et c'est ce qui mérite plus d'explication.

Je considère en deux états cet amour de fils que le Sauveur a eu pour Marie; je le regarde dans l'incarnation et devant l'incarnation du Verbe divin. Qu'il ait été dans l'incarnation, chrétiens, il est aisé de le croire. Car comme c'est dans cet auguste mystère (*c*) que Marie est devenue la Mère de Dieu, c'est aussi dans cet auguste mystère que (*d*) Dieu prend des sentiments de fils pour Marie. Mais que cet amour de fils se rencontre en Dieu pour sa sainte Mère devant (*e*) qu'il soit incarné, c'est ce qui paraît assez difficile, puisque le Fils de Dieu n'est son fils qu'à cause de l'humanité qu'il a prise. Toutefois remontons plus haut, et nous trouverons cet amour qui a prévenu la très sainte Vierge par la profusion de ses dons. Comprenez cette vérité, et vous verrez l'amour de Dieu pour notre nature.

Pour entendre cette doctrine, remarquons que la Sainte

(*a*) *Var.* : Qui vous enlèvent. — (*b*) Que cet amour a prévenu. — (*c*) Dans l'incarnation. — (*d*) Il s'ensuit que c'est aussi là que. — (*e*) Même devant.

Vierge a cela de propre qui la distingue de toutes les mères, qu'elle engendre le dispensateur de la grâce; que son Fils, en cela différent des autres, est capable d'agir avec force dès le premier moment de sa vie; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle est mère d'un Fils qui est devant elle. De là suivent trois beaux effets en faveur de la très heureuse Marie. Comme son Fils est le dispensateur de la grâce, il lui en fait part avec abondance; comme il est capable d'agir dès le premier instant (*a*) de sa vie, il n'attend pas le progrès de l'âge pour être libéral envers elle, et le même instant où il est conçu voit commencer ses profusions. Enfin comme elle a un Fils qui est devant elle, elle a ceci de miraculeux, que l'amour de ce Fils peut la prévenir jusque dans sa conception, et c'est ce qui la rend innocente. Car il lui doit servir d'avoir un Fils qui soit devant elle. Mais éclaircissons cette vérité par une excellente doctrine des Pères, et voyons quel a été dès l'éternité l'amour du Fils de Dieu pour la Sainte Vierge.

N'avez-vous jamais admiré, messieurs, comme Dieu parle dans les Saintes Lettres, comme il affecte pour ainsi dire d'agir en homme, comme il imite nos actions, nos mœurs, nos coutumes, nos mouvements et nos passions? Tantôt il dit par la bouche de ses prophètes qu'il a le cœur saisi par la compassion, tantôt qu'il l'a enflammé par la colère, qu'il s'apaise, qu'il se repent, qu'il a de la joie ou de la tristesse. Chrétiens, quel est ce mystère! Un Dieu doit-il donc agir de la sorte? Si le Verbe incarné nous parlait ainsi, je ne m'en étonnerais pas, car il était homme. Mais que Dieu avant que d'être homme, parle et agisse comme font les hommes, il y a sujet de le trouver étrange. Je sais que vous me direz que cette Majesté souveraine veut s'accommoder à notre portée. Je le veux bien : mais j'apprends des Pères qu'il y a une raison plus mystérieuse. C'est que Dieu ayant résolu de s'unir à notre nature, il n'a pas jugé indigne de lui d'en prendre de bonne heure tous les sentiments. Au contraire il se les rend propres, et vous diriez qu'il s'étudie à s'y conformer.

Pourrions-nous bien expliquer un si grand mystère par quelque exemple familier? Un homme veut avoir une charge de robe ou d'épée, il ne l'a pas encore, mais il s'y prépare, il en prend par avance tous les sentiments, et il commence à s'accoutumer ou à la gravité d'un magistrat ou à la brave générosité d'un homme de guerre. Dieu a résolu de se faire homme, il ne l'est pas encore du temps des prophètes, mais il le sera (*b*). Tellement qu'il ne faut pas s'étonner s'il parle, s'il agit en homme avant que de l'être, s'il prend en quelque

(*a*) *Var.* : Moment. — (*b*) Mais c'est une chose déterminée.

sorte plaisir d'apparaître aux prophètes et aux patriarches avec une figure humaine. Pour quelle raison? Que Tertullien l'explique admirablement! Ce sont, dit très bien cet excellent homme, des préparatifs de l'incarnation. Celui qui doit s'abaisser jusqu'à prendre notre nature, fait pour ainsi dire son apprentissage en se conformant à nos sentiments (*a*). « Peu à peu il s'accoutume à être homme, et il se plaît d'exercer dès l'origine du monde ce qu'il sera dans la fin des temps » : *Ediscens jam inde à primordio, jam inde hominem, quod erat futurus in fine* [1].

Ne croyez donc pas, chrétiens, qu'il ait attendu sa venue pour avoir un amour de fils pour la Sainte Vierge. C'est assez qu'il ait résolu d'être homme, pour en prendre tous les sentiments. Et s'il prend les sentiments d'homme, peut-il oublier ceux de fils qui sont les plus naturels et les plus humains? Il a donc toujours aimé Marie comme mère, il l'a considérée comme telle dès le premier moment qu'elle fut conçue. Et s'il est ainsi, chrétiens, peut-il la regarder en colère? Le péché s'accordera-t-il avec tant de grâces, l'indignation (*b*) avec l'amour, l'inimitié avec l'alliance? Et Marie ne peut-elle pas dire avec le Psalmiste : *In Deo meo transgrediar murum* [2] : « Je passerai par dessus la muraille au nom de mon Dieu? » Il y a une muraille de séparation que le péché a faite entre Dieu et l'homme, il y a une inimitié comme naturelle. Mais, dit-elle, je passerai par dessus, je n'y entrerai pas, je passerai par dessus; *Transgrediar* (*c*). Et comment? Au nom de mon Dieu, de ce Dieu qui étant mon Fils est à moi par un droit tout particulier, de ce Dieu qui m'a aimée comme Mère dès le premier moment de ma vie, de ce Dieu dont l'amour tout-puissant a prévenu en ma faveur la colère qui menace tous les enfants d'Eve. C'est ce qui a été fait en la Sainte Vierge. Finissons en vous faisant une image de cette grâce dans tous les fidèles, et reconnaissons aussi, chrétiens, que l'amour de Dieu nous a prévenus contre la colère qui nous poursuivait, et qu'il nous prévient tous les jours (*d*). Que ce soit là le fruit de tout ce discours, comme c'est la vérité la plus importante de la religion chrétienne.

Oui certainement, chrétiens, c'est le fondement du christianisme de comprendre que nous n'avons pas aimé Dieu, mais que c'est Dieu qui nous a aimés le premier, non seule-

1. Lib. II, *adv. Marcion.*, n. 27. — 2. *Psal.* XVII, 32.

(*a*) *Var.* : En prenant nos sentiments, — à se revêtir de nos sentiments. — (*b*) La vengeance. — (*c*) *Transiliam*, Hieronymus. — (*d*) Rendons grâces à ce grand Dieu, et glorifions sa bonté de ce qu'il a prévenu la très sainte Vierge; mais reconnaissons aussi, chrétiens, avec quelle miséricorde son amour nous a prévenus nous-mêmes.

ment avant que nous l'aimassions, mais lorsque nous étions ses ennemis. Ce sang du Nouveau Testament versé pour la rémission de nos crimes, rend témoignage à la vérité que je prêche. Car si nous n'eussions pas été ennemis de Dieu, nous n'eussions pas eu besoin de médiateur pour nous réconcilier avec lui, ni de victime pour apaiser sa colère, ni de sang pour contenter sa justice. C'est donc lui qui nous a le premier aimés, en donnant son Fils unique pour l'amour de nous. Mais peut-être que cette grâce est trop générale, et que notre dureté n'en est pas émue. Venons aux bienfaits particuliers par lesquels son amour nous prévient.

Que dirons-nous, chrétiens, de notre vocation au baptême? Avions-nous imploré son secours, l'avions-nous prévenu par quelques prières, afin que sa miséricorde nous amenât aux eaux salutaires où nous avons été régénérés? N'est-ce pas lui au contraire qui s'est avancé et qui nous a aimés le premier? Mais peut-être que ce bienfait est trop ancien, et que notre ingratitude ne s'en souvient plus : disons ce que nous éprouvons tous les jours. Te souviens-tu, pécheur, avec quelle ardeur tu courais au crime? la vengeance ou le plaisir t'emportait : combien de fois Dieu a-t-il parlé à ton cœur, pour te retenir sur ce penchant? Je ne sais si tu as écouté sa voix; mais je sais qu'il s'est présenté souvent. L'invitais-tu, quand tu le fuyais? l'appelais-tu, quand tu t'armais contre lui? Cependant il est venu à toi par sa grâce; il a frappé, il a appelé, et ainsi ne t'a-t-il pas prévenu et ne t'a-t-il pas aimé le premier?

Mais, fidèles, j'en vois un autre qui ne court pas au péché; il est déjà engagé dans sa servitude. Il s'abandonne aux blasphèmes, aux médisances et à l'impudicité. Il n'épargne ni le bien ni l'honneur des autres pour satisfaire son ambition; il ne respire que l'amour du monde. Jésus-Christ descendra-t-il dans cet abîme? descendra-t-il dans cet enfer? Autrefois il est allé aux enfers; mais il y était appelé par les cris et par les désirs des prophètes, qui soupiraient après sa venue. Ici on rejette ses inspirations, on le fuit, on lui fait la guerre. Il vient toutefois, il s'approche; dans une fête, dans un jubilé, dans quelque sainte cérémonie il fait sentir ses terreurs à une conscience criminelle, il l'excite intérieurement à la pénitence. Le pécheur fuit, et Dieu le presse ; il ne sent pas, et Dieu redouble ses coups pour réveiller cette âme endormie : n'est-ce pas là prévenir les hommes par un grand excès de miséricorde?

Mais vous, ô justes, ô enfants de Dieu, je sais que vous aimez votre Père : est-ce vous qui l'avez aimé les premiers? Ne confessez-vous pas avec l'Apotre [1], que « la charité a été ré-

1. *Rom.* v, 5.

pandue en vos cœurs par le Saint-Esprit qui vous est donné ? » Et Dieu vous ferait-il un si beau présent, si avant que de le faire il ne vous aimait? C'est donc lui qui nous prévient, n'en doutons pas; c'est lui qui fait toutes les avances. Mais apprenez qu'il ne nous prévient qu'afin que nous le prévenions. — Que dites-vous? cela se peut-il? — Oui, fidèles, nous le pouvons. Ecoutez le Psalmiste qui nous y exhorte : « Prévenons sa face, » dit-il : *Præoccupemus faciem ejus* [1]. Que faut-il faire pour le prévenir? Il y a deux attributs en Dieu qui regardent particulièrement les hommes, la miséricorde et la justice. On ne peut prévenir la miséricorde, au contraire c'est elle qui prévient toujours; mais elle ne nous prévient qu'afin que nous prévenions la justice. Tu ne dois pas ignorer, pécheur, que tes crimes t'amassent des trésors de colère. S'ils sont scandaleux, Dieu en fera justice devant tout le monde; et quand même ils seraient cachés, Dieu les découvrira devant tout le monde. Préviens cette juste fureur; venge-les, et il ne les vengera pas; découvre-les, et il ne les découvrira pas : *Prævenіamus faciem ejus in confessione.*

Je sais que *confession* en ce lieu veut dire *louange*, c'est-à-dire confesser la grandeur de Dieu. Mais je ne croirai pas m'éloigner du sens naturel, si je le fais servir à la pénitence. Car peut-on mieux confesser la grandeur de Dieu que d'humilier le pécheur et le confondre devant sa face? Donc, fidèles, confondons-nous devant Dieu, de peur qu'il ne nous confonde en ce jour terrible. Prévenons sa juste fureur par la confession de nos crimes. Descendons au fond de nos consciences où nos ennemis sont cachés. Descendons-y le flambeau à une main et le glaive à l'autre : le flambeau pour rechercher nos péchés par un sérieux examen, le glaive pour les arracher jusqu'à la racine par une vive douleur. C'est ainsi que nous préviendrons la colère de ce grand Dieu dont la miséricorde nous a prévenus. O Marie, miraculeusement dispensée, singulièrement séparée, miséricordieusement prévenue, secourez nos faiblesses par vos prières : et obtenez-nous cette grâce, que nous prévenions tellement par la pénitence la vengeance qui nous poursuit, que nous soyons à la fin reçus dans ce royaume de paix éternelle avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

1. *Psal.* XCIV, 2.

CINQUIÈME SERMON

(Par le P. Bourdaloue. S. J. — 1715).

Sommaire. — I. Le privilège de la conception de Marie nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. — II. La grâce de la conception de Marie nous instruit sur la grâce de notre baptême. — III. La fidélité de Marie à la grâce de sa conception nous apprend à être fidèle à la grâce.

Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus. (Matth. I, 16).

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qu'on appelle Christ.

Sire,

En peu de paroles, voilà l'éloge le plus accompli de l'illustre Vierge dont nous célébrons aujourd'hui la fête : c'est celle de qui est né le Sauveur : *De qua natus est Jesus.* Voilà ce qui rend la conception de Marie non seulement si glorieuse, mais si sainte ; et sur quoi S. Augustin s'est fondé, quand il a dit que, pour l'honneur de Jésus Christ, il exceptait toujours Marie lorsqu'il s'agissait du péché, et qu'il ne pouvait pas même souffrir qu'on mît en question si elle y avait été sujette : *Excepta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccato agitur, haberi volo quæstionem.* La raison qu'il en apporte marque encore mieux sa pensée. Car nous savons, ajoute ce saint docteur, que cette Vierge incomparable a reçu d'autant plus de grâces pour triompher entièrement du péché, que c'est elle qui a mérité de concevoir et de porter dans ses chastes entrailles Celui que la foi nous assure avoir été exempt de tout péché, et absolument incapable d'avoir rien de commun avec le péché : *Inde enim scimus, quod ei tanto plus gratiæ collatum fuit ad vincendum omni ex parte peccatum, quia concipere et parere meruit eum, quem constat nullum habuisse peccatum.* Témoignage bien authentique en faveur de la Sainte Vierge ; règle sûre, que tout prédicateur de l'Evangile peut suivre encore aujourd'hui, puisqu'il y a tant de siècles que S. Augustin, le plus grand docteur de l'Eglise, se la prescrivait lui-même : *Excepta Virgine Maria.* C'est ce qui détermina les Pères du concile de Trente à déclarer que leur intention n'était pas de comprendre l'immaculée et bienheureuse Mère de Dieu, (car ainsi l'appellent-ils) dans le décret où il s'agissait du péché d'origine : *Declarat hæc sancta synodus, non esse intentionis suæ, comprehendere in hoc decreto, ubi de peccato originali agitur, beatam et immaculatam Dei genitricem* [1]. Or, le saint concile n'ayant pas voulu

1. Concil. Trid., Sess. v. Decret. *de pecc. orig. sub fine.*

la confondre avec le reste des hommes dans la loi générale du péché, qui serait assez téméraire pour l'y envelopper ? Tel est aussi le motif pourquoi l'Eglise, conduite par l'esprit de Dieu, a institué cette fête particulière sous le titre de la Conception de Marie. Elle prétend honorer la grâce privilégiée et miraculeuse qui sanctifia la Mère de Dieu dès le moment qu'elle fut conçue; et c'est à moi, mes chers auditeurs, de contribuer à ce dessein de l'Eglise, et de vous faire trouver dans ce mystère, tout stérile qu'il paraît pour l'édification des mœurs, un fonds également avantageux, et pour la gloire de Marie, et pour notre propre utilité. Or c'est, comme vous l'allez voir, à quoi je me suis attaché. Mais il me faut, Vierge sainte, un secours puissant : il me faut des lumières pour m'éclairer, des grâces pour me soutenir ; et c'est par vous que je les obtiendrai, en implorant auprès de Dieu votre intercession, et vous disant : *Ave, Maria.*

J'entre dans mon sujet par une pensée qui m'a paru digne de toutes vos réflexions, et à laquelle j'ai cru devoir m'arrêter, parce qu'elle me fournit une ample matière d'instruction et de morale touchant le mystère que nous solennisons. Car je prétends que ce mystère, par la comparaison que nous devons faire, et qu'il nous donne lieu de faire entre Marie et nous, ou plutôt entre la conception de Marie et la nôtre, nous découvre aujourd'hui trois choses en quoi consiste la science la plus solide et la plus salutaire de l'homme chrétien, qui est la connaissance de nous-mêmes ; trois choses qu'il nous est surtout important de bien pénétrer, et que nous ne pouvons ignorer, sans ignorer le fond de notre religion : savoir, ce que nous sommes sans la grâce, ce que nous sommes par la grâce, et ce que nous devons à la grâce. Quand je dis la grâce, j'entends celle que les théologiens appellent grâce sanctifiante, et qui est en nous le plus précieux de tous les dons de Dieu, puisque c'est par elle que, de pécheurs, nous devenons justes, et d'ennemis de Dieu, enfants de Dieu. J'entends cette grâce habituelle que Dieu répand dans nos âmes, et qui est l'effet ou du baptême, que je puis pour cela définir, après S. Jérôme, le sacrement de notre conception spirituelle et de notre régénération ; ou de la pénitence, qui, nous tenant lieu d'un second baptême, est le sacrement de notre justification. Je prétends, dis-je, que le mystère de la conception de Marie, bien médité et bien approfondi, nous fait parfaitement connaître ces trois choses : ce que nous sommes sans la grâce, c'est-à-dire la corruption de notre nature par le péché ; ce que nous sommes par la grâce, c'est-à-dire l'excellence de notre sanctification par le baptême ; ce que nous

devons à la grâce, c'est-à-dire la vigilance et le soin avec lesquels nous devons la conserver en nous et l'honorer. Comprenez, s'il vous plaît, mon dessein. Marie, par le privilège de sa conception, pleinement victorieuse du péché, nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché : ce sera la première partie. Marie, sanctifiée par la grâce de sa conception, nous fait connaître, avec toute la proportion qu'il peut y avoir, l'heureux état où nous sommes élevés par la grâce de notre adoption : ce sera la seconde partie. Marie, fidèle à la grâce de sa conception, nous fait connaître, par son exemple, l'obligation indispensable que nous avons de ménager et d'honorer la grâce en vertu de laquelle nous sommes devant Dieu tout ce que nous sommes : ce sera la dernière partie. Or, être instruit de tout cela, c'est avoir une connaissance entière et parfaite de nous-mêmes ; car c'est connaître tout à la fois, et notre véritable misère, et notre solide bonheur, et notre plus important devoir : voilà ce que j'appelle l'homme, et, selon l'expression de la Sagesse, tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* [1]. Notre véritable misère, pour en gémir devant Dieu dans l'esprit d'une sainte componction ; notre solide bonheur, pour en bénir Dieu, et lui en rendre grâce dans l'esprit d'une humble confiance ; et notre plus important devoir, pour l'accomplir, en marchant dans la voie de Dieu, selon l'esprit et les règles de la prudence chrétienne : c'est tout le partage de ce discours, et ce qui demande une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Ce n'est point un paradoxe que j'ai avancé, mais un principe certain que j'ai établi, quand j'ai dit que le privilège de la conception de Marie, par où elle a triomphé du péché, nous fait clairement connaître l'état malheureux où le péché nous a réduits ; et que, pour nous bien convaincre de ce que nous sommes sans la grâce, nous n'avons qu'à nous appliquer le mystère de ce jour. En voici la preuve. Marie, au moment que Dieu la forma dans le sein de sa mère, se trouva, par l'avantage singulier de sa conception, et la plus illustre, et la plus accomplie, et la plus heureuse de toutes les créatures. La plus illustre : elle était de la maison royale de Juda, et, comme petite-fille de David, combien pouvait elle compter parmi ses ancêtres de monarques et de souverains ? La plus accomplie : elle était dès lors le chef-d'œuvre de la toute-puissance du Créateur, et, par les qualités éminentes qui la

1. *Eccles.*, XII, 13.

distinguaient, et qui devaient faire de sa personne le miracle de son sexe, rien dans l'ordre de la nature ne lui pouvait être comparé. La plus heureuse : elle était conçue pour être la mère d'un Dieu, et pour donner au monde un Rédempteur. Rien de plus vrai, chrétiens. Mais, ô profondeur et abîme des conseils de Dieu ! tout cela sans la grâce, et hors de la grâce dont Marie, dans sa conception, reçut les prémices, non seulement n'eût été de nul mérite devant Dieu, mais n'eût pas empêché que Marie même, malgré tous ces avantages, ne fût personnellement l'objet de la haine de Dieu : c'est ce que la foi nous oblige de croire. Or, quelle conséquence ne devons-nous donc pas tirer de là, pour comprendre ce que c'est, par rapport à nous, que la malédiction du péché, et jusqu'où s'étend la fatale disgrâce de notre origine? Non, mes chers auditeurs, Dieu, dont le discernement est infaillible, et qui, seul juge équitable du mérite de sa créature, sait l'estimer par ce qu'elle vaut, ne considéra Marie dans sa conception ni par la noblesse de sa naissance, ni par les grâces naturelles dont le Ciel commençait déjà et si libéralement à la pourvoir, ni même absolument parce que le Saint des saints devait naître d'elle. Cela pouvait suffire pour rendre sa conception glorieuse, mais cela ne suffisait pas pour faire de cette Vierge une créature selon le cœur de Dieu. Ainsi Dieu ne l'estima, Dieu ne la regarda comme sa fille bien-aimée, que parce qu'elle lui parut dès lors revêtue de sa grâce, et affranchie de la corruption du péché. Vérité si constante (ne perdez pas cette remarque de S. Chrysostome, aussi édifiante pour vous qu'elle est essentielle au sujet que je traite), vérité si constante, que parce qu'il y a eu des ancêtres de Marie prévaricateurs, impies, idolâtres, quoique ancêtres de Marie et de Jésus-Christ même, ils ont néanmoins été réprouvés de Dieu. Par où Dieu, ajoute S. Chrysostome, a voulu montrer jusque dans les ancêtres de son Fils, que tout ce qui ne porte pas le caractère de la sainteté, est indigne de lui ; que tout ce qui est infecté de la contagion du péché, quelque grand d'ailleurs qu'il puisse être selon le monde, n'est à ses yeux qu'un sujet de réprobation. Arrêtons-nous là, chrétiens ; et, sans perdre Marie de vue, commençons par là à découvrir ce que nous sommes.

Nous avons tous été conçus dans le péché ; la foi nous l'apprend, et l'expérience même nous le fait sentir. Voilà le fond de notre misère, que nous prétendons bien connaître ; et moi, je vais vous faire voir combien il s'en faut que nous l'ayons jusqu'à présent connu. Ecoutez-moi, et vous en allez convenir. Il est vrai, éclairés des lumières de la foi, nous confessons avec l'Apôtre qu'au moment de notre conception

nous sommes tous enfants de colère : *Natura filii iræ* [1] ; et il n'y a personne qui ne soit prêt aujourd'hui à dire à Dieu, comme David : *Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* [2] ; vous voyez, Seigneur, que j'ai été formé dans l'iniquité, et que la mère qui m'a conçu m'a conçu dans le péché. Ainsi parlons-nous, quand, touchés de l'esprit de pénitence, nous entrons dans les sentiments de ce saint roi. Nous n'en demeurons pas là : parce que nous avons été conçus dans le péché, nous nous reconnaissons de bonne foi sujets aux désordres qu'il produit, et qui en sont les tristes effets, c'est-à-dire nous savons que ce premier péché nous a attiré un déluge de maux, et que, par les deux plaies mortelles qu'il nous a faites, l'ignorance et la concupiscence, il a répandu le venin de sa malignité dans toutes les puissances de notre âme; que c'est pour cela qu'il n'y a plus rien en nous de sain ; que notre esprit est susceptible des plus grossières erreurs ; que notre volonté est comme livrée aux plus honteuses passions; que notre imagination est le siège et la source de l'illusion; que nos sens sont les portes et les organes de l'incontinence ; que nous naissons remplis de faiblesses, assujettis à l'inconstance et à la vanité de nos pensées, esclaves de nos tempéraments et de nos humeurs, dominés par nos propres désirs. Nous n'ignorons pas que de là nous vient cette difficulté de faire le bien, cette pente et cette inclination au mal, cette répugnance à nos devoirs, cette disposition à secouer le joug de nos plus légitimes obligations, cette haine de la vérité qui nous corrige et qui nous redresse, cet amour de la flatterie qui nous trompe et qui nous corrompt, ce dégoût de la vertu, ce charme empoisonné du vice : de là cette guerre intestine que nous sentons dans nous-mêmes, ces combats de la chair contre la raison, ces révoltes secrètes de la raison même contre Dieu, cette bizarre obstination à vouloir toujours ce que la loi nous défend, parce qu'elle nous le défend, et à ne vouloir point ce qu'elle nous commande, parce qu'elle nous le commande ; à aimer par entêtement ce qui souvent en soi n'est point aimable, et à rejeter injustement et opiniâtrément ce qu'on nous ordonne d'aimer, et ce qui mériterait de l'être. Renversement monstrueux, dit S. Augustin, mais qui par là même qu'il est monstrueux, devient la preuve sensible du péché que nous contractons dans notre origine, et que nous apportons en naissant. Voilà, encore une fois, ce que nous éprouvons, et ce que nous regardons comme les suites malheureuses de notre conception. Or, convenir de tout cela, me direz-vous, n'est-ce pas suffisam-

1. *Ephes*, II, 3. — 2. *Psalm.*, L, 7.

ment nous connaître? Non, mes chers auditeurs : entre les effets de ce premier péché dont je parle, il y en a encore de plus affligeants, et à la connaissance desquels le mystère que nous célébrons nous conduit. Ce n'est là que le fond de notre misère : mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination; et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le Prophète, l'abomination de désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption que nous avons à combattre, et que la grâce de Jésus-Christ doit détruire en nous. Je reprends, et je m'explique.

Le comble de notre misère, c'est que notre misère même, quoique humiliante, ne nous humilie pas; et que, malgré tant de sujets qu'elle nous donne de nous confondre, nous ne laissons pas d'être encore remplis d'orgueil. Pour être aveugles, faibles, pauvres, misérables (car fussions-nous d'ailleurs les dieux de la terre, tel est, en qualité d'enfants d'Adam, notre apanage et notre sort), nous n'en sommes pas moins prévenus d'estime pour nous-mêmes. Pour être dégradés et dépouillés de tous les privilèges de l'innocence, nous n'en sommes pas moins contents de nous-mêmes, pas moins occupés de nous-mêmes, pas moins amateurs ni moins idolâtres de nous-mêmes. Marie, avec la plénitude de la grâce, a été humble; et nous, avec le néant du péché, nous sommes superbes. Oui, mes frères, voilà le désordre que nous avons tous à nous reprocher. Beaucoup d'ignorance, jointe à beaucoup de présomption; faiblesses extrêmes, soutenues d'une pitoyable vanité; indigence affreuse des vrais et solides mérites, accompagnée d'une enflure de cœur qui seule, selon l'Ecriture, suffirait pour nous attirer l'indignation de Dieu : car qu'y a-t-il de plus propre à irriter la colère de Dieu, qu'un pauvre orgueilleux? Or, qui de nous, s'il se connaît bien, n'avouera pas qu'il a part, comme pécheur, à cette malédiction? *Pauperem superbum... odivit anima mea* [1]. Il y a plus.

L'excès de notre misère, c'est qu'étant aussi déplorable que je vous l'ai représentée, toute déplorable qu'elle est, nous ne la déplorons pas. Les saints et les élus de Dieu en ont gémi, et nous n'en sommes pas touchés. S. Paul, dans l'amertume de son âme, s'en est affligé, et nous nous en consolons. Ah! Seigneur, s'écriait le saint homme Job, pourquoi m'avez-vous mis dans une disposition qui me rend si contraire à vous, et

1. *Eccli.*, XXV, 3. 4.

pourquoi par là me suis-je devenu insupportable à moi-même? *Quare posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihimetipsi gravis?*[1] Est-ce ainsi que parle un mondain? est-ce ainsi qu'il pense? Non : insensible à ses maux, il souffre tranquillement cet état de contrariété entre Dieu et lui. S'il gémit sous le joug de ses passions, ce n'est point parce que ses passions le rendent contraire à Dieu, mais parce qu'elles troublent son repos, mais parce qu'elles lui causent de mortels chagrins, mais parce qu'il se voit souvent dans l'impuissance de les satisfaire. De ce qu'elles le tiennent captif sous la loi du péché, c'est à quoi il ne fait nulle attention. Il est esclave de la concupiscence qui le domine, mais esclave volontaire, parce qu'il en veut bien être dominé. Il sent dans son cœur mille révoltes intérieures contre Dieu : et ces révoltes continuelles et si dangereuses, bien loin de l'étonner, ne lui donnent pas la moindre inquiétude. Pourvu qu'il arrive à ses fins, il consent à vivre sous l'empire de la chair, et à être vendu au péché. A combien de pécheurs du siècle ce tableau n'expose-t-il pas leurs véritables, mais damnables sentiments? Allons plus avant.

Le prodige de notre misère, c'est qu'au lieu de la déplorer, nous nous aveuglons tous les jours jusqu'à nous en féliciter, jusqu'à nous en glorifier. Car où est l'ambitieux qui ne s'applaudit pas intérieurement des idées, des projets, des succès de son ambition? où est le riche avare qui ne se sait pas bon gré de ses sordides épargnes et de son avarice? où est l'impudique qui ne met pas son bonheur dans ses infâmes voluptés? où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? Ces passions, dont l'Apôtre de Jésus-Christ faisait le sujet de sa douleur, à mesure que nous oublions Dieu, deviennent le sujet de notre joie. Par un renversement de religion et même de raison, ces passions deviennent nos divinités ; nous leur faisons sans cesse des sacrifices, nous leur obéissons aveuglément : non contents de leur être soumis nous-mêmes, nous exigeons des autres qu'ils s'y soumettent ; nous voulons qu'ils en soient les approbateurs : entrer dans nos passions, c'est savoir nous plaire ; les contredire, c'est nous offenser : plus ces passions sont vives et ardentes, moins nous souffrons qu'on y résiste ; plus elles sont honteuses, plus nous sommes jaloux qu'on les respecte, et qu'on ne les choque pas. Ce que je dis, n'est-ce pas le monde tel qu'il est? et cela même, si nous avons une étincelle de christianisme, ne doit-il pas nous faire horreur? Voici néanmoins quelque chose encore au delà.

1. *Job.*, VII, 20.

L'abus de notre misère, c'est que nous en tirons même avantage, jusqu'à nous en servir comme d'une excuse dans nos péchés, et jusqu'à nous en prévaloir contre Dieu. Au lieu que David demandait humblement à Dieu d'être guéri de sa faiblesse, s'en accusant comme d'un mal : *Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum; sana me* [1], nous alléguons la nôtre comme une raison que nous supposons devoir couvrir nos déréglements, et nous tenir lieu de justification; c'est-à-dire, parce que nous sommes faibles, et que nous avons été conçus dans le péché, nous voulons que Dieu dissimule nos crimes, qu'il les tolère, et qu'il ne les recherche pas dans toute la rigueur de sa justice. Mieux instruits que lui-même de l'équité de ses jugements, nous prétendons que, parce qu'il connaît notre fragilité, il soit moins en droit de nous condamner et de nous punir; et à force de le prétendre, nous nous accoutumons à le penser et à le croire. Dieu qui, selon les oracles de l'Ecriture, est le vengeur inexorable du péché, nous paraît, pour des créatures aussi fragiles que nous le sommes, un Dieu trop sévère et trop rigide : ou plutôt, selon notre caprice et notre sens, nous nous en faisons un Dieu plus humain, un Dieu plus condescendant à nos inclinations, un Dieu moins ennemi de nos désordres; parce qu'étant, disons-nous, l'auteur de notre être, il sait de quelle masse il nous a tirés, et qu'il n'exige pas de nous une sainteté si parfaite. Car, ne sont-ce pas là les téméraires et pernicieux raisonnements que forme tous les jours l'impiété? et voilà ce que j'appelle abuser de notre misère même.

La malignité de notre misère, c'est que le péché dans lequel nous sommes conçus, par une funeste qualité qui lui est propre, infecte en nous tout ce qui vient de Dieu, et tout ce que nous avons reçu de Dieu : talents de l'esprit, forces du corps, capacité, santé, noblesse, beauté, dons de la nature, et par conséquent du Créateur; prospérités, honneurs, dignités, richesses, dons de la fortune, c'est-à-dire de la Providence; mais tout cela, par le malheur de notre conception, occasion de péché, instrument de péché, source de péché. Voilà ce qui perd l'homme chrétien, mais ce que l'homme charnel et mondain ne sent pas et ne comprend pas. Permettez-moi de vous le faire comprendre, et d'en tirer la preuve de vous-mêmes. Dans l'ordre naturel des choses, plus vous êtes heureux selon le monde, plus vous devriez être soumis à Dieu et reconnaissants envers Dieu; mais parce que le péché a renversé dans vous ce bel ordre, plus Dieu vous comble de ses biens, plus il semble que vous soyez nés pour lui être ingrats et

1. *Psalm.*, VI, 3.

rebelles. Jusqu'à ses grâces et à ses faveurs, tout vous pervertit : la prospérité vous corrompt, les honneurs vous enflent, les richesses entretiennent votre luxe, la santé vous fait oublier le soin du salut. Si Dieu, par des moyens tout contraires, veut vous forcer de retourner à lui, les remèdes qu'il y emploie se tournent pour vous en poison : l'adversité vous irrite, l'humiliation vous désespère, la disette (car où n'est-elle pas, et quelles conditions en sont exemptes?) la disette vous fait tomber dans l'injustice, et l'infirmité dans le relâchement et la tiédeur. Ce qui devrait vous sanctifier, vous endurcit; et ce qui devrait vous convertir et vous rapprocher de Dieu, vous en éloigne. Tant il est vrai que le péché a comme anéanti, ou plutôt a corrompu dans vous tous les dons de Dieu, et ruiné pleinement et absolument l'œuvre de Dieu. Peut-on rien ajouter à ceci? Oui, mes chers auditeurs, et ce que j'y ajoute est encore infiniment plus digne de nos larmes.

L'abomination de notre misère, c'est que, non contents d'être enfants de colère par nature, nous le sommes et nous voulons bien l'être par notre choix. Avoir péché dans autrui, et naître ennemi de Dieu par la nécessité inévitable de notre origine, c'est la malédiction commune où nous nous plaignons d'avoir été enveloppés; mais nous en plaignons-nous de bonne foi, tandis que nous y joignons celle d'être encore ennemis de Dieu par un libre consentement de notre volonté? Or, vous le savez, hommes mondains à qui je parle; vous savez jusqu'où sur ce point va le libertinage du siècle, et souvent jusqu'à quel excès vous l'avez vous-mêmes porté. Avoir été conçue dans le péché, c'est le sort de toute la postérité d'Adam; mais vivre impunément dans le péché, mais se plaire dans le péché, mais faire gloire du péché, mais s'endurcir dans le péché, mais persévérer avec obstination dans le péché, mais s'exposer sans crainte au danger prochain de mourir dans l'état de péché, mais vouloir bien actuellement mourir dans son péché, c'est le sort particulier, mais le sort affreux de je ne sais combien d'âmes perverties, que le torrent du monde entraîne; et Dieu veuille qu'entre ceux qui m'écoutent, il n'y en ait point de ce nombre! Job demandait à Dieu que le jour périt, où il avait été conçu; il souhaitait que ce jour eût été changé en ténèbres, que jamais le soleil ne l'eût éclairé, et qu'il eût pu être effacé du nombre des jours : et il avait raison, dit S. Augustin, puisque c'était le jour malheureux où il avait commencé d'être pécheur, et, sans le vouloir même, ennemi de Dieu. Que fait le libertin? Par un sentiment bien contraire, il compte parmi les beaux jours de sa vie certains jours où, librement et sans remords, il s'est livré à l'es-

prit impur : ces jours infortunés qu'il a passés dans le crime ; ces jours où, pour se satisfaire, il a renoncé à son Dieu ; ces jours, en eux-mêmes pleins d'horreur, ne laissent pas, parce qu'il est sensuel et voluptueux, de se représenter à lui comme des jours agréables ; il en conserve le souvenir, il en souhaiterait le retour ; bien loin de pleurer parce qu'ils ont été, son chagrin est qu'ils ne sont plus. Mais, sans parler précisément du libertin, et sans l'être, mes chers auditeurs, le honteux reproche que nous avons aujourd'hui à nous faire, c'est qu'à ce péché d'origine, contracté par une autre volonté que la nôtre, nous ajoutons de notre chef mille autres péchés personnels, d'autant plus punissables devant Dieu, que nous les commettons souvent de dessein formé, et que nous ne pouvons les imputer qu'à nous-mêmes. Péchés qui ne sont ni d'ignorance, ni de surprise, mais qui, procédant d'une malice pure, ont encore plus d'opposition à la sainteté de Dieu, et par là doivent beaucoup plus outrager Dieu ; péchés qu'il nous serait facile d'éviter, et auxquels nous ne succombons que parce que nous ne comptons pour rien d'y succomber ; péchés dont nous recherchons l'occasion, dont nous attirons la tentation, dont nous ne craignons point de courir le risque, et qui, par toutes ces circonstances, portent avec eux un caractère particulier de réprobation, puisqu'il est vrai alors que nous sommes enfants de colère, non plus par nature et par nécessité, mais par notre propre volonté. Ai-je pu mieux vous exprimer l'abomination de notre misère? Ne nous lassons point d'en sonder l'abîme profond, et sur cela écoutez ce qui me reste à vous dire.

L'abomination de désolation dans notre misère, c'est qu'au lieu que la grâce, qui sanctifia la conception de Marie, a parfaitement et absolument triomphé dans sa personne du péché originel, nous, au contraire, malgré la grâce du baptême, qui efface en nous ce péché, par un dernier désordre qui ne peut être attribué qu'à la dépravation de notre cœur, nous suscitons encore tous les jours dans le christianisme, si j'ose ainsi m'exprimer, de nouveaux péchés originels, pires que le premier, et d'une conséquence pour nous plus pernicieuse. Qu'est-ce à dire, nouveaux péchés originels? C'est-à-dire certains péchés dont nous sommes les auteurs, et qui, par une fatale propagation, se communiquant et se répandant, passent de nos personnes dans celles des autres. J'appelle péchés originels, ces péchés de scandale contre lesquels le Fils de Dieu a prononcé dans l'Evangile de si foudroyants anathèmes : j'appelle péchés originels, certains péchés des pères et des mères à l'égard de leurs enfants ; d'un père qui, par succession, inspire à son fils ses inimitiés et ses vengeances ;

d'une mère qui, oubliant qu'elle est chrétienne, pervertit sa fille en lui inspirant la vanité et l'amour du monde : j'appelle péchés originels, certains péchés des chefs de famille à l'égard de leurs domestiques; d'un maître qui, pire qu'un infidèle, fait des siens les ministres de ses débauches; d'une femme qui, abusant de son autorité, engage la conscience d'une jeune personne que Dieu lui a confiée, et la perd en l'obligeant à être la confidente de ses intrigues : j'appelle péchés originels, certains péchés des grands à l'égard des peuples, des prêtres à l'égard des laïques, des supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. En quoi le péché d'Adam fut-il énorme devant Dieu? en ce qu'il ne fut pas le péché d'un seul, mais de plusieurs; en ce qu'Adam, violant le précepte, nous comprit tous dans le malheur de sa désobéissance; en ce qu'étant notre chef, il ne put commettre ce péché sans nous en rendre coupables. C'est un mystère de foi que nous révérons; mais ce qui nous paraît mystère dans le péché d'Adam, est évident et sensible dans les espèces de péchés que je viens de vous marquer : car je dis toujours que la désolation de notre misère est de répandre sur autrui notre iniquité; est de ne nous pas contenter d'être pécheurs, mais de pervertir avec nous des âmes innocentes, de les rendre complices de nos désordres, et de les en charger; est d'être, aussi bien qu'Adam, le principe et la source de leur damnation. Ah! chrétiens, n'est-ce pas ici que je pourrais m'écrier avec le prophète Jérémie, et conclure avec lui : *Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum?* [1] Qui donnera à mes yeux une fontaine de larmes pour pleurer jour et nuit de pareils malheurs! malheurs qui sont les suites du premier péché, mais malheurs infiniment plus déplorables que ce péché-là même, dont nous ressentons les tristes effets.

Vous seule, ô glorieuse Vierge, avez été préservée de cette corruption et de cette malédiction originelle; vous seule dans votre conception avez paru devant Dieu pure et sans tache; mais c'est pour cela même que nous recourons à vous, et que nous implorons votre protection toute-puissante : car le privilège que vous avez reçu de Dieu pour être exempte de nos misères, ne peut vous inspirer pour nous que de la compassion. Vous êtes la Mère de miséricorde; mais vous ne pouvez l'être que pour nous, et pour nous comme pécheurs. Votre gloire dépendait en quelque façon de notre disgrâce : et s'il n'y avait eu des pécheurs, vous n'auriez jamais mis au monde Celui qui les a sauvés, et par conséquent jamais vous n'auriez été mère de Dieu. C'est donc avec une ferme confiance que

1. I *Jerem.* I, 1.

nous nous prosternons devant vous. Malheureuse postérité d'une mère pécheresse, mais trouvant en vous une mère sainte et une mère charitable, nous vous adressons nos prières et nos vœux, nous poussons vers vous des soupirs ; et les secours que nous vous demandons, c'est pour apprendre à nous humilier dans la vue de notre misère, à la déplorer, à n'en pas tirer au moins une vaine gloire, à n'en pas abuser, à ne la pas augmenter; enfin, à connaître non seulement ce que nous sommes sans la grâce, mais aussi ce que vous avez été et ce que nous sommes par la grâce. Nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE

C'est le sentiment de toute l'Eglise, qui nous doit ici tenir lieu de règle, que Marie, après Jésus Christ, a été la première des élus de Dieu ; et il est d'ailleurs évident que le premier effet de son élection ou de sa prédestination, a été la grâce singulière en quoi j'ai fait consister le privilège de sa conception. Grâce souveraine, dont elle put bien dire dès lors : Tout ce que je suis, et tout ce que je serai jamais, je le suis en vertu de cette grâce dont Dieu me prévient aujourd'hui : *Gratia Dei sum id quod sum* [1]. Grâce féconde, qui dès ce moment-là lui donna lieu de pouvoir ajouter avec l'Apôtre, mais bien plus justement que l'Apôtre : *Et gratia ejus in me vacua non fuit* [2]. Et cette grâce de mon Dieu n'a point été stérile en moi. Car il est vrai, chrétiens, que cette grâce fut à l'égard de Marie comme une onction céleste dont Dieu la remplit dans l'instant même qu'elle fut conçue. Mais pourquoi? Pour sanctifier sa personne, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie. Ne perdez rien de ces deux pensées. Pour sanctifier sa personne de la manière la plus parfaite et la plus avantageuse dont une pure créature peut être sanctifiée au-dessous de Dieu, et pour relever le mérite de toutes les actions de sa vie, c'est-à-dire pour rendre toutes ces actions précieuses devant Dieu, et dignes de Dieu. Deux merveilleux effets que je distingue, et qui, par les deux conséquences que j'en tirerai, en comparant toujours la conception de Marie avec la nôtre, nous feront connaître à nous-mêmes l'heureux état où nous élève, par le baptême, la grâce de notre adoption.

Grâce qui sanctifia la personne de Marie, et qui la sanctifia de la manière qui convenait à une créature que Dieu formait actuellement, et qu'il destinait pour être la Mère de son Fils ; car dans ce bienheureux moment, Marie, déjà pleine de grâce et pleine de l'Esprit de Dieu, eut droit de dire bien mieux qu'Isaïe : *Dominus ab utero vocavit me* [3] : Avant que je visse le

1. I *Cor.*, XV, 10. — 2. *Ibid.* — 3. *Isai.*, XLIX, 1.

jour, le Seigneur m'a appelée : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei* [1]. Dès le sein de ma mère il m'a fait sentir l'impression de sa grâce, et s'est souvenu de mon nom. Oui, dès cet instant le Verbe de Dieu se souvint de l'auguste nom, du sacré nom, du nom vénérable que Marie devait un jour porter; et parce que c'était d'elle qu'il voulait naître, au lieu qu'il dit à Isaïe : *Servus meus es tu... quia in te gloriabor* [2] ; vous êtes mon serviteur, et c'est en vous que je me glorifierai, il dit à Marie, quoiqu'elle fût son humble servante : Vous êtes celle que j'ai choisie pour être ma mère, car c'est en cette qualité que vous êtes aujourd'hui conçue; et voilà pourquoi non seulement je me glorifierai, mais dès maintenant je me glorifie en vous. Dès cet instant-là, dis-je, le Verbe de Dieu, en vue de son incarnation prochaine, se fit comme une gloire particulière et crut se devoir à lui-même de sanctifier cette Vierge, de l'enrichir de ses dons, et de la combler de ses faveurs les plus exquises. Le souvenir que c'était celle dont il devait être bientôt le fils, sa tendresse lui fit oublier les lois générales de sa justice rigoureuse, pour la séparer de la masse commune des enfants d'Adam; pour la privilégier, pour la distinguer, pour l'honorer, en consacrant les prémices de son être par cette onction de sainteté dont elle fut remplie; et comme son fils présomptif, rendant par avance, si je puis ainsi parler, cette espèce de respect à sa maternité future : *De ventre matris meæ recordatus est nominis mei.* Ce n'est pas tout.

J'ai dit que la grâce de la conception de Marie, au même temps qu'elle sanctifia sa personne, fut en elle comme une source intarissable de mérites, pour consacrer et pour relever toutes les actions de sa vie. Ceci n'est pas moins digne de votre attention : car, selon les règles et les principes de la théologie, il est encore vrai que la Mère de Dieu, durant tout le cours de sa vie, n'a pas fait une seule action qui n'ait tiré son mérite et sa valeur de cette première grâce. Autre abîme des trésors infinis de la miséricorde divine : *O altitudo divitiarum* [3] ! Pour vous faire mieux entendre ce que je veux dire, je vais vous en donner une figure sensible; et la voici. Imaginez-vous, mes chers auditeurs, ce petit grain de l'Evangile, qui, semé dans le champ et y ayant germé, croît peu à peu jusqu'à devenir un grand arbre. Rien de plus juste pour exprimer ma pensée. Dès que ce grain a pris racine, il pousse son germe, il sort de la terre; à force de s'élever, il jette des branches, il se couvre de feuilles, il se pare de fleurs, il porte des fruits; mais en sorte que tout cela n'a de subsistance et

1. *Isai.*, XLIV, 1. — 2. *Ibid.* 3. — 3. *Rom.*, XI, 33.

de vie que par lui : car c'est de la racine et de ce grain que les plus hautes branches de l'arbre tirent la sève qui les nourrit; et cette sève ainsi répandue, entretient la fraîcheur des feuilles, fait la beauté des fleurs, donne aux fruits leur goût et leur saveur. Voilà le symbole de la grâce que reçut Marie dans sa conception. Ce fut comme un germe divin qui se forma dans son cœur, mais dont la vertu se répandit ensuite dans tout le corps de ses actions. Tout ce qu'a jamais fait Marie a été saint, d'un mérite inestimable devant Dieu : pourquoi? parce que tout ce qu'elle a fait partait d'un principe de sanctification qui était en elle, et qui donnait le prix à tout. Or quel était ce principe de sanctification? La grâce de sa conception. Cette grâce, je l'avoue, n'était que la racine des dons sublimes dont le ciel ensuite la combla, et qui l'élevèrent à une perfection si éminente; mais parce que la racine était sainte, les branches le furent aussi : *Si radix sancta, et rami* [1]. Qu'est-ce que j'entends par les branches? Ce sont les vertus que cette incomparable Vierge pratiquait, les bonnes œuvres qu'elle faisait, les devoirs qu'elle accomplissait, le culte qu'elle rendait à Dieu, les offices de charité dont elle s'acquittait envers le prochain, les exercices d'humilité qui la rendaient si attentive sur elle-même. Car ce n'est point une vaine conjecture, mais une vérité solide, que tout cela fut sanctifié par la même grâce qui sanctifia son âme au moment de sa conception; et que cette grâce qu'elle ne perdit jamais, fut, pour me servir du terme de l'Evangile, le levain sacré dont la bénédiction et l'efficace se communiqua à tous les temps de sa vie.

Or, de là, chrétiens, faisant un retour sur nous-mêmes, il nous est aisé de conclure ce que nous sommes par la grâce et avec la grâce. Car le baptême, qui, selon les Pères, est, comme j'ai dit, le sacrement de notre conception spirituelle, et même la pénitence, qui est celui de notre justification, nous donnent une grâce qui, pour être d'un ordre bien inférieur à celle de Marie, ne laisse pas d'opérer en nous par proportion les mêmes effets. Je veux dire que nous recevons une grâce qui sanctifie nos personnes, en nous élevant jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu, et qui répand sur toutes nos actions un mérite par où elles deviennent dignes de Dieu, et de la vie éternelle que nous devons posséder en Dieu. A quoi sommes-nous sensibles, si nous ne le sommes pas à ces deux avantages si précieux? En vertu de la grâce qui nous sanctifie, nous sommes les enfants de Dieu. C'est ce que nous a expressément déclaré celui d'entre les apôtres qui pouvait mieux

1. *Rom.* XI, 16.

nous en instruire, et à qui ce secret fut révélé, quand il reposa, comme bien-aimé disciple, sur le sein de son Maître. C'est lui qui nous a mis en main ce titre authentique de notre adoption, et qui, nous apprenant ce que nous sommes, pose pour fondement de son Evangile, que le pouvoir d'être enfant de Dieu nous a été donné à tous : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri* [1]. Or, il est de la foi que ce pouvoir est essentiellement attaché à la grâce habituelle dont je parle. Si nous savions priser le don de Dieu; si le péché ne nous aveuglait pas jusqu'à nous ôter le sentiment de notre propre grandeur, c'est de cette grâce que nous ferions toute notre gloire : l'unique pensée qui nous occuperait, et dont nous serions vivement touchés, ce serait de respecter dans nous cette qualité d'enfants de Dieu, de la soutenir par notre conduite, de la préférer à tous les honneurs du siècle, et de rentrer souvent dans nous-mêmes, pour faire cette sainte réflexion : Qui suis-je devant Dieu et auprès de Dieu? tandis que je suis dans l'état de sa grâce, j'ai droit de l'appeler mon père, et il veut bien, tout Dieu qu'il est, me reconnaître parmi ses enfants. Voilà ce qu'il estime en moi, et sur quoi je dois faire fond pour me glorifier et pour me confier en lui. Tous les autres titres, ou de naissance ou de fortune, qui pourraient dans le monde me distinguer, sont titres vains, titres périssables, titres dangereux : titres vains, puisqu'ils ne sont pas capables par eux-mêmes de me rendre agréable à Dieu; titres périssables, puisque la mort les efface si tôt et les fait évanouir; titres dangereux pour le salut, puisqu'il est si facile d'en abuser, et si difficile de n'en abuser pas, et qu'on n'en peut attendre autre chose que d'être jugé de Dieu plus exactement et plus rigoureusement. Toute ma confiance doit donc être dans ce titre honorable d'enfant de Dieu; et malheur à vous, mes chers auditeurs, si jamais il vous arrivait de faire consister la vôtre dans une grandeur seulement humaine! Je ne prétends point pour cela diminuer les avantages, même extérieurs et temporels, que vous avez reçus de Dieu dans votre naissance. Ce que nous voyons dans la conception de Marie, je dis la grandeur du monde sanctifiée par la grâce du Créateur, doit m'inspirer un autre sentiment. Car Dieu n'a point méprisé dans Marie cette grandeur de la naissance, dont l'Eglise même semble aujourd'hui lui faire honneur. Au contraire, il a voulu que Marie fût d'un sang noble et royal : pourquoi ? pour faire éclater, dit S. Chrysostome, la vertu de sa grâce, et pour donner aux grands du monde cette consolation dans leur état, non seulement

1. *Joan.*, I, 12.

que la grandeur peut servir de fond à la plus éminente sainteté, mais que la sainteté, pour être éminente, ne trouve point de fond qui lui soit plus propre que la grandeur : pour leur marquer que, selon le dessein de la Providence, ils peuvent, sans rien confondre, être grands et être saints; mais qu'ils ne sont grands que pour être saints, et que plus ils sont grands, plus ils sont capables d'honorer Dieu, quand ils sont saints.

Divine leçon que leur fait aujourd'hui le Saint-Esprit, en leur proposant la généalogie de la Mère de Dieu, comme la plus auguste de l'univers. Mais cette leçon, qui ne regarde que les grands, n'aurait pas assez d'étendue. Je parle donc à tous sans exception, puisqu'il n'y a point de juste sur la terre, de quelque condition qu'il soit, qui n'ait droit de dire comme chrétien : Je suis né de Dieu, et cette grâce qui me sanctifie, n'est rien moins dans moi qu'une participation de la nature de Dieu. C'est l'idée que chacun de nous, sans présomption, peut et doit avoir de soi-même, s'il est en grâce avec Dieu, puisque Dieu, en termes exprès, nous le témoigne par le premier de ses apôtres : *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ* [1]. Quelque languissante que soit notre foi, si nous raisonnions et si nous agissions suivant ce principe, en faudrait-il davantage pour la ranimer? Voyez, mes frères, disait S. Jean, exhortant les premiers fidèles (et pourquoi dans le même sens ne vous le dirais-je pas aujourd'hui ?) voyez quel amour le Père, qui est notre Dieu, nous a marqué en voulant qu'on nous appelât ses enfants, et que nous le fussions en effet : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater ut filii Dei nominemur et simus* [2]. Mais voyez aussi, ajoutait-il et dois-je ajouter, quel retour de zèle, de ferveur, de reconnaissance, demande cette charité d'un Dieu; voyez à quelle pureté de mœurs elle vous engage; voyez l'obligation qu'elle vous impose de vous sanctifier en esprit et en vérité, pour n'être pas indignes de cette adoption, qui vous donne un Dieu pour père; voyez si c'est trop exiger de vous, quand Dieu prétend que pour cela vous cessiez d'être des hommes charnels, et que vous commenciez à vivre en hommes raisonnables; voyez si toute la perfection contenue dans la loi chrétienne est trop pour des enfants de Dieu : *Videte*. Ah! Seigneur, s'écriait saint Léon, pape, méritons-nous de porter un si beau nom, si nous venons à le flétrir, oubliant la noblesse de notre origine, pour nous laisser dominer par des vices honteux; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous marchons en-

1. II *Petr*, I, 4. — 2. I *Joan.*, III, 1.

core dans les voies corrompues du siècle? Etre enfant de Dieu, et succomber à toutes les passions de l'homme, et être sujet à toutes les faiblesses de l'homme, et s'abandonner aux désirs déréglés de l'homme, ne serait-ce pas un monstre dans l'ordre de la grâce? C'est néanmoins, mes chers auditeurs, ce qui doit confondre tant d'âmes mondaines, et sur quoi je veux bien me promettre que, dans l'esprit d'une sainte componction, chacun s'appliquera de bonne foi à reconnaître devant Dieu son injustice, et à la pleurer. Poursuivons.

En vertu de la grâce qui nous sanctifie comme enfants de Dieu, nous sommes les héritiers de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ dans le royaume de Dieu : *Si autem filii, et hæredes ; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi* [1]. Héritiers de Dieu, parce que Dieu, dit S. Augustin, ne nous a point promis d'autre héritage que la possession de lui-même. Or, c'est la grâce sanctifiante qui nous assure cet héritage céleste ; et Dieu, le meilleur et le plus libéral de tous les pères, ne peut nous le refuser, tandis que sa grâce est en nous, et que nous sommes en grâce avec lui. Cohéritiers de Jésus-Christ ; car nous devenons capables, non seulement de posséder, mais de mériter le royaume de Dieu, et de le mériter par autant de titres que nous pratiquons de bonnes œuvres, et que nous faisons d'actions chrétiennes : puisqu'il est encore de la foi que toutes nos œuvres, élevées, sanctifiées et comme divinisées par la grâce, nous servent de mérites pour la gloire ; que chacune, en particulier, est pour nous comme un droit acquis à cette gloire ; que les plus viles et les plus basses en apparence, ont une sainteté proportionnée à cette gloire ; qu'à un verre d'eau donné pour Dieu, est dû, par justice et par récompense, un degré de cette gloire ; et qu'ainsi la vie du juste devient sur la terre un mérite continuel, dont Dieu, selon S. Paul, veut bien être dès maintenant le dépositaire, pour en être éternellement le rémunérateur. Il est vrai : mais aussi, renversant la proposition, concluez de là quelle perte fait un pécheur qui vient à déchoir de l'état de grâce, puisqu'il n'est pas moins de la foi, que hors de cet état toutes nos œuvres sont des œuvres mortes, de nul prix devant Dieu, et incapables de nous obtenir la récompense des élus de Dieu. Ce n'est pas que, dans l'état du péché, quoique privés de la grâce habituelle, nous ne puissions faire des actions louables et vertueuses, des actions saintes et surnaturelles, des actions même utiles pour le salut, puisqu'au moins elles peuvent nous servir de disposition pour nous convertir à Dieu ; mais je ne vous instruirais pas à fond de votre reli-

1. *Rom.*, VIII, 18.

gion, si je ne vous avertissais que toutes ces actions, quoique saintes, quoique surnaturelles, quoique utiles, hors de l'état de la grâce, ne méritent rien pour le ciel ; que Dieu ne nous en tiendra jamais compte dans l'éternité, et qu'au lieu qu'étant consacrées par la grâce, elles nous auraient acquis des trésors de gloire ; du moment qu'elles n'ont pas cet avantage, elles ne peuvent nous conduire à ce royaume, que Dieu, comme juge équitable, réserve à ses amis. Or, ma douleur est de voir des chrétiens insensibles à de si importantes vérités, des chrétiens qui perdent la grâce tranquillement, qui la perdent sans chagrin et sans trouble, et qui par là ne montrent que trop leur peu de foi et même leur secrète irréligion. O homme ! concluait le grand S. Léon, indigné du scandale que je déplore, et touché d'un si prodigieux aveuglement ; ô homme ! qui que vous soyez, reconnaissez donc aujourd'hui votre dignité, et, sanctifié comme vous l'êtes par la grâce qui vous associe à la nature divine, ne retombez pas dans votre première bassesse : *Agnosce, o homo, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire.* Mais il faut pour cela, mes chers auditeurs, que, nous appliquant l'exemple de Marie, nous apprenions ce que nous devons à la grâce : c'est la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

C'est une vérité, chrétiens, qui ne peut être contestée, qu'après Jésus-Christ, l'exemple de Marie, sa mère, est l'idée la plus excellente que nous puissions nous proposer pour la conduite de notre vie. A quoi j'ajoute, en particulier, que l'usage qu'a fait Marie de la grâce de sa conception, est le modèle le plus parfait que Dieu pût nous mettre devant les yeux, pour nous apprendre l'usage que nous devons faire de la grâce de notre sanctification. C'est, mes chers auditeurs, ce qui vous va paraître évident, par la comparaison de ces deux grâces, ou plutôt par l'opposition que je remarque entre Marie et nous, touchant la correspondance et la fidélité dues à ces deux grâces. Opposition qui d'une part nous confondra, mais qui de l'autre nous instruira, et dont il ne tiendra qu'à nous de tirer les règles les plus solides et les plus sûres d'une vie chrétienne.

Car, prenez garde, s'il vous plaît : Marie, quoique exempte de toute faiblesse et confirmée en grâce dans sa conception, n'a pas laissé de fuir le monde et la corruption du monde. Marie, quoique conçue avec tous les privilèges de l'innocence, n'a pas laissé de vivre dans l'austérité et dans les rigueurs de la pénitence. Marie, quoique remplie du Saint-Esprit dès

l'instant de son origine, n'a pas laissé de travailler; et, sans mettre jamais de bornes à sa sainteté, elle a toujours été croissant en vertus et en mérites. Quelles conséquences pour nous, qui sommes, il est vrai, soit dans le baptême, soit dans la pénitence, régénérés et justifiés par la grâce, mais par une grâce qui n'a ni la stabilité de celle de Marie, ni son intégrité, ni sa plénitude ; ou plutôt, par une grâce dont les caractères sont tout différents de celle de Marie ; je veux dire par une grâce qui, toute puissante qu'elle est, se trouve exposée à nos inconstances et à nos fragilités ; qui, toute sanctifiante qu'elle est, n'étant pas une grâce d'innocence, ne nous dispense pas de l'obligation de pleurer et de nous mortifier ; qui, tout abondante qu'elle est, n'empêche pas qu'il ne reste encore dans nous un vide, je dis un vide de mérites que Dieu veut que nous remplissions par nos actions et par nos œuvres. Cependant, malgré la différence de ces caractères, nous nous obstinons à n'en croire que notre propre sens; et suivant des maximes et des voies contradictoirement opposées à celles de Marie, quoique fragiles et sujets à tous les désordres d'une nature corrompue, nous nous exposons témérairement aux plus dangereuses tentations du monde. Quoique conçus dans le péché et dans l'iniquité, nous prétendons vivre dans la mollesse et dans le plaisir ; quoique dénués de mérites et de vertus, nous arrêtons le don de Dieu, et nous retenons sa grâce dans l'oisiveté d'une vie mondaine et inutile. N'apprendrons-nous jamais à nous conduire selon les lois de cette parfaite sagesse, qui, comme parle l'Evangile, doit nous rappeler, tout pécheurs que nous sommes, à la prudence des justes ? et Dieu pouvait-il nous y engager par des raisons plus fortes et plus pressantes que celles-ci, qui sont les suites naturelles du mystère que nous célébrons ?

Marie, sanctifiée dès sa conception, n'a jamais perdu la grâce qu'elle avait reçue de Dieu : je ne m'en étonne pas. Non seulement elle ne l'a jamais perdue, mais elle n'en a jamais terni le lustre par le moindre péché. Ainsi, selon le témoignage et la décision du concile de Trente, l'a toujours cru toute l'Église : *Quemadmodum de beata Virgine tenet Ecclesia.* Ce n'est point encore ce qui me surprend ; mais ce que j'admire et ce qui fait le sujet de mon étonnement, c'est de voir la circonspection, l'attention, la vigilance avec laquelle Marie a conservé cette grâce, qu'elle ne devait jamais perdre, et même qu'elle ne pouvait perdre, l'ayant ménagée avec autant de précaution que si elle eût couru tous les risques ; s'étant pour cela, dès sa plus tendre enfance, séparée du monde ; ayant renoncé pour cela à tout commerce et à tout engagement avec le monde ; ayant consacré pour cela les prémices de sa

vie par un divorce solennel et éternel avec le monde ; ayant vécu pour cela dans un si parfait éloignement du monde, que la vue même d'un ange la troubla, parce qu'il était transfiguré en homme : voilà, dis-je, ce qui me jette dans l'admiration. Car enfin, la grâce de la conception de Marie était à l'épreuve de la corruption du monde ; c'était une grâce solide, que toute l'iniquité du monde ne pouvait altérer ni ébranler ; et la même théologie qui nous enseigne que la Mère de Dieu ne pécha jamais, nous apprend qu'elle était impeccable par grâce, comme Jésus-Christ l'était par nature ; parce qu'à l'instant même qu'elle fut conçue, Dieu la confirma et la fixa dans l'état de la sainteté, Le monde, tout perverti qu'il est, n'avait donc rien de dangereux pour elle. En quelque occasion qu'elle se fût trouvée, elle aurait donc pu marcher sûrement ; et la grâce qu'elle portait dans son cœur n'aurait pas plus été souillée de tous les désordres et de tous les scandales du monde, que le rayon du soleil de la boue qu'il éclaire et qu'il pénètre sans en contracter l'impureté. Mais c'est en cela même que la conduite de cette reine des vierges devient aujourd'hui notre exemple, et que son exemple, par l'énorme contrariété qui se rencontre entre elle et nous, est une conviction seule capable de nous confondre devant Dieu. Car voici, chrétiens, en quoi je la fais consister. Marie, en vertu de sa conception, possédait une grâce inaltérable, et, comme parlent les théologiens, inamissible ; cependant elle marcha toujours dans l'étroite voie de la crainte du Seigneur : et nous, tout faibles que nous sommes, nous nous exposons témérairement à tous les dangers. Nous portons, comme dit l'Apôtre, le trésor de la grâce dans des vases de terre, c'est à-dire dans des corps mortels et corruptibles : *Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus* [1] ; et nous ne craignons rien. Nous le portons, ce riche et précieux trésor, dans un chemin glissant, parmi des ténèbres épaisses, au milieu des écueils et des précipices, poursuivis d'autant de démons qu'il y a d'ennemis de notre salut qui cherchent à nous l'enlever ; et rien de tout cela ne nous rend plus attentifs et plus vigilants. Je ne sais si je m'explique assez, et je ne puis trop insister sur ce parallèle. Marie qui, par la grâce de son origine, était exempte des faiblesses du péché, s'est néanmoins, par zèle et par amour de ses devoirs, éloignée des occasions du péché ; et nous, à qui notre faiblesse fait souvent de ces occasions autant de péchés, nous nous y jetons présomptueusement, et nous y demeurons opiniâtrément. Marie, à qui Dieu, dans sa conception, avait donné un préservatif infaillible contre le monde, se tint néanmoins dans une entière séparation du

1. II *Cor.*, IV, 7.

monde ; et nous, qui savons par tant d'épreuves combien le monde est contagieux pour nous, bien loin de le fuir, nous l'aimons, nous nous y plaisons, nous nous y intriguons, nous nous y poussons ; outre les engagements légitimes que nous y avons par la nécessité de notre état, nous nous en faisons tous les jours de volontaires et de criminels.

Or, c'est en quoi paraît notre présomption, de vouloir que Dieu fasse continuellement pour nous des miracles. Il n'en a fait qu'un pour sanctifier Marie, et nous voudrions qu'il en fît sans cesse de nouveaux pour nous conserver. Comme ces trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone, au milieu des flammes qu'allume partout l'esprit impur, nous voudrions qu'il nous soutînt en mille occasions où la curiosité nous porte, où la vanité nous conduit, où la passion nous attache, où nous nous trouvons contre l'ordre du Ciel, et où la grâce même des anges ne serait pas en sûreté. Nous voudrions, avec une grâce aussi peu stable que la nôtre, être aussi forts et avoir les mêmes droits que Marie avec la grâce saine et entière de sa conception ; et ce que Marie n'a pas osé dans l'état de cette grâce privilégiée, nous l'osons dans le triste état où le péché nous a réduits. Mais abus, chrétiens ; le prétendre ainsi, c'est nous aveugler et nous tromper nous-mêmes. Si cela était, les saints auraient pris, pour ne pas risquer la grâce de leur innocence, des mesures bien peu nécessaires. En vain l'Esprit de Dieu qui les gouvernait leur aurait-il inspiré tant de haine pour le monde ; et en vain ce même Esprit nous proposerait-il la sainteté de Marie comme une sainteté exemplaire, puisque sans nous séparer du monde et sans le combattre, il nous serait aisé, au milieu du monde même, de nous maintenir dans la grâce. Non, non, il n'en va pas de la sorte. La grâce qui nous rend amis et enfants de Dieu, est une grâce que nous pouvons perdre ; et par conséquent nous devons veiller avec soin sur cette grâce, prêts à exposer tout le reste pour elle, parce qu'elle est la vie de notre âme, et déterminés à ne l'exposer jamais, parce qu'en la perdant nous perdons tout. Elle nous est enviée par le démon, et c'est ce qui nous doit rendre plus circonspects ; de puissants ennemis l'attaquent dans nous, et c'est à nous de nous en défendre ; et puisqu'il a plu au Seigneur de nous soumettre à cette nécessité d'avoir toujours les armes à la main, il faut de cette nécessité, quelque gênante qu'elle puisse être, nous faire un mérite et une vertu : cela nous obligera à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement ; ainsi le prétendait S. Paul. Il faudra renoncer à un certain monde : heureux si par là nous assurons le talent que Dieu nous a confié ! On ne nous dit pas qu'il faille renoncer à tous les engagements du monde :

car il y en a qui sont d'un devoir indispensable, et ceux-là n'ont rien d'incompatible avec la grâce ; mais on nous dit qu'il faut renoncer à ceux qui n'ont point d'autre fondement que la passion, que le plaisir, que la sensualité ; parce que la grâce, toute sanctifiante qu'elle est, ne peut subsister avec eux. On ne nous oblige pas à fuir le monde en général, mais on nous oblige à fuir un monde particulier qui nous pervertit et qui nous pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, un monde d'où la charité est bannie, un monde dont la médisance fait presque tous les entretiens, un monde où le libertinage passe non seulement pour agréable, mais pour honnête ; un monde dont nous ne sortons jamais qu'avec des consciences ou troublées de remords, ou chargées de crimes ; un monde au torrent duquel nous sentons bien que nous ne pouvons résister.

Voilà l'essentielle et importante vérité que nous prêche Marie par son exemple ; et c'est à vous, âmes fidèles, dont elle a honoré le sexe, de vous l'appliquer personnellement : car l'exemple de Marie est fait pour vous ; et quand S. Ambroise parlait aux femmes chrétiennes de son siècle, c'était la règle qu'il leur proposait. Considérez Marie, leur disait-il ; il n'y a rien dans sa conduite qui ne vous instruise. Voyez avec quelle réserve et avec avec quelle modestie elle reçut la visite d'un ange ; et vous apprendrez comment vous devez traiter avec des hommes pécheurs. C'était un ange, mais sous une figure humaine ; et voilà pourquoi elle prétendit avoir raison et même obligation de se troubler. C'était le ministre de Dieu, l'ambassadeur de Dieu ; mais elle savait qu'une épouse de Dieu doit se défier des serviteurs de Dieu même. Elle était confirmée en grâce, et le Seigneur était avec elle, mais il n'était avec elle, reprend S. Ambroise, que parce qu'elle ne pouvait être sans peine avec tout autre qu'avec lui ; et elle n'était confirmée en grâce, que parce qu'elle était confirmée dans la défiance d'elle-même. Voilà le modèle et le grand modèle sur lequel Dieu vous jugera, mais sur lequel j'aime bien mieux que vous vous jugiez dès aujourd'hui vous-mêmes. Par là, je dis par votre conformité à ce modèle, et par le soin que vous aurez d'imiter cet exemple, votre conduite sera telle que le veut S. Paul, irrépréhensible et sans tache ; par là votre réputation, dont vous êtes responsables à Dieu et aux hommes, se trouvera à couvert de la médisance ; par là vous serez au-dessus de la censure, et le monde même vous respectera ; par là cesseront tant d'imprudences malheureuses qui sont le scandale de votre vie ; tant de libertés que le monde même, tout corrompu qu'il est, ne vous permet ni ne vous pardonne pas ; tant de conversations dont

la licence n'aboutit qu'à l'iniquité : par là les bienséances les plus exactes et les plus sévères vous deviendront dans la pratique aussi douces qu'elles vous semblaient importunes et fatigantes ; par là votre régularité confondra le libertinage, et votre piété sera une piété solide : car qu'est-ce que votre piété sans cette régularité, sinon un fantôme que Dieu réprouve, et dont les hommes font le sujet de leurs railleries? En un mot, vous réglant sur l'exemple de Marie, vous sanctifierez le christianisme dans vos personnes : car je vous l'ai déjà dit plus d'une fois, mesdames, et j'ose encore ici vous le redire, c'est de vous, et presque uniquement de vous que dépend le bon ordre et la sanctification du christianisme ; j'en appelle là-dessus à vos propres connaissances ; et pour vous convaincre de cette vérité, je ne veux point d'autres témoins que vous-mêmes.

Cependant Marie n'ayant jamais perdu, ni même souillé par le moindre péché, la grâce de sa conception, selon les lois communes, ne devait-elle pas être exempte des rigueurs de la pénitence? Tel était sans doute le privilège de son état ; mais prétendit-elle en jouir? Non, mes chers auditeurs. Mère d'un Fils qui, sans avoir connu le péché, venait au monde pour être la victime publique du péché, elle voulut avoir part à son sacrifice. Mère d'un Dieu qui, étant l'innocence même, venait par sa mort faire pénitence pour nous, elle se fit un devoir et un mérite d'entrer dans ses sentiments : elle ressentit comme lui les péchés des hommes, elle les pleura ; et la douleur qu'elle en conçut, selon l'oracle de Siméon, fut comme une épée qui perça son âme et qui déchira son cœur. Quoique sainte et remplie de grâce, elle passa ses jours dans la pénitence la plus austère ; et c'est ce que nous avons de la peine à comprendre. Mais ce que je comprends encore moins, c'est que des pécheurs, et des pécheurs chargés de crimes, par une conduite directement opposée, veuillent goûter toutes les douceurs de la vie. Car voilà notre désordre ; déchus de la grâce de l'innocence, nous en voulons avoir tous les avantages ; conçus dans le péché, nous n'en voulons pas subir les châtiments, ni prendre les remèdes. Les avantages de l'innocence sont le repos, la tranquillité, le plaisir, la joie ; je dis une joie pure, sans disgrâce et sans amertume. Or n'est-ce pas là ce que nous recherchons avec tant d'empressement et tant de passion ; et à nous entendre parler, à nous voir agir, ne dirait-on pas que nous y avons droit ? Au contraire, l'assujettissement, le travail, l'humiliation, la souffrance, les larmes, selon l'Apôtre, sont le juste paiement et la solde du péché : *Stipendia peccati* [1] ; mais qu'avons-nous

1. *Rom.*, VI, 23.

plus en horreur ? de quoi cherchons nous plus à nous préserver ? et nous prêcher une telle morale, n'est-ce pas, à ce qu'il paraît, nous offenser ? La pénitence, disent les conciles, est comme le supplément et comme le recouvrement de la grâce de l'innocence ; et malgré la perte de notre innocence, nous ne voulons point de pénitence. Si Dieu nous la fait faire par lui-même, nous en murmurons ; si cette pénitence se trouve attachée à nos conditions, nous nous la rendons inutile ; d'une pénitence salutaire qu'elle pouvait être, nous nous en faisons une pénitence forcée ; et voilà, mes chers auditeurs, votre malheureux état. Car où voit-on plus de sujets et plus de matière de pénitence qu'à la cour ; et en même temps où voit-on dans la pratique moins de pénitence chrétienne qu'à la cour ? Là où le péché abonde, c'est là, par un renversement bien déplorable, que je trouve moins la vraie pénitence, et que règne avec plus d'empire l'orgueil de l'esprit, la mollesse des sens, et l'amour de soi-même.

Enfin, par une dernière opposition entre Marie et nous, quoique la grâce de sa conception fût une grâce surabondante et presque sans mesure, Marie néanmoins n'en est pas demeurée là ; mais toute son application, tandis qu'elle vécut, fut d'augmenter cette grâce, croissant tous les jours de mérite en mérite, de sainteté en sainteté : et nous, en qui la grâce même laisse un si grand vide, nous n'avons nul zèle pour le remplir ; nous nous contentons de ce que nous sommes : pour un homme du monde, dit-on, pour un courtisan, il n'en faut pas davantage. Et qui sommes-nous pour borner ainsi la grâce de notre Dieu : *Qui estis vos*[1] ? Si Dieu veut se servir de nous, et s'il demande de nous plus de perfection, pourquoi ne lui obéirons-nous pas, et pourquoi faudra-t-il que sa main et sa miséricorde soient raccourcies par notre infidélité ? Ah ! chrétiens, la consistance dans la grâce n'est que pour la gloire. Dans cette vie, ou il faut croître, ou il faut déchoir. C'est ce que S. Paul enseignait aux premiers fidèles. Croissez, mes frères, leur disait-il, dans la science de Dieu ; croissez dans son amour et dans sa grâce ; croissez dans la foi et dans toutes les vertus ; sans cela, vous êtes dans la voie de perdition. Or, pour croître de la sorte, il faut agir ; et c'est ce qu'a fait Marie. Sans laisser jamais la grâce oisive, elle l'a rendue agissante, fervente, appliquée à de continuelles pratiques de piété et de charité. Mais quelles bonnes œuvres pratiquez-vous, et à quels devoirs de charité envers les pauvres vous adonnez-vous ? S'il y a pour vous un moyen sûr et infaillible de persévérer dans la grâce, au milieu du monde où vous vivez, c'est celui-là. Car au lieu que S. Bernard vous déclare,

1. *Judith.*, VIII, 11.

et avec raison, que, quoi que vous fassiez, vous ne conserverez jamais l'humilité dans le luxe, la chasteté dans les délices, la piété dans les intrigues et dans les vaines occupations du siècle, je vous dis, pour votre consolation, qu'en donnant vos soins aux pauvres de Jésus Christ, et en vous employant pour eux, vous corrigerez votre délicatesse par la vue de leurs misères, votre vanité par les services que vous leur rendrez, votre froideur et votre indévotion par la sainteté de cet exercice; et qu'ainsi, malgré les périls mêmes de votre état, mettant cette grâce en œuvre et la faisant agir pour Dieu, vous la sauverez pour vous-mêmes. Et de quoi nous sert-il, mes chers auditeurs, de posséder cette grâce si précieuse, et de n'en faire aucun usage ?

C'est donc ainsi que Marie a honoré la grâce, et que nous devons l'honorer. Quand Tertullien parle de la défiance salutaire que nous devons avoir de nous-mêmes pour nous préserver du péché, il dit un beau mot, savoir : que la crainte de l'homme est alors un respect et un honneur que l'homme, en vue de sa faiblesse et par esprit de religion, rend humblement à Dieu : *Timor hominis honor Dei*; parce qu'en effet rien n'est plus honorable à Dieu que cette circonspection de l'homme, et cette attention non seulement à ne point offenser son Dieu, mais à ne courir pas même volontairement le moindre risque de perdre sa grâce. Et le même Tertullien, expliquant davantage sa pensée, dans l'exemple de certains pécheurs, qui, sortis de leurs désordres et des occasions malheureuses où ils s'étaient engagés, y renoncent pour jamais et de bonne foi, semblables à ceux qui, s'étant sauvés d'un naufrage, disent un éternel adieu à la mer; il ajoute que ces pécheurs honorent le bienfait de Dieu et la grâce de leur conversion, par le souvenir efficace du danger qu'ils ont couru : *Et beneficium Dei, salutem suam scilicet, memoria periculi honorant.* Faisons encore plus : comme Marie, ne nous contentons pas d'honorer la grâce en la conservant, mais honorons-la en lui laissant toute son action ; honorons-la en lui faisant prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et en lui disposant pour cela nos cœurs.

C'est dans cette sainte résolution, ô glorieuse Mère de mon Dieu, que nous vous présentons nos vœux; et que, touché d'un zèle particulier comme prédicateur de l'Evangile, j'ose vous présenter les miens, non seulement pour attirer sur tous mes auditeurs les effets de votre protection, mais afin que Dieu, par votre intercession toute-puissante, sanctifie l'auguste mariage qui fait maintenant le sujet de notre joie [1].

1. Le P. Bourdaloue fit ce compliment au roi deux jours après le mariage de monseigneur le duc de Bourgogne.

C'est votre ouvrage, Sire; et par l'intérêt que l'Eglise et la religion, aussi bien que l'Etat, y doivent prendre, le devoir de mon ministère m'oblige ici à vous en féliciter. Le jeune prince que vous éleviez, et que la Providence a destiné pour être dans la suite des temps assis sur le trône, formé par vous, était déjà le prodige de son âge et l'admiration de la cour. Dans la première fleur de ses années, capable de juger de tout, intelligent, savant, pénétrant, plein d'une solide raison, et, ce qui est encore plus, d'une solide religion, aimant le bien, ayant en horreur l'injustice et l'impiété, né avec des inclinations toutes royales, équitable, humain, généreux, ce prince était déjà parvenu à être, non plus l'espérance, mais la consolation de Votre Majesté. Il lui fallait une princesse digne de lui : Votre Majesté l'a trouvée. Nous la voyons, et j'ai l'honneur d'être le premier qui, dans le haut rang où elle nous paraît aujourd'hui, lui annonce les vérités du salut. Il me suffirait, pour faire en deux mots l'éloge de cette princesse, de dire que Votre Majesté l'a préférée à toutes les princesses de l'Europe; et que, toute jeune qu'elle est, elle a su gagner votre estime. Mais il n'est pas ici question de faire l'éloge de la princesse, il s'agit de rendre grâce à Dieu de nous l'avoir donnée, et de lui faire connaître à elle-même les desseins de Dieu sur elle. Elle nous a apporté la paix, et par là sa personne nous doit être chère; mais nous nous en promettons encore quelque chose de plus important. On admire en elle des qualités qui la rendent parfaite selon le monde; on est charmé de ses manières, de la vivacité de son esprit, de la maturité de son jugement, de cette science du monde si avancée, de ce talent qu'elle a de savoir plaire à qui elle doit plaire; mais pour moi qui ne dois avoir égard qu'à ce qui la rend parfaite selon Dieu, je bénis le Ciel de nous avoir donné dans sa personne une princesse chrétienne, une princesse qui, instruite de la religion qu'elle professe, fera son capital de la pratiquer; qui, occupée de ses devoirs, n'aura rien, Sire, plus à cœur que de seconder le zèle de Votre Majesté, que de se conformer en toutes choses à ses intentions, que de mériter les bonnes grâces de Monseigneur, que d'édifier le prince son époux, que de servir de modèle à toutes les princesses de la cour, que de leur inspirer, par sa conduite, l'amour de la vraie piété, que de leur en donner le goût; une princesse qui, s'élevant au-dessus de la vanité, emploiera le discernement et les lumières dont Dieu l'a pourvue, à démêler la vérité d'avec le mensonge, à éloigner de soi la flatterie, à se préserver de l'erreur, à ne pas donner dans le piège des passions d'autrui, à être en garde contre l'intrigue, à ne pas se laisser séduire par la médisance, à bannir

le libertinage de sa maison, à en exterminer le vice, à y maintenir la probité, à y faire craindre et honorer Dieu ; une princesse dont bientôt les exemples seront plus puissants que toutes mes paroles, pour établir dans cette cour le règne des vertus, et qui, marchant sur les pas de ces grandes reines et de ces vertueuses princesses dont la mémoire toute récente est encore parmi nous en bénédiction, sera comme elles la protectrice déclarée des intérêts de Dieu, la mère des pauvres, le refuge et l'asile des malheureux. Voilà, plus que son rang, ce qui me la rend vénérable, et ce qui me fait dire, comme le serviteur d'Abraham, lorsque voyant pour la première fois l'épouse du fils de son maître, il s'écria, dans un transport d'admiration et d'action de grâces : *Ipsa est mulier, quam præparavit Dominus filio domini mei* [1] ; Oui, la voici, celle que Dieu, par son aimable providence, a choisie pour être l'épouse du fils de mon seigneur : *Filio domini mei.* Ces paroles d'Eliézer furent une espèce de prédiction, qui s'accomplit dans la suite par l'abondance des grâces que Dieu répandit sur la maison d'Abraham et sur le mariage d'Isaac. Faites, ô mon Dieu, que ces mêmes paroles, appliquées à notre invincible monarque et à son auguste famille, soient suivies des mêmes effets ; et puisque vous êtes l'auteur de cette glorieuse alliance qui vient de mettre le comble à notre bonheur, versez sur les deux royales personnes qu'elle a unies d'un lien si sacré, vos plus singulières faveurs, non seulement par les prospérités temporelles dont ils méritent d'être comblés, mais encore plus abondamment par les grâces du salut, qui seront pour l'un et pour l'autre le principe d'une éternité bienheureuse que je leur souhaite, au nom du Père, etc.

SIXIÈME SERMON

(Par le P. Hubert, Oratorien. — 1717).

Division. — La conception de la Vierge est un chef-d'œuvre de Dieu : — I. de sa puissance : grandeur du mal dont il préserve la Vierge. — II. De son amour : motifs pour lesquels il la préserve. — III. de sa grâce : abondance des biens que cette préservation entraîne.

Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram. (*Psalm.* xlv, 9).

Venez et voyez les œuvres du Seigneur, les prodiges qu'il a faits sur la terre.

Quelle est cette terre dont le prophète veut parler, demande Richard de Saint-Victor, quels sont ces ouvrages dont il vante la beauté, et à l'admiration desquels il sollicite la curiosité de nos esprits ? Cette terre est la terre heureuse du sein de

1. *Genes.*, xxiv, 14.

laquelle le même prophète dit que la vérité est sortie. Ces ouvrages sont les prodiges qu'il a faits en faveur de cette terre, prodiges prédits encore dans le même psaume d'où les paroles de mon texte sont prises : la destruction d'un empire aussi ancien que le monde, la dissipation de ses forces, la destruction de ses armes, de ses arcs et de ses boucliers. C'est donc la Sainte Vierge que le prophète nous propose, comme un spectacle qui mérite d'attirer nos regards, non seulement dans le temps que la vérité sortira d'elle, mais dans le moment même qu'elle est sortie elle-même des mains de Dieu ; non seulement quand elle concevra le Fils de Dieu dans son sein, mais encore dès qu'elle est conçue elle-même dans le sein de sa mère. Aussi est-ce à ce moment de sa conception que je veux vous appeler aujourd'hui, messieurs, pour admirer les prodiges que Dieu y a faits en la préservant de toute souillure : car enfin permettez-moi, messieurs, de suivre ici les mouvements de ma dévotion particulière envers Marie, puisque je ne ferai que me conformer en cela au goût de la vôtre envers elle, en établissant les privilèges de sa conception immaculée. Et je le fais d'autant plus hardiment, que je m'y sens autorisé par l'Eglise même dans les honneurs qu'elle rend à cette conception singulière, honneurs qui supposent sa pureté, sa sainteté. En effet n'en est-ce pas assez pour me donner droit de vous dire : Venez et voyez les œuvres et les prodiges que le Seigneur a faits sur cette terre de bénédiction? *Venite et videte opera Domini, quæ posuit prodigia super terram.*

Mais pour vous faire mieux juger du prix d'un si rare ouvrage, il faut se placer d'abord au milieu de deux autres, entre la conception ordinaire des autres hommes, et la conception adorable du Verbe incarné. Car d'un côté les différences de la conception de Marie et de la nôtre, et d'un autre côté les rapports de la conception de cette sainte mère avec celle de son Fils nous en découvriront aisément la grandeur et l'excellence. Or quelle est notre conception, messieurs, et de quelles mains est-elle l'ouvrage? Hélas ! je ne m'étonne pas qu'elle soit et si criminelle et si malheureuse, puisque la faiblesse de l'homme, la colère de Dieu et la malice du démon sont comme trois constellations qui y président. Car que peut-on attendre que de tragique de trois instruments si funestes? Mais pour la conception adorable de mon divin maître, le bras de Dieu a déployé sa puissance pour y travailler : *Fecit potentiam in brachio suo* (*Luc.*, I, 51). Son amour s'y est épuisé tout entier : c'est jusqu'à ce point que Dieu a aimé le monde, dit Jésus-Christ lui-même avec admiration : *Sic Deus dilexit mundum* (*Joan.*, III, 16). Et la

grâce enfin y a répandu ses trésors avec une effusion libérale : nous l'avons vu, dit S. Jean, plein de grâce et de vérité : *plenum gratiæ et veritatis* (*Joan.*, I, 14). Or je dis à la gloire de Marie dans sa conception, qu'affranchie de tous les défauts qui déshonorent la nôtre, elle participe à tous les avantages qui relèvent celle de Jésus-Christ. Elle ne tient rien, cette conception toute pure, ni de la faiblesse de l'homme, ni de la colère de Dieu, ni de la malice du démon. Bien loin de cela, elle vient d'une puissance infinie, d'un amour singulier, et d'une grâce extraordinaire. Venez donc, messieurs, et voyez les prodiges que Dieu a faits sur cette heureuse terre en la formant. Venez et voyez en Marie l'ouvrage de trois sortes de mains également admirables, je veux dire de la puissance, de l'amour et de la grâce : de la puissance de Jésus-Christ comme son Dieu, de l'amour de Jésus-Christ comme son Fils, de la grâce de Jésus-Christ comme son Sauveur : c'est là, messieurs, ce que j'ai dessein de vous faire voir dans les trois parties de ce discours, dont voici l'économie et le plan. D'abord je vous ferai considérer la grandeur du mal dont Dieu l'a préservée, et vous admirerez ce chef-d'œuvre de sa puissance dans le premier point; ensuite nous rechercherons les motifs qui ont engagé Dieu à la préserver si miraculeusement, et vous admirerez ce singulier bienfait de son amour dans le second point; enfin nous observerons l'étendue de ce bienfait dans l'abondance des biens spirituels qui l'ont accompagné, et vous admirerez la magnificence de sa grâce dans le troisième point. Et ne croyez pas, messieurs, que ce ne soit ici que de pieuses spéculations qui ne doivent être pour vous que de peu d'utilité. Voici au contraire le fruit que j'espère que vous en tirerez : c'est que, convaincus plus que jamais de la vérité du péché originel, et frappés plus vivement du sentiment de ses suites fâcheuses, vous vous porterez avec plus d'empressement vers tout ce qui peut servir de remède à ce mal, non seulement pour en effacer la tache mortelle, mais encore pour en affaiblir en vous de jour en jour les suites si dangereuses et si terribles. Invoquons celle dont nous avons lieu de croire qu'elle a toujours été exempte et de ce péché et de tous ses malheureux fruits, puisque nous savons qu'elle a toujours été pleine de grâce; et saluons-la en cette qualité après un ange. *Ave, gratia plena.*

PREMIER POINT

Est-ce donc quelque chose de si surprenant de voir un enfant conçu dans le sein de l'innocence? et faut-il avoir recours à la toute-puissance de Dieu pour dire que la conception de Marie n'a été souillée d'aucun péché? Oui, messieurs, cet uni-

que ouvrage a coûté à Dieu un des plus grands miracles qui se soient jamais faits dans l'ordre de la grâce. Mais pour le montrer solidement il faut entrer dans la discussion d'une matière aussi importante que difficile, et tâcher de pénétrer, sous la conduite du grand Augustin, dans la nature du péché originel. C'est une affaire qui nous touche de près, puisqu'elle est le fondement de toute la religion, au sentiment de ce Père, le péché d'Adam et la grâce de Jésus-Christ étant comme les deux pôles sur lesquels roule tout ce que nous croyons.

Dieu, cet ouvrier incomparable, qui regardait l'homme comme le chef-d'œuvre de ses mains, l'avait orné, lorsqu'il le forma, de toutes les qualités qui pouvaient enrichir son âme et son corps. Son âme était toute brillante de lumière, toute brûlante d'amour; son esprit éclairé pouvait se défendre des surprises de l'erreur, et sa volonté maîtresse ne trouvait point d'obstacles qui s'opposassent à l'exécution de ses desseins. Son corps était sain et vigoureux, sans être exposé en proie ni à la maladie ni à la mort. Et parce que l'âme était parfaitement soumise à Dieu, le corps était parfaitement soumis à l'âme : ils vivaient dans la meilleure intelligence qui fut jamais, et les passions ne venaient point troubler leur tranquillité ni leur union par leurs révoltes importunes. Voilà l'heureux état d'où nous sommes déchus. Je vous l'ai représenté un peu au long, pour vous le faire regretter davantage en vous en découvrant les charmes. Cruelle disgrâce qui nous en as privés, que tu nous as fait une plaie funeste, et que nous devrions bien la pleurer tous les jours avec des larmes de sang!

Car vous le savez, messieurs, le grand revers qui arriva à cet homme si heureux. Sa prospérité ne fut pas longue : ayant désobéi à Dieu par une ingratitude sans exemple, il devint misérable au même temps que criminel. Tous ses avantages s'évanouirent avec son innocence, et du moment que son âme se fut soustraite à l'empire de son légitime souverain, son corps se révolta contre son âme; toutes les créatures se dérobèrent à son pouvoir, et s'armèrent contre lui pour le parti de son Créateur. Jusqu'ici vous n'avez pas de peine à comprendre l'équité de ce châtiment. Adam avait péché, il était juste qu'il fût puni. Mais pour ce qui nous regarde nous autres, quand vous venez à envisager ce déluge de maux qui nous inonde de toutes parts pour venger sur nous ce premier péché, ne vous prend-il point envie de murmurer contre le ciel? Donnons-nous en bien de garde; il y aurait de l'injustice dans nos plaintes, puisque nous avons tous part à la faute de notre père. Mais comment encore pouvons-nous avoir part à une action faite il y a cinq ou six mille ans, nous qui ne

sommes sortis du néant que depuis un si petit nombre d'années?

La théologie nous répond que le crime d'Adam fut si énorme, qu'il corrompit toute la nature humaine, en corrompant celui qui en était le chef. Et comme vous n'avez pas de peine à comprendre que des ruisseaux qui coulent d'une source empoisonnée doivent être empoisonnés, comme vous voyez que les serpents engendrent des serpents, qu'un mauvais arbre ne peut porter que de mauvais fruits, Adam, que le venin du péché avait entièrement gâté, ne pouvait pas avoir des enfants qui ne fussent gâtés comme lui, à moins que Dieu ne renversât en sa faveur l'ordre des choses qui veut que les enfants tiennent de leur père.

Je m'égare, ce semble, messieurs, mais non: c'est faire en cette rencontre l'éloge de la Vierge sainte que de faire le procès à tout le reste du genre humain. Reprenons donc notre raisonnement. Adam nous a communiqué un sang infecté, le poison de ce sang infecte nos âmes au moment qu'elles y sont unies, à peu près comme un vaisseau corrompt les liqueurs qu'on y renferme, quelque saines qu'elles soient, lorsqu'il est imbu de quelque mauvaise odeur. Telles sont les lois que la Providence de Dieu a établies pour la suite des générations, lois que l'ordre des choses exige.

Mais si Dieu a établi ces lois pour le cours ordinaire des hommes, il ne s'y est pas néanmoins tellement assujetti qu'il ne puisse dispenser qui bon lui semblera d'en subir la peine, quoique tous en contractent la dette. Et c'est là, Vierge sainte, ce qu'il entreprend aujourd'hui pour vous. Comme votre vie doit être une suite de prodiges qui étonneront le ciel et la terre, il commence par renverser la nature dès le premier moment de votre être : car quand il est question de former un corps pour Marie, il arrête par la toute-puissance de son bras le torrent de cette corruption maligne qui se déborde sur tous les enfants d'Adam. C'est une mer orageuse que cette corruption générale dans laquelle nous faisons tous naufrage. Mais si Dieu sut bien autrefois arrêter les flots de la mer Rouge, pour donner à son peuple un passage libre et sûr au même lieu où les Egyptiens furent ensevelis sous les eaux, ne pourra-t-il pas dans cette occasion retenir le cours impétueux de ce déluge d'iniquités, afin que Marie fasse sans danger sa première démarche où tous les autres périssent avant que de naître? Pourquoi ne dirons-nous pas qu'il a renouvelé en faveur de Marie le prodige qu'il fit autrefois aux approches de l'arche de l'alliance, qui n'était que la figure de cette Vierge incomparable? Les eaux du Jourdain remontèrent vers leur source, et l'on vit ce liquide élément se changer en un rem-

part solide, comme par respect pour l'arche du Seigneur. Ainsi, quoique le péché originel soit le Jourdain qu'il faut passer pour entrer dans la terre de ce monde, puisque Marie est la véritable arche d'alliance, est-ce que Dieu ne pourra pas la faire respecter par ce fleuve qui se déborde sur tous les autres? Que ce péché soit, si vous voulez, cette pluie mystérieuse qui inonda toute la place où Gédéon avait exposé la toison, Dieu disposera tellement les choses, qu'il ne rejaillira pas sur Marie une seule goutte de cette pluie criminelle ; et comme la toison demeura sèche au milieu des eaux qui l'environnaient de toutes parts, Marie demeurera pure au milieu des ordures qui souillent les autres enfants.

Respectons-la donc cette conception si pure ; honorons ce précieux moment où Dieu a commencé à rétablir notre misérable nature dans les droits de son innocence perdue. Mais pleurons en même temps cette perte, dont nous ressentons de si fâcheux effets, et plaignons la disgrâce de notre condition malheureuse. Peut-être n'y avez-vous jamais pensé à cette malheureuse condition, dans laquelle nous nous trouvons engagés par les suites du péché qui souille notre origine, et je vous prie de ne pas perdre quelques réflexions que j'ai à faire là-dessus.

L'homme est à lui-même un prodige, et un prodige qu'il ne saurait comprendre, quelque attention qu'il y apporte. Il sent une forte inclination pour le bien qui peut le rendre heureux, et cependant depuis son entrée dans le monde jusqu'au dernier soupir qui l'en fait sortir, il n'est pas seulement environné, il est accablé de misères. Sa passion pour la science et pour la vérité est extrême, et toutefois l'ignorance et l'erreur le font presque donner partout dans leurs égarements. La vertu lui paraît revêtue de charmes, elle lui plaît, il l'estime, et avec tout cela il se laisse emporter au vice. Quel étrange paradoxe, messieurs! et comment débrouiller cette confusion de mouvements si différents dans une même personne? Le péché originel en développe le mystère, et ajuste toutes ces contrariétés d'une manière admirable, par la connaissance qu'il donne et de l'innocence dont l'homme fut revêtu en sortant des mains de Dieu, et de la corruption dans laquelle il s'est lui-même plongé depuis. Ainsi ces grandes contradictions que nous sentons en nous-mêmes ne sont pas seulement des effets merveilleux de ces deux états si divers, elles en sont des preuves incontestables.

Car d'un côté si l'homme avait toujours été ce qu'il est, il n'aurait aucune idée ni de béatitude, ni de vérité, ni de vertu. Où les aurait-il prises? Donc cette passion qu'il a pour la béatitude, donc ce désir qui l'entraîne à la recherche de la vérité,

donc cette estime qu'il fait de la vertu sont comme de précieux restes de cette condition avantageuse dans laquelle Dieu l'avait établi, comme des vestiges sacrés de sa première nature, et comme autant de débris qu'il a sauvés du naufrage. Mais d'un autre côté si l'homme n'était jamais déchu de son premier lustre, il ne serait sujet ni aux misères, ni à l'erreur, ni au vice, la justice de Dieu ne souffrant pas que des peines si rudes tombent sur des innocents. Suivons donc nos mouvements, observons-nous nous-mêmes, et nous y trouverons les caractères vivants de deux états de notre nature. C'est à cela que je vous appelle, esprits forts, vous qui vous sentez si choqués, si rebutés, quand on vous propose la doctrine du péché originel.

Je veux qu'on ne puisse guère concevoir ni la transmission de ce péché, ni la justice de cette transmission ; mais cependant sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, vous êtes incompréhensibles à vous-mêmes. C'est un abîme que ce péché, je le veux; mais enfin le nœud de votre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme, et ce n'est que là qu'on en peut trouver le dénouement. Ainsi, pour peu que vous vous consultiez vous-mêmes, vous reconnaîtrez que si d'un côté le péché originel est un chaos impénétrable à la raison humaine, il n'y a pourtant rien de plus vrai, ni même de plus clair, puisque sans la lumière qu'il donne il serait impossible de rendre raison des oppositions étonnantes que l'homme renferme en lui-même. Mais puisque nous nous trouvons engagés dans cette matière, il y encore quelques réflexions à faire.

Si un seul péché a été puni avec tant de rigueur, il faut que la justice de Dieu soit bien sévère, et que le péché lui déplaise étrangement. Quel sera donc notre sort, mes chers frères? que n'avons-nous point à craindre après tant de péchés que nous ajoutons tous les jours à ce premier péché? Quel trésor de colère ne nous préparons-nous pas pour le jour du Seigneur? Et comment le péché sera-t-il traité dans l'autre vie, qui est le temps de la justice, s'il a attiré des supplices si terribles sur le pécheur dès ce monde, qui est le temps de la miséricorde? Que si de la justice de Dieu je passe à considérer la nature du péché, je ne me trouve pas moins surpris. Comment, messieurs, un seul péché se répandre sur tout le genre humain! Il faut donc que le péché soit de la nature de ces maladies contagieuses qui, s'étant d'abord attachées à un particulier, se communiquent à toute une ville, à toute une province, et quelquefois à tout un royaume? Vous me direz qu'il y a cette différence entre les péchés que nous commettons nous-mêmes et celui que nous contractons en naissant,

que si celui ci se répand, ceux-là demeurent renfermés dans la personne qui les a commis, sans que leur poison soit funeste aux autres. Je l'avoue, la créance commune est que les enfants ne sont pas chargés des iniquités personnelles de leurs pères. Mais à l'occasion de cela je vous prie de vouloir bien tirer une instruction salutaire d'une des erreurs capitales de Pélage.

Cet hérésiarque prétendait qu'Adam n'avait corrompu ses descendants par son péché qu'à cause du mauvais exemple qu'il nous avait donné en péchant, et que nous ne communiquions à sa faute que parce que nous l'imitions. Mais ce qui est une erreur pour le péché originel est une vérité constante pour les autres péchés. Ils gâtent par leurs mauvais exemples ceux qui les voient, si ce n'est en corrompant leur nature, c'est en corrompant leur cœur. Ainsi les péchés des pères et des mères deviennent les péchés de leurs enfants; leurs médisances, leurs vengeances, leurs voluptés passent à eux par un héritage funeste, et l'on voit tous les jours certains péchés se perpétuer dans les familles aussi bien que certaines maladies. Encore si cette contagion du péché se bornait à une maison particulière... mais le scandale s'étend plus loin. Un Père de l'Eglise (S. Petr. Chrysol., serm. 93) a dit de Madeleine qu'elle n'avait pas seulement été la pécheresse de la ville, mais le péché de toute la ville. C'est ainsi que les débauches de cet homme, que les galanteries de cette femme, que les discours de ce libertin, que les attraits de cette coquette sont comme des pièges publics où l'innocence et la simplicité des autres se vont prendre. C'est ainsi que la corruption du vice s'acquiert une espèce d'immensité dans le monde, en passant des amis aux amis, des voisins aux voisins, des hommes aux femmes, de la vieillesse à la jeunesse, jusqu'à ce qu'enfin elle ravage tout par une désolation universelle. Craignons donc, mes chers frères, que nos péchés ne deviennent les péchés des autres, et faisons plutôt que nos vertus deviennent leurs vertus, par la bonne odeur qu'elles répandront, par les semences du bien qu'elles jetteront dans leurs cœurs. Telle fut la Vierge sainte dans la suite de sa vie, comme en effet telle devait être la suite d'une vie dont le commencement avait été le chef-d'œuvre de la puissance de Dieu. Car vous venez de voir quelle est la plaie du genre humain dont je ne crains pas d'assurer qu'il l'a préservée. S'il pouvait rester quelque doute sur cela, cherchons-en la preuve dans les motifs qui ont porté ce Dieu de bonté à l'en préserver, et nous n'aurons pas moins sujet d'admirer son amour pour elle, que nous en avons d'admirer et de louer sa puissance. Les suites mêmes du péché originel, que nous sentons

si vivement à toute heure, et qui ne nous permettent pas de douter de la vérité du dogme qui l'établit, serviront à nous faire mieux comprendre la grandeur de cet amour. On ne comprend jamais mieux toute l'excellence et le prix d'un bienfait, que par l'horreur du mal qui lui est opposé. Et c'est d'un côté à rechercher ces motifs d'une préservation si singulière de Marie, et d'un autre côté à vous exposer ces terribles suites du péché dont elle a été préservée aussi bien que du péché même, que je vais employer mon second point.

SECOND POINT

Jamais question n'a plus fatigué les esprits que celle qui regarde l'origine des maux dont nous nous trouvons investis à notre naissance, qui nous accompagnent durant toute la vie, et qui ne nous abandonnent qu'à la mort, mort elle-même de toutes les choses terribles la plus terrible. Cette recherche a fait la torture de la raison humaine, et elle a donné lieu à une infinité d'erreurs. Les pélagiens prétendaient que l'ignorance effroyable, avec laquelle nous naissons, que les passions furieuses qui se développent peu à peu dans nous à mesure que nous avançons en âge, que les maladies dont nous sommes attaqués si fréquemment, que la mort même enfin qui nous terrasse, étaient des apanages de notre nature et venaient du fond de notre être, comme de leur véritable source. De ce faux préjugé ils s'engagèrent à soutenir que ni l'ignorance ni les passions, que ni les maladies ni la mort n'étaient point des maux, à le bien prendre, et cela pour ne point faire d'injure à Dieu, des mains duquel ils voulaient que nous fussions sortis tels que nous sommes aujourd'hui, sans que le péché eût apporté aucun changement à notre état. Les manichéens avant eux s'étaient jetés dans une autre extrémité, et voyant bien qu'ils ne pouvaient nier raisonnablement que des choses dont le seul nom porte la condamnation ne fussent de vrais maux, ils s'avisèrent d'inventer je ne sais quel mauvais principe, sur qui ils rejetèrent la cause de tous ces maux, de peur d'être obligés de s'en prendre à Dieu même. Tertullien a écrit contre d'autres hérétiques, qui attribuaient les misères de cette vie à une matière mauvaise, dont ils s'imaginaient que nos corps avaient été formés ; et S. Augustin nous apprend que certains philosophes, ne pouvant démêler une affaire si embarrassée, se persuadèrent que nos âmes étaient envoyées dans leurs corps comme dans une prison, pour y expier des crimes qu'elles avaient commis, disaient-ils, pendant le cours d'une vie heureuse dont elles avaient joui auparavant.

Voilà autant de fables, messieurs, mais je ne suis pas sur-

pris après tout que les hommes n'aient pu pénétrer jusqu'à la vérité des choses, puisqu'à moins des lumières de la foi il est impossible de ne s'y pas méprendre. Elle nous apprend, cette foi divine, que cet océan de maux dont nous sommes inondés n'a point d'autre source que le péché de notre premier père ; que ce péché nous ayant retirés de l'obéissance du Seigneur à qui nous appartenions, nous engagea en même temps dans l'esclavage du démon ; que, par une suite de cette grande révolution, suite fâcheuse mais nécessaire, aux biens dont nous jouissions ont succédé tous les maux qui nous accablent à présent et qui sont venus fondre sur nous pour venger notre révolte contre Dieu. Je n'y saurais penser sans douleur, peut-être même que je suis trop long à m'en plaindre. Mais enfin il faut pardonner à un malheureux le récit de ses aventures et de ses disgrâces. Il est même à propos que nous en renouvelions de temps en temps le souvenir, puisque cela nous apprend par de si puissantes raisons à regarder les plaies dont Dieu nous frappe comme des châtiments de nos fautes, et à les porter par conséquent avec humilité et avec patience. Je ne m'y suis pas cependant engagé dans cette vue.

Ç'a été, Vierge sainte, pour conclure à votre avantage, que si le péché originel est quelque chose de si énorme en lui-même, comme on peut le juger par la grandeur de ses suites, l'amour de votre Fils pour vous était trop grand pour n'être pas un motif pressant et capable de l'engager à se déclarer en votre faveur, à faire pour vous un miracle aussi extraordinaire que son amour était singulier. Et ce miracle singulier, extraordinaire, inouï, était de vous préserver de ce péché! Et quelle apparence en effet qu'un tel Fils, un Fils si puissant et si bon, qui avait choisi Marie de toute éternité, par une préférence si singulière, pour être sa mère dans le temps, ait souffert qu'elle fût, même pendant quelques moments, sa plus mortelle ennemie? Quoi! il l'aurait pu voir l'esprit dans l'ignorance, le cœur dans le désordre, le corps dans la corruption! Il l'aurait pu voir sujette aux déréglements des passions, exposée à la colère de son Père, engagée dans le parti du démon! Il l'aurait pu voir dans cet état lamentable, et si prévenu d'amour pour elle, il ne lui en aurait pas voulu épargner le malheur! Hé! messieurs, quel moyen de se le persuader?

Et qu'on ne me dise pas que le Sauveur, qui regardera un jour les saints dans sa gloire comme ses amis, comme ses frères, et même comme ses membres, n'a pas laissé de permettre qu'ils contractassent ce péché! Car la différence est extrême, et je vous prie de l'observer. Quelque liaison qu'il y

ait entre Jésus-Christ et les saints, les saints n'appartiennent toujours qu'au corps mystique de Jésus-Christ, et ils ne lui sont unis que par l'esprit. Mais pour Marie elle appartient au corps naturel de Jésus-Christ en qualité de sa mère, elle lui est unie par les liens de la chair. Ainsi il est bien juste que la source d'un sang d'où le Sauveur doit puiser le sien ne soit point corrompue, et il ne faut pas que la chair qui doit fournir la matière du corps d'un Dieu ait jamais senti le venin du péché. Disons donc, messieurs, que le Sauveur a dû travailler à la pureté de cette conception par intérêt pour sa gloire autant que par amour pour sa mère ; second motif qui fortifie le premier, puisque ce qui déshonorerait l'une ne pourrait pas qu'il ne rejaillît en quelque sorte sur l'autre, à cause des liaisons étroites que la nature a mises entre eux.

Mais disons encore quelque chose de plus (voici un nouveau motif qui me paraît d'une grande considération) : quand ces liaisons seraient moins étroites, il était de la gloire du Sauveur qu'il conservât la conception de Marie saine et pure, afin qu'il y eût quelque chose sur la terre qui par son état rendît hommage à son incarnation. Cette pensée est élevée et pieuse, je la tiens aussi d'un célèbre cardinal [1]. Pour y entrer, vous vous souviendrez que le Sauveur a pris soin de faire honorer tous les états de sa vie voyagère par de semblables états dans ses créatures qui y eussent quelque rapport. Sa mort violente a été honorée par les supplices des martyrs, qui lui ont rendu sang pour sang. Sa vie publique a été honorée par les prédications et par les miracles de ses apôtres, sa retraite par la solitude des anachorètes et des religieux, son enfance par les petits innocents, sa naissance par la sainteté de la naissance de S. Jean. Mais pour la pureté de son incarnation, quelle conception l'honorera sur la terre ? Celle de tous les hommes est souillée, et mon Sauveur ne peut en recevoir que des outrages. Il faut donc qu'il forme exprès une conception innocente qui adore par la sainteté de son état le premier moment de sa vie dans le sein de sa mère ; et c'est ce que son amour pour cette Mère lui devait à elle-même par préférence à toutes celles des mortels. Car il n'était pas juste qu'il y eût aucune créature plus privilégiée que Marie, cela aurait été injurieux à l'amour de son Fils pour elle. Et c'est toutefois ce qu'il faudrait reconnaître, si on pouvait reprocher quelque tache à sa conception.

Quelque élevée que soit la dignité de Mère de Dieu au-dessus du premier des anges, Marie serait néanmoins inférieure au dernier de ces purs esprits, puisqu'ils ont tous eu l'avan-

1. Le cardinal de Bérulle.

tage de recevoir la sainteté en même temps que l'être, au lieu que Marie verrait les premières démarches de sa vie souillées d'une tache honteuse. Un fils, messieurs, un fils refusera-t-il à sa mère, mère si chérie par dessus toutes choses, ce qu'il a bien voulu accorder à ses serviteurs ? Son amour le peut-il permettre ? Pour ce qui nous regarde nous autres, Dieu n'a écouté là-dessus que sa justice. Il nous a laissés tremper dans le crime de notre père, parce que l'ordre le demandait. Mais ce qui paraît d'abord étonnant, et qui nous oblige de nous écrier avec le prophète : *Vos jugements, ô mon Dieu ! sont un abîme impénétrable* (*Psal.* XXXV, 7), la même justice qui permet que nous contractions ce péché, nous oblige de le combattre et de détruire incessamment en nous les effets malheureux qu'il y a produits. Je vous supplie, chrétiens, que cette remarque ne vous échappe pas, elle est d'une grande instruction, et c'est comme le fondement de la religion et de la morale.

Peu de personnes savent bien distinguer les inclinations que le péché nous a données de celles qui viennent du fond de notre nature. Si notre nature avait conservé son intégrité primitive, elle ne nous inspirerait que des sentiments justes, droits, raisonnables, et pour bien vivre ce serait assez de suivre la pente de ses mouvements. Mais la corruption que le péché y répandit d'abord a comme planté dans le fond de notre être d'autres inclinations, inclinations mauvaises, inclinations vicieuses, inclinations déréglées, et que par conséquent il ne faut pas suivre. C'est l'ivraie ensemencée parmi le bon grain par les mains de l'ennemi du père de famille. Cependant c'est là que le monde se mécompte : car comme si Dieu était l'auteur de ces pernicieuses qualités que la concupiscence fait naître avec nous et que l'âge y fortifie, on s'y laisse emporter, les uns plus, les autres moins, chacun selon que ces qualités le dominent, et l'on dit pour justifier ce désordre : Il est vrai, certains penchants m'entraînent, et je ne m'en défends pas ; mais c'est mon naturel. Il m'échappe quelquefois des emportements violents dont j'ai quelque confusion ; mais c'est mon tempérament. J'aime la joie, il faut l'avouer, je ne suis pas indifférent pour le plaisir ; mais c'est à ma complexion tendre et délicate qu'il s'en faut prendre. Voilà le langage du monde. Encore n'en demeure-t-on pas là ; car de ce mauvais principe on tire une conséquence encore plus pernicieuse, et on se sert de cette fausse persuasion pour s'enhardir soi-même au mal : puisque la nature m'a donné ces penchants, pourquoi donc ne pas les suivre ? Assurément on exagère quand on nous en fait un crime ; il n'y a pas en cela tout le mal qu'on voudrait bien nous faire

croire. Hé! si ces inclinations que je ressens et que je porte avec moi partout étaient injustes et déréglées, la nature me les aurait-elles données?

Aussi vous trompez-vous, mon frère : ce n'est pas la nature qui vous les a données. Vous confondez l'ouvrage de Dieu avec l'ouvrage du démon; c'est le péché lui seul qui a fait naître en vous ces passions violentes et qui les a soulevées contre votre raison, pour la punir, l'orgueilleuse qu'elle est, de s'être elle-même révoltée contre Dieu. De là vient que l'Evangile nous ordonne si souvent de combattre nos passions et d'aller contre nos penchants. Car en effet, et je vous demande un peu d'attention à ceci, si nos inclinations venaient de Dieu, Dieu nous obligerait-il de les combattre? S'il les avait plantées en nous, nous commanderait-il de les en déraciner? Serait-il possible que le Dieu de la paix devînt un Dieu de division et de discorde? *Non est dissensionis Deus*, dit S. Paul (I *Cor.*, XIV, 32) : or ne serait-ce pas mettre l'homme en contradiction contre lui-même? que dis-je? le reproche d'une telle contradiction ne retomberait-il pas sur Dieu même, qui n'aurait planté que pour arracher, qui ferait un devoir à l'homme de détruire ce que Dieu même aurait édifié! Quel est donc le dessein de Dieu quand il nous ordonne dans l'Evangile de nous haïr nous-mêmes, de gourmander nos appétits, de renoncer à nos sens? C'est de faire connaître aux hommes qu'ils sont pleins de mouvements corrompus qui ne viennent point de lui, mouvements que le péché y a entés comme des branches sauvages sur un tronc d'une autre espèce, et qu'il faut à tout moment retrancher, si nous voulons nous rétablir dans l'état où nous avons été formés. Voilà donc le dénouement de ce grand paradoxe qui fait comme le fondement et l'abrégé de la religion chrétienne. Pensez-y quelquefois, messieurs, et apprenez de cette belle doctrine deux ou trois choses importantes.

Apprenez premièrement à connaître vos ennemis, et ensuite à les combattre. Je dis à les connaître, car selon S. Augustin ç'a été le malheur de presque tous les hommes, durant la loi de nature, et de tous les idolâtres dans tous les temps, de ne point connaître les ennemis domestiques que je viens de vous représenter, et de prendre la concupiscence pour la nature, parce qu'ils n'ont point eu de loi qui pût les en instruire. *Je n'ai connu,* dit S. Paul aux Romains, *je n'ai connu le péché que par la loi* (*Rom.*, III, 20), *et je n'aurais point connu les mauvais désirs de la concupiscence, si la loi ne m'avait dit : Vous n'aurez point de mauvais désirs* (*Rom.* VII, 7). Ainsi tous ces malheureux se sont perdus en suivant à l'aveugle des mouvements déréglés dont ils ignoraient la corruption. Justice de

mon Dieu, j'avoue que cela est terrible : combien plus terrible encore de connaître de tels ennemis et de ne les pas combattre, de s'y laisser vaincre ! Tel a été encore et le malheur et le crime des Juifs. Car les Juifs, poursuit S. Augustin, reconnurent à la vérité ces ennemis dangereux, à la faveur de la loi dans laquelle Dieu les leur marqua, en leur ordonnant de les combattre. Mais ils ne laissèrent pas d'y succomber, et même, comme le dit encore le grand Apôtre, la concupiscence ayant pris l'occasion de s'irriter davantage par le commandement, suivant la pente malheureuse qui fait roidir l'homme plus fortement contre les choses qui lui sont défendues, la loi ancienne ne fut à la plupart des Hébreux qu'une occasion plus ordinaire de péché. Voilà, chrétiens, quel a été le sort des peuples qui nous ont précédés.

Pour nous, mes frères, Dieu ne nous a pas seulement découvert ces ennemis cachés par la lumière de l'Evangile, il nous a encore donné un Médiateur qui nous a mérité abondamment de quoi les vaincre par sa grâce. Que notre condition est donc avantageuse au prix des autres ! Mais aussi qu'elle sera funeste, si nous nous laissons surprendre à des ennemis que nous connaissons, ou si nous leur rendons lâchement les armes, après avoir reçu du ciel tant de secours pour les vaincre ! Que faire donc pour éviter ce malheur ? C'est de nous tenir sans cesse sur nos gardes, de peur que ces ennemis qui nous suivent partout ne nous surprennent et que, ne nous trouvant pas en défense, ils ne nous renversent. Car encore un coup, quoique le péché ait été entièrement effacé par le baptême, les restes que ce péché a laissés après lui dureront autant que le cours de notre vie, Dieu l'ayant ainsi voulu pour exercer notre vertu et pour nous donner lieu de mériter, si nous sommes fidèles à sa grâce.

Soyons-y donc fidèles, mes chers frères, et recourons souvent pour cela aux remèdes qui peuvent achever de guérir une plaie si ancienne et fermée depuis longtemps, mais qui ne l'a pu être si bien qu'il ne nous en soit resté des langueurs, des faiblesses, des dispositions continuelles à retomber dans un état autant ou plus déplorable que le premier. C'est à quoi nous doit porter la connaissance du péché originel et de ses suites, comme je vous l'ai déjà dit, et je ne me suis étendu sur cette matière que pour vous y faire faire un peu plus d'attention qu'on y en fait ordinairement. Pour vous, Vierge sainte, vous avez toujours été exempte de cette cruelle maladie et de toutes les fâcheuses suites qu'elle entraîne après elle dans tout le genre humain, par une faveur singulière de votre Fils. Son amour éternel pour vous en a été le motif, et comme cet amour est infini, il a accompagné ce bienfait de

tant de dons spirituels, qu'autant que nous avons admiré la grandeur de son amour dans la singularité de ce don, autant devons-nous admirer la magnificence de sa grâce dans l'étendue qu'il lui a donnée ; et c'est à quoi je vais employer mon troisième point.

TROISIÈME POINT

Si Jésus-Christ est le Rédempteur et le Sauveur de tous les hommes en les retirant du péché, il ne l'est pas moins de Marie en la préservant du péché. Mais S. Fulgence me fournit trop heureusement de quoi expliquer cette merveille, pour ne me pas servir ici de ses belles paroles. Ce fidèle disciple de S. Augustin, considérant la chute déplorable des démons, que Dieu avait créés dans un état si saint et si excellent, dit que tout le reste des anges aurait pu être enveloppé sous les ruines d'une semblable révolte, si Dieu ne les en avait empêchés par le secours qu'il leur donna. Et quel secours ? Le même, dit ce Père, qui releva les hommes après qu'ils furent tombés : *Una in utroque gratia operata*, quoique par des voies différentes, ce fut la même grâce qui sauva les uns et les autres. Elle sauva l'homme, cette grâce divine, en le relevant de sa chute, elle sauva l'ange en prévenant sa chute : *In homine, ut surgeret ; in angelo, ne caderet.* Elle sauva l'homme, en lui rendant la santé ; elle sauva l'ange, en détournant ce qui aurait pu altérer sa santé : *In hoc, ut sanaretur ; in illo, ne vulneraretur.* Elle sauva l'homme, en guérissant ses plaies ; elle sauva l'ange, en empêchant qu'il ne reçût de plaie : *Ab hoc infirmitatem repulit, illum infirmari non sivit.* Que ces paroles sont belles et qu'il est facile d'en faire l'application au sujet que je traite ! Il n'y a qu'à substituer le nom de Marie à la place du nom de l'ange, et dire avec ce saint docteur : *Una in utroque gratia operata.* Adorable Jésus, vous êtes le Rédempteur de Marie aussi bien que de tous les hommes. Si vous avez sauvé les hommes en leur prêtant la main pour les retirer du précipice, vous avez sauvé Marie en la soutenant sur le bord du précipice ; si vous avez sauvé les hommes en réparant les ravages que le péché avait faits dans leur nature, vous avez sauvé Marie en garantissant sa personne de ces ravages du péché ; si vous avez sauvé les hommes en faisant de votre sang un remède pour leurs maladies, vous avez sauvé Marie en lui faisant de ce même sang un préservatif contre toutes sortes de maladies.

Qu'on n'appréhende donc pas, messieurs, que la pureté de Marie dans sa conception intéresse la qualité de Rédempteur en Jésus-Christ, puisqu'elle en est le plus bel ouvrage et le plus riche ornement. Mais plutôt qu'on dise hardiment de

Marie dès ce premier moment ce que S. Cyprien a dit de la suite de sa vie : *Plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa.* Si cette créature participe à la nature des autres hommes, c'est sans participer à leur péché. Ainsi je ne craindrai point d'expliquer en sa faveur, après S. Jérôme, ces paroles du Psalmiste : *Deduxit eos in nube diei* (*Psal.* LXXVII, 14) : Il a conduit son peuple par la nuée du jour, et de l'appeler après ce Père un nuage du midi. Tous les saints sont à la vérité comme autant de nuages mystérieux, nuages que l'Esprit de Dieu a formés des vapeurs grossières de la terre par les rayons de sa grâce, et qui ont ici bas répandu des pluies de bénédiction par leurs prières, par leurs travaux et par leurs exemples. Mais après tout, comme les nuages les plus clairs ont toujours quelque chose de sombre, ainsi, quelque brillante qu'ait été la vie des saints, elle a eu ses taches, et du côté de leur origine ils sont toujours demeurés comme noircis. Au lieu que Marie a paru dans le ciel de la grâce comme un nuage du midi, c'est-à-dire tout pur et tout lumineux, nuage qui ne tient rien de la nuit du péché, nuage que le Soleil de justice a tellement pénétré de ses rayons, qu'il paraît lui-même comme un nouveau soleil à nos yeux. Telle est Marie dans sa conception, brillante d'une pureté parfaite et sans défaut : premier caractère qui marque l'étendue de la grâce que Dieu lui a faite; ajoutons-en un second, c'est que cette pureté est tout entière, tout d'un coup et sans délai, à la différence des autres saints, dont la première pureté, la première sainteté ne se forme que peu à peu et par succession de temps.

Voulez-vous, messieurs, que je me serve encore d'une comparaison pour vous le faire comprendre? Disons donc qu'il en est de Marie entre les mains de la grâce comme des perles dans leur nacre; et ne prenez point cette comparaison pour un jeu d'esprit, elle est fondée sur l'Ecriture. Les saints peuvent être regardés comme des pierres précieuses qui composent et qui enrichissent la maison de Dieu dans le séjour de la gloire. Et c'est ainsi que S. Jean dans son Apocalypse, faisant la description de cette auguste maison, en désigne les douze principaux fondements par douze différentes pierres, pierres toutes brillantes, mais chacune d'un éclat particulier. Or, de même qu'on ne tire pas les diamants tout polis des entrailles de la terre, de même qu'ils en sortent bruts et grossiers, et qu'il faut bien des coups de marteau, de ciseau, pour les tailler, pour les unir, pour leur faire venir cet éclat éblouissant qui charme les yeux, les plus grands saints n'ont pas été d'abord des saints, ils n'ont rien eu que de grossier et de sombre dans leur commencement, l'obscurité du péché en a terni l'éclat,

et leur sainteté n'a brillé dans la suite de leur vie qu'à proportion que les mortifications ont poli, si je l'ose dire, peu à peu leurs corps et leurs âmes, comme autant de coups de marteau, ainsi que chante l'Eglise. Mais pour Marie, elle n'a rien à attendre de la suite des années, elle n'est pas sitôt formée qu'elle est parfaite. Le ciel lui donne son éclat et son prix en la formant ; elle est toute belle, elle est toute lumineuse, sans la moindre tache, sans le moindre défaut. Et je me la représente dans le sein d'Anne, sa mère, comme une perle qui trouve dans sa coquille sa pureté et sa blancheur tout d'un coup, par un présent que le soleil lui fait gratuitement. Elle peut croître en mérites et en vertus, comme elle fait effectivement par un continuel accroissement de grâces ; mais ce qui fait la beauté essentielle et le prix de cette perle précieuse, sa pureté est parfaite tout d'un coup et dans le même moment.

Il n'en est pas ainsi de nous, messieurs, il s'en faut bien ; et je ne saurais blâmer, quand j'y pense, le sentiment de ces philosophes qui ont dit que le sein de nos mères était notre premier tombeau. En effet nous y sommes comme ensevelis dans l'obscurité d'un sépulcre ; si notre âme n'y est pas éteinte, elle y est comme endormie ; privée de l'usage des sens, ses facultés y sont sans fonction. Et, pour ne rien dire des maux qui n'ont pas échappé aux réflexions des païens mêmes, ce lieu-là n'est-il pas un véritable tombeau pour nous, où le péché nous fait trouver la mort au même temps que la nature nous donne la vie ? Mais consolons-nous, mes chers frères, nous avons un Sauveur qui n'a pas retiré de nous sa miséricorde. S'il a paru nous oublier dans le sein de nos mères, en nous y laissant tomber entre les mains du péché dont il a garanti Marie dans le sein de la sienne, il nous a procuré d'autres mères dans le sein desquelles il nous fait des grâces qui approchent de celles dont il a favorisé cette bienheureuse créature. L'Eglise est la mère commune des fidèles, et elle en est la mère à peu près de la même sorte que Marie a été la mère de Jésus, selon la remarque de S. Ambroise. Marie a été mère sans cesser d'être vierge, l'Esprit divin ayant trouvé le secret de rendre sa pureté féconde. Ainsi l'Eglise est en même temps vierge et mère : elle nous a tous engendrés sans blesser son intégrité ; le même Esprit qui forma un corps au Sauveur du plus pur sang de Marie se répandant sur les eaux du baptême, pour y produire le chrétien dans le sein de l'Eglise : *Virgo castitate, mater prole* (*De Virginib.*, *l.* I, *c.* 6). C'est dans ce sein mystérieux que Dieu, nous renouvelant par sa grâce, efface en nous les taches de ce péché dont il a garanti sa mère, et qu'il répand dans nos âmes une vie toute céleste.

Mais comme nous sommes assez malheureux pour perdre cette seconde vie par de nouveaux péchés qui nous tuent, nous avons en Dieu un Père si bon et dans l'Eglise une si charitable Mère, qu'ils ne dédaignent pas de reprendre leurs enfants morts, de les renfermer dans leur sein pour les ranimer et les faire revivre. C'est le grand miracle qui se fait tous les jours par les mains de la pénitence, miracle qui paraissait impossible à Nicodème, quand Jésus Christ lui parlait de la renaissance, de la régénération qui se fait en nous par le baptême ; miracle en effet impossible dans l'ordre naturel, mais qui se renouvelle spirituellement et très réellement à toute heure dans le tribunal de la confession, que pour cette raison je ne saurais m'empêcher de regarder comme le chaste sein où l'Eglise conçoit de nouveau, et toutes les fois qu'ils y ont recours, les mêmes enfants qu'elle a déjà conçus et enfantés par le baptême.

Mais, hélas ! Messieurs, qu'il s'y fait de conceptions monstrueuses ! Et qui pourrait marquer le nombre de ceux qui en sortent la mort dans le cœur, quoiqu'ils paraissent vivants ? C'est à la vérité un malheur déplorable, mais après tout je n'en suis pas surpris. Car on sort de ce lieu comme on y est entré. On y est entré le péché dans l'âme, on en sort le péché dans l'âme. On y est entré sans une véritable résolution de se corriger, on en sort sans se convertir ; on y est entré sans repentance, on en sort sans amendement. Car ne vous imaginez pas qu'il suffise de s'approcher de cette source de vie pour y trouver la vie. Il y faut apporter un cœur humilié, un cœur contrit, un cœur changé, un cœur préparé à perdre toutes les créatures plutôt que de perdre Dieu. Etes-vous dans cette disposition ? l'entrée de la vie vous est ouverte. Mais tant que vous n'y serez pas, il n'y a point de vie pour vous, votre conception ne se terminera qu'à un avortement funeste, et vous ne serez qu'un fruit de mort. Tâchons donc, mes frères, de lever tous les obstacles qui peuvent nous fermer l'entrée de cette vie heureuse, et quand nous l'aurons une fois reçue, n'oublions rien pour la ménager. Quelque effort que nous fassions, je sais bien que nous ne pourrons pas nous rendre impeccables, c'est un privilège que la grâce a réservé pour la Vierge sainte qui ne commit jamais de péchés ; mais à l'occasion de cela faisons, je vous prie, une réflexion avec laquelle je veux finir.

Le Fils de Dieu a voulu que le péché n'eût aucune prise sur Marie, et cela sans doute parce qu'en qualité de Mère elle lui appartenait de trop près pour permettre qu'elle fût jamais déshonorée ni flétrie. Mais par la même raison quelle ne devrait point être la pureté du chrétien ! Si Marie est la Mère

de Jésus, le chrétien est un de ses frères ; si Marie est la Mère de Jésus, le chrétien est un de ses enfants ; si Marie est la Mère de Jésus, le chrétien est un de ses membres. Que dis-je ? l'âme fidèle partage la qualité de Mère du Sauveur avec la Vierge même : vous savez que l'Evangile l'assure en termes formels. Nous touchons donc au Fils de Dieu par les noms les plus saints, par les rapports les plus étroits, et par les alliances les plus particulières que l'esprit puisse concevoir et que la grâce puisse trouver. Voilà notre élévation et notre gloire portées à un point qui nous met au-dessus de tous les anges, et qui nous approche par bien des endroits de la divine Marie.

Donc, mes chers frères, nous devons aussi approcher de sa sainteté, comme nous approchons de sa dignité et de son rang. Si elle a par dessus nous l'avantage d'une conception immaculée, travaillons à acquérir comme elle la gloire d'une vie sainte ; si le péché a souillé notre origine, du moins qu'il ne souille pas nos mœurs ; si nous succombons par infirmité à des fautes légères, ce qu'elle ne fit jamais, défendons-nous pour le moins des vices grossiers et visibles. C'est là ce qu'exige de nous l'auguste nom que nous portons : il exige des sentiments qui ne tiennent rien de la corruption de notre naissance ; il exige une vie qui réponde à l'éminence de notre dignité ; il exige des actions qui ne déshonorent point celui à qui nous avons l'honneur d'appartenir par tant de titres. Mais, ô mon Dieu ! qui a seulement jamais bien compris ces obligations ? La religion qui nous les impose n'est pas la religion du monde, et je parle ici un langage étranger pour bien des gens : je demande aux chrétiens une vie de grâce ; et ils ne connaissent qu'une vie de péché : je leur demande qu'ils se purifient, et ils ne savent que se souiller ; je leur parle d'imiter Marie, et tout ce qu'ils font est de s'en éloigner. Mais, Seigneur, je parle à des sourds, si vous ne daignez leur ouvrir les oreilles ; je parle à des morts, s'il ne plaît à votre miséricorde de les ressusciter : Seigneur, opérez donc ce miracle de grâce en leur faveur, nous vous le demandons par les mérites de cette Vierge si pure dont la conception a été un chef-d'œuvre de votre puissance, un effet singulier de votre amour pour elle, et le plus riche don de votre grâce ; afin que, rendus participants de sa pureté par un renouvellement parfait, ils puissent un jour avoir part avec elle à cette gloire incompréhensible que vous préparez aux âmes pures. *Amen.*

SEPTIÈME SERMON

(Par le P. De la Rue, S. J. — 1725).

SUR L'ÉCONOMIE DE LA GRACE

Proposition. — Abus que nous faisons de la grâce.
Division. — I. Nous négligeons la grâce. — II. Nous l'exposons avec témérité.

Deus in medio ejus, non commovebitur ; adjudicavit eam Deus mane diluculo. Conturbatæ sunt gentes et inclinata sunt regna.

Les nations sont dans le trouble et les royaumes sur le penchant de leur ruine ; mais Dieu est au milieu de Jérusalem ; elle sera inébranlable ; il la protègera dès le premier point du jour (*Psal.* XLV, 6, 7).

C'est par ces magnifiques paroles que le prophète élevait Jérusalem au-dessus de toutes les villes du monde, comparant son heureux état sous la protection de Dieu au désordre et à la confusion de tous les autres royaumes. Et c'est par l'application des mêmes paroles à la Vierge, mère du Sauveur, que les SS. Pères nous font voir l'élévation des grâces dont Dieu l'a comblée, au-dessus de toutes les grâces répandues sur le genre humain.

Les premiers moments de notre vie sont assujettis au péché : nous sortons du néant disgraciés et ennemis du Dieu qui nous en a tirés : *Conturbatæ sunt gentes.* Marie en sortant du néant, *mane diluculo,* trouve la grâce de Dieu au milieu d'elle, *in medio ejus,* et ne la perdra jamais, *non commovebitur.*

C'est-à-dire, que dès le moment de la première conception, Marie est remplie de grâce, et inébranlable dans la grâce. Plénitude et stabilité : deux privilèges singuliers; mais en même temps deux occasions de murmure pour le pécheur, quand il vient à comparer cette plénitude de grâce et cette stabilité dans la grâce, avec la médiocrité et la fragilité des grâces que Dieu lui fait. L'homme pécheur n'ose-t-il pas, à la vue de ces deux inégalités, imputer souvent à Dieu le déréglement de sa vie!

Or c'est de quoi je prétends aujourd'hui vous désabuser, vous expliquant dans ce discours la juste économie de la grâce. En vain nous nous plaignons de sa médiocrité, si nous la pouvons augmenter par notre ferveur. En vain nous nous plaignons de son instabilité, si nous la pouvons affermir et conserver par notre vigilance. Ce n'est donc pas contre Dieu que nous devons tourner nos plaintes, mais contre notre lâcheté et notre témérité. Vous le comprendrez aisément par la conduite de Marie.

Vous admirez en elle la plénitude et la stabilité de la grâce :

ce n'est pas là ce qui mérite mieux votre attention. Deux merveilles encore plus rares : les voici. C'est avec la plénitude de la grâce, une ferveur continuelle à l'augmenter; premier sujet d'admiration. C'est avec la stabilité de la grâce une vigilance continuelle à l'affermir et à la conserver : second sujet d'admiration dans la conduite de Marie. Nous, injustes murmurateurs, avec la médiocrité de la grâce, dont nous nous plaignons, où est notre ferveur à l'augmenter? au contraire, nous la négligeons avec la dernière lâcheté : ce sera le premier point. Avec la fragilité de la grâce dont nous nous plaignons, quelle est notre vigilance à l'affermir et à la conserver? au contraire, nous l'exposons avec la dernière témérité : ce sera le second point. Pour recueillir les fruits propres de ce discours, implorons le secours du Saint-Esprit par l'intercession de la Vierge pleine de grâce. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Pour bien soutenir la cause de Dieu, pour louer dignement Marie, et pour confondre le pécheur sur la matière de la grâce, nous avons trois choses à considérer : la conduite de Dieu, la conduite de Marie, et la conduite du pécheur. Voyons combien celle de Dieu est juste; combien celle de Marie est fidèle; et combien celle du pécheur est pleine en même temps d'injustice et d'infidélité.

1. Quand on regarde Dieu par rapport aux créatures, on ne doit jamais séparer deux importantes qualités, celle de souverain et celle de père. Par la première, il exerce sur nous les droits de son domaine absolu; par la seconde, il répand sur nous les dons de sa providence. Par l'une, il n'a d'égard qu'à lui, parce qu'il possède tout et qu'il peut tout : par l'autre il étend ses égards sur nous, parce qu'il nous aime : et ce sont là les deux ressorts de son sage gouvernement.

Pour appliquer ce principe à la matière dont il s'agit, je dis que la mesure de la grâce destinée à chaque particulier, quelle qu'elle soit, est toujours juste; étant toujours déterminée et par la volonté souveraine de Dieu, qui en dispose comme il lui plaît, et par la providence paternelle de Dieu, qui veut bien en disposer comme il nous est plus convenable, non pas toujours selon notre sens, mais selon nos vrais besoins et nos différents états.

Ces deux vérités ainsi établies, peut-on douter de la justice de Dieu dans la distinction qu'il a voulu faire de Marie? Car à le considérer par sa souveraineté, libre dans la distribution gratuite de ses bienfaits, à qui a-t-il fait tort, quand il lui a plu de choisir dans la masse des créatures un objet particulier de ses libéralités; et qu'en conséquence de ce choix, il a

voulu la combler de plus de grâces que le reste des saints et des anges, auxquels il ne devait rien.

Mais à considérer Dieu comme père, et par l'inclination de sa providence à pourvoir aux besoins de tous ses enfants, selon leur état et leur emploi, quelle profusion n'a-t-il pas dû faire à celle qu'il destinait au plus sublime et au plus important de tous les états et de tous les ministères, à la dignité de mère de Dieu!

Sur cette qualité, S. Thomas (*Part.* 3, q. 7, *art.* 1 *et seqq.*) a porté les privilèges de Marie au dessus de tous ceux des prophètes, des patriarches, des apôtres, des martyrs, des plus grands amis de Dieu. Sur cette même qualité, S. Augustin (*De Nat. et Gratia, cap.* 36) et les conciles l'ont déclarée exempte de tout péché dans tout le cours de sa vie : *Propter honorem Christi :* par la raison de l'alliance de la mère avec son Fils. Sur cette même qualité, S. Bernard (*Epist.* 174 *ad Canon. Lugd.*) l'a reconnue sanctifiée dans le sein même de sa mère, c'est-à-dire, purifiée dès lors du péché originel, par la raison que Jérémie et Jean-Baptiste ont reçu la même faveur, quoique l'un ne fût que prophète, et l'autre précurseur du Fils de Dieu. Sur cette même qualité, le sentiment le mieux établi dans l'Eglise est qu'elle a été non seulement délivrée et purifiée, mais préservée du péché originel; qu'elle n'en a pas même encouru l'obligation; qu'elle est sortie des mains de Dieu revêtue de la justice originelle, par la raison que l'ange et le premier homme ont été créés dans le même état de justice et de pureté, quoique la dignité et d'ange et de premier homme n'ait rien de comparable à celle de mère de Dieu.

Voilà, mère de mon Dieu, la mesure, l'excès, la plénitude, l'élévation, le prodige de votre grâce, et la juste distinction que le Seigneur a voulu faire de vous. Quel sujet de complaisance, ou du moins quelle occasion de nonchalance et de repos! A la vue de ce grand amas de biens et de dons spirituels, une autre aurait pu dire comme ce riche de l'Evangile, à la vue de ses greniers remplis : Mon âme, voilà de grands biens assurés pour plusieurs années; ne travaille plus, repose-toi : *Requiesce, requiesce* (*Luc.*, XII, 19). Indignes sentiments, vous n'entrâtes jamais dans le cœur fervent de Marie. Voyons la fidélité de sa conduite répondre à la libéralité de celle de Dieu.

2. S. Paul a dit de Notre-Seigneur qu'il n'a pas regardé l'honneur d'être égal à Dieu comme un vol, un bien usurpé qui ne coûte rien qu'à prendre : *Non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo* (*Philipp.*, II, 6) : mais qu'il s'est fait un mérite personnel d'en remplir tous les devoirs par son pro-

fond abaissement et son exacte obéissance : *Sed semetipsum exinanivit... humiliavit semetipsum... obediens usque ad mortem* (*Ibid.*). Admirons dans Marie la même disposition : non pas de se prévaloir de l'avantage qu'elle avait d'être élevée si près de Dieu, ni de se croire en vertu de son rang, exempte du travail, où toute créature est soumise : *Non rapinam arbitrata est*; mais de se reconnaître en cet état plus étroitement obligée de rendre à Dieu par reconnaissance ce que les autres lui doivent par pure fidélité : mais de s'humilier d'autant plus, qu'elle se voyait plus élevée : mais de s'appliquer à son salut, d'autant plus qu'il lui semblait plus assuré : mais en un mot d'augmenter la mesure de sa grâce, d'autant plus qu'elle était plus abondante et hors de l'ordre commun.

Les SS. Pères qui avaient là-dessus des lumières bien plus vives et plus sûres que les nôtres, à quel détail ne descendent-ils pas, pour exprimer le nombre, la perfection, la continuité des actes de toutes sortes de vertus par lesquelles elle s'étudiait à augmenter son mérite? Ils ne permettent pas qu'on la juge capable d'un seul moment de tiédeur ou d'oisiveté : *Nihil in ea tepidum, aut non ferventissimum liceat suspicari* (Bern., *in Signum magn.*). Ils ne retranchent pas de son attention le temps même où celle des autres hommes est liée par le sommeil : non pas même les années, où la raison est ensevelie dans les ténèbres de l'enfance : non pas même les premiers mois, où les enfants sont enfermés dans leur première prison. On veut que son cœur et son esprit aient été librement attachés à Dieu, avant que ses yeux fussent ouverts à la lumière du monde. Et puisque S. Ambroise a bien cru pouvoir attribuer cet avantage à Jean-Baptiste, on n'a pas cru le devoir refuser à la mère du Sauveur : *Prius devotionis compos quam naturæ* (Lib. II *de Virgin.*, cap. 2, n. 12). Pour exprimer enfin son parfait dévouement à Dieu par une idée générale, on convient avec S. Augustin, qu'elle faisait son vrai bonheur, moins d'avoir porté Jésus-Christ dans son sein, que de le porter dans son cœur : *Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quam carne gestasset* (Lib. *de sancta Virginitate*, c. 3); et que s'il eût fallu choisir entre ces deux biens, elle eût mieux aimé renoncer à la dignité de mère de Dieu, qu'à sa grâce et à son amour. Après cela doit-on s'étonner de la complaisance de Dieu sur la fidélité de Marie?

Il était bien aisé,me direz-vous, à la Sainte Vierge et aux saints, de signaler ainsi leur fidélité. Dieu leur donnait avec profusion, il ne me donne que par mesure. Il semble que la grâce n'était faite que pour eux et qu'elle ne soit point pour moi. Je ne sens point ces impressions qui leur étaient si or-

dinaires : il ne tient qu'à Dieu de me les donner : il voit bien si je lui suis propre : il sait le chemin de mon cœur : il n'y a point encore frappé d'une manière à se faire entendre : il y frappera quand il voudra. Ces sentiments, messieurs, ne vous sont pas inconnus, sont-ce les vôtres? ce sont au moins ceux des pécheurs, qui sentant leur cœur dur, en rejettent la faute sur Dieu, sur la faiblesse de ses grâces; attendant toujours de plus grands secours, et négligeant les secours présents; murmurant de ce qui leur manque, et méprisant ce qu'ils ont. Et c'est ma troisième considération sur la conduite injuste et infidèle de l'homme à l'égard des grâces de Dieu.

3. Je dis donc que cette présomption des grandes grâces que nous n'avons pas reçues de Dieu, jointe à la négligence des petites grâces, telles qu'il nous les donne communément, est quelque chose de monstrueux dans notre conduite, et qu'il n'y a point de souverain sur la terre auprès de qui nous ne fussions disgraciés et abîmés, si nous agissions avec lui comme nous agissons avec Dieu.

Car si en aspirant aux grandes faveurs, nous avions soin cependant de nous prévaloir des grâces légères, comme un courtisan ambitieux, mais prudent et respectueux; ou bien si en méprisant les petites grâces, nous renoncions en même temps aux grandes faveurs, comme un courtisan rebuté qui renonce par dépit au ménagement de sa fortune, ce serait agir conséquemment. Mais joindre ensemble et la présomption des grandes grâces, et la négligence, l'oubli, le mépris des petites grâces : c'est avoir perdu le respect et le bon sens. C'est là cependant notre conduite avec Dieu; notre condamnation par conséquent, puisqu'il n'y a point de présomption plus injuste, ni de mépris plus ingrat : première leçon que nous tirons de la faveur de Marie, et qui sera le fruit de ce premier point.

Point de présomption plus injuste, plus mal fondée. Car sur quoi peut-elle être fondée que sur l'ignorance du domaine absolu de Dieu, et sur la fausse idée de notre propre mérite? Or, malgré notre orgueil, ce principe de S. Paul sera toujours vrai : que l'homme est l'ouvrage de Dieu; qu'il n'appartient pas à l'ouvrage de se soulever contre celui qui l'a fait; de lui demander raison de la forme, de la figure, du rang qu'il lui a donné, non plus que de l'usage auquel il l'a destiné. *Quid me fecisti sic* (*Rom.*, IX, 20)? Pourquoi m'avez-vous fait ainsi? n'est point une question de l'ouvrage à l'ouvrier, du sujet au souverain. Dans le monde, messieurs, ose-t-on se plaindre à ceux qui peuvent tout, de l'usage qu'ils font de leur puissance : approchant les uns auprès d'eux, écartant, éloignant les autres; élevant celui-ci, et abaissant

celui-là : répandant d'un côté les bienfaits à pleines mains, et de l'autre pas même un seul regard favorable. Ils ont leurs droits et leurs raisons : nous devons toujours supposer qu'elles sont justes : nous n'osons malgré nos chagrins, leur dire qu'elles sont injustes : et si nos pensées leur pouvaient être connues, nous n'oserions même le penser.

Mais ce Dieu qui voit nos pensées, et que nulle injustice ne peut jamais pervertir, sera-t-il exposé à nos murmures? Serons-nous surpris qu'étant maître de ses dons, il ne fasse pas pour Caïn ce qu'il a fait pour Abel, ni pour Esaü ce qu'il a fait pour Jacob, ni pour chacun de nous ce qu'il a fait pour Marie et pour les saints ? Qu'avons-nous à lui reprocher? Parce qu'il leur est plus libéral, en est-il moins juste envers vous? Votre œil est-il mauvais parce qu'il est bon ? Laissez-lui faire de ses biens ce qu'il en veut faire, et prenez ce qui est à vous : *Tolle quod tuum est et vade* (*Matth.*, xx, 14).

Si quelque autre que Dieu vous offrait le même parti, si un souverain laissait à chacun de ses courtisans la liberté de choisir à son gré son emploi, sa récompense et ce qu'il croirait lui être dû : *Tolle quod tuum est* : combien en verrait-on qui s'estimeraient assez sages pour dominer dans les conseils; assez habiles pour régler les affaires et les finances; assez expérimentés pour commander les armées ; assez forts enfin pour soutenir le poids des plus hautes dignités de la Religion et de l'Etat ? Ceux qui seraient assez éclairés pour se sentir dépourvus du mérite personnel auraient bientôt recours au mérite de leurs ancêtres : vertueux, prudents et vaillants, parce qu'au moins leurs pères l'auraient été. Car pour avancer sa fortune et s'élever à la faveur des grands, on manque souvent d'amis, de patrons, d'occasions, de bonheur enfin : mais jamais a-t-on cru manquer de mérite? On se croit digne et capable de tout.

Mais à l'égard des grâces et de la faveur de Dieu qui connaît en chaque chose le fond et la vérité, comment le pécheur peut-il vanter son mérite? Ignore-t-il qu'il est né dans le péché, disgracié dès sa naissance, et d'un sang depuis longtemps dégradé ; qu'il ne peut par conséquent alléguer le mérite de ses pères? Ignore-t-il qu'étant remis gratuitement dans son rang par le baptême, et par suite dans ses droits, il a depuis renoncé souvent à la grâce, et n'a plus par conséquent aucun droit qu'au châtiment ? Ignore-t il qu'il est ce prodigue malheureux qui a volontairement dissipé tout ce qu'il pouvait prétendre à la succession de son père; qu'il ne peut plus lui dire après sa dissipation : Mon père, donnez-moi ma part : *Da mihi portionem substantiæ* (*Luc.*, xv, 12); mais tout au plus : Mon père, je ne suis pas digne d'être appelé votre fils, je ne

suis qu'un vil mercenaire, un esclave à qui vous ne devez rien par justice, et qui n'a plus d'autre appui que votre pitié. Que le pécheur cherche tout ce qu'il y a dans la grâce, il y verra le sang de Jésus-Christ, le gage de l'immortalité, la semence de la gloire : et dans tout cela rien qui soit proprement à lui : *Tolle quod tuum est* : il ne peut y prétendre par droit. Or dans ce déplorable état se promettre ces grands secours, ces grâces extraordinaires, ces mouvements qui font les saints ; murmurer de ce que Dieu les leur donne et ne nous les donne pas, c'est une présomption remplie d'injustice.

Il n'y a donc point de ressource pour le pécheur? Il y en a pour lui comme pour les saints : s'il veut travailler à ménager les faibles grâces qui lui restent, à proportion comme les saints, et surtout la Vierge mère, travaillaient à augmenter leur trésor. Et c'est ce qui me fait dire que si la présomption des grandes grâces est un prodige d'injustice dans le pécheur, aussi la négligence et le mépris des faibles grâces est un prodige d'ingratitude. En quoi et pourquoi? C'est qu'il n'y a point de pécheur à qui la miséricorde de Dieu ne laisse encore au moins quelque faible grâce. C'est qu'il n'y a point de si faible grâce qui ne puisse, étant bien ménagée conduire le pécheur par degrés à sa parfaite conversion. C'est enfin que ces faibles grâces sont données de Dieu à cette fin, pour toujours augmenter, toujours croître, et qu'elles sont retranchées, quand par négligence on les rend inutiles à cette fin. Tout cela renferme une instruction très solide et très nécessaire.

Oui, quoique en rigueur de justice, Dieu ne doive plus rien aux pécheurs, il se fait librement une loi de miséricorde de ne pas les abandonner à eux-mêmes, et de se les tenir encore attachés par quelque lien. Il ne leur donne pas d'abord ces grâces délicieuses, dont il remplissait le cœur de Marie, ni ces grâces impérieuses dont il se servit pour dompter la fierté de Paul, ni ces grâces persuasives dont il usa pour fixer l'irrésolution d'Augustin, ni ces grâces menaçantes qu'il employa pour convertir les Ninivites. Vous ne sentez encore, mon cher auditeur, ni la grâce du remords, ni celle de la componction, ni celle du dégoût du monde, ni celle de l'adversité. Vos passions ont encore pour vous tous leurs attraits. Au moins dans votre captivité, n'avez-vous pas le pouvoir de prier Dieu, de lui représenter l'excès de votre misère et d'implorer sa pitié?

Vous l'avez sans doute, vous l'avez cette ressource de grâce. Et fussiez-vous, dit S. Augustin, sous l'empire du péché, vaincu, captif, esclave du démon, prévaricateur de toutes les lois, soumis jusqu'à présent à la privation de toutes

les autres grâces : *Homini victo, captivo, damnato, prævaricatori*, etc. (*Ad Simplic. lib.* I, *quæst.* 1). C'est S. Augustin qui parle ainsi. Dès là que vous vivez encore, il est en votre liberté (et c'est, dit-il, en cet état la dernière grâce qui vous reste) : *Hoc restat libero arbitrio.* Il est en votre liberté de vous tourner à Dieu par la prière, et d'obtenir par là ce que vous ne pourriez pas sans cela, c'est-à-dire vous convertir et accomplir la loi divine : *Ut se supplici pietate ad eum convertat, cujus dono id possit implere.* C'est dans la première question du premier livre à Simplicien.

Notre ingratitude quelle est-elle ? c'est que nous ne comptons pour rien ce reste précieux de sa patience et de sa bonté pour nous. C'est que nous ne regardons comme grâce de Jésus-Christ que celle qui nous enlève et nous arrache à nous-mêmes. C'est que si Dieu ne nous convertit par lui seul, sans même nous donner la peine de l'en prier, nous nous croyons perdus et dépouillés de toute espèce de grâce.

En cela ne sommes-nous pas bien ingrats ? Vous ne pouvez, pécheur, vous tirer de votre état, vous mettre au-dessus de vos passions, guérir vos plaies invétérées. Vous n'en avez pas, dites-vous, la grâce ; et partant vous ne le pouvez pas. Eh bien ! dit S. Augustin, si vous ne le pouvez absolument pas, Dieu ne vous l'imputera pas : *Non tibi deputabitur ad culpam, si vulnerata membra non colligis.* (*De lib. arb., lib.* III, *cap.* 19, *n.* 53). Mais ce qui vous sera imputé, ce qui vous rendra criminel et inexcusable, ce sera d'avoir négligé ce Dieu qui voulait vous guérir, de n'avoir pas demandé par la prière à ce médecin tout-puissant qu'il lui plût de vous guérir : *Sed quod volentem sanare contemnis, quod negligis quærere quod ignoras.* Voilà, dit S. Augustin, votre péché propre, et ce qui sera la vraie cause de votre juste damnation. *Hæc tua propria peccata sunt.*

La raison de cette décision, c'est que cette grâce de la prière, toute faible qu'elle paraît, est pour vous la semence et la racine du salut. Vous pouvez obtenir par là l'enchaînement de toutes les autres grâces, et c'est le dessein de Dieu. Ce ne sont pas les cinq ni les deux talents que le père de famille confie à ses plus zélés serviteurs : ce n'est qu'un seul talent qui vous est donné à vous (*Luc.*, XIX, 20). Mais si de ce seul talent vous ne tirez pas tout le fruit qu'il doit produire, vous serez coupable devant Dieu, non pas d'avoir peu reçu, car cela dépendait de lui, mais de n'avoir pas profité du peu que vous avez reçu, car cela dépendait de vous.

Hé ! Messieurs, parmi nous dans les accidents de la vie, cet avantage seul de pouvoir prier, de pouvoir être écouté, d'avoir la liberté de représenter par nous-mêmes nos besoins

et nos intérêts à ceux qui disposent de nos fortunes : à quel prix ne mettons-nous pas cette simple et sèche faveur. Un homme éloigné, disgracié, que ne donnerait-il pas pour un pareil avantage? ne se croirait-il pas presque justifié et rétabli dans son état, s'il lui était permis de se jeter aux pieds de son prince, et de lui ouvrir à lui-même les dispositions de son cœur? En cet état de disgrâce, on trouve tout fermé, toutes les avenues bouchées, tous les amis sans mouvement et sans voix : pas un qui veuille seulement se charger de votre requête et risquer de prononcer votre nom. Seigneur mon Dieu, vous nous traitez bien autrement. Non seulement vous permettez, mais vous voulez que l'on vous prie : vos ennemis, bien loin d'être exclus de cette faveur, y sont invités exprès; quand vous voulez que l'on vous prie, c'est pour donner; quand vous donnez lentement, c'est pour exciter la persévérance; et quand vous donnez peu, c'est pour encourager à demander encore plus. Cependant cette grâce de la prière est chez nous comptée pour rien. Nous nous croyons abandonnés, quand Dieu attache notre salut à cette espèce de secours, que nous regarderions comme une ressource assurée de fortune et d'ambition. Vainement assidus à importuner les hommes, souvent sourds et insensibles à nos sollicitations; à peine voulons-nous essayer auprès de Dieu ce que c'est que la prière. Ah! cessons donc de murmurer du ménagement de ses dons. Avouons que nous avons tort d'envier à sa Mère et à ses saints la plénitude de la grâce, abusant comme nous faisons de la mesure qu'il nous donne et qu'il ne tient qu'à nous d'augmenter par notre ferveur. Nous plaindrons-nous avec plus de raison de la stabilité de la grâce qu'ils avaient, et de la fragilité de celle que nous avons, s'il est vrai, comme on le verra dans le second point, qu'il ne tient qu'à nous de la conserver par une exacte vigilance?

SECONDE PARTIE.

Cette tour de David, si célèbre dans les Cantiques, bâtie avec tant de magnificence, entourée de tant de remparts et de mille boucliers, nous fait, au sentiment des saints docteurs, une image de Marie, inébranlable dans la grâce : *Ædificata cum propugnaculis, mille clypei pendent ex ea.* (*Cant.*, IV, 4). Pour la bien expliquer, suivons l'ordre du premier point : considérons en premier lieu la conduite de Dieu sur Marie.

1. Deux choses principalement causent en nous la fragilité de la grâce : premièrement le déréglement de notre cupidité, ce reste malheureux du péché originel, ce feu caché sous la cendre, qui éclate et allume l'incendie lorsque nous y pensons le moins : *Fomes peccati*, disent les théologiens; loi de

péché, péché qui habite en nous, dit S. Paul : *Quod habitat in me peccatum.* (*Rom.*, VII, 17) : non que ce soit formellement un péché, mais parce que c'est l'effet et le principe du péché, l'effet du péché originel et le principe du péché actuel.

Un second mal qui détruit la grâce en nous, c'est la présence des occasions et des objets extérieurs, trop puissants sur le cœur de l'homme et trop conformes à sa cupidité. Telle est notre condition ; toujours fragiles en nous-mêmes et toujours assaillis par les occasions du dehors, que de peine à conserver ce trésor précieux de grâce ! trésor, dit S. Paul, que nous portons dans des vases de terre bien fragiles et bien exposés : *Thesaurum in vasis fictilibus* (II *Cor.*, IV, 7).

D'autres lois pour la Sainte Vierge. En premier lieu, cette cupidité, qui fait tant de dégâts chez nous, fut éteinte et déracinée en elle en la manière que l'expliquent les théologiens. En second lieu, l'œil de la Providence, attaché continuellement sur elle, en écartait tous les objets capables d'altérer l'intégrité de son cœur. Ces deux effets singuliers de protection, joints aux secours actuels de la grâce qui l'accompagnaient toujours, la rendaient, par un merveilleux privilège, exempte de tout péché.

2. Que Dieu ait pu former une si parfaite créature, ce n'est pas ce qui doit nous étonner. Un second prodige plus surprenant, c'est le rapport de sa conduite à la magnificence de celle de Dieu, c'est qu'elle ait joint à la fermeté inébranlable de sa grâce une vigilance continuelle à la conserver, c'est que, n'ayant point d'ennemis, elle ait toujours été en garde, elle ait semblé craindre tout.

Pouvons-nous lire sans confusion le détail que nous a fait S. Ambroise des occupations de sa vie (*Lib* II, *de Virgin.*, c. 2)? Il a peine à trouver des expressions capables d'expliquer la rigueur de son abstinence, comme si elle eût été sujette aux révoltes de la chair : *Quid exsequar ciborum parcimoniam congeminatos jejunio dies.* Il admire son silence et sa retenue à parler, comme si elle eût eu à se défier de la discrétion de sa langue : *Loquendi parcior.* Il loue son attachement au travail, comme si l'oisiveté eût été un péril pour elle : *Intenta operi.* Il vante son amour pour la solitude, comme si l'air des compagnies eût pu corrompre sa vertu : *Prodire domo nescia.* Il remarque sa précaution de n'aller jamais hors de sa maison, non pas même au temple sans surveillants, comme si elle n'eût pas suffi à veiller sur elle-même : *Ne ad templum quidem sine custode.* Il lui fait un mérite particulier de son peu d'empressement pour les entretiens des femmes, comme si l'inutilité ordinaire de leurs discours eût pu dissiper son esprit et troubler la tranquillité de ses pensées : *Neque femi-*

nas comites desiderabat quæ bonas comites cogitationes habebat. En un mot, sa vertu toujours égale, n'ayant ni défauts à corriger, ni périls à éviter : cependant, dit S. Ambroise, elle enseignait à tous les siècles futurs ce qu'il faut éviter, corriger, pratiquer enfin pour se maintenir dans la grâce : *Quid corrigere, quid fugere, quid tenere debeatis.*

A ce récit, messieurs, que dirons-nous de tant d'assurance et de tant de précautions? Dieu veillant sur Marie, appuyant sa grâce avec tant de soins, Marie redoublant ses soins et sa vigilance, comme si Dieu n'eût point été son surveillant et son appui. Quel jugement ferons-nous là de notre fragilité dans la grâce et de notre témérité à l'exposer? Troisième réflexion, qui condamne notre conduite et justifie envers nous celle de Dieu.

3. Car si, étant convaincus de notre fragilité, nous nous appliquions à éviter les occasions dangereuses, ou si, étant déterminés à nous livrer au péril des occasions, nous pouvions nous y flatter de quelque sorte de fermeté, ce serait nous conduire avec quelque sorte de bon sens. Mais sentir notre faiblesse et nous précipiter dans les occasions, c'est un aveuglement sans excuse. Apprenons à le corriger sur l'exemple éclatant de la vigilance de Marie.

Il est vrai que nous naissons fragiles, non seulement parce que nous naissons libres et que notre flexibilité naturelle au bien et au mal nous rend à tout moment capables de changement, mais encore plus parce que nous naissons pécheurs, enfants du premier pécheur, condamnés par le Créateur à souffrir, en châtiment du péché, les saillies et les révoltes de notre convoitise. Voilà ce qu'il y a de vrai dans notre fragilité : mais voici ce qu'il y a de surprenant. Allons par degrés.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'ayant les yeux si bien ouverts sur notre fragilité naturelle qui vient de Dieu, nous fermions toujours les yeux sur ce que nous y avons ajouté par notre fragilité volontaire, par les engagements que nous avons pris librement, par la loi que nous nous sommes imposée, d'aller le train du monde et de vivre selon le temps, c'est-à-dire d'être fragiles, non seulement de notre propre fragilité, mais de la fragilité de tout le reste des hommes.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'étant toujours prêts à murmurer contre Dieu de ce qu'il nous a faits si fragiles, nous ne lui sachions aucun gré des moyens qu'il nous a fournis d'affermir notre fragilité, et que nous aimions mieux rendre ces moyens inutiles que de prendre la peine de nous en servir.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'étant fragiles et inconstants dans toutes les choses du monde, aussi bien qu'à l'é-

gard de Dieu, ce ne soit qu'à l'égard de Dieu que nous osons nous prévaloir de notre fragilité pour nous disculper de nos fautes. Il n'y a point de sujet rebelle à son souverain qui ose alléguer sa fragilité pour prétexte de sa révolte; point d'ami qui, manquant aux devoirs de l'amitié, l'ose employer pour excuse; point de cœur passionné, qui, dans les engagements les plus criminels, n'ait honte de passer pour léger, et qui ne cherche à pallier son changement par toute autre couleur que par celle de l'inconstance. On craint de s'avouer fragile aux yeux des hommes fragiles, et l'on prétend par là se justifier devant Dieu.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que, ménageant avec soin tout ce que nous avons dans nos biens de cher et de précieux, pour peu que nous y reconnaissions de fragilité, nous n'avons nul soin de ménager celle qui est en nous et que nous portons en nous mêmes, accoutumés à la voir, à la sentir, à en gémir, à nous en plaindre, et en même temps à l'exposer aux plus pressantes occasions. Appelons cela négligence, indolence, aveuglement, c'est cependant ce qui ne nous arrive qu'à l'égard de Dieu et du salut; partout ailleurs circonspects et vigilants jusqu'à la défiance et à la timidité.

Voulez-vous voir en cela l'excès de notre ingratitude et de notre témérité? faites réflexion que la plus grande partie de la vertu qui est en l'homme, et la plus grande partie des grâces que Dieu lui fait, consiste principalement dans l'éloignement des occasions dangereuses.

Cette grâce d'éloignement est proprement l'ombre de Dieu, l'aile de sa Providence, où le prophète le priait qu'il voulût le mettre à couvert : *Sub umbra alarum tuarum protege me* (*Ps.* XVI, 19). C'est l'asile où il s'estimait heureux de pouvoir trouver quelque place : *In velamento alarum tuarum exsultabo* (*Ps.* LXII, 9). Donc se retirer de cette ombre et de cette aile de Dieu pour courir aux occasions du péché, c'est se soustraire à la grâce et se montrer indigne de le protection de Dieu.

Car ne nous flattons point : nous avons tous le cœur à peu près de même trempe; un peu plus ou un peu moins de feu ne nous rend pas fort différents; c'est l'occasion qui fait notre principale différence et qui nous insinue ou le vice ou la vertu. Que l'on est près par conséquent de la grâce et du salut quand on est éloigné du monde!

A l'air du monde et de la cour, combien faut-il de temps à la plus dure vertu pour s'attendrir et s'amollir? Le plus mortifié sent bientôt là que ses passions n'étaient qu'endormies; le plus simple y devient à l'instant capable d'intrigues, et trouve cent ressorts cachés dans le fond de sa simplicité;

le plus solitaire s'y fait sans peine à la douceur des compagnies; le plus humble, à la lueur des premières dignités sent sortir l'orgueil et l'ambition des replis secrets de son cœur; le plus scrupuleux en trois jours voit s'évanouir tous ses scrupules.

Il ne faut donc faire aucun fonds de constance dans le bien, ni sur nos résolutions, ni sur nos protestations, ni sur le souvenir des écueils et des périls que nous avons évités, ni sur les mouvements de tendresse et de ferveur dont notre âme est animée. Savons-nous bien ce qui s'y passe, et sommes-nous plus certains de la sincérité de ses tranports que le prince des apôtres?

A quoi ne se croyait-il pas capable de résister, quand le Sauveur leur eut prédit les piéges et les assauts que le démon préparait à leur foi? Ne lui sembla-t-il pas que la sienne était hors d'atteinte, et qu'après s'être signalé entre tous les autres disciples, en confessant le premier la divinité de son Maître (*Matth.*, XVI, 16), il devait être le plus ferme à la publier, le dernier à la désavouer? *Et si omnes scandalizati fuerint... non te negabo.* (*Matth.*, XXVI, 33). Ce fut lui cependant qui le premier après Judas lui manqua de fidélité. Ce cœur, qui se sentait si plein de zèle et d'ardeur, ne se connaissait pas lui-même; il ignorait qu'il n'était qu'un lâche, un perfide, un infidèle, un ingrat. Toutes ces basses qualités étaient au fond de son âme sans qu'il s'en fût aperçu. Les questions d'une servante et les reproches d'un valet lui découvrirent tout ce qu'il était et qu'il ne croyait pas être, et font comprendre à tous les hommes la faiblesse de leur vertu la plus ferme et la plus fière contre l'écueil de la plus légère occasion.

Qui sommes-nous donc, et de quoi nous pouvons-nous glorifier dans la plus haute élévation de notre vertu prétendue, exposés, comme nous le sommes, au péril imprévu de tant d'occasions? Quel est notre mérite auprès de Dieu, serviteurs volages et sans foi, dont toute la fidélité ne consiste qu'à manquer d'occasions d'être infidèles, toujours prêts à mépriser, à trahir, à offenser le Maître que nous servons, dès que les facilités et les moyens s'en présentent?

A quel excès portons-nous donc l'insulte et l'infidélité, quand, au mépris des grâces que Dieu nous fait, des avertissements qu'il nous donne, et de la connaissance que nous avons de notre fragilité, nous allons chercher les occasions qu'il écarte loin de nous, quand nous nous faisons un plaisir d'en affronter le péril, quand nous y demeurons en assurance et avec tranquillité!

Jugeons de là si nous avons droit de nous plaindre et de

murmurer de notre état, si c'est Dieu qui nous manque ou nous qui manquons à Dieu, s'il est injuste envers nous dans la distribution de ses grâces, ou si nous le sommes envers lui dans l'abus que nous en faisons. Adorons le partage abondant qu'il en a fait à Marie, et celui qu'il veut bien nous faire à proportion de nos besoins. Avec la ferveur il n'y a point de grâce si médiocre que nous ne puissions augmenter; avec la vigilance il n'y en a point de si fragile que nous ne puissions conserver. Fervents et vigilants nous en aurons toujours assez pour parvenir à la gloire de l'heureuse éternité. Ainsi soit-il.

HUITIÈME SERMON

(Par le P. Pallu, S. J. — 1742).

Proposition et Division. — Par le mystère de l'Immaculée Conception, Dieu nous apprend : I. Quelle horreur nous devons avoir du péché. — II. Quels moyens nous devons employer pour éviter le péché.

Fecit mihi magna qui potens est. (Luc., I.)
Celui qui peut tout a fait en ma faveur de grandes choses.

Si tous les hommes, à chaque moment de leur vie, ont sujet d'adorer la main libérale du Seigneur, qui répand sur eux avec tant de profusion les trésors célestes de ses grâces ; Marie, dès le premier moment de sa conception, n'a-t-elle pas plus de sujet de faire éclater sa reconnaissance, et de s'écrier dans le transport d'une gratitude proportionnée au bienfait dont elle est comblée, que le Tout-Puissant a opéré de grandes choses en sa faveur? *Fecit mihi magna qui potens est.* Ancêtres glorieux, noms fameux par les exploits de guerre, et encore plus par la sainteté de vie ; rois, conquérants, prophètes, qui avez si longtemps instruit, défendu et conduit Israël; sources illustres du sang qui a coulé dans les veines de Marie! ce n'est point vous qui êtes aujourd'hui le motif de sa reconnaissance. Mais elle est conçue dans la grâce, elle est confirmée dans la grâce, elle est le digne objet des complaisances du Seigneur, tandis que tous les enfants d'Adam sont dignes de sa colère. Voilà les hautes merveilles que le Tout-Puissant fait aujourd'hui pour elle et en elle ; voilà ce qui allume son amour pour un Dieu qui l'a singulièrement aimée : *Fecit mihi magna qui potens est.* Expliquons ces merveilles, et rendons-les utiles à notre sanctification. Marie a été conçue dans la grâce, c'est-à-dire que dans sa conception elle a été préservée du péché. Marie a été confirmée dans la grâce, c'est-à-dire que dans sa conception elle a été fortifiée contre le péché. De quel péché a-t-elle été préservée ? Du péché originel, auquel nous sommes asservis dès le premier instant

de notre vie. Contre quels péchés a-t-elle été fortifiée ? Contre les péchés actuels auxquels nous sommes sujets dans tout le cours de la vie. De l'un et de l'autre, voici l'importante moralité que je tire, et qui mérite nos plus sérieuses réflexions. Je dis, premièrement, que Dieu, par ce qu'il fait dans ce mystère pour préserver Marie du péché originel, nous apprend en général quelle horreur nous devons avoir du péché ; vous le verrez dans le premier point. Secondement, je dis que Dieu, par ce qu'il fait dans ce mystère pour fortifier Marie contre les péchés actuels de la vie, nous apprend en particulier ce que nous avons à faire pour éviter le péché ; je vous le montrerai dans le second point. En deux mots, tout le fruit de ce discours sera de nous faire haïr le péché, et de nous faire éviter le péché. Le haïr, voilà le sentiment et l'aversion que nous devons concevoir du péché. L'éviter, voilà la pratique et les moyens que nous avons à prendre pour nous garantir du péché. Demandons pour cela les lumières du Saint-Esprit par l'entremise même de la Vierge que nous honorons. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Que Marie, destinée à être mère de Dieu, ait été conçue dans la grâce et préservée du péché originel, c'est un sentiment que la raison persuade, que les Pères justifient et que l'Eglise autorise.

La raison le persuade. En effet, les mêmes raisons par lesquelles tous les Pères et toute la théologie prouvent que Marie a été exempte de tout péché actuel, ou ne prouvent rien, ou prouvent également qu'elle l'a aussi été du péché originel. Le péché, dit S. Thomas, eût rendu Marie indigne d'être mère de Dieu, puisque la honte, aussi bien que la gloire de la mère, rejaillit infailliblement sur le Fils. Marie, ajoute-t-il, par son auguste qualité de mère du Sauveur, a contracté une admirable alliance avec Dieu, mais quelle alliance de la lumière avec les ténèbres, et du péché avec la sainteté ? Enfin, il faut convenir que Marie, par ce même titre de mère de Dieu, a des privilèges incompatibles avec le péché. Si ces considérations ont paru assez puissantes au saint docteur et à tant d'autres, pour éloigner le péché de toute la vie de Marie, elles le sont assez pour le bannir du premier instant de sa vie. Quelle nuée de témoins pourrais-je faire paraître ici ? Mais, sans rapporter leurs paroles, je me contente de recueillir leurs sentiments : car, selon leurs principes, peut-on penser sans faire injure à la puissance et à la sagesse de Dieu, qu'il ait laissé un moment sous le joug du démon celle dont il voulait prendre naissance, et à laquelle il s'est lui-même soumis ?

Le bras du Tout-Puissant aurait-il donc été trop faible pour la soustraire à l'empire du péché ? et sa sagesse ne l'engageait-elle pas à vouloir sur cela ce qu'il pouvait ? Quoi ? ce temple, où la plénitude de la divinité devait habiter, aurait été souillé par la moindre profanation ? Dieu aurait souffert que l'on pût dire un seul moment, qu'il se fût choisi une mère tirée de la masse de corruption, fille de colère, esclave du démon, victime de ses vengeances comme nous ? Non, dit S. Augustin : quand il s'agit du péché, je ne puis souffrir qu'on fasse mention de la Vierge mère : *Excepta Virgine matre ; de qua, cum de peccatis agitur, nullam prorsus haberi volo quæstionem.* Pourquoi ? le saint docteur en apporte la raison : *Propter honorem Domini* : Par l'honneur et le respect qui est dû à son Fils et à son Dieu Le seul témoignage d'un si grand docteur nous doit suffire : et si l'Eglise jusqu'à présent n'en a pas fait une pleine décision, à cela près, pouvait-elle se déclarer d'une manière plus capable d'autoriser un sentiment si glorieux au Fils et à la Mère ? Elle défend qu'on prêche ou qu'on soutienne publiquement le contraire. Elle proteste, par la bouche des Pères du saint concile de Trente, qu'elle ne prétend point renfermer la bienheureuse et immaculée Vierge dans le décret où il est parlé du péché originel. Elle célèbre une fête particulière pour honorer sa Conception, et c'est pour la solenniser qu'elle nous rassemble tous aujourd'hui. De là que devons-nous conclure précisément et sûrement, sinon que Marie, dès le premier moment de sa conception, a été sainte et préservée du péché originel ? C'est là un de ces grands miracles par où le Seigneur a fait éclater sur elle son admirable providence, et cette prédilection qu'il lui a toujours marquée : *Fecit mihi magna qui potens est.*

Ce privilège est grand sans doute, mes frères : il est grand en lui-même, il est grand dans ses circonstances, il est grand, parce qu'il est gratuit ; il est grand surtout dans sa singularité, et en ce qu'il est unique.

Privilège grand en lui-même, si les contraires se font mieux sentir par les contraires qui leur sont opposés. Je dis que plus il est honteux de gémir sous le joug du démon, plus il est glorieux d'en être absolument préservé ; que plus il est triste de se voir infecté d'un venin mortel, plus il est agréable de fouler aux pieds le serpent infernal, et de lui écraser la tête ; que plus il est affligeant et déplorable d'être pendant un seul moment dans la haine de Dieu, plus il est consolant et avantageux d'en avoir été toujours aimé, et de l'avoir toujours aimé.

Privilège grand dans ses circonstances. Si Dieu avait fait naître Marie par une voie extraordinaire ; s'il lui avait formé

lui-même un corps, comme il forma celui d'Adam, il serait moins surprenant qu'une créature, qui sortirait immédiatement des mains de Dieu, en sortît plus pure que le soleil. Mais, quelle gloire pour Marie d'être née de parents criminels, sans avoir jamais été criminelle! Quel prodige qu'un ruisseau pur sortît immédiatement d'une source corrompue, et qu'une racine empoisonnée portât un fruit salutaire! Tel est le prodige que nous admirons aujourd'hui. D'une tige gâtée, d'une race de pécheurs, Vierge sainte! vous sortez innocente et sans tache.

Privilège grand, parce qu'il a été gratuit. Car, ne parlons point ici, chrétiens, le langage des demi-pélagiens : non, ce n'est point en vue des mérites futurs de Marie que Dieu la distingue : c'est en vue de la divine maternité, dont il prétend l'honorer un jour, et qui est une grâce purement gratuite. Sa fidèle correspondance, sa piété, sa pureté, son humilité, ont pu dans la suite engager un Dieu toujours magnifique dans ses récompenses, à remplir ce vaisseau d'élection de ses dons célestes : elle a pu offrir dans le cours de sa vie, comme les autres saints, un mérite de convenance, ou, selon le terme de l'Ecole, un mérite de congruité. Mais ici, Seigneur, je ne trouve pour motif de vos grâces que votre grâce même et votre bonté ; et si Marie est distinguée, ce n'est que par un pur effet de votre miséricorde. Vous l'avez prévenue, vous l'avez aimée, avant qu'elle pût vous aimer ; vous l'avez comblée de biens, avant qu'elle pût connaître la main libérale qui les répandait sur elle.

Privilège grand en ce qu'il est unique. C'est une gloire que nul autre ne partage avec Marie ; c'est un bien qui lui est particulier. On en sait qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mère. Jean-Baptiste, le prophète Jérémie n'ont pas longtemps gémi sous le joug du péché, mais ils l'ont porté enfin. Vierge sainte! vous êtes la seule en faveur de qui le bras du Tout-Puissant ait employé toute sa force ; et, tandis que nous sommes tous, en entrant dans le monde, les tristes victimes de la colère de notre Dieu, vous êtes seule prévenue de son amour, vous y entrez comme le chef-d'œuvre de sa grâce : *Fecit mihi magna qui potens est.*

Reprenons tout ceci, chrétiens, et nous l'appliquons à nous-mêmes, pour en tirer tout le fruit que je me suis proposé. Réduisons tout ce que j'ai dit à trois articles, qui donneront lieu à d'importantes réflexions. Car, 1° de quoi Dieu préserve-t-il donc aujourd'hui Marie? 2° comment l'en préserve-t-il? 3° pourquoi l'en préserve-t-il ? De quoi Dieu préserve-t-il Marie? Est-ce de la pauvreté? Non, elle est née de parents pauvres, et elle vivra privée des biens et des commodités de la

vie. Est-ce de l'humiliation ? Non, elle est née de parents obscurs, malgré leur noblesse ; elle passera ses jours dans cette même obscurité. Est-ce des afflictions et des souffrances ? Non. Si dès ce premier moment elle ne les ressent pas encore, elle les ressentira dans la suite comme les autres hommes ; et, selon l'expression de l'Evangile, il viendra un temps où elle aura l'âme percée d'un glaive de douleur. De quoi Dieu la préserve-t-il ? C'est du péché. Comment la préserve-t-il ? Il n'épargne rien pour cela : il n'est point de miracle qui lui coûte, il oublie en quelque façon les règles générales et ordinaires que sa providence a établies : il révoque en quelque manière les décrets que sa sagesse a portés : il leur donne un ordre nouveau ; et, par un événement tout singulier, qui jamais n'avait eu d'exemple, et qui n'en aura jamais, il passe par dessus une loi, qui semblait être absolument et éternellement irrévocable.

Pourquoi l'en préserve-t-il ? C'est qu'il veut prendre naissance dans le sein de cette vierge ; et que, par l'aversion et l'horreur qu'il a essentiellement pour le péché, il n'en pouvait souffrir la moindre tache et la moindre apparence dans sa mère ; un seul péché mettrait obstacle à la divine maternité. De là qu'apprenons-nous ? Le voici, messieurs, et que ne puis-je vous l'imprimer si profondément dans le cœur, que rien ne le puisse effacer ! Nous apprenons à connaître le péché, à le haïr, à en concevoir l'horreur qu'il mérite : car, voici comment nous devons sur cela raisonner : ne perdez pas cette réflexion.

Dieu, voulant relever sa mère, la distinguer, la rendre digne de lui autant qu'une créature le peut être, ne la garantit, ni de la pauvreté, ni de l'humiliation, ni des souffrances, ni des calamités humaines, mais il la préserve du péché, et du seul péché. Il s'ensuit donc, au jugement de Dieu, qui est le premier jugement, la règle de tout jugement, que le péché est un plus grand mal que tous les maux de la vie ; par conséquent, que je dois plus craindre le péché que je ne craindrais la perte de tous les biens, que je ne craindrais l'assemblage de tous les maux. Fût-il question de risquer les plus éminentes dignités, les sceptres et les couronnes, l'empire de l'univers, je dois plutôt les mépriser, que de commettre un seul péché. Dussé-je être exposé aux outrages les plus sanglants, aux médisances les plus cruelles, aux ennuis les plus dévorants, aux plus longues maladies, aux tourments les plus rigoureux, à la mort même ; il n'y a rien que je doive plus craindre et plus redouter que le péché. Pourquoi ? je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, c'est que Dieu, préservant Marie, non pas des maux de la vie, mais du péché, et du seul péché,

m'apprend que le péché est le plus grand mal de la vie ; que tous les maux ne sont rien en comparaison du péché. Est-ce ainsi que vous l'avez regardé jusqu'à présent, chrétiens, que vous le regardez aujourd'hui, dans ce moment ? Vous devez plus craindre le péché que la perte de tous vos biens. Mais l'acquisition, l'accroissement, la conservation de vos biens n'est-elle point le fruit et le prix de votre péché ? Etes-vous dans la disposition de sacrifier tous vos biens plutôt que de tomber volontairement dans un péché ? Vous devez plus craindre le péché que la ruine de votre réputation. Quelle inquiétude cependant sur votre réputation ? quelle vivacité pour la maintenir, la réparer, l'augmenter ? quelle froideur au contraire, quelle tranquillité sur le péché, pour le commettre, pour y persévérer les années entières ? Vous devez plus craindre le péché que toutes les afflictions de la vie. Eh ! dans quelle mélancolie vous jettent les afflictions ? quel soin de les éviter, que de larmes vous coûtent-elles, pendant que la vue, l'occasion du péché ne peut vous arracher un seul soupir, un seul mouvement de crainte ? Est-ce donc là, mes frères, haïr le péché ? N'en demeurons pas là, voyons ensuite comment Dieu préserve aujourd'hui Marie du péché. Je trouve qu'il franchit pour cela toutes les lois de sa providence générale, et qu'il y emploie les moyens les plus extraordinaires. De là je tire cette conséquence, que le péché n'est donc pas seulement un mal au-dessus de tous les autres maux, mais en effet, un mal si grand, qu'il déshonore plus Dieu, que Dieu n'eût tiré de gloire en conservant cet ordre universel que sa providence avait établi : d'où je dois nécessairement conclure que je déshonore plus Dieu par un seul péché que je ne pourrais l'honorer, quand, pour me servir des expressions de S. Paul, je pratiquerais toutes les vertus les plus sublimes, quand je distribuerais tout mon bien aux pauvres, quand j'exercerais sur mon corps toutes les rigueurs de la pénitence, quand je volerais au delà des mers pour étendre les limites du royaume de Jésus-Christ ; j'en dis trop peu, messieurs : le péché est un si grand mal, que, quand il s'agirait de la conversion du monde entier, je ne puis ni ne dois acheter cette conversion du monde par un seul péché véniel. La comprend on dans le monde, mon Dieu, cette vérité ? La conçoit-on ? la croit-on ? Les âmes mêmes les plus justes en sont-elles bien pénétrées ?

Enfin, je demande, messieurs, et c'est la dernière réflexion, pourquoi Dieu préserve-t-il Marie du péché originel ? Parce que le péché originel l'eût tellement défigurée, tellement éloignée de Dieu, que jamais Dieu ne l'eût choisie pour sa mère : et voilà le malheureux et le damnable effet du péché, de mettre,

selon l'expression du Prophète, un mur de division entre Dieu et nous ; d'arracher Dieu, pour ainsi dire, de notre cœur, et de nous arracher du cœur de Dieu ; de nous rendre ses ennemis, et de le rendre notre ennemi. Affreux état ! Ah ! le comprenez-vous, pécheurs, accablés sous le poids de vos iniquités ? Le comprenez-vous, jeunes personnes, qui dérobez à votre Dieu les prémices de votre cœur ; qui ne vous servez de votre raison naissante et de votre liberté, que pour méconnaître votre Créateur, et pour vous séparer de lui ; qui sacrifiez si aisément et si volontiers le plus beau temps de votre vie ; à qui ? Au monde, à ses vanités, à ses modes et à ses plaisirs criminels ? Le comprenez-vous, femmes mondaines, qui êtes, par vos déréglements et vos scandales, le péché de votre famille, et le péché même du siècle ? Le comprenez-vous, esclaves du vice, qui, pour ainsi parler, n'êtes vous-mêmes que péché ? Péché continuel que produisent dans vos sens, dans votre esprit et votre cœur, l'ambition, l'intérêt, la jalousie, la vengeance, la haine, l'amour, l'assemblage de toutes les passions. Sur quoi faites encore cette solide réflexion. De quel péché s'agissait-il à l'égard de Marie ? Du péché originel, c'est-à-dire d'un péché unique, d'un péché d'un moment, d'un péché qui ne nous est propre et volontaire, que parce que nos volontés étaient renfermées dans celle d'Adam. Jugez donc par les suites désolantes de ce péché, quelle désolation doivent causer dans vos âmes tant de péchés, qui vous sont proprement et pleinement volontaires et personnels. Mais, ne puis-je pas me plaindre ici à vous, Seigneur ! et m'écrier avec autant de raison que votre prophète, que la désolation a inondé la terre, parce que personne ne fait réflexion à ces solides vérités ? *Desolatione desolata est terra, quia non est qui recogit et corde. (Jerem.*, XII.) Au lieu de considérer le péché par ces endroits si capables d'en inspirer la haine et l'horreur, on ne le regarde que comme ces impies de l'Ecriture, par rapport aux avantages qu'en tire la cupidité, par rapport à la passion qu'il contente, à l'orgueil qu'il satisfait, aux commodités qu'il fournit, aux sens qu'il flatte, au plaisir qu'il procure. On le regarde comme un degré aux dignités, comme une source d'opulence, comme un moyen de s'attirer des distinctions qui ne devraient être que le partage du mérite et de la vertu : *Laudatur peccator in desideriis animæ suæ et iniquus benedicitur.*

Ah ! chrétiens, regardez le péché par les yeux de la foi ; elle vous en donnera bien d'autres idées, d'autres sentiments ; elle vous apprendra que c'est une offense de Dieu, ce que Dieu hait souverainement ; ce qui excite son mépris, son indignation, sa colère ; ce qui attire ses châtiments les plus terribles dans cette vie, et ses vengeances éternelles dans l'autre.

Ainsi le regardait David, pendant qu'assis sur le trône il recevait les hommages de son peuple ; que tout pliait, tout tremblait sous ses ordres : son péché, toujours présent à ses yeux, le déchirait au fond du cœur, le consternait, le confondait, lui faisait souffrir les plus mortelles agitations : *Peccatum meum contra me est semper.* (*Psal.* L.)

Ainsi le regardaient Joseph, Susanne, Eléasar ; aussi aimèrent-ils mieux souffrir les fers, les calomnies, la mort même que de violer la loi de Dieu par une complaisance, par une crainte, par une dissimulation criminelle.

Ainsi le regardait Antiochus même, lorsqu'au moment de sa mort, son faste, son pouvoir, ses conquêtes, toute sa gloire s'évanouissant à ses yeux, il n'était plus occupé que du triste souvenir de ses impiétés et de ses profanations : *Nunc reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem.* (I *Mach.*, VI.)

Ainsi le regardait Moïse, ce grand et zélé législateur. Une légère infidélité suffisait pour remplir son cœur d'une amère componction, pour le faire éclater en ces douloureuses paroles : Ah ! le Seigneur est irrité contre moi : *Iratus est mihi Dominus.* (*Deut.*, III). Avec quels gémissements le pécheur, couvert de crimes, doit-il exprimer la misère de son état ? Ah ! le Seigneur, est irrité contre moi. J'ai mon Dieu pour ennemi ! ce Dieu si grand, devant qui toute grandeur n'est que cendre et que poussière ; ce Dieu, dont la main puissante a creusé des abîmes éternels, où les esprits rebelles sont enfermés et tourmentés sans fin pour le seul péché de leur orgueil ; ce Dieu qui a condamné justement toute la postérité du premier homme au travail et à la mort, pour un péché de désobéissance ; qui a noyé le monde corrompu dans un déluge universel ; qui a fait pleuvoir un feu vengeur sur des villes impudiques ; qui a enseveli tout vivants dans le sein de la terre des pécheurs rebelles ; enfin, qui n'eût pu voir dans sa mère même un seul péché. Je suis ennemi d'un Dieu qui n'est que bonté, d'un Dieu qui m'a tant aimé, de qui j'ai reçu l'être, la vie, la santé, l'esprit, les avantages de la naissance et de la fortune, tant de grâces, tant de biens naturels et surnaturels : *Iratus est mihi Dominus.* Quelle amertume, mon cher auditeur, répandrait sur toute votre vie la disgrâce d'un maître, d'un souverain, de qui dépend tout votre bonheur et toute votre fortune ! Mais, que ne feriez-vous point pour rentrer dans les bonnes grâces du prince ? A quel prix ne vous trouveriez-vous pas heureux de racheter son amitié ? Où est votre foi ? Je vous vois tranquille et content, répandu dans le commerce du monde, et vous êtes ennemi de Dieu ; et par combien d'endroits l'êtes-vous ? et depuis combien d'années l'êtes-vous ? et pourquoi, par quelle raison,

sous quel prétexte l'êtes-vous ? C'est pour être ami du monde, pour lui plaire, pour le servir. Ami du monde, ennemi de Dieu ? quelles qualités ! quels titres ! En pouvez-vous soutenir toute l'horreur ? Vous êtes ennemi de Dieu, et vous l'êtes, parce que vous voulez l'être : et vous l'êtes par votre choix ; et vous l'êtes malgré les reproches de votre conscience, malgré le penchant, l'attrait qui vous porte secrètement à l'amour de la vertu. Vous étouffez tout cela ; vous faites violence à tous ces sentiments pour pécher, pour vous rendre ennemis de Dieu. Que dis-je ? Hélas ! peut-être portez-vous votre déplorable orgueil jusqu'à faire gloire du péché qui vous rend ennemi de Dieu : *Iratus est Dominus.* Je suis ennemi de Dieu : c'est-à-dire, Dieu me regarde maintenant avec mépris, avec indignation, avec exécration ; c'est-à-dire, que je suis l'objet de ses vengeances les plus justes et les plus terribles ; c'est-à-dire, que privé de son amour, il éclaterait la foudre à la main sur ma tête criminelle, si sa bonté n'arrêtait son bras et ne suspendait l'arrêt de sa justice pour me donner le temps de me reconnaître : *Iratus est mihi Dominus.* Je le sens, Seigneur, je le comprends. Faut-il le comprendre si tard ? Non, je ne puis plus longtemps soutenir l'horreur de mon état. Dès ce moment je vais prendre les moyens les plus efficaces pour en sortir. Jours malheureux, années funestes, que j'ai passés dans le péché sous la colère de mon Dieu, que ne puis-je vous effacer de mon sang ! Marie, dans sa conception prévenue de la grâce, et préservée du péché originel, nous fait connaître en général quelle horreur nous devons avoir du péché, c'a été la première partie. Marie, dès sa conception confirmée dans la grâce et fortifiée contre les péchés actuels, nous fait encore connaître en particulier ce que nous avons à faire nous-mêmes pour éviter le péché ; c'est la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Pourquoi disons-nous, messieurs, que la conception de Marie a été toute sainte ? C'est parce que nous ne pouvons comprendre que Dieu eût permis que sa mère, au premier moment de son être, tombât dans la servitude du péché. Or, pour le même sujet et par la même raison, il paraît qu'il ne devait pas permettre que Marie, dans la suite, fût souillée du moindre péché, puisque l'admirable alliance qu'il devait contracter avec elle était incompatible avec l'un et l'autre péché, l'originel et l'actuel. Il fallait donc encore l'établir dès l'instant de sa conception dans une espèce d'impeccabilité ; et voilà ce que j'appelle, avec les théologiens, la confirmer dans la grâce. Quand je dis impeccabilité, je n'entends pas une impeccabilité absolue, qui, dès sa conception l'ait mise abso-

lument hors d'état de pouvoir pécher durant tout le cours de sa vie ; c'est le droit singulier de l'Homme-Dieu, le privilège particulier des bienheureux qui jouissent dans le ciel de la félicité éternelle. Il ne s'agit, à l'égard de Marie, que d'une impeccabilité morale qui consiste dans une extrême facilité à faire le bien, et dans un tel éloignement du mal, qu'il n'était plus moralement possible que sa volonté s'y portât, et qu'elle consentît à le commettre. Or, ceci suppose de la part de Dieu, premièrement, une surabondance de grâces actuelles ; secondement, une pleine extinction de la cupidité, qui est la racine empoisonnée de tous les crimes. Deux grands effets de la prédilection du Tout-Puissant pour la mère de son Fils : *Fecit mihi magna qui potens est.* Expliquons en deux mots l'un et l'autre, et tirons-en pour nous d'utiles leçons ; après avoir appris à haïr de cœur le péché, apprenons encore à le fuir dans la pratique.

Marie est aujourd'hui confirmée dans la grâce sanctifiante : elle est fortifiée contre les péchés actuels par une surabondance de grâces actuelles. Je parle, mes frères, de ces grâces victorieuses qui agissent également sur l'esprit et sur le cœur de Marie, qui l'éclairent dès le moment de sa conception sur le bien qu'elle devait aimer, sur le mal qu'elle devait haïr, et qui l'engagèrent toujours infailliblement à embrasser l'un et à éviter l'autre. Il était juste, disent les théologiens, que celle qui devait être élevée à la divine maternité, reçût abondamment de quoi soutenir un tel choix. Mais, prévenue de ces dons précieux, avec quelle fidélité y a-t-elle répondu dès le premier moment de sa conception ? Et dès lors ayant reçu, selon le sentiment des saints docteurs, l'usage de la raison, combien, par cette fidélité mérita-t-elle de nouvelles grâces ? Il est vrai, chrétiens, vous n'avez pas, comme Marie, cette plénitude, cette surabondance de grâces ; mais, après tout, est-ce la grâce qui vous manque ? Vous en avez assez pour vous préserver du péché, puisque vous en avez assez pour vous rendre vraiment coupables quand vous succombez au péché. Grâces extérieures, grâces intérieures, grâces qui éclairent votre esprit ; grâces qui font impression sur votre cœur ; grâces qui vous détrompent des erreurs du monde, en vous en montrant l'illusion ; grâces qui vous dégoûtent des plaisirs du monde en y répandant l'amertume ; grâces qui vous découvrent le danger de votre état ; grâces qui réveillent votre crainte, qui animent votre confiance, qui piquent votre reconnaissance ; grâces qui vous troublent, qui vous étonnent, qui vous pressent, vous importunent, vous poursuivent jusqu'au milieu de vos divertissements, jusque dans le faux calme de vos péchés. Que ce ne soit pas des grâces toutes-puissantes, telles que Dieu les

prodiguait à Marie ; elles sont telles cependant, qu'elles peuvent par degrés vous conduire à ces hautes grâces par la prière, par la vigilance, par les œuvres extérieures de piété et de charité. Que faites-vous de tout cela pour fléchir la miséricorde de Dieu ? Mais plutôt, que ne faites-vous pas pour lasser sa bonté et pour irriter sa justice ? Il semble, le dirai-je, oui, il semble que vous craignez, comme S. Augustin, dans son libertinage, des grâces qui vous engagent à renoncer au péché que vous aimez. Au moins faut-il que vous les estimiez bien peu, puisque vous ne daignez pas les demander.

J'ai dit que Marie est aujourd'hui confirmée en grâce et fortifiée contre les péchés actuels de la vie, par une totale extinction de la cupidité. Vous le savez, mes frères, hélas ! et vous ne l'éprouvez que trop, qu'outre le péché de notre premier père, que nous contractons au moment de notre origine, outre cela nous nous trouvons assujettis à une loi de péché, selon l'expression de l'Apôtre, à un penchant secret, qui nous emporte au péché, et dont il nous est malaisé d'arrêter la violence et l'inclination funeste. Dieu éteint dans Marie, dès sa conception, jusqu'à la moindre étincelle de ce feu profane : *Cæteris sanctis*, dit S. Ambroise, *magnificum fuit non expugnari, Mariæ non impugnari*. C'a été une grande grâce pour les saints d'être soutenus dans le combat ; mais la grâce singulière de Marie, c'a été d'être même préservée du combat. En effet, disent les théologiens, et ce raisonnement est très solide, Marie est conçue sans péché ; elle est donc conçue dans l'état où étaient nos premiers parents, c'est-à-dire dans l'état de la justice originelle ; or, dans ce premier état, comme tout le monde en convient, point de combats, de révoltes intérieures ; point de passions déréglées capables de les exciter, point de convoitise ; en un mot, point de concupiscence. Ainsi, Marie est cette bonne terre, dont parle l'Ecriture, cette terre de bénédiction et de paix, qui ne ressentit jamais les fléaux de la guerre, et qui n'y fut même jamais exposée ; calme parfait, soumission entière de puissances et des sens à la raison. Ecoutez et comprenez la conséquence que je prétends tirer. La voici. C'est que comme Dieu, voulant mettre à couvert sa mère de toutes les chutes dans le péché durant tout le cours d'une longue vie, n'a point eu de plus sûr moyen que d'éteindre d'abord en elle le feu de la cupidité ; nous n'avons point nous-mêmes de préservatif plus assuré que d'amortir ce feu en nous, autant qu'il nous est libre de le faire ; et pour cela, de nous servir de tous les remèdes que nous suggèrent la prudence et la religion. Mais n'est-ce point une entreprise au-dessus de nos forces ? Je réponds qu'il ne dépend pas de nous de faire mourir absolument la passion, l'inclination naturelle avec laquelle nous avons été formés et que nous avons ap-

portée en naissant. Elle ne mourra qu'avec nous ; mais il dépend de nous, avec la grâce, de l'affaiblir, et cela en deux manières, 1° par la fuite et le retranchement ; 2° par la vigilance et la mortification. Je dis que vous pouvez et que vous devez affaiblir cette cupidité, ce penchant naturel par la fuite et le retranchement, c'est-à-dire, en lui ôtant tout ce qui sert à le nourrir et à le fortifier. J'entends ces occasions dangereuses que le monde vous présente, ou que vous allez chercher. Je ne parle point des occasions involontaires ou nécessaires ; je parle des occasions où l'on se jette soi-même, et que l'on pourrait éviter. Répondez là-dessus au reproche de S. Jérôme : Hé quoi ! vous vous plaignez de votre faiblesse et de votre fragilité, qui vous fait, comme un roseau, tourner et plier à tout vent? *Quid necesse est in ea te versari domo, in qua necesse habeas quotidie aut perire aut vincere?* Et pourquoi, dit-il, fréquenter cette maison, ces sociétés, où il faut à tout moment vous résoudre, ou à vaincre, ou à périr? Vous vous plaignez de la sensibilité d'un cœur trop facile à s'engager ; et pourquoi donc former ces liaisons, qui passent ordinairement, vous ne le savez que trop, de la complaisance à la confidence, de la confidence à l'engagement, de l'engagement à la passion, de la passion au désordre et du désordre au scandale ? Vous vous plaignez de l'indocilité de votre esprit, toujours rebelle à la vérité, à la religion ; pourquoi donc lire ces livres empoisonnés, qui forment ou qui entretiennent vos doutes ? Pourquoi augmenter ces doutes par de vains raisonnements, par des curiosités toujours trop dangereuses, par un orgueil, qui veut pénétrer dans les mystères, qui veut voir ce qu'il a plu à Dieu de nous cacher. Ah ! mon cher auditeur, fussiez-vous un saint, votre vertu n'échouerait-elle pas contre tant et tant d'écueils, contre lesquels vous vous brisez malheureusement, parce que vous les cherchez volontairement ! Il vous sied bien de vous plaindre de la violence de la cupidité ; d'accuser une fatale nécessité, qui vous entraîne au mal ; de prétexter une fragilité involontaire ; d'opposer un tempérament vif et ardent, qu'il n'est pas en votre pouvoir de changer. C'est ainsi qu'on vous entend parler : Qu'y ferai-je, dites-vous ; non seulement il ne m'est pas aisé, mais souvent il ne m'est pas possible de faire le bien que je veux, lorsqu'au contraire je fais le mal que je ne veux pas. J'ai beau, dans certaines rencontres, prendre des résolutions, elles s'évanouissent dans l'occasion ; je m'y trouve toujours le même, et il me semble que je suis beaucoup moins méchant que je ne suis malheureux : *Infelix ego homo quis me liberabit de corpore mortis hujus.* (*Rom.*, VII.) Quoi, vous osez emprunter le langage de l'Apôtre ? Mais, pour vous plaindre, comme lui, il faudrait vivre comme lui, séparé du monde ; il faudrait,

comme lui, réduire votre corps en servitude, refuser tout à vos sens, renoncer à tout ce qui peut fortifier le penchant naturel qui vous porte au péché. Ne tient-il qu'à se plaindre de son malheur, de ses passions, et ne prendre cependant nulle précaution, nul moyen pour s'en préserver, ne se faire nulle violence pour se défendre contre tant d'ennemis domestiques, chercher au contraire tout ce qui peut flatter et nourrir la cupidité qui vous domine? Le dirai je? Si vous étiez délivré de ce prétendu malheur, peut-être vous trouveriez-vous alors vraiment malheureux. Eh! que dis-je que vous ne sentiez vous-même, lorsque, dans certains moments de grâce et de salut, vous pensez sérieusement à briser les chaînes qui vous retiennent sous le joug du péché? Car, quelles idées se présentent alors à votre esprit? quelle crainte saisit alors votre cœur? quelle image vous formez-vous d'une vie nouvelle, d'une vie pénitente? La retraite qu'il faut chercher, les sociétés qu'il faut vous interdire, l'ennui qu'il faut dévorer, la gêne qu'il faut souffrir, ce divorce avec le monde, et surtout avec un certain monde d'autant plus dangereux, qu'il est plus flatteur; ce divorce qu'il faut faire, tout vous rebute, tout vous étonne. Ne vous croiriez-vous pas malheureux, s'il vous fallait vivre de la sorte? Malheureux dans votre opinion et selon votre imagination qui vous fournit et vous grossit ces fantômes, car dans le fond, ce n'est que dans un pareil changement que vous pourrez goûter un véritable bonheur. Dites donc tant qu'il vous plaira, que vous êtes malheureux, je le dis comme vous; mais en quoi je vous plains davantage, c'est d'écouter les vérités que je vous prêche, sans les goûter, de sentir la force de la cupidité sans rien faire pour l'affaiblir. Ah! vraiment malheureux! Car, qui vous délivrera de ce corps de mort? *Quis liberabit de corpore mortis hujus?*

Ce n'est pas seulement par la fuite des occasions, mais encore par l'action, qu'il faut affaiblir et réprimer le penchant qui vous entraîne au mal; c'est-à-dire qu'il faut prendre des moyens efficaces pour éviter le péché, et pour vous maintenir dans l'état de la grâce. Prière, recueillement, fréquentation des sacrements, pratique de la mortification et des bonnes œuvres, pouvez-vous trop faire pour vous préserver d'une tache mortelle, et pour conserver le précieux trésor de la grâce? C'est ainsi qu'en a usé Marie, même dans le cours de sa vie. Quoique confirmée dans la grâce dès le premier moment de sa conception, quelles précautions n'a t-elle point prises contre le péché, pour lequel néanmoins elle n'avait nul penchant naturel? Quelles précautions contre le commerce du monde, dont les artifices, toujours si dangereux pour vous, n'étaient cependant point à craindre pour elle? Dès sa plus tendre jeu-

nesse elle quitte le monde, elle se retire dans le temple, elle vaque à la contemplation des choses divines : élevée et nourrie dans l'exercice des œuvres de piété, toute sa vie s'est passée dans la retraite, dans le silence, toujours occupée de Dieu, non seulement par l'attrait qui l'y porte sans cesse, mais encore, dit S. Ambroise, pour se précautionner contre les sociétés et les conversations dangereuses du monde : *Ne quo degenere depravaretur affatu.*

Ne me dites point qu'un si grand exemple est au-dessus de vous, que c'est une perfection à laquelle vous n'êtes point appelés, et que c'est assez pour vous d'être chrétiens, sans aspirer à être parfaits. Oui, messieurs, il suffit d'être chrétiens ; mais il le faut être toujours, il le faut être en tout ; car il n'est pas seulement question d'être fidèle dans les occasions les moins dangereuses, il faut éviter le péché, il faut se conserver dans la grâce malgré toutes les difficultés les plus grandes, les plus inévitables, les plus pressantes, les plus délicates qui naissent continuellement dans l'usage du monde. Or, qui les connaît mieux que vous ? Qui connaît mieux que vous la difficulté de conserver la foi parmi tant de discours des libertins ou de ces prétendus forts esprits du monde qui, comme s'exprime l'apôtre S. Jude, blasphèment ce qu'ils ignorent, et qui ne veulent croire que ce qu'ils voient : la difficulté de se maintenir dans la sévérité des maximes évangéliques, au milieu d'un relâchement universel, dont on ne voit que de trop fréquents exemples parmi ceux mêmes qui font profession de pratiquer la vertu ; la difficulté de nourrir l'esprit de dévotion dans le centre de la dissipation, dans la multitude des devoirs et dans l'accablement des affaires ; la difficulté d'entretenir la charité parmi tant de personnes, ou qui se font si peu de scrupule des plus noires médisances, ou qui sont pour vous des objets continuels de jalousie, de crainte, ou d'aversion et de vengeance ? Or, par là même ne voyez-vous pas la nécessité de prendre toutes sortes de précautions et de moyens pour éviter le péché auquel tout vous entraîne, et pour conserver la grâce si fortement attaquée de toutes parts ? la nécessité de vous refuser des plaisirs même innocents et permis, pour vous accoutumer à vous abstenir de ceux que la loi vous défend ; la nécessité de pratiquer de saintes austérités pour vous précautionner contre une dangereuse mollesse, qui peut vous rendre, comme tant d'autres, idolâtres de votre corps ; la nécessité de vous appliquer à la méditation des vérités éternelles, d'écouter la parole de Dieu, de lire les saints livres pour fortifier dans vous la foi que vous y sentez souvent ébranlée et chancelante ; la nécessité d'une vigilance exacte et, si je l'ose dire, scrupuleuse sur vos paroles et vos discours, pour

prévenir cette maligne liberté de railler et de médire; la nécessité du recueillement et de la retraite, pour éviter cette dissipation d'esprit, presque inséparable du commerce, des conversations et des amusements du monde; la nécessité des pratiques de la religion, de l'usage des sacrements, pour conserver dans vous cet esprit de dévotion, qui s'éteint si aisément; la nécessité de la prière, des aumônes, des bonnes œuvres, pour obtenir des grâces plus abondantes qui vous rendent victorieux de tant d'ennemis, qui agissent de concert pour vous perdre? La grâce vient de Dieu; c'est lui qui la donne, qui la conserve, qui l'augmente: mais Dieu a confié cette grâce à nos soins, à notre vigilance, à notre fidélité. Semblable à ce roi de l'Evangile, qui, en partant, laisse divers talents à ses serviteurs, il prétend qu'on les fasse valoir, qu'on en profite, et qu'on lui en rende les fruits. Dieu a donné à Marie, dès le premier moment de sa conception, une grâce éminente; il a fait de grandes choses en sa faveur. Mais, que n'a-t-il point exigé d'elle dans la suite? Une profonde humilité dans la plus sublime élévation; une soumission parfaite à ses ordres les plus rigoureux; le sacrifice même de son Fils et de son Dieu, qu'elle a vu expirer sur la croix. C'est ainsi, dit S. Paul, que chacun, selon la mesure de la grâce, doit travailler à éviter le péché et à la conserver, cette grâce, à s'y maintenir, à l'augmenter, et à mériter par là cette couronne de justice, que le juste Juge doit donner à tous ceux qui auront généreusement combattu. Je vous la souhaite. Ainsi soit-il.

NEUVIÈME SERMON

(Par le P. Ségaud, S. J. — 1748).

Division. — I. La gloire de sa conception affranchit la Sainte Vierge des peines du péché et elle se soumet à ces peines de bon cœur : la honte de notre naissance nous assujétit aux peines du péché et nous cherchons à nous y soustraire. — II. Le bonheur de sa Conception la prémunit suffisamment contre le péché, et elle l'évite de tout son pouvoir; le malheur de notre naissance nous oblige à nous précautionner contre le péché, et nous nous y exposons en toute occasion.

* *Jacob autem genuit Joseph, virum Mariæ, de qua natus est Jesus.*

Jacob fut père de Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus. (*Matth.*, II, 2.)

C'est proprement sur les dernières paroles de mon texte qu'est établi le mystère de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Le saint nom de Jésus atteste suffisamment la sainteté originelle de Marie; et c'est assez mettre la mère hors du rang des hommes pécheurs, que de dire simplement qu'elle a pour Fils un Dieu Sauveur. Non, le démon n'habita jamais où le Verbe divin s'est fait chair. Nul moment n'a dû voir

dans le péché celle qui devait porter la sainteté même. Il fallait bien que son âme fût du moins aussi pure que son corps. L'un, contre les lois ordinaires, conserva la virginité. Est-il étonnant que l'autre, contre les règles communes, avec l'être ait reçu la grâce? Faute de les unir au même instant, le Saint des saints serait sorti d'une tige corrompue, comme le reste des hommes. Lui qui, pour naître en Dieu dans tout l'éclat de sa pureté, en naissant d'une Vierge, renversa l'ordre de la nature. La naissance miraculeuse du Fils est donc un témoignage évident de l'immaculée conception de la mère : *De qua natus est Jesus.*

Si l'Eglise, de concert avec l'Evangile, reprend aujourd'hui de plus loin l'histoire de cette incomparable Vierge; si elle remonte jusqu'à ses premiers ancêtres; si elle attache à son nom les noms de ses pères, patriarches, rois, prophètes, c'est pour lui rendre hommage, comme au canal précieux par où leur sang épuré a coulé dans les veines d'un Dieu; c'est pour lui ériger comme un double trophée, et sur la honte et sur la gloire même de sa race; c'est pour marquer qu'elle n'en a point les taches, et qu'elle en efface toutes les vertus; plus fidèle qu'Abraham, plus éprouvée qu'Isaac, plus pénitente que David, plus sage que Salomon, sans être pécheresse comme eux.

Voilà l'esprit de l'Evangile, voilà le sentiment de l'Eglise, quand l'un nous dit et que l'autre nous répète, à la louange de Marie, que c'est celle dont est né Jésus : *De qua natus est Jesus.* Disons mieux, que veut l'Evangile, et que prétend l'Eglise, quand l'un et l'autre terminent aujourd'hui l'éloge de Marie par l'auguste nom de son Fils, après un long dénombrement? Leur dessein, dit un saint Père, est de nous faire voir dès ce premier instant sur quoi est fondé non seulement le privilège de son immaculée conception, mais encore tout le secret de sa prédestination, et tout l'ordre de sa destinée, bien différente de celle des autres hommes, et bien conforme à celle du Sauveur. Destinée différente de celle des hommes, tous pécheurs au moins d'inclination et d'origine. Destinée conforme à celle du Sauveur, né pour expier des péchés dont il n'était pas coupable, et pour combattre des vices auxquels il ne pouvait être sujet. En deux mots innocence pénitente, et innocence vigilante, ajoute ce saint docteur. Tel est le caractère du Fils, et tel est aussi le caractère de la mère : *De qua natus est Jesus.*

Mais hélas! ce qui fait aujourd'hui l'éloge de Marie ne fait-il pas notre condamnation? Sa gloire est d'avoir été conçue sans péché, et sa vertu d'avoir accepté les peines du péché. Notre honte est d'être nés dans le péché, et notre iniquité de n'en vouloir pas souffrir les peines. Première opposition.

Son bonheur est d'avoir été conçue sans aucun penchant au péché, et son mérite d'avoir pris, pour l'éviter, toutes les précautions imaginables. Notre malheur est d'être nés avec un funeste penchant au péché, et notre crime de ne pas prendre, pour nous en garantir, les précautions au moins nécessaires. Seconde opposition. Bornons là, chrétiens, nos réflexions. Elles nous offrent également à admirer et à imiter dans l'immaculée conception de la Sainte Vierge. La gloire de sa conception l'affranchit des peines du péché, et elle s'y soumet de bon cœur. La honte de notre naissance nous assujettit aux peines du péché, et nous cherchons à nous y soustraire : première réflexion, première partie. Le bonheur de sa conception la prémunit suffisamment contre le péché, et elle l'évite de tout son pouvoir; le malheur de notre naissance nous oblige à nous précautionner contre le péché, et nous nous y exposons en toute occasion : seconde réflexion, seconde partie. Deux conséquences naturelles de ce mystère qui vont faire le partage de ce discours. Il est à votre honneur, Vierge sainte, autant qu'à notre édification. Soyez-y donc favorable. Montrez que vous protégez ceux qui font profession de croire et de publier que dès vos premiers moments vous avez été pleine de grâce. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un article de foi que le premier homme sortit des mains de Dieu avec tous les avantages de la nature, et sans aucun de ses défauts; que les autres créatures devaient le servir, et ne lui pouvaient nuire; que tant qu'il fut innocent, tout lui fut favorable, et qu'il n'aurait jamais souffert s'il n'avait jamais péché. C'est le péché qui est le fatal écueil, où tous les biens qui devaient composer ici-bas notre bonheur ont fait naufrage : repos inaltérable, paisible société, santé florissante, constante prospérité, vie durable, tranquille passage des bénédictions du temps aux récompenses de l'éternité; pertes irréparables que nous ne pouvons imputer qu'au péché! C'est le péché qui est la source intarissable de tous les maux, dont le déluge inonde et désole la terre. Dérangement des saisons, conjuration d'éléments, conflit d'intérêts, antipathie d'humeurs, acharnement des hommes, déchaînement des démons; fléaux lamentables, que nous n'aurions jamais connus sans le péché. C'est le péché qui est le poison de la vie et l'aiguillon de la mort, cause unique des amertumes de l'une et des atteintes de l'autre; de ces soins dévorants, qui rongent la plus douce félicité, et de ces infirmités secrètes qui minent le tempérament le plus fort; de ces chagrins cuisants qui troublent la jouissance des plaisirs les plus purs, et de

ces pénibles langueurs qui abrègent le cours des plus belles années ; de ces fâcheux revers qui font ramper les âmes les plus nobles dans l'obscurité de la poussière, et de ces accidents imprévus qui précipitent tout à coup les corps les plus vifs et les plus sains dans l'horreur du tombeau. Etranges mais trop communs événements, dont le ressort invisible et le premier mobile est le péché. C'est en punition du péché que nous commençons nos jours dans les cris et les larmes, que nous les continuons dans les inquiétudes et les agitations, que nous les finissons dans les sanglots et les soupirs : triste sort! état pitoyable où nous a tous réduits le péché! Mais pourquoi l'innocente Marie se trouve-t-elle enveloppée dans un sort à peu près semblable? Car autant qu'il y a de preuves qu'elle a été exempte de tout péché, autant en avons-nous qu'elle ne l'a pas été de toute peine.

Les mêmes témoignages qui nous convainquent de sa sainte et immaculée conception font foi de sa vie souffrante et crucifiée ; et Marie, dans tous les siècles, ne sera pas moins connue sous le titre de Mère de douleurs, que sous le nom de Vierge sans tache. Oui, chrétiens! entre tous les prédestinés, Marie brillera toujours aux yeux des fidèles, et par la pureté de son innocence, et par l'éclat de ses souffrances : en matière d'épreuves comme en fait de privilèges, elle n'aura jamais son égale.

Je m'en rapporte d'abord au témoignage de l'Eglise notre mère, qui nous la propose entre tous les élus, et comme un prodige de sainteté, et comme un miracle de patience ; qui, dans le même décret du péché originel où elle a généralement compris tous les enfants des hommes, n'a jamais voulu comprendre la mère de Dieu, et qui cependant distingue toujours ses satisfactions méritoires de celles des autres saints, dans l'application qu'elle en fait aux pénitents : *Merita beatæ Virginis et omnium sanctorum ;* qui ne saurait souffrir qu'on lui impute la moindre des fautes vénielles, à plus forte raison, dit S. Augustin, la première des iniquités mortelles ; et qui néanmoins en reconnaît dans elle les plus rudes châtiments, à l'exception des symptômes douloureux de l'enfantement et des suites honteuses du trépas ; qui défend qu'on la dise tombée dans la plus courte disgrâce de Dieu, et qui veut qu'on la prêche associée aux plus longs tourments du Sauveur ; qui frappe d'excommunication quiconque lui fait le cruel outrage de la publier conçue dans le péché, et qui ouvre le trésor de ses grâces à quiconque rappelle le pieux souvenir de ses douleurs ; qui chante enfin des cantiques, célèbre des fêtes, élève des autels, édifie des temples, consacre des ordres entiers, et à la gloire de son immaculée conception, et à la mémoire de sa douloureuse compassion.

Doutera-t-on encore après de tels monuments que Marie ait été la victime du péché, sans en avoir été un seul moment l'esclave?

J'en atteste les sentiments unanimes de ces Pères si zélés à défendre l'irrépréhensible pureté, et si tendres à compatir aux douleurs excessives de Marie; de ces Pères qui, dans les mêmes ouvrages, l'appellent immaculée, toute pure, toujours sainte, aussitôt prévenue, mais plus remplie de grâces que les anges, et qui la nomment aussi martyre, reine des martyrs et compagne du martyre de Jésus-Christ même, partageant ainsi son éloge, entre la prééminence de sa sainteté et l'excès de ses souffrances, de ces Pères qui ne veulent pas qu'on parle seulement de Marie dès qu'il est question de péché, et qui, dès qu'il s'agit de peine, veulent incontinent qu'on la réclame, convaincus que, préservée de l'un par la grâce, et victorieuse de l'autre par sa vertu, elle doit être regardée et comme la médiatrice des pécheurs, et comme le modèle et l'avocate des affligés : c'est, entre autres, ainsi que pense et que parle S. Augustin; de ces Pères enfin qui, dans ces derniers siècles, où l'honneur du Fils, suffisamment établi, donnait lieu d'étendre solidement celui de la mère, et de rechercher tout ce qu'en avait pu découvrir la tradition, se sont attachés à nous instruire de son origine toute pure, de sa vie pénible et de sa glorieuse fin; mais qui n'ont fondé l'élévation de sa gloire que sur la pureté de son origine et sur l'excès de ses afflictions : doctrine reçue avec tant d'applaudissement dans le monde chrétien, que toutes les universités catholiques se sont déclarées hautement en sa faveur; et qu'ouvrant leurs plus célèbres académies à ceux qui donnent, après S. Bernard, à Marie la qualité de médiatrice des hommes et de réparatrice du monde, qualité qu'elle n'a pu avoir qu'à titre de souffrances, elles les ont fermées à ceux qui lui disputeraient la qualité d'immaculée, ou qui ne s'engageraient pas, même par serment, à la soutenir jusqu'à la mort.

En faut-il davantage pour prouver que Marie a eu le plus de part à la satisfaction, sans avoir eu nulle part à l'offense?

J'en appelle enfin aux oracles mêmes de l'Écriture qui, dans le peu qu'elle nous dit de Marie, nous en fait tout à la fois un portrait si beau et si touchant : d'une part en la dépeignant ennemie constante du serpent infernal, et victorieuse de tous ses efforts, libre de ses atteintes, signalée par sa défaite, et par l'honneur qu'elle a seule entre les pures créatures d'avoir humilié, brisé, écrasé sa tête : *Ipsa conteret caput tuum.* (*Gen.*, III, 15.) Et d'autre part, en la représentant investie de tourments, pénétrée de tristesse, nourrie de soupirs, abreuvée de larmes et transpercée d'un glaive de douleur : *Tuam*

ipsius animam pertransibit gladius. (*Luc.*, II, 35.) Là nous montrant un Dieu éternellement occupé d'elle pour l'avantager dans ses desseins, pour la rendre exempte et privilégiée dans ses décrets ; pour l'établir dès le premier pas dans ses voies, c'est-à-dire, pour la préserver de la chute originelle : *Dominus possedit me ab initio* (*Prov.*, VIII, 22) ; ici, nous la faisant voir inséparablement unie au Sauveur pour participer à ses opprobres, pour entrer dans ses peines, pour partager ses douleurs, pour l'accompagner dans ses travaux et pour le suivre même jusqu'à la croix : *Juxta crucem.* (*Joan.*, XIX, 25.)

Quelle idée ces traits si différents nous donnent-ils de Marie ? sinon celle que je vous en ai donnée d'abord, après S. Bernard, de l'innocence pénitente : *Innocentia pœnitens.*

Que si une parfaite innocence, jointe à une continuelle pénitence, semble vous révolter, et que l'immunité de tout péché vous paraisse entraîner l'exemption de toute peine, ah ! chrétiens, j'ose le dire, c'est que vous n'avez jamais bien compris le principe sur quoi est fondé le privilège de l'immaculée conception de la très sainte Vierge. Quand il a fallu montrer, à sa gloire, que, dès le premier moment de sa conception, elle avait été préservée de toute tache, la preuve la plus forte que les saints docteurs en aient apportée, c'est qu'elle était conçue pour concevoir un Dieu. On a trouvé une si grande opposition entre l'indignité de pécheresse et la dignité de mère de Dieu, qu'on a conclu sans peine, que ces deux qualités si contraires ne pouvaient se rencontrer dans une même personne, sans choquer les lumières de la raison, sans blesser l'honneur de la Divinité même. Mais cette raison, si favorable à Marie, quand il est question de péché, se tourne contre elle, dès qu'il s'agit de peine. Car ce Dieu qu'elle a conçu, ce Dieu qu'elle a porté, ce Dieu dont elle tire toute sa gloire, ce Dieu tout pur, tout saint, tout ennemi qu'il est du moindre péché, en a pris sur lui les plus sensibles peines, ce que la pauvreté a de plus désolant, ce que la confusion a de plus humiliant, ce que la douleur a de plus accablant, ce que la croix a de plus rebutant, ce que la mort a de plus cruel : *Tentatum per omnia absque peccato* (*Heb.*, VI, 15), dit S. Paul.

Un seul moment donc dans le péché, Marie n'était plus digne de celui qui hait le péché plus que la mort, comme il l'a fait voir par sa mort même. Mais, toute la vie dans la souffrance, Marie n'en est que plus conforme à ce Dieu Sauveur, qui n'est venu au monde que pour souffrir et pour mourir. Tout ce qui montre donc que Marie n'a pu jamais être sans une innocence originelle, montre aussi qu'elle n'a dû jamais vivre sans une pénitence habituelle, et que l'innocence pénitente est son vrai caractère.

Et voilà proprement ce qui fait aujourd'hui l'éloge complet de l'immaculée conception de Marie. Se contenter de dire, après les saints docteurs, qu'elle a été dès ce premier moment prévenue de grâces et de bénédictions, revêtue de privilèges et d'exemptions, douée d'une raison parfaite, animée de nobles sentiments, éclairée de vives lumières, embrasée d'un feu céleste et tout divin, c'est ne découvrir qu'une partie du mystère, c'est montrer ce qu'il y a d'éclatant pour Marie et de miraculeux du côté de Dieu, ce qu'elle y reçoit et ce qu'elle y opère; mais, ajouter que ces bénédictions venaient de la rosée du ciel, et non de la graisse de la terre; que son exemption était de la tache et non de la peine du péché ; que la maturité de sa raison ne l'empêchait pas de goûter les amertumes de sa condition, la noblesse de ses sentiments de sentir l'humiliation de sa race, la sublimité de ses lumières de réfléchir sur les misères de son état, l'ardeur de l'amour divin d'éprouver le feu de la tribulation, c'est là développer tout le secret de sa prédestination ; c'est faire voir tout ce qu'il renferme de gratuit et de méritoire : c'est trouver dans l'immaculée conception de Marie, et la source de ses plus sublimes grandeurs et le fondement de ses plus héroïques vertus : soumission, reconnaissance, humilité, sagesse. Soumission aveugle aux ordres rigoureux de Dieu dans l'acceptation des peines de la vie, dont elle ne cherchait point d'autre cause que son adorable volonté. Tendre reconnaissance des inestimables bienfaits du Rédempteur dans la part volontaire qu'elle prenait à ses peines, auxquelles elle n'ignorait pas qu'elle devait son salut, autant et plus que le reste des hommes, puisqu'il l'avait préservée du péché dont il les avait retirés, et que, Sauveur de tous par voie de réparation, il était encore plus le sien par voie de protection. Ferveur et zèle de sa perfection dans le bon usage des peines de la vie, dont elle ménageait les précieux avantages, pour grossir le trésor de ses mérites et augmenter l'éclat de ses récompenses. Humilité sincère dans le respectueux sentiment qu'elle avait de ses peines, dont elle se crut toujours digne, toute pure et toute parfaite qu'elle était aux yeux de Dieu. Piété solide et sincère dévotion dans le sacrifice continuel qu'elle faisait de ses peines, comme une victime trop peu convenable encore à la grandeur et à la sainteté de Dieu. Sagesse éclairée et profonde intelligence dans les utiles leçons qu'elle tirait de ses peines, dont le fruit était de comprendre par là l'énormité du péché, d'en concevoir de l'horreur, d'en avoir de la haine.

Tel est l'exemple que l'Eglise nous présente dans l'immaculée conception de Marie : pouvons-nous nous flatter d'en avoir su jusqu'ici profiter? Sa gloire est d'avoir été conçue

sans péché, comme notre honte est d'être nés dans le péché : en ce point elle est plus à féliciter qu'à louer, comme nous sommes moins à blâmer qu'à plaindre. Mais sa vertu, c'est qu'exempte du péché, elle s'est soumise à ses peines, et nous, pécheurs, nous voulons nous y soustraire : c'est en cela qu'est notre iniquité, notre ingratitude, notre lâcheté, notre orgueil, notre malice, notre aveuglement et notre folie : vices contradictoirement opposés aux vertus que nous venons de remarquer dans Marie. Reprenons par ordre chaque article.

Notre iniquité dans l'opposition que nous avons aux peines de la vie : c'est que, doublement pécheur, et par le malheur de notre origine, et par le déréglement de notre volonté, nous ne voulons pas même subir les plus légères peines de ce premier péché d'origine. Quelles sont-elles? Ah! chrétiens, vous le savez, ou plutôt peut-être ne les avez-vous jamais bien comprises : s'assujettir au travail et fuir l'oisiveté : *In sudore vultus* (*Gen.*, III, 19); retrancher le superflu et se contenter du nécessaire : *Vescéris pane* (*Ibid.*); ménager tous les moments de la vie et se préparer aux surprises de la mort : *Donec revertaris in terram* (*Ibid.*); c'est l'arrêt porté contre nous avant que nous fussions nés; c'est à quoi tout homme a été condamné dans le premier homme, et c'est à quoi peu de personnes se soumettent. Se faire un capital de son plaisir, sans se rendre esclave de son devoir; désirer tout sans se rien refuser; jouir du temps sans penser à l'éternité, n'est-ce pas là la morale que l'on suit et que l'on aime, morale qui n'eût pas même été reçue dans l'état de la plus pure innocence. Notre iniquité, c'est que, pécheurs non seulement par nature et par choix, mais souvent par profession et par état, nous n'en sommes que plus ennemis des peines mêmes les plus communes de la vie. Car n'est-ce pas dans les conditions où règne l'excès du péché que règne l'excès de la mollesse? Quelle horrible aversion les grands du monde n'ont-ils pas des souffrances! Quelle insatiable avidité des plaisirs! Que de raffinements et de recherches pour se procurer toutes les aises et les commodités imaginables! Que de soins et de précautions pour se garantir des moindres douleurs! accoutumés qu'ils sont dès le berceau à voir tout fléchir, tout plier, tout ramper en leur présence, ne semble-t-il pas qu'ils voudraient aussi que les biens apprissent à les flatter, et les maux à les respecter? Que les uns s'empressassent de s'offrir à leurs impatients désirs, et que les autres craignissent d'offenser leur superbe délicatesse? Mais, par quels titres prétendent-ils donc être exempts de souffrir? Est-ce parce qu'étant grands devant les hommes, ils n'en sont, hélas! d'ordinaire que plus grands pécheurs devant Dieu? Est-ce que, tenant le premier rang

parmi les hommes, ils le tiennent souvent aussi parmi les pécheurs? Notre iniquité, c'est que pécheurs, non seulement par nature, par choix, par état, mais encore par attache à certains péchés, à certains vices particuliers ; c'est surtout en ceux-là que nous ne voulons point de contradictions et de peines : toute autre peine que l'humiliation à l'ambitieux, toute autre que la disette à l'avare, toute autre peine que la douleur au voluptueux, leur paraîtrait légère et supportable : pour celles-là ils travaillent de tout leur pouvoir à les écarter et à s'en défendre. C'est ainsi que, par un privilège tout opposé à celui que Dieu accorde à sa sainte mère, coupables du péché, nous voudrions être exempts de la peine.

Notre ingratitude, dans le refus que nous faisons de supporter les peines de la vie, c'est qu'étant non seulement des dettes de rigueur payables à la justice de Dieu, mais encore des tributs de reconnaissance dus aux mérites du Rédempteur, nous l'en privons par une indolence criminelle; et, quoiqu'il ait par amour porté tout le poids de nos offenses, épuisé tout l'abîme de nos maux, payé tout le prix de notre salut, aux dépens de son sang et de sa vie, nous ne voulons pas, par un léger retour, prendre sur nous quelques faibles marques de sa Passion et de sa croix. Quelle affreuse indifférence! Ah! nous nous récrions avec justice contre l'injuste prétention des Eglises prétendues réformées, qui se prévalent des satisfactions infinies de Jésus-Christ, pour rejeter toute autre satisfaction, et qui, sous prétexte que ses souffrances ont été plus que suffisantes, veulent que les nôtres soient inutiles au salut. Mais hélas! si nous détestons cette erreur dans la spéculation, ne l'approuvons-nous pas dans la pratique? et notre vie molle n'est-elle pas aussi injurieuse au Rédempteur que leur licencieuse doctrine? Marie, préservée du péché par les mérites du sang de Jésus-Christ, souffre volontiers pour les reconnaître ; et nous, par les mêmes mérites, délivrés du péché, nous ne voulons rien souffrir. Quelle ingratitude!

Notre lâcheté dans la fuite des peines de la vie, c'est que, convaincus, comme nous le devons être par la foi, que ce sont non seulement des dettes de justice qui exigent de la soumission et des tributs d'amour, que demande la reconnaissance, mais encore des occasions de mérites qui veulent de l'empressement et de l'ardeur, nous n'en avons que pour les éviter. Ce n'est pas que je condamne les mouvements indélibérés d'une nature aveugle, qui frémit au seul pressentiment des maux qui la menacent. L'on sait que les plus braves ne sont pas sans émotion dans les plus glorieux dangers; mais, comme alors la raison soutient le courage! comme l'attente de l'avenir, l'expérience du passé, la vue de ses semblables

et surtout de ses chefs, anime et empêche de reculer! Ah! chrétiens, l'espérance d'une éternelle félicité promise à la patience, l'assurance que Jésus-Christ a pleinement satisfait pour toutes les peines du péché stériles et infructueuses, telles que sont celles de l'autre monde, et qu'il ne nous a laissé précisément que les peines méritoires et profitables, c'est-à-dire celles de la vie présente; l'exemple de tous les saints, et surtout de la reine des saints, qui dès le premier instant de sa vie en a mis toutes les peines à profit pour l'éternité; tout cela ne rend-il pas notre opiniâtre constance à les fuir, inexcusable?

Notre orgueil, c'est dans la manière dont nous recevons les peines de la vie; car enfin, malgré toutes nos précautions, il faut souffrir : le moyen d'échapper à tant de maux qui nous environnent! Si quelqu'un d'eux vient donc à nous assaillir, l'orgueil alors se mêle à la délicatesse; nous paraissons souffrir en innocents persécutés, et non pas en coupables punis; nous voulons qu'on s'attendrisse, qu'on nous plaigne, qu'on nous console; et, au défaut des autres, nous nous attendrissons, nous nous plaignons, nous nous consolons nous-mêmes sur le témoignage flatteur d'une fausse conscience : au lieu de demeurer humblement sur la croix, comme ce pénitent du Calvaire, sans dire mot, ou de n'ouvrir la bouche comme lui, que pour demander à Dieu miséricorde; au lieu de dire à nos amis, à son exemple : J'aurais tort de me plaindre, je n'ai pas même, à beaucoup près, tout ce que je mérite; Dieu me fait encore trop de grâce : *Et nos quidem juste : nam digna factis recipimus.* (*Luc.*, XXIII, 41.) En souffrant en Achab, nous parlons en Job. Nous faisons à notre avantage, et le récit de nos maux, et l'apologie de notre vie : et nous trouvons toujours que le poids de nos misères passe de beaucoup la mesure de nos offenses : *Utinam appenderentur... in statera!* (*Job*, VI, 2.) Eh! qu'ai-je donc fait, grand Dieu! disons-nous, pour tant souffrir?

Ah! pécheurs! eh! qu'avait fait Marie pour souffrir encore davantage? Son âme était plus pure, ses maux plus aigus, et ses sentiments plus humbles que les nôtres. Nous croyons les souffrances indignes de nous; et elle se croyait digne de toutes les souffrances. Nous ne les recevons pas même comme des épreuves de vertu; et elle les prenait comme des exercices de pénitence. Après quelques moments de patience, nous nous figurons que Dieu nous doit beaucoup; et, dans de continuelles satisfactions, elle s'estimait toujours redevable à la justice de Dieu. Son humilité donc, parmi tant de mérites, confond notre orgueil au milieu de nos crimes.

Notre malice dans l'usage des peines de la vie, c'est que,

par un criminel abus, nous en démentons l'origine et nous en corrompons la fin. Elles viennent de Dieu, et Dieu nous les ménage pour nous obliger de recourir à lui, et de lui rendre hommage ; et nous, nous ne voulons pas que Dieu en soit l'auteur ; et nous nous en servons pour lui faire outrage ; nous les imputons à un hasard aveugle, à une fortune bizarre, à des destins chimériques ; nous en accusons tour à tour les hommes, les astres, les éléments, par des emportements d'une impatience toute païenne ; ou si, à travers les faibles instruments de nos malheurs, nous reconnaissons le bras tout-puissant qui les met en œuvre, ce n'est que pour quereller sa justice, pour prendre à partie sa sagesse, et pour faire le procès à sa providence, blasphémant ainsi comme le mauvais larron sur la croix même ; et au lieu que Marie offrait fidèlement à Dieu toutes ses douleurs, nous en faisons au démon un horrible sacrifice. Quelle malice !

Enfin, notre aveuglement et notre folie dans l'échange des peines de la vie, c'est que dans l'inévitable nécessité de souffrir, pour nous délivrer d'un mal, nous nous engageons dans un autre beaucoup plus grand ; pour nous délivrer des peines du péché, nous commettons le péché même, quoique nous ne puissions ignorer que ce nouveau péché sera suivi de plus cruelles peines. C'est par mille voies illégitimes que l'on cherche tous les jours à se mettre à couvert de l'indigence ; par d'artificieux mensonges que l'on veut s'épargner la plus légère confusion ; par l'injure que l'on tâche de repousser l'offense. Soulageons-nous nos maux ou les redoublons-nous ? Insensés que nous sommes ! nous les soulageons, si vous voulez, quelque temps pour les redoubler dans la suite. En pouvons-nous douter, pour peu que nous ayons de raison et de foi ? Car ces maux présents dont le sentiment si vif et si piquant nous porte à de si étranges extrémités, ne sont-ils pas au moins des suites du péché de notre premier père ? Oui, sans doute. Or, si Dieu punit si sévèrement un péché héréditaire, combien plus rigoureusement punira-t-il un péché personnel ? La seule considération des tristes effets du péché d'origine devrait nous faire frémir sur les péchés de pure malice, redresser les faux jugements que nous en portons, réprimer les passions qui nous y entraînent.

C'est ainsi que Marie profitait des peines du péché, pour détester le péché, dont elle n'est pas coupable, puisqu'elle n'avait pas péché même en Adam ; et nous, nous en prenons occasion de le commettre, et de nous attirer par là de nouveaux châtiments : telle était sa sagesse, et telle est notre folie.

Ah ! Vierge sainte, s'écriait S. Bernard, c'est de vous qu'il

est écrit que les plus belles vertus de la terre rechercheront vos vertus pour se former sur elles : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* (*Psal.* XLIV, 13.) Ah ! quel peut être le fruit de cette sainte recherche, puisqu'il est écrit aussi que vos plus charmants attraits, ces attraits vainqueurs d'un Dieu, qu'ils ont fait descendre dans votre sein, ne tombent pas sous les sens : *Omnis gloria ejus... ab intus.* (*Ibid.*, 14.) Il est vrai, votre incomparable pureté, votre innocence originelle sont des perfections intérieures et cachées qui ne brillent qu'aux yeux de Dieu; mais aux yeux des hommes éclate une vertu acquise, aussi glorieuse pour vous, et plus imitable pour eux; c'est votre invincible patience dans les maux les plus sensibles de la vie, votre inaltérable constance dans les plus rudes épreuves, votre humble silence dans les plus vives douleurs, malgré votre incomparable pureté : voilà, après l'exemple de Jésus-Christ, l'exemple qui a le plus contribué, sans doute, à former dans l'Église des vertus également pures et crucifiées, des vies non moins innocentes qu'affligées, des pénitences méritoires et des mérites pénitents. Tant d'illustres anachorètes, qui sont entrés dans le fond affreux des déserts, tels qu'ils étaient sortis des fonts sacrés du baptême; tant de vierges chrétiennes qui, de nos jours encore, vivent en pénitentes comme Madeleine, sans avoir vécu comme elle en pécheresse, tous vous ont prise pour modèle, ô Vierge exempte de péché, et néanmoins soumise à ses peines! *Vultum tuum deprecabuntur.* Combien plus, en cette qualité, êtes-vous un objet pathétique et touchant pour les pécheurs, et pour les plus grands pécheurs tels que nous sommes : *Si vultum tuum deprecabuntur divites plebis quanto magis paupères plebis; et si pauperes plebis, multo magis... opprobrium hominum et abjectio plebis.* Oui, pour nous encourager à subir humblement, et à souffrir chrétiennement toutes les peines que Dieu nous envoie dans cette vie, jetons simplement les yeux sur Marie, dès le premier instant de sa conception, soumise dès lors aux peines du péché, quoique exempte du péché même. Ses vertueuses souffrances dans un si éminent degré de sainteté, condamnent nos criminelles délicatesses, après tant d'offenses grièves et personnelles : première réflexion que nous fournit ce mystère.

En voici une autre, qui n'est pas moins édifiante : le bonheur de Marie est d'avoir été conçue sans aucun penchant au péché, et son mérite d'avoir pris pour l'éviter toutes les précautions imaginables ; notre malheur est d'être nés avec un funeste penchant au péché, et notre crime, de ne pas prendre, pour nous en garantir, les précautions au moins nécessaires : c'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Les peines extérieures du péché n'en sont pas les plus fâcheuses suites. Il est vrai qu'elles en font ressentir de tristes effets ; mais il n'est pas moins certain qu'elles en offrent des remèdes salutaires ; qu'elles portent à détester ce qu'elles font expier, et qu'en troublant ici-bas la félicité des pécheurs, elles deviennent pour eux des moyens de pénitence. L'ouvrage le plus funeste du péché, c'est qu'il a produit au dedans de nous, ces faiblesses du cœur, ces erreurs de l'esprit, ces révoltes de la chair, restes cruels de son impitoyable tyrannie, qui nous portent sans cesse à nous y rengager, après même en avoir été délivrés par la grâce du baptême ! dangereux foyer du péché, comme l'appellent les saints docteurs, qui, tout éteint et tout mort qu'il est, fume encore, toujours prêt à causer de nouveaux incendies ; fatales dépouilles du vieil homme que conserve l'homme nouveau et que le saint concile de Trente reconnaît dans ceux mêmes qui sont revêtus de la première robe d'innocence, en déclarant toutefois qu'il ne prétend pas envelopper dans ce malheur la mère de Dieu, non plus que dans celui du péché d'origine.

Au reste, pour nous instruire et pour nous consoler, le même concile ajoute que ce funeste penchant au péché n'est point péché, quoiqu'il en soit et l'effet et la cause ; que ces semences de vices sont pour nous des occasions de vertu, et que Dieu ne nous a laissé, après le baptême, ces dangereuses dispositions que pour donner lieu à de sages précautions, précautions d'éloignement et de fuite contre les faiblesses du cœur, précautions de recueillement et de piété contre les erreurs de l'esprit, précautions de mortification et de sévérité contre les révoltes de la chair : c'est ce que nous apprend l'exemple de Marie.

Dans Marie, nulle disposition au péché du côté des faiblesses du cœur. Parcourez l'histoire de sa vie : vous n'y trouverez pas le plus léger indice de ces mouvements indélibérés, de ces saillies naturelles qui préviennent toujours la raison et qui entraînent souvent la volonté. En voulez-vous un bel exemple ? Dieu la choisit pour sa mère : quoi de plus capable de la flatter ? Pour agréer ce choix, qu'eût-il fallu à toute autre qu'à Marie ? le lui proposer. Un ange l'en félicite et elle n'en est pas seulement touchée, résolue même de renoncer plutôt à la dignité qui lui est offerte qu'à la virginité qu'elle a promise. Eh ! où est donc en elle cet aveugle instinct de la cupidité qui, sans distinction du bien et du mal vole indifféremment au-devant de tout ce qui plaît à l'amour-propre ? Il est évident qu'elle n'a rien de ce penchant funeste, et qu'à l'é-

preuve des plus flatteuses recherches du ciel, les trompeuses caresses du siècle ne sont point à craindre pour elle. Cependant à la voir, dès sa plus tendre enfance, passer ses jours dans une austère retraite, chercher de bonne heure un asile dans le temple, aimer toute sa vie la solitude et le silence, trembler à la vue d'un ange, parce qu'il a pris une figure humaine, et se troubler au récit des louanges qu'il lui donne de la part de Dieu, ne dirait-on pas qu'elle est de toutes les créatures la plus fragile? qu'une triste expérience l'oblige à se défier de son cœur et que dans le monde tout est péril, tout est piège, tout est écueil pour elle? Première précaution d'éloignement et de fuite.

Dans Marie, nul accès au péché par les illusions de l'esprit. Le sien fut toujours éclairé d'une lumière divine. La foi s'y allia d'abord au bon sens, et le fruit de cette heureuse union était de discerner en tout la vérité et de la suivre. Je n'en veux pour preuve que le vœu de virginité qu'elle fit, encore enfant, dans un temps où la stérilité qui y est attachée passait pour un opprobre. Toute sa nation, du moins toute sa tribu, ignore le prix de cette vertu angélique. Elle seule en comprend, en connaît l'excellence. Où sont donc en elle ces préventions de naissance et de ces préjugés d'éducation, qui répandent d'odieuses couleurs sur la vertu et qui en prêtent d'agréables au vice? Il est clair qu'elle n'en avait pas les premiers principes, et que, libre des nuages et du tumulte des passions, elle pénétrait les vues et entendait la voix de Dieu. Cependant, admirez sa conduite : toute son occupation, dit le texte sacré, était de contempler les objets de la foi, son étude de méditer les leçons de l'Ecriture, son soin de recueillir et de conserver les moindres paroles du salut, comme si elle eût eu des ténèbres épaisses à percer, des erreurs invétérées à combattre, des prestiges continuels à dissiper. Seconde précaution de recueillement et de piété.

Dans Marie, enfin, nulle pente au péché par les révoltes de la chair. Son corps fut toujours soumis à l'esprit et son esprit à Dieu. Jamais en elle les inclinations de la nature ne s'opposèrent aux inspirations de la grâce. Faut-il porter son Fils en Egypte, l'offrir au temple, l'immoler même sur le Calvaire? Voit-on en elle l'infirmité du sexe ou la tendresse du sang se refuser à la difficulté de ses devoirs, ou se rendre à la simplicité de ses peines? Partout la fermeté de ses démarches répond à la générosité de son cœur jusqu'au pied de la croix même : *Stabat juxta crucem*. Où sont donc ces oppositions de l'appétit sensible à la raison dont se sont plaints les plus grands saints? Il est visible qu'elle en fut exempte, et que, selon la prophétie, le lieu natal du Sauveur fut toujours un lieu calme

et paisible : *Factus est in pace locus ejus.* (*Psal.* LXXV, 3.) Cependant, lisez sa vie : ses sens, si dociles à la raison et à la foi, ne furent-ils pas aussi mortifiés, aussi contraints, aussi domptés que s'ils eussent été les plus portés à la révolte? Troisième précaution de mortification et de sévérité.

Ah! chrétiens, ne cherchons point ailleurs la source des mérites glorieux de Marie, que dans le soin qu'elle eut de prendre de bonne heure toutes ces sages précautions. Ce serait une erreur de croire qu'elle n'a été comblée des richesses de la grâce et conséquemment des trésors de la gloire, que parce que, par un privilège singulier, elle a été mise à couvert des ravages du péché, de la faiblesse, de l'ignorance, de la cupidité. La grâce ne fait point de progrès où elle ne trouve point d'efforts ; c'est pour cela qu'elle n'augmente point dans le ciel. Le lieu de ses combats est le lieu de ses conquêtes, c'est pour cela qu'elle ne peut croître que sur la terre.

Avoir donc été conçue sans aucun penchant au péché, c'est un bonheur pour Marie, mais un bonheur qui lui eût été du moins inutile, si elle eût vécu sans précaution. Son mérite est d'avoir été créée avec autant et plus d'avantages qu'Eve, au témoignage de Dieu même : *Benedicta tu in mulieribus* (*Luc.*, I, 28), et de ne s'être pas comportée avec la même témérité ; son mérite est d'avoir reçu comme Eve et plus qu'Eve des grâces de santé et d'en avoir usé comme on use des grâces de faiblesse ; son mérite est d'avoir allié une extrême vigilance aux plus grandes sûretés, la fuite au don de force, l'étude au don d'intelligence, la guerre et la violence au don de la paix et de la tranquillité : *Innocentia vigilans :* c'est là, pour me servir de l'expression de S. Grégoire (I *Reg.*, I), ce qui a élevé les mérites de Marie jusqu'au trône de la Divinité : *Meritorum verticem usque ad solium Divinitatis erexit.* C'est par là, comme par la pratique des plus héroïques vertus, qu'elle a mérité d'être enrichie de grâces, d'en être comblée, d'en être environnée, d'en être assurée, d'en être enfin couronnée. Enrichie de grâces, en vue de ses laborieuses précautions ; car les richesses du ciel ne se confient qu'aux âmes vigilantes, et ce n'est que parce que Marie a plus pris sur elle, qu'elle a plus reçu de Dieu, suivant cet éloge de l'Ecriture, que lui appliquent les saints Pères : *Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas.* (*Prov.*, XXXI, 19.) Comblée de grâces à proportion de ses fidèles précautions, voulez-vous avoir une idée juste du progrès qu'a fait Marie dans la grâce, ou plutôt de celui que la grâce a fait en elle? Figurez-vous une terre bien cultivée, où chaque grain que l'on sème fructifie au centuple : que d'abondantes moissons! image sensible, dit Jésus-Christ,

des accroissements de la grâce dans une âme vigilante et attentive, telle que fut celle de Marie : *Alia ceciderunt in terram bonam, et dabant fructum centesimum.* (*Matth.*, XIII, 8.) Environnée de grâces à la faveur de ses édifiantes précautions, car s'il est vrai, comme l'ont attesté des témoins oculaires, entre autres S. Denis, qu'on ne pouvait seulement voir Marie sans se sentir touché des plus vifs attraits de la grâce ; c'était là l'effet de sa retenue, de sa modestie, de son silence, vertus exemplaires qui ont fait de Marie, dit S. Ambroise, le modèle de toutes les vies chrétiennes, et surtout de toutes les dames chrétiennes : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit disciplina.* Assurée et établie en grâce par le secours et l'usage de ces saintes précautions, car la sainteté n'était point naturelle à Marie, quoiqu'elle fût conçue avec elle, et qu'elle dût naître en elle : c'est son assiduité au travail qui la lui a fait passer comme en nature, qui en a levé les obstacles, qui lui en a aplani les difficultés, qui la lui a rendue si propre, si aisée, si familière qu'elle méritait, dit le même Père, lors même qu'elle ne pensait et ne semblait pas mériter dans le temps du sommeil et du repos: *Et ut cum quiesceret corpus, vigilaret animus.* Enfin, couronnée de grâce et de gloire, en récompense de ses constantes et généreuses précautions ; car c'est une loi générale, dit S. Paul, qui ne souffre point d'exception, que nul n'est couronné s'il n'a combattu selon toutes les règles de la milice sainte : *non coronatur, nisi legitime certaverit.* (II *Tim.*, XI, 5.)

Apprenons, chrétiens, par un contraste sensible ; apprenons à connaître nos véritables maux, en nous instruisant des solides biens de Marie. La nature corrompue nous a donné tous les mauvais penchants dont l'a préservée la grâce. Nous sommes nés aussi rebelles, aussi aveugles, aussi fragiles, qu'elle a été conçue forte, éclairée, soumise : c'est là le malheur de notre naissance, comme ce fut le bonheur de sa conception ; mais puisque ce n'est pas ce bonheur qui l'a rendue proprement heureuse, ce n'est pas aussi ce malheur qui nous rend absolument misérables : la précaution, jointe à la sûreté, a fait tout son mérite : *Innocentia vigilans.* Et la sécurité jointe au danger fait tout notre crime ; car c'est uniquement faute de précaution que nous succombons au péché, que nous retombons sans cesse dans le péché, que nous engageons les autres au péché, que nous nous endurcissons dans le péché, que nous mourons enfin dans le péché ; fatal enchaînement de crimes, directement opposé à tous les degrés de mérites que je viens de vous marquer dans Marie.

Oui, c'est uniquement faute de précaution que nous succombons au péché. N'en accusons point les mauvais penchants

qui nous y portent. Tous les saints, à l'exception de Marie, ont eu les mêmes indispositions. Loin de contribuer à les pervertir, elles n'ont servi qu'à les sanctifier, en excitant leur vigilance. Parce qu'ils ne se sentaient pas assez de force, ils fuyaient tous les dangers du siècle; parce qu'ils ne se croyaient pas assez de lumières, ils étudiaient toutes les leçons du salut; parce qu'ils ne se trouvaient pas assez de modération ou même d'indifférence pour les objets sensibles, ils mortifiaient tous les appétits des sens. Et après toutes ces précautions, ils tremblaient encore. Défiance salutaire, source de leurs mérites, et cause de leur sainteté! et nous, pleins de faiblesses, d'erreurs, de révoltes, nous courons en aveugles au milieu des périls, sans règle, sans crainte, sans réflexions; s'il y a dans le monde un piège fatal, c'est le premier où l'on donne; un parti hasardeux, c'est le plus commun que l'on embrasse; un poste exposé, c'est le terme où l'on aspire; un chemin glissant, c'est la voie que l'on suit. Les plaisirs dangereux sont les plus recherchés, les modes licencieuses les plus suivies, les livres contagieux les mieux reçus, les discours libres ou médisants les mieux écoutés, et les plus applaudis. Parler dans le monde d'oraison, de retraite, de mortification, c'est y parler, dit-on, un langage étranger et qui n'est bon que pour le cloître. En suivant de tels sentiments et en tenant une conduite pareille, le moyen de ne pas s'égarer? Marie, quoique exempte de nos misères, quoique conçue dans la grâce, quoique attentive et vigilante à la conserver, n'a jamais été sur la terre absolument impeccable; pour ne point pécher, dit le concile de Trente, il lui a fallu encore un privilège particulier, privilège que S. Augustin appelle le miracle ineffable du Créateur tout-puissant: *Miraculo ineffabili omnipotentissimi Creatoris;* et nous, naturellement fragiles, librement exposés au dehors et nullement précautionnés dans nos démarches, parmi tant d'ennemis qui nous attaquent, pouvons-nous n'y pas succomber?

Encore si nos chutes nous rendaient plus circonspects, à nos propres dépens, nous deviendrions au moins sages; mais, hélas! notre présomption croît avec notre faiblesse. Le péché commis nous enhardit à le commettre, et c'est uniquement faute de précaution que nous y retombons sans cesse; ce n'est pas toujours faute de crainte, faute de haine, faute de douleur. Combien voyons-nous de pécheurs, les yeux encore baignés des larmes qu'ils ont versées au tribunal de la pénitence, retourner à l'écueil où leur innocence a fait naufrage; la rougeur sur le front et le remords dans la conscience, sacrifier leur salut et leur repos, serrer leurs liens et forger leurs chaînes en maudissant leur esclavage? Ce n'est donc pas qu'ils ne le craignent,

qu'ils ne le pleurent, qu'ils ne le haïssent même; mais en haïssant le péché, parce qu'au fond le péché est haïssable, ils en aiment les occasions, parce qu'elles ont pour eux des charmes. En pleurant le péché, parce que c'est un ver qui les ronge, ils en goûtent le plaisir, parce que c'est une amorce qui les flatte. En craignant le péché, parce que la fin en est malheureuse, ils en craignent encore plus les préservatifs, parce que les commencements en sont amers. Faute d'éloigner un objet qui tente, de rompre un commerce qui plaît, d'éviter une compagnie qui entraîne, de s'abstenir d'un jeu qui pique, de renoncer à un intérêt qui attire, de retrancher des entretiens qui réjouissent, on se rend coupable d'une infinité de péchés dont on s'est déjà accusé cent fois. Faute de rentrer en soi-même, de bien examiner les dispositions secrètes de son âme, de sonder les replis cachés de son cœur, de donner aux uns un frein et aux autres un aiguillon salutaire, de recourir à la lecture, à la méditation, à la prière, on suit toujours pour guide ou une passion aveugle, ou une raison trompeuse, dont on a souvent reconnu les égarements. Faute de mortifier une chair rebelle, de la soumettre à l'esprit en la traitant sévèrement, on la laisse aller à une mollesse honteuse, à des voluptés criminelles, à des sensualités brutales, qu'on rougit d'avouer aux hommes, et auxquelles on ne rougit pas de s'abandonner devant Dieu. C'est ainsi qu'au lieu que Marie, par ses sages précautions, amassait grâce sur grâce, nous accumulons crime sur crime, faute de précaution.

Non seulement nous nous rangeons dans le péché, nous y engageons même les autres, faute de précautions. Notre trompeuse sécurité inspire à plusieurs une funeste confiance: ils ne sauraient se persuader qu'il y ait tant de périls où ils nous voient tous les jours sans alarmes; et quand enfin une triste expérience vient à les convaincre de la vérité, notre exemple les empêche encore de s'y rendre et de rentrer dans leur devoir; ils ont honte de faire paraître moins de hardiesse que nous, ou plus de fragilité. Pourquoi, disent-ils, cela me serait-il plus défendu qu'à tant d'autres? Sont-ils moins hommes que moi? ou suis-je plus chrétien qu'eux? ce serait les censurer et me décrier moi-même, que de vivre avec eux, et de n'oser faire ce qu'ils font. Spécieux raisonnement! qui ne sert qu'à colorer les abus, à semer les scandales, à accréditer les vices, à dégrader les vertus; en un mot, à perdre et à damner les âmes. Marie, par ses sages précautions, montrait aux autres, et leur ouvrait la voie du salut; et nous, guides aveugles, nous conduisons d'autres aveugles au précipice, faute de précautions.

Faute de précautions, nous nous endurcissons dans le pé-

ché ; car on en vient jusqu'à ne s'apercevoir pas même de sa faiblesse, parce qu'on n'essaie jamais de la surmonter : on en vient jusqu'à s'aveugler sur le péril, parce qu'on s'y habitue et qu'on l'aime. On en vient jusqu'à ne plus sentir son esclavage, parce qu'on court au-devant de ses fers : combien voit-on, en effet, de mondains librement exposés chaque jour, sans défense, à mille traits empoisonnés de peintures indécentes, de conversations galantes, de lectures séduisantes, de spectacles enchanteurs, s'applaudir encore de leur innocence, la croire en sûreté, protester qu'au milieu de tant de pièges elle n'en reçoit pas la moindre atteinte? Tandis que ce qu'il y a de plus pur dans le christianisme se cache dans la retraite, craint à toute heure de s'y perdre, et se plaint que les périls l'y viennent chercher ! N'y a-t-il donc de danger que pour les âmes vigilantes? ne tient-il qu'à s'exposer à découvert pour être invulnérable? et depuis quand l'assurance du salut est-elle devenue le privilège de la témérité? ou plutôt cette insensibilité prétendue n'est-elle pas déjà le fruit de plusieurs crimes? Cette fausse paix, le caractère d'une fausse conscience, et son silence profond, la punition du mépris que l'on a fait de sa voix et de ses cris? Ce n'est que par ces sages précautions que Marie a mérité d'être confirmée en grâce ; et c'est faute de précaution que nous nous endurcissons dans le péché.

Enfin, c'est faute de précaution que l'on meurt dans le péché comme on y a vécu. Après tant d'avis réitérés dans l'Evangile, sur les surprises de la mort, tant de preuves visibles de la fragilité de la vie, tant d'exemples publics de déplorables fins, nulle mort ne devrait être imprévue, nulle vie impénitente, nulle fin tragique. Par quelle fatalité sont-elles donc devenues de nos jours si fréquentes et si communes? Sans doute par une négligence criminelle à s'appliquer ces avis salutaires, à se pénétrer de ces preuves sensibles, à profiter de ces exemples étrangers ; sans prendre jamais de justes mesures, on espère toujours un heureux sort : on remet à un temps incertain une pénitence indispensable? on se flatte que Dieu, qui en inspire le saint désir, en agréera le projet, en donnera le loisir ; on se promet de sa facile bonté qu'elle voudra bien excuser les faiblesses de la jeunesse, attendre le déclin de l'âge, se contenter des derniers soupirs : trompeuse confiance, cause ordinaire de réprobation, et source commune d'impénitence finale ! Marie, toute privilégiée qu'elle est dans sa conception, doit à la précaution et à la vigilance sa persévérance et sa couronne.

O vous donc, faibles mortels ! s'écrie S. Bernard, vous qui, sans cesse exposés aux périls du péché, aussi bien qu'aux dangers de la vie, courez une mer fameuse par ses naufrages, re-

gardez Marie, et réglez votre course sur cet astre du salut: *Respice stellam, voca Mariam.* Que ce soit le souffle des tentations qui vous agite, ou l'écueil des occasions qui vous surprenne, ou la pente de vos inclinations qui vous entraîne, ou le poids habituel de vos péchés qui vous abîme et qui vous sollicite au désespoir, ayez toujours Marie devant les yeux, comme l'heureuse étoile qui peut infailliblement vous conduire au port du salut: *Respice stellam, voca Mariam.*

N'allez pas prétexter ses privilèges pour vous excuser de suivre ses exemples, ils n'en ont que plus de force pour vous instruire, et la prééminence de ses prérogatives relève la circonspection de ses démarches: *Respice stellam, voca Mariam.*

Etudiez-les donc, si vous ne voulez vous tromper; suivez-les, si vous ne voulez vous égarer, et n'en perdez jamais de vue la trace, si vous ne voulez vous perdre vous-même: *Ipsam sequens non devias, ipsam cogitans non erras.*

Oui, Vierge sainte! dès ce moment je vous choisis pour patronne et pour guide: j'applaudis à votre bonheur, je m'attache à votre conduite; vos prérogatives seront toujours la matière de mes éloges; mais votre vie sera la règle de mes mœurs. Je prendrai surtout pour modèle cette vigilance exacte, et cette crainte salutaire dont vous êtes la mère, aussi bien que du pur amour: *Mater pulchræ dilectionis et timoris.* Que faut-il pour cela? vivre comme vous dans la fuite du monde? dès maintenant je renonce à tous les vains amusements du siècle; éviter comme vous les moindres occasions du péché? dès aujourd'hui je romps tout engagement dangereux au salut; observer comme vous tous mes pas? ce sera là désormais mon attention continuelle; recourir comme vous à la prière? j'en ferai ma première et ma plus sérieuse occupation; affaiblir comme vous la chair par le retranchement des satisfactions naturelles, et fortifier l'esprit par l'usage des choses saintes? j'en forme la résolution: lecture de bons livres, méditations des vérités éternelles, fréquentation des sacrements, pratique de religion, œuvres de charité, exercices de pénitence, je ne veux rien oublier de tout ce qui peut me donner part à vos mérites et droit à votre gloire, où nous conduise le Père, etc. *Amen.*

QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. *Cantic.* IV, 7.

Primogenita ante omnem creaturam. *Eccli.* XXIV, 25.

Dominus possedit me in initio viarum suarum, antequam quidquam faceret à principio. *Prov.* VIII, 22.

Ab æterno ordinata sum, et ex antiquis, antequam terra fieret, nundum erant abyssi, et ego jam concepta eram. *Ibid.* 4.

Signum magnum apparuit in cœlo ; mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus. *Apoc.* XII, 1.

Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. *Cant.* II, 2.

In plenitudine sanctorum detentio mea. *Eccli.* XXIV, 16.

Quis potest facere mundum de immundo conceptum semine ? nonne tu qui solus es ? *Job.* XIV, 4.

Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum, et semen illius ; ipsa conteret et caput tuum. *Genes.* III, 15.

Veni columba mea, immaculata mea. *Cantic.* V, 2.

Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, et vidit, et dinumeravit, et mensus est. *Eccli.* I, 9.

Non permisit me Dominus ancillam suam coinquinari. *Judith.* XIII, 20.

Quæretur peccatum illius, et non invenietur. *Psalm.* X, 15.

Erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini, in vertice montium. *Isaiæ*, II, 2.

Opus grande est ; neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. I *Paralip.* XXIX, 1.

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. *Psalm.* XLV, 5.

Domum tuam decet sanctitudo Domine, in longitudinem dierum. *Psalm.* XC, 15.

Adjuvabit eam mane, diluculo. *Psalm.* XLV, 6.

Non morieris, non enim pro te, sed pro omnibus, hæc lex constituta est. *Esther*, XV, 13.

Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei. *Psal.* LXXXVI, 3.

Diligit Dominus portas Sion, super omnia tabernacula Jacob. *Psalm.* LXXXVI, 2.

Benedixisti Domine, terram tuam ; avertisti captivitatem Jacob. *Psalm.* LXXXIV, 2.

Non gaudebit inimicus meus super me. *Psalm.* XL, 12.

Dominus custodit introitum tuum et exitum tuum. *Psalm.* CXX, 8.

Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo. *Eccli.* XXIV, 12.

Vous êtes toute belle, mon amie, et il n'y a nulle tache en vous.

C'est la première née de toutes les purés créatures.

Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies, avant qu'il créât aucune chose au commencement.

J'ai été désignée de toute éternité, et de toute antiquité, avant que la terre fût créée. Les abîmes n'étaient point encore, lorsque j'étais déjà conçue.

Il a paru dans le ciel un grand prodige, une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous les pieds.

Ce qu'est un lis entre les épines, ma bien-aimée l'est entre toutes les filles.

J'ai établi ma demeure dans l'assemblée de tous les saints.

Il n'y a que vous, Seigneur, qui puissiez tirer d'une masse impure, une âme pure et sans tache.

Je mettrai une inimitié entre toi et la femme ; entre ta race et la sienne ; elle te brisera la tête.

Venez, ma colombe, vous qui êtes sans tache.

C'est le Seigneur qui l'a créée dans le Saint-Esprit, qui l'a vue et mesurée.

Le Seigneur n'a point permis que sa servante fût souillée.

On cherchera en elle quelque péché, et l'on n'en trouvera point.

Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtira la maison du Seigneur sera au dessus des plus hautes montagnes.

L'entreprise est grande, puisque ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu même qu'il faut préparer une maison.

Le Très-Haut a sanctifié et s'est consacré son tabernacle.

La sainteté doit être l'ornement de votre maison dans toute la suite des siècles, Seigneur.

Dieu la protègera dès le grand matin.

Non, vous ne mourrez pas ; car la loi n'est pas faite pour vous ; mais pour tous les autres.

On a dit de vous des choses glorieuses, ô cité de Dieu.

Le Seigneur aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob.

Vous avez béni, Seigneur, votre terre ; vous avez délivré Jacob de la captivité.

Mon ennemi ne se réjouira point sur mon sujet.

Le Seigneur vous garde, tant à votre entrée qu'à votre sortie.

Celui qui m'a créée, a reposé dans mon tabernacle.

Elegi et sanctificavi locum istum. II. *Paralip.* VII, 16.

Fecit mihi magna qui potens est. *Luc.* I, 49.

Dedecus filii pater sine honore; et gloria hominis ex honore patris sui. *Eccli.* III, 13.

Gratia ejus in me vacua non fuit. I *Cor.* XV, 10.

Quis ex vobis arguet me de peccato? *Joan.* VIII, 46.

Speculum sine maculâ. *Sapient.* VII, 26.

Non intrabit in eam aliquid coinquinatum. *Apoc.* XXI, 27.

J'ai choisi ce lieu, je l'ai sanctifié.

Celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes choses.

Un père sans honneur est le déshonneur du fils, et le fils tire sa gloire de l'honneur du père.

La grâce de Dieu n'a point été oisive en moi.

Qui d'entre vous, pourra m'accuser d'aucun péché?

C'est un miroir sans tache.

Il n'entrera rien de souillé en cette sainte cité.

PASSAGES ET PENSÉES DES SS. PÈRES

Excepta sancta Virgine de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habere volo quæstionem. Inde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuit, ad vincendum omni ex parte peccatum, quæ concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum. (S. AUGUSTIN. lib. *de Nat. et grat.* c. 36.)

Il faut excepter de la loi générale la Sainte Vierge dont je ne puis souffrir qu'on fasse aucune mention quand il s'agit de péché, et cela pour l'honneur qui est dû au Seigneur dont elle est la Mère; car nous sommes assurés que celle-là a reçu plus de grâce et de secours pour vaincre entièrement le péché, qui a mérité de concevoir, et de mettre au monde celui qui n'a jamais été coupable d'aucun péché.

Æterni consilii opus. (*Idem*, serm. *de Annunciat. Virginis.*)

Un ouvrage prémédité de toute éternité.

Unde sordes in domo in qua nullus habitator terræ accessit, solus ad eam ejus fabricator et Dominus venit? (*Idem, contra duas hæreses.*)

D'où pourraient venir les ordures dans un lieu, où aucun habitant de la terre n'est entré et dont celui-là seul qui l'a bâti et qui en est le Seigneur, a pris une entière possession?

Nulli dubium est de Matre Domini quin talis debuerit esse, quæ non posset argui de peccato. (S. HIERONYM. in Epist. *ad Eustochium.*)

Touchant la Mère du Sauveur, personne ne doute qu'elle n'ait dû être d'une si éminente sainteté, qu'on ne puisse lui reprocher aucun péché.

Totum ad laudem Christi pertinet quidquid Genitrici suæ impensum fuerit. (*Idem, Ibid.*)

Tout l'honneur qui est rendu. et toute la louange que l'on donne à Marie, regarde Jésus-Christ son fils, comme une chose qui lui appartient.

Non mirum si Dominus redempturus mundum, operationem suam inchoavit a Matre, ut per quam salus omnibus parabatur, eadem prima fructum salutis hauriret ex pignore. (S. AMBR. *in cap.* 1. *Luc.*)

Ce n'est pas merveille que le Fils de Dieu étant venu pour racheter le monde, ait commencé son ministère par sa sainte Mère, afin que celle par laquelle il se disposait à sauver tout le genre humain, reçût la première le bienfait et le fruit du salut par son propre Fils.

Virga in qua nec nodus originalis, nec cortex actualis culpæ fuit. (*Idem, a multis authoribus citatur.*)

C'est cette tige dont parle le Saint-Esprit, toute droite et toute sainte, où il ne s'est trouvé ni le nœud du péché originel, ni l'écorce du péché actuel.

Non sustinebat Justitia, ut vas illud electionis communibus lacesseretur injuriis, naturæ communicavit, non culpæ. (S. CYPRIAN. *de natali Virginis.*)

La justice ne souffrait pas que Marie, ce vase d'élection, fût sujette au malheur commun des autres hommes; parce que, si elle a participé à la nature humaine, elle n'a point eu de part à son péché.

Natura tantisper expectavit donec gratia fructum proferet. (S. JOAN DAMASC.)

La nature, avant de produire son effet à l'égard de Marie, attendit que la grâce eût produit le sien.

Virginem totam inundarat divinus amor. (S. Sophron., serm. 2. *de Assumpt.*

Immaculata, intemerata, incorrupta, omnibusque modis sancta, et a labe peccati alienissima. (S. Ephrem, orat. *ad B. Virg.*)

Mater Dei penitus immaculata, et omnibus modis irreprehensa. (*In Liturgia* S. Jacobi.)

Caro ex sanctitate compacta. (Basilius Seleuciæ serm. *de Annunciatione.*)

Perfectissima Dei imago, ab ipso Deo summa arte et singulari providentia. (S. Antoninus, Archiep. Florent. *in Psal.* 44.)

Plus venit Christus pro Maria redimenda, quam pro omnibus aliis. (S. Bernardin. Senens., t. 3. conc. 51. art 3. c. 4.)

Totus honor impensus matri in gloriam redundat Filii. (Rupertus Abbas.)

Primogenita Redemptoris. (*Idem*, serm. 51. c. 3.)

Singulariter electa ad ministerium redemptionis, et reparationis gratiæ. (Guillelmus Parisiens. *in Cant.*)

Aurora prævia, dies noctis nescia. (Petrus Cluniacensis *in Prosod. Virginis.*)

Mater intemeratissimæ sanctitatis. (S. Amphilochius, hom. *in S. Deiparam.*)

Decens erat, ut ea puritate, qua sub Deo major nequit intelligi, virgo illa niteret. (S. Anselm. l. *de Concept. Virginis.*)

Cæteris sanctis magnificum fuit non expugnari, Mariæ non impugnari. (Richardus a S. Victore, lib. *de Emmanuel.*)

Filii gloriam cum matre non tam communem judico, quam eandem. (Arnoldus Carnot. Tract. *de laudibus Mariæ.*)

Conceptio futuræ Matris Christi, fuit quasi originalis Conceptio Christi. (Petrus Blesensis.)

Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certe non est suspicari tantæ Virgini esse negatum. (S. Bernardus *in epist. ad Lugdunenses.*)

Magna fuit sanctificatio Jeremiæ, quâ potuit facile vitare culpam mortalium; major Joannis Baptistæ, quâ potuit frequentiam vitare venialium; maxima Virginis Mariæ quâ potuit vitare, imo vitavit omne peccatum. (*Idem, Ibid.*)

Cum in iniquitatibus concepti sunt omnes, neminem unquam mortalium intra materna viscera sanctificatum le-

L'amour divin avait comme inondé le cœur de la sainte Vierge.

Cette Vierge est immaculée, toute pure, et toute sainte, infiniment éloignée de toute corruption et de tout péché.

La mère de Dieu est immaculée, irréprehensible en toutes manières.

La chair de Marie n'est qu'un composé de sainteté.

Cette Vierge sainte est une parfaite image de la divinité, et Dieu même a pris plaisir à la peindre avec un art admirable et une singulière providence.

Le Seigneur est descendu sur la terre plus pour racheter sa Mère que pour le salut de tous les autres.

Tout l'honneur que l'on rend à la Mère du Sauveur retourne à son Fils.

Marie est la fille aînée du Rédempteur du monde.

Elle a été particulièrement choisie pour le ministère de la Rédemption, et pour réparer la grâce que les hommes avaient perdue.

C'est l'aurore qui a précédé le soleil; c'est un jour qui ne connaît point de nuit.

Mère d'une sainteté qui n'a jamais été souillée.

Il convenait que cette Vierge fût d'une telle pureté qu'on n'en pût jamais imaginer une plus grande dans aucune autre créature.

C'est un grand et magnifique avantage pour les autres saints de n'avoir jamais été vaincus par l'attrait du péché; mais c'en fut un tout autre pour Marie de n'en avoir pas même été attaquée.

Mon sentiment est que la gloire du Fils et de la Mère n'est pas seulement commune à tous deux, mais qu'elle est la même.

La Conception de celle qui devait être la Mère de Jésus-Christ a été comme le commencement et l'origine de celle de Jésus-Christ.

On ne doit point soupçonner que ce qui a été accordé par grâce à quelques personnes ait été refusé à cette Vierge si élevée au-dessus des autres.

La sanctification de Jérémie, par laquelle il a pû facilement éviter le péché mortel, est bien considérable; celle de Jean-Baptiste par laquelle il lui a été facile de ne pas tomber souvent dans des fautes légères, encore davantage; mais celle de Marie est tout à fait excellente, par laquelle elle a pu éviter, et a évité en effet toute sorte de péché.

Tous les hommes sont conçus dans l'iniquité, et nous ne lisons point qu'aucun d'eux ait jamais été sanctifié dès le

gimus, præter Jeremiam et Joannem Baptistam, quanquam de singulari Virgine nulla sit ambiguitas quin ipsa maternis circumsepta visceribus, sublimiori sanctificationis genere mundata sit, utpote sanctuarium illud in quo Deus et Dei Filius carnem fuerat suscepturus. (*Idem*, serm. *de Nativit. Joan. Baptistæ.*)

Mundum specialissimum sibi Deus condidit, quem in justitia et sanctitate fundavit. (*Idem*, serm. *de Nativ. Virginis.*)

Invenisti gratiam apud Deum, quantam gratiam? gratiam plenam et singularem an generalem? utramque sine dubio, quia plenam et eo singularem quo generalem. (*Idem*, serm. 3. *in Annunc. Beatæ Virginis.*)

Quæ vel angelica puritas Virgini illi valeat comparari, quæ digna fuit sacrarium fieri Spiritus Sancti et habitaculum Filii Dei? (*Idem*, serm. *de Assumpt.*)

Ego puto quod copiosior gratia sanctificationis in ea descenderit, quam in aliis in utero sanctificatis, quæ totam vitam ejus immunem ab omni peccato efficeret; quod nemini in natis mulierum credimus esse donatum. (*Idem*, serm. *de Nativ. Virginis.*)

Virgo non leviter nec fortuito inventa, sed a seculo electa ab Altissimo, præcognita et sibi præparata. (*Idem.*)

De lignis Sethim condita est Arca, quia licet Maria, de Patrum natura, per peccatum vitiata, duceret originem, prælecta tamen est per Spiritum Sanctum, et præservata ad purum. (*Idem*, serm. *de Beata Maria.*)

Libanus mons, qui dicitur dealbatio, signat altam præ omnibus innocentiam tuam. Innocens fuisti ab originalibus, et actualibus peccatis : nemo ita præter te. Unde auctoritas Augustini : Cum de peccatis agimus, nullam de Maria volumus fieri commemorationem. Ex eo enim majorem credimus ei collatam virtutem ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere, ac parere meruit eum qui nullum habuit peccatum. (*Idem*, serm. 4 *in Salve.*)

Non est in filiis hominum magnus vel parvus qui non in peccatis fuerit conceptus, præter Matrem immaculati peccatum non facientis, sed peccata mundi tollentis de qua cum de peccatis agitur, nullam prorsus volo habere quæstio-

ventre de sa mère, excepté Jérémie, et Jean-Baptiste ; quoi qu'il n'y ait aucun lieu de douter que la Sainte Vierge, encore enfermée dans le sein maternel, n'ait été purifiée par un genre de sanctification beaucoup plus sublime, comme devant être le sanctuaire, où un Dieu, Fils de Dieu, devait se revêtir de notre chair.

Dieu s'est fait un monde tout particulier qu'il a fondé et établi sur la justice et la sainteté : ce monde est la Sainte Vierge.

Vous avez trouvé grâce devant Dieu, mais quelle grâce, une grâce pleine et singulière. Est-ce singulière ou générale? c'est, sans doute, l'une et l'autre, parce qu'elle est pleine, et singulière parce qu'elle est générale, et s'étend à toute la vie.

Quelle pureté, fut-elle angélique, peut être comparée à celle de cette Vierge qui a été digne de devenir le sanctuaire du Saint Esprit et la demeure du Fils de Dieu?

Pour moi, je crois que dans la sanctification de Marie, la grâce lui a été infuse avec plus d'abondance qu'à tous les autres qui ont été sanctifiés dès le ventre de leurs mères, pour rendre toute sa vie exempte de tout péché : ce que nous ne croyons pas avoir été accordé à aucun de ceux qui sont nés d'une femme.

Cette Vierge ne s'est pas rencontrée par hasard et sans difficulté ; elle a été choisie du Très-Haut, qui l'a connue, et préparée pour être un jour sa Mère.

L'Arche a été construite en bois de Sethim, parce que Marie fut choisie à l'avance par l'Esprit-Saint, et entièrement préservée de toute tache, quoique la nature de ses Pères eût été viciée par le péché.

La montagne du Liban, dont le nom signifie blancheur, représente votre innocence qui s'élève au-dessus de tout. Vous avez été innocente de la faute originelle et des péchés actuels. Personne n'a partagé ce privilège avec vous. Aussi nous appuyant sur l'autorité de S. Augustin, lorsque nous parlons du péché nous ne voulons pas qu'il soit fait mention de la bienheureuse Marie. Nous croyons en effet qu'elle a reçu une grâce supérieure à tout autre, pour vaincre, en tout point, le péché, par cela même qu'elle mérita de concevoir et d'enfanter celui qui ne connut aucun péché.

Parmi les enfants des hommes il n'en est aucun, ni grand ni petit, qui n'ait été conçu dans le péché, excepté la Mère de l'Immaculé, qui ne fait pas le péché, mais qui efface les péchés du monde. Lorsqu'il est question des péchés, je ne

nem. (*Idem*, serm. 13 *de Cœna Dominica.*)

Alii post casum erecti sunt, Maria quasi in ipso casu sustentata est, ne rueret. (S. Bonaventura, *in* 3 *distinct.* 2. *disparat.* 2. *Quæst.* 2.)

Congruebat ut Virgo nullum peccatum haberet, et ita vinceret diabolum, nec ei succumberet ad modicum. (*Ide n, distinct.* 13. *art.* 2. *quæst.* 1.)

Solus Filius Virginis fuit ab originali culpa immunis, et ipsa Mater et Virgo; credendum enim est quod novo sanctificationis genere, in ejus Conceptionis primordio, Spiritus Sanctus eam a peccato originali, non quod infuit, sed quod infuisset, redemit, atque singulari gratia præservavit. (*Id.* serm. *de Beata Virgine.*)

Virum de mille unum reperi, scilicet Christum, qui ab omni peccato immunis esset, ad minus originali, vel veniali : « mulierem ex omnibus non inveni » excipitur purissima et omni laude dignissima Virgo. (S. Thomas *sup. Epistolam ad Galatas*, c. 3. in editione Veneta anno 1593 et in editione Parisiensi, anno 1542, *quæ verba suppressa sunt in aliis editionibus.*)

Rationabiliter creditur quod ea quæ genuit Unigenitum a Patre plenum gratiæ et veritatis, præ omnibus aliis, majora dona gratiarum et privilegia accepit. (S. Thomas, 3. *p. quæst.* 27 *art.* 1.)

Talis fuit puritas Beatae Virginis, quæ a peccato originali et actuali immunis fuit. (*Idem. Sent.* lib. I. distinct. xliv, quæst. i.)

Declarat sancta Synodus non esse suæ intentionis comprehendere, in hoc decreto ubi de peccato originali agitur. beatam et immaculatam Virginem Mariam Dei genitricem. (*Concil. Trident. sess.* 5. *decreto de peccato originali.*)

veux absolument pas qu'il soit fait mention d'elle.

Les autres hommes ont été relevés après leur chute; mais Marie a été arretée sur le penchant, et soutenue de peur qu'elle ne tombât.

Il était bien convenable que cette Vierge ne fût souillée d'aucun péché, et qu'elle vainquît le démon de telle sorte qu'elle ne fût pas meme un moment sous son empire.

Le seul Fils de la B. Vierge a été exempt du péché originel, et avec lui celle qui a été sa Mère et Vierge tout ensemble; car il faut croire que, par un nouveau genre de sanctification, le Saint-Esprit, dès l'instant de sa Conception, l'a rachetée, non que le péché d'origine ait été en elle; mais parce qu'il y eût été ; et il l'en a préservée par une grâce toute singulière.

J'ai trouvé un homme entre mille, qui est Jésus-Christ, exempt de tout péché originel et véniel ; mais je n'ai trouvé personne entre les femmes; il en faut excepter la très pure Vierge digne de toute louange.

On croit avec raison que celle qui a mis au monde le Fils unique du Père Eternel plein de grâce et de vérité, a reçu de plus grands dons de grâces et plus de privilèges que les autres.

L'immunité du péché originel et du péché actuel, telle fut la pureté de la bienheureuse Vierge.

Le saint Concile déclare que ce n'est point son intention de comprendre dans le décret où il s'agit du péché originel la Bienheureuse et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu.

N. B. — On trouvera d'autres passages des SS. Pères aux pages 292 et suivantes du tome I de la *Somme des Grandeurs de Marie.*

FÊTE DE LA PURIFICATION

SECTION Ire. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Annonce de la Fête, par MANGIN, vicaire général de Langres).

Tout ce qu'un chrétien doit savoir touchant cette fête, se réduit à quatre chefs : à la Purification de Marie, à la Présentation de son Fils au temple, à la bénédiction des cierges, et à la procession qui se fait ensuite.

Quant à la Purification de Marie, c'était une cérémonie à laquelle la Sainte Vierge voulut bien se soumettre, pour obéir à la loi de Moïse, qui portait que toutes les femmes qui seraient accouchées d'un fils, seraient quarante jours séparées de la compagnie des autres, comme étant impures, sans toucher rien qui fût consacré à Dieu, et sans entrer dans le temple. Ce temps expiré, elles devaient y aller, afin que le prêtre priât pour elles et qu'elles fussent purifiées.

Cette loi n'était point pour Marie, parce que rien d'impur n'avait souillé la naissance de son Fils ; elle voulut cependant s'y soumettre par humilité, pour nous apprendre l'obéissance à la loi et les humbles sentiments que nous devons avoir de nous-mêmes ; quel exemple pour des chrétiens, qui regardent la loi de Dieu, les maximes de l'Evangile et les règles de l'Eglise comme un joug pesant et insupportable, et qui ne sont occupés qu'à chercher des raisons de s'en dispenser ! Quel sujet de confusion pour des pécheurs orgueilleux qui, bien loin de rechercher l'humiliation et l'abnégation d'eux-mêmes, à peine peuvent-ils pardonner une injure, une raillerie, une parole désobligeante !

A l'égard de la Présentation du saint Enfant Jésus au temple, nous devons admirer la piété de la Sainte Vierge et de S. Joseph, satisfaisant à un autre précepte de la loi qui voulait que tous les premiers-nés fussent offerts à Dieu par leurs parents. Cette loi avait été établie en reconnaissance de ce que les premiers-nés des Egyptiens ayant été frappés de mort, ceux des Israélites furent épargnés par l'Ange exterminateur, et, par une suite de cette consécration, les premiers-nés devaient être immolés. Mais Dieu ne voulant point qu'on lui immolât des hommes, ordonna qu'ils seraient rachetés par leurs parents. La Sainte Vierge racheta son Fils par deux tourterelles, qui étaient l'offrande ordinaire des pauvres... Of-

frons à Dieu en ce jour, à l'imitation de Marie, ce que nous avons de plus cher et ce à quoi notre cœur tient davantage; étudions quelle est notre passion dominante, pour lui en faire un sacrifice, et rachetons nos péchés par la prière et l'aumône. Souvenons-nous aussi en ce jour que nous avons été offerts et consacrés à Dieu par le baptême; demandons-lui la grâce d'accomplir fidèlement les vœux que nous y avons faits.

Le dessein de l'Église dans la bénédiction des cierges est de nous porter à renouveler notre foi envers Jésus-Christ, et de nous avertir qu'il est lui-même notre lumière ; elle demande à Dieu dans cette cérémonie que nos cœurs soient éclairés et enflammés par le feu invisible de son esprit, afin que, purifiés de nos vices et pleins de bonnes œuvres, nous méritions de lui être présentés dans le Temple de sa gloire, et d'y jouir de cette lumière qui ne s'éteindra jamais; demandons au Seigneur que nous n'ayons d'autre volonté que la sienne, que notre cœur soit embrasé de son amour et qu'il ne vive que pour lui ; prions souvent cette Vierge sainte de nous obtenir la grâce de nous purifier sans cesse par la foi, par l'espérance et par une charité sincère.

On fait ensuite la procession pour honorer la Sainte Vierge et S. Joseph allant au temple et y portant le saint Enfant Jésus. Les pieux entretiens qu'ils eurent en ce voyage, nous font assez connaître combien sont condamnables ces discours et ces conversations que nous tenons tous les jours sur les défauts de notre prochain, sans penser aux nôtres, qui sont peut-être en plus grand nombre.

Quand nous allons à l'église, allons-y donc comme le saint vieillard Siméon allait au temple, non par coutume et par dissipation, mais avec foi et recueillement, pour y adorer Jésus-Christ, le reconnaître pour notre Sauveur, notre Pontife, et notre Victime, pour l'offrir à Dieu son Père dans l'auguste sacrifice de la Messe, et nous offrir avec lui. Soyons pénétrés des mêmes sentiments de foi, d'amour et de reconnaissance que ce saint vieillard qui, recevant l'Enfant Jésus entre ses bras, animé d'un saint transport, s'écria : « Seigneur, permet-» tez à votre serviteur de mourir en paix, puisque mes yeux » ont vu le Sauveur. » Voilà les dispositions dans lesquelles nous devons être, toutes les fois que nous approchons de la sainte communion; car nous y recevons le même Dieu que Siméon reçut en ce jour, avec cette différence qu'il le reçut mortel et caché sous les nuages de son humanité et de son humble enfance, au lieu que nous le recevons immortel et glorieux, quoique voilé sous les espèces du sacrement. Il ne put le recevoir qu'entre ses bras, et nous, nous le recevons dans notre âme et dans notre propre cœur. Il le reçut avant qu'il fût

mort pour lui, et nous, nous le recevons après qu'il a donné sa vie, et qu'il s'est immolé pour nous. Enfin ce saint homme ne reçut Jésus-Christ qu'une seule fois, et nous, nous pouvons le recevoir tous les jours de notre vie : disons-lui donc souvent après la communion, avec ce saint Prophète le cantique *Nunc dimittis ;* et, détachés comme lui de toutes les choses présentes, soupirons de tout notre cœur après l'heureux moment qui nous réunira pour toujours à notre Sauveur.

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Exposition du Mystère, par le P. Croiset, S. J.).

Après quarante jours depuis la naissance du Sauveur, qu'ils avaient passés à Bethléem un peu moins mal logés que dans l'étable, le 2 février, la Sainte Vierge et S. Joseph, religieux observateurs de la loi, se rendirent à Jérusalem pour s'acquitter de la cérémonie légale de la présentation du Fils et de la purification de la mère.

Il est évident que la loi de la purification ne regardait nullement Marie qui, ayant conçu par la seule opération du Saint-Esprit, et étant devenue mère sans cesser d'être vierge, ne pouvait avoir besoin de purification, et, par conséquent, n'était pas comprise dans une loi qui ne regardait que les femmes ordinaires. Toute purification suppose quelque souillure. Or, quelle impureté dans celle qui, sans cesser d'être vierge, est devenue mère ? dit S. Augustin. *Unde sordes in virgine Maria ?* Quelle souillure dans celle en qui le Verbe divin s'est fait chair ? Marie était absolument dispensée de cette loi ; mais il suffisait que ce fût un acte d'humilité et de religion, pour qu'elle s'y crût obligée ; elle ne fit nulle attention à sa qualité de Mère de Dieu et à son privilège de vierge, et, puisque Jésus-Christ s'était lui-même soumis à la loi humiliante de la circoncision, elle n'eut garde de se dispenser elle-même de celle de la purification légale quarante jours après ses couches.

Elle se rendit donc au temple, portant son cher Fils entre ses bras ; elle offrit au Seigneur deux pigeonneaux, comme la loi l'ordonnait aux pauvres, car elle ne rougit jamais de sa pauvreté, et elle donna cinq sicles, ce qui fait environ quatre livres huit sous de notre monnaie, pour le rachat de Celui qui devait s'immoler lui-même sur la croix pour la rédemption de tous les hommes. Elle ne le racheta, pour ainsi dire, que pour le nourrir comme une victime sacrée commise à ses soins.

Si la Sainte Vierge fit en cette cérémonie un grand sacrifice comme vierge, par sa purification légale elle n'en fit pas un

moindre comme mère, par la présentation de son cher Fils, puisqu'en l'offrant au Père éternel, elle le dévoue à la mort de la croix malgré toute sa tendresse de mère, sacrifiant ainsi tout ce qu'elle a de plus cher et de plus précieux dans le monde pour le salut de tous les pécheurs. C'est pour cela que S. Bonaventure lui applique en cette occasion ces belles paroles de S. Jean : *Sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.* (Joan. III.) Marie, dit ce saint docteur, a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique pour le racheter : *Sic Maria dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret.*

On sait assez tout ce qui se passa dans cette sainte cérémonie, et surtout la prédiction que fit à Marie le saint vieillard Siméon, lorsque, tenant le divin enfant entre ses bras, et s'adressant à sa mère, il lui dit : Vous êtes la plus heureuse de toutes les mères d'avoir un tel fils ; mais attendez-vous à être la plus affligée, puisque vous serez témoin de la manière indigne dont il sera traité un jour par ceux mêmes dont il aura le plus à cœur le salut. Je vous prédis, au reste, que ce divin enfant, l'objet de vos délices et des complaisances de Dieu son Père, servira de but à la contradiction ; quoiqu'il ne soit venu au monde que pour le salut de tous, plusieurs cependant, par leur faute, ne profiteront pas du bienfait de la rédemption ; aussi ne le voulant point avoir pour Sauveur, ils l'auront pour juge ; mais ce que je vous prédis à vous-même en particulier, c'est que vous aurez part à toutes les souffrances de ce cher Fils, et que vous en aurez l'âme transpercée d'un glaive par la douleur que vous ressentirez en le voyant souffrir et mourir par le plus cruel de tous les supplices.

Il est probable que la Sainte Vierge ne fut pas surprise de cette triste prédiction ; instruite de tout le mystère, elle était venue elle-même pour offrir ce cher Fils au Père éternel, dans le même esprit que ce cher Fils s'offrait lui-même à son Père en qualité de victime, consentant de tout son cœur à tout ce que le Sauveur avait déterminé de souffrir de plus humiliant et de plus douloureux pour le salut des hommes. Cet acquiescement aux ordres de Dieu, ce consentement ne fut pas le moindre des sacrifices que la Sainte Vierge eut à faire durant sa vie, et ce fut sans doute pour cela qu'elle ne se donna point de mouvements pour défendre l'innocence de son cher Fils durant sa Passion.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.).

SUR L'OFFICE DE MÉDIATRICE QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE EXERCE DANS LE TEMPLE

Tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. (Luc. II.)

I. — *Comment les SS. Pères donnent à la B. Vierge la qualité de Médiatrice.* — Jésus entre aujourd'hui dans le temple comme médiateur suprême, pour s'employer à notre réconciliation avec Dieu, par l'oblation qu'il lui fait de ses souffrances et de sa mort.

Cette qualité n'appartient proprement qu'à lui, parce qu'il n'y a que lui qui nous ait rachetés de son sang. Il s'est fait un d'entre les hommes, dit S. Augustin ; mais il est tellement un d'entre eux, qu'il est tout ensemble seul et unique. Il est Fils unique à l'égard de son Père ; et à l'égard de nous, qu'est-il? Il est aussi notre unique Sauveur, car nous n'en avons point d'autre que lui. Il est notre Rédempteur unique, car il n'y en a point d'autre qui nous ait rachetés comme lui, non avec l'or et l'argent, mais avec le prix de son sang [1].

Cela néanmoins n'empêche pas que les SS. Pères ne donnent la qualité de médiatrice à la bienheureuse Vierge, et qu'ils ne tiennent pour constant que son Fils l'a associée, par une faveur particulière, à l'ouvrage de notre rédemption. Je vous salue, lui dit S. Basile [2], vous qui, étant médiatrice entre Dieu et les hommes, avez enfin fait abattre la muraille qui les tenait en divorce. C'est par vous, lui dit S. Ephrem [3], que nous avons été réconciliés à Jésus-Christ, qui est notre Dieu et votre fils. Vous êtes la rédemption des captifs, et le salut de tous les hommes. O la paix, la joie et le salut du monde, je vous salue! Très glorieuse Médiatrice, je vous salue. Réconciliatrice de l'univers, je vous salue. S. Anselme [4] dit qu'elle est la Réparatrice du monde perdu par le péché. S. Bernard [5] l'appelle la Médiatrice du salut, et la Réparatrice des siècles, et ne fait point de difficulté de dire que c'est par elle que l'homme a été racheté, comme c'est par elle que le Verbe s'est fait homme. D'où il conclut que le monde lui est infiniment redevable, parce qu'elle a procuré la liberté aux captifs, la santé aux malades, la consolation aux affligés, le pardon aux pécheurs, la grâce aux justes, la joie aux anges, la gloire aux

1. S. Aug. *hom.* 119. *de Tempore.* — 2. S. Basil. Orat. *in Annunt.* — 3. S. Ephrem., Orat. *ad Virginem.* — 4. S. Anselm., *de Excell. Virgin.* — 5. S. Bern. Epist. 174 et Serm. 3 *super Salve.*

trois Personnes divines, et la couronne de notre humanité à son très aimable Fils. Il ajoute, en un autre endroit, serm. 93, que c'est avec beaucoup de raison que toutes les créatures tournent les yeux vers elle, parce que tout ce que la main favorable du Tout-Puissant a créé dans l'ordre de la nature, *a été créé de nouveau par elle, en elle et d'elle*, dans l'ordre de la grâce. Regardez-la donc aujourd'hui comme votre Avocate et votre chère Médiatrice. Dites-lui avec S. Bonaventure [1] : O ma souveraine Maîtresse, j'ai élevé mes yeux vers vous, que notre secours soit dans la force de votre nom. Conduisez toutes nos actions à la fin pour laquelle nous avons été créés. Soyez bénie dans le ciel et sur la terre, dans la mer et dans les abîmes. *Nullus est qui salvus fiat nisi per te, o Maria! Nullus est qui intra cœlestem curiam ingrediatur nisi per te, ô piissima!* [2] O Marie ! personne n'est sauvé que par vous ; personne n'entre dans la cour céleste que par vous, ô ma bonne, ô ma très bonne et très miséricordieuse Mère. Conduisez-moi donc au port du salut, et faites que par votre entremise mon nom soit écrit parmi les justes. [3].

II. — *Considérons sur quoi les SS. Pères fondent le glorieux titre de Médiatrice qu'ils donnent à la bienheureuse Vierge.* Les uns disent que c'est un des privilèges de sa prédestination, et un effet de l'amour singulier que Dieu lui porte : amour si grand, qu'il l'a choisie entre tous les élus pour le ministère de la rédemption et de la réparation de la grâce [4], afin de présider à tous ses ouvrages. S. Irénée assure que c'est pour cette raison que Dieu ne voulut point opérer le mystère de l'Incarnation sans le consentement de la Vierge, parce qu'il voulait qu'elle fût le principe et la source de tous les biens. Comment cela? Parce que, comme dit S. Jérôme [5], la grâce est partagée lorsqu'elle est donnée aux autres vierges ; mais toute la plénitude de la grâce qui est en Jésus-Christ, se trouve aussi en Marie, quoique d'une manière différente, parce qu'elle est en Jésus-Christ comme dans le chef qui l'influe dans tous les membres ; et elle est en Marie comme dans le canal qui la reçoit, et qui la répand par une transfusion abondante sur tous les fidèles.

Les autres fondent ce privilège sur la dignité de Mère de Dieu, qui lui donne un certain droit sur tous les biens de son Fils, et qui la fait entrer en communication de toutes ses grandeurs, autant qu'une pure créature en est capable ; ce qui ne déroge en rien à la gloire de Jésus-Christ, vu qu'elle n'a rien qu'elle ne tienne de lui, et dont elle ne lui fasse

1. *In Psalm. B. V*, ps. 122. — 2. S. Germ. *de Zona et Fas. Deip.* — 3. S. Bonav., *in Psalm. B. V.* — 4. S. Bernardin., serm. 61. — 5. S. Hier., serm. *de Assumpt.*

un éternel hommage. De là vient qu'ils lui donnent presque tous les titres d'honneur qui appartiennent à son Fils, sans crainte de lui déplaire ni de l'offenser ; parce qu'elle ne les possède que par sa faveur et par dépendance de sa bonté. C'est en ce sens que S. Bernard [1] lui dit : *Tu electa ut sol, ille, inquam, sol solis conditor ; ille electus ex omnibus quæ sunt ; tu ex omnibus quæ per ipsum sunt.* Vous êtes choisie comme le soleil, j'entends comme le Soleil de justice, qui a créé le soleil. Il est choisi entre tout ce qui est créé ; et vous êtes choisie entre tout ce qu'il a créé. Et dans un autre endroit [2] : *Dulcis Dominus, dulcis Domina ; quia ille Dominus meus, misericordia mea ; hæc Domina mea, misericordia porta.* Si le Seigneur est doux, ma souveraine Maîtresse l'est aussi ; parce que mon Seigneur est ma miséricorde, et ma souveraine Maîtresse en est la porte. C'est dans la même vue que le sage Idiot dit qu'elle est notre Avocate auprès de son Fils, comme le Fils l'est auprès de son Père : *Advocata apud Filium, sicut Filius apud Patrem.*. Et S. Bonaventure [3] assure, par la même raison, que *le fils de Marie est la première et suprême couronne des saints, et que Marie est la seconde qui est sous la première.* Le Fils est la première couronne des saints comme le principal auteur de leur gloire ; Marie est la seconde sous la première, parce qu'elle leur procure la faveur de ce cher Fils, et les grâces nécessaires pour arriver à la gloire.

S. Anselme [4] attribue la qualité de Médiatrice et de Réparatrice à la pureté de la Sainte Vierge, qui l'a rendue digne de cet honneur : *Pura enim sanctitas et sanctissima puritas piissimi pectoris ejus omnem omnis creaturæ puritatem seu sanctitatem transcendens, incomparabili pietate hoc promeruit, ut perditissimi orbis benignissima fieret Reparatrix* : La très pure sainteté et la très sainte pureté de son très doux cœur, surpassant toute la pureté et toute la sainteté de toutes les créatures, lui ont mérité par son incomparable pureté d'être associée à son Fils en qualité de très miséricordieuse Réparatrice du monde, perdu par le péché.

Ce n'est pas que Notre-Seigneur, comme S. Bernard le remarque fort à propos, eût besoin de cette association ; on ne doute point qu'il ne soit lui seul capable de procurer notre salut. *Car toute notre capacité vient de lui* [5] ; et tout le bien que nous faisons, c'est lui qui nous le fait faire, et qui nous en donne le vouloir aussi bien que le pouvoir. C'est un puissant et fidèle médiateur entre Dieu et nous, qui ne peut souffrir de refus, quand il intercède pour nous. Mais il faut se sou-

1. et 2. S. Bernard. serm. 2. *de Nat. Dom.* ; *in Prolog. contempl. B. V.* — 3. S. Bonav. *in Speculo*, lect. 14. — 4. S. Anselm. *de Excell. Virg.* — 5. II *Cor.*, III.

venir qu'étant Dieu, cette haute majesté est aux hommes un objet de crainte et de tremblement ; parce qu'encore qu'il soit homme comme nous, néanmoins il semble que son humanité est comme absorbée dans la gloire de sa divinité, non par une transformation de substance, mais de sentiments et d'affections qui sont en lui plus divines qu'humaines. De sorte que s'il nous paraît infiniment aimable, comme il l'est en effet, il ne nous est pas moins redoutable. On ne loue pas seulement sa miséricorde, ce cantique serait imparfait ; on y ajoute aussi la justice. Et quoiqu'il ait appris à compatir à nos misères par tout ce qu'il a souffert pour nous comme notre Rédempteur, il ne laisse pas d'être encore notre Juge. Et puis enfin, *notre Dieu*, comme dit l'Ecriture Sainte, *est un feu dévorant*[1]. Pourquoi donc le pécheur qui est semblable à la paille et à la feuille sèche, ne craindrait-il pas de s'en approcher ? Certes, il nous était bien souhaitable qu'il s'associât une Médiatrice qui modérât par son intercession la rigueur de ses jugements. Nous avions besoin d'un médiateur auprès de notre Médiateur, qui pût nous le rendre favorable. Or, qui le peut mieux faire que sa bienheureuse Mère[2] ? Qui a plus de pouvoir sur lui, et plus de douceur pour nous ? Quelle crainte peut avoir d'elle la fragilité humaine ? Elle n'a rien d'austère ni de terrible, c'est la douceur même. Oh ! qu'à jamais soit béni celui qui nous l'a donnée, comme la source de toutes les grâces, la vie de tous les vivants, et le principe de la vie ! *Vita viventium et causa vitæ*[3].

III. — *Considérons avec quelle perfection la bienheureuse Vierge fait aujourd'hui l'office de Médiatrice du genre humain*, soit en offrant son Fils pour le salut de tous les hommes, soit en s'offrant elle-même à toutes les croix qu'elle devait porter durant le cours de sa vie pour le même sujet. S. Epiphane considérant l'Enfant Jésus entre les bras de sa Mère, qui le présente au Père éternel, dit qu'il y est en trois manières ; comme Dieu dans le ciel, comme souverain Dominateur sur son trône, comme souverain Médiateur sur la Croix. Car elle en fait l'office, et elle en exprime la figure sur son corps en étendant les bras pour présenter au Père éternel cette innocente victime, de qui dépend la rédemption générale de tous les hommes. Il est vrai que cette croix est beaucoup plus douce que l'autre à l'égard du Fils ; mais elle ne l'est pas à l'égard de la Mère. Elle commence déjà à ressentir les douleurs du Calvaire ; et ce qui lui reste de vie, ne sera plus qu'un con-

1. *Deut.* IX, 3. — 2. Opus est mediator apud Mediatorem, nec alius nobis utilior quam Maria (*S. Bern.*) — 3. S. Joan. Damasc., Orat. 2 *de Assumpt.* — S. Andr. Cræt., serm. *de Assumpt.* — Quidquid vivit per gratiam, vivit per Mariam, quæ genuit vitam. (Rich. à S. Laurent. lib. VIII *de Laud. Mariæ*).

tinuel martyre. Elle souffrira à chaque moment dans son cœur ce que Jésus ne souffrira qu'une fois sur son corps ; et la mort de ce cher Fils, qui lui est prédite aujourd'hui, lui étant toujours présente, fera une aussi profonde plaie dans son âme, que si elle la voyait de ses yeux. Figurez-vous deux autels, dit Arnoud de Chartres [1] dont l'un est le cœur de Marie, l'autre le corps de Jésus-Christ. Le Fils immole son corps, et la Mère immole son âme.

Sa consolation serait de pouvoir ajouter au martyre de l'esprit celui du corps, et de mêler son sang avec celui du Sauveur pour le salut des hommes ; mais cela n'est dû qu'à l'agneau qui efface les péchés du monde. Son zèle pourtant ne laisse pas de coopérer à notre réconciliation, le Fils offrant à son Père les vœux de sa Mère avec les siens, la Mère priant, le Fils autorisant sa prière, et le Père la ratifiant. Le Père aimait son Fils, le Fils réciproquement aimait son Père, et la Mère brûlait d'amour pour tous les deux [2]. Ces différents offices ne tendaient qu'à un même dessein, que ce bon Père, ce Fils respectueux, cette Mère sainte poursuivaient tous trois ensemble, et à quoi leur amour travaillait en commun. Ainsi la piété, la charité et la bonté s'embrassaient mutuellement ; la Mère suppliant, le Fils intercédant, et le Père se rendant propice et favorable. Le Père regardait les plaies de son Fils. Quelle impression ne feraient pas de si précieux gages d'amour ? Que pouvait enseigner cette école de sainteté, sinon la douceur et la miséricorde ?

O bienheureuse Vierge, que votre secours est puissant pour avancer notre salut ! Si vous daignez prier pour nous, il ne faudra point d'autres intercesseurs auprès de votre Fils, ou, pour mieux dire, nous n'en manquerons point. Car vous êtes le premier mobile qui donnez le mouvement à tous les esprits célestes ; vous n'aurez pas plus tôt commencé à parler en notre faveur, que tous les saints conspireront avec vous, et joindront leurs prières aux vôtres. Votre silence leur fermera la bouche ; votre parole l'ouvrira. Parlez donc pour nous, ô charitable Médiatrice : car si vous ne dites mot, personne ne priera pour nous. Toute la cour céleste sera dans un triste silence. Mais si vous daignez solliciter notre Juge, tous les anges et tous les saints prendront vos sentiments et nous seront favorables. *Te Domina tacente, omnes tacebunt, nullus orabit, nullus adjuvabit ; te autem orante omnes orabunt omnes adjuvabunt* [3]. Si donc vous nous abandonnez, à qui aurons-nous recours, ô très sainte Mère de Dieu ? Que sera-ce donc de nous si vous ne procurez pas notre salut, vous qui êtes l'esprit et

1. Arnold. Carnutens. Tract. *de Sept. verbis Dom. ad illud. Mulier ecce filius tuus.* — 2. V. Salazar, *de Concep.*, c. 21. — 3. S. Anselmus.

la vie des chrétiens? Car, comme la respiration est un signe assuré de la vie de nos corps, de même votre très saint nom partant du cœur et de la bouche de vos serviteurs, est non seulement un signe, mais un principe de vie, de joie et de secours, que vous leur procurez [1].

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Le Valois, S. J.)

Sur la Purification de la Sainte Vierge.

I. — Vierge très pure, et la plus pure même de toutes les pures créatures : Vierge exempte même de toute inclination au péché, de quoi et comment avez-vous pu être purifiée?

II. — Vous ne pûtes l'être, ô incomparable mère, dans le sens que je l'entends. Mais Dieu qui vous créa toute sainte, vous donna en vous créant et la volonté et le pouvoir de croître toujours en pureté et en sainteté : et c'est dans cette vue que vous allez au temple et que vous observerez fidèlement la loi. (*Luc.*, II, 22.)

III. — Comme vous eûtes dans tous les moments de votre vie et la fidélité et le bonheur de croître en l'une et en l'autre presque à l'infini, tous les moments de votre vie furent pour vous autant de purifications, c'est-à-dire, autant d'accroissements et d'élévations d'une pureté et d'une sainteté déjà très parfaite à une pureté toute nouvelle et à une sainteté encore plus éminente.

IV. — Ce fut par ce soin, par cette application constante à vous sanctifier, que vous vous disposâtes, depuis le mystère de l'immaculée Conception, à celui de l'Incarnation du Verbe, et à porter dans votre sein ce Dieu-Homme. Durant tout le temps que vous eûtes l'avantage de le posséder et de le renfermer dans vos chastes flancs, vous travaillâtes avec le même soin à lui plaire toujours davantage. Depuis que vous lui eûtes donné la naissance, et que vous l'eûtes mis au monde, ce soin si digne de vous crut tout de nouveau en vous, et augmenta chaque jour jusqu'au moment de votre mort. Enfin, en mourant, vous ne crûtes pas encore avoir assez répondu aux grâces inestimables de cet adorable Fils, ni lui avoir assez marqué de reconnaissance et d'amour.

V. — Je vais en ce saint jour recevoir le même Dieu : ai-je pensé à m'y disposer? ai-je eu soin pour cela de me purifier? me suis-je appliqué à acquérir depuis ma dernière communion de nouveaux degrés de sainteté? Hélas! en ai-je même la première teinture; et ne suis-je pas toujours sujet aux mê-

1. S. Germanus, Orat. *de Zona B. V.*

mes faiblesses et aux mêmes passions? S'il y a quelque différence entre ce que j'étais et ce que je suis, c'est qu'aux péchés dont j'étais coupable j'en ai encore ajouté plusieurs autres. Ah! je suis indigne de mon Dieu! Que trouvera-t il en moi qui ne l'offense? Qu'y trouvera-t-il qui ne lui fasse horreur? Ses yeux sont si purs qu'ils ne peuvent regarder l'iniquité, et mon âme est si criminelle qu'il n'y peut voir que corruption et que péché.

VI. — Mais, Sainte Vierge, vous m'aiderez à préparer mon cœur. Ce sera par vous et par votre médiation que votre Fils suppléera lui-même à ce qui me manque. Ce sera par vous qu'il me donnera la grâce d'une conversion sincère et d'une parfaite contrition, qu'il me donnera l'amour de la sainteté, un nouveau désir de croître toujours comme vous en sainteté. C'est le plus grand de tous les biens; c'est un bien dont je ne puis trop avoir; c'est l'unique bien que Dieu m'ordonne d'augmenter sans cesse et de perfectionner. C'est le bien du ciel comme de la terre, et de l'éternité comme du temps; le seul bien que personne ne m'arrachera jamais malgré moi; le seul qui me peut valoir la béatitude, et qui en doit régler la mesure

VII. — Un traitant, un négociant, quoique riche, travaille toujours à s'enrichir. Un homme d'une complexion faible et d'une santé délicate tâche toujours de se fortifier. Un savant ne croit jamais assez l'être; et plus il sait, plus il veut toujours savoir. Un courtisan pense tous les jours à s'avancer dans les bonnes grâces du prince. Un conquérant cherche avec ambition et embrasse avec ardeur toutes les occasions de faire de nouvelles conquêtes. Les pécheurs mêmes. les pécheurs accumulent sans cesse de nouveaux trésors de colère pour le jour de la révélation et du juste jugement de Dieu.

VIII. — Et la sainteté! la sainteté, le seul vrai bien à désirer dans la vie : la sainteté, la science de Dieu, la science des saints, la science du salut! la sainteté, le moyen unique et le moyen infaillible pour m'assurer les faveurs divines, la conquête du ciel et une gloire immortelle! la sainteté, ô mon Dieu, de tous les biens le plus nécessaire, est de tous les biens le plus négligé. Faites, Seigneur, que je l'aime, non pas seulement pour moi, mais pour vous-même; non pas seulement parce qu'elle sert à me sauver, mais parce qu'elle sert à vous honorer; non pas seulement parce que j'y trouve ma perfection et mon mérite, mais parce que vous en avez fait l'objet de votre complaisance et que vous y trouvez votre gloire.

IX. — Le désir qu'eut Marie de se sanctifier lui fit pratiquer dans ce mystère les plus excellentes vertus : l'obéissance, l'humilité, le recueillement, l'amour de Dieu. 1. Ayant conçu par l'opération surnaturelle du Saint-Esprit, elle n'était point

sujette à la loi de la purification : cependant elle y obéit, pour imiter l'exemple de son Fils, qui, sans y être obligé, s'était assujetti à la loi de la circoncision. 2. Elle ne pouvait observer les cérémonies de la purification sans donner lieu de croire qu'elle avait conçu comme les autres femmes : mais elle voulut, toute pure qu'elle était, porter cette humiliation et avoir encore l'avantage de ressembler en ce point à son Sauveur et à son Dieu, lequel, étant le Saint des saints, n'avait pas dédaigné de se revêtir d'une chair semblable à la chair de péché (*Rom.*, VIII, 3) et de se voir confondu parmi les pécheurs (*Rom*., III, 7.) 3. Elle demeura quarante jours sans paraître : elle passa tout ce temps dans un recueillement profond, toujours occupée à contempler, à admirer, à servir Jésus-Christ. 4. Après s'être préparée par cette longue retraite, elle sort enfin pour aller au temple : elle y entre avec une gravité et une modestie respectueuse, elle supplie le prêtre d'intercéder pour elle, sans se souvenir qu'elle est elle-même la médiatrice des prêtres, aussi bien que des autres hommes. Quoiqu'elle n'ait qu'un Fils, et qu'elle n'en doive jamais avoir d'autre; quoiqu'il lui soit infiniment précieux, et que, trouvant en lui seul, outre son Fils, son Créateur et son Dieu, elle ait seule pour lui tout l'amour de toutes les mères pour leurs enfants, tout l'amour de tous les anges et de tous les saints pour Dieu, elle le présente néanmoins, ce Fils si cher, elle le donne, elle le sacrifie.

X. — Quel sacrifice pour vous, ô divine Mère ! c'est pour moi que vous l'avez fait : mais quel avantage en puis je retirer, si je ne pratique les mêmes vertus dont vous me donnez de si rares exemples ? En présentant votre Fils à Dieu, demandez-lui pour moi une obéissance exacte à toutes ses lois, une modestie religieuse en la présence de ses autels, une dévotion solide dans les exercices du Christianisme, une humilité profonde dans mes sentiments et dans ma conduite, surtout un attachement inviolable à tous ses intérêts, et une constance à les défendre et à le servir que rien ne puisse ébranler. Demandez-lui pour moi toute la reconnaissance que je lui dois, et que je dois à vous-même. Ce n'est point encore assez : Donnez-le moi vous-même, ce Fils que vous présentez. En me le donnant, vous me donnerez l'Auteur et le Maître de toutes les grâces, vous me donnerez toutes les vertus. Lorsque Siméon tendit les bras pour le recevoir (*Luc.*, II, 28), vous le lui confiâtes : je ne tends pas seulement les bras vers vous, mais je vous ouvre mon cœur : vous le voyez, jamais il n'a formé de désir ni plus sincère ni plus ardent.

XI. — Il est vrai que je ne dois pas me comparer à Siméon. C'était un homme juste, c'était un saint. Il s'était préparé

depuis longtemps à la grâce de cet heureux jour. Il était rempli du Saint-Esprit quand il vint au temple : il se sentit animé d'une ferveur toute nouvelle quand il y entra : et moi, j'y viens le cœur froid et l'esprit dissipé; j'y viens peut-être encore couvert de crimes, ou mal disposé ; j'y viens au moins, j'y demeure avec indifférence et avec lâcheté. Ce saint vieillard, en recevant Jésus-Christ des mains de Marie, le reconnut pour son Dieu et pour le Messie promis par les prophètes : il l'adora, il l'embrassa et le combla de bénédictions ; il lui donna mille marques de l'amour le plus vif et le plus tendre. Il n'eut plus d'yeux que pour Jésus, plus de parole que pour Jésus, plus de pensées que pour Jésus : il ne voulut plus rien voir sur la terre après l'avoir vu (*Ibid.*, 30), et, dans le transport de sa joie, il déclara que la vie ne lui était plus rien désormais, et qu'il la perdrait sans regret. Et moi, Seigneur, quand je vous ai tant de fois reçu des mains de vos prêtres, à peine me suis-je souvenu quelques moments de vous. Vous étiez avec moi et dans moi; vous y demeuriez pour me parler, pour m'éclairer, pour me toucher, pour m'enrichir de vos grâces : mais à peine ai-je pensé quelque temps à vous. Combien de fois vous ai-je laissé seul pour m'occuper de toute autre chose que de vous? Combien m'a paru long et ennuyeux tout le temps que je suis resté devant vous, plutôt par une bienséance que par une vraie piété? Et n'ai-je pas eu autant d'empressement à me retirer de vos autels que j'avais eu de lenteur à y venir?

XII. — Est ce donc ainsi que je veux encore vous recevoir aujourd'hui, mon Dieu? Ou n'est-ce pas aujourd'hui que je veux réparer tant d'indignités? Oui, je le veux, Seigneur, et je le puis. Marie vous porta au temple, où Siméon vous attendait; et moi je viens vous chercher dans le temple, où vous m'attendez. Marie vous présenta au prêtre; et le prêtre va vous présenter à moi. En vous offrant, Marie se purifia; et je vais, en vous recevant, me purifier moi-même. Avant que de vous offrir, Marie était déjà pure ; et avant que de vous recevoir, je veux travailler, autant qu'il m'est possible, à le devenir. Après vous avoir offert, Marie se retira plus pure et plus sainte ; et après vous avoir reçu, vous me verrez plus fidèle que jamais et plus fervent. Ainsi soit il.

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Le Valois, S. J.)

Sur la Présentation de Jésus-Christ.

I. — Avez-vous bien compris, mon âme, quelle est l'offrande que Jésus-Christ fait aujourd'hui solennellement dans le tem-

ple de Jérusalem? Elle est infinie, de quelque côté qu'on la regarde. La personne offerte est d'une dignité infinie: c'est Jésus-Christ, c'est un Homme-Dieu. La personne qui offre est d'une dignité infinie: c'est le même Jésus-Christ, ce même Homme-Dieu qui s'offre lui-même. La personne à qui l'offrande est faite est d'une dignité infinie: c'est Dieu, le Père éternel. Le principe qui la fait faire est infini: c'est l'amour de Jésus-Christ pour son Père et pour nous. La fin pourquoi elle est faite est infinie: c'est pour procurer à Dieu une gloire telle qu'il la mérite, et proportionnée à son infinie majesté; c'est pour détruire les péchés du monde, qui sont infinis dans leur grièveté, et presque infinis dans leur nombre; c'est pour acheter et pour donner aux hommes une sainteté et une béatitude qui toutes deux sont également infinies et dans leur objet et dans leur durée.

II. — Toutes les offrandes qui vous ont été faites depuis le commencement du monde, ô Père adorable, toutes les victimes qui vous ont été sacrifiées, celles d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, n'ont été que les ombres et que les figures de celle-ci. Vous n'en aviez jamais vu de pareille. Me pardonnerez-vous si j'ajoute que, tout Dieu que vous êtes, vous n'en pouvez ni comprendre, ni désirer, ni mériter une plus digne de vous? Mais je reconnais en même temps, que tout infinie qu'elle est, vous la méritez tout entière; et je viens à votre autel vous marquer la joie que ressent mon cœur quand je vous vois glorifié comme vous le méritez.

III. — Considérez, ô grand Dieu, ce Fils qui fait l'objet de vos complaisances éternelles (*Matth.*, XVII, 5): voyez l'état où il se réduit; écoutez ce qu'il vous dit pour nous. Sa bouche ne parle point encore, mais son cœur parle, et parle bien haut: Voici, mon Père, voici la victime que vous attendiez depuis tant de siècles. Tous les animaux qui vous ont été immolés, tous les aînés de l'Egypte qui vous furent sacrifiés, tous les aînés d'Israël qui vous ont été présentés, n'ont pu vous plaire jusqu'à fléchir votre justice; je viens en personne me présenter moi-même (*Hebr.*, X, 6,7), je viens m'offrir à la mort, et par cette offrande obtenir de vous et mériter le pardon de mes frères.

IV. — Ce ne fut pas seulement le Fils qui se présenta à son Père; ce ne fut pas seulement sa sainte Mère qui le présenta; mais Siméon osa lui-même le présenter, quand il le tint entre ses bras. (*Luc.*, II, 28.) J'ai le bien de vous posséder, Seigneur, puisque je viens de vous recevoir à votre table! j'ai le bien de vous tenir, pour ainsi dire, aussi bien que Siméon, non dans mes bras, mais dans mon sein: permettez-moi donc de vous présenter moi-même à votre Père, et de me présenter à lui

comme vous et avec vous. Le voilà, Père tout-puissant, ce Fils égal à vous. Il s'est donné à moi, afin que je puisse vous l'offrir pour moi. Je vous l'offre, ô grand Dieu ! mais parce que nous ne faisons tous avec lui qu'un même corps, dont il est le chef et dont nous sommes les membres (I *Cor.* XII, 27) ; parce que nous ne sommes, lui et nous, qu'un même esprit et qu'un même cœur (*Ephes.*, IV, 4) ; parce que je ne veux jamais me séparer de lui (*Rom.*, VIII, 35) ; en vous l'offrant, mon Dieu, je m'offre moi-même avec lui et par lui.

V. — Si je m'offrais seulement moi-même, et si je m'offrais sans lui, je vous ferais une offrande bien méprisable : mais quand votre Fils me présente à vous, Seigneur, pouvez-vous ne pas agréer ce que vous présente une telle main ? Quand j'ai l'avantage d'être joint à lui ; quand nous ne faisons et que nous ne sommes, lui et moi, qu'une même offrande, pouvez-vous le recevoir et me rebuter ? Vous l'aimez trop pour ne pas aimer ce qu'il aime ; et je lui suis trop cher pour vous être indifférent.

VI. — Que vous dois-je, ou que ne vous dois-je point, ô mon Sauveur ? Sans vous, je n'étais que misère, que faiblesse, que passions, que péché, qu'un ennemi de Dieu, qu'un esclave de l'enfer, qu'une victime destinée au feu. Mais par vous mes péchés me sont remis. Par vous j'ai la force de porter mes misères, de combattre mes passions, de vaincre les ennemis de mon salut, de me soutenir dans ma faiblesse. Par vous je deviens ami de Dieu, enfant de Dieu, héritier de Dieu. (*Ibid.*, 17.)

VII. — Pour me présenter avec Jésus Christ, je dois me présenter comme Jésus-Christ. Considérez donc bien, mon âme, les circonstances de son offrande, et avec quelle perfection il la fait. 1° Il ne se contente pas de se prêter, pour ainsi dire, à son Père ; il se donne, il se livre à lui. 2° Il ne donne pas seulement une partie de lui-même ; il se donne tout entier, son corps, son âme, son sang, sa vie. 3° Il se donne pour tout ce qu'il plaira à son Père d'ordonner : il s'abandonne à sa providence ; prêt à tout faire, prêt à tout souffrir, calomnies, fouets, épines, croix. 4° Il se donne dès la première fleur de son âge, dès son enfance ; il n'a encore que quarante jours. 5° Il veut que cette donation soit irrévocable : il se donne pour toujours. 6° Si Marie le rachète, selon la loi (*Luc.*, II, 24), pour cinq sicles, il n'y consent que pour s'humilier davantage. Car quelle humiliation pour un Homme Dieu que d'être racheté à un si vil prix par des hommes qu'il doit lui-même racheter au prix de cinq grandes plaies et de tout son sang ? (I *Petr.*, I, 19.) Il n'y consent que pour être encore un jour vendu trente deniers. (*Matth.*, XXVI, 15.) Il n'y consent que

pour avoir le temps de croître, que pour avoir plus de sang à répandre. Enfin, il n'y consent qu'à cette condition, qu'il demeurera toujours aussi étroitement engagé à son Père. 7° Bien loin de se rétracter dans la suite, et de se dédire de son premier engagement, il le renouvela tous les jours et tous les moments même de sa vie. 8° Il s'acquitta si parfaitement de cette dette, qu'il eut la consolation de pouvoir dire en mourant : « Tout est consommé. » (*Joan.*, XIX, 30.) J'ai accompli, mon Père, tout ce que je vous ai promis : j'ai enseigné aux hommes votre loi ; j'ai souffert, et pour vous et pour eux, tout ce que vous avez voulu. Il me reste à vous rendre mon âme, que vous me redemandez : je vous la rends, mon Père ; je la remets entre vos mains. (*Luc.*, XXIII, 46.)

VIII. — Voilà, Seigneur, comment vous vous êtes donné pour moi, et comment je veux me donner à vous. Quoique je ne vous donne rien qui ne vous appartienne, toutefois, parce que vous souhaitez qu'au domaine absolu que vous avez nécessairement sur moi, j'ajoute de ma part une donation volontaire de moi-même ; volontairement, Seigneur, et très volontairement je viens vous faire ce sacrifice. Il est sincère, il est entier. Je m'abandonne à toutes vos volontés, et vous disposerez de moi, de mes biens, de ma santé, de ma vie, de tout à votre gré. Je suis bien honteux de commencer si tard à me donner de la sorte ; mais je ne puis et je ne veux plus différer. Dès aujourd'hui, mon Dieu, dès ce moment je suis à vous. Vous cependant, Seigneur, acceptez cet holocauste : recevez-le en odeur de suavité (*Ephes.*, V, 2) ; bénissez-le. Si j'ai trop attendu à le faire, je le fais au moins et sans réserve et sans retour. Ainsi soit-il.

SIXIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Le Valois, S. J.)

Sur la cérémonie des cierges.

I. — Ce n'est pas sans mystère que l'Eglise, inspirée du Saint-Esprit, nous met aujourd'hui des cierges à la main. C'est pour nous faire comprendre ce que vous êtes, Seigneur, et ce que nous devons être pour vous. C'est afin que nous fassions comme une déclaration publique et de notre foi et de notre amour : de notre foi, en reconnaissant que vous êtes le flambeau du monde ; de notre amour, en protestant que nous voulons devenir pour vous ce que sont et ce que bientôt deviendront nos cierges.

II. — Ils sont d'une cire blanche et très pure : ils sont bénits, sanctifiés, consacrés à Dieu et à ses autels. Je prétends décla-

rer par là, mon Sauveur, que vous êtes pur et infiniment pur ; que vous êtes saint et infiniment saint ; que vous êtes la pureté même, la sainteté même ; que vous êtes le premier principe de tout ce qu'il y a hors de vous de pureté et de sainteté. Je prétends vous dire que je veux veiller toute ma vie, et toute ma vie travailler avec votre grâce à me conserver dans la pureté propre de mon état, et à acquérir toute la sainteté où je sens que vous m'appelez. Donnez-m'en la force, Seigneur, comme vous m'en inspirez la volonté.

III. — Nous portons nos cierges allumés : ils nous éclairent et ils éclairent tout ce qui nous environne. J'ai dessein de confesser par là, ô Père des lumières, que votre Fils est cette vraie lumière que vous avez prédestinée avant tous les siècles, et que vous avez fait éclater dans la plénitude des temps à la vue de tous les peuples (*Galat.*, IV, 4), pour la gloire des Israélites et pour l'instruction des gentils. (*Luc.*, II, 32.) J'ai dessein de reconnaître que vous m'avez destiné moi-même de toute éternité, et que dans le temps vous m'avez créé, pour être à l'égard de mon prochain, et surtout dans la maison où je vis, comme un flambeau par mes exemples et par l'édification que j'y donnerai. Je reconnais que je dois éclairer mes frères, que je dois les édifier, et leur inspirer par toute ma conduite un respect profond pour votre souveraine majesté et pour vos divins commandements. Malheur à moi si je les scandalise, et même si je ne les édifie pas, si je ne les éclaire pas ! (I *Cor.*, IX, 16.) Un flambeau qui n'éclaire point est inutile ; et tout ce qui est inutile, vous le rejetez.

IV. — Je ne puis, mon Sauveur, éclairer les autres si vous ne m'éclairez moi-même : je ne puis répandre sur eux de clarté qu'autant que vous m'en donnerez. Vous êtes une lumière infinie : « Vous éclairez tout homme qui vient en ce monde (*Joan.*, I, 19) » : toute lumière émane de vous ; et comme vous êtes un même Dieu avec votre Père, vous êtes aussi avec votre Père une même première source de toutes les lumières créées. Divin Soleil de justice, faites donc descendre sur moi vos rayons. Donnez-m'en autant que j'en dois répandre : donnez-m'en même plus que je n'en dois répandre ; et faites-moi cette double grâce, et de cacher avec humilité ce que je ne dois faire paraître qu'à vos yeux, et de laisser voir sans orgueil, mais aussi sans respect humain, ce que je dois faire paraître pour votre gloire aux yeux des hommes.

V. — Vous êtes une lumière éternelle, toujours brillante, toujours vraie, et vraie en tout. Il n'y a en vous ni obscurité ni mensonge (*Jac.*, I, 17) ; et « ceux qui vous suivent ne marchent point dans les ténèbres, ni ne tombent jamais dans l'erreur. » (*Joan.* VIII, 12). Vous serez pour eux un signe de

salut ; vous ferez d'eux comme autant d'étoiles, que vous élèverez au ciel, et vous les y ferez briller éternellement. Mais pour ceux qui ferment les yeux afin de ne vous point voir, ou qui ne vous regardent que pour faire de vous le but de leurs contradictions, vous serez un signe de perdition (*Luc.*, II, 34) : vous les confondrez, vous les abandonnerez à leurs sens et à leur raison trompeuse et réprouvée (*Rom.*, I, 28) ; vous les laisserez dans l'aveuglement intérieur, et vous les précipiterez un jour dans les ténèbres extérieures. (*Math.*, VIII, 12.) Ah! Seigneur, soyez pour moi un signe de salut, comme je ne veux jamais être pour vous un sujet de contradiction. Non, jamais, mon Dieu, je n'écouterai contre vous ni les maximes du monde, ni les sentiments de mon amour-propre, ni les préjugés de mon orgueil, ni nulle vue purement humaine. Je jugerai de tout comme vous, je parlerai de tout comme vous, j'agirai en tout comme vous. Je ferai de vos lumières la règle de toutes mes pensées, la règle de toutes mes volontés, la règle de tous mes discours, la règle de toutes mes actions.

VI. — Nos cierges brûlent ; et s'ils ne brûlaient pas, ils n'éclaireraient pas. Ils ne peuvent donc éclairer que par le feu même dont ils sont brûlés. Je reconnais par là, mon Dieu, quel est l'amour dont vous brûlez et pour votre Père et pour nous ; que c'est par ce feu sacré, par ce divin amour, que vous avez fait briller la gloire de votre Père, et que vous nous avez éclairés et fait connaître votre loi. Je déclare que je veux vous aimer jusqu'à brûler pour vous de l'amour le plus ardent. Allumez-le, Seigneur, allumez-le tellement qu'il ne s'éteigne jamais ; tellement qu'il croisse, qu'il s'enflamme toujours, et que chaque moment lui donne une ardeur toute nouvelle.

VII. — La flamme de nos cierges monte et s'élève vers le ciel ; elle enlève avec elle la cire dont ils sont composés, toute grossière qu'elle est ; elle l'enlève après l'avoir fondue et comme spiritualisée. C'est ainsi que la flamme de votre amour tendait vers le ciel et vers votre Père, lors même que vous étiez sur la terre. C'est ainsi qu'elle enlevait avec elle, non seulement toutes vos affections, mais toutes vos actions. Fussent-elles d'ailleurs les plus humaines et les plus communes, elle les rendait toutes spirituelles, toutes célestes, toutes divines. Et de là j'apprends que mon cœur doit toujours tendre vers vous ; que je dois élever au ciel et vers vous tous mes désirs ; que tout ce que je fais, et que ferait en ma place un homme raisonnable, je ne le dois faire ni par coutume, ni par humeur, ni seulement même par raison ; mais par amour et pour votre gloire : votre amour en sera le principe : votre gloire en sera la fin.

VIII. — Nos cierges se consument, en brûlant et en éclairant. C'est pour cela même que nous les tenons allumés ; et c'est volontairement que nous les consumons. Ainsi voulons-nous, Seigneur, honorer en quelque sorte ce saint amour qui vous a consumé vous-même, et qui vous a fait mourir pour nous. Nous voulons vous marquer la disposition où nous sommes de vous rendre vie pour vie ; que nous ne craindrons pour vous ni fatigues ni adversités; et qu'à l'heure de notre mort, nous nous estimerons heureux de pouvoir dire : Je meurs et des travaux que j'ai soutenus et des croix que j'ai portées pour mon Dieu. Les damnés avouent qu'ils se sont consumés pour la vanité et pour le monde ; et moi, Seigneur, je craindrais de me consumer pour mon salut ! Je craindrais de me consumer pour vous !

IX. — Grand Dieu, faites que je sente tout ce que je dis, et conservez en moi ces sentiments. C'est trop vous demander par rapport à mon indignité et à ma faiblesse ; mais peut-on trop demander à celui qui prend plaisir et qui trouve sa gloire à donner plus qu'on ne lui demande, et à surpasser, dans les grâces qu'il nous fait, et nos mérites et nos espérances ? Ainsi soit-il.

SEPTIÈME INSTRUCTION

(A DES RELIGIEUSES)

(Méditation par le P. GENTIL, S. J.).

LE RESPECT DE MARIE POUR LA LOI DE DIEU, MODÈLE DU RESPECT QUE LES RELIGIEUSES DOIVENT AVOIR POUR LEURS RÈGLES

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini. (LUC. II, 22.)

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur, selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur.

I. — La loi de la purification n'étant portée que pour les femmes ordinaires, c'était quelque chose de bien délicat pour une vierge de s'y soumettre. Marie, en l'observant, démentait tout ce qu'elle était. 1° Elle ensevelissait sous cette cérémonie la gloire d'être vierge. 2° Elle perdait dans l'esprit du monde l'honneur d'être Mère de Dieu. 3° Elle sacrifiait le plaisir d'être estimée sainte, pure, innocente.

Le respect qu'elle avait pour l'Auteur de la Loi, l'emporta néanmoins sur les raisons plausibles qu'elle avait à s'en dispenser. Elle regarda son Fils comme le beau modèle qu'elle devait imiter, et elle ne rougit point de faire, dans sa Purifi-

cation, ce qu'il n'eut pas honte de faire dans sa Circoncision. Jésus-Christ cacha dans sa Circoncision toutes les marques de sa divinité. Marie cacha dans sa Purification toutes les marques de sa maternité divine. Dans la Circoncision, le Fils de Dieu reçut sur sa chair le caractère du péché : dans la Purification, la Mère de Dieu offre un sacrifice pour en effacer la tache. Quelle soumission ! quel respect ! quelle obéissance ! que ne peut-on pas quand on a de la vertu? et est-il rien d'impossible à un cœur qui aime? mais est-il rien de plus grand que d'être soumis à Dieu?

Oserais-je me flatter d'avoir un sincère amour pour Dieu, puisque j'ai si peu de respect pour sa loi? Marie se serait fait un grand scrupule de ne pas observer la loi de la Purification, quoiqu'elle en fût exempte, et moi j'écoute toute sorte de faux prétextes pour me dispenser de ma Règle, quoique je sois engagée par vœu à la suivre ! Ne devrais-je pas rougir d'être si facile à recourir à des dispenses? Une légère infirmité, un vain respect humain, un désir immortifié de me satisfaire, une fausse délicatesse sur le point d'honneur, une mauvaise honte de paraître ce que je suis, une ambition encore plus criminelle de paraître ce que je ne suis pas, et ce que je ne veux pas être, sont les sources principales des infractions que je commets contre mes Règles.

Je fais pis, ô mon Dieu; car je fais pour déshonorer ma Règle, ce qu'a fait votre Mère pour honorer votre Loi ! Je fais perdre l'estime qu'on doit avoir pour les vierges qui vous sont consacrées. Je suis regardée comme une fille qui n'a rien de religieux que le nom et l'habit. La différence qui est entre Marie et moi, est qu'elle fait le sacrifice de son honneur pour observer votre Loi, et je fais celui de ma réputation pour transgresser ma Règle. Dans le monde, on garde les bienséances, et, en se damnant, on édifie le prochain ; mais moi je garde si peu les bienséances de mon état, qu'en me perdant dans l'état religieux, je suis aux autres un sujet de scandale.

Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ. (Prov., VI, 20). — Observez, mon fils, les commandements de votre père, et ne méprisez point la loi de votre mère.

Timenti, grave præceptum Domini : amanti, leve. (S. Aug. *in Joan.*) — La loi du Seigneur est un joug insupportable à celui qui craint, mais doux à celui qui aime.

II. — La Purification de la Mère fut suivie de l'oblation du Fils. O Dieu, que ce sacrifice coûta cher à Marie ! C'est le sentiment des SS. Pères, qu'il fut le commencement de celui de la Croix. Le sacrifice de Marie est appelé le sacrifice du

matin; et celui qu'offrira son Fils sera appelé le sacrifice du soir. A ne juger que par l'appareil extérieur de cette cérémonie, on n'y remarque rien que de doux et d'agréable. 1° Marie présente son Fils à Dieu par les mains du prêtre. 2° Elle le rachète avec cinq sicles. 3° Elle offre le sang de deux tourterelles, pour épargner celui du Sauveur. Quelle rigueur contient cette loi? mais tirez les voiles mystérieux, et pénétrez l'esprit de cette cérémonie, et on vous apprendra que cet Enfant sera un jour élevé sur la croix, qu'il recevra cinq plaies cruelles, que tout son sang sera versé pour le salut du monde. Est-il sacrifice plus opposé à la tendresse d'une mère? d'une mère qui n'a qu'un fils? d'une mère qui ne partage point son amour avec un père? d'une mère qui sait que le Fils qu'elle offre est Dieu, et qui a une connaissance très distincte de tous les supplices qu'on lui prépare? Voilà, ô Sainte Vierge, le glaive de douleur qui fit la première plaie à votre cœur. O que ce sacrifice fut une marque bien sensible du profond respect que vous aviez pour la loi de votre Dieu! Mais quelle condamnation de ma délicatesse à qui je sacrifie tous les jours la sainteté de ma Règle.

Les règles religieuses sont des liens d'amour qui unissent plus étroitement un cœur à Dieu, que s'il était attaché avec des chaînes de fer. Les chaînes de fer font les esclaves; les liens d'amour font les épouses; nulle loi n'est trop dure à un cœur qui aime; et quand il trouve de la peine, il aime jusqu'à ce qui fait sa peine : ô que j'ai mal gardé cette loi d'amour, puisque je l'ai violée pour une bagatelle! Que ferais-je donc, si à l'exemple de Marie, il fallait sacrifier ce que j'ai de plus cher? Je sais, Seigneur, que je serais obligée d'obéir, mais oserais-je me flatter que j'obéirais? l'amour que je dois avoir pour vous, m'oblige de sacrifier un plaisir déréglé à l'austérité de mon Ordre, une parole à la régularité, un regard trop curieux à la perfection de mon vœu, quelques moments de repos ou de sommeil à la lecture ou à la prière? ma Règle m'oblige de me taire à certaines heures du jour, de chanter vos louanges lorsque je suis au chœur, de m'acquitter de quelques menus devoirs de pénitence : mais, esclave de mon amour-propre, je refuse d'obéir de peur de me contraindre. Ah! Seigneur, éloignez de moi de plus fortes et de plus dangereuses tentations, puisque je succombe aux plus faibles. Gravez, ô mon Dieu, dans mon cœur, cet oracle que vous avez vous-même prononcé : que pour être fidèle dans les plus grandes obligations de ma Règle, je dois être fidèle dans les petits devoirs de la vie religieuse.

Hoc est testamentum, quod disponam domui Israel post dies illos, dicit Dominus : dando leges meas in mentem eorum, et in corde eorum superscribam eas, et ero eis in Deum. (Hæbr., viii, 10).

Voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël : après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur, j'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les graverai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

Quantum Deum diligas, debes in dilectione legis ejus ostendere. (S. Aug.)

C'est en respectant la loi de Dieu que vous ferez paraître combien d'amour vous avez pour lui.

III. — Marie n'obéit pas seulement aux points essentiels de la loi, elle l'observa encore dans toutes ses circonstances : 1° Elle demeura quarante jours sans sortir de son logis. 2° Elle s'interdit à elle-même l'entrée du temple ; elle ne participa point aux choses saintes, quoiqu'elle eut enfanté le Saint des saints. 3° Contente d'offrir deux tourterelles, elle n'offrit point d'agneau, soit parce que c'était l'offrande des riches, soit parce que portant entre ses bras l'Agneau sans tache, qui venait ôter le péché du monde, les ombres et les figures devaient disparaître en présence de la vérité. Que cela est beau! que cela est grand! que la loi de Dieu a de pouvoir sur son âme fidèle ! mais que l'esprit dont la Vierge sainte anima cette sainte cérémonie de la Purification est édifiant ! Elle le fit pour éviter la singularité, le scandale. On voyait qu'elle était mère; mais on ignorait que son Fils fût Dieu. Que fait-elle? Elle sacrifie les apparences de la pureté, afin d'ôter le scandale ; mais elle conserve cette aimable vertu pour être toujours agréable aux yeux de Dieu. O qu'il est bien vrai que c'est l'obéissance qui remporte les plus belles victoires, puisque cette sainte mère sacrifiant en quelque manière son honneur, se surmonte sur le point le plus délicat et le plus sensible à une vierge.

Ce saint zèle et cette sage conduite doivent me servir de règle. Je dois unir ces deux choses : je dois avoir la vertu et l'apparence de la vertu. Je dois à moi-même la réalité de la vertu, et je dois à mon prochain le dehors de la vertu. Mais ne suis-je pas du nombre de ces vierges dont parle S. Augustin, qui craignent de rougir, et qui n'ont pas honte de faire ce qui doit les faire rougir; qui ont moins de soin de conserver leur pureté que l'apparence de cette belle vertu.

Seigneur, dont l'œil pénètre jusqu'au fond de mon cœur, vous voyez combien les sentiments que la vanité m'inspire sont différents de ceux qu'une vraie humilité inspire à votre sainte Mère. Je veux paraître tout ce que je suis, souvent plus que je ne suis, et presque toujours ce que je ne suis pas, et ce que je ne veux pas être. Remplie d'imperfections à vos yeux, je veux paraître accomplie aux yeux du monde ; je veux

qu'on me croie régulière, et je ne puis m'assujettir aux observances de la vie religieuse ; humble, et mon cœur est enflé d'orgueil ; douce, modérée, et je suis violente et emportée ; charitable, et je n'ai d'amour et de tendresse que pour moi. De quel mérite me sera cette fausse montre de vertu? et si je ne suis pas telle à vos yeux que j'affecte de le paraître à ceux du monde, que dois-je espérer, sinon que vous ferez connaître un jour mon hypocrisie qui, par un subtil artifice, sait cacher des vices que j'ai, et faire paraître des vertus que je n'ai pas? faites naître dans mon cœur quatre désirs efficaces dont dépend ma perfection : 1° un désir d'obéir en tout à ma Règle ; 2° un désir de ne vouloir pas paraître ce que je ne veux point être ; 3° un désir de paraître devant les hommes ce que je dois être ; 4° un désir de faire plus que je ne dois. Car, hélas! que mon cœur serait mercenaire, si je ne faisais rien que ce que je ne puis vous refuser sans mériter l'enfer! O Dieu d'amour, que vous êtes aimable, et que vous êtes peu aimé! O Dieu prodigue de votre sang, que vous trouvez d'ingratitude jusque dans les personnes qui vous sont consacrées !

Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia. (Galat., vi, 16).

La paix et la miséricorde à tous ceux qui suivent cette règle.

Hæc sarcina non est pondus onerati, sed alæ volaturi : habent enim et aves pennarum sarcinas, portant illas et portantur, portant illas in terra, et portantur ab illis in coelo. (S. Aug.)

Les Règles sont à l'égard des religieux ce que les plumes sont à l'égard des oiseaux ; elles ne sont pas un poids qui pèse sur celui qui les porte, mais elles sont des ailes qui servent à l'élever au Ciel.

ÉLÉVATIONS DE BOSSUET

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS-CHRIST AU TEMPLE AVEC LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE

Ire ÉLÉVATION

Deux préceptes de la loi sont expliqués.

La loi de Moïse ordonnait deux choses aux parents des enfants nouvellement nés. La première, s'ils étaient les aînés, de les présenter et les consacrer au Seigneur, dont la loi rend deux raisons. L'une générale : « Consacrez-moi tous les premiers-nés ; car tout est à moi [1] : » et dans la personne des aînés, tout le reste des familles m'est donné en propre. La seconde était particulière au peuple juif : Dieu avait exterminé en une nuit tous les premiers nés des Egyptiens ; et épargnant

1. *Exod.*, xiii, 2, 13-15 ; *Numer.*, viii, 17.

ceux des Juifs, il voulut que dorénavant tous leurs premiers-nés lui demeurassent consacrés par une loi inviolable, en sorte que leurs parents ne pussent s'en réserver la disposition, ni aucun droit sur eux qu'ils ne les eussent auparavant rachetés de Dieu par le prix qui était prescrit. Cette loi s'étendait jusqu'aux animaux; et en général tout ce qui était premier-né, ou comme parle la loi, « tout ce qui ouvrait le sein d'une mère [1] » et en sortait le premier, était à Dieu.

La seconde loi regardait la purification des mères, qui étaient impures dès qu'elles avaient mis un enfant au monde. Il leur était défendu, durant quarante ou soixante jours, selon le sexe de leurs enfants, de toucher aucune chose sainte, ni d'approcher du temple et du sanctuaire. Aussitôt qu'elles étaient mères, elles étaient comme excommuniées par leur propre fécondité; tant la naissance des hommes était malheureuse et sujette à une malédiction inévitable. Mais voici que Jésus et Marie venaient la purifier, en subissant volontairement et pour l'exemple du monde, une loi pénale à laquelle ils n'étaient soumis qu'à cause que le secret de l'enfantement virginal n'était pas connu.

Dans cette purification les parents devaient offrir à Dieu un agneau; et s'ils étaient pauvres et n'en avaient pas le moyen, ils pouvaient offrir à la place « deux tourterelles ou deux petits de colombes, pour être immolés, l'un en holocauste et l'autre » selon le rit du sacrifice « pour le péché [2]. » Et voilà ce que portait la loi de Moïse, à l'opprobre perpétuel des enfants d'Adam et de toute sa race pécheresse.

IIe ÉLÉVATION

La présentation de Jésus-Christ.

La première de ces deux lois paraissait manifestement avoir été faite en figure de Jésus-Christ, qui étant, comme dit S. Paul, « le premier-né avant toutes les créatures [3], » était celui en qui tout devait être sanctifié et éternellement consacré à Dieu. Unissons-nous donc en ce jour par la foi à Jésus-Christ, afin d'être en lui et par lui présentés à Dieu pour être son propre bien, et nous dévouer à l'accomplissement de sa volonté, aussi juste que souveraine.

Nous savons que le premier acte de Jésus, entrant au monde, fut de se dévouer à Dieu, et de se mettre à la place de toutes les victimes, de quelque nature qu'elles fussent, pour accomplir sa volonté en toute manière. Ce qu'il fit dans le sein de sa mère par la disposition de son cœur, il le fait aujourd'hui

1. *Exod.* XIII, 2; *Num.* III, 12. — 2. *Levit.* XII, 8. — 3. *Coloss.* I, 15.

réellement en se présentant au temple, et se livrant au Seigneur comme une chose qui est à lui entièrement.

Entrons dans ce sentiment du Seigneur Jésus; et unis à son oblation, disons-lui d'une ferme foi: O Jésus, quelle victime voulez-vous que je sois? Voulez-vous que je sois un holocauste consumé et anéanti devant votre Père par le martyre du saint amour? Voulez-vous que je sois ou une victime pour le péché par les saintes austérités de la pénitence, ou une victime pacifique et eucharistique dont le cœur touché de vos bienfaits, s'exhale en actions de grâces et se distille en amour à vos yeux? Voulez-vous qu'immolé à la charité, je distribue tous mes biens pour la nourriture des pauvres, ou que « frère sincère et bienfaisant[1], » je donne ma vie pour les chrétiens, me consumant en pieux travaux dans l'instruction des ignorants et dans l'assistance des malades? Me voilà prêt à m'offrir, à me dévouer, pourvu que ce soit avec vous, puisqu'avec vous je puis tout, et que je serai heureux de m'offrir par vous et en vous à Dieu votre Père.

Mais pourquoi ce premier-né est il racheté? Fallait-il racheter le Rédempteur? Le Rédempteur portait en lui-même la figure des esclaves et des pécheurs: sa sainte mère ne le pouvait conserver en sa puissance qu'en le rachetant: il lui fut soumis, il lui obéit, il la servit durant trente ans. Rachetez-le, pieuse mère: mais vous ne le garderez pas longtemps: vous le verrez revendu pour trente deniers, et livré au supplice de la croix. Divin premier-né, soit que vous soyez racheté pour être à moi dans votre enfance, soit que vous soyez vendu pour être encore plus à moi à la fin de votre vie: je veux me racheter pour vous de ce siècle malin: je veux me vendre pour vous, et me livrer aux emplois de la charité.

IIIe ÉLÉVATION

La purification de Marie.

Ne cherchons aucun prétexte pour nous exempter de l'observation de la loi. Par les termes mêmes de la loi de la purification, il paraît que la Sainte Vierge en était exempte, n'ayant contracté ni l'impureté des conceptions ordinaires, ni celle du sang et des autres suites des vulgaires enfantements. Elle obéit néanmoins: elle s'y croit obligée pour l'édification publique, comme son Fils avait obéi par son ministère à la loi servile de la circoncision,

Ne cherchons aucun prétexte de nous dispenser des saintes observances de l'Eglise, de ses jeûnes, de ses abstinences, de

1. I *Joan.*, III, 16; III *Joan.*, 5, 6.

ses ordonnances. Le plus dangereux prétexte de se dispenser de ce que Dieu demande de nous, est la gloire des hommes. Un fidèle vous dira: Si je m'humilie, si je me relâche, si je pardonne, on dira que j'aurai tort. Un ecclésiastique à qui vous conseillerez de se retirer durant quelque temps dans un séminaire, pour se recueillir et se redresser contre ses dissipations, vous dira: On croira qu'on me l'a ordonné par pénitence, et on me croira coupable. Mais ni Jésus, ni Marie n'ont eu ces vues: Jésus ne dit pas: On me croira pécheur comme les autres, si je subis la loi de la circoncision: Marie ne dit pas: On me croira mère comme les autres, et le péché comme la concupiscence mêlé dans la conception de mon Fils comme dans celle des autres; ce qui fera tort non tant à moi qu'à la dignité et à la sainteté de ce cher Fils: elle subit la loi, et donne un exemple admirable à tout l'univers de mettre sa gloire dans celle de Dieu et dans l'honneur de lui obéir, et d'édifier son Eglise.

IVe ÉLÉVATION

L'offrande des deux tourterelles, ou des deux petits de colombe.

« On offrira un agneau d'un an en holocauste pour un fils et une fille, et un petit de colombe ou une tourterelle pour le péché: que si l'on n'a pas un agneau d'un an, et qu'on n'en ait pas le moyen, on offrira deux tourterelles ou deux petits pigeons, l'un en holocauste et l'autre pour le péché [1]. » Dieu tempère sa loi selon les besoins: sa rigueur, quoique régulière, est accommodante; et il permet aux pauvres, au lieu d'un agneau qui dans leur indigence leur coûterait trop, d'offrir des oiseaux de vil prix, mais agréables à ses yeux par leur simplicité et par leur douceur. Quoi qu'il en soit, il est constant que les tourterelles et les pigeons sont la victime des pauvres: dans l'oblation du Sauveur, l'Evangile, excluant l'agneau et ne marquant que l'alternative des colombes ou des tourterelles, a voulu expressément marquer que le sacrifice de Jésus-Christ a été celui des plus pauvres. C'est ainsi qu'il se plaît dans la pauvreté, qu'il en aime la bassesse, qu'il en étale les marques en tout et partout. N'oublions pas un si grand mystère; et en mémoire de celui « qui étant si riche s'est fait pauvre pour l'amour de nous, afin de nous enrichir par sa pauvreté [2], » aimons-en le précieux caractère.

« Pour moi, disait Origène [3], j'estime ces tourterelles et ces colombes, heureuses d'être offertes pour leur Sauveur; car il sauve et les hommes et les animaux [4], » et leur donne à tous

1. *Levit.*, XII, 6, 8. — 2. II *Cor.*, VIII, 9. — 3. Origen. *in Luc.*, hom. XIV. — 4. *Psal.*, XXXV, 7.

leur petite vie. Allez, petits animaux et innocentes victimes, allez mourir pour Jésus : c'est nous qui devions mourir à cause de notre péché : sauvons donc Jésus de la mort, en subissant celle que nous avions méritée. Dieu nous en délivre par Jésus qui meurt pour nous, et c'est en figure de Jésus, notre véritable victime, qu'on immole des animaux : ils meurent donc pour lui en quelque sorte, jusqu'à ce qu'il vienne, et nous sommes exempts de la mort par son oblation. Une autre mort nous est réservée : c'est la mort de la pénitence, la mort aux péchés, la mort aux mauvais désirs : par nos péchés et nos convoitises nous donnons la mort à Jésus « et nous le crucifions encore une fois [1]. » Sauvons au Sauveur cette mort seule affligeante pour lui : mourons comme des tourterelles et des colombes, en gémissant dans la solitude et dans la retraite : que les bois, que les rochers, que les lieux seuls et écartés retentissent de nos cris, de nos tendres gémissements : soyons simples comme la colombe, fidèles et doux comme la tourterelle : mais ne croyons pas pour cela être innocents comme le sont ces animaux : notre péché est sur nous, et il nous faut mourir dans la pénitence.

Ve ÉLÉVATION

Sur le saint vieillard Siméon.

« Il y avait dans Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui vivait dans l'attente de la consolation d'Israël, et le Saint-Esprit était en lui : et il lui avait été révélé par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur [2]. » Voici un homme admirable, et qui fait un grand personnage dans les mystères de l'enfance de Jésus. Premièrement, c'est un saint vieillard qui n'attendait plus que la mort : il avait passé toute sa vie dans l'attente de la céleste consolation. Ne vous plaignez point, âmes saintes, âmes gémissantes, âmes qui vivez dans l'attente ; ne vous plaignez pas si vos consolations sont différées ; attendez, attendez encore une fois : *Expecta, reexpecta* [3]. Vous avez longtemps attendu, attendez encore : *expectans expectavi Dominum* [4] ; attendez en attendant, ne vous lassez jamais d'attendre. « Dieu est fidèle [5], » et il veut être attendu avec foi : attendez donc la consolation d'Israël. Et quelle est la consolation du vrai Israël ? C'est de voir une fois, et peut-être à la fin de vos jours, le Christ du Seigneur.

Il y a des grâces uniques en elles-mêmes, dont le premier

1. *Hebr.*, VI, 6. — 2. *Luc.*, II, 25, 26. — 3. *Isa.*, XXVIII, 10, 13. — 4. *Psal.*, XXXIX, 2. — 5. II *Thessal.*, III, 3.

trait ne revient plus, mais qui se continuent ou se renouvellent par le souvenir. Dieu les fait attendre longtemps pour exercer la foi et en rendre l'épreuve plus vive : Dieu les donne quand il lui plaît d'une manière soudaine et rapide : elles passent en un moment : mais il en demeure un tendre souvenir et comme un parfum : Dieu les rappelle, Dieu les multiplie, Dieu les augmente : mais il ne veut pas qu'on les rappelle comme de soi-même par des efforts violents : il veut qu'on l'attende toujours : et on ne se doit permettre que de doux et comme insensibles retours sur ses anciennes bontés. « Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, écoutent [1]. » Telle sera, par exemple, une certaine suavité du Saint-Esprit, un goût caché de la rémission des péchés, un pressentiment de la jouissance future ; une impression aussi efficace que sublime de la souveraine majesté de Dieu, ou de sa bonté et de sa communication en Jésus-Christ ; d'autres sentiments que Dieu sait et que S. Jean dans l'*Apocalypse* appelle « la manne cachée [2], » la consolation dans le désert, l'impression secrète dans le fond du cœur du « nouveau nom de Jésus-Christ, que nul ne connaît que celui qui l'a reçu [3]. » C'est la consolation de Siméon dans ce mystère. Tous les fidèles y ont part, chacun à sa manière, et tous doivent le comprendre selon leur capacité.

O Dieu et Père de miséricorde, faites-moi entendre ce nouveau nom de votre Fils : ce nom de Sauveur que chacun de nous se doit appliquer par la foi, lorsque Dieu dit à notre âme : « Je suis ton salut [4]. » La voilà la consolation de Siméon : voyons comme il y est préparé.

VI^e^ ÉLÉVATION

Dernière préparation à la grâce que Siméon devait recevoir : le Saint-Esprit le conduit au temple.

L'attente de Siméon était une préparation à la grâce de voir Jésus ; mais cette préparation était encore éloignée : la dernière et la plus prochaine disposition, c'est qu'après avoir longtemps attendu avec foi et patience, tout d'un coup il sent dans son cœur une impulsion aussi vive que secrète, qui le pressait à ce moment d'aller au temple, sans qu'il sût peut-être distinctement ce qu'il y allait trouver, Dieu se contentant de lui faire sentir que ses désirs seraient satisfaits. « Il vint » donc « en esprit au temple : » il y vint par une secrète instigation de l'esprit de Dieu. Allons aussi en esprit au temple, si nous y voulons trouver Jésus Christ. N'y allons point par coutume,

1. *Luc.*, XIV, 35. — 2. *Apoc.*, II, 17. — 3. *Ibid.* — 4. *Psal.* XXXIV, 3.

par bienséance : « Les vrais adorateurs adorent Dieu en esprit et en vérité [1] : » c'est le Saint-Esprit qui les meut, et ils suivent cet invisible moteur.

Le temple matériel, l'assemblée visible des fidèles est la figure de leur invisible réunion avec Dieu dans l'éternité. C'est là le vrai temple de Dieu : le vrai temple de Dieu où il habite, c'est la sainte et éternelle société de ses saints, réunis en lui par Jésus-Christ. Ainsi aller au temple en esprit, c'est s'unir en esprit à ce temple invisible et éternel, où Dieu, comme dit l'Apôtre, « sera tout en tous [2]. »

Allons donc en esprit au temple ; et toutes les fois que nous entrerons dans ce temple matériel, unissons-nous en esprit « à la sainte et éternelle Jérusalem [3] » où est le temple de Dieu, où sont réunis les saints purifiés et glorifiés, qui attendent pourtant encore à la dernière résurrection leur parfaite glorification, et l'assemblage consommé de leurs frères qui manquent encore en leur sainte société, et que Dieu ne cesse de rassembler tous les jours.

Là donc on trouve Jésus-Christ, mais Jésus-Christ entier, c'est-à dire le chef et les membres : mais il ne sera entier que lorsque le nombre des saints sera au complet. Ayons toujours la vue arrêtée à cette consommation de l'œuvre de Dieu, et nous irons en esprit au temple pour y trouver Jésus-Christ.

VII[e] ÉLÉVATION

Heureuse rencontre de Siméon et de Jésus.

« Il vint en esprit au temple au moment que le père et la mère de Jésus l'y portaient, selon la coutume prescrite par la loi [4]. » Heureuse rencontre, mais qui n'est pas fortuite ; heureuse rencontre de venir au temple au moment que Joseph et Marie y portaient l'enfant ! C'est pour cela que les anciens Pères grecs ont appelé ce mystère « la rencontre. » Mais la rencontre parmi les hommes paraît au dehors comme un effet du hasard : il n'y a point de hasard : tout est gouverné par une sagesse dont l'infinie capacité embrasse jusqu'aux moindres circonstances. Mais surtout l'heureuse rencontre de Siméon avec Jésus porté dans le temple par ses parents, est dirigée par un ordre spécial de Dieu.

Dieu détermina le moment où l'on se devait rencontrer. Par quel esprit Jésus vint-il au temple ? S'il est écrit que « le Saint-Esprit le mena dans le désert [5], » ne doit-on pas dire de même que le Saint-Esprit le mena dans le temple, qu'il y

1. *Joan.*, IV, 24. — 2. I *Cor.*, XV, 28. — 3. *Hebr.*, XII, 22. — 4. *Luc.*, II, 27. — 5. *Luc.*, IV, 1.

mena aussi Joseph et Marie? Voici donc l'heureuse rencontre conduite par le Saint-Esprit ; le même Esprit qui mena au temple Joseph, Marie et Jésus, y mena aussi Siméon. Il cherchait Jésus : mais plutôt et premièrement Jésus le cherchait, et voulait encore plus se donner à lui que Siméon ne voulait le recevoir.

Mettons-nous donc en état d'être menés par le même esprit qui mène Joseph, qui mène Marie, qui mène Jésus ; et pour cela dépouillons-nous de notre propre esprit : car ceux qui sont conduits par leur esprit propre, ne peuvent pas être conduits par l'esprit de Dieu et de Jésus-Christ.

Mais qu'est-ce que cet esprit propre ? Apprenons à le connaître. Cet esprit propre consiste dans la recherche de ses avantages : et l'esprit de Jésus-Christ consiste aussi à se réjouir des avantages, si l'on peut ainsi parler, et de la gloire de Dieu en Jésus-Christ.

« Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je retourne à mon Père, parce que mon Père est plus grand que moi [1] ; » et que retourner à lui, c'est retourner à ma naturelle et originaire grandeur : c'est là se réjouir de la gloire et des avantages de Jésus-Christ. D'autres sont dévots dans la maladie, dans les grandes affaires du monde, afin qu'elles réussissent. Que de messes, que de prières, que de billets dans les sacristies, pour engager Dieu dans leurs intérêts et le faire servir à leur ambition ! Ceux là n'entrent pas au temple dans l'esprit de Jésus-Christ, et ne l'y rencontrent pas. Laissons là ces dévots grossiers : en voici de plus spirituels. Ce sont les apôtres qui semblent se réjouir en Jésus-Christ même ; et qui, touchés de sa douce conversation, ne peuvent se résoudre à le voir partir Ce sont de faibles amis qui aiment leur joie plus que la gloire de celui qu'ils aiment. Ils quitteront l'oraison, pour peu qu'elle cesse à leur apporter ces délectations sensibles. Ce sont ceux que Jésus-Christ appelle « disciples pour un temps, qui reçoivent d'abord la parole avec joie, mais à la première tentation l'abandonnent [2]. » La vérité ne les règle pas, mais leur goût passager et spirituel.

Que dirons-nous de ceux qui viennent dire au Sauveur avec un mélange de joie sensible et humaine : « Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom [3]. » Ils semblent se réjouir de la gloire de Notre-Seigneur, au nom duquel ils rapportent cet effet miraculeux. Mais parce qu'ils y mêlaient par rapport à eux une complaisance trop humaine, Jésus-Christ leur dit : Il est vrai : « je vous ai donné ce pouvoir sur les démons : néanmoins ne vous réjouissez pas de ce qu'ils vous

1. *Joan.*, XIV, 28. — 2. *Luc.*, VIII, 13. — 3. *Ibid.*, X, 17.

sont soumis ; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le ciel[1] ; » et ce discours se termine à rendre gloire à Dieu de l'accomplissement de sa volonté : « Il est ainsi, mon Père, parce que ç'a été votre bon plaisir[2]. »

Ceux aussi dont parle S. Paul[3], qui donneraient « tous leurs biens aux pauvres et leurs membres mêmes au martyre, » ne seraient pas dépourvus de quelque joie, en faisant à Dieu ce sacrifice apparent : et néanmoins, s'ils « n'avaient pas la charité » et cette céleste délectation de l'accomplissement de la volonté de Dieu, « ils ne seraient rien. » Cherchons donc à nous réjouir en Jésus-Christ de ce qui a réjoui Jésus-Christ même, c'est-à-dire du bon plaisir de Dieu, et mettons là toute notre joie. Alors guidés au temple par l'esprit de Jésus-Christ, nous le rencontrerons avec Siméon, et la rencontre sera heureuse.

VIII^e^ ÉLÉVATION

Qu'est-ce que recevoir Jésus-Christ entre ses bras?

« Il prit l'Enfant entre ses bras[4]. » Ce n'est pas assez de regarder Jésus-Christ ; il faut le prendre, le serrer entre ses bras avec Siméon, afin qu'il n'échappe point à notre foi.

Jésus-Christ est la vérité : le tenir entre ses bras, c'est comprendre ses vérités, se les incorporer, se les unir, n'en laisser écouler aucune, les goûter, les repasser dans son cœur, s'y affectionner, en faire sa nourriture et sa force : ce qui en donne le goût et les fait mettre en pratique

C'est un défaut de songer seulement à la pratique : il faut aller au principe de l'affection et de l'amour. Lisez le psaume CXVIII, tout consacré à la pratique de la loi de Dieu : « Heureux ceux qui marchent dans la loi de Dieu[5]. Mais que fait David pour cela ? Il la recherche, il l'approfondit, il désire qu'elle soit sa règle, il désire de la désirer, il s'y attache par un saint et fidèle amour ; il en aime la vérité, la droiture ; il en chante les merveilles, il use ses yeux à la lire nuit et jour, il la goûte, elle est un miel céleste à sa bouche. C'est ce qui rend la pratique amoureuse et persévérante.

Combien plus devons-nous aimer l'Evangile? Mais pour aimer l'Evangile, il faut primitivement aimer Jésus-Christ, le serrer entre ses bras, dire avec l'Epouse : « Je le tiens, et ne le quitterai pas[6]. » Une pratique sèche ne peut pas durer : une affection vague se dissipe en l'air : il faut, par une forte affection, en venir à une solide pratique.

1. *Ibid*., 19, 20. — 2. *Ibid*., 21. — 3. I *Cor*., XIII, 2, 3. — 4. *Luc*., II, 28. — 5. *Psal*. CXVIII, 1, 2 et seq. — 6. *Cantic*., III, 4.

Ceux qui disent qu'il en faut venir à la pratique, disent vrai sans doute ; mais ceux qui pensent qu'on en peut venir à une pratique forte, courageuse et persévérante sans l'attention de l'esprit et l'occupation du cœur, ne connaissent pas la nature de l'esprit humain, et ne savent pas embrasser Jésus-Christ avec Siméon.

IXe ÉLÉVATION

Qu'est-ce que bénir Dieu, en tenant Jésus-Christ entre ses bras?

« Et il bénit Dieu, et il dit : Vous laisserez maintenant aller en paix votre serviteur [1]. » La bénédiction que nous donnons à Dieu, vient originairement de celle qu'il nous donne. Dieu nous bénit, lorsqu'il nous comble de ses biens : nous le bénissons, lorsque nous reconnaissons que tout le bien que nous avons vient de sa bonté ; et que ne pouvant lui rien donner, nous confessons avec complaisance ses perfections et nous nous en rejouissons de tout notre cœur.

Cette occupation naturelle de l'homme a été interrompue par le péché, et rétablie par Jésus-Christ ; en sorte que par nous-mêmes ne pouvant bénir Dieu, ni rien faire qui lui soit agréable, nous le bénissons en Jésus-Christ, « en qui » aussi « il nous a » premièrement « bénis de toute bénédiction spirituelle [2], » comme dit S. Paul.

Pour donc bénir Dieu, il faut le tenir entre nos bras, qui est une posture d'offrande et un acte pour présenter à Dieu son Fils bien-aimé.

Par ce moyen nous rendons à Dieu tout ce que nous lui devons et lui faisons une oblation égale, non seulement à ses bienfaits, mais encore à ses grandeurs, en lui présentant un autre lui-même. Au reste nous pouvons l'offrir, puisqu'il est à nous, de même sang, de même nature que nous sommes ; qui d'ailleurs se donne à nous tous les jours dans la Sainte Eucharistie, afin que nous ayons tous les jours de quoi donner à Dieu qui nous donne tout.

L'effet dans nos cœurs de cette bénédiction, c'est de nous dégoûter de la vie et de tous les biens sensibles. Celui-là bénit Dieu véritablement, qui, attaché à Jésus-Christ qu'il présente à Dieu et détaché de tout le reste, dit avec Siméon : « Laissez-moi aller en paix : » je ne veux rien, je ne tiens à rien sur la terre ; ou bien avec Job : « Le Seigneur a donné : le Seigneur a ôté : tout ce que le Seigneur a voulu est arrivé : le nom du Seigneur soit béni [3] » : à lui la gloire et l'empire [4] : à nous l'humilité et l'obéissance. En quelque état que nous soyons, met-

1. *Luc.*, II, 28, 29. — 2. *Ephes.*, I, 3. — 3. *Job.*, I, 21. — 4. *Apoc.*, I, 6.

tons Jésus entre Dieu et nous : Veux-je vous rendre grâces, voilà votre Fils : vous ai-je offensé, voilà votre Fils, mon grand propitiateur. Voyez les pleurs de ses yeux enfantins : c'est pour moi qu'il les verse. Qui en doute, puisqu'il a bien versé son sang? Recevez donc de mes mains le Sauveur que vous nous avez donné. C'est pour cela qu'il se met encore tous les jours entre nos mains. Mais soyons purs, soyons saints pour offrir à Dieu le Saint des saints : levons à Dieu des mains pures et allons en paix.

X^e ÉLÉVATION

Le cantique de Siméon.

Le saint vieillard ne veut plus rien voir, après avoir vu Jésus-Christ[1]. Il croyait profaner ses yeux sanctifiés par la vue de Jésus-Christ : et il ne désire plus que d'aller bientôt au sein d'Abraham y attendre l'espérance du monde, et annoncer comme prochaine aux enfants de Dieu la consolation d'Israël.

En général on ne doit souhaiter de vivre que jusqu'à tant qu'on ait connu Jésus-Christ. Mourir sans l'avoir connu, c'est mourir dans son péché : mais aussi quand on l'a connu et goûté par la rémission de ses péchés, qui pourrait aimer la vie et se repaître encore de ses illusions? La vie de l'homme n'est que tentation et tromperie. Les pompes, les grandeurs, les biens du monde, qu'est-ce autre chose « qu'orgueil, concupiscence des yeux, concupiscence de la chair[2], » un vain faste, une vaine enflure, un amusement dangereux, un piège, un attrait trompeur pour les faibles? « Fuyons, fuyons cette Babylone, pour n'être point corrompus par ses délices[3] : » après avoir vu le vrai en Jésus, fuyons le faux qui est dans le monde.

Eh bien, je laisserai le monde : je m'en irai contempler les œuvres de Dieu dans la retraite : je n'y trouverai pas ce faux que j'aperçois dans le monde : quelle consolation, puisque le vrai y est encore imparfait ! Les créatures peuvent être nos introducteurs vers Dieu : mais quand nous le pouvons voir lui-même, qu'avons-nous besoin des introducteurs? Fermez-vous dorénavant, mes yeux : vous avez vu Jésus-Christ; il n'y a plus rien à voir pour vous,

C'est ainsi que le juste méprise la vie, et ne la supporte qu'avec peine. Mais alors, et quand Jésus-Christ devait paraître, on pouvait désirer la consolation de le voir et de lui rendre témoignage. Maintenant, où pour le voir il faut mourir, la

1. *Luc.*, II, 26. — 2. I *Joan.*, II, 19. — 3. *Apoc.*, XVIII, 4.

mort n'est-elle pas douce ? Si le saint vieillard a tant désiré de voir Jésus dans l'infirmité de sa chair, combien plus devons-nous désirer de le voir dans sa gloire ! Heureux Siméon, combien de « prophètes, » combien « de rois ont désiré de voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu? » C'est ce que Jésus disait à ses disciples ; et il ajouta : « Et d'ouïr ce que vous écoutez, et ne l'ont pas ouï[1]. » Siméon n'écoutait pas sa parole, qui faisait dire à ses auditeurs, peut-être encore incrédules : « Jamais homme n'a parlé comme celui-ci[2] ; » et néanmoins il est ravi : combien plus le devons-nous être d'entendre sa sainte parole, et d'en attendre la dernière et parfaite révélation dans la vie future ! Siméon ne voit rien encore qu'un enfant où rien ne paraît d'extraordinaire ; et Dieu lui ouvre les yeux de l'esprit, pour voir que c'est la « lumière » que Dieu prépare « aux gentils » pour les éclairer, et le flambeau pour les recueillir de leur dispersion : en même temps la « gloire d'Israël », et celui où se réunissent ceux qui sont loin et ceux qui sont près : en un mot l'attente commune des deux peuples, comme Jacob le vit en mourant, lorsqu'il vit sortir de Juda celui « qui était l'espérance de tous les peuples de l'univers[3]. »

Eclairez-nous, ô Sauveur, « lumière qui éclairez tout homme venant au monde[4] : » éclairez-nous, nous que votre Evangile a tirés de la gentilité : éclairez les Juifs encore endurcis, et qu'ils viennent confesser avec nous Jésus-Christ Notre-Seigneur. Qui verra cet heureux temps ? Quand viendra-t-il? Bienheureux les yeux qui verront, après la conversion des gentils, la gloire du peuple d'Israël !

XI[e] ÉLÉVATION

Admiration de Joseph et de Marie.

« Le père et la mère de l'enfant étaient en admiration de ce qu'on disait de lui[5]. » Pourquoi tant être en admiration ? Ils en savaient plus que tous ceux qui leur en parlaient. Il est vrai que l'ange ne leur avait pas encore annoncé la vocation des gentils. Marie n'avait ouï parler que « du trône de David et de la maison de Jacob[6]. » Elle avait senti toutefois par un instinct manifestement prophétique et sans limitation, que « dans tous les temps on la publierait bienheureuse[7] : » ce qui semblait comprendre tous les peuples comme tous les âges : et l'adoration des mages était un présage de la conversion des gentils. Quoi qu'il en soit, Siméon est le premier

1. *Luc.*, x, 24. — 2. *Joan.*, vii, 46. — 3. *Genes.*, xlix, 10. — 4. *Joan.*, i, 9. — 5. *Luc.*, ii, 33. — 6. *Luc.*, i, 32. — 7. *Ibid.*, 48.

qui paraisse l'avoir annoncée, et c'était un grand sujet d'admiration.

Sans en tant rechercher les causes, le Saint-Esprit nous veut faire entendre une excellente manière d'honorer les mystères. C'est à la vue des bontés et des merveilles de Dieu, de demeurer devant lui en grande admiration et en grand silence. Dans ce genre d'oraison, il ne s'agit pas de produire beaucoup de pensées, ni de faire de grands efforts : on est devant Dieu : on s'étonne des grâces qu'il nous fait : on dit cent et cent fois sans dire mot, avec David : *Quid est homo ?* « Qu'est-ce que l'homme, que vous daigniez vous en souvenir[1] ? » Encore un coup : qu'est-ce que l'homme, que vous, vous qui êtes le Seigneur admirable par toute la terre, vouliez y penser ? Et on s'abîme dans l'étonnement et dans la reconnaissance, sans songer à vouloir produire, ni au dedans, ni au dehors, la moindre parole, tant que dure cette bienheureuse et très simple disposition.

Il y a dans l'admiration une ignorance soumise, qui, contente de ce qu'on lui montre des grandeurs de Dieu, ne demande pas d'en savoir davantage ; et perdue dans l'incompréhensibilité des mystères, les regarde avec un saisissement intérieur, également disposée à voir ou à ne voir pas, à voir plus ou moins selon qu'il plaira à Dieu. Cette admiration est un amour. Le premier effet de l'amour, c'est de faire admirer ce qu'on aime, le faire toujours regarder avec complaisance, y rappeler les yeux, ne vouloir point le perdre de vue. Cette manière d'honorer Dieu est marquée dans les saints dès les premiers temps. Elle est répétée plusieurs fois dans Clément d'Alexandrie. Mais quoi ? Elle est de David, lorsqu'il dit : *Quàm admirabile ! quid est homo ! quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine !* « Que votre nom est admirable ! qu'est-ce que l'homme ! que vos douceurs sont grandes et innombrables[2] ! » C'est le cantique de tous les saints dans l'*Apocalypse* : « Qui ne vous craindra, Seigneur ? Qui n'exaltera votre nom ? car vous êtes le seul saint[3]. » On se tait alors, parce qu'on ne sait comment exprimer sa tendresse, son respect, sa joie, ni enfin ce qu'on sent de Dieu : et c'est « dans le ciel le silence d'environ une demi-heure[4] : » silence admirable, et qui ne peut durer longtemps dans cette vie turbulente et tumultueuse.

1. *Psal.*, VIII, 5. — 2. *Psal.*, VIII, 2, 5 ; *Psal.* XXX, 10. — 3. *Apoc.*, XV, 4. — 4. *Apoc.*, VIII, 1.

XII[e] ÉLÉVATION

Prédictions du saint vieillard. Jésus-Christ en butte aux contradictions.

« Cet enfant que vous voyez, est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël [1]. » C'est ce qu'opère tout ce qui est haut et ce qui est simple tout ensemble. On ne peut atteindre à sa hauteur : on dédaigne sa simplicité : ou bien on le veut atteindre par soi-même ; et on ne peut, et on se trouble, et on se perd dans son orgueil. Mais les humbles cœurs entrent dans les profondeurs de Dieu sans s'émouvoir ; et éloignés du monde et de ses pensées, ils trouvent la vie dans la hauteur des œuvres de Dieu.

« Et il sera en butte aux contradictions des hommes [2]. » Siméon est inspiré de parler à fond à Marie, qui plus que personne a ces oreilles intérieures où le Verbe se fait entendre. Ouvrons l'Évangile, et surtout celui de S. Jean, où le mystère de Jésus-Christ est découvert plus à fond : c'est le plus parfait commentaire de la parole de Siméon. Ecoutons murmurer le peuple. « Les uns disaient : C'est un homme de bien ; les autres disaient : Non, il trompe le peuple et abuse de sa crédulité. N'est-ce pas lui qu'ils voulaient faire mourir ? Et il prêche et personne ne lui dit mot : les prêtres auraient-ils connu qu'il est le Christ ? Mais on ne saura d'où viendra le Christ, et celui-ci nous savons d'où il est venu [3]. Que veut-il dire, qu'on ne peut aller où il va ? Ira-t-il aux gentils dispersés, et s'en rendra-t-il le docteur ? Les uns disaient : C'est le Christ ; les autres disaient : Le Christ doit-il venir de Galilée ? Ne sait-on pas qu'il doit venir de Bethléem ? Il y eut donc sur ce sujet une grande dissension [4], » et le voilà « en butte aux contradictions des hommes. »

Poursuivons. Jésus répète encore une fois : « Je m'en vais, et vous ne pouvez venir où je vais. » Où ira-t-il ? « Se tuera-t-il lui-même [5], » afin qu'on ne puisse le suivre ? Ce n'était pas seulement les infidèles et les incrédules qui contredisaient à ses paroles : ceux qui croyaient, mais non pas encore assez à fond, aussitôt qu'ils lui entendirent dire cette parole la plus consolante qu'il ait jamais prononcée : « La vérité vous affranchira, » s'emportèrent jusqu'à oublier leurs captivités si fréquentes, et jusqu'à lui dire : vous nous traitez d'esclaves : « nous n'avons jamais été dans l'esclavage [6]. » Il leur fait voir leur captivité sous le péché, dont lui seul pouvait les affranchir : ils ne veulent point s'apaiser ; et de discours en

1. *Luc.*, II, 34. — 2. *Ibid.* — 3. *Joan.*, VII, 12, 25-27. — 4. *Ibid.*, 35 et seq. — 5. *Joan.*, VIII, 21, 22. — 6. *Ibid.*, 32-34 et seq.

discours, pendant que Jésus leur dit la vérité, ils s'emportent jusqu'à lui dire qu'il était « un samaritain et possédé du malin esprit, » sans être touchés de sa douceur: l'entretien se finit par vouloir prendre des pierres pour le lapider.

Continuons. « Je donne, leur dit-il, ma vie de moi-même, et personne ne me la peut ôter[1]. » Et il s'élève sur cette parole de nouvelles dissensions: « C'est un possédé, disaient les uns, c'est un fol ; pourquoi l'écouter davantage? D'autres disaient: Ce ne sont pas là les paroles d'un possédé ; un possédé rend-il la vue à un aveugle-né[2]? » Les contradictions étaient fortes, les défenseurs étaient faibles, et le parti des contradicteurs devint si fort, qu'à la fin il met en croix l'innocence même. « Ils s'amassent pourtant autour de lui; » et avec une bonne foi apparente ils lui disent: « Pourquoi nous faire mourir et nous tenir toujours en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le nous ouvertement[3]. » Il le leur avait dit tant de fois, et ses œuvres mêmes parlaient; ce qui lui fait dire: « Je vous le dis, et vous ne me croyez pas; » et quand je me tairais, « les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi[4]. » Ils ne l'en croient pas, et ils en reviennent à prendre des pierres pour le lapider: tant il était né pour essuyer les contradictions du genre humain.

On le chicanait sur tout: « Pourquoi vos disciples méprisent-ils nos traditions? Ils se mettent à table sans se laver[5]. » Voici une chicane bien plus étrange. « Cet homme ne vient pas de Dieu: il fait des miracles et il guérit des malades le jour du sabbat[6]. » Ils n'eussent pas « craint le jour du sabbat de retirer d'un fossé leur âne ou leur bœuf[7] », mais guérir le jour du sabbat une fille d'Abraham, et la délivrer du malin esprit dont elle était opprimée, c'est un crime abominable. Faut-il s'étonner si on contredit sa doctrine et ses mystères, puisqu'on trouve mauvais jusqu'à ses miracles et à ses bienfaits?

XIIIe ÉLEVATION

D'où naissaient ces contradictions.

« Vous êtes d'en bas, et je suis d'en haut[8]: » Je viens apprendre aux hommes des choses hautes qui les passent; et les hommes superbes ne veulent pas s'humilier pour les recevoir.

« Vous êtes du monde, et je ne suis pas du monde[9]: » Vous êtes charnels et sensuels; et ce que je vous annonce qui est

1. *Joan.*, x, 18. — 2. *Ibid.*, 19-21. — 3. *Ibid.*, 24. — 4. *Joan.*, x, 25, 31. — 5. *Matth.*, xv, 2. — 6. *Joan.*, ix, 16. — 7. *Luc.*, xiv, 3-5. — 8. *Joan.*, viii, 23. — 9. *Ibid.*

spirituel, ne peut entrer dans votre esprit. Il faut que je vous régénère, que je vous renouvelle, que je vous refonde, car, « ce qui est né de la chair est chair[1], » et on n'est spirituel qu'en renaissant et en renonçant à sa première vie.

« La lumière est venue au monde; et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. » Car « celui qui fait mal hait la lumière; et il ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient manifestées[2]. »

Voilà trois paroles du Fils de Dieu, qui contiennent trois raisons pour lesquelles les hommes n'ont pu le souffrir. Ils sont superbes, et ils ne veulent pas s'humilier pour recevoir les sublimités qu'il leur annonce : ils sont charnels et sensuels, et ils ne veulent pas se dépouiller de leurs sens pour entrer dans les choses spirituelles où il veut les faire entrer : ils sont vicieux et corrompus, et ils ne peuvent souffrir d'être repris par la vérité.

« Vous me voulez faire mourir, dit le Sauveur, parce que ma parole ne prend point en vous et n'y trouve point d'entrée[3]. » Ainsi elle vous révolte, parce que vous ne pouvez pas y entrer. Comme jamais il n'y eut de vérité ni plus haute, ni plus spirituelle, ni plus convaincante et plus vivement reprenante que celle de Jésus-Christ, il n'y eut jamais aussi une plus grande révolte ni une plus grande contradiction. C'est pourquoi il en faut venir jusqu'à la détruire, jusqu'à faire mourir celui qui l'annonce. « Vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme qui vous dis la vérité. » Voilà le sujet de votre haine : « Vous ne connaissez pas mon langage. » Pourquoi? « parce que vous ne pouvez pas seulement écouter ma parole[4] : » elle vous est insupportable, parce qu'elle est vive, convaincante, irrépréhensible.

C'est la grande contradiction que souffre Jésus : les hommes se révoltent contre lui, parce qu'ils ne veulent pas se convertir, s'humilier, se mortifier, combattre leurs cupidités et leurs passions. Ils aimeront quelquefois ses vérités qui sont belles en elles-mêmes : quand elles se tournent en jugement, en répréhension, en correction, ils se révoltent contre lui et contre les prédicateurs qui prêchent les vérités fortes; et contre les supérieurs, contre les amis qui nous mettent nos défauts devant les yeux, et qui troublent le faux repos d'une mauvaise conscience. C'est de ce côté-là plus que de tous les autres que Jésus-Christ est « en butte aux contradictions, » et cet endroit est pour lui le plus sensible.

1. *Joan.*, III, 6. — 2. *Joan.*, III, 19, 20. — 3. *Ibid.*, VIII, 37. — 4. *Ibid.*, 40, 43.

XIVe ÉLÉVATION

Contradictions des chrétiens mêmes contre Jésus-Christ, sur sa personne.

Je frémis, je sèche, Seigneur, je suis saisi de frayeur et d'étonnement; mon cœur se pâme, se flétrit, quand je vous vois en butte aux contradictions, non seulement des infidèles, mais encore de ceux qui se disent vos disciples. Et premièrement, quelles contradictions sur votre personne! Vous êtes tellement Dieu qu'on ne peut croire que vous soyez homme : vous êtes tellement homme, qu'on ne peut croire que vous soyez Dieu. Les uns ont dit : « Le Verbe est en Dieu [1]; » mais ce n'est rien de substantiel ni de subsistant: il est en Dieu comme notre pensée est en nous : en ce sens il est Dieu comme la pensée est notre âme. Car qu'est-ce que la pensée, sinon notre âme en tant qu'elle pense ? Non, disent les autres : on voit trop que le Verbe est quelque chose qui subsiste : c'est un fils ; c'est une personne : qui ne le voit pas par toutes les actions et toutes les choses qu'on lui attribue? Mais aussi ne doit-on pas croire que cet homme qui est né de Marie, sans être rien autre chose, est cette personne qu'on nomme le Fils de Dieu? Quoi! il n'est pas devant Marie, lui qui dit qu'il est « devant Abraham [2] ? » lui qui « était au commencement [3]? » Vous vous trompez, il est évident, dit Arius, qu'il est devant que le monde fût : c'est dès lors une personne subsistante: mais inférieure à Dieu, faite du néant comme le sont les créatures, quoique plus excellente. Tiré du néant? cela ne se peut : lui « par qui tout a été tiré du néant [4]. » Comment donc est-il fils? Un fils n'est-il pas produit de la substance de son père, et de même nature que lui ? Le Fils de Dieu sera-t-il moins fils, et Dieu sera-t-il moins père que les hommes ne le sont? Il serait donc fils par adoption comme nous? Et comment avec cela « être fils unique, qui est dans le sein du Père [5]? »

Arius, vous avez tort, dit Nestorius : Le Fils de Dieu est Dieu comme lui; mais aussi ne peut-il pas en même temps être fait homme? Il habite en l'homme comme Dieu habite dans un temple par grâce; et si le Fils de Dieu est fils par nature, l'homme qu'il s'est uni par sa grâce ne l'est que par adoption.

On s'oppose à cette perverse doctrine : on dit à Nestorius : « Vous séparez trop : il faut unir jusqu'à tout confondre, et faire de deux natures une nature. Hélas ! quand finiront ces

1. *Joan.*, I, 1. — 2. *Ibid.*, VIII, 58. — 3. *Ibid.*, I, 1, 2. — 4. *Ibid.*, 3. — 5. *Ibid.*, 18.

contentions? Pouvez-vous croire, disent ceux-ci, qu'un Dieu puisse en effet se rabaisser jusqu'à être effectivement homme? La chair n'est pas digne de lui : il n'en a point, si ce n'est une fantastique et imaginaire. Imaginaire! dit l'autre; et comment donc a-t-on dit : « Le Verbe a été fait chair [1], » en définissant l'incarnation par l'endroit que vous rebutez? Il a une chair, et l'incarnation n'est pas une tromperie. Mais le Verbe lui tient lieu d'âme : ou bien, si vous voulez lui donner une âme, donnons-lui celle des bêtes quelle qu'elle soit; mais ne lui donnons point celle des hommes. Le Verbe est son âme encore un coup : ou du moins il est son intelligence : il veut par sa volonté, et il ne peut en avoir d'autre. Est-ce tout enfin? Oui, c'est tout : car on a tout contesté, le corps, l'âme, les opérations intellectuelles; et toutes les contradictions sont épuisées. Jésus est donc « en butte aux contradictions » de ceux qui se disent ses disciples? Car, disent-ils, le moyen de comprendre cela et cela? Mais Jésus avait prévenu les contradictions par une seule parole : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique [2]. »

Pour tout entendre, il ne faut qu'entendre son amour. « Dieu a tant aimé le monde. » Un amour incompréhensible produit des effets qui le sont aussi. Vous demandez des pourquoi à Dieu? Pourquoi un Dieu se faire homme? Jésus-Christ vous dit ce pourquoi. « Dieu a tant aimé le monde. » Tenez-vous en là : les hommes ingrats ne veulent pas croire que Dieu les aime autant qu'il fait. Mais le disciple bien-aimé résout leurs doutes, en disant : « Nous avons cru à l'amour que Dieu a pour nous [3]. » Dieu a tant aimé le monde : et que reste-t-il après cela, sinon de croire à l'amour pour croire à tous les mystères?

Esprits aussi insensibles à l'amour divin, que vous êtes d'ailleurs présomptueux. Le mystère de l'Eucharistie vous rebute? Pourquoi nous donner sa chair et s'unir à nous corps à corps pour s'y unir esprit à esprit? « Dieu a tant aimé le monde, » dit Jésus : et S. Jean répond pour nous tous : « Nous avons cru à l'amour que Dieu a eu pour nous. » Mais il est incompréhensible : c'est pour cela que je veux le croire et m'y abîmer : il n'en est que plus digne de Dieu. Après cela il ne faut plus disputer, mais aimer; et après que Jésus a dit : « Dieu a tant aimé le monde, » il ne faudrait plus que dire : Le monde racheté a tant aimé Dieu.

1. *Joan.*, I, 14. — 2. *Ibid.*, III, 16. — 3. *Ibid.*, IV, 16.

XV^e ÉLÉVATION

Contradictions contre Jésus-Christ sur le mystère de la grâce.

Voici encore un écueil terrible pour l'orgueil humain. L'homme dit en son cœur : J'ai mon franc arbitre : Dieu m'a fait libre, et je me veux faire juste : je veux que le coup qui décide de mon salut éternellement vienne primitivement de moi. Ainsi on veut par quelque coin se glorifier en soi-même. Où allez-vous, vaisseau fragile? vous allez vous briser contre l'écueil, et vous priver du secours de Dieu qui n'aide que les humbles, et qui les fait humbles pour les aider. Connaissez-vous bien la chute de votre nature pécheresse; et après même en avoir été relevé, l'extrême langueur, la profonde maladie qui vous en reste? Dieu veut que vous lui disiez : « Guérissez-moi [1]; » car à tout moment je me meurs, et je ne puis rien sans vous. Dieu veut que vous lui demandiez toutes les bonnes actions que vous devez faire : quand vous les avez faites, Dieu veut que vous lui rendiez grâces de les avoir faites. Il ne veut pas pour cela que vous demeuriez sans action, sans effort; mais il veut qu'en vous efforçant comme si vous deviez agir tout seul, vous ne vous glorifiiez non plus en vous-même que si vous ne faisiez rien.

Je ne puis : je veux trouver quelque chose à quoi me prendre dans mon libre arbitre, que je ne puis accorder avec cet abandon à la grâce. Superbe contradicteur, voulez-vous accorder ces choses, ou bien croire que Dieu les accorde? Il les accorde tellement qu'il veut, sans vous relâcher de votre action, que vous lui attribuiez finalement tout l'ouvrage de votre salut : car il est le Sauveur; et il dit : « Il n'y a point de Dieu qui sauve que moi [2]. » Croyez bien que Jésus-Christ est Sauveur, et toutes les contradictions s'évanouiront.

XVI^e ÉLÉVATION

Solution manifeste des contradictions par l'autorité de l'Eglise.

Seigneur, vos mystères sont enveloppés de ténèbres. Vous avez répandu dans votre Ecriture des obscurités vénérables à la vérité, mais enfin qui déconcertent notre faible esprit : je tremble en les voyant, et je ne sais par où sortir de ce labyrinthe. Vous ne savez par où en sortir? Mais Jésus a-t-il parlé obscurément de son Eglise? N'a-t-il pas dit qu'il la mettait sur « une montagne [3] » afin qu'elle fût vue de tout le monde? N'a-t-il pas dit « qu'il la posait sur le chandelier, afin qu'elle luisît à tout l'univers [4]? » N'a-t-il pas dit assez clairement :

1. *Psal.* VI, 3. — 2. *Isa.*, XLIII, 8, 11. — 3. *Matth.*, V, 14. — 4. *Ibid.*, 15.

« Les portes d'enfer ne prévaudront pas contre elle [1] ? » N'a-t-il pas assez clairement renvoyé jusqu'aux moindres difficultés à la décision de l'Eglise, et rangé « parmi les païens et les péagers [2] » ceux qui refuseraient d'en passer par son avis? Et lorsque montant aux cieux on aurait pu croire qu'il la laissait destituée de son assistance, n'a-t-il pas dit : « Allez, baptisez, enseignez ; et voilà que je suis avec vous » enseignant ainsi et baptisant, « jusqu'à la fin des siècles [3] ? » Si donc vous avez des doutes, allez à l'Eglise : elle est en vue : elle est toujours inébranlable, immuable dans sa foi, toujours avec Jésus-Christ et Jésus-Christ avec elle. Disons ici encore une fois : « Dieu a tant aimé le monde, » que pour en résoudre les doutes il n'a point laissé de doute sur son Eglise qui les doit résoudre.

Mais combien de sociétés prennent le titre d'Eglise? Pouvez-vous vous y tromper? Ne voyez-vous pas que celle qui a toujours été ; celle qui demeure toujours sur sa base ; celle qu'on ne peut pas seulement accuser de s'être séparée d'un autre corps et dont tous les autres corps se sont séparés, portant sur leur front le caractère de leur nouveauté ; ne voyez-vous pas encore un coup que c'est celle qui est l'Eglise? Soumettez-vous donc. Vous ne pouvez? j'en vois la cause : vous voulez juger par vous-même : vous voulez faire votre règle de votre jugement : vous voulez être plus savant et plus éclairé que les autres : vous vous croyez ravili en suivant le chemin battu, les voies communes : vous voulez être auteur, inventeur, vous élever au-dessus des autres par la singularité de vos sentiments : en un mot, vous voulez, ou vous faire un nom parmi les hommes, ou vous admirer vous même en secret comme un homme extraordinaire. Aveugle conducteur d'aveugles, en quel abîme vous allez vous précipiter avec tous ceux qui vous suivront! Si vous étiez tout à fait aveugle, vous trouveriez quelque excuse dans votre ignorance ; « mais vous dites : Nous voyons, » nous entendons tout, et le secret de l'Ecriture nous est révélé : « Votre péché demeure en vous [4]. »

XVII^e ÉLÉVATION

L'humilité résout toutes les difficultés.

Pourquoi nous renvoyer à l'Eglise? Ne pouviez vous pas nous éclairer par vous-même, et rendre votre Ecriture si pleine et si claire qu'il n'y restât aucun doute? Superbe rai-

1. *Matth.*, XVI, 18. — 2. *Ibid.*, XVIII, 17. — 3. *Ibid.*, XXVIII, 19, 20. — 4. *Joan.*, IX, 41.

sonneur, n'entendez-vous pas que Dieu a voulu faire des humbles? Votre maladie, c'est l'orgueil : votre remède sera l'humilité : votre orgueil vous révolte contre Dieu : l'humilité doit être votre véritable sacrifice. Et pourquoi a-t-il répandu dans son Ecriture ces ténèbres mystérieuses, sinon pour vous renvoyer à l'autorité de l'Eglise où l'esprit de la tradition, qui est celui du Saint-Esprit, décide tout? Ignorez-vous, vous qui vous plaignez de l'obscurité des Ecritures, que sa trop grande lumière vous éblouirait plus que ses saintes ténèbres ne vous confondent? N'avez-vous pas vu les Juifs demander à Jésus qu'il s'explique; et Jésus s'expliquer de sorte, quand il l'a voulu, qu'il n'y avait plus d'ambiguïté dans ses discours? Et qu'en est-il arrivé? Les Juifs en ont-ils été moins incrédules? Point du tout : la lumière même les a éblouis : plus elle a été manifeste, plus ils se sont révoltés contre elle : et si on le veut entendre, la lumière a été plus obscure, et plus ténébreuse pour leurs yeux malades que les ténèbres mêmes.

Enfin par dessus toutes choses, vous avez besoin de croire que ceux qui croient doivent tout à Dieu; qu'ils sont, comme dit le Sauveur, « enseignés de lui, » *docibiles Dei*, de mot à mot, *docti à Deo*[1]; qu'il faut qu'il parle dedans, et qu'il aille chercher dans le cœur ceux à qui il veut spécialement se faire entendre. Ne raisonnez donc plus : humiliez vous : « Qui a des oreilles pour écouter, qu'il écoute[2] : » mais qu'il sache que ces oreilles qui écoutent, c'est Dieu qui les donne : *Dominus dat aures audientes*[3].

XVIIIe ÉLÉVATION

Contradictions dans l'Eglise par les péchés des fidèles, et sur la morale de Jésus-Christ.

Mais la contradiction la plus douloureuse du Sauveur est celle de nos péchés, de nous qui nous disons ses fidèles et qui sommes les enfants de son Eglise. Le désordre, le dérèglement, la corruption se répand dans tous les états, et toute la face de l'Eglise paraît infectée. « Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y a point de santé en elle[4]. Voilà, dit-elle, que mon amertume la plus amère est dans la paix[5] : ma première amertume qui m'a été, » disait S. Bernard, « bien amère, a été dans les persécutions des gentils : la seconde amertume encore plus amère, a été dans les schismes et dans l'hérésie : mais dans la paix et quand j'ai été triomphante,

1. *Joan.*, VI, 45. — 2. *Matth.*, XI, 15; XIII, 9 et seq. — 3. *Prov.*, XX, 12, quoad sensum. — 4. *Isa.*, I, 6. — 5. *Ibid.*, XXXVIII, 17.

mon amertume très amère est dans les déréglements des chrétiens catholiques [1]. »

Que chacun repasse ici ses péchés : il verra par quel endroit Jésus-Christ, durant tout le cours de sa vie et dans son agonie au sacré jardin, a été le plus douloureusement contredit. Les Juifs, qui ont poussé leur dérision jusque parmi les horreurs de sa croix, ne l'ont pas percé de plus de coups, ni n'ont pas été « un peuple plus contredisant envers celui qui étendait ses bras vers eux [2], » que nous le sommes. Et si le cœur de Jésus pouvait être affligé dans sa gloire, il le serait de ce côté-là plus que par toute autre raison. C'est vous, chrétiens et catholiques, c'est vous « qui faites blasphémer mon nom par toute la terre [3]. » On ne peut croire que ma doctrine soit venue du ciel, quand on la voit si mal pratiquée par ceux qui portent le nom de fidèles (*a*).

Ils en sont venus jusqu'à vouloir courber la règle, comme les docteurs de la loi et les pharisiens : ils se font des doctrines erronées, de fausses traditions, de fausses probabilités : la cupidité résout les cas de conscience, et sa violence est telle qu'elle contraint les docteurs de la flatter. O malheur ! On ne peut convertir les chrétiens, tant leur dureté est extrême, tant les mauvaises coutumes prévalent : on leur cherche des excuses : la régularité passe pour rigueur : on lui donne un nom de secte : la règle ne peut plus se faire entendre. Pour affaiblir tous les préceptes dans leur source, on a attaqué celui de l'amour de Dieu : on ne peut trouver le moment où l'on soit obligé de le pratiquer ; et à force de reculer l'obligation, on l'éteint tout à fait. O Jésus, je le sais, la vérité triomphera éternellement dans votre Eglise : suscitez-y des docteurs pleins de vérité et d'efficace, qui fassent taire enfin les contradicteurs : et toujours, en attendant, que chacun de nous fasse taire la contradiction en soi-même.

XIX^e^ ÉLÉVATION

L'épée perce l'âme de Marie.

« Cet enfant sera en butte aux contradictions : et votre âme même, » ô mère affligée et désolée, « sera percée d'une épée [4]. » Vous aurez part aux contradictions : vous verrez tout le monde se soulever contre ce cher Fils : vous en aurez le cœur percé, et il n'y a point d'épée plus tranchante que celle de votre douleur : votre cœur sera percé par autant de plaies que

1. S. Bern., serm. XXXII, *in Cant.*, n. 19. — 2. *Isa.*, LXV, 2 ; *Rom.*, X, 21. — 3. *Isa*, LII. 5 ; *Rom.*, II, 24. — 4. *Luc.*, II. 34, 35.

(*a*) *Var.* : Qui se disent fidèles.

vous en verrez dans votre Fils : vous serez conduite à sa croix pour y mourir de mille morts. Combien serez-vous affligée, quand vous verrez sa sainte doctrine contredite et persécutée? Vous verrez naître les persécutions et les hérésies : le miracle de l'enfantement virginal sera contredit comme tous les autres mystères, pendant même que vous serez encore sur la terre ; et il y en aura qui ne voudront pas croire votre inviolable et perpétuelle virginité. Vous serez cependant la merveille de l'Église, la gloire des femmes, l'exemple et le modèle de toute la terre. Peut-on assez admirer la foi qui vous fait dire : « Ils n'ont pas de vin ; » et : « Faites ce qu'il vous dira [1] ? » Vous êtes la mère de tous ceux qui croient ; et c'est à votre prière que s'est fait le premier miracle qui les a fait croire.

XX^e ÉLÉVATION

Les contradictions de Jésus-Christ découvrent le secret des cœurs.

Il faut joindre ces paroles : « Cet enfant sera en butte aux contradictions, » à celle ci : « Les pensées que plusieurs cachent dans leurs cœurs seront découvertes [2]. » Si Jésus-Christ n'avait point paru sur la terre, on ne connaîtrait pas la profonde malice, le profond orgueil, la profonde corruption, la profonde dissimulation et hypocrisie du cœur de l'homme.

La plus profonde iniquité est celle qui se couvre du voile de la piété. C'est où en étaient venus les Pharisiens et les Docteurs de la Loi. L'avarice, l'esprit de domination et le faux zèle de la religion les transportait et les aveuglait, de sorte qu'ils voulaient avec cela se croire saints et les plus purs de tous les hommes. Sous couleur de faire pour les veuves et pour tous les faibles esprits de longues oraisons, ils se rendaient nécessaires auprès d'elles, et dévoraient leurs richesses ; ils parcouraient la terre et la mer pour faire un seul prosélyte, qu'ils damnaient plus qu'auparavant sous prétexte de les convertir, parce que sans se soucier de les instruire du fond de la religion, ils ne voulaient que se faire renommer parmi les hommes, comme des gens qui gagnaient des âmes à Dieu ; et en se les attachant, ils les faisaient servir à leur domination et à l'établissement de leurs mauvaises maximes [3]. Ils se donnaient au public comme les seuls défenseurs de la religion. Esprits inquiets et turbulents, qui retiraient les peuples de l'obéissance aux puissances, se portant en apparence pour gens libres, qui n'avaient en recommandation que les intérêts de leurs citoyens, et en effet, pour régner seuls sur leurs consciences. Le peuple prenait leur esprit : et en-

1. *Joan.*, II, 3, 5. — 2. *Luc.*, II, 34, 35. — 3. *Matth.*, XXIII, 1-4 et seq.

traîné à leurs maximes corrompues, pendant qu'ils se faisaient un honneur de garder les petites observances de la loi, ils en méprisaient les grands préceptes, et mettaient la piété où elle n'était pas. S'ils affectaient partout les premières places, ils faisaient semblant que c'était pour honorer la religion dont ils voulaient paraître les seuls défenseurs, mais en effet c'est qu'ils voulaient dominer et qu'ils se repaissaient d'une vaine gloire. Les reprendre et leur dire la vérité dont ils voulaient passer pour les seuls docteurs, c'était les révolter contre elle de la plus étrange manière. Aussitôt ils ne manquaient pas d'intéresser la religion dans leur querelle ; et ils étaient si entêtés de leurs fausses maximes, qu'ils croyaient rendre service à Dieu en exterminant ceux qui osaient les combattre.

Comme jamais la vérité n'avait paru plus pure, plus parfaite, plus victorieuse que dans la doctrine et dans les exemples de Jésus-Christ, elle ne pouvait manquer d'exciter plus que jamais le faux zèle de ces aveugles conducteurs du peuple. Le secret de leurs cœurs fut révélé : on vit ce que pouvait l'iniquité et l'orgueil couvert du manteau de la religion : on connut plus que jamais ce que pouvait le faux zèle et les excès où se portent ceux qui en sont transportés. Il fallut crucifier celui qui était la sainteté même et persécuter ses disciples : et Jésus leur apprend que ceux contre qui ils doivent être le plus préparés, sont les faux zélés, qui entêtés du besoin que la religion, dont ils se croient les arcs-boutants, a de leur soutien, « croient rendre service à Dieu en persécutant ses enfants, » dès qu'ils les croient leurs ennemis. Ainsi les pensées secrètes, qui doivent être découvertes par Jésus-Christ, sont principalement celles où nous nous trompons nous-mêmes, en croyant faire pour Dieu ce que nous faisons pour nos intérêts, pour la jalousie de l'autorité, pour nos opinions particulières. Car ce sont les pensées qu'on cache le plus, puisqu'on tâche même de se les cacher à soi-même. Observons-nous nous-mêmes sur ces caractères ; et ne croyons pas en être purgés, sous prétexte que nous ne les sentirions pas tous en nous-mêmes : mais tremblons et ayons horreur de nous-mêmes, pour légère que nous paraisse la teinture que nous prendrons.

XXI[e] ÉLÉVATION

Sur Anne la prophétesse.

« Il y avait une prophétesse nommée Anne, d'un âge fort avancé ; car elle avait quatre-vingt-quatre ans. Elle avait vécu dans un long veuvage, n'ayant été que sept ans avec son mari ; et passa tout le reste de sa vie dans la retraite, ne bougeant

du temple et servant Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans la prière. » Voilà encore un digne témoin de Jésus-Christ. « Elle survint au temple dans ce même instant, louant le Seigneur et parlant de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël[1]. » Ce Seigneur qu'elle louait, visiblement était Jésus Christ. Elle fut digne de le connaître et de l'annoncer, parce que, détachée de la vie des sens et unie à Dieu par l'oraison, elle avait préparé son cœur à la plus pure lumière.

S. Luc a voulu en peu de paroles nous faire connaître cette sainte veuve et en marquer, non seulement les vertus, mais encore la race même, en nous apprenant « qu'elle était fille de Phanuël et de la tribu d'Aser, » afin que ces circonstances rappelassent le souvenir du témoignage de cette femme : ce qu'il ne fait pas de Siméon, qui peut-être était plus connu. Peut-être aussi qu'il fallait montrer que Jésus-Christ trouva des adorateurs dans plusieurs tribus, et entre autres dans celle d'Aser, à qui Jacob et Moïse n'avaient promis que « de bon pain, de l'huile en abondance, » et en un mot, « des richesses dans ses mines de fer et de cuivre. » Mais voici en la personne de cette veuve, « les délices des rois et des peuples[2] » parmi les biens de la terre changés en jeûnes et en mortifications. Quoi qu'il en soit, honorons en tout et les expressions et le silence que le Saint-Esprit inspire aux évangélistes.

XXII^e ÉLÉVATION

Abrégé et conclusion des réflexions précédentes.

L'abrégé de ce mystère est que Jésus s'offre, nous offre en lui et avec lui, et que nous devons entrer dans cette oblation et nous y unir comme à la seule et parfaite adoration que Dieu demande de nous.

Les trois personnes qui se trouvent avec Jésus-Christ dans ce mystère, nous apprennent ce que nous devons offrir à Dieu.

La Sainte Vierge lui offre et lui sacrifie le cher objet de son cœur, pour en faire ce qu'il lui plaira, c'est-à-dire son propre Fils : elle voit la contradiction poussée à l'extrémité contre lui, et en même temps elle sent ouvrir la plaie de son cœur par cette épée qui la perce. Mères chrétiennes, aurez-vous bien le courage dans l'occasion de faire à Dieu avec elle une oblation semblable? Tant que nous sommes de fidèles, unissons-nous à la foi d'Abraham et offrons à Dieu notre Isaac, c'est-à-dire ce qui nous tient le plus au cœur.

Siméon a immolé l'amour de la vie, et la laisse pour ainsi dire s'exhaler à Dieu en pure perte. Ne disons pas qu'il ne

1. *Luc.*, II, 36-38. — 2. *Genes*, XLIX, 20; *Deuter.*, XXXIII, 24, 25.

lui sacrifie qu'un reste de vie dans sa vieillesse : il n'a jamais désiré de vivre, que pour avoir la consolation de voir Jésus-Christ et de lui rendre témoignage. Car ce n'était pas seulement une faible consolation des yeux que ce saint vieillard attendait. Il désirait les sentiments que Jésus présent inspire dans les cœurs : il voulait l'annoncer, le faire reconnaître, en publier les merveilles, autant qu'il pouvait, aux Juifs et aux gentils; montrer au monde ses souffrances et la part qu'y aurait sa sainte Mère. Après cela il voulait mourir, et l'on voit en lui dans tous les temps un parfait détachement de la vie. C'est ce qu'il nous faut offrir à Dieu avec le saint vieillard.

Et qu'immolerons-nous avec Anne, sinon l'amour des plaisirs par la mortification des sens ? Exténuons par le jeûne et par l'oraison ce qui est trop vivant en nous. Vivons avec cette sainte veuve dans une sainte désolation : arrachons-nous à nous-mêmes ce qui est permis, si nous voulons n'être point entraînés par ce qui est défendu. Déracinons à fond l'amour du plaisir. Le plaisir des sens est le perpétuel séducteur de la vie humaine. L'attention au beau et au délectable a commencé la séduction du genre humain. Eve prise par là, commence à entendre la tentation qui lui dit avec une insinuation aussi dangereuse que douce : Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si plaisant et si flatteur ? L'attention au plaisir éloigne la vue du supplice. On se pardonne tout à soi-même, et on croit que Dieu nous est aussi indulgent que nous nous le sommes. « Vous n'en mourrez pas : » vous reviendrez des erreurs et des faiblesses de votre jeunesse. Eve entraîne Adam : la partie faible entraîne la plus forte : le plaisir a fait tout son effet : il a rendu le péché plausible et lui a fourni des excuses. Il emmielle le poison : il affaiblit, il étouffe le remords de la conscience : il en émousse la piqûre; et à peine sent-on la griéveté de son péché, jusqu'à ce que dans les flammes éternelles ce ver rongeur se réveille, et par ses morsures éternelles nous cause un pleur inutile avec cet effroyable grincement de dents.

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DES MYSTÈRES QUI SONT CELÉBRÉS EN LA FÊTE DE LA PURIFICATION

(Par le P. Houdry, S. J.).

I. — DIEU A VOULU QUE LE SACRIFICE QUI LUI ÉTAIT LE PLUS AGRÉABLE LUI SOIT OFFERT PAR LES MAINS DE MARIE.

Tulerunt illum in Jerusalem ut sisterent eum Domino, (Luc, II, 22). Ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. Le Père Éternel a voulu que son fils lui fût offert par les

mains de Marie. Pouvait-il recevoir un sacrifice qui lui fût plus agréable, puisqu'un Dieu en était la victime, et la mère d'un Dieu, la prêtresse? Si nous voulons donc que nos offrandes soient agréables à Dieu, offrons-les par les mains de Marie, unissons-les avec celles de Jésus; quelque viles et quelque impures qu'elles soient, étant offertes par des mains aussi pures, étant unies avec une victime aussi agréable, elles deviendront pures, elles deviendront agréables. Comme le Père Eternel nous a voulu donner son Fils par Marie, il a voulu aussi que tous les biens nous viennent par Marie, et il veut recevoir nos prières par Marie. Tout ce que le Fils offre au Père lui est infiniment agréable; tout ce que Marie offre au Fils en est très bien reçu. Le Père ne peut rien refuser au Fils, ni le Fils à la Mère, ni la Mère à ses enfants, s'ils s'adressent à elle avec une véritable confiance. Si, après cela, vous manquez de grâces, vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-même.

II. — CE MYSTÈRE APPREND AUX PÈRES ET AUX MÈRES A OFFRIR LEURS ENFANTS A DIEU.

Tulerunt eum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Pour entrer dans l'instruction naturelle que l'exemple de la Sainte Vierge nous fournit, et qu'on peut regarder comme une des plus importantes de la morale chrétienne, disons que les pères et les mères ont une obligation particulière de présenter leurs enfants au Seigneur, et de lui dire comme la vertueuse mère de Samuel: *J'avais supplié mon Dieu de me donner cet enfant, et il m'a accordé la demande que je lui ai faite: c'est pourquoi je le lui remets entre les mains, afin qu'il y demeure tant qu'il vivra.* (I Reg., II). En quoi l'on peut assurer qu'on tombe ordinairement dans deux défauts criminels; car les uns arrachent de l'autel des enfants que le Seigneur appelle à lui, et les autres traînent à l'autel des victimes involontaires qu'il ne veut point et qu'il ne peut manquer de rejeter. Pères et mères qui n'avez point d'autre règle de conduite que vos idées ambitieuses, apprenez comment la Providence se joue de vos desseins mal concertés: Vous croyez que cet enfant fera la gloire de votre famille; il en deviendra la honte et l'opprobre; sorti de l'ordre de Dieu, il tombera dans le déréglement, et il dissipera dans la débauche, les biens que vous aviez acquis avec tant de peines; ou bien vous le perdrez sans qu'il vous laisse une postérité que vous aviez tant désirée pour éterniser votre nom; et ces richesses excessives que vous n'aviez amassées que pour lui, et peut-être au risque de votre salut, passeront dans des mains étrangères, et deviendront la proie de vos plus cruels ennemis.

III. — MARIE DONNE UN GRAND EXEMPLE D'OBÉISSANCE A LA LOI DE DIEU.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ (Luc., II, 22). Les jours de la purification de Marie étant accomplis, elle se purifie par son obéissance à la loi. Elle pouvait se dispenser de la loi, en disant aux ministres : Celui que j'ai mis au monde est plus grand que le temple : *Et ecce templo major*, puisqu'il est celui en qui réside la sagesse du Père Eternel ; il est plus grand que Salomon, puisque ce roi n'a reçu aucun don du Ciel que parce qu'il était la figure de Celui que je viens offrir au temple avec moi : *Et ecce plus quam Salomon hic* (Matth., XII, 42). Néanmoins, Marie oubliant tous ses privilèges personnels, et tous ceux de son Fils, se soumet à une loi qui humiliait également et la mère et le fils, et les jours de la purification étant accomplis, elle vient se purifier, elle qui était devenue plus pure par la naissance d'un Dieu-Homme, et elle rachète son fils, en offrant l'oblation des pauvres, déclarant par cette action publique, et que son fils était un esclave qu'elle venait racheter, et qu'elle n'était que la mère d'un esclave. Quelle puissante leçon d'obéissance recevez-vous aujourd'hui, mes frères, et de Marie qui se soumet à la loi par l'inspiration de son fils, et de Jésus-Christ qui marque sa soumission à son Père par l'offrande qu'il lui fait de tout son être. Apprenez quel doit être votre attachement à la loi de Dieu et la soumission que vous devez avoir à tous ses ordres. Purifiez-vous dès que la loi et les besoins de votre conscience vous y engagent.

IV. — MARIE A PORTÉ L'OBÉISSANCE AU-DELA DE LA LOI.

Nonne Deo subjecta erit anima mea? (Ps., LXI, 2.) Est-ce que mon âme ne sera pas soumise à Dieu ?

C'est ainsi que David considérant qu'il est de la condition de la créature d'être soumise en tout à son Dieu comme à son Souverain, s'excitait à reconnaître par son obéissance le droit de Dieu sur lui dans les circonstances les plus délicates, où la nature refuse de plier : *Nonne Deo subjecta erit anima mea?* C'est sur ce principe que Marie se soumet à toutes les lois ; elle reconnaît que Dieu est son souverain, et qu'elle est sa servante ; elle ne se borne donc pas aux termes de la loi, comme David ; mais comme elle est appelée à une vertu tout extraordinaire, elle va au-delà de la loi, et elle accomplit la loi de la purification qui n'avait jamais été faite pour elle ; aussi Moïse avait eu la précaution de n'y point envelopper Marie, puisqu'il ne parle que des femmes qui ont conçu par la voie ordinaire : *Mulier si suscepto semine*, et Marie était vierge, ayant conçu par le plus grand de tous

les prodiges. Elle était vierge avant qu'elle conçût un Dieu, dit S. Bernard (serm. 3 *de Purif.*) ; elle est demeurée vierge, lorsqu'elle l'a conçu ; après sa conception et son enfantement, elle n'a rien perdu de sa pureté virginale. Cependant elle veut bien s'assujettir à une loi qui la confondait avec les autres femmes ; elle se disait en elle-même, selon S. Bernard : Quoi ! mon fils se confond et se soumet à être regardé comme un homme du commun, pourquoi hésiterais je à me confondre avec les femmes du commun ? Mon âme, ne faut-il pas que vous soyez soumise à votre Dieu ? *Nonne Deo subjecta erit anima mea?*

V. — L'HUMILITÉ DE MARIE COMPARÉE A CELLE DE DAVID.

Vilior fiam plus quàm factus sum. (II Reg. VI, 22). Je veux paraître encore plus vil que je n'ai paru, dit David, quand on lui reprocha d'avoir devant l'arche une posture indigne de la majesté d'un roi. Je paraîtrai encore plus vile, dit Marie, fille de David, quand elle entra dans le temple de Jérusalem, avec l'Arche d'alliance qu'elle tenait entre ses bras : *Vilior fiam plus quam facta sum.* Elle avait dit à l'Ange qu'elle était la servante du Seigneur, et qu'il pouvait disposer d'elle selon sa parole. Ces sentiments étaient grands, il est vrai, mais ils ne pouvaient être que glorieux ; elle se soumettait à toutes les volontés du Seigneur, mais on venait de lui dire qu'elle concevrait son propre Fils dans son sein, et que d'elle devait naître son Sauveur et son Dieu. Il n'en n'est pas ainsi quand elle entre dans le temple de Jérusalem : bien loin d'y recevoir au dehors quelque avantage par l'accomplissement d'une cérémonie légale, la gloire de sa virginité en est tout obscurcie, et la loi qui lave les impuretés des autres, semble lui reprocher celle qu'elle n'a pas. L'Ange lui annonçant le mystère de l'Incarnation, lui avait dit que la vertu du Très-Haut lui servirait d'ombre ; ici se répand sur elle une autre ombre bien différente, je veux dire celle, non d'un Dieu glorieux, mais d'un Dieu humilié et anéanti ; ombre qui l'obscurcit ; ombre qui la rend par son obéissance à la loi plus vile aux yeux des hommes et plus méconnaissable qu'elle n'était auparavant. *Vilior fiam plus quam factâ sum.*

VI. — MARIE OFFRE AU PÈRE ÉTERNEL LE PLUS GRAND DON QU'ON PUISSE LUI OFFRIR.

Tulerunt Jesum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. Ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. On ne saurait représenter la glorieuse Vierge Marie dans

une plus noble situation que de la faire voir portant Jésus entre ses bras pour l'offrir au Père Eternel. Ce fardeau ne la rend-il pas plus auguste que si elle portait des sceptres? Il y a, en effet, cette différence entre la Purification et les autres mystères de la très sainte Vierge, que partout ailleurs elle reçoit des présents de la main de Dieu, et ici elle fait des présents avec ce qu'elle a reçu de Dieu même. Dans sa conception et dans sa naissance, elle reçut la sainteté avec la vie; au jour de l'Annonciation, le Père Eternel lui donna son propre Fils, et, en son assomption triomphante, il lui donna la gloire. Mais dans la cérémonie de ce jour que nous pouvons appeler la fête des libéralités et de la magnificence de Marie envers Dieu, c'est elle qui lui donne, en offrant Jésus-Christ à ses autels, le plus beau présent dont une créature soit capable, puisqu'elle lui offre son Créateur. En effet, contemplons la grandeur du don que Marie fait aujourd'hui au Père Eternel, c'est son Verbe, égal à lui en toutes choses; c'est l'objet de ses complaisances. Envisageons à présent combien il a coûté à Marie de faire ce présent : c'est le fruit de sa maternité, c'est l'âme de son âme, qu'elle chérit plus qu'elle-même. Souvenons-nous à quelle fin elle l'offre; c'est pour être un jour immolé sur le Calvaire; l'offrande de la Purification en est un prélude. Marie ne peut donc offrir un plus grand don que celui qu'elle fait à Dieu le jour de sa Purification.

VII. — MARIE SE SACRIFIE AVEC SON FILS.

Sacrificium et oblationem noluisti... tunc dixi: Ecce venio. (Ps. XXXIX, 7, 8). Vous avez refusé, Seigneur, les oblations et les sacrifices, alors j'ai dit : me voilà, je viens. Vous voilà donc, ô Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde; vous voilà dans le lieu du sacrifice, dans le temple de votre Père, où vous lui avez été offert et immolé depuis tant de siècles dans toutes les victimes et dans les offrandes légales qui ne faisaient que vous figurer et vous promettre. Vous n'y venez pas pour y être sacrifié, car votre heure n'est pas encore venue, et le Sauveur du monde doit répandre son sang hors la ville, et comme à la vue de tout le monde, puisqu'il en doit être la rédemption, et ce sang doit être porté dans un sanctuaire qui n'est pas fait de la main des hommes. Mais vous n'êtes pas seul à vous offrir, Victime adorable! votre sainte Mère, ce digne temple de Dieu où vous vous êtes offert la première fois, vous fait ici un autel de ses chastes mains. Son cœur s'unissant au vôtre, devient en vous un même prêtre et une même victime, s'offrant elle-même par vous, et avec vous, en même temps que vous vous offrez par elle, pour elle et avec

elle. Cette sainte troupe de tous âges et de tous états que vous appelez à ce spectacle si nouveau et si divin, s'unissant au Fils et à la Mère pour concourir à cette oblation ineffable, nous font voir déjà en abrégé toute votre Eglise et une vive image du sacrifice de votre corps et de votre sang qu'elle offre ici-bas et qu'elle offrira d'une manière plus sainte dans le ciel quand vous y aurez réuni tous vos membres.

VIII. — IL FAUT SACRIFIER AVEC JÉSUS-CHRIST ET AVEC MARIE.

: *In capite libri scriptum est de me ut faciam voluntatem tuam, Deus meus volui, et legem tuam in medio cordis mei* (Ps. XXXIX, 8, 9). Il est écrit à la tête du livre que je dois faire votre volonté ; je l'accepte, ô mon Dieu, et votre loi est au milieu de mon cœur. Est-ce Jésus-Christ qui parle ainsi à son Père, puisqu'il est la victime qui doit par son sang réconcilier le genre humain ? Est-ce Marie qui fait cet acte de dévouement au Père Eternel ? C'est Jésus et Marie, puisqu'ils ne font qu'un même sacrifice. Souffrez donc, Seigneur, que je m'offre avec vous et avec votre très sainte Mère ; car il est écrit à la tête du livre sur lequel j'ai juré que j'observerais votre loi, il y est écrit que j'ai renoncé à ma volonté et que je dois embrasser la vôtre : *In capite libri scriptum est de me ut faciam Deus voluntatem tuam* : Qui est-ce qui la mettra dans un cœur rebelle comme le mien ? N'est-ce pas votre grâce qui triomphe de nous ; opérez donc ce merveilleux effet, Seigneur, et donnez-moi un cœur digne de vous offrir et de vous être offert. Donnez-moi d'exprimer réellement la cérémonie de votre Eglise sainte et accordez qu'en même temps que votre Eglise sainte me met un cierge à la main, j'aie aussi une foi toute ardente de la charité, que je sois affamé des biens du ciel par une espérance éclairée ; élevez mon cœur pour vous recevoir comme une lumière, comme la sanctification et comme son salut. Donnez-moi part aux dispositions qui sont dans votre cœur et dans celui de votre sainte Mère, et écrivez-y vous-même, avec le doigt de votre esprit, que je dois accomplir votre sainte volonté : *In capite libri, etc.*

IX. — LE FILS DE DIEU VIENT LUI-MÊME DANS SON TEMPLE POUR ABOLIR LES ANCIENS SACRIFICES ET EN ÉTABLIR UN NOUVEAU.

Sacrificium et oblationem noluisti, holocaustum et pro peccato non postulasti ; tunc dixi ecce venio (Ps. XXXIX, 7). Vous n'avez plus voulu, ô mon Dieu ! d'oblation ni d'hostie ; les sacrifices de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer : c'est pourquoi j'ai dit : me voici, je viens, je me présente à vous ; car

c'est à la personne du Sauveur que conviennent littéralement ces paroles du Prophète Royal, et c'est dans le temple de Jérusalem qu'elles furent authentiquement vérifiées ; puisque ce fut là que cet Homme-Dieu, abolissant les anciens holocaustes pour en établir un nouveau, vint lui même s'offrir à son Père, se consacra, se dévoua solennellement, entra dans le sanctuaire, non plus, dit l'Apôtre, avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang : c'est-à dire honora Dieu, non plus par des sujets étrangers, mais par lui-même et aux dépens de lui-même ; et, par cette unique oblation, donna pour jamais à ceux qui devaient être sanctifiés, une idée parfaite du culte qui est dû au Dieu vivant : *Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos* (Hebr., x, 14). Voilà donc ce que nous inspire le mystère de ce jour : un sentiment profond et respectueux de la souveraineté de Dieu, un attachement inviolable à ce premier devoir de religion, qui est l'obéissance et la soumission à Dieu : une disposition à se sacrifier, et, s'il était possible, à s'anéantir pour reconnaître, comme Jésus-Christ, l'empire de Dieu. Or, de là même concluez et jugez quel est le désordre de l'homme qui, par une propriété inséparable de son être, de quelque condition d'ailleurs qu'il soit, étant né sujet de Dieu, vit néanmoins à l'égard de Dieu dans une espèce d'indépendance, d'autant plus criminelle que, bien loin d'en rougir, il semble encore souvent s'en glorifier.

X. — MARIE SUIT LES VOIES COMMUNES ET N'AFFECTE POINT DE SE DISTINGUER.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ. (Luc. II, 22.) Voici encore une autre instruction que nous donne la docilité de Marie ; c'est qu'élevée au plus haut degré de grâce dont une créature soit capable, elle ne dédaigne pas de s'assujettir à une cérémonie grossière, telle que l'était celle de la loi de la purification des femmes. Elle n'affecte pas, pour mieux marquer à Dieu la fidélité, de prendre des voies plus spirituelles et plus parfaites que les autres femmes, dont elle n'a jamais contracté la souillure. Il n'en est pas de même dans le siècle où nous vivons, souvent si l'on est vertueux, c'est afin de se distinguer davantage des autres ; on laisse les pratiques saintes de dévotion au peuple simple ; on croirait se déshonorer d'être dévot comme le peuple ; on croit en donnant moins à la chair qui n'est propre à rien de parfait, qu'on ne saurait donner trop à l'esprit qui est utile à tout. On se persuade qu'une voie plus épurée est plus excellente : et cependant on ne s'aperçoit que trop que plus on s'élève par des

routes si sublimes, moins on avance, parce qu'on tombe d'ordinaire dans le dégoût, et dans la sécheresse, d'où l'on ne se relève pas aisément.

Si la Vierge a obéi si exactement à ces lois cérémoniales, qui ne l'obligeaient pas, combien davantage devons nous obéir aux Commandements de Dieu, qui nous obligent sous peine de perdre son amitié, et d'encourir son indignation, et la damnation éternelle? Si elle a tant respecté la loi de servitude, que de s'y soumettre volontairement, quel respect, et quelle soumission devons-nous à la loi de grâce, à la loi de l'Évangile; et si elle a observé si religieusement une cérémonie qui lui était indifférente, avec quel soin devons-nous observer ce qui ne demande pas seulement notre obéissance par amour, mais l'exige par nécessité, etc.

XI. — MARIE NOUS APPREND, PAR L'EXEMPLE, QU'IL FAUT TOUT SOUFFRIR ET RENONCER A TOUTES LES JOIES POUR OBSERVER LA LOI DE DIEU.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. (Luc. II, 35.) Ne pensez pas que Marie n'ait ressenti l'effet de cette prédiction qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son Fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès aujourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique : car si des joies aussi pures et aussi saintes que les siennes, ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit S. Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'esprit de Dieu. Et si la Mère de Dieu qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu ; le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les

caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? comment le soutenez-vous, quand votre ambition ou votre cupidité vous le commandent? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. (Bourdaloue.)

XII. — JÉSUS-CHRIST, OFFERT PAR MARIE, ABOLIT AUJOURD'HUI LES SACRIFICES ET LES OBLATIONS DE L'ANCIENNE LOI.

Sacrificium et oblationem noluisti (Ps. XXXIX, 7) : Vous avez rejeté les sacrifices et les oblations. Ces premiers-nés des hommes et des animaux, que la loi ordonnait de consacrer au Seigneur, pour racheter les péchés de son peuple, n'étaient que des oblations insuffisantes, qui, comme le dit S. Paul, ne pouvaient au plus que purifier la chair, et non pas l'esprit ni les cœurs. C'est pourquoi vous les avez rebutés, Seigneur, et ils vous eussent été des sacrifices de mauvaise odeur, s'ils n'avaient été une ombre de votre Fils. Le voilà qui vient, et dès là vous ne voulez plus de ces sacrifices, parce que le temps est venu où l'on n'immolera plus ni sur la montagne schismatique de Garizim, ni dans le temple de Jérusalem. Voici un nouvel ordre de sacrifice et de sacrificateur : c'est un Dieu qui est offert à un Dieu par la Mère d'un Dieu ; reçu entre les mains d'un prophète qui ne vivait que pour voir cette divine Victime qui devait être substituée aux anciennes, en présence d'une Prophétesse qui parlait à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël, leur disant que vous aviez rebuté les anciens sacrifices et mis en leur place le désiré des nations, l'objet des soupirs des Patriarches, Celui qui avait été particulièrement promis à David. Que cette nouvelle victime est grande en elle-même ! Qu'elle est grande par rapport à celle qui l'offre, et à celui à qui elle est offerte. Mais qu'elle est grande et utile par rapport aux fins auxquelles elle est destinée, savoir à remplacer la multiplicité des sacrifices par un seul qui suppléera abondamment à tous nos besoins.

XIII. — POURQUOI JÉSUS ET MARIE N'ONT PAS VOULU SE DISPENSER DES LOIS QUI NE LES OBLIGEAIENT POINT ET ONT VOULU JETER LES FONDEMENTS DU CHRISTIANISME PAR L'OBÉISSANCE.

Non veni solvere legem, sed adimplere. (Matth. V, 17.) Non, mes frères, dit S. Augustin, soit qu'on ait égard à l'esprit de

la loi, soit qu'on la prenne à la lettre, ni le Sauveur du monde ni Marie ne pouvaient être compris : car il n'y avait rien à purifier en Marie, et le Sauveur des hommes était par lui-même consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du Judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse; mais Dieu, ajoute S. Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime. Cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements; et notre amour-propre n'eût pas manqué de s'en prévaloir. Aussi, pour nous ôter ce prétexte le Christianisme qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la Religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements, où nous altérons la pureté de la loi; en sorte que toute étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons, et de la manière que nous le voulons. Car, quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse Mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion ?

XIV. — COMMENT LE SAINT VIEILLARD SIMÉON VIVAIT DANS L'ATTENTE DU MESSIE, ET ÉTAIT DÉTACHÉ DE TOUTES LES CHOSES DE LA TERRE.

Simeon expectans consolationem Israël. (Luc. II, 25.) L'occupation du saint vieillard Siméon était d'attendre la consolation d'Israël. Il savait par les Ecritures, que le Messie devait venir au monde pour racheter son peuple, et il vivait dans cette espérance et dans cette attente. Ne respirant qu'après ce bonheur, qui peut dire combien il était détaché des faux biens de ce monde? l'espérance de ce qu'il attendait lui paraissait infiniment préférable à tout ce qu'il pouvait posséder ici-bas. Aussi l'Ecriture nous apprend que son cœur, entièrement vide de tout ce qui est créé et périssable, était plein du Saint-Esprit, *et*

Sanctus Spiritus erat in eo. Rempli de grâce et de l'Esprit saint comme Etienne, tout était saint en lui : pensées, désirs, actions, mouvements. Encore sous la loi, déjà il appartenait à la grâce, le premier et le dernier, dit un Père; le dernier de la loi de Moïse, le premier de la grâce de Jésus-Christ; Juif par sa religion, chrétien par son amour et par sa reconnaissance. Imitons ce saint homme si nous voulons recevoir la même grâce qu'il reçoit aujourd'hui. Vivons dans l'attente des biens éternels. Que l'espérance du bonheur futur nous soutienne dans toutes les adversités présentes, et donne un vrai dégoût pour tous les biens d'ici-bas. Nous pouvons jouir du même bonheur que le saint vieillard Siméon et présenter le Sauveur au Père Eternel dans la communion et dans le sacrifice de l'autel[1].

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Par le P. De la Colombière, S. J.)

Proposition et Division : La Sainte Vierge fait dans ce jour un double sacrifice au Seigneur. — I. Elle lui sacrifie ce qu'une mère a de plus cher, un fils tendrement aimé; — II. Ce qu'une vierge a de plus précieux, l'honneur de sa virginité.

Postquam impleti sunt dies purgationis Mariae secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, on porta Jésus à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur (Luc., II, 22).

Depuis longtemps le Seigneur avait déclaré aux Juifs qu'il ne voulait plus voir ses autels souillés par le sang des animaux et noircis par la fumée des parfums. Déjà il leur avait fait entendre plusieurs fois qu'il se tenait plus honoré de leurs louanges et de leurs prières, que de leurs plus riches offrandes : *Nunquid manducabo carnes taurorum, aut sanguinem hircorum potabo? Immola Deo sacrificium laudis, et redde Altissimo vota tua.* (*Ps.* XLIX). Il avait même témoigné que ce sacrifice des lèvres (c'est ainsi qu'il appelle la prière) ne pouvait lui plaire seul, qu'il voulait que le cœur y eût part; et que sans cette condition, il serait sourd à nos vœux. Tous ces avertissements n'avaient point eu d'effet, ce peuple grossier n'en avait point pénétré le sens; s'il égorgeait des taureaux, il n'em-

1. Cette pensée est développée dans l'entretien du P. De Valois, rapporté ci-devant, page 217, §§ XI et XII.

ployait que les mains à cet appareil de religion; s'il priait, ce n'était que la bouche qui priait : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* Mais enfin Marie entre dans le temple; et le Seigneur y est honoré comme il le souhaite : Marie se présente à l'autel pour y adorer en esprit et en vérité celui qui n'est qu'esprit et qui est la vérité même; tout est intérieur, tout est caché dans son sacrifice, c'est dans le fond de son âme qu'il s'accomplit, c'est dans son propre cœur que la victime est immolée, et son cœur même est cette victime.

Mon Dieu, que n'avons-nous les yeux assez perçants pour pénétrer dans ce cœur et pour y découvrir tout ce que vous y découvrez vous-même! Nous voyons la plus sainte des vierges au pied de l'autel, dans la posture du monde la plus modeste et la plus humble; elle présente son fils au prêtre, et elle semble avouer une impureté dont elle n'a jamais été souillée : mais quel plaisir, et qu'il nous serait utile, ce plaisir, de voir tout le détail d'une action si héroïque, de démêler tous les mouvements de cette grande âme, d'être témoins des généreux efforts par lesquels elle s'élève au-dessus de la nature et au-dessus d'elle-même! Vierge sainte, ne nous enviez pas un spectacle si édifiant, donnez-nous la connaissance de ce mystère aujourd'hui que vous pouvez nous le révéler sans que votre humilité en souffre. C'est pour obtenir cette grâce que nous nous jetons à vos genoux, et que nous vous disons avec l'ange : *Ave, Maria.*

Immoler son cœur à Dieu, c'est sacrifier ce qu'on aime le plus, c'est en quelque sorte ôter la vie, en présence du Seigneur, aux passions qui dominent davantage dans le cœur. Sur quoi il n'est pas difficile de trouver les victimes que Marie a dû préparer pour son sacrifice. Elle était mère, chrétiens auditeurs, et elle était vierge; c'est en dire assez pour faire comprendre que la tendresse et la pudeur partageaient tous ses sentiments : je vois, en effet, que ce sont les deux passions qu'elle combat et qu'elle surmonte dans le double mystère que nous solennisons aujourd'hui.

Vous savez, messieurs, que l'Eglise célèbre, dans ce même jour, et la présentation du Fils, et la purification de la Mère : dans ce même temps, Marie s'est acquittée de deux obligations imposées à toutes les femmes par deux différentes lois : l'une d'offrir à Dieu leur premier-né quarante jours après sa naissance; l'autre de se purifier elles-mêmes des souillures de l'enfantement par l'offrande d'un agneau, ou, si elles étaient pauvres, de deux tourterelles ou de deux colombes. Or, je dis que, dans le premier de ces deux mystères, Marie fait un sacrifice de son amour maternel, puisqu'elle y dévoue

son Fils unique à la mort ; et que, dans le second, elle fait un sacrifice de sa pudeur virginale, puisque sa réputation y étant comme en butte à des soupçons indignes, elle renonce à la gloire qui accompagne la virginité devant les hommes. Oui, messieurs, Marie, la plus heureuse des mères et la plus pure des vierges, va aujourd'hui au temple de Jérusalem pour y présenter Jésus à son Père, et pour s'y purifier elle-même, c'est-à-dire pour y faire un entier sacrifice de son grand cœur : car, par la présentation, elle sacrifie ce qu'une mère a de plus cher, un fils tendrement aimé ; ce sera le premier point ; et, par la purification, elle immole ce qu'une vierge a de plus précieux, l'honneur de la virginité ; ce sera le second point. Voilà tout le plan de ce discours.

PREMIER POINT

Quoique rien ne pût être plus glorieux à la Sainte Vierge que le choix qu'en fit Dieu pour être la mère du Rédempteur, j'ose dire, qu'entre toutes les autres femmes, il ne s'en serait peut-être pas trouvé une seule qui eût voulu accepter ce même honneur aux conditions qu'il fut offert à Marie. Car quelle est la mère, chrétiens auditeurs, quelque désir qu'elle ait d'avoir un fils, qui ne perdît bientôt ce désir, si elle prévoyait infailliblement que ce fils dût finir ses jours par un supplice infâme et cruel ? N'est-il pas vrai qu'il n'en est aucune qui ne préférât une stérilité éternelle à une fécondité qui serait la source d'une douleur si amère ? Cependant Marie a accepté cette offre pour obéir à la volonté de Dieu et pour avancer la rédemption des hommes. Je dis plus, non seulement elle a consenti d'être la mère d'un enfant qui devait mourir sur une croix, mais elle a même consenti à sa mort, elle l'a dévoué elle-même à cette infamie ; et ce fut au jour de la présentation qu'elle commença ce grand sacrifice.

Pour vous faire entrer dans une vérité si touchante, je dois supposer d'abord ce que S. Jérôme et plusieurs autres Pères nous enseignent, que le cœur de Marie était enflammé d'un amour plus ardent que le cœur des Séraphins, son esprit éclairé de lumières plus étendues que l'esprit de tous les prophètes ; et qu'ainsi elle ne pouvait ignorer ce que tant de personnes avaient prédit du Sauveur du monde, ce que le saint vieillard Siméon avait prévu de la mort de cet enfant, en un mot ce que le nom de Jésus, qu'elle lui avait imposé elle-même, lui faisait connaître du motif qui avait attiré ce Dieu parmi les hommes. Non seulement elle savait en général qu'il devait donner sa vie pour notre rédemption, mais elle voyait encore, comme l'assure l'abbé Rupert, jusqu'au détail des douleurs dont sa mort devait être accompagnée : les calomnies,

les outrages, les cruelles dérisions, les fouets, les clous, les épines, rien ne lui était inconnu ; les images les plus vives, les plus distinctes, représentaient sans cesse à son esprit tous ces genres de supplices : de sorte que, loin d'ignorer aucunes circonstances de la passion, elle ne pouvait même les perdre de vue pour un temps. Que ces lumières furent fatales au repos de votre vie, Vierge sainte, mère incomparable ! que le ciel vous aurait épargné de larmes, s'il vous eût donné moins de connaissance ! qu'un peu d'obscurité répandue sur ce funeste avenir eût donné de charmes aux jours que vous avez passés avec un Fils si aimable et si tendrement aimé !

Je suppose encore que Marie pouvait prévenir tous les maux qu'elle prévoyait, et qu'elle pouvait sauver à Jésus la vie qu'elle lui avait donnée : tous les Pères assurent que c'est par un mouvement libre de sa volonté qu'elle l'a offert ; c'est pour cette raison qu'ils lui donnent le nom glorieux de réparatrice du genre humain, et qu'ils lui appliquent ces belles paroles dont S. Paul s'était servi pour exprimer l'excès de l'amour de Dieu envers les hommes : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* : *sic Maria,* dit S. Bonaventure, *dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret* : Marie a aimé les hommes au point de donner son fils unique pour les racheter.

En effet, si la qualité de mère donne un droit si particulier sur les enfants, comme l'enseigne S. Thomas, il est évident que Jésus, n'étant d'ailleurs coupable d'aucune faute, ne pouvait être destiné à la mort, ne pouvait être choisi pour être la victime publique sans le consentement de la Sainte Vierge ; elle seule en pouvait disposer, comme d'un bien qui lui appartenait par le droit de la naissance. La justice de Dieu ne pouvait être apaisée que par un sacrifice en tout volontaire : or, comment le sacrifice que fait Marie l'aurait-il été, si son sang qui coulait dans les veines de son Fils eût été versé contre sa volonté ? outre qu'il n'est pas vraisemblable que le Père Eternel, qui avait attendu le consentement de Marie pour lui donner ce cher Fils, eût employé la force pour le lui enlever.

Mais si ce sacrifice demandait le consentement de Marie, quels combats ne lui a-t-il pas fallu soutenir avant de le donner ! Combien de fois son propre cœur s'est-il élevé contre la résolution héroïque qu'il avait formée ! Combien de résistances d'elle-même à elle-même ! Je ne prétends pas réduire au temps de la présentation toutes les peines intérieures qu'elle a souffertes à cette occasion ; je sais que son martyre a commencé avant ce jour, et qu'il ne finira pas avec cette cérémonie. Les lumières qui lui découvrent l'avenir ne pouvant s'éteindre, elles entretiendront longtemps la douleur qu'elles lui

causent : *Longum*, dit l'abbé Rupert, *in cogitationibus præscia futuræ passionis Filii sui pertulit martyrium*. Mais je dis, suivant la pensée des Pères, que c'est dans ce jour qu'elle fut obligée de se déclarer et de ratifier pour ainsi dire la condamnation de son Fils en le présentant au Père Eternel. Ici, messieurs, comparons la situation de la Mère avec la situation du Fils dans des temps différents. La vue de la mort ne fit jamais tant d'impression sur l'âme de Jésus que dans le jardin des Oliviers, quoiqu'il l'eût prévue dès le premier moment de sa vie, parce que ce fut dans ce jardin qu'il lui fallut donner un consentement plus exprès à tout ce que son Père avait ordonné. *Non mea voluntas, sed tua, fiat.* C'est aussi dans le temple de Jérusalem que Marie fut le plus vivement touchée des douleurs de son Fils, parce que c'est dans ce temple qu'elle fut obligée de l'abandonner solennellement à la justice de Dieu, et de consentir à tout ce qu'il souffrit depuis de la cruauté des hommes. Voilà pourquoi je dis que dès lors elle éprouva dans son âme un combat pareil à cette mortelle agonie qui fut comme le prélude de la passion de notre Sauveur ; parce que le zèle dont elle brûlait pour notre salut, se rencontrant dans son cœur avec cette tendresse extrême qu'elle avait pour ce Fils chéri, et ces deux passions se balançant, se combattant, se détruisant l'une et l'autre, elle ne pouvait ne se pas sentir déchirée par des mouvements si contraires, et on ne peut douter que sa douleur ne surpassât toutes les douleurs qui lui furent épargnées à l'enfantement.

Si ce cœur, emporté par l'instinct, et comme par la pente de la nature, se déclare pour le Fils, sa charité pour nous condamne cet amour, comme une faiblesse ; elle lui reproche sa dureté envers tant de millions d'hommes qu'elle lui montre près de tomber dans les abîmes. Si, touchée des malheurs qui nous menacent, elle dévoue Jésus à la mort, l'amour maternel alarmé d'une résolution pareille, s'y oppose tout entier ; cet amour, pour fléchir la mère, s'arme de l'innocence de ce cher Fils, de sa beauté, de ses larmes, il s'arme même de sa faiblesse, il le présente à ses yeux déjà meurtri et sanglant, les mains percées de clous, la tête hérissée d'épines, le corps déchiré par des fouets, expirant enfin dans la douleur et dans l'infamie. Spectacle d'autant plus capable de l'attendrir, que son esprit lui faisant voir ces tourments dans un homme de trente-trois ans, elle les applique dès lors, ces tourments, à la personne d'un enfant ; elle voit de gros clous percer des mains à peine développées, un fardeau d'épines ensanglanter cette tête encore tendre, une pesante croix écraser ce corps encore trop faible pour se soutenir, enfin un enfant qui commence à vivre et qui meurt. Arrête, s'écrie cet amour, arrête,

mère impitoyable, ne viens pas m'arracher au bout de quarante jours un bien désiré depuis quarante siècles ! Ne lui donnais-tu du lait que pour avoir son sang ? Que ne le laissais-tu couler, ce sang, lorsque le couteau lui avait ouvert un passage par la plaie de la circoncision ? Les soins que tu pris alors pour lui conserver la vie ne tendaient-ils qu'à le réserver à une plus cruelle mort ? O mère la plus heureuse, mais la plus insensible des mères ! tant d'innocence, tant de charmes n'amollissent-ils point ta dureté ! Il mourra, cet enfant aimable, et ce sera Marie qui le livrera à la mort.

Messieurs, il faudrait pouvoir comprendre quelle était dans Marie la violence de cet amour, pour concevoir quelle atteinte il était capable de donner au dessein qu'elle méditait en notre faveur. Jugez-en par l'amour des autres mères : quoique souvent il dût être refroidi, ou par la difformité de leurs enfants, ou par leur ingratitude, ou par leur caractère violent et indocile, quoiqu'elles soient obligées de partager leur affection entre plusieurs enfants, et qu'elles s'aiment quelquefois elles-mêmes plus que tout le reste du monde, cette passion néanmoins est si forte, qu'elle leur ferme les yeux, non seulement sur tous les défauts de ces enfants, mais encore sur toutes sortes de périls, lorsqu'il s'agit de les conserver ; elle les porte à des actions si hardies et qui ont si peu de rapport avec la timidité et la faiblesse ordinaire de leur sexe, qu'on dirait qu'elles s'en dépouillent pour un temps, et qu'elles se transforment non seulement en hommes, mais en lions. Et si, dans leurs transports, nous les voyons sortir des bornes de la raison, franchir les lois de la bienséance, nous croyons assez excuser leurs excès en les attribuant à leur amour, en disant qu'elles sont mères.

Cependant il est certain que leur tendresse ne remplit pas tout leur cœur ; il s'en faut de beaucoup qu'elles soient entièrement et uniquement occupées de l'amour de leurs enfants ; outre ce qu'elles réservent pour leurs confidentes, il reste encore assez de place dans ce cœur pour cent autres passions moins réglées ; de sorte qu'au même temps qu'il est enflammé d'amour, il est souvent enflé par l'orgueil, troublé par l'ambition, agité par la colère, possédé par l'avarice, et déchiré par la jalousie. Si néanmoins cette foule de passions, cette multitude confuse de mouvements déréglés ne peuvent étouffer la nature, ni l'empêcher d'éclater aux moindres occasions, d'une manière si violente, quelle force ne doit pas avoir cette même nature dans un cœur aussi pur et aussi libre de toute autre passion que le cœur de Marie ? Quel doit être pour son Fils l'amour de cette mère qui n'a que du mépris pour tous les objets créés, qui ne possède rien, qui ne désire rien, qui ne craint rien,

dont l'âme est supérieure à tout amour-propre, à tout attachement, à tout intérêt ; de cette mère, en un mot, qui a le cœur du monde le plus tendre, et qui n'a de tendresse que pour son Fils ? Mais quel doit être son amour pour ce Fils qui est unique, et qu'une beauté parfaite, un âge encore tendre, une sagesse consommée, conspirent à rendre le plus aimable des hommes ; pour ce Fils qui est en même temps son père, son époux, son ami, son bienfaiteur ? Elle n'est point obligée de donner des bornes à sa passion, par la crainte que devrait avoir une autre mère de donner dans des excès, et de se faire une idole de son fils, puisque son Fils est véritablement son Dieu. S'il a des qualités naturelles et surnaturelles qui fixent l'amour de Marie, il en a de divines qui l'autorisent : et si la nature et la grâce, l'inclination et le devoir, Dieu et l'homme, le ciel et la terre s'accordent ainsi à augmenter et à fortifier cette passion, qui pourra jamais en comprendre toute l'étendue et toute la force ?

Voilà, chrétiens auditeurs, voilà l'ennemi dont Marie avait aujourd'hui à se défendre ; voilà quel est l'amour qui s'oppose à son zèle ; voilà quelle était la victime qu'il lui fallait immoler pour nous sauver. *Numquid poterit oblivisci mater filii uteri sui :* Une mère pourra-t-elle oublier son fils, et une telle mère un tel Fils, et l'oublier jusqu'à le dévouer à la mort, et à la plus cruelle, à la plus honteuse de toutes les morts ? Nous qui avons tant de dureté, et qui de plus avions tant d'intérêt de désirer la rédemption, nous-mêmes, quand nous aurions été les maîtres de la vie de Jésus, aurions-nous jamais pu nous résoudre à la lui ravir ? Sa beauté, ses larmes, la douceur et l'innocence de ses regards, cette aimable majesté qui brillait sur son front, en un mot, sa qualité de Fils de Dieu nous aurait inspiré tant de respect et tant d'amour, que jamais nous ne nous serions déterminés à le sacrifier à nos intérêts ; la seule vue des supplices qu'il devait souffrir pour nous racheter, nous aurait fait oublier les maux que nous avions à craindre pour nous-mêmes. En suivant ce mouvement de compassion, nous n'aurions fait, messieurs, pour Jésus, pour le plus aimable des hommes, pour le Fils de Dieu et de Marie, que ce que la fille de Pharaon fit pour Moïse encore enfant : cette princesse ayant trouvé le tendre enfant sur le Nil, dans un berceau de jonc, fut si touchée de sa beauté et de sa misère, qu'elle le sauva du péril où il était ; elle prit soin de son éducation, malgré des ordres de son père, qui voulait qu'on le fît mourir, malgré l'avis des plus éclairés d'entre les Égyptiens, qui, comme l'assure Josèphe, jugeaient tous que sa mort était de la dernière conséquence pour l'Égypte, et surtout pour la famille royale. Elle aima mieux s'exposer

elle-même, avec tout l'Etat, aux malheurs dont elle était menacée, que de les détourner par une précaution si barbare.

Quelle est donc, Vierge sainte, votre force et votre courage d'offrir aujourd'hui votre Fils unique à une cruelle mort, de consentir qu'il soit cloué à une croix, de prendre une résolution dont les mères les plus indifférentes, les plus dures même et les plus intéressées, auraient horreur? Quoi! cette nature si forte et si constante dans ses sentiments, ces révoltes de votre cœur, ces assauts de l'amour maternel si violents et si souvent réitérés, ne peuvent vous ébranler? Non, messieurs, rien n'est capable de l'arrêter, elle va sans hésiter où elle sent que Dieu l'appelle, et où elle sait qu'elle peut être utile à notre salut, sans écouter désormais ces secrètes contradictions, sans avoir égard à tous les obstacles que la nature ou la raison humaine peuvent opposer à son zèle et à son obéissance. Elle marche du côté de Jérusalem, elle s'avance vers le lieu du sacrifice; la victime qu'elle porte entre ses bras l'attendrit, mais son cœur s'est déclaré pour nous : elle arrive enfin dans cette grande ville, elle se rend au temple, où elle est attendue et des anges et des hommes; et là, malgré la secrète horreur dont elle est saisie, malgré les émotions qu'elle sent à mesure qu'elle approche de l'autel, malgré les images affreuses et sanglantes de croix, de mort, de supplice, d'infamie, qui se présentent tout à la fois à son esprit, elle prononce avec une magnanimité et une constance qui étonnent le ciel et la terre un arrêt irrévocable contre son propre Fils, et cet arrêt le condamne à souffrir tout ce qu'il faudra qu'il souffre pour nous sauver : *Pater*, dit-elle dans le fond de son âme, *non mea voluntas, sed tua fiat :* Père éternel, voici enfin cette victime innocente que vous attendez depuis tant de siècles; je ne m'oppose pas au sacrifice, je le commence au contraire en faisant plier sous vos ordres et mon amour et mes répugnances : *Fiat, fiat voluntas tua.* Oui, que l'on détruise ce que j'ai formé, puisqu'il le faut pour réparer tout ce que le péché a détruit; je consens que l'on défigure mon image dans mon Fils, puisque c'est avec son sang qu'on doit retracer la vôtre dans l'homme; ô mon Dieu, j'exécuterai moi-même cet arrêt, si vous l'ordonnez, et si l'on ne peut autrement achever l'ouvrage de la rédemption. O zèle! ô charité sans bornes et sans exemple! ô amour vraiment excessif! ô force! ô courage! ô victoire digne de l'admiration et des anges et des hommes!

Au reste, messieurs, ce ne sont point là des sentiments tels qu'en forme, pour le théâtre, une imagination échauffée; ce sont des sentiments produits par le cœur de Marie : il est certain qu'elle a consenti à la mort de son Fils, qu'elle a

cédé le droit qu'elle avait sur sa personne et sur sa vie ; et si quelqu'un doute qu'elle ait voulu, en effet, que Jésus souffrît tout ce qu'il a souffert, qu'il considère, cet incrédule, de quelle manière elle se comporta dans le temps qu'il souffrait. Si ce n'est pas un acte de sa volonté qui la résout à voir crucifier Jésus-Christ, si elle ne l'a pas elle-même condamné à la mort, demeurerait-elle dans la retraite et dans le silence, lorsqu'on l'accuse devant les juges et qu'on l'accable de calomnies? Quelque visible que soit l'innocence de Jésus, quoique ses accusateurs lui supposent des crimes dont ils ne peuvent produire de preuves ; quoique Pilate reconnaisse la vérité, qu'il se déclare pour l'innocent, qu'il paraisse disposé à le renvoyer sur la première demande qu'on lui fera, et qu'il paraisse attendre cette demande ; Marie se prévaut-elle d'une disposition si favorable? fait-elle quelque démarche? se présente-t-elle au prétoire pour prendre la défense de son Fils unique? l'entend-on parler en faveur de Jésus-Christ avec cette éloquence si naturelle aux femmes passionnées? invite-t-elle les apôtres à rendre témoignage de l'innocence de leur maître? fait-elle ressouvenir le peuple des miracles qu'il a vus? faut-il la retenir pour l'empêcher d'aller reprocher aux prêtres leur cruelle jalousie, et au gouverneur sa complaisance lâche et brutale? essaie-t-elle de le toucher par ses larmes? appelle-t-elle de sa sentence, s'en plaint-elle? prend-elle enfin le ciel et la terre à témoin de l'injustice qu'on commet? Je vous demande, messieurs, si l'on vit jamais un semblable procédé, une modération si constante, dans une mère tendre, sans qu'elle fût en quelque sorte d'intelligence avec les ennemis de son Fils, sans qu'elle fût comme complice de son malheur.

Mais parce qu'on pourrait croire que c'est, ou l'excès de sa douleur, ou la crainte de l'infamie qui l'empêche d'éclater et qui la retient dans sa solitude lorsque l'arrêt est donné, lorsqu'il n'y a plus d'espérance de sauver Jésus, elle sort pour l'accompagner au Calvaire, et pour être témoin de sa mort ; elle ne se contente pas de le suivre de loin, comme les autres femmes que rien ne peut consoler, elle monte jusqu'au lieu du supplice, elle voit clouer son Fils sur la croix, elle le voit élever entre deux voleurs, avec une constance qu'on ne saurait assez admirer ; loin de troubler par ses cris cette sanglante exécution, elle paraît consentir à tout par son silence, elle a la force de se tenir debout jusqu'à ce que le sacrifice soit entièrement consommé, pour faire voir qu'elle est comme le prêtre qui l'offre volontairement au Père Eternel : *Stabat autem juxta crucem Jesu mater ejus.* Gerson dit même qu'elle l'offrait avec plaisir, et que la joie de son âme fut plus forte

dans cette rencontre que la tristesse dont son cœur était pénétré : *Dans illum utique cum gaudio et exultatione, quæ magnam carnis angustiam superabat.*

Comment une mère si tendre se peut-elle soutenir avec tant de courage, et cela dans la perte du plus aimable de tous les fils? C'est qu'elle s'est préparée depuis longtemps à cette perte, c'est que depuis le jour de la purification son âme s'y était disposée, et que depuis ce jour toute sa vie n'a été qu'un exercice continuel de soumission à la volonté de Dieu, qu'une méditation journalière des souffrances de son cher Fils. A peine elle a laissé passer un seul moment sans ouvrir son âme soumise à ce glaive de douleur, dont, suivant la prophétie de Siméon, elle devait être percée, sans renouveler le consentement qu'elle avait donné pour toutes les circonstances les plus cruelles de la passion.

Leçon excellente pour nous, chrétiens auditeurs, si nous en voulions profiter! Est-il rien de plus pitoyable que de voir le trouble et la désolation de la plupart des femmes chrétiennes à la mort de leurs enfants ou de leurs maris, et de la plupart des enfants à la perte de leurs pères ou de leurs mères? Ne semble-t il pas que ce sont des païens qui en pleurent d'autres, des infidèles qui ne croient pas qu'il y ait une autre vie, ni que dans le ciel il y ait un souverain maître à qui toute volonté créée doit se soumettre? Qui ne dirait que jusqu'alors ils avaient ignoré que nos corps étaient corruptibles; que l'âme n'a pas été faite pour être éternellement enfermée dans cette sombre prison, et qu'il n'est point de liaison si étroite qui ne doive être rompue par la mort? Si, comme nous pouvons mourir tous les jours, nous tâchions d'offrir tous les jours à Dieu avec une véritable résignation et nos vies, et les vies de tous ceux que nous aimons le plus; si nous prévenions ces tristes revers, si nous forcions notre cœur d'y consentir, si nous l'y accoutumions, pour ainsi dire, en pensant souvent qu'ils doivent enfin arriver, en acceptant par avance tout ce qu'il plaira au Seigneur d'ordonner à cet égard, en désavouant tous les sentiments naturels qui pourront s'élever alors contre les ordres de la Providence, en faisant, en un mot, un sacrifice volontaire et continuel de tout ce que la mort nous peut enlever; d'une part, de quel mérite ne serait pas devant Dieu un exercice si chrétien! quel comble de grâces ne nous attirerait pas la pratique d'une soumission si sainte! d'autre part, quelle serait notre constance, lorsqu'il plairait au Seigneur d'appeler à lui les personnes qui nous sont les plus chères! Nous verrait-on éclater en plaintes scandaleuses, indignes d'une âme qui a la foi, d'une âme qui demande tous les jours que la volonté de Dieu s'accomplisse;

d'une âme qui peut retrouver dans Jésus-Christ un père si tendre, un frère, un époux si aimable; qui peut retrouver tout en lui seul? Nous verrait-on dans ces rencontres manquer aux devoirs les plus importants de la véritable amitié, oublier le soin de l'âme et du salut de nos proches, négliger ces dernières heures, ces derniers moments d'où dépend leur éternité, pour nous abandonner à une douleur inutile? Oh! que j'aime à voir un chrétien, une chrétienne, qui ne songe alors qu'à procurer une sainte mort à la personne qu'elle aime! Que j'aime à voir une mère qui, à l'exemple de la mère des Macchabées, exhorte ses propres enfants à quitter la vie sans regret, dans l'espérance d'entrer dans une vie plus heureuse! une épouse qui console elle-même son mari au lit de la mort, qui s'applique à le faire profiter des maux qu'il souffre, du peu de temps qui lui reste; une épouse qui se réserve à pleurer lorsqu'elle ne pourra plus lui donner d'autres marques de son amour! que j'aime à la voir, cette épouse, se prosterner devant un crucifix, dans le moment que son mari expire, adorer humblement et en silence l'auteur de cette disgrâce, baiser avec respect la main qui lui ôte son appui et sa couronne, ordonner à toute sa famille de l'imiter dans cette religieuse action, et ménager ainsi, pour gagner le cœur de Dieu, l'occasion la plus favorable qu'on puisse avoir dans la vie! Quelle sagesse! mais quelle preuve d'un amour bien réglé! Au lieu d'attirer à soi tous les assistants par des cris et par des lamentations, au lieu d'occuper et les prêtres et les laïques à la consoler, que j'aime à voir cette femme forte les inviter à secourir une âme qui tombe en ce moment dans les feux du purgatoire, se retirer, s'enfermer elle-même pour la soulager promptement par de ferventes prières, n'oublier rien pour faire qu'un époux qu'elle a aimé lui soit redevable de sa délivrance, offrir sur l'heure pour sa rançon la chose qui peut apporter au mort le plus prompt secours, cette douleur qu'elle sent, et qu'elle tâche de retenir, par le respect qu'elle porte aux ordres de la Providence!

Ce que je dis de la mort des proches, on le peut étendre à toutes les autres disgrâces de la vie. Une âme préparée à tous les événements, par le soin qu'elle a eu d'entretenir sa volonté dans une entière soumission à toutes les volontés du Seigneur; une âme qui, de peur d'être surprise, se fait tous les jours à elle-même le détail des maux qui lui peuvent arriver, et qui se résout à les accepter, comme s'ils étaient déjà présents; cette âme ne sera point troublée par l'adversité, elle ne perdra rien de sa tranquillité dans les accidents les plus funestes, elle sera toujours en état d'en recueillir les plus salutaires fruits, et de donner aux incrédules une preuve

de notre religion, plus forte à mon sens, et plus frappante que les miracles. Venons à la seconde partie du sacrifice. Je vous ai fait voir que dans la présentation, Marie, en qualité de mère, a sacrifié ce qu'elle avait de plus cher, un Fils tendrement aimé : il me reste à montrer que dans la purification elle a, en qualité de vierge, immolé ce qu'elle avait de plus précieux, la gloire de la virginité même.

SECOND POINT

Après tout ce que j'ai dit de l'amour que les femmes ont pour leurs enfants, il ne me sera pas difficile de faire comprendre quel est le pouvoir de l'honneur sur leur esprit : il me suffit de dire qu'elles ont encore plus de pudeur que de tendresse; témoin ces mères malheureuses qui, pour sauver leur réputation, se déterminent à étouffer leur fruit, et à souiller leurs mains dans leur propre sang. Cette violence de leur part prouve combien leur honneur leur est cher; et elle le prouve d'autant plus, que lorsqu'elles en viennent à ces monstrueux excès, elles ont déjà perdu la plus grande partie de la honte qui leur est si naturelle; car il ne se peut faire qu'une créature consente au péché qui la déshonore, qu'elle n'ait déjà en quelque sorte renoncé à toute pudeur. Si néanmoins ce reste d'honneur, cette passion à demi éteinte, demeure encore si vive, quelle doit être sa force, lorsqu'elle n'a point encore reçu de pareille atteinte? De là, jugez combien une personne jeune et chaste doit être sensible à la confusion, puisque celles-là mêmes qui se sont abandonnées aux désordres les plus honteux, en redoutent encore si fort la honte.

Je ne veux point m'arrêter ici à vous expliquer tous les avantages que Marie peut avoir en ce point sur les personnes du monde les mieux nées; pour vous donner quelque idée sur son incomparable pudeur, je veux seulement vous faire remarquer, avec S. Augustin, que lorsque le Saint-Esprit forma Jésus-Christ dans le sein de la Vierge, quoiqu'on ne pût rien soupçonner d'impur dans cette conception, la seule pensée qu'elle allait devenir mère lui fit une peine qu'elle ne put dissimuler et qui parut sur son visage par toutes les marques d'une véritable confusion. D'où ce saint Père prend occasion de louer en elle deux effets également surprenants, l'un de sa vertu, l'autre de la toute-puissance de Dieu; de sa vertu, qui ne put la défendre d'une honte si chaste, lorsqu'elle conçut; de la puissance de Dieu, qui lui épargna les douleurs de l'enfantement : *Nec in conceptu inventa es sine pudore, nec in partu inventa es cum dolore.*

Cela supposé, chrétiens auditeurs, quelle mortification pour Marie de paraître aujourd'hui dans le temple de Jérusalem,

portant un enfant entre ses bras, et cherchant un remède qui n'a été ordonné que pour les femmes impures! Une jeune vierge qui a vécu jusqu'ici dans une retraite inaccessible à toutes sortes de personnes, une fille qui a voué une éternelle virginité, qui n'a pu voir sans frémir un ange s'avancer vers elle, parce qu'il avait la figure d'homme, osera-t-elle se produire tout d'un coup dans un si grand jour, avec des signes si visibles d'une impureté dont elle a toujours eu plus d'horreur que de la mort? Oui, messieurs, je croirais sa constance supérieure à cette épreuve, si elle avait quelque obligation de la subir; quelque peine qu'elle sentît à s'acquitter de ce devoir, je sais que la crainte de déplaire à Dieu étoufferait dans son cœur jusqu'aux premiers mouvements de toute autre crainte : mais sa virginité la dispense d'obéir à cette loi, et elle ne profite pas de cette dispense; même en obéissant, elle sauve son honneur, si elle se fait connaître, et elle ne le fait pas. Voilà ce qui met le comble à la générosité de son second sacrifice.

S. Cyprien et S. Bernard observent que la loi s'explique elle-même en faveur de Marie, et qu'il est visible qu'elle l'exempte. Moïse n'a parlé que des femmes ordinaires, il n'a pu établir la purification pour une vierge plus pure que les anges. C'est pourquoi S. Augustin fait dire à Marie : J'ai conçu, j'ai même enfanté, sans que ma virginité ait été souillée; que les autres mères se soumettent donc à la loi commune, mais il n'y a nulle apparence qu'on ait prétendu y assujettir les vierges : *Virgo concepi, et peperi; ferant ergo legis onera mulieres, virgines vero ab his habeantur immunes.*

Vous me direz peut-être qu'une autre loi l'obligeait de se purifier, la loi de la charité, qui lie également tout le monde; parce qu'en se dispensant d'une observance consacrée par l'usage de tant de siècles, elle aurait affaibli par cet exemple l'autorité de toutes les autres lois, et donné aux Juifs l'occasion d'un scandale presque inévitable : mais je réponds qu'il était aisé d'aller au-devant de ce péril, en faisant savoir à tout le monde ce que le Seigneur avait fait en elle; elle n'avait qu'à déclarer qu'elle était cette vierge dont Isaïe avait parlé, cette vierge qui devait devenir féconde par l'opération du Saint-Esprit, sans perdre la fleur de sa pureté. Après cette déclaration, elle aurait pu, ou se dispenser de la purification sans donner du scandale, ou l'observer sans se faire tort à elle-même. Non, messieurs, Marie ne craint point les vains jugements des hommes, et elle craint trop les louanges que cet aveu lui attirerait; ce grand secret n'est point encore sorti de son cœur, et il ne faut pas espérer qu'elle le publie, ni qu'elle en fasse confidence à personne; il n'est point de con-

fusion qu'elle n'essuie plutôt que de révéler un mystère qui ne peut être découvert sans qu'elle paraisse environnée d'une gloire supérieure à tout.

Je ne sais si vous avez jamais fait réflexion à ce silence de Marie; il me semble qu'elle n'a pu, sans une force héroïque, se taire si constamment dans les occasions où elle s'est vue en quelque sorte dans la dernière nécessité de parler. Vous savez quel plaisir l'on trouve à se décharger d'un secret de quelque importance : plus la chose est considérable et inouïe, plus on se sent pressé d'en faire part à ses confidents; mais si le secret nous est honorable, on ne peut le retenir, on se persuade par mille raisons qu'il est à propos de le communiquer à d'autres, on se figure des bienséances, des nécessités absolues. Marie a été choisie pour être la mère du Rédempteur, un ange lui vient annoncer l'honneur que Dieu lui fait de la préférer à toutes les autres femmes, elle a conçu le Messie, il vient de s'incarner dans son sein, on ne lui a point ordonné d'ensevelir dans les ténèbres ce grand mystère : comment ne sort-elle pas sur l'heure de sa solitude, comment ne court-elle pas, transportée de joie, donner à sa famille une nouvelle si surprenante? Comment n'invite-t-elle pas toute la Judée à louer le Seigneur qui a enfin exaucé les vœux de son peuple? Marie n'est pas seulement tentée de publier la grâce qu'elle a reçue, personne n'en est instruit, et, ce que je ne saurais assez admirer, elle n'en parle pas même à son mari, quelque saint, quelque discret qu'il fût, quelque droit qu'il eût, ce semble, à tous les secrets de son épouse, quoiqu'il parût si convenable et même si nécessaire de ne lui rien céler de tout ce qui se passait.

Cependant sa grossesse commence à se découvrir par les marques ordinaires : Joseph s'en aperçoit à ces marques; il entre dans un trouble qu'il ne peut dissimuler. Marie, la chaste Marie, la plus sainte et la plus pure des vierges, lit dans l'esprit de son époux les soupçons horribles qu'il forme contre sa fidélité ; elle voit qu'il délibère en lui-même s'il doit la déférer aux prêtres, pour la faire punir comme une adultère, ou s'il se doit contenter de la quitter secrètement, de peur de se déshonorer et de se souiller en demeurant avec elle. Quel prétexte plus spécieux, quelle raison plus forte peut-on avoir de se découvrir sans réserve? Ne sera-ce point encore assez pour faire parler Marie? Non, non : son humilité est invincible, nul péril, nulle confusion n'est capable de lui arracher cet important secret, et Joseph sera éternellement embarrassé dans les doutes qui l'inquiètent, si un ange ne descend du ciel pour les dissiper.

Jugez donc, chrétiens auditeurs, si, pour s'exempter de la

purification, elle voudra faire connaître les grâces qu'elle a reçues, elle qui les a tenues cachées dans un temps où son silence l'exposait à être lapidée avec infamie, et donnait lieu à des pensées contre son honneur, pensées pour elle mille fois plus insupportables que la mort même. Pour en user ainsi, combien faut-il avoir l'âme élevée au-dessus des âmes communes, exempte de tout amour-propre, détrompée de la vanité! Il me semble que je la vois, cette grande âme entièrement détachée de la terre, dans une région où elle ne voit que Dieu, où elle ne s'occupe que de lui, où elle ne s'applique qu'à mériter son estime et son amour; où, loin de songer à ce que les hommes peuvent penser d'elle, elle ne songe pas même s'il y a des hommes au monde, et si elle est exposée à d'autres yeux qu'à ceux de l'époux qu'elle a dans le ciel.

Heureux mille fois celui qui peut être dans une semblable disposition! c'est-à-dire qui n'a que du mépris et pour tout le mal que l'on peut penser de lui, et pour tout le bien qu'on en peut dire, qui borne tous ses désirs à contenter son Créateur, qui vit sur la terre comme s'il y était seul avec Dieu, qui oublie, qui compte pour rien tout le reste! Mon Dieu, qu'on est libre quand on est dans cette situation! qu'on est tranquille, qu'on a de facilité à marcher dans les voies de la sainteté! On peut dire, au contraire, que la disposition de ceux qui se rendent esclaves des jugements des hommes est le plus grand obstacle qu'on ait à la véritable piété. Tandis que vous aurez cette faiblesse, ou vous ne ferez pas le bien de peur d'être blâmé des méchants, ou vous ne le ferez que pour être loué des gens vertueux. Nous voyons tous les jours que la crainte d'une part d'être raillé par les ennemis des gens pieux et de la piété même étouffe la plupart des bonnes résolutions, que d'autre part le désir de passer pour sage et pour vertueux corrompt la plupart des bonnes œuvres; mais surtout cette vaine appréhension de devenir le sujet des entretiens du monde, d'être examiné, d'être censuré dans un changement de vie, cette appréhension est ce qui ruine presque tous les desseins de Dieu, ce qui rend nos travaux inutiles. Hélas! quel fruit ne ferions-nous pas, si nous pouvions détruire ce vain fantôme? Car enfin, la vertu est toujours aimable, elle a des charmes pour la plupart des esprits, elle a je ne sais quoi qui enchante, qui ravit les hommes les plus vicieux.

On ne peut s'empêcher d'admirer les saints, et de cette admiration naît assez naturellement une envie secrète de les imiter. De plus, le Seigneur ne manque pas de nous presser, de nous attirer avec douceur et en même temps avec force. On voit tous les jours des personnes touchées au désir de se

donner à lui sans réserve : si pour cela il ne fallait que régler le cœur, s'il ne fallait rien changer au dehors, en un mot, s'il ne fallait pas se déclarer, croyez-moi, messieurs, le nombre des saints et des saintes égalerait bientôt le nombre des étoiles. Mais si l'on se détermine à quitter le jeu, à retrancher les visites, à multiplier les communions ; si l'on prétend renoncer à la vanité des habits, s'éloigner des plaisirs, des divertissements et se tenir dans la solitude, que de discours, que de railleries, que de plaintes même, que de murmures ne va pas causer ce changement, surtout dans les pays où les exercices de la piété chrétienne sont peu connus, et où les chrétiens lâches et tièdes ne sont pas accoutumés à voir beaucoup de personnes dont la ferveur condamne leur lâcheté. Les grands ont en ceci encore plus de difficultés à vaincre que les autres, parce qu'ils sont plus exposés à la vue du monde, et qu'ils ne peuvent rien réformer au dehors qu'aussitôt on ne s'en aperçoive ; mais ils ont aussi cet avantage que le respect et la complaisance qu'on a pour eux empêchent qu'on ne les blâme : au contraire, on loue, on admire, ou du moins on feint d'admirer tout ce qu'ils font, leur exemple a le pouvoir de donner du crédit à la manière de vie qu'il leur plaît de choisir ; quelque route qu'ils prennent, loin de les détourner, on fait gloire de les suivre.

Mais de quelque condition que nous soyons, nous sommes bien malheureux, si pour des discours et pour des paroles nous abandonnons d'aussi grands trésors que ceux qui sont renfermés dans la véritable vertu ; nous sommes bien malheureux, si nous préférons les jugements des hommes, toujours injustes et légers, des hommes qui ne pensent peut-être point à nous, qui du moins n'aiment et n'estiment qu'eux-mêmes ; nous sommes bien aveugles si nous les préférons, ces vains jugements, au jugement d'un Dieu si équitable et si éclairé, d'un Dieu qui a toujours les yeux sur nous, qui s'intéresse à tout ce qui nous touche, et qui nous doit rendre éternellement heureux ou éternellement malheureux, selon qu'il nous jugera dignes de son estime ou de ses mépris. Hélas ! nous craignons que les libertins ne nous reprochent notre piété, et nous ne craignons pas les reproches que le Seigneur nous fera un jour sur notre vie toute mondaine, tout opposée à ses maximes et à ses exemples. Si c'est pour nous une si grande peine de paraître vertueux devant les méchants, quelle confusion n'aurons-nous pas de paraître impies en la présence de Dieu et de tous les saints ? Que nous servira pour lors que notre vie ait été approuvée ou condamnée par le monde ? le monde nous justifiera-t-il devant Dieu ? prendra-t-il notre parti contre notre juge ? Si nous n'avons autre chose à alléguer pour

notre défense que la crainte que nous avons eue de déplaire à l'ennemi de Jésus-Christ, croyez-vous que ce soit là une défense bien légitime ? Pour moi, dit S. Paul, je ne me mets point en peine de ce que les hommes peuvent penser de moi, je ne les connais point pour mes juges ; si je suis assez heureux pour plaire au Seigneur, je n'ai besoin d'aucune autre approbation : *Mihi autem pro minimo est, ut a vobis judicer, aut ab humano judice ; qui autem me judicat, Dominus est.*

Seigneur, daignez imprimer ces généreux sentiments dans le cœur de tous ceux qui m'entendent. Si vous ne les fortifiez contre les respects humains, si vous ne levez cet obstacle qui s'oppose à notre zèle, nous ne ferons jamais rien pour votre gloire : nous toucherons les cœurs, nous y ferons naître quelques saints désirs, nous leur inspirerons le dégoût du monde, l'amour de la solitude, de la prière, de la pénitence ; mais tous ces pieux mouvements iront échouer contre cet écueil ; dès que pour votre service il faudra résister aux prières et aux sollicitations des amis, qu'il faudra rompre une partie, se retirer d'une société, témoigner qu'on craint de vous offenser, et le témoigner devant des personnes qui en font gloire, on ne se souviendra plus de ce qu'on vous aura promis, ou du moins on se trouvera sans force et sans courage pour agir. Nous avons besoin de votre grâce, ô mon Dieu ! et d'une grâce bien forte, pour soutenir notre faiblesse dans ces rencontres, pour persévérer dans les saintes résolutions que vous nous avez inspirées, et pour mériter la couronne qui n'est donnée qu'à la persévérance. Je vous souhaite, messieurs, et cette persévérance, et cette couronne immortelle. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME SERMON

(Par le P. Bourdaloue. S. J.)

Proposition : L'obéissance parfaite de Marie nous apprend à observer la loi de Dieu.

Division : I. Elle confond notre orgueil ; — II. Elle condamne notre lâcheté.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem, pour le présenter au Seigneur. (Luc., II, 22.)

Sire,

Cet enfant, qui est aujourd'hui porté à Jérusalem, c'est le Fils unique de Dieu, égal à son Père, éternel comme lui et Dieu comme lui. Celle qui le porte, c'est Marie, mère de Dieu, la plus sainte de toutes les femmes, et la plus remplie de

grâce. Le sujet pourquoi elle le porte, c'est afin de le présenter à Dieu; et l'évangéliste, s'arrêtant à une circonstance bien remarquable, ajoute que tout cela se fait selon la loi : *Sicut scriptum est in lege Domini* [1]; comme si ni Marie, ni Jésus-Christ même, ne pouvaient avec bienséance paraître devant Dieu qu'en observant la loi; comme si leur sacrifice, tout divin qu'il est, ne devait être agréé de Dieu qu'autant qu'il se trouverait conforme à la loi; comme si l'ouvrage du salut et de la rédemption des hommes dépendait de l'accomplissement de la loi. Que signifie cela? c'est, chrétiens, le mystère que j'entreprends de développer, et le point auquel je m'attache pour votre instruction et votre édification. Cette obéissance à la loi du Seigneur, cette obéissance que la présentation d'un Dieu Sauveur et la purification d'une mère vierge nous prêchent si hautement, cette vertu si inconnue, et néanmoins si nécessaire, voilà l'importante matière que me fournit la solennité de ce jour. Divin Esprit, vous qui sanctifiâtes Marie par la pratique et l'observation de la loi, et qui la conduisîtes dans le temple pour y offrir son sacrifice comme il était ordonné dans la loi, remplissez-nous des mêmes sentiments dont son âme bienheureuse fut alors pénétrée; donnez-nous comme à elle une haute idée de cette sainte et adorable loi du Seigneur; faites-nous bien comprendre que, sans cette loi, il n'y a dans nous que corruption et que désordre; en sorte que, du moment que nous sortons hors des bornes de cette loi, nous devenons incapables de tout bien et déterminés à tout mal. Tant de crimes qui se commettent tous les jours, et que je puis appeler les abominations et les horreurs de notre siècle, en sont une preuve visible; mais peut-être l'endurcissement de nos cœurs ferait-il perdre à cette preuve toute sa force, si les lumières de votre grâce ne venaient au secours de nos réflexions. Je parle devant le plus grand roi du monde; et sûr que je suis de sa religion, je ne crains point de parler avec trop de liberté, tandis que je parle pour les intérêts de la loi de Dieu. Je ne vous demande pas même, ô mon Dieu, comme la vertueuse Esther, que mes paroles lui plaisent; parce que je me promets de sa piété, qu'en lui parlant de l'excellence et de la prééminence de votre loi, non seulement je lui plairai, mais je le persuaderai et le toucherai. J'ai besoin néanmoins, Seigneur, de votre secours; et, pour l'obtenir, je m'adresse à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

C'est le propre de l'esprit de l'homme, de n'avoir rien d'uniforme dans ses sentiments, d'être souvent contraire à lui-

1. *Luc.* II, 23.

même, et de donner, selon les situations diverses où il se trouve, dans des extrémités tout opposées. Cela se vérifie en mille sujets, mais particulièrement en celui que j'ai entrepris de traiter, qui est l'obéissance et la soumission due à la loi de Dieu. Car je découvre deux principes différents, qui forment dans l'homme une double opposition à cette obéissance; tellement que nous pouvons dire aussi bien que l'Apôtre : Je sens dans moi-même une loi secrète qui répugne à la loi de mon Dieu, et qui me captive sous la loi du péché. Ces deux principes, suivant la belle réflexion de S. Ambroise, sont l'orgueil de l'homme et sa lâcheté : l'orgueil de l'homme qui lui fait oublier ce qu'il doit à Dieu ; et sa lâcheté, qui l'empêche de voir ce qu'il peut, et de quoi il est capable avec le secours de Dieu : l'orgueil de l'homme, qui le rend insolent et libertin ; et sa lâcheté, qui le rend faible et pusillanime. L'orgueil de l'homme, qui, à l'égard de Dieu même, lui inspire de la hauteur; et sa lâcheté, qui, à l'égard de ses devoirs, le jette dans l'abattement: l'un et l'autre, pour lui faire violer cette souveraine et divine loi que Dieu lui a imposée, mais dont la servitude, quoique aimable, du moment qu'il se pervertit, commence à lui déplaire et à lui devenir odieuse. Or je veux, chrétiens, combattre aujourd'hui ces deux désordres; et parce que l'accomplissement de la loi consiste à éviter également ces deux extrémités dangereuses, soit en se soumettant avec humilité à ce que la loi commande, soit en s'efforçant avec courage de surmonter ce qu'il y a dans la loi de difficile, mon dessein est de graver bien avant dans vos esprits et dans vos cœurs ces deux obligations, et de vous mettre pour cela devant les yeux l'obéissance que pratique aujourd'hui Marie : car, sans sortir de mon mystère, vous verrez dans la personne de cette vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, et d'une obéissance courageuse et héroïque : d'une obéissance solidement humble, qui confond notre orgueil; et d'une obéissance héroïque, qui condamne notre lâcheté. Prenez garde : Marie, dans la cérémonie de ce jour accomplit la loi du Seigneur; et cette loi, comme l'Evangile nous le fait assez entendre, est infiniment rigoureuse pour elle. En ce qu'elle obéit à la loi, je trouve la confusion de notre orgueil, ce sera la première partie; en ce qu'elle surmonte toutes les difficultés de la loi, je trouve la condamnation de notre lâcheté, ce sera la seconde partie; deux points que j'ai à développer, et qui vont faire le partage de ce discours et le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu; et cela,

chrétiens, nous arrive en deux manières : l'une, que j'appelle révolte du cœur, lorsque, sans nous expliquer autrement que par nos œuvres, nous disons intérieurement comme l'ange rebelle : *Non serviam* [1]; il m'en coûterait trop pour vivre dans cette servitude; que Dieu ordonne tout ce qu'il lui plaira, je ne me soumettrai point à sa loi : l'autre, que je considère comme la plus pernicieuse erreur de notre esprit, lorsque nous trompant nous-mêmes, nous cherchons des prétextes et nous nous formons des consciences pour nous dispenser des obligations de la loi. Or le mystère que nous célébrons confond hautement ces deux entreprises de notre orgueil ; et c'est, comme vous l'allez voir, ce qui paraît d'abord dans la présentation de Jésus-Christ et dans la purification de Marie.

Quoique nés dépendants et sujets de Dieu, nous avons, mes frères, un penchant à nous révolter contre la loi de Dieu qui nous domine : voilà l'origine de toute la corruption de l'homme. Prenant l'homme en particulier, et selon la différence des conditions qui partagent le monde, voilà le péché capital des grands du siècle, qui, de leur état, se font un principe d'indépendance, comme si la loi de Dieu n'était pas faite pour eux, comme si Dieu en la portant avait dû les excepter; comme s'il n'était pas, au contraire, de l'empire de Dieu qu'il y eût pour eux un législateur et une loi, afin, disait le prophète royal, de leur apprendre qu'ils sont hommes : *Constitue legislatorem super eos, ut sciant... quoniam homines sunt* [2]. Donnons à cette morale toute son étendue. Voilà, dis-je, en général, le péché des impies et des libertins, qui, jusque dans l'obscurité des plus médiocres fortunes, ont souvent à l'égard de Dieu des cœurs aussi indociles que ceux qui tiennent dans le monde les premiers rangs; la licence et l'impiété faisant dans les uns ce que l'abus de la grandeur et de l'élévation fait dans les autres. Mais Marie obéissant à la loi de Moïse, et se purifiant dans le temple, confond bien là-dessus, malgré nous, notre conduite. Car enfin elle était reine, elle était mère de Dieu, elle était, comme mère de Dieu, en possession d'une autorité légitime sur l'auteur même de la loi; et par conséquent elle avait tous les titres d'indépendance que peut avoir au-dessous de Dieu une pure créature. Il est vrai; mais c'est justement pour cela que Dieu veut qu'elle s'assujettisse à la loi, afin de détruire par son exemple l'indépendance criminelle que nous affectons, afin de condamner notre libertinage par une preuve convaincante et sans réplique. Car si, dans l'ordre de la rédemption, dont le secret adorable se développe aujourd'hui à nos yeux, une mère de Dieu, toute mère de Dieu qu'elle est, n'est pas exempte d'obéir, de

1. *Jerem.*, II, 20. — 2. *Psalm.* IX, 21.

quel front pouvons-nous soutenir devant Dieu l'injustice et la témérité de nos désobéissances? Marie fait quelque chose encore de plus : et quoi ? non seulement elle se soumet à la loi, mais elle y soumet son Fils, ce Fils qui, plus grand, plus libre, plus absolu qu'elle, et néanmoins voulant bien être soumis par elle, fournit encore à Dieu contre nous une raison mille fois plus touchante pour réprouver et pour confondre cet esprit d'orgueil qui nous rend prévaricateurs. C'est-à-dire, Marie soumet à la loi la grandeur même, à la loi la puissance même, à la loi l'indépendance et la souveraineté même. Car voilà le double miracle que le Ciel nous découvre dans cette fête : une reine sujette et assujettissant un Dieu; un Dieu obéissant, et présenté par une mère obéissante : pourquoi? ah! mes chers auditeurs, comprenez-le bien. Vous qui tenez dans le monde les premiers rangs, et vous qui vous trouvez réduits aux derniers; vous que vos conditions distinguent, et vous qu'elles ne distinguent pas; grands et petits, riches et pauvres, car je suis redevable à tous, écoutez-moi : c'est ici que l'intelligence d'une des plus importantes vérités vous est donnée, et c'est par la comparaison même de vos états que je vais vous la rendre sensible.

Pourquoi un Homme-Dieu sujet à la loi? Pour vous faire entendre, grands du monde, l'obligation spéciale où vous êtes de vivre dans un parfait assujettissement aux lois de Dieu. Vous ne l'avez peut être jamais bien conçu : et, par un renversement de raison et de religion, vous vous flattez que la rigueur des lois divines n'est pas pour vous comme pour le reste des hommes. Mais détrompez-vous aujourd'hui de cette fausse prévention, et pour cela entrez en esprit dans le temple de Jérusalem : car vous y verrez la maxime contraire solidement établie; et pour peu que vous vous appliquiez à considérer le mystère de ce jour, vous conclurez que les lois divines vous regardent encore plus particulièrement que le reste des hommes, quoiqu'elles soient pour tous sans exception. Vous me demandez sur quoi est fondée cette conséquence? Sur trois raisons que vous devez méditer tous les jours de votre vie. Première raison, c'est que plus vous avez dans le monde ou de naissance ou de pouvoir, plus vous êtes capables de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû en qualité de souverain législateur; comme il est vrai de dire que Jésus-Christ, en se réduisant sous la loi, a eu seul l'avantage d'honorer la souveraineté de Dieu autant qu'elle mérite de l'être. Motif admirable pour vous engager, tout élevés et tout-puissants que vous êtes, à une obéissance exacte. Dieu trouve en vous, quand vous accomplissez sa loi, une gloire particulière, et il ne tient qu'à vous de la lui procurer, cette gloire, qui plus que toute autre contribue à sanctifier son

nom, et dont par là même il est si jaloux. Seconde raison, c'est que Dieu ne vous a distingués dans le monde que pour le glorifier de la sorte : car ne croyez pas, chrétiens, qu'il y ait des hommes ou revêtus d'honneurs, ou pourvus de biens, pour être plus en droit que les autres de faire leurs volontés, et de vivre selon leurs lois. Cela ne peut être, et Dieu, dont la toute-puissance est inséparable de sa sagesse et de sa sainteté, n'a pu, dans l'inégalité des conditions humaines, se proposer une telle fin : les rois mêmes, qui selon l'expression du Saint-Esprit, sont comme les divinités de la terre, ne règnent que pour servir le Seigneur : *Et reges ut serviant Domino* [1]. Voilà l'ordre de la Providence et même de la création, selon lequel ce qui approche le plus de Dieu n'est défini que par une servitude plus immédiate, et une plus grande dépendance de Dieu. Et pourquoi cet ordre ne subsisterait-il pas, puisque Jésus-Christ, qui est le chef des prédestinés, n'a été prédestiné lui-même que pour y être soumis? En quoi consiste tout le mystère de son humanité? S. Paul nous l'enseigne en deux mots dont nous voyons aujourd'hui l'accomplissement : *Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege* [2] ; un Dieu formé d'une femme, pour être assujetti à la loi. Voilà l'idée que nous en donne l'Apôtre ; voilà pourquoi ce Fils de Dieu a été envoyé : hors de là, ce Verbe divin ne se serait jamais fait chair, et sans cela il n'y aurait point eu de Dieu-Homme. Serez-vous donc surpris, ou devez-vous l'être, quand j'ajoute que sans cela il n'y aurait dans le monde ni qualité, ni dignité, ni rang, ni fortune, mais que Dieu vous aurait laissés dans le néant ; et que, s'il vous en a tirés, c'est afin que sa loi eût en vous des observateurs fidèles et de zélés défenseurs ? Je dis plus, et c'est la troisième et dernière raison : Dieu, en vous plaçant au-dessus du commun des hommes, a prétendu vous proposer au monde comme des modèles de la sainte dépendance que je vous prêche ; de même que Jésus-Christ et Marie n'ont paru dans le temple du Seigneur que pour être l'exemple d'une inviolable fidélité, et d'une parfaite soumission à sa loi. C'est-à-dire, selon S. Grégoire, pape, que Dieu prétend que les petits apprennent des grands à lui obéir, et que les grands se considèrent sur ce point comme la règle, à quoi les petits ne manquent jamais de se conformer.

Ceci me donne lieu de parler maintenant à vous, mes frères, à vous dont le salut me doit être d'autant plus cher et les âmes plus précieuses, qu'ayant moins de part aux avantages du siècle, vous participez moins à ses désordres et à sa corruption ; à vous que Dieu a fait naître dans des conditions

1. *Psalm.*, CI, 23. — 2. *Galat.*, IV, 4.

plus obscures, et dont il semble que la destinée, ou, pour mieux dire, la vocation se termine à dépendre et à obéir. Pourquoi une mère de Dieu, et par son ministère un Homme-Dieu, soumis à la loi? Pour trois autres raisons qui vous regardent, et que je vous prie de n'oublier jamais: pour vous consoler, pour vous instruire, et pour vous confondre. Pour vous consoler de l'état où vous êtes, et qui vous réduit à n'avoir pour partage que l'obéissance : c'est l'état que Jésus-Christ a choisi, ayant mieux aimé prendre la forme de serviteur que celle de maître, et se soumettre à la loi que de donner la loi; pour vous fortifier par cette pensée, que ceux qui sont plus élevés que vous dans le monde sont sujets comme vous à la loi de Dieu, seront jugés aussi bien que vous selon la loi de Dieu, n'éviteront pas plus que vous le tribunal où tout doit être décidé par la loi de Dieu : voilà votre consolation. Pour vous instruire de la manière dont vous devez obéir, je veux dire aux hommes pour Dieu, et à Dieu dans les hommes, en sorte que votre obéissance ne s'arrête pas à l'homme, mais qu'elle s'élève à Dieu, comme à sa fin et à son principal objet : *Sicut Domino, et non hominibus* [1]; que vous regardiez ces hommes de qui vous dépendez, comme les images de Dieu; que vous respectiez leurs lois, comme des écoulements de la loi de Dieu; que vous receviez leurs commandements, comme des déclarations expresses de la volonté de Dieu : vous souvenant que sans cela l'obéissance que vous leur rendez n'est qu'une obéissance servile, qu'une obéissance païenne, qu'une obéissance réprouvée, dont Dieu ne vous tiendra jamais nul compte, et dont vous perdez tout le fruit, parce que vous ne la pratiquez pas selon le divin exemplaire qui nous est aujourd'hui proposé dans la présentation d'un Dieu Sauveur, et dans la purification d'une mère vierge : voilà votre instruction. Mais surtout, pour vous confondre de l'extrême et de l'injuste opposition que vous avez à dépendre de Dieu et à porter le joug de sa loi, lorsque avec tant de docilité vous vous faites un mérite, du moins une politique, de dépendre des hommes. Car en vous comparant vous-mêmes avec vous-mêmes, voici, mes frères, le sujet de ma douleur, et ce qui me fait gémir. Vous n'osez désobéir aux hommes, et vous désobéissez à Dieu ; vous êtes souples devant les hommes, et orgueilleux devant Dieu ; les lois des hommes vous contiennent dans le devoir, et vous violez impunément celles de Dieu. S. Paul disait aux Ephésiens : *Obedite dominis carnalibus... sicut Christo* [2] : Obéissez à vos maîtres selon la chair, avec crainte et avec respect comme à Dieu même. Mais s'il m'était permis de changer la proposition de S. Paul, peut-être vous

1. *Coloss.*, III, 23. — 2. *Ephes.*, VI, 5.

dirais-je volontiers : Obéissez à votre Dieu comme vous obéissez à vos maîtres selon la chair : et c'est là ce que j'appelle votre confusion. Car quelle indignité, que je me trouve obligé de souhaiter pour vous qu'au moins les choses ici fussent égales, et de me contenter que vous eussiez pour votre Dieu une obéissance aussi humble, aussi prompte, aussi fidèle que celle qu'exigent de vous les hommes, et que vous leur rendez si exactement !

Je sais, mon cher auditeur, que cet assujettissement aux lois de Dieu vous paraît gênant et humiliant ; je sais que vous vous aveuglez jusqu'à croire qu'il répugne à cette liberté naturelle dont vous êtes jaloux, et que vous ne distinguez pas d'un amour déréglé de l'indépendance et d'un esprit de libertinage. Mais votre ignorance là dessus vient encore de n'avoir pas bien pénétré le mystère de Jésus-Christ et de Marie obéissants à loi du Seigneur : car si je vous disais que l'obéissance à cette sainte loi, bien loin d'humilier l'homme, fait sa véritable gloire ; que plus on est sujet à cette loi, plus on est heureux, plus on est libre, plus on est maître de soi-même ; qu'en cela consiste la différence de cette loi et des lois humaines ; qu'au lieu que l'affranchissement des lois humaines passe pour un privilège, le grand privilège de la grâce, selon S. Augustin, est d'être incapable de s'émanciper de cette loi ; que David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, faisait son occupation la plus ordinaire de méditer cette loi, ne trouvait point de repos que dans l'observation de cette loi : *Pax multa diligentibus legem tuam* [1] ; ce sont autant de vérités dont la raison et la foi vous feraient, malgré vous, convenir. Mais ne fais-je pas, pour vous en convaincre, quelque chose de plus, quand je vous propose le Saint des saints sanctifié par l'obéissance qu'il rend à cette loi, ce premier-né de toutes les créatures qui s'assujettit à cette loi, ce Rédempteur par excellence qui veut être lui-même racheté selon les termes de cette loi ; quand je vous représente Marie avec toute sa grandeur et son auguste maternité, remplie d'une sainte joie, parce qu'à l'exemple de son Fils elle se conforme à cette loi ? n'est-ce pas, dis-je, ce qui doit faire plus d'impression sur vos esprits et sur vos cœurs, que si je rapportais tous les raisonnements de la théologie ?

Après cela, chrétiens, laissez-vous encore séduire par les fausses maximes du siècle, et mettez le bonheur de la vie dans une malheureuse possession de ne dépendre d'aucune loi, dans une licence criminelle de tout entreprendre au préjudice

1. *Psal.* CXVIII, 165.

de la loi, dans un oubli de vos devoirs qui aille ou à méconnaître votre Dieu, ou à vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres. A le méconnaître, en disant avec l'impie Pharaon : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus* [1] ? Et qui est-il, ce Dieu dont on me menace sans cesse, et dont on m'oppose la loi? qui est-il, pour m'obliger à me contraindre dans mes passions, dans mes désirs, dans mes desseins ? A vous le figurer comme un Dieu fauteur de vos désordres, en disant avec l'insensé : S'il y a un Dieu, est-il tel qu'on nous le dépeint? connaît-il toutes choses? y prend-il un si grand intérêt? s'offense-t-il si aisément? a-t-il une justice si sévère? est-il si terrible dans ses vengeances? *Et dixerunt : Quomodo scit Deus, et si est scientia in excelso* [2] ? Car voilà le langage du pécheur ennemi de la loi, et c'est où conduit enfin l'esprit du monde. On n'en vient pas là d'abord ; mais, par un progrès infaillible de l'habitude du péché, on s'accoutume, sinon à parler, du moins à penser et à vivre ainsi. A force de violer la loi, la crainte de Dieu s'affaiblit, le libertinage se fortifie et prend le dessus. Après bien des péchés commis et bien des transgressions réitérées, on se trouve dans l'abominable état de celui qui disait en insultant à Dieu : *Peccavi, et quid mihi accidit triste* [3] ? J'ai péché, et que m'en est-il arrivé de mal? De là cette tranquillité que l'on conserve même en péchant ; de là cette hauteur et cette fierté avec laquelle on soutient le vice ; de là cet endurcissement qui y met le comble. On rejette sans distinction toute loi de Dieu qui est incommode ; si l'on en respecte quelqu'une, ce n'est pas parce qu'elle est la loi de Dieu, mais parce qu'elle est autorisée des lois du monde, et que les lois du monde forcent à la garder. Au commencement on sauve les dehors ; mais à la fin on lève le masque ; on ne se contraint plus en rien, on ne ménage plus rien ; et Dieu veuille qu'on ne fasse pas même gloire de son impiété et de ses excès! Voilà ce que les saints et les serviteurs de Dieu ont tant déploré, et ce qu'ils déplorent tant tous les jours ; voilà ce qui leur a fait répandre des larmes : *Defectio tenuit me, pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* [4]. Je suis tombé, disait le prophète royal, dans une espèce de défaillance, quand j'ai vu, Seigneur, jusqu'à quel point votre loi était profanée ; quand j'ai vu les pécheurs de la terre la mépriser avec insolence et la rejeter. Voilà ce qui obligeait les prophètes à paraître dans les cours des princes, pour opposer au torrent de l'impiété le zèle de la loi qui les animait ; et me voici, chrétiens, chargé du même ministère, et envoyé pour la même fin. Quand je prêche ailleurs la parole de Dieu, il me suffit de dire à ceux qui m'écoutent, s'ils ne vivent

1. *Exod.*, v, 2. — 2. *Psal.* LXXII, 11. — 3. *Eccli.*, V, 4. — 4. *Psal n.* CXVIII, 53.

pas en chrétiens : Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus ! Mais parlant aujourd'hui à des grands du monde, je leur fais un reproche encore plus terrible : je leur dis, avec le prophète Malachie : *Vos autem... scandalizastis plurimos in lege* [1] ; non seulement vous avez abandonné la loi de votre Dieu, mais vous la faites abandonner à je ne sais combien d'autres que vous scandalisez, et qui ne sont pas à l'épreuve de votre exemple. Mais cette pensée m'emporterait trop loin : revenons à notre sujet.

Outre que nous nous élevons au-dessus de la loi de Dieu par une révolte de cœur, nous tombons encore dans ce désordre par un aveuglement d'esprit : c'est-à-dire que nous nous laissons préoccuper de certaines erreurs, que nous cherchons des excuses et des prétextes pour nous décharger du fardeau de la loi de Dieu ; que, raisonnant selon notre sens, et nous faisant des principes à notre gré, nous adoucissons la sévérité de la loi de Dieu ; que, pour parvenir à nos fins, nous interprétons comme il nous plaît les obligations de la loi de Dieu ; et que, séduits par les artifices de l'amour de nous-mêmes dont nous sommes prévenus, nous accommodons la loi de Dieu à nos intérêts, à nos vues, à nos inclinations et à nos passions, au lieu d'accommoder nos intérêts et nos passions, nos inclinations et nos vues, à la rigueur de la loi de Dieu. Or, voici encore Marie et Jésus-Christ même qui, par la sainteté de leur exemple, nous font évidemment connaître le danger et le déréglement d'une conduite si pernicieuse : comment cela ? en se soumettant l'un et l'autre à une loi dont ils étaient incontestablement exceptés, à une loi qui s'expliquait d'elle-même en leur faveur, et qui, dans les termes où elle était conçue, ne portait rien qui les obligeât.

Non, mes frères, disait S. Augustin, soit qu'on eût égard à l'esprit de la loi, soit qu'on la prît à la lettre, ni Marie, ni le Sauveur du monde ne pouvaient y être compris. Car il n'y avait rien à purifier dans Marie, et le Sauveur des hommes était, par lui-même, consacré à Dieu d'une manière plus excellente qu'il ne pouvait l'être par toutes les cérémonies du judaïsme. Ils n'avaient donc l'un et l'autre qu'à user de leurs droits, puisqu'ils étaient dispensés de la loi de Moïse. Mais Dieu, ajoute S. Augustin, par une disposition merveilleuse de sa providence, ne voulut pas que notre religion, dont Jésus et Marie jetaient alors, pour ainsi dire, les premiers fondements, commençât par une dispense, quoique légitime : cette dispense, quelque autorisée qu'elle eût été, aurait pu, par les fausses

1. *Malach.*, II, 8.

conséquences que nous en aurions tirées, servir à nos relâchements, et notre amour-propre n'eût pas manqué à s'en prévaloir. Ainsi, pour nous ôter ce prétexte, le christianisme, qui devait être l'idée de la plus irrépréhensible sainteté, a-t-il commencé par une obéissance volontaire, par une obéissance gratuite, par une obéissance qui anéantit tout ce qu'une vaine subtilité peut nous suggérer contre les saintes lois que la religion nous impose; par une obéissance qui condamne sans réserve tant de dispenses abusives que nous nous accordons, tant de singularités odieuses que nous affectons, tant d'exceptions du droit commun que nous couvrons du voile d'une prétendue nécessité, tant de raisonnements frivoles et mal fondés, tant d'opinions hardies et trop larges, tant de probabilités chimériques, tant de détours et de raffinements où nous altérons la pureté de la loi; en sorte que, tout étroite qu'elle est, elle ne nous oblige plus qu'autant que nous le voulons et de la manière que nous le voulons. Car, quelle vertu l'exemple de l'Homme-Dieu et de sa bienheureuse Mère n'a-t-il pas pour nous détromper de tout cela, et pour nous en découvrir l'illusion?

De là vient qu'en conséquence de ce mystère, notre divin Maître, instruisant ses disciples, leur déclarait si souvent ce que son humilité nous prêche aujourd'hui d'une voix bien plus forte et plus intelligible : *Non veni solvere (legem), sed adimplere*[1]; Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi, ni pour l'enfreindre. Comme s'il eût craint, remarque S. Chrysostome, que sa qualité de Messie et d'auteur de la nouvelle alliance ne leur donnât lieu de former cette pensée, qu'il savait ne leur pouvoir être que préjudiciable. *Non veni solvere, sed adimplere*: Non, je ne suis pas venu pour la destruction, mais pour l'accomplissement de la loi: parole divine, et qui doit pour jamais nous fermer la bouche. C'est pour cela même que ce Sauveur adorable était si fidèle et si attaché à toutes les observances de la loi écrite, qu'il se rendait si régulièrement à Jérusalem pour y célébrer la Pâque, et que jusqu'à un seul point, il ne laissait rien passer des moindres devoirs sans y satisfaire: *Iota unum, aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant*[2]. Par où il prétendait combattre en nous cette disposition criminelle que nous avons à disputer avec Dieu, quand il s'agit de sa loi; par où il prétendait nous faire sentir l'injustice de notre procédé, lorsque nous ne rendons à la loi de Dieu qu'une obéissance forcée, qu'une obéissance intéressée, qu'une obéissance imparfaite, et qui se réduit toute à cette règle: Y suis-je obligé dans la rigueur? est-ce un commandement ab-

1. *Matth.* v, 17. — 2. *Matth.*, v, 18.

solu? y va-t il du salut éternel? règle trompeuse, et qui nous expose à une réprobation éternelle, puisqu'il est certain qu'entre l'obligation de la loi et le conseil il n'y a souvent qu'un pas à franchir, et que, nous conduisant de la sorte, nous marchons toujours sur le bord du précipice. Par où il prétendait nous confirmer dans cette importante maxime, que nous devons toujours prendre contre nous-mêmes le parti de la loi de Dieu; que sur le sujet de la loi de Dieu, nous devons toujours craindre de nous tromper et de nous former de fausses consciences, que pour décider en mille occasions jusqu'où la loi de Dieu s'étend, nous ne devons point consulter les lois du monde; qu'en ce qui regarde la loi de Dieu, le seul nom de dispense nous doit faire trembler, et que nous devons nous en défendre avec tout le zèle que peut inspirer une ferme et solide religion. Car voilà, chrétiens, les saintes leçons que nous font dans ce mystère la présentation d'un Dieu Fils de Dieu, et la purification de la reine des vierges.

Je sais, encore une fois, que si chacun de nous veut s'écouter, il n'y aura personne qui ne se croie fondé en raison pour se dispenser des lois de Dieu les plus indispensables. Et pour en venir aux espèces particulières, je sais, par exemple, que la loi qui défend l'usurpation du bien d'autrui, et qui en ordonne la restitution, se trouvera anéantie, si l'on veut consulter la politique, qui ne manquera jamais de décider en faveur de l'ambition et de la cupidité. Je sais que la loi qui défend de se venger n'aura plus de lieu, si l'on se met en possession de donner aux vengeances les plus déclarées le nom de justice, et si chacun, se faisant droit sur ses propres injures, s'opiniâtre à ne rien rabattre de la satisfaction qu'il se croit due. Je sais que la loi qui fait de l'occasion prochaine du péché, recherchée ou entretenue, un péché déjà consommé, ne sera plus qu'un fantôme de la loi, si chacun en veut être cru ou sur ses prétendus engagements qu'il proteste ne pouvoir rompre, ou sur la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa disposition présente. Je sais que cette loi de l'abstinence et du jeûne du carême, que l'Eglise va bientôt publier, deviendra une loi chimérique, si chacun, idolâtre de sa santé ne veut avoir égard qu'à sa délicatesse, ou, pour mieux dire, qu'à sa mollesse. En un mot, je sais qu'en suivant l'esprit du monde, qui est un esprit de licence, nous secouerons le joug des plus rigoureuses obligations et de nos devoirs les plus essentiels. Mais où va une telle conduite, et qu'en pouvons-nous attendre? avons-nous affaire à un Dieu qui puisse être surpris, et à qui nous puissions en imposer? Lui qui a fait la loi selon les vues de sa sagesse infinie, et qui ne nous a pas appelés à son conseil quand il a voulu l'établir, s'en

rapportera-t-il à nous? en passera-t-il par nos avis, s'en tiendra-t-il à nos décisions, quand il viendra pour nous juger? Si Jésus-Christ et Marie avaient raisonné comme nous, ce mystère de leur obéissance que je viens de vous représenter, et qui a tant contribué à notre salut, aurait-il eu son accomplissement?

Ah! Seigneur, s'écriait le prophète royal (et c'est la conclusion que nous devons tirer avec lui), heureux ceux qui, purs et innocents, marchent avec humilité dans la voie de votre sainte loi! *Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini*[1]! Heureux ceux qui cherchent cette voie avec un cœur droit, et qui, l'ayant une fois trouvée, la suivent avec une invincible persévérance! car vous l'avez ordonné, mon Dieu, et il était juste que vos lois fussent exactement gardées : autrement elles ne seraient plus vos lois, et elles n'auraient plus ce caractère de souveraineté qui leur est propre, s'il nous était permis d'attenter sur elles, et de les interpréter au gré de nos passions. Voulez-vous, chrétiens, un abrégé de tout ce que je viens de vous dire? le voici dans ces deux paroles de S. Augustin, qui expriment ma pensée bien plus noblement et plus fortement que moi : *Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas.* La grâce, dit ce saint docteur, avait élevé Marie au dessus de la loi, et l'humilité l'a assujettie à la loi ; la grâce de son innocence et de sa maternité demandait qu'elle fût libre, et l'humilité de son cœur lui a fait préférer d'être obéissante et dépendante. Au contraire, et la grâce et l'humilité nous inspirent également la soumission : pourquoi? parce que la grâce qui est en nous, n'est autre que la grâce de la pénitence, et par conséquent de l'humilité même. Mais notre orgueil s'oppose à l'une et à l'autre, et, tout sujets que nous sommes à la loi, je dis doublement sujets, et comme hommes et comme pécheurs, il nous révolte contre Dieu. De ce que Marie s'est soumise à la loi par une humble obéissance, c'est la confusion de notre orgueil; et de ce qu'elle a surmonté toutes les difficultés de la loi par une obéissance généreuse, c'est la condamnation de notre lâcheté, comme nous l'allons voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est un principe de foi, que la loi de Dieu, quelque parfaite qu'elle puisse être, non seulement n'est point impossible, mais qu'elle n'est pas même tellement élevée au-dessus de nous, que nous ayons droit de nous plaindre de sa difficulté, et de nous en faire un prétexte pour justifier nos lâchetés et

1. *Psalm.* CXVIII, 1.

nos infidélités : *Mandatum hoc, quod ego præcipio tibi hodie, non supra te est, nec procul positum, nec in cœlo situm, ut possis dicere : Quis nostrum valet ad cœlum ascendere, ut deferat illud ad nos*[1] ? Le commandement que je vous fais, disait Dieu aux israélites, n'est ni au-dessus de vos forces, ni hors de l'étendue de vos conditions ; en sorte que vous puissiez dire : Qui de nous arrivera là ? et pour le garder, il ne faut ni passer les mers, ni se retirer dans les déserts et dans les solitudes, comme s'il était bien éloigné de vous : *Nec trans mare positum, ut causeris et dicas : Quis ex nobis poterit transfretare*[2] ? Car c'est un commandement, ajoutait le Seigneur, que j'ai mis dans vos mains, dans votre bouche et dans votre cœur : dans votre cœur, en vous le rendant aimable ; dans votre bouche, en vous faisant avouer qu'il est souverainement juste ; et dans vos mains, en vous donnant de puissants secours pour l'accomplir avec facilité : *Sed juxta te est... in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illum*[3]. Ainsi parlait le Dieu d'Israël par l'organe de Moïse, en publiant une loi qui néanmoins, comme nous le savons, était une loi de crainte, une loi de rigueur et de servitude. Qu'aurait-il dit, c'est l'excellente réflexion de S. Augustin, et que n'aurait-il pas pu dire, s'il avait été question de publier la loi évangélique, qui est une loi de grâce, une loi d'amour et de liberté ?

Cependant, chrétiens, nous établissons un principe tout contraire ; et pour avoir de quoi nous défendre de toutes les accusations que cette sainte et adorable loi formera contre nous un jour, ou qu'elle forme déjà devant Dieu, nous l'accusons elle-même de n'être pas assez proportionnée à notre faiblesse ; nous nous la figurons dans un degré de sévérité où nous prétendons que nul de nous ne peut atteindre ; et, par une pusillanimité dont nous voudrions la rendre responsable, nous disons sans cesse, comme l'israélite prévaricateur : *Quis in cœlum ascendet ?* Et qui est l'homme qui pourra jamais parvenir à un point de sainteté si sublime ? en un mot, nous nous persuadons que cette loi, pour exiger trop de nous, est absolument au-dessus de nous : et pourquoi ? appliquez-vous à ceci : Parce qu'elle nous engage, disons-nous, à nous dépouiller en mille occasions de ce que nous avons de plus cher ; parce qu'elle contredit certaines affections tendres de notre cœur, et qu'elle nous oblige à les étouffer ; parce qu'elle nous prive de certaines joies et de certaines douceurs de la vie à quoi nous sommes attachés ; parce qu'elle nous ordonne de renoncer à un certain honneur mondain dont nous nous piquons, et que souvent elle nous réduit à paraître devant

1. *Deut.*, xxx. 11, 12. — 2. *Ibid.*, 13. — 3. *Ibid.*, 4.

les hommes dans des états très humiliants. Car voilà ce que nous concevons de plus rigoureux dans la loi chrétienne, et où volontiers nous supposerions que notre faiblesse, secourue même de la grâce, ne peut s'élever. Mais envisageons aujourd'hui Marie ; et, témoins de sa fermeté et de sa constance, instruisons-nous et confondons-nous. Car voici les importantes leçons que nous pouvons tirer de la conduite de cette vierge, et que nous devons opposer aux sentiments lâches qui nous arrêtent : leçons que nous rendent sensibles les trois principales circonstances de ce mystère, c'est-à-dire le sacrifice que fait Marie du bien le plus précieux pour elle et le plus cher, qui est son Fils : le sacrifice qu'elle fait de toutes les douceurs de la vie, en acceptant le glaive de douleur dont Siméon lui prédit que son âme sera percée ; surtout le sacrifice qu'elle fait de son honneur, en voulant paraître comme les autres femmes, impure et pécheresse, elle qui était l'innocence et la pureté même. Ah ! chrétiens, que n'ai-je le zèle des apôtres pour vous faire sentir, mais efficacement, mais vivement, toute la force d'un si grand exemple !

Première leçon : Marie n'a qu'un fils, et, pour obéir à la loi, elle se résout à le sacrifier. Ce fils qu'elle aimait de l'amour le plus tendre, ce fils qu'elle avait conçu par miracle, ce fils de qui elle possédait tous les trésors, elle l'offre dans le temple de Jérusalem ; mais elle l'offre de la manière la plus héroïque, sans condition et sans réserve, sachant les ordres rigoureux que le Ciel a portés, et qui doivent un jour s'exécuter dans la personne de ce divin enfant ; consentant déjà qu'il soit la victime et le prix de la rédemption des hommes ; renonçant pour cela à tous les sentiments de son cœur ; et, par un dernier effort de la plus généreuse et de la plus rigoureuse obéissance, voulant bien que ce fils ne soit plus à elle, qu'avec le triste, mais indispensable engagement de le voir dans la suite des années immolé sur la croix ; voilà ce qu'il en a coûté à Marie pour accomplir la loi. Or est-ce là, mes chers auditeurs, ce qu'il nous en doit coûter à nous-mêmes ? Il est vrai, pour obéir à la loi de Dieu, il nous en doit quelquefois coûter le sacrifice de ce que nous avons de plus cher ; mais confessons-le de bonne foi, et ne nous déguisons rien à nous-mêmes ; ce que nous avons alors de plus cher, est-il assez considérable pour le faire tant valoir à Dieu ? quelque cher qu'il nous soit, du moment qu'il répugne à la loi de Dieu, n'est-ce pas ce qui nous trouble ? n'est-ce pas ce qui nous dérègle ? n'est-ce pas ce qui nous corrompt ? n'est-ce pas ce qui nous décrie ? et enfin n'est-ce pas ce qui nous damne ? Si la loi de Dieu nous retranche un mal aussi pernicieux que celui-là, avons-nous sujet de nous en plaindre ; et la sainte vio-

lence qu'elle nous fait en nous obligeant à un renoncement si salutaire, doit-elle passer pour un excès de rigueur? prenez garde, s'il vous plaît; ceci mérite une réflexion particulière. Dans cette sainte solennité, Dieu nous dit comme à Marie, ou, si vous voulez, comme à Abraham : *Tolle filium tuum unigenitum quem diligis... atque... offeres eum in holocaustum*[1] ; sacrifie-moi ce premier-né, c'est-à-dire cette passion dominante qui est dans ton cœur. Cela nous semble dur ; mais en même temps, faisant un retour sur nous, nous sommes contraints d'avouer que cette passion dominante est, par exemple, un attachement honteux qui nous déshonore, un esclavage des sens qui nous abrutit, une loi de péché qui nous captive et qui nous tyrannise ; mais en même temps nous sommes forcés de reconnaître que cet attachement dont nous nous faisons une passion, n'est qu'une fascination d'esprit, qu'un ensorcellement de cœur, qu'une source d'égarements dans notre conduite, et de déréglements dans nos affections et dans nos actions ; mais en même temps l'expérience nous montre que cette passion, dont nous sommes possédés, n'a point d'effet plus présent ni plus ordinaire que de remplir notre âme de chagrins, de jalousies, de remords, de désespoirs ; que, tandis que cette passion nous dominera, nous n'aurons jamais de paix ni avec Dieu, ni avec nous-mêmes ; que notre conscience, notre raison, notre foi, s'élèveront toujours contre elle ; qu'elle nous exposera même à la censure du monde, et qu'ainsi le monde, tout corrompu qu'il est, préviendra, par son jugement, le jugement terrible de Dieu que nous avons à craindre : en un mot, nous sentons bien que cette passion, avec ses prétendus charmes, du moment que nous nous y sommes livrés, est comme un démon qui s'est emparé de nous, et qui, malgré nous, nous fait trouver dans nous-mêmes une espèce d'enfer. Or, cela étant, quelle plainte avons-nous droit de former contre la loi de Dieu? et quand il nous dit : *Tolle* ; délivre-toi, chrétien, de cet enfer, sors de cet esclavage, arrache cette passion de ton cœur, pouvons-nous lui répondre : Seigneur, vous m'en demandez trop?

Ah ! mes frères, reprend S. Chrysostome, si Dieu en usait avec nous dans toute l'étendue de sa puissance, et que, sans nul égard au plus et au moins de ce qu'il nous en peut coûter, mesurant les choses par la seule règle de ce qui lui est dû, il nous commandât de lui sacrifier nos inclinations même les plus innocentes et les plus légitimes ; s'il disait à l'un : Descends de cet état de grandeur qui te distingue dans le monde ; à l'autre : Dépouille-toi de ces biens que tu as si jus-

1. *Genes.*, XXII, 2.

tement acquis ; à celui-ci : Oublie cet enfant qui est l'espérance de ta maison ; à celui-là : Romps ce commerce, quoique honnête, que tu entretiens avec cet ami, et qui fait la douceur de ta vie; si Dieu, dis-je, nous parlait de la sorte, nous n'aurions rien à répliquer ; et pour le seul respect de sa loi, nous devrions être disposés à tout. Amitié, grandeur, intérêts, famille, il faudrait abandonner tout : pourquoi ? parce qu'en matière de loi, dit Tertullien, mais particulièrement de loi divine, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. Mais Dieu, mes chers auditeurs, tient à notre égard une conduite bien différente ; et, par une condescendance digne de lui, il ne nous fait point de loi qui ne nous soit avantageuse. Que nous dit-il ? Sacrifie-moi, chrétien, ce qui te nuit, ce qui te perd, ce qui te damne, car tout le reste, je le laisse à ton pouvoir; possède ces biens dont je t'ai pourvu, mais défais-toi de cet amour criminel, qui serait le principe de ta réprobation ; mets toi au-dessus de cet ennemi que tu nourris dans ton sein, et qui t'éloignerait de la voie du salut ; quitte ce péché dont tu t'es fait une habitude, et qui, par les dégoûts et les amertumes dont il est mêlé, te fait bien payer par avance les faux plaisirs que tu y goûtes. Voilà comment Dieu nous traite, plutôt en père qu'en souverain et en législateur; et ne sommes nous pas inexcusables si, pour autoriser nos lâchetés, nous osons encore alléguer que le joug de sa loi est dur et pesant ?

Il est dur de renoncer à ce qu'on a de plus cher ; mais moi, je soutiens que cela n'est dur que parce qu'il ne nous plaît pas de l'adoucir par les grands et puissants motifs que Marie se proposa dans la présentation du Sauveur. Car, comme remarque S. Bernard, ce qui rendit à Marie l'accomplissement de cette loi, je ne dis pas supportable, mais aimable, ce fut la vue qu'elle eut, qu'en présentant son Fils, elle le sacrifiait à Dieu, elle fléchissait la colère et la justice de Dieu, elle s'acquittait elle-même des obligations infinies qu'elle avait à Dieu, elle attirait sur elle et sur nous les faveurs de Dieu : voilà ce qui l'anima, et ce qui lui fit surmonter cette tendresse maternelle qui s'opposait à son sacrifice. Or, à qui tient-il que nous n'agissions dans les mêmes vues ? et que, dans la nécessité où nous nous trouvons quelquefois d'accomplir un précepte qui combat la nature et à quoi elle répugne, nous ne nous soutenions par ces pensées : Il est vrai que ce qu'on me demande et ce qu'il faut que je sacrifie, c'est ce que j'aime uniquement ; mais par là je donnerai à Dieu ce qu'il attend de moi ; mais par là je montrerai à Dieu que je veux reconnaître ses dons et les grâces qu'il a répandues sur moi; mais

par là j'apaiserai Dieu, justement courroucé contre moi; mais par là, tout pécheur que je suis, j'engagerai Dieu à avoir compassion de moi ; mais par là je me rendrai Dieu propice, je le mettrai dans mes intérêts, je le porterai à user de miséricorde envers moi. Au lieu que cette passion a fait jusqu'à présent tout mon désordre, du moment que je la sacrifierai, elle fera devant Dieu tout mon mérite. Si nous avions ces motifs présents à l'esprit, quel précepte nous paraîtrait rigoureux ? et si, pour ne nous pas aider de ces motifs, la loi nous devient pénible, devons-nous nous en prendre à d'autres qu'à nous-mêmes ? Il est dur de sacrifier sans condition et sans réserve ce que l'on aime ; mais moi, je prétends qu'on le fait bien tous les jours pour obéir aux lois du monde. Car, pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas ? Vous me direz que les lois du monde ne vont pas jusqu'au sacrifice du cœur ; et n'est-ce pas pour cela même, répond S. Ambroise, qu'elles sont plus dures, en nous obligeant à sacrifier tout, tandis que le cœur n'y consent pas et qu'il y contredit ? au lieu que la loi de Dieu ne nous oblige à rien à quoi elle ne dispose notre cœur, jusqu'à nous en faire aimer la difficulté.

Seconde leçon : Pour garder la loi de Dieu, il y a des douceurs dans la vie dont il faut se passer : et c'est encore ce qui effraie notre amour-propre. Car, quelque disposition que l'on ait à vivre dans l'ordre, on se propose toujours, en vivant ainsi, un certain état de douceur ; et souvent même c'est cette douceur que l'on cherche, en se réduisant à l'ordre ; et un des faibles les plus ordinaires de la piété est de se rebuter de l'ordre, dès qu'on n'y trouve pas cette douceur. Mais Marie nous apprend bien aujourd'hui à nous préserver de cet écueil : pour accomplir la loi du Seigneur, cette vierge incomparable sacrifie toutes les joies de son âme. Je m'explique. Elle sait bien que ce qu'elle va faire faire, en présentant Jésus-Christ, doit être pour elle une source de douleurs ; elle voit déjà Siméon qui lui montre le glaive dont elle sera percée ; elle entend l'oracle du Ciel qui lui est annoncé par ce saint vieillard, et elle n'ignore pas que la prédiction qu'il lui fait est le commencement de son martyre. Il n'importe : le zèle de la loi la presse ; elle entre dans le temple, elle paraît devant Siméon, elle lui met son fils entre les bras ; et par ces paroles prophétiques : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* [1] ; elle reçoit de lui le coup mortel. Car ne pensez pas qu'elle n'en ait senti l'effet qu'au Calvaire, lorsqu'elle assista au crucifiement de son fils. Tout ce qu'elle doit souffrir alors, elle le souffre dès au-

1. *Luc.* II, 35.

jourd'hui, et dès aujourd'hui elle peut dire qu'elle est attachée à la croix. Mais pourquoi faut-il qu'en obéissant à la loi, elle endure ce martyre douloureux? Ah! chrétiens, parce qu'elle était prédestinée pour nous enseigner cette grande vérité, que là où il s'agit de la loi de Dieu, il n'y a ni plaisir, ni douceur de la vie à ménager. Or en voici la preuve authentique : car si des joies aussi saintes et aussi pures que les siennes ont dû être sacrifiées, il n'est pas juste, dit S. Bernard, que nous épargnions les nôtres, qui sont vaines, qui sont toutes profanes, qui nous dissipent, et qui nous font perdre l'Esprit de Dieu. Et si la Mère de Dieu, qui, par excellence entre toutes les femmes, était bienheureuse, a néanmoins consenti, en se soumettant à la loi, d'être la plus affligée, nous ne devons pas si aisément nous rebuter de cette divine loi, pour quelques peines qu'il y a à supporter en l'observant. Mais le moyen, direz-vous, de mener une vie insipide et ennuyeuse? car voilà le spécieux prétexte dont se couvre la lâcheté de tant d'âmes mondaines, quand on leur parle d'une soumission parfaite à la loi de Dieu : Le moyen de soutenir cet état? Mais, mon cher auditeur, comment le soutenez-vous tous les jours dans les engagements malheureux que vous avez avec le monde? Comment le soutenez-vous dans la dépendance servile où vous vous réduisez pour suivre toutes les volontés et tous les caprices d'un homme dont vous recherchez la faveur? comment le soutenez-vous quand votre ambition ou votre cupidité vous le commande? Si vous agissiez par l'esprit de la foi, je vous dirais que la grâce, qui est toute-puissante, saura bien vous adoucir cet ennui que vous craignez. Si vous connaissiez le don de Dieu, vous confesseriez que ces joies courtes et passagères auxquelles on renonce pour Dieu, sont abondamment compensées par des consolations bien plus solides, et bien plus propres à remplir la capacité de votre cœur. Et si, au défaut de toute autre considération, vous vouliez vous souvenir des désordres où vous avez vécu, vous vous estimeriez heureux de trouver dans cet ennui et dans cet éloignement des fausses joies du monde de quoi faire pénitence, et cette pénitence, quoique secrète et cachée, surpasserait en mérite toutes ces pénitences et ces réformes d'éclat, que la vanité quelquefois soutient plus que la religion. Quoi qu'il en soit, je vous dis qu'il est indigne que, sur un devoir aussi important que l'observation de la loi de Dieu, vous apportiez une excuse aussi frivole que l'est cet ennui prétendu qui vous y paraît attaché.

Troisième et dernière leçon : Marie, pour obéir à la loi, sacrifie jusqu'à son propre honneur, puisque en se purifiant elle paraît de même condition que les autres femmes. Ainsi

l'éclat de sa virginité est obscurci, de cette virginité dont elle avait été si jalouse dans le mystère de l'incarnation, de cette virginité dont la gloire est de briller au dehors, et de ne pas laisser voir la moindre tache. Elle consent à en perdre la réputation et le nom ; et de toutes les humiliations, voilà, j'ose le dire, la plus difficile à soutenir, d'être pure devant Dieu comme le soleil, et de paraître impure aux yeux des hommes. Tel est néanmoins le sacrifice que fait la plus sainte de toutes les vierges : pourquoi ? afin de ne pas manquer à la loi. Or, cette loi de Dieu, mes chers auditeurs, ne nous oblige à rien de si humiliant. Elle veut que nous paraissions ce que nous sommes ; qu'étant essentiellement soumis au souverain domaine de Dieu, nous ne rougissions point des services qu'il exige de nous, et des hommages que nous devons lui rendre ; surtout, qu'étant véritablement impurs et pécheurs, nous n'ayons pas honte des pratiques de la pénitence, qui doivent servir à nous laver, à nous réconcilier, à nous acquitter auprès de la justice divine. Mais que faisons-nous ? Par le plus étrange renversement, nous voulons être pécheurs et paraître justes : Marie abandonne les apparences, pourvu qu'elle soit du reste assurée de conserver le trésor de sa virgnité ; et vous, souvent peu en peine de la chose même, vous ne cherchez qu'à sauver les apparences. Du moins, n'est-ce pas précisément alors le faux honneur du monde qui vous fait garder la loi de Dieu ? Mais en combien d'autres occasions cette adorable loi est-elle sacrifiée ? Parce qu'on veut s'élever et tenir un certain rang, on viole toutes les lois de l'équité et de la justice, on opprime le faible, on trompe le simple, on forme mille intrigues contre des égaux et des concurrents ; on emploie contre eux le crédit, l'artifice, la médisance, la calomnie, et sur leur ruine on établit sa fortune et les fondements de sa grandeur. Parce qu'on est prévenu de cette damnable maxime, qu'en matière d'injure il faut avoir raison de tout, et qu'autrement on est sans honneur ; malgré la loi la plus authentique et la plus expresse qui nous ordonne de pardonner, quels ressentiments ne conserve-t-on pas ? quels desseins ne conçoit-on pas ? à quelles extrémités et à quelles vengeances ne se porte-t-on pas ? On ne veut point entendre parler d'accommodement, on exige pour une offense assez légère, mais dont on se fait un monstre, des satisfactions infinies ; ou, pour mieux dire, on ne sera jamais satisfait qu'on n'ait vu périr cet homme de qui l'on se croit offensé, et qu'on ne l'ait perdu Parce qu'on craint la raillerie, et qu'on s'y exposerait en se distinguant des autres, tout instruit qu'on est de la loi, tout disposé qu'on est à l'observer, on se laisse aller au torrent, engager par l'exemple, dominer

par le respect humain ; et au lieu de mettre sa gloire à servir Dieu, on la met à le déshonorer et à l'outrager. Ah ! mon Dieu, faudra-t-il donc que pour un fantôme d'honneur qui nous séduit, tous vos droits vous soient refusés, qu'on trahisse tous vos intérêts, qu'on renverse tous vos desseins, qu'on s'oppose à toutes vos volontés, qu'on méprise et qu'on foule aux pieds toutes vos lois ? Et vous, ô homme, ne comprendrez-vous jamais en quoi consiste votre véritable grandeur ? que c'est à dépendre du premier de tous les Maîtres, à vous attacher inviolablement à lui, à vous approcher continuellement de lui, à combattre généreusement pour lui, à vous rendre grand devant lui, à vous attirer son estime, et à mériter ses faveurs : tout cela par où ? par l'accomplissement de sa loi.

C'est, Sire, ce que Votre Majesté a si bien compris, c'est de cette loi de Dieu que vous faites gloire d'être le défenseur et le vengeur. Avoir fait des prodiges dans la guerre, vous être rendu l'arbitre de la paix, l'avoir donnée à toute l'Europe aux conditions qu'il vous a plu, avoir forcé par la seule crainte de votre nom toutes les puissances à la recevoir, vous être surmonté vous-même, en arrêtant le cours de vos conquêtes ; ce sont, Sire, des éloges auxquels la flatterie n'a point de part, que l'envie même ne peut vous disputer, que vos ennemis, malgré eux, ont publiés aussi hautement que nous, et dont votre modestie commence à être fatiguée. Il y a, Sire, une autre gloire d'autant plus solide, que l'objet en est plus saint ; une gloire qu'un roi très chrétien ne peut acquérir que par son zèle pour la loi du Seigneur, et c'est ce que Dieu vous réservait pour mettre le comble à votre auguste destinée. Ces saintes ordonnances contre le duel, que Votre Majesté vient de renouveler, et pour l'exécution desquelles vous vous êtes fait une religion, si j'ose ainsi m'exprimer, de n'être presque plus maître de vos grâces ; ces déclarations qui sortent chaque jour de votre conseil, si avantageuses à l'Eglise, et si sages pour contenir l'hérésie dans les bornes que les édits de vos ancêtres lui ont prescrites ; ces tribunaux érigés pour exterminer le libertinage et le vice, ce sont autant de preuves et de preuves authentiques, du zèle qui vous anime. Il y avait dans la France des monstres cachés, et Votre Majesté est le héros que Dieu a suscité pour les étouffer et les écraser. Le sacrilège, l'impiété, l'homicide, suites funestes mais infaillibles de la débauche et de la licence des mœurs, se répandaient dans le monde ; et c'est à vous, Sire, que le monde sera redevable d'en être purgé. Il fallait un monarque aussi puissant, aussi éclairé, aussi religieux que vous, pour prendre ainsi la cause de Dieu en main, pour faire

de la loi de Dieu votre propre loi, et pour être le restaurateur du bon ordre et de la sûreté publique. Vous soutiendrez, Sire, votre ouvrage : vous y emploierez toute votre autorité, et par votre autorité royale vous y mettrez la dernière perfection. Autrefois, l'irréligion, la profanation des choses saintes, les jurements, les blasphèmes régnaient à la cour ; mais ils y sont devenus des noms odieux, parce que Votre Majesté les a proscrits. Que ne peut-elle point encore contre d'autres désordres, et que doit-elle omettre de tout ce qu'elle peut pour les abolir? Voilà, Sire, comment vous serez fidèle à la loi du souverain Maître qui vous a placé sur le trône, et fait part de son pouvoir pour le défendre : voilà ce qu'elle attend de vous. Mais autant que vous serez fidèle à la loi de Dieu, autant cette sainte loi vous sera-t-elle, selon l'expression du Sage, fidèle elle-même : *Et lex illi fidelis* [1]. Elle conduira vos pas, elle dirigera vos conseils, elle réglera vos entreprises, elle attirera sur votre personne sacrée toutes les bénédictions du Ciel, et elle vous fera enfin mériter la couronne immortelle que je vous souhaite, etc.

TROISIÈME SERMON

(Par le P. Ségaud, S. J.)

Proposition et Division : Si nous voulons être les zélés imitateurs de Marie, soyons comme elle de parfaits observateurs de la loi. — I. Attachons-nous à la lettre ; — II. prenons-en l'esprit.

Perfecerunt omnia secundum legem Domini. (Luc., II, 39.)

Ils accomplirent tout selon la loi du Seigneur.

C'est la conclusion que tire l'Evangile de la Purification de la Sainte Vierge, et de la Présentation de Jésus-Christ. Sous quelle idée, chrétiens auditeurs, vous représenterai-je aujourd'hui Marie ; et de tant d'éloges consacrés à son honneur, auquel dois je m'attacher dans cette auguste solennité? La peindrai-je à vos yeux comme l'arche de la nouvelle alliance, l'aurore du soleil de justice ; l'aube pure et sans tache du jour naissant de la loi de grâce? Telle, et plus belle encore, parut Marie dès le premier moment de son immaculée Conception. Mais aujourd'hui, que, comme un astre éclipsé, elle se cache sous les sombres voiles d'une cérémonie légale qui lavait des taches que, toujours vierge, elle n'avait pu contracter ; aujourd'hui, que, par un excès d'humilité, elle vient se confondre au milieu d'une troupe profane de femmes pécheresses ; aujourd'hui, que, pour plaire davantage à son

1. *Eccli.*, XXXIII, 3.

Dieu, toute pure qu'elle est, elle s'occupe du soin de se purifier : ne renonce-t-elle pas aux honneurs dus à son irréprehensible pureté ? Irai-je donc, pour relever l'éclat de sa pureté virginale, vous produire le privilège de sa maternité divine, viendrai-je vous rappeler le précieux souvenir de cet heureux moment où le ciel et la terre attendaient de son consentement le Désiré des nations, et le Sauveur du monde ? C'est la peinture que l'Evangile nous fait de Marie élevée à la dignité de mère de Dieu, mais non pas de Marie mise indistinctement au rang des mères des hommes.

Ce n'est donc, ni comme vierge par excellence, ni comme mère par miracle, qu'elle paraît aujourd'hui dans le temple. C'est comme la plus humble et la plus soumise de toutes les créatures, et ses exemples, en ce jour de son humiliation et de son abaissement, nous disent beaucoup mieux que ses paroles au jour de son élévation et de sa gloire : Voici la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* (*Luc*, I, 38.)

En effet, qu'est-ce que servir Dieu ? sinon obéir promptement à ses lois, exécuter ponctuellement ses ordres, se soumettre aveuglément à toutes ses volontés adorables. Or voilà ce que Marie nous apprend dans ce mystère, que les Pères ont appelé le mystère de sa parfaite obéissance : *Totius puritatis mater*, dit S. Laurent Justinien, *purgationis legitimæ speciem suscepit, ut obedientissimæ humilitatis virtutem insinuaret.* Car je remarque dans l'Evangile de ce jour, deux lois expressément portées par le Seigneur, et religieusement observées par Marie. L'une regardait la purification de la mère, et l'autre l'oblation du Fils. La première consistait en de simples observances, et de pures cérémonies. La seconde était plus intérieure et plus spirituelle. Se séparer durant quelques jours du commerce du monde, s'abstenir pour un temps de tout ce qui était sacré, venir par quelque offrande solliciter les prières des ministres du Dieu vivant, c'était où se réduisait la loi de la Purification. Mais, porter les premiers-nés au temple, les présenter à l'autel, les offrir au Seigneur, c'était faire un aveu public qu'on n'avait aucun droit sur leur destinée ; reconnaître qu'ils appartenaient à Dieu seul ; protester que, si on les retenait encore, ce n'était que pour les élever, comme des victimes dévouées à sa gloire. Ainsi donc l'observation de ces deux lois, pour être entière et parfaite, devait être tout à la fois littérale et spirituelle.

Et telle est encore celle que nous devons tous à la loi de notre Dieu. Car cette divine loi a sa lettre et son esprit, c'est-à-dire, qu'elle a des devoirs qu'elle prescrit, et des sentiments qu'elle inspire. C'est le beau caractère qu'en fait David. La loi de Dieu, dit ce prophète, est pure et sans tache : *Lex*

Domini immaculata (*Psal.* XVIII, 8) : voilà pour la lettre. Elle règle les plus secrets mouvements de l'âme, et elle étend son pouvoir jusque sur les cœurs : *Convertens animas* (*Ibid.*) : voilà son esprit. C'est dans l'union inséparable de ces deux parties de la loi que consistent et son essence, et sa perfection. Si vous en altérez la lettre, vous en corrompez la pureté, et vous vous rendez prévaricateur. Si vous en abandonnez l'esprit, vous en perdez tout le mérite, vous n'obéissez plus qu'en esclave forcé, vous n'êtes plus qu'un vil mercenaire. Et voilà, dit S. Augustin, d'où viennent le désordre, la confusion et le scandale du christianisme. C'est un abus bien ancien, d'affaiblir sans scrupule la loi de Dieu, d'en diminuer le joug sans autorité, et d'élargir la voie du ciel par des explications arbitraires et présomptueuses. Car les uns interprètent à leur gré la loi de Dieu : et, au lieu de régler leurs mœurs sur elle, ils veulent la régler sur leurs mœurs ; en sorte qu'elle ne les oblige qu'autant qu'elle leur plaît. Première illusion. D'autres, uniquement attentifs aux observances extérieures, gardent, si vous voulez, les dehors de la loi, mais n'en prennent jamais l'esprit, et n'ont qu'une religion de pure représentation et de simple spectacle. Seconde illusion.

Pour corriger ces deux abus, si communs dans le monde chrétien, je ne veux aujourd'hui que l'exemple de Marie. Cette Vierge si pure, malgré toutes les raisons qui semblent l'exempter de la purification, s'y soumet sans restriction, et nous apprend par là à observer la loi à la lettre : première instruction. Cette mère si tendre, non contente d'accomplir à l'extérieur l'oblation de son Fils, y conforme ses sentiments, et nous enseigne par là à observer la loi selon son esprit : seconde instruction. Si donc nous voulons être de zélés imitateurs de Marie, soyons, comme elle, de parfaits observateurs de la loi. Attachons-nous à la lettre : prenons-en l'esprit. C'est le partage de ce discours, et le fruit de ce mystère.

Vierge sainte, c'est à vous de nous donner de si importantes leçons. Née pour commander au maître de l'univers, vous mettez votre gloire à vous y soumettre, plus jalouse de la dépendance que vous impose le titre de créature, que de l'autorité que vous donne la qualité de mère de Dieu. Imprimez au fond de nos cœurs cette humble soumission, et cette docilité parfaite. Apprenez à de vils esclaves, à des enfants rebelles, à de coupables pécheurs, à respecter les volontés adorables d'un maître souverain, que nous devons honorer ; d'un Père bienfaisant, que nous devons aimer ; d'un juge redoutable, que nous devons craindre. C'est la grâce que vous nous prions de nous obtenir par votre intercession. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque bien conçues, et quelque sagement portées que puissent être les lois humaines, elles sont néanmoins sujettes à des explications, à des exceptions, à des privilèges, et ne peuvent par conséquent toujours être gardées à la lettre ; parce que ceux qui les ont faites, n'étant après tout que des hommes aussi bornés dans leurs lumières, que faibles dans leur pouvoir, il est rare que rien n'échappe à leur autorité, ou à leur sagesse. Mais quand Dieu parle, quand il l'ordonne, quand il porte une loi, sa loi ne peut souffrir aucune altération. C'est un décret irréformable, parce que ses lumières étant sans défaut, et son pouvoir sans bornes, il peut tout ce qu'il veut, et ne veut rien qu'il ne rende possible. Et voilà pourquoi nous lisons à la tête de ses ordonnances ces paroles remarquables, qui sont comme le sceau de la Divinité : *Ego Dominus* : Je suis le Seigneur. C'est moi qui vous parle. Loin d'ici tout raisonnement, toute excuse, tout privilège : Je suis le Seigneur votre Dieu : *Ego Dominus.*

Cette seule considération ne devrait-elle pas suffire pour nous inspirer cette humble soumission, que toute créature raisonnable doit aux lois de son Créateur ? Et nous faudrait-il d'autre motif pour la pratique du bien, pour la fuite du mal, que ce mot décisif que nous a dicté notre Sauveur : Dieu le commande, Dieu le défend. Vils et méprisables vers de terre devant Dieu, nous convient-il de disputer avec lui, ou de lui résister en face ; d'interpréter ses volontés, de pénétrer dans ses secrets, d'avoir à ménager une gloire et des intérêts, quand il est question de lui rendre hommage ; de consulter la raison humaine, la nature corrompue des passions révoltées, sur la manière dont nous devons exécuter ses ordres, lorsqu'il ne tient qu'à lui de nous livrer sur l'heure à sa vengeance, ou de nous faire rentrer dans le néant dont nous sommes sortis? C'est être, je ne dis pas téméraire, mais insensé, que d'oser désobéir ou répliquer à celui qui a dit, et tout s'est fait : *Divino intonante præcepto, obediendum est, non disputandum.*

Cependant, comme ses saintes lois sont essentiellement opposées aux inclinations corrompues de notre nature, il n'est point d'effort qu'elle ne fasse pour s'y soustraire et se mettre en liberté. D'abord elle s'érige en interprète de la loi, et par des subtilités étudiées, elle cherche à l'éclaircir, ou plutôt à s'aveugler. Premier artifice.

Quand elle ne peut obscurcir la loi par ses opinions erronées, elle tâche de trouver en soi, ou dans son état, quelque titre de dispense et de privilège. Second artifice. Enfin quand elle ne trouve rien, ni dans la loi, ni dans elle-même, qui

soit favorable à ses prétentions, elle s'efforce au moins de découvrir, dans les circonstances présentes, quelque obstacle apparent dont elle puisse se parer. Troisième artifice.

Telles sont les ruses ordinaires de l'amour-propre pour éluder une loi qui le proscrit, et pour secouer un joug qui l'importune. Vous les connaîtrez encore mieux par le détail que j'en vais faire, en leur opposant l'obéissance aveugle, et l'humble soumission de Marie.

Opinions commodes! favorables interprétations de la loi! eurent-elles jamais plus de lieu, et moins d'effet que dans la purification de la Sainte Vierge? la loi s'explique presque d'elle-même en sa faveur. Les termes n'en sont point obscurs, ils ne marquent distinctement que les mères ordinaires, et forment par conséquent un préjugé favorable à celle qui était mère sans avoir cessé d'être vierge. Aux termes précis de la loi, ajoutons l'intention présumée du Législateur. Elle semblait supposer dans celle qu'il obligeait à se purifier, quelque ombre au moins, quelque apparence du péché (car c'est ce que signifient ces paroles qui nous montrent la fin de la loi) : *Mundabitur a peccato* (*Luc.*, XII, 8), et conséquemment elle ne pouvait s'étendre à Marie, dont l'innocence sans tache n'en avait reçu aucune atteinte. Je vous le demande, chrétiens auditeurs, était-ce faire violence à la loi que de l'entendre de la sorte? Etait-ce faire violence à la lettre que d'en excepter une vierge, quoique mère? Et tant de saints docteurs ont-ils donc voulu flatter Marie, aux dépens de la vérité, quand ils ont soutenu d'un commun accord que la loi de la Purification n'avait jamais été faite pour elle? Non sans doute, et je ne craindrai point de le dire après eux : ou il n'est jamais permis d'expliquer, d'interpréter, d'adoucir de sa propre autorité une loi divine, ou celle-ci devait être expliquée, interprétée, adoucie en faveur de Marie. Cependant, vérité bien sévère à la nature, mais bien importante au salut! Marie par sa conduite rejette tous ces éclaircissements spécieux, qui n'avaient pu échapper à ses lumières. Tant de raisonnements qu'il vous plaira. Disciple de la loi, elle ne s'en fait point l'interprète. Docile pour tout ce que la loi lui prescrit, elle ne raisonne point contre, elle ne veut point soumettre la volonté de Dieu à son jugement; mais elle soumet son jugement à la volonté de Dieu; elle règle sa conduite sur la lettre de la loi prise à la rigueur, et non sur ses interprétations favorables. Il y a une loi. C'en est assez. Elle obéira, quelque difficulté qu'elle y trouve. Exemple bien accablant pour ces esprits présomptueux qui, de leur propre autorité, s'érigent en arbitres de l'Evangile; et qui malheureusement féconds en opinions relâchées, trouvent à tout ce qui leur

paraît trop sévère des modifications et des tempéraments ! Comment aimer, dit-on, un ennemi qui nous hait; oublier une injure qui nous blesse; fuir une occasion qui nous flatte? Il faut bien aider à la lettre. Nous ne sommes pas des anges sur la terre. Tant de perfection ne nous convient pas. Faux raisonnements dignes des enfants d'Eve, instruite à l'école du serpent! raisonnements funestes au salut ! Vous qui élargissez les voies du Seigneur au gré de la cupidité, vous serez à jamais confondus par l'obéissance de la mère d'un Dieu fait homme pour être obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix.

Vous me direz sans doute, pour vous défendre de suivre son exemple, ce qu'ont dit les Pères pour justifier le précepte, que Marie pouvait avoir un ordre précis de se soumettre à la Purification : qu'au moins l'exemple de son fils soumis avant elle à la Circoncision était pour elle une règle déjà faite, et qu'elle devait suivre; que surtout le scandale qu'elle aurait donné aux yeux de tout un peuple jaloux de ses observances, l'obligeait à sacrifier les intérêts d'une gloire cachée, à l'intérêt de l'édification publique; mais que pour vous rien de semblable ne vous engage à une observance aussi étroite; et que pourvu que vous ne méprisiez pas ouvertement la loi, on ne doit pas vous faire un crime d'en adoucir quelquefois la rigueur par quelque interprétation favorable.

Telle est, chrétiens auditeurs, notre injustice. Toujours penchant à la sévérité, quand il s'agit des autres, et portés au relâchement, dès qu'il est question de nous, nous pesons dans des balances bien différentes nos obligations et leurs devoirs; et nous vérifions par là cet oracle du Saint-Esprit, que les mesures des hommes sont inégales et trompeuses : *Mendaces filii hominum in stateris.* (*Psal.* LXI, 10.) Jugeons-en par ces raisons que je viens de rapporter d'après quelques saints docteurs. Elles nous ont paru décisives par rapport à Marie. Peut-être vont-elles vous paraître fausses et outrées, sitôt que je viendrai vous en faire l'application. Souffrez cependant que je la fasse, elle est trop importante à votre instruction.

Que Marie eût un ordre exprès de se soumettre à la purification, c'est une pure conjecture de quelques saints docteurs; conjecture qui ne se peut vérifier par le texte sacré. Mais une vérité constante que nous y lisons, c'est que Dieu, jaloux de sa loi, veut qu'on l'entende, et qu'on l'observe toujours à la lettre. Le précepte en est général et formel; vous n'ajouterez, ni n'ôterez rien à mes paroles, nous dit-il au Deutéronome : *Non addetis ad verbum quod, vobis loquor, nec auferetis ex eo.* (*Deut.*, IV, 2.) Or je demande : ces sens favorables, que l'on s'efforce si souvent de donner aux termes de la loi, sur le par-

don des offenses, sur l'amour des ennemis, sur la fuite des occasions, sur la mortification des sens, sur cent autres articles de l'Evangile, sont-ils toujours si justes et si conformes à la lettre, que l'on puisse dire avec vérité, qu'ils n'y ôtent ou qu'ils n'y ajoutent rien ? *Non addetis ad verbum*, etc. C'est un examen que tout chrétien peut et doit faire de bonne foi, s'il veut se sauver; mais où la plupart n'osent et ne veulent pas entrer, de peur de condamner comme insoutenables, tant de maximes licencieuses, de mitigations forcées, d'adoucissements dangereux, dont on se prévaut tous les jours, pour se former de fausses consciences contre la pratique littérale de la loi de Dieu. Ce que je sais, Seigneur, pesez bien, chrétiens, cette expression, elle est du Roi-Prophète, ce que je sais, c'est que vous nous avez ordonné de garder tous vos commandements à la dernière rigueur : *Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.* (*Psal.* CXVIII, 4.) Tel plaisir, dit-on, est publiquement permis; tel intérêt n'est pas absolument défendu; ici l'obligation n'est pas étroite; là il n'y a pas au moins de péchés griefs. Ah! chrétiens! que l'on est près de sa perte, quand on se plaît ainsi à marcher toujours sur le bord du précipice! et qu'en fait de mœurs, du bien au mal, le pas est souvent imperceptible! qu'il est glissant! qu'il est périlleux pour le salut!

Mais voici quelque chose de plus décisif et de plus fort. Vous n'ignorez pas quels étaient ces scribes et ces pharisiens, contre qui Jésus-Christ, dans l'Evangile, lance de si fréquents et de si terribles anathèmes. Austères et relâchés tout à la fois, ils interprétaient à leur gré certains points de la loi; et, dans d'autres points, ils ne souffraient nulle explication. Exacts jusqu'au scrupule sur la sanctification des jours consacrés au Seigneur et sur le payement des biens destinés à son service, ils condamnaient toute œuvre servile le jour du sabbat, et voulaient qu'on donnât jusqu'à la dîme des moindres fruits de la terre. Mais en même temps indulgents à l'excès sur le chapitre de l'intérêt, ils n'obligeaient au serment que quand on jurait par l'or du temple, c'est-à dire à leur profit; et permettaient à l'enfant de refuser tout impitoyablement à la nécessité pressante de son père, pourvu qu'il ne refusât rien à leur insatiable avarice. Etrange et bizarre conduite! mais trop fidèle image des mœurs de notre siècle, où chacun se pique de sévérité dans tout ce qui n'intéresse point sa passion! Or que prononce Jésus-Christ sur ce mélange monstrueux de morale étroite et commode? Condamne-t-il la rigueur et la sévérité de l'une? Non, chrétiens auditeurs, il la loue, il la conseille, il la recommande même comme importante et salutaire : *Hæc oportuit facere.* (*Matth.*, XXVIII, 23.)

Mais il réprouve la licence et le relâchement de l'autre, comme damnables et contraires à la loi de Dieu : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.* (*Ibid.*) Admirable décision ! qui confirme la vérité que je vous prêche. Car si vous prétendez que Marie ne dût point se servir des interprétations favorables qu'elle pouvait donner à la loi, parce que le bon plaisir de Dieu était qu'elle l'observât à la lettre, je vous montre, par l'approbation générale que Jésus-Christ donne à l'obéissance littérale des pharisiens, qu'il attend de vous une égale soumission ; et que votre obéissance à sa loi ne peut être moins littérale, moins ponctuelle, moins parfaite, si j'ose m'exprimer ainsi, que celle des scribes et des pharisiens dans les mêmes points où ils étaient le plus sévères ; car voilà le sens naturel de ces divines paroles : *Hæc oportuit facere, et illa non omittere.* A cela que pouvez-vous répondre?

Sans recourir, dit-on, aux oracles divins, l'exemple seul de Jésus-Christ soumis à la loi n'était-il pas une raison suffisante pour sa mère de s'y soumettre? J'en conviens avec vous. Mais cette raison, si forte à l'égard de Marie, perdra-t-elle, si je la fais valoir contre vous, toute sa force? Cette conséquence vous paraît juste et naturelle : Jésus-Christ s'était soumis à la loi sans restriction, donc sans restriction Marie devait s'y soumettre. La mère n'était pas plus privilégiée que le Fils. Celle-ci, à votre avis, est-elle moins raisonnable et moins solide ? Jésus-Christ s'est fait non l'interprète, mais l'observateur de la loi ; s'il l'a quelquefois expliquée, c'était toujours pour la restreindre, et jamais pour l'adoucir. Il a hautement protesté contre toutes les interprétations favorables qu'y donnaient les docteurs de son temps. Il a juré que le ciel et la terre passeraient plutôt qu'une seule lettre ou un seul point de ses divins décrets : *Iota unum, aut unus apex non præteribit a lege.* (*Matth.*, v, 18.) Donc un chrétien, s'il est véritablement chrétien, doit toujours s'en tenir à l'observation littérale de la loi de Dieu. Le serviteur n'est pas plus privilégié que le maître. Donc la liberté qu'il prend quelquefois de la réduire à ses opinions est déjà une infraction commencée, un mépris tacite de ses ordres, une opposition secrète à ses volontés, une prudence de la chair, qui se couvre du voile et du nom de discrétion ; enfin un mystère d'iniquité qui, tôt ou tard, aboutit infailliblement à la mort éternelle. De ces deux conclusions, la première, qui concerne Marie, est de S. Thomas, après S. Bernard. Mais la seconde, qui regarde tous les chrétiens en général, est de Jésus-Christ même, dans le passage que j'ai déjà cité : *Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, minimus vocabitur in regno cœlorum.* (*Matth.* v, 19.)

Enfin vous prétendez, avec justice, que le scandale qu'eût donné Marie en se dispensant de la purification suffit seul pour prouver que cette Vierge incomparable, quoique exempte de la loi par la loi même, était néanmoins obligée de la subir à la rigueur. Mais je prétends aussi que la même raison suffit pour détruire la fausse persuasion où vous êtes, qu'on agit sûrement quand on agit, non sur les maximes rigoureuses de la loi, mais sur les maximes de la loi tempérées, modifiées, ajustées aux vains raisonnements des hommes. Car si Marie, pour éviter le scandale, se fait un devoir d'abandonner ses plus justes prétentions pour se conformer à la pratique littérale de la loi ; si l'intérêt de l'édification publique lui fait fermer les yeux à tout ce qui justifie ses propres intérêts ; si la considération des suites fâcheuses que pouvait avoir son exemple lui fait un précepte de ce qui ne semblait au plus pour elle que de conseil ; à combien plus forte raison la crainte du scandale doit-elle vous faire renoncer à ces gloses infidèles, à ces interprétations abusives, à ces raffinements captieux, qui sont les principes ordinaires de tant de décisions suspectes et d'actions hasardées? Gloses, interprétations, raffinements, secrets inconnus à la sainte simplicité, disons mieux, à la sage sévérité de nos pères ; fruits malheureux de la corruption du siècle, qui ont ouvert et ouvrent encore la porte à une infinité de relâchements déplorables; sources empoisonnées de tant d'usures palliées, de tant de dettes mal payées, de tant d'injustices colorées, de tant d'abus déguisés, qui font le scandale de nos jours. Epargnez-m'en le détail : un seul discours ne pourrait suffire. Mais pour peu que vous jetiez les yeux sur l'état présent du christianisme, et que vous y considériez tant de coutumes introduites, tolérées, autorisées même par l'exemple de ceux qui se piquent de religion et de régularité ; sur l'abstinence et le jeûne ; sur les divertissements et les plaisirs ; sur l'honneur et la vengeance ; sur l'usage et l'emploi des biens, même sacrés ; sur les différents moyens de les acquérir, de les retenir, de les placer, de les mettre à couvert, de les faire valoir et de les augmenter ; que sais-je, moi? sur tant d'autres points toujours dangereux dans la pratique, et toujours justifiés dans la spéculation, vous conviendrez que cette morale n'est que trop étendue et trop bien fondée, et qu'elle mérite qu'on y fasse de sérieuses réflexions.

Mais quoi! me direz-vous, pour maintenir la pureté de la loi faut-il donc renoncer aux lumières de la raison? Ah! chrétiens, n'y renoncez-vous pas de bon cœur à toute heure pour maintenir la pureté de votre foi ? La raison est-elle donc un guide plus sûr en fait de mœurs qu'en matière de doctrine? Sujette à se tromper dans les vérités de pure spécu-

lation, doit-elle être regardée comme infaillible dans les vérités pratiques ? Les passions qui combattent la morale de Jésus-Christ n'ont-elles pas autant ou plus de pouvoir pour séduire l'esprit de l'homme que n'en a toute l'obscurité des mystères pour le révolter ? Si donc, pour ne point tomber dans l'égarement et dans l'erreur, vous consentez à captiver la raison sous le joug de la foi, pourquoi ne la feriez-vous pas plier sous le joug de la loi, afin de vous garantir du relâchement et de la corruption ? Le péril est égal de part et d'autre. Quiconque fait son esprit particulier dans l'interprétation de la parole de Dieu devient bientôt apostat de sa foi ; et l'on ne tarde guère à devenir infracteur de la loi dès qu'on commence à l'expliquer à son gré et suivant ses inclinations. En deux mots, la raison, seul arbitre des vérités de la foi, a fait de tout temps les hérétiques ; et la raison seule, juge des vérités de la loi, fait tous les jours des prévaricateurs. Concluons donc que le parti le plus sûr, en matière de conduite, c'est, à l'exemple de Marie, de s'en tenir précisément à la lettre de la loi, sans glose, sans adoucissement, sans interprétation.

Mais l'observation littérale de la loi dit quelque chose de plus. Non seulement elle condamne toute modification, elle exclut aussi toute dispense et tout privilège, et c'est encore ce que nous apprend l'exemple de Marie. Fut-il jamais privilège mieux établi que les siens? Mère d'un Dieu Sauveur, revêtue d'une autorité légitime sur l'Auteur même de la loi, au dessous de Dieu seul, et tenant à lui par les nœuds les plus sacrés : quels titres de dispenses, s'il en était de réels à l'égard de la loi de Dieu ! Un prince de la terre disait autrefois à son épouse, au rapport de l'Ecriture, que la loi qu'il avait portée pour tous, n'était point portée pour elle : *Non pro te, sed pro omnibus lex constituta.* (*Esther.*, xv, 13.) Etait-ce trop présumer de vous, ô mon Dieu, de croire que vous en aviez usé de même à l'égard de votre sainte mère ; et qu'au moins, par rapport à certains devoirs humiliants, tel qu'était celui de la Purification, vous l'aviez déchargée de l'obligation commune ? Nous l'aurions cru, chrétiens, si Marie ne nous eût détrompés par son exemple, et si, par son humble obéissance, elle ne nous eût appris par avance cet oracle si sévère de l'Evangile : que Dieu ne fait acception de personne, et que celui-là seul, qui accomplit sa volonté, lui tient lieu de frère, de sœur et de mère : *Qui fecerit voluntatem Dei hic frater meus, et soror mea, et mater est.* (*Marc.*, III, 35.) Eh ! que deviendront donc tant de faux privilèges, ou, pour parler plus juste, tant de véritables prévarications dont la licence du siècle semble l'avoir mis en possession, au mépris des plus saintes maximes de la loi chrétienne? L'orgueil, par exemple, au milieu même du christianisme, passe

pour un légitime apanage de la grandeur ; le luxe, pour un louable emploi des richesses ; la duplicité, pour une vertu de cour ; la vengeance parmi les militaires, pour une preuve indispensable de valeur ; l'usure dans le commerce, pour une innocente industrie ; le jeu, pour une honnête occupation du sexe ; la galanterie, pour la meilleure école de la jeunesse ; l'indévotion, pour un droit acquis aux grandes occupations. Ainsi, de mille autres usages. Déplacez ces mœurs, faites-les changer d'état et de condition, elles vous paraîtront autant de contraventions manifestes, autant d'attentats visibles à la loi de Dieu mais, considérées dans l'ordre naturel où elles ont coutume de se trouver, si on ne les regarde pas pour de véritables vertus, au moins ne les compte-t-on pas pour de grands vices. Et voilà ce que j'appelle, dans l'opinion du siècle, des privilèges imaginaires et des dispenses prétendues de la loi de Dieu.

Pour confondre ces scandaleux abus et ceux qui les suivent, je n'aurais qu'à leur opposer ces paroles du grand Apôtre : Il n'y a pour tous qu'un seul Dieu, une seule foi, une seule loi, un seul baptême, et par conséquent pour tous les mêmes obligations : *Unus Dominus, una fides, unum baptisma.* (*Ephes.*, IV, 5.) Je pourrais leur produire des exemples tout contraires que nous avons devant les yeux. Je pourrais à ces vices publiquement accrédités, opposer des vertus hautement reconnues, tant de riches bienfaisants et de jeunes gens bien réglés, tant d'hommes pieux et de femmes vertueuses, qui savent si bien rendre à Dieu et aux hommes ce qui leur est dû, accorder les bienséances du monde et les obligations de la religion, s'acquitter de leurs exercices de piété sans manquer aux devoirs de la société. Je pourrais, sans sortir de cet auguste auditoire, leur y faire remarquer dans l'élévation des plus éminentes dignités, nul trait de hauteur ; dans la noblesse du sang le mieux allié, nulle trace de fierté ; dans l'éclat du nom le plus distingué, nulle ombre de vaine gloire ; dans l'exercice du commandement le plus sacré, nul air d'empire ; dans le mérite des honneurs les plus recherchés, nulle ambition que celle d'obliger ; en un mot, je pourrais leur y montrer la modération et le pouvoir, la grandeur et la bonté, la droiture et la politique, la bravoure et la douceur, la science de la guerre et l'amour de la paix, le mérite et la modestie, la politesse et l'édification, le travail et la piété, l'honorable usage et le charitable emploi du bien. Ces exemples vivants prouvent assez que le monde, malgré tous ses efforts, n'a pas encore prescrit contre l'Evangile.

Mais pour détromper pleinement les aveugles partisans du monde de tous ces faux privilèges, j'aime mieux aujourd'hui

les renvoyer à Marie qu'à ses serviteurs. Aux pieds de cette humble servante du Sauveur, qu'ils fassent valoir tant qu'ils voudront leurs droits prétendus : je suis grand, noble, riche, puissant, jeune, important, nécessaire. Et moi, lui dira cette Vierge sainte, je suis mère de Dieu ; et cette auguste qualité, loin de me dispenser d'un seul point de la loi, n'a servi qu'à m'y lier davantage. Ni mon rang, ni ma grandeur, ni mon emploi, ni mon affinité même avec Dieu, ne m'ont paru des titres suffisants pour me soustraire au moindre de ses ordres. Que trouvez-vous en vous ou hors de vous, qui puisse fonder une cause de dispense aussi légitime ?

Quelque obstacle apparent, dernier artifice et dernier retranchement de l'amour-propre. Retranchement aussi faible que les deux premiers, quoique plus souvent mis en usage.

Car en premier lieu, combien de chrétiens, sur la première difficulté qu'ils rencontrent à pratiquer quelque partie d'une loi sainte, se croient en droit de l'abandonner tout entière, comme si l'impuissance de satisfaire à un point les déchargeait de tous les autres ! La loi, dit un usurpateur du bien d'autrui, oblige à rendre et le fonds mal acquis, et les fruits dissipés de l'injustice ; or, ce qui me reste de bien de mes fraudes et de mes usures, ou de celles de mes pères, n'y pourrait suffire. La loi, dit un médisant, ordonne de rétablir pleinement la réputation du prochain : or, comment le faire, dans la multitude de ceux que ma langue maligne a infectés de son cruel poison ? La loi dit un infidèle administrateur des biens de l'Église, veut que l'on en partage les revenus entre ses besoins et ceux des pauvres : or, le moyen, dans ces temps malheureux, de satisfaire à tant d'obligations ? La loi, dira bientôt un intempérant, m'engage à un jeûne pénible dont la durée, aussi bien que la rigueur, excède la mesure de mes forces. Sur ces principes mal entendus, l'un ne fait nulle restitution, l'autre nulle réparation, celui-ci nulle aumône et celui-là nulle abstinence. Ah ! chrétiens ! si Marie eût raisonné de la sorte, aurait-elle accompli la loi de la Purification ? Le même précepte, pouvait-elle dire, qui ordonne aux mères de se purifier, leur défend d'approcher de tout ce qu'il y a de saint et de sacré ; or, puis-je observer à la lettre ce précepte, moi, qui par mon emploi, me trouve obligée de nourrir dans mon sein, de porter entre mes bras l'auteur de la sainteté même ? Sur ce raisonnement plus solide que tous les vôtres, s'exempte-elle des cérémonies humiliantes de la Purification ? Non, chrétiens ; mais exacte à faire ce qu'elle peut, elle supplée à ce qu'elle ne peut par la ferveur de ses affections et par la sincérité de ses dispositions. A son exemple, faites donc tout ce que vous pouvez, désirez sincèrement ce que vous ne pouvez pas faire !

Dieu sera content et ne manquera pas de suppléer au reste.

En second lieu, quant aux prétextes différents que l'amour-propre nous suggère pour nous faire passer par dessus les lois divines, quelque subtil et quelque ingénieux qu'il soit, en peut-il imaginer de plus plausibles et de plus imposants que l'intérêt et l'honneur de Dieu? Je dis intérêt et honneur de Dieu, non pas imaginaires tels que ceux qui servent quelquefois de couleur et de voile aux passions les plus injustes. L'on sait assez que l'ange de ténèbres ne se transforme que trop en ange de lumières, et qu'un vain fantôme de vertu se met souvent à la tête des plus grands vices ; que c'est par devoir que l'on se dérange, par zèle que l'on s'aigrit, par raison que l'on s'emporte, par charité que l'on se désunit, par miséricorde que l'on se venge, par religion que l'on est incrédule, et souvent par piété même que l'on s'éloigne de Dieu Car hélas ! où ne va pas le raffinement de l'amour-propre ? jusqu'à pervertir les motifs les plus saints et les faire servir aux actions les plus noires.

Je parle ici d'un intérêt réel et effectif de la gloire de Dieu : tel que celui qui semblait s'opposer à la purification de la Sainte Vierge, puisque l'honneur de Jésus-Christ était effectivement intéressé à l'honneur de Marie; que la honte de l'une rejaillissait sur l'autre, et que la virginité de la mère ne pouvait être obscurcie sans ternir l'éclat de l'origine toute divine du Fils. Ainsi donc l'intérêt de la loi d'une part, et d'autre part l'intérêt du législateur paraissant ici désunis et difficiles à accorder, devaient au moins partager un cœur également jaloux de leurs droits en apparence opposés, et le faire balancer quelque temps entre l'obéissance et le zèle. Cependant l'obéissance l'emporte. Elle apprend à Marie, et par elle à tous les hommes, que l'inclination la plus droite, la vue la plus pure, et le motif le plus saint, ne peuvent en fait de loi divine justifier l'infraction la plus légère ; que Dieu veut être obéi préférablement à tout ; et que nul bien, quelque grand qu'il puisse être, fût-ce le salut du monde entier, ne peut le dédommager du moindre mépris de ses ordres. Voilà en peu de mots la réponse générale à tous les vains prétextes que l'on peut opposer à l'observation littérale de la loi de Dieu.

Que si cependant il vous reste encore quelque difficulté sur certains points de morale douteux et controversés (car j'avoue qu'il en est toujours de tels pour éprouver notre fidélité), et que vous désiriez une règle sûre pour ne pas vous égarer, prenez-la encore de l'exemple de Marie. Que consulte cette Vierge si sage dans ce mystère d'obéissance et de soumission? La coutume de la loi, dit l'Evangile : *Consuetudinem legis* (*Luc.*, XI, 27); c'est-à-dire, selon les Pères, la loi

expliquée par l'usage et la pratique de ses plus fidèles observateurs. Car, ne vous y trompez pas, chrétiens auditeurs! il y a deux sortes de coutume. L'une n'est qu'une corruption de la loi, et l'autre en est le plus solide appui. Celle-ci est la portion la plus pure de l'héritage des saints, celle-là n'est qu'une succession illégitime d'abus, et une perpétuité malheureuse de mauvais exemples. La première conduit à la vie, et la seconde mène à la mort. En voulez-vous faire le discernement? adressez-vous, comme Marie, non pas à la multitude (car, selon toutes les règles de l'Evangile, en fait de mœurs, où est la multitude, là sont l'égarement et la licence) ; mais au petit nombre des fidèles et des élus. Prenez pour guides quelques âmes choisies, quelques Siméons éclairés dans les voies de Dieu, quelques prophètes soumis eux-mêmes et obéissants à la loi de Dieu et de son Eglise; justes et timorés, remplis du Saint-Esprit, qui puisent au pied des autels, et dans les chastes embrassements de Jésus-Christ, les réponses du salut. Alors écoutez leurs décisions, suivez leur conduite : gravez au fond de vos cœurs leurs conseils et leurs exemples. Ainsi, parfaits observateurs de la loi, vous la pratiquerez à la lettre. Mais, prenez-en aussi l'esprit. C'est la seconde instruction que nous donne Marie, et la seconde partie de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Outre la transgression visible et littérale des lois divines, qui n'est, hélas! que trop ordinaire dans le siècle où nous sommes, il est une autre espèce d'inobservation secrète et spirituelle, qui pour être moins scandaleuse et moins grossière, n'en est ni moins réelle, ni moins condamnable aux yeux de Dieu. Ce vice se rencontre dans une infinité de chrétiens, chrétiens par hasard, et non par choix ; fidèles de nom plutôt que de créance. Adorateurs du vrai Dieu, bien plus en apparence qu'en effet; gens qui le prient par coutume; qui nous écoutent par curiosité; qui approchent des sacrements par politique, et qui, uniquement attentifs à l'édification publique, se mettent peu en peine de la sainteté chrétienne. Cependant, comme la religion, selon le Prophète, est cette divine fille du ciel, qui tire toute sa gloire de ses sentiments et de ses dispositions: *Omnis gloria filiæ regis ab intus* (*Psal.* XLIV, 14). à moins qu'elle ne soit animée de Dieu ; à moins que Dieu n'en forme les mouvements, et n'en règle les exercices; bien loin qu'elle soit ce qu'elle devrait être, ce n'est plus qu'une illusion, un masque, un vain fantôme de religion.

Pour vous mieux faire sentir la différence de ces deux cul-

tes, l'un purement littéral, et l'autre spirituel, souffrez que je distingue pour un moment les cérémonies extérieures de l'oblation que fait Marie, d'avec les sentiments intérieurs dont elle l'accompagne. A n'en juger que par les apparences, dit S. Bernard, cette offrande de Marie paraît assez superficielle : *Oblatio Jesu satis delicata videtur,* puisqu'elle consiste simplement à présenter cet Enfant-Dieu, à le racheter de deux tourterelles, à le reprendre incontinent des mains des prêtres au moment qu'il en est sorti, et à le garder comme auparavant : *Ubi tantum puer sistitur Domino, redimitur avibus, et illico reportatur.* Et, si le sacrifice de Marie, ajoute-t-il, n'eût rien eu de plus, jamais l'Eglise ne nous l'eût proposé comme le modèle d'une parfaite obéissance à la loi divine. Mais voici ce qui, étant comme l'âme de ce mystère, par rapport à Marie, en fait devant Dieu tout le prix. C'est que, parfaitement instruite des desseins de Dieu sur ce cher Fils, qu'elle lui présente ; desseins dignes de la majesté souveraine qui les conçoit ; favorables aux hommes, dont ils assurent le bonheur et le salut : mais rigoureux à son amour, qui en doit être la première victime; ah! chrétiens! loin d'y résister, elle s'y conforme, elle s'y soumet, et elle y souscrit : et, dans cette simple soumission, que de sentiments héroïques! que de sublimes vertus! J'y découvre tout à la fois, et un esprit de piété, et un esprit de charité, et un esprit d'austérité. Appliquez-vous, chrétiens, je vous prie, à ces trois dispositions. Elles renferment, comme vous le verrez dans la suite, toute l'essence et la perfection de la loi de Dieu.

Esprit de piété dans l'oblation de Marie. L'Evangile n'en dit qu'un mot. Mais ce seul mot pris dans toute son énergie, nous donne la plus haute idée que l'on puisse se former d'une piété tendre et solide : *Erant pater ejus et mater mirantes.* (*Luc.*, II, 33.) Sa mère était dans l'admiration. Eh ! de quoi, je vous prie ? Ce n'était pas sans doute une admiration profonde du récit qu'on lui faisait des grandeurs de son Fils. Que pouvait-on lui dire sur ce sujet, qu'elle n'en sût encore davantage ? Elle en aurait fait au besoin des leçons à Siméon même, comme elle en fit dans la suite aux apôtres et aux disciples. Ce ravissement était donc causé par des principes plus intérieurs et plus cachés. C'était le fruit de son union intime avec Dieu, de son attention continuelle à son adorable présence, de sa docilité à écouter sa voix, de sa fidélité à en suivre les impressions. Ce n'était point une admiration sèche et stérile : elle était la source d'une infinité de saints mouvements qui partageaient son cœur; d'une crainte respectueuse pour ce souverain maître de l'univers qu'elle adorait; d'une parfaite reconnaissance des bienfaits de ce Ré-

dempteur qu'elle offrait ; d'une correspondance mutuelle à son amour qui l'animait ; d'un dévouement total à son service dont elle l'assurait Si sa langue autrefois si éloquente dans la maison d'Elisabeth, garde aujourd'hui le silence, ce n'est que par respect pour le lieu sacré où elle est, et pour l'action sainte qu'elle fait. En un mot, quelle était l'occupation de Marie durant la célébration d'un de nos plus augustes mystères ? Ecoutez ceci, chrétiens indévots dans vos exercices de piété même ! et instruisez-vous de la majesté de votre religion, et de la sainteté de vos devoirs. Présente bien plus d'esprit que de corps, elle les contemplait, elle les méditait, elle les admirait : spectacle elle-même d'admiration pour les anges, et de complaisance aux yeux de Dieu : *Et erant pater ejus et mater mirantes.*

Esprit de charité : ce ne sont pas seulement ses propres intérêts qui la conduisent au pied des autels, ce sont aussi les nôtres, chrétiens auditeurs. Obligation commune que nous avons tous à Marie. Malheur à nous ! si nous sommes assez ingrats pour l'oublier jamais. Digne mère du Sauveur du monde, dit S. Bernard, ayant entre ses mains le prix du salut du genre humain, maîtresse du trésor de toutes les grâces divines : *Redempturus humanum genus*, etc., *universum pretium contulit in Mariam.* Fidèle gardienne de l'Agneau sans tache, charitable médiatrice auprès du souverain Médiateur, loin de le retenir dans son sein et de satisfaire sa tendresse maternelle, elle le porte elle-même au temple, elle le livre entre les mains des prêtres ; elle en attend le sacrifice ; elle fait plus, dit S. Bernard, elle le prévient en quelque sorte ; elle le sollicite par avance, toute prête, ajoute-t-il, comme un autre Abraham, à immoler, s'il le faut, ce cher Fils de ses propres mains, plutôt que de laisser périr, faute de victime suffisante, et qui ? Ah ! chrétiens auditeurs ! voici l'excès de la charité ! des rebelles dont on lui prédit les résistances et les contradictions ; des endurcis, dont Siméon lui annonce les fureurs et les persécutions ; des réprouvés dont elle prévoit la perte volontaire et la fin malheureuse. A ces traits de bonté, qui reconnaissez-vous dans Marie ? la mère d'un Dieu ou la mère des pécheurs ! l'un et l'autre, conclut S. Bernard, avec cette différence, que le consentement qui la fit mère de Dieu, lui coûta beaucoup moins que l'entremise qui la fait aujourd'hui la mère des pécheurs : *Hic positus est in signum cui contradicetur.* (*Luc.*, II, 34.)

Esprit d'austérité dans l'oblation de Marie. Qui peut dire combien cette grande âme sacrifie d'innocentes douceurs ! et à quel excès de souffrances et de rigueurs elle se livre en cette triste cérémonie ! Hélas ! reste-t-il donc encore quelque

joie sur la terre à une mère qui consent à perdre un Fils, un Fils unique et un tel Fils? Que dis-je ? qui consent à le perdre? qui ne se charge de l'élever, de le nourrir que pour le voir périr par une mort honteuse et cruelle ! Ah! ah! glaive de douleur ! qui percez dès aujourd'hui le cœur le plus tendre par l'endroit le plus sensible ! que n'achevez-vous ? à quoi bon prolonger ses jours pour prolonger son martyre? pourquoi multiplier vos coups en différant le trait mortel que vous réservez à sa tendresse ou plutôt que ne vous dérobez-vous à sa vue jusqu'au moment fatal du sacrifice? Mais non, Dieu veut que Marie boive à longs traits le calice que sa main lui destine, qu'elle le boive jusqu'à la lie, que chaque instant de sa vie en augmente l'amertume, et qu'elle ait sans cesse devant les yeux la mort de son Fils et son propre supplice : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* (*Luc.*, II, 35.)

Reprenons tout ceci, chrétiens auditeurs. et faisons-nous-en l'application. Esprit de piété, esprit de charité, esprit d'austérité : ne sont-ce pas là les trois liens invisibles qui nous attachent et qui nous rendent fidèles à la loi de Dieu. Parcourez-en toutes les obligations. Qu'y trouverez-vous qui n'ait besoin, ou d'une entière abnégation de soi-même, ou d'une sincère affection pour le prochain, ou d'un continuel retour vers Dieu? Vertus intérieures et cachées qui se produisent au dehors par les œuvres et qui se déclarent par les actions, il est vrai, mais qui résident dans le cœur, qui y prennent leur source, qui en tirent toute leur force. C'est donc proprement le cœur qui doit obéir à la loi, et quand le cœur n'y est pas, il n'y a ni soumission parfaite, ni obéissance véritable. Entrons dans le détail, et donnons plus de jour à des vérités si importantes.

Qu'est-ce qu'un véritable observateur de la loi de Dieu ? C'est un véritable adorateur de la majesté suprême; c'est un esprit tout divin qui, porté sur les ailes d'une foi vive et d'une espérance animée, s'envole incessamment du milieu du monde, pour chercher en Dieu sa béatitude et son repos; c'est une âme nourrie d'un pain céleste, fortifiée du secours de la prière, embrasée des ardeurs de la charité ; c'est un esprit plein de confiance qui s'endort paisiblement dans le sein de la divine Providence, un serviteur attentif à toutes les volontés de son maître ; un soldat courageux à combattre les ennemis de son roi, et déterminé à mourir plutôt que de leur laisser remporter le moindre avantage. Toutes ces expressions figurées, répandues la plupart dans les livres saints, ne nous marquent-elles pas bien l'esprit de piété dans lequel on doit servir Dieu?

Qu'est-ce qu'un observateur zélé de la loi à l'égard du pro-

chain ? C'est un homme désintéressé, humble, officieux, patient, qui juge entre soi-même et le prochain, comme entre deux personnes, ou tout aussi chères, ou tout aussi indifférentes, qui, en matière de bien, loin de ravir ou de désirer même ce qui ne lui appartient pas, est toujours prêt à donner, ou du moins à partager ce peu qui lui appartient ? et qui, en fait de mal, oublie plutôt les injures, qu'un ingrat les bienfaits, baise d'aussi bon cœur la main qui le frappe que celle qui le flatte, et recherche avec plus d'empressement les occasions de pardonner, qu'un vindicatif ne poursuit celles de se venger. Or, quel fonds inépuisable de charité ne faut-il pas pour s'acquitter pleinement et sincèrement de tous ces devoirs ?

Enfin, qu'est-ce qu'un parfait observateur de la loi par rapport à soi-même ? C'est un homme sobre, tempérant, chaste, mortifié, qui s'abstient des voluptés dangereuses, comme de l'amorce des vices et du poison de la vertu ; et qui n'use des plaisirs légitimes qu'autant qu'ils sont nécessaires pour le mettre en état de remplir ses devoirs, comme des consolations dont Dieu veut bien qu'on tempère les amertumes de cette vie. C'est un homme qui, bien loin de compter entre les parties de la félicité, rien de ce que les voluptueux désirent avec cette ardeur, ou regardent avec envie, ne prend des divertissements que ce qu'il y a d'innocent et de permis, que comme un dur assujettissement de la nature, ou comme un faible adoucissement de son exil. Or quel renoncement à soi-même, quel dégagement de tous les objets sensibles, quel crucifiement continuel n'est pas nécessaire pour remplir ces obligations, pour parvenir à cette modération d'esprit ? Ces sentiments intérieurs de piété, de charité et d'austérité sont donc autant de devoirs indispensables pour quiconque veut garder la loi dans sa pureté.

Or, voilà ce qui manque à une infinité de chrétiens dans le siècle où nous sommes. Je parle même de ces chrétiens qui se piquent de religion et de régularité, dont la religion apparente et la régularité fastueuse n'étant qu'une police tout humaine, qui n'a de la sainteté chrétienne que l'ombre et la figure, quelque opinion que les hommes en conçoivent, n'en aura jamais devant Dieu, ni le mérite, ni la récompense. Je parle de ces chrétiens qui, comme je l'ai déjà dit, n'ont de chrétien que les simples dehors ; qui s'imaginent avoir rempli toute justice quand ils ont sauvé les apparences, sans songer que les apparences ne les sauveront pas ; qui dans la loi nouvelle retombent dans l'inconvénient de l'ancienne loi, appelée par S. Paul la loi des œuvres : *Legem factorum* (*Rom.*, III, 27), au lieu que la nôtre est par excellence la loi de l'esprit ; qui la porteraient volontiers, cette divine loi, comme les

Juifs, gravée sur leurs vêtements et sur leur front, sans la faire passer dans leurs sentiments, et dans leurs âmes. Je parle de ces chrétiens qui, pour tromper les autres ou pour se tromper eux-mêmes, (car il importe peu par quel motif,) s'appliquent uniquement à régler l'honnête homme qu'on peut appeler l'homme de société, sans se mettre en peine de former en eux l'homme chrétien que S. Pierre appelle l'homme de cœur : *Cordis homo* (I *Petr.*, III, 4), qui réduisent tout le christianisme à de pures cérémonies; la piété à des prières mortes, où les lèvres se prêtent, et l'esprit se refuse ; le culte du vrai Dieu à des apparitions passagères dans nos églises, que l'on peut justement mettre au nombre des visites de bienséance, où l'on est conduit par l'habitude, entraîné par le torrent, retenu par le respect humain; la charité à des aumônes forcées qu'arrache plutôt l'importunité du pauvre, que la compassion de sa pauvreté, et que l'amour de Jésus-Christ ne tire pas du cœur; l'austérité à des abstinences délicieuses, plus propres à flatter la délicatesse, qu'à mortifier la sensualité. A l'abri de ces pieuses observances, l'on vit dans une funeste sécurité, comme si la loi de Dieu n'exigeait rien davantage. L'on se croit innocent, parce qu'on ne se sent pas des plus coupables. L'on se flatte d'être du petit troupeau des élus, parce qu'on n'est pas du nombre des libertins déclarés. Et l'on se tient à couvert des jugements de Dieu, qui sonde les cœurs, parce qu'on a l'approbation des hommes qui ne jugent que sur les apparences : sans se souvenir que cet arbre si vert, dont parle l'Evangile, tout chargé qu'il était de feuilles et de fleurs, mais dénué de fruits et de bons fruits, mérita, par sa trompeuse fécondité, d'être maudit du Sauveur même, condamné aux flammes.

A ces chrétiens trompeurs ou trompés, comme les appelle S. Augustin : *Falsos atque fallentes*, j'oppose la réalité et la sincérité de Marie. Pénétrez-en les raisons, et vous verrez que les mêmes motifs vous engagent dans l'obéissance que vous rendez à la loi de Dieu, à ne vous point contenter de la lettre, mais à en prendre l'esprit. Quelles sont les vues de Marie dans le sacrifice intérieur qu'elle fait de son Fils? S. Paul nous les a découvertes en nous révélant celles de Jésus-Christ; puisqu'on ne peut douter que les dispositions de la mère ne fussent conformes aux sentiments du Fils. Seigneur! fait-il dire au Sauveur, au moment qu'il se présente à son Père, je sais que vous n'avez point agréé les anciens holocaustes et les victimes passées; me voici donc sur la terre, selon qu'il est écrit de moi, pour faire, ô mon Dieu, votre sainte volonté. Remarquez avec S. Paul, trois vérités renfermées dans ces courtes paroles : que tous les

autres sacrifices, quoique offerts selon la loi, n'étaient point par eux-mêmes agréables au Seigneur : *Holocautomata non tibi placuerunt* (*Hebr.*, x, 6); qu'ils n'avaient pu lui plaire qu'autant qu'ils étaient unis à celui-ci, dont ils étaient les figures et les ombres : *In capite libri scriptum est de me* (*Psal.* xxxix, 8); et qu'enfin ce dernier était proprement celui qu'il attendait depuis tant de siècles : *Ecce venio.* (*Ibid.*) Trois réflexions du grand Apôtre sur les sacrifices de l'ancienne loi, que j'applique au culte simplement extérieur que l'on rend à Dieu, et à la soumission purement littérale que l'on a pour sa loi. Car je dis d'abord que ce culte et cette soumission pris en soi et séparés de l'esprit qui leur est propre sont un culte et une soumission désavoués, réprouvés, condamnés de Dieu. En quels termes ne s'en est-il pas expliqué dans les divines Ecritures ? Prophète! dit-il à Isaïe, je vais faire éclater ma colère sur mon peuple ? je vais lui en faire ressentir les plus redoutables effets, et mon bras vengeur va s'appesantir sur lui sans miséricorde. Eh! qu'a-t-il donc fait, ce peuple autrefois si cher à votre cœur, pour se rendre indigne de vos anciennes miséricordes ? Vos temples toujours ouverts à ses hommages, de plus en plus enrichis de ses présents, vos sacrifices du matin au soir presque continuels ; ne sont-ce pas là des preuves suffisantes de sa religion et de sa piété ? Vaine religion ! fausse piété ! reprend le Seigneur : ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est éloigné de moi : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* (*Matth.*, xv, 8.) Paroles dont le Fils de Dieu s'est servi contre les pharisiens, ces hommes dont la vie exemplaire et régulière en apparence eût été un parfait modèle de conduite, et une expression fidèle de la loi, si elle n'eût été démentie par des dispositions bien opposées, et des sentiments tout contraires. Malheur à vous ! leur disait le Sauveur, dans l'ardeur de son zèle : Malheur à vous, hypocrites ! parce que vous êtes semblables à ces sépulcres blanchis, dont les dehors spécieux, et les pompeuses apparences en imposent aux yeux du public, par la beauté de leur structure et la richesse de leurs ornements ; mais les dedans infects rebutent par leur horreur secrète, et leur corruption cachée : *Væ vobis, scribæ et pharisæi ! quia similes estis sepulchris dealbatis ; quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum.* (*Matth.*, xxiii, 27.) Les saints, qui ont eu l'esprit de Dieu, n'ont eu garde de tenir un autre langage. S. Paul, instruisant son disciple Timothée, ne l'avertit-il pas que toute pratique purement extérieure a peu d'utilité ? *Corporalis exercitatio ad modicum utilis est.* (I *Tim.*, iv, 8.)

Je dis de plus que l'obéissance extérieure et littérale n'est

méritoire devant Dieu qu'autant qu'elle est en même temps intérieure et spirituelle. Et c'est encore de Jésus-Christ que je tire cette excellente leçon. Pharisien aveugle, disait ce sage législateur, voulez-vous que ce qui paraît aux yeux des hommes porte un véritable caractère de sainteté, ayez soin que ce qui se passe au dedans soit toujours saint aux yeux de Dieu : *Pharisæe cæce! munda quod intus est, ut fiat quod deforis est mundum.* (*Matth.*, XXIII, 26.) Et en effet, sur quoi pensez-vous que soit fondée l'inégalité de mérites et de récompenses des saints? Est-ce sur l'observation plus ou moins littérale de la loi ? Non sans doute, chrétiens, ils l'ont tous observée à la lettre ; et quiconque l'eût violée en un seul point, dit l'apôtre S. Jacques, en vain eût-il gardé tous les autres : *Quicunque offendit in uno, factus est omnium reus.* (*Jac.*, II, 10.) C'est donc sur l'observation littérale plus ou moins fervente, plus ou moins épurée, plus ou moins animée de l'esprit de Dieu.

Enfin je dis que cette conformité à la loi divine que l'on observe est surtout celle que Dieu désire, et la raison en est évidente. Dieu est esprit et vérité, dit encore Jésus-Christ, il cherche des adorateurs en esprit et en vérité ; il veut un culte digne de lui : un culte proportionné à la spiritualité de son être ; un culte de même nature que la grâce intérieure qui le produit : *Spiritus est Deus, et eos, qui adorant eum, in spiritu et veritate oportet adorare.* (*Joan.*, IV, 24.) Toute religion donc qui n'offre qu'un appareil de cérémonies fastueuses, toute religion qui se termine à des observances purement littérales ; toute religion qui n'élève à rien de parfait, qui substitue le corps à l'esprit, les sens à la raison et les lèvres au cœur, n'est qu'une représentation vaine, qu'un fantôme vide et une infructueuse servitude. De pareils services ne peuvent être que réprouvés de Dieu : il regarde bien moins l'apparence que le fond du culte qu'on lui rend et qu'on lui doit.

C'est dans le cœur des vrais fidèles et dans des pratiques secrètes que la religion se retranche, lorsqu'elle est contrainte : c'est là que, malgré la vexation qui la gêne, elle est hors de toute atteinte. L'amour et la charité sont donc un culte imperturbable, et c'est le cœur pur et saint qui en est l'asile. Voilà pourquoi les anciens Israélites, s'exhortant mutuellement au service de Dieu, ne se souhaitaient rien tant que des sentiments et des affections conformes à la sainteté de la loi dont ils faisaient profession : *Benefaciat vobis Deus*, se disaient-ils ; *et det vobis cor omnibus, ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem corde magno et animo volenti : adaperiat cor vestrum in lege sua, et in præceptis suis.* (II *Mach.*, I, 2, 3, 4.) Vœux que je réitère aujourd'hui, et pour vous et pour moi, au pied de ces autels, sous les auspices de Marie.

Ce ne sont pas, Vierge sainte, des biens temporels que nous vous demandons en ce jour : ce seraient pour nous des dons inutiles et même funestes, si nous n'apprenions d'abord le moyen d'en sanctifier l'usage par la fidèle pratique de la loi de Dieu. Ce n'est pas même l'éloignement des maux que souffre ce peuple fidèle, si zélé pour votre gloire, si plein de confiance en votre protection, si cher à votre cœur : nous regardons ces maux comme de justes peines de nos égarements passés et comme de miséricordieux effets d'une bonté présente qui nous rappelle à son obéissance ; et nous disons, du fond du cœur avec le Prophète : Seigneur, nous avons péché avant que vous nous affligeassiez, et l'affliction nous apprend à rechercher votre divine loi : *Priusquam humiliarer, ego deliqui; propterea eloquium tuum custodivi.* (*Psal.* CXVIII, 67.) C'est donc cette sainte loi qui fait l'unique objet de nos désirs : aussi est-elle, Vierge sainte, la portion la plus chère de votre héritage, puisque vous lui sacrifiez tout aujourd'hui : votre honneur, votre liberté, votre Fils même, et que vous en montrez par là le prix et l'excellence. Au secours puissant de vos exemples ajoutez encore celui de vos intercessions. Faites que le Seigneur verse sur nous l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions : *benefaciat nobis Deus*; qu'il ouvre surtout nos cœurs à ses préceptes ; qu'il les porte à l'amour de sa loi ; qu'il les affermisse dans l'exercice de ses commandements : *Adaperiat cor nostrum in lege sua et in præceptis suis.* Je dis nos cœurs, car en vain prétendrions-nous les garder, ces divines ordonnances, avec fidélité, si nous ne les aimions pas avec tendresse, si nous ne joignions les sentiments aux actions, le cœur aux œuvres, l'esprit à la lettre : *Ut faciamus ejus voluntatem, corde magno et animo volenti* ; qu'il nous le donne à tous, ce cœur fidèle et docile : *Det nobis cor omnibus* ; aux ministres et aux interprètes de sa loi, pour en conserver la pureté ; au peuple, pour en rechercher l'intelligence ; aux pécheurs, pour en pleurer l'infraction ; aux justes, pour en perfectionner de plus en plus la pratique, afin que, marchant tous sur vos pas dans les sentiers de la justice, nous puissions arriver, par votre aide, au même terme de la gloire éternelle, où nous conduise, etc. *Amen.*

QUATRIÈME SERMON

(Par le P. Lenfant S. J. — 1792.)

Division. — I. Marie, en qualité de Mère de Dieu, nous donne, en ce jour, un grand exemple. — II. Marie, en qualité de Mère d'un Dieu sauveur, fait pour nous le plus grand sacrifice.

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moïsis, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (Luc., II, 22.)

Le temps de la Purification de Marie, prescrit par la loi de Moïse, était arrivé, ils portèrent Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

Voilà, chrétiens auditeurs, dans les paroles de l'évangéliste, l'exposition abrégée du mystère que l'Eglise honore dans ce saint jour. J'y retrouve dans la double idée qu'elles nous offrent et le souvenir de deux lois différentes renfermées dans celle de Moïse, et la fidélité de Marie à les accomplir toutes deux. Marie vient se purifier : c'est la loi de Moïse imposée aux mères. Marie vient offrir son Fils : la loi en exprimait aussi l'obligation. Dans l'accomplissement de chacun de ces deux devoirs, j'aperçois un caractère particulier qui résulte d'un même principe, et c'est le simple développement des divers rapports qui distinguent cette double obéissance de Marie qui m'a paru le plus propre à mettre sous vos yeux ce que nous lui devons de vénération et de reconnaissance, ainsi qu'à nous fournir en même temps un fonds d'instruction également utile et à notre édification, et à la réformation des mœurs.

Marie est Mère de Dieu et elle se soumet à la loi. Quelle sublime docilité! Elle est Mère d'un Dieu sauveur, et elle l'offre à Dieu : quelle frappante générosité!

En deux mots, qui vont faire le partage de ce discours, je dis que, dans le mystère de ce jour, Marie, en qualité de Mère de Dieu, nous donne le plus grand exemple; ce sera la première partie. Je dis que Marie, en qualité de Mère d'un Dieu sauveur, fait pour nous le plus grand sacrifice : seconde partie. Tel est l'avantage de la religion, que la connaissance approfondie des mystères qu'elle propose à nos esprits devient la source abondante de la morale qui doit diriger nos cœurs et régler notre vie. Supplions-la de nous obtenir de l'Esprit-Saint la grâce de profiter de l'une et de l'autre instruction qu'elle nous donne. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Donner la loi, c'est le propre de l'autorité. S'y soumettre, c'est le devoir de la dépendance. Mais porter le respect pour l'au-

torité jusqu'à aimer la dépendance, remplir les devoirs d'une soumission libre au prix des plus nobles efforts, et mettre sa gloire dans l'obéissance, c'est prouver tout ensemble et la grandeur du Maître qui inspire de tels sentiments, et la grandeur de la fidélité qui lui en fait hommage. Or voilà ce que nous présente aujourd'hui Marie, par une soumission volontaire à une loi à laquelle elle n'était pas assujettie, par une soumission généreuse à une loi dont l'observation était humiliante, par une soumission publique à une loi qu'elle se fait honneur d'accomplir. L'amour de la loi de Dieu, le courage à vaincre les difficultés de la loi de Dieu, le zèle pour les intérêts de la loi de Dieu; voilà, chrétiens, ce que nous prêche par son exemple, la Mère d'un Dieu.

Eh! quel motif la conduit en ce jour au temple? Est-elle soumise à la loi commune dans sa nation, cette Mère privilégiée, pour laquelle ont été interrompues les lois mêmes de la nature? Quel sacrifice d'expiation peut offrir le prêtre pour celle que l'ange du Seigneur a saluée comme pleine de grâce? Devait-elle, pendant un temps, être éloignée du temple de Dieu, quand un Dieu l'a choisie elle-même pour son temple? Non, mes chers auditeurs; mais si la loi se tait, l'amour de Marie pour l'auteur de la loi se fait entendre. Elle s'empresse à se soumettre à Dieu, parce qu'elle sait que la soumission honore les droits de Dieu. Et, comme, selon la pensée du Prophète-Roi, il fallait aux hommes une loi qui leur fît comprendre que la dépendance est essentiellement leur apanage (*Psal.* IX, 21), dans sa qualité de créature, Marie trouve le motif de son obéissance au Créateur. Et si l'esprit de la loi forme en sa faveur une exception, le privilège que son cœur recherche, c'est de marquer à Dieu l'ardeur de ses sentiments, par le respect qu'elle a pour sa loi.

Exemple de perfection qui ne doit pas sans doute nous étonner dans la Mère de Jésus-Christ, du divin Législateur qui déclare lui-même n'être pas venu pour se soustraire à la loi, mais pour l'accomplir : *Non veni solvere legem..... sed adimplere.* (*Matth.*, V, 17.) Comment Marie n'eût-elle pas aimé l'obéissance, remplie comme elle l'était des maximes du Fils adorable qui n'avait voulu naître d'elle que pour se rendre obéissant jusqu'à la mort? Mais exemple de perfection qui nous instruit éloquemment de ce que doit produire ce saint amour de la loi de Dieu. C'est cet amour de la loi de Dieu qui soutient un nombre encore assez grand d'âmes ferventes qui ne croient jamais faire plus qu'elles doivent, lors même qu'elles pratiquent ce qui n'est pas essentiellement un devoir; qui, sachant distinguer ce que Dieu ordonne et ce qu'il conseille, mettent entre l'un et l'autre la différence qui s'y rencontre, sans la laisser apercevoir dans

leurs œuvres; qui, étendant, dit S. Bernard, les limites de leur docilité, ne mettent aucune borne au désir de leur charité, et qui, dans ce désir seul de plaire à Dieu, trouvent un motif aussi efficace que dans la force de ses préceptes, ou dans la terreur de ses vengeances. C'est cet amour de la loi qui devrait fortifier ces chrétiens lâches qui semblent ne l'être qu'à regret. Réduits à sentir que la loi de Jésus-Christ est un joug, ils ne savent pas éprouver que, selon sa parole, il est léger. Ils ne connaissent que la contrainte dont la nature gémit, sans se ménager les adoucissements que les vues de la foi opèrent. Ils se regardent comme des esclaves, parce qu'ils oublient qu'ils sont les enfants; et, par la manière dont ils obéissent trop souvent, ils n'annoncent que la peine qu'ils ont d'obéir. C'est cet amour de la loi qui devrait éclairer ces âmes imprudentes qui, en avouant que la loi est la règle de leurs actions, voudraient en même temps qu'elle fût encore le terme de leurs mérites; qui ne cherchent à approfondir leurs obligations, que pour ne pas en excéder l'étendue; qui se montrent aussi occupées à défendre les droits que la loi leur laisse, qu'à satisfaire aux droits du Seigneur qu'elle leur découvre. D'où il arrive que l'on considère uniquement dans les œuvres, ce qui est d'une obligation étroite, et qu'on néglige celles qui paraissent moins importantes; que, par ces négligences, dont la légèreté rassure, on se prépare, selon la menace de l'Esprit saint, des chutes dont le malheur est effrayant; que, dans certaines occasions, surtout dans certaines matières, où le point précis du devoir se détermine moins aisément, on n'en fait pas même assez, dès qu'on craint d'en faire plus, et qu'on s'expose à transgresser essentiellement la loi, en voulant trop restreindre la manière de le remplir. Je parle d'amour de la loi; quel langage pour des hommes indépendants par goût, et qui s'efforcent à le devenir par principe, à dessein de s'affranchir de la loi! Ne voudraient-ils pas se persuader, et persuader à autrui qu'il est indigne de Dieu d'avoir daigné nous en donner une? Et combien de fois ils exaltent la grandeur de ce premier Etre, uniquement pour en conclure qu'aucun hommage, de la part des hommes, ne peut l'intéresser, et qu'il n'y prête aucune attention : *Non videbit Dominus.* (*Psal.* x, 13.) *Non requiret* (*Psal.* xciii, 7.) Orgueil également aveugle et humiliant de l'homme, lorsque, pour étendre à son gré une liberté dont il abuse, il voudrait qu'elle n'eût aucune règle qui la dirige! Et comment ne connaît-il pas que la plus belle prérogative des plus parfaites créatures de Dieu sur la terre, c'est l'obligation spéciale d'en glorifier le Créateur, d'en recevoir des lois, et de lui obéir ?

Oui, mes frères, c'est sur la véritable idée de Dieu et de

l'homme qu'est solidement fondé l'amour de la loi du Seigneur. Essentiellement auteur et amateur de l'ordre, Dieu a dû ne pas livrer l'homme à tous ses déréglements. Essentiellement sage, Dieu a dû communiquer à l'homme les règles de sa sagesse, dès que l'homme a la faculté de les connaître et de pouvoir les suivre. Essentiellement premier principe de l'homme, la fin dernière de l'homme, Dieu a dû lui marquer la voie qui le conduit à lui. Essentiellement le maître de l'homme, Dieu a dû exiger le tribut de sa soumission. Pour la chérir, cette sainte loi, il devrait suffire de connaître Dieu. Puisqu'il est évidemment l'Arbitre suprême de l'univers, il est donc juste que tous les hommes reconnaissent ses droits. Il devrait suffire d'aimer l'ordre; car il est dans l'ordre qu'il y ait une première autorité à laquelle tout soit assujetti ; or, il y aurait des hommes indépendants, s'il n'y avait pas un Souverain universel et une loi générale. Il devrait suffire d'aimer les hommes : la loi de Dieu veille à leur intérêt commun ; fidèlement observée dans le monde, elle procurerait le bonheur ; et il n'est qu'elle qui puisse l'y faire régner. Il devrait suffire de s'aimer solidement soi-même ; non, non, l'on n'est vraiment tranquille et solidement heureux que quand on vit selon la loi de Dieu. Les plaisirs trompent, les passions tyrannisent ; l'impiété ne produit point la paix. Jamais, non jamais le désordre ne saurait être la source de la véritable félicité. *La paix, Seigneur, et une paix abondante*, disait le Prophète, *est le partage de ceux qui chérissent votre loi* : « *Pax multa diligentibus legem tuam.* » (*Psal.* CXVIII, 75). Pénétrée de ces principes, Marie saisit l'occasion de rendre à l'autorité du Seigneur un éclatant hommage ; et, par les sacrifices de son obéissance, elle s'élève au-dessus des efforts que suppose cette vertu. A quel prix obéit-elle à la loi de la purification ? Second caractère de la soumission de Marie, dont la générosité vient nous armer de courage contre les difficultés de la loi.

De quoi s'agissait-il, chrétiens, pour cette illustre Vierge ? Après avoir été spécialement choisie, et comblée d'honneur parmi toutes les créatures, il s'agissait de venir se confondre avec toutes les femmes d'Israël. Après avoir saintement préféré devant Dieu le mérite de la virginité à la gloire de la maternité divine, il s'agissait de renoncer extérieurement à l'éclat de la vertu qui lui était la plus chère, sans jouir de la distinction signalée d'un titre qui conciliait les honneurs de l'une et de l'autre. Tandis qu'elle était l'ornement de sa nation, il s'agissait d'en observer les usages comme faisant simplement partie de ce peuple. Que de spécieuses raisons pour ne pas s'y conformer! Que n'annonce-t-elle que, Mère du

Messie promis, c'est par elle que le Seigneur accomplit sa parole ? Que ne publie-t-elle que cette parole féconde en miracles a opéré dans elle le prodige qu'avait prophétisé Isaïe ? Que ne fait-elle retentir le temple de ce cantique d'actions de grâces, que produisit le saint transport de sa reconnaissance dans la maison d'Elisabeth ? Les bienfaits mêmes de Dieu semblent l'autoriser à ne pas lui immoler les privilèges les plus sacrés, par l'humiliation d'une si rigoureuse obéissance.

Eh ! c'est précisément, mes chers auditeurs, parce que Marie a reçu de Dieu les plus grands bienfaits, qu'elle se fait un devoir de la profonde humilité qui les voile. Rien ne fut impossible à Dieu dans l'exécution des magnifiques desseins qu'il avait sur elle. Elle va prouver, dès qu'elle connaît les vues de Dieu, que rien n'est capable de ralentir son empressement à les seconder. Disons tout en un seul mot : elle envisage la loi ; à ce nom tout doit céder.

Et c'est ici, mes frères, que l'exemple de Marie confirme singulièrement une vérité dont il est essentiel de vous convaincre : que ce ne fut jamais une raison d'éluder la loi de Dieu, que d'en opposer les difficultés ; qu'accuser sans cesse la sévérité de cette loi, c'est essayer d'en détruire l'autorité ; qu'il est visible que jamais aucune loi ne dominera sur les passions, si c'est des passions qu'on prend conseil pour en établir l'empire sur elles ; que ce n'est point vouloir de loi, que de ne pas vouloir les efforts nécessaires pour la remplir ; ou que c'est vouloir une loi qui n'en soit pas une, dès qu'elle ne demande aucun assujettissement. Car la loi est une règle. Or, comment, avec une règle, pourrait s'accorder la licence du déréglement ?

Il faut donc (c'est la conséquence qui suit nécessairement de la certitude de ce principe), il faut, pour être vraiment fidèle à Dieu, une disposition de fermeté et de courage, une sainte intrépidité, un esprit de force que l'on nourrit dans soi-même par de grands motifs, et que Dieu ne manque point de soutenir par de grands secours. Etre véritablement soumis à la loi, c'est être déterminé à signaler son obéissance par tous les sacrifices qu'elle exige, par toutes les victoires qu'elle commande ; c'est lui faire céder toute autre loi, celle des inclinations, des penchants, des désirs, et, pour parler avec l'Apôtre, la loi du péché (*Rom.*, XVII, 25) ; c'est se pénétrer vivement de cette importante maxime : que, dans le concours de tout autre intérêt, il n'en est aucun sur lequel celui de la loi de Dieu ne doive l'emporter ; c'est s'armer, contre toutes les tentations qui nous attaquent, du bouclier impénétrable de la loi, qui en repousse efficacement les traits. Détermination qui, tout étendue et toute généreuse qu'elle puisse être, ne

renferme, au fond, que l'héroïsme absolument essentiel au christianisme, et sans lequel on ne remplit jamais les obligations du chrétien.

Etre véritablement soumis à la loi, c'est en écouter les ordres malgré les murmures de la nature, et les exécuter malgré ses répugnances ; c'est la faire régner sur l'esprit dont elle soumet l'orgueil, sur le cœur dont elle dirige les affections, sur les sens dont elle réprime la fougue. C'est se conduire selon ses préceptes, souscrire à toutes ses rigueurs, lui immoler sa volonté, tout soi-même.

Etre véritablement soumis à la loi, c'est éloigner et ces dispenses qui ne sont qu'un prétexte pour la transgresser, et ces interprétations adroites qui ne sont que le moyen de l'altérer, et ces adoucissements coupables qui ne sont que l'art de la mitiger, et ces exceptions arbitraires de lieux, de circonstances, d'état, d'objets qui ne sont qu'une infraction de ses droits et une injuste réclamation contre son autorité.

Etre véritablement soumis à la loi, c'est, comme Tobie, être inébranlable dans sa soumission ; c'est, comme les Maccha-bées, être prêt à sceller de son sang sa fidélité ; c'est, comme Eléazar, la soutenir, s'il le faut, au prix même de sa vie. Et telles furent les dernières leçons par lesquelles l'illustre Mathathias enflamma la sainte ardeur de ses fils, les héros d'Israël, pour la loi que Dieu avait donnée à leurs pères : *Æmulatores estote legis, date animas vestras pro testamento patrum vestrorum.* (I *Mach.*, II, 50). Eh ! que serait, aux yeux du Seigneur, une obéissance lâche, qui n'exécute que ce qu'elle peut exécuter sans efforts ; une obéissance partagée, qui refuse d'une part les hommages qu'elle rend de l'autre ; une obéissance disproportionnée, qui n'est pas générale à l'égard d'une autorité universelle ? Une soumission qui ne satisferait pas même les hommes, comment suffirait-elle, quand il s'agit des ordres de Dieu ?

Morale gênante, je le sais, mais morale exacte et sûre, sans laquelle suivrait nécessairement le renversement de toute morale, puisqu'il n'est point de loi qui ne puisse présenter quelques obstacles à vaincre. Si la crainte de ces obstacles devait arrêter, elle rendrait sans effet toutes les lois. Morale gênante ; mais c'est la morale expresse de Jésus-Christ, qui ne reconnaît pour les siens que ceux qui font la volonté de son Père, et qui ne traite d'amis que ceux qui accomplissent ce qu'il leur prescrit lui-même. Or, après qu'il nous a instruits, en nous ouvrant le ciel, que ce n'est point une route spacieuse qui doit nous y conduire ; qu'il faut, pour y arriver, marcher à sa suite et porter sa croix, se renoncer soi-même ; voudriez-vous que nous vinssions ici rassurer votre faiblesse

et assoupir votre courage, en trahissant tout à la fois et vos intérêts et ceux de la vérité. Morale gênante ; mais, peu contents de n'en être pas les observateurs, vous oserez donc subordonner à vos idées, censurer, et, selon l'expression de S. Jacques, juger vous-mêmes de la loi de Dieu, tandis qu'il est seul législateur et juge de ses propres lois : *Unus est legislator et judex.* (*Jacob.*, IV, 4, 12.) Morale gênante ; mais si cette gêne salutaire est un motif d'en secouer le joug, on voudrait donc que le Maître souverain oubliât ce qui lui est dû, pour ne consulter que l'indolence qui le lui dispute ; que la sagesse du ciel ne s'expliquât que conformément aux vœux passionnés de la terre ; que Dieu lui-même eût pour fin la satisfaction des désirs pervers de l'homme ; ou que, premier arbitre de la loi, l'homme osât lui-même la dicter à Dieu ? Ah ! quelle loi, je vous le demande, quelle loi régnerait bientôt parmi les hommes, si ceux-là en étaient à leur gré les interprètes, qui se soulèvent contre la sévérité de la loi de Dieu ? Et puisque, selon eux, cette loi est importune, parce qu'elle gêne ; puisqu'elle ne gêne que les passions, il faudrait donc, à cette gênante importunité, substituer la loi des sens qui permet de les satisfaire, la loi de la vengeance qui permet de l'assouvir, la loi de la cupidité qui permet d'en suivre l'attrait, la loi de l'amour-propre qui rapporte tout à lui-même ? Grand Dieu ! Grand Dieu ! que produira parmi les hommes la loi des passions, si votre loi cesse jamais de les gêner ? Mais doivent-ils se plaindre d'une gêne que redoute la nature, quand vous leur promettez de l'adoucir par votre grâce ? Si par eux-mêmes ils ne peuvent rien, ignorent-ils qu'avec votre secours ils peuvent tout ? Vainement leur faiblesse les excuse à leurs propres yeux ; la force de plusieurs d'entre eux les condamne à votre tribunal. Car, puisqu'il est, mes chers auditeurs, dans tous les états, des chrétiens exactement fidèles à la loi de Dieu ; comme eux, vous pouvez donc l'être. Il s'agit de le vouloir aussi sincèrement qu'eux.

A cette volonté généreuse, dont Marie nous donne en ce jour un si bel exemple, elle ajoute le spectacle édifiant et public qui résulte de sa soumission. Ce n'est point en secret qu'elle obéit. Elle ne vient pas, il est vrai, répandre avec appareil dans le temple la splendeur de ses titres ; mais, en même temps qu'ils y sont reconnus, elle les fait servir à la gloire de Dieu, à qui elle les doit ; et, dans le sein des grandeurs qui la décorent, elle ne se montre occupée que du soin d'être parfaitement soumise à celui qui est la source de toute grandeur. D'une part, cet homme juste, que l'esprit de Dieu a conduit dans le temple pour y être témoin de tant de merveilles, se livre aux saints transports qui consolent sa vieil-

lesse à la vue du Messie qu'il reconnaît. Il reconnaît donc aussi dans Marie l'auguste vierge qui a eu la gloire de donner au monde l'Espérance des justes, le Sauveur de la terre, l'Attente des nations. D'autre part, à ce cantique d'admiration, viennent se réunir les acclamations d'une prophétesse d'Israël, qui publie à ce moment la gloire du Rédempteur, et qui l'annonce à tous ceux qui se confient aux saintes promesses. Or, au milieu de tous ces prodiges, au lieu de recueillir pour elle-même les honneurs de la distinction qui la relève, et d'entrer en part d'un éclat qui paraît sensiblement rejaillir sur elle, que laisse apercevoir Marie ? Son désir d'observer la loi. Et ce n'est qu'après en avoir accompli ponctuellement toutes les cérémonies, qu'elle se retire pour se livrer de nouveau aux humbles douceurs d'une vie cachée : *Ut perfecerunt omnia secundum legem Domini.* (*Luc.*, II, 39.)

Pouvait-elle plus énergiquement nous instruire qu'il n'est aucune élévation de rang qui puisse abréger l'intervalle immense qui se trouve nécessairement entre Dieu et tout ce qui n'est pas lui ; dès qu'on le voit subsister tout entier dans la soumission de Marie, malgré sa qualité de Mère de Dieu ? Et, lorsqu'à ce titre même, elle fait gloire de son obéissance, n'annonce-t-elle pas que le devoir des grands, c'est de donner l'exemple, et qu'un des plus estimables privilèges de leur état, c'est de pouvoir en donner de plus efficaces et de plus puissants?

A proportion qu'on est plus élevé que le reste des hommes, on est par là même plus exposé à leurs regards ! D'où il suit qu'on est plus spécialement obligé d'honorer Dieu aux yeux des hommes. Pourquoi ? Parce qu'il est de la justice de faire servir à la gloire de Dieu ses propres dons ; parce qu'il est de la reconnaissance de faire remonter les biens à leur source ; parce qu'il est de la subordination de reconnaître toujours la première autorité, et d'employer à la maintenir l'autorité qui en dérive. Tel est cependant le funeste effet de l'orgueil qu'inspire le monde, que souvent les avantages dont on y jouit deviennent presque la mesure de l'indocilité qu'on y oppose à la loi.

Il est sans doute encore des âmes vraiment généreuses, parce qu'elles sont solidement chrétiennes, qui s'y montrent ouvertement soumises, et qui confessent hautement la fermeté de leur créance par la publicité de leurs œuvres. Mais combien n'en est-il pas aussi, qui, sans abjurer les principes de la religion, craignent et évitent de les laisser apercevoir ? Ils rougissent en public des sentiments que leur cœur avoue, et ils voudraient dérober au monde l'influence que les règles du christianisme ont sur leur conduite.

A la bonne heure, qu'on renferme humblement dans l'ombre du secret des actes particuliers dont une piété plus fervente est le principe, et dont l'ostentation corromprait le mérite ; il ne leur faut que Dieu pour témoin. Mais quand il s'agit d'un principe formel de sa loi, est-elle excusable, cette vaine timidité qui hésite à produire aux yeux du monde la soumission respectueuse qu'exige la volonté du Seigneur, et la seule apparence d'une indécision n'est-elle pas un outrage fait à l'autorité qui commande? Quoi ! tandis que l'irréligion lève l'étendard, tandis que le vice ne déguise que ses manœuvres, la vertu seule sera condamnée aux ténèbres, et les chrétiens n'oseront pas opposer à la contagion du monde l'édification des vertus? Dieu est-il donc un maître auquel il soit honteux d'appartenir, et pour lequel il soit humiliant de se déclarer?

Ah ! mes frères, que bientôt avec ses droits la religion recouvrerait sa splendeur, si ceux que le peuple honore plus particulièrement l'invitaient efficacement, par l'exactitude de leur obéissance, à honorer Dieu. C'est à vous, peuple chrétien, que je m'en rapporte. Eûtes-vous jamais une idée plus vive de la grandeur de Dieu, que lorsque vous voyez s'abattre devant lui toute grandeur humaine? Comprîtes-vous jamais mieux l'empire de la loi de Dieu, que lorsque vous voyez humblement rangés parmi ses serviteurs ceux qui sont vos maîtres? Sentîtes-vous jamais mieux que tous viennent de Dieu, que lorsque vous voyez ceux à qui il a donné des richesses lui en faire hommage? Connûtes-vous jamais mieux le pouvoir de la grâce de Dieu, que lorsque vous voyez la docilité qu'elle opère jusque dans le sein de la puissance? Par conséquent, heureuse situation que la vôtre, grands de la terre, lorsque vous vous montrez soumis à la loi de Dieu ! Dès là, devenus les apôtres de cette loi sainte, j'ose le dire, vous en étendez le règne souvent avec plus de succès que nous ne pouvons le faire par notre zèle. Plus forte que nos discours, l'instruction que renferme votre exemple confond les prétextes qu'on nous oppose ; plus touchante, elle pénètre des cœurs qui échappent à notre poursuite ; plus frappante, elle entre comme nécessairement dans l'âme par le témoignage même des yeux ; plus insinuante, elle fait chérir la vertu, puisqu'on aime toujours ceux dans qui on en voit les traits ; plus durable, elle passe de bouche en bouche, comme une merveille et une preuve visible de cette grâce dont nous ne pouvons que faire entendre la voix ; plus continuelle, elle est inséparable d'une sage conduite ; et une sage conduite devient toujours plus éloquente, à mesure qu'un rang plus élevé la fait plus apercevoir.

C'est donc principalement aux personnes distinguées dans

le monde que nous devons adresser ces paroles de S. Paul à Timothée : *Soyez l'exemple des fidèles : « Exemplum esto fidelium. »* (I *Tim.*, IV, 12.) Car il est de leur part une espèce de ministère, si je puis user de ce terme, dont les fonctions, quoique différentes de celles des ministres de la religion, sont vraiment importantes au bien de la religion même. Sans doute, comme le peuple, les grands doivent écouter la voix de Dieu et des pasteurs de son Eglise ; mais ils ont une obligation particulière, et c'est de donner aux peuples l'exemple de cette soumission. Ce n'est donc point assez pour eux de suivre en secret la voix du salut, ils doivent y marcher ouvertement, pour servir de guide à ceux à la tête desquels la Providence les a placés. Le crédit, le pouvoir, les richesses, la naissance, c'est du ciel qu'on les tient, qu'ils servent à édifier la terre. Le Seigneur déclare qu'il est jaloux de l'honneur qui lui est dû en présence de son peuple. Comment donc en agirait-il avec ceux qui, par l'audace de leur révolte, décréditent l'observation de la loi ; qui, dans l'abondance des bienfaits de Dieu, n'étalent qu'une superbe ingratitude, qu'une aveugle fierté, une indépendance scandaleuse ; et qui oublient qu'on n'est jamais plus digne du respect des hommes, que lorsqu'on apprend aux hommes à respecter la loi de Dieu? Marie, en qualité de Mère de Dieu, nous donne un grand exemple de la soumission à la loi de Dieu. Voyons quel sacrifice elle fait pour nous, en qualité de Mère d'un Dieu sauveur.

SECONDE PARTIE.

Tout ce qui peut caractériser un grand sacrifice est évidemment rassemblé dans celui que Marie offre au Seigneur, en lui présentant Jésus-Christ. Sacrifice infiniment précieux, à en examiner l'objet : c'est un Dieu qu'elle présente ; sacrifice absolument universel, à en considérer l'étendue : c'est à toutes les volontés de Dieu qu'elle le dévoue ; sacrifice singulièrement touchant, à en examiner toutes les circonstances : c'est une mère qui offre son fils avec la double connaissance et des perfections d'une telle victime, et des douleurs auxquelles elle est destinée ; sacrifice qui surpasse tout par sa valeur, qui s'étend à tout par sa nature, qui réunit tout dans ses rigueurs. Voyons avec reconnaissance ce qu'elle fait pour le salut du monde, et apprenons ce que nous devons faire pour le nôtre.

Il est arrivé le moment où, selon la parole du prophète, le Maître souverain, que les Juifs attendaient, se hâte de venir dans son temple : *Statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quæritis.* (*Malach.*, III, 1.) Et dès lors se vérifie cet autre oracle qui avait annoncé la supériorité de la gloire dont

le Messie devait remplir la maison de Dieu : *Implebo domum istam gloria.* (*Agg.*, II, 8.) C'est en effet par la présentation que Marie fait de Jésus-Christ, dans le temple, que le temple du Seigneur lui offre une gloire parfaitement égale à celle qu'il mérite, et infiniment supérieure à celle que toutes les créatures réunies pourraient lui rendre. C'était la loi d'offrir à Dieu les premiers-nés d'Israël, en action de grâce pour les faveurs dont Dieu combla son peuple, et comme un hommage dû à la souveraineté du domaine de Dieu. Ainsi lui-même avait-il exprimé clairement ses droits en déclarant solennellement que tout lui appartient : *Mea sunt omnia.* Et Marie vient y satisfaire selon toute leur étendue.

S'offrir elle-même à Dieu, c'est ce qu'elle a fait dès les premiers instants de son être : se vouer entièrement au service de Dieu, ç'a été le premier désir de son cœur : s'élever à Dieu par la plus sublime perfection, c'est le caractère qui la distingua toujours. Mais, comme ce n'en est point assez pour procurer un honneur infini à Dieu, puisque tout est nécessairement borné dans les créatures, elle ne trouve que dans le Dieu sauveur, dont elle est la Mère, la matière d'un sacrifice dont la grandeur se mesure sur la grandeur de Dieu. Elle accourt au temple, et là, présentant à Dieu non plus simplement elle-même et sa soumission ; non simplement les vœux de la terre et les louanges du ciel, non simplement, comme les autres mères, un premier-né, mais un enfant qui, par sa qualité de premier-né de toutes les créatures, veut les faire entrer en part de ses mérites, ennoblir et sanctifier leurs hommages, un enfant qui est anéanti devant Dieu, quoiqu'il puisse, sans rien lui dérober de sa gloire, se dire égal à Dieu, un enfant qui est le don le plus excellent que Dieu ait pu faire au monde, et que le monde puisse offrir à Dieu; elle acquitte en même temps, et ce que le domaine de Dieu exige, et ce que lui doit la reconnaissance.

Car, que signifie, de la part de Marie, la présentation de Jésus-Christ dans le temple? C'est, mes chers auditeurs, qu'elle se dépouille des droits que lui donne sa qualité de Mère, pour que tout cède aux droits de Dieu; c'est qu'elle lui présente ce qu'elle a de plus cher, et ce que l'univers a de plus grand, pour reconnaître et pour honorer le suprême empire de Dieu. Comme si elle disait à Dieu : Vous me l'avez donné, Seigneur, j'étais indigne de cette gloire; recevez-le de mes mains, pour que je puisse contribuer ainsi à la vôtre; vous me l'avez donné pour vous, je n'en usurperai pas la possession pour moi-même. Tout Dieu que vous êtes, vous ne pouvez rien faire de plus grand pour moi; je vous le présente, parce que je ne crois pas devoir rien faire de moins pour vous.

Tout vous appartient par droit d'autorité et de puissance ; je veux que, de ma part, tout soit à vous par soumission et par amour.

Excellente disposition du cœur de Marie ! Loin d'elle ces vices, hélas ! trop communs de tant d'âmes peu généreuses qui, forcées à convenir que c'est de la libéralité de Dieu que dérivent tous les biens dont elles jouissent, gémissent cependant de la nécessité de lui en payer un légitime tribut ; qui regardent presque comme une dure violence la juste demande qu'il leur en fait ; qui se persuadent, pour peu qu'elles accordent à ses désirs, qu'elles le servent à trop grands frais ; qui s'approprient une possession indépendante de ces mêmes biens dont elles disputent à Dieu le saint usage ; et qui voudraient au moins n'être obligées à lui rendre que ce qui leur coûterait peu de lui céder.

Ainsi, c'est de Dieu qu'est émanée dans les hommes cette intelligence, la plus noble et la plus précieuse portion de leur être ; mais, parce que Dieu en exige le sincère hommage par la soumission de l'esprit à l'autorité de sa parole, c'est surtout du joug et des ombres de la foi que l'on murmure ; comme si c'en était trop de subordonner les faibles connaissances de la raison humaine à la vérité infaillible et aux lumières de Dieu. C'est Dieu qui forme leur cœur, siège des affections dont il doit être l'objet, puisqu'il en est le principe ; mais, parce que ce cœur éprouve quelquefois des sentiments qu'il est ordonné de combattre, on se récrie contre l'obligation d'immoler à Dieu ceux qu'il est défendu de nourrir. C'est Dieu qui est incontestablement le suprême auteur de la vie, et au service duquel on doit l'employer tout entière ; mais, parce qu'il est dans la vie un temps qui plus particulièrement semble inviter à en jouir, on croit en faire assez de revenir à Dieu sur le retour de l'âge, après s'être réservé les criminels amusements de ce qu'on appelle les beaux jours. C'est de Dieu qu'on a reçu certains avantages, certaines prérogatives ; mais à mesure qu'elles flattent plus, on est aussi plus obstiné à s'en dessaisir. Les droits, le rang, les douceurs, les espérances, la fortune qu'offre le monde ; voilà l'obstacle et le grand obstacle que tous les jours on oppose à la voix de Dieu, à l'attrait de ses invitations, aux desseins de perfection que la grâce cherche à inspirer ; et ce qui a le plus de valeur à nos yeux est presque toujours ce que nous refusons de sacrifier, comme si les biens que Dieu nous prête nous appartenaient, et qu'il en perdît le domaine dès qu'il nous a permis d'en user. Ah ! mes frères, entrons en esprit dans le temple. Connaissons ce que Dieu mérite, par le prix de l'oblation qu'il reçoit. Eh ! quelle oblation ! Remarquez, mes chers auditeurs,

ce second trait qui lui est propre. Oblation totale de la part de Marie : elle dévoue Jésus-Christ à toutes les volontés de Dieu.

Oui, c'est dans le temple que Marie vient faire devant Dieu la solennelle acceptation de tout ce qui pourra contribuer à en accomplir les desseins. Elle entre dans les intentions de Dieu avec cette étendue de volonté qui ne connaît d'autre règle que la volonté divine. Elle n'excepte rien de ce que Dieu n'a pas excepté ; et, offrant le Sauveur, elle laisse à Dieu seul le soin d'opérer par lui, selon ses vues, le salut du monde. Dès ce moment, elle remet Jésus-Christ entre les mains de Dieu qui l'envoie sur la terre ; elle le livre sans réserve à tous les arrangements de ses décrets, elle le confie tout à la fois et à sa justice qu'il doit satisfaire, et à sa miséricorde dont il doit établir le règne, sans s'opposer aux moyens rigoureux concertés entre l'une et l'autre, elle le présente dans le même esprit dans lequel Jésus-Christ s'offre lui-même. Il a dit, en entrant dans le monde, qu'il y venait pour accomplir la volonté de son Père ; il dira un jour à Dieu : Qu'il ne soit pas fait selon ma volonté, mais selon la vôtre, et voilà ce qu'exprime énergiquement l'oblation entière que fait Marie : *Tulerunt eum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino* (*Luc*, II, 22).

C'eût été là cependant l'occasion, s'il en fût jamais, de chercher à borner les desseins de Dieu, puisque c'eût été du Fils même de Dieu qu'elle eût soutenu les intérêts. Que n'eût-elle pas eu à alléguer pour modérer la sévérité des traitements auxquels il devait être exposé, pour tempérer l'amertume des fonctions de Sauveur, dont il pouvait à des conditions moins onéreuses mériter le titre ; et pour s'épargner à elle-même le torrent de douleurs qui devait l'environner ?

Ah ! chrétiens, en juger ainsi, ce serait oublier qu'il appartient à Dieu et qu'il n'appartient qu'à lui de nous tracer la route que nous devons suivre ; que c'est à lui seul à fixer le prix du salut dont il connaît seul toute la valeur ; que c'est évidemment courir le risque de n'atteindre pas le terme que Dieu y propose, si l'on entreprend de régler les conditions auxquelles on veut y parvenir. Malheur à nous par conséquent, si, en paraissant nous soumettre à Dieu comme à l'arbitre de nos destinées, nous osons, s'il m'est permis de le dire, gêner sa providence en même temps que nous croyons l'honorer ; l'assujettir à nos idées, tandis que nous devons nous abandonner à sa sagesse ; censurer ses dispositions au lieu de les adorer ! Il est permis sans doute de représenter à Dieu nos maux et de lui en demander la délivrance ; mais il ne l'est pas et il ne peut l'être, de combattre ses volontés par la rébellion de la nôtre ; de ne pas souscrire à ses ordres que quand ils nous plaisent ; de ne vouloir marcher que dans les

voies du salut qui sont conformes à nos goûts ; disons-le clairement, de vouloir un jour partager le royaume de Jésus-Christ, sans vouloir participer à sa croix.

Erreur donc, erreur funeste dans ceux qui se font à eux-mêmes le système et le plan de leur sanctification ; qui en arrangent les projets et en déterminent les moyens ; qui éclatent en murmures lorsque Dieu en substitue de moins doux et de plus efficaces ; qui comparent avec la leur, pour s'en plaindre dans un esprit d'indocilité, la situation de ceux que Dieu, par des chemins moins difficiles, conduit au bonheur du terme. Cependant, n'osons-nous pas l'accuser en secret de ce qu'il nous marque un sentier plus épineux pour arriver à la vie ? Et lorsque nous lui demandons d'ouvrir le ciel à nos désirs, ne voudrions-nous pas aussi qu'il nous consultât sur le choix des mérites qui peuvent nous y faire entrer ? Si nous disons avec le prophète : *Vous êtes mon Dieu :* « *Deus meus es tu* », ajoutons-nous, comme lui, dans le sentiment d'une résignation entière : *C'est à vous à régler mon sort* : « *In manibus tuis sortes meæ.* » (*Psal.* xxx, 16).

Et telle est, cependant, mes frères, l'étendue de la soumission que vous devez à la volonté de Dieu. Pourquoi ? Non seulement pour honorer les droits de la suprême autorité, mais encore pour confier vos plus chers intérêts aux vues de sa miséricorde. Dieu vous connaît, et vous ne vous connaissez pas vous-mêmes. Mieux que vous sans doute il sait ce qui vous convient. Tel moyen de salut que vous rejetteriez, est précisément celui qu'il faut employer pour vous sauver. Peut-être, si le choix vous était libre, ou l'appât d'un bien sensible vous entraînerait, ou un fol amour vous aveuglerait, ou une pusillanimité dangereuse vous découragerait, ou une présomption téméraire vous égarerait. Peut-être le siècle vous séduirait par ses illusions, la gloire par son éclat, l'abondance par ses délices, la prospérité par ses attraits ; peut être passeriez-vous aisément des charmes de la tranquillité aux langueurs de l'indolence, d'une vie douce à une vie dissipée, d'un état florissant à des vues d'ambition, d'un succès heureux à de fastueux projets. Peut-être l'exemption des maux produirait l'abus des biens ; les agréments de la vie vous en feraient oublier le terme, les bienfaits temporels de Dieu vous inviteraient à violer ses lois, le goût d'une félicité passagère éteindrait dans vous le désir de l'éternelle béatitude. Peut-être seriez-vous stupidement attachés à vos possessions, si vous étiez riches ; fièrement impérieux, si vous étiez puissants ; orgueilleusement enflés de vos talents, s'ils étaient applaudis ; enivrés cruellement des plaisirs du monde, s'il vous était accordé d'y avoir part. Peut-être ce genre de vie vous

perdrait, si vous pouviez l'embrasser ; cet établissement dont la pensée vous flatte, vous exposerait, si vous pouviez le réaliser ; le danger de cette place vous pervertirait, si vous pouviez l'occuper ; la splendeur de ce rang vous éblouirait, si vous pouviez y monter. Ah ! laissez donc à Dieu seul, qui vous montre le terme, le soin de vous marquer aussi la route. Comme il est l'auteur de votre salut, qu'il soit aussi le distributeur des secours salutaires qui réussiront à l'opérer. Offrez-vous à Dieu pour qu'il soit glorifié dans vous ; abandonnez-vous à ses desseins, pour aller à lui selon ses vues. Le moyen de lui plaire, c'est de vouloir ce qu'il veut ; la manière de le servir, c'est d'agir et de souffrir comme il le veut. C'est là ce que nous enseigne Marie ; elle achève de nous instruire par ce qu'il y a de touchant dans les circonstances qui viennent illustrer son sacrifice.

Avant elle, plusieurs femmes vertueuses, devenues mères par une protection spéciale du Seigneur, lui en avaient témoigné leur reconnaissance, ou par le nom même qu'elles donnaient à ces enfants de bénédiction, comme la mère de Ruben, de Siméon, de Lévi et de Judas ; ou en les consacrant spécialement à son service ; ainsi le fit solennellement la mère de Samuel. Mais à quel ministère étaient-ils destinés ? A l'honneur, ou d'être les chefs du peuple de Dieu, ou de l'instruire et de l'éclairer. C'est à la rigoureuse fonction de sauver tous les hommes et d'en payer la rançon, que Marie vient aujourd'hui dévouer Jésus-Christ. Et ce n'est pas assez encore qu'elle l'offre à Dieu sans réserve dans le temps même de cette oblation, elle en connaît toutes les suites. Car, pour ne rien omettre des différentes particularités de ce mystère, quel est d'une part ce transport d'allégresse dans le saint vieillard que le ciel inspire ; et de l'autre, cette prophétie douloureuse qu'il fait entendre à Marie ?

Heureuse mère ! Voyez tressaillir de joie Siméon, lorsque, tenant dans ses bras le Désiré des nations, dans le ravissement d'une âme attendrie, il s'écrie qu'il est prêt à descendre sans regrets dans les ténèbres du tombeau, satisfait d'avoir vu briller la lumière qui doit éclairer les peuples, et qu'il ne lui en coûte plus de quitter la terre, dès qu'il a eu la consolation d'y adorer son libérateur : *Nunc dimittis servum tuum in pace.* (*Luc.*, II, 29). Mais, ô contraste lugubre, en ce moment, quel avenir il étale aux yeux de Marie ! La destinée du divin Enfant se dévoile ; que d'oracles dans un seul ! Que de douleurs il annonce au Fils, en parlant du glaive qui doit percer le cœur de la Mère ! Dans l'énergie de ce seul mot, quel prophétique tableau des tourments préparés à l'un et à l'autre : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius !* (*Ibid.*, XXXV).

Ainsi, la même voix qui exalte les divines grandeurs de Jésus, présage que Jésus sera immolé à la vengeance divine. Marie présente Jésus au berceau, et déjà elle l'aperçoit sur le Calvaire. Elle ne voit couler encore que les larmes de son enfance, et déjà elle anticipe la vue de Jésus arrosé de son sang. Elle l'offre comme le digne objet des complaisances de Dieu, et déjà elle se le présente expirant sous les coups de sa justice. Du temple où il est offert, elle se transporte au lieu qui doit consommer ses supplices; des bras de Siméon elle le voit passer entre ceux de la croix. Il s'agit d'un Fils, et cette prédiction s'adresse à la Mère ! Elle est mère : et que lui en disent les sentiments ? Elle est mère ! Avec quelle éloquence son cœur maternel doit lui peindre et les charmes d'un tendre enfant, sur lequel sont gravés les traits de la majesté d'un Dieu, et les perfections d'un Fils que, par devoir comme par amour, elle adore : et les miséricordieux desseins qui l'ont fait naître parmi son peuple ; et la sublimité des leçons par lesquelles il vient l'instruire, et la force des exemples qu'il se prépare à lui donner ! Et cependant il périra cruellement par les mains de ce peuple même. Elle est mère : et elle se voit chargée de nourrir, dans son fils, la victime que Dieu demande. Elle est mère : son fils est Dieu, mais c'est un Dieu Sauveur ; quel état pour Marie ! A quel prix elle soutient le poids de sa gloire ! A quelle épreuve se trouve sa foi ! A quels traits est marqué son sacrifice ! Elle en voit la certitude, elle en entend annoncer les rigueurs ; elle en fixe l'appareil.

Ah ! c'est ici singulièrement, mes chers auditeurs, que je vois se développer tout entière la grande âme de Marie. Elle connaît à quoi elle s'engage pour le salut du monde que Jésus-Christ vient racheter. Elle s'engage à tout, et ne rétracte rien. Ce n'est donc pas ici un de ces désirs de ferveur que quelquefois un goût sensible produit, et qui s'évanouit avec l'attrait qui le vit naître. Ce n'est pas une de ces offrandes que précipite l'impression d'un saint mouvement, mais qu'on reprend bientôt, ou qu'on partage après l'instant d'un courage passager que le cœur ne sait pas entretenir, Ce n'est pas un de ces accès d'une ardeur subite où l'on regarde tout comme convenable à ses forces, quand il suffit de se persuader qu'on peut, et où l'on ne trouve plus rien de possible, dès qu'il faut efficacement vouloir. C'est une fidélité que rien ne dément ; c'est une constance que rien n'ébranle, c'est une générosité que rien n'affaiblit. Caractère frappant du sacrifice de Marie.

Dieu connaissait ce grand cœur, et ce n'était pas en exposer l'héroïsme que de lui ouvrir toute l'étendue de la pénible carrière qu'il lui fallait parcourir. Il en use autrement à notre égard : il nous voile la route qu'il nous a marquée, pour ne

pas alarmer notre timide faiblesse, et pour que nous n'abandonnions pas tout dessein de victoire, à la seule idée des combats qu'il faudra livrer. Hélas ! comme des enfants auxquels on déguise l'amertume du remède qui doit les guérir, Dieu, dans sa bonté, nous surprend par des coups salutaires, dont il nous aide par sa grâce à soutenir l'effort, après nous en avoir longtemps épargné la vue. Au lieu de nous montrer, comme autrefois à S. Paul, ce que nous aurons à souffrir, il se contente de nous y préparer : il couvre ses desseins pour ne pas irriter notre résistance, et l'ignorance dans laquelle il nous laisse de l'avenir qui nous attend, est un ménagement de sa part pour nous l'adoucir.

Mais avons-nous du moins la courageuse docilité de plier volontairement sous sa main, lorsqu'il l'appesantit sur nous ? Ne perdons-nous pas au contraire le mérite de nos épreuves ? Presque toujours l'affliction est le signal de nos révoltes. On ne sait pas souffrir les malheurs qu'on n'a pas su prévoir, et qu'il ne nous permet pas d'écarter. Et, parce qu'on ne veut rien sacrifier à Dieu, on fait céder le désir d'être à lui aux obstacles qu'il faudrait vaincre, aux douceurs qu'il faudrait s'interdire, aux mœurs du siècle qu'il faudrait abjurer. Ainsi, l'on vit et l'on meurt indigne d'obtenir la protection de Dieu dans le ciel, dès qu'on regrette de la mériter par des sacrifices sur la terre.

C'est par l'excellence de votre sacrifice, ô Vierge sainte, que nous sollicitons en ce moment la faveur d'offrir à Dieu ceux que son amour autant que sa justice nous demande. Réunis sous vos auspices dans son temple, n'aurons-nous rappelé à nos esprits la sublimité de vos exemples, la générosité de votre offrande, que pour en remporter lâchement un cœur plus rebelle à l'obéissance d'un Dieu ? L'oblation du Fils d'un Dieu ne nous aurait-elle donné que d'infructueuses leçons ? Plus vos vertus nous confondent, auguste Marie, plus aussi nous recourons au crédit que vous ont mérité vos vertus mêmes. Obtenez-nous cette docilité à la loi, dont vous êtes le modèle, par les mérites infinis du Fils adorable que vous offrîtes à Dieu comme sa victime. Adressons-nous avec confiance, mes chers auditeurs, à la mère de notre Sauveur, pour que ce Dieu Sauveur nous accorde la grâce de travailler efficacement à notre salut dans cette vie, et de régner éternellement avec lui. C'est ce que je vous souhaite, etc.

CINQUIÈME SERMON

(Discours de S. Alphonse de Liguori.) *a*

DU GRAND SACRIFICE QUE MARIE FIT A DIEU LE JOUR DE LA PURIFICATION EN LUI OFFRANT LA VIE DE SON FILS

Il y avait deux préceptes dans l'ancienne loi touchant les premiers-nés qui venaient au monde. Le premier obligeait la mère même à vivre retirée dans sa maison, comme impure, pendant quarante jours. Le second obligeait les parents du premier-né à le porter dans le temple pour l'y offrir à Dieu. La très sainte Vierge veut obéir en ce jour à l'un et à l'autre de ces deux préceptes. Quoique Marie ne fût point tenue à la loi de la purification, ayant toujours été vierge et toujours pure, néanmoins elle veut, par amour pour l'humilité et pour l'obéissance, aller se purifier comme les autres mères. Elle obéit encore au second précepte, en voulant offrir et présenter son fils au Père éternel [1]. Mais la Vierge offrit son fils d'une manière bien différente des autres femmes. Les autres offraient leurs enfants, mais elles savaient que cette obligation était une simple cérémonie de la loi, de sorte qu'en les rachetant elles les retenaient en leur possession, sans crainte de les dévouer encore à la mort. Marie offrit réellement son fils à la mort, certaine que le sacrifice de la vie de Jésus, qu'elle fit alors, devait se consommer un jour sur l'autel de la croix. Ainsi, le sacrifice que fit Marie de la vie de son fils fut vraiment le sacrifice d'elle-même, à cause de l'amour qu'elle portait à ce divin enfant. Laissant donc à part toutes les autres considérations que nous pourrions faire sur les nombreux mystères de cette solennité, considérons seulement combien fut grand le sacrifice que Marie fit d'elle-même à Dieu, en lui offrant en ce jour la vie de son fils. Ce sera l'unique sujet de ce discours.

Le Père éternel avait résolu de sauver l'homme que le péché avait perdu, et de le délivrer de la mort éternelle. Mais, voulant que sa divine justice ne perdît aucun de ses droits, et qu'elle fût entièrement satisfaite, il exigea par là même que son propre fils, dont il n'épargna pas la vie, dès qu'il se fut fait homme pour racheter les hommes, subît en toute rigueur la peine que ces hommes avaient méritée. « Il n'a pas épargné son propre fils, nous dit l'Apôtre, mais il l'a livré pour nous tous [2]. » Il l'envoie donc sur la terre pour y prendre la

1. Et postquam impleti sunt dies purgationis Mariæ, secundum legem Moysi, tulerunt Jesum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (*Luc.*, II, 22.) — 2. Qui proprio filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. (*Rom.* VIII, 32.)

a) Edition L. Vivès, tome XVI, pag. 457 et suiv.

nature humaine ; il lui choisit une mère, et cette mère, il veut que ce soit la Vierge Marie. Mais comme il ne voulut point que son Verbe devînt le fils de Marie avant que celle-ci n'y eût donné son consentement exprès, il ne voulut point non plus que Jésus sacrifiât sa vie pour le salut des hommes avant que le consentement de Marie n'y concourût de nouveau, afin que le cœur de la mère fût sacrifié en même temps que la vie du fils. S. Thomas enseigne que la qualité de mère donne un droit spécial sur les enfants : d'où il suit que, Jésus étant innocent par lui-même, et ne méritant aucun supplice pour des fautes qui lui fussent personnelles, il parut convenable qu'il ne fût point destiné à mourir sur la croix comme victime des péchés du monde sans le consentement par lequel Marie l'offrit spontanément à la mort.

Mais quoique Marie eût consenti à la mort de son fils dès l'instant où elle avait consenti à devenir sa mère, le Seigneur voulut néanmoins qu'en ce jour elle fît dans le temple un sacrifice solennel d'elle-même, en lui offrant solennellement son fils, et en sacrifiant sa précieuse vie à la divine justice. C'est pour cela que S. Epiphane l'appelle sacrificatrice [1]. Or, commençons ici à considérer combien de douleurs lui coûta ce sacrifice, et quelles vertus héroïques elle dut exercer en se voyant obligée de souscrire elle-même à la sentence qui condamnait son cher Jésus à la mort. Voilà que Marie prend le chemin de Jérusalem pour offrir son fils ; elle hâte ses pas vers le lieu du sacrifice, et elle porte elle-même dans ses bras la victime qui lui est si chère. Elle entre dans le temple, elle s'approche de l'autel, et là, toute pleine de modestie, d'humilité et de dévotion, elle présente son fils au Père éternel. Voilà qu'en même temps le saint vieillard Siméon, à qui Dieu avait promis qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Messie attendu, prend le divin enfant des bras de la Sainte Vierge, et, éclairé par le Saint-Esprit, annonce à Marie tout ce que devait lui coûter le sacrifice qu'elle faisait de son fils, avec lequel son âme bénie devait aussi être immolée. Ici, S. Thomas de Villeneuve [2] contemple le saint vieillard qui, devant proférer la fatale prédiction à cette pauvre mère, se trouble d'abord, et garde le silence. Ensuite, le saint considère Marie qui lui demande : « D'où vous vient un si grand trouble [3] ? O Siméon, pourquoi vous troublez-vous ainsi au milieu de ces grandes consolations ? » Et le vieillard lui répond : *O virgo regia, nollem tibi talia nuntiare, sed audi.* O noble et sainte Vierge, dit-il, je ne voudrais point être le porteur d'une nou-

1. Virginem appello velut sacerdotem. (Orat. *de Laud. Deip.*) — 2. Serm. *in Purific. Virg.* — 3. Unde tanta turbatio ?

velle si affligeante ; mais puisque le Seigneur le veut, pour augmenter votre mérite, écoutez ce que je vais vous dire : Cet enfant qui vous cause maintenant une joie si légitime, ô Dieu! il doit un jour vous occasionner des douleurs plus déchirantes qu'aucune créature n'en a jamais éprouvées dans le monde, et ce sera lorsque vous le verrez persécuté par toute sorte de personnes, et placé sur la terre comme pour être en butte aux railleries et aux outrages des hommes, qui le persécuteront jusqu'à lui infliger sous vos yeux le supplice de la mort [1]. Sachez qu'après sa mort il y aura plusieurs martyrs qui, pour l'amour de votre fils, seront tourmentés et mis aussi à mort ; mais ils n'endureront le martyre que dans le corps, au lieu que vous, ô divine Mère! vous l'endurerez dans le cœur [2].

Oui, dans le cœur, puisque la seule compassion pour les peines de ce fils si cher devait être le glaive de douleur dont serait percé le cœur de cette mère, comme le prédit Siméon [3]. La Sainte Vierge, comme le dit S. Jérôme, avait déjà été instruite, par la lumière des Saintes Ecritures, des souffrances que devait endurer le Rédempteur durant sa vie, et bien plus encore au moment de sa mort ; elle avait appris des prophètes qu'il devait être trahi par un de ses amis [4], comme David l'avait annoncé ; atteint par ses persécuteurs et abandonné de ses disciples, comme Zacharie l'avait prédit [5]. Elle savait, d'après Isaïe, les mépris, les crachats, les soufflets, les dérisions que le peuple lui ferait endurer [6]. Elle savait qu'il devait devenir l'opprobre des hommes, et l'abjection de la plus vile populace, d'après le Psalmiste [7], jusqu'à être rassasié d'opprobres, d'après Jérémie [8]. Elle savait qu'à la fin de sa vie sa très sainte chair devait être déchirée et mise en lambeaux par les coups de fouets, ainsi que l'avait annoncé Isaïe [9] ; tellement que son corps devait perdre sa forme, et devenir comme celui d'un lépreux, tout couvert de plaies [10], jusqu'à laisser ses os à découvert [11]. Elle savait qu'il devait

1. Nimium nunc pro isto infante læteris ; sed ecce iste positus est in signum cui contradicetur. — 2. O quot millia hominum pro isto puero laniabuntur, et jugulabuntur! et si omnes patientur in corpore, tu, Virgo, in corde patieris. (Loc. cit.) — 3. Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit. (*Luc.* II, 35.) — 4. Qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem. (*Ps.* LX, 10.) — 5. Percutiam pastorem, et dispergentur oves. (*Zach.* XII, 7.) — 6. Corpus meum dedi percutientibus, et genas meas vellentibus, faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. (*Isa.* L, 4.) — 7. Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum, et abjectio plebis. (*Psalm.* XXI, 27.) — 8. Saturabitur opprobriis. (*Jérémie*, III, 30.) — 9. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra. (*Isa.*) — 10. Non est species ei, neque decor, et nos putavimus eum quasi leprosum. (*Ibid.* 18.) — 11. Dinumeraverunt ossa mea. (*Ps.* XXI, 17.)

être percé de clous [1], placé entre des malfaiteurs [2], et qu'enfin, suspendu à la croix, il devait être mis à mort pour le salut des hommes [3].

Marie, dis-je, savait toutes les peines que devait souffrir le Fils de Dieu ; mais lorsque Siméon lui dit ces paroles : *Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit*, toutes les circonstances particulières des douleurs extérieures qui devaient tourmenter son Jésus dans sa passion, lui furent dévoilées, comme le Seigneur le révéla à sainte Thérèse. Marie consentit à tout, et, avec une constance qui ravit les anges d'admiration, elle prononça la sentence : Que mon fils meure, qu'il meure de cette mort douloureuse et ignominieuse; Père éternel, puisque vous le voulez, *non mea voluntas, sed tua fiat*; j'unis ma volonté à votre volonté sainte, et je vous sacrifie mon fils : je consens à ce qu'il perde la vie pour votre gloire et pour le salut du monde. Je vous sacrifie encore mon cœur; qu'il soit percé de douleurs autant qu'il vous plaira: il me suffit, ô mon Dieu! que ce soit pour votre gloire et pour l'accomplissement de votre bon plaisir ; *non mea voluntas, sed tua fiat!* O charité sans mesure! ô constance sans exemple! ô victoire qui mérite l'admiration éternelle du ciel et de la terre!

Voilà pourquoi Marie se tut dans la passion de Jésus, tandis qu'elle le voyait injustement accusé ; voilà pourquoi elle ne dit rien à Pilate, qui penchait à le délivrer, parce qu'il reconnaissait son innocence ; mais elle se contenta de paraître en public pour assister au grand sacrifice qui devait s'accomplir sur le Calvaire : elle l'accompagna au lieu du supplice, elle l'assista depuis le moment où il fut placé sur le gibet : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus*, jusqu'à ce qu'elle le vît expirer, et que le sacrifice fût consommé ; tout cela, pour accomplir l'offrande qu'elle avait faite à Dieu dans le temple.

Pour comprendre la violence que dut se faire Marie durant ce sacrifice, il faudrait comprendre l'amour que cette mère portait à Jésus. Généralement parlant, l'amour des mères est si tendre pour leurs enfants, que quand ils sont en péril de mort, et qu'il est à craindre qu'ils ne succombent, elles oublient tous leurs défauts, leurs difformités, et même les injures qu'elles peuvent en avoir auparavant reçues, et elles éprouvent des douleurs inexprimables. Et pourtant l'amour de ces mères est partagé par elles entre plusieurs enfants, ou entre plusieurs autres créatures. Marie n'a qu'un fils, et ce fils est le plus beau de tous les enfants d'Adam : il est très aimable,

1. Foderunt manus meas et pedes meos. (*Ibid.* 12.) — 2. Et cum sceleratis reputatus est. (*Is.* LIII, 12.) — 3. Et aspicient ad me quem confixerunt. (*Zach.* XII, 10.)

parce qu'il a toutes les qualités qui font aimer; il est obéissant, vertueux, innocent et saint; en un mot, il est Dieu. D'un autre côté, l'amour de cette mère n'est point réparti sur d'autres objets; elle a placé tout son amour en ce fils, et elle ne craint point de l'aimer à l'excès, puisque ce fils est Dieu et qu'il mérite un amour infini. Et ce fils est la victime qu'elle doit dévouer volontairement à la mort!

Que chacun examine donc combien il dut en coûter à Marie, et quelle force d'âme elle dut mettre en œuvre dans l'acte par lequel elle dévoua au sacrifice de la croix la vie d'un fils si aimable. Voilà comment la plus fortunée des mères, parce qu'elle était mère d'un Dieu, fut en même temps la mère la plus digne de compassion, parce qu'elle fut la plus accablée de douleurs, étant mère d'un fils qu'elle voyait destiné au gibet, dès le jour où il lui fut donné pour enfant. Quelle mère accepterait un fils, sachant qu'elle devrait le perdre ensuite misérablement par une mort infâme, et qu'elle se trouverait présente à sa mort? Marie accepte volontiers ce fils avec des conditions si dures, et non seulement elle l'accepte, mais elle l'offre elle-même en ce jour à la mort, de ses propres mains, l'immolant à la divine justice. S. Bonaventure dit que la bonne Vierge aurait accepté bien plus volontiers pour elle-même les peines et la mort de son fils; mais que, pour obéir à Dieu, elle fit l'offrande immense de la vie divine de son bien-aimé Jésus, surmontant, quoique avec une douleur extrême, toute la tendresse de l'amour qu'elle lui portait [1], d'où il suit que, dans cette offrande, Marie eut plus de violence à se faire, et qu'elle fut plus généreuse, que si elle se fût dévouée elle-même à souffrir tout ce qui était préparé à son fils. Sa générosité surpassa alors celle des martyrs, parce que les martyrs n'y offrirent que leur vie, au lieu que la Sainte Vierge offrit la vie du fils qu'elle aimait, et qu'elle estimait immensément plus que la sienne propre.

Mais la peine que lui fit éprouver cette douloureuse offrande ne se borna point là; au contraire, elle ne fit que commencer, puisque dès lors, durant toute la vie de Jésus, Marie eut continuellement devant ses yeux la mort et toutes les douleurs qu'il devait endurer dans ce dernier moment. Ainsi, plus elle découvrait en lui de beautés, et le trouvait gracieux et aimable, plus l'angoisse de son cœur allait croissant. Ah! mère de douleurs, si vous eussiez été moins éprise de votre fils, ou si votre fils eût été moins aimable, ou qu'il vous eût moins aimée, sans doute votre peine eût été moins grande en l'of-

1. Si fieri potuisset, omnia tormenta, quæ filius pertulit, sustinuisset; et nihilominus placuit ei, quod unigenitus ejus pro salute generis humani offerretur. (In p. 1, Dist. 48, art. 2, quæst. 2. *Oper.* t. II, p. 230 *b*.)

frant à la mort. Mais il n'y a pas eu, il n'y aura jamais de mère plus attachée à son fils que vous, parce que jamais il n'y a eu et qu'il n'y aura jamais de fils plus aimable ni plus attaché à sa mère que Jésus. Oh Dieu ! si nous avions vu la beauté, la majesté du visage de ce divin enfant, aurions-nous eu le courage de sacrifier sa vie pour notre salut? Et vous, ô Marie ! qui êtes sa mère, et une mère si remplie d'amour pour lui, vous avez pu offrir votre fils innocent pour le salut de tous les hommes, et l'offrir à la mort la plus cruelle et la plus douloureuse qu'aucun criminel ait jamais endurée sur la terre !

Hélas ! quelle scène funeste l'amour devait mettre continuellement sous les yeux de Marie depuis ce jour, en lui représentant tous les outrages et les mépris qui devaient accabler ce pauvre fils! Voilà que l'amour le lui montre tantôt agonisant de tristesse dans le jardin, tantôt flagellé, déchiré et couronné d'épines dans le prétoire, et enfin suspendu à un bois infâme sur le Calvaire. O mère, lui disait l'amour, voilà le fils aimable et innocent que tu as offert à tant de souffrances et à une si horrible mort ! et de quoi te servira de l'avoir soustrait aux mains d'Hérode, pour le réserver ensuite à une fin si digne de compassion?

Ainsi Marie n'offrit pas seulement dans le temple son fils à la mort, mais elle l'offrit encore à tous les moments de sa vie ; car elle révéla à sainte Brigitte que les douleurs dont lui avait parlé Siméon furent continuellement dans son cœur jusqu'à son Assomption au ciel [1]. C'est pourquoi S. Anselme lui dit : O Marie, je ne puis croire qu'avec une telle douleur vous eussiez pu vivre un seul moment, si le même Dieu qui donne la vie ne vous eût fortifiée par sa vertu divine [2]. Mais S. Bernard nous atteste, en parlant précisément du grand chagrin que Marie éprouva en ce jour, que dès lors [3] elle vivait en mourant à tout instant, parce qu'à tout instant elle était assaillie par la pensée de la mort de son bien-aimé Jésus, qui était plus cruelle que la mort même.

Marie est donc justement appelée par S. Augustin la réparatrice du genre humain [4], à cause du grand mérite qu'elle acquit en ce sacrifice qu'elle offrait à Dieu pour le salut du monde; par S. Epiphane, la rédemptrice des esclaves [5]; par

1. Dolor iste, usquedum assumpta fui corpore et anima in cœlum, nunquam defecit a corde meo. — 2. Pia Domina, non crediderim te ullo puncto potuisse stimulos tanti cruciatus, quin vitam emitteres, sustinere, nisi ipse Spiritus vitæ te confortasset. (*De excell. Virg.*, a. v.) — 3. Moriebatur vivens, dolorem ferens morte crudeliorem. — 4. Reparatrix generis humani. *De Fid. ad Petr.* (*a*) — 5. Redemptrix captivorum. (*De Laud. Virg.*)

a) Le livre *de Fide ad Petrum* paraît avoir plutôt pour auteur saint Fulgence. (*L'éditeur.*)

S. Ildefonse, la réparatrice du monde perdu [1] ; par S. Germain, le remède de nos misères [2] ; par S. Ambroise, la mère de tous les fidèles [3] ; par S. Augustin, la mère des vivants [4] ; et par S. André de Crète, la mère de la vie [5]. Et en effet, comme le dit l'abbé Arnould de Chartres [6], à la mort de Jésus-Christ, Marie unit sa volonté à celle de son fils, tellement que tous deux offrirent un même sacrifice ; et c'est pour cela, dit le saint abbé, que la mère opérait comme le fils la rédemption des hommes : Jésus, en obtenant le salut aux hommes, par la satisfaction qu'il offrait pour leurs péchés, et Marie, en obtenant que cette satisfaction nous fût appliquée. C'est pour cela que le B. Denis le Chartreux assure également que la divine Mère peut être appelée rédemptrice du monde, parce qu'en sacrifiant volontairement son fils à la divine justice, elle compatit à ses souffrances d'une manière si vive, qu'elle mérita que les mérites du Rédempteur fussent communiqués aux hommes [7].

Marie étant donc devenue la mère de tous les hommes rachetés, par le mérite de ses douleurs et de l'offrande qu'elle fit de son fils, il est juste de croire que le lait de la divine grâce, qui est le fruit des mérites de Jésus-Christ, et le moyen pour arriver à la vie éternelle, n'est donné aux fidèles que par les mains de Marie. C'est à quoi S. Bernard fait allusion quand il dit que Dieu a mis dans les mains de Marie tout le prix de notre rédemption [8]. Le saint nous fait comprendre par ces paroles que les mérites du Rédempteur s'appliquent aux âmes par l'intercession de la B. Vierge, puisque les grâces, qui sont précisément les mérites de Jésus-Christ, nous sont distribuées par ses mains.

Si Dieu regarda avec tant de faveur le sacrifice qu'Abraham lui fit de son fils, qu'il lui promit en récompense de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel [9], nous devons assurément croire que le sacrifice de Jésus, fait au Seigneur par son auguste mère, lui a été bien plus agréable, et

1. Reparatrix perditi orbis. (Serm. I *de Ass.*) — 2. Restauratio calamitatum nostrarum. (*In Ex. Virg.*) — 3. Mater omnium credentium. (Ap. S. Bon. *Spec.* c. x, p. 261. — 4. Mater viventium. (Serm. II *de Ass.*) — 5. Mater vitæ. (Hom. II *de Ass.*) — 6. Omnino tunc erat una Christi et Mariæ voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant ; unde communem in mundi salute cum illo affectum ostendit. (Tr. *de Laud. Virg.*) — 7. Dici potest Virgo mundi salvatrix propter meritum suæ compassionis, quæ, patienti filio acerbissime condolendo, excellenter promeruit, ut per preces ejus meritum passionis Christi hominibus communicetur. (Lib. II *de Laud. Virg.* art. 23.) — 8. Redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria. (Serm. *de Aquæd.* n. 6.) — 9. Quia fecisti rem hanc, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cœli. (*Gen.* xxii, 16.)

que pour cela Dieu lui a accordé de multiplier, par ses prières, le nombre des élus, c'est-à-dire l'heureuse postérité de ses dévots serviteurs, qu'elle regarde et qu'elle protège comme ses enfants.

Le saint vieillard Siméon reçut de Dieu la promesse de ne pas mourir avant qu'il ne vît la naissance du Messie [1]. Mais cette grâce, il ne la reçut que par le canal de Marie, puisqu'il ne trouva le Sauveur que dans ses bras. Ainsi, celui qui veut trouver Jésus ne le trouvera que par Marie. Allons donc à cette divine mère, si nous voulons trouver Jésus, et allons-y avec une grande confiance. Marie dit à sa servante Prudentienne Zagnoni [2], que tous les ans, en ce jour de la purification, une grande miséricorde serait accordée à un pécheur. Qui sait si quelqu'un d'entre nous ne sera pas aujourd'hui cet heureux pécheur ? Si nos péchés sont grands, la puissance de Marie est plus grande encore. Le fils ne sait rien refuser à cette mère [3]. Si Jésus est courroucé contre nous, Marie l'apaise à l'instant. Plutarque raconte qu'Antipater écrivit à Alexandre le Grand une longue lettre pleine d'accusations contre Olympias, mère de ce prince ; Alexandre, après avoir lu cette lettre, lui répondit : Antipater ignore-t-il qu'une petite larme de mère suffit pour effacer une multitude de lettres écrites contre elle [4]. Figurons-nous que Jésus répond aussi aux accusations que le démon nous intente près de lui, quand Marie le prie en notre faveur : Lucifer ne sait-il pas qu'une prière de ma mère faite pour un pécheur suffit pour me faire oublier les accusations de toutes les offenses qu'il a commises contre moi ?

1. Responsum acceperat a Spiritu sancto non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. (*Luc* II. 26.) — 2. Ap. *Marc.* — 3. Exaudiet utique matrem filius. (*De Aquæductu*, n. 7.) — 4. Ignorare Antipatrum sexcentas epistolas una deleri matris lacrymula. (Plut. *in Alex.*)

PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Suscepimus, Deus, misericordiam tuam in medio templi tui. (*Psalm.* XLVII, 10.)

Sacrificium et oblationem noluisti, holocaustum et pro peccato non postulasti; tunc dixi : ecce venio. (*Psalm.* XXXIX, 7.)

In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam. Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei. (*Ibid.* 8, et *Hebr.* X, 7.)

Tempus faciendi, Domine; dissipaverunt legem tuam. (*Psalm.* CXVIII, 126.)

Quomodo dilexi legem tuam, Domine, tota die meditatio mea est. (*Psalm.* CXVIII, 97.)

Quidquid habueris masculini sexus consecrabis Domino. (*Exod.* XIII, 12.)

Homo sensatus credit legi, et lex illi fidelis. (*Eccl.* XXXIII, 3.)

Conserva, fili mi, præcepta patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ. (*Proverb.* VI, 20.)

Sanctifica mihi omne primogenitum; mea sunt enim omnia. (*Exod.* XIII, 2.)

Omne autem primogenitum hominis de filiis tuis, pretio redimes. (*Ibid.* 13.)

Mulier, si suscepto semine pepererit masculum, immunda erit septem diebus. (*Levit.* XII, 2.)

Omne sanctum non tanget, nec ingredietur sanctuarium, donec impleantur dies purificationis suæ. (*Levit.* XII, 4.)

Cum expleti fuerint dies purgationis suæ, deferet agnum anniculum in holocaustum, et pullum columbæ sive turturem pro peccato, et tradet sacerdoti qui offerret illa coram Domino, et orabit pro ea. (*Ibid.* 6, 7.)

Quod si non potuerit offerre agnum, sumet duos turtures vel duos pullos columbarum, unum in holocaustum, et alterum pro peccato, orabitque pro ea sacerdos, et sic mundabitur. (*Ibid.* 8.)

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moisis, tulerunt illum Jerusalem, ut sisterent eum Domino. (*Luc.* II, 22.)

Et ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum, aut duos pullos columbarum. (*Ibid.* 24.)

Responsum acceperat (*Simeon*) a Spiritu Sancto, non visurum se mortem, nisi prius videret Christum Domini. (*Ibid.*)

Nous avons reçu, mon Dieu, votre miséricorde au milieu de votre temple.

Vous n'avez point demandé d'holocauste ni de sacrifice pour le péché; et j'ai dit alors : me voici, je viens.

Il est écrit de moi, au commencement du livre, que je devais faire votre volonté; c'est aussi, mon Dieu, ce que j'ai voulu; je désire que votre loi soit au fond de mon cœur.

Il est temps que vous agissiez, Seigneur; les pécheurs ont renversé votre loi.

Combien est grand, Seigneur, l'amour que j'ai pour votre loi! elle est le sujet de ma méditation durant tout le jour.

Vous consacrerez au Seigneur tous les enfants mâles.

L'homme prudent et sensé met sa confiance dans la loi de Dieu, et cette loi lui est fidèle.

Observez, mon fils, les commandements de votre père, et ne méprisez point la loi de votre mère.

Consacrez-moi tous les premiers-nés, car toutes choses sont à moi.

Vous rachèterez avec de l'argent tous les premiers-nés de vos enfants.

Si la femme, ayant usé du mariage, enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours.

Elle ne touchera rien qui soit saint, et elle n'entrera point dans le sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, elle portera un agneau d'un an pour être offert en holocauste pour le péché, le petit d'une colombe ou une tourterelle qu'elle donnera au prêtre, qui les offrira devant le Seigneur et priera pour elle.

Que si elle ne trouve pas le moyen de pouvoir offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombes; l'un pour être offert en holocauste, et l'autre pour le péché; et le prêtre priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse, ils le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

Et pour donner, selon qu'il est écrit dans la loi du Seigneur, deux tourterelles ou deux petits de colombes, pour le sacrifice.

Siméon avait reçu réponse du Saint-Esprit qu'il ne mourrait point, qu'il n'eût vu auparavant le Christ du Seigneur.

Et ipse accepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum. (*Ibid.* 28.)

Et erat Anna prophetissa,... et hæc vidua erat ad annos octoginta quatuor ; quæ non discedebat de Templo, jejuniis et obsecrationibus die ac nocte ; et hæc ipsâ horâ superveniens,... loquebatur de illo omnibus qui expectabant redemptionem Israël. (*Ibid.* 36, 38.)

Il le prit lui-même entre ses bras, et bénit le Seigneur.

Il y avait aussi une prophétesse nommée Anne, qui était veuve, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et elle demeurait sans cesse dans le temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières ; étant survenue en ce même temps, elle parlait de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

PENSÉES ET PASSAGES DES SS. PÈRES

Unde sordes in Maria quæ nec in concipiendo libidinem, nec in pariendo est passa dolorem? unde sordes in domo in qua nullus habitator terræ accessit? solus ad eam ejus fabricator et Dominus venit. (S. Augustin, *contra duas hæreses.*)

Quelles souillures y avait-il à purifier dans Marie qui n'avait eu ni convoitise en concevant, ni douleur en mettant au monde? D'où pourraient venir les souillures dans une maison où aucun habitant de la terre n'est entré, et où le Seigneur seul qui en est l'architecte a demeuré?

Timenti grave præceptum Domini ; amanti leve. (*Idem, in Joannem.*)

La loi du Seigneur est un joug insupportable à celui qui craint, mais doux à celui qui aime.

Quantum Deum diligas debes in dilectione legis ostendere. (*Idem.*)

Vous devez faire voir, par l'amour que vous avez pour la loi, la grandeur de l'amour que vous portez à Dieu.

Mariam supra legem fecerat gratia, sub lege fecit humilitas. (*Idem.*)

La grâce avait élevé Marie au-dessus de la loi, mais l'humilité l'a assujettie à la loi.

Non Abel ex muneribus, sed ex Abel munera placuerunt. (S. Gregorius, *in Job.* xxii, 8.)

Ce n'est pas le présent d'Abel qui l'a rendu agréable à Dieu ; au contraire le Seigneur n'a agréé son présent que parce que sa personne lui a été agréable.

A partu Virginis (Jesus) usque ad passionem effectus hostia. (Tertullianus, *adversus Judæos.*)

Jésus, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, a été préparé comme une hostie.

Nequaquam immunda judicatur quæ Sancto Spiritu obumbrata, totius munditiæ et sanctitatis auctorem genuisse probatur. (Eusebius Emissenus, serm. *de Purificat.*)

Celle-là ne doit point être réputée immonde qui par l'opération du Saint-Esprit a enfanté l'auteur de toute pureté et de toute sainteté.

Non est dissimilis ratio purificationis matris et filii circumcisionis. (S. Bernardus, serm. 3 *de Purificat.*)

On ne doit pas mettre de différence entre la Purification de la mère et la Circoncision du fils.

Nihil in hoc conceptu, nihil in hoc partu impurum fuit, nihil illicitum, nihil purgandum, nimirum cum ipsa proles fons puritatis sit, et purgationem venerit facere delictorum. (*Idem, Ibid.*)

Il n'y a eu ni dans la conception, ni dans la naissance du Sauveur rien d'impur, rien d'illicite, rien à purifier, puisque l'enfant est la pureté même, et est venu pour purger le monde de ses crimes.

Quid in me legatis purificet observatio, quæ purissima facta sum ipso partu immaculata? (*Idem, Ibid.*)

Qu'y a-t-il à purger en moi par l'observation de cette cérémonie légale, puisque l'enfantement même m'a rendue encore plus pure que je n'étais?

Vere, ô beata Virgo, vero non habes causam, nec tibi opus est purificatione ; sed numquid filio tuo opus erat circumcisione? (*Idem, Ibid.*)

Il est vrai, ô bienheureuse Vierge, que vous n'aviez nul besoin de purification ; mais quelle obligation votre fils avait-il de subir la circoncision?

Esto inter mulieres tanquam una illa-

Soyez entre les femmes comme une

rum; nam et filius tuus sic est in numero puerorum : circumcidi voluit et non multo magis velit offerri. (*Idem, Ibid.*)

Cur abstineam ab ingressu templi cujus uterus nesciens virum factus est templum Spiritus Sancti? Cur non ingrediar templum quæ peperi Dominum templi? (*Idem, Ibid.*)

Offer filium tuum, Virgo sacrata, et benedictum fructum ventris tui Domino præsenta : offer ad nostram reconciliationem hostiam sanctam, Deo placentem. (*Idem, Ibid.*)

Veniet quando non in templo offeretur, nec intra brachia Simeonis, sed extra civitatem, intra brachia crucis. (*Idem, Ibid.*)

Illud erit sacrificium vespertinum, istud est matutinum; in utroque tamen potes accipere quod propheta prædixit : oblatus est quia ipse voluit (*Idem, Ibid.*)

Veniet quando non redimetur, sed alios redimet sanguine proprio. (*Idem, Ibid.*)

Et nos faciamus quod possumus, optimum quod habemus offerentes illi : quod sumus utique nosmetipsi. (*Idem, Ibid.*)

Nobis Christus circumciditur, et Maria purificatur. (S. Hieronymus.)

d'elles; car votre fils s'étant fait semblable aux autres enfants a voulu être circoncis, comme plus tard il voudra être immolé.

Pourquoi m'interdire l'entrée du temple, moi dont le sein virginal est devenu le temple du Saint-Esprit? Pourquoi n'entrerai-je pas dans le temple quand j'ai enfanté le Seigneur du temple?

Offrez votre fils, Vierge sainte, offrez à Dieu le fruit béni de votre ventre; présentez-lui pour la réconciliation des hommes cette hostie sainte, vivante, et agréable à ses yeux.

Le temps viendra que cette victime ne sera pas offerte dans le temple, ni entre les bras de Siméon, mais hors de la ville, et entre les bras de la croix.

Ce sera alors le sacrifice du soir, celui-ci est le sacrifice du matin; mais vous pouvez dans l'un et l'autre sacrifice justifier la prédiction du prophète : il a été offert parce qu'il l'a voulu.

Le temps arrivera qu'il ne sera pas racheté aux dépens du sang étranger, mais qu'il rachètera les autres par son propre sang.

Faisons ce que nous pouvons, en offrant à Dieu ce que nous avons de plus cher, c'est-à-dire, nous-mêmes et ce que nous sommes.

C'est pour nous que Jésus-Christ est circoncis; et c'est pour nous que Marie se purifie.

FÊTE DE L'ANNONCIATION

SECTION Ire. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Par le P. Croiset, S. J.)

Division. — I. Exposé du Mystère. — II. La profonde humilité de la Sainte Vierge, et l'amour qu'elle a pour la virginité.

I. — Il y avait deux mois et quelques jours que la très sainte Vierge et S. Joseph que la Providence avait destiné de toute éternité pour être le tuteur et le père nourricier du Sauveur, vivaient ensemble comme frère et sœur, dans la pratique des plus admirables vertus, lorsque le moment heureux auquel Dieu avait déterminé d'envoyer son Fils au monde étant arrivé, l'ange Gabriel fut envoyé à cette incomparable Vierge, pour lui annoncer que c'était dans son sein que ce grand mystère devait s'opérer, et pour lui apprendre que le Verbe divin ayant résolu de se faire chair, l'avait choisie, préférablement à toute autre, pour être sa mère. L'ange lui apparut, dit S. Bernard, lorsque invisible au reste des créatures, elle s'immolait à son Dieu dans la ferveur de la plus sublime contemplation, et qu'elle méditait dans sa chambre le mystère ineffable qu'elle ne savait point devoir s'opérer en elle. Cet envoyé céleste, plein de respect et de vénération pour elle, qu'il regardait déjà pour sa souveraine, lui apparut sous la forme d'un jeune homme tout rayonnant d'une lumière éblouissante, et lui dit : *Je vous salue, vous qui êtes pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

L'apparition d'un ange sous la forme d'un homme causa d'abord quelque frayeur à la plus pure des vierges, et un éloge aussi magnifique et aussi flatteur alarma son humilité et la fit rougir ; aussi parut-elle se troubler. L'Ange s'en étant aperçu la rassura. Ne craignez point, Marie, lui dit-il, vous avez trouvé grâce devant Dieu ; vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand en toute manière, et les grandes merveilles qu'il opérera publieront assez haut ce qu'il est, et le feront connaître visiblement pour le Fils du Très-Haut et pour le Messie qui a été jusqu'ici l'objet de tous les vœux et l'attente de tous les siècles. Comme votre fils, il descendra de David, puisque vous êtes du sang royal ; mais ce n'est point par le droit de succession qu'il doit monter sur le trône, la royauté et la souveraine puissance lui sont dues par bien d'autres titres. Comme vrai

Fils de Dieu, il dominera sur tous les peuples de l'univers ; mais sa couronne ne sera pas de même nature que celle des rois de la terre, qui ne règnent que sur une seule nation, et seulement un certain nombre d'années; puisqu'il n'en est aucun qui n'ait un successeur, et qui ne voie s'éteindre à sa mort, avec sa puissance et sa majesté, tous ses titres. Votre fils fondera une nouvelle monarchie qui renfermera tous les peuples dans la mystérieuse maison de Jacob; il y régnera sans y avoir jamais ni concurrent, ni successeur, puisque l'empire de ce grand roi n'aura point d'autres bornes, pour son étendue, que l'univers entier, point d'autre mesure de sa durée que l'éternité même.

Il est aisé de concevoir quels furent alors les sentiments de la plus humble de toutes les créatures. Elle ne pouvait comprendre que Dieu pût jeter les yeux sur elle pour l'accomplissement d'un mystère si admirable, si ineffable, si incompréhensible à tout esprit créé ; d'ailleurs, la qualité de mère l'effrayait, tant elle avait à cœur celle de vierge ; c'est ce qui l'obligea de demander comment cela se ferait : *Quomodo fiet istud?* Ce qu'elle n'aurait pas demandé, dit S. Augustin (Lib. *de Virgin.*), si elle n'eût pas fait vœu d'être toujours vierge : *Quod profecto non diceret, nisi virginem se ante vovisset.*

L'Ange lui répondit que cela ne devait pas l'alarmer ; que Dieu est tout-puissant, et sa bonté égale sa toute-puissance : que l'ayant choisie par une prédilection si marquée pour l'élever à une si haute dignité, il ferait en sa faveur le plus insigne de tous les miracles; qu'elle n'avait rien à craindre pour sa virginité, puisque cette vertu devait être une des principales qualités de la Mère du Messie; que, pour la rassurer, il lui déclarait que ce Fils adorable dont elle devait être la mère dans le temps, n'aurait point d'autre Père que celui dont il est né avant tous les siècles; qu'elle n'aurait point d'autre époux, à proprement parler, que le Saint-Esprit qui, étant la vertu du Très-Haut, formerait miraculeusement dans son sein, de son propre sang, le fruit divin qu'elle devait porter, et que, loin de ternir la fleur de sa virginité, cet heureux fruit la rendrait encore plus éclatante et plus pure; et c'est pour cela, ajouta-t-il, que le saint enfant qui naîtra de vous sera véritablement Fils de Dieu, non pas par une simple dénomination, mais réellement et par nature ; et pour vous faire voir, continua-t-il, que rien n'est impossible à la toute-puissance de Dieu, voilà que votre cousine Elisabeth, dans un âge où naturellement on ne doit point espérer d'avoir des enfants, est devenue enceinte en sa vieillesse; la voilà grosse de six mois, tant il est vrai que rien n'est difficile au Tout-Puissant. Or, celui qui a pu donner un fils à une femme si

âgée après tant d'années de stérilité, en peut bien donner un à une vierge.

Pendant que l'Ange parlait, Marie, éclairée d'une lumière surnaturelle, comprit parfaitement toute l'économie et toutes les merveilles de cet ineffable mystère, pour lequel Dieu l'avait préparée dès son immaculée conception et comblée de toutes les faveurs célestes qui faisaient en partie son caractère ; alors s'anéantissant devant Dieu : *Voici,* dit elle, *la servante du Seigneur, que ce que vous venez de m'annoncer s'accomplisse.* A ce moment, l'ange disparut et le Saint-Esprit forma du plus pur sang de la très sainte Vierge un corps le plus beau qui fut jamais, et, ayant créé l'âme la plus parfaite, Dieu unit l'un et l'autre substantiellement à la personne divine du Verbe éternel qui, par là, se fit chair en se faisant homme : *Et Verbum caro factum est.* A cet heureux moment, première époque de notre rédemption, tous les esprits célestes adorèrent cet Homme-Dieu, et Marie devint au même instant véritablement mère de Dieu sans cesser d'être vierge.

Demander comment et pourquoi s'est accompli ce prodige, ce serait l'avilir et comme le dégrader, dit S. Augustin, en voulant le comprendre ; puisqu'il est certain que ce mystère de l'Incarnation du Verbe ne serait plus par excellence l'œuvre de Dieu si l'on en pouvait rendre raison, et il n'aurait plus l'avantage de se distinguer par sa singularité, si dans l'ordre de la nature ou de la grâce on en pouvait trouver un seul exemple : *Hic si ratio quæritur, non erit mirabile ; si exemplum, non erit singulare.* Il est vrai que Marie, au moment que l'ange lui en fit la déclaration, ne laissa pas de dire : Comment cela se fera-t-il ? Mais cette demande, dit S. Chrysostome, fut alors l'effet d'une profonde et respectueuse admiration, et non pas d'une présomptueuse et vaine curiosité ; et si Marie voulut savoir de quelle manière se vérifierait ce qui lui était annoncé de la part du Ciel, ce ne fut point par incrédulité, mais par un zèle pur et par un sincère amour de la virginité qu'elle avait vouée, et qu'elle préférait même à la maternité divine.

II. — Rien ne donne une plus haute idée du prix et du mérite de la virginité, disent les SS. Pères, que le refus que fait Marie d'être Mère de Dieu, s'il faut que pour être mère de Dieu elle cesse d'être vierge. *O veneranda virginitas, ô humilitas prædicanda !* O virginité digne de toute vénération ; ô humilité au-dessus de toute louange ! s'écrie S. Augustin (serm. 3, *de Nat.*) Un ange présente à Marie, de la part de Dieu, la qualité suréminente de mère de Dieu, et Marie la refuse si cette sublime qualité ne peut pas s'accorder avec la virginité. On pourrait dire que Marie ne fit peut-être pas d'abord assez de réflexion sur l'éminente di-

gnité et sur la gloire de la maternité divine, et qu'elle ne rejeta les offres qu'on lui faisait, dit un de ses plus zélés serviteurs, que parce qu'elle ne comprit pas bien de quoi il était question ; mais sans parler des connaissances qu'elle avait puisées dans la contemplation et dans la lecture des livres sacrés, l'ange s'était assez bien expliqué pour être entendu ; il n'avait rien oublié de tout ce qui était capable de la fléchir. Le fils que vous concevrez, lui dit-il, sera grand : *Hic erit magnus ;* c'est le Fils du Très-Haut, c'est le Fils de Dieu ; il sera reconnu pour tel de toute la terre : *Et Filius Altissimi vocabitur.* Vous lui donnerez le nom de Jésus, parce que c'est lui qui doit sauver non seulement la nation, mais encore être le Sauveur de tous les hommes : *Et vocabis nomen ejus Jesum.* Le Seigneur le fera monter sur le trône de David son père, afin qu'il règne sur toute la maison de Jacob : *Dabit illi Dominus sedem patris ejus, et regnabit in domo Jacob.* Ce règne ne sera point d'une durée limitée, il sera éternel, il n'aura jamais de fin : *Et regni ejus non erit finis.* Après cette explication, la Sainte Vierge pouvait-elle ignorer les avantages et les prérogatives du rang qu'on lui offrait ? Cependant tout cela ne la tente point ; bien loin d'être charmée par des titres si magnifiques et si pompeux, ce n'est pas seulement de quoi la dédommager, de quoi la consoler de la perte qu'elle ferait de sa chasteté virginale. S'il est possible qu'une femme soit mère et vierge tout ensemble, à la bonne heure ; mais s'il faut nécessairement renoncer à l'un ou à l'autre de ces avantages, et que le Seigneur me laisse la liberté de choisir, allez porter à quelque autre la couronne que Dieu m'offre ; je suis vierge, et je le serai éternellement.

Très sainte Vierge, s'écrie à ce sujet S. Anselme, il n'y a rien qui vous soit égal, rien qui vous soit comparable ; car tout ce qui est, est ou au-dessus de vous, ou au-dessous ; Dieu seul est au-dessus de vous, et tout ce qui n'est pas Dieu est au-dessous de vous et vous est inférieur en dignité, en sainteté, en vertu, en mérites : *Nihil tibi, ô Domina, æquale, nihil comparabile ; omne enim quod est, vel supra te est, vel infra te. Quod supra te, solus Deus ; quod infra te, omne quod non est Deus.* Marie est telle à cause de sa dignité de Mère de Dieu, dit S. Bonaventure, que Dieu même n'en peut faire une plus excellente ; il peut bien faire un monde plus grand, un ciel plus grand, plus brillant et plus vaste, mais non pas une mère d'une dignité plus éminente : *Ipsa est qua majorem Deus facere non potest ; majorem mundum, majus cœlum potest, majorem matrem non potest.* Vous voulez savoir quelle est cette mère, quelle est sa dignité, sa sainteté, son mérite, dit S. Eucher (serm. *de Nat.*), informez-vous plutôt quel est le fils qu'elle a conçu et qu'elle a enfanté : *Quæritis qualis mater, quærite potius qualis filius.*

La chair de Jésus, dit S. Augustin, est une partie de la chair de Marie : *Caro Jesu, caro est Mariæ.* De quelque endroit que vous regardiez ce mystère, dit S. Bernard (serm. *super Missus est*), ce n'est que merveille, que prodige, que sujet d'étonnement ; car que Dieu devienne le fils d'une femme, et qu'il lui soit soumis, c'est une humilité sans exemple, et qu'une femme devienne la mère de son Dieu, et ait droit de lui commander, c'est une gloire, c'est une élévation, c'est une dignité que nul autre ne peut égaler : *Utrimque stupor, utrimque miraculum ; et quod Deus fœminæ obtemperet, humilitas sine exemplo ; et quod Deo fœmina principetur, sublimitas sine socio.*

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Ségneri, S. J.)

DE LA PLÉNITUDE DE GRACE ACCORDÉE A MARIE.

Division. — I. En combien de manières Marie fut pleine de grâce. — II. Marie fut en elle-même pleine de grâce. — III. Marie eut la plénitude de grâce pour les hommes. — IV. Marie eut la plénitude de grâce au-dessus de tous les saints. — V. Entretien.

Ave, gratia plena. (Luc. I, 28.)
Je vous salue, pleine de grâce.

I. — L'envoyé du Seigneur ne donne point d'autre nom à la Sainte Vierge en la saluant, que celui de pleine de grâce : *Ave gratia plena.* Mais ces paroles ne renferment-elles pas ce qu'on peut imaginer de plus grand ? Et à qui pouvaient-elles convenir, sinon à celle qui devait porter dans son sein le Sauveur, la source même de toutes les grâces ? Au reste, l'Ange semble ne vouloir pas fixer le temps de la plénitude de la grâce qu'il attribue à Marie. Il en parle en général, comme pour nous marquer que le passé, le présent et l'avenir sont également pour Marie des temps heureux de grâces et de bénédictions.

Mais en quoi consiste cette plénitude de grâce ? Les saints Docteurs en distinguent de trois sortes, et les reconnaissent unanimement dans la Mère de Dieu. Plénitude de suffisance, comme ils s'expriment, c'est-à-dire que Marie était elle-même comblée des dons de l'Esprit saint. Plénitude de surabondance, Marie était en état d'enrichir les autres des dons de la grâce, sans rien perdre de ce qu'elle possédait. Plénitude de suréminence, Marie seule possédait plus de richesses spirituelles que tous les saints ensemble. Est-il étonnant après tout que la Mère de l'Auteur même de la grâce, soit si distinguée ? S'il y a lieu de s'étonner ici, c'est que tout pauvres que nous sommes, nous négligions de recourir à elle dans l'abondance où nous la voyons.

II. — La grâce dont la Sainte Vierge fut remplie dès le premier instant de la Conception, ce que nous venons d'appeler avec les théologiens plénitude de suffisance, se répandit dans toutes les facultés de son âme. L'esprit de Marie en devint tout lumineux, son cœur en fut tout embrasé; ses pensées furent désormais autant de rayons de la plus vive lumière, ses affections autant de flammes du plus ardent amour pour son Dieu. De là cette sujétion parfaite de la chair à l'esprit, qu'aucune pure créature n'a éprouvée comme elle depuis le péché d'Adam; ce penchant, cette promptitude, cette activité vers le bien, que nul obstacle ne retardait en elle, comme il arrive au reste des hommes; cette haute perfection dans toutes ses œuvres et dans tous ses désirs, toujours conformes, toujours proportionnés à la grâce éminente qui en était le principe. De là toutes les vertus dans Marie au plus sublime degré, tous les dons du Saint-Esprit qui nous font agir de la manière la plus excellente : *Gratia plena.*

Que nous devons être sensibles à ces prérogatives de Marie! Car est-il possible qu'étant si comblée de biens, si agréable au Seigneur, elle refuse d'employer son crédit pour nous, lorsque nous recourons à elle! Elle nous y invite elle-même : *Transite ad me omnes.* (*Eccli.* XXIV, 26). Venez à moi, nous dit-elle, comme une mère qui appelle ses enfants pour les satisfaire dans leurs besoins : *A generationibus meis implemini.*

III. — La plénitude de surabondance, comme nous l'avons nommée après les Docteurs de l'Eglise, fut celle que reçut Marie au moment qu'elle conçut le Verbe Eternel. Ce bienheureux moment devint pour la Sainte Vierge un surcroît de grâce qui ne se peut exprimer. Tout ce que nous en savons, c'est qu'il fit de Marie la demeure du Très-Haut; c'est que le Très-Haut *n'eut point horreur de se voir dans le sein de cette Vierge;* c'est que le Très-Haut se forma une chair mortelle du même sang qui coulait dans les veines de Marie.

Alors Marie entra comme en possession des grâces, dont le Sauveur son Fils est le maître : elle commença de partager en quelque sorte avec lui la médiation entre Dieu et les hommes; notre salut devint désormais son affaire aussi bien que celle de Jésus-Christ; elle commença d'unir ses prières et ses vœux aux mérites de l'Homme-Dieu qu'elle portait dans son sein, pour fléchir le Père éternel, pour attirer sur nous ses regards de miséricorde, pour nous réconcilier avec lui. Ainsi Marie pleine de grâce pour elle-même, en fut encore remplie par rapport à nous; puisqu'avec la qualité de médiatrice des hommes, le pouvoir de demander et d'obtenir des grâces en leur faveur lui fut communiqué.

Or comme Marie conserve tous ces titres dans le Ciel, quelle

confiance ne devons-nous point avoir en elle. Son emploi est de solliciter son Fils pour nous, comme celui de Jésus Christ est d'intercéder sans cesse pour nous auprès de son Père. Mais pour mériter que Marie s'intéresse à notre salut, intéressons-nous de notre part à sa gloire. Honorons-la par un culte sincère, et tâchons surtout d'imiter ses vertus : c'est là principalement ce qu'elle attend de nous, c'est principalement à ce prix qu'elle nous accorde sa protection.

IV. — La plénitude de grâce que nous avons appelée plénitude de suréminence, fut celle par où Marie surpassa tous les saints les plus favorisés de Dieu et les plus fidèles à correspondre à ses grâces. Tout le monde convient que la grâce qui sanctifia Marie au moment de sa Conception, fut même plus grande que celle qui sanctifia le premier des Anges dans le Ciel. A cette grâce si singulière, la Sainte Vierge correspondit avec toute la fidélité et toute la perfection dont une âme remplie des dons du Saint-Esprit est capable ; et sa correspondance parfaite fut récompensée par l'accroissement de la même grâce. Ainsi Marie ne cessant jamais de faire valoir, et le talent qui lui avait été confié, et le surcroît que le Seigneur y ajoutait pour prix de sa fidélité, quel fonds, quel trésor de grâces ne dut-elle pas acquérir? De soixante et tant d'années qu'elle vécut, il n'y eut pas un moment qui ne fût marqué par un nouvel accroissement de la plus grande grâce, dont Dieu ait jamais honoré une pure créature. Que de richesses accumulées, lorsqu'elle se trouva au dernier instant de sa vie!

C'est donc avec raison qu'en saluant aujourd'hui la Sainte Vierge, nous pouvons nous borner comme l'Ange à l'appeler *pleine de grâce.* Ce nom nous met comme en un point de vue les biens dont elle fut comblée, les soins qu'elle apporta pour les faire sans cesse profiter, et les bénédictions toujours nouvelles, toujours redoublées, que sa fidélité constante lui attira.

V. — Qui aurait eu la plénitude de grâce, si ce n'est vous, Vierge heureuse, qui deviez donner au monde l'auteur même de la grâce? Un Dieu qui devait combler de ses dons tant d'hommes pécheurs, les aurait-il donnés avec réserve à sa Mère.

Oui, Vierge sainte, les dons de la grâce vous furent, pour ainsi dire, prodigués au premier instant de votre Conception. La grâce se répandit dès lors dans toutes les facultés de votre âme : votre esprit ne fut plus que lumière, votre cœur ne fut plus qu'ardeur, votre corps même ne fut jamais susceptible d'aucune impression pour le mal.

Ce fut là votre bonheur, Vierge incomparable : le nôtre fut que, devenant la Mère de votre Dieu, vous entrâtes dans tous

ses sentiments à notre égard ; que vous devintes notre Avocate auprès de lui, mais une avocate toute-puissante par le droit que la qualité de Mère vous donnait sur son cœur et sur ses faveurs.

Pleine de grâce en vous-même, vous devintes en état par votre rang et par votre crédit de la faire aussi couler sur nous en abondance ; mais que me serviraient et votre crédit et votre bonté, si je n'en voulais point user, si je me rendais indigne d'en éprouver les effets ?

Je ne veux donc rien omettre désormais, ô Vierge puissante, pour vous intéresser en ma faveur. Je vous rendrai assidûment mes devoirs ; je ne vous demanderai que ce que je sais vous plaire davantage, savoir de me mettre bien auprès de votre Fils, et de parvenir à l'aimer, à le servir comme je dois.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

DE L'ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.

I. — Le mystère de l'Annonciation est le mystère des grandeurs de Marie ; et il en est la source, parce que c'est dans ce mystère qu'elle devient mère de Dieu. Dieu, tout puissant qu'il est, ne peut élever une pure créature à une plus haute dignité. Il peut, dit un saint Père, faire un monde plus excellent que celui qu'il a créé ; mais il ne peut faire une mère plus excellente que la mère d'un Dieu. S. Ildefonse va chercher jusque dans le ciel, jusque dans la Trinité, des idées capables de nous en faire concevoir l'excellence. Il veut que comme la génération éternelle du Verbe est le modèle de la génération temporelle de Jésus-Christ, la paternité du Père éternel soit le modèle de la maternité de Marie. Quoi de plus sublime ! En effet, il s'y trouve des ressemblances et des différences qui contribuent également à sa gloire. Le Père éternel dans l'éternité engendre lui seul dans son sein son Fils de sa propre substance, et ainsi le Verbe a un père sans mère ; et Marie dans le temps conçoit seule le même Fils dans son sein de sa propre substance, et ainsi le Verbe dans la génération temporelle a une mère sans père ; mais le Père éternel l'engendre tellement seul, que personne ne participe à cette gloire ; mais Marie conçoit tellement son Fils seule, qu'elle a un époux, qui est le Saint-Esprit, qui contribue à la conception de ce Fils, sans en devenir le père.

II. — Le Père éternel dans la Trinité engendre son Fils en se contemplant lui-même ; et par la vertu féconde de cette réflexion qu'il fait sur lui, il produit son Verbe qui

est son image substantielle, et qui n'est point distinguée substantiellement de son original ; et Marie, par la réflexion que son humilité lui fait faire sur elle-même, conçoit le même Fils, *ex humilitate concepit*, dit S. Bernard : et elle le conçoit à sa ressemblance. Mais il y a cette différence que le Père éternel engendre son Fils par la réflexion sur ses perfections infinies, et c'est pour cela qu'il l'engendre infiniment parfait comme lui, égal en toutes choses à lui : au contraire, parce que Marie conçoit ce même Fils dans le temps par la réflexion qu'elle fait sur sa bassesse et sur son néant, *quia respexit humilitatem ancillæ suæ* (*Luc.* I, 48), elle conçoit un Dieu humble, un Dieu dépouillé de toutes ses grandeurs, un Dieu enfin entièrement conforme aux dispositions où se trouve le cœur humble de Marie, lorsqu'elle dit : *Ecce ancilla Domini*, s'estimant trop honorée de la qualité de servante du Seigneur, lorsqu'on la déclarait sa mère.

III. — Le Père éternel dans la Trinité, produit toutes choses par son Verbe, *Omnia per ipsum facta sunt* (*Joan.*, I, 3), et c'est par lui qu'il reçoit la qualité de créateur. Aussi Marie dans l'Incarnation répare toutes les choses par ce même Verbe qu'elle conçoit, et qui par là lui donne la qualité de Réparatrice du monde perdu ; et ainsi, comme la création du monde a été l'effet de la vertu d'une parole, d'un *fiat* sorti de la bouche de Dieu ; aussi la réparation du monde est l'effet de la vertu d'une parole, d'un *fiat* sorti de la bouche de Marie. Mais le Père éternel, par un acte nécessaire de son entendement, engendre le Verbe, par lequel il crée toutes choses ; et Marie conçoit ce Verbe, par lequel elle répare toutes choses, par un consentement libre de sa volonté ; et par là, en devenant la Mère de Dieu, elle devient la mère des hommes, leur Corédemptrice, et la cause de leur salut : quelle gloire pour Marie ! une pure créature en peut-elle avoir une plus grande ? Elle la doit toute à son humilité ; elle n'est la plus élevée des créatures, que parce qu'elle a été la plus humble : est-ce là le chemin que vous prenez pour aller à la gloire ?

Priez la Sainte Vierge que, puisqu'en devenant la Mère de Dieu, elle devient la Mère des hommes, elle soit la vôtre ; et qu'elle ait pour vous la tendresse d'une mère. Tâchez de la mériter par une confiance filiale en elle.

Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... fecit mihi magna qui potens est. (Luc. I, 48.)

Le Seigneur a eu égard à l'humilité de sa servante. Le Tout-Puissant a fait de grandes choses en moi.

Ut sicut sine ipso factum nihil, ita sine ipsa nihil refectum sit. (S. Joan. Damasc.)

Comme rien n'a été créé que par le Verbe, aussi rien n'a été réparé sans la Mère du Verbe.

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

I. — Le Mystère de l'Incarnation, dit l'Apôtre, est le grand, l'incompréhensible et l'ineffable mystère, qui a été prédestiné de toute éternité dans le conseil de Dieu, exécuté dans le temps, marqué par son décret, révélé aux Anges, annoncé aux hommes, contredit des Juifs, cru des Gentils. Mystère qui est le principe d'une gloire infinie pour le Père, d'un anéantissement infini pour le Fils, et qui est le digne ouvrage du Saint-Esprit. Mystère qui est le fondement de tous les autres mystères, le principal objet de notre foi, l'appui de notre espérance, le motif de notre charité, le modèle de notre vie, la source pour nous de toutes sortes de grâces et de bénédictions, la cause de notre salut, et un jour l'objet de notre bonheur. Ne doit-il donc pas être maintenant le sujet le plus ordinaire de notre méditation, et la règle de notre conduite?

II. — Demandez, disait le Prophète[1] à Achaz, un signe qui renferme en même temps, et un profond abaissement, et une élévation surprenante. Ce signe est le Mystère de l'Incarnation, où une créature est autant élevée qu'elle le peut être, en devenant la Mère d'un Dieu ; où un Dieu est autant abaissé qu'il le peut être en devenant homme. Dieu seul ne pouvait s'humilier, la grandeur lui est essentielle. L'homme seul ne pouvait proprement s'humilier, il ne peut pas se mettre plus bas qu'il ne mérite ; le néant est son principe et son centre, peut-il se mettre plus bas? Il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui se pût humilier ; parce que Dieu s'unissant à l'homme en unité de personne, toutes les faiblesses de l'homme conviennent à Dieu ; et on peut dire que Dieu est devenu homme, enfant, faible, pauvre, misérable, dépendant, obéissant, et qu'il s'est revêtu non seulement de la figure d'esclave, mais encore de celle de pécheur : et c'est pour cela que S. Paul nous dit que celui qui était égal en tout à son Père, s'est anéanti en se faisant homme : *Exinanivit semetipsum.* (*Philipp.* II, 7.) Si l'exemple d'un Dieu anéanti n'est pas un remède efficace à notre vanité, n'est-elle pas incurable?

III. — Rien ne fait mieux sentir ce qu'est la gloire de Dieu, quel est son prix, ce que nous devons faire, ce que nous devons sacrifier pour la procurer, que de voir un Homme-Dieu anéanti pour la réparer. Un million de mondes remplis de

1. Pete tibi signum a Domino Deo tuo, sive in profundum inferni, sive in excelsum supra. (*Isai,* VII, 11.)

créatures plus parfaites que n'est le premier ange, sacrifié à la gloire de Dieu, ne me ferait pas tant comprendre ce qu'elle vaut, que de voir un Dieu incarné, un Homme-Dieu sacrifié et anéanti pour la réparer. Si les anéantissements d'un Dieu me font concevoir le prix de la gloire d'un Dieu ; la gloire de Dieu, si efficacement procurée par les humiliations et les anéantissements d'un Dieu, me fait voir quel est le prix, quelle est la vertu des humiliations. Hélas ! si je l'avais compris, aurais-je tant d'horreur de l'humilité ? me ferais-je tant de peine de la moindre humiliation ? trouverais-je tant de difficulté à sacrifier un petit point d'honneur à la gloire d'un Dieu, à laquelle un Homme-Dieu s'est sacrifié jusqu'à l'anéantissement ?

Prenez la résolution de mettre désormais toute votre gloire à vous humilier à l'exemple de Jésus-Christ ; puisque c'est le moyen le plus propre pour réparer la gloire de Dieu, et pour procurer la vôtre en vous rendant semblable à Jésus-Christ.

Semetipsum exinanivit, formam servi accipiens... propter quod et Deus exaltavit illum. (Philip. II, 7, 9.)

Jésus-Christ s'est anéanti jusque à prendre la figure d'esclave... c'est pour cela que Dieu l'a si fort élevé.

Intolerandæ superbiæ est, ut ibi exinanivit se majestas, vermiculus inflетur. (S. Bern. serm. I. *de Nat.*)

C'est un orgueil insupportable de voir un ver de terre s'enorgueillir, lorsque la Majesté d'un Dieu s'anéantit.

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

DU LIEU OÙ LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION A ÉTÉ ACCOMPLI.

Division. — Pour accomplir le mystère de l'Incarnation, Dieu a choisi I. la province de Galilée, — II. la ville de Nazareth, — III. la maison de la B. Vierge Marie.

Missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth.

L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans une ville de Galilée, nommée Nazareth. (Luc. I, 26).

I. — La province de la Galilée était la plus proche des Gentils ; ils en occupaient même une partie qu'on appelait pour ce sujet *Galilée des Gentils.* Ce fut dans cette province que Jésus voulut être conçu en venant au monde, pour nous apprendre qu'il venait pour le salut de tous les hommes, sans aucune distinction ou exception de Juifs ni de Gentils. Ce fut là aussi qu'il assembla tous ses disciples avant que de remonter au ciel, pour nous assurer qu'il en allait prendre possession au nom de tous, et que personne n'en serait exclu que

par sa faute. Oh! la grande consolation! Se sauve qui veut avec la grâce de Jésus-Christ ; ne se perdent que ceux qui le veulent bien. Le ciel est ouvert de tous côtés : portes ouvertes à l'orient, portes ouvertes à l'occident, portes ouvertes au septentrion et au midi : *Ab oriente portæ tres, et ab aquilone portæ tres, et austro portæ tres, et ab occasu portæ tres* [1].

O mon âme, hâtons-nous d'entrer par l'une de ces portes, pendant qu'elles sont ouvertes. La mort les fermera pour jamais aux pécheurs impénitents. Mon Sauveur, puisque vous êtes venu pour me sauver et pour m'ouvrir la porte du ciel, ne permettez pas que ma lâcheté m'empêche d'y entrer, et qu'elle m'oblige d'entendre, à l'heure de mon trépas, ces paroles effroyables : *Clausa est janua.* La porte est fermée, vous êtes éternellement banni du paradis.

II. — Considérez que la ville de Nazareth qui était la plus petite de Galilée, et si peu considérable que Nathanaël, ayant appris que Jésus était de Nazareth, dit avec étonnement à Philippe, qui lui en avait porté la nouvelle : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? » *A Nazareth potest aliquid esse boni* [2] *?*

Admirez l'humilité du Fils de Dieu, qui commence de si bonne heure à pratiquer ce qu'il nous enseignera un jour, savoir, de choisir toujours la dernière place. Mais, en même temps, considérez que cette ville si petite, qu'il a choisie pour son pays, est devenue illustre par son élection et par son choix.

Le Fils de Dieu a honoré principalement quatre lieux sur la terre : Nazareth, où il s'est incarné; Bethléem, où il est né; Jérusalem, où il a été crucifié; Rome, où il a établi le trône de son empire. Son humilité paraît au choix du premier, sa pauvreté au second, sa patience au troisième, le dernier est le domicile de la foi, et le siège immuable de la religion qu'il a établie. Aimez ces quatre vertus, mais commencez par l'humilité, si vous voulez que Jésus vienne dans votre cœur. C'est la fleur de Jessé ; il aime le pays des fleurs, il choisit Nazareth qui en porte le nom ; mais de toutes les fleurs, la plus petite lui plaît le plus, qui est l'humilité.

III. — Considérez la vénération qui est due à la maison de la B. Vierge, où s'est fait le plus grand de tous les miracles ; maison doublement sainte, et par la naissance de la plus pure de toutes les créatures, et par l'incarnation du Saint des saints. Certes, je ne m'étonne pas si les anges, voyant qu'elle n'était pas assez honorée dans l'Asie, l'ont transportée en Europe, selon le témoignage de plusieurs historiens, confirmé par la

1. *Apoc.* XXI. 13. — 2. *Joan.* I, 46.

dévotion générale des peuples et par le concours des pèlerins, que les miracles qui se font dans l'église de Lorette attirent de toutes parts en ce saint lieu, pour y rendre leurs hommages au Verbe incarné et à sa sainte Mère. Il était convenable qu'un dépôt si précieux fût gardé avec un respect tout particulier, comme un gage assuré de la faveur de Dieu envers l'Eglise romaine, et de sa protection contre tous les ennemis de la foi. Unissez-vous avec tous les dévots serviteurs de Jésus et de Marie, pour visiter et honorer en esprit cette heureuse maison, pour y présenter les vœux et les victimes de votre cœur et de vos lèvres, pour participer aux prières et aux bonnes œuvres qui s'y font, pour rendre grâces à Dieu des miséricordes qu'il y répand, et pour en obtenir l'accroissement pour vous en particulier, et pour le bien universel des fidèles.

SIXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

DE LA MISSION DE L'ANGE GABRIEL.

Division. — I. Pourquoi Dieu choisit un ange. — II. Pourquoi il choisit l'ange Gabriel. — III. Quel rang tient, parmi les anges, l'ange Gabriel.

Missus est angelus Gabriel a Deo.
L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu. (Luc. 1).

I. — Dieu choisit un ange pour annoncer le mystère de l'Incarnation à la B. Vierge Marie pour plusieurs raisons.

La première raison, c'est que, selon S. Denys, Dieu dispense de telle sorte le ministère des anges et des hommes, qu'il gouverne les hommes et leur révèle ses secrets par l'entremise des anges. C'est l'ordre qu'il garde dans l'économie de notre salut, et qu'il a voulu observer dans ces mystère, qui en est le fondement et le premier ressort [1].

La seconde, c'est que le Fils de Dieu voulant réparer la ruine des anges en substituant les hommes en leur place, il était convenable d'employer le ministère des anges, et de leur commettre cet office.

La troisième, c'est que, comme dit le vénérable Bède, l'homme ayant été séduit par la langue du serpent, c'est-à-dire de l'ange rebelle, il était juste qu'il fût instruit par la parole d'un ange [2].

La quatrième est, comme dit S. Grégoire, que la virginité

1. Nonne sunt omnes administratorii, Spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis? — 2. Vide *Augustissimum Triumphum Anconitanum.* Lect. I. *in Salut Angel.* q. 1.

a beaucoup de rapport et d'alliance avec les anges : *Semper est angelis cognata virginitas.* Il était donc de la dignité de la Reine des vierges de lui députer un ange, pour lui apporter l'heureuse nouvelle de sa maternité divine.

Quel sujet de joie pour nous, de voir que les anges s'intéressent à notre salut, et que la divine Providence nous les a donnés pour gardiens, pour maîtres et pour protecteurs !

Quelle vénération ne devons-nous pas avoir pour la B. Vierge, puisque les anges s'estiment heureux de la servir !

Quel amour pour la pureté, qui nous unit à ces bienheureux esprits, et nous fait entrer dans un saint commerce et dans une intime familiarité avec eux !

Enfin, quelle confusion pour nous, si, au lieu d'écouter les paroles saintes et les avis salutaires des anges qui nous portent à la sainteté, nous prêtons l'oreille aux suggestions trompeuses du malin esprit, qui n'a point d'autre dessein que de nous perdre !

II. — Dieu choisit entre les anges celui qui porte, selon la signification de son nom, la force et la puissance de Dieu.

La raison en est qu'il appartient à la force de faire éclater le pouvoir d'un ami, d'affaiblir la puissance d'un ennemi, et d'ôter la peur à ceux que la pudeur et la modestie rendent craintifs [1]. Or il s'agit ici d'annoncer l'incarnation du Verbe, qui est la force et la sagesse de Dieu. *Prædicamus Christum, Dei virtutem et sapientiam* [2]. Il s'agit de déclarer un secret qui doit détruire le fort armé, lui enlever ses dépouilles, et faire triompher sur ses ruines le Roi de gloire. *Quis est iste Rex gloriæ? Dominus fortis et potens.* Enfin, il s'agit de bannir la crainte du cœur de la B. Vierge, *Ne timeas, Maria,* et de rassurer S. Joseph qui était dans l'incertitude et dans le doute : *Joseph, fili David, noli timere.*

C'est par cette raison qu'on croit que le même ange Gabriel fut envoyé du ciel pour fortifier le Fils de Dieu sur la montagne des Olives. Adressez-vous donc à lui dans les peines d'esprit qui vous arrivent, priez-le qu'il affaiblisse les forces du démon qui trouble la paix de votre âme, qu'il vous ôte la crainte des hommes, et qu'il vous rende courageux et intrépide dans les occasions où la gloire de Dieu est intéressée.

III. — L'ange Gabriel tient un rang éminent dans la cour céleste. S. Grégoire croit qu'il est le premier et le plus élevé en gloire. L'opinion commune est qu'il tient une des premières places auprès du trône de l'Agneau ; et sa commission en est une assez forte preuve, vu qu'il a été choisi pour avoir

1. Per fortitudinem virtus amici manifestatur : virtus inimici debilitatur : virtus timidi et verecundi confortatur. (*Aug. Triumphus,* loco citato, q. 2.) — 2. I *Cor.*, IV.

l'intendance sur le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et pour être le paranymphe du mariage entre le Verbe divin et la nature humaine, le ministre de ses conseils, le confident du plus grand de ses secrets, ce qui est un honneur incomparable. Car nous n'avons coutume de confier un secret important qu'à nos intimes amis, dont nous estimons la sagesse et dont la fidélité nous est connue. Jugez donc quelle est la gloire de l'ange Gabriel, et l'honneur qui lui revient d'un emploi si considérable. Considérez avec quelle joie il exerce la plus belle action de sa charge, avec quelle allégresse il descend du ciel empyrée dans la chambre de la B. Vierge, avec quel respect les anges s'appliquent à ce mystère, et se disposent à venir rendre leurs hommages au fils et à la mère, à Jésus et à Marie. Joignez-vous en esprit avec ceux qui accompagnent l'ange Gabriel; criez avec eux : Vive Jésus! vive le Verbe incarné! qu'il règne à jamais dans tous les cœurs! Et parce que ce divin messager a un soin particulier, en vertu de sa charge, de faire connaître et aimer le Messie, priez-le qu'il vous en procure l'estime, le respect, l'amour et le désir d'être tout à lui sans réserve.

SEPTIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet S. J.)

DE LA SALUTATION DE L'ANGE.

Division. — I. Quelle était la disposition de la B. Vierge Marie lorsque l'Ange vint la saluer. — II. Comment l'Ange entra dans la chambre de la B. Vierge. — III. Des louanges qu'il donna à la B. Vierge.

Et ingressus angelus ad eam dixit : Ave, gratiâ plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus.

L'ange étant entré lui dit : Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous : vous êtes béni entre toutes les femmes. (Luc. I, 28).

I. — Il était déjà minuit lorsque l'ange vint saluer la très sainte Vierge, et néanmoins, comme dit S. Bernard, elle vaquait encore à la prière, sans donner encore à son corps délicat le repos qui lui était nécessaire. Lorsque l'ange Gabriel apparut à Zacharie, l'Ecriture remarque qu'il offrait de l'encens; et lorsqu'il vint vers la B. Vierge, il la trouva à l'oratoire. C'est dans l'oraison que les anges viennent volontiers nous visiter; et quoiqu'ils ne se rendent pas visibles, ils n'en sont pas moins présents et favorables. Qui pourrait dire les lumières, les grâces, les saints désirs, les ardeurs de l'amour divin, et les actes héroïques des vertus que le Saint-Esprit produi-

sait dans le cœur de son épouse pour la disposer à ce mystère? Il réunissait son âme tout ce qu'il avait mis dans le cœur de tous les saints, depuis le commencement du monde ; et comme quand l'heure sonne toutes les roues de l'horloge se remuent, de même, aux approches du Verbe, toutes les vertus de la Vierge et toutes les puissances de son âme étaient dans un mouvement merveilleux ; son humilité l'abaissait jusqu'au néant, sa charité l'élevait au-dessus des cieux, son cœur était tout de feu, et son esprit tout rempli des rayons de ce Soleil de justice qui venait éclairer les ténèbres du monde.

O bienheureuse Vierge, si vous saviez l'effet que produira dans un instant la ferveur de vos soupirs et de vos vœux ! Oh ! si vous saviez le bien que vous procurez aux hommes, et le bonheur qui doit vous arriver! O mon âme, que l'oraison est un puissant ressort pour attirer les bénédictions du ciel, quand elle est accompagnée d'humilité, de confiance et d'amour!

II. — Considérez comme l'ange entre dans la chambre de la B. Vierge, les portes étant fermées; la lumière qu'il y répand, le respect avec lequel il se présente devant elle, son visage majestueux, son port et son maintien tout célestes, sa façon dévote qui respire un certain air du paradis.

Quand ces bienheureux esprits apparaissent sous une forme humaine, ils marquent sur ces corps empruntés les sentiments intérieurs de leur cœur qu'ils nous viennent déclarer, et leur donnent une posture, un maintien, une composition extérieure conforme à ce qu'ils veulent imprimer en notre âme. Jugez donc quelle modestie, quelle humilité, quelle dévotion, quel profond respect paraissait sur le visage de ce divin messager, qui venait annoncer la descente d'un Dieu sur la terre à celle qu'il avait choisie pour sa Mère.

Apprenez de là comment vous devez vous comporter dans l'oraison, lorsque vous vous présentez devant Dieu, ou que vous adressez vos vœux à la Sainte Vierge. Evitez avec soin de perdre jamais le respect en la présence de Celui qui fait trembler les Séraphins, et qui punit sévèrement les plus légères fautes que ses serviteurs, quelque justes qu'ils soient, commettent contre le culte et la révérence qui sont dus à son infinie grandeur.

III. — Considérez les louanges que l'ange Gabriel donne d'abord à la B. Vierge en la saluant, avant que de lui déclarer le sujet de sa venue: *Ave, gratia plena; Dominus tecum; benedicta tu in mulieribus.* Je vous salue, pleine de grâces; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Pesez toutes ces paroles pour en tirer le fruit que le Saint-Esprit vous inspirera : Je vous salue, ou, comme porte le texte

grec: *Soyez dans la joie*; ou, selon les Hébreux: *La paix soit avec vous.* Pleine de grâce d'une plénitude d'éminence, de singularité et de surabondance. Le Seigneur est avec vous, par amour, par pensée, par action, et il y sera bientôt par identité de nature. Vous êtes bénie entre les femmes, à raison de vos singulières prérogatives, et surtout de votre maternité future.

O bienheureuse Vierge, agréez l'hommage que je vous rends avec l'ange, en l'honneur de ces trois privilèges, qui sont les véritables sources de votre joie. Je suis ravi que vous en ayez la plénitude, non seulement par éminence, mais par abondance, les répandant libéralement sur ceux qui vous servent. Que je m'estimerais heureux si je pouvais y avoir quelque part, puisque l'unique bonheur de l'homme sur la terre est d'être bien avec Dieu, de l'avoir toujours présent à sa pensée, et de ressentir les effets continuels de sa faveur! O la plus sainte de toutes les créatures! je ne vous demande point les biens, ni les richesses, ni la faveur, ni l'estime des hommes; vous m'avez appris à mépriser tout cela par votre exemple; je ne souhaite et n'estime que ces trois choses dans la vie: la grâce de Dieu, la présence de Dieu, la bénédiction de Dieu. Obtenez-les moi, s'il vous plaît; je suis très content, et je m'estime assez riche.

HUITIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet. S. J.)

DU TROUBLE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.

Division. — I. Le trouble de la B. Vierge est une marque de sa pudeur; — II. de son humilité; — III. de sa sagesse.

Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus.

Après l'avoir entendu, elle fut troublée de son discours. (Luc. I, 29).

I. — L'ange ayant salué la Vierge avec des éloges si magnifiques, s'arrêta quelque temps comme pour attendre sa repartie; mais au lieu de lui répondre, elle fut troublée de ses paroles, et elle se mit à penser en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

Ce trouble, comme dit S. Bernard, n'était point déréglé. *Turbata est, non perturbata* [1]: elle fut troublée, mais elle ne perdit point pour cela la présence d'esprit; cette émotion n'empêcha point qu'elle ne pensât à ce qu'elle devait faire, et qu'elle n'examinât les paroles de l'ange; son étonnement

1. Hom. 3. in *super Missus est.*

ne venait point non plus de la nouveauté de cette apparition, elle était accoutumée à voir ces sublimes intelligences ; sa conversation ordinaire était dans le ciel, et c'était son plus familier entretien de traiter avec les anges. D'où vient donc qu'elle fut troublée à l'abord de celui-ci ?

S. Ambroise en rejette la cause sur sa modestie et sur sa pudeur ; parce qu'auparavant elle voyait les anges d'une vue intellectuelle : mais par honneur et par conformité au mystère de l'Incarnation, l'ange Gabriel avait pris une forme humaine, et cette nouvelle forme l'étonna, car c'est le propre des vierges d'être craintives, et de redouter toutes les approches et tous les discours des hommes. *Trepidare virginum est, et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri afflatus vereri* [1].

O que la pureté est une fleur précieuse, mais délicate ! Il ne faut qu'un regard, une parole, un soupir pour la flétrir. C'est pourquoi les âmes chastes sont dans une continuelle défiance d'elles-mêmes, et cette défiance fait qu'elles fuient les plus légères occasions qui pourraient les jeter dans le danger.

II. — Une autre raison de ce trouble, qui relève encore davantage la sainteté de la B. Vierge, c'est que sa profonde humilité ne pouvait souffrir les louanges que l'ange lui donnait, ni le respect extraordinaire qu'il lui rendait. Il n'y a point de meilleure marque d'une solide vertu, que de fuir les louanges avec plus de soin que les mondains ne les recherchent. *On connaît l'homme par les louanges qu'on lui donne*, dit le Sage, *comme l'on éprouve l'or dans la fournaise* [2]. Un esprit faible s'y laisse prendre aisément, et s'enivre de la douceur de ce poison. Les saints, au contraire, les redoutent et les rejettent avec horreur, parce qu'ils ont peur que leur cœur ne s'évanouisse dans ces applaudissements ; ils craignent que ce ne soit la récompense du peu de bien qu'ils font avec la grâce de Dieu ; ils regardent les honneurs comme un fruit défendu, qu'ils ne peuvent prendre sans injustice, ni goûter sans danger de mort, vu que la gloire de leurs bonnes œuvres appartient à Jésus-Christ ; enfin ils savent qu'il est difficile de plaire à Dieu et aux hommes tout ensemble ; que les hommes ne voient que le dehors et ne jugent que sur des apparences trompeuses, mais que Dieu sonde les cœurs ; et qu'il importe peu que le monde pense de nous ce qu'il voudra, mais que notre bonheur dépend absolument du jugement de Dieu, qui attache souvent sa malédiction aux bénédictions des hommes [3].

1. S. Ambr. *in Lucam*. — 2. Quomodo probatur in conflatorio argentum, et in fornace aurum, sic probatur homo ore laudantis (*Prov.* XXVII). — 3. Væ cum benedixerint vobis homines (*Luc.* I).

Profitez donc de l'exemple des saints, et surtout de celui de la Vierge ; étouffez soigneusement cette vaine joie et cette sotte complaisance que vous ressentez lorsqu'on vous loue : elle passera bientôt, et ne vous laissera que de l'amertume et du dégoût. Ne tâchez point de prolonger le discours de vos louanges par des reparties inutiles d'une modestie affectée : vous le devez faire tomber par votre silence. Ne croyez pas légèrement le bien qu'on dit de vous, n'en faites pas une espèce de revenu, pour établir là-dessus votre fortune comme sur un fonds considérable ; écoutez la voix de Dieu qui vous dit par le prophète Isaïe : O mon peuple, ceux qui te louent et te félicitent te trompent et te détournent du droit chemin de la vertu et du salut ; c'est Dieu qui doit te juger, et non pas les hommes ; c'est lui qui est le juge de tous les peuples [1].

III. — Considérez que le trouble de la B. Vierge et le silence qui l'accompagne, sont une marque de force et un effet de sa sagesse. Elle modère sa peur par la force de son esprit et par la grandeur de son courage, mais elle se tait et s'arrête quelque temps par raison et par sagesse ; elle ne croit pas légèrement comme Eve, mais aussi elle n'est pas incrédule comme Zacharie. Sa prudence garde un milieu, et ne la tient dans le silence que pour penser à ce qu'on lui dit et à ce qu'elle doit répondre. O si Ève en eût fait autant, que de maux elle eût évités par sa retenue !

Apprenez que la pureté n'est jamais en assurance qu'entre la force et la sagesse Il faut être fort et courageux pour mortifier la chair et repousser les insultes de vos ennemis, si vous voulez conserver l'innocence et la blancheur de votre âme. Il faut être sage et discret, pour peser toutes vos paroles, pour mesurer tous vos pas, pour régler votre conduite, pour éviter les cajoleries, les louanges, les surprises, les artifices du démon et du monde, qui vous tendent des pièges auxquels vous n'échapperez jamais que par de fréquentes réflexions, et en veillant continuellement sur vous-même.

1. Populc meus, qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt, et viam gressuum tuorum dissipant. Stat ad judicandum Dominus, et stat ad judicandos populos (*Isa.* III, 12-13.)

NEUVIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet. S. J.)

L'ANGE RASSURE LA B. VIERGE ET LUI OTE LA CRAINTE.

Division. — I. L'ange rassure la Sainte Vierge avant de lui proposer le mystère. — II. L'ange lui dit, pour la rassurer, qu'elle a trouvé grâce devant Dieu. — III. C'est le propre des anges de calmer notre cœur, et le propre des démons c'est de les troubler.

Ne timeas, Maria ; invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.

Ne craignez point, Marie ; car vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils, et vous l'appellerez Jésus. (Luc. I, 30-31).

I. — Considérez que l'ange Gabriel, voyant le silence de la B. Vierge et s'apercevant de la crainte et du trouble qui l'avaient saisie, la rassure en l'appelant par son nom. C'est une marque de la familiarité qu'elle avait avec les esprits bienheureux. Il était nécessaire de dissiper ce trouble avant que de lui proposer le mystère. Car l'âme doit être calme pour recevoir les impressions divines. L'eau des fontaines les plus claires ne rend pas bien les objets qui se présentent, lorsqu'elle est agitée des vents.

Elisée s'étant ému contre le roi d'Israël, qui était idolâtre, demanda un instrument de musique pour calmer son cœur par la douceur de son harmonie, avant que de s'adresser à Dieu pour connaître sa volonté.

Apprenez de là combien la paix du cœur et la tranquillité de l'esprit vous sont nécessaires quand vous allez à la prière. Car si le trouble le plus juste et le plus innocent est un obstacle suffisant pour empêcher qu'une âme ne reçoive le mouvement et la lumière du Saint-Esprit, que sera-ce si elle est dans le tumulte des passions déréglées? Ne vous étonnez pas si les visites de Dieu et des anges sont si rares à votre égard, et si elles ont si peu d'effet : c'est que votre cœur est comme une mer battue des vents et agitée par l'orage. Vos désirs déréglés, vos craintes, vos inquiétudes, vos soins empressés, vous rendent incapable des communications divines. Si vous voulez que Dieu vous visite dans l'oraison, n'y allez point avec un esprit inquiet, une âme remplie de trouble, un cœur agité du tumulte de ses pensées et des convoitises ; ou, si vous y portez l'orage, employez le premier temps de la prière à vous recueillir et à vous rétablir dans la paix.

II. — Considérez que l'ange se sert d'un excellent moyen

pour rassurer la B. Vierge. Marie, lui dit-il, ne craignez point. Les louanges que je vous ai données ne sont point fausses ni trompeuses. Vous avez trouvé grâce devant Dieu : grâce incomparable, que jamais personne n'avait trouvée; grâce singulière, que vous ne partagez avec personne, car il n'appartient qu'à vous d'être mère de Dieu ; grâce surabondante, dont la plénitude se répandra sur toutes les créatures ; grâce qui porte la paix entre Dieu et les hommes, la destruction de la mort et la réparation de la vie [1]. Quel sujet avez-vous donc de craindre? Que pourrait craindre celle qui conçoit le soutien et la sûreté de tout le monde? Que pourrait craindre celle qui enfante la joie de tous les siècles? Que pourrait craindre celle qui est mère d'un fils que toutes choses craignent, jusqu'à celles qui sont les plus redoutables [2]? Apprenez de ces paroles, qu'un homme qui est dans la grâce de Dieu, ne doit rien craindre que de la perdre. Mais s'il est en disgrâce, il a sujet de craindre, et il ne peut jamais être en assurance. Car tous les moments de sa vie lui peuvent être funestes. Ne craignez donc point, si vous êtes ami de Dieu ; mais craignez tout, si vous êtes son ennemi. Encore une fois, ne craignez point, si vous pouvez trouver faveur auprès de la Vierge : vous serez bientôt ami du Fils, si vous êtes le serviteur de la Mère.

III. — Considérez que durant le cours de cette vie nous avons toujours sujet de craindre, mais qu'il ne faut jamais se troubler. Je parle d'un trouble vicieux, qui porte obscurité dans l'entendement, inquiétude dans le cœur, désordre dans les passions ; qui tend à ébranler la volonté, et à la faire tomber dans le vice. C'est pourquoi le propre du démon est d'exciter le trouble dans notre cœur, comme un moyen fort puissant pour nous envelopper dans ses filets, au lieu que l'ange a coutume d'y apporter le calme ; ce qu'il fait en trois manières : la première, en éclairant l'âme, et en dissipant les ténèbres qui lui donnent ordinairement de la frayeur ou de l'ennui ; la seconde, en la consolant par la joie intérieure qu'il lui procure ; la troisième, en l'assurant et en la fortifiant par l'espérance qu'il lui donne du secours et de la faveur de Dieu. Ne craignez point, lui dit-il, vous trouverez grâce devant Dieu. Fuyez la vanité, fuyez l'impureté, fuyez le péché. Car Dieu donne sa grâce aux humbles, il se plaît parmi les chastes, et

1. Invenisti quod quærebas ; invenisti quod nemo potuit ante te invenire : invenisti gratiam apud Deum, Dei et hominum pacem, mortis destructionem, vitæ reparationem (S. Bern. hom. *super Missus est*). — 2. Quid timet quæ securitatem concipit, parit gaudia sæculorum? Quid timet quæ suscipit eum, quem timent omnia quæ timentur? (S. Chrysol. serm. 2. *de Annunt.*)

se repose sur ceux qui le craignent. Aimez ces trois vertus qui ont attiré le Fils de Dieu dans le cœur et dans le sein de la B. Vierge. Adressez-vous à elle, si vous voulez le trouver, et dites-lui : Bienheureuse Mère de Dieu, vous avez trouvé la grâce que nous avions malheureusement perdue, rendez-la nous, s'il vous plaît; n'est-il pas juste de rendre ce qu'on a trouvé à celui qui l'a perdu? Hélas! si nous ne l'avions pas perdue, peut-être que vous ne l'auriez pas trouvée. Notre disgrâce a été l'occasion de votre bonheur : nous espérons qu'elle sera aussi l'objet de votre miséricorde, puisque Dieu ne vous a fait la plus heureuse des créatures que pour avoir pitié des misérables.

DIXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

L'ANGE DÉCLARE A LA B. VIERGE LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION, QUI EST LE SUJET DE SON MESSAGE.

Division. — L'ange déclare à la B. Vierge : I. qu'elle concevra et enfantera; — II et III. quels seront 1° le nom et 2° les grandeurs de son Fils.

Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur, et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum, et regni ejus non erit finis.

Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous le nommerez Jésus. Il sera grand, et il sera appelé le Fils du Très-Haut. Et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. (Luc. I, 31).

I. — Considérez l'heureuse nouvelle que l'ange apporte à la B. Vierge : *Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils.* Vous le concevrez sans péché, et vous l'enfanterez sans douleur; vous prendrez sur lui la qualité de mère, sans perdre celle de vierge; vous l'avez déjà conçu spirituellement dans votre cœur par la foi et par l'amour, vous le concevrez corporellement dans vos très chastes entrailles par votre obéissance et par la vertu du Saint-Esprit. L'ange ne s'explique pas d'abord si clairement; mais vous le pouvez ainsi méditer par avance, pour admirer le bonheur de la Vierge, en qui le Fils de Dieu unit les deux choses du monde les plus précieuses, la virginité et la maternité divine, en la choisissant pour sa mère.

Honorez en sa personne ces deux excellentes qualités; et après l'avoir saluée comme mère et vierge tout ensemble avec

un profond respect, souvenez-vous que vous pouvez prendre part à son bonheur en deux manières : la première, en concevant spirituellement Jésus Christ par la foi et par la charité ; la seconde, en le recevant corporellement dans la sainte communion. Cette conception et cette réception opéreront en vous une grande pureté, avec une heureuse fécondité en toute sorte de vertus, et vous rendront capable de faire naître Jésus-Christ non seulement en vous-même, mais encore dans le cœur de plusieurs autres.

Souvenez-vous aussi que ce n'est pas assez de concevoir Jésus-Christ, mais qu'il faut l'enfanter et le mettre au jour ; c'est-à-dire qu'il ne suffit pas de former de bons désirs, mais qu'il en faut venir aux effets, et passer jusqu'à la pratique et à l'exercice des bonnes œuvres.

II. — L'ange révèle à la B. Vierge le nom qu'elle doit donner à son Fils, par trois raisons. La première, parce qu'il n'eût pas été bienséant qu'elle lui eût donné un nom sans l'avoir reçu d'en-haut. Il n'appartenait qu'à Dieu d'imposer le nom à son Fils unique, comme il n'y avait que lui qui en pût connaître l'excellence et le mérite. *Personne ne connaît le Fils que le Père.* Personne ne le peut nommer que lui. La seconde, pour lui apprendre, par la force et la vertu du nom de Jésus, qui veut dire Sauveur, que Dieu ne lui donnerait pas seulement un fils, mais un Sauveur qui pouvait bien lui conserver l'honneur de sa virginité, puisqu'il devait sauver tous les hommes. Car il ne le lui donnait pas pour elle seule, mais pour tout le monde. Ce qui nous montre que lorsque Dieu nous fait quelque grâce, il n'a pas en vue seulement notre profit particulier, il veut encore que nous l'employions au salut de notre prochain. La troisième, pour attirer son consentement par le charme de ce doux nom de Jésus, qui fit sans doute une admirable impression sur son cœur, puisqu'il a un grand pouvoir sur les cœurs, même les plus endurcis. O quel parfum répandit ce Nom sacré dans toutes les puissances de son âme ! Qui pourrait dire l'estime qu'elle en conçut, et la joie qu'elle ressentit de la réparation du monde ! Vierge sainte, qui avez eu ce privilège d'entendre la première cet adorable Nom, et de le graver dans votre cœur, comme dans le lieu le plus digne de l'honorer et d'en recevoir les effets, obtenez-nous cette grâce de la bonté de votre Fils, qu'il passe de votre cœur dans le nôtre, qu'il l'éclaire de ses rayons, qu'il le console, qu'il le fortifie, et qu'il l'embrase de son amour.

III. — Considérez l'éloge que l'ange fait du Verbe incarné ; il contient quatre points qu'il faut méditer à loisir. *Hic erit magnus.* Il sera grand d'une nouvelle manière, car il l'a tou-

jours été comme Fils de Dieu égal au Père éternel ; mais il le sera encore comme fils de l'homme, et sa grandeur s'élèvera infiniment au-dessus de toutes les grandeurs créées. *Et Filius Altissimi vocabitur.* Il sera reconnu pour Fils du Très-Haut, et adoré des hommes et des anges en cette qualité. *Et dabit illi Dominus Deus sedem David patris sui ; et regnabit in domo Jacob.* Il aura l'empire de l'univers figuré par le trône de David et par la maison de Jacob. *Et regni ejus non erit finis.* Et son règne n'aura point de fin. O qu'ils seront heureux ceux dans lesquels Jésus régnera éternellement. O glorieux Royaume dans lequel tous les rois de l'éternité sont assemblés pour louer et glorifier à jamais le Roi des rois, dont la gloire rejaillissant sur tous ses saints, les fera briller comme des soleils dans le royaume de son Père ! O si Jésus daignait me compter parmi son peuple pour me délivrer de mes péchés ! O s'il daignait se souvenir de moi lorsqu'il viendra prendre possession de son royaume, et remettre son sceptre entre les mains de son Père, lui présentant tous ses sujets ! O s'il me faisait cette grâce de me mettre à sa droite avec tous les prédestinés ! Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon l'amour que vous portez à votre peuple ; visitez-nous par votre grâce salutaire, afin que nous jouissions des biens que vous faites à vos élus, que nous ayons part à la joie de votre peuple, et que vous soyez loué par ceux qui sont votre héritage. Cependant, mon Seigneur, ôtez les scandales de votre royaume qui est mon âme, afin que vous y régniez comme vous le devez ; parce que vous êtes mon Roi et mon Dieu, qui voulez le salut de Jacob [1].

ONZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet S. J.)

LA B. VIERGE CROYANT A LA PAROLE DE L'ANGE, ET NE DOUTANT POINT DE LA VÉRITÉ DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION, S'INFORME DU MOYEN, A CAUSE DU VŒU QU'ELLE AVAIT FAIT.

Division. — La B. Vierge s'informe du moyen, I. par principe de conscience et de prudence ; — II. par un saint transport et une profonde admiration de ce mystère ; — III. par un amour particulier de la pureté.

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme ? (Luc. I, 34.)

Eclaircissement. — Les interprètes trouvent de la difficulté à justifier cette demande de la B. Vierge. Car il n'y a point d'apparence qu'elle ignorât

1. S. Bern. hom. 4. *super Missus est.*

la prophétie d'Isaïe, qui avait prédit qu'une vierge devait enfanter; et si elle la savait, pourquoi allègue-t-elle qu'elle ne connaît point d'homme, comme si elle doutait que la virginité pût s'accorder avec la maternité? Ils répondent qu'elle ne doute point que cela ne se puisse faire par la toute-puissance de Dieu, mais qu'elle s'informe du moyen : *Non dubitat Virgo de facto, sed modum requirit et ordinem,* dit S. Bernard [1]; Elle ne doute point du fait, mais elle s'informe de la manière et de l'ordre. Il faut donc voir dans quel esprit elle se fait instruire du moyen qu'elle ne comprend pas.

I. — Considérez que ce n'est point par infidélité, ni par une vaine curiosité que la B. Vierge demande : *Comment cela se fera-t-il?* C'est par prudence, comme dit Théophilacte, et par principe de conscience. Car s'étant consacrée à Dieu par le vœu de virginité, elle était obligée de la garder avec toute la précaution possible ; et par suite, avant que d'accepter l'honneur de la maternité, la prudence voulait qu'elle ne s'y engageât point qu'auparavant elle ne fût éclaircie du mystère autant qu'il plairait à Dieu de lui en donner de lumière. Maxime très considérable : il ne faut jamais rien faire dans le doute et l'incertitude si c'est bien ou mal fait. Il est nécessaire de s'éclaircir auparavant pour mettre sa conscience en assurance. Comme Dieu ne fait rien par précipitation, et comme il n'exécute rien dans le temps qu'il n'ait prévu dans l'éternité, aussi réprouve-t-il toutes les actions précipitées [2]. Or, c'est précipiter son action, que d'agir avant que de connaître. C'est s'exposer au danger certain de pécher, que d'agir dans le doute si l'on pèche ou si l'on ne pèche pas ; et qui se met dans le danger, y périt infailliblement. Agir au hasard, sans savoir ce que l'on fait, ce n'est pas agir en homme sage, c'est marcher dans les ténèbres et se conduire en aveugle qui ne sait où il va. Imitez donc la prudence de la B. Vierge, n'agissez point sans connaissance, faites-vous instruire sur les doutes qui vous surviennent, et ne vous hasardez jamais de faire une action sans savoir si vous la pouvez faire en conscience. N'attendez pas pour consulter vos directeurs que vous l'ayez faite. Alors, quand même ils vous diraient qu'elle est licite et innocente, vous n'êtes pas exempts du péché ; vous êtes coupable de l'avoir faite avant que de savoir si vous la pouviez faire.

II. — Considérez ce que dit S. Thomas, que la B. Vierge, ayant appris de la bouche de l'ange qu'elle était cette mère-vierge qui devait enfanter le Messie sans préjudice de sa pureté virginale, fut ravie en esprit : et, par une profonde admiration de ce prodige inouï à tous les siècles, elle lui demanda com-

1. S. Bern. hom. *super Missus est.* — 2. Subito filius subito missus, subito Christus. Atqui, nihil est a Deo subitum, quia nihil a Deo non dispositum. (Tert. l. 3. *contra Marcio.*)

ment cela se pouvait faire qu'une vierge enfantât un fils. Car c'est le propre des grandes âmes de s'élever à Dieu par l'admiration de ses ouvrages ; et il n'est rien de plus naturel, lorsque nous admirons quelque effet miraculeux, que d'en vouloir connaître la cause. O quel plus grand miracle se peut-on figurer, que celui d'une mère et vierge tout ensemble ! Comment, dit-elle, cela se fera-t-il, vu que je suis vierge, et que je suis obligée de l'être [1] ? O vierge sainte, pourquoi demandez-vous le moyen, puisque vous le déclarez vous-même ? La demande que vous faites renferme sa réponse, et se résolut par elle-même. Vous serez mère, parce que vous êtes vierge ; et si vous ne l'étiez pas, vous ne seriez pas digne d'être mère. Un Dieu ne doit naître que d'une vierge, et une vierge ne doit être mère que d'un Dieu. Ne dites donc plus : *Quomodo fiet istud?* Cela se fera, parce que vous ne connaissez point d'homme. Le Fils bien-aimé du Père sera la couronne de votre virginité [2]. O que la pureté est un riche présent du ciel ! Elle n'a point d'autre fruit de sa fertilité que Dieu même.

III. — Considérez que la demande de la B. Vierge donne sujet aux Pères de faire deux réflexions importantes : l'une sur l'excellence de sa virginité, l'autre sur le soin qu'elle a de conserver cette vertu. Son excellence paraît en quatre choses. Elle est la première vierge de la loi nouvelle. Elle est la première vierge de tous les siècles qui a fait vœu de virginité. Elle est l'unique mère et vierge tout ensemble. Et enfin, elle est la mère de toutes les vierges ; et son sein sacré, comme disent les Pères, a été une source féconde de pureté, d'où est sorti et d'où sort encore aujourd'hui un nombre presque infini de vierges, à l'exemple de Jésus-Christ [3]. L'amour qu'elle a pour cette vertu paraît ici dans le soin qu'elle en prend et dans l'estime qu'elle en fait, la préférant en quelque façon à la maternité divine. Imitez son zèle en la garde de vos vœux, et surtout celui de la pureté. Souvenez-vous que la pureté est un don de Dieu et un trésor inestimable que vous portez dans un vase fragile, et que vous êtes à tout moment en danger de le perdre, si vous ne veillez incessamment sur vous. Ne vous fiez point en vos forces : votre sûreté est dans la défiance de vous-même. Ne vous amusez point aux louanges et à l'estime des créatures : la vanité est ordinairement suivie de très hon-

1. *Vide* S. Chrys. hom. 49. *in Genesim.* — 2. Filius paternæ charitatis, erit corona tuæ castitatis (S. Bern. serm. 3. *super Missus est*). — 3. Beata Virgo est mater unicum in virginitate, quæ prima sine præcepto, sine concilio, sine exemplo virginitatis munus Deo obtulit. (Albert. Magnus, c. 82, *super Missus est. Idem* S. Bern. hom. 3. *super Missus est. Vide* Barrad. l. vii, c. 8, 10, 11).

teuses chutes. N'estimez rien léger, pour peu qu'il blesse la chasteté et la pudeur: rien qui ne soit pur n'entrera dans le royaume des cieux.

DOUZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet S. J.)

L'ANGE EXPLIQUE LE MYSTÈRE A LA B. VIERGE.

Division. — I. Comment le Saint-Esprit survient en la B. Vierge par une grâce de sanctification surabondante. — II. Comment la vertu du Très-Haut fait ombre à la B. Vierge par une grâce de protection spirituelle. — III. Le fruit saint qui naît de la B. Vierge est appelé le Fils de Dieu, parce que le Saint-Esprit survient en elle et l'environne de son ombre.

Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei.

Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous environnera de son ombre. C'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. (Luc. I, 35).

I. — Considérez attentivement le sens de ces paroles: *Le Saint-Esprit surviendra en vous*, c'est-à-dire, descendra sur vous, non par un mouvement local, mais par un épanchement de grâce surabondante qui sanctifiera votre corps et votre âme, et vous communiquera une fécondité divine, pour être mère sans cesser d'être vierge: de même que le rayon du soleil tombant sur le lis ou sur la rose leur donne la vertu de produire leur fleur, comme dit Ludolphe [1]. *Le Saint-Esprit surviendra en vous*, c'est-à-dire, il était déjà venu pour vous sanctifier au premier moment de votre être; mais il viendra de nouveau pour produire en vous d'une manière admirable le plus grand de tous les ouvrages de la grâce. *Le Saint-Esprit surviendra en vous*, c'est-à-dire qu'il viendra d'en-haut pour vous élever par dessus toutes les créatures jusqu'à la qualité de fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit. *Le Saint-Esprit surviendra en vous*, c'est-à-dire qu'il opérera en vous le mystère de l'incarnation avec une vertu qui est par dessus toutes les forces de la nature, et même par dessus tous les autres effets de la puissance de Dieu, soit ordinaire soit extraordinaire.

Apprenez que tous les dons de Dieu se répandent dans les âmes à la présence du Saint-Esprit, comme la lumière se répand dans le monde à la présence du soleil; et, comme sans

1. Supervenit igitur Spiritus Sanctus in Virginem, quemadmodum descendit virtus solis super rosam et lilium, dans illis concipiendi virtutem. (Ludolphus, *in Vita Christi*, I Part. c. v. *de Concep. Salvat.*)

l'influence du soleil, toute la terre demeurerait stérile et ne pourrait produire aucun fruit, de même sans le secours du Saint-Esprit notre cœur serait incapable de produire aucunes pensées ni aucuns désirs qui ne fussent défectueux. C'est pourquoi il importe de ne lui point résister, de ne le point attrister, de ne nous point éloigner de lui, mais de l'invoquer avec ferveur et de l'appeler fréquemment à notre secours, surtout au commencement de nos actions, afin qu'il les bénisse et les conduise à leur perfection. *Veni, Sancte Spiritus, et emitte cœlitus lucis tuæ radium.* La dévotion au Saint-Esprit est le propre des personnes d'oraison, et de tous ceux qui aspirent sérieusement à la perfection.

II. — Considérez et pénétrez le sens de ces paroles: *La vertu du Très-Haut vous fera ombre*, c'est-à dire, selon S. Augustin [1], la puissance divine vous servira d'ombre, dont la fraîcheur salutaire vous garantira du feu de la concupiscence. *La vertu du Très-Haut vous fera ombre*, c'est-à-dire, selon S. Grégoire [2], le Verbe qui est le rayon de la vertu du Père éternel, prendra un corps dans votre sein, qui couvrira l'éclat de sa divinité comme une belle nuée, et vous fera ressentir la fraîcheur de son ombre. *La vertu du Très-Haut vous fera ombre*, c'est-à-dire, selon S. Bernard [3], le Saint-Esprit opérera en vous d'une manière secrète qui ne sera connue que de vous. *La vertu du Très-Haut vous fera ombre*, c'est-à-dire, selon quelques interprètes [4], le Saint-Esprit conservera votre virginité dont vous avez un si grand soin, et la favorisera de sa protection; car le mot d'ombre dans l'Ecriture signifie une grâce de protection particulière. O qu'une âme est heureuse lorsque le Saint-Esprit se rend son protecteur, et qu'il la couvre de son ombre! Hors de là, les plus éclatantes vertus ne sont point en assurance. Esprit-Saint, soyez mon défenseur au jour du combat et de la tentation, afin que je ne sois point vaincu. Mes ennemis m'affligent de toutes parts; mon amour-propre est un ami perfide qui me trahit, ou plutôt un feu dévorant qui menace de me consumer. Vous êtes mon unique refuge et mon asile; sans vous je ne puis rien, sans vous j'ai tout à craindre, et je ne dois rien espérer Cachez-moi sous vos ailes, et je serai en sûreté sous la protection de votre main favorable.

III. — Considérez en quel sens l'on doit prendre cette conséquence: *C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.* Le Verbe incarné doit-il être appelé le Fils du Saint-Esprit, parce que c'est un ouvrage de bonté qui lui est

1. S. Aug., l. 50, hom. 44. — 2. S. Grég., l. 18, c. 12 et l. 33, c. 3. — 3. S. Bern., hom. 4 *super Missus est.* — 4. In umbra manus tuæ protexit me (*Is.* 46). Obumbrasti super caput meum in die belli (*Ps.* 139. *Protexisti*). Scapulis suis obumbrabit ibi (*Ps.* 9 *Id est : Proteget te*).

attribué? Nullement. On peut bien conclure, avec l'ange, qu'il serait saint en vertu de son origine, parce que c'est l'ouvrage du Saint-Esprit; mais on ne peut pas inférer qu'il sera le Fils du Saint-Esprit. Comment donc doit-on entendre ces paroles? En trois sens considérables. Le premier est, que le fruit saint qui naîtra de la Vierge n'étant point l'ouvrage d'un homme, mais du Saint-Esprit, n'aura point de père sur la terre, mais qu'il sera appelé le Fils du Père éternel en vertu de sa naissance. Le second est, que le Saint-Esprit unira la personne du Verbe avec la nature humaine, d'où il suit que le fruit saint qui naîtra de la Vierge sera vraiment Fils de Dieu, en vertu de cette union admirable de notre humanité avec la personne du Fils de Dieu. Le troisième est, qu'être conçu du Saint-Esprit, c'est une marque que le fruit saint qui naît d'une manière si miraculeuse est véritablement le Fils de Dieu.

Admirez le bonheur de la B. Vierge, qui entre en une aussi honorable alliance avec le Père éternel, qu'est celle d'avoir un même Fils avec lui. Tâchez de participer à cette grâce, en faisant que tout ce qui sortira de vous soit un ouvrage du Saint-Esprit, un fruit de son amour, un effet de sa présence en votre âme. Esprit-Saint, vive flamme d'amour, source inépuisable de tout bien, prenez l'empire de mon cœur et la conduite de ma vie; soyez l'âme de mon âme, et me faites cette grâce que mon entendement ne forme aucune pensée, ni ma volonté aucun désir, ni mon corps aucun mouvement, qui ne vienne de vous et qui ne soit animé de votre grâce.

TREIZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

L'ANGE DISPOSE LA B. VIERGE A DONNER SON CONSENTEMENT, EN CONFIRMANT LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION DU VERBE PAR UNE AUTRE MERVEILLE DE LA TOUTE-PUISSANCE DE DIEU.

Division. — I. L'ange révèle à la B. Vierge que sa cousine Elisabeth a conçu un fils dans sa vieillesse. — II. Il représente qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu, — et, III. attend le consentement de la B. Vierge.

Et ecce Elisabeth cognata tua, et ipsa concepit filium in senectute sua, et hic mensis sextus est illi quæ vocatur sterilis; quia non erit impossibile apud Deum omne verbum.

Et sachez que votre cousine Elisabeth a aussi conçu un fils dans sa vieillesse, et que c'est ici le sixième mois de celle qui est appelée stérile; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. (Luc. I, 36, 37).

I. — Considérez qu'encore que la B. Vierge eût une foi vive de l'Incarnation, néanmoins l'ange ne laisse pas de confir-

mer la merveille de ce mystère par un autre miracle, qu'il était convenable qu'elle sût pour trois raisons La première, parce qu'il avait du rapport à l'Incarnation, vu que Dieu n'avait guéri la stérilité de sainte Elisabeth que pour signaler, par ce miracle, la naissance du Précurseur du Verbe Incarné. La seconde, parce qu'il savait que cette nouvelle serait agréable à la B. Vierge; c'est pourquoi, dit S. Bernard [1], il ajoute un nouveau miracle au premier, pour lui donner un nouveau sujet de joie. La troisième, parce qu'elle devait prendre de là occasion de visiter sa cousine, et de sanctifier S. Jean par la présence de son Fils.

Apprenez d'ici que votre ange gardien vous rend souvent ces trois bons offices. Il vous apprend ce qui regarde votre condition et votre état; il vous apporte la paix et la joie de l'esprit; et enfin il vous fait naître des occasions favorables pour faire le bien et pratiquer la vertu. Rendez-lui grâces, et tâchez de répondre au soin qu'il prend de vous; consultez-le souvent dans vos doutes, invoquez-le dans vos peines d'esprit, et suivez fidèlement les vues et les bons mouvements qu'il vous donne.

II. — Considérez que l'ange exalte ici la toute-puissance de Dieu, parce que c'est en effet le plus solide appui de notre confiance, et de la foi ferme que nous ajoutons à sa parole. Les hommes peuvent bien dire tout ce qu'ils veulent, dit S. Bernard, mais ils ne peuvent pas faire tout ce qu'ils disent; il n'y a que Dieu à l'égard de qui, et vouloir, et dire, et faire, ne sont qu'une même chose: *Deus noster est in cœlo : omnia quæcumque voluit fecit* [2]. Notre Dieu, qui est dans le ciel, a fait tout ce qu'il a voulu: *Dixit, et facta sunt* [3]. D'une parole il a fait toutes choses: *Numquid Deo quidquam est difficile* [4]? Y a-t-il rien qui soit impossible à Dieu?

Non, Seigneur, rien ne vous est impossible, rien ne vous est difficile; et par conséquent vous me pouvez tirer de mes misères, me consoler dans mes afflictions, me fortifier dans mes faiblesses, et me rendre heureux en un moment. Voilà toute ma consolation, voilà mon espérance, que tout l'effort de mes ennemis visibles et invisibles ne peut pas ébranler. Il n'y a que ma mauvaise volonté qui peut vous résister, et mettre obstacle à vos miséricordes; mais j'y renonce de tout mon cœur, et vous remets entre les mains tout le droit que vous m'avez donné sur moi-même, ne me réservant aucun usage de ma liberté, que celui de l'obéissance et de la soumission que je dois à votre grâce.

1. Miraculum miraculo additur, ut gaudio cumuletur (*Serm. 4. super Missus est*). — 2. *Ps.* CXIII. — 3. *Ps.* CXLVIII. — 4. *Gen.* XVIII.

III. — Considérez avec admiration que non seulement l'ange Gabriel, mais toute la Sainte Trinité qui est ici présente attend la réponse de sa chère Fille, et contemple sa modestie et son humilité avec une amoureuse complaisance. Car l'Incarnation, comme dit S. Thomas, se fait par forme de mariage, dont l'ange est le paranymphe: la B. Vierge tient lieu de toute la nature humaine. Le Verbe épouse notre humanité, et a déjà consenti à cette alliance; mais il faut que la B. Vierge consente aussi de notre part, afin que ce traité se termine.

O heureuse maison, ô merveilleux cabinet, où se fait une chose si grande, et où se trouve tout ce qui est de plus haut et de plus considérable dans le monde! Dieu est partout, il remplit de sa gloire le ciel et la terre, il sanctifie l'univers par sa présence; nous l'y devons regarder comme dans son temple, et nous tenir en respect devant lui en quelque lieu que nous soyons; mais il faut avouer que c'est ici le plus saint et le plus auguste lieu du monde, et que la majesté de Dieu ne parut jamais en aucun lieu plus admirable que dans la petite chambre de la Vierge, où va se faire le plus grand de tous les miracles. O la plus sainte de toutes les créatures, vous avez entendu l'ambassade de l'ange, vous avez appris de sa bouche les merveilles que Dieu veut en vous et par vous; il attend votre consentement, pour apporter votre réponse à celui qui l'a envoyé; nous l'attendons aussi comme l'unique ressource de tous nos maux. On vous offre aujourd'hui le prix de notre salut, et si vous l'acceptez, nous serons infailliblement délivrés. Adam, si digne de pitié, vous en conjure avec tous ses pauvres enfants qui sont bannis du paradis. David vous fait la même prière, ainsi que tous vos prédécesseurs qui habitent dans la région de l'ombre de la mort. Toute la nature est dans l'attente, et nous voilà tous prosternés à vos pieds, pour vous prier d'avoir pitié de notre extrême misère. Si vous le faites, vous êtes mère de Dieu, et nous sommes tous sauvés. Parlez donc en notre faveur, faites entendre cette parole qui tient en attente le ciel, la terre et les enfers: donnez parole pour parole, votre parole pour la parole du Père, une parole passagère pour la parole éternelle, une parole humaine pour la parole d'un Dieu. O ma souveraine maîtresse, vous avez dans vos mains la vie de tous les mortels: notre bonne fortune dépend d'un mot de votre bouche; votre parole nous ouvrira le ciel, ou le fermera pour jamais.

O qu'il est important de répondre à l'inspiration divine! Notre salut vient du Seigneur, il est vrai, mais il l'attache à notre consentement. N'espérez rien de sa bonté, si vous coopérez à la grâce. La B. Vierge a donné son consentement pour

vous, afin que vous eussiez un Sauveur ; mais il faut que vous donniez le vôtre, afin que vous soyez sauvé.

QUATORZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

LA B. VIERGE DONNE SON CONSENTEMENT.

Division. — I. La B. Vierge offre son entendement et le soumet à la croyance du mystère. — II. Elle offre sa volonté et se soumet à tous les ordres de Dieu. — III. Elle offre le plus pur de son sang pour former le corps de son Fils.

Ecce ancilla Domini ; fiat mihi secundum verbum tuum.

Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. (Luc. I, 38).

I. — Considérez combien la foi de la B. Vierge est excellente. Y a-t-il rien de plus sublime et de plus élevé au-dessus de nos esprits, que la très sainte Trinité, l'incarnation du Verbe, et la maternité d'une vierge ? C'est néanmoins l'objet de sa foi. Elle croit fermement que le Père éternel lui donnera son Fils, que le Fils s'incarnera dans son sein, que le Saint-Esprit surviendra en elle, qu'elle sera mère de Dieu, et qu'étant mère elle demeurera toujours vierge.

Au reste, elle ne demande point de miracle ni de signe pour croire toutes ces choses. Dieu promet la Palestine à son serviteur Abraham : ce père des croyants lui demande par quel signe il pourra connaître qu'il en sera le possesseur : *Domine Deus, unde scire possum quod possessurus sim eam* [1] ? Gédéon reçoit commandement de la part de Dieu de délivrer son peuple, et, en même temps, il lui demande un signe : *Domine, da mihi signum* [2]. Le prophète promet la sainteté à Ezéchias : ce prince demande pour signe que l'ombre du soleil recule de dix lignes [3]. L'ange promet à Zacharie qu'il aura un fils dans sa vieillesse ; il demande d'où il le pourra connaître : *Unde hoc sciam* [4] ? Mais la B. Vierge, qui est fidèle par excellence, ne demande point de garant ni de preuves de la parole de Dieu, elle ouvre son entendement aux simples lumières de la foi [5] dont elle reçoit les rayons avec tant d'avantage, qu'elle attire du plus haut des cieux cette grande montagne du Seigneur ; elle arrache ce bel arbre de vie du sein de son Père céleste, et le transplante dans son sein, qui est une mer

1. *Gen.* 15. — 2. *Judic.* 6. — 3. IV *Reg.* 26. — 4. *Luc.* I. — 5. Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc illuc, et transibit, et nihil impossibile erit vobis (*Matth.* XVII. 19). Si habueritis fidem sicut granum sinapis, dicetis huic arbori moro : Eradicare, et transplantare in mare ; et obediet vobis (*Luc.* XVII, 6).

inépuisable de grâces. O que nous lui en sommes obligés! ô que c'est à bon droit que nous la regardons comme le modèle et l'original de la foi, ainsi que son Fils est le modèle de toutes les autres vertus! O douces paroles : *Ecce ancilla Domini.* O chaste tourterelle, dont la voix nous annonce le printemps de la grâce! faites-la retentir à l'heure de notre mort pour nous annoncer l'été de la gloire.

II. — Considérez que le Verbe incarné est le fruit de toutes les vertus de la B. Vierge; et quand vous méditez ces paroles : *Voici la servante du Seigneur*, figurez-vous que c'est l'humilité même qui parle, et qui anéantit devant Dieu toutes les grandeurs de la créature. Dites que c'est la chasteté même qui les prononce, et qui ouvre son cœur pour recevoir le lis des vallées au milieu de son sein. Représentez-vous que c'est la voix de l'amour divin, que le Saint-Esprit a répandu sur la terre virginale qui doit produire le fruit de vie. Persuadez-vous que c'est l'obéissance qui parle par la bouche de la Vierge, et qui fait qu'elle s'offre à tous les desseins de Dieu sur elle, pour entrer en société de travaux, de peines et de croix avec son Fils. Enfin, ne doutez point que toutes les vertus ne contribuent à l'envi de tout ce qu'elles ont de plus rare, pour enrichir le sacrifice qu'elle fait de sa volonté à tous les ordres de la providence divine. De sorte qu'elle peut dire au Père éternel : *Mon cœur a poussé au dehors une bonne parole : c'est à la gloire du Roi que je consacre toutes mes œuvres* [1]. C'est ce que vous devez faire à son exemple ; et comme Dieu tire de son cœur tout ce qu'il y a de bon pour le répandre sur vous, il faut aussi que vous tiriez du vôtre ce qu'il y a de meilleur, pour en faire une oblation à son Fils. Que s'il ne s'y trouve rien de bon, tirez-en pour le moins ce qu'il y a de mauvais, et tâchez de le détruire, afin de lui être plus agréable.

III. — Considérez ce qui est écrit de la femme forte : *Consideravit agrum, et emit eum* [2] : Elle reconnut le champ, puis elle l'acheta. Quelle est cette terre, ce champ, cet héritage fertile que la B. Vierge, la plus forte de toutes les femmes, achète aujourd'hui? c'est l'humanité sainte de Jésus-Christ unie au Verbe. Que trouve-t-elle dans ce champ après l'avoir considéré? beaucoup de peines et de souffrances l'espace de trente-trois ans, et là-dessus un grand trésor caché. Que donne-t-elle pour l'acheter? le plus pur sang de son cœur, pour former cette chair précieuse dont le Verbe va se revêtir, afin de faire la guerre au démon et de ruiner son empire.

Ah! que ne devrions-nous pas donner pour acheter Jésus-Christ! Qu'y a-t-il au monde qui le vaille? Et malgré cela,

1. Eructavit cor meum verbum bonum, dico ego opera mea regi (*Ps.* XLIV). — 2. *Prov.* XXXI.

pour le posséder, nous refuserons de quitter un point d'honneur un petit intérêt, un vain plaisir, un rien. D'où vient cet aveuglement ? C'est que nous n'avons pas bien considéré ce champ évangélique, et que nous en ignorons le prix. O mon Sauveur ! si les hommes suivaient les trésors que vous cachez dans votre sein, ils n'épargneraient rien pour vous avoir.

QUINZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet. S. J.)

SUR CES PAROLES DE LA B. VIERGE : *FIAT MIHI SECUNDUM VERBUM TUUM*

Division. — La parole prononcée par la B. Vierge I. répare les ruines de l'univers, — II. apaise la colère de Dieu et le fait descendre du ciel sur la terre ; — III. elle tire tout le genre humain de l'abîme, et l'élève jusqu'à l'être et au trône de Dieu ; — IV. enfin elle brise la tête du serpent infernal.

I — Considérez combien la parole de la B. Vierge est efficace. Elle répare le monde qui était abîmé dans le péché. Nous avons été créés par la parole de Dieu, qui est éternelle, et néanmoins nous ne laissons pas de mourir ; mais par une courte parole qui sort de votre bouche, ô bienheureuse Vierge, vous allez nous refaire, et nous rappeler à la vie [1]. C'est par cette raison que le B. Amédée [2] dit, de la Mère, ce que S. Paul avait dit du Fils de Dieu : comme tous meurent en Ève, ainsi la vie sera rendue à tous par Marie. Avant son consentement, le monde n'était qu'un chaos et un abîme de ténèbres. La Vierge n'a pas plus tôt dit : *Fiat !* Qu'il soit fait, que la lumière se montre ; et le jour qui éclaire tous les esprits commence à paraître. Le monde est imparfait, et la B. Vierge lui donne son accomplissement, en sorte qu'on n'y peut rien ajouter de plus grand. Le monde était sans chef et sans gouverneur, et la B. Vierge lui donne un chef et un roi, qui est Dieu. O que la Vierge a de crédit auprès de Dieu ! ô que sa parole est puissante ! que ne fera-t-elle pas pour nous, si elle prend notre défense ?

II. — Considérez la plainte que le prophète Isaïe fait à Dieu : *Ecce tu iratus es ; non est qui consurgat, et teneat te* [3] Seigneur, vous êtes courroucé contre nous, et personne ne se lève pour vous retenir. Répondez-lui, ô Prophète, ne vous plaignez plus. Voici la B. Vierge qui se présente pour l'apaiser, et qui l'apaise en effet avec une parole : *Fiat mihi secundum verbum*

1. In sempiterno Dei Verbo facti sumus omnes, et ecce morimur. In tuo brevi responso sumus reficiendi, et ad vitam revocandi (S. Bern., hom. 4. *super Missus est*). — 2. B. Amend., hom. 7 *de Maria Virg.* — 3. *Isa.* lxiv.

tuum; qu'il soit fait selon votre parole. Combien Moïse n'eut-il pas de peine à l'adoucir en priant pour le peuple qui avait adoré le veau d'or ? Que ne fit pas Abraham pour arrêter sa colère, lorsqu'il le pria pour Sodome ? Que ne fit pas Noé sans pouvoir empêcher le déluge ? Mais aussitôt que la B. Vierge fait sortir de son cœur et de sa bouche cette parole d'obéissance : *Fiat*, elle pacifie tous les troubles du monde, et fait, entre Dieu et les hommes, la paix générale, paix que David avait tant souhaitée. *Fiat pax in virtute tua*. Demandez à Dieu, dit-il, la paix de Jérusalem, et que ceux qui l'aiment soient dans l'abondance. Que la paix soit dans vos forteresses, et que l'abondance règne dans vos tours [1]. On dit qu'une femme captive, rencontrant dans les déserts de l'Afrique un lion qui venait se jeter sur elle avec fureur, l'apaisa par ses plaintes, en lui disant qu'elle était une pauvre fugitive, faible et misérable, qui n'était pas digne de sa colère [2]. O quel pouvoir n'eut pas la voix de la B. Vierge sur le lion de Juda, lorsqu'elle lui dit humblement qu'elle était sa chétive esclave ! Elle apaisa son courroux, elle arrêta son bras ; elle ne l'arrêta pas seulement, elle l'attira jusque dans son sein, jusqu'à la crèche, jusqu'à la Croix. O que ne peut sur le cœur de Dieu une humble soumission à ses saintes volontés !

III. — Considérez que l'homme, étant dans la gloire et dans la félicité, n'avait pas compris son bonheur. Il s'était rendu semblable aux bêtes, comme dit le Prophète-Roi, et s'était tellement avili, qu'il ne pouvait se relever de l'ignominie où il était tombé. Dieu l'avait à mépris, les anges ne le considéraient plus, les démons le tenaient esclave, toutes les créatures se révoltaient contre lui. Mais la B. Vierge le tire en un moment de l'opprobre où il était. Sa parole a le pouvoir de nous rétablir dans sa grâce, et de nous faire rentrer dans nos droits. Elle fait revivre notre faiblesse, ce que font les rois, et elle nous fait devenir enfants de Dieu, ce que toutes les puissances du monde ne peuvent faire. O que ne peut une bonne volonté ! Elle suffit pour nous rendre heureux et assurer notre salut. D'où vient donc que tout le monde se peut sauver, et que si peu de personnes se sauvent ? C'est que notre volonté n'est ni forte, ni pleine, ni absolue. Ce vouloir fortement et pleinement [3], dont parle S. Augustin, nous manque ; nous n'avons point de résolution, nous ne voulons qu'à demi. Car si je voulais efficacement me donner à Dieu, au moment que je le voudrais, je le pourrais ; parce que le vouloir et le pouvoir ne sont qu'une même

1. *Ps.* CXXI. — 2. *Plinius*, *l.* 8. *c.* 16. — 3. Velle fortiter et integre (S. Aug. *Confess. c.* VIII).

chose. et ainsi, le voulant, il serait impossible de ne le pouvoir pas. Quand direz-vous une bonne fois comme la Sainte Vierge, *fiat*. Que la volonté de Dieu soit accomplie en moi, *fiat*. Faisons une bonne confession, *fiat*. Changeons de vie, pensons sérieusement à la corruption de nos mœurs, *fiat*. Faisons tout le bien que nous pourrons, allons à la perfection ; hâtons-nous d'y arriver, et ne différons plus: *Fiat*.

IV. — Considérez que c'est au moment de l'Incarnation que la promesse de Dieu s'accomplit en la personne de la B. Vierge, et qu'elle brise la tête du serpent. *Ipsa conteret caput tuum*. Le caméléon tue le serpent dont il est ennemi, en montant sur un arbre et en laissant tomber de sa bouche un filet semblable à celui des araignées, au bout duquel pend une goutte d'eau claire comme une perle qui n'a pas plus tôt touché la tête du serpent, qu'il meurt à l'heure même. Le Verbe incarné est la perle évangélique [1], dont le prix est infini. Son incarnation dépend de la parole de la Vierge. Elle n'est pas plus tôt sortie de sa bouche, que cette perle descend du ciel et ruine l'empire des ténèbres, écrase la tête du serpent infernal, et fait mourir la mort même. O Vierge, plus forte et plus heureuse que Judith, que vous avez de gloire d'avoir coupé la tête d'Holopherne, d'une parole plus tranchante que l'épée! O que ne peut un acte d'obéissance! Il met tous les démons en fuite, et triomphe de tous les vices.

SEIZIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Nouet, S. J.)

SUR L'INCARNATION DU VERBE, QUI SUIVIT LE CONSENTEMENT DE LA BIENHEUREUSE VIERGE.

Division. — I. Ce que le Saint-Esprit opère dans ce mystère. — II. Participation de Marie au mystere de l'Incarnation. — III. En quoi les anges contribuent à l'honneur du Verbe Incarné et de la B. Vierge Marie.

Verbum caro factum est.
Le Verbe s'est fait chair. (Joan. I).

I. — Considérez ce que la vertu du Très-Haut opère dans ce mystère. Aussitôt que la B. Vierge eut donné son consentement, le colloque de l'ange cessa; le Saint-Esprit descendit sur elle, l'environna d'une vertu divine, et par un miracle incompréhensible, il forma de son très pur sang le corps le plus parfait qui fût jamais; il créa pareillement une âme

1. Sic ipsa verbum suscepit, et pretiosam margaritam produxit, id est Christum. Sicut enim margarita ex duabus naturis fulgure et aqua conflatur, sic Christus ex deitate et humanitate (S. Gregor. Thaumaturg., I *in Annunt.*)

d'une incomparable beauté, qu'il unit à ce corps ; et au même instant, la personne du Verbe se joignant à cette âme et à ce corps par l'entremise de l'âme, il se fit un Homme-Dieu, que la B. Vierge conçut dans son sein, concourant à ce grand ouvrage en qualité de mère.

Pesez qu'en vertu de cette alliance, l'humanité sainte du Fils de Dieu est dépouillée de sa propre substance, et reçoit la substance divine qui la soutient, ne faisant qu'un tout avec le Verbe, c'est-à-dire une personne composée de deux natures, l'une divine, l'autre humaine, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme tout ensemble.

Pesez, en second lieu, qu'en vertu de cette union, il se fait (tant elle est intime) une communication d'idiomes si merveilleuse, que les perfections propres de la nature divine s'attribuent à l'homme, et les qualités de l'homme s'attribuent à Dieu. On dit, par exemple, que l'homme est tout-puissant, immortel, impassible, indépendant ; et, réciproquement, on dit que Dieu est mort, qu'il a souffert, qu'il a été crucifié et couvert de plaies.

Enfin, pesez qu'encore qu'il n'y ait qu'un seul homme qui soit Dieu, néanmoins nous participons tous à cet honneur, et chacun de nous peut être uni au Verbe en qualité de frère, d'ami, d'époux, pourvu qu'il s'y dispose et n'y mette point d'obstacles. Ainsi, l'Incarnation est l'élévation de toute la nature humaine à l'être divin, ce qui est un honneur inconcevable. Oh! quel changement de condition et de fortune! Auparavant on disait à l'homme par mépris : *Pulvis es*; tu n'es que poudre ; et maintenant on lui dit par honneur : *Deus es*; vous êtes Dieu, vous êtes le fils du Très-Haut et l'héritier présomptif de sa couronne. En vérité, vivez-vous conformément à la grandeur de votre état? Vos actions sont-elles dignes d'un Dieu? Vos désirs, vos pensées, vos paroles, votre conduite ne dégénèrent-ils point de la noblesse des enfants de Dieu? Ah! si vous suivez vos passions, si vous vivez selon la chair et le monde, on peut vous reprocher avec justice que vous n'êtes que poudre et que boue, *pulvis es*.

II. — Considérez en quoi la B. Vierge contribue à ce mystère, et l'honneur qui lui en revient. Elle concourt à la formation du corps de Jésus-Christ qui se fait en un instant ; elle concourt, selon les théologiens, à l'union de l'âme avec le corps de son Fils ; quelques-uns ajoutent qu'elle concourt miraculeusement à l'union hypostatique ; enfin, elle prend sur le Fils de Dieu la qualité de mère ; en sorte qu'elle est véritablement mère de Dieu, et néanmoins elle demeure vierge par la même raison qui la fait mère ; parce que le fils qu'elle engendre étant le Saint des saints, ne diminue en rien

sa virginité, mais plutôt il la consacre, étant conçu dans son chaste sein d'une manière toute sainte et virginale : *Virginitatem non minuit, sed sacravit.*

Cette qualité de Mère de Dieu, qui est la source de toutes ses grandeurs, doit être aussi le motif de tous les hommages et de tous les services que vous lui rendez; et comme elle lui donne un admirable pouvoir sur la personne, sur le cœur et sur tous les biens de son Fils, elle lui doit aussi donner le même pouvoir sur vous, et sur tout ce qui vous regarde. Voyez si vous avez pour elle les sentiments de Jésus-Christ, si vous l'honorez comme il a fait vivant sur la terre, si vous lui obéissez comme lui, si vous la laissez disposer de vos volontés, de vos inclinations, de vos biens, de votre honneur, de votre vie; si vous n'avez pas ces sentiments pour elle, craignez qu'elle n'ait pas pour vous les sentiments et les tendresses d'une mère.

III. — Considérez en premier lieu que l'ange Gabriel, voyant l'heureux succès de sa commission, admire les merveilles de ce mystère. En second lieu, pesez comme les anges en même temps descendent du ciel, et par leur propre inclination, et par l'ordre du Père éternel, pour adorer le Verbe Incarné; de sorte que la chambre de la B. Vierge devient semblable au ciel, où toute la cour céleste est assemblée. En troisième lieu, contemplez comme tous ces esprits bienheureux l'adorent en commun comme leur roi, se soumettent à son empire, lui promettent fidélité, s'offrent à son service, et comme en particulier chacun des neuf chœurs lui rend ses hommages: les séraphins lui offrent leur amour, les chérubins leur science, les trônes leur contemplation, les dominations leur pouvoir sur toutes les parties du monde, les vertus leurs miracles, les puissances leur empire sur les démons, les principautés les provinces dont ils sont les protecteurs, les archanges les rois qui sont soumis à leur conduite, les anges tous les peuples dont ils sont les gardiens.

Joignez-vous à eux, et priez votre ange tutélaire de présenter vos respects au Verbe Incarné, et de lui offrir votre cœur. Vous avez plus d'obligation d'être à lui que ces esprits célestes, à cause des trois unions qui sont fondées sur ce mystère: l'union de notre humanité avec le Verbe, l'union de notre Dieu, l'union de la virginité avec la maternité qui fait une mère de Dieu, l'union de la foi et de la grâce sanctifiante avec l'âme, qui fait un homme fils adoptif de Dieu.

DIX-SEPTIÈME INSTRUCTION

(Entretien du P. Le Valois, S. J.)

I. — Quelle ambassade! quelle conférence! quel mystère! que de miracles! Un ange descend du ciel: c'est un des premiers de ces esprits bienheureux qui assistent devant le trône de Dieu. Il est envoyé, et de qui? de Dieu même; et à qui? à une Vierge. Il s'agit de donner au monde un Sauveur. Toute l'adorable Trinité prend part à ce grand ouvrage. Le Père offre son Fils, le Fils s'offre lui-même, le Saint-Esprit y doit coopérer par sa toute-puissante vertu. Le ciel néanmoins demande à Marie son consentement; et elle le donne, pourvu que ce mystère s'accomplisse sans que sa virginité y soit intéressée. Il s'accomplit en effet comme elle le souhaite. O merveilles! ô prodiges! Le Fils unique de Dieu se fait homme dans le chaste sein de Marie sans cesser d'être Dieu; et Marie devient Mère de Dieu sans cesser d'être vierge!

II. — Oui, Vierge sainte, c'est en ce jour que vous devenez la Mère de mon Dieu. En vain l'enfer, jaloux de votre grandeur, a voulu vous disputer ce titre glorieux. En vain l'hérésie s'est liguée pour vous l'enlever. Il vous appartient, et c'est le prix de votre virginité, de votre humilité, de votre foi. Toute l'Eglise s'est employée à vous maintenir dans une si juste possession: et comme elle reconnaît le fruit sacré que vous avez conçu dans votre sein pour vrai homme et vrai Dieu, elle vous reconnaît aussi, et elle doit vous reconnaître pour vraie Mère de Dieu.

III. — *Ave.* C'est en cette qualité que je vous salue, ô bienheureuse Mère, et que je me joins à l'ange qui vous salua lui-même de la part de Dieu, en vous annonçant une si surprenante, mais si agréable nouvelle. Cet humble salut que j'ose vous donner est un témoignage de la joie dont mon âme est remplie en considérant vos grandeurs. Ce n'est point assez pour moi de les admirer dans un respectueux silence: l'amour ne peut se taire, et mon cœur me force à parler.

IV. — *Gratia plena.* Vous êtes pleine de grâce; et autant que votre maternité divine vous élève, après Dieu et l'Homme-Dieu, au-dessus de tous les êtres créés, autant la grâce qui vous a été communiquée est elle surabondante. Les hommes et les anges mêmes ne l'ont reçue que par mesure; mais vous en avez eu toute la plénitude. La grâce a consacré toutes vos pensées, elle a purifié tous vos désirs, elle a sanctifié toutes vos actions. Elle a eu chaque jour en vous de nouveaux accroissements, parce qu'elle vous a toujours trouvée attentive à l'écouter, fidèle à lui répondre, et constante à la suivre. Ce n'est donc pas sans raison que l'on compare votre cœur à

une vaste mer, où toutes les grâces, comme autant de fleuves, se sont venus rendre. Dieu seul peut en sonder la profondeur, et en mesurer l'étendue. Mais moi, que puis-je autre chose, que de bénir ses miséricordes envers vous, que d'adorer ses desseins éternels sur vous, que de me réjouir des dons précieux et singuliers qu'il a réunis en vous, que de prendre part à votre bonheur et d'applaudir à votre élévation?

V. — *Dominus tecum.* Je ne suis point surpris de cette surabondance de grâces dont vous êtes aujourd'hui comblée, quand je pense que le Seigneur est avec vous, et qu'il y est de la manière la plus intime et la plus parfaite. Il n'est pas seulement avec vous par essence, par présence, par puissance: c'est ainsi qu'il est avec tous les hommes. Il n'est pas seulement avec vous par sa grâce actuelle, pour vous éclairer l'esprit de ses lumières, et pour vous toucher le cœur de son onction: c'est ainsi qu'il est même souvent avec les pécheurs. Il n'est pas seulement avec vous par sa grâce sanctifiante, pour vous rendre agréable à ses yeux et pour vous mettre au nombre de ses enfants: c'est ainsi qu'il est avec tous les justes. Il n'est pas seulement avec vous par une providence et par une protection spéciale, pour vous conduire dans ses voies et pour vous faire arriver au terme du salut: c'est ainsi qu'il est avec ses prédestinés. Mais, outre cette présence spirituelle, il est avec vous par une présence substantielle et corporelle. Il est en vous, et il y est réellement et personnellement, selon l'esprit et selon la chair. Vous le concevez dans votre sein virginal, et par la vertu divine. C'est là qu'est formé ce corps adorable qu'il doit livrer pour nous; c'est là qu'est renfermée et toute sa divinité et toute son humanité. Vous avez donc dans vous la source même des grâces; et de cette source féconde quelles richesses saintes et quels trésors de grâces doivent se répandre sur vous!

VI. — *Benedicta tu in mulieribus.* O la plus heureuse de toutes les femmes! Tous les peuples vous bénissent, parce que c'est par vous que commence l'ouvrage de leur rédemption. Malheureux esclaves de l'enfer, ils gémissent depuis tant de siècles dans la plus triste servitude; mais vous leur donnez le Libérateur qui les en doit affranchir. Ennemis de Dieu, ils étaient redevables à sa rigoureuse justice, et exposés à ses châtiments éternels; mais vous leur donnez le Médiateur qui les doit réconcilier. Une femme avait attiré sur eux toutes ses malédictions, et une femme attire sur eux toutes ses bénédictions. Le serpent infernal avait trompé la première (*Gen.*, III, 13); mais la seconde lui a écrasé la tête (*Ibid.* 15): et vous l'êtes, sainte Vierge, cette femme forte, cette femme unique entre toutes les femmes. Que tout le ciel vous révère:

c'est aujourd'hui que vous en devenez la Reine, puisque c'est aujourd'hui que vous devenez la Mère du Seigneur du ciel. Que toute la terre vous comble de louanges : c'est aujourd'hui que vous en devenez la protectrice, puisque c'est aujourd'hui que vous devenez la Mère de tous les hommes, en devenant la Mère de Jésus leur frère et leur Sauveur. Que tout l'enfer tremble : c'est aujourd'hui que vous en détruisez l'injuste domination, puisque c'est aujourd'hui et de votre sang qu'est formé l'Homme-Dieu, qui doit abattre toute sa puissance et renverser son empire tyrannique.

VII. — *Et benedictus fructus ventris tui.* Mais quelles actions de grâces lui rendrons-nous, à ce Dieu fait homme pour nous et renfermé dans vos chastes entrailles ? Comment pouvons-nous estimer assez un bienfait inestimable ? Comment pouvons-nous le reconnaître ? Béni soit éternellement ce Fils adorable, que vous devez donner au monde, et qui se donne lui-même à nous ! C'est de lui que vous vient toute votre gloire, et de lui que nous vient tout notre salut. En s'abaissant, il vous élève ; en se dégradant, il vous anoblit ; en se cachant, il vous couronne du plus bel éclat. En sorte néanmoins qu'en vous élevant, il nous relève nous mêmes de la chute la plus profonde et la plus mortelle ; qu'en vous anoblissant, il nous fait contracter avec lui-même, par la sainte union de sa divinité et de notre humanité, la plus noble alliance ; qu'en vous couronnant de l'éclat qui vous environne, il nous rétablit nous-mêmes dans toutes nos prétentions à son héritage céleste et à une couronne immortelle. O mystère de grandeur et d'abaissement, de salut et de souffrances ! O bonté de Dieu qui l'accomplit ! C'est à lui seul qu'il en coûte ; il s'en réserve toute l'humiliation et toute la peine : mais tout le fruit en est pour vous, sainte Vierge, et pour nous-mêmes.

VIII. — *Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus.* Puissante coopératrice de notre salut, vous entrerez dans les vues de notre Sauveur et vous les seconderez : mais pour vous y engager encore davantage, nous ajoutons aux éloges que l'ange vous donna, la prière que vous fait l'Eglise : « Divine Marie, Mère de Dieu, priez pour nous qui sommes pécheurs. » Cette qualité de pécheurs, tout odieuse qu'elle est, bien loin de nous éloigner de vos autels, nous fait au contraire recourir à vous. Souvenez-vous que c'est pour les pécheurs que vous avez été choisie ; et que Dieu dans ses décrets éternels vous a prédestinée pour servir à les remettre en grâce avec lui. Souvenez-vous que vous êtes une Mère de miséricorde ; et que c'est envers les coupables que la miséricorde s'exerce. Comme votre Fils est auprès de son Père notre Médiateur par ses mérites, soyez auprès de votre Fils notre

Médiatrice par votre intercession. Le ciel écoutera vos vœux, et vous aurez tout ensemble et la gloire d'avoir rempli ses desseins sur vous, et la consolation d'avoir sauvé des misérables.

IX. — *Nunc.* Priez donc pour nous dès maintenant, puisque dès maintenant votre secours nous est nécessaire, et que nous l'implorons. Vous connaissez nos besoins ; vous voyez à quels périls nous sommes tous les jours exposés, à quelles tentations et à quelles chutes nous sommes sujets. L'enfer nous attaque, le monde nous enchante, la passion nous aveugle, l'occasion nous entraîne, l'habitude nous domine ; nous nous portons au mal si aisément, nous y demeurons si longtemps, nous nous en retirons si difficilement ! Que faut-il encore pour exciter toute votre compassion ? Et pouvez-vous être sensible à tant de misères, sans vouloir y apporter le remède et les soulager ?

X. — *Et in hora mortis nostræ.* Mais surtout, ô Vierge, notre asile et notre espérance, ne nous abandonnez pas à l'heure de notre mort. De ce dernier combat dépend toute la victoire, et de ce moment l'éternité. Aussi est-ce à cette heure critique que l'ennemi de notre salut redouble contre nous ses efforts. Ah ! redoublez pour nous vos soins, et ne laissez pas enlever à votre Fils des âmes rachetées de son sang. Recevez-les entre vos bras ; portez-les dans les bras de Dieu : et puisque c'est par vous qu'elles doivent entrer dans le ciel, que ce soit en effet par vous qu'elles y parviennent, pour y régner comme vous dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DIX-HUITIÈME INSTRUCTION

(A des Religieuses)

(Méditation par le P. Gentil, S. J.).

L'ENTRETIEN DE MARIE AVEC L'ANGE.

MODÈLE DES ENTRETIENS DES PERSONNES CONSACRÉES A DIEU AVEC LES GENS DU MONDE.

Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat, qualis esset ista salutatio. (Luc. I, 29).

Marie fut troublée des paroles de l'Ange, et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

I. — Une sainte pudeur fut la cause du trouble de Marie. Sa crainte ne vint pas de l'apparition de l'ange Gabriel, car ses plus doux entretiens n'étaient qu'avec les anges. Mais elle fut troublée, dit S. Bernard, 1° parce que l'Ange lui apparut sous la forme d'un jeune homme d'une rare et charmante beauté. 2° Elle fut troublée parce qu'il entra dans sa chambre

où nul homme n'était jamais entré. 3° Elle fut troublée parce qu'elle se vit seule avec lui sans compagne, sans témoin, sans censeur. 4° Elle fut troublée parce qu'il lui dit qu'elle serait *bénie entre toutes les femmes*, et elle *ne voulait point d'autre bénédiction que celle des vierges*. 5° Elle fut troublée par *la grandeur* et par la nouveauté du mystère dont il lui parla. Elle était vierge, elle avait fait vœu de l'être toute sa vie, et on lui dit qu'elle concevra dans son sein et qu'elle sera mère. Voilà ce qui la trouble. Mais, ô Vierge sainte, pourquoi vous troublez-vous? vous ne serez mère que parce que vous êtes vierge. Un Dieu qui veut se faire homme ne doit naître que d'une vierge, et une vierge ne doit être mère que d'un Dieu? O qu'il est bien vrai que la pudeur n'est jamais sans inquiétude. *Ibi timor, ubi pudor.*

Eprouvez-vous le même trouble et la même inquiétude que Marie, lorsque les gens du monde vous rendent visite? Vous portez *dans un vase extrêmement fragile le précieux trésor* de votre virginité. La pureté est une fleur délicate, un seul regard, une seule parole, un seul soupir la peuvent flétrir. Le caractère d'une vierge est 1° de n'être jamais tranquille que lorsqu'elle est avec Dieu seul; 2° c'est de trembler à toutes les approches des hommes; 3° c'est d'en éviter les conversations les plus innocentes. Usez-vous de cette sage précaution? Ne vous entretenez-vous jamais seule avec eux? Avez-vous toujours un témoin, lorsque vous leur parlez? Ne vous séparez-vous point de l'ange visible ordonné par votre règle pour vous garder? Heureuses les communautés où cette louable et sainte coutume s'observe inviolablement! Malheur aux supérieures qui la laissent perdre! Malheur à celles qui, par office, doivent être les anges gardiens de leurs sœurs et qui ne les gardent pas!

Malheur à moi si je veux avoir des conversations secrètes avec des personnes que je ne devrais jamais voir, pas même en public!

Hélas! Marie se trouble parce qu'elle s'entretient avec un ange, que ne dois je pas craindre conversant seule avec des personnes qui sont bien éloignées de la pureté des anges? Si Marie se trouble, quoique tout l'entretien de l'ange avec elle ne roule que sur la grandeur de Dieu, et sur le mystère du salut et de la rédemption du monde, quel trouble ne doit pas causer dans mon intérieur tout ce qui se dit, et tout ce que j'entends dans les conversations que j'ai avec les gens du monde? Apprends aujourd'hui, ô mon âme, de la manière avec laquelle la Mère de Dieu traite avec un ange, celle avec laquelle tu dois traiter avec les hommes.

Nemo adolescentiam tuam contemnat, sed exemplo esto fidelium in verbo, in conversatione, in caritate, in fide, in castitate. (I *Tim.*, IV, 12).

Que personne ne méprise votre jeunesse ; mais servez d'exemple aux fidèles dans votre discours, dans votre conversation, dans votre charité, dans votre foi, et dans votre chasteté.

Pudor ornat ætatem, taciturnitas pudorem. (S. AMBR., c. III *de virgin.*)
La pudeur sert d'ornement à l'âge, et le silence à la pudeur.

II. — Considérez la modestie avec laquelle Marie parle à l'Ange, et la prudence avec laquelle elle lui répond. 1° Elle n'ose regarder l'ange Gabriel, ni arrêter ses yeux sur lui, quoiqu'il ne lui parle qu'avec respect. 2° Elle ne lui fait pas de demandes curieuses. 3° Laissant ce qui concerne les grandeurs, elle ne parle que de ce qui est saint. 4° L'Ange lui avait fait un éloge magnifique du Fils dont elle allait être la mère. Il lui avait dit qu'il serait le *Fils du Très-Haut*, que *le Seigneur le ferait asseoir sur le trône de David son père*, qu'*il régnerait dans la maison de Jacob*, et que *son règne n'aurait point de fin.*

Marie peu touchée de tant de grandeurs capables d'éblouir, semble n'avoir d'attention qu'à ce qui regarde sa pureté. *Comment*, dit-elle, *ce mystère pourra-t-il s'accomplir? je ne connais point d'homme*, je suis vierge, j'ai fait vœu de l'être toute ma vie. O le saint entretien ! ô si Eve avait eu la même modestie, et si elle avait usé de la même précaution ! si elle n'avait pas regardé avec tant de curiosité l'arbre défendu, si elle ne s'était pas laissée charmer par la beauté de son fruit, ni éblouir par les louanges flatteuses que le serpent lui donna, sa perte n'aurait pas été la cause de la nôtre : elle vivrait et nous ne serions pas mortels.

Quel est celui des deux exemples que vous imitez lorsque vous conversez avec les personnes séculières. Imitez-vous la modestie de Marie, ou la curiosité d'Ève? Le monde, tout corrompu qu'il est, veut de la modestie dans les vierges qui sont consacrées à Dieu. L'extérieur est la montre qui fait voir tout ce que l'on a dans le cœur. Une personne morte au monde ne doit pas s'informer de ce qui s'y passe. On doit laisser au monde ses grandeurs et ne parler que de ce qui est saint.

Combien de fois suis-je sortie de mon caractère? Que de dissipation dans mes manières peu religieuses et trop mondaines! que d'épanchement dans mes paroles! que d'immodestie dans mes regards ! que de légèreté, que de vanité, que d'inutilité, que de curiosité dans mes entretiens! quel vide affreux dans toute ma vie ! Votre très sainte Mère, ô mon Sauveur, avait déjà *trouvé grâce devant vous* avant que l'Ange lui eût parlé ; elle avait reçu la plénitude de vos dons lorsqu'il la salua, et après son entretien, elle fut pleine de Dieu

même. Quand je sors de ma solitude pour converser avec le monde, j'en sors remplie de votre esprit et de votre grâce ; mais quand je quitte les gens du monde, je remporte avec moi l'esprit du monde, je retourne pleine de vanité, de dissipation, et de toutes les nouvelles modes du monde. Gravez, Seigneur, sur mon cœur ces trois grandes maximes, qui doivent me servir de règle dans tous mes entretiens avec les gens du monde : 1° Une vierge consacrée à Jésus-Christ qui est en grâce, n'a rien plus à craindre que de la perdre. 2° Une vierge consacrée à Jésus-Christ qui ne craint point de perdre la grâce, ne la conservera pas longtemps. 3° Une vierge consacrée à Jésus-Christ qui aime les entretiens du monde, ne sait ce que vaut la grâce, puisqu'elle ne craint point de la perdre.

Nolite seduci : corrumpunt mores bonos colloquia mala (I *Cor.*, XV, 33).
Ne vous laissez pas séduire : les mauvais entretiens gâtent les bonnes mœurs.

Felix lingua, quæ non novit nisi de divinis tenere sermonem! (S. HIER.)
Heureuse la langue qui ne sait parler que de Dieu.

III. — Admirez une troisième vertu, qui rehausse encore extrêmement l'éclat de la sainteté de Marie, c'est son humilité profonde, qui ne put souffrir les éloges magnifiques que l'Ange lui donna. Fut-il jamais combat plus aimable que celui qui se voit dans ce mystère ? L'Ange ne parle point à Marie de sa noblesse, de sa beauté, de la vivacité de son esprit ; une solide vertu ne se laisse point surprendre par des louanges si vaines ni par de si frivoles discours. Il lui dit qu'elle est *pleine de grâce*, que *le Seigneur est avec elle*, qu'elle *est bénie entre toutes les femmes*, et que le fruit qu'elle va concevoir sera pour elle *un fruit de bénédiction*. Que répond Marie à de si grands éloges? Elle n'y répond que par un profond silence et par le trouble de son esprit, qu'une chaste rougeur fit paraître sur son visage. L'Ange élève Marie au-dessus de tous les anges, et Marie s'abaisse au-dessous de toutes les créatures. L'Ange l'appelle Mère de Dieu, et Marie se nomme la *servante du Seigneur*. L'Ange lui dit que la virginité et la fécondité seront unies en elle, et que la Sagesse éternelle va s'incarner dans son sein, et Marie *croit tout ce qu'il lui dit de la part du Seigneur*, mais elle en attribue la gloire au Tout-Puissant qui *a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante*. O que c'est une vertu bien rare qu'une humilité honorée et applaudie! ô que les louanges sont un dangereux poison, et que peu de personnes s'en défendent!

Les louanges sont le plus subtil artifice que le démon ait mis en usage pour séduire le cœur humain. C'est un piège que le monde tend encore tous les jours aux vierges les plus

chastes. Un esprit vain et faible s'y laisse aisément prendre, et je ne l'éviterai jamais, ô mon Dieu, qu'en me resserrant, à l'exemple de votre très sainte Mère, dans les bornes étroites d'une humilité profonde. L'humilité retient le cœur et l'empêche de s'évanouir dans les vains applaudissements qu'il reçoit. Elle regarde la louange comme un fruit défendu qu'on ne peut goûter sans se donner la mort. Sondez ici votre cœur, fille d'Eve et héritière de sa vanité. Ne ressentez-vous point, lorsqu'on vous loue, la même complaisance qu'elle ressentit? Quand on vous donne quelques louanges, ne vous en attirez-vous pas de nouvelles par une fausse humilité? Une joie secrète d'être applaudie n'a-t-elle pas fait briller, à la faveur d'une modestie affectée, ce qui devait être éteint sous les ombres d'un voile? Les reparties vives et agréables n'ont-elles pas été mises en usage? O Dieu! que mon aveuglement a été grand jusqu'à présent. Désormais j'écouterai votre voix, qui m'avertit que ceux qui me louent et me flattent me trompent. Ce sont autant de serpents qui veulent me séduire. Mais vous, ô très sainte Vierge, inspirez-moi un amour sincère pour l'humilité et pour la pureté. Pénétrez mon cœur d'une crainte salutaire, car Dieu donne sa grâce aux humbles ; il résiste aux superbes. Il se plaît parmi les vierges, mais il veut qu'elles soient humbles ; s'il repose dans leur cœur, c'est dans celui des vierges sages, qui craignent de le perdre.

Excelsus est et humilia respicit, et alta a longe cognoscit. (Ps. CXXXVII).
Dieu est élevé, et il abaisse les yeux sur les humbles, mais il regarde de loin les superbes.

Si Maria humilis non esset, super eam Spiritus Sanctus non requievisset. Nam virginitas sine humilitate, fortasse habet gratiam apud homines, sed non apud Deum. (S. BERN., serm. 2 *sup. Miss.*)
Si Marie n'avait point été humble, le Saint-Esprit ne se serait point reposé sur elle. La virginité qui n'est pas humble, peut avoir l'approbation des hommes, mais elle n'aura jamais celle de Dieu.

ÉLÉVATIONS DE BOSSUET

SUR LE MYSTÈRE DE L'ANNONCIATION

Ire ÉLÉVATION

L'annonciation de la Sainte Vierge : salut de l'ange.

« Au sixième mois de la grossesse d'Elisabeth, l'ange Gabriel fut envoyé dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qu'un homme appelé Joseph, de la maison de David, avait épousée ; et le nom de la vierge était Marie[1]. »

1. *Luc.*, I, 26, 27.

Dès que nous voyons l'ange saint Gabriel envoyé, nous devons attendre quelque excellente nouvelle sur la venue du Messie : lorsque Dieu voulut apprendre à Daniel « homme de désirs » l'arrivée prochaine du « Saint des saints, » qui devait être « oint et immolé [1], » le même ange fut envoyé à ce saint prophète. Nous venons encore de le voir envoyé à Zacharie, et à son seul nom nos désirs pour le Christ du Seigneur doivent se renouveler par de saints transports.

Ce n'est pas dans Jérusalem la ville royale, ni dans le temple qui en faisait la grandeur, ni dans le sanctuaire qui en est la partie la plus sacrée, ni parmi les exercices les plus saints d'une fonction toute divine, ni à un homme aussi célèbre par sa vertu que par la dignité de sa charge et par l'éclat d'une race sacerdotale, que ce saint ange est envoyé cette fois. C'est dans une ville de Galilée, province des moins estimées, dans une petite ville dont il faut dire le nom à peine connu : c'est à la femme d'un homme qui comme elle, était à la vérité de la famille royale, mais réduit à un métier mécanique. Ce n'était pas une Elisabeth, dont la considération de son mari faisait éclater la vertu : il n'en était pas ainsi de la femme de Joseph, qui était choisie pour être la mère de Jésus : femme d'un artisan inconnu, d'un pauvre menuisier ; l'ancienne tradition nous apprend qu'elle gagnait elle-même sa vie par son travail : ce qui fait que Jésus-Christ est appelé par les Père les plus anciens : *fabri et quæstuariæ Filius*.

Ce n'est point la femme d'un homme célèbre, et dont le nom fût connu : « elle avait épousé un homme nommé Joseph, et on l'appelait Marie. » Ainsi à l'extérieur cette seconde ambassade de l'ange est bien moins illustre que l'autre. Mais voyons le fond, et nous y découvrirons quelque chose de bien plus relevé.

L'ange commence par ces mots d'une humble salutation : « Je vous salue, pleine de grâce : » très agréable à Dieu : remplie de ses dons : « le Seigneur est avec vous, et vous êtes bénie par dessus toutes les femmes [2]. » Ce discours est d'un ton beaucoup plus haut que celui qui fut adressé à Zacharie : on commence par lui dire : « Ne craignez point, » comme à un homme qu'on sait qui avait sujet de craindre ; et « vos prières, lui dit-on, sont exaucées. » Mais ce qu'on annonce à Marie, elle ne pouvait pas même l'avoir demandé, tant il y avait de sublimité et d'excellence. Marie, humble, retirée, petite à ses yeux, ne pensait pas seulement qu'un ange la pût saluer, et surtout par de si hautes paroles, et son humilité la jeta « dans le trouble. » Mais l'ange reprit aussitôt : « Ne

1. *Dan.*, IX, 21 et sq. — 2. *Luc.*, I, 28, 29.

craignez point, Marie [1]. » Il n'avait point commencé par là, comme on a vu qu'il fit à Zacharie : mais quand Marie eut montré son trouble causé par sa seule humilité, il fallut bien lui répondre : « Ne craignez point, Marie : vous avez trouvé grâce devant le Seigneur : Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils [2] : » votre conception miraculeuse sera suivie d'un enfantement aussi admirable. Il y en a qui conçoivent, mais qui n'enfantent jamais, qui n'ont que de stériles et infructueuses pensées. Mon Dieu, à l'exemple de Marie, faites que je conçoive et que j'enfante. Et que dois-je enfanter, sinon Jésus-Christ? « Je vous enfante, disait S. Paul, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé dans vous [3]. » Tant que Jésus-Christ, c'est-à-dire une vertu consommée n'est pas en nous, ce n'est encore qu'une faible et imparfaite conception : il faut que Jésus-Christ naisse dans nos âmes par de véritables vertus et accomplies selon la règle de l'Evangile.

Cet homme que « Jésus aima [4], » quand il le vit si bien parler du précepte de l'amour divin, n'avait encore pourtant qu'une simple et faible conception : et dès qu'il lui fallut quitter ses richesses qu'il aimait, il se retira avec larmes, et abandonna l'ouvrage où Jésus l'avait appelé. Celui qui voulait encore « aller ensevelir son père avant que de suivre le Sauveur [5], » ne l'avait conçu qu'à demi : et quand on l'a enfanté, on ne connaît ni d'excuse ni de retardement. On ne se laisse non plus rebuter par aucune difficulté. Et quand Jésus-Christ nous dit : « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête [6] : » ceux qui cherchent encore un chevet et le moindre repos dans les sens, n'ont pas enfanté Jésus : ce qu'ils regardent comme grand n'est qu'une imparfaite conception, un avorton qui ne voit jamais le jour.

IIe ÉLÉVATION

La conception et l'enfantement de Marie : le règne de son fils et sa divinité.

« Vous concevrez et enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de *Jésus*, de *Sauveur*. Il sera grand [7], » non pas à la manière de Jean qui était grand comme le peut être un serviteur : mais celui-ci sera grand de la grandeur qui convient au Fils. Aussi l'appellera-t-on « le Fils du Très-Haut [8]. » Et ce ne sera pas par une simple dénomination ou par adoption, comme les autres qui sont appelés « enfants de Dieu : »

1. *Ibid.*, 30. — 2. *Ibid.*, 31. — 3. *Galat.*, VI, 19. — 4. *Marc.*, X, 21 et seq. — 5. *Matth.*, VIII, 21. — 6. *Ibid.*, 20. — 7. *Luc.*, I, 31, 32. — 8. *Ibid.*, 32.

il sera le Fils de Dieu effectivement, le Fils unique, le Fils par nature : c'est pourquoi on lui en donnera le nom avec une force particulière. Il ne faut pas croire que ce soit un terme diminutif de dire que Jésus « sera appelé le Fils de Dieu [1] : » autrement on pourrait dire de même, que ce que dit l'ange, qu'Elisabeth « est appelée stérile [2], » est une espèce de diminution de la stérilité ; au contraire, il faut entendre une véritable et entière stérilité.

Croyons donc que Jésus « est appelé Fils, parce qu'il l'est proprement, effectivement, naturellement, par conséquent uniquement, Dieu en qui tout est parfait devant avoir un Fils parfait et par conséquent unique. Et c'est pourquoi « Dieu lui donnera le trône de David son père » selon la chair: ce trône que David même voyait en esprit, lorsqu'il disait: « Le Seigneur a dit à mon Seigneur: Soyez assis à ma droite [3]; » c'est « son Fils et son Seigneur » tout ensemble. Ce trône de David son père n'est que la figure de celui que Dieu, qui « l'a engendré avant l'aurore [4], » lui prépare: « Il aura » donc « le trône de David son père, et il régnera éternellement, dans la maison de Jacob [5]. » Quel autre peut régner éternellement, qu'un Dieu à qui il est dit: « Votre trône, ô Dieu, sera éternel [6]? » Et c'est pourquoi on ne verra point la fin de son règne.

O Jésus, dont le règne est éternel, en verra-t-on la fin dans mon cœur? Cesserai-je de vous obéir? Après avoir commencé selon l'esprit, finirai-je selon la chair? Me repentirai-je d'avoir bien fait? Me livrerai-je de nouveau au tentateur, après tant de saints efforts pour me retirer de ses mains? L'orgueil ravagera-t-il la moisson si prête à être recueillie ? Non, il faut être de ceux dont il est écrit : « Ne cessez point de travailler, parce que la moisson que vous avez à recueillir ne doit point souffrir de défaillance [7]. »

IIIe ÉLÉVATION

La virginité de Marie : le Saint-Esprit survenu en elle : son Fils saint par son origine.

Dieu qui avait prédestiné la Sainte Vierge Marie pour l'associer à sa très pure génération, lui inspira l'amour de la virginité dans un degré si éminent, que non seulement elle en fit le vœu, mais encore que, quoique l'ange lui eût dit du Fils qu'elle devait concevoir, elle ne voulut point acheter l'honneur d'en être la mère au prix de sa virginité.

1. *Luc.*, I, 35. — 2. *Ibid.*, 36. — 3. *Psal.* CIX, 1 ; *Matth.*, XXII, 43, 44. — 4. *Psal.* CIX, 3. — 5. *Luc.*, I, 33. — 6. *Psal.* XLIV, 7 ; *Hebr.*, I, 3. — 7. *Galat.*, VI, 9.

Elle répond donc à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, puis que je ne connais point d'homme [1], » c'est-à-dire j'ai résolu de n'en point connaître ? Cette résolution marque dans Marie un goût exquis de la chasteté, et dans un degré si éminent qu'elle est à l'épreuve, non seulement de toutes les promesses des hommes, mais encore de toutes celles de Dieu. Que pouvait-il promettre de plus grand que son Fils en la même qualité qu'il le possède lui-même, c'est-à-dire en qualité de Fils? Elle est prête à le refuser, s'il lui faut perdre sa virginité pour l'acquérir. Mais Dieu à qui cet amour acheva pour ainsi dire de gagner le cœur, lui fit dire par son ange : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira, [2] » Dieu même vous tiendra lieu d'époux : il s'unira à votre corps : mais il faut pour cela qu'il soit plus pur que les rayons du soleil : le très pur ne s'unit qu'à la pureté ; il conçoit son Fils seul sans partager sa conception avec un autre : il ne veut, quand il le fait naître dans le temps, le partager qu'avec une vierge, ni souffrir qu'il ait deux pères. Virginité, quel est votre prix ! vous seule pouvez faire une mère de Dieu ; mais on vous estime encore plus qu'une si haute dignité.

« Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira ; et c'est pourquoi la chose sainte qui naîtra en vous, sera nommée le Fils de Dieu [3]. Qui nous racontera sa génération [4] ? » Elle est inexplicable et inénarrable. Ecoutons néanmoins ce que l'ange nous en raconte par ordre de Dieu : « La vertu du Très-Haut vous couvrira. » Le Très-Haut, le Père céleste étendra en vous sa génération éternelle : il produira son Fils dans votre sein : il y composera de votre sang un corps si pur, que son Saint-Esprit sera seul capable de le former : en même temps ce divin Esprit y inspirera une âme, qui n'ayant que lui pour auteur sans le concours d'aucune autre cause, ne peut être que sainte : cette âme et ce corps, par l'extension de la vertu générative de Dieu, seront unis à la personne du Fils de Dieu, et dorénavant ce qu'on appellera le Fils de Dieu sera ce tout composé du Fils de Dieu et de l'homme. Ainsi « ce qui sortira de votre sein, sera » proprement et véritablement « appelé le Fils de Dieu. » Ce sera aussi « une chose sainte » par sa nature : « sainte » non d'une sainteté dérivée et accidentelle, mais substantivement : *Sanctum* : ce qui ne peut convenir qu'à Dieu, qui seul est une chose sainte par nature. Et comme cette chose sainte, qui est le Verbe et le Fils de Dieu, s'unira personnellement et ce qui sera formé de votre sang et l'âme qui y sera unie selon les lois éternelles imposées à toute la nature par son Créateur,

1. *Luc.*, I, 34. — 2. *Ibid.*, 35. — 3. *Luc.*, I, 35. — 4. *Isa.*, LIII, 8.

ce tout, ce composé divin sera tout ensemble et le Fils de Dieu et le vôtre.

Voilà donc une nouvelle dignité créée sur la terre : c'est la dignité de mère de Dieu, qui enferme de si grandes grâces, qu'il ne faut ni tenter ni espérer de les comprendre par sa pensée. La parfaite virginité de corps et d'esprit fait partie d'une dignité si éminente. Car, si la concupiscence, qui depuis le péché originel est inséparablement attachée à la conception des hommes lorsqu'elle se fait à la manière ordinaire, s'était trouvée en celle-ci, Jésus-Christ aurait dû naturellement contracter cette souillure primitive, lui qui venait pour l'effacer : il fallait donc que Jésus-Christ fût fils d'une vierge, et qu'il fût conçu du Saint-Esprit. Ainsi donc Marie demeure vierge, et devient mère : Jésus-Christ n'appellera de père que Dieu : mais Dieu veut qu'il ait une mère sur la terre.

Chastes mystères du christianisme, qu'il faut être purs pour vous entendre ! Mais combien plus le faut-il être pour vous exprimer dans sa vie par la sincère pratique des vérités chrétiennes !

Nous ne sommes plus de la terre, nous dont la foi est si haute ; « et notre conversation est dans les cieux [1]. »

IVe ÉLÉVATION

La conception de saint Jean Baptiste prépare à croire la conception de Jésus-Christ.

L'ange continue : « Et voilà que votre cousine Elisabeth a elle-même conçu un fils dans sa vieillesse, et c'est ici le sixième mois de celle qui était appelée stérile : » et qui par dessus la stérilité naturelle, avait encore celle de l'âge et de la vieillesse, « parce que rien n'est impossible à Dieu [2]. » Marie n'avait pas besoin qu'on lui alléguât des exemples de la toute-puissance divine : et c'est pour nous, à qui le mystère de son annonciation devait être révélé, que l'ange apporte cet exemple. Dieu voulait néanmoins que la Sainte Vierge connût la conception de S. Jean-Baptiste, à cause du grand mystère qu'il nous préparait par la connaissance qu'on lui donne de ce miracle.

Marie fut transportée en admiration de la puissance divine dans tous ses degrés. Elle vit que par le miracle souvent répété de rendre fécondes les stériles, il avait voulu préparer le monde au miracle unique et nouveau de l'enfantement d'une vierge ; et transportée en esprit d'une sainte joie par la merveille que Dieu voulait opérer en elle, elle dit d'une voix

1. *Philip.*, III, 20. — 2. *Luc.*, I, 36, 37.

soumise : « Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait selon votre parole [1]. »

Ve ÉLÉVATION

Sur ces paroles : Je suis la servante du Seigneur.

Dieu n'avait pas besoin du consentement et de l'obéissance de la Sainte Vierge, pour faire d'elle ce qu'il voulait, ni pour en faire naître Jésus-Christ, et en former dans ses entrailles le corps qu'il voulait unir à la personne de son Fils : mais il voulait donner au monde de grands exemples, et que le grand mystère de l'incarnation fût accompagné de toutes sortes de vertus dans tous ceux qui y avaient part. C'est ce qui a mis dans la Sainte Vierge et dans S. Joseph son chaste époux, les vertus que l'Evangile nous fait admirer.

Il y a encore ici un plus haut mystère : la désobéissance d'Eve notre mère, son incrédulité envers Dieu, sa malheureuse crédulité à l'ange trompeur, était entrée dans l'ouvrage de notre perte : et Dieu a voulu aussi par une sainte opposition, que l'obéissance de Marie et son humble foi entrât dans l'ouvrage de notre rédemption. En sorte que notre nature fût réparée par tout ce qui avait concouru à sa perte ; et que nous eussions une nouvelle Eve en Marie, comme nous avons en Jésus-Christ un nouvel Adam, afin que nous puissions dire à cette vierge avec de saints gémissements : Nous crions à vous, misérables bannis, enfants d'Eve, en gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes : offrez-les à votre cher Fils, et nous montrez à la fin ce béni fruit de vos entrailles que nous avons reçu par votre moyen.

C'est ici le solide fondement de la grande dévotion que l'Eglise a toujours eue pour la Sainte Vierge. Elle a la même part à notre salut qu'Eve a eue à notre perte : c'est une doctrine reçue dans toute l'Eglise catholique par une tradition qui remonte jusqu'à l'origine du christianisme. Elle se développera dans toute la suite des mystères de l'Evangile. Entrons donc dans la profondeur de ce dessein : imitons l'obéissance de Marie : c'est par elle que le genre humain est sauvé, et que selon l'ancienne promesse « la tête du serpent est écrasée [2]. »

VIe ÉLÉVATION

Trois vertus principales de la Sainte Vierge dans son Annonciation.

La sainte virginité devait être la première disposition pour faire une mère de Dieu. Car il fallait une pureté au-dessus

1. *Luc.* I, 38. — 2. *Genes.*, III, 15.

de celle des anges, pour être unie au Père éternel, pour produire le même Fils que lui : il fallait aussi être disposée par la même pureté à recevoir la vertu d'en haut et le Saint-Esprit survenant : cette haute résolution de renoncer à jamais à toute la joie des sens, comme si on était sans corps, c'est ce qui fait une vierge, et qui préparait sur la terre une mère au Fils de Dieu. Mais tout cela, ce n'était rien sans l'humilité. Les mauvais anges étaient chastes; mais avec toute leur chasteté, parce qu'ils étaient superbes, Dieu les a repoussés jusqu'aux enfers. Il fallait donc que Marie fût humble, autant que ces rebelles ont été superbes : et c'est ce qui lui fait dire : « Je suis la servante du Seigneur [1]. » Il ne fallait rien moins pour la faire mère. Mais la dernière disposition était la foi. Car il fallait concevoir le Fils de Dieu dans son esprit avant que de le concevoir dans son corps : et cette conception dans l'esprit était l'ouvrage de la seule foi : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » Par là donc cette parole entra dans la Sainte Vierge comme une semence céleste, et la recevoir en soi, qu'était-ce autre chose que de concevoir le Verbe en esprit ?

Ayons donc une ferme foi, et espérons tout de la bonté et de la promesse divine : le Verbe s'incorporera à nous; et par cette espèce d'incarnation nous participerons à la dignité de la mère de Dieu, conformément à cette sentence du Sauveur : « Celui qui écoute la parole de Dieu est mon frère, ma sœur et ma mère [2]. » Tel est donc le fondement de la gloire de la Sainte Vierge. La suite développera d'autres effets de la prédestination de cette vierge, mère de Dieu ; et ce seront les effets du Verbe de Dieu en elle et en nous. Mais avant que de contempler les effets d'un si saint auteur, il faut auparavant en contempler la grandeur en elle-même.

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Par le P. De la Colombière, S. J.)

Proposition : La magnanimité de Marie a été sublime dans ce mystère : Division. — I. Par le refus qu'elle a fait d'abord de la maternité divine; — II. Par l'acquiescement qu'elle donne ensuite pour cette maternité.

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?

Comment s'accomplira ce mystère, vu que je ne connais point d'homme. (S. Luc, chap. I) ?

La qualité de mère de Dieu présente tant d'élévation, tant

1. *Luc.*, I, 38. — 2. *Ibid.*, VIII, 21.

de grandeur, qu'à la divinité près, il est impossible de rien imaginer de plus sublime, Or, comme c'est dans ce jour que la Sainte Vierge a reçu cette qualité, je ne m'étonne pas que ses serviteurs et ses panégyristes en fassent aujourd'hui le sujet, les uns de leurs méditations, les autres de leurs discours. Cependant, messieurs, ce n'est pas de quoi je viens vous entretenir : je me tairai sur l'honneur que reçut Marie au mystère de l'Annonciation ; je ne vous parlerai que des vertus qu'elle y pratiqua ; et voici les raisons qui m'ont porté à faire ce choix. J'avoue en premier lieu qu'ébloui par l'éclat de cette maternité terrible, comme l'appelle S. Épiphane, j'ai cru que je devais chercher un sujet plus proportionné à la faiblesse de mes lumières, un sujet sur lequel je pusse m'exprimer et me faire entendre. D'ailleurs, quelque grand que paraisse tout ce que Dieu fait pour Marie dans ce mystère, quelque admiration que dussent nous donner les effets de sa toute-puissance, il m'a semblé que tout ce que la Sainte Vierge fait aujourd'hui pour le Seigneur, serait plus capable de rallumer notre ferveur. De plus, j'ai pensé qu'en vous entretenant des exemples admirables qu'elle nous donne en ce jour, je travaillerais à sa gloire, je ferais véritablement son éloge ; au lieu qu'en parlant de l'exemple de sa maternité, je la louerais moins elle-même que je ne louerais la libéralité de Dieu envers elle.

Mais la plus forte raison que j'ai eue pour m'attacher aux vertus que Marie fait paraître en ce mystère, plutôt qu'à la dignité qu'elle reçoit, c'est que, quelque éminente que soit cette dignité où Dieu l'élève, elle s'élève elle-même par sa vertu au-dessus de cette dignité incompréhensible. C'est une vérité dont j'espère vous convaincre, si vous me favorisez de quelque attention, et si cette Vierge incomparable, qui me fournit un si riche sujet, daigne m'obtenir la grâce de le traiter comme je le souhaite, et comme elle le mérite. Demandons-lui cette faveur par les mêmes paroles dont l'Ange se sert aujourd'hui pour la saluer : *Ave, Maria.*

Lorsque je dis que dans le mystère de l'Annonciation, Marie s'élève, par la vertu qu'elle pratique, au-dessus même de l'honneur qu'elle reçoit, je ne doute point que vous ne portiez d'abord la vue sur sa profonde humilité, et que vous ne vous rappeliez cette réponse si modeste : Je suis la servante, je suis l'esclave du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Il est vrai, messieurs, que cette humilité l'a rendue digne, en quelque sorte, d'être la mère de Dieu, parce que plus on s'abaisse, plus on mérite d'être honoré ; mais on ne peut pas dire que cette vertu l'ait élevée encore plus haut, qu'elle l'ait mise au-dessus d'une dignité qui est en quelque sorte infinie.

Quelle est donc cette admirable vertu qui élève Marie au-dessus même de la maternité divine? C'est sa magnanimité, chrétiens auditeurs, c'est la force et la grandeur de son âme. Vertu d'autant plus admirable dans cette vierge encore jeune, qu'elle est supérieure à son âge et à son sexe; vertu que toute la philosophie païenne a révérée, quoiqu'elle n'en ait vu qu'une ombre légère dans ses héros et dans ses faux sages; vertu qui fait le véritable caractère du christianisme, quoiqu'elle ne se trouve que dans très peu de chrétiens; vertu enfin qui a paru dans toute la vie de la Sainte Vierge, mais qui au jour de l'annonciation éclate d'une manière si extraordinaire, qu'elle efface les plus hautes idées que la morale ait jamais données de la magnanimité.

Un ange présente à Marie, de la part de Dieu, la maternité de Dieu même. Je la vois d'abord étonnée et chancelante; mais bientôt après, elle se résout à rejeter cette offre, si elle ne peut s'accorder avec la virginité: *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* Elle l'accepte néanmoins dans la suite et elle se soumet à la volonté de Dieu; *Fiat mihi secundum verbum tuum.* C'est d'abord, messieurs, dans ce refus de la maternité divine, en second lieu dans l'acceptation de cette même maternité, que je remarque une force plus qu'humaine. Il fallait une magnanimité supérieure pour refuser d'être la mère de Dieu; ce sera le sujet du premier point. Il fallait, dans cette vertu, une égale supériorité pour accepter d'être la mère de Jésus; ce sera le sujet du second point. Voilà tout le plan de ce discours.

PREMIER POINT

C'est une opinion fondée sur l'Ecriture sainte, enseignée par S. Cyprien et suivie de toute l'école, que la grâce qui nous sanctifie et nous rend agréables aux yeux du Seigneur, est un bien préférable en soi à la qualité de Mère de Dieu. C'est cette raison qui fait dire à S. Augustin que la Sainte Vierge a été plus heureuse pour avoir cru en Jésus-Christ que pour l'avoir conçu dans son sein: *Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi.* Et vous savez, messieurs, qu'une femme s'étant un jour écriée, par un sentiment de pitié: Qu'heureuses sont les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont donné du lait! vous savez quelle réponse fit Jésus: Dites plutôt que ceux-là sont heureux qui entendent la parole de Dieu et qui se sanctifient en la pratiquant: *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.*

Cette vérité une fois établie, on ne saurait m'accuser d'attribuer à la Sainte Vierge un sentiment singulier et peu vraisemblable, lorsque j'avance qu'elle fut disposée à refuser

d'être la Mère de Dieu, au cas que cette auguste prérogative n'eût pu s'allier avec la virginité. S. Ambroise, S. Augustin, S. Bernard et plusieurs autres saints docteurs, disent positivement qu'elle appréhenda, comme un grand malheur, que sa pureté ne fût blessée par la conception que l'Ange lui annonçait et que ce fut cette crainte qui lui arracha ces paroles de la bouche : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco?* On ne peut douter, dit S. Grégoire de Nysse, qu'elle ne préfère son intégrité aux offres qu'on lui fait de la part de Dieu, et que si elle ne peut être mère et vierge tout à la fois, elle souhaite qu'une autre reçoive l'honneur qu'on daigne lui présenter : *Angelus partum nuntiat; at illa virginitati inhæret; et integritatem angelicæ demonstrationi anteponendam judicat.*

Voilà, chrétiens auditeurs, en quoi je découvre une magnanimité supérieure dans Marie. Peut-on imaginer dans une pure créature une plus grande force d'esprit, un plus noble désintéressement, un plus invincible attachement au vrai bien? Pour vous faire comprendre combien est héroïque cette force d'esprit, il faudrait vous expliquer l'excellence de cette maternité qu'elle refuse. Je vous ai déjà dit que l'entreprise est au-dessus de mes forces, et de plus, je ne trouve rien dans les livres des saints docteurs qui m'instruise et qui supplée à mon peu de lumière; plus même je consulte les Pères sur cette matière, plus je me confirme dans la pensée où je suis que c'est un abîme immense qu'on ne peut sonder. Plût à Dieu, messieurs, que mon silence pût faire sur vos esprits le même effet que le silence de ces grands hommes a produit à mon égard! Il a de beaucoup augmenté en moi l'idée que j'avais de la dignité de Mère de Dieu : il m'a encore mieux fait comprendre que cette dignité suprême est en quelque sorte infinie, qu'elle a un rapport si essentiel avec la Divinité, qu'on n'en saurait avoir une connaissance parfaite sans connaître Dieu, et sans le connaître parfaitement. Je conçois que, aussi bien que nous, les anges demeureraient sans parole sur cette matière, et qu'il ne faut pas s'étonner que Marie elle-même, quoiqu'elle eût plus de lumières que tous les anges, n'ait pu s'expliquer sur la grâce qu'elle a reçue qu'en des termes généraux, et qui marquent seulement la profonde admiration que produit en elle sa propre grandeur. Celui qui peut tout a fait en moi de grandes choses; c'est tout ce qu'elle en peut découvrir à sa parente Elisabeth : *Fecit mihi magna qui potens est.* Or, messieurs, c'est cette grandeur, c'est cette gloire infinie et ineffable, dont l'éclat, loin d'éblouir la Sainte Vierge, loin d'exciter en elle des désirs ambitieux, l'a effrayée au contraire par l'opposition que semblait avoir une qualité si honorable avec un état de vie plus parfait, avec

un détachement entier de toutes les créatures. C'est cette maternité qu'elle a moins estimée que la mortification, que l'éloignement de tous les plaisirs de la terre, qu'une virginité obscure, inconnue et cachée sous le voile du mariage, sous le voile même de la stérilité, regardée alors comme une ignominie.

Nous connaissons mille avantages dans une si haute élévation, mais ils ne sont dans la Mère de Dieu que des suites légères de cette élévation même que nous ne pénétrons pas. Mais à s'en tenir à ces avantages inférieurs, tels que le privilège d'être incorruptible dans le sépulcre, de ressusciter peu de jours après la mort, d'être portée par les anges dans le ciel, d'y être assise à la droite de Jésus-Christ, d'y commander à tous les esprits bienheureux, d'être la reine du monde, la dispensatrice des trésors de Dieu ; d'être aimée et révérée sur la terre de tout ce qu'il y a de véritables chrétiens ; d'y avoir des temples partout où le Seigneur a des autels : quoi de plus propre à ébranler un esprit qui aurait été susceptible d'ambition, qui aurait aimé la vertu par quelque motif étranger à la vertu, qui n'aurait pas eu du mépris pour tout ce qui n'est pas Dieu, quelque grand, quelque divin même que puisse être ce bien distinct de Dieu ? Quelle autre femme n'aurait pas acquiescé avec joie à la proposition de l'Ange, n'y eût-elle vu d'autre avantage que l'honneur de donner au monde le Messie, ce prince, ce libérateur attendu depuis tant de siècles, ce roi d'Israël, cet enfant de bénédiction que tous les Juifs souhaitaient si ardemment de voir naître de leur race, que sur cette espérance ils avaient tous autant d'empressement pour le mariage que d'horreur pour le célibat.

Dira-t-on que Marie ne fit pas d'abord toutes ces réflexions, qu'elle ne rejeta les offres qu'on lui faisait que parce qu'elle ne comprit pas où elles tendaient ? Mais, sans parler des connaissances qu'elle avait puisées dans la contemplation et dans la lecture des livres saints, l'ange Gabriel s'était assez clairement expliqué pour être entendu ; il n'avait rien oublié de ce qui était capable de la fléchir : Le Fils que vous concevrez, lui dit-il, sera grand : *Hic erit magnus.* C'est le Fils du Très-Haut, c'est le Fils de Dieu, il sera reconnu pour tel de toute la terre : *Et Filius Altissimi vocábitur.* Vous lui donnerez le nom de Jésus, parce que c'est lui qui doit sauver sa nation et affranchir tous les hommes de la tyrannie de l'enfer : *Et vocabis nomen ejus Jesum.* Le Seigneur le fera monter sur le trône de David son père, afin qu'il règne sur toute la maison de Jacob : *Dabit illi Dominus sedem David patris ejus, et regnabit in domo Jacob.* Ce règne ne sera pas pour un jour ou pour quelques années seulement, comme le règne

de ses prédécesseurs ; il sera éternel, il n'aura jamais de fin ; *Et regni ejus non erit finis.* Après cette explication, qui osera dire, messieurs, que Marie ait ignoré les desseins de Dieu sur elle ? Voilà sans doute des motifs bien propres à fléchir son courage, à l'obliger de se rendre aux propositions que lui fait l'Ange. Tout cela cependant ne l'ébranle point ; loin de se laisser éblouir par des titres si magnifiques, ils ne présentent rien à ses yeux, ces brillants titres, qui puisse seulement la consoler de la perte qu'elle ferait de sa pureté virginale : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* Que me dites-vous, ange du Seigneur ? ignorez-vous de quelle manière je vis dans le mariage, et dans quelle disposition je suis de vivre jusqu'à la mort ? S'il est possible qu'une femme soit mère et vierge tout ensemble, je consens à tout ; mais, s'il faut nécessairement renoncer à l'un ou à l'autre de ces avantages, et si le Seigneur me laisse la liberté de choisir, allez, portez à quelque autre la couronne que vous m'offrez : je suis vierge et je le serai toujours.

Je n'ignore pas, messieurs, quelle est la délicatesse de la plupart des jeunes filles sur ce point de la chasteté : quand l'horreur du péché ne les retiendrait pas dans le devoir, la seule crainte de l'infamie serait capable de les soutenir dans les occasions les plus périlleuses, et il n'est que trop à craindre qu'elles ne fassent parade quelquefois de cette pudeur qui leur sied si bien, plutôt par attachement à leur réputation que par amour pour la vertu. Marie aimait la pureté dans un état où elle n'y était pas obligée, et dans un siècle où la pureté n'était pas même honorable ; elle l'aimait dans le mariage où, loin de lui faire honneur, elle la faisait passer pour stérile, ce qui, de son temps, était une tache honteuse et une espèce de malédiction. Cependant, messieurs, comme la pureté est en soi une vertu également glorieuse et aimable, je ne m'étonnerais pas que la Sainte Vierge l'eût aimée dans un temps où cette vertu n'était pas même connue ; mais voici le prodige, c'est qu'elle l'ait aimée plus que la qualité de Mère de Dieu et de reine de l'univers. On ne saurait assez louer le courage de ces saintes filles qui vouent dans les cloîtres une perpétuelle chasteté, qui, avec des corps fragiles, s'engagent à vivre comme si elles étaient de purs esprits : mais comparez, je vous prie, leur magnanimité avec l'héroïsme de la Vierge. Celles là renoncent au mariage pour mériter une place parmi les anges ; celle-ci refuse d'être placée au-dessus des anges pour éviter l'impureté du mariage. Celles-là font plus de cas de la couronne qui les attend dans le ciel, que de tous les plaisirs que le monde leur présente ; celle-ci préfère l'éloignement, la privation de tous les plaisirs à la plus riche

couronne que Dieu même lui puisse offrir. En un mot, ces saintes filles consentent de demeurer vierges pour être les épouses de Jésus-Christ, et Marie refuse d'être la mère de Jésus-Christ pour demeurer vierge. Voilà une grandeur d'âme, chrétiens auditeurs, dont la philosophie n'avait point encore eu de connaissance, je dis même la philosophie éclairée des lumières de la foi. De tout temps on a donné le nom de magnanime à quiconque n'estime que la vertu ; mais au nombre des choses qu'un cœur magnanime doit mépriser, on n'avait point encore mis les biens célestes, éternels, divins même. Quel effort de discernement dans Marie, pour distinguer, entre les grâces du Seigneur, les grâces qui agrandissent et les grâces qui sanctifient ! Quelle force d'esprit pour aimer mieux une vertu qui la tenait dans les ténèbres, qu'une dignité qui l'élevait au-dessus de toutes les créatures ! Que ce détachement marque d'élévation dans l'âme, de pénétration dans les lumières, d'héroïsme dans les sentiments ! Qu'il nous doit humilier, nous qui n'estimons que ce qui flatte notre ambition et notre orgueil ; nous qui, pour les plus minces intérêts ou d'honneur, ou de fortune, oublions si souvent nos plus saintes résolutions ! Mais puisque c'est en faveur de la pureté que Marie a refusé la qualité de mère de Dieu, puisqu'elle a tant d'horreur d'une incontinence, quoique sanctifiée par le mariage, quoique accompagnée de tant de grandeur et d'une fécondité si glorieuse, voulez-vous, messieurs, qu'à cette occasion je vous entretienne un moment d'une vertu si sublime ?

Mon dessein n'est pas d'inviter ici personne ni à imiter dans le mariage la continence admirable de la Sainte Vierge, ni même à s'éloigner du mariage pour vivre dans une chaste retraite : S. Paul parle de ce genre de vie avec une réserve qui nous fait assez comprendre qu'on ne doit point entreprendre d'en persuader la pratique comme un devoir. Au sujet de la virginité et du célibat, dit ce grand apôtre, je n'ai reçu aucun commandement qui oblige d'embrasser ces états de perfection. On ne vous défend pas d'entrer dans le mariage, et l'on ne vous le commande pas ; mais si vous le faites, on vous le pardonne. Si vous me demandez ce qui vous serait le plus avantageux, je vous dirai que je souhaiterais que vous fussiez dans l'état où je suis moi-même : si vous n'êtes pas marié, le mieux pour vous serait de demeurer comme vous êtes. Je dis qu'il serait mieux, soit que vous ayez égard à la vie présente, soit que vous considériez l'autre vie. A l'égard de la vie présente, on ne saurait dire à combien de travaux, à combien de soins, à combien d'afflictions et de douleurs, à combien de maux et de misères on s'assujettit nécessairement quand on s'engage dans le mariage. A l'égard de l'autre vie, une per-

sonne qui n'est point mariée ne songe qu'à plaire à Dieu, rien ne l'empêche de s'appliquer tout entière à se sanctifier elle-même: l'esprit des autres, au contraire. est occupé de mille soucis, et leur cœur est partagé par des affections terrestres. Je vous dis ceci pour votre bien, ajoute cet homme incomparable, et non pour vous dresser un piège en vous faisant entendre que le mariage est un mal, et que vous avez quelque obligation de vivre dans la continence. Non, mes frères, je prétends seulement que la virginité pour les personnes qui n'ont point été liées par le mariage, et que le veuvage pour les personnes dont Dieu a rompu les liens, sont des états plus parfaits, et qu'on y a plus de facilité de s'attacher à Dieu sans partage.

Voilà, messieurs, quels sont les sentiments du grand S. Paul. Jésus-Christ s'est encore moins expliqué sur cette matière, quoiqu'en deux mots il ait dit tout ce qu'on en peut penser. Il venait de répondre aux pharisiens qu'il n'était pas permis à un homme de se séparer d'avec sa femme, quelque raison qu'il en pût avoir. S. Pierre, étonné de cette réponse: Seigneur, dit-il, si cela est, il vaut mieux renoncer au mariage. Il est vrai, reprit Jésus Christ, mais c'est une leçon que tout le monde ne comprend pas, elle n'est entendue que de ceux à qui Dieu, par une grâce particulière, en donne l'intelligence: *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est.* Parmi les mortels, poursuit le Sauveur, il y a des eunuques qui le sont naturellement, il y en a que les hommes ont réduits à cet état, il y en a qui s'y réduisent volontairement eux-mêmes pour le royaume du ciel: comprenne qui pourra la sublimité de ce point de morale: *Qui potest capere, capiat.*

C'est, messieurs, tout ce que le Fils de Dieu a jamais dit en faveur de la chasteté; il n'en parle que par énigme; il semble qu'il craigne d'en dire trop et de se trop expliquer. C'est sur ces quatre mots que tant de millions d'hommes et de filles se sont consacrés à Dieu par le plus difficile de tous les vœux. Qui pourra comprendre cette mystérieuse moralité, la comprenne. L'Eglise romaine l'a comprise, chrétiens auditeurs, puisqu'elle approuve, puisqu'elle autorise, puisqu'elle pratique le conseil de la chasteté. Si quelques autres croient que cette vertu est impossible, et qu'il n'est pas avantageux de s'éloigner du mariage. je ne m'en étonne pas; c'est justement ce que nous dit le Sauveur, que c'est une vérité qui n'est pas entendue de tout le monde: *Non omnes capiunt verbum istud: qui potest capere, capiat.* Mais faites-vous réflexion, mes frères, comment Jésus-Christ refuse d'un côté de s'expliquer sur ce sujet, et comment, en le refusant, il loue la chasteté d'une manière capable d'exciter les plus lâches,

et de leur inspirer l'amour de cette vertu? Qui pourra comprendre les avantages d'une vie pure et chaste, les comprenne; cette continence dont je vous parle est une énigme inconcevable à l'esprit humain, c'est le chef-d'œuvre de la grâce, c'est une voie, pour aller au ciel, infiniment plus sublime que les autres voies; c'est un mystère qui ne doit être révélé qu'aux grandes âmes, qu'aux âmes qui veulent s'élever au-dessus de la nature, qu'aux âmes qui aspirent à la condition des anges. Ce serait en vain qu'on en donnerait la connaissance à toutes sortes de personnes, il en est peu qui aient assez de courage pour me donner cette marque de leur amour. C'est un trésor caché que peu de gens découvriront; mais heureux mille fois celui qui le trouvera! *Qui potest capere, capiat.*

Après ces paroles de notre divin Maître, je n'ai garde d'exhorter ouvertement tout le monde, ni de détourner personne d'une vertu si sublime. Mais, quelque parti que vous ayez déjà pris, ou que vous ayez dessein de prendre, je vous supplie, messieurs, de vous ressouvenir que le temps est court, que tout passe ici-bas, que tout s'évanouit presqu'en un moment: *Tempus breve est. Reliquum est, ut et qui habent uxores, tanquam non habentes sint, et qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.* A la vue de cette caducité, si vous êtes sages, vous tâcherez d'avoir dans le monde un cœur entièrement détaché du monde, vous y serez comme si vous n'y étiez pas, vous penserez, au milieu des plaisirs et des honneurs de la vie, que vous perdrez bientôt tous ces biens avec la vie; vous penserez que ce monde n'est qu'un fantôme qui disparaît, que ceux qui l'embrassent trouveront dans peu de jours qu'ils n'ont embrassé qu'une ombre vaine, que, puisqu'il faut enfin mourir, on ne saurait suivre de conseil plus salutaire que de vivre à peu près comme si l'on était déjà mort: *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.* Tous les états sont saints, c'est-à-dire que, quand Dieu nous y appelle par sa grâce, ou que nous nous y trouvons engagés par sa providence, il ne tient qu'à nous de nous y sanctifier. Les choses mêmes qui semblent être des obstacles pour le salut peuvent nous servir de moyens pour parvenir à une grande perfection: tout consiste à ne regarder pas ces choses comme notre fin, à en détacher notre affection, à n'avoir en vue dans l'usage qu'on en fait que cette dernière fin à laquelle tout le reste doit se rapporter: *Qui utuntur hoc mundo, tanquam non utantur; præterit enim figura hujus mundi.* Revenons à la générosité de Marie. Elle parut d'abord dans le refus qu'elle fit de la maternité divine, elle ne parut pas moins dans l'acquiescement qu'elle donna pour cette maternité. C'est le second point.

SECOND POINT

Quelque glorieuse que dût être pour Marie la qualité de Mère de Dieu, puisqu'en concevant Jésus-Christ dans son sein elle devenait la reine des anges et des hommes, il faut avouer que ce règne ne devait point être de ce monde. Cette maternité divine a été à l'égard de la Sainte Vierge à peu près ce qu'a été à l'égard de Jésus-Christ l'union hypostatique. La qualité de mère n'a valu à Marie que des traverses, que des douleurs, elle a rempli sa vie d'amertume ; en un mot, presque tout ce qu'elle a acquis de dignité, elle l'a acheté par une longue patience. Détachée comme elle l'était de tous les objets terrestres, enflammée d'amour pour Dieu, élevée à la plus sublime contemplation, elle allait voir couler ses jours dans le calme le plus délicieux, sans le choix que Dieu fit d'elle pour être la mère du Rédempteur ; mais depuis qu'elle l'eût conçu, ce Rédempteur, sa vie ne fut plus qu'une suite, qu'un enchaînement des afflictions les plus amères.

D'abord, quel sujet d'afflictions pour Marie ! sa grossesse se découvre par les marques ordinaires : il lui faut essuyer la plus horrible confusion qui puisse arriver à une femme sensible à l'honneur, elle est soupçonnée d'adultère, que dis-je soupçonnée ? elle en est comme convaincue dans l'esprit de S. Joseph, puisqu'il la voit enceinte, et qu'il ignore le miracle que Dieu a fait en elle. Sans parler du déplaisir qu'elle eut de n'avoir qu'une crèche à donner à un Dieu naissant, quels maux ne lui fit pas souffrir la fureur d'Hérode ! quelle peine d'être obligée de fuir à la faveur de la nuit avec son fils, d'entreprendre de longs voyages, de passer dans un royaume étranger ! quelle mortification de se voir exilée durant sept ans parmi des païens et des idolâtres, de ne pouvoir rentrer dans son pays, d'errer de ville en ville et de province en province, de porter partout les incommodités de l'indigence, les embarras d'une vie toujours agitée ! Du moins, lorsque Jésus commence à se montrer et à remplir toute la Palestine du bruit de son éloquence et de ses miracles, il y aurait quelque gloire pour Marie de porter le nom de mère d'un si grand prophète ; mais lui-même il ne daigne pas lui donner un nom si tendre, même en mourant, lorsque la douleur extrême qu'elle ressent semble exiger de lui cette dernière marque de tendresse : non seulement il ne lui donne que le nom de femme, il paraît encore la rebuter, la désavouer même en présence d'une nombreuse assemblée où elle se produit pour lui parler. Enfin, depuis l'âge de douze ans jusqu'à la fin de sa vie, il en usa toujours avec elle, si j'ose ainsi parler, avec tant de froideur, que c'est de là en partie que les marcionistes et les mani-

chéens ont pris occasion de dire qu'il n'était pas véritablement son fils, et qu'il n'avait pris dans son sein qu'un corps apparent et fantastique.

Qui d'ailleurs, messieurs, pourrait exprimer ce qu'elle eut à souffrir à la vue des douleurs et de la mort de son fils? S. Jean de Damas assure que le Sauveur lui fit subir en mourant toutes les peines qu'il lui avait épargnées à sa naissance. S. Anselme prétend que tous les tourments des martyrs ont été légers en comparaison des souffrances de Marie. Son cœur, dit S. Laurent Justinien, était comme le miroir du corps souffrant de Jésus, c'est-à-dire qu'elle ressentait tous les coups qu'on lui donnait, qu'elle les ressentait dans la partie la plus sensible, dans le cœur. S. Bernard pense que sa tendresse compatissante fut pour elle un supplice plus vif que la passion même du Fils de Dieu : il n'est pas difficile de le comprendre à qui connaît un peu la nature et les sentiments du cœur maternel. Il n'est pas nécessaire de prouver qu'il n'y eut jamais d'amour égal à l'amour que Marie eut pour Jésus : il était son fils unique, et comme il n'avait point de père sur la terre, il lui appartenait uniquement ; d'ailleurs il n'y eut jamais d'enfant plus aimable. Jugez de là quel tourment c'était pour elle de le voir lier et battre de verges comme un esclave, de le voir traîner ignominieusement par des soldats, déchirer de coups, clouer à la croix, expirer sur ce bois infâme. Je vous avoue, messieurs, que mon esprit se confond toutes les fois que je veux me représenter la situation où cette sainte mère se trouva pour lors. Tâchez de l'imiter, pères et mères, vous que les maladies de vos enfants, que les mauvais traitements qu'on leur fait, que leur mort portent quelquefois à de si grandes extrémités.

Marie savait que toutes ces adversités devaient être les suites de son acquiescement à la proposition que lui faisait l'ange du Seigneur : il n'y a rien à craindre, il est vrai, pour sa pureté ; mais il faut qu'elle sacrifie et sa réputation et le repos de sa vie, il faut qu'elle sacrifie le Fils de Dieu même dont elle va devenir la mère. On ne lui cache pas qu'il doit être le Sauveur de son peuple, et que son sang doit être le prix du salut de ce peuple : elle a lu dans les prophètes toute l'histoire de ce Fils chéri, et elle en a compris tout le sens, toutes les circonstances telles qu'après l'événement l'Evangile les rapporte. Qu'en pensez-vous, chrétiens auditeurs ? Quelle réponse doit faire cette sainte fille ? Quelle joie pour Sara, lorsqu'on lui annonça de la part du Seigneur que, tout âgée, toute stérile qu'elle était, elle aurait un fils qui rendrait immortel le nom de son père, un fils dont la postérité serait glorieuse ! Mais si l'on eût avertie en même temps qu'elle aurait le dé-

plaisir de voir ce fils sacrifié par son propre père, et que, loin de lui servir à elle-même d'appui dans ses derniers jours, et de lui fermer les yeux à la mort, ce serait elle qui bientôt l'ensevelirait de ses propres mains et qui pleurerait sur son sépulcre ; croyez-vous qu'à ces conditions Sara eût voulu avoir un Isaac, quelques attraits, quelques charmes qu'eût pu avoir cet enfant miraculeux? Mais une femme qui prévoirait qu'elle pourrait avoir un fils malheureux dont la vie serait courte et la mort infâme, un fils qui lui ferait passer ses jours dans les pleurs et dans l'inquiétude ; cette femme pourrait-elle se résoudre à devenir mère? et si elle avait déjà conçu cet enfant infortuné, le dirai-je ? pourrait-elle s'abstenir de l'étouffer dans son sein avant qu'il pût voir le jour?

Cependant, messieurs, Marie consent d'être mère à des conditions si étranges, non par le désir d'avoir un fils : elle est si peu touchée de cette passion, qu'elle n'est rentrée dans le mariage qu'à condition qu'elle y conservera sa virginité ; elle consent d'être mère pour obéir et pour plaire à Dieu, qui souhaite qu'elle se charge de ce poids de disgrâce, et qu'elle le porte pour marque de son amour. Quelle résolution, quel courage de s'offrir pour être cette triste mère! Vous aurez, Vierge sainte, le plus aimable de tous les enfants, mais ces amabilités mêmes seront pour vous une source d'amertume. Quelle douceur pourrez-vous goûter en sa présence ? Hélas ! vous ne le verrez jamais sans que sa croix, sans que toute la honte et toute la cruauté de sa passion ne se présentent en même temps à votre esprit. Quel frémissement à cette seule pensée! que de pleurs sembleront solliciter le Seigneur de choisir une autre mère au divin enfant, et de vous laisser jouir en paix des douceurs de votre retraite !

On dira peut-être que Marie ne fit alors aucune réflexion à toutes ces adversités ; mais je suis persuadé, au contraire, que, outre les connaissances qu'elle en avait déjà par l'Ecriture, Dieu lui révéla pour lors cet enchaînement de maux d'une manière encore plus claire et plus distincte, afin que le consentement qu'il attendait d'elle pour l'Incarnation fût non seulement libre et donné avec une pleine connaissance, mais qu'il fût encore l'action de la plus héroïque vertu qui eût jamais été pratiquée. C'est dans cette pensée que les SS. Pères disent que ce consentement fut d'un prix en quelque sorte infini ; qu'elle mérita plus par cette seule action d'obéissance, que tous les anges et tous les hommes n'ont pu mériter par tout ce qu'ils ont jamais fait de plus difficile. Par ce consentement, dit S. Bernardin de Sienne, elle mérita l'empire du monde, la plénitude des grâces, toutes les vertus, tous les dons précieux, fruits ineffables du Saint-Esprit; elle mérita

toutes les grâces que l'école appelle gratuites, les dons de science et de prophétie, les dons des langues et des miracles; elle mérita d'être la mère de son Créateur, d'allier en sa personne la qualité de vierge et de mère, d'être la porte du ciel, d'être notre espérance, notre étoile; et plus que tout cela, elle mérita d'être appelée et d'être en effet la reine de miséricorde: *Et super hæc omnia, quod regina misericordiæ nuncupetur, et talis nominis consequatur effectum.*

C'est dans cette vue, sans doute, que dans la réponse qu'elle fait à l'Ange, elle ne parle point comme une créature que le Seigneur honore d'une faveur signalée, mais comme une esclave qui se soumet humblement, qui se charge du fardeau qu'on lui impose: *Ecce ancilla Domini*, dit elle, *fiat mihi secundum verbum tuum*: Voici la servante du Seigneur; il est le maître, il peut disposer de moi comme il lui plaira. Vous m'avouerez, messieurs, que ces paroles marquent bien mieux la disposition d'une âme qui reçoit un commandement dur et pénible, que les sentiments d'une personne qu'on comble d'honneur et qu'on élève au plus haut point de la gloire. Si dans la maternité qu'on lui présente, elle n'envisageait que les avantages que cette dignité renferme, elle aurait répondu par des actions de grâces, par quelques termes qui eussent exprimé sa reconnaissance et la confusion qu'elle aurait eue de se voir préférée à toutes les personnes de son sexe; mais au contraire: Voici l'esclave du Seigneur, que sa volonté s'accomplisse en moi: *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Voilà comme parlait Jésus-Christ au jardin de Gethsémani, lorsqu'il acceptait le calice de sa passion. Voilà les paroles d'une personne qui se surmonte elle-même, qui croit faire un grand sacrifice en obéissant.

Si vous réfléchissez à toutes ces circonstances, chrétiens auditeurs, n'admirez-vous point la conduite de notre Dieu, qui, faisant à Marie la plus grande grâce qu'il pût faire à une créature, voulut que cette grâce fût accompagnée des peines les plus sensibles? Nous ne pouvons comprendre que Jésus-Christ n'ait pu parvenir qu'en souffrant à la gloire de sa résurrection: *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam suam.* Quel sujet cependant de s'en étonner? Jésus-Christ était innocent, il est vrai, mais il était chargé de tous nos péchés; et tant de péchés ne se pouvaient expier que par un cruel supplice. Mais Marie n'était coupable d'aucune faute, et elle n'était point la victime que Dieu demandait pour les fautes du genre humain; cependant il faut qu'elle passe ses jours dans le deuil et dans la tristesse, qu'elle soit jusqu'à la mort noyée en quelque sorte dans l'amertume.

O vous que la Providence a livrés à l'adversité! voilà un

modèle de patience. Quand nous ne serions pas chargés de mille péchés que nous avons commis, de mille péchés que nous avons fait commettre, il faudrait même alors s'élever avec la grâce au dessus des plus grands maux, et dire avec David : *Nonne Deo subjecta erit anima mea.* De quoi te plains-tu, aveugle et téméraire nature ? qu'oses-tu opposer aux ordres du Créateur? Eh quoi! mon âme, nous révolterons-nous contre notre Dieu, murmurerons-nous contre sa conduite, sonderons-nous la profondeur de ses conseils, ne nous suffira-t-il point que c'est sa volonté qui s'accomplit sur nous, que c'est sa main qui nous frappe? *Qui nos separabit a charitate Christi?* Si je ne me sens coupable de rien, si je suis dans la grâce de Dieu, si je l'aime, et si par conséquent j'en suis aimé, quoi! une maladie, une perte, une disgrâce, quelque grande qu'elle puisse être, me séparera de son amour, me fera rompre avec un ami si fidèle! Voilà, messieurs, ce qu'il faudrait dire, quand nous serions aussi purs que la Sainte Vierge. Mais à la vue de nos péchés, comment osons-nous nous récrier, parler même de nos souffrances? Mon Dieu que vous êtes bon! que vous êtes compatissant! que les coups qui partent de votre main ont de charmes! quel aimable mélange de miséricorde dans votre justice! Que serait-ce, hélas! si vous me traitiez à la rigueur, si vous en usiez avec moi comme vous avez fait avec tant d'autres, que vous avez précipités, pour des fautes moins grièves, dans des supplices qui n'auront jamais de fin?

Mais d'où vient que le Seigneur accable Marie d'afflictions? d'où vient que, depuis qu'il l'a choisie pour sa mère, il ne lui a jamais permis de goûter les douceurs d'une paix tranquille? Se serait-il fait comme un plaisir de faire renaître les ronces sous ses pas, si une voie semée de ronces eût dû lui être inutile, ou n'eût pas été pour elle un fonds fertile en richesses; si, après l'avoir élevée presque jusqu'à la divinité, il avait cru pouvoir lui témoigner plus d'amour en versant sur elle les délices à pleines mains, qu'en l'abreuvant d'amertume? Et vous, chrétiens auditeurs, croyez-vous que Dieu, qui est la bonté même, qui exerce sur vous une providence si paternelle, qui défend aux autres hommes de vous nuire, qui le leur défend sous des peines si rigoureuses, qui déclare que vous offenser par une parole, c'est le blesser à la prunelle de l'œil, qui jure qu'il se vengera de tout le mal qui vous aura été fait, soit en votre personne, soit en vos biens, soit en votre réputation; croyez-vous que ce Dieu voulût troubler lui-même le repos de votre vie, et vous faire gémir sous de pesants fardeaux, s'il croyait qu'il vous fût inutile de souffrir, s'il ne savait que les souffrances sont pour vous un précieux trésor?

Savez-vous quelles peines vous seraient entièrement inutiles ? Ce seraient les peines de l'autre vie : et voilà pourquoi il n'a rien oublié pour vous en préserver ; il a consenti même à souffrir en sa personne tout ce que vos péchés avaient mérité. Faisons-y un peu de réflexion, messieurs, je vous en conjure : Jésus-Christ est mort pour nous délivrer des supplices éternels, et nous ne pouvons croire qu'il nous délivrerait de cette maladie, de ce chagrin, de cette calamité domestique, de ce trouble intérieur, de cette affliction d'esprit, s'il prévoyait que nous dussions trouver notre avantage dans une situation plus tranquille ? Que faudra-t-il donc qu'il fasse encore pour nous persuader qu'il nous aime, et pour dissiper nos injustes défiances ?

C'est assez, ô mon Dieu, pour une si vile créature ; je n'en demande pas davantage, et je me soumets sans réserve à votre divine conduite. *Ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ* : Je suis votre esclave, Seigneur : vous m'avez tiré du néant, vous m'avez tiré de l'enfer ; si je vis, ce n'est que par votre grâce, que par votre miséricorde : n'est-il pas juste que vous fassiez de moi l'usage que vous jugerez convenable ? Frappez donc, ô mon Dieu ! autant qu'il vous plaira, et aussi longtemps qu'il vous plaira : que n'ai-je point à souffrir avant que mes douleurs égalent les vôtres, avant qu'elles égalent les peines de votre sainte mère, avant qu'elles égalent le nombre de mes péchés ? J'aurai du moins dans mes maux la consolation de marcher par un chemin que votre sang a tracé, que Marie a arrosé de ses larmes, que tous vos fidèles serviteurs ont suivi et par où ils sont arrivés à l'immortalité glorieuse. Je vous la souhaite, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME SERMON

(Par le P. Bourdaloue. S. J.)

Division. — I. Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. — II. Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps.

Dixit autem Maria ad angelum : Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.

Alors Marie dit à l'ange : Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole. (S. Luc, chap. I, 38.)

Sire,

C'est de cette réponse de Marie que dépendait l'accomplissement du glorieux mystère que nous célébrons. Ce consentement était, dans l'ordre des décrets éternels de Dieu, une des conditions requises pour l'incarnation du Verbe ; et voilà, mes chers auditeurs, l'essentielle obligation que nous avons à cette reine des vierges, puisqu'il est de la foi que c'est par

elle que Jésus-Christ nous a été donné, et à elle que nous sommes redevables de ce Dieu Sauveur. Car si le Fils même de Dieu descend de sa gloire; si, dans les chastes entrailles de Marie, il vient, pour le salut des hommes, se faire homme, c'est au moment qu'elle a dit, et parce qu'elle a dit: Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole: *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum verbum tuum.* Ne séparons donc point dans ce discours la mère du fils, et le fils de la mère: ne séparons point l'éloge de Marie du mystère adorable et incompréhensible de l'Homme-Dieu; mais tâchons à tirer de l'un et de l'autre de quoi nous instruire et de quoi nous édifier. S. Augustin disait que, pour parler dignement et utilement du Verbe incarné dans le sein de la Vierge, il fallait que la parole de Dieu s'incarnât en quelque sorte tout de nouveau dans la bouche des prédicateurs, et que le ministre de l'Evangile devait avoir le même zèle que S. Paul, pour pouvoir dire à ses auditeurs comme cet apôtre: *Filioli mei, quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis*[1]; Mes chers enfants, pour qui je me sens pressé des mouvements les plus vifs d'une tendresse paternelle, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous. C'est la grâce qui m'est aujourd'hui nécessaire. Il faut qu'à l'exemple du docteur des nations, je travaille à former Jésus-Christ dans vos âmes, et que vous conceviez spirituellement le Verbe de Dieu, tandis que je vais vous annoncer sa conception substantielle et véritable. Nous avons besoin pour cela des lumières du Saint-Esprit, qui survint dans Marie; et c'est par l'intercession de cette Vierge toute-puissante que nous les devons demander: *Ave, Maria.*

C'est le sentiment de tous les Pères de l'Eglise, que Marie, sans avoir pu proprement mériter que le Verbe divin s'incarnât, a pu néanmoins, par sa correspondance aux desseins de Dieu, servir à l'accomplissement de ce mystère ineffable. Car, au moment qu'il fut sur le point de s'accomplir, elle s'y trouva préparée par des sentiments intérieurs et par des vertus qui la rendirent non seulement digne, mais la plus digne et la seule digne d'être la mère du Rédempteur. C'est pour cela que Dieu l'avait comblée de tant de grâces; pour cela qu'il l'avait préservée de tout péché; pour cela que, dès ses plus tendres années, elle s'était séparée du monde; pour cela qu'en se présentant dans le temple, elle s'était elle-même consacrée à Dieu, parce qu'elle était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu. Le point est de savoir quelles furent en particulier ces dispositions de Marie, et à quoi Dieu eut surtout égard pour la faire entrer en participation de ce

1. *Galat.*, IV, 19.

mystère, et pour l'élever à la maternité divine. Les uns prétendent que ce fut par son humilité profonde, par son obéissance héroïque, par sa parfaite soumission aux ordres de Dieu, qu'elle trouva grâce devant Dieu. Les autres attribuent cette grâce, ou, pour mieux dire, cette gloire qu'elle reçut de Dieu, à sa pureté angélique, par où elle était déjà, comme vierge, l'épouse de Dieu. Joignons, chrétiens, l'un et l'autre ensemble, et disons, avec S. Bernard, que cette Vierge incomparable conçut le Verbe de Dieu, et par son humilité, et par sa virginité: *Virginitate placuit, humilitate concepit.* C'est à cette pensée que je m'attache avec d'autant plus de raison, qu'elle me paraît fondée sur les paroles de mon texte, puisqu'il est constant que la disposition la plus prochaine qu'apporta Marie à l'incarnation de Jésus-Christ fut le consentement qu'elle donna à la parole de l'ange, en lui disant : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. Or ce consentement fut à la fois, et une protestation sincère de son humilité, et une solennelle profession de sa virginité. Car en se reconnaissant la servante du Seigneur, elle s'humilia; et, en ne voulant accepter l'honneur de la maternité divine qu'à condition que tout s'accomplirait selon la parole de l'ange, c'est-à-dire par l'opération du Saint-Esprit, elle déclara non seulement qu'elle était vierge, mais qu'elle voulait toujours l'être. Ainsi il est vrai de dire qu'elle conçut ce Dieu de gloire, et par l'humilité de son cœur, et par la pureté de son corps: par l'humilité de son cœur, qui, de la condition d'une simple fille, l'éleva jusqu'à la dignité de Mère de Dieu, ce sera la première partie; par la pureté de son corps, qui, comme parle S. Ambroise, eut le pouvoir d'attirer sur la terre le Verbe de Dieu: ce sera la seconde partie. Donnez-moi, s'il vous plaît, une favorable attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque parfaites en elles-mêmes que soient les autres vertus, et quelque mérite d'ailleurs qu'elles puissent avoir, c'est l'humilité, dit S. Augustin, qui, de la part de l'homme, doit être la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. Et la raison qu'en apporte ce saint docteur, me paraît aussi convaincante qu'elle est naturelle: parce qu'il est évident, ajoute-t-il, que, pour recevoir les grâces et les faveurs de Dieu, il faut au moins être vide de soi-même; Dieu, tout Dieu qu'il est, si j'ose m'exprimer de la sorte, ne trouvant plus de place dans un cœur plein de lui-même, c'est-à-dire dans un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi-même. Or, l'effet propre de l'humilité est de faire en nous ce vide mystérieux et salutaire, qui consiste dans l'oubli de

nous-mêmes, dans le détachement de nous-mêmes, dans le renoncement à nous-mêmes; et par conséquent, c'est l'humilité qui nous rend capables de posséder Dieu, d'être des vases d'élection propres à contenir les dons de Dieu; en un mot, de servir de sujets aux épanchements ineffables des grâces et de l'Esprit de Dieu: principe sur lequel est fondé le mystère de ce jour. Car voici, mes chers auditeurs, l'application que j'en fais. Dieu voulait se communiquer à l'homme, mais d'une manière étonnante, et qui devait même surpasser l'intelligence de l'homme; savoir, par la voie incompréhensible de l'incarnation de son Verbe. Parlons plus simplement et plus clairement. Dieu voulait que ce Verbe, que ce Fils du Très-Haut vînt au monde revêtu de notre chair; qu'il fût homme comme nous, et, à l'exclusion du péché, parfaitement semblable à nous. Pour cela, il cherchait une vierge qui pût, en qualité de mère, coopérer à l'accomplissement de ce grand dessein; une vierge selon son cœur, et en qui il trouvât ce fonds d'humilité indispensablement requis pour en faire le temple vivant où devait habiter neuf mois entiers la plénitude de la Divinité. Au moment qu'il fallut venir à l'exécution de l'ouvrage qu'il s'était proposé, il jeta les yeux sur Marie; et Marie seule, entre les femmes, lui parut dans l'état de cette humilité parfaite qu'il demandait. C'est pour cela, dit S. Augustin, qu'il la choisit préférablement à toutes les autres, et qu'il l'honora de la plus éminente de toutes les grâces, qui était celle de concevoir un Dieu, parce qu'elle était, sans contestation et sans exception, la plus humble des servantes de Dieu. Voilà, dis-je, en deux mots, le mystère que nous célébrons. Mais, pour votre édification et pour la mienne, permettez-moi de vous le développer.

Non, chrétiens, quand Dieu choisit Marie pour l'élever à la maternité divine, il ne considéra en elle ni la grandeur de sa naissance, ni les talents de son esprit, ni les perfections de son corps, ni tous les autres avantages dont il l'avait, comme Créateur, si libéralement pourvue. Il est vrai, Marie, même selon le monde, était la plus accomplie de toutes les créatures. Issue de David et de tant d'autres rois qu'elle comptait parmi ses ancêtres, elle avait hérité de toute leur gloire: douée des qualités naturelles qu'elle avait reçues de Dieu, elle était, comme parle S. Bernard, le chef-d'œuvre de tous les siècles, et nulle des filles d'Israël ne lui fut jamais comparable dans le merveilleux assemblage de ces grâces extérieures et éclatantes dont elle se trouvait enrichie; car c'est d'elle, à la lettre, qu'on pouvait dire: *Multæ filiæ congregaverunt divitias; tu supergressa es universas*[1]. Mais rien de tout cela précisément n'en-

1. *Prov.*, XXXI, 29.

gagea Dieu au choix qu'il fit d'elle pour être la mère du Messie et pour donner au monde le Rédempteur. Je dis plus, et ceci est encore plus digne de vos réflexions. Ce qui décida en faveur de Marie, ce qui détermina Dieu à lui donner la préférence de cette auguste maternité, ce ne fut pas même absolument ni en général le mérite de sa sainteté. Je m'explique. Marie, pour être Mère de Dieu, devait être sainte; mais toute espèce de sainteté n'aurait pas suffi : il fallait pour cela une sainteté d'un caractère particulier, qui disposât Marie à être la Mère d'un Dieu incarné, c'est-à-dire la Mère d'un Dieu qui s'anéantissait en devenant son fils et se faisant homme. Or ce caractère ne pouvait être que l'humilité; et si l'humilité n'avait pas été la vertu prédominante de cette vierge, quand elle eût eu d'ailleurs tous les mérites et toute la sainteté des anges, Dieu ne l'aurait pas choisie. Par où donc, entre toutes les vierges, se distingua-t-elle devant ce Dieu de majesté? C'est elle-même qui nous l'apprend : par la connaissance qu'elle eut de sa bassesse, et par l'aveu qu'elle en fit : car, cet aveu de sa bassesse ne fut qu'une expression vive et affectueuse de l'humilité de son cœur : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ* [1]. Oui, dit-elle dans ce sacré cantique, qui, selon la pensée de S. Ambroise, fut comme l'extase de son humilité, mais de son humilité glorifiée, on m'appellera bienheureuse, et je la suis en effet; car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses : et pourquoi les a-t-il faites? parce qu'il n'a pas dédaigné la bassesse de sa servante, et qu'il a eu égard au sentiment qu'elle en avait : *Ecce enim ex hoc* [2]. Cela seul m'a attiré non seulement ses bénédictions et ses grâces, mais sa personne et sa divinité même; et je veux bien le publier hautement, afin que toutes les âmes justes, profitant de la confession que j'en fais, sachent qu'il n'y a que l'humilité à qui Dieu se communique, ni qui puisse l'approcher de nous et nous approcher de lui. Il ne faut pas s'étonner, chrétiens, que Dieu en use de la sorte à l'égard de Marie. Car, comme raisonne S. Bernard, un Dieu qui lui-même était sur le point de s'humilier jusqu'à l'excès, en se revêtant de notre chair, devait avoir des complaisances infinies pour l'humilité : puisque dans l'état même de sa gloire, il a tant d'égard pour cette vertu, et que, par la seule raison qu'il est grand, toutes ses inclinations sont pour les humbles : *Quoniam excelsus Dominus, et humilia respicit* [3], que fallait-il attendre de lui dans la disposition prochaine où il se trouvait de devenir un Dieu humble, sinon qu'il se fît encore un honneur d'être conçu par la plus humble de toutes les créatures, et qu'agissant conséquemment,

1. *Luc.*, I, 48. — 2. *Ibid.* — 3. *Psalm.*, CXXXVII, 6.

il voulût entrer dans le monde par l'humilité, qui fut son principal et son souverain attrait?

Mais enfin qu'y eut-il donc de si singulier et de si rare dans l'humilité de Marie, et en quoi l'humilité de Marie lui parut-elle alors si digne de lui? Ah! chrétiens, Dieu trouva dans Marie une humilité qui ne s'était jamais vue sur la terre, et qui ne s'y verra jamais, je veux dire une humilité jointe à la plénitude du mérite; première circonstance: car être humble sans mérite, dit S. Chrysostome, c'est une nécessité; être humble avec quelque mérite, c'est une louange: mais être humble dans l'actuelle possession de tous les mérites, c'est un miracle, et il fallait ce miracle pour l'incarnation. Or, c'est ce miracle qui paraît visiblement dans la personne de Marie. Car prenez garde, s'il vous plaît, on la salue comme pleine de grâce: *Ave gratia plena* [1]; et elle proteste qu'elle est la servante du Seigneur: *Ecce ancilla Domini* [2]. Si elle n'eût été que servante, ou si elle n'eût été que pleine de grâce, elle n'aurait jamais été Mère de Dieu; c'est l'excellente réflexion de S. Chrysostome: mais parce qu'elle est l'un et l'autre tout ensemble; parce qu'étant pleine de grâce, elle ne laisse pas de s'appeler l'humble servante du Seigneur, par un effet de l'opération divine, de servante elle devient mère. Voici quelque chose de plus: une humilité dans le comble de l'honneur: autre circonstance. Etre humble, poursuit S. Chrysostome, dans l'humiliation, être humble dans l'obscurité d'une condition vile et abjecte, ce n'est tout au plus qu'une vertu commune et populaire; mais être humble, comme l'a été Marie, dans le plus haut degré d'élévation, c'est une vertu héroïque, et par où Marie mérita l'admiration, non pas simplement des hommes et des anges, mais, pour ainsi dire, de Dieu même. Car pourquoi ne parlerais-je pas ainsi, et pourquoi craindrais-je de dire que celui qui admira la foi du centenier et de la femme chananéenne, dut encore bien plus admirer l'humilité de cette Vierge? Entrons dans le détail. Un ange est député à Marie: tout ange qu'il est, il ne lui parle qu'avec respect. Il lui déclare qu'elle est bénie entre toutes les femmes, qu'elle a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'elle sera remplie du Saint-Esprit, que le fruit qui naîtra d'elle sera saint par excellence, qu'il sera Fils de Dieu, qu'il rétablira le trône de David, qu'il régnera éternellement, et que c'est par elle enfin que tout cela doit être fait. Que pouvait-on lui annoncer de plus grand? quel droit ne semblait-elle pas alors avoir de se former de hautes idées d'elle-même, surtout lorsqu'elle savait que ce n'é-

1. *Luc.*, I, 28. — 2. *Ibid.*, 38.

taient point là des flatteries, puisqu'elle recevait tous ces éloges et de la bouche d'un ange et de la part de Dieu? Cependant, chrétiens, à tous ces éloges elle ne fait qu'une seule réponse; mais elle la fait avec autant de sincérité qu'une âme vaine et peu solide aurait pu la faire avec dissimulation et avec affectation : *Ecce ancilla Domini.* Je suis, dit-elle, la servante du Seigneur. Vous me parlez d'être sa mère, et ce serait pour moi un titre de supériorité; mais je m'en tiens à celui de ma dépendance, à celui de l'entière soumission et de la servitude que je lui ai vouée, et dont je ne me départirai jamais : *Ecce ancilla.*

Or, voilà, mes chers auditeurs, encore une fois, ce qui ravit le Ciel. Voilà (souffrez que je m'explique ainsi) ce qui achève de déterminer le Verbe de Dieu à sortir du sein de son Père, et à descendre du trône de sa gloire jusque dans la profondeur de notre néant. Car c'est bien ici que s'est vérifiée la parole du prophète royal, qu'un abîme attire un autre abîme : *Abyssus abyssum invocat* [1]. Tandis que Marie s'humilie devant Dieu, le Verbe de Dieu s'anéantit en elle : cet abîme de l'humilité d'une vierge attire un second abîme encore plus grand, qui est celui de l'anéantissement d'un Dieu. Car c'est le terme, et le terme unique par où S. Paul a cru pouvoir dignement exprimer le mystère d'un Dieu-Homme : *Qui, cum in forma Dei esset, semetipsum exinanivit, formam servi accipiens* [2] : Ce Jésus-Christ que je vous prêche, disait-il aux Corinthiens, est celui qui, étant Dieu, et n'estimant point que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, s'est anéanti lui-même, prenant la forme de serviteur, et se rendant semblable aux hommes. En effet, qu'un Dieu se fasse homme, c'est, par rapport à Dieu, ce qui surpasse tous les degrés d'abaissement que notre imagination se figure, et qu'elle peut se figurer. Il faut, pour aller jusque-là, que la révélation divine vienne à son secours, et que, fortifiée des plus vives lumières de la foi, elle nous élève au-dessus de nous-mêmes, pour nous faire comprendre ce que c'est qu'un Dieu dans cet état. Or comment le comprenons-nous? Par ce seul mot, qui signifie plus que tout ce que les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en dire; aussi est-ce le Saint-Esprit qui l'a dicté : il s'est fait homme, c'est à dire, de Dieu qu'il était, sans préjudice de la souveraineté de son être, il s'est réduit à une espèce de néant : *Semetipsum exinanivit* [3].

C'est donc de ce néant divin, pour parler ainsi, que nous avons été formés; et c'est par la vertu miraculeuse de cet anéantissement d'un Dieu, que nous sommes, vous et moi,

1. *Psalm.*, XLI, 8. — 2. *Philipp.*, II, 6, 7. — 3. *Philip.* II, 7.

tout ce que nous sommes dans l'ordre de la grâce. Comme le premier néant, que j'appelle le néant de la création, a été le principe et l'origine de tous les êtres qui sont dans la nature, il a fallu que de ce second néant, qui est le néant de l'humiliation et de l'incarnation du Verbe, Dieu tirât tous les êtres qui sont de l'ordre surnaturel, c'est-à-dire toutes les grâces, toutes les vertus, tous les mérites, toutes les lumières, toutes les inspirations, tous les dons célestes qui doivent contribuer au salut et à la justification des hommes. C'est sur ce néant d'un Dieu fait chair, que la miséricorde a travaillé pour faire des saints, des prédestinés, des élus, comme la toute-puissance avait travaillé sur le premier néant pour créer des cieux et des astres. Sans cela nous serions demeurés dans le néant éternel de notre misère et de notre péché : il n'y avait qu'un Dieu qui pût nous en faire sortir, et il n'a point trouvé d'autre moyen que l'anéantissement de son adorable personne : *Exinanivit semetipsum.* Anéantissement de mon Dieu, s'écrie S. Bernard, plus avantageux pour moi que sa grandeur même et que sa puissance même ; ou plutôt anéantissement de mon Dieu, sans lequel sa puissance et sa grandeur même n'auraient eu rien d'avantageux pour moi ! anéantissement plus fécond, plus riche, plus abondant que les trésors mêmes de Dieu, puisque tous les trésors de la bonté et de la charité de Dieu y sont renfermés, et que de là me sont venus tous les biens que j'ai reçus de Dieu et que j'en recevrai jamais ! anéantissement en vertu duquel je subsiste, et auquel je suis redevable de tout mon bonheur ! anéantissement qui, me représentant mon Dieu dans cet abîme d'humiliation où je le contemple aujourd'hui, me le rend encore plus admirable et plus aimable que lorsque je le considérais dans la splendeur des saints, et dans le centre glorieux de sa pure divinité : *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior.* Telles étaient les pensées de S. Bernard en vue de ce mystère, qu'il méditait et dont il était pénétré.

Mais allons plus avant, et pour nous rendre ce mystère encore plus utile, faisons un retour sur nous-mêmes. Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ, entrons dans ceux de Marie : je veux dire, mettons nous, selon la maxime du grand Apôtre dans les mêmes dispositions où se trouvèrent Jésus-Christ et Marie au moment de l'incarnation : *Hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* [1]. Car voici, mes chers auditeurs, ce que le mystère de l'incarnation nous prêche, l'esprit d'humilité, la pratique de l'humilité, l'étude et la science éminente de l'humilité, le mérite de l'humilité. Les

1. *Philip.*, II, 5.

païens, disait S. Jérôme n'ont été humbles et n'ont pu l'être que par raison ; mais pour nous, qui sommes fidèles, nous devons l'être et par raison et par religion. Les Juifs n'avaient besoin d'humilité que pour obéir à un Dieu qui leur paraissait toujours grand, et devant lui ils devaient trembler ; mais en qualité de chrétiens, nous avons besoin d'humilité pour servir un Dieu qui s'est fait petit, et à qui nous devons nous conformer. Comme l'abîme de l'humilité de Marie a attiré un second abîme, qui est celui des humiliations du Fils de Dieu, il faut que celui des humiliations du Fils de Dieu en attire un troisième dans nous ; et qu'en nous sanctifiant par l'exercice de l'humilité chrétienne, nous joignions l'anéantissement volontaire de nous-mêmes à cet anéantissement prodigieux du Verbe ; afin que de l'un et de l'autre il se fasse un tout, sans lequel la foi nous enseigne qu'il n'y a point de salut pour nous, puisqu'il est de la foi que l'anéantissement du Verbe incarné relève le mérite du nôtre, et que le nôtre doit être l'effet et comme le supplément et la consommation de celui du Verbe incarné. Parlons sans figure, et réduisons ceci à des termes plus simples.

On vous a cent fois entretenus des désordres de l'orgueil, de cette passion malheureuse que l'on peut bien appeler le péché originel de l'homme, puisque au moins en a-t-elle été la cause, et qu'elle est encore aujourd'hui le principe le plus général de tous les déréglements du monde : on vous en a fait des discours entiers, et peut-être plus d'une fois avez-vous été convaincus que de s'en laisser dominer, c'était une des marques les plus visibles d'un sens réprouvé. Mais, chrétiens, on ne vous en a rien dit d'essentiel, si vous le comparez à ce que je vous en dis aujourd'hui. Oubliez donc tous les autres motifs dont on s'est servi pour vous donner horreur de ce péché ; comptez pour rien tout ce qu'on vous a fait entendre de l'injustice de l'orgueil, de son indignité, de sa vanité, de ses extravagances pitoyables, de ses honteux emportements, de ses aveuglements grossiers, de ses insupportables présomptions, de ses ridicules fiertés, de ses basses et odieuses jalousies. C'étaient des raisons fortes et pressantes, mais encore trop humaines : il en fallait une prise de la sainteté même du christianisme, et dont nous ne puissions nous défendre sans renoncer à notre foi. Or cette raison était attachée à l'auguste mystère de l'incarnation. Car un Dieu tel qu'on nous le propose dans le mystère de ce jour, un Dieu volontairement et par choix revêtu de la forme de serviteur, un Dieu, pour sauver et pour réformer l'homme, couvert des misères de l'homme ; un Dieu fait chair, pour guérir, dit S. Augustin, les enflures criminelles de notre esprit, c'est ce

qui confondra éternellement le vice que je combats, ce qui le confondra sans réplique, ce qui le confondra dans tous les états du christianisme, ce qui le confondra en nous convainquant d'une contradiction presque aussi incompréhensible que le mystère même qui l'a fait naître. Car la plus monstrueuse contradiction, n'est-ce pas d'invoquer ce Dieu Sauveur, que nous savons ne nous appartenir comme Sauveur que par son humilité; et, en l'invoquant, d'être actuellement possédés d'un secret orgueil; de lui rendre grâce de s'être abaissé pour nous, et de ne penser qu'à nous élever nous-mêmes ; d'établir toute notre confiance sur ce qu'il s'est anéanti pour nous racheter, et de ne travailler qu'à devenir quelque chose, et s'il était possible, toutes choses selon le monde ? n'est-ce pas là, dis-je, insulter en quelque manière à son incarnation divine ?

Il faut être humbles, chrétiens. Je ne vous dis point que sans cela il ne peut y avoir de solide vertu ; je ne vous dis point que l'humilité est, de l'aveu du monde même, le fondement du véritable mérite ; je ne vous dis point que si vous n'êtes humbles, c'est en vain même que vous espérez de parvenir à cette prétendue gloire mondaine que vous cherchez : je ne vous dis point que sans l'humilité vous ne trouverez jamais la paix ni le repos de vos âmes : autant vous en dirait un philosophe ; et quelque convaincante sur ce point que fût sa morale, je doute qu'on y déférât beaucoup ; mais je vous dis qu'il faut être humble pour être chrétien, et que sans l'humilité il n'y a ni religion, ni christianisme, puisque, sans l'humilité, il n'y aurait pas même eu d'incarnation, ni d'Homme-Dieu. S'il vous reste encore de la foi, pouvez-vous n'être pas touchés de cette vérité ? Je sais néanmoins que cette vérité, tout édifiante qu'elle est, ne sera pas du goût de ceux qui m'écoutent : et je sais, quoique avec douleur, que l'humilité que je prêche ici, est cette sagesse cachée que S. Paul a cru bien définir, quand il a dit que c'était celle que nul des princes de ce monde n'avait connue : *Sapientiam in mysterio, quæ abscondita est... quam nemo principum hujus sæculi cognovit* [1]. Mais c'est pour cela même que je vous la prêche, afin que, malgré le dieu du siècle, elle soit hautement révélée là où elle est plus grossièrement ignorée et plus ouvertement combattue ; afin qu'il ne soit plus vrai que nul des princes du monde ne l'a connue ; afin que, jusque dans la cour, elle reçoive un témoignage ou qui sanctifie ceux qui la croient, ou qui serve à justifier Dieu contre ceux qui ne la croient pas : car, de l'une ou de l'autre manière, il faut,

1. I *Cor.*, II, 7, 8.

chrétiens, que cette sagesse triomphe de vos erreurs. Et je vous rends grâce, ô mon Dieu, de ce qu'il y a encore des âmes dans qui elle en triomphe pleinement ; de ce que votre main n'est pas raccourcie ; de ce que, parmi les grands à qui je parle, il se trouve encore des humbles de cœur à qui vous découvrez vos voies : ce sont vos élus, Seigneur, et à vous seul en appartient le discernement. S'ils sont en petit nombre, c'est cette profondeur de vos conseils que nous révérons ; mais, quoi qu'il en soit, j'ai toujours droit de me consoler aujourd'hui de ce que la proposition de votre apôtre n'est plus si absolue ni si générale, et tout indigne que je suis de mon ministère, j'ai le bonheur de prêcher avec plus d'avantage que lui cette sagesse de vos humiliations, puisque je la prêche devant des puissants du siècle, non seulement qui la connaissent, mais qui l'adorent, et qui conviennent avec moi de l'obligation indispensable où ils sont de la pratiquer.

Vous me direz, chrétiens : Mais peut-on être humble et grand tout à la fois ? car voilà le prétexte que l'esprit du monde a opposé de tout temps à cette vérité. Et moi je vous réponds : En peut-on douter, après la preuve authentique et le modèle admirable que Dieu nous en a donné dans l'incarnation de son Fils ? Vous me demandez si l'on peut être humble et grand tout à la fois : et le Fils de Dieu a bien pu devenir humble en demeurant Dieu ; et Marie a bien pu être la plus humble de toutes les créatures en devenant la Mère d'un Dieu. Quoi donc ! reprend S. Chrysostome, les grandeurs humaines ont-elle quelque chose de plus éclatant que la maternité de Dieu, et que la divinité même ? et puisque la divinité et la maternité de Dieu se sont si bien accordées avec l'humilité dans Jésus-Christ et dans Marie, oserons-nous dire qu'il y ait rien de grand sur la terre avec quoi l'humilité puisse être incompatible ? Oui, chrétiens, on peut être grand et humble tout ensemble ; c'est-à-dire, on peut être humble dans la grandeur, comme on peut être superbe dans la bassesse. On ne peut pas être humble et ambitionner d'être grand, et se plaire à être grand, et faire toutes choses pour être grand ; mais on peut être humble et être grand, parce qu'on peut être grand par l'ordre de Dieu, et que l'ordre de Dieu n'a rien qui ne contribue à maintenir l'humilité. Et voilà, mes chers auditeurs, ce que j'appelle la grâce de votre état. Vous qui tenez dans le monde des rangs honorables, et que la Providence a élevés au-dessus du commun des hommes, voilà, si vous voulez le reconnaître, l'avantage que vous possédez, de trouver dans l'humilité que ce mystère vous inspire, de quoi sanctifier votre condition, et de trouver dans votre condition de quoi rendre votre humilité plus sainte et plus précieuse devant Dieu :

voilà en quoi Dieu vous a privilégiés, de vous avoir donné le moyen d'être humbles avec mérite, et d'être grands sans risque et sans péril. Concevez bien, s'il vous plaît, ce secret de sa miséricorde. Si Dieu vous avait laissés dans la corruption du péché, livrés à vos propres désirs, cette grandeur dont vous êtes revêtus serait une grandeur funeste qui vous perdrait, qui vous aveuglerait, qui serait pour vous une source de crimes, et qui n'aboutirait enfin qu'à votre damnation : ou si, par un changement d'état, Dieu, au contraire, vous avait fait naître dans la poussière et dans les plus viles conditions du monde, l'humilité dont vous auriez fait profession, n'eût été souvent qu'une humilité naturelle, qu'une impuissance de vous élever plus haut, ou même qu'une bassesse de cœur indigne du nom d'humilité. Qu'a fait Dieu? Par une providence toute singulière, il vous a préservés de ces deux écueils : il vous a donné de la naissance, des emplois, des rangs, afin que, si vous étiez humbles et chrétiens, vous le fussiez par vertu ; et il vous a pourvus de l'humilité chrétienne, afin que cette naissance, ces emplois, ces rangs ne dégénérassent point dans une grandeur profane et abominable à ses yeux. La grandeur toute seule aurait dû vous faire trembler ; l'humilité toute seule, dans le sens que je viens de le dire, n'aurait pas pu vous rassurer : l'une vous aurait exposés à des tentations presque invincibles ; l'autre, sous l'apparence même du bien, aurait été douteuse et équivoque. L'alliance des deux est ce qui doit faire votre consolation : car l'humilité, à l'épreuve de la grandeur, est le plus infaillible ouvrage de la grâce, et le mérite le plus pur sur lequel vous puissiez compter ; et la grandeur, sanctifiée par l'humilité, non seulement n'est plus un piège mais devient elle-même salutaire. Quel hommage, chrétiens, n'en pouvez-vous pas faire à Dieu? à combien de saintes œuvres ne peut-elle pas vous servir pour les intérêts de Dieu? dans quelle nécessité ne vous met-elle pas d'être sur la terre, chacun à proportion de votre pouvoir, les ministres et les hommes de Dieu? Cette grandeur soumise à Dieu, employée pour Dieu, anéantie par l'humilité de la religion en présence de Dieu, quel tribut de gloire ne lui rapporte-t-elle pas, et quelle facilité ne vous donne-t-elle pas à vous-même, sans cesser d'être tout ce que vous êtes, d'être encore des saints? Il est vrai, disait S. Pierre, notre Dieu est un juge équitable, qui ne regarde point la qualité, et qui ne fait nulle différence des conditions des hommes : *Non est personarum acceptor Deus*[1]. Mais il faut pourtant convenir que, agissant même en juge équitable, Dieu se tient en quelque sorte plus honoré

1. *Act.*, x, 34.

de la piété des grands que de celle des hommes du commun : pourquoi ? parce que la piété dans les grands, pour être sincère et véritable, suppose un plus grand fonds d'humilité. Or Dieu, à proprement parler, ne nous considère que par le plus ou le moins d'humilité qui est en nous ; et si nos vertus, par rapport à nous, ont devant lui quelque distinction, c'est uniquement par là qu'il les mesure; c'est pour cela même aussi, vous disais-je il y a quelque temps, que Dieu vous a faits ce que vous êtes, et c'est enfin ce qui vous doit faire aimer l'humilité. Non, vous ne la devez point regarder comme une vertu odieuse qui vous dispute vos droits et vos rangs, mais comme une vertu précieuse qui sanctifie la grandeur même, et qui la rend méritoire devant Dieu, et plus vénérable devant les hommes. Sainte humilité, c'est vous qui avez conçu le Verbe de Dieu, ou plutôt, c'est par vous que Marie l'a conçu dans son sein, et que nous le devons concevoir dans nous-mêmes. Voyons encore comment Marie contribue par sa virginité à cette divine conception : c'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Dieu l'avait dit, chrétiens, et le plus authentique de tous les signes qu'il avait promis au monde, pour marquer l'accomplissement du grand mystère de notre rédemption, c'était, selon le rapport d'Isaïe, qu'une vierge demeurant vierge concevrait un fils, et que ce fils serait Dieu; non pas un Dieu séparé de nous, ni élevé comme Dieu au-dessus de nous, mais un Dieu abaissé jusqu'à nous, et entretenant, quoique Dieu, un commerce intime avec nous. Car voilà, ajoute l'évangéliste, ce que signifiait l'auguste nom d'Emmanuel : *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium ; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum, nobiscum Deus* [1]. Ce prodige, je l'avoue, surpassait toutes les lois de la nature ; mais après tout, il ne laissait pas d'être, dans un sens, parfaitement naturel. Car, comme raisonne S. Bernard, si un Dieu se faisant homme, devait avoir une mère, il était de sa dignité, et par là d'une espèce de nécessité, que cette mère fût vierge ; et si une vierge, par le plus inouï de tous les miracles, devait, sans cesser d'être vierge, avoir un fils, il était pour elle d'une bienséance absolue et comme indispensable que ce fils fût Dieu : *Neque enim aut partus alius virginem, aut Deum decuit partus alter*. Il fallait que le Verbe de Dieu, par un excès de son amour et de sa charité, sortît hors du sein de Dieu, et, si je puis ainsi dire, hors de lui-même, pour se mettre en état d'être conçu selon la chair : mais supposé cette sortie,

1. *Matth.*, I, 23.

qui est proprement ce que nous appelons incarnation, le Verbe de Dieu ne pouvait être autrement conçu selon la chair; que par la voie miraculeuse de la virginité : pourquoi? Parce que toute autre conception que celle-là aurait obscurci l'éclat et la gloire de sa divinité. Cette pensée de S. Bernard a je ne sais quoi de sublime; et pour peu d'étendue qu'on lui donnât, elle remplirait vos esprits des plus hautes idées de la religion. Mais, sans rien rabattre de la sublimité de cette pensée, il faut encore quelque chose de plus sensible et de plus propre à l'édification de vos mœurs : or c'est à quoi le Saint-Esprit me paraît avoir admirablement pourvu par la conduite qu'il a tenue dans l'exécution de ce mystère, conduite, si vous l'examinez bien, capable de vous inspirer toute la vénération, tout le respect, tout l'amour dû à l'excellente vertu dont je dois présentement vous parler, et qui est la pureté chrétienne. Car en voici, mes chers auditeurs, la plus solide et la plus touchante leçon : étudiez-la dans la suite de notre Evangile.

Dieu, par un mouvement de son infinie miséricorde, envoie un ange sur la terre, non seulement pour annoncer, mais pour négocier la divine alliance qu'il est sur le point de faire avec les hommes. Et à qui envoie-t-il cet ange? A une vierge : *Missus est angelus... a Deo.. ad virginem* [1]. Or vous savez (belle réflexion de S. Bernard sur ces trois noms, ou plutôt sur ces trois personnes, un ange, un Dieu, une vierge), vous savez que Dieu, qui est le plus pur de tous les esprits et la source de toute pureté, engendre éternellement son Fils par la plus pure et par la plus sainte de toutes les générations; d'où vient que S. Grégoire de Nazianze, en parlant du Père céleste, l'appelle vierge par excellence, et le premier des vierges. Vous savez que les anges sont de purs esprits dégagés de la matière, et que ceux qui ont persévéré dans la justice et dans la sainteté originelle où Dieu les avait créés, j'entends les anges bienheureux, ont encore l'avantage d'être spécialement purs et sans tache devant Dieu. Et vous savez enfin, que les vierges, quoique dans un corps mortel, par la profession qu'elles font d'une sainte virginité, sont comme les anges de la terre : *Erunt sicut angeli Dei* [2]. Dieu qui députe, l'ange qui est député, Marie à qui la députation est faite, autant de caractères différents de la plus parfaite pureté, selon la différence des sujets qui concourent à ce mystère : *Angelus a Deo ad virginem*. Que veux-je conclure de là? Ce que le Saint-Esprit semble avoir prétendu par là nous déclarer, savoir : que Dieu étant par lui-même la pureté essentielle, il fallait, ou une pureté angélique, ou une pureté virginale;

1. *Luc.*, I, 26, 27. — 2. *Matth.*, XXII, 30.

disons mieux, qu'il fallait l'une et l'autre ensemble, pour concerter entre Dieu et l'homme cette ineffable et adorable union qui s'est accomplie dans le Verbe fait chair. Mais encore, reprend S. Bernard, laquelle de ces deux sortes de pureté, l'angélique et la virginale, a eu plus de part à ce mystère ? et pour laquelle Dieu paraît-il avoir eu plus de considération ? Ah ! répond ce saint docteur, en peut-on douter, après l'exemple que ce Dieu de gloire nous en donne aujourd'hui lui-même, c'est-à- dire après la haute préférence qu'il donne aujourd'hui à la pureté virginale sur la pureté angélique ? Vous me demandez en quoi consiste cette préférence : le voici. Le Verbe de Dieu, dans le dessein de s'incarner, choisit une vierge pour mère, et il lui députe un ange qui n'est auprès d'elle que son ambassadeur. Elle est donc, en vertu de ce mystère, aussi élevée comme vierge au-dessus de l'ange, que le nom de mère qu'elle reçoit surpasse celui de ministre et de serviteur. *Tanto melior angelus*, pourrais-je dire, en me servant des termes de S. Paul, *quanto differentius præ illis nomen hæreditavit* [1].

Dieu, prêt à se faire homme, oblige l'ange à s'humilier devant cette vierge, et lui-même, tout Dieu qu'il est, par un honneur anticipé qu'il veut bien lui faire comme à sa nature mère, il commence en quelque sorte à dépendre d'elle, puisque, dans la plus importante négociation, il demande son consentement. Ne vous en étonnez pas, poursuit S. Bernard, c'est qu'en effet la pureté de cette vierge était d'un mérite qui la rendait bien plus précieuse et plus estimable devant Dieu que celle des anges. L'ange qui saluait Marie était pur, il est vrai : mais comment ? par nature et par un privilège de béatitude et de gloire ; mais Marie était vierge par vœu, par esprit de religion. La virginité de Marie était donc comme un sacrifice continuel qu'elle faisait à Dieu, une oblation de son corps qu'elle immolait comme une hostie vivante et agréable aux yeux de Dieu, une consécration de sa personne qui devait être le sanctuaire et la demeure de son Dieu. Voyez avec quelle prudence et quelle circonspection elle conserve le trésor de sa virginité ; admirez la constance et la fermeté qu'elle témoigne pour ne le pas perdre. Deux devoirs des vierges chrétiennes, dont Dieu veut que Marie soit aujourd'hui le modèle. Ecoutez-moi, et instruisez-vous. Un ange se présente à elle, et elle se trouble. A peine a-t-il commencé à lui parler, que la crainte la saisit, qu'elle paraît surprise et inquiète, qu'elle se sent intérieurement combattue de mille pensées : *Turbata est... et cogitabat qualis esset ista salutatio* [2].

1. *Hebr.*, I, 4. — 2. *Luc.*, I, 29.

Si Marie eût été de ces personnes mondaines, qui ne sont vierges que de corps sans l'être d'esprit, cette visite qu'elle recevait n'aurait eu rien pour elle de si surprenant ; et les louanges qu'on lui donnait, au lieu de l'étonner, l'auraient agréablement flattée. Mais la profession qu'elle a toujours faite de n'avoir, comme vierge, d'entretien particulier qu'avec Dieu ; la loi qu'elle s'est prescrite et qu'elle a gardée, de fuir tout autre commerce, et de renoncer aux mœurs et aux usages du siècle profane ; son exacte et sévère régularité, son attention à ne se relâcher jamais sur les moindres bienséances ; la possession où elle est d'une conduite irrépréhensible et à l'épreuve de la plus rigide censure ; la pudeur et la modestie qui lui sont plus que naturelles ; l'opinion dont elle est prévenue, que les louanges données à son sexe et favorablement reçues, que les louanges même souffertes et écoutées tranquillement, sont le poison le plus contagieux et le plus mortel : tout cela lui cause un trouble qu'elle n'a pas honte de faire paraître, parce que, être troublée de la sorte, c'est le véritable caractère d'une vierge fidèle à Dieu. Voilà sa prudence et sa vigilance : ajoutez-y sa constance et sa fermeté. On déclare à Marie qu'elle doit être la mère d'un Fils qui sera éternellement roi, qui sera le Saint des saints, qui sera le Fils du Très-Haut, qui sera le Sauveur de tout le monde ; et elle demande comment cela se pourra faire, parce qu'elle est vierge, et vierge par un engagement auquel ni la qualité de mère de Dieu, ni celle de reine du ciel et de la terre, ne la feront jamais renoncer : *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* [1] ? Ah ! Marie, s'écrie là-dessus S. Augustin, c'est pour cela même que la chose se pourra faire et qu'elle se fera, parce que vous ne comprenez pas comment elle est possible : car si vous le compreniez de la manière que tout autre l'aurait compris, dès là vous seriez incapable d'être à Dieu ce que Dieu veut que vous lui soyez. Il a fallu que votre virginité parût en ce moment-là vous rendre comme incrédule, il a fallu que la proposition qu'on vous faisait d'être la mère de votre Dieu vous alarmât d'abord et vous troublât, afin que vous fussiez digne de l'être.

En effet, ce refus de la maternité divine plutôt que de cesser d'être vierge, ce vœu de virginité dans lequel elle demeura ferme et immobile jusqu'à n'être pas ébranlée par la parole même d'un ange qui lui promettait un Dieu pour fils : *Immobile virginitatis propositum, quod nec angelo filium Deum promittente, aliquatenus titubavit ;* voilà, dit S. Jérôme, ce que Dieu a considéré dans Marie et par où Marie, entre toutes

1. *Luc.*, I, 34.

les autres vierges, a eu la préférence de l'estime et du choix de Dieu. Or qu'est-il arrivé de là ? Une chose, chrétiens, aussi consolante pour vous qu'elle vous paraîtra merveilleuse. Vous savez quelle fut la cause de ce déluge universel qui inonda toute la terre. Dieu, dans sa colère, voyant la corruption du genre humain, avait juré que son Esprit ne demeurerait jamais dans l'homme, parce que l'homme était devenu tout charnel : *Non permanebit Spiritus meus in homine, in æternum quia caro est* [1]. Mais aujourd'hui (réflexion admirable de S. Augustin), Dieu révoque, pour ainsi dire, cet arrêt ; et, par un autre serment tout contraire en apparence, mais qui néanmoins s'accorde parfaitement avec le premier, il assure que son Esprit demeurera dans Marie, et que de Marie il se répandra dans tous les hommes : pourquoi ? parce que, dans la personne de Marie, l'homme a cessé d'être charnel ; c'est-à-dire parce que Marie est vierge, et vierge par une profession qui, l'élevant au-dessus de l'homme, la rend capable des plus hautes faveurs de Dieu, et de la plénitude même de l'Esprit de Dieu : *Spiritus Sanctus superveniet in te* [2]. Au lieu que, dans la création, l'Esprit de Dieu était simplement venu pour se communiquer à l'homme en vue de son innocence, et parce que l'homme n'avait point encore péché ; au moment de l'incarnation, ce même Esprit, selon la parole sacrée, survient dans Marie ; et comment ? avec un surcroît, avec une surabondance, avec un épanchement de dons et de grâces sans mesure, en vue de sa pureté, et parce qu'elle était vierge : *Superveniet in te.*

Ce n'est pas assez : non seulement Dieu veut que Marie, en conséquence de ce qu'elle est vierge, soit remplie de son Esprit ; mais parce qu'elle a fait comme vierge, un éternel divorce avec la chair et le sang, c'est par elle que lui-même, qui est un pur Esprit, veut faire une éternelle alliance avec notre chair ; disons mieux, c'est par elle que lui-même veut être fait chair : car voilà le terme qu'a employé l'évangéliste, pour exprimer le miracle de ce Verbe de Dieu incarné et fait homme : *Et Verbum caro factum est* [3]. S. Jean n'a pas cru qu'il suffit de dire que le Verbe de Dieu s'était fait homme, de dire qu'il s'était allié à une nature raisonnable, de dire qu'il avait pris une âme immortelle et spirituelle ; mais il a réduit en quelque sorte tout ce mystère à la bienheureuse adoption que le Verbe a faite de notre chair dans le sein de Marie : *Et Verbum caro factum est.* O mon Dieu ! est-il possible que la virginité ait eu ce pouvoir sur vous ; et qu'un Dieu aussi grand, aussi saint, aussi parfait que vous, en soit venu

1. *Genes.*, VI, 3. — 2. *Luc.*, I, 35. — 3. *Joan.*, I, 14.

jusqu'à se faire chair ? Oui, chrétiens, c'est ce que la foi nous révèle : ce Dieu-Homme, par son incarnation, a ennobli dans sa personne tout l'homme : mais il a particulièrement ennobli la chair de l'homme par les merveilleux rapports que son incarnation a fondés entre lui et nous. Car c'est selon la chair que cet Homme-Dieu est notre frère, c'est selon la chair que nous ne faisons qu'un corps avec lui, c'est selon la chair qu'il est notre chef, et que nous sommes ses membres : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi* [1] ? Ne savez-vous pas, mes frères, disait S. Paul, et pouvez-vous l'ignorer, que, depuis qu'un Dieu a bien daigné prendre un corps semblable au nôtre, nos corps, par un merveilleux changement, ont cessé, pour ainsi dire, d'être nos corps, et qu'ils sont devenus le corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas une des premières leçons qu'on vous a faites dans le christianisme, que vous êtes incorporés à Jésus-Christ, ou plutôt que vous êtes le corps de Jésus-Christ même ? *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* [2]. Après cela, faut-il s'étonner que le même apôtre ait cru avoir droit d'exiger des chrétiens, comme chrétiens, une pureté de mœurs si inviolable ; et que, de toutes les choses qu'il leur recommandait, celle qu'il a paru avoir plus à cœur ait été qu'ils sanctifiassent leurs corps ? Supposé ces principes de la foi, que je viens de vous expliquer, pouvait-il trop insister sur ce devoir ? Ayant les liaisons que nous avons avec Jésus-Christ, serons-nous jamais aussi purs et aussi saints que nous devons l'être ? Notre chair étant la chair de Jésus-Christ, oserons-nous nous plaindre des soins et de l'exacte régularité à quoi nous assujettit ce point de notre religion, comme si c'était un excès de perfection ? Voulons-nous qu'il ne nous en coûte rien, d'être non seulement les frères, mais les membres et le corps d'un Homme-Dieu ? et cette alliance sacrée que nous avons contractée avec lui, n'aurait-elle en nous point d'autre effet que de nous avoir élevés à un si haut rang d'honneur, pour en être éternellement indignes ? Après cela même, devons-nous trouver étrange que les Pères de l'Eglise, parlant de l'impureté qui corrompt aujourd'hui tout le christianisme, en aient témoigné tant d'horreur, puisqu'il est certain que ce péché, déshonorant nos corps, déshonore le corps de Jésus-Christ ? Devons-nous être surpris que ce péché, par la seule raison que le Verbe s'est fait chair, leur ait paru d'une tout autre grièveté que s'il violait simplement la loi de Dieu ; et que l'Eglise des premiers siècles ait été pour cela si rigoureuse et si sévère à le punir, persuadée qu'elle était qu'en le punissant elle vengeait l'affront

1. I *Cor.*, VI, 15. — 2. *Ibid.*, XII, 27.

personnel qu'en recevait son Époux? Que la chair de l'homme, disait éloquemment Tertullien, que la chair de l'homme, avant l'incarnation de Jésus-Christ, ait été corrompue et souillée de crimes, ses déréglements pouvaient être alors plus pardonnables; elle n'avait pas encore la gloire d'être entrée dans l'alliance d'un Dieu; elle n'était pas encore incorporée au Verbe de Dieu; elle n'avait pas encore reçu cette onction de grâce, en vertu de laquelle elle devait être hypostatiquement unie à Dieu. Mais depuis que le Fils de Dieu l'a ennoblie, et que, par le plus grand de tous les miracles, il en a fait sa propre chair; depuis que cette chair a commencé à lui appartenir, depuis qu'elle a changé dans sa personne de condition et d'état, ah! mes frères, concluait-il, ne traitons plus ses désordres de simple faiblesse; et toute chair qu'elle est, ne l'excusons plus par sa fragilité, puisque sa faiblesse et sa fragilité est l'opprobre de l'incarnation de notre Dieu. Non, chrétiens, je n'ai pas de peine à comprendre pourquoi Tertullien parlait ainsi. Il outrait quelquefois la morale du christianisme, et il abondait en son sens; mais sur le point que, nous traitons, il n'a rien dit qui ne soit encore au-dessous de la vérité, puisqu'il n'a rien dit qui approche de la parole de S. Paul. Car ce grand apôtre, après avoir supposé que, par le mystère de l'incarnation, tous les hommes, sans en excepter aucun, sont devenus les membres de Jésus-Christ, n'a plus hésité à tirer de là cette affreuse conséquence, dont il n'y a point d'impudique qui ne doive trembler : *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis* [1]? Si c'était un autre que S. Paul qui se fût expliqué de la sorte, nous ne pourrions entendre ces termes; et la pudeur que nous affectons malgré la licence et le débordement des mœurs où nous vivons, nous ferait rebuter une instruction si nécessaire et si essentielle; mais si c'est l'esprit de la foi qui nous anime et qui nous conduit, quel effet cette conséquence ne doit-elle pas produire en nous? quelle horreur ne doit-elle pas nous inspirer pour le péché que je combats? et si nous en sommes esclaves, quelle indignation ne doit-elle pas nous faire concevoir contre nous-mêmes? *Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis*! Cela seul, bien médité, ne doit-il pas être pour nous plus convaincant que toutes les prédications; et pour peu qu'il nous reste de religion, en faut-il davantage pour nous préserver de l'emportement des passions impures?

Vous me direz : Mais il s'ensuit donc que le Fils de Dieu, s'incarnant et se faisant homme, a rendu le péché de l'homme plus abominable et plus irrémissible qu'il ne le serait de lui-

1. *I Cor.*, VI, 15.

même ? Oui, reprend S. Chrysostome, cela s'ensuit et doit s'ensuivre nécessairement. Mais nous sommes donc, en conséquence de ce mystère, plus criminels que nous ne l'aurions été si nous étions demeurés dans l'état de notre première corruption ? Rien de plus incontestable et de plus vrai. Mais l'incarnation de Jésus-Christ nous devient donc préjudiciable quand nous nous abandonnons à notre incontinence ? C'est ce que toutes les Ecritures vous prêchent. Ah ! chrétiens, peut-être y en a-t-il parmi vous d'assez ingrats et d'assez insensibles aux bienfaits de Dieu, pour souhaiter que Dieu ne les eût point tant honorés ; peut-être leur infidélité va-t-elle jusque-là ; et s'il était dans leur choix de prendre l'un ou l'autre des deux partis, peut-être renonceraient-ils à la gloire d'appartenir à Jésus-Christ, pourvu qu'il leur fût permis de satisfaire impunément leurs désirs déréglés, et qu'ils se trouvassent par là déchargés de l'obligation que ce mystère leur impose, de vivre dans l'ordre. Mais il ne dépend plus d'eux ni de nous que cela soit ainsi, et il ne dépend plus de Jésus-Christ même qu'il cesse d'être ce qu'il nous est. Soyons libertins tant que nous voudrons, nous serons toujours ses frères selon la chair : jusque dans les enfers, si nous sommes jamais réprouvés de Dieu, nous en porterons le caractère ; et ces désordres de la chair tireront éternellement de lui, malgré que nous en ayons, un sujet particulier ou un surcroît de condamnation.

Peut-être, mes chers auditeurs, ces désordres ont-ils déjà éteint les plus vives lumières de votre foi, et peut-être ceux à qui je parle ne croient-ils plus que faiblement le mystère de l'incarnation d'un Dieu : car le moyen de le croire et de vivre dans l'habitude de ce péché ? Mais croyons-le ou ne le croyons pas : si nous vivons dans le désordre de ce péché, nous nous faisons de ce mystère, qui par excellence est le mystère du salut, un mystère de réprobation. Si nous ne le croyons pas, notre arrêt est déjà porté, et dès là nous voilà jugés : *Qui non credit, jam judicatus est*[1] ; si nous le croyons, nous nous jugeons et nous nous condamnons nous-mêmes. Si nous ne le croyons pas, il n'y a point de Sauveur pour nous ; et si nous le croyons, il y en a un, mais pour notre confusion. Car souvenons-nous, chrétiens, que ce Dieu fait homme est en même temps, selon l'oracle du saint pontife Siméon, pour la ruine des uns et pour la résurrection des autres : *Positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum*[2]. Il s'est incarné pour nous sauver ; mais il pourra bien arriver, par l'abus que nous faisons de ses grâces, qu'il se soit incarné pour nous perdre. Or, s'il doit jamais contribuer à la perte de quelques pé-

1. *Joan.*, III, 18. — 2. *Luc.*, II, 34.

cheurs, comme l'Evangile nous l'assure, sur qui doit-on présumer que tomberont ses anathèmes, si ce n'est pas en particulier sur ces chrétiens sensuels, sur ces voluptueux impénitents et obstinés dans leur péché? Ah! Seigneur, ne permettez pas qu'une si funeste prédiction se vérifie jamais en nous, et que les mérites de votre vie mortelle, qui, dans les vues de votre infinie miséricorde, doivent servir à notre salut par un châtiment de votre redoutable justice servent à notre malheur éternel! Et vous, Vierge sainte et toute pure, puissante médiatrice des hommes, et leur mère, puisque vous êtes la mère d'un Dieu Homme, en nous donnant ce Sauveur que vous portez dans votre sein virginal, et qui vient nous racheter, aidez-nous à recueillir les fruits d'une si abondante rédemption, afin que, par les grâces dont votre Fils adorable est la source et dont vous êtes la dispensatrice, nous puissions parvenir à la bienheureuse éternité, où nous conduise, etc.

TROISIÈME SERMON

(Par le P. Beurrier, Eudiste. — 1782).

Division. — I. La part que Marie a dans le mystère de l'Incarnation. — II. De ce mystère, nous pouvons tirer la conduite que nous devons tenir envers Marie.

Ecce concipies in utero et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. (Luc., I, 31.)

Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus.

Qu'un des esprits bienheureux descende du ciel en terre pour annoncer à une femme stérile que Dieu va lui faire la grâce de concevoir un fils sur lequel il a de grands desseins, c'est une merveille dont l'Ecriture nous fournit plusieurs exemples. C'est l'heureux présage qui précéda la conception d'Isaac, de Samson, de Jean-Baptiste. Mais qu'un de ces mêmes esprits annonce à une vierge que, sans cesser d'être vierge, elle va recevoir de Dieu la grâce d'être mère, c'est un prodige bien plus merveilleux. Prodige qu'Isaïe avait, à la vérité, promis plusieurs siècles auparavant, de la part de Dieu, au roi Achaz, mais dont on n'avait pas encore eu le bonheur de voir l'exécution.

Aussi l'ange promet-il à Marie un Fils plus grand qu'Isaac, puisqu'il doit être le père, non pas d'un peuple particulier, mais de tous les peuples du monde; plus grand que Samson, puisqu'il doit nous délivrer, non pas de l'oppression des Philistins, mais de la tyrannie des démons; plus grand que Jean-Baptiste, puisqu'il doit être, non pas le précurseur du Messie, mais le Messie même et le propre Fils de Dieu.

Oui, chrétiens, c'est le Fils de Dieu qui prend aujourd'hui notre nature dans le sein de Marie. Un Dieu abaissé à la condition de l'homme ; une femme élevée à la dignité de Mère de Dieu. Voilà les deux mystères que l'évangile de ce jour nous représente ; et voilà, pour suivre le texte sacré comme pas à pas, ce qui devrait faire le sujet de ce discours ; mais dans l'impuissance où je suis de renfermer l'explication de ces deux merveilles dans des bornes si étroites, je m'en tiens à ce qui regarde la très sainte Vierge.

Établissons donc la part que Marie a dans le mystère de l'Incarnation, et tirons du mystère même la règle de la conduite que nous devons tenir envers Marie. C'est pour m'acquitter de ces deux obligations, que je vous montrerai, dans le premier point, quelle est la dignité à laquelle Marie est élevée au moment de l'incarnation du Verbe, et dans le second, quels sont, en conséquence de cette dignité, les hommages que nous devons lui rendre.

Seigneur, si le prophète Isaïe, avant d'annoncer votre loi, eut besoin qu'un séraphin lui purifiât les lèvres, à combien plus forte raison dois je vous demander cette grâce ? Purifiez donc, ô mon Dieu ! mes lèvres et mon cœur ; préparez aussi les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que nous retirions tous de ce discours le fruit que vous en attendez. C'est ce que nous vous demandons par l'entremise de Marie, en lui disant avec l'ange : *Ave, Maria.*

PREMIER POINT

Quelque surprenants que fussent les prodiges que Dieu fit autrefois dans l'ordre de la nature pour délivrer son peuple de la captivité de l'Egypte, ils ne sont cependant appelés dans les livres saints que les ouvrages du doigt de Dieu : *Digitus Dei est hic.* (*Exod.*, VIII, 19.) Mais le miracle que le Seigneur opère aujourd'hui dans Marie pour délivrer les hommes de l'esclavage du péché, est bien plus surprenant encore et doit être appelé un chef-d'œuvre dans l'ordre de la grâce, puisqu'il a fallu que Dieu, pour le produire, ait déployé la force de son bras : *Fecit potentiam in brachio suo.* (*Luc.*, I, 51.)

Or, ce chef-d'œuvre, c'est l'élévation de Marie à la dignité de mère de Dieu. Qui aurait cru qu'une créature pût enfanter son Créateur ; qu'une femme pût donner la vie à celui qui est le principe de tout être ; que Marie pût porter dans son sein celui que le ciel et la terre ne sauraient contenir ? Voilà cependant le privilège que Dieu lui accorde en ce jour. Elle porte dans ses chastes entrailles le Fils du Père éternel, et, sans cesser d'être vierge, elle a le bonheur d'être mère. Elle

est mère de Dieu ; quel titre glorieux pour elle ! Mais comme elle n'est élevée à ce haut rang que pour le salut du genre humain, elle est aussi mère des hommes : quel sujet de consolation pour nous ! Reprenons ces deux propositions, et établissons d'abord sa maternité divine.

1° *Mère de Dieu.* — Le temps réglé dans les décrets éternels étant arrivé, l'archange Gabriel descend du ciel en terre pour annoncer à une vierge le choix que Dieu a fait d'elle pour être la mère de son Fils. Ce ministre du Très-Haut la salue et la nomme pleine de grâce. Marie tremble ; accoutumée à être seule, elle examine quelle pourrait être la cause d'une salutation si peu attendue : *Cogitabat qualis esset ista salutatio* (*Ibid.*, 29) ; la vue d'un ange sous figure humaine l'effraye, la trouble : *Turbata est* (*Ibid.*) ; l'envoyé du ciel la rassure ; il lui expose le sujet de son ambassade ; vous concevrez, lui dit-il, et vous enfanterez un fils que vous nommerez Jésus. Il sera grand devant le Seigneur ; il possédera un royaume qui n'aura jamais de fin. Il s'assiéra sur le trône de David son père ; en un mot, c'est le Messie, c'est le Sauveur d'Israël.

Quelle autre que Marie eût pu balancer un instant à accepter de telles offres ? et croirions-nous que Marie même l'eût fait si l'Evangile ne le disait expressément ? *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ?* (*Ibid.*, 34.) Que pouviez-vous donc, Vierge sainte, préférer au bonheur d'enfanter un Dieu ? Ah ! chrétiens, elle prise tant la virginité, qu'elle aime mieux, disent les SS. Pères, n'être jamais mère du Messie que d'accepter un tel honneur au prix de cette vertu. Mais dès que l'ange l'assure qu'elle concevra par la vertu du Très-Haut et que le bonheur qu'on lui propose est compatible avec la virginité, d'une part son humilité la fait s'anéantir, en confessant qu'elle est la servante du Seigneur ; et de l'autre son obéissance lui fait donner son consentement aux ordres qu'on lui intime : *Fiat mihi secundum verbum tuum* (*Ibid.*, 38) ; qu'il soit fait, dit-elle, selon votre parole.

Heureux consentement de Marie, parole admirable et puissante, qui attire le Fils de Dieu du sein de son Père, qui rétrécit, pour ainsi dire, l'immensité même dans un espace très étroit, qui joint le fini à l'infini ; parole plus admirable que celle par laquelle Josué arrêta le soleil au milieu de son cours, puisqu'elle fait descendre du ciel en terre le vrai soleil de justice ; parole qui constitua Marie dans le rang le plus sublime auquel une pure créature puisse parvenir. En effet, à peine la très sainte Vierge eût-elle prononcé ces mots mystérieux : *Fiat mihi secundum verbum tuum*, qu'au même instant elle fut élevée à la dignité de mère de Dieu.

Car, selon S. Thomas, Dieu n'attendait que le consente-

ment de Marie pour faire, avec la nature humaine qu'elle représentait, cette alliance si longtemps attendue par les patriarches, si souvent prédite par les prophètes, si ardemment désirée de toutes les nations. Marie acceptant donc l'offre qu'on lui fait, à l'instant l'ange disparaît. L'Esprit-saint forme du sang très pur de cette bienheureuse Vierge un corps humain de la plus grande perfection; il crée pour l'animer la plus sainte âme qui fut jamais, et unit substantiellement l'un et l'autre à la personne du Verbe. Que de mystères dans un seul! Que de merveilles dans ce mystère! Dans Jésus-Christ un Dieu-Homme, dans Marie une vierge-mère, dans nous de légitimes enfants de Dieu. Heureux moment où le sein de la plus pure des vierges devient le sanctuaire du Verbe incarné, où les anges adorent un Homme-Dieu, où les hommes reçoivent un Dieu Sauveur, et où Marie devient véritablement mère de Dieu !

Oui, chrétiens, Marie est véritablement mère de Dieu, et c'est là pour elle un titre qui renferme tout ce que les autres ont de plus grand. C'est une qualité éminente qui l'élève au-dessus des rois et des patriarches dont elle est descendue. C'est une dignité souveraine qui, la plaçant au-dessous de Dieu seul, la met au-dessus des Séraphins les plus embrasés d'amour, des Chérubins les plus éclairés, des esprits célestes les plus parfaits. Trônes, puissances, dominations, vertus, vous êtes les ministres et les serviteurs du Très-Haut; mais Marie en est la mère. Anges et archanges, vous volez d'un bout du monde à l'autre pour exécuter les volontés du Seigneur; mais Marie, par sa propre volonté, fait descendre ce même Seigneur du ciel en terre. Adorez dans le sein virginal de Marie Celui que vous adorâtes jusqu'ici dans le sein du Père éternel, et reconnaissez pour votre reine celle que votre Créateur veut bien reconnaître pour sa mère.

N'en doutons pas, mes chers auditeurs, que Dieu ne reconnaisse Marie pour mère ; car quoiqu'elle n'ait pas engendré la Divinité, elle n'en est pas moins mère de Dieu, comme le remarque S. Cyrille d'Alexandrie. En effet, Jésus est véritablement Dieu; c'est là le fondement de notre religion. Marie est véritablement mère de Jésus, l'Evangile le dit expressément en plus d'un endroit. C'est donc une vérité incontestable et un article de foi que Marie est mère de Dieu. Vérité que l'Eglise décida formellement au concile d'Ephèse, en frappant d'anathème l'impie Nestorius qui eut l'insolence de disputer à Marie une qualité si glorieuse, et qui, en véritable hérésiarque, la lui disputa avec une opiniâtreté d'autant plus coupable qu'avant lui tous les évêques et tous les fidèles la lui avaient unanimement attribuée.

C'est un trait de l'histoire ecclésiastique qu'il est bon de vous remettre ici sous les yeux. Dans la dernière session de ce célèbre concile d'Ephèse, les chrétiens de cette ville vinrent en foule auprès de l'église où les évêques étaient assemblés. Ayant appris avec une joie inconcevable qu'ils avaient condamné Nestorius comme hérétique, et qu'ils venaient de confirmer par leur décision la croyance où l'on avait toujours été parmi les fidèles au sujet de la divine maternité de Marie, ce bon peuple joignit sa voix avec les évêques, en donnant comme eux à Marie le glorieux titre de mère de Dieu, et contribua par ses acclamations à rendre beaucoup plus célèbre la victoire que cette auguste Vierge venait de remporter sur l'ennemi du plus beau de ses privilèges. Le saint patriarche d'Alexandrie en témoigna publiquement sa joie dans le concile, en bénissant la Sainte Trinité du triomphe qu'elle venait d'accorder à la mère de Dieu : *Laus tibi sit, Sancta Trinitas, quæ nos ad hanc celebritatem convocasti : sit etiam tibi laus, sancta Dei Mater.*

Ainsi s'exprimait S. Cyrille en voyant le pieux empressement que témoignait un grand peuple à honorer la très sainte Vierge. Souffrez, mes chers auditeurs, qu'à la vue de cette nombreuse assemblée qui vient ici réunir sa voix à celle des ministres du saint autel pour chanter avec eux les louanges de Marie, je donne l'essor à la joie de mon cœur, et que dans les transports où elle me met j'éclate en actions de grâces à la Très Sainte Trinité, en la bénissant mille et mille fois du respect qu'elle vous inspire pour celle qui devient dans ce grand jour la fille du Père, la mère du Fils et l'épouse du Saint-Esprit : *Laus sit tibi, Sancta Trinitas... sit etiam tibi laus, sancta Dei Mater.* Que ne puis-je me faire entendre à tous les chrétiens ! je leur dirais : Venez, mes frères, venez en foule rendre vos hommages à la très sainte Vierge, et faites-vous gloire de reconnaître qu'elle est véritablement mère de Dieu.

Mais, sans prouver au long une vérité que vous ne contestez pas, il sera plus utile de vous apprendre ce qui mérita à Marie cette sublime dignité. Fût-ce sa prière continuelle, son amour pour la retraite, sa foi inébranlable ? Non, mes frères, toutes ces vertus, couronnées de sa virginité sans tache, purent bien attirer les yeux de Dieu sur elle : *Virginitate placuit*, dit S. Bernard ; mais pour faire descendre le Très Haut dans son sein, il fallait, comme dit le même Père, une humilité profonde : *Humilitate concepit.*

L'Ecriture nous fournit dans l'humilité d'Esther, élevée sur le trône de la Perse, une figure de l'humilité de Marie, élevée dans ce saint jour à la dignité de mère de Dieu. Esther était une jeune fille captive dans le royaume d'Assuérus ; elle

vivait inconnue dans la maison de son oncle Mardochée. Loin d'aspirer au bonheur de monter sur le trône, à peine osait-elle espérer de sortir jamais de l'esclavage. Mais dès qu'elle parut devant le roi, il la choisit pour son épouse et la fit reine d'un vaste empire. Il en est de même de Marie; elle est une fille d'Adam, remplie, à la vérité, de toutes les vertus, mais bien éloignée de penser à la faveur que le ciel lui prépare; elle vit inconnue dans l'obscurité de la maison de Joseph son époux. Dieu l'avertit par le ministère d'un ange du grand dessein qu'il a sur elle. Il la choisit pour être mère de Dieu, et elle ne prend point d'autre qualité que celle de servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini*. (*Luc.*, I, 38.) Tant il est vrai que plus on est petit à ses yeux, plus on est grand à ceux de Dieu. Mais en quoi consiste particulièrement la ressemblance d'Esther et de Marie, c'est que, comme Esther en devenant épouse d'Assuérus devint la libératrice du peuple juif tyrannisé par l'ambitieux Aman qu'elle fit mettre à mort, de même Marie en devenant la mère de Dieu devint la rédemptrice du genre humain opprimé par l'ancien serpent dont elle écrasa la tête ; et c'est en ce sens qu'on peut l'appeler mère des hommes.

2° *Mère des hommes*. — Après avoir dit que Marie est mère de Dieu, il est impossible de rien ajouter à sa gloire. Aussi l'évangéliste S. Matthieu garde-t-il un profond silence sur les admirables qualités de Marie, par la raison qu'ayant commencé par dire qu'elle était mère de Jésus : *De qua natus est Jésus* (*Matt.* I, 16), il ne pouvait plus rien dire qui ne fût renfermé dans ce glorieux éloge. Ainsi quand je dis que Marie est mère des hommes, ce n'est pas une seconde dignité dont je prétende rehausser l'éclat de la première; mais c'en est une conséquence nécessaire, du moins dans les vues que Dieu s'est proposées en envoyant son Verbe s'incarner pour notre salut. Je m'explique.

Si Dieu dans l'incarnation n'avait eu d'autre dessein que de procurer sa propre gloire sans aucun rapport au salut du genre humain, nous eussions eu dans la personne du Verbe incarné un Homme-Dieu, mais non pas un Dieu Sauveur ; et dans cette supposition, Marie eût été mère de Dieu sans être mère des hommes. Mais la fin de l'incarnation ayant été de procurer la gloire de Dieu en procurant notre salut, Marie ne peut être mère de Dieu qu'elle ne soit mère de notre Rédempteur, et par conséquent notre corédemptrice et notre mère.

Je n'ignore pas que Jésus-Christ seul est proprement notre Rédempteur et que lui seul a racheté le monde par son sang; mais on ne peut ignorer aussi que ce précieux sang qu'il a répandu pour nous a été pris dans le sein virginal de Marie, a été formé de la substance de Marie, et que conséquemment

Marie a fourni, a offert, a livré pour nous ce sang adorable qui nous a servi de rançon; et c'est sur quoi l'Eglise est fondée en donnant à Marie la glorieuse qualité de mère et de réparatrice du genre humain. Fondement solide auquel il n'y a que les ennemis de Marie qui puissent trouver à redire.

En effet, si notre premier père eut raison d'appeler son épouse la mère de tous les vivants, parce que c'était par elle que Dieu voulait communiquer la vie de la nature à tous les hommes, pourquoi ne donnerions-nous pas ce nom à Marie dont Dieu se sert aujourd'hui pour nous communiquer la vie de la grâce en nous donnant son Fils? Si le prophète Isaïe put appeler Sara la mère des Israélites, parce qu'elle avait mis au monde Isaac dont ils descendaient, pourquoi n'appellerions-nous pas Marie notre mère, puisqu'elle a donné la vie à Jésus-Christ notre chef? Et si Dieu même dit autrefois à Rébecca qu'elle portait deux peuples entiers, parce qu'elle était enceinte d'Esaü et de Jacob qui en devaient être les pères, pourquoi ne dirions-nous pas, dans l'ordre de la grâce, que la bienheureuse Vierge portant le Sauveur dans son sein y portait aussi tous les chrétiens? Pourquoi ferions-nous difficulté d'appeler Marie la mère de tous ceux qui ont pour père le Sauveur du monde?

Nous ne disons en cela que ce qu'ont dit avant nous plusieurs Pères de l'Eglise; que ce qu'a dit S. Jérôme qui ne fait pas difficulté d'appeler Marie la source, le principe, l'origine de notre salut; que ce qu'a dit son dévot S. Bernard, qui assure que la raison pourquoi toutes les générations béniront Marie, c'est qu'elle a donné la vie à toutes les générations en leur donnant son Fils. Nous ne parlons que d'après S. Bonaventure, qui est si persuadé que Marie est mère de tous les fidèles, qu'il ne peut seulement souffrir qu'on en doute un instant: *Certe omnium fidelium mater est universalis.*

En effet, chrétiens, comment pourrions-nous douter que Marie soit notre mère, puisqu'en donnant la vie corporelle à Jésus-Christ, non seulement elle nous a procuré la vie de la grâce, mais encore elle conserve en nous cette vie céleste en pourvoyant par une providence vraiment maternelle à tous les besoins de nos âmes?

C'est une vérité constante dans l'ordre de la nature, que celui qui donne l'être en donne aussi les suites. Dieu, en donnant la vie aux animaux, leur fournit en même temps les moyens de la conserver; et c'est là une des raisons qui lui donne, à leur égard, le titre de père: *Tua, Pater, providentia cuncta gubernat.* (*Sap.*, XIV, 3.) Or, nous pouvons dire de Marie la même chose, proportion gardée, dans l'ordre de la grâce, et raisonner de sa seconde maternité à l'égard des hom-

mes, à peu près comme nous faisons de la première à l'égard de son Fils. Après lui avoir donné la vie, elle le nourrit, elle l'éleva, elle lui fournit tous les secours dont il voulut avoir besoin pendant sa vie mortelle. Voilà ce qu'elle fait pour nous : après nous avoir, en quelque sorte, engendrés à la vie spirituelle, elle s'applique à conserver en nous cette vie divine ; elle nous obtient, par son intercession, les secours nécessaires pour vivre chrétiennement ; elle pourvoit à tous les besoins de nos âmes: en sorte qu'on peut lui dire par proportion ce qu'on dit au Père éternel : *Tua, Mater, providentia cuncta gubernat.* C'est à vous, Vierge sainte, après Jésus, que nous devons la vie de la grâce, et c'est votre providence maternelle qui nous procure le bonheur, ou de l'entretenir lorsque nous en jouissons, ou de la réparer quand nous l'avons perdue: *Tua, Mater, providentia cuncta gubernat.*

O femme bénie entre toutes les femmes, c'est par vous que commence l'ouvrage de notre rédemption. Malheureux esclaves de l'enfer, nous gémissions depuis tant de siècles dans la plus triste servitude ; mais vous nous donnez un libérateur qui vient nous en affranchir ; coupables et ennemis de Dieu, nous étions exposés à des châtiments éternels ; mais vous nous donnez l'unique médiateur qui puisse nous réconcilier. Le ciel, la terre et l'enfer fléchissent les genoux devant votre Fils Jésus. Que l'enfer et les démons tremblent aussi devant vous, puisqu'en écrasant la tête du serpent vous détruisez son tyrannique empire. Que le ciel et les esprits bienheureux vous révèrent, puisqu'en enfantant Jésus vous devenez leur reine. Mais surtout puisque vous êtes tout à la fois mère de Jésus et des hommes, que la terre et les hommes qui l'habitent vous rendent de profonds hommages. C'est, mes chers auditeurs, ce qui va faire le sujet de la seconde partie.

SECOND POINT

Tous les hommages que nous devons rendre à la très sainte Vierge peuvent se rapporter à deux principaux dont je trouve le fondement dans les deux qualités, ou plutôt dans les deux rapports de sa qualité de mère ; car on peut, comme nous venons de le voir, considérer la maternité de Marie par rapport à Jésus et par rapport aux hommes. C'est pourquoi je dis que Marie, comme mère de Jésus, doit être après Dieu le principal objet de notre culte, et que Marie, comme mère des hommes, doit être après Dieu le principal objet de notre confiance. Deux articles fort intéressants et qui demandent, par conséquent, une attention nouvelle.

1° *Culte.* — Les théologiens qui définissent le culte en général: une soumission respectueuse par laquelle on reconnaît

l'excellence d'un être supérieur, distinguent différents cultes selon les différents êtres qu'on honore. Ils appellent culte de latrie celui par lequel nous honorons les perfections infinies de Dieu et nous reconnaissons le souverain domaine qu'il a sur toutes les créatures; ils nomment culte de dulie celui par lequel nous honorons la sainteté des anges et des hommes; mais ils en distinguent un troisième qu'ils appellent culte d'hyperdulie, parce qu'il tient comme une espèce de milieu entre les autres: et c'est celui dont nous devons honorer Marie. Nous ne devons pas reconnaître en elle des perfections infinies, un domaine souverain, un être indépendant; Dieu seul mérite un tel hommage; et ce serait un crime d'idolâtrie que de le rendre à quelque autre que ce puisse être; mais nous reconnaissons dans cette Vierge Mère une sainteté qui surpasse de beaucoup celle de toutes les autres créatures, quelque parfaites qu'on les suppose, et qui mérite par conséquent de notre part des honneurs beaucoup plus considérables que ne le sont ceux que nous rendons aux plus grands saints et aux plus sublimes d'entre les anges.

Car si dans les royaumes de la terre on doit rendre, et l'on rend en effet de plus grands honneurs à ceux que leurs emplois ou leur naissance approchent de plus près de la majesté royale, il est sûr que nous devons honorer d'un culte plus particulier ceux qui dans le royaume des cieux ont un rapport plus marqué, une liaison plus étroite, une union plus intime avec l'infinie majesté de notre Dieu. Or, ce principe une fois établi, il est évident que Marie est de toutes les créatures celle que nous devons plus honorer, puisque étant mère de Dieu, elle est conséquemment de toutes les créatures celle qui en approche de plus près.

Ainsi en a pensé S. Thomas, qui, pour faire comprendre l'excellence de la très sainte Vierge par dessus tous les autres êtres créés, apporte cette raison: une personne est, dit-il, d'autant plus noble et plus parfaite qu'elle est plus unie au principe de la vraie noblesse et de la plus sublime perfection, qui est Dieu; et comme on ne peut rien concevoir de plus proche d'un fils que sa mère, il faut dire que la maternité divine est la plus grande, la plus étroite, la plus parfaite alliance qu'on puisse avoir avec lui.

Le Docteur Angélique n'est pas le seul qui ait pensé de la sorte. S. Bonaventure a dit, comme lui, que la qualité de mère de Dieu est le dernier effort de la puissance divine; et Albert le Grand, que Marie, en devenant mère de Dieu, n'a pu lui être plus étroitement unie, à moins que de devenir Dieu même. Aussi l'archange Gabriel, en disant à Marie que ce mystère serait l'ouvrage de la vertu du Très-Haut, semble-

t-il nous faire entendre que Dieu y travaillerait, en quelque sorte, de toutes ses forces, et, comme parle la Sainte Vierge elle-même, de tout son bras : *Fecit potentiam in brachio suo.*

L'apôtre S. Paul, pour montrer que Jésus-Christ est au-dessus de tout, s'écrie : Quel est l'ange à qui le Père éternel ait jamais dit : vous êtes mon Fils, et je vous ai engendré aujourd'hui ? Servons-nous du même raisonnement pour faire voir que Marie est au-dessous de Jésus-Christ seul, et pour l'élever au-dessus des anges et des hommes, disons de même : à quelle autre créature le Fils de Dieu a-t-il pu dire : Vous êtes ma mère et vous m'avez donné naissance ? Non, chrétiens, la prérogative de la divine maternité ne convient qu'à Marie seule, aussi est-elle le fondement de sa gloire et de nos hommages ; car si pour les autres hommes la gloire des parents descend et se communique aux enfants, ici la gloire de l'enfant remonte et se communique à sa mère.

De là ces pompeux éloges que l'Eglise et les SS. Pères ont toujours donnés à Marie, ces temples, ces autels consacrés à Dieu sous son nom. De là ce concours unanime des fidèles de tous les temps, de tous les lieux, de tous les états, à honorer particulièrement Marie, ces pieuses sociétés où l'on fait profession publique de la servir et de l'honorer. De là enfin ces miracles presque innombrables que Dieu a faits en sa faveur, et par chacun desquels, comme par autant d'oracles, il a déclaré combien lui est agréable l'honneur et le respect qu'on rend à la mère de son Fils.

Non, chrétiens, après l'honneur que nous devons à Dieu, il n'en est point qui lui soit plus agréable que celui qu'on rend à la très sainte Vierge. Pourquoi ? Parce qu'en l'honorant nous honorons Jésus-Christ même. Car, s'il regarde comme fait à soi-même ce que nous faisons aux moindres des siens, avec quelle complaisance, avec quel amour ne regardera-t-il pas les hommages que nous rendrons à la plus parfaite de ses créatures ? Mais si le motif de l'honneur de Dieu n'était pas assez pressant pour nous porter à honorer Marie, l'exemple de tout ce qu'il y a de grand au monde doit nous y engager.

En effet, en honorant Marie, nous imitons les saints, puisqu'il n'en est pas un qui ne se soit fait du culte de Marie une de ses principales obligations ; nous imitons les anges, puisque après l'avoir honorée sur la terre comme mère de leur Créateur, ils l'honorent et l'honoreront éternellement dans le ciel comme leur légitime souveraine ; enfin, nous imitons Jésus-Christ même, puisque après lui avoir fait l'honneur de la choisir pour sa mère, il a bien voulu, l'espace de trente ans, être soumis à ses ordres : *Et erat subditus illis.* (*Luc.*, II, 51.)

Pourrions-nous, après cela, balancer un instant à lui ren-

dre nos hommages? Pourrions-nous refuser d'honorer Celle qui est l'objet de la vénération du ciel et de la terre? Voudrions-nous imiter les hérétiques qui se sont fait un malheureux plaisir de lui disputer ses plus belles prérogatives? Nestorius lui disputa sa divine maternité, Helvidius sa perpétuelle virginité, d'autres son éminente sainteté; car c'est le propre des hérétiques de se déclarer les ennemis de Marie. Luther a vomi contre elle des blasphèmes que je me donnerai bien garde de rapporter ici, pour ne pas offenser les oreilles pieuses qui m'écoutent. Ces horreurs que les hérétiques proférent contre Marie m'affligent et ne me surprennent pas; ils sont les ennemis de Jésus-Christ, comment ne le seraient-ils pas de sa sainte mère? Mais ce qui m'afflige et me surprend tout ensemble, c'est de voir que des gens qui veulent passer pour catholiques désapprouvent la dévotion envers la très sainte Vierge, et font tous leurs efforts pour diminuer le culte qui lui est dû. Il est à craindre, disent-ils, qu'on ne rende à Marie le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Terreur panique. Il n'est point aujourd'hui parmi les chrétiens d'enfant de dix ans qui ne sache que la Sainte Vierge n'est qu'une pure créature, et que ce serait un crime de l'adorer comme un Dieu. Donnons-nous bien garde d'honorer Marie comme une divinité; mais pourvu que le culte que nous lui rendons soit inférieur à celui que nous devons à Dieu, ne craignons point de tomber dans l'excès. L'excès le plus à craindre en ce genre serait l'indifférence à son égard.

Ah! s'il était ici quelqu'un qui se trouvât dans une si fâcheuse disposition; vivement touché de son insensibilité pour la mère de mon Dieu, je lui dirais avec larmes : Quoi, mon cher auditeur, le ciel et la terre s'unissent ensemble pour honorer Marie, les anges et les hommes s'empressent à qui lui donnera de plus grandes marques de leur soumission, Jésus-Christ même obéit à sa volonté, et vous, vous n'avez pour elle qu'oubli, que froideur, qu'indifférence! Quel étrange aveuglement! Mais j'aime à me persuader qu'un reproche de cette nature porterait à faux dans cet auditoire. Oui, mes frères, loin d'être de ces prétendus esprits forts dont l'impiété combat la dévotion à la Mère de Dieu, ou de ces chrétiens indifférents qui, sans la combattre, se mettent peu en peine de la pratiquer, vous êtes, sans doute, presque tous affectionnés à son service, et vous ne passez aucun jour sans lui adresser quelques prières; ainsi je ne puis que vous exhorter à continuer de lui rendre vos hommages, surtout par l'imitation de ses vertus; car c'est là, de tous les honneurs que vous pouvez lui rendre, celui qui lui est le plus agréable et qui vous est le plus avantageux.

Car, mes frères, ne nous y trompons pas. l'imitation des vertus de Marie est le principal hommage qu'elle exige de nous. Examinons donc avec soin toutes les actions de cette pieuse Vierge, et voyons quelle opposition il y a entre sa conduite et la nôtre, afin que ses vertus nous engagent à nous corriger de nos défauts.

L'archange Gabriel trouve Marie, non pas dans des assemblées tumultueuses, non pas dans des divertissements publics, non pas même en conversation avec les autres femmes de Nazareth ; mais il la trouve, comme remarque S. Ambroise, retirée seule et sans témoins dans sa maison. Apprenez de là, vierges chrétiennes, à fuir ces compagnies du grand monde, où le plaisir de voir et d'être vues est pour vous la source de mille dangers. Marie s'entretient avec Dieu dans la prière et réduit par avance en pratique ce que son Fils doit enseigner trente ans après : que notre oraison doit être continuelle. Apprenez de là, vous qui négligez le saint exercice de la prière, que c'est par elle qu'on obtient de Dieu les grâces dont on a besoin. Marie, quoiqu'elle soit descendue de l'illustre maison de David, quoiqu'elle compte quatorze rois parmi ses aïeux, passe néanmoins sa vie dans une condition pauvre et abjecte. Apprenez de là, vous que la naissance ou le dérangement de vos affaires a réduits à la pauvreté, à souffrir avec joie et actions de grâces, ou du moins sans tristesse et sans murmure, les incommodités de votre état. Marie, quoique saluée avec respect par un archange, quoique élevée à la dignité de Mère de Dieu, rentre dans son néant et ne prend d'autre qualité que celle de servante du Seigneur. Apprenez de là, vous qui par vos charges et vos emplois êtes distingués du commun, que vous devez vous humilier au dedans de vous-mêmes, à proportion que vous êtes plus élevés au dehors. Ce sera par là que Marie, comme Mère de Jésus, sera après Dieu le principal objet de votre culte, mais comme elle est aussi mère des hommes, elle doit être après Dieu le principal objet de votre confiance.

2° *Confiance.* La confiance que nous avons en quelque personne suppose nécessairement en elle deux dispositions à notre égard, l'une desquelles venant à manquer, la confiance est bientôt détruite. Or, ces dispositions sont le pouvoir et la volonté de nous faire du bien. Le pouvoir sans la volonté mérite notre estime et nos hommages; la volonté sans le pouvoir attire notre tendresse et notre amour. Mais l'un et l'autre joints ensemble sont le fondement d'une espérance ferme et assurée qu'on a dans la protection de quelqu'un ; et c'est ce qui s'appelle confiance.

Par exemple, un sujet qui a une grâce importante à de-

mander à son roi, reconnaît dans la mère de ce prince une puissante avocate qui pourrait bien, si elle voulait, lui obtenir ce qu'il souhaite. Il reconnaît dans sa propre mère une médiatrice bien intentionnée qui voudrait bien, si elle pouvait, lui faciliter l'entérinement de sa requête ; et il n'a cependant de confiance ni dans l'une, ni dans l'autre; pourquoi ? parce que dans la mère du prince il ne voit que le pouvoir sans la volonté, et que dans sa propre mère il ne trouve que la volonté sans le pouvoir. Mais s'il voyait réunis dans une même personne le puissant crédit de celle-là et la bonne volonté de celle-ci, il n'aurait point d'affaire en cour, quelque difficile qu'elle fût, dont il n'espérât la réussite. On peut dire la même chose du pouvoir de Marie auprès de Dieu et de sa bonne volonté pour nous.

Si Marie était mère de Jésus sans être mère des hommes, pénétrés pour sa majesté du respect le plus profond, nous reconnaîtrions en elle le pouvoir de nous obtenir de Dieu les secours dont nous avons besoin; mais nous douterions qu'elle daignât s'intéresser pour nous auprès de son Fils. Si elle était mère des hommes sans être mère de Jésus, persuadés de sa tendresse à notre égard, nous craindrions que Dieu ne daignât pas exaucer ses prières. Mais sa qualité de Mère d'un Dieu sauveur, c'est-à-dire de Mère de Dieu et des hommes, réunissant en elle un grand crédit auprès de lui, avec un tendre attachement pour nos intérêts, il est évident qu'elle doit être, après Dieu, le principal objet de notre confiance.

En effet, mes frères, Dieu ne peut refuser à Marie ce qu'elle lui demande pour nous, quelque indignes que nous en soyons. Abraham pria Dieu pour les habitants de Sodome, et en obtint ce qu'il demanda pour eux, malgré les crimes qu'ils avaient commis. Moïse arrêta le bras de Dieu prêt à punir les fréquents murmures des Israélites, et obtint qu'il continuât à les combler de ses grâces. Or qu'étaient Moïse et Abraham en comparaison de Marie? C'étaient des amis de Dieu, mais Marie en est la mère: c'étaient des hommes dont la sainteté approchait de celle des anges; mais la sainteté de Marie surpasse de beaucoup celle des anges et des hommes.

Quoi, mes chers auditeurs, Salomon, après avoir élevé Bethsabée au-dessus de tous les princes de son royaume, et lui avoir fait dresser un trône à côté du sien, lui dit: Demandez, ma mère, car je ne puis rien vous refuser; et nous croirions que Jésus-Christ, le vrai Salomon de la loi nouvelle, après avoir élevé Marie au-dessus des neuf chœurs des anges, après l'avoir fait asseoir à sa droite, après l'avoir couronnée reine de l'univers, pourrait encore n'avoir aucun égard à son intercession; celui qui nous a commandé d'honorer nos pères

et nos mères voudrait-il violer lui-même cette loi? et l'observerait-il, s'il méprisait les prières de Marie? Le pouvoir auprès de Dieu ne manque donc pas à cette auguste Vierge. Qui pourrait, par conséquent, empêcher notre confiance en elle? serait-ce son peu de bonne volonté pour nous?

Ah! mes chers auditeurs, elle est notre mère. Une mère, que dis-je, une mère? la meilleure de toutes les mères peut-elle manquer de bonté pour ses enfants? Nous sommes, il est vrai, des enfants misérables; mais nos misères, loin de la rebuter, ne font qu'augmenter sa compassion pour nous, parce qu'elle est la mère de miséricorde et le refuge des pécheurs. Car en a-t elle jamais refusé aucun? S'il s'en trouve un seul, dit S. Bernard, un seul qui, après avoir mis sa confiance en elle, en ait été délaissé, je consens qu'il ne l'invoque jamais. Mais où se trouvera-t-il? nulle part, mes frères, puisqu'on peut dire que Marie a été donnée particulièrement aux pécheurs, comme une médiatrice dont ils peuvent se servir auprès du médiateur même.

Le médiateur étant tout à la fois et médiateur et juge, cette dernière qualité peut effrayer ceux que la première rassure; mais Marie n'étant que notre avocate, elle ne doit nous inspirer que de la confiance. Et c'est encore la pensée du même S. Bernard. Vous craignez, dit-il, d'approcher du Père éternel. Il vous a donné Jésus Christ son Fils pour médiateur. Que ne peut pas un tel fils auprès d'un tel père? Mais peut-être redoutez-vous dans le Fils même la majesté divine; car, pour être devenu homme, il n'a pas cessé d'être Dieu. Voulez-vous une avocate auprès de lui? Adressez-vous à la très sainte Vierge; en elle vous trouverez l'humanité seule; et, je puis l'avancer hardiment, elle sera exaucée de son Fils, et le Fils le sera de son Père. Voilà, continue le même saint, la mystérieuse échelle dont les pécheurs, dont les plus grands pécheurs, dont les pécheurs les plus désespérés peuvent et doivent se servir pour sortir de l'abîme du péché et s'élever jusqu'à Dieu.

Hélas! mes frères, nous nous plaignons tous les jours des dangers du salut où nous sommes exposés en cette vie; eh! pourquoi ne recourons-nous pas à la très sainte Vierge? Elle peut nous en délivrer. Cette vie est une mer agitée où les flots de nos passions, les écueils du mauvais exemple, les tempêtes de la tentation nous mettent dans un péril continuel de faire naufrage; ayons recours à Marie, elle est l'étoile de la mer, elle réglera notre course, elle nous conduira sûrement au port du salut. Cette vie est une guerre perpétuelle où nous sommes attaqués par d'infatigables ennemis qui lancent contre nous les traits les plus perçants; recourons à Marie. Elle

est cette tour de David d'où pendent mille boucliers qui nous mettront à couvert. Elle est elle seule plus terrible à l'enfer qu'une armée rangée en bataille. En un mot, cette vie est un état où nous avons besoin des grâces de Dieu, soit pour sortir du péché, soit pour persévérer dans la justice. Ainsi en quelque état que nous soyons, invoquons Marie; adressons-nous à Marie, implorons l'assistance de Marie. Du haut des cieux où elle est élevée, elle jette sur nous des regards de tendresse; elle nous tend une main secourable, avec un désir sincère que nous en profitions. Profitons-en, chrétiens; prions-la avec une confiance filiale de montrer qu'elle est notre mère, et lui disons souvent avec l'Eglise : *Monstra te esse matrem.*

Pour nous y engager, mes frères, rappelons-nous souvent la dignité à laquelle Marie est élevée dans ce monde. N'oublions pas qu'elle est Mère de Dieu et mère des hommes. Ces deux vérités nous remettront devant les yeux nos obligations envers Marie ; sa qualité de mère de Dieu nous pénétrera pour elle du respect le plus profond, et nous engagera à en faire, après Dieu, le principal objet de notre culte. Sa qualité de mère des hommes nous inspirera pour elle l'amour le plus tendre, et nous inspirera d'en faire, après Dieu, le principal objet de notre confiance.

Vierge sainte, que l'ange salue aujourd'hui comme pleine de grâces, Jésus-Christ, qui est avec vous, a pris plaisir à vous combler de ses plus abondantes bénédictions; faites-nous en part, ô la meilleure de toutes les mères; sainte Mère de mon Dieu, priez pour nous qui sommes de misérables pécheurs. Cette qualité de pécheurs, tout odieuse qu'elle est, loin de nous éloigner de nos autels, nous fait, au contraire, recourir à vous dans l'espérance que vous ne mépriserez pas des pécheurs sans lesquels vous n'eussiez jamais été Mère de Dieu : *Non despicis peccatores sine quibus nunquam fores tanto digna Filio.*

Souvenez-vous que vous êtes une Mère de miséricorde, et que c'est surtout envers les coupables que la miséricorde s'exerce; exercez-la donc envers nous maintenant, mais spécialement à l'heure de notre mort. O puissante protectrice, en ce moment où notre ennemi redoublera ses efforts pour nous perdre, redoublez vos soins pour nous défendre; plaidez notre cause auprès du souverain juge; obtenez-nous une sentence favorable, afin qu'après vous avoir honorée sur la terre nous ayons le bonheur de vous voir dans le ciel et d'y chanter avec vous les miséricordes du Seigneur pendant toute l'éternité bienheureuse où nous conduise le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

QUATRIÈME SERMON

(Discours de S. Alphonse de Liguori.) *a*

DANS L'INCARNATION DU VERBE, MARIE NE PUT S'HUMILIER PLUS QU'ELLE NE LE FIT. DE SON CÔTÉ, DIEU NE PUT L'EXALTER PLUS QU'IL NE L'EXALTA.

Celui qui s'élève sera abaissé, et celui qui s'abaisse sera élevé, c'est la parole du Sauveur qui ne peut faillir [1]. Dieu avait résolu de se faire homme pour racheter l'homme qui était perdu, et pour manifester ainsi au monde sa bonté infinie; devant, en conséquence, se choisir une mère sur la terre, il cherchait à cette fin la femme la plus sainte et la plus humble entre toutes les femmes. Parmi elles, il en distingua une, et ce fut la vierge Marie, qui était d'autant plus parfaite en vertus, que, semblable à la colombe, elle était plus simple et plus humble dans ses pensées. « Des jeunes filles, il y en a sans nombre, disait le Seigneur, une seule est ma colombe [2]. » C'est pourquoi Dieu dit : Que celle-là soit choisie pour être ma mère. Voyons maintenant combien Marie fut humble, et combien Dieu l'éleva à cause de son humilité. Marie, dans l'incarnation du Verbe, ne put s'humilier plus qu'elle ne le fit; ce sera le sujet du premier point. Dieu ne put exalter Marie plus qu'il ne l'exalta; ce sera le sujet du second.

Premier point. — Le Seigneur, parlant expressément dans les saints Cantiques de l'humilité de cette Vierge très humble, dit : « Tandis que mon roi sera en sa salle, mon parfum qui est composé de nard, embaumera tout ce lieu de la suavité de son odeur [3]. » S. Antonin expliquant ces paroles, dit que la plante du nard, si basse et si petite, figurait l'humilité de Marie, dont l'odeur monta jusqu'au ciel, et attira, du sein du Père éternel, le Verbe divin dans ses entrailles virginales [4]. De sorte que le Seigneur, attiré par l'odeur de cette humble Vierge, la choisit pour sa mère, lorsqu'il voulut se faire homme pour racheter le monde. Mais, pour augmenter la gloire et le mérite de cette mère, il ne voulut point devenir son fils avant d'avoir obtenu son consentement, dit Guillaume [5]. Ainsi, tandis que l'humble Vierge était dans sa pauvre

1. Qui autem se exaltaverit humiliabitur, et qui se humiliaverit exaltabitur. (*Matth.* xxiii, 12) — 2. Adolescentularum non est numerus : una est colomba mea, perfecta mea. (*Cant.* vi, 8.) — 3. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum. (*Cant* i, 11.) — 4. Nardus est herba parva, quæ significat beatam Virginem, quæ dedit humilitatis odorem : qui odor usque ad cœlum ascendit, et in cœlo accumbentem fecit quasi evigilare et in utero suo quiescere. (P. iv, tit. xv, c. 21, § 2.) — 5. Noluit carnem sumere ex ipsa, non dante ipsa. (*In Cant.* iii.)

a) Edition L. Vivès, tome xvi, pages 424 et suiv.

maison, soupirant et priant Dieu, avec un plus grand désir que jamais, d'envoyer le Rédempteur, (comme cela fut révélé à sainte Elisabeth, religieuse bénédictine) voilà que l'archange Gabriel vient remplir la grande ambassade. Il entre, et la salue en lui disant [1] : Je vous salue, ô Vierge pleine de grâce ! car vous fûtes toujours plus riche en grâce que les autres saints. Le Seigneur est avec vous, parce que vous êtes si humble. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, puisque toutes ont encouru la malédiction du péché, au lieu que vous, devant être la mère de celui qui est béni, vous avez été, et vous serez toujours bénie et préservée de toute souillure.

Cependant, que répond l'humble Marie à un salut si flatteur ? Rien. Elle ne répond pas, mais elle se trouble en y réfléchissant [2]. Et pourquoi se troubla-t-elle ? peut-être par la crainte d'une illusion ? peut-être encore se troubla-t-elle par modestie, en voyant un homme, selon l'opinion de quelques-uns qui croient que l'ange lui apparut sous la forme humaine ? Non ; le texte est clair : « Elle se troubla sur les paroles de l'ange, comme le remarque Eusèbe, non à sa vue, mais sur les paroles qu'il venait de lui adresser [3]. » Ce trouble fut donc l'effet d'un sentiment d'humilité qu'elle éprouva en entendant ces louanges si éloignées de ses humbles pensées. Ainsi, plus elle se voit élevée par l'ange, et plus elle s'abaisse, et plus elle entre dans la considération de son néant. Ici S. Bernardin remarque que si l'ange avait dit à Marie qu'elle était la plus grande pécheresse du monde, Marie n'en eût point été si étonnée ; mais lorsqu'elle l'entendit lui adresser des louanges si élevées, elle se troubla [4]. Elle se troubla, parce qu'étant pleine d'humilité, elle détestait toutes les louanges, et désirait que son Créateur et l'auteur de tous ses biens fût seul loué et béni ; c'est précisément ce que Marie dit à sainte Brigitte, en parlant du moment où elle devint mère de Dieu [5].

Mais au moins, dira-t-on, la B. Vierge savait bien, d'après les Saintes Ecritures, que le temps prédit par les prophètes pour la venue du Messie était arrivé ; que les semaines de Daniel étaient accomplies ; que, selon la prophétie de Jacob, le sceptre de Juda était passé dans les mains d'Hérode, prince étranger. Elle savait qu'une vierge devait être la mère du Messie. Lors donc qu'elle entendit l'ange lui donner ces

1. Ave, gratia plena ; Dominus tecum ; benedicta tu in mulieribus (*Luc.* I, 28.) — 2. Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio. (*Ibid.* 29.) — 3. Turbata est in sermone ejus, non in vultu, sed in sermone ejus. (*Ibid.*) — 4. Si dixisset : O Maria, tu es major ribalda quæ est in mundo, non ita admirata fuisset : unde turbata fuit de laudibus. (Serm. XXXV *de An. Inc.*, p. 3.) — 5. Nolui laudem meam, sed solius datoris et Creatoris. (L. I, *Rev.*, c. XXIII.)

louanges qui ne paraissaient pouvoir convenir à aucune autre qu'à la mère d'un Dieu, peut-être lui vint-il en pensée de douter au moins si elle ne serait pas cette mère de Dieu? Non; sa profonde humilité ne lui permit pas même d'avoir cette pensée. Ces louanges ne servirent qu'à lui inspirer une grande crainte, tellement, remarque S. Pierre Chrysologue, que comme le Sauveur voulut être fortifié par un ange, il fallut que l'ange Gabriel, voyant Marie si effrayée de cette salutation, l'encourageât [1], en lui disant: *Ne timeas, Maria; invenisti gratiam apud Deum.* Ne craignez point, ô Marie, et ne soyez pas surprise des titres élevés que je vous ai donnés en vous saluant; car, si vous êtes si petite et si basse à vos propres yeux, Dieu, qui élève les humbles, vous a rendue digne de retrouver la grâce que les hommes ont perdue. C'est pour cela qu'il vous a préservée de la souillure commune à tous les enfants d'Adam: c'est pour cela qu'il vous a honorée d'une grâce supérieure à celle de tous les saints, dès l'instant de votre conception; enfin, c'est pour cela qu'il vous élève maintenant jusqu'à vous rendre sa mère. *Ecce concipies et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum.*

Eh bien! pourquoi tarder? [2] Marie, l'ange attend votre réponse, dit S. Bernardin de Sienne; et nous, qui sommes condamnés à la mort, nous l'attendons bien plus encore [3]. Voilà, ô notre mère, continue S. Bernardin, que l'on vous offre le prix de notre salut, qui est le Verbe divin fait homme en votre sein; si vous l'acceptez pour fils, nous serons à l'instant délivrés de la mort. Le Seigneur lui-même, qui est devenu si amoureux de votre beauté, attend aussi votre réponse, d'après laquelle il a résolu de sauver le monde [4]. Répondez, Marie, à l'instant, reprend S. Augustin; ne différez point le salut du monde, qui dépend maintenant de votre consentement [5].

Mais voilà que Marie répond. Elle répond à l'ange en ces termes: *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* O réponse plus belle, plus humble et plus prudente que celle qu'aurait pu inventer toute la sagesse des hommes et des anges réunie, quand ils y auraient pensé durant un million d'années! ô réponse puissante, qui réjouit le ciel, et qui apporte à la terre un océan immense de grâces et de biens! ô réponse qui,

1. Sicut Christus per angelum voluit confortari, ita per angelum debuit Virgo animari. — 2. Expectat angelus, expectamus et nos, o Domina, verbum miserationis, quos miserabiliter premit sententia damnationis. (Hom. IV, *sup. Miss.*) — 3. Ecce offertur tibi pretium salutis nostræ; statim liberabimur, si consentis. — 4. Ipse quoque Dominus, quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum, in quo nimirum proposuit salvare mundum. (S. Bernardin. loc. cit.) — 5. Responde jam, Virgo sacra, vitam quid tardas mundo. (Serm. 21 *de Temp.*)

à peine sortie de l'humble cœur de Marie, attira du sein du Père éternel son fils unique pour se faire homme dans les entrailles très pures de cette Vierge ! oui, parce qu'à peine ces paroles : *Ecce ancilla Domini, fiat secundum verbum tuum,* furent-elles proférées, que le fils de Dieu devint aussi le fils de Marie. O s'écrie S. Thomas de Villeneuve, ô puissant *fiat* ! ô *fiat* plein d'efficacité ! ô *fiat* digne d'être célébré par dessus tout autre [1] ! Car par les autres *fiat,* Dieu créa la lumière, le ciel, la terre ; mais par ce *fiat* de Marie, dit le saint, un Dieu a été fait homme comme nous.

Mais, pour ne point sortir de notre sujet, considérons la grande humilité que la Vierge fit paraître dans cette réponse. Elle était assez éclairée pour connaître combien était élevée la dignité de mère de Dieu ; l'ange l'avait déjà assurée qu'elle était cette bienheureuse mère choisie du Seigneur. Néanmoins, elle n'en conçoit pas une plus haute estime d'elle-même ; elle ne s'arrête point à se complaire dans son élévation. Regardant, d'un côté, son néant, et de l'autre, l'infinie majesté de son Dieu, qui la choisit pour sa mère, elle se reconnaît indigne d'un tel honneur, mais elle ne veut point s'opposer à sa volonté. Que fait-elle donc, lorsqu'on lui demande son consentement ? Que dit-elle ? Tout anéantie au dedans d'elle-même, tout enflammée, d'ailleurs, du désir de s'unir plus parfaitement à Dieu par ce moyen, s'abandonnant entièrement à la volonté divine : Voici, dit-elle, voici la servante du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* Voici l'esclave du Seigneur, obligée de faire ce que le Seigneur commande. Elle voulait dire par là ; si le Seigneur me choisit pour sa mère, moi qui n'ai rien de moi-même, et qui ai tout reçu de sa main libérale, qui pourra croire qu'il me choisisse à cause de mon mérite ? *Ecce ancilla Domini.* Quel mérite peut avoir une esclave pour être faite la mère de son Seigneur ? *Ecce ancilla Domini.* Que la bonté du Seigneur soit louée, et non pas l'esclave ; car c'est de sa part une œuvre de bonté que de jeter les yeux sur une créature aussi basse que je le suis, pour l'élever si haut.

O humilité ! s'écrie ici l'abbé Guerric [2]. O grande humilité de Marie, qui la rend petite à ses propres yeux, mais grande aux yeux de Dieu ; indigne à ses yeux, mais digne aux yeux de ce Seigneur immense que le monde ne peut contenir ! S. Bernard, dans le quatrième sermon sur l'Assomption de Marie, fait à ce sujet une exclamation plus belle encore. Admirant l'humilité de Marie, il dit : O Marie ! comment avez-

1. O fiat potens ! o fiat efficax ! o fiat super omni fiat venerandum. (Conc. IV *de Ann.*) — 2. O humilitas, angusta sibi, ampla divinitati ! insufficiens sibi, sufficiens ei quem non capit orbis !

vous pu allier dans votre cœur des sentiments aussi humbles de vous-même avec tant de pureté, tant d'innocence, et avec la plénitude de grâce que vous possédez [1]? O Vierge bienheureuse, poursuit le saint, et comment, lorsque vous vous êtes vue si honorée et si élevée par votre Dieu, cette humilité si grande a-t-elle pu être si bien enracinée en vous [2]? Lucifer se voyant doué d'une grande beauté, ambitionna d'élever son trône au-dessus des étoiles, et de se rendre semblable à Dieu [3]. Or, qu'aurait dit cet esprit d'orgueil, à quoi aurait-il prétendu, s'il eût été orné des dons que possédait Marie? L'humble Marie ne fit point ainsi: plus elle se vit exaltée, et plus elle s'humilia. Ah! Marie, conclut S. Bernard, vous êtes devenue digne, par votre grande humilité, d'être regardée de Dieu avec un amour tout particulier; digne, par votre beauté, d'enflammer le cœur de votre roi; digne, par l'odeur agréable de votre humilité, d'attirer le Fils éternel du lieu de son repos qui était le sein de Dieu, dans votre sein virginal [4]. Aussi Bernardin de Busto dit-il que Marie mérita plus par cette réponse: *Ecce ancilla Domini*, que ne pourraient mériter toutes les créatures par toutes leurs bonnes œuvres [5].

Oui, dit S. Bernard, parce que cette Vierge innocente, bien qu'elle se soit rendue agréable à Dieu par sa virginité, s'est rendue par son humilité digne, autant que le pouvait une créature, d'être la mère de son Créateur [6]. S. Jérôme appuie ce sentiment, lorsqu'il dit que Dieu la choisit pour mère, plutôt à cause de son humilité qu'à cause de ses autres vertus [7]. Marie elle-même s'exprima dans ce sens à sainte Brigitte, en disant: Et comment ai-je mérité la grâce de devenir la mère de mon Seigneur, sinon parce que j'ai connu mon néant et que je me suis humiliée [8]? Elle l'avait déjà proclamé dans son très humble cantique, lorsqu'elle dit: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... Fecit mihi magna qui potens est.* De là, S. Laurent Justinien remarque que la B. Vierge ne dit pas: Il a regardé ma virginité, mon innocence; mais elle dit mon humilité [9]. Et par ce mot d'humilité, remarque S. François

1. Quanta humilitatis virtus cum tanta puritate, cum innocentia tanta, imo cum tanta gratiæ plenitudine? — 2. Unde tibi humilitas, et tanta humilitas, o beata? — 3. Super astra Dei exaltabo solium meum, et similis ero Altissimo. (*Isai.* XIV, 13.) — 4. Digna plane quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret rex, cujus odore suavissimo ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu. (Loc. cit.) — 5. Beata virgo plus meruit dicendo humiliter: Ecce ancilla Domini, quam simul mereri possent omnes puræ creaturæ. (*Mar.* XII, p. 5, p. 2.) — 6. Etsi placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concepit. (Hom. I *sup. Miss.* n. 5.) — 7. Maluit Deus de Virgine incarnari propter humilitatem, quam propter aliam quamcumque virtutem. — 8. Unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi nihil me esse, vel habere? (L. II, *Rev.* c. XXXI.) — 9. Non ait: Respexit virginitatem, innocentiam; sed tantum humilitatem.

de Sales, elle n'entendait point parler avec éloge de sa vertu d'humilité, mais elle voulait dire que Dieu avait regardé son néant [1], et avait voulu l'élever ainsi par un pur effet de sa bonté.

En un mot, dit S. Augustin, l'humilité de Marie fut comme une échelle par laquelle le Seigneur daigna descendre du ciel sur la terre pour se faire homme dans son sein [2]. Et S. Antonin fortifie ce sentiment, en disant que l'humilité de la Vierge fut sa disposition la plus parfaite et la plus prochaine à être la mère de Dieu [3]. Du reste, Isaïe l'avait prédit: « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, une fleur naîtra de sa racine [4]. » Le B. Albert le Grand remarque que la fleur divine, c'est-à-dire le fils unique de Dieu, selon ce que dit Isaïe, devait naître, non de la cime, ni du tronc de la plante de Jessé mais de la racine, précisément pour montrer l'humilité de sa mère [5]. Et l'abbé de Celles l'explique encore plus clairement: « Notez, dit-il, que ce n'est pas du sommet de la plante, mais de sa racine, que la fleur devra s'élever [6]. » C'est pourquoi le Seigneur disait à cette fille bien-aimée : « Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont forcé à prendre l'essor [7]. » En partant d'où, demande S. Augustin, sinon du sein du père pour entrer dans le sein de la mère [8]? Le docte commentateur Fernandez dit à ce sujet, que les yeux très humbles de Marie, avec lesquels elle regarda toujours la grandeur divine, sans jamais perdre de vue son propre néant, firent une telle violence à Dieu même, qu'ils l'attirèrent dans son sein [9]. On voit par là, dit l'abbé Francon, pourquoi le Saint-Esprit donna tant de louanges à la beauté de son épouse, à cause de ses yeux de colombe [10]. Parce que Marie, en regardant son Dieu avec les yeux d'une simple et humble colombe, le charma tellement par sa beauté, qu'elle le fit prisonnier dans son sein virginal, par les liens de l'amour [11]. Ainsi, pour conclure ce point, Marie

1. Humilitatem, id est nihilitatem. (*Introd. à la vie dév.*, IIIe partie, chap. VI, pag. 115, édit. Vivès.) — 2. Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras. (Sup. *Magn.* serm. *de Sanctis* XXXV. al. CCVIII, n. 10, in Append.) — 3. Ultima gratia perfectionis est præparatio ad filium Dei concipiendum ; quæ præparatio fuit per profundam humilitatem. (P. V, ti. 15, c. 6 et 8.) — 4. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. (*Is.* XI, 1.) — 5. De radice ejus, humilitas cordis intelligitur. — 6. Nota quod non ex summitate, sed de radice ascendit flos. — 7. Averte oculos tuos, quia ipsi me avolare fecerunt. (*Cant* V.) — 8. Unde avolare, nisi a sinu patris in uterum matris? — 9. Ita illius oculi humillimi Deum tenuerunt, ut suavissima quadam violentia ipsummet Dei patris Verbum in uterum suum Virgo attraxerit. (In c. XIV Gen. sect. 1.) — 10. Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es! oculi tui columbarum. (*Cant.* IV, 1.) — 11. Ubinam terrarum tam speciosa Virgo inveniri posset, quæ regem cœlorum caperet, et vinculis charitatis pia violentia captivum traheret? (*De grat. Nov. Test.* tr. 6.)

dans l'incarnation du Verbe, comme nous l'avons vu dès le commencement, ne put s'humilier plus qu'elle ne s'humilia : voyons maintenant comme Dieu, en la faisant sa mère, ne put l'élever plus qu'il ne l'éleva.

Deuxième point. — Pour comprendre la hauteur à laquelle Marie fut élevée, il faudrait comprendre combien est sublime la hauteur et la grandeur de Dieu. Il suffira donc de dire que Dieu fit de cette Vierge sa propre mère, pour comprendre que Dieu ne put l'exalter plus qu'il ne l'exalta. Arnould de Chartres assure avec raison, que Dieu, en devenant fils de la Vierge, la plaça dans un degré d'élévation supérieure à celle de tous les saints et de tous les anges [1]. En sorte qu'après Dieu, elle est sans comparaison la plus élevée de tous les esprits célestes, comme parle S. Ephrem [2]. Et S. André de Crète assure la même chose [3], avec S. Anselme qui dit : Marie, il n'y a personne qui vous égale, parce que tous les autres sont au-dessus ou au-dessous de vous ; Dieu seul vous est supérieur, et tous les autres êtres vous sont inférieurs [4]. En un mot, ajoute S. Bernardin de Sienne, l'élévation de cette Vierge est si grande, que Dieu seul peut et sait la comprendre [5].

Et si quelqu'un était étonné, remarque S. Thomas de Villeneuve, de ce que les saints Evangélistes, qui ont publié si au long les louanges d'un Jean-Baptiste et d'une Madeleine, ont été si sobres de paroles en indiquant les dons qui ont orné Marie, cette considération doit suffire à dissiper son étonnement. Il suffit, continue le saint, de dire que c'est d'elle qu'est né Jésus [6]. Que voulez-vous, poursuit-il, que les Evangélistes disent de plus des grandeurs de cette Vierge? Il doit vous suffire qu'ils attestent qu'elle est la mère de Dieu. Et puisqu'ils avaient énoncé en ce seul mot le plus grand, ou plutôt, la totalité de ses avantages, il n'était point nécessaire qu'ils en fissent une description détaillée [7]. Et comment n'en serait-il pas ainsi? reprend S. Anselme ; dire de Marie qu'elle est mère de Dieu, c'est dépasser tous les degrés de grandeur que l'on peut imaginer, ou exprimer après celle de Dieu [8]. Et

1. Maria constituta est super omnem creaturam. (Tract. *de L. V.*)
2. Nulla comparatione cæteris superis est gloriosior. (Or. *de laud. Deip.*)
3. Excepto Deo, omnibus altior. (Or. *de laud. Deip.*)
4. Nihil tibi, Domina, est æquale ; omne enim quod est, aut supra te est, aut infra, quod supra, solus Deus; quod infra, est omne quod Deus non est. (Ap. Pelbart. *Stellar.* II, p. 3, a. 2.) — 5. Tanta est perfectio Virginis, ut soli Deo cognoscenda reservetur. (Tom. II, serm. LI, a. 3, c. 2.) — 6. Satis est de ea dicere : De qua natus est Jesus.
7. Quid ultra requiris? Sufficit tibi quod mater Dei est. Ubi ergo totum erat, pars scribenda non fuit. (Conc. II, *de Nat. Virg.*)
8. Hoc solum de sancta Virgine prædicari, quod Dei mater sit, excedit omnem altitudinem, quæ post Deum dici vel prædicari potest. (*De Excel. Vir.* c. IV.)

Pierre de Celles ajoute à ce sujet : Quelque nom que vous lui donniez, soit que vous l'appeliez reine du ciel, ou reine des anges, soit que vous lui donniez quelque titre que ce puisse être, il ne l'honorera jamais autant que le seul titre de mère de Dieu[1].

La raison en est évidente, parce que, comme l'enseigne le Docteur Angélique, plus une chose approche de son principe, et plus elle en reçoit de perfection; et comme Marie est la créature qui a le plus approché de Dieu, elle est aussi celle qui a le plus participé à ses grâces, à ses perfections et à sa grandeur[2]. Suarez déduit de ce principe la raison pour laquelle la dignité de mère de Dieu est d'un ordre supérieur à toute autre dignité créée; car cette dignité appartient d'une certaine manière à l'ordre d'union avec une personne divine, ordre auquel elle se trouve nécessairement liée[3]. C'est ce qui fait dire à S. Denis le Chartreux, qu'après l'union hypostatique, nulle autre n'est aussi étroite que l'union de cette mère de Dieu avec son fils[4]. Telle est, dit S. Thomas, l'union la plus parfaite qu'une créature puisse former avec son Dieu[5]. Et le B. Albert le Grand assure qu'être mère de Dieu, c'est posséder une dignité immédiatement inférieure à celle de Dieu[6]. D'où il conclut qu'à moins de devenir Dieu, Marie ne pouvait être plus unie à Dieu qu'elle ne le fut[7].

S. Bernardin assure que, pour être mère de Dieu, la Sainte Vierge eut besoin d'être élevée à un certain état d'égalité avec les personnes divines, par une infusion presque infinie de grâces[8]. Et comme, moralement parlant, les enfants sont réputés une même chose avec leurs pères, de sorte que les biens et les honneurs sont communs entre eux; de là il suit, dit S. Pierre Damien que si Dieu habite en diverses manières dans

1. Si cœli reginam, si angelorum dominam, vel quodlibet aliud protuleris, non assurges ad honorem, quo prædicatur Dei genitrix. (Lib. *de Pan.* c. XXXI.)

2. Quanto aliquid magis participat illius effectum, etc., Beata autem virgo Maria propinquissima Christo fuit, quia ex ea accepit humanam naturam; et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere. (III, q. 27, a. 5.)

3. Dignitas matris est altioris ordinis, pertinet enim quodammodo ad ordinem hypostaticæ unionis; illum enim intrinsece respicit, et cum illa necessariam conjunctionem habet. (In III part. dist. I, sect. 2, n. 4, opert. t. XIX, p. 8, édit. Vivès.)

4. Post hypostaticam conjunctionem, non est alia tam vicina, ut unio matris cum filio suo. (L. II *de Laud Virg.*)

5. Est suprema quædam conjunctio cum persona infinita. (I, q 25, a. 6.)

6. Immediate post esse Deum, est esse matrem Dei. (Super *Miss.* cap. CLXXX.) — 7. Magis Deo conjungi, nisi fieret Deus, non potuit.

8. Quod fœmina conciperet et pareret Deum, oportuit eam elevari ad quamdam æqualitatem divinam per quamdam infinitatem gratiarum. (Tom. I, ser. LXIV, c. XVI.)

ses créatures, il habita en Marie d'une manière plus spéciale, en devenant une même chose avec Marie[1]. Enfin il s'écrie, en proférant ces paroles célèbres : « Qu'ici se taise et tremble toute créature en contemplant cette immense dignité. Dieu habite dans la Vierge sa mère, ayant avec elle une seule même nature[2]. »

C'est pourquoi S. Thomas assure que Marie étant devenue mère de Dieu, reçut, à cause d'une union si étroite avec un bien infini, une certaine dignité infinie, que Suarez appelle infinie en son genre[3], parce que la dignité de mère de Dieu est la plus grande qui puisse être conférée à une simple créature. Selon l'enseignement du Docteur Angélique, l'humanité de Jésus-Christ, bien qu'elle eût pu recevoir de Dieu une plus grande abondance de grâce habituelle[4], néanmoins, quant à l'union avec une personne divine, elle ne put recevoir une plus grande perfection[5]. De même, selon le saint docteur, la B. Vierge ne peut être élevée de son côté à une plus haute dignité que celle de mère de Dieu[6]. S. Thomas de Villeneuve dit la même chose[7]. S. Bernardin assure que l'état auquel Dieu éleva Marie, sa mère, fut si parfait, qu'il ne pouvait l'élever davantage[8]. Et le B. Albert vient à l'appui en disant que le Seigneur donna à la Sainte Vierge le plus de tout ce qui peut être confié à une pure créature, à savoir la maternité divine[9].

De là cette célèbre maxime énoncée par S. Bonaventure, que Dieu peut faire un monde plus grand, un ciel plus spacieux, mais qu'il ne peut faire une créature plus élevée, qu'en

1. Quarto modo inest Deus creaturæ, scilicet virgini Mariæ, per identitatem, quia idem est quam illa. (Serm. I, *de Nat. Virg.*)

2. Hic taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. Habitat Deus in Virgine, cum qua unius habet identitatem (Loc. cit.) — 3. Dignitas matris Dei, suo genere est infinita.

4. Cum enim gratia habitualis sit donum creatum, confiteri oportet quod habeat essentiam finitam. Est cujuslibet creaturæ determinatæ capacitatis mensura, quæ tamen divinæ potestati non præjudicat, quin possit aliam creaturam majoris capacitatis facere. (*Comp. theol.*, c. 213.)

5. Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus, quam sit unio personalis ad filium unigenitum a patre. (III p. q. 7, a. 12, ad 2.)

6. Beata Virgo ex hoc quod est mater Dei, habet quamdam dignitatem infinitam, ex bono infinito, quod est Deus ; et hac parte non potest fieri melius. (I P. q. 25, a. 6. ad. 4.)

7. Utique habet quamdam infinitatem esse matrem Infiniti. (Conc. III *de Nat. Mar.*)

8. Status maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset. (Tom. III, serm. IV, a. 3, c. I.)

9. Dominus beatæ Virgini summum donavit, cujus capax fuit pura creatura, scilicet Dei maternitatem. (Lib. I *de Laud. Virg.* c. CLXXVIII.)

la rendant sa mère[1]. Mais, bien mieux que les docteurs, Marie explique elle-même la grandeur à laquelle Dieu l'avait élevée, lorsqu'elle dit : « Celui qui est tout-puissant a fait en moi de grandes choses[2]. » Et pourquoi la Sainte Vierge ne détailla-t-elle point ces grandes choses que Dieu lui avait accordées? S. Thomas de Villeneuve répond qu'elle ne le fit point, parce qu'elles étaient trop grandes pour pouvoir être exprimées[3].

C'est donc avec raison que S. Bernard disait que Dieu a créé le monde tout entier pour cette Vierge qui devait être sa mère[4]. Et S. Bonaventure n'avait point tort de dire que le monde se maintient par les soins de Marie, comme elle a concouru à sa formation[5]. Le saint s'appuyait en cet endroit sur les paroles des Proverbes que l'Église applique à Marie : « J'étais avec Dieu pour régler toutes choses[6]. » S. Bernardin ajoute que ce fut pour l'amour de Marie que Dieu ne détruisit point l'homme après le péché d'Adam[7]. C'est pourquoi l'Eglise applique à Marie avec raison ces paroles : *Optimam partem elegit*[8], puisque cette mère vierge ne choisit pas seulement les meilleures choses, mais que parmi les meilleures, elle choisit la meilleure part, le Seigneur l'ayant douée au suprême degré, comme l'assure le B. Albert le Grand, de tous les dons généraux et particuliers, conférés à toutes les autres créatures; tout cela, en conséquence de la dignité de divine mère qu'il lui avait conférée[9]. Ainsi Marie fut enfant, mais elle n'eut de cet âge que l'innocence, et non le défaut de capacité, puisqu'elle jouit dès sa conception du parfait usage de la raison. Elle fut vierge, mais sans éprouver l'ignominie de la stérilité. Elle fut mère, mais seulement avec le trésor de la virginité. Elle fut belle, et même très belle comme dit Richard de Saint-Victor, d'après S. Grégoire de Nicomédie, et S. Denis l'Aréopagite, qui eut le bonheur, comme plusieurs le prétendent, de voir une seule fois en sa vie sa beauté, et qui dit que si la foi ne lui eût appris que Marie était une

1. Esse mater Dei, est gratia maxima puræ creaturæ conferibilis. Ipsa est qua majorem facere non potest Deus. Majorem mundum facere potest Deus, majus cœlum; majorem quam matrem Dei facere non potest. (*Spec. B. V.* lect x, tom. XIV, p. 260. Opera edit. Vivès.)

2. Fecit mihi magna qui potens est. (*Luc.* I, 48) — 3. Non explicat quænam hæc magna fuerint, quia inexplicabilia. (Conc. III, *de Nat. V.*)

4. Propter hanc totus mundus factus est. (Serm. II in *Salv. Reg.*).

5. Dispositione tua, Virgo sanctissima, perseverat mundus, quem, et tu cum Deo ab initio fundasti. (*Psalt. maj.*, ps. CXVIII, Oper. t. XIV, p. 216, edit. Vivès.) — 6. Cum eo eram cuncta componens. (*Prov.* VIII.)

7. Propter singularissimam dilectionem ad hanc Virginem præservavit. (Tom. I, serm. LXI, c. VIII.) — 8. *In officio Ass. B. M.*

9. Beatissima Virgo gratia fuit plena, quia omnes gratias generales et speciales omnium creaturarum in summo habuit. (*Bibl. mag.* in Luc. XIII.)

créature, il l'aurait adorée comme une divinité. Le Seigneur révéla aussi à sainte Brigitte que la beauté de sa mère surpassait la beauté de tous les anges, lorsqu'il lui fit entendre ces paroles qu'il adressait à Marie : « Votre beauté l'emporte sur celle de tous les anges et de tout autre être créé[1]. » Elle était très belle, dis-je, sans exposer à aucun péril quiconque la regardait, parce que sa beauté éloignait les mouvements impurs, et inspirait même des pensées modestes, comme l'assure S. Ambroise[2]. S. Thomas dit la même chose : « La grâce de la sanctification ne se bornait pas à réprimer dans la Vierge les mouvements illicites, mais elle exerçait encore son influence sur les autres, tellement, que quoiqu'elle fût douée d'une grande beauté extérieure, elle n'éveillait en personne des pensées de volupté[3]. » C'est pour cela qu'elle est appelée myrrhe, comme préservant de la corruption : « J'ai répandu une odeur agréable comme celle de la myrrhe la plus exquise[4]. » est-il dit de la sagesse dans l'Ecclésiastique, paroles que l'Eglise applique aussi à la Sainte Vierge. Elle se livrait aux exercices de la vie active, mais sans que ses actions la détournassent de son union avec Dieu. Dans la vie contemplative elle était recueillie en Dieu, mais sans négliger les choses temporelles et les devoirs de la charité envers le prochain. La mort la frappa, mais ce fut sans angoisses, et sans que la corruption s'emparât de son corps.

Concluons donc. Cette divine mère est infiniment inférieure à Dieu, mais elle est immensément supérieure à toutes les autres créatures. Et, s'il est impossible de trouver un fils plus noble que Jésus, il est impossible aussi de trouver une mère plus noble que Marie. Ceci doit être pour les serviteurs dévots de cette reine, non seulement un motif de joie à la vue de ses grandeurs, mais encore un motif de confiance en sa puissante protection, puisque, étant mère de Dieu, dit Suarez, elle a un certain droit sur ses dons, pour les obtenir à ceux pour qui elle prie[5]. D'un autre côté, S. Germain dit que Dieu ne peut pas ne point exaucer les prières de cette mère, parce qu'il ne peut pas ne pas la reconnaître pour sa véritable et immaculée mère[6]. Ainsi, ô mère de Dieu, et notre

1. Omnes angelos, et omnia quæ creata sunt excessit pulchritudo tua. (Lib. I, *Rev.* c. XV.) — 2. Tanta erat ejus gratia, ut non solum in se virginitatem servaret, sed etiam si quos inviseret, integritatis donum insigne conferret. (*De Instit. Virg.* c. IV, n. 50.)

3. Gratia sanctificationis non solum repressit in Virgine motus illicitos, sed etiam in aliis efficaciam habuit ; ita ut quamvis esset pulchra in corpore, a nullo concupisceretur. (In III, dist. 2, q. 2, a. 2.)

4. Quasi myrrha electa dedit mihi suavitatem odoris.

5. Unde fit, ut singulare jus habeat ad dona filii sui. (In III P. disp. XVIII.)

6. Tu autem, quæ materna in Deum auctoritate polles, etiam iis, qui

mère, vous ne manquez point de puissance pour nous secourir. La volonté ne vous manque pas non plus : *Nec facultas nec voluntas illi deesse potest*, dit S. Bernard[1]. Vous savez, vous dirai-je avec votre serviteur l'abbé de Celles, que Dieu ne vous a point créée seulement pour lui, mais qu'il vous a donnée aux anges pour les relever, aux hommes pour les délivrer, et aux démons pour les abattre : car, par vous, nous recouvrons la grâce divine, et par vous l'ennemi est vaincu et terrassé[2].

Si nous désirons plaire à la divine mère, saluons-la souvent par l'*Ave Maria*. Un jour Marie apparut à sainte Mathilde, et lui dit qu'on ne pouvait mieux l'honorer qu'en lui adressant cette salutation. Nous obtiendrons par cette prière des grâces spéciales de cette mère de miséricorde.

enormiter peccant, eximiam reconciliationis gratiam concilias ; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi et veræ et intemeratæ matri suæ in omnibus morem gerat. (*De Zona Virg.*)

1. *In Assump. B. V. M.* serm. I, n. 2.

2. Non tantum sibi te fecit, sed te angelis dedit in instaurationem, hominibus in reparationem, dæmonibus in hostem ; nam per te Deus homini pacificatur, diabolus vincitur et conteritur. (V. in prol. *Cant. Virg.*)

PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Benedicentur in semine tuo omnes tribus terræ. (*Genes.* XXII, 18.)

Benedicta tu a Deo tuo in omni tabernaculo Jacob, quoniam in omni gente quæ audierit nomen tuum magnificabitur super te Deus Israël. (*Judith.* XIII, 31.)

Benedixit te Dominus in virtute suâ, quia per te ad nihilum redegit inimicos nostros. (*Ibid.* 22.)

Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus. (*Psalm.* XLV, 5.)

Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. (*Prov.* XXXI, 29.)

In plenitudine sanctorum detentio mea. (*Eccli.* XXIV, 16.)

Rorate cœli desuper, et nubes pluant justum ; aperiatur terra et germinet Salvatorem. (*Isaï.* XLV, 8.)

Novum creavit Dominus super terram, fœmina circumdabit virum. (*Jerem.* XXXI, 22.)

Ecce Virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. (*Isaï.* VI, 1.)

Jacob genuit Joseph, virum Mariæ, de quâ natus est Jesus. (*Matth.* I, 16.)

Inventa est in utero habens de Spiritu Sancto. (*Ibid.* 18.)

Quod in eâ natum est, de Spiritu Sancto est. (*Ibid.* 20.)

Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum. (*Ibid.* 21.)

Missus est angelus Gabriel à Deo ad virginem desponsatam viro, et nomen Virginis Maria. (*Luc.* I, 26.)

Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. (*Ibid.* 28.)

Quæ cum audisset, turbata est, et cogitabat qualis esset ista salutatio. (*Ibid.* 29.)

Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. (*Ibid.* 30.)

Ecce concipies in utero, et paries filium. (*Ibid.* 31.)

Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? (*Ibid.* 34.)

Spiritus Sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. (*Ibid.* 35.)

Quod nascetur ex te Sanctum vocabitur Filius Dei. (*Ibid.* 35.)

Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundùm verbum tuum. (*Ibid.* 38.)

Respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (*Luc.* I, 48.)

Toutes les nations de la terre seront bénies en votre race.

Vous etes bénie de votre Dieu dans la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israel sera pour jamais glorifié en vous, parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom.

Le Seigneur vous a bénie, il vous a soutenue de sa force, et il a renversé par vous tous nos ennemis.

Le Très-haut a sanctifié son tabernacle.

Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.

Dieu a établi ma demeure dans l'assemblée des saints.

Cieux, envoyez d'en haut votre rosée, et que les nuées fassent descendre le Juste, comme une pluie ; que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le Sauveur.

Le Seigneur a fait sur la terre un nouveau prodige, une femme environnera un homme.

Une Vierge concevra, et elle enfantera un fils qui sera appelé Emmanuel.

Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle Jésus est né.

Marie, ayant épousé Joseph, fut reconnue grosse, ayant conçu par le Saint-Esprit.

Ce qui est né dans elle a été formé par le Saint-Esprit.

Elle enfantera un fils qui sera appelé Jésus.

L'ange Gabriel fut envoyé par DIEU à une vierge qu'un homme nommé Joseph avait épousée, et cette vierge s'appelait Marie.

Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.

Ce qu'ayant entendu, elle fut troublée et pensait quelle pouvait être cette salutation.

Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu.

Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils.

Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme ?

Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-haut vous couvrira de son ombre.

Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu.

Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.

Dieu a regardé la bassesse de sa servante, et désormais je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles.

Fecit potentiam in brachio suo. (*Ibid.* 51.)

Il a déployé la force de son bras.

Beata quæ credidisti. (*Ibid.* 45.)

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru.

Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suùm, factum ex muliere. (*Galat.* IV, 4.)

Lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujetti à la loi.

Beatus venter qui te portavit, et ubera quæ suxisti. (*Luc.* II, 27.)

Bienheureux est le ventre qui vous a porté, et les mamelles qui vous ont allaité.

Signum magnum apparuit in cœlo, mulier amicta sole. (*Apoc.* XII, 1.)

Il parut un grand prodige dans le ciel, une femme qui était environnée du soleil.

PENSÉES ET PASSAGES DES SS. PÈRES

Beatior fuit Maria concipiendo mente quàm ventre, felicius gestavit corde quàm carne. (S. Augustin., lib. *de Virginit.* 3.)

Ce fut un plus grand bonheur pour Marie d'avoir conçu le Fils de Dieu dans son esprit que dans ses chastes flancs, et de l'avoir porté dans son cœur plus que dans son corps.

Felicior partus spiritualis quàm carnalis : beatior enim fuit Maria concipiendo Christum fide quàm carne. (*Id. Ibid.*)

C'est un plus grand bien d'avoir enfanté Jésus-Christ selon l'esprit que selon la chair : et Marie a été plus heureuse de l'avoir conçu par la foi que dans sa chair.

Quam appellatis felicem, inde est felix quia verbum Dei custodivit, non quia in illâ Verbum caro factum est. (*Id., supra Lucam,* c. II.)

Celle que vous appelez heureuse est plus heureuse pour avoir gardé la parole de Dieu que pour avoir conçu son Verbe.

Audacter dico, quod nec ipsa plenè explicare poterit quod capere potuit. (*Id.* super *Magnificat.*)

Je dis hardiment que Marie même ne pourrait expliquer ce qu'elle a compris dans ce mystère.

Caro Jesu, caro est Mariæ. (*Id. de Assumpt. B. Virginis.*)

La chair de Jésus est la chair de Marie.

Materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde quàm carne gestasset. (*Id.* l. *de Virginit.* c. 3.)

La maternité de Marie ne lui aurait servi de rien, si elle ne l'avait plus heureusement porté dans son cœur que dans son sein.

Talis eligitur virgo de toto mundo, quæ tantum haberet meritum ut Filium Dei in semetipsà susciperet. (*Id.*)

On choisit dans tout le monde une vierge assez méritante pour recevoir dignement le Fils de Dieu en elle.

Quid ego pauper ingenio dicam de te, ô beata Virgo, cùm de te quid dixero minor laus est quam dignitas tua meretur ? (*Id.* serm. *de Sanctis.*)

Que puis-je dire de vous, ô bienheureuse Vierge, avec mon peu d'esprit ? tout ce que j'en pourrai dire est au-dessous des louanges que mérite votre dignité.

Illic Deus suum requisivit hospitium, ut ostenderet in casto corpore castum debere portari Deum. (*Id.* serm. *de Nativit.*)

Dieu choisit sa demeure dans une vierge, pour faire voir qu'un Dieu chaste ne devait habiter que dans un corps chaste.

Ave, animatum templum Dei ; ave, cœli terræque æquissimum habitaculum ; ave, ejus mater qui non capitur à totius mundi spatio. (*Id.* serm. 18 *de temp.*)

Je vous salue temple animé de la divinité, sa plus digne demeure qui soit dans le ciel et sur la terre, mère de celui qui ne peut être compris dans l'espace de tout le monde.

O femina supra feminas benedicta ! quæ virum omnino non novit, et virum suo utero circumdedit. (*Id.*, serm. 18 *de Sanctis.*)

O femme bénie sur toutes les femmes, qui n'a jamais connu d'homme, et qui néanmoins a été enceinte d'un Homme-Dieu.

O veneranda virginitas ! ô prædicanda humilitas ! Maria ab angelo Domini mater est appellata, et illa se ancillam

O virginité digne de toute vénération ! ô humilité qu'on ne peut assez louer ! Marie est appelée mère de Dieu par

Christi confitetur. (*Id.*, serm. 3 *de Nativit. Christi.*)

Vide humilitatem, vide devotionem; ancillam se dicit Domini quæ mater eligitur, nec repentino exaltata promisso est. (S. AMBROSIUS.)

Veneremur salutis auctorem, quæ dum auctorem suum concipit de cœlo, nobis Redemptorem præbuit in terrâ. (S. HIERONYMUS, serm. *de Assumpt.*)

Quod natura non habuit, usus nescivit, ignoravit ratio, mens non capit humana, pavet cœlum, stupet terra, creatura omnis cœlestis miratur, hoc totum est quod per Gabrielem Mariæ divinitus nuntiatur. (*Id. Ibid.*)

Cæteris per partes præstatur gratia, Mariæ vero se tota infudit gratiæ plenitudo. (*Id. Ibid.*)

Non est in mundo locus dignior utero virginali in quo Dei filium Maria susceptt, nec in cœlis solio regali quo Mariam Dei Filius sublimavit. (*Id. Ibid.*)

Si vis virginem cognoscere, qualis et quanta sit, in ejus filium oculos converte, et ex ejus excellentiâ poteris etiam matris excellentiam intelligere. (S. GREGORIUS, *in lib. I Reg.*)

Quæritis qualis mater; quærite potius qualis filius. (S. EUCHERIUS, serm. *de Nativ. Virg.*)

Virgo, ex te concipitur auctor tuus, tua ex te oritur origo, tua ex carne est Deus tuus. (S. CHRYSOLOGUS, serm. 14.)

Quod est quod sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium? quia nempe vult illam Deus omnium honorum esse principium. (S. IRENÆUS.)

Virgo Davidicæ stirpis eligitur, quæ sacro gravidanda fœtu divinam humanamque prolem prius conciperet mente quàm corpore. (S. LEO, serm. I *de Nativ.*)

O ter sacrosancta Virgo, de te qui omnia illustria et gloriosa dixerit nunquam quidem à virtute aberraverit. (S. BASILIUS SELEUCIÆ, *in orat. Deiparæ Virginis.*)

O uterum cœlo ampliorem, quia Deum in te non coarctasti. (S. EPIPHANIUS, *de laudib. Deiparæ.*)

Perfectissima Dei imago, ab ipso Deo, summâ arte et singulari providentiâ depicta. (S. ANTONINUS, archiep. Florent. *in Psalm.* 44.)

Videbis quidquid majus est minus esse virgine, solumque opificem opus illud

l'ange qui la salue, et elle avoue qu'elle n'est que sa servante.

Considérez l'humilité et la dévotion de la Sainte Vierge; elle s'appelle la servante du Seigneur lorsqu'on l'en déclare la mère, et elle ne s'élève point d'une dignité si glorieuse.

Honorons celle qui a procuré notre salut, et qui, lorsqu'elle reçoit du ciel l'auteur de son être, nous a donné un Rédempteur sur la terre.

Ce que la nature n'a point connu, ce que la coutume n'a point vu, ce que la raison ne peut découvrir, ce que l'esprit humain ne peut concevoir, ce dont le ciel est effrayé et qui jette dans l'étonnement toutes les intelligences, c'est ce que l'ange Gabriel annonce à Marie.

La grâce est distribuée aux autres par parties; mais la plénitude de la grâce s'est répandue sur Marie.

Il n'y a point de lieu plus digne dans le monde que le sein virginal de Marie, qui a reçu le Fils de Dieu, ni de plus digne au ciel que le trône royal où le Fils de Dieu a élevé Marie.

Concevez ce que c'est qu'un Fils de Dieu, et vous concevrez ce que c'est que sa mère; l'excellence de l'un vous fera concevoir l'excellence de l'autre.

Vous demandez ce qu'est la mère; demandez plutôt ce qu'est le fils.

Sainte Vierge, vous donnez la vie à celui qui est l'auteur de votre être; celui qui est votre origine tire la sienne de vous, et votre Dieu prend naissance dans votre chair.

Pourquoi le mystère de l'Incarnation n'a-t-il pu s'accomplir sans le consentement de Marie? c'est parce que Dieu a voulu qu'elle fût le principe de tous les biens.

On choisit pour ce grand mystère une Vierge de la race de David, laquelle, devenue enceinte par l'opération du Saint-Esprit, conçut un Homme-Dieu dans son cœur, avant de le concevoir dans son corps.

O Vierge trois fois sainte, celui qui publie de vous tout ce qu'on peut dire de plus grand et de plus glorieux, ne s'éloignera nullement de la vérité.

O sein de Marie plus vaste que le ciel; parce que vous n'avez pas renfermé le Seigneur en des bornes trop étroites.

Marie est la plus parfaite image de Dieu: Dieu même l'a faite avec un art parfait et par une providence toute singulière.

Vous trouverez que tout ce qu'il y a de plus grand parmi les plus pures créa-

supergredi. (S. Petrus Damian., serm. *de Nativ. Mariæ.*)

Taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. (*Id. Ibid.*)

Omnes amas amore invincibili, quos in te et per te Deus meus summâ dilectione dilexit. (*Id. Ibid.*)

Sicut sine ipso (nempe verbo Dei) factum est nihil, ita sine ipsâ nihil refectum est. (*Id.*)

Felix Maria quæ Deum habet debitorem. (S. Methodius.)

Quæ est tam sublimis humilitas quæ cedere non novit honoribus, insolescere gloriâ nescit? Mater Dei eligitur, et ancillam se nominat. (S. Bernardus, serm. *super Missus est.*)

Utrinque stupor, utrinque miraculum : et quod Deus fœminæ obtemperet, humilitas absque exemplo ; et quod Deo fœmina principetur, sublimitas sine socio. (*Id. Ibid.*)

Ista est Virginis nostræ gloria singularis et excellens prærogativa Mariæ, quod filium unum eumdemque cum Deo Patre meruit habere communem. (*Id.*)

Si virginitatem in Mariâ non potes nisi mirari, stude humilitatem imitari, et sufficit tibi. (*Id.* super *Missus est.*)

Virginitate placuit, humilitate concepit. (*Id. Ibid.*)

Si Maria humilis non esset, super eam Spiritus Sanctus non requievisset ; nam virginitas sine humilitate fortasse habet gratiam apud homines, sed non apud Deum. (*Id.* serm. super *Missus est.*)

Quanta dignatio Dei ! quanta Virginis excellentia ! Mittitur angelus à Deo ad Virginem, id est à celso ad humilem, à Domino ad ancillam, à creatore ad creaturam. (*Id. Ibid.*)

Quæ est hæc Virgo tam venerabilis ut salutetur ab angelo, tam humilis ut desponsata sit fabro? (*Id.*)

Maria veneratione digna, in quâ humilitatem exaltat fecunditas, et partus consecrat virginitatem. (*Id. Ibid.*)

Maria cùm angelum interrogat : quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco ? non de facto dubitavit, sed modum inquisivit. (*Id.* serm. IV super *Missus est.*)

Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam tribuisti. (*Id.* serm. in *Nat. Virg.*)

Merito in te respiciunt oculi totius

tures est au-dessous de la Vierge, et qu'il n'y a que l'ouvrier qui soit au-dessus de son ouvrage.

Que toute créature se taise et tremble ; qu'aucune n'ait la hardiesse de considérer en face cette immense dignité.

Vous chérissez d'un amour invincible tous ceux que mon Dieu aime souverainement en vous et par vous.

Comme rien n'a été fait sans le Verbe, aussi rien n'a été réparé sans la mère du Verbe.

Que Marie est heureuse d'avoir son Dieu pour débiteur.

Qelle est cette humilité si élevée qui est à l'épreuve de l'honneur, qui ne sait pas s'enfler de gloire? Marie est choisie comme mère de Dieu, et elle s'appelle sa servante.

De l'un et de l'autre côté ce n'est que merveille et sujet d'étonnement : qu'un Dieu obéisse à une femme, c'est une humilité sans exemple ; et qu'une femme ait un empire sur son Dieu, c'est une gloire et une élévation sans pareille.

C'est une prérogative admirable, et toute particulière de Marie, qu'elle ait mérité d'avoir le même fils que Dieu le Père, en sorte qu'il est commun à tous les deux.

Si vous ne pouvez qu'admirer la pureté virginale de Marie, efforcez-vous d'imiter son humilité ; c'est le plus important.

Marie s'est rendue agréable à Dieu par sa virginité, mais c'est par son humilité qu'elle l'a conçu.

Si Marie n'avait point été humble, le Saint-Esprit ne se serait point reposé sur elle ; car la virginité qui n'est pas humble peut avoir l'approbation des hommes, mais non celle de Dieu.

Quelle condescendance dans Dieu ! quelle grandeur dans Marie ! Un ange est envoyé de Dieu à cette vierge, du Très-Haut à la plus humble, du Seigneur à sa servante, du créateur à sa créature.

Quelle est cette vierge si auguste qu'elle est saluée par un ange, si humble qu'elle est l'épouse d'un artisan ?

Marie est digne de vénération, elle dont la fécondité relève l'humilité, et dont l'enfantement consacre la virginité.

Quand Marie demande à l'ange : Comment cela s'accomplira-t-il, vu que je ne connais point d'homme ? elle ne doute pas de la vérité du fait ; elle demande seulement de quelle manière il s'accomplira.

Toutes les générations s'écrieront que vous êtes heureuse, parce que vous leur avez procuré à toutes la vie et la gloire.

C'est avec justice que toutes les créa-

creaturæ, quia in te, per te, et de te benigna manus Omnipotentis quidquid creavit recreavit. (*Id. Ibid.*)

Felix Maria, cui nec humilitas defuit nec virginitas. (*Id. Ibid.* homil. 2.)

Hoc solum quod Dei mater est excedit omnem altitudinem quæ post Deum dici aut cogitari potest. (S. Anselm., lib. *de excell. Virgin.*)

Nihil tibi, ô Domina, est æquale, nihil comparabile ; omne enim quod est vel suprà te est, vel infrà te ; quod suprà te, solus Deus ; quod infrà te, omne quod non est Deus. (*Id. de Concept. Virginis.*)

Dubitare quis poterit in affectum charitatis transiisse Mariæ viscera, in quibus ipsa quæ ex Deo est charitas, novem mensibus requievit. (S. Bernardus, serm. 1 *de Assumpt.*)

Mirare gratiæ inventricem, mediatricem salutis, restauratricem seculorum. (*Id.* Epist. 174, *ad Lugd.*)

Singulariter electa ad ministerium redemptionis et reparationis gratiæ. (Guillelmus Parisiensis, *in Cantic.*)

Virgo obtinuit tantum gratiæ ut esset auctori gratiæ propinquissima ; ita quod eum qui plenus est omni gratiâ reciperet, et eum pariendo quodammodo gratiam ad eam derivaret. (S. Thomas. Opuscul. 8.)

In hâc annuntiatione sanctissima Virgo magis Deo conjungi non potuit, nisi fieret Deus. (Albertus Magnus, Tract. *de Laudibus B. Virginis.*)

Ipsa est quâ majorem Deus facere non potest ; majorem mundum, majus cœlum potest, majorem matrem non potest. (S. Bonaventura.)

Hodie completa sunt omnia desideria, hodie primum est et pricipale Trinitatis festum. (Gerson.)

Ut conceptionem Verbi æterni pertingeret, meritorum verticem supra omnes angelorum choros, usque ad solium Deitatis erexit. (S. Gregorius Magnus, lib. II *in cap.* I *Reg.*)

Eo actu fidei et obedientiæ Virgo beata plus meruit quàm meruerint omnes Sancti, omnibus actibus ac meritis suis. (S. Bernardus, serm. 15 *de festiv. Virginis.*)

Quid nobilius Dei matre? quid splendidius eâ, quam splendor elegit? quid castius eâ quæ corpus sine corporis contagione generavit? (S. Ambrosius, *de Virg.*)

Digna fuit ex quâ Dei Filius nasceretur. (*Id. Ibid.*)

Invenisti gratiam apud Deum, Dei et hominum pacem, mortis destructionem. tures ont les yeux sur vous, parce que la main du Tout-puissant a créé de nouveau en vous, par vous, et de vous, l'ouvrage qui s'était perdu.

Que Marie est heureuse d'avoir joint l'humilité avec la virginité !

Dire seulement que la bienheureuse Vierge est mère de Dieu, c'est l'élever au-dessus de toutes les grandeurs qu'on peut imaginer au-dessous de Dieu.

Sainte Dame, il n'y a rien qui vous soit égal, rien qui vous soit comparable ; car tout ce qui est, ou est au-dessus de vous, ou est au-dessous : Dieu seul est au-dessus de vous, tout ce qui n'est pas Dieu est au-dessous de vous.

Qui peut douter que les entrailles dans lesquelles celui qui est la charité même a reposé neuf mois entiers, n'aient été changées en charité.

Admirez dans Marie celle qui a su trouver la grâce, la médiatrice du salut et la réparatrice des siècles.

Vierge spécialement choisie pour être employée à la rédemption des hommes et à la réparation de la grâce.

Marie a obtenu une telle abondance de grâce qu'elle a approché de très près l'auteur même de la grâce ; en sorte qu'elle a mérité de recevoir celui qui est appelé plein de grâce, et qu'en le mettant au monde il lui fit part de sa plénitude.

Dans ce mystère de l'Annonciation, la sainte Vierge ne pouvait être plus étroitement unie à Dieu, à moins de devenir Dieu elle-même.

Marie est telle que Dieu ne peut faire une créature plus excellente ; il peut bien faire un monde plus grand, un ciel plus grand, mais non pas une mère d'une dignité plus éminente.

C'est en ce jour qu'ont été exaucés tous les vœux ; c'est aujourd'hui la principale fête de la Trinité.

Afin que Marie parvînt jusqu'à mériter de concevoir le Verbe éternel, elle a élevé au-dessus de tous les chœurs des anges la hauteur de ses mérites, et jusqu'au trône de la divinité.

La bienheureuse Vierge, par ce seul acte de foi et d'obéissance, a plus mérité que tous les saints par tous leurs actes de vertu et leurs plus grandes actions.

Qu'y a-t-il de plus noble que la mère d'un Dieu ; de plus éclatant que celle que l'éclat de la gloire éternelle a choisie ; quoi de plus pur que celle qui a engendré un corps sans corruption?

Marie s'est trouvée digne que le Fils de Dieu prît naissance d'elle.

Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu, c'est-à-dire la paix entre Dieu et

vitæ reparationem ; invenisti quod nemo ante potuit invenire. (S. Bernardus, homil. 3 super *Missus est*)

Bene angelus ad Mariam virginem mittitur, quia semper Angelis est cognata virginitas. (S. Hieronymus, in serm. *de Assumpt.*)

les hommes ; vous avez détruit la mort et réparé la vie ; vous avez trouvé ce que nul avant vous n'a su trouver.

C'est avec raison qu'un ange est député à la Vierge Marie, parce qu'il y a toujours eu une grande affinité entre la virginité et les anges.

FÊTE DES SEPT DOULEURS

DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

N. B. — Dans la première fête des Sept Douleurs, qui se célèbre le vendredi qui suit le dimanche de la Passion, l'Eglise veut uniquement honorer Marie compatissante au pied de la Croix. En conséquence, nous ne rapporterons pour cette première commémoration que des instructions et sermons ayant trait aux souffrances de Marie pendant la Passion de son Fils. Et, pour la seconde fête des Sept Douleurs, qui se célèbre le III[e] dimanche de septembre, nous donnerons des instructions et des sermons qui se rapportent à toutes les douleurs que la Sainte Vierge a endurées pour nous.

SECTION I[re]. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Par le P. Du Pont, S. J.)

DES CHOSES RELATIVES A LA TRÈS SAINTE VIERGE QU'IL FAUT CONSIDÉRER DANS LA MÉDITATION DES MYSTÈRES DE LA PASSION.

I. — *Des douleurs que souffrit la Sainte Vierge dans la Passion de son Fils.*

En méditant la passion de Jésus-Christ, il ne faut pas oublier les souffrances de Marie. La raison veut qu'en même temps nous compatissions et au Fils et à la Mère : à la Mère qui voit mourir un tel Fils, et au Fils qui voit fondre en larmes une telle Mère. Nous devons aussi nous ressouvenir qu'elle est notre mère, et que nos péchés étant le sujet de ses larmes, il est juste que nous pleurions avec elle et que nous tâchions d'imiter les vertus dont elle nous donne l'exemple.

L'excès de son affliction vient de deux causes. Il vient de l'amour qu'elle porte à son cher Fils ; parce que l'amour est la mesure de la joie que causent les biens qui arrivent à la personne qu'on aime, et du déplaisir qu'on a de ses maux. Et c'est ce qui fait que la douleur, ainsi que l'amour, est extrême dans Marie.

1°) Elle aime son fils avec des entrailles de mère, et l'amour qu'elle a pour lui surpasse de beaucoup l'affection que toutes les mères et tous les pères eurent jamais pour leurs enfants. De plus, elle est mère et vierge, et par conséquent son fils étant tout à elle, l'affection qu'elle lui porte comprend tout ensemble et l'amour d'un père et la tendresse d'une mère. D'ailleurs, comme la conception du Sauveur a été l'ouvrage du Saint-Esprit qui n'est que feu et qu'amour, ce feu divin s'étant pris au cœur de Marie, l'a embrasé d'un

amour qui le remplit aujourd'hui d'une excessive douleur. *O vous tous*, dit-elle, *qui passez par ici, arrêtez-vous, et voyez s'il y a quelque douleur semblable à la mienne* (*Thren.* I, 2).

2°) Le Fils de la Sainte Vierge est son premier-né et son unique; elle a donc plus de sujet de souhaiter sa conservation et de regretter sa mort. Aussi voyons-nous que quand l'Ecriture veut exprimer une douleur violente, elle la compare à celle que cause ordinairement la perte *d'un fils unique* (*Zach.* XX, 10 ; *Jerem.* VI, 26 ; *Amo.* I, 18). Enfin, comment cette bonne Mère ne pleurerait-elle pas la mort de son Fils unique qui est aussi le Fils unique de Dieu, lorsqu'elle le voit attaché à une croix, couvert d'opprobres, et accablé de douleurs ?

3°) L'amour de Marie envers Jésus s'accroît par la ressemblance qui est entre eux deux. Car, en général, la ressemblance, comme le remarque le Sage, (*Eccl.* XIII, 29) produit l'amour, et c'est pour cela que les pères et les mères ont une affection plus tendre pour ceux de leurs enfants qui leur ressemblent davantage. Comme donc il y a un très grand rapport entre Jésus et Marie, soit pour le tempérament et pour toutes les qualités naturelles, soit pour les mœurs et pour les vertus, en sorte qu'ils ne sont, pour ainsi parler, qu'un même corps et une même âme, il ne se peut faire que la douleur qui blesse le cœur du Fils, ne pénètre aussi le cœur de la Mère.

4°) La Sainte Vierge aime son Fils d'un amour pur et divin, à cause de sa sainteté et de sa sagesse infinies. Car l'amour, quand il est réglé, dit S. Thomas (2de 2de, q. XXVI, art. 7 et 13), s'attache plus étroitement à ceux en qui il paraît plus de mérite et qui sont plus proches de Dieu. Que si ces personnes ont encore la proximité du sang, on les en aime bien davantage, parce que la grâce et la nature concourent ensemble pour les faire aimer. De là vient aussi qu'on porte plus de compassion aux saints qu'aux méchants, lorsqu'ils sont dans les souffrances, parce qu'on est touché naturellement de voir l'innocence persécutée. Si donc les filles de Jérusalem, voyant le Sauveur que l'on conduisait au supplice, versent tant de larmes (*Luc.* XXIII, 27), parce qu'elles le croient innocent, combien Marie en doit-elle verser davantage, sachant qu'il est le Saint des saints, et la source de toute sainteté.

5°) Marie avait pour Jésus un amour fondé sur la reconnaissance des grâces toutes singulières dont il l'a favorisée, surtout de l'honneur qu'il lui a fait de la choisir pour sa mère. Car, comme l'amour est naturellement reconnaissant, il souhaite à son bienfaiteur tous les avantages possibles, en récompense des faveurs qu'il en a reçues. Quelle peine est-ce donc pour la Sainte Vierge de voir tant souffrir celui à qui elle souhaite des biens et des plaisirs infinis ?

6°) Elle aime son Fils parce qu'il est aussi Fils du Dieu vivant, qu'il est Dieu lui-même, et qu'il mérite d'être aimé d'un amour infini, à cause de sa bonté et de sa beauté. Elle l'aime d'autant plus qu'elle a plus de lumière pour connaître ses perfections. Elle l'aime effectivement de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, de toutes ses forces, et l'on ne peut rien ajouter à la ferveur de son amour. Jugeons de là combien est grande son affliction, lorsqu'elle voit ainsi exposé au mépris et à la haine du peuple celui qui, par une infinité de titres, mérite la vénération et l'amour de toutes les créatures.

7°) Enfin l'Esprit saint *a répandu* dans le cœur de la Sainte Vierge le don de *la charité* (*Cant.* v, 3) ; il l'a prise pour son Epouse, et il s'est uni à elle si intimement qu'elle *n'est plus qu'un même esprit avec Dieu.* (I *Cor.* vi, 7) et avec son Fils, dont elle regarde à présent les biens et les maux comme ses propres biens et ses propres maux, dont elle ressent même les douleurs bien plus vivement que les siennes propres, puisqu'elle a pour lui beaucoup plus d'amour que pour elle-même. De plus, comme, par l'ardeur de son amour, elle vit moins dans elle-même que dans ce cher Fils, tout ce qu'elle lui voit souffrir, elle le souffre par une espèce de sympathie sainte et toute surnaturelle ; de sorte qu'elle peut dire plus justement que S. Paul : *Je suis crucifiée avec Jésus-Christ ; je vis, ou pour mieux dire, je ne vis plus ; c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* (*Gal.* ii. 20).

Mais ce n'est pas seulement l'amour qui est cause de la douleur de cette Mère affligée, c'est aussi la continuelle et la vive représentation des souffrances de son Fils, en la manière que nous venons de les dépeindre. Elle avait lu les prophètes qui en parlent, elle en connaissait jusqu'aux moindres circonstances, par une lumière d'en-haut ; elle les avait toujours présentes devant les yeux ; elle n'envisageait pas seulement celles du dehors ; elle pénétrait celles du dedans, et des unes et des autres, elle se formait une triste image qui effaçait de son esprit toute autre idée que celle de Jésus souffrant. C'est là ce glaive à deux tranchants qui, selon la prophétie de Siméon (*Luc.* ii, 35), perce l'âme de Marie. C'est aujourd'hui qu'elle boit le calice amer que son Fils avait présenté aux enfants de Zébédée, et qu'elle reçoit le baptême douloureux dont il leur dit qu'il serait un jour baptisé. Son âme est comme abîmée dans une mer d'amertume, et on peut lui dire, avec Jérémie : *Notre affliction est aussi grande que toute la mer.* (*Thren.* ii, 13.)

O Sainte Vierge, quelle langue pourrait déclarer combien ces sept motifs d'amour et de douleur tout ensemble vous

font répandre de larmes? Ce sont comme sept épées qui, par sept endroits, vous percent le cœur. O que vous auriez grand sujet de dire : *Qu'on ne m'appelle plus Noëmi, qui signifie belle; qu'on m'appelle Mara, qui signifie amère : parce que le Seigneur m'a toute remplie d'amertume.* (*Ruth.* I, 20.) Vous reçûtes à la vérité de grandes grâces du Tout-Puissant au jour de son Incarnation; mais il ne vous cause pas de moindres douleurs au jour de sa mort. Nous savons que les afflictions qu'il envoie à ceux qu'il aime, sont des faveurs, et que la patience qu'il leur donne pour les souffrir, est l'effet de son amour aussi bien que de sa puissance. Priez-le donc de nous faire ressentir vos peines, et de nous donner assez de forces pour porter sa croix avec vous. Ainsi soit-il.

Par ce discours, il est aisé de comprendre que rien ne rend une âme plus sensible aux souffrances du Fils de Dieu, que l'amour. Aussi S. Bonaventure (*In Stim. amoris*, c. II) dit que plus l'amour est ardent, plus la compassion est tendre, et que, réciproquement, la compassion augmente l'amour. C'est pourquoi, des sept motifs que nous en avons donnés, on choisira ceux qui auront le plus de force pour nous porter à aimer Jésus et pour nous unir à lui, afin que, partageant avec nous ses peines, il nous communique les grâces dont il a coutume de favoriser les imitateurs de sa patience.

II. — *Des vertus que la Sainte Vierge pratiqua durant la Passion de son Fils.*

Il faut enfin considérer les vertus que la Sainte Vierge pratiqua en cette rencontre, afin de les imiter. Il y en a quatre principales qui renferment toutes les autres.

La première est une généreuse résignation à la volonté divine, et un parfait renoncement à la sienne propre, pour pouvoir dire comme le Sauveur : *Que votre volonté se fasse, et non pas la mienne* (*Matth.* XXVI, 39). Cette sorte de résignation est toujours d'un grand mérite, quand on s'offre à de grands travaux et à de grandes souffrances.

La seconde est une humilité profonde qui fait que la Sainte Vierge, bien loin de fuir les opprobres, les recherche, et se déclare hautement pour la mère du crucifié. Elle l'accompagne jusqu'au pied de sa croix, et elle prend le plus de part qu'elle peut à tout ce qu'il souffre, persuadée qu'encore qu'elle ne soit pas cause de sa mort, par aucun péché qu'elle ait commis, c'est néanmoins par les mérites de sa mort, qu'elle n'a jamais été sujette à aucun péché.

La troisième est un courage ferme et constant, avec lequel cette *femme forte* monte sur le Calvaire et se tient debout parmi les bourreaux, sans craindre ni leur cruauté, ni les dou-

leurs que lui doit causer un si lugubre spectacle. Aussi n'a-t-elle point d'autre passion que de souffrir et de répandre son sang pour celui qui répand tout le sien pour elle.

La quatrième est une charité héroïque envers les hommes et envers les ennemis mêmes de son Fils. Car ni leurs emportements ni leurs blasphèmes ne peuvent l'émouvoir en aucune manière, ni exciter en son cœur d'autres sentiments que des sentiments de tendresse et de compassion. Rien ne l'afflige que leurs péchés et la perte de leurs âmes. Elle prie la Bonté divine de leur pardonner; elle tâche même de les excuser, à l'imitation de son Fils; et de cette sorte elle profite de ses peines, qui lui donnent occasion de pratiquer les plus excellentes vertus. Elle peut dire avec l'Epouse : *Je suis noire; mais je suis belle.* Ne vous étonnez pas, *filles de Jérusalem, de me voir ainsi défigurée, car le soleil m'a gâté le teint.* (*Cant.* I, 5.) Vous êtes brune à l'extérieur, ô Reine des vierges, à cause des peines que vous souffrez; mais au dedans, vous êtes belle, à cause des grâces qui y éclatent. Le même soleil de justice qui vous a rendue toute pâle, en vous communiquant sa tristesse, relève votre beauté en vous proposant au monde comme le modèle des plus illustres vertus. Priez-le, ô Mère de miséricorde, de nous éclairer et de nous échauffer tellement par ses rayons que, ne cessant de le contempler sur le Calvaire, nous nous résolvions d'embrasser sa Croix et d'imiter ses vertus.

DEUXIÈME INSTRUCTION

(D'après le P. Croiset, S. J.)

DES SOUFFRANCES DE LA SAINTE VIERGE A L'OCCASION DE LA PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

Division. — I. Ce que la Sainte Vierge eut à souffrir durant la passion de Jésus-Christ. — II. La Sainte Vierge au pied de la Croix.

I. — Quelque douce que fût la consolation et la joie de la Sainte Vierge en voyant les merveilles qu'opérait le Sauveur dans toute la Galilée et la Judée, la pensée de sa passion et l'image de la mort qu'il devait endurer pour la rédemption du genre humain, étaient continuellement présentes à son esprit, noyant son cœur dans une mer d'amertume, comme disent les SS. Pères. Plus elle voyait la sagesse de son Fils admirée, et ses miracles publiés, applaudis, plus elle apprenait quelle était sa réputation dans toute la Syrie, plus aussi son cœur était affligé en pensant que ce cher fils, les délices du Père éternel et les siennes, devait un jour être rassasié d'opprobres, et mourir ignominieusement sur une croix. Car, instruite de toute l'économie du mystère de la Rédemption, elle voyait

avec une amère douleur, par avance, le temps déterminé pour ce sanglant sacrifice, et comme chaque jour en approchait le terme, chaque jour aussi son cœur souffrait un nouveau supplice. Elle avait jour et nuit sa passion présente à son esprit, jusqu'aux moindres circonstances.

Ce temps de la passion du fils, aussi bien que de la passion de la mère, étant enfin venu, elle se rendit à Jérusalem presque en même temps que son fils, c'est-à-dire six ou sept jours avant la fête de Pâques. Elle se retira chez Marie, mère de Marc, sa parente, d'où elle fut témoin du triomphe avec lequel le Sauveur fut reçu à Jérusalem, triomphe passager qui devait bientôt se changer en la plus triste tragédie. Les acclamations, les hosanna dont toute la ville retentissait, bien loin d'adoucir sa tristesse, augmentaient l'amertume de son cœur, car elle savait qu'ils seraient changés en cris d'exécration.

On peut comprendre quelle fut son affliction quand elle apprit que Jésus était arrêté et qu'on le traînait de tribunal en tribunal avec la dernière infamie. Jamais mère n'aima un fils unique avec une si vive tendresse ; jamais mère ne ressentit plus vivement les traitements indignes et cruels qu'on fit à ce cher fils, et toute l'Eglise convient qu'il n'y eut jamais une mère si affligée. Tous les SS. Pères concourent à dire qu'elle seule a souffert plus que tous les martyrs ensemble ; c'est pourquoi elle est appelée à juste titre la Reine des martyrs *Regina martyrum*. Sans un miracle, elle n'eût jamais pu survivre à la douloureuse et ignominieuse passion de son adorable Fils. Elle ne fit point de démarches pour réclamer contre les injustices inouïes, les calomnies, les opprobres, et les tourments qu'on lui faisait souffrir, parce qu'en l'offrant elle-même au Père éternel en qualité de victime le jour de sa purification, elle avait consenti à sa mort pour le salut des hommes ; et voilà pourquoi elle garda un profond silence durant toute sa Passion. Elle se résolut même, par un courage surnaturel et bien au dessus de son sexe et de sa qualité de mère, de l'accompagner sur le Calvaire et d'assister à sa mort au pied de la Croix, selon les des seins inscrutables de la divine Providence. Jugez combien ce sacrifice lui coûta. *Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum,* dit S. Anselme, *leve fuit, aut potius nihil comparatione tuæ passionis, ô beata Virgo !* Tout ce que la cruauté des bourreaux a fait souffrir aux corps des martyrs, tout cela a été peu de chose, et doit être même compté pour rien, si on le compare, Vierge sainte, à ce que vous avez souffert à la mort de votre Fils sur le Calvaire! *Martyres alii fuere moriendo pro Christo*, dit S. Jérôme, *hæc commoriens Christo martyr fuit.* Les autres ont été martyrs parce qu'ils sont morts

pour Jésus-Christ ; mais Marie l'a été en mourant avec Jésus-Christ, ou pour mieux dire en survivant à Jésus-Christ. Parce qu'elle a plus aimé son Fils que tous les autres, continue ce saint, elle a aussi ressenti plus de douleur en le voyant souffrir, jusque là que la violence de sa douleur pénétrait son âme tout entière : *Quia plus omnibus dilexit, propterea et plus omnibus doluit, in tantum ut animam ejus totam pertransiret vis doloris.* Dans les autres martyrs, dit S. Bernard, le grand amour qu'ils avaient pour Dieu adoucissait la douleur que leur causait leurs tourments. En Marie, l'amour extrême qu'elle avait pour son Fils faisait son martyre, et, comme elle a plus aimé Jésus-Christ que tous les saints ensemble, son martyre a été plus amer et plus douloureux que le leur : *In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis ; sed beata Virgo quanto plus amavit, tanto plus doluit, tantoque ipsius martyrium gravius fuit.* La passion douloureuse du fils a été dans toutes ses circontances la passion douloureuse de la mère.

La seule vue de Jésus-Christ en croix faisait la consolation de tous les martyrs ; mais à l'égard de la Sainte Vierge, ce triste objet faisait son martyre. Jésus-Christ consolait, comblait même de joie intérieure tous les martyrs au milieu des plus cruels tourments, et suspendait même souvent en leur faveur l'activité du feu dans les chaudières de plomb fondu et dans les fournaises ardentes. A l'égard de la Sainte Vierge, Jésus-Christ souffrant et mourant fait le supplice de sa mère : il est pour elle, dit S. Bernard, une mer d'amertume, dans laquelle son cœur est noyé : *juxta magnitudinem amoris, erat vis doloris, gravius passa est mente quam martyres carne.* Jugez de la grandeur de sa douleur, dit ce saint docteur, par la grandeur de son amour ; elle seule a plus souffert dans son âme que tous les martyrs ensemble n'ont souffert dans leur corps. Et certainement, dit S. Bernardin de Sienne, la douleur que la Sainte Vierge souffrit en voyant expirer son cher Fils sur la croix, fut si vive, si extraordinaire, si grande, que si elle eût été distribuée entre toutes les créatures capables de sentiments, il n'en est aucune qui ne fût morte immédiatement : *Tantus fuit dolor Virginis, quod si in omnes creaturas quæ dolorem pati possunt divideretur, omnes simul interirent.* L'amour tendre et compatissant faisait dans l'âme de la mère, dit Arnould de Chartres, ce que les clous, les fouets, les épines et la lance faisaient sur le corps adorable du fils : *Quod in carne Christi agebant clavi et lancea, hoc in Virginis mente agebat naturalis affectus, et materna angustia.* Votre Fils, Vierge sainte, a souffert en son corps, et vous en votre âme, dit S. Bonaventure ; mais toutes ces plaies divisées en chaque membre de son corps, se trouvaient réunies ensemble dans

votre cœur : *Singula vulnera per ejus corpus sparsa, in tuo corde sunt unita.* O qu'il est vrai, bienheureuse Vierge, conclut S. Bernard, que votre âme a été véritablement transpercée de douleur ! *Verè tuam ipsius animam doloris gladius pertransivit!* Comme c'est pour l'amour du salut des hommes que la Sainte Vierge a souffert ce douloureux martyre, auquel on a donné avec raison le nom de passion, les fidèles ont toujours eu une dévotion particulière à honorer la Passion de la Sainte Vierge, sous le titre de Notre Dame de Pitié, sous celui de Compassion, ou de Notre-Dame des sept Douleurs.

II. — Marie, mère de Jésus, était auprès de sa croix, dit l'Evangile : c'était, pour ainsi dire, un même sacrifice d'holocauste que celui de Jésus et de Marie ; ils s'offraient et souffraient tous deux en même temps, dit Arnould de Chartres : *Omnino unum erat Christi et Mariæ holocaustum.* L'amour faisant l'office de sacrificateur, immolait Jésus à son Père sur l'autel de la Croix pour l'expiation des péchés de tous les hommes, et l'amour immolait Marie au pied de la Croix, en lui faisant souffrir tous les opprobres et toutes les douleurs que souffrait son cher fils ; mais ce qui mit le comble à cette incompréhensible douleur, et ce qui fut comme le glaive qui perça l'âme de cette mère affligée, ce furent les dernières marques de tendresse que lui donna son cher fils avant que d'expirer sur la Croix. Ses dernières paroles renouvelèrent, pour ainsi dire, toutes les plaies dont le cœur de cette mère mourante était déjà percé, et cette mer d'amertume où son âme était comme noyée.

Jésus ayant aperçu au pied de sa croix sa mère et le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : *Femme, voilà votre fils,* parlant de S. Jean ; puis il dit au disciple : *Voilà votre mère,* parlant de la Sainte Vierge ; et dès lors le disciple bien-aimé, devenu par ces paroles qui étaient comme le testament et la dernière volonté de Jésus-Christ mourant, le fils adoptif de la très sainte Vierge, ne la regarda plus que comme sa chère mère ; il lui rendit tous les devoirs d'un fils, et en prit tous les soins qu'un fils doit prendre de sa mère.

Les SS. Pères découvrant tout le mystère de ces paroles de Jésus-Christ, disent que le Sauveur, sur le point de mourir, déclara la Sainte Vierge la mère de tous les fidèles, qui devinrent dès lors les fils adoptifs de Marie dans la personne de S. Jean, et par conséquent que ce divin Sauveur déclara, par son testament et sa dernière volonté, la Sainte Vierge l'avocate, la protectrice et la mère de toute l'Eglise. S. Jean Chrysostome dit que le Sauveur, en cette occasion, ne voulut point appeler Marie du nom tendre de mère, pour ne pas donner une nouvelle pointe à sa douleur, mais seu-

lement de celui de *femme*, qui est un terme plus générique. Quelques Pères ajoutent que le Fils de Dieu ne l'appela pas alors du nom de mère, de peur que ce nom n'irritât contre elle la fureur des bourreaux, et ne lui attirât quelques mauvais traitements de la part de ces impies.

Plusieurs interprètes croient même que ce fut par respect que Jésus appela alors sa mère du nom de femme, *mulier*, comme il avait fait aux noces de Cana; car le mot de *mulier* en hébreu est un nom d'honneur et de respect, qui signifie parmi nous le mot de madame. Et en effet, on remarque que toutes les fois que le Sauveur parlait à sa mère devant le peuple et en public, il se servait de ce terme respectueux, plutôt que de celui de mère. Enfin, quelques autres pensent que comme tout était mystérieux dans la consommation de ce grand sacrifice, Jésus-Christ voulut nous faire entendre que sa mère était cette seconde femme qui devait, pour ainsi parler, réparer sous l'arbre de la croix, par la mort de son Fils, tout le mal que la première femme avait fait sous l'arbre fatal qui avait été l'occasion de sa désobéissance, source funeste de tous nos maux.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Croiset, S. J.)

DES SOUFFRANCES DE LA SAINTE VIERGE.

Division. — I. Ce que la Sainte Vierge a souffert juqu'à la Passion du Sauveur. — II. Ce qu'elle a souffert pendant la Passion. — III. Aspirations et Pratiques.

I. — Considérez que ce n'est pas sans raison que l'Eglise appelle la Sainte Vierge la Reine des martyrs; car il n'est aucun de ces héros chrétiens qui ait souffert un martyre plus douloureux que celui de cette mère affligée. Voulez-vous avoir une idée juste des souffrances de la Sainte Vierge? Comprenez, s'il est possible, quelle a été la tendresse, la grandeur, l'ardeur et la pureté de son amour pour son cher Fils. Les tourments qu'on exerce sur le corps peuvent être adoucis, charmés même par les douceurs intérieures que Dieu verse dans une âme, et l'on a vu des martyrs trouver du rafraîchissement au milieu des brasiers, comme les trois enfants hébreux : mais qui peut suspendre ou charmer les douleurs de l'âme? La plaie est bien douloureuse quand c'est l'âme même qui est transpercée d'un glaive. Tel a été le martyre de la Sainte Vierge : *Tuam ipsius animam pertransibit gladius* : Vous ressentirez la plus vive douleur, lui dit Siméon, quand elle porta son cher Fils dans le temple; les outrages qu'on fera à votre Fils seront pour vous comme autant de coups de poignard

qu'on vous enfoncera dans le sein. Jamais mère n'aima son fils au point que la Sainte Vierge aima le Sauveur. Vous savez ce qu'a souffert le Sauveur durant sa vie mortelle ; quelles humiliations, quelle pauvreté, quelles persécutions, et, durant sa passion, quelles douleurs, quels opprobres. Concevez ce qu'a souffert la Sainte Vierge qui a été témoin de tout ce qu'a souffert son cher Fils. Jamais martyre ne fut plus long ; la vie de trente-trois ans du Sauveur a été la mesure de la durée du martyre de sa divine Mère. Ses souffrances devancèrent même la vie du Sauveur. Que ne dut pas souffrir la Sainte Vierge se voyant au terme d'accoucher dans Bethléem, où elle fut rebutée de tout le monde, réduite à se retirer dans une étable, sans secours, sans autre soulagement, pour un enfant qui est Dieu, que le souffle de deux animaux et une poignée de paille! Comprenez ce que dut souffrir en cette occasion la plus tendre, la plus aimante des mères, et en sa personne, et en la personne de son cher Fils. Rappelez ses alarmes à la pensée de l'impie et cruel dessein qu'a Hérode de le faire mourir ; que n'eut-elle point à souffrir dans son voyage et son séjour en Egypte? Fut-elle plus tranquille, ou du moins plus heureuse, selon le monde, à Nazareth? Quelles saintes inquiétudes dans le besoin souvent de toutes choses où la réduisait son état pauvre et obscur? Dans quelle peine ne fut-elle pas durant ces trois jours que Jésus Christ resta à Jérusalem? Mais que n'eut-elle point à souffrir en voyant de quelle ingratitude on payait les bienfaits de son cher Fils, et en apprenant jusqu'où les Scribes et les Pharisiens portaient leur haine et leur jalousie? Il faudrait connaître la tendresse, l'ardeur, la perfection du cœur de Marie, pour comprendre ce qu'elle a souffert à l'occasion des mauvais traitements qu'on a faits à son cher Fils.

II. — Considérez ce que la Sainte Vierge a souffert surtout durant la passion et à la mort du Sauveur. On a regardé comme un comble d'inhumanité et comme le plus cruel de tous les supplices, d'obliger les enfants à être témoins des tourments qu'on faisait souffrir à leur père, et d'être présents à sa mort. Comprenons quels excès de souffrances, et quelle mortelle affliction pour la très sainte Vierge, d'apprendre avec quelle indignité, avec quels outrages et quelle cruauté le Sauveur est traîné par la ville de Jérusalem, avec quel sacrilège mépris il est traité, chez les prêtres, chez Pilate, chez Hérode, et dans tous ces impies tribunaux. Ce n'est pas simplement comme la plus tendre des mères qu'elle souffre, c'est encore comme une mère tendre qui sait que ce cher Fils qu'on traite avec tant d'infamie est le vrai Dieu. Présente à sa flagellation, quel coup de fouet sur le fils qui ne portât sur le

cœur et sur l'âme de la mère ! Jésus n'ayant presque plus figure d'homme, est montré à ce peuple barbare pour le toucher de quelque compassion, et ce peuple, l'horreur et l'exécration du genre humain, comme une bête féroce, en devient plus altéré de son sang et crie qu'on le crucifie. Quelle impression fit sur le cœur de cette mère désolée ce triste spectacle, et quels coups de poignard dans son cœur que ces cris barbares! Cependant ce n'est pas assez dans les vues du Père éternel que la Sainte Vierge consente au sacrifice sanglant de son cher Fils, il faut qu'elle y soit présente, qu'elle le voie de ses propres yeux, épuisé de force et de sang, succomber sous le poids de sa croix; il faut qu'elle entende tous les coups de marteau qu'on donne sur les clous qui percent ses pieds et ses mains; il faut enfin qu'elle le voie élevé sur cette croix, outragé encore sur cette croix, expirer enfin sur cette croix au milieu des douleurs les plus cruelles et les plus aiguës. Quelle plaie, quel tourment, quelle douleur dans Jésus-Christ, que Marie n'ait souffert dans son âme! N'est-ce pas un des plus grands miracles, que la mère n'ait pas expiré de douleur avant le fils? pouvait-elle du moins lui survivre? fut-il jamais martyre plus cruel que celui qu'a souffert pour l'amour de nous la Sainte Vierge? Et quel titre plus juste et mieux acquis que celui de Reine des martyrs?

Mais souvenons-nous que c'est pour l'amour de notre salut qu'elle souffre avec tant de résignation, en silence, sans se plaindre. Quels sentiments d'amour, de tendresse, de vénération et de reconnaissance ne devons-nous pas avoir pour cette mère de Dieu, qui se fait encore honneur, pour ainsi dire, d'être la nôtre?

Je vous les demande, Seigneur, ces pieux et religieux sentiments, par l'intercession de la Sainte Vierge. Daignez recevoir et confirmer pour toujours le dévouement que je fais de tout moi-même à votre sainte Mère.

III. — Aspirations. — Disons souvent, surtout en ce jour, avec l'Eglise :

Eia mater, fons amoris, me sentire vim doloris, fac ut tecum lugeam.

O Mère d'amour, faites-moi sentir les traits de douleur qui percent votre âme, afin que je joigne mes larmes aux vôtres.

Fac me verè tecum flere, crucifixo condolere, donec ego vixero.

Faites, ma tendre Mère, que je mêle mes pleurs avec les vôtres, et que, le reste de ma vie, je partage avec vous les douleurs que vous avez ressenties au pied de la croix de mon Sauveur.

Pratiques. — 1° Une compassion sèche et purement spéculative est peu intéressante : c'est partager les douleurs d'une personne affligée, que de les ressentir véritablement. C'est à cause de nous que la Sainte Vierge souffre un si long et si

cruel martyre : quelle dureté, quelle plus noire ingratitude d'être peu touché de ce qu'elle a souffert à notre occasion! Reprochez-vous d'y avoir été jusqu'ici si peu sensible. Hélas! qui pense à honorer, à reconnaître la passion de la Sainte Vierge? Combien de gens meurent sans y avoir jamais pensé? Réparez cet irréligieux oubli par le zèle que vous apporterez désormais à honorer particulièrement par toutes sortes de pratiques de piété ce jour de la commémoration de ses douleurs. Communiez à cette intention et ayez toujours une dévotion particulière envers la Sainte Vierge, sous ce titre de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

2° C'est une pratique de dévotion fort religieuse, de réciter tous les vendredis de l'année, et tous les jours de cette octave, c'est-à-dire, jusqu'au vendredi-saint, la prose qui commence par ces paroles : *Stabat mater dolorosa*. Faites-vous une loi de garder désormais cette sainte pratique. Honorez singulièrement les mystères qu'on appelle douloureux de cette sainte reine des martyrs; contemplez ces mystères tous les vendredis, en disant le chapelet. Ces mystères douloureux sont l'agonie de Notre-Seigneur dans le jardin des Oliviers, sa flagellation, son couronnement d'épines, son accablement sous le fardeau de la croix, son crucifiement; on médite chacun de ces mystères à chaque dizaine du chapelet. Enrôlez-vous dans la confrérie de la Sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame-des Sept-Douleurs. L'Église autorise ces dévotions[1]; nous ne saurions avoir trop de pratiques de piété pour honorer la Sainte Vierge, et pour mériter sa protection.

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

DE LA PASSION DE LA SAINTE VIERGE.

I. — On peut dire que la Passion du Fils fut la Passion de la Mère, et qu'après Jésus-Christ, personne n'a tant souffert

1. Pratiques de dévotion en l'honneur de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

1° Confrérie de N.-D. des-Sept-Douleurs. Les associés portent le petit scapulaire noir.

2° Récitation de la couronne des Sept-Douleurs.

3° Visite de la Voie de la Mère des Douleurs.

4° Pieux exercice en l'honneur du cœur affligé de Marie.

5° Pieux exercice en l'honneur de la Vierge des Douleurs pour le vendredi-saint et les autres vendredis.

6° Prière à la très sainte Vierge sous le titre de N.-D. de Pitié.

La confrérie et les exercices sont enrichis de nombreuses indulgences. (V. *Recueil des Prières et œuvres pies enrichies d'indulgences*. (Traduction approuvée du Recueil officiel de la S. Congr. des Indulg.) 1 vol. in-18, Paris, *Lecoffre*.)

que la Sainte Vierge. S'il fut homme de douleur, elle fut la Mère de douleur ; sa douleur égale son amour pour son Fils. Elle aimait son Fils plus que tous les hommes réunis ensemble ne l'ont jamais aimé ; jugez par là de l'excès de sa douleur ! tout ce que son Fils souffrait dans son corps, Marie le souffrait dans son cœur. Les plaies qui déchiraient les membres de Jésus, perçaient le cœur de Marie. Elle souffrait beaucoup plus voyant souffrir son Fils, que si elle eût souffert elle-même tous ses maux, parce qu'elle aimait infiniment plus son Fils qu'elle-même. Si elle eût pu le soulager de ses maux en s'en chargeant, elle s'en fût fait un plaisir ; car il est doux de souffrir pour ce qu'on aime ; mais c'est une douleur sans consolation, de voir souffrir ce qu'on aime, et de ne le pouvoir soulager. Si vous étiez, comme Marie, vivement touché de l'amour de Jésus, vous seriez, comme elle, vivement touché de ses douleurs, et vous souhaiteriez de participer à ses souffrances.

II. — Si Marie fut une mère affligée, elle ne fut pas moins généreuse ; sa douleur n'abattit point son courage, et sa sensibilité ne diminua rien de sa résignation. Elle était debout proche la croix de son Fils ; et comme elle participait à ses souffrances, elle participait aussi à sa constance. Son Fils était le modèle et le motif de sa patience. Le Père éternel voulut qu'elle se joignît à son Fils pour offrir ce grand sacrifice qui devait être le salut du monde ; il lui dit, aussi bien qu'à Abraham : *Prends ce Fils unique qui t'est si cher, et me l'immole toi-même ;* elle ne fut pas moins affligée qu'Abraham, et elle fut plus généreuse ; parce qu'aimant incomparablement plus Jésus qu'Abraham n'aimait Isaac, elle avait plus à sacrifier. Le Père éternel ne ménagea pas Marie comme il fit pour Abraham ; il ne se contenta pas de la volonté, il voulut qu'elle en vînt à l'exécution, et qu'elle consommât ce grand sacrifice qu'elle avait commencé dès le moment que Siméon lui avait annoncé que son Fils devait mourir. Que n'en a-t-il pas coûté à Marie pour contribuer à votre salut, et pour l'assurer ? Et vous ne voudriez pas qu'il vous en coûtât la moindre violence ?

III. — Si Marie fut généreuse sur le Calvaire, elle ne fut pas moins glorieuse. Elle sacrifia beaucoup à Dieu, mais Dieu lui rendit beaucoup. Que ne lui en coûta-t-il pas pour offrir son Fils à la mort ? Mais quelle gloire ne lui en revint-il pas pour avoir fait ce sacrifice ? Elle mérita la qualité de Corédemptrice des hommes, par le bonheur qu'elle eut de contribuer par son consentement au sacrifice que fit son Fils pour en devenir le Rédempteur. Eve en approchant de cet arbre fatal, de cet arbre de malédiction, fut la cause de notre mort ; et

Marie en approchant de l'arbre de la Croix, de cet arbre de bénédiction, fut pour nous une source de grâces. Jésus en nous procurant la vie par sa mort, devint notre père ; Marie en y consentant, devint notre mère. Aussi son Fils la donna pour mère à tous les prédestinés, en même temps qu'il la donna pour mère à S. Jean, lorsqu'il lui dit : *Ecce mater tua*[1]. Ayez pour elle l'amour et la confiance d'un fils, et elle aura pour vous la tendresse et les soins d'une mère : et comme elle a assisté son Fils à la mort, elle ne vous abandonnera pas à la vôtre. Trop heureux si vous avez ce secours.

Demandez à la Sainte Vierge, que puisqu'elle a mérité la qualité de Corédemptrice des hommes sur le Calvaire, elle en exerce l'office à votre égard, en vous procurant les grâces qui sont le prix de cette rédemption, et surtout celle d'une bonne mort.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. (*Luc.* II, 35.)

Un glaive de douleur percera votre âme.

Christus offerebat in sanguine carnis, Maria offerebat in sanguine cordis. (S. Bernard.)

Pendant que Jésus offrait à Dieu le sacrifice de son corps et de son sang, Marie lui offrait le sacrifice de son cœur.

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Par le P. Thomas de Jésus. Traduction du P. Alleaume, S. J.)

LA DOULEUR DE JÉSUS EN VOYANT LA DÉSOLATION DE SA SAINTE MÈRE.

Sommaire. — I, II, III. Sujet des douleurs de la Sainte Vierge ; la part qu'elle prenait à celle de son Fils ; sa résignation à la volonté de Dieu. — IV. Quels furent ses sentiments lorsque Pilate montra le Sauveur au peuple et qu'elle entendit les malédictions qu'on lui donnait. — V. Sa désolation en suivant son Fils portant sa croix et quand elle fut sur le Calvaire. — VI. Jésus et Marie augmentaient mutuellement leurs douleurs par leurs sentiments qu'ils s'entrecommuniquaient. — VII. Jésus nous donne sa Mère. — VIII. Elle nous accepte pour ses enfants.

I. La très sainte Vierge a eu tant de part à notre salut et aux souffrances de son Fils, que nous ne pouvons nous dispenser ici, sans une extrême ingratitude, de parler des douleurs mortelles de cette Mère affligée. Sa peine était de voir son Fils, qu'elle aimait beaucoup plus que sa propre vie, noyé dans une mer de tourments et d'ignominies ; et le Sauveur sentait aussi très vivement la pointe de ce glaive de douleur dont il voyait le cœur de sa très sainte Mère transpercé au pied de la croix. Comme elle avait toujours été la parfaite imitatrice des vertus héroïques de ce Fils bien-aimé, elle voulut encore lui ressembler dans la manière de souffrir :

1. *Joan.* c. XIX, v. 27.

mais elle avait intérieurement un très rude combat à soutenir; car elle était pressée d'un côté par la tendresse qu'elle avait pour son Fils unique, et de l'autre par la soumission qu'elle devait aux ordres de Dieu et par le désir du salut des hommes. Sa charité pour les pécheurs, dont elle était déjà l'avocate, voulait qu'ils eussent un remède capable de guérir leurs maux ; et l'amour maternel qu'elle sentait pour son Fils, à qui ce remède devait coûter si cher, n'y pouvait penser sans horreur; son cœur, ainsi déchiré, ne trouvait aucune ressource que dans l'abandon universel aux volontés de Dieu.

II. Les saints qui se sont le plus appliqués à la méditation des souffrances de Jésus-Christ, ont cru, ou par une pieuse conjecture, ou par une lumière extraordinaire, que ce divin Sauveur, voyant approcher le temps de sa passion, pour satisfaire à son amour et à son obéissance envers sa sainte Mère, alla prendre congé d'elle, lui demanda son consentement pour accomplir l'œuvre de notre rédemption, lui déclara que la volonté du Père éternel était qu'elle demeurât au pied de la croix, qu'elle y vît expirer son Fils au milieu des tourments, qu'elle reçût ce corps crucifié entre ses bras, et quand on le descendrait de la croix, qu'elle l'ensevelît de ses propres mains. Il lui marqua ensuite ce qu'elle avait à faire, et où elle demeurerait en attendant qu'il ressuscitât; enfin, il lui recommanda ses disciples et les autres fidèles. Ce n'est pas qu'il ne lui eût déjà dit auparavant ce qu'il devait endurer pour notre salut; mais il lui découvrit en ce moment toute la suite de la Passion, afin qu'elle l'accompagnât en esprit dans les lieux où il souffrirait.

Il est croyable que cette entrevue ne se passa pas en de longs discours, et que les yeux et le cœur eurent plus de part que la bouche à la communication qu'ils se firent alors de leurs sentiments; mais de telle sorte, néanmoins, qu'il ne se glissa jamais dans la tendresse qu'ils se témoignèrent l'un à l'autre, aucune faiblesse qui pût diminuer la perfection de leur obéissance et de leur conformité à la volonté divine. Car Jésus Christ, comme Fils de l'homme, était naturellement touché de l'état de sa sainte Mère ; mais parce qu'il était Dieu, il lui inspirait toute la force dont elle avait besoin dans un si grand accablement, et il la consolait par des paroles toutes divines, que cette humble servante *conservait soigneusement dans son cœur*.

Il est aisé de se figurer ici qu'elle se serait estimée heureuse de pouvoir être crucifiée en la place de son Fils, si cela eût été convenable ; et qu'elle eût beaucoup mieux aimé mourir elle-même que de le voir souffrir. Mais parce que Dieu en avait ordonné autrement, elle offrait au moins le sacrifice de

son cœur, tandis que Jésus immolait sur la croix son corps et sa vie.

III. — Pendant que le Sauveur allait à la mort, la Sainte Vierge le suivait en esprit, plongée dans une mer de douleurs, souffrant une tristesse mortelle, et une espèce d'agonie, mais néanmoins toujours soumise à la volonté divine. C'est ainsi qu'elle entrait dans la disposition intérieure de son Fils, lorsqu'il suait sang et eau dans le jardin des Oliviers, sans rien perdre de la soumission qu'elle avait pour les ordres du Père éternel. Elle persévéra dans cette oraison douloureuse jusqu'au temps où elle apprit que son Fils était entre les mains des pécheurs. Car dès qu'il eut été pris, et que les juifs, après l'avoir enfermé dans une prison, se furent retirés chez eux pour prendre un peu de repos, S. Jean vint rendre compte à la Sainte Vierge de ce qui s'était passé; il lui dit que le Sauveur était déjà condamné à la mort par les juifs, qu'il devait être conduit chez Pilate dès le matin, afin que ce magistrat romain confirmât leur sentence.

Il est plus aisé de méditer, dans le silence, quel fut alors l'entretien de la Sainte Vierge et du disciple bien aimé, que de l'exprimer par des paroles. Ce qu'on en peut dire ici de plus certain, c'est qu'elle ne se laissa aller à aucun de ces mouvements déréglés si ordinaires aux femmes affligées, et que, quoiqu'elle sentît au dedans d'elle-même une douleur incroyable, elle ne fit rien paraître au dehors qui pût choquer la modération et la bienséance la plus sévère.

IV. — Elle sortit de sa maison au lever du soleil pour aller chercher son Fils, et pour le suivre jusqu'à la croix. Elle marchait en silence par les rues de Jérusalem, arrosant le chemin de ses larmes, et remplissant l'air de ses soupirs. Quelques femmes vertueuses attachées à Jésus-Christ se joignirent à elle, et après avoir marché quelque temps, elles rencontrèrent le Sauveur, que l'on conduisait chez Hérode; mais la foule était si grande, qu'elles ne le purent voir; elles entendaient seulement les cris de ceux qui l'outrageaient, et qui vomissaient contre lui mille blasphèmes.

De son côté, ce divin Agneau, se trouvant au milieu des loups, eût été bien aise de voir sa sainte Mère; car il est ordinaire aux personnes qui aiment, de sentir plus vivement l'absence de leurs amis lorsqu'elles sont dans l'affliction, et de soupirer après leur présence, quoiqu'elle doive être pour eux un surcroît de douleur. Mais la Sainte Vierge ne put voir son Fils que quand il fut montré au peuple par Pilate, et elle le vit alors tout sanglant, tout couvert de plaies, tout défiguré, vêtu d'un habit ridicule, avec une couronne d'épines sur la tête, et un roseau à la main. Jésus savait qu'elle était pré-

sente à ce spectacle ; il voyait le fond de ce cœur affligé ; et il ne sentait pas moins la douleur de sa mère que la pointe de ses épines.

D'ailleurs, cette pauvre Mère n'était pas seulement tourmentée par la vue d'un objet capable de la faire mourir, elle entendait encore les faux témoignages dont on déchirait la réputation de son Fils, les malédictions qu'on lui donnait, les cris de ceux qui demandaient qu'on préférât à cet innocent Agneau un voleur et un homicide, et qu'on crucifiât l'auteur de la vie. Elle entendait la voix du héraut qui publiait la sentence de mort que Pilate venait de prononcer ; elle vit ensuite élever cette grande croix que le Sauveur devait porter lui-même pour y être attaché ; et dès qu'il commença à marcher, elle se mit à sa suite, versant autant de larmes qu'il répandait de gouttes de sang, et accablée intérieurement d'une croix de douleur qui n'était pas moins pesante que celle qu'elle voyait sur les épaules de son Fils.

V. — Mais quand elle fut arrivée sur la montagne du Calvaire avec les femmes pieuses qui avaient suivi le Sauveur, quand elle vit de près l'appareil de ce supplice si cruel et si honteux tout ensemble, quand elle entendit les coups de marteau dont on perçait les pieds et les mains de son Fils unique quand il parut élevé sur la croix, et qu'elle vint à considérer cet excès de douleurs, que l'amour maternel lui représentait tout en détail ; comme elle était déjà affaiblie par la triste nuit qu'elle avait passée, par le peu de nourriture qu'elle avait prise, par les larmes qu'elle avait répandues, et que d'ailleurs elle était femme, mère, et par conséquent sensible, ne pouvant surmonter le sentiment de la nature, ni soutenir la grandeur de sa peine, elle tomba pâmée entre les bras de celles qui l'accompagnaient ; ce qui arrive souvent dans les douleurs extraordinaires, aux personnes même les plus robustes, les plus courageuses.

Alors ses larmes s'étant séchées, elle demeura quelque temps pâle et tremblante, jusqu'à ce que, non par aucun secours humain, mais par la vertu secrète que son Fils lui communiquait, afin qu'elle pût souffrir encore davantage, revenant à elle, et ramassant toutes ses forces, elle se leva, fendit la presse avec S. Jean et les femmes qui l'avaient suivie, et pénétra jusqu'à la croix : là, se tenant debout, et ayant les yeux attachés sur le Sauveur, elle fit l'office de notre avocate, offrant intérieurement au Père éternel les douleurs et le sang de leur commun Fils, avec un désir ardent du salut de tous les hommes Elle craignait de le voir mourir, et elle souffrait de le voir vivre dans des tourments qui ne devaient finir que par la mort. Elle souhaitait que le Père éternel eût moins de

rigueur, et elle voulait néanmoins que les ordres du ciel fussent accomplis dans toute leur étendue.

Ce divin Agneau et cette innocente Brebis se regardaient et s'entendaient mutuellement ; ils étaient tourmentés par les douleurs l'un de l'autre ; et ces douleurs étaient telles, qu'on peut dire, que plus on les considère, moins on les comprend. Il n'y a que les deux cœurs de la Mère et du Fils qui puissent concevoir tout ce qu'ils ont enduré ; parce que la mesure de leur douleur étant celle de leur amour, pour savoir ce qu'ils ont souffert, il faudrait connaître combien ils ont aimé : et nous sommes très éloignés de cette connaissance, parce que nous sommes très éloignés de leur amour. Tâchons donc plutôt d'entrer dans leurs sentiments, chacun selon le degré de sa lumière et de sa charité, que de les exprimer ici par nos faibles paroles.

Mais, quoiqu'il semble qu'on ne pouvait rien ajouter à la désolation de la Sainte Vierge, son cœur, tout affligé qu'il était, recevait encore de temps en temps de nouvelles secousses par les nouvelles circonstances de la passion de son Fils ; comme quand elle l'entendit dire si amoureusement à son Père : *Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné?* quand elle vit les juifs lui présenter du fiel et du vinaigre pour apaiser la soif brûlante dont il se plaignait, quand il poussa ce grand cri avec lequel il expira, quand elle le reçut mort entre ses bras à la descente de la croix, quand on l'ensevelit, quand elle se vit privée de la présence de son bien-aimé, dont elle attendait la résurrection avec tant d'ardeur que ces trois jours lui parurent trois années.

VI. — Nous voyons dans les véritables imitateurs de Jésus-Christ, qui sont parvenus à l'état du pur amour, un effet admirable de cette charité parfaite ; ils aiment, ils goûtent leurs propres souffrances, tandis qu'ils portent avec douleur celles du prochain, jusqu'à souhaiter de les souffrir encore, plutôt que de les voir souffrir aux autres. Le Sauveur nous a donné dans tout le cours de sa vie, mais particulièrement au temps de sa Passion, des marques éclatantes de sa charité désintéressée, car il était moins sensible aux tourments qu'il endurait par la trahison de Judas, qu'à la damnation de cet apôtre ingrat et perfide. Il témoigna aux filles de Jérusalem, qui pleuraient amèrement en le voyant aller au Calvaire, qu'il était plus affligé des malheurs dont elles étaient menacées, que de son propre supplice. Quand il se vit élevé sur la croix, comme s'il eût oublié ses tourments, son premier soin fut de demander pardon pour ceux qui l'avaient crucifié ; ce qui montre clairement que son amour lui faisait sentir les maux de ses créatures plus vivement que les siens.

Il ne faut donc point douter que les douleurs de sa sainte Mère, qu'il voyait au pied de la croix, ne lui aient été plus rudes que la croix même. Car cette Vierge très pure était plus digne de son amour que tous les anges du ciel et tous les hommes de la terre, et elle était par conséquent plus aimée. Aussi, jamais mère n'avait aimé si ardemment ni si tendrement son Fils; elle avait été la compagne fidèle de ses travaux, elle était sainte, innocente, et elle méritait de ne souffrir aucune peine, parce qu'elle n'avait jamais été souillée d'aucun péché; et cependant elle a été la plus affligée de toutes les mères qui l'ont précédée, ou qui l'ont suivie. Figurons-nous, si nous pouvons, quelle peine c'était à une telle Mère, de voir un tel Fils expirer au milieu de tant de tourments et de tant d'opprobres. Une si rude croix était réservée à elle seule, parce qu'elle seule était capable de la porter. Il est vrai que le Sauveur, par le respect qu'il avait pour sa Mère, ne permit pas que les bourreaux la maltraitassent; mais l'amour qu'elle avait pour son Fils la tourmentait beaucoup plus que n'eussent pu faire tous les bourreaux.

VII. — Le Sauveur voyait de la croix, que ses douleurs perçaient le cœur de sa très sainte Mère; il savait tout ce qu'elle souffrait alors, et tout ce qu'elle avait encore à souffrir dans la suite, pour accomplir les desseins du Père éternel. Ces vues étaient un nouveau tourment pour le tendre cœur de Jésus, et son Père l'avait ainsi ordonné pour mettre le comble aux souffrances de l'humanité sainte, et afin qu'on ne pût rien ajouter à l'étendue de ce sacrifice. C'est ce qui a fait croire à plusieurs saints personnages, que ce fut la raison pour laquelle Jésus-Christ étant sur la croix, et parlant à la Sainte Vierge, ne la nomma pas sa mère, de peur qu'un si doux nom ne leur apportât à tous deux quelque soulagement dans leurs peines; mais qu'il dit seulement : *Femme, voilà votre Fils* (Joan. xix, 26); car, d'un côté, il voulait que sa Mère souffrît sans consolation, et qu'elle bût aussi bien que lui le calice tout pur; mais d'ailleurs il ne voulait pas l'abandonner, et il tenait ainsi à son égard le milieu entre la faiblesse et la dureté.

Il eut soin d'elle, il lui parla, il lui donna pour fils le disciple qu'il aimait, et il dit à ce disciple : *Voilà votre mère* (Joan. xix, 27); comme S. Jean représentait là tous les hommes, le Sauveur nous ordonna à tous en la personne de son disciple, d'honorer et de servir la Sainte Vierge comme notre mère. S. Jean reçut avec une extrême reconnaissance des marques si sensibles de la bonté de Jésus-Christ, et ne crut pas que ce cher Maître lui pût laisser en mourant un plus précieux héritage.

VIII. — Ce fut néanmoins une grande consolation pour cette Mère affligée, d'entendre encore la voix de son Fils uni-

que. Elle savait qu'en adoptant un second fils, elle ne cessait pas d'être la mère du premier, qu'elle regardait comme son Créateur et son Dieu. Jésus et Marie s'entendaient mutuellement : il y avait entre ces deux cœurs si purs une communication secrète, et ils pénétraient dans les sentiments l'un de l'autre : ainsi la Sainte Vierge accepta de telle sorte S. Jean pour son fils, qu'elle accepta en même temps tous les hommes pour ses enfants, parce qu'elle voyait clairement que c'était la volonté de Jésus-Christ; et que les hommes, après l'avoir traité si indignement, n'oseraient jamais retourner à lui, s'il ne leur donnait sa propre Mère pour médiatrice.

Elle entra dans toutes les intentions de son Fils ; elle prit un cœur de mère pour les pécheurs, et elle les regarda comme des enfants de douleurs qu'elle avait engendrés au pied de la Croix. Ainsi cette mer de tourments, où Jésus et Marie ont été plongés, est devenue pour les pécheurs un fleuve de paix et une source de bénédictions. Ayons donc sans cesse les yeux attachés sur ces modèles de perfection, consacrons à leur service ce qui nous reste de vie, efforçons-nous de suivre les traces qu'ils nous ont marquées, et soyons persuadés, que pour être agréables à Dieu, il faut devenir semblables à Jésus et à Marie.

SIXIÈME INSTRUCTION

(A des Religieuses).

(Méditation par le P. Gentil, S. J.)

LE MARTYRE QU'ENDURA LE CŒUR DE MARIE PENDANT LA PASSION DE SON FILS.

MODÈLE DE LA DOULEUR QUE JÉSUS-CHRIST SOUFFRANT DOIT INSPIRER AUX VIERGES.

Cui comparabo te? vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? Cui exæquabo te, et consolabor te, virgo filia Sion? magna est enim velut mare contritio tua. (Thren. II, 13.)

A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem, et à qui dirai-je que vous ressemblez? Vierge fille de Sion, comment vous consolerai-je? car votre douleur est aussi amère que les eaux de la mer.

I. — L'amour fut la première cause du martyre qu'endura le cœur de Marie. Car, 1° si le cœur ne peut voir souffrir ce qu'il aime sans en être touché, et si l'excès de sa douleur répond à l'excès de son amour, jamais cœur n'a souffert un plus cruel martyre que celui de cette innocente Vierge. 2° Le cœur de Jésus et celui de Marie n'étant formés que d'un même sang, elle sentit vivement tout ce que la douleur fit souffrir à son Fils : les fouets, les clous, les épines qui déchirèrent le corps

de Jésus mourant, blessèrent le cœur souffrant de sa mère. 3° Ses douleurs furent si vives et si universelles qu'elle a été appelée martyre, la Reine des martyrs, et même plus que martyre [1]. Les martyrs n'ont souffert que dans une chair faible et mortelle, mais l'âme de Marie a été soumise aux impressions de la douleur. Pendant que le corps des martyrs était déchiré, leur cœur était rempli de consolation ; mais le cœur de Marie était plein de tristesse. Les peines des martyrs ont été divisées, et leurs douleurs se sont succédé les unes aux autres ; mais l'âme de Marie a été tout absorbée par la douleur, et son cœur a été aussi pénétré d'amertume qu'une éponge qui est au milieu de la mer.

Aimable cœur de Marie, qui étiez le trône de l'amour et qui avez été changé en un abîme de douleur, faites-moi part de la tristesse dont vous fûtes pénétré.

C'est, ô mon Dieu, sur ce modèle que je dois juger si j'ai de l'amour pour vous. Un cœur qui aime partage les peines et la tristesse de son ami.

Ah ! Seigneur, que j'ai donc peu d'amour pour vous, puisque je suis si peu touchée de ce que vous souffrez pour moi. Ai-je jamais sérieusement pensé au détail affreux des tourments cruels que vous avez endurés pendant votre sanglante passion ? et si j'y ai pensé, quelle impression cette pensée a-t-elle faite sur moi ?

Les rochers du Calvaire se brisèrent, et mon cœur est insensible ! Les anges de paix pleurèrent amèrement, et mes yeux vous voient expirer sur une croix sans verser une larme ! Les morts sortirent de leurs tombeaux, et je suis encore ensevelie dans celui de mes mauvaises habitudes ! Plusieurs juifs attendris, vous voyant mourir de douleur, s'en retournèrent se frappant la poitrine, exprimant la douleur de leur cœur par la tristesse qui était peinte sur leur visage : mais ni vos douleurs, ni votre sang, ni votre mort ne m'ont pas fait verser une larme, et ne m'ont point touchée. Vous me dites encore tous les jours ce que vous dites expirant sur la croix : *consummatum est*, c'est pour sauver ton âme que j'ai consommé le sacrifice de ma vie : mais je suis insensible à ces aimables et touchantes paroles. O mon âme, seras-tu toujours si avare envers un Dieu qui a été si libéral envers toi ? il a été si prodigue, qu'il a versé tout son sang pour toi ; ne répandras-tu jamais une larme pour lui ? Il a été un homme de douleurs ; vivras-tu toujours dans les délices ? Il est à ton égard un époux de sang, seras-tu une épouse de plaisir ? Le

1. Tunc plusquam martyr fuit quia in mente passa est. (S. HIERON. *de Assumpt.*)

chemin du ciel est un chemin de croix ; celui de l'enfer est un chemin de roses, marcheras-tu toujours par la voie large qui conduit à la mort, et ne marcheras-tu jamais dans la voie étroite qui conduit à la vie ?

Hi sunt qui venerunt in tribulatione magna et laverunt stolas suas in sanguine Agni. (Apoc. VII, 14.)

Ceux-ci sont venus au Ciel après avoir passé par de grandes afflictions, et après avoir lavé et blanchi leur robe dans le sang de l'Agneau.

Non decet esse membrum delicatum sub spinoso capite. (S. Bern.)

Que ce serait une chose honteuse si, sous une tête couronnée d'épines, on voyait un membre délicat.

II. — Jésus accablé de douleurs et expirant aux yeux de sa Mère fut la seconde cause du martyre que souffrit le cœur de Marie. On sait combien il y a de tendresse dans le cœur d'une mère. Dieu, qui commanda à Abraham de lui immoler de sa propre main son fils Isaac, dispensa Sara d'assister à ce sacrifice ; parce que le cœur des mères a ordinairement plus de tendresse que celui des pères. Mais il ménagea moins celui de Marie; il condamne son Fils à la mort, et il veut qu'elle soit présente au sacrifice de son Fils unique, infiniment plus aimable et plus aimé qu'Isaac.

Quel martyre pour le cœur de cette charitable Mère, de voir son Fils mourant, méprisé, moqué, insulté déchiré de coups, chargé d'opprobres, exposé tout nu à la cruauté des bourreaux et aux yeux profanes des soldats ! Si les filles de Jérusalem, attendries à la vue de ce Dieu d'amour portant sa croix, le suivaient fondant en larmes, quelle douleur les clous, les fouets, les épines qui blessèrent le corps et la tête du Sauveur, firent-ils souffrir à l'âme de Marie? Avec quelle impétuosité, dit S. Bernard, le torrent de la passion du Fils se déchargeait-il dans le sein de la Mère ! Si tous les sens de Jésus-Christ ont souffert chacun de leur supplice, est-il aucun de ces supplices qui n'ait passé dans le cœur de Marie ?

O le douloureux commerce ! O la triste communication de peines! O cœur de Marie, miroir fidèle de la tristesse du cœur de votre Fils, que ne partagez-vous votre douleur avec le mien ?

Oui, Seigneur, le calice amer que vous avez bu, doit passer jusques à moi : je dois porter sur mon corps la sanglante image de votre Passion, ou je dois craindre que la vue de vos plaies ne fasse un jour mon plus grand supplice. Les méchants verront celui qu'ils ont crucifié : *Videbunt in quem transfixerunt,* et la vue de ce Dieu d'amour sera le plus terrible de leurs tourments.

D'horribles spectres feront le tourment de leurs yeux ; les blasphèmes exécrables des réprouvés feront celui de leurs

oreilles ; l'amertume et le fiel, celui de leur goût ; la puanteur et la corruption qui sort du fond de l'abîme, celui de leur odorat ; la violence du feu d'enfer, celui du toucher : car voilà une partie du calice que Dieu prépare aux méchants dans le jour de sa colère. Mais la vue de Jésus crucifié sera la plus insupportable de toutes leurs peines. Ils verront ce Dieu d'amour attaché à la croix, et il leur reprochera que sa tête a été couronnée d'épines par leur ambition ; que la délicatesse de leurs sens est la cause de ses douleurs extérieures ; que ce sont les plaisirs déréglés de la chair qui ont blessé, meurtri, déchiré son corps innocent. Est-il supplice plus dur que ces justes reproches ?

O Dieu, qu'il y a peu de ressemblance entre vous et moi, vous qui êtes mon chef, moi qui ai l'honneur d'être un de vos membres ! Je vous vois expirer sur une croix, et je repose mollement sur un lit délicat ! Vous êtes couronné d'épines, et je veux être couronnée de fleurs. Vous mourez sur le Calvaire, et je voudrais être toute ma vie sur le Thabor ! que ces sentiments sont indignes d'une épouse qui n'a pour époux qu'un Dieu crucifié ! Seigneur, pénétrez mon cœur d'une double douleur, d'une douleur de compassion, et d'une douleur de componction : de compassion, afin que je meure de tristesse, puisque vous êtes mort de douleur ; de componction, afin que je meure de regret de vous avoir offensé, puisque vous êtes mort d'amour pour me racheter.

Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem. (Hebr. XII, 2.)

Jetez les yeux sur Jésus-Christ qui, pouvant choisir une vie tranquille et heureuse, a mieux aimé souffrir la mort de la croix.

Fasciculus myrrhæ dilectus meus inter ubera commorabitur. (Cant. I, 12.)

Je ferai de mon bien-aimé un bouquet de myrrhe, je le mettrai sur mon sein, et je le porterai toute ma vie.

III. — Marie au pied de la croix voyant souffrir son Fils sans pouvoir le soulager, c'est la plus cruelle circonstance du martyre de son cœur. C'est une douleur qu'Agar, mère d'Ismaël, ne put soutenir. Etant dans un désert et n'ayant plus de quoi nourrir son enfant, elle le mit au pied d'un arbre, le baisa tendrement pour la dernière fois, et, s'éloignant de lui pénétrée de tristesse, levant les yeux au ciel et fondant en larmes, elle s'écria : Ah ! Seigneur, je n'ai pas le cœur assez dur pour voir mourir mon enfant à mes yeux. *Non videbo morientem puerum.* Marie eut plus de force et de constance, mais son courage lui coûta bien cher.

Quelle douleur pour une mère de voir son fils blessé dans tous les membres de son corps, et de ne pouvoir bander ses plaies ! de voir ses pieds et ses mains attachés à une croix et

de n'oser arracher les clous qui les percent ! de voir son front couronné d'épines et de n'oser les lui ôter ; sa tête penchée et de ne pouvoir la soutenir ; ses yeux noyés dans son sang et de ne pouvoir les essuyer ! Méditez ce que mon cœur sent vivement et ce que ma langue exprimerait faiblement. Le Sauveur accablé et épuisé par le sang qui coule de ses veines, fait entendre cette triste parole : *Sitio*, j'ai soif. On lui présente du fiel et du vinaigre, et il n'est pas permis à cette mère affligée de verser une goutte d'eau sur la langue de ce fils mourant ! O spectacle cruel ! un fils au milieu des douleurs voit sa mère à ses pieds, il en est vu ; il demande du secours, elle veut lui en donner, et il ne lui est pas permis. Quel martyre [1] !

Voilà, ô très sainte Vierge, l'accomplissement de la prophétie du vénérable Siméon. Voilà le glaive fatal de douleur dont votre âme fut pénétrée.

Mais quand le mien sera-t-il touché d'un juste repentir ? Seigneur, je suis l'auteur de ce mal. Je puis, pleurant mes péchés, soulager votre douleur. Mais au lieu d'y penser, j'en efface le souvenir. Si ce fut un terrible tourment pour Marie de ne pouvoir apporter le moindre adoucissement aux douleurs de son Fils, elle eut aussi la consolation de n'avoir jamais commis de péché qui fut cause des plaies qu'on lui faisait.

Mais hélas ! dois-je me dire à moi-même ce sont mes péchés qui ont fait souffrir et mourir mon Sauveur ; ses yeux sont éteints, et ce sont les regards immodestes des miens qui les ont fermés ; sa langue est abreuvée de fiel, et ce sont les paroles piquantes, aigres, médisantes de la mienne qui lui ont fait goûter cette amertume ; sa tête, son front, ses pieds, ses mains sont horriblement déchirés, et c'est le déréglement de mes sens et de mes passions qui lui ont fait toutes ces plaies. Ce sont, ô mon Dieu, des vérités que j'ai souvent méditées. Et combien de fois m'avez-vous reproché vous-même que la croix de mes péchés, où vous êtes attaché malgré vous, vous est plus dure et plus cruelle que celle où vous êtes mort par la violence des tourments que votre amour vous a fait souffrir ? Mais en suis-je meilleure ? Le corps du Sauveur nu et déchiré de coups m'a-t il fait retrancher ce qu'il y a de luxueux et de superflu dans mes habits, et me suis-je interdit à moi-même certaines délicatesses que je m'accorde sans scrupule ? La vue de ce Dieu mourant a t-elle arraché une larme de mes yeux et un soupir de mon cœur ? Ah ! cœur ingrat, cœur insensible, ne changerez-vous jamais ?

1. Plusquam martyr fuit quia in animâ, non minus amor quam mœroris gladio vulnerata fuit. (RUPERT., tract. *in Joan.*)

Seigneur, puisque je puis encore recueillir les fruits de votre précieuse mort, imprimez dans mon cœur une vive douleur de mes péchés qui vous ont causé tant de mal ; faites naître dans ce pauvre cœur un désir sincère de mourir d'amour pour un Dieu qui est mort de douleur pour lui ; gravez-y un souvenir indestructible d'un Dieu qui a donné sa vie pour le délivrer de la mort éternelle.

Gratiam fidejussoris ne obliviscaris : dedit enim pro te animam suam. (Eccli. XXIX, 20.)

N'oubliez point le bienfait de celui qui a payé vos dettes, car il est mort pour vous.

Cur ille in vinculis, tu vero in deliciis ? (S. Chrysost. hom. VIII, cap. 4, epist. *ad Ephes.*)

Est-il juste que votre Dieu soit dans les liens, et que vous soyez dans les délices ?

SEPTIÈME INSTRUCTION

(A DES RELIGIEUSES [1]).

(Méditation par le P. GENTIL, S. J.)

LES VERTUS DE MARIE SUR LE CALVAIRE.

MODÈLE DES VERTUS QUE LES VIERGES CONSACRÉES A DIEU DOIVENT PRATIQUER DANS LES CROIX ET LES SOUFFRANCES.

Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est. (Exod. XXV, 40.)

Voyez et imitez le modèle qu'on vous a montré sur la montagne

I. — Marie montant sur le Calvaire fit voir le plus beau modèle de constance et de force qu'on ait jamais vu dans une pure créature. Elle se tint debout au pied de la croix, avec une grandeur d'âme qui était digne de la Mère de Dieu [1]. Considérez toutes les circonstances de cette action héroïque. 1° C'était une Vierge modeste, pleine d'une sainte pudeur, et elle passa à travers les soldats sans craindre, et sans s'étonner. 2° C'était une mère dont le cœur était plein de tendresse, et elle va se placer auprès de la croix où son Fils était attaché. 3° Elle le vit, elle en fut vue, et elle assista jusqu'à la fin de ce triste et sanglant spectacle sans faire paraître la moindre faiblesse. Quel courage ! quelle intrépidité ! quelle force ! quelle générosité !

Lorsque David apprit la mort de son fils, la tendresse paternelle l'emporta sur la force. Le palais de ce prince fut troublé de ses cris ; l'air retentit de ses gémissements, et, pleurant la mort d'un fils, il oublia que tant de larmes ne

1. Stabat ante crucem non minor quàm Matrem Dei decebat. (ARNOLD. CARNOT.)

convenaient guère à la qualité d'un grand héros. Absalon, mon cher fils, où êtes-vous? Hélas! que ne vivez-vous, ou que ne suis-je mort avec vous! Quelle tendresse pour un père! mais quelle faiblesse pour un saint roi, et pour un roi vainqueur des géants et des Philistins! Marie vit mourir son Fils, mais elle ne fit rien voir de pareil. Toute la nature se troubla, dit le texte sacré, à la vue de Jésus mourant; le voile du temple se déchira; la terre frémit et fut ébranlée jusqu'à son centre; la lune parut teinte de sang; le soleil s'éclipsa; les sépulcres s'ouvrirent : parmi ce fracas terrible, la constance de cette sainte Mère fut supérieure à l'excès de la douleur; elle se tint debout durant ce sanglant spectacle; elle reçut les dernières paroles de son Fils mourant; elle recueillit ses derniers soupirs; elle l'entendit jeter le grand cri qui monta jusqu'au Ciel et qui sépara son âme de son corps, sans se plaindre et sans rien faire qui ne fut pas digne du courage invincible de la Mère de Dieu[1]. O qu'une âme a de force quand Dieu la soutient! et que ne peut souffrir un cœur quand il souffre par amour!

Que j'ai donc peu d'amour pour vous, ô mon Dieu! que je suis faible, puisque je ne puis rien souffrir : une seule parole me fait perdre courage; une petite maladie me fait gémir; la moindre contradiction m'abat; les croix les plus légères m'accablent : quelle pusillanimité! mais quelle contradiction dans ma conduite!

Car je suis faible et je suis forte tout ensemble, lâche et vive, n'osant rien et osant tout : faible quand il faut souffrir pour vous; forte quand il faut souffrir pour contenter mon amour-propre; lâche quand il faut m'élever au-dessus d'un vain respect humain; vive et hardie lorsqu'il faut mépriser la censure des plus sages et des plus régulières; n'osant rien quand il faut remplir mes devoirs de piété, et osant tout lorsqu'il faut transgresser mes Règles et votre sainte Loi.

Que serait-ce, Seigneur, si j'étais obligée de vous reconnaître pour mon Dieu au milieu des opprobres de la Croix? Que serait-ce, s'il fallait soutenir ma foi et ma religion en face des tyrans et des feux, des roues, des instruments affreux que l'on étalait aux yeux des martyrs? Que serait-ce, si j'avais à souffrir ce que tant de vierges faibles et délicates ont souffert avec un courage qui étonnait les bourreaux et la mort même? O Vierge sainte, divine Mère d'un Dieu mourant et qui, par votre constance, avez mérité d'être appelée la Reine des mar-

1. Stantem illam lego : flentem non lego. (S. Ambr. *orat. funct. Valent. Imper.*)

tyrs, inspirez-moi les généreux sentiments que vous fîtes paraître sur le Calvaire, pour vaincre ma nonchalance, et pour soutenir les croix et les contradictions de mon état.

Quis ergo nos separabit a caritate Christi? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an periculum? an persecutio? an gladius? (Rom., VIII, 35.)

Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction, ou les déplaisirs, ou la faim, ou la nudité, ou les périls, ou le fer et la violence ?

Amor, si amor est, periculis insultat, mortem ridet, et vincit omnia. (S. Petr. Chrysol., serm. 40.)

L'amour, s'il est sincère, va chercher les périls, il méprise la mort, il surmonte tout.

II. — Une résignation parfaite aux ordres du Ciel fut la seconde vertu que Marie fit le plus paraître sur le Calvaire. La tendresse de son cœur et l'innocence de son Fils étaient pour elle un juste sujet de plainte : étant mère, elle avait droit de se plaindre de la dureté avec laquelle on traitait son Fils ; étant sainte, elle devait avoir horreur de la mort honteuse qu'on faisait souffrir au plus innocent de tous les hommes ; mais, soumise à la volonté de Dieu, elle ne fit point de plaintes.

Hélas ! n'aurait-il pas mieux valu avoir toujours été stérile, disait la mère de Jacob et d'Esaü, mourant dans les douleurs de l'enfantement, que de donner la vie à des enfants qui me font mourir de douleur. Marie souffrit sur le calvaire de plus sensibles douleurs[1], parce qu'elle était mère, que n'auraient été celles dont elle fut exempte, parce qu'elle était vierge, lorsqu'elle enfanta dans Bethléem. Mais, loin de faire entendre quelque plainte, avec quelle résignation accepta-t-elle le calice amer de la passion de son Fils ?

Seigneur, mon cœur est prêt à tout. Joignez la Mère au Fils, faites-moi mourir pour finir mes douleurs ; laissez-moi vivre pour prolonger mon martyre : trop heureuse, pourvu que vivant et mourant, je sois la victime de l'obéissance !

O Dieu, qu'une résignation pareille est la marque d'un grand courage ! qu'elle est d'un grand mérite ! qu'elle est digne d'une grande récompense ! mais qu'elle est rare dans l'état religieux aussi bien que dans le monde !

Quelle récompense puis-je espérer, ô mon Sauveur, moi qui ne suis jamais soumise à vos ordres ? Esclave de mes passions, je deviens rebelle à votre volonté, et je perds tout le mérite des croix que vous m'offrez. Les maladies me rendent chagrine, et c'est délicatesse. Une parole de mépris m'irrite, et

1. Dolores quos effugerat parturiens, sustinuit reparturiens. (S. Anselm. l. IV, *de fide orthod.*, c. 15.)

c'est emportement. Un emploi peu éclatant me fait murmurer, et c'est vanité. Quelques menus soins dont on me laisse manquer me font former des plaintes, et c'est sensualité. Quelle rébellion!

Mais voici une seconde illusion. C'est que ma résignation n'est pas entière. J'adore la Providence qui m'élève, et je me plains de celle qui m'humilie. Je suis soumise dans un point de ma règle, et je n'obéis pas dans un autre. Je porte avec patience les croix que j'ai choisies, et je ne puis souffrir celles dont on me charge. Un jour, je suis tranquille, douce, docile, et un autre je suis chagrine, inquiète, emportée. Je n'ai point de peine à vouloir ce que veut une supérieure qui flatte ma passion; mais je m'élève contre tous les ordres de celle qui n'a de zèle que pour ma perfection.

Une conduite pareille n'est-elle pas une preuve sensible que je n'ai point de vertu? Heureuse l'âme qui peut dire avec S. Paul: le Seigneur sera toujours glorifié en moi, soit par ma vie, soit par ma mort. Ce sont, ô mon Dieu, les sentiments que vous m'inspirez aujourd'hui, mais les conserverai-je longtemps? c'est sur quoi je dois prendre des mesures pour l'avenir, afin d'expier le passé.

Mihi vivere Christus est et mori lucrum (Philip. I, 12.)

Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

Omnia, quæ mundus amat, mihi crux est; quæ vero mundus reputat crucem, illis affixus sum; illis inhæreo; illa toto amplector affectu. (S. Bern. serm. *in Quadrag.*)

Tout ce qu'aime le monde m'est un supplice; tout ce qu'il estime des croix fait mes plus chastes délices, je l'embrasse avec joie, et je m'y attache avec affection.

III. — Une très ardente charité fut la troisième vertu que Marie fit le plus paraître sur le Calvaire. 1° Elle lui fit adopter S. Jean en la place de son Fils expirant sur la croix. 2° Elle lui fit mériter d'être la Mère et la Médiatrice de tous les hommes[1], joignant, pour leur obtenir des grâces, le martyre de son cœur au précieux sang de son Fils. 3° Elle s'étendit à tous en général et en particulier, sans excepter ceux même qui crucifiaient son Fils. Loin de les regarder avec horreur, et comme le juste objet de sa colère, elle eut pour tous des entrailles de miséricorde. Que cela est grand et qu'il est digne de la Mère de Dieu!

Montagnes de Gelboé, que le ciel soit éternellement fermé pour vous! qu'il n'y fasse jamais tomber de pluie ni de rosée! puisque c'est sur vous que le sang des forts d'Israël a été ré-

1. Communem in mundi salute cum filio effectum obtinuit. (Arnold. Carnot. Tract. *de Laud. Virg.*)

pandu. C'est l'imprécation que le prophète royal fit après la mort de Saül et de Jonathas.

Les sentiments de Marie furent bien différents de ceux-là. Elle ne maudit point le Calvaire qui fut arrosé du sang de son Fils; elle ne désira pas que le ciel, pour venger sa mort, fît descendre une pluie de feu sur ceux qui en étaient les auteurs: entrant au contraire dans les sentiments du Père éternel, et imitant la charité immense du Sauveur qui mourait pour tout le monde, elle offrit sa mort pour tous ceux pour qui son Fils pria, sans exclure un seul homme du bienfait de la Rédemption[1]. Elle excusa l'aveuglement de leur esprit; elle désira de voir leur cœur attendri à la vue des rochers qui se brisèrent; elle offrit ses douleurs, et elle s'offrit elle-même à la mort.

O excès d'amour! ô excès de tendresse! ô excès de charité! une mère prier pour les parricides de son fils! être prête à mourir pour ceux qui lui ôtent la vie; souffrir un cruel martyre de douleur et prier pour ceux qui en sont les auteurs; n'est-ce pas, après celui que Jésus nous a laissé, le plus excellent modèle de charité qu'on ait jamais vu[2]. Mais de si nobles et de si généreux sentiments n'étaient-ils pas dignes de la Mère d'un Dieu?

Ai-je jamais imité ce grand exemple de charité dans les croix, dans les contradictions et dans les infirmités? Que j'ai un grand trésor entre les mains, mais que je n'en connais pas le prix! Je souffre, mais c'est comme souffriraient une païenne et une infidèle. Je m'emporte contre la main qui me frappe et qui me blesse, et, courant à la vengeance lorsque je reçois quelque injure, je perds le fruit de mes souffrances.

Ai-je jamais offert à Dieu, à l'exemple de Marie, mes infirmités pour les personnes qui me les ont causées? Ai-je prié pour celles qui ne m'ont ni secourue ni consolée dans mes maladies? Serais-je prête à mourir pour celles qui me font souffrir? Suis-je sensible à leurs peines? Le danger où je vois le salut de leur âme me touche-t-il; brûlé-je quand elles sont scandalisées? L'âme de mes sœurs me doit-elle être moins chère et moins précieuse que le fut à Marie celle des bourreaux qui crucifièrent son Fils? Hélas! j'ai peu compris les devoirs et l'étendue de la charité chrétienne! Mais voici, ô mon Dieu, les sentiments que l'exemple de votre Mère m'inspire:

Seigneur, je vous offre mes souffrances et mes douleurs, 1° comme un sacrifice de louange, 2° comme un sacrifice

1. Tradidit Filium suum pro salute generis humani ut mater per omnia similis esset Patri et Filio. (S. Bonav. n. 1, d. 43, q. 2.)

2. Talem Matrem talis Filius duxit. (Rupert. l. III, c. 16, *in Evang.*)

d'expiation, 3° comme un sacrifice d'impétration : comme un sacrifice de louange afin de vous honorer ; comme un sacrifice d'expiation, afin d'expier mes offenses, comme un sacrifice d'impétration, afin d'obtenir des grâces pour le salut de tout le monde, sans excepter les personnes qui m'ont outragée. Un Dieu offre la dernière goutte de son sang pour ses ennemis, une Mère sacrifie son Fils et se sacrifie elle même pour le salut de tout le monde, et moi, peu touchée de sa perte, je refuserais seule de faire pénitence pour le sauver !

Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum, et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populo mei? (Jerem. IX, 1.)

Qui fera couler de mes yeux deux fontaines de larmes, pour pleurer jour et nuit la mort de la fille de mon peuple ?

Sciat se non inculpabiliter durum qui flet mortem amici, et qui non flet mortem animæ. (S. August., serm. *de verbis Dom.*)

Apprenez qu'il y a de la dureté à pleurer sur le corps d'un ami qui est mort, et de ne pas pleurer la perte de son âme qui est morte par le péché.

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Par BOSSUET.)

SOMMAIRE. — I. Marie est auprès de la croix et elle en ressent les douleurs ; — II. elle s'y tient debout et elle en supporte constamment le poids ; — III. elle y devient féconde et en reçoit la vertu.

CANEVAS DE BOSSUET. — Amour des mères. Chananée : S. Basile de Séleucie (orat. XX *in Chanan.*)

Jésus-Christ tremble comme victime ; est tranquille à la croix et dans l'action du sacrifice comme prêtre.

Marie préparée à tout : résolution à tout ce que Dieu voudra, sans s'enquérir. Régénération des adoptifs doit coûter la vie au fils naturel.

Ne obliviscaris gemitus matris tuæ. (Eccli., VII, 29.)

Stabat autem juxta crucem Jesu Mater ejus.

Marie, Mère de Jésus, était droite au pied de sa croix. (JOAN., XIX, 25).

Il n'est point de spectacle plus touchant que celui d'une vertu affligée, lorsque dans une extrême douleur elle sait retenir toute sa force, et qu'elle se soutient par son propre poids contre tout l'effort de la tempête. Sa constance lui donne un nouvel éclat qui, augmentant la vénération que l'on a pour elle, fait qu'on s'intéresse plus dans ses maux ; on se croit plus obligé de la plaindre en cela même qu'elle se plaint moins ; et on compatit à ses peines avec une pitié d'autant plus tendre, que la fermeté qu'elle montre la fait juger digne d'une condition plus tranquille. Mais si ces deux choses concourant en-

semble ont jamais dû émouvoir les hommes, je ne crains point de vous assurer que c'est dans le mystère que nous honorons. Quand je vois l'âme de la Sainte Vierge blessée si vivement au pied de la croix des souffrances de son Fils unique, je sens déjà à la vérité que la nôtre doit être attendrie (*a*) ; mais quand je considère d'une même vue et la blessure du cœur et la sérénité du visage, il me semble que ce respect mêlé de tendresse qu'inspire une tristesse si majestueuse, doit produire des émotions beaucoup plus sensibles, et qu'il n'y a qu'une extrême dureté qui puisse s'empêcher de donner des larmes. Approchez donc, mes frères, avec pleurs et gémissements, de cette Mère également ferme et affligée, et ne vous persuadez pas que sa contance diminue (*b*) le sentiment qu'elle a de son mal. Il faut qu'elle soit semblable à son Fils : comme lui elle surmonte toutes les douleurs ; mais comme lui elle les sent dans toute leur force et dans toute leur étendue ; et Jésus-Christ, qui veut faire en sa sainte Mère une vive image de sa passion, ne manque pas d'en imprimer tous les traits sur elle. C'est à ce spectacle que je vous invite ; vous verrez bientôt Jésus en la croix ; en attendant ce grand jour, l'Eglise vous invite aujourd'hui à en voir la peinture en la Sainte Vierge (*c*). Peut-être, Messieurs, arrivera-t-il que, de même que les rayons du soleil redoublent leur ardeur étant réfléchis, ainsi les douleurs du Fils réfléchies sur le cœur de la Mère auront plus de force pour toucher les nôtres (*d*). C'est la grâce que je vous demande, ô Esprit divin, par l'intercession de la Sainte Vierge.

Ne croyez pas, mes frères, que la sainte Mère de notre Sauveur soit appelée au pied de sa croix pour y assister seulement au supplice de son Fils unique et pour y avoir le cœur déchiré par cet horrible spectacle. Il y a des desseins plus hauts de la Providence divine sur cette Mère affligée ; et il nous faut entendre aujourd'hui qu'elle est conduite auprès de son Fils dans cet état d'abandonnement, parce que c'est la volonté du Père éternel qu'elle soit non seulement immolée avec cette victime innocente et attachée à la croix du Sauveur par les mêmes clous qui le percent, mais encore associée à tout le mystère qui s'y accomplit par sa mort. Mais comme cette vérité importante doit faire le sujet de cet entretien, donnez-moi vos attentions, pendant que je poserai les principes sur lesquels elle est établie.

(*a*) *Var.* : Quand je vois l'âme de la Sainte Vierge percée si vivement de tant de douleurs, je sens bien à la vérité que la nôtre... — (*b*)... de cette Mère également ferme et affligée. Sa constance ne diminue pas... — (*c*) Vous verrez bientôt Jésus en sa croix ; voyez-en la peinture en la Sainte Vierge. — (*d*) Pour nous émouvoir.

Pour y procéder avec ordre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que trois choses concourent ensemble au sacrifice de notre Sauveur, et en font la perfection. Il y a premièrement les souffrances par lesquelles son humanité est toute brisée ; il y a secondement la résignation par laquelle il se soumet humblement à la volonté de son Père ; il y a troisièmement la fécondité par laquelle il nous engendre à la grâce et nous donne la vie en mourant. Il souffre comme la victime qui doit être détruite et froissée de coups ; il se soumet comme le prêtre qui doit sacrifier volontairement : *Voluntariè sacrificabo tibi* [1] ; enfin il nous engendre en souffrant, comme le père du peuple nouveau qu'il enfante par ses blessures : et voilà les trois grandes choses que le Fils de Dieu achève en la croix. Les souffrances regardent son humanité ; elle a voulu se charger des crimes, elle s'est donc exposée à la vengeance : la soumision regarde son Père ; la désobéissance l'a irrité, il faut que l'obéissance l'apaise : la fécondité nous regarde : un malheureux plaisir que notre père criminel a voulu goûter, nous a donné le coup de la mort ; ah ! les choses vont être changées, et les douleurs d'un innocent nous rendront la vie.

Paraissez maintenant, Vierge incomparable, venez prendre part au mystère ; joignez-vous à votre Fils et à votre Dieu ; et approchez-vous de sa croix, pour y recevoir de plus près les impressions de ces trois sacrés caractères par lesquels le Saint-Esprit veut former en vous une image vive et naturelle de Jésus-Christ crucifié. C'est ce que nous verrons bientôt accompli, sans sortir de notre évangile. Car, mes frères, ne voyez-vous pas comme elle se met auprès de la croix, et de quels yeux elle y regarde son Fils tout sanglant, tout couvert de plaies et qui n'a plus de figure d'homme ? Cette vue lui donne la mort ; si elle s'approche de cet autel, c'est qu'elle y veut être immolée ; et c'est là en effet qu'elle sent le coup du glaive tranchant qui, selon la prophétie du bon Siméon, devait déchirer ses entrailles et ouvrir son cœur maternel par de si profondes blessures (*a*). Elle est donc auprès de son Fils, non tant par le voisinage du corps que par la société des douleurs : *Stabat juxta crucem ; verè juxta crucem stabat, quia crucem Filii præ cæteris Mater majore cum dolore ferebat* [2] ; et c'est le premier trait de sa ressemblance.

Mais suivons l'histoire de notre évangile, et voyons en quelle posture elle se présente à son Fils. La douleur l'a-t-elle abattue, l'a-t-elle jetée à terre par la défaillance ? Au contraire, ne voyez-vous pas qu'elle est droite, qu'elle est assurée ?

1. *Psal.* LIII, 8. — 2. Tract *De Passion. Domini*, cap. X, inter Oper. S. Bernard.

(*a*) *Var.* : Par des blessures cruelles.

Stabat juxta crucem : « Elle est debout auprès de la croix. » Non, le glaive qui a percé son cœur n'a pu diminuer ses forces ; la constance et l'affliction vont d'un pas égal, et elle témoigne par sa contenance qu'elle n'est pas moins soumise qu'elle est affligée. Que reste-t-il donc, chrétiens, sinon que son Fils bien aimé, qui lui voit sentir ses souffrances et imiter sa résignation, lui communique encore sa fécondité ? C'est aussi dans cette pensée qu'il lui donne S. Jean pour son fils : *Mulier, ecce filius tuus*[1]. « Femme, dit-il, voilà votre fils ; » ô femme qui souffrez avec moi, soyez aussi féconde avec moi ; soyez la mère de mes enfants, que je vous donne tous sans réserve en la personne de ce seul disciple ; je les enfante par mes douleurs ; comme vous en goûtez l'amertume, vous en aurez aussi l'efficace, et votre affliction vous rendra féconde. Voilà, mes frères, le mystère accompli (*a*), et je vous ai dit en peu de paroles ce que j'expliquerai par tout ce discours avec le secours de la grâce. Marie est auprès de la croix, et elle en ressent les douleurs : elle s'y tient debout, et elle en supporte constamment le poids ; elle y devient féconde, et elle en reçoit la vertu. Écoutez attentivement ; et surtout ne résistez pas, si vous sentez attendrir vos cœurs.

PREMIER POINT

Il faut donc vous entretenir des afflictions de Marie (*b*) ; il faut que j'expose à vos yeux cette sanglante blessure qui perce son cœur et que vous voyiez, s'il se peut, encore saigner cette plaie (*c*). Je sais bien qu'il est difficile d'exprimer (*d*) la douleur d'une mère : on ne trouve pas aisément des traits qui nous représentent au vif des émotions si violentes ; et si la peinture y a de la peine, l'éloquence ne s'y trouve pas moins empêchée. Aussi, mes frères, ne prétends-je pas que mes paroles fassent cet effet ; c'est à vous de méditer en vous-même quel était l'excès de son déplaisir. Ah ! si vous y voulez seulement penser avec une attention sérieuse, votre cœur parlera pour moi, et vos propres conceptions vous en diront plus que tous mes discours. Mais afin de vous occuper en cette pensée, rappelez en votre mémoire ce qu'on vous a prêché tant de fois, que comme toute la joie de la Sainte Vierge c'est d'être Mère de Jésus-Christ, c'est aussi de là que vient son martyre, et que son amour a fait son supplice.

Non, il ne faut point allumer de feux, il ne faut point armer les mains des bourreaux, ni animer la rage des persécuteurs

1. *Joan.*, XIX, 26.

(*a*) *Var.* : Voilà, mes frères, tout le mystère de cette journée. — (*b*) Il faut donc vous représenter la désolation de Marie. — (*c*) Sortir encore le sang de cette plaie. — (*d*) De peindre.

pour associer cette Mère aux souffrances de Jésus-Christ. Il est vrai que les saints martyrs avaient besoin de cet attirail; il leur fallait des roues et des chevalets, il leur fallait des ongles de fer pour marquer leurs corps de ces traits sanglants qui les rendaient semblables à Jésus-Christ crucifié ; mais si cet horrible appareil était nécessaire pour les autres saints, il n'en est pas ainsi de Marie; et c'est peu connaître quel est son amour, que de croire qu'il ne suffit pas pour son martyre. Il ne faut qu'une même croix pour son bien-aimé et pour elle. Voulez-vous, ô Père éternel, qu'elle soit couverte de plaies, faites qu'elle voie celles de son Fils : conduisez-la seulement au pied de sa croix (*a*), et laissez ensuite agir son amour.

Pour bien entendre cette vérité, il importe que nous fassions tous ensemble quelque réflexion sur l'amour des mères ; et ce fondement étant supposé, comme celui de la Sainte Vierge passe de bien loin toute la nature, nous porterons aussi plus haut nos pensées. Mais voyons auparavant quelque ébauche de ce que la grâce a fait dans son cœur, en remarquant les traits merveilleux que la nature a formés dans les autres mères. On ne peut assez admirer les moyens (*b*) dont elle se sert pour unir les mères avec leurs enfants : car c'est le but auquel elle vise, et elle tâche de n'en faire qu'une même chose. Il est aisé de le remarquer dans tout l'ordre de ses ouvrages (*c*). Et n'est-ce pas pour cette raison que le premier soin de la nature, c'est d'attacher les enfants au sein de leurs mères? Elle veut que leur nourriture et leur vie passe par les mêmes canaux ; ils courent ensemble les mêmes périls ; ce n'est qu'une même personne. Voilà une liaison bien étroite. Mais peut-être pourrait-on se persuader que les enfants en venant au monde rompent le nœud de cette union ; non, Messieurs, ne le croyez pas ; nulle force ne peut diviser ce que la nature a si bien lié. Sa conduite sage et prévoyante y a pourvu par d'autres moyens ; quand cette première union finit, elle en fait naître une autre en sa place ; elle forme d'autres liens, qui sont ceux de l'amour et de la tendresse ; la mère porte ses enfants d'une autre façon ; et ils ne sont pas plus tôt sortis des entrailles, qu'ils commencent à tenir beaucoup plus au cœur (*d*). Telle est la conduite de la nature, ou plutôt de celui qui la gouverne ; voilà l'adresse dont elle se sert pour unir les mères avec leurs enfants (*e*) et empêcher qu'elles s'en détachent. L'âme les reprend par l'affection en même temps que le corps les quitte ; rien ne les leur peut arracher du

(*a*) *Var.* : Menez-la seulement auprès de sa croix, — proche de sa croix. — (*b*) La conduite. — (*c*) De ses desseins, — de sa conduite. — (*d*) La mère les porte d'une autre façon, et les enfants sortant des entrailles commencent à tenir... — (*e*) Pour unir une mère avec ses enfants.

cœur : la liaison est toujours si ferme, qu'aussitôt que les enfants sont agités, les entrailles des mères sont encore émues ; et elles sentent tous leurs mouvements d'une manière si vive et si pénétrante, qu'elle ne leur permet pas de s'apercevoir qu'elles en aient été séparées (*a*).

En effet considérez, chrétiens, car un exemple vous en dira plus que tous les discours; considérez les empressements d'une mère que l'Evangile nous représente. J'entends parler de la Chananée, dont la fille est tourmentée du démon (*b*) ; regardez-la aux pieds du Sauveur ; voyez ses pleurs, entendez ses cris, et voyez si vous pourrez distinguer qui souffre le plus de sa fille ou d'elle. — « Ayez pitié de moi, ô Fils de David; ma fille est travaillée du démon [1]. » — Remarquez qu'elle ne dit pas : Seigneur, ayez pitié de ma fille : « Ayez, dit-elle, pitié de moi. » Mais si elle veut qu'on ait pitié d'elle, qu'elle parle donc de ses maux. Non, je parle, dit-elle, de ceux de ma fille ! Pourquoi exagérer mes douleurs? N'est-ce pas assez des maux de ma fille pour me rendre digne de pitié? Il me semble que je la porte toujours en mon sein, puisqu'aussitôt qu'elle est agitée toutes mes entrailles sont encore émues : *In illâ vim patior ;* c'est ainsi que la fait parler S. Basile de Séleucie [2] : « Je suis tourmentée en sa personne ; si elle pâtit, j'en sens la douleur : » *ejus est passio meus vero dolor* ; « le démon la frappe, et la nature me frappe moi-même : » *hanc dæmon, me natura vexat :* « tous les coups tombent sur mon cœur, et les traits de la fureur de Satan passent par elle jusque sur mon âme (*c*) » : *hanc dæmon, me natura vexat, et ictus quos infligit per illam ad me usque pervadunt.* Vous voyez dans ce bel exemple une peinture bien vive de l'amour des mères ; vous voyez la merveilleuse communication par laquelle il les lie avec leurs enfants, et c'est assez pour vous faire entendre que les douleurs de Marie sont inexplicables.

Mais, mes frères, je vous ai promis d'élever plus haut vos pensées ; il est temps de tenir parole et de vous montrer des choses bien plus admirables. Tout ce que vous avez vu dans la Chananée n'est qu'une ombre très imparfaite de ce qu'il faut croire en la Sainte Vierge. Son amour plus fort sans comparaison fait une correspondance beaucoup plus parfaite ; et encore qu'il soit impossible d'en comprendre toute l'étendue, toutefois vous en prendrez quelque idée, si vous en cherchez le principe en suivant ce raisonnement, que l'amour de la Sainte Vierge, par lequel elle aime son Fils, est né en elle de

1. *Matth.*, xv, 22. — 2. Orat. xx *in Chanan.*

(*a*) *Var.* : ... d'une manière si vive et si pénétrante, qu'à peine leur permet-elle de s'apercevoir que leurs entrailles en soient déchargées. — (*b*) Du malin esprit. — (*c*) « Sur moi-même. »

la même source d'où lui est venue sa fécondité. La raison en est évidente. Tout ce qui produit aime son ouvrage, il n'est rien de plus naturel ; le même principe qui nous fait agir nous fait aimer ce que nous faisons ; tellement que la même cause qui rend les mères fécondes pour produire, les rend aussi tendres pour aimer. Voulons-nous savoir, chrétiens, quelle cause a formé l'amour maternel qui unit Marie avec Jésus-Christ ; voyons d'où lui vient sa fécondité. Dites-le nous, ô divine Vierge ; dites-nous par quelle vertu vous êtes féconde. Est-ce par votre vertu naturelle (*a*)? Non, mes frères, il est impossible ; au contraire, ne voyez-vous pas qu'elle se condamne elle-même à une stérilité bienheureuse par cette ferme résolution de garder sa pureté virginale? *Quomodo fiet istud*[1]? « Comment cela se pourra-t-il faire? » Puis-je bien concevoir un fils, moi qui ai résolu de demeurer vierge ? Si elle confesse sa stérilité, de quelle sorte devient-elle mère ? Ecoutez ce que lui dit l'ange : *Virtus Altissimi obumbrabit tibi*[2] : « La vertu du Très-Haut vous couvrira toute. » Il paraît donc manifestement que sa fécondité vient d'en haut, et c'est de là par conséquent que vient son amour.

En effet il est aisé de comprendre que la nature ne peut rien en cette rencontre. Car figurez-vous, chrétiens, qu'elle entreprenne de former en la Sainte Vierge l'amour qu'elle doit avoir pour son Fils ; dites-moi, quels sentiments inspirera-t-elle? Pour aimer dignement un Dieu, il faut un principe surnaturel : sera-ce du respect ou de la tendresse, des caresses ou des adorations, des soumissions d'une créature ou des embrassements d'une mère? Marie aimera-t-elle Jésus-Christ comme homme, ou bien l'aimera-t-elle comme un Homme-Dieu? De quelle sorte embrassera-t-elle en la personne de Jésus-Christ la divinité et la chair que le Saint-Esprit a si bien liées? La nature ne les peut unir, et la foi ne permet pas de les séparer. Que peut donc ici la nature? Elle presse Marie à aimer ; parmi tant de mouvements qu'elle cause, elle ne peut pas en trouver un seul qui convienne au Fils de Marie.

Que reste-t-il donc, ô Père éternel, sinon que votre grâce s'en mêle (*b*) et qu'elle vienne prêter la main à la nature impuissante? C'est vous qui, communiquant à Marie votre divine fécondité, la rendez Mère de votre Fils ; il faut que vous ache-

1. *Luc.*, I, 34. — 2. *Ibid.*, 35.

(*a*) *Var.* :... les rend aussi tendres pour aimer. J'ai donc raison de vous dire que si nous pouvons une fois connaître d'où vient la fécondité de Marie, nous verrons aussi d'où vient son amour. Voyons donc la vertu qui la rend féconde. Est-ce par une vertu naturelle? — (*b*) Il faut donc, ô Père éternel, que votre grâce s'en mêle.

viez votre ouvrage, et que l'ayant associée en quelque façon à la chaste génération éternelle par laquelle vous produisez votre Verbe, vous fassiez couler dans son sein quelque étincelle de cet amour infini que vous avez pour ce bien-aimé, qui est la splendeur de votre gloire et la vive image de votre substance. Voilà d'où vient l'amour de Marie; amour qui passe toute la nature; amour tendre; amour unissant, parce qu'il naît du principe de l'unité même; amour qui fait une entière communication entre Jésus-Christ et la Sainte Vierge, comme il y en a une très parfaite entre Jésus-Christ et son Père.

Vous étonnez-vous, chrétiens, si je dis que son affliction n'a point d'exemple et qu'il opère des effets en elle que l'on ne peut voir nulle part ailleurs; il n'est rien qui puisse produire des effets semblables. Le Père et le Fils partagent dans l'éternité une même gloire, la Mère et le Fils partagent dans le temps les mêmes souffrances; le Père et le Fils une même source de plaisirs, la Mère et le Fils un même torrent d'amertume; le Père et le Fils un même trône, la Mère et le Fils une même croix. Si on brise le corps de Jésus, Marie en ressent toutes les douleurs; si on perce sa tête d'épines, Marie est déchirée de toutes leurs pointes; si on lui présente du fiel et du vinaigre, Marie en boit toute l'amertume; si on étend son corps sur une croix, Marie en souffre toute la violence. Qui fait cela, sinon son amour? Et ne peut-elle pas dire dans ce triste état, en un autre sens que S. Augustin : *Pondus meum, amor meus* [1] : « Mon amour est mon poids? » Car, ô amour, que vous lui pesez! ô amour, que vous pressez son cœur maternel! Cet amour fait un poids de fer sur sa poitrine, qui la serre et l'oppresse (*a*) si violemment, qu'il y étouffe jusqu'aux sanglots : il amasse sur sa tête une pesanteur en cela plus insupportable, que la tristesse ne lui permet pas de s'en décharger par des larmes; il pèse incroyablement sur tout son corps par une langueur qui l'accable et dont tous ses membres sont presque rompus. Mais surtout cet amour est un poids, parce qu'il pèse sur Jésus-Christ même. Car Jésus n'est pas le seul en cette rencontre qui fasse sentir ses douleurs; Marie est contrainte malheureusement de le faire souffrir à son tour (*b*) : ils se percent tous deux de coups mutuels; il est de ce Fils et cette Mère comme de deux miroirs opposés, qui se renvoyant réciproquement tout ce qu'ils reçoivent par une espèce d'émulation, multiplient les objets jusqu'à l'infini. Ainsi leur douleur s'accroît sans mesure, pendant que les flots qu'elle élève se repoussent (*c*) les uns sur les autres par

1. S. August., *Confess.*, lib. XIII, cap. IX.

(*a*) *Var.* : L'opprime. — (*b*) Marie est contrainte à son tour de lui faire sentir les siennes. — (*c*) Se rejettent.

un flux et reflux continuel : si bien que l'amour de la Sainte Vierge est en cela plus infortuné, qu'il compatit avec Jésus-Christ et ne le console pas, qu'il partage avec lui ses douleurs et ne les diminue pas ; au contraire il se voit forcé de redoubler les peines du Fils en les communiquant à la Mère.

Mais arrêtons ici nos pensées ; n'entreprenons pas de représenter quelles sont les douleurs de Marie, ni de comprendre une chose incompréhensible. Méditons l'excès de son déplaisir, mais tâchons de l'imiter plutôt que de l'entendre ; et à l'exemple de cette Vierge remplissons-nous tellement le cœur de la passion de son Fils pendant le cours de cette semaine où nous en célébrons le mystère, que l'abondance de cette douleur ferme à jamais la porte à la joie du monde. Ah ! Marie ne peut plus supporter la vie ; depuis la mort de son bien-aimé, rien n'est plus capable de plaire à ses yeux. Ce n'est pas pour elle, ô Père éternel, qu'il faut faire éclipser votre soleil, ni éteindre tous les feux du ciel : ils n'ont déjà plus de lumière pour cette Vierge. Il n'est pas nécessaire que vous ébranliez les fondements de la terre, ni que vous couvriez d'horreur toute la nature, ni que vous menaciez tous les éléments de les envelopper dans leur premier chaos : après la mort de son Fils tout lui paraît déjà couvert de ténèbres, la figure de ce monde est passée pour elle, et en quelque endroit (*a*) qu'elle tourne les yeux, elle ne découvre partout qu'une ombre de mort : *Quidquid aspiciebam, mors erat* [1].

C'est ce que doit faire en nous la croix de Jésus. Si nous ressentons ses douleurs, le monde ne peut plus avoir de douceurs pour nous ; les épines du Fils de Dieu doivent avoir arraché ses fleurs, et l'amertume qu'il nous donne à boire doit avoir rendu fade le goût des plaisirs. Heureux mille fois, ô divin Sauveur, heureux ceux que vous abreuvez de votre fiel ; heureux ceux à qui votre ignominie a rendu les vanités ridicules et que vos clous ont tellement attachés à votre croix, qu'ils ne peuvent plus élever leurs mains ni étendre leurs bras qu'au ciel ! Ce sont, mes frères, les sentiments qu'il nous faut concevoir durant ces saints jours à la vue de la croix de Jésus : c'est là qu'il nous faut puiser dans ses plaies une salutaire tristesse ; tristesse vraiment sainte, vraiment fructueuse, qui détruise en nous tous l'amour du monde, qui en fasse évanouir tout l'éclat, qui nous fasse porter un deuil éternel de nos vanités passées dans les regrets amers de la pénitence. Mais peut-être que cette tristesse vous paraît trop sombre, cet état vous semble trop dur ; vous ne pouvez vous

1. S. August., *Confess.*, lib. IV, cap. IV.
(*a*) *Var* : Et de quelque côté.

accoutumer aux souffrances. Jetez donc les yeux sur Marie, sa constance vous inspirera de la fermeté, et sa résignation vous va faire voir que ses déplaisirs ne sont pas sans joie. C'est ma seconde partie.

SECOND POINT

Pour entendre solidement jusqu'où va la résignation de la bienheureuse Marie, il importe que vous remarquiez attentivement qu'on peut surmonter les afflictions en trois manières très considérables, et que vous devez peser attentivement. On surmonte premièrement les afflictions, lorsqu'on dissipe toute sa tristesse et qu'on en perd tout le sentiment; la douleur est tout apaisée, et l'on est parfaitement consolé. On les surmonte secondement, lorsque l'âme encore agitée et troublée du mal qu'elle sent, ne laisse pas de le supporter avec patience; elle se résout, mais elle est troublée (*a*). On les surmonte en troisième lieu, lorsqu'on ressent toute la douleur, et qu'on n'en ressent aucun trouble. C'est ce qu'il faut mettre dans un plus grand jour.

Au premier de ces trois états, toute la douleur est passée, et l'on jouit d'un parfait repos (*b*). « Je suis rempli de consolation, je nage dans la joie, » dit S. Paul [1]; au milieu des afflictions, une joie divine et surabondante semble m'en avoir ôté tout le sentiment. Au second, l'on combat la douleur avec patience; mais dans un combat si opiniâtre, quoique l'âme soit victorieuse, elle ne peut pas être sans agitation (*c*). « Au contraire, dit Tertullien [2], elle s'agite elle-même par le grand effort qu'elle fait pour ne se pas agiter (*d*) : » *In hoc tamen mota ne moveretur;* « et quoique la faiblesse ne l'abatte pas, sa fermeté même l'ébranle par sa propre contention : » *Ipsa constantia concussa est adversus inconstantiæ concussionem.* Mais il y a encore un troisième état, où Dieu donne (*e*) une telle force contre la douleur, qu'on en souffre la violence sans que la tranquillité soit troublée. Si bien que dans le premier de ces trois états, il y a tranquillité qui bannit toute la douleur; dans le second, douleur qui empêche la tranquillité; mais le troisième les unit tous deux et joint une extrême douleur avec une tranquillité souveraine (*f*).

1. II *Cor.*, VII, 4. — 2. Tertull., *De animâ*, c. 10.

(*a*) *Var.* : Remarquez qu'elle se résout, mais qu'elle est troublée. — (*b*) Comme toute la tristesse est passée, l'on jouit d'un parfait repos. — (*c*) Au second, l'on combat contre la douleur; et quoique l'âme soit victorieuse, elle ne peut être sans agitation dans un combat si opiniâtre. — (*d*) « Elle se meut elle-même par l'effort qu'elle fait pour ne se mouvoir pas. — (*e*) Un troisième état, où l'on n'arrive point sans un grand miracle, où Dieu donne... — (*f*) Si bien qu'il y a au premier état une telle tranquillité qu'elle guérit toute la douleur; au second un sentiment de douleur si vif qu'il em-

Mais tout ceci peut-être est confus, et il faut le proposer si distinctement que tout le monde puisse le comprendre. Cette comparaison vous l'éclaircira, et je l'ai prise dans les Ecritures. C'est avec beaucoup de raison qu'elle compare ordinairement la douleur à une mer agitée. En effet la douleur a ses eaux amères qu'elle fait entrer jusqu'au fond de l'âme : *Quoniam intraverunt aquæ usque ad animam meam* [1]; elle a ses vagues impétueuses qu'elle pousse avec violence : *Calamitates oppresserunt quasi fluctibus* [2] ; elle s'élève par ondes, ainsi que la mer; et lorsqu'on la croit apaisée, elle s'irrite souvent avec une nouvelle furie. Comme donc elle ressemble à la mer, je remarque aussi, chrétiens, que Dieu réprime la douleur par les trois manières dont je vois dans l'Histoire sainte que Jésus-Christ a dompté les eaux.

Tantôt il commande aux eaux et aux vents, il leur ordonne de s'apaiser; et de là s'ensuit, dit l'Evangéliste, une grande tranquillité : *Facta est tranquillitas magna* [3]. Ainsi répandant son Esprit sur une âme agitée par l'affliction, il calme quand il lui plaît tous les flots; et apaisant toutes les tempêtes, il ramène la sérénité. *Nullam requiem habuit caro nostra*, [4], dit S. Paul : vous voyez les flots qui l'agitent; *sed qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus* [5]; voilà Dieu qui, calmant les flots, lui rend la tranquillité qu'elle n'avait pas. Tantôt il laisse murmurer les eaux, il permet que les vagues s'élèvent avec une furieuse impétuosité ; le vaisseau poussé avec violence est menacé d'un prochain naufrage, Pierre qui est porté sur les eaux appréhende d'être enseveli dans leurs abîmes; cependant Jésus-Christ conduit le vaisseau et donne la main à Pierre tremblant (*a*) de frayeur, pour le soutenir. Ainsi dans les douleurs violentes l'âme paraît tellement troublée, qu'il semble qu'elle va être bientôt engloutie; *gravati sumus supra virtutem* [6] ; néanmoins Jésus-Christ la soutient si bien que les vents ni les tempêtes ne l'emportent pas : c'est la seconde manière. Enfin la dernière façon dont Jésus-Christ a dompté la mer, la plus noble, la plus glorieuse, c'est qu'il lâche la bride aux tempêtes, il permet aux vents d'agiter les ondes et de pousser leurs flots jusqu'au ciel; cependant il n'est pas ému de cet orage (*b*) ; au contraire il marche dessus avec une merveilleuse assurance; et foulant aux pieds les flots irrités, il semble qu'il se glorifie de braver cet élément indomptable,

pêche la tranquillité ; le troisième semble les unir tous deux, et il joint une extrême douleur à une sérénité souveraine.

1. *Psal.* LXVIII, 2. — 2. *Job*, XXX, 12. — 3. *Matth.*, VIII, 26. — 4. II *Cor.*, VII, 5. — 5. *Ibid.*, 6. — 6. II *Cor.*, I, 8.

(*a*) *Var.* : Et soutient Pierre tremblant. — (*b*) De cette tempête, — de cette tourmente.

même dans sa plus grande furie. Ainsi il lâche la bride à la douleur, il la laisse agir dans toute sa force; cependant la constance, toujours assurée au milieu de ce bruit et de ce tumulte, marche d'un pas égal et tranquille sur ces flots vainement émus, qui la touchent sans l'ébranler, et sont contraints contre leur nature de servir de fondement à ses pieds (*a*) : et c'est la troisième manière dont Jésus-Christ surmonte les afflictions.

Représentez-vous, chrétiens, que vous avez vu une image de ce qui se passe en la Sainte Vierge, quand elle regarde Jésus-Christ mourant. Il est vrai que la tristesse élève avec une effroyable impétuosité ses flots, qui semblent tantôt menacer le ciel en attaquant la constance de cette Vierge-Mère par tout ce que la douleur a de plus terrible; elle creuse tantôt des abîmes, lorsqu'elle ne découvre à ses yeux que les horreurs de la mort; mais ne croyez pas qu'elle en soit troublée. Marie ne veut point voir cesser ses douleurs, parce qu'elles la rendent semblable à son Fils. Elle ne donne point de bornes à son affliction, parce qu'elle ne peut contraindre son amour. Elle ne veut point être consolée, parce que son Fils ne trouve point de consolateur. Elle ne vous demande pas, ô Père éternel, que vous modériez sa tristesse; elle n'a garde de demander ce secours dans le moment qu'elle voit votre colère si fort déclarée contre votre Fils, qu'elle le contraint de se plaindre que vous-même le délaissez. Non, elle ne prétend pas d'être (*b*) mieux traitée. Il faut qu'elle dise avec Jésus-Christ que tous vos flots ont passé sur elle [1]; elle n'en veut pas perdre une goutte, et elle serait fâchée de ne sentir pas tous les maux de son bien-aimé. Donc, mes frères, que ses douleurs s'élèvent, s'il se peut, jusqu'à l'infini; il est juste de les laisser croître : le Saint-Esprit ne permettra pas ni que son temple soit ébranlé; « il en a posé les fondements sur le haut des saintes montagnes : » *Fundamenta ejus in montibus sanctis* [2], les flots n'arriveront pas jusque-là; ni que cette fontaine si pure, qu'il a conservée avec tant de soin des ordures de la convoitise, devienne trouble et mêlée par le torrent des afflictions (*c*). Cette haute partie de l'âme en laquelle il a mis son siège gardera toujours sa sérénité, malgré les tempêtes qui grondent au-dessous.

Que si vous en voulez savoir la raison, permettez que je vous découvre en peu de paroles un mystère que vous pourrez méditer à loisir durant ces saints jours. Le docte et l'éloquent S. Jean Chrysostome considérant le Fils de Dieu prêt

1. *Psal.* XLI, 8. — 2. *Psal.* LXXXVI, 1.

(*a*) *Var.* : De lui servir de soutien. — (*b*) Elle ne veut pas être. — (*c*) Par l'affliction.

à rendre l'âme, ne se lasse point d'admirer comme il se possède dans son agonie; et méditant profondément cette vérité, il fait cette belle observation : La veille de sa mort, dit ce saint évêque [1], il sue, il tremble, il frémit, tant l'image de son supplice lui paraît terrible; et dans le fort des douleurs il paraît changé tout à coup, et les tourments ne lui sont plus rien. Il s'entretient avec ce bienheureux larron d'un sens rassis et sans s'émouvoir; il considère et reconnaît distinctement ceux des siens qui sont auprès de sa croix, il leur parle et il les console; après il lit dans les prophéties qu'on lui prépare encore un abreuvage amer; il élève la voix pour le demander, il le goûte sans s'émouvoir; et enfin ayant remarqué que tout ce qu'il avait à faire était accompli, il rend aussitôt son âme à son Père et le fait avec une action si libre, si paisible, si préméditée, qu'il est bien aisé à juger que « personne ne la lui ravit, mais qu'il la donne lui-même de son plein gré : » *Nemo tollit eam à me, sed ego pono eam à meipso* [2].

Qu'est-ce à dire ceci, chrétiens? Comment est-ce que l'appréhension du mal l'afflige si fort, puisqu'il semble que le mal même ne le touche pas? Je sais bien qu'on pourrait répondre que l'économie de notre salut est un ouvrage de force et d'infirmité; ainsi il voulait montrer par sa crainte qu'il était comme nous sensible aux douleurs, et faire voir par sa constance qu'il savait bien modérer (*a*) tous ses mouvements et faire céder comme il lui plaisait à la volonté de son Père. Cette raison sans doute est solide; mais si nous savons pénétrer au fond du mystère, nous verrons quelque chose de plus relevé dans cette conduite de notre Sauveur. Je dis donc que la cause la plus apparente de ce que le Calvaire le voit si paisible, lui que le mont des Olives a vu si troublé, c'est qu'à la croix et sur le Calvaire il est dans l'action même de son sacrifice, et aucune action ne doit être faite avec un esprit plus tranquille. Toi qui, assistant au saint sacrifice, laisses inconsidérément errer ton esprit, suivant que le poussent deçà et delà la curiosité ou la passion, arrête le cours de ces mouvements. Ah! tu n'as pas encore assez entendu ce que c'est que le sacrifice.

Le sacrifice est une action par laquelle tu rends à Dieu tes hommages : or qui ne sait par expérience que toutes les actions de respect demandent une contenance remise et posée? C'est le caractère du respect. Dieu donc, qui pénètre jusqu'au fond des cœurs, croit qu'on manque de respect pour sa majesté, si l'âme ne se compose elle-même en réglant tous ses

1. Homil. LXXXV. *in Joan.* — 2. *Joan.*, X, 18.
(*a*) *Var.* : Maîtriser.

mouvements. Par conséquent il n'est (*a*) rien de plus véritable que le pontife doit sacrifier d'un esprit tranquille; et cette huile dont on le sacre dans le *Lévitique* [1], ce symbole sacré de la paix qu'on répand abondamment sur sa tête, l'avertit qu'il doit avoir la paix dans l'esprit en éloignant toutes les pensées qui en détournent l'application, et qu'il la doit aussi avoir dans le cœur en calmant tous les mouvements qui en troublent la sérénité. O Jésus, mon divin Pontife, c'est sans doute pour cette raison que vous vous montrez si tranquille dans votre agonie. Il est vrai qu'il paraît troublé au mont des Olives; mais « c'est un trouble volontaire, » dit S. Augustin [2], qu'il lui plaisait d'exciter lui-même. Pour quelle raison, chrétiens? C'est qu'il se considérait comme la victime; il voulait agir comme victime: il prenait, si l'on peut parler de la sorte, l'action et la posture d'une victime, et il la laissait traîner à l'autel avec frayeur et tremblement. Mais aussitôt qu'il est à l'autel et qu'il commence à faire la fonction de prêtre, aussitôt qu'il a eu élevé ses mains innocentes pour présenter la victime au Ciel irrité, il ne veut plus sentir aucun trouble, il ne fait plus paraître de crainte, parce qu'elle semble marquer quelque répugnance; et encore que ses mouvements dépendent tellement de sa volonté que la paix de son âme n'en est point troublée, il ne veut plus souffrir la moindre apparence de trouble, afin, mes frères, que vous entendiez que c'est un pontife miséricordieux, qui sans force et sans violence, d'un esprit tranquille et d'un sens rassis, s'immole lui-même volontairement, poussé par l'amour de notre salut. De là cette action remise et paisible, qui fait qu'au milieu de tant de douleurs « il meurt avec plus de tranquillité (*b*), dit S. Augustin [3], que nous n'avons accoutumé de nous endormir. »

Voilà, chrétiens, ce grand mystère que j'avais promis de vous découvrir; mais ne croyez pas qu'il soit achevé en la personne de Jésus-Christ : il inspire ce sentiment à sa sainte Mère, parce qu'elle doit avoir part à ce sacrifice; elle doit aussi immoler ce Fils. C'est pourquoi elle se compose aussi bien que lui, elle se tient droite au pied de la croix, pour marquer une action plus délibérée; et malgré toute sa douleur elle l'offre de tout son cœur au Père éternel pour être la victime de sa vengeance. Mes frères, réveillez vos attentions, venez apprendre de cette Vierge à sacrifier à Dieu constamment tout ce que vous avez de plus cher. Voilà Marie au pied de la croix, qui s'arrache le cœur pour livrer son Fils unique

1. *Levit.*, VIII, 12. — 2. Tract. LX *in Joan.* — 3. *Ibid.*, n. 6.
(*a*) *Var.*: Il n'est donc. — (*b*) Plus doucement.

à la mort ; elle l'offre non pas une fois ; elle n'a cessé de l'offrir depuis que le bon Siméon lui eut prédit, par l'ordre de Dieu, les étranges contradictions qu'il devait souffrir. Depuis ce temps-là, chrétiens, elle l'offre tous les moments de sa vie, elle en achève l'oblation à la croix. Avec quelle résignation ? C'est ce qu'il n'est pas possible que je vous explique. Jugez-en vous-mêmes par l'Evangile et par la suite de ses actions.

Ah ! « votre Fils, lui dit Siméon [1], sera mis en butte aux contradictions, et votre âme, ô mère, sera percée d'un glaive. » Parole effroyable pour une mère ! Il est vrai que ce bon vieillard ne lui dit rien en particulier des persécutions de son Fils ; mais ne croyez pas, chrétiens, qu'il veuille épargner sa douleur (*a*) : non, non, chrétiens, ne le croyez pas ; c'est ce qui l'afflige le plus, en ce que ne lui disant rien en particulier, il lui laisse à appréhender toutes choses. Car est-il rien de plus rude et de plus affreux que cette cruelle suspension d'une âme menacée de quelque grand mal, et qui ne peut savoir ce que c'est ? Ah ! c'est là que cette pauvre âme, confuse, étonnée, qui se voit menacée de toutes parts, qui ne voit de toutes parts que des glaives pendants sur sa tête, qui ne sait de quel côté elle se doit mettre en garde, meurt en un moment de mille morts. C'est là que sa crainte toujours ingénieuse pour la tourmenter, ne pouvant savoir son destin ni le mal qu'on lui prépare, va parcourant tous les maux les uns après les autres pour faire son supplice de tous ; si bien qu'elle souffre toute la douleur que donne une prévoyance assurée, avec toute cette inquiétude importune, toute l'angoisse et l'anxiété qu'apporte une crainte douteuse. Dans cette cruelle incertitude, c'est une espèce de repos que de savoir de quel coup il faudra mourir ; et S. Augustin a raison de dire « qu'il est moins dur sans comparaison de souffrir une seule mort que de les appréhender toutes : » *Longe satius est unam perpeti moriendo, quam omnes timere vivendo* [2].

C'est ainsi qu'on traite la divine Vierge. O Dieu ! qu'on ménage peu sa douleur ! Pourquoi la frappez-vous de tant de côtés ? Qu'elle sache du moins à quoi se résoudre : ou ne lui dites rien de son mal pour ne la point tourmenter par la prévoyance, ou dites-lui tout son mal pour lui en ôter du moins la surprise. Chrétiens, il n'en sera pas de la sorte, on la veut éprouver ; on le lui prédira, afin qu'elle le sente longtemps ; on ne lui dira pas ce que c'est, pour ne pas ôter à la douleur la secousse que la surprise y ajoute. O prévoyance ! ô surprise !

1. *Luc.*, II, 34, 35. — 2. *De Civit. Dei*, lib. I, cap. XI.

(*a*) *Var.* :... des persécutions de son Fils. Peut-être qu'il veut épargner sa douleur ? Non...

ô ciel! ô terre! ô mortels! étonnez-vous de cette constance! *Obstupescite* [1]! Ce qu'on lui prédit lui fait tout craindre; ce qu'on exécute lui fait tout sentir. Voyez cependant sa tranquillité; là elle ne demande point : Qu'arrivera-t-il? Ici elle ne murmure pas de ce qui est arrivé : Dieu l'a voulu, il faut le vouloir. La crainte n'est pas curieuse; la douleur n'est pas impatiente. La première ne s'informe pas de l'avenir : quoi qu'il arrive, il faut s'y soumettre; la seconde ne se plaint pas du présent: Dieu l'a voulu, il faut se résoudre. Voilà les deux actes de résignation : se préparer à tout ce qu'il veut, se résoudre à tout ce qu'il fait.

Marie, alarmée dans sa prévoyance, regarde déjà son Fils comme une victime, elle le voit déjà tout couvert de plaies, elle le voit dans ses langes comme enseveli; il lui est, dit-elle, « un faisceau de myrrhe qui repose entre ses mamelles : » *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi* [2]. C'est, dit-elle, un faisceau de myrrhe, à cause de sa mort qui est toujours présente à ses yeux. Spectacle horrible pour une mère! O Dieu, il est à vous, je consens à tout, faites-en votre volonté. Elle lui voit donner le coup à la croix. Achevez, ô Père éternel; ne faut-il plus que mon consentement pour livrer mon Fils à la mort, je le donne, puisqu'il vous plaît; je suis ici pour souscrire à tout; mon action vous fait voir que je suis prête : déchargez sur lui toute votre colère, ne vous contentez pas de frapper sur lui; prenez votre glaive pour percer mon âme, déchirez toutes mes entrailles, arrachez-moi le cœur en m'ôtant ce Fils bien-aimé.

Ah! mes frères, je n'en puis plus. Je voulais vous exhorter; c'est Marie qui vous parlera, c'est elle qui vous dira que vous ne sortiez point de ce lieu sans donner à Dieu tout ce que vous avez de plus cher. Est-ce un mari, est-ce un fils? Ah! vous ne le perdrez pas pour le déposer en ses mains; il rendra le tout au centuple. Marie reçoit plus qu'elle ne lui donne; Dieu lui rendra bientôt ce Fils bien-aimé; et en attendant, chrétiens, en le lui ôtant pour trois jours, il lui donne pour la consoler tous les chrétiens pour enfants. C'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT

C'est au disciple bien-aimé de notre Sauveur, c'est au cher fils de la Sainte Vierge et au premier-né des enfants que Jésus-Christ son Fils lui donne à la croix (*a*), de vous représenter le mystère de cette fécondité merveilleuse, et il le fait

1. *Jerem.*, II, 12. — 2. *Cant.*, I, 12.
(*a*) *Var.* : Que la charité lui adopte.

aussi dans l'*Apocalypse* par une excellente figure. « Il parut, dit-il, un grand signe au ciel ; une femme environnée du soleil, qui avait la lune à ses pieds et la tête couronnée d'étoiles, et elle faisait de grands cris dans le travail de l'enfantement [1]. » S. Augustin nous assure dans le livre *du Symbole aux Catéchumènes* [2] que cette femme, c'est la Sainte Vierge, et il serait aisé de le faire voir par plusieurs raisons convaincantes. Mais de quelle sorte expliquerons nous cet enfantement douloureux? Ne savons-nous pas, chrétiens, puisque c'est la foi de l'Eglise, que Marie a été exempte de cette commune malédiction de toutes les mères, et qu'elle a enfanté sans douleur, comme elle a conçu sans corruption ? Comment donc démêlerons-nous ces contrariétés apparentes ?

C'est ici qu'il nous faut entendre deux enfantements de Marie : elle a enfanté Jésus-Christ, elle a enfanté les fidèles ; c'est-à-dire elle a enfanté l'innocent, elle a enfanté les pécheurs. Elle enfante l'innocent sans peine ; mais il fallait qu'elle enfantât les pécheurs parmi les douleurs et les cris ; et vous en serez convaincus, si vous considérez attentivement à quel prix elle les achète. Il faut qu'il lui en coûte son Fils unique ; elle ne peut être mère des chrétiens qu'elle ne donne son bien-aimé à la mort. O fécondité douloureuse ! Mais il faut, messieurs, vous la faire entendre, en rappelant à votre mémoire cette vérité importante, que c'était la volonté du Père éternel de faire naître les enfants adoptifs par la mort du Fils véritable. Ah ! qui pourrait ne s'attendrir pas à la vue d'un si beau spectacle?

Il est vrai qu'on ne peut assez admirer cette immense charité de Dieu par laquelle il nous a choisis pour enfants ; il a engendré dans l'éternité un Fils qui est égal à lui-même, qui fait les délices de son cœur, qui contente entièrement (*a*) son amour comme il épuise sa fécondité ; et néanmoins, ô bonté ! ô miséricorde ! ce Père ayant un Fils si parfait, ne laisse pas d'en adopter d'autres ; cette charité qu'il a pour les hommes, cet amour inépuisable et surabondant fait qu'il donne des frères à ce premier-né, des compagnons à cet unique, et enfin des cohéritiers à ce bien-aimé de son cœur. Il fait quelque chose de plus, et vous le verrez bientôt au Calvaire. Non seulement il joint à son propre Fils des enfants qu'il adopte par miséricorde ; mais, ce qui passe toute créance, il livre son propre Fils à la mort pour faire naître les adoptifs. Qui voudrait adopter à ce prix et donner un fils pour des étrangers? C'est néanmoins ce que fait le Père éternel.

1. *Apoc.*, XII, 1. — 2. Serm. IV *De Symb. ad Catech.*, cap. I.
(*a*) *Var.* : Qui rassasie parfaitement.

Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est Jésus qui nous l'enseigne dans son Evangile. « Dieu a tant aimé le monde (écoutez, hommes mortels, voilà l'amour de Dieu qui paraît sur nous, c'est le principe de notre adoption) qu'il a donné son Fils unique [1]. » Ah! voilà le Fils unique livré à la mort ; paraissez maintenant, enfants adoptifs, « afin que ceux qui croient ne périssent pas, mais qu'ils aient la vie éternelle. » Ne voyez-vous pas manifestement qu'il donne son propre Fils à la mort, pour faire naître les enfants d'adoption; et que cette même charité du Père qui le livre, qui l'abandonne, qui le sacrifie, nous adopte, nous vivifie et nous régénère : comme si le Père éternel ayant vu (*a*) que l'on n'adopte des enfants que lorsqu'on n'en a point de véritables; son amour et inventif et ingénieux lui avait heureusement inspiré pour nous ce dessein (*b*) de miséricorde, de perdre en quelque sorte son Fils pour donner lieu à l'adoption, et de faire mourir l'unique héritier pour nous faire entrer en ses droits. Par conséquent, enfants d'adoption, que vous coûtez donc au Père éternel!

Mais ne vous persuadez pas que Marie en soit quitte à meilleur marché. Elle est l'Eve de la nouvelle alliance et la mère commune de tous les fidèles (*c*); mais il faut qu'il lui en coûte la mort de son premier-né; il faut qu'elle se joigne au Père éternel, et qu'ils livrent leur commun Fils d'un commun accord au supplice. C'est pour cela que la Providence l'a appelée au pied de la croix; elle y vient immoler son Fils véritable : qu'il meure, afin que les hommes vivent. Elle y vient recevoir de nouveaux enfants : « Femme, dit Jésus, voilà votre fils [2]. » O enfantement vraiment douloureux! ô fécondité qui lui est à charge! Car quels furent ses sentiments, lorsqu'elle entendit cette voix mourante du dernier adieu de son Fils? Non, je ne crains point de vous assurer que de tous les traits qui percent son âme, celui-ci est sans doute le plus douloureux.

Je me souviens ici, chrétiens, que S. Paulin, évêque de Nole, parlant de sa parente sainte Mélanie, à qui d'une nombreuse famille il ne restait plus qu'un petit enfant, nous peint sa douleur par ces mots (*d*) : « Elle était, dit-il, avec cet enfant, reste malheureux d'une grande ruine, qui bien loin de la consoler, ne faisait qu'aigrir ses douleurs et semblait lui être laissé pour la faire ressouvenir de son deuil plutôt que pour réparer son dommage (*e*) : » *Unico tantum sibi parvulo*,

1. *Joan.*, III, 16. — 2. *Joan.*, XIX, 26.

(*a*) *Var.* : Considérant. — (*b*) Son amour heureusement inventif pour nous lui avait inspiré ce dessein... — (*c*) Et la mère des enfants d'adoption. — (*d*) Considérant sa parente sainte Mélanie..., nous en dit ces belles paroles. — (*e*) « Que pour récompenser sa perte. »

incentore potius quam consolatore lacrymarum, ad memoriam potius quam ad compensationem affectuum derelicto [1]. Ne vous semble-t-il pas, mes frères, que ces paroles ont été faites pour représenter les douleurs de la divine Marie? « Femme, dit Jésus, voilà votre fils : » *Ecce filius tuus.* Ah! c'est ici (*a*), dit-elle, le dernier adieu; mon Fils, c'est à ce coup que vous me quittez: mais, hélas! quel fils me donnez-vous en votre place, et faut-il que Jean me coûte si cher? Quoi! un homme mortel pour un Homme-Dieu! Ah! cruel et funeste échange! triste et malheureuse consolation!

Je le vois bien, ô divin Sauveur, vous n'avez pas tant dessein de la consoler que de rendre ses regrets (*b*) immortels. Son amour accoutumé à un Dieu, ne rencontrant en sa place qu'un homme mortel, en sentira beaucoup mieux ce qui lui manque (*c*); et ce fils que vous lui donnez semble paraître toujours à ses yeux, plutôt pour lui reprocher son malheur que pour réparer son dommage (*d*). Ainsi cette parole la tue, et cette parole la rend féconde; elle devient mère des chrétiens parmi l'effort d'une affliction sans mesure; on tire de ses entrailles ces nouveaux enfants avec le glaive et le fer; et on entr'ouvre son cœur avec une violence incroyable, pour y enter cet amour de mère qu'elle doit avoir pour tous les fidèles.

Chrétiens, enfants de Marie, mais enfants de ses déplaisirs, enfants de sang et de douleurs, pouvez-vous écouter sans larmes les maux que vous avez faits à votre Mère? Pouvez-vous oublier ses cris parmi lesquels elle vous enfante? L'*Ecclésiastique* disait autrefois; *Ne obliviscaris gemitus matris tuæ* [2] : « N'oublie pas les gémissements de ta mère. » Chrétien, enfant de la croix, c'est à toi que ces paroles s'adressent. Quand le monde t'attire par ses voluptés, pour détourner l'imagination de ses délices pernicieuses, souviens-toi des pleurs de Marie et n'oublie jamais les gémissements de cette Mère si charitable : *Ne obliviscaris gemitus matris tuæ.* Dans les tentations violentes, lorsque tes forces sont presque abattues, que tes pieds chancèlent dans la droite voie, que l'occasion, le mauvais exemple ou l'ardeur de la jeunesse te presse, n'oublie pas les gémissements de ta Mère : *Ne obliviscaris.* Souviens-toi des pleurs de Marie, souviens-toi des douleurs cruelles dont tu as déchiré son cœur au Calvaire, laisse-toi émouvoir au cri d'une Mère. Misérable, quelle est ta pensée? Veux-tu élever une autre croix pour y attacher Jésus-Christ? veux-tu faire voir à Marie son Fils crucifié encore une fois? veux-tu couronner sa tête d'épines, fouler aux pieds à ses

1. *Epist.* XXIX *ad Sever*, p. 180. — 2. *Eccli.*, VII, 29.

(*a*) *Var.* : Voilà. — (*b*) Ses déplaisirs. — (*c*) Sa perte. — (*d*) Servira plutôt à lui reprocher qu'à réparer son dommage.

yeux le sang du Nouveau Testament, et par un si horrible spectacle rouvrir encore toutes les blessures de son amour maternel? A Dieu ne plaise, mes frères, que nous soyons si dénaturés (*a*)! Laissons-nous émouvoir aux cris d'une Mère.

Mes enfants, dit-elle, jusqu'ici je n'ai rien souffert, je compte pour rien toutes les douleurs qui m'ont affligée à la croix; le coup que vous me donnez par vos crimes, c'est là véritablement celui qui me blesse. J'ai vu mourir mon Fils bien-aimé; mais comme il souffrait pour votre salut, j'ai bien voulu l'immoler moi-même, j'ai bu cette amertume avec joie. Mes enfants, croyez-en mon amour: il me semble n'avoir pas senti cette plaie (*b*), quand je la compare aux douleurs que me donne votre impénitence. Mais quand je vous vois sacrifier vos âmes à la fureur de Satan; quand je vous vois perdre le sang de mon Fils en rendant sa grâce inutile, faire un jouet de sa croix par la profanation de ses sacrements, outrager sa miséricorde en abusant si longtemps de sa patience; quand je vois que vous ajoutez l'insolence au crime, qu'au milieu de tant de péchés vous méprisez le remède de la pénitence, ou que vous le tournez en poison par vos rechutes continuelles, amassant sur vous des trésors de haine et de fureur éternelle par vos cœurs endurcis et impénitents, c'est alors, c'est alors que je me sens frappée jusqu'au vif; c'est là, mes enfants, ce qui me perce le cœur, c'est ce qui m'arrache les entrailles.

Voilà, mes frères, si vous l'entendez, ce que vous dit Marie au Calvaire; c'est de ces cris, c'est de ces paroles que vous entendrez retentir tous les coins de cette montagne, si vous y allez durant ces saints jours. C'est en ce lieu que je vous invite durant ce temps sacré de la Passion, c'est là que le sang et les larmes, les douleurs cruelles du Fils, la compassion de la Mère, la rage des ennemis, la consternation des disciples, les cris des femmes pieuses, la voix des blasphèmes que vomissent les Juifs, celle du larron qui demande pardon, celle du sang...

DEUXIÈME SERMON

(Par Bossuet [1]).

Sommaire. — I. Marie peut nous secourir, parce qu'elle est mère de Dieu; — II. elle veut nous secourir, parce qu'elle est notre mère.

Canevas de Bossuet. — Marie associée pour nous engendrer à l'amour du Père qui nous adopte, et aux souffrances du Fils qui nous rachète. Nature féconde. Charité féconde. *Carne mater capitis nostri, spiritu mater membrorum ejus.* (S. August., *De Sanct. Virginit.*, n. 6.)

1. Ce sermon a été prêché avant le précédent. On en peut juger par les tournures de phrases et diverses locutions plus surannées.

(*a*) *Var.*: Ah! mes frères, ne le faisons pas. — (*b*) Je n'ai presque pas senti cette plaie.

Double fécondité du Père. Toutes deux communiquées à Marie.

Fécondité de charité du Père qui adopte, coûte la mort au Fils véritable et naturel.

Association de charité entre le Père céleste et Marie, qui livrent leur commun Fils à la mort.

Deux enfantements de Marie : l'un sans peine, l'autre douloureux.

Souffrances de Marie à la croix.

Cœur d'une mère. Chananée. (S. Basile de Séleucie.)

Ces souffrances la rendent féconde. Jésus, en l'associant à la croix, l'associe à la fécondité : *Ecce filius tuus.*

Enfante comme des mères à qui l'on arrache les enfants par le fer.

Ne obliviscaris gemitus matris tuæ. (Eccli., VII, 29.)

Jésus-Christ et Marie nous enfantant par la croix, consacrent leurs enfants à la pénitence.

Dicit Jesu matri suæ : Mulier, ecce filius tuus ; deinde dicit discipulo : Ecce mater tua.

Jésus dit à sa Mère : Femme, voilà votre fils ; après il dit à son disciple : Voilà votre mère. (JOAN., XIX, 26.)

Si jamais l'amour est ingénieux, si jamais il produit de grands et de nobles effets, il faut avouer que c'est particulièrement à l'extrémité de la vie qu'il fait paraître ses plus belles inventions et ses plus généreux transports. Comme l'amitié semble ne vivre que dans la compagnie de l'objet aimé, quand elle se voit menacée d'une séparation éternelle, autant qu'une loi fatale l'éloigne de sa présence, autant elle tâche de durer dans le souvenir. C'est pourquoi les amis mêlent ordinairement des actions et des paroles si remarquables parmi les douleurs et les larmes du dernier adieu, que lorsque l'histoire en peut découvrir quelque chose, elle a accoutumé d'en faire ses observations les plus curieuses.

L'Histoire sainte, chrétiens, ne les oublie pas, et vous en voyez une belle preuve dans le texte que j'ai allégué. S. Jean, le bien-aimé du Sauveur, que nous pouvons appeler l'Evangéliste d'amour, a été soigneux de nous recueillir (*a*) les dernières paroles dont il a plu à son cher Maître d'honorer en mourant et sa sainte Mère et son bon ami, c'est-à-dire les deux personnes du monde qu'il aimait le plus. O Dieu ! que ces paroles sont dignes d'être méditées, et qu'elles peuvent servir de matière à de belles réflexions. Car, je vous demande, y a-t-il chose plus agréable que de voir le Sauveur Jésus être libéral même dans son extrême indigence ? Hélas ! il a dit plusieurs fois que son bien n'était pas sur la terre, il n'y a pas eu seulement de quoi reposer sa tête ; et pendant qu'il est à la croix, je vois l'avare soldat qui partage ses vêtements et joue à trois dés sa tunique mystérieuse ; tellement qu'il semble que la rage de ses bourreaux ne lui laisse pas la moin-

(*a*) *Var* : Rapporter.

dre chose dont il puisse disposer en faveur des siens. Et cependant, chrétiens, ne croyez pas qu'il sorte de ce monde sans leur laisser quelque précieux gage de son amitié.

L'antiquité a fort remarqué l'action d'un certain philosophe (*a*), qui ne laissant pas en mourant de quoi entretenir sa famille, s'avisa de léguer à ses amis sa mère et ses enfants par son testament. Ce que la nécessité suggéra à ce philosophe, l'amour le fait faire à mon Maître d'une manière bien plus admirable. Il ne donne pas seulement sa Mère à son ami, il donne encore son ami à sa sainte Mère ; il leur donne à tous deux, et il les donne tous deux ; et l'un et l'autre leur est également profitable : *Ecce filius tuus, ecce mater tua*. O bienheureuse Marie, ces paroles ayant été prononcées et par votre Fils et par notre Maître, nous ne doutons pas qu'il ne les ait dites et pour vous consoler et pour nous instruire. Nous en espérons l'intelligence par vos prières ; et afin que vous nous fassiez entendre les paroles par lesquelles vous êtes devenue mère de S. Jean, nous vous allons adresser une autre parole qui vous a rendue Mère du Sauveur : toutes deux vous ont été portées de la part de Dieu ; mais vous reçûtes l'une de la propre bouche de son Fils unique, et l'autre vous fut adressée par le ministère d'un ange qui vous salua en ces termes : *Ave, gratiâ plena.*

Parmi tant d'objets admirables que la croix du Sauveur Jésus présente à nos yeux, ce que nous fait remarquer S. Jean Chrysostome traitant l'évangile que nous avons lu ce matin, est digne à mon avis d'une considération très particulière. Ce grand personnage contemplant le Fils de Dieu prêt à rendre l'âme, ne se lasse point d'admirer comme il se possède dans son agonie et comme il paraît absolument maître de ses actions. La veille de sa mort, dit ce saint évêque [1], il il sue, il tremble, il frémit : tant l'image de son supplice lui paraît terrible ; et dans le fort des douleurs, vous diriez que ce soit un autre homme, à qui les tourments ne font plus rien. Il s'entretient avec ce bienheureux larron d'un sens rassis et sans s'émouvoir ; il considère et reconnaît distinctement ceux des siens qui sont au pied de sa croix, il leur parle, il les console ; enfin ayant remarqué que tout ce qu'il avait à faire était accompli, qu'il avait exécuté de point en point la volonté de son Père, il lui rend son âme avec une action si paisible, si libre, si préméditée, qu'il est aisé à juger que « personne ne la lui ravit, mais qu'il la donne lui-même

1. Homil. LXXXV *in Joan.*

(*a*) Eudamidas de Corinthe (Lucian., *Dialog. Toxar.*, seu *De Amicitiâ*).

de son plein gré, » ainsi qu'il l'assure : *Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam à meipso* [1]. Qu'est-ce à dire ceci, demande S. Jean Chrysostome ? Comment est-ce que l'appréhension du mal l'afflige si fort, puisqu'il semble que le mal même ne le touche pas ? Est-ce point que l'économie de notre salut devait être tout ensemble un ouvrage de force et d'infirmité ? Il voulait montrer par sa crainte qu'il était comme nous sensible aux douleurs, et faire voir par sa constance qu'il savait bien maîtriser ses inclinations et les faire céder à la volonté de son Père. Telle est la raison que nous pouvons tirer de S. Jean Chrysostome ; et je vous avoue, chrétiens, que je n'aurais pas la hardiesse d'y ajouter mes pensées, si le sujet que je traite ne m'y obligeait.

Je considère donc le Sauveur pendu à la croix, non seulement comme une victime innocente qui se dévoue volontairement pour notre salut, mais encore comme un père de famille qui sentant approcher son heure dernière, dispose de ses biens par son testament ; et sur une vérité si connue, je fonde cette réflexion que je fais. Un homme est malade en son lit ; on le vient avertir de donner ordre à ses affaires au plus tôt, parce que sa santé est désespérée par les médecins ; en même temps si abattu qu'il soit par la violence du mal, il fait un effort pour ramasser ses esprits, afin de déclarer sa dernière volonté d'un jugement sain et entier. Il me semble que mon Sauveur a fait quelque chose de semblable sur le lit sanglant de la croix. Ce n'est pas que je veuille dire que la douleur ou l'appréhension de la mort aient jamais pu troubler tellement son esprit, qu'elles lui empêchassent aucune de ses fonctions. Plutôt ma langue demeure à jamais immobile, que de prononcer une parole si téméraire ! Mais comme il voulait témoigner à tout le monde qu'il ne faisait rien en cette rencontre qui ne partît d'une mûre délibération, il jugea à propos de se comporter de telle sorte qu'on ne pût pas remarquer la moindre émotion en son âme, afin que son testament ne fût sujet à aucun reproche. C'est pourquoi il s'adresse à sa Mère et à son disciple avec une contenance si assurée, parce que ce qu'il avait à leur dire devait faire une des principales clauses de son testament, et en voici le secret.

Le Fils de Dieu n'avait rien qui fût plus à lui que sa Mère ni que ses disciples, puisqu'il se les achetait au prix de son sang : c'est une chose très assurée, et il en peut disposer comme d'un héritage très bien acquis. Or, dans cette dernière disgrâce tous ses autres disciples l'ont abandonné, il n'y a que Jean son bien-aimé qui lui reste : tellement que je le considère au-

1. *Joan.*, x, 18.

jourd'hui comme un homme qui représente tous les fidèles, et partant nous devons être disposés à nous appliquer tout ce qui regardera sa personne. Je vois, ô mon Sauveur, que vous lui donnez votre Mère, et « incontinent il en prend possession comme de son bien : » *Et accepit eam discipulus in suâ*[1]. Entendons ceci, chrétiens. Sans doute nous avons bonne part dans ce legs pieux : c'est à nous que le Fils de Dieu donne la bienheureuse Marie, en même temps qu'il la donne à son cher disciple. Voilà ce mystérieux article du testament de mon Maître que j'ai jugé nécessaire de vous réciter pour en faire ensuite le sujet de notre entretien.

N'attendez pas, ô fidèles, que j'examine en détail toutes les conditions d'un testament, afin d'en faire un rapport exact aux paroles de mon évangile : ne vaut-il pas bien mieux que laissant à part cette subtilité de comparaisons, nous employions tous nos soins à considérer attentivement le bien qu'on nous fait ? Jésus regarde sa Mère, dit l'auteur sacré[2] ; ses mains étant clouées, il ne peut la montrer du doigt, il la désigne des yeux ; et par toutes ses actions il se met en état de nous la donner. Celle qu'il nous donne, c'est sa propre Mère ; par conséquent sa protection est puissante, elle a beaucoup de crédit pour nous assister. Mais il nous la donne afin qu'elle soit notre mère ; par conséquent sa tendresse pour nous est extrême, et elle a une grande inclination de nous bien faire. Ce sont les deux points qui composeront ce discours. Afin que nous puissions espérer quelque assistance d'une personne près de la Majesté divine, il est nécessaire et que sa grandeur l'approche de Dieu, et que sa bonté l'approche de nous. Marie étant mère de notre Sauveur, sa qualité l'élève bien haut auprès du Père éternel ; Marie étant notre mère, son affection la rabaisse jusqu'à compatir à notre faiblesse. En un mot, elle peut nous la soulager, à cause qu'elle est Mère de Dieu ; elle veut nous soulager, à cause qu'elle est notre mère. C'est dans la déduction de ces deux raisonnements que je prétends établir une dévotion raisonnable à la Sainte Vierge, sur une doctrine solide et évangélique ; et je demande, fidèles, que vous vous y rendiez attentifs.

PREMIER POINT

L'une des plus belles qualités que la Sainte Ecriture donne au Fils de Dieu, c'est celle de Médiateur entre Dieu et les hommes. C'est lui qui réconcilie toutes choses en sa personne, il est le nœud des affections du ciel et de la terre ; et la sainte alliance qu'il a contractée avec nous nous rendant son Père propice, nous donne un accès favorable au trône de sa misé-

1. *Joan.*, XIX, 27. — 2. *Ibid.*, 26.

ricorde. C'est sur cette vérité qu'est appuyée toute l'espérance des enfants de Dieu. Cela étant ainsi, voici comme je raisonne. L'union que nous avons avec le Sauveur, nous fait approcher de la Majesté divine avec confiance. Or quand il a choisi Marie pour sa mère, il a fait pour ainsi dire avec elle un traité tout particulier; il a contracté une alliance très étroite, dont les hommes ni les anges ne peuvent concevoir l'excellence (*a*); et par conséquent l'union qu'elle a avec Dieu, le crédit et la faveur qu'elle a auprès du Père, n'est pas une chose que nous puissions jamais concevoir. Je n'ai point d'autre raisonnement à vous proposer dans cette première partie. Mais afin que nous en puissions pénétrer le fond, je tâcherai de déduire par ordre quelques vérités qui nous feront reconnaître la sainte société qui est entre Jésus et Marie; d'où nous conclurons qu'il n'y a rien dans l'ordre des créatures qui soit plus uni à la Majesté divine que la Sainte Vierge.

Je dis donc avant toutes choses qu'il n'y eut jamais mère qui chérit son fils avec une telle tendresse que faisait Marie; je dis qu'il n'y eut jamais fils qui chérit sa mère avec une affection si puissante (*b*) que faisait Jésus. J'en tire la preuve des choses les plus connues. Interrogez une mère d'où vient que souvent en la présence de son fils elle fait paraître une émotion si visible; elle vous répondra que le sang ne se peut démentir, que son fils c'est sa chair et son sang, que c'est là ce qui émeut ses entrailles et cause ces tendres mouvements à son cœur; l'Apôtre même ayant dit que « personne ne peut haïr sa chair : » *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit*[1]. Que si ce que je viens de dire est véritable des autres mères, il l'est encore beaucoup plus de la Sainte Vierge, parce qu'ayant conçu de la vertu du Très-Haut, elle seule a fourni toute la matière dont la sainte chair du Sauveur a été formée. Et de là je tire une autre considération.

Ne vous semble-t-il pas, chrétiens, que la nature a distribué avec quelque sorte d'égalité l'amour des enfants entre le père et la mère? C'est pourquoi elle donne ordinairement au père une affection plus forte, et imprime dans le cœur de la mère je ne sais quelle inclination plus sensible. Et ne serait-ce point peut-être pour cette raison que quand l'un des deux a été enlevé par la mort, l'autre se sent obligé par un sentiment naturel à redoubler ses affections et ses soins? Cela, ce me semble, est dans l'usage commun de la vie humaine; si bien que la très pure Marie n'ayant à partager avec aucun homme ce tendre et violent amour qu'elle avait pour son Fils Jésus,

1. *Ephes.*, v, 29.
(*a*) *Var.* : La grandeur. — (*b*) Si sincère.

vous ne sauriez assez vous imaginer jusqu'à quel point elle en était transportée, et combien elle y ressentait de douceurs. Ceci toutefois n'est encore qu'un commencement de ce que j'ai à vous dire.

Certes il est véritable que l'amour des enfants est si naturel, qu'il faut avoir dépouillé tout sentiment d'humanité pour ne l'avoir pas. Vous m'avouerez néanmoins qu'il s'y mêle quelquefois certaines circonstances qui portent l'affection des parents à l'extrémité. Par exemple, notre père Abraham n'avait jamais cru avoir des enfants de Sara; elle était stérile, ils étaient tous deux dans un âge décrépit et caduc; Dieu ne laisse pas de les visiter et leur donne un fils. Sans doute cette rencontre fit qu'Abraham le tenait plus cher sans comparaison. Il le considérait, non tant comme son fils que comme le « fils de la promesse » divine, *promissionis filius*[1], que sa foi lui avait obtenu du ciel lorsqu'il y pensait le moins. Aussi voyons-nous qu'on l'appelle Isaac, c'est-à-dire *Ris*[2], parce que venant en un temps où ses parents ne l'espéraient plus, il devait être après cela toutes leurs délices. Et qui ne sait que Joseph et Benjamin étaient les bien-aimés et toute la joie de Jacob, à cause qu'il les avait eus dans son extrême vieillesse d'une femme que la main de Dieu avait rendue féconde sur le déclin de sa vie? Par où il paraît que la manière dont on a les enfants, quand elle est surprenante ou miraculeuse, les rend de beaucoup plus aimables. Ici, chrétiens, quels discours assez ardents pourraient vous dépeindre les saintes affections de Marie? Toutes les fois qu'elle regardait ce cher Fils, ô Dieu! disait-elle, mon Fils, comment est-ce que vous êtes mon Fils? Qui l'aurait jamais pu croire, que je dusse demeurer vierge et avoir un Fils si aimable? Quelle main vous a formé dans mes entrailles? Comment y êtes-vous entré, comment en êtes-vous sorti, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de votre passage? Je vous laisse à considérer jusqu'à quel point elle s'estimait bienheureuse, et quels devaient être ses transports dans ces ravissantes pensées. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il n'y eut jamais vierge qui aimât sa virginité avec un sentiment si délicat. Vous verrez tout à l'heure où va cette réflexion.

C'est peu de vous dire qu'elle était à l'épreuve de toutes les promesses des hommes; j'ose encore avancer qu'elle était à l'épreuve même des promesses de Dieu. Cela vous paraît étrange sans doute : mais il n'y a qu'à regarder l'histoire de l'Evangile. Gabriel aborde Marie et lui annonce qu'elle concevra dans ses entrailles le Fils du Très-Haut[3], le Roi et le

1. *Rom.*, IX, 9. — 2. *Genes.*, XXI, 6. — 3. *Luc.*, I, 31, 32.

Restaurateur d'Israël. Voilà d'admirables promesses. Qui pourrait s'imaginer qu'une femme dût être troublée d'une si heureuse nouvelle, et quelle vierge n'oublierait pas le soin de sa pureté dans une si belle espérance? Il n'en est pas ainsi de Marie. Au contraire elle y forme des difficultés. « Comment se peut-il faire, dit-elle [1], que je conçoive ce Fils dont vous me parlez, moi qui ait résolu de ne connaître aucun homme? » Comme si elle eût dit : Ce m'est beaucoup d'honneur, à la vérité, d'être mère du Messie; mais si je la suis, que deviendra ma virginité? Apprenez, apprenez, chrétiens, à l'exemple de la Sainte Vierge, l'estime que vous devez faire de la pureté. Hélas ! que nous faisons ordinairement peu de cas d'un si beau trésor! Le plus souvent parmi nous on l'abandonne au premier venu, et qui le demande l'emporte. Et voici que l'on fait à Marie les plus magnifiques promesses qui puissent jamais être faites à une créature, et c'est un ange qui les lui fait de la part de Dieu, remarquez toutes ces circonstances; elle craint toutefois, elle hésite; elle est prête à dire que la chose ne se peut faire, parce qu'il lui semble que sa virginité est intéressée dans cette proposition : tant sa pureté lui est précieuse. Quand donc elle vit le miracle de son enfantement, ô mon Sauveur! quelles étaient ses joies, et quelles ses affections! Ce fut alors qu'elle s'estima véritablement bénie entre toutes les femmes, parce qu'elle seule avait évité les malédictions de son sexe. Elle avait évité la malédiction des stériles par sa fécondité bienheureuse; elle avait évité la malédiction des mères, parce qu'elle avait enfanté sans douleur, comme elle avait conçu sans corruption. Avec quel ravissement embrassait-elle son Fils, le plus aimable des fils, et en cela plus aimable qu'elle le reconnaissait pour son Fils sans que son intégrité en fût offensée?

Les SS. Pères ont assuré [2] qu'un cœur virginal est la matière la plus propre à être embrasée de l'amour de notre Sauveur : cela est certain, chrétiens, et ils l'ont tiré de S. Paul. Quel devait donc être l'amour de la Sainte Vierge? Elle savait bien que c'était particulièrement à cause de sa pureté que Dieu l'avait destinée à son Fils unique: cela même, n'en doutez pas, cela même lui faisait aimer sa virginité beaucoup davantage; et d'autre part l'amour qu'elle avait pour sa sainte virginité, lui faisait trouver mille douceurs dans les embrassements de son Fils qui la lui avait si soigneusement conservée. Elle considérait Jésus-Christ comme une fleur que son intégrité avait poussée; et dans ce sentiment elle lui donnait des baisers plus que d'une mère, parce que c'étaient des bai-

1. *Ibid.*, 34. — 2. S. Bernard., serm. XXIX *in Cantic.*, n. 8.

sers d'une mère vierge. Voulez-vous quelque chose de plus pour comprendre l'excès de son saint amour, voici une dernière considération que je vous propose, tirée des mêmes principes.

L'antiquité nous rapporte [1] qu'une reine des Amazones souhaita passionnément d'avoir un fils de la race d'Alexandre ; mais laissons ces histoires profanes et cherchons plutôt des exemples dans l'Histoire sainte. Nous disions tout à l'heure que le patriarche Jacob préférait Joseph à tous ses autres enfants. Outre la raison que nous en avons apportée, il y en a encore une autre qui le touchait fort, c'est qu'il l'avait eu de Rachel, qui était sa bien-aimée : cela le touchait au vif. Et S. Jean Chrysostome nous rapportant dans le premier livre *du Sacerdoce* les paroles caressantes et affectueuses dont sa mère l'entretenait, remarque ce discours entre beaucoup d'autres : « Je ne pouvais, disait-elle, ô mon fils, me lasser de vous regarder, parce qu'il me semblait voir sur votre visage une image vivante de feu mon mari [2]. » Que veux-je dire par tous ces exemples ? Je prétends faire voir qu'une des choses qui augmente autant l'affection envers les enfants, c'est quand on considère la personne dont on les a eus, et cela est bien naturel. Demandez maintenant à Marie de qui elle a eu ce cher Fils. Vient-il d'une race mortelle ? A-t-il pas fallu qu'elle fût couverte de la vertu du Très-Haut ? Est-ce pas le Saint-Esprit qui l'a remplie d'un germe céleste parmi les délices de ses chastes embrassements, et qui se coulant sur son corps très pur d'une manière ineffable, y a formé celui qui devait être la consolation d'Israël et l'attente des nations ? C'est pourquoi l'admirable S. Grégoire dépeint en ces termes la conception du Sauveur : Lorsque le doigt de Dieu composait la chair de son Fils du sang le plus pur de Marie, « la concupiscence, dit-il, n'osant approcher, regardait de loin avec étonnement un spectacle si nouveau, et la nature s'arrêta toute surprise de voir son Seigneur et son Maître dont la seule vertu agissait sur cette chair virginale : » *Stetit natura contrà et concupiscentia longè, Dominum naturæ intuentes in corpore mirabiliter operantem* [3].

Et n'est-ce pas ce que la Vierge elle-même chante avec une telle allégresse dans ces paroles de son cantique : *Fecit mihi magna qui potens est* [4] : « Le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses ? » Et que vous a-t-il fait, ô Marie ? Certes elle ne peut nous le dire ; seulement elle s'écrie toute transportée qu'il lui a fait de grandes choses : *Fecit mihi magna qui po-*

1. Quint. Curt., lib. VI. — 2. *De Sacerd.*, lib. I, n. 5.
3. Serm. II *in Annunt. B. Virgin. Mariæ*, inter Oper. S. Greg. Thaumat. — 4. *Luc.*, I, 49.

tens est. C'est qu'elle se sentait enceinte du Saint-Esprit. Elle voyait qu'elle avait un Fils qui était d'une race divine ; elle ne savait comment faire, ni pour célébrer la munificence divine, ni pour témoigner assez son ravissement d'avoir conçu un Fils qui n'eût point d'autre Père que Dieu. Que si elle ne peut elle-même nous exprimer ses transports, qui suis-je, chrétiens, pour vous décrire ici la tendresse extrême et l'impétuosité de son amour maternel, qui était enflammé par des considérations si pressantes ? Que les autres mères mettent si haut qu'il leur plaira cette inclination si naturelle qu'elles ressentent pour leurs enfants ; je crois que tout ce qu'elles en disent est très véritable, et nous en voyons des effets qui passent de bien loin tout ce que l'on pourrait s'en imaginer. Mais je soutiens, et je vous prie de considérer cette vérité, que l'affection d'une bonne mère n'a pas tant d'avantage par dessus les amitiés ordinaires, que l'amour de Marie surpasse celui de toutes les autres mères. Pour quelle raison ? C'est parce qu'étant mère d'une façon toute miraculeuse et avec des circonstances tout à fait extraordinaires, son amour doit être d'un rang tout particulier; et comme l'on dit, et je pense qu'il est véritable, qu'il faudrait avoir le cœur d'une mère pour bien concevoir quelle est l'affection d'une mère ; je dis tout de même qu'il faudrait avoir le cœur de la Sainte Vierge pour bien concevoir l'amour de la Sainte Vierge.

Et que dirai-je maintenant de celui de notre Sauveur ? Certes, je l'avoue, chrétiens, je me trouve bien plus empêché à dépeindre l'affection du Fils que je ne l'ai été à vous représenter celle de la Mère. Car je suis certain qu'autant que Notre-Seigneur surpasse la Sainte Vierge en toute autre chose, d'autant est-il meilleur Fils qu'elle n'était bonne Mère. Il n'y a rien qui me touche plus dans l'histoire de l'Evangile, que de voir jusqu'à quel excès le Sauveur Jésus a aimé la nature humaine. Il n'a rien dédaigné de tout ce qui était de l'homme : il a tout pris, excepté le péché, tout jusqu'aux moindres choses, tout jusqu'aux plus grandes infirmités. Que j'aille au jardin des Olives, je le vois dans la crainte, dans la tristesse, dans une telle consternation, qu'il sue sang et eau dans la seule considération de son supplice. Je n'ai jamais ouï dire que cet accident fût arrivé à autre personne qu'à lui ; ce qui m'oblige de croire que jamais homme n'a eu les passions ni si délicates ni si fortes que mon Sauveur. Quoi donc ! ô mon Maître, vous vous êtes revêtu si franchement de ces sentiments de faiblesse qui semblaient même être indignes de votre personne ; vous les avez pris si purs, si entiers, si sincères : que sera-ce après cela de l'amour envers les parents, étant certain qu'il n'y a rien dans la nature de plus naturel,

de plus équitable, de plus nécessaire, vu particulièrement qu'elle est votre Mère, non par un événement fortuit, mais que l'on vous l'a prédestinée dès l'éternité, préparée et sanctifiée dans le temps, promise par tant d'oracles divins, que vous-même vous l'avez choisie comme celle qui vous plaisait le plus parmi toutes les créatures?

Et à ce propos j'ose assurer une chose qui n'est pas moins véritable qu'elle vous paraîtra peut-être d'abord extraordinaire. Je sais bien que toute la gloire de la Sainte Vierge vient de ce qu'elle est mère du Sauveur; et je dis de plus qu'il y a beaucoup de gloire au Sauveur d'être le fils de la Vierge. N'appréhendez pas, chrétiens, que je veuille déroger à la grandeur de mon Maître par cette proposition. Mais quand je vois les SS. Pères parlant de Notre-Seigneur, prendre plaisir à l'appeler par honneur le Fils d'une vierge, je ne puis plus douter qu'ils n'aient estimé que ce titre lui plaisait fort et qu'il lui était extrêmement honorable. Sur quoi j'apprends une chose de S. Augustin [1], qui donne à mon avis un grand poids à cette pensée : La concupiscence, dit-il, qui se mêle, comme vous savez, dans les générations communes, corrompt tellement la matière qui se ramasse pour former nos corps, que la chair qui en est composée en contracte une corruption nécessaire. Je ne m'étends point à éclaircir cette vérité ; je me contente de dire que vous la trouverez dans mille beaux endroits de S. Augustin. Que si ce commerce ordinaire ayant quelque chose d'impur, fait passer en nos corps un mélange d'impureté, je puis assurer au contraire que le fruit d'une chair virginale tirera d'une racine si pure une pureté sans égale. Cette conséquence est certaine et suit évidemment des principes de S. Augustin. Et comme le corps du Sauveur devait être plus pur que les rayons du soleil, de là vient, dit ce grand évêque, « qu'il s'est choisi dès l'éternité une mère vierge : » *Ideo virginem matrem..., piâ fide sanctum germen in se fieri promerentem..., de quâ crearetur elegit* [2]. Car il était bienséant (*a*) que la sainte chair du Sauveur fût pour ainsi dire embellie de toute la pureté d'un sang virginal (*b*), afin qu'elle fût digne d'être unie au Verbe divin et d'être présentée au Père éternel comme une victime vivante pour l'expiation de nos fautes. Tellement que la pureté qui est dans la chair de Jésus, est dérivée en partie de cette pureté angélique que le Saint-Esprit coula dans le corps de la Vierge, lorsque, charmé de son intégrité inviolable, il la sanctifia

1. *De Peccat. merit. et remiss.*, lib. II, n. 59.
2. S. August., *De Peccat. merit. et remiss.*, lib. II, cap. XXIV, n. 38.
(*a*) *Var.* : Il fallait. — (*b*) Fût formée du sang d'une vierge.

par sa présence et la consacra comme un temple vivant au Fils du Dieu vivant.

Faites maintenant avec moi cette réflexion, chrétiens. Mon Sauveur, c'est l'amant et le chaste Époux des vierges : il se glorifie d'être appelé le Fils d'une vierge, il veut absolument qu'on lui amène les vierges, il les a toujours en sa compagnie, elles suivent cet Agneau sans tache partout où il va. Que s'il aime si passionnément les vierges dont il a purifié la chair par son sang, quelle sera sa tendresse pour cette Vierge incomparable qu'il a élue dès l'éternité, pour en tirer la pureté de sa chair et de son sang ? Concluons donc de tout ce discours que l'amitié réciproque du Fils et de la Mère est inconcevable, et que nous pouvons bien avoir quelque idée grossière de cette liaison merveilleuse. Mais de comprendre quelle est l'ardeur et la véhémence de ces torrents de flammes qui de Jésus vont déborder sur Marie, et de Marie retournent continuellement à Jésus, croyez-moi, les séraphins, tout brûlants qu'ils sont, ne le sauraient faire. Mais d'autant que quelques-uns pourraient se persuader que cette sainte société n'a point d'autres liens que la chair, il me sera aisé de vous faire voir, selon que je l'ai promis et par les vérités que j'ai déjà établies, avec quels avantages la Sainte Vierge est entrée dans l'alliance de Dieu par sa maternité glorieuse, et de là je vous laisserai à conclure quel est son crédit auprès du Père éternel.

Pour cela, je vous prie de considérer que cet amour de la Vierge dont je vous parlais tout à l'heure, ne s'arrêtait pas à la seule humanité de son Fils. Non, certes ; il allait plus avant ; et par l'humanité comme par un moyen d'union, il passait à la nature divine qui en est inséparable. Et pour vous expliquer ma pensée, j'ai à vous proposer une doctrine sur laquelle il est nécessaire d'aller pas à pas, de peur de tomber dans l'erreur ; et plût à Dieu que je pusse la déduire aussi nettement comme elle me semble solide ! Voici donc comme je raisonne. Une bonne mère aime tout ce qui touche la personne de son fils. Je sais bien qu'elle va quelquefois plus avant, qu'elle porte son amitié jusqu'à ses amis et généralement à toutes les choses qui lui appartiennent ; mais particulièrement pour ce qui regarde la propre personne de son fils, vous savez qu'elle y est sensible au dernier point (*a*). Je vous demande maintenant : qu'était la divinité au Fils de Marie ? Comment touchait-elle à sa personne ? Lui était-elle étrangère ? Je ne veux point ici vous faire de questions extraordinaires ; j'interpelle seulement votre foi : qu'elle me ré-

(*a*) *Var.* : Vous savez combien elle est sensible.

ponde. Vous dites tous les jours en récitant le Symbole, que vous croyez en Jésus-Christ Fils de Dieu, qui est né de la Vierge Marie. Celui que vous reconnaissez pour le Fils de Dieu tout-puissant, et celui qui est né de la Vierge, sont-ce deux personnes? Sans doute ce n'est pas ainsi que vous l'entendez. C'est le même qui étant Dieu et homme, selon la nature divine est le Fils de Dieu, et selon l'humanité le Fils de Marie. C'est pourquoi nos SS. Pères ont enseigné que la Vierge est Mère de Dieu. C'est cette foi, chrétiens, qui a triomphé des blasphèmes de Nestorius, et qui jusqu'à la consommation des siècles fera trembler les démons. Si je dis après cela que la bienheureuse Marie aime son Fils tout entier, qui pourra désavouer une vérité si plausible? Par conséquent ce Fils qu'elle chérissait tant, elle le chérissait comme un Homme-Dieu. Et d'autant que ce mystère n'a rien de semblable sur la terre, je suis contraint d'élever bien haut mon esprit pour avoir recours à un grand exemple, je veux dire à l'exemple du Père éternel.

Depuis que l'humanité a été unie à la personne du Verbe, elle est devenue l'objet nécessaire des complaisances du Père. Ces vérités sont hautes, je l'avoue ; mais comme ce sont des maximes fondamentales du christianisme, il est important qu'elles soient entendues de tous les fidèles, et je ne veux rien avancer que je n'en allègue la preuve par les Ecritures. Dites-moi, s'il vous plaît, chrétiens, quand cette voix miraculeuse éclata sur le Thabor de la part de Dieu : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu [1], » de qui pensez-vous que parlât le Père éternel? N'était-ce pas de ce Dieu revêtu de chair, qui paraissait tout resplendissant aux yeux des apôtres? Cela étant ainsi, vous voyez bien par une déclaration si authentique, qu'il étend son amour paternel jusqu'à l'humanité de son Fils ; et qu'ayant uni si étroitement la nature humaine avec la divine, il ne les veut plus séparer dans son affection. Aussi est-ce là, si nous l'entendons bien, tout le fondement de notre espérance, quand nous considérons que Jésus, qui est homme tout ainsi que nous, est reconnu et aimé de Dieu comme son Fils propre.

Ne vous offensez pas si je dis qu'il y a quelque chose de pareil dans l'affection de la Sainte Vierge, et que son amour embrasse tout ensemble la divinité et l'humanité de son Fils, que la main puissante de Dieu a si bien unies. Car Dieu, par un conseil admirable, ayant jugé à propos que la Vierge engendrât dans le temps celui qu'il engendre continuellement dans l'éternité, il l'a par ce moyen associée en quelque façon

1. *Matth.*, XVII, 5.

à sa génération éternelle. Fidèles, entendez ce mystère. C'est l'associer à sa génération, que de la faire mère d'un même Fils avec lui. Partant, puisqu'il l'a comme associée à sa génération éternelle, il était convenable qu'il coulât en même temps dans son sein quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils; cela est bien digne de sa sagesse. Comme sa providence dispose toutes choses avec une justesse admirable, il fallait qu'il imprimât dans le cœur de la Sainte Vierge une affection qui passât de bien loin la nature et qui allât jusqu'au dernier degré de la grâce, afin qu'elle eût pour son Fils des sentiments dignes d'une Mère de Dieu et dignes d'un Homme-Dieu.

Après cela, ô Marie, quand j'aurais l'esprit d'un ange, et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées pour comprendre l'union très parfaite du Père éternel avec vous. « Dieu a tant aimé le monde, dit notre Sauveur, qu'il lui a donné son Fils unique [1]. » Et en effet, comme remarque l'Apôtre [2], « nous donnant son Fils, ne nous a-t-il pas donné toute sorte de biens avec lui? » Que s'il nous a fait paraître une affection si sincère, parce qu'il nous l'a donné comme Maître et comme Sauveur, l'amour ineffable qu'il avait pour vous lui a fait concevoir bien d'autres desseins en votre faveur. Il a ordonné qu'il fût à vous en la même qualité qu'il lui appartient; et pour établir avec vous une société éternelle, il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique, et être le Père du vôtre. O prodige! ô abîme de charité! quel esprit ne se perdrait pas dans la considération de ces complaisances incompréhensibles qu'il a eues pour vous, depuis que vous lui touchez de si près par ce commun Fils, le nœud inviolable de votre sainte alliance, le gage de vos affections mutuelles, que vous vous êtes donné amoureusement l'un à l'autre, lui, plein d'une divinité impassible, vous, revêtu, pour lui obéir, d'une chair mortelle (*a*). Intercédez pour nous, ô bienheureuse Marie; vous avez en vos mains, si je l'ose dire, la clef des bénédictions divines. C'est votre Fils qui est cette clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père éternel : il ferme, et personne n'ouvre; il ouvre, et personne ne ferme : c'est son sang innocent qui fait inonder sur nous les trésors des grâces célestes. Et à quel autre donnera-t-il plus de droit sur ce sang, qu'à celle dont il a tiré tout son sang? Sa chair est votre chair, ô Marie, son sang est votre sang; et il me semble que ce sang précieux prenait plaisir de

1. *Joan.*, III, 16. — 2. *Rom.*, VIII, 32.

(*a*) Lui, *vous l'a donné* plein d'une divinité impassible, vous, *vous le lui avez donné* revêtu, etc. (N. E.)

ruisseler pour vous à gros bouillons sur la croix, sentant bien que vous étiez la source dont il découlait. Au reste vous vivez avec lui dans une amitié si parfaite, qu'il est impossible que vous n'en soyez pas exaucée. C'est pourquoi votre dévot S. Bernard a fort bonne grâce, lorsqu'il vous prie de parler au cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi* [1].

Quelle est sa pensée, chrétiens? qu'est-ce à dire, parler au cœur? C'est qu'il la considère « dans ce midi éternel, je veux dire dans les secrets embrassements de son Fils, » parmi les ardeurs d'une charité consommée : *In meridie sempiterno, in secretissimis amplexibus amantissimi Filii.* Il voit qu'elle aime et qu'elle est aimée, que les autres passions peuvent bien parler aux oreilles, mais que l'amour seul a droit de parler au cœur. Dans cette pensée n'a-t-il pas raison de demander à la Vierge qu'elle parle au cœur de son Fils : *Loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi?*

Combien de fois, ô fidèles, cette bonne Mère a-t-elle parlé au cœur de son bien-aimé! Elle parla véritablement à son cœur, lorsque touchée de la confusion de ces pauvres gens de Cana qui manquaient de vin dans un festin nuptial, elle le sollicita de soulager leur nécessité. Le Fils de Dieu en cette rencontre semble la rebuter de parole, bien qu'il eût résolu de la favoriser en effet. « Femme, lui dit-il, que nous importe à vous et à moi? Mon heure n'est pas encore venue [2]. » Ce discours paraît bien rude, et tout autre que Marie aurait pris cela pour un refus. Je vois néanmoins que, sans s'étonner, elle donne ordre aux serviteurs de faire ce que le Sauveur leur commandera : « Faites tout ce qu'il vous ordonnera [3], » leur dit-elle, comme étant assurée qu'il lui a accordé sa requête. D'où lui vient, à votre avis, cette confiance après une réponse si peu favorable? Chrétiens, elle savait bien que c'était au cœur qu'elle avait parlé (*a*); et c'est pour cette raison qu'elle ne prit pas garde à ce que la bouche avait répondu. En effet elle ne fut point trompée dans son espérance; et le Fils de Dieu, selon la belle réflexion de S. Jean Chrysostome [4], jugea à propos d'avancer le temps de son premier miracle, à la considération de sa sainte Mère.

Prions-la donc, ô fidèles, qu'elle parle pour nous de la bonne sorte au cœur de son Fils; elle y a une fidèle correspondance. C'est l'amour filial qui s'avancera pour recevoir l'amour maternel, et qui préviendra ses désirs. Ne vous aper-

1. Serm. Panegyr., *Ad Beat. Virgin.*, n. 7, inter Oper. S. Bernard. — 2. *Joan.*, I, 14. — 3. *Ibid.*, 5. — 4. Homil. XXII *in Joan.*

(*a*) *Var.* : Elle savait bien qu'elle avait parlé au cœur.

cevez-vous pas que le vin nous manque; je veux dire la charité, ce vin nouveau de la loi nouvelle, qui réjouit le cœur de l'homme, dont l'âme des fidèles doit être enivrée? De là vient que nos festins sont si tristes, que nous prenons avec si peu de goût la nourriture céleste de la sainte parole de Dieu. De là vient que nous nous voyons de tous côtés déchirés par tant de factions différentes. Dieu, par une juste vengeance, voyant que nous refusons de nous unir à sa souveraine bonté par une affection cordiale, nous fait ressentir les malheurs de mille divisions intestines. Sainte Vierge, impétrez-nous la charité, qui est mère de la paix, qui adoucit, tempère et réconcilie les esprits. Nous avons une grande confiance en votre faveur, parce qu'étant Mère de Dieu, nous sommes persuadés que vous avez beaucoup de pouvoir; et comme vous êtes la nôtre, nous ne serons point trompés si nous attendons quelque grand effet de votre tendresse. C'est ce qui me reste à traiter dans cette seconde partie.

SECOND POINT

C'est avec beaucoup de sujet que nous réclamons dans nos oraisons la très heureuse Marie comme étant la mère commune de tous les fidèles. Nous avons reçu cette tradition de nos pères. Ils nous ont appris que le genre humain ayant été précipité dans une mort éternelle par un homme et par une femme, Dieu avait prédestiné une nouvelle Eve, aussi bien qu'un nouvel Adam, afin de nous faire renaître. Et de cette doctrine, que tous les anciens ont enseignée d'un consentement unanime, il me serait aisé de conclure que comme la première Eve est la mère de tous les mortels, ainsi la seconde, qui est la très sainte Vierge, doit être estimée la mère de tous les fidèles. Ce que je pourrais confirmer par une belle pensée de S. Epiphane [1], qui assure « que cette première Eve est appelée dans la *Genèse* « mère des vivants », en énigme, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'expose lui-même, en figure et comme étant la représentation de Marie. » A quoi j'aurais encore à ajouter un passage célèbre de S. Augustin dans le livre *de la Sainte Virginité*, où ce grand docteur nous enseigne que la Vierge, « selon le corps est mère du Sauveur qui est notre chef, et selon l'esprit des fidèles qui sont ses membres: » *Carne mater capitis nostri, spiritu mater membrorum ejus* [2]. Mais d'autant que je me sens obligé de réduire en peu de mots ce que je me suis proposé de vous dire, afin de laisser le temps qui est nécessaire pour le reste du service divin, je passe beaucoup de choses que je pourrais tirer des SS. Pères

1. *Advers. Hæres.*, lib. III, *Hæres.*, LXXVIII, n. 18. — 2. *De Sanct. Virginit.*, n. 6.

sur ce sujet; et sans examiner tous les titres par lesquels la Sainte Vierge est appelée à bon droit la mère des chrétiens, je tâcherai seulement de vous faire voir, et c'est à mon avis ce qui vous doit toucher davantage, qu'elle est mère par le sentiment, je veux dire qu'elle a pour nous une tendresse véritablement maternelle. Pour le comprendre, vous n'avez, s'il vous plaît, qu'à suivre ce raisonnement.

Ayant présupposé, et sur la foi de l'Eglise et sur la doctrine des Pères, encore que je l'aie seulement touché en passant; ayant, dis-je, présupposé que Marie est véritablement notre mère, si je vous demandais, chrétiens, quand elle a commencé à avoir cette qualité, vous me répondriez sans doute que Notre-Seigneur vraisemblablement la fit notre mère lorsqu'il lui donna S. Jean pour son fils. En effet nous y trouvons toutes les convenances imaginables (*a*). Car je vous ai avertis dès l'entrée de ce discours, et il n'est pas hors de propos de vous en faire ressouvenir, que S. Jean ayant été conduit par la main de Dieu au pied de la croix, y avait tenu la personne de tous les fidèles, et j'en ai touché une raison qui me semble fort apparente. C'est, s'il vous en souvient, que tous les autres disciples de Notre-Seigneur ayant été dispersés, la Providence n'avait retenu près de lui que le bien-aimé de son cœur, afin qu'il y pût représenter tous les autres et recevoir en leur nom les dernières volontés de leur Maître. Sur quoi considérant qu'il y a peu d'apparence que le Fils de Dieu, dont toutes les paroles et les actions sont mystérieuses, en une occasion si importante ne l'ait considéré que comme un homme particulier, nous avons inféré, ce me semble avec beaucoup de raison, qu'il a reçu la parole qui s'adressait à nous tous, que c'est en notre nom qu'il s'est mis incontinent en possession de Marie, et par conséquent c'est là proprement qu'elle est devenue notre mère.

Cela étant ainsi résolu, j'ai une autre proposition à vous faire. D'où vient, à votre avis, que Notre-Seigneur attend cette heure dernière pour nous donner à Marie comme ses enfants? Vous me direz peut-être qu'il a pitié d'une Mère désolée qui perd le meilleur Fils du monde, et que pour la consoler il lui donne une postérité éternelle. Cette raison est bonne et solide. Mais j'en ai une autre à vous dire, que peut-être vous ne désapprouverez pas. Je pense que le dessein du Fils de Dieu est de lui inspirer pour nous dans cette rencontre une tendresse de mère. Comment cela, direz-vous? Nous ne voyons pas bien cette conséquence. Il me semble pourtant, chrétiens, qu'elle n'est pas extrêmement éloignée. Marie était au

(*a*) *Var.* : En effet l'assurance y est tout entière.

pied de la croix, elle voyait ce cher Fils tout couvert de plaies, étendant ses bras à un peuple incrédule et impitoyable, son sang qui débordait de tous côtés par ses veines déchirées. Qui pourrait vous dire quelle était l'émotion du sang maternel? Non, il est certain, elle ne sentit jamais mieux qu'elle était mère; toutes les souffrances de son Fils le lui faisaient sentir au vif.

Que fera ici le Sauveur? Vous allez voir, chrétiens, qu'il sait parfaitement le secret d'émouvoir les affections. Quand l'âme est une fois prévenue de quelque passion violente touchant quelque objet, elle reçoit aisément les mêmes impressions pour toutes les autres qui se présentent. Par exemple, vous êtes possédés d'un mouvement de colère; il sera difficile que tous ceux qui approcheront de vous, si innocents qu'ils puissent être, n'en ressentent quelques effets. Et de là vient que dans les séditions populaires un homme adroit, qui saura manier et ménager avec art les esprits de la populace, lui fera quelquefois tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le moins; ce qui rend ces sortes de mutineries extrêmement dangereuses. Il en est de même de toutes les autres passions, parce que l'âme étant déjà excitée, il ne reste plus qu'à l'appliquer sur d'autres objets; à quoi son propre mouvement la rend extrêmement disposée.

C'est pourquoi le Fils de Dieu qui avait résolu de nous donner la Sainte Vierge pour mère, afin d'être notre frère en toute façon (admirez son amour, chrétiens), voyant du haut de sa croix combien l'âme de sa Mère était attendrie, et que son cœur ébranlé faisait inonder par ses yeux un torrent de larmes amères; comme si c'eût été là qu'il l'eût attendue, il prit son temps de lui dire, lui montrant S. Jean : « Femme, voilà ton fils : » *Ecce filius tuus*. Fidèles, ce sont ses mots; et voici son sens, si nous le savons bien pénétrer : O femme affligée (*a*), à qui un amour infortuné fait éprouver à présent jusqu'où peut aller la compassion d'une mère, cette même tendresse dont vous êtes à présent touchée si vivement pour moi, ayez-la pour Jean mon disciple et mon bien aimé (*b*); ayez-la pour tous mes fidèles, que je vous recommande en sa personne, parce qu'ils sont tous mes disciples et mes bien-aimés, *Ecce filius tuus*. De vous dire combien ces paroles poussées du cœur du Fils, descendirent profondément au cœur de la Mère, et l'impression qu'elles y firent, c'est une chose que je n'oserais pas entreprendre. Songez seulement que celui qui parle opère toutes choses par sa parole toute-puissante, qu'elle

(*a*) *Var.* : O femme affligée, dit-il, à qui... — (*b*)... jusqu'où peut aller la violence d'une compassion maternelle, ces mêmes sentiments que vous avez maintenant pour moi, ayez-les pour Jean...

doit avoir un effet merveilleux, surtout sur sa sainte Mère; et que pour lui donner plus de force, il l'a animée de son sang et l'a proférée d'une voix mourante, presque avec les derniers soupirs. Tout cela joint ensemble, il n'est pas croyable ce qu'elle était capable de faire dans l'âme de la Sainte Vierge. Il n'a pas plutôt lâché le mot à S. Jean (*a*) pour lui dire que Marie est sa mère, qu'incontinent ce disciple se sent possédé de toutes les affections d'un bon fils : *Et accepit eam discipulus in suâ* [1] : à plus forte raison sa parole doit-elle avoir agi sur l'âme de sa sainte Mère et y avoir fait entrer bien avant un amour extrême pour nous comme pour ses véritables enfants.

Il me souvient à ce propos de ces mères misérables à qui on déchire les entrailles par le fer, pour en tirer leurs enfants au monde par violence. Il vous est arrivé quelque chose de semblable, ô bienheureuse Marie. C'est par le cœur que vous nous avez enfantés, parce que vous nous avez enfantés par la charité : *Cooperata est charitate, ut filii Dei in Ecclesiâ nascerentur*, dit S. Augustin [2]. Et j'ose dire que ces paroles de votre Fils, qui étaient son dernier adieu, entrèrent en votre cœur ainsi qu'un glaive tranchant, et y portèrent jusqu'au fond, avec une douleur excessive, une inclination de mère pour tous les fidèles. Ainsi vous nous avez pour ainsi dire enfantés d'un cœur déchiré parmi la véhémence d'une affliction infinie. Et toutes les fois que les chrétiens paraissent devant vos yeux, vous vous souvenez de cette dernière parole, et vos entrailles s'émeuvent sur nous comme sur les enfants de votre douleur et de votre amour; d'autant plus que vous ne sauriez jeter sur nous vos regards, que nous ne représentions à votre cœur ce Fils que vous aimez tant, dont le Saint-Esprit prend plaisir de graver la ressemblance dans l'esprit de tous les fidèles (*b*).

C'est une doctrine que je tiens des Ecritures divines, et qui est bien puissante pour nous exciter à la vertu, outre qu'elle fait beaucoup à éclaircir la vérité que je traite. C'est pourquoi il est à propos (*c*) de vous la déduire. Car j'apprends de l'apôtre S. Paul, et cette doctrine, ô fidèles, est bien digne de votre audience, que tous les chrétiens, dont la vie répond à la profession qu'ils ont faite, portent imprimés en leur âme les traits naturels et la véritable image de Notre-Seigneur. Com-

1. *Joan.*, XIX, 27. — 2. *De Sanct. Virginit.*, n. 6.

(*a*) *Var.* : C'est une chose que je n'oserais pas entreprendre de vous expliquer. Comprenez seulement que celui qui parle est le Fils de Dieu, qui fait toutes choses par la force de sa parole. Il n'a pas plutôt lâché le mot à S. Jean... — (*b*) *Note marg.* : D'autant plus que vous nous voyez, tout autant que nous sommes de chrétiens, tout couverts du sang du Sauveur dont nous sommes teints et blanchis, et que vous remarquez en nous ses mêmes linéaments. — (*c*) *Var.* : C'est pourquoi je prendrai grand plaisir...

ment cela se fait-il ? Certainement la manière en est admirable. Vivre chrétiennement, c'est se conformer à la doctrine du Fils de Dieu. Or je dis que la doctrine du Fils de Dieu est un tableau qui est tiré sur sa sainte vie (*a*) : la doctrine est la copie, et lui-même est l'original ; en quoi il diffère beaucoup des autres docteurs qui se mêlent d'enseigner à bien vivre. Car ceux-ci ne seront jamais assez téméraires pour former sur leurs actions les règles de la bonne vie ; mais ils ont accoutumé de se figurer de belles idées, ils établissent certaines règles sur lesquelles ils tâchent eux-mêmes de se composer. Tout au contraire, le Fils de Dieu étant envoyé au monde pour y être un exemplaire achevé de la plus haute perfection, ses enseignements étaient dérivés de ses mœurs ; il enseignait les choses parce qu'il les pratiquait, sa parole n'était qu'une image de sa conduite. Que fait donc le Saint-Esprit dans l'âme d'un bon chrétien ? Il fait que l'Evangile est son conseil dans tous ses desseins et l'unique règle qu'il regarde dans ses actions. Insensiblement la doctrine du Fils de Dieu passe dans ses mœurs, il devient pour ainsi dire un Evangile vivant : tout y sent le Maître dont il a reçu les leçons, il en prend tout l'esprit ; et si vous pénétriez dans l'intérieur de sa conscience, vous y verriez les mêmes linéaments, les mêmes affections, les mêmes façons de faire qu'en notre Sauveur.

Et c'est ce qui touche sensiblement la bienheureuse Marie, comme il m'est aisé de l'éclaircir par un exemple familier. Vous verrez quelquefois une mère qui caressera extraordinairement un enfant, sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains, c'est ainsi qu'il porte ses yeux, telle est son action et sa contenance. Les mères sont ingénieuses à observer jusqu'aux moindres choses. Et qu'est-ce que cela, sinon comme une course, si on peut parler de la sorte, que fait l'affection d'une mère, qui ne se contentant pas d'aimer son fils en sa propre personne, le va chercher partout où elle peut en découvrir quelque chose ? Que si elles sont si fort émues de quelque ressemblance ébauchée, que dirons-nous de Marie, lorsqu'elle voit dans l'âme des chrétiens des traits immortels de la parfaite beauté de son Fils, que le doigt de Dieu a si bien formés dans leur âme ?

Mais il y a plus. Nous ne sommes pas seulement les images vivantes du Fils de Dieu, nous sommes encore ses membres, et nous composons avec lui un corps dont il est le chef ; nous sommes son corps et sa plénitude, comme enseigne l'Apôtre ; qualité qui nous unit de telle sorte avec lui (*b*), que quicon-

(*a*) *Var.* : Est un vrai portrait de sa vie. — (*b*) Mais il y a plus. Nous ne

que aime le Sauveur, il faut par nécessité que par le même mouvement d'amour, il aime tous les fidèles. C'est ce qui attire si puissamment sur nous les affections de la Sainte Vierge, qu'il n'y a point de mère qui puisse aller à l'égal ; ce qu'il me serait aisé de vous faire voir par des raisonnements invincibles, si je n'étais pressé de finir bientôt ce discours. Et pour vous en convaincre, je ne veux seulement que vous proposer en abrégé les principes, après avoir repassé légèrement sur

sommes pas seulement les images du Fils de Dieu ; nous sommes les os de ses os et la chair de sa chair, ainsi que parle S. Paul ; nous sommes son corps et sa plénitude, comme l'enseigne le même Apôtre ; qualité qui nous unit de telle sorte avec lui, que quiconque aime le Sauveur, il faut par nécessité que par le même mouvement d'amour, il aime tous les fidèles. De cette doctrine, si je n'étais pressé de finir bientôt ce discours, que j'aurais à vous déduire de puissantes considérations pour vous faire voir que Marie a pour nous toute la bonté d'une mère ! et pour en toucher quelques principes en abrégé, je vous prie de vous souvenir d'une vérité que j'ai établie dans la première partie.

J'ai prouvé, par le témoignage évident des Ecritures divines, que Dieu étend son affection paternelle jusqu'à l'humanité de son Fils, c'est-à-dire, comme nous l'avons exposé, que l'objet de ses complaisances est un Homme-Dieu, que son affection ne sépare pas la nature humaine d'avec la nature divine, depuis qu'une miraculeuse union les a rendues inséparables. A cette proposition j'en ajoute maintenant une autre, et je dis que le Père éternel nous aime du même amour qu'il a pour son Fils ; ce que je n'oserais assurer, si je ne l'apprenais de la propre bouche du Sauveur dans cette belle oraison qu'il adressa pour nous à son Père : *Dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit : et ego in eis* (Joan., XVII, 26) : « Mon Père, dit-il, je suis en eux parce qu'ils sont mes membres ; je vous prie que l'affection par laquelle vous m'avez aimé soit en eux. » O parole d'une charité ineffable ! Notre-Seigneur ne peut souffrir qu'on le sépare de nous, il a peur que son Père ne fasse trop de différence entre le chef et ses membres ; il veut qu'il embrasse et le Maître et les disciples par le même amour. De là que conclurons-nous à l'avantage de l'affection de Marie ? Une conséquence admirable, qui suit évidemment de quelques maximes que je pense avoir solidement établies dans le premier point, et qui vous étant proposées pour honorer les merveilles de la main de Dieu dans la bienheureuse Marie, sont certainement très dignes de votre audience. Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, son amour maternel en était de même, qu'il surpassait de bien loin la nature et s'allait régler sur l'amour même du Père éternel. Je vous ai fait voir par une considération plus sensible, qu'étant la meilleure mère qui puisse jamais être au monde, elle étend son affection maternelle à tout ce qui regarde la personne de son Fils. Joignez maintenant ces choses à ce que je viens de vous dire. Nous touchons de si près au Sauveur, qu'à peine se peut-on figurer une plus étroite union. Il est en nous et nous en lui ; autant qu'il y a de fidèles, c'est pour ainsi dire autant de Jésus-Christ sur la terre, pourvu qu'ils ne démentent pas leur profession, et c'est un point capital de la doctrine chrétienne. Nous sommes tellement mêlés et confondus, si j'ose parler de la sorte, avec le Sauveur, que Dieu même qui a distingué tous les êtres par une si aimable variété, ne nous distingue plus d'avec lui, et répand volontiers sur nous toute la douceur de ses affections paternelles. Partant, ô fidèles, allez à la bonne heure à Marie ; elle a au souverain degré toute la tendresse que demande cette qualité.

quelques vérités que j'ai tâché d'établir dans ma première partie, dont il est nécessaire que vous ayez mémoire pour l'intelligence de ce qui me reste à vous dire.

Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, il en est de même de l'affection qu'elle a pour son Fils ; et comme elle a cet honneur d'être la Mère d'un Fils qui n'a point d'autre Père que Dieu, de là vient que laissant bien loin au-dessous de nous toute la nature, nous lui avons été chercher la règle de son amour dans le sein du Père éternel. Car de même que Dieu le Père voyant que la nature humaine touche de si près à son Fils unique, étend son amour paternel à l'humanité du Sauveur et fait de cet Homme-Dieu l'unique objet de ses complaisances, comme nous l'avons prouvé par le témoignage des Ecritures, ainsi avons-nous dit que la bienheureuse Marie ne séparait plus la divinité d'avec l'humanité de son Fils, mais qu'elle les embrassait en quelque façon toutes deux par un même amour. Ce sont les vérités sur lesquelles nous avons établi l'union de Marie avec Dieu ; en voici quelques autres qui vous feront bien voir sa charité envers nous.

Les mêmes Ecritures qui m'apprennent que Dieu aime en quelque façon par un même amour la divinité et l'humanité de son Fils, à cause de leur société inséparable en la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, m'enseignent aussi qu'il nous aime par le même amour qu'il a pour son Fils unique et bien-aimé, à cause que nous lui sommes unis comme les membres de son corps ; et c'est de toutes les maximes du christianisme celle qui doit porter le plus haut nos courages et nos espérances. En voulez-vous un beau témoignage de la bouche même de Notre-Seigneur, écoutez ces belles paroles qu'il adresse à son Père, le priant pour nous : *Dilectio, quâ dilexisti me, in ipsis sit : et ego in eis* [1] : « Mon Père, dit-il, je suis en eux, parce qu'ils sont mes membres ; je vous prie que l'affection par laquelle vous m'aimez soit en eux. » Voyez, voyez, chrétiens, et réjouissez-vous. Notre Sauveur craint que l'amour de son Père ne fasse quelque différence entre le chef et les membres ; et connaissez par là combien nous sommes unis avec le Sauveur, puisque Dieu même, qui a distingué tous les êtres par une si aimable variété, ne nous distingue plus d'avec lui et répand volontiers sur nous toutes les douceurs de son affection paternelle. Que s'il est vrai que Marie ne règle son amour que sur celui du Père éternel, allez, ô fidèles, allez à la bonne heure à cette Mère incomparable. Croyez qu'elle ne vous discernera plus d'avec son cher Fils :

1. *Joan.*, XVII, 26.

elle vous considérera comme « la chair de sa chair, et comme les os de ses os [1], » ainsi que parle l'Apôtre, comme des personnes sur lesquelles et dans lesquelles son sang a coulé ; et pour dire quelque chose de plus, elle vous regardera comme autant de Jésus-Christ sur la terre. L'amour qu'elle a pour son Fils sera la mesure de celui qu'elle aura pour vous, et partant ne craignez point de l'appeler votre mère ; elle a au souverain degré toute la tendresse que cette qualité demande.

C'est, si je ne me trompe, ce que je m'étais proposé de prouver dans cette seconde partie ; et je loue Dieu de ce qu'il nous a fait la grâce d'établir une dévotion sincère à la Sainte Vierge sur des maximes qui me semblent si chrétiennes. Mais prenez garde que ces mêmes raisonnements, qui doivent nous donner une grande confiance sur l'intercession de la Vierge, ruinent en même temps une confiance téméraire à laquelle quelques esprits inconsidérés se laissent aveuglément emporter. Car vous devez avoir reconnu par tout ce discours que la dévotion de la Vierge ne se peut jamais rencontrer que dans une vie chrétienne. Et combien y en a-t-il qui abusés d'une créance superstitieuse, se croient dévots à la Vierge quand ils s'acquittent de certaines petites pratiques, sans se mettre en peine de corriger la licence ni le débordement de leurs mœurs ? Que s'il y avait quelqu'un dans la compagnie qui fût imbu d'une si folle persuasion, qu'il sache, qu'il sache que puisque son cœur est éloigné de Jésus, Marie a en exécration toutes ses prières. En vain tâchez-vous de la contenter de quelques grimaces, en vain l'appelez-vous votre mère par une piété simulée. Quoi ! auriez-vous bien l'insolence de croire que ce lait virginal dût couler sur des lèvres souillées de tant de péchés ; qu'elle voulût embrasser l'ennemi de son bien-aimé de ces mêmes bras dont elle le portait dans sa tendre enfance ; qu'étant si contraire au Sauveur, elle voulût vous donner pour frère au Sauveur ? Plutôt, plutôt sachez que son cœur se soulève, que sa face se couvre de confusion, lorsque vous l'appelez votre mère.

Car ne pensez pas, chrétiens, qu'elle admette tout le monde indifféremment au nombre de ses enfants. Il faut passer par une épreuve bien difficile avant que de mériter cette qualité. Savez-vous ce que fait la bienheureuse Marie, lorsque quelqu'un des fidèles l'appelle sa mère ? Elle l'amène en présence de notre Sauveur : Çà, dit-elle, si vous êtes mon fils, il faut que vous ressembliez à Jésus mon bien-aimé. Les enfants, même parmi les hommes, portent souvent imprimés sur leurs corps les objets qui ont possédé l'imagination de leur mères.

1. *Ephes.*, v, 30.

La bienheureuse Marie est entièrement possédée du Sauveur Jésus; c'est lui seul qui domine en son cœur, lui seul règne sur tous ses désirs, lui seul occupe et entretient toutes ses pensées. Elle ne pourra jamais croire que vous soyez ses enfants, si vous n'avez en votre âme quelques linéaments de son Fils. Que si, après vous avoir considérés attentivement, elle ne trouve sur vous aucun trait qui ait rapport à son Fils, ô Dieu! quelle sera votre confusion, lorsque vous vous verrez honteusement rebutés de devant sa face et qu'elle vous déclarera que n'ayant rien de son Fils, et ce qui est plus horrible, étant opposés à son Fils, vous lui êtes insupportables!

Au contraire, elle verra une personne (descendons dans quelque exemple particulier) qui pendant les calamités publiques, telles que sont celles où nous nous voyons à présent, considérant tant de pauvres gens réduits à d'étranges extrémités, en ressent son âme attendrie, et ouvrant son cœur sur la misère du pauvre par une compassion véritable, élargit en même temps ses mains pour le soulager : Oh ! dit-elle incontinent en soi-même, il a pris cela de mon Fils, qui ne vit jamais de misérable qu'il n'en eût pitié. « J'ai compassion de cette troupe [1], » disait-il; et en même temps il leur faisait donner tout ce que ses apôtres lui avaient gardé pour sa subsistance, qu'il multiplie même par un miracle, afin de les assister plus abondamment. Elle verra un jeune homme qui aura la modestie peinte sur le visage ; quand il est devant Dieu, c'est avec une action toute recueillie ; lui parle-t on de quelque chose qui regarde la gloire de Dieu, il ne cherche point de vaines défaites, il s'y porte incontinent avec cœur : Oh! qu'il est aimable! dit la bienheureuse Marie ; ainsi était mon Fils lorsqu'il était en son âge, toujours recueilli devant Dieu ; dès l'âge de douze ans, il quittait parents et amis pour aller vaquer, disait-il, aux affaires de son Père [2]. Surtout elle en verra quelque autre dont le soin principal sera de conserver son corps et son âme dans une pureté très entière; il n'a que de chastes plaisirs, il n'a que des amours innocents. Jésus possède son cœur, il en fait toutes les délices. Parlez-lui d'une parole d'impureté, c'est un coup de poignard à son âme, vous verrez incontinent qu'il s'arme de pudeur et de modestie contre de telles propositions. Voilà, chrétiens, voilà un enfant de la Vierge : comme elle s'en réjouit! comme elle s'en glorifie! comme elle en triomphe ! Avec quelle joie elle le présente à son bien-aimé, qui est par dessus toutes choses passionné pour les âmes pures!

C'est pourquoi excitez-vous, chrétiens, à l'amour de la

1. *Marc.*, VIII, 2. — 2. *Luc.*, II, 49.

pureté, vous particulièrement qu'une sainte affection pour Marie a attirés dans une société qui s'assemble sous son nom, pour se perfectionner dans la vie chrétienne. C'est votre zèle qui a aujourd'hui orné ce temple sacré dans lequel nous célébrons les grandeurs de la Majesté divine. Mais considérez que vous avez un autre temple à parer, dans lequel Jésus habite, sur lequel le Saint Esprit se repose. Ce sont vos corps, mes chers frères, que le Sauveur a sanctifiés, afin que vous eussiez du respect pour eux ; sur lesquels il a versé son sang, afin que vous les tinssiez nets de toute souillure ; qu'il a consacrés pour en faire les temples vivants de son Saint-Esprit, afin que les ayant ornés en ce monde d'innocence et d'intégrité, il les ornât en l'autre d'immortalité et de gloire.

TROISIÈME SERMON

(Par le P. Houdry, S. J. — 1729).

Proposition et Division. — Marie est l'image la plus parfaite des souffrances de Jésus : I. par la grandeur de son amour, — II. par la fermeté de son cœur.

Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.
(Joan., xix.)
La mère de Jésus se tenait auprès de sa croix.

On ne doit pas s'étonner, messieurs, si l'Eglise, avant que de nous représenter le Fils de Dieu attaché à la croix pour le salut des hommes, prévient aujourd'hui ce triste spectacle, en nous faisant voir sa sainte Mère, la glorieuse Vierge, au pied de cette même croix. Si elle a eu part à tous les autres mystères qui regardent son Fils ; en celui-ci, elle fait elle-même un mystère tout particulier, et comme une seconde passion, par un véritable martyre d'amour, qui lui a rendu propres les douleurs de celui qu'elle aimait plus qu'elle-même. Pour ne pas confondre donc l'un avec l'autre dans le même jour, j'ai jugé à propos de les séparer en deux discours différents ; et de ne considérer aujourd'hui le fils, que comme l'objet des douleurs de la mère ; de même que nous ne considérerons dans quelques jours la mère, que comme une des circonstances qui augmentèrent les souffrances de son fils.

De cette manière, ce sera les partager et les réunir en même temps ; satisfaire votre dévotion dans tous les deux, et le moyen de développer l'un et l'autre mystère, qui ont tant de rapport et de ressemblance, que je puis dire avec S. Bonaventure, qu'on vit alors dans leurs personnes ce qui arriva en ce même temps dans la nature : savoir, que le soleil s'étant éclipsé, la lune, par une suite nécessaire, perdit sa lumière. Je veux dire que Jésus expirant par la violence des supplices,

Marie eût expiré de douleur, si le ciel ne lui eût conservé la vie. Du moins dans l'accablement de douleurs où l'un et l'autre est réduit, comportons-nous comme l'on a coutume de faire à l'égard de ces deux lumières du monde, qu'on ne considère jamais avec plus d'attention, que durant leur défaillance. C'est ce que je vous demande aujourd'hui en faveur de la glorieuse Mère de Dieu, accablée de tristesse et de douleur. Mais avant de nous rendre plus sensiblement présent le sujet de son affliction, et de sa désolation extrême, servons-nous de ces paroles lugubres que l'Eglise chante en ce jour, et qu'elle a consacrées au souvenir de ses douleurs : *Stabat Mater dolorosa,* etc.

Si, au sentiment de S. Augustin, la glorieuse Vierge a été l'image la plus achevée de son Fils, qui était Dieu et homme tout ensemble, il me semble, messieurs, qu'on peut bien ajouter qu'elle ne l'a jamais plus parfaitement représenté que dans l'état de ses souffrances; puisque dans la pensée de quelques autres Pères, la croix et le Calvaire, qu'elle a toujours eus devant les yeux, l'ont fait elle-même une croix vivante et un Calvaire animé; et que ce glaive de douleur qui, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, lui devait un jour percer le cœur, a été employé durant la passion de ce fils bien-aimé, pour exprimer dans la mère une vive image de toutes ses douleurs.

C'est à la vérité une merveille de l'art, de tailler de telle sorte un marbre avec un ciseau, qu'il représente un homme, et que malgré la résistance de la matière, on y remarque jusqu'aux traits les plus particuliers qui le distinguent et qui le font reconnaître; mais après tout, à quelque excellence que l'art puisse parvenir, il ne fait que des statues muettes, sans vie et sans mouvement; et par conséquent, quoiqu'on dise qu'elles approchent du naturel, elles en sont toujours infiniment éloignées : mais ce glaive de douleur dont le cœur de Marie fut transpercé, plus pénétrant que n'est le ciseau, a passé jusqu'au fond de l'âme de cette mère affligée pour en faire l'image la plus parfaite et la plus achevée des souffrances de son fils; de sorte que lorsque j'entends le prophète qui demande en la personne de cet Homme-Dieu attaché à la croix, s'il y a douleur au monde semblable à la sienne : *Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* (*Thren.*, I); je lui répondrais volontiers que j'ai trouvé ce qu'il cherche, une douleur qui lui ressemble parfaitement, puisqu'autant que ces souffrances approchent de celles de son fils, autant surpassent-elles toutes les souffrances des autres martyrs.

Je ne veux, pour vous en convaincre, que ces trois paroles qu'en rapporte l'Evangile : *Stabat juxta crucem Jesu mater*

ejus (*Joan.*, XIX), où je remarque deux sources de douleurs qui font cette mer d'amertume, vaste dans son étendue, et impénétrable dans sa profondeur. La première est la grandeur de son amour, qui lui inspire une égale compassion des douleurs de ce fils, qu'elle aime plus qu'elle-même : *Mater ejus*. Et la seconde est la force de son esprit et la fermeté de son cœur, qui se raidit contre ce torrent de douleurs, et qui lui en fait soutenir toute l'impression, sans soulagement et sans consolation : *Stabat juxta crucem Jesu*. L'une la fait une vive impression des douleurs du Sauveur; l'autre la fait un modèle de constance, dans la plus sensible désolation qui fut jamais après celle de son fils : ce sera le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

La première source de ses souffrances vient de la grandeur de son amour; c'est ce dont on ne peut douter : mais pour vous exprimer la grandeur de cet amour, l'Evangile se contente de dire que c'est une mère dont on fait mourir le fils, par les supplices les plus atroces : *Stabat juxta crucem mater ejus*. En effet, soit que nous considérions son affection comme purement naturelle, telle qu'est celle que toutes les mères ont pour leurs enfants, soit que nous la regardions comme surnaturelle, dans la mère de son Dieu, soit que nous envisagions dans l'un et dans l'autre état, cette affection accrue par mille faveurs et mille bienfaits, auxquels son cœur ne pouvait être insensible; ne trouvant partout qu'amour et que tendresse dans Marie, je ne trouve aussi partout que tristesse, et que sujets de la plus sensible douleur.

Car premièrement, si nous envisageons cette affection du côté de la nature, je ne puis m'empêcher de me récrier avec S. Ambroise (l. XXX *De fide ad Gratianum*, c. 2) : *Matrem considerate, matrem cogitate*. Voulez-vous vous former une juste idée de l'extrême désolation d'une personne accablée sous le poids de sa douleur, représentez-vous une mère qui perd son fils; et si l'on dit d'ordinaire que c'est une chose bien douce et bien consolante de souffrir pour ce qu'on aime, il faut dire aussi que c'est un étrange martyre de voir souffrir ce qu'on chérit uniquement. C'est pourquoi les SS. Pères nous assurent qu'Abraham mourut autant de fois qu'il y eut de moments depuis le temps que Dieu lui commanda de sacrifier son fils, jusqu'à celui auquel un ange lui arrêta le bras, et même qu'il fit autant de sacrifices de lui-même qu'il fit de pas pour le conduire au lieu qui lui avait été marqué. Eh! qui peut douter que cette mère, qui avait infiniment plus de tendresse pour son fils qu'Abraham n'en eut jamais pour son Isaac, ne souffrit aussi durant tous les moments que ce fils

fut attaché à la croix, une douleur infiniment plus sensible que celle de ce grand patriarche? puisqu'on ne peut mettre de comparaison entre ces deux amours. Ah! qui pourrait exprimer l'excès de la charité de Marie, qui eût donné mille fois sa vie pour déliver son fils de la mort en la souffrant elle-même! et qui pourrait conséquemment exprimer l'excès de sa douleur!

Est-il nécessaire d'ajouter ici, chrétiens, que ce Sauveur du monde était non seulement son fils, mais encore son fils unique? Ce qui fait que dans l'Écriture, pour exprimer une extrême douleur et une affliction inconsolable, on apporte pour exemple celle d'une mère qui a perdu son fils unique : *Et plangent eum, tanquam super unigenitum.* (*Zachar.*, XII.) Ajouterai-je qu'étant mère de ce fils unique sans père sur la terre, elle avait réuni dans son cœur toute l'affection d'un père et d'une mère, et avait joint la force de l'un à la tendresse de l'autre; et qu'ainsi son amour étant d'un caractère tout singulier, sa douleur a été toute singulière et a surpassé toutes les autres? dirai-je enfin qu'elle était mère d'un fils dont elle connaissait les perfections? car souvent l'affection des autres mères est arrêtée par les grands défauts de leurs enfants, et le poids de l'amour maternel est balancé par leur ingratitude et par les déplaisirs qu'elles en reçoivent. Mais le Sauveur était le fils le plus parfait et le plus accompli qui fut jamais. Ne peut-on donc pas dire que tous les sujets qu'elle avait de l'aimer étaient autant de sujets de douleur qu'elle avait de le voir souffrir? et que toutes les perfections qui le rendaient infiniment aimable se présentant en foule à son esprit lui remplirent le cœur d'amertume et de sensibles déplaisirs?

C'est, chrétienne compagnie, ce qui nous met aujourd'hui devant les yeux un exemple de patience que nous devons suivre dans la mort de nos proches et des personnes que nous chérissons le plus tendrement. C'est la coutume, en ces rencontres, de marquer à nos amis la part que nous prenons à leur affliction, de leur rendre visite en cérémonie, et de leur faire des condoléances dans les formes; mais ce ne sont que de faibles soulagements qui renouvellent plutôt la plaie qu'ils ont reçue qu'ils ne la guérissent; il faudrait avoir senti l'impression que les tendresses du sang font sur un cœur dans ces occasions, pour juger combien cette affliction est sensible aux pères et aux mères : car si S. Chrysostome (homil. 54 *in Matth.*) appelle cet amour naturel une espèce de tyrannie, a cause qu'il fait tout par violence et porte tout jusqu'aux derniers excès, *quamdam naturæ tyrannidem*, pensez quelle peut être l'affection d'une mère pour son fils unique, dont l'amour ne peut être partagé, mais se réunit tout entier dans un seul

objet? Lors donc que la mort le lui enlève, faut-il d'autres marques et d'autres preuves pour juger de la grandeur de son affliction que de savoir que c'est une mère qui perd son fils unique? mais elle souffre cette perte avec toute la résignation imaginable. C'est l'exemple qu'elle nous donne.

Sa douleur est grande, on n'en peut douter; car ce n'est pas l'effet de la vertu de rendre insensible, mais cette douleur est soumise aux volontés de Dieu, qui dispose de nos vies et de celles de nos proches, selon les décrets de sa providence; cette perte est sensible, mais pour cela sa douleur ne donne point d'accès aux plaintes et aux murmures où tant de personnes s'emportent si souvent. Ah! si elles aimaient Dieu de tout leur cœur et préférablement à tout le reste, comme il le commande, elles trouveraient une solide consolation dans la divine volonté qui fait tout pour sa gloire et pour leur bien; leur douleur se dissiperait par la joie de voir cette volonté s'accomplir, même par le renversement de leurs espérances et de leurs prétentions. C'est dans ces occasions, où la mère d'un Dieu, la plus affligée de toutes les mères, peut servir de modèle d'une parfaite résignation. Un fils unique qui était toute l'espérance d'une illustre famille est-il enlevé par une mort violente et imprévue, quelle désolation dans la maison! Mais en quoi témoignerez-vous que vous aimez Dieu au-dessus de tout, si vous ne le marquez en souffrant cette perte avec toute la soumission que vous devez à ses ordres? puisque c'est par cette épreuve, la plus sensible à laquelle il vous pouvait mettre, que vous ferez voir que vous n'avez d'appui et d'espérance que dans lui seul.

Pour revenir à la glorieuse Vierge, outre l'affection naturelle dont elle aimait le Sauveur du monde comme son fils, elle l'aimait encore en second lieu comme son Dieu, et avait pour lui la plus sainte et la plus ardente affection, que la grâce aussi bien que la nature pouvait faire naître dans un cœur. Que si sa charité a été plus ardente que celle de toutes les pures créatures ensemble, selon l'opinion de plusieurs grands docteurs, elle a donc aussi ressenti plus de douleur à la mort de ce fils, qui était en même temps son Dieu. De manière que si vous me demandez combien elle a souffert, je vous demanderai combien elle a aimé? mesurez-moi la grandeur de sa charité, et je sonderai la profondeur de la plaie que cette charité a faite à son cœur. Mais comment exprimer l'excès de cet amour? puisque, comme nous assure S. Bernard (serm. 2, *De Assumpt.*), son cœur était comme changé en charité depuis qu'un Dieu qui est la charité même, était demeuré neuf mois dans son sein, et que les autres nous assurent que son amour a surpassé celui de tous les martyrs et

de tous les séraphins. Mais que conclure de tout cela? que ce qu'en conclut S. Jérôme (serm. 2, *De Assumpt.*, quem alii Sophroni attribuunt), *quia plus omnibus dilexit, propterea et plus omnibus doluit :* que comme elle a incomparablement plus aimé que tous les autres, elle a aussi incomparablement plus souffert ; que, comme son cœur était tout transformé en amour, ce même cœur n'était plus que douleur ; que, comme son amour était en quelque manière immense, sa douleur n'a point aussi eu de bornes, mais que ç'a été une vaste mer d'amertume : *magna est velut mare contritio tua* (*Thren.*, II,) comme parle un prophète?

Ainsi, Vierge sainte, je ne puis penser au pitoyable état où je vous vois réduite, que ces paroles que l'Ecriture a dites de la reine Esther ne me viennent dans l'esprit : *Fons parvus crevit in fluvium magnum.* (*Esther.*, X.) Vous n'avez été qu'une petite source de larmes à la naissance de votre fils, lorsque vous le vîtes trembler de froid dans une étable : *fons parvus ;* vous en versâtes sans doute lorsque vous vîtes son sang couler sous le couteau de la circoncision : *fons parvus ;* vous en répandîtes durant les trois jours qu'il se retira dans le temple ; mais c'est maintenant que cette petite fontaine s'est changée en grand fleuve : *Fons parvus crevit in fluvium magnum, et in aquas plurimas redundavit* (S. Anselm., L. *de Excell. Virg.*, C. 5) ; et certes c'est avec raison que l'Eglise appelle cette mère de son Dieu au pied de la croix, la Reine des martyrs ; puisque les mêmes plaies que son fils reçut sur son corps, la mère les reçut dans son cœur par la compassion qu'elle lui portait, ou plutôt parce que les autres martyrs ont été tourmentés par des bourreaux, par les feux, par les roues et par les chevalets ; mais pour Marie, son fils a été en quelque façon l'instrument de son supplice et la cause de ses douleurs ; et, comme le Père éternel avait donné à son fils un corps formé exprès pour souffrir, afin que le sentiment de ses peines en fût plus vif et plus douloureux : *Corpus autem aptasti mihi* (*Hebr.*, X), dit l'apôtre S. Paul, de même il avait donné à la mère une sensibilité de cœur, la plus tendre et la plus capable de ressentir toutes les peines que son fils endurait.

Je ne m'étonne donc plus si S. Bernard nous assure (tract. *de Passione*) que la douleur et la compassion faisaient dans le cœur de Marie le même effet que les clous, la lance et les épines faisaient sur le corps du Sauveur. Non, je n'ai point de peine à me persuader que, pendant que les Juifs déchiraient avec des fouets le corps du fils, ils déchiraient les entrailles de la mère ; oui, c'est avec raison que S. Bonaventure ajoute qu'elle fut crucifiée avec lui ; c'est-à-dire qu'elle souffrit durant tout le temps de sa passion un genre de supplice qui lui

était aussi douloureux et aussi sensible, que la croix et les autres tourments l'étaient à cet Homme-Dieu ; et je sais presque bon gré à l'idée de quelques peintres qui, ne pouvant exprimer avec le pinceau les douleurs du cœur et de l'âme de cette mère affligée, l'ont représentée attachée avec lui à la même croix, affectant à dessein cette erreur contre la vérité de l'histoire, pour nous exprimer la ressemblance de leurs peines, et nous faire concevoir que la douleur avait fait une telle impression sur l'âme de cette mère, qu'il n'y avait point de couleurs assez vives pour la représenter au naturel.

Ajoutez enfin, chrétiens, que l'amour que Marie portait au Sauveur, comme à son fils et comme à son Dieu, s'augmentait encore par les bienfaits particuliers qu'elle en avait reçus ; car, Messieurs, il y avait cette différence entre la glorieuse Vierge, par rapport à son fils, et toutes les autres mères par rapport à leurs enfants, que les autres enfants ne peuvent assez reconnaître le bien qu'ils tiennent de ceux qui leur ont donné l'être ; et quoi qu'ils fassent ensuite, et quelque service qu'ils leur puissent rendre, ils leur seront toujours redevables ; c'est une dette dont ils ne peuvent jamais entièrement s'acquitter envers eux. Mais Marie était obligée à son fils même de la vie, qu'il avait voulu recevoir d'elle ; de l'avoir choisie entre toutes les femmes, pour être la mère de son Dieu ; et par ce moyen de l'avoir élevée à la plus haute dignité qui fut jamais ; de l'avoir prévenue de mille grâces ; et enfin de l'avoir rendue la plus parfaite de toutes les pures créatures, afin de soutenir l'éminente dignité de mère d'un Dieu. Or quel poids n'avaient point ajouté à l'amour qu'elle portait à ce fils la pensée et le souvenir de tant de biens qu'elle en avait reçus?

C'est pourquoi S. Bernard, pour exciter les hommes froids et languissants à la compassion de la mort et des souffrances de cet Homme-Dieu, croit qu'il leur faut mettre particulièrement devant les yeux la grandeur et la multitude de ses bienfaits ; parce qu'il n'y a rien de plus capable d'exciter un bon cœur à la reconnaissance, et ensuite à lui faire regretter la perte d'un bienfaiteur, à qui il a les dernières obligations : *Cogita ut Creatorem*, dit-il (tract. *de Passione*) *cogita ut Conservatorem, cogita ut Redemptorem, et per omnia dole.*

Mais, ô Vierge sainte, pour peu qu'on fasse de réflexion sur les avantages tout particuliers, avec lesquels vous avez reçu tout cela de votre fils, qui était en même temps votre Dieu, il faut dire, *per omnia dole*, pleurez, gémissez, donnez à votre douleur la liberté d'éclater, et à votre cœur celle de marquer ses nobles sentiments ; car s'il est Créateur en général, il est le vôtre en particulier ; puisque vous n'êtes au monde

que pour lui; qu'il vous a mise à la tête de tous ses ouvrages, comme celle qu'il avait choisie de toute éternité pour être sa mère; mais ce Créateur perd la vie que vous lui avez donnée : *Cogita ut Creatorem, et per omnia dole.* Il est à la vérité le Sauveur et le Rédempteur de tous les hommes, puisqu'il efface leurs péchés par le sang que vous lui voyez verser; mais quand vous considérez qu'il vous applique le fruit de ce précieux sang, d'une façon singulière, et qu'il vous a empêchée de tomber dans le péché par une rédemption mille fois plus glorieuse; ce bienfait si signalé redoublant votre amour redouble en même temps votre douleur : *Cogita ut Redemptorem, et per omnia dole.* Quand nous pensons qu'il est l'auteur de tous les biens de la grâce et de la gloire, et que les hommes lui en seront éternellement redevables, tous les cœurs doivent se fendre de douleur; mais vous qui en avez plus reçu que les autres, vous le pleurez aussi pour tous; vous suppléez à la douleur de leurs cœurs insensibles par la sensibilité du vôtre; ainsi, de quelque côté que vous jetiez les yeux, soit sur ce qu'il est, soit sur ce que vous êtes; sur ce que vous lui avez donné, ou sur ce qu'il a reçu de vous; soit que vous considériez qu'il est l'auteur de votre être, ou que vous l'êtes du sien; qu'il est votre fils enfin, ou que vous êtes sa mère; partout vous trouverez de nouveaux sujets de l'aimer, et ensuite partout de nouveaux sujets de pleurs : *Cogita ut benefactorem, et per omnia dole.*

Mais ce qui nous doit le plus intéresser dans ses douleurs et dans ses souffrances, c'est qu'elle les a offertes à son fils, et unies avec les siennes pour notre salut, par une ardente charité qu'elle a eue pour nous, et qui, malgré les résistances de l'amour maternel, lui a fait consentir à sa mort pour le salut des hommes, comme elle avait consenti à son incarnation, par le même motif de charité. De manière qu'elle nous considérait alors, tout pécheurs que nous étions, comme l'objet de l'amour de son fils, comme le prix de son sang, et comme le prix de ses travaux : elle a donc eu les mêmes tendresses pour les pécheurs, dont le salut la devait en quelque manière dédommager de la perte et de la mort de ce fils; en sorte que notre perte redouble ses douleurs, comme elle a fait les plus sensibles du cœur du Sauveur.

Il faut, chrétienne compagnie, que cette considération nous empêche du moins d'augmenter ses peines, en renouvelant celles de son fils par de nouveaux crimes qui lui seraient plus sensibles que ses premiers tourments. Si l'un des bourreaux qui tourmentaient son fils fût venu offrir son service à la mère, et lui témoigner le regret qu'il avait de la voir tant souffrir, de quels yeux, à votre avis, l'eût-elle regardé? Eh!

si la douleur de la mère vous inspire quelque sentiment d'humanité, lui eût-elle pu dire, épargnez mon fils ; ses souffrances sont uniquement les miennes, et je n'ai point d'autres intérêts que les siens. C'est ce qu'elle peut répondre à ceux qui tâchent de lui plaire par quelque exercice de dévotion, ou par quelques services qu'ils lui rendent, si cette dévotion n'est soutenue de la sainteté de leurs mœurs, ou du moins d'un désir sincère de changer de vie. Car si elle sert de prétexte pour vivre dans le libertinage, ou si, avec cela, on prétend continuer ses désordres, c'est outrager la mère et le fils tout à la fois ; et, comme l'Apôtre nous assure que c'est renouveler la croix et la mort du Fils de Dieu dans nous-mêmes, c'est aussi contribuer aux souffrances de sa Mère et renouveler ses plus sensibles douleurs; douleurs qui se doivent mesurer non seulement à la violence de son amour, mais encore à la constance et à la fermeté de son cœur ; puisque c'est ce qui les lui a fait souffrir sans soulagement et sans consolation. Nous l'allons voir dans cette seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Il ne faut pas vous étonner, chrétiens, si je dis que la force et la constance de cette généreuse mère fait la seconde source de ses douleurs, puisqu'au lieu d'en diminuer le sentiment, elle l'a fait se raidir contre ce torrent pour en soutenir toute l'impétuosité. Or cette constance se prend particulièrement de trois choses qui me semblent comprises dans ces mêmes paroles : *Stabat juxta crucem ejus*. La première est qu'elle veut être présente à ce supplice de son fils, en se tenant près de sa croix. La seconde, que dans l'impuissance où elle se voit de le soulager, elle souffre elle-même sans soulagement, et enfin, qu'elle se tient debout, sans se laisser abattre sous le poids de sa douleur : *Stabat juxta crucem Jesu*. Développons ces trois circonstances qui nous fourniront autant de réflexions pour notre instruction.

Premièrement, elle se tenait proche de la croix où son fils était attaché ; elle l'avait suivi, lorsqu'il portait ce pesant fardeau par les rues de Jérusalem ; et, ne pouvant le joindre à cause de la foule du peuple qui l'entourait, elle avait pris un détour, comme l'on croit, pour aller l'attendre sur le Calvaire, et ensuite s'était venue coller au pied de cette croix. D'abord elle fut si touchée du pitoyable état où elle le vit, et ses sentiments furent si confus qu'elle ne put bien les démêler ; et les pieuses femmes qui l'accompagnaient, ne la voyant pas elle-même en état d'être consolée, prirent le parti de la plaindre.

Or, pour concevoir quelle impression cette proximité fit sur

son cœur, il ne faut que se représenter une mère qui assiste au supplice de son fils. Cette vue augmente sa douleur, il n'en faut point douter, parce que dans toutes les autres passions, si l'objet émeut la puissance, la douleur a cela de particulier, que la vue de ce qui nous fait souffrir réveille sans cesse la tendresse et la compassion, n'y ayant point de sens qui fasse une impression si vive sur l'esprit que les yeux, ni qui forme des idées plus nettes et plus distinctes d'un objet. C'est un trait au cœur qui s'enfonce toujours plus avant, qui retrace sans cesse la plaie qu'il a faite, qui la renouvelle à tous moments et qui empêche qu'elle ne se referme, en un mot, il y a autant de différence entre la douleur que nous cause le récit de la mort d'une personne que nous chérissons et celle que nous ressentons à la vue de ses peines, qu'il y a entre un trait qui frappe de loin et dont la pointe est émoussée, et un autre qu'on nous tire de près et qui nous perce immédiatement.

Je me représente donc, chrétiens, cette mère affligée au pied de la croix, sans pouvoir détourner son esprit de cette application violente qui tient tous ses sens attentifs à tout ce qui s'y passe, et par conséquent tous ses sens sont tourmentés par leurs propres objets; ses yeux sont frappés des cruautés inouïes qu'on exerce sur le corps de son fils, ses oreilles sont blessées des blasphèmes que ces bouches sacrilèges vomissent contre lui; ses mains touchent et embrassent le bois funeste sur lequel il est attaché; autour de lui elle ne voit que des bourreaux, au-dessous, que son sang qui coule, sur lui que des plaies dont chacune fait une blessure à son cœur.

Pour moi, je dirais volontiers que c'est ici où l'on voit la vérité de ce qui était représenté en figure dans l'ancienne Loi, où Dieu avait commandé que proche de son tabernacle l'on dressât deux autels vis-à-vis l'un de l'autre; sur l'un on entendait le bruit des couteaux et des autres instruments avec lesquels on égorgeait les victimes, et sur l'autre l'on voyait du feu et des flammes pour y brûler de l'encens. Voilà une fidèle peinture de ce qui se passe sur le Calvaire : j'y vois deux autels tout proches l'un de l'autre; l'un est la croix du Sauveur où l'on immole cette victime innocente: on y entend le bruit des instruments, le fer y est employé dans les clous et dans la lance; sur l'autre autel qui est le cœur de cette mère affligée, il y a le feu et les flammes de la charité qui font un second sacrifice. A quoi j'ajoute que, comme le bruit qui se faisait sur le premier de ces autels se faisait entendre sur le second, à cause de la proximité du lieu, de même dans le cœur de cette mère, il se forme un terrible écho de tous les coups dont on frappe son fils, de toutes les injures qu'on lui dit et de toutes les

calomnies qu'on en fait, de manière qu'elle a besoin de toute sa constance pour être témoin de ce qui se passe, parce qu'elle ne voit rien qui ne l'afflige et que la vue de tant d'objets funestes fait sur elle une si forte impression, que sans être soutenue d'une vertu toute divine, elle fût mille fois pâmée de douleur.

C'est, messieurs, un spectacle qui sert de méditation à beaucoup d'âmes saintes, de considérer la Mère de Dieu au pied de la croix ; les uns y admirent sa constance, et les autres son amour ; mais il y en a peu qui fassent réflexion que c'est le lieu où l'on trouve son Dieu, et que jamais le Sauveur n'est plus près de nous que lorsqu'on est plus proche de sa croix : *Stabat juxta crucem ejus* : c'est là où Marie et le disciple bien-aimé l'ont trouvé ; c'est où les plus grands saints le trouvent, et il ne faut pas espérer de le rencontrer facilement ailleurs. Car, s'il a paru une fois sur le Thabor tout éclatant de gloire, ce ne fut qu'en passant et durant fort peu de temps ; S. Pierre, qui voulait y établir sa demeure, fut accusé d'imprudence et de ne savoir ce qu'il disait, *nesciens quid diceret*. (*Luc.*, VIII.) La gloire et la récompense ne sont pas pour cette vie, elles sont pour l'éternité ; c'est inutilement qu'on veut prévenir le temps et les ordres de la Providence, mais c'est sur la croix qu'il faut le chercher ; il faut monter sur le Calvaire à l'exemple de la glorieuse Vierge, et se bien persuader de cette grande et importante vérité, que jamais nous ne serons plus proches du Fils de Dieu que quand nous participerons le plus à ses souffrances.

Ainsi quand l'Ecriture nous représente le saint patriarche Joseph dans les liens, elle ne manque pas d'ajouter aussitôt : *Fuit autem Dominus cum Joseph* (*Genes.*, XXXIX), le Seigneur fut avec Joseph ; et le Prophète royal ne se lasse point de le répéter : *Cum ipso sum in tribulatione*. (*Psalm.* XC.) Oui, dit Dieu, je suis avec une âme qui est noyée dans l'amertume ; tous les soins de ma providence sont particulièrement pour elle, je m'intéresse en tout ce qui la touche, et elle doit s'assurer de toutes les tendresses de mon amour. Peu de personnes conçoivent cette vérité, parce qu'elles n'en jugent que par des vues humaines ; d'où vient que la croix, qu'ils adorent extérieurement, fait souvent toute l'aversion de leur cœur ; mais la foi nous la doit faire envisager comme l'objet de notre bonheur, aussi bien que de nos adorations, depuis que le Sauveur y a été attaché.

C'est ce qui faisait que le grand S. François était animé d'une telle ardeur de souffrir, à la vue de la croix et dans le souvenir des souffrances de son Dieu, qu'il fallut, pour satisfaire son désir, qu'un séraphin lui en imprimât les marques

qu'il porta le reste de ses jours; qu'un S. Bonaventure s'écriait qu'il ne pouvait vivre sans blessure, lorsqu'il voyait son Dieu couvert de plaies; qu'une sainte Thérèse demandait à Dieu de souffrir ou de mourir, parce qu'elle ne croyait pas pouvoir trouver son Dieu autre part que sur la croix en cette vie et dans le ciel après sa mort. Toutes les autres voies par lesquelles nous prétendons le chercher sont des voies détournées, qui ne sont ni si droites, ni si sûres ; mais en nous approchant de la croix et en y prenant part, nous l'y trouvons immanquablement, à l'exemple de la glorieuse Vierge, qui a eu le plus de part à ses douleurs et que cette proximité de la croix faisait souffrir, non seulement pour le voir souffrir lui-même, mais encore pour ne le pouvoir soulager dans ses souffrances.

Ce qui mettait sa constance à une seconde épreuve, la plus rigoureuse qui fût jamais : c'est une consolation à une mère de pouvoir du moins fermer les yeux à son fils qu'elle voit expirer, de l'embrasser et de lui donner toutes les assistances qu'elle peut. Mais Marie voit son fils couvert de plaies, sans lui pouvoir donner le moindre soulagement: elle voit son sang couler et elle ne peut l'étancher; sa tête est penchante sans pouvoir s'appuyer que sur des épines, et elle ne peut la soutenir; et, dans le triste état où elle le considère, elle est elle-même réduite à l'impuissance de ne lui pouvoir donner aucune consolation ; elle l'entend qui demande une goutte d'eau pour apaiser la soif qui la brûle et elle ne peut lui en donner ; elle le voit enfin rendre l'esprit, sans pouvoir mourir avec lui. D'où vient que S. Bernard (*De planctu Virginis*) lui met en la bouche ces paroles capables de fendre les marbres et les rochers : *Fili mi! quis dabit ut moriar pro te? en moritur filius, cur tecum non moritur misera mater?* O mon cher fils, que ne puis-je mourir avec vous et pour vous? mais dans l'accablement où elle est, elle n'a que sa seule vertu pour se soutenir, et le secours du ciel qui ne lui donne des forces que pour lui faire ressentir plus longtemps et plus vivement ses douleurs.

Ce qui nous apprend, chrétiens, non seulement à souffrir sur cet exemple et à prendre part à la croix du Sauveur, mais à souffrir constamment avec courage. Car, hélas ! souvent il ne faut qu'une petite disgrâce, une légère maladie, une perte de biens peu considérable, ou un petit revers de fortune pour nous abattre, et même pour nous faire plaindre et murmurer contre les soins de la Providence, sans faire réflexion que les grandes afflictions sont la matière des grandes vertus, les occasions que Dieu nous fournit de signaler notre courage et fidélité, et le beau spectacle qui attire les yeux de Dieu même.

C'est là, en effet, où la grâce triomphe, où la fidélité se fait voir dans son plus beau jour, et enfin, c'est ce qui passe pour quelque chose d'héroïque et au-dessus du commun.

Si cela est, chrétiens, que peut-on dire, ou quel jugement peut-on faire de votre fidélité, de votre vertu et de votre générosité ? qu'avez-vous souffert pour Dieu, et quelle force avez-vous fait paraître en souffrant ? vous avez peu souffert et avec peu de résignation. Ah ! concluez donc que jusqu'à présent vous avez eu peu de vertu ; mais considérez en même temps qu'un Dieu ne s'est pas contenté de se donner pour modèle de patience à tous les chrétiens, et qu'il a encore voulu que sa sainte Mère bût le calice tout pur, afin de nous servir après lui d'exemple de la plus haute et de la plus héroïque patience dans toutes nos afflictions.

C'est ce qui paraît en troisième lieu dans la posture qu'elle tient au pied de la croix du Sauveur, *stabat* ; elle se tenait debout, se raidissant contre la douleur, au lieu de s'en laisser accabler ; et ramassant toutes les forces de son âme, pour regarder avec constance ce triste et funeste objet, expirant par la violence des supplices. Or cette constance et cette générosité, bien loin de diminuer ses peines, les augmentaient, et en rendaient les atteintes plus rudes. La raison est que la nature se soulage par les cris et par les soupirs, qui font comme évaporer une partie de la douleur ; car le cœur qui en est pressé et serré lui donne issue par la langue et par les yeux, et se décharge en même temps : mais si une personne a fait éclater sa constance et sa fermeté dans le plus grand accablement qui fut jamais, ç'a été Marie, dont toute la douleur était renfermée dans son cœur ; son silence et la pâleur de son visage montrent que cette douleur avait pénétré trop avant, pour être adoucie par des considérations humaines ; mais qu'elle avait besoin d'être fortifiée d'en haut. De sorte que cette constance n'est pas tant une nouvelle source de douleur, qu'un obstacle, et comme une digue qui, arrêtant ce torrent, l'empêche de s'écouler, et fait qu'il se grossit à tous moments ; jusque-là que S. Ambroise ne veut pas même qu'on croie qu'elle a pleuré, afin de ne pas manifester sa douleur par ses larmes, *stantem lego*, dit-il (*in Institut. Virg.*, c. 7), *flentem non lego* ; et ce même Père nous assure que, se tenant debout au pied de la croix, elle considérait moins, en ce Dieu Homme mourant, la mort de son fils, que le salut du monde pour lequel elle offrait cette vie qui lui était si chère : aussi fut-elle revêtue en cette occasion de toute la force aussi bien que de toute la charité des martyrs.

C'est ce que veut dire cette parole de l'Evangile : *stabat*, elle se tenait debout, avec une fermeté inébranlable ; et ja-

mais elle ne marqua plus de courage et de générosité : *stabat*; la terre s'émeut par des tremblements, les rochers et les marbres se fendent, le voile du temple se déchire, et tout l'ordre du monde semble renversé ; mais pour la glorieuse Vierge : *stabat*, elle demeurait ferme et constante ; et je puis dire que ses douleurs étaient comme une mer d'amertume, dont les flots s'élevaient sans cesse dans son cœur : mais au milieu de cette mer, ce même cœur demeurait ferme comme un rocher battu des orages sans s'ébranler, *stabat*; quelle constance dans ce renversement presque général des cieux et de la terre! demeurant toujours soumise aux ordres de la volonté divine, qui fut seule capable de la soutenir contre tant d'objets qui pouvaient ébranler tout autre courage que le sien : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus.*

CONCLUSION

De tout ce discours, chrétiens, il en faut tirer cette conséquence, qui en doit faire le principal fruit, que les personnes les plus chéries de Dieu sont celles qu'il exerce davantage en ce monde, et à qui il fait le plus de part de sa croix, comme étant la marque la plus certaine et la plus visible de l'estime qu'il en fait et de l'amour qu'il leur porte, comme je viens de vous faire voir dans sa glorieuse Mère, qui a été l'image et la plus vive expression de ses souffrances et de ses douleurs : c'est ce qui a encore paru dans son Eglise, qu'il a choisie pour son épouse et pour laquelle il a donné sa vie, afin de lui marquer la force et la tendresse de son amour, et il ne faut que ce souvenir des combats de tant de martyrs qui l'ont arrosée de leur sang, des persécutions qui l'ont presque étouffée dans sa naissance, des travaux des apôtres, et des souffrances des premiers chrétiens, pour dire que cette Eglise si chérie ne s'est accrue et multipliée que par les persécutions qui ont duré des siècles entiers.

Or nous sommes tous appelés à la participation du même titre et de la même gloire, puisque nos âmes sont les épouses du Fils de Dieu, et que par sa grâce nous sommes tous membres de cette Eglise, et même qu'il n'y a point de véritable chrétien qui ne se fasse honneur d'être enfant de Marie : mais ne croyons pas que Dieu nous ait accordé cette faveur si particulière à d'autres conditions ; c'est-à-dire que nous devons avoir part aux souffrances du Sauveur, et nous y devons être conformes, dit S. Paul, afin d'être du nombre des prédestinés, dont Marie est la première entre les pures créatures.

Mais hélas! avec quelle lâcheté recevons-nous les petites croix qu'il nous envoie? quel courage et quelle patience témoignons-nous en celles que nous ne pouvons éviter? Il faut,

chrétiens, nous animer à les supporter généreusement, à l'exemple de la glorieuse Mère de Dieu au pied de la croix, et par la considération de celle du Sauveur, que nous devrions avoir sans cesse devant les yeux, pour pouvoir dire ces paroles du Prophète : *Ab ipso patientia mea* (*Psal.* LXII), c'est de là que me vient ma patience, et ma résignation aux volontés de mon Dieu dans toutes mes afflictions. Je ne la tire point de la force de mon esprit, ni de la grandeur de mon courage ; mais elle me vient uniquement de la grâce que m'a méritée ce Dieu expirant sur une croix pour mon amour, *ab ipso* ; c'est lui qui est l'exemple qui m'anime, le motif qui me soutient et le secours qui me fortifie, comme il soutint et fortifia sa sainte Mère, *ab ipso patientia mea* ; je tire de la vertu de son sang et de ses plaies la force d'endurer constamment toutes les afflictions et toutes les disgrâces que sa providence m'envoie ; c'est ce qui me les fait recevoir comme un gage de son affection, et envisager comme le moyen de participer un jour à sa gloire dans l'éternité bienheureuse, etc.

QUATRIÈME SERMON

(Discours de S. ALPHONSE DE LIGUORI *a*).

MARIE EST LA REINE DES MARTYRS, PARCE QUE SON SUPPLICE A ÉTÉ PLUS LONG ET PLUS DOULOUREUX QUE CELUI DE TOUS LES AUTRES MARTYRS.

Quel sera le cœur assez dur pour ne pas s'attendrir au récit d'un fait lamentable arrivé autrefois dans le monde ? Il y avait une mère noble et sainte qui n'avait qu'un fils, et ce fils unique était le plus aimable qu'on puisse imaginer : innocent, vertueux, beau, et si affectueux envers sa mère, qu'il ne lui avait jamais causé aucun déplaisir, et qu'au contraire il avait toujours eu envers elle tout le respect, toute l'obéissance, et toute l'affection possibles : aussi, la mère avait concentré dans ce fils tout son amour sur la terre. Or, qu'arriva-t-il ? Il arriva que ce fils, objet de l'envie, fut accusé faussement par ses ennemis, et que le juge craignant de déplaire à ceux-ci, le condamna à une mort infâme, telle précisément qu'ils le demandaient, quoiqu'il eût reconnu et confessé lui-même l'innocence de l'accusé. Cette pauvre mère eut donc à souffrir le cruel supplice de se voir enlever injustement cet aimable et bien-aimé fils à la fleur de l'âge, et cela par une mort barbare ; car ils le firent mourir dans les tourments, sur un infâme gibet, aux yeux du public, après avoir versé tout son sang. Qu'en dites-vous, âmes pieuses ? ce fait

a) Edition VIVÈS. Tome XVI, pages 498 et suiv.

est-il attendrissant? cette mère est-elle digne de compassion? Vous comprenez bien de qui je parle : ce fils si cruellement exécuté, c'est Jésus, notre amoureux Rédempteur; cette mère, c'est la bienheureuse Vierge Marie, qui pour l'amour de nous, consentit à le voir sacrifié à la divine justice par la barbarie des hommes. Cette grande douleur que Marie a soufferte, et qui lui coûta plus de mille morts mérite donc de notre part compassion et reconnaissance, et si nous ne pouvons offrir autre chose en échange d'un tel amour, arrêtons-nous au moins aujourd'hui quelques instants à considérer toute l'amertume de cette douleur, qui rendit Marie reine des martyrs, parce que son supplice fut le plus long, premier point; parce qu'il fut le plus douloureux, deuxième point.

PREMIER POINT

Comme Jésus est appelé roi des douleurs et roi des martyrs, parce qu'il souffrit en sa vie plus que tous les autres martyrs : de même, Marie est justement appelée reine des martyrs, parce qu'elle mérita ce titre en souffrant le martyre le plus grand qu'il fût possible d'endurer après celui de son fils. C'est pourquoi Richard de Saint-Laurent l'appelle avec raison martyre des martyrs [1]. On peut lui appliquer les paroles d'Isaïe : « Il vous couronnera d'une couronne de maux [2], » c'est-à-dire que la couronne qu'on plaça sur sa tête en la reconnaissant reine des martyrs, fut sa douleur même qui surpassa celle de tous les autres martyrs réunis. Que Marie ait été véritablement martyre, on ne peut en douter, comme le prouvent le Chartreux, Pelbart, Catarin et d'autres auteurs; car c'est une opinion indubitable, qu'une douleur qui peut donner la mort est suffisante pour constituer le martyre, quand même la mort ne s'ensuivrait pas. S. Jean l'Evangéliste est révéré comme martyr, quoiqu'il ne soit point mort dans la chaudière d'huile bouillante où on l'avait jeté, et qu'il en soit sorti plus vigoureux qu'il n'y était entré [3]. Il suffit, dit S. Thomas, que l'on obéisse jusqu'à s'offrir soi-même à la mort, pour avoir la gloire du martyre [4]. Marie fut martyre, dit S. Bernard, « non par le fer du bourreau, mais par la douleur dont elle eut le cœur percé [5]. » Si son corps ne fut point meurtri par la main du bourreau, son cœur béni fut néanmoins

1. Martyr martyrum. — 2. Corona coronabit te desolatione. (*a*)
3. Vegetior exiverit quam intraverit. (*Brev. Rom.*, 6. Maii.)
4. Martyrium amplectitur id quod in obedientia summum esse potest, ut scilicet aliquis sit obediens usque ad mortem. (2-2, q. 124, a. 3, ad 3.)
5. Non ferro carnificis, sed acerbo dolore cordis. (Ap. Baldi. tom. I, p. 456.)

(*a*) La Vulgate donne le même texte en d'autres termes que voici : *Coronans coronabit te tribulatione.* (*L'éditeur.*)

percé par la douleur de la passion de son fils, douleur qui était suffisante pour lui faire souffrir, je ne dis pas une mort, mais mille morts à la fois. Par là nous pourrons comprendre que Marie ne fut pas seulement martyre, mais que son martyre surpasse encore celui de tous les autres, parce qu'il fut plus long, et que sa vie fut pour ainsi dire une longue mort.

Comme la passion de Jésus Christ commença dès sa naissance, selon S. Bernard [1], ainsi Marie, semblable en tout à son divin fils, a souffert son martyre toute sa vie. Le nom de Marie, comme le dit le B. Albert le Grand, signifie, entre autres choses, une mer amère, *mare amarum*. C'est pourquoi on peut lui appliquer ce passage de Jérémie : « Votre douleur est grande comme la mer [2]. » Oui, parce que, comme l'eau de la mer est salée et tout amère, ainsi la vie de Marie fut toujours remplie d'amertume à la vue de la passion du Rédempteur, qui fut toujours présente à son esprit. On ne peut douter que Marie, plus éclairée par le Saint-Esprit que tous les prophètes, ne comprît mieux qu'eux tous les prédictions relatives au Messie qu'ils avaient consignées dans les Saintes Ecritures. Et c'est là précisément ce que l'Ange dit à sainte Brigitte [3]. Donc, comme le même ange l'assura, la Vierge Marie, voyant tout ce que devait souffrir le Verbe incarné pour le salut des hommes, commença, même avant d'être sa mère, à compatir à ce Sauveur innocent, qui devait être condamné à une mort si atroce, pour des fautes qu'il n'avait point commises, et elle commença en même temps son grand martyre [4].

Cette grande douleur s'accrut ensuite sans mesure, lorsqu'elle devint la mère du Sauveur. Ainsi à la vue de toutes les souffrances que devait endurer ce fils, elle souffrit un long martyre qui dura toute sa vie. « La prévision que vous aviez, ô Marie, dit l'abbé Rupert, de la passion que devait endurer votre fils, faisait de votre vie entière un long martyre [5]. » C'est précisément ce que signifiait la vision qu'eut à Rome sainte Brigitte dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, où la Vierge lui apparut avec le saint vieillard Siméon, et un ange qui portait une épée fort longue et toute ruisselante de sang, voulant par là lui faire comprendre la douleur longue et amère qui

1. A nativitatis exordio passio crucis simul exorta. (Serm. II *de Pass.*)
2. Magna est enim velut mare contritio tua. (*Thr.* II, 1.)
3. Proculdubio est credendum quod ipsa ex inspiratione Spiritus sancti perfectius intellexit quidquid Prophetarum eloquia figurabant. (Serm. *Ang.* c. VII.)
4. Ex Scripturis Deum incarnari intelligens, et quod tam diversis pœnis deberet cruciari, tribulationem non modicam sustinuit. (Serm. c. XVI.)
5. Tu longum, præscia futuræ passionis filii tui, pertulisti martyrium. (*In Cant.* c. IV.)

avait percé Marie durant toute sa vie [1]. Aussi Rupert, que nous venons de citer, fait-il parler Marie en ces termes : Ames rachetées, et mes bien-aimées filles, ne compatissez point seulement à mes souffrances pour le moment où j'ai vu mourir, sous mes propres yeux, mon cher fils Jésus ; car le glaive de douleur que Siméon me prédit a percé mon âme durant toute ma vie : lorsque j'allaitais mon fils, et lorsque je le réchauffais entre mes bras, je voyais la cruelle mort qui l'attendait : considérez donc quel long et cruel martyre je devais endurer [2].

Marie pouvait donc bien dire, par la bouche de David [3] : Ma vie s'est écoulée dans les douleurs et dans les larmes [4], parce que ma douleur, causée par la compassion que je portais à mon fils bien-aimé, était toujours présente à mes yeux, et que je voyais continuellement les souffrances et la mort qu'il devait endurer un jour. La mère de Dieu révéla elle-même un jour à sainte Brigitte que, soit qu'elle mangeât, soit qu'elle travaillât, le souvenir de la passion de son fils était toujours fixe et présent à son pauvre cœur, même depuis sa mort et son ascension au ciel [5]. D'où il résulte, dit Taulère, que Marie passa toute sa vie dans une douleur continuelle, puisque son cœur n'était jamais occupé que de tristesse et de souffrances [6].

Ainsi le temps, qui adoucit ordinairement les peines des affligés, ne servit de rien à Marie : au contraire, le temps faisait croître ses inquiétudes ; car, à mesure que Jésus croissait en âge, il se montrait à elle de plus en plus beau et aimable ; d'un autre côté, le terme de sa vie approchant de moment en moment, le cœur de Marie était de plus en plus affligé d'avoir à le perdre sur la terre. Comme la rose croît parmi les épines, dit l'ange à sainte Brigitte, ainsi la mère de Dieu croissait en âge au milieu des souffrances : et comme les épines croissent en même temps que la rose, ainsi plus Marie, cette rose choisie du Seigneur, vieillissait, plus les épines de ses douleurs la tourmentaient [7]. Maintenant, après avoir con-

1. *Rev.* l. VII, c. II.

2. Nolite solum attendere horam illam qua dilectum meum vidi mori ; nam Simeonis gladius, antequam pertransiret, longum per me transitum fecit. Cum igitur eum lactarem, foverem, prospicerem ejus mortem : quam prolixam me putatis pertulisse passionem ! (Loc. c. I.)

3. Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus. (*Ps.* XXX, 11.)

4. Et dolor meus in conspectu meo semper. (*Ps.* XXXVI, 18.)

5. Tempore quo post ascensionem filii mei vixi, passio sua in corde meo fixa erat : et sive comedebam, sive laborabam, quasi recens erat in memoria mea. (*Rev.* l. VI, c. LXV.)

6. Beatissima Virgo pro tota vita fecit professionem doloris. (*Vit. Ch.* c. XVIII.)

7. Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita beata Virgo in hoc mundo

sidéré combien fut longue la douleur de Marie, considérons dans le second point combien elle fut amère.

SECOND POINT

Ah ! Marie fut la reine des martyrs, non seulement parce que son martyre fut plus long que celui de tous les autres, mais encore parce qu'il fut bien plus douloureux. Mais qui pourra jamais en mesurer la grandeur? Il semble que Jérémie ait eu en vue cette mère de douleurs, et qu'il ait considéré la peine extrême qu'elle devait endurer à la mort de son fils, lorsqu'il s'écriait : « A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem? à qui dirai-je que vous ressemblez? où trouverai-je quoi que ce soit d'égal à vos maux?... Votre brisement est semblable à une mer. Qui vous donnera quelque remède [1]? » C'est pourquoi le cardinal Hugues commente ce passage en ces termes : O Vierge bénie, comme l'amertume des eaux de la mer surpasse toutes les autres amertumes, ainsi votre douleur surpasse toutes les autres douleurs [2]. Aussi S. Anselme affirme-t-il que si Dieu, par un miracle particulier, n'eût point conservé la vie à Marie, sa douleur aurait suffi pour lui donner la mort à chaque moment de sa vie [3]. S. Bernardin de Sienne ajoute que la douleur de Marie fut tellement grande que, si on la divisait entre tous les hommes, elle suffirait pour les faire mourir subitement [4].

Mais considérons les raisons pour lesquelles le martyre de Marie fut plus douloureux que celui de tous les martyrs. Il faut remarquer que les martyrs ont souffert leur supplice dans leurs corps, par le fer ou par le feu; Marie a souffert son martyre dans l'âme, comme le lui avait prédit le saint vieillard Siméon. C'est comme si le saint vieillard lui avait dit : O Vierge très sainte, les autres martyrs seront déchirés dans leurs corps par le fer; mais vous, vous serez percée et martyrisée dans l'âme, par la passion de votre fils. Or, autant l'âme l'emporte sur le corps, autant les douleurs de Marie surpassèrent celles des autres martyrs, comme Jésus Christ le dit

crevit inter tribulationes ; et sicut, crescente rosa, crescunt spinæ, sic hæc electissima rosa Maria, quanto crescebat ætate, tanto tribulationum spinis pungebatur. (Serm. *Ang.* c. XVI.)

1. Cui comparabo te ? vel cui assimilabo te filia Jerusalem ? magna est enim velut mare contritio tua. Quis medebitur tui ? (*Thren.* II, 13.)

2. Quemadmodum mare est in amaritudine excellens, ita tuæ contritioni nulla calamitas æquari potest.

3. Utique, Domina, non crediderim te potuisse stimulos tanti cruciatus, quin vitam amitteres, sustinere, nisi ipse spiritus tui filii te confortaret. (*De Exc. Virg.*, c. III.)

4. Tantus fuit dolor Virginis, quod si inter omnes creaturas quæ dolorem pati possunt divideretur, omnes subito interirent. (Tom. I, serm. LVI.)

à sainte Catherine de Sienne. En sorte que selon l'abbé Arnould de Chartres, celui qui se serait trouvé sur le Calvaire pour y voir le grand sacrifice de l'Agneau sans tache, lorsqu'il mourut sur la croix, y aurait vu deux grands autels, l'un dans le corps de Jésus-Christ, l'autre dans le cœur de Marie : là, en même temps que le fils sacrifiait son corps, Marie sacrifiait son âme par la compassion [1].

S. Antonin dit en outre [2] que les autres martyrs souffrirent en sacrifiant leur propre vie, au lieu que la bienheureuse Vierge souffrit en sacrifiant celle de son fils, qu'elle aimait bien plus que la sienne. Ainsi, non seulement elle souffrit dans son âme tout ce que Jésus-Christ souffrit dans son corps, mais encore elle souffrit plus en voyant les douleurs de son fils, que si elle les eût endurées elle-même. On ne peut pas douter que Marie n'ait souffert dans son cœur tous les supplices dont elle vit tourmenter son bien-aimé Jésus. Chacun conçoit que les peines des enfants sont aussi les peines des mères, lorsque celles-ci en sont témoins. S. Augustin, considérant les tourments que dut souffrir la mère des Macchabées, dit que témoin oculaire du martyre de ses sept fils, elle souffrait par ses yeux tous les tourments qu'ils enduraient dans leurs membres [3]. C'est ce qui arriva à Marie : tous les tourments, les fouets, les épines, les clous, la croix, qui déchirèrent la chair innocente de Jésus, entrèrent en même temps dans le cœur de Marie pour achever son martyre : « Tandis que Jésus souffrait dans sa chair, dit S. Amédée, Marie souffrait dans son cœur [4]. » En sorte, dit S. Laurent Justinien, que le cœur de Marie devint comme le miroir des douleurs de son fils, dans lequel on voyait les crachats, les coups, les plaies et tout ce que souffrit Jésus [5]. S. Bonaventure aussi remarque que les plaies qui couvraient le corps de Jésus étaient toutes réunies dans le cœur de Marie [6].

Ainsi, par la compassion qu'elle portait à son fils, la Sainte Vierge fut dans son cœur aimant, flagellée, couronnée d'épines, méprisée, attachée à la croix. C'est pourquoi le même saint, contemplant Marie sur le calvaire, pendant qu'elle assistait à la mort de son fils, lui demande : O Marie, où étiez-

1. Nimirum in tabernaculo illo duo videres altaria, aliud in pectore Mariæ, aliud in corpore Christi : Christus carnem, Maria immolat animam. (Tr. *de sept. Verb. Dom. in Cruce.*) — 2. P. 1, tit. xv, c. xxiv.

3. Illa videndo in omnibus passa est; quia amabat omnes, ferebat in oculi quod in carne omnes. (Serm. cix *de Divers.*, c vi, al. ccc, n. 6.)

4. Ille carne, illa corde passa est. (Hom. v.)

5. Passionis Christi speculum effectum erat cor Virginis : in illo agnoscebantur sputa, convicia, verbera, vulnera. (*De agon. Christ.*, c. xi.)

6. Singula vulnera per ejus corpus dispersa, in uno corde unita sunt. (*De Planctu Virg. in Stim. Am.*, part. i, c. iii, t. XII, p. 638.)

mieux dire, crucifiée avec votre fils [1]. Richard, commentant les paroles que Jésus-Christ prononça par la bouche d'Isaïe : « J'étais seul au pressoir à fouler la liqueur, et nul bras n'est venu m'aider dans ce labeur [2] », ajoute : Seigneur, vous avez raison de dire que vous souffrez seul dans l'œuvre de la rédemption, sans qu'aucun homme compatisse au moins à vos peines ; mais il y a une femme avec vous qui est votre mère, et qui souffre dans son cœur tout ce que vous souffrez dans le corps [3].

Mais tout ce que nous disons est trop peu pour ce qu'il y aurait à dire des douleurs de Marie, puisqu'elle a plus souffert, comme je l'ai dit, en voyant souffrir son bien-aimé Jésus, que si elle eût enduré elle-même tous les mauvais traitements et la mort de son fils. Erasme dit, en parlant généralement des pères, qu'ils sentent plus les souffrances de leurs enfants que leurs souffrances personnelles [4]. Cela peut n'être pas toujours vrai, mais c'est bien ce qui se vérifia sans aucun doute dans Marie, puisqu'il est certain qu'elle aimait infiniment mieux son fils et la vie de son fils, qu'elle-même et que mille vies propres. S. Amédée a donc raison de dire que cette mère affligée, à la vue douloureuse des tourments de son bien-aimé Jésus, souffrit beaucoup plus que si elle eût enduré elle-même toute sa passion [5]. La raison en est claire, puisque, comme le dit S. Bernard, l'âme est plus là où elle aime que là où elle anime le corps auquel elle est unie [6]. Et le Sauveur lui-même avait dit de même avant lui : Là où est votre trésor, votre cœur y est aussi [7]. Si donc Marie vivait plus par l'amour en son fils qu'en elle-même, elle dut beaucoup plus souffrir de la mort de son fils, que si on lui eût infligé à elle-même la mort la plus cruelle du monde.

Et ici se présente une autre considération qui doit nous faire juger que le martyre de Marie fut infiniment plus grand que le supplice de tous les martyrs : c'est qu'à la mort de Jé-

1. O domina mea, ubi stabas ? numquid tantum juxta crucem ? imo, in cruce cum filio crucifixa eras. (*Ibid.*, paulo superius.)

2. Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum. (*Is.* LXIII, 3.)

3. Verum est, Domine, quod non est vir tecum ; sed mulier una est tecum, quæ omnia vulnera quæ tu suscepisti in corpore, suscepit in corde.

4. Parentes atrocius torquentur in liberis quam in se ipsis. (*Libell. de Machab.*)

5. Maria torquebatur magis, quam si torqueretur in se : quia super se incomparabiliter diligebat id unde dolebat. (Cit hom. v.)

6. Anima magis est ubi amat quam ubi animat (*b.*)

7. Ubi thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit. (*Luc.* XII, 34.)

(*b*) *De præc. et dispens.*, c. XIX, n. 59. Le texte exact, tel que nous le lisons à l'endroit ici indiqué, est celui-ci : *Neque enim præsentior est spiritus noster ubi animat, quam ubi amat.* (*L'éditeur.*)

sus, outre qu'elle souffrait beaucoup, elle souffrait sans soulagement. Les martyrs, dans les tourments que leur infligeaient les tyrans, souffraient, mais l'amour de Jésus leur rendait douces et aimables leurs douleurs. Un S. Vincent souffrait durant son martyre, lorsqu'il était étendu sur le chevalet, déchiré par des ongles de fer, brûlé par des lames ardentes; mais quoi? dit S. Augustin, il parlait au tyran avec une telle force et un tel mépris des tourments, qu'on aurait dit qu'il y avait un Vincent qui souffrait et un autre Vincent qui parlait [1], tant Dieu le fortifiait au milieu de ses tourments, par la douceur de son amour! Un S. Boniface souffrait; son corps était déchiré par des instruments de fer; on lui avait enfoncé des roseaux pointus sous les ongles et dans la chair; on versait dans sa bouche du plomb fondu; et pendant ces souffrances atroces, il ne se rassasiait point de répéter ces paroles : « Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ [2]. » Un S. Marc, un S. Marcellin souffraient pendant qu'ils avaient les pieds cloués et le milieu du corps attaché à un poteau, et que les tyrans leur disaient : Malheureux, rentrez en vous-mêmes, et délivrez-vous de ces tourments! ces martyrs répondaient : De quels tourments nous parlez-vous? nous n'avons jamais assisté à des banquets avec autant de plaisir, que maintenant que nous souffrons avec bonheur tous ces tourments pour l'amour de Jésus-Christ [3]. Un S. Laurent souffrait, mais pendant qu'on le brûlait sur le gril, la flamme intérieure de l'amour divin était plus forte pour consoler son âme, dit S. Léon, que le feu extérieur pour tourmenter son corps [4]. En sorte que l'amour le rendait assez fort pour insulter au tyran et pour lui dire : *Assatum est jam, versa et manduca.* Cruel tyran, si tu veux manger de ma chair, la voilà cuite d'un côté : retourne-moi, et mange. Mais comment le saint pouvait-il se réjouir au milieu de ces affreux tourments et de cette mort prolongée? Ah ! répond S. Augustin, c'est qu'enivré du vin de l'amour de Dieu (*a*), il ne sentait ni les tourments ni la mort [5].

1. Alius videbatur pati, alius loqui. (Serm. CCLXXV, n. 1, *b*.)

2. Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe. — 3. Nunquam tam jucunde epulati sumus, quam cum hæc libenter Jesu Christi amore perferimus.

4. Segnior fuit ignis qui foris ussit, quam qui intus ascendit. (*In Nat. S. Laur.*) — 5. In illa longa morte, in illis tormentis, illo calice ebrius tormenta non sensit. (Tract. XXVII, n. 12.)

(*a*) Il serait peut-être plus naturel d'entendre du vin eucharistique, c'est-à-dire du précieux sang, le *calice* dont parle ici S. Augustin. (*L'éditeur.*)

(b) Le texte entier de S. Augustin est celui-ci : *Tanta pœna erit in membris, tanta securitas in verbis, tanquam alius torqueretur, alius loqueretur.* (*L'éditeur.*)

Ainsi, les saints martyrs sentaient d'autant moins les tourments et la mort, qu'ils aimaient davantage Jésus ; la seule vue des tourments d'un Dieu crucifié suffisait pour les consoler. Mais notre douloureuse mère était-elle consolée aussi par son amour pour son divin fils et par la vue de ses souffrances? non : au contraire, ce fils souffrant était toute la cause de ses peines, et l'amour qu'elle avait pour lui était son unique et cruel bourreau. Car le martyre de Marie ne consistait que dans la vue de son fils souffrant et dans la compassion qu'elle éprouvait pour ce fils bien-aimé et innocent, livré à de si affreux supplices. Ainsi, plus elle l'aimait, plus sa douleur fut cruelle et privée de soulagement. Répétons donc avec Jérémie : *Magna est velut mare contritio tua; quis medebitur tui?* Ah! reine du ciel, l'amour a adouci la peine des autres martyrs, et il a guéri leurs plaies : mais qui a adouci vos douleurs cuisantes? qui a guéri les plaies douloureuses de votre cœur? *Quis medebitur tui?* si ce fils, qui pouvait seul vous soulager, était devenu par ses souffrances l'unique cause de vos souffrances, et si l'amour que vous lui portiez faisait tout votre martyre? Aussi, comme le remarque Diez, tandis qu'on représente les autres martyrs chacun avec l'instrument de son supplice, S. Paul avec son épée, S. André avec la croix, S. Laurent avec le gril, on nous représente Marie tenant son fils mort dans ses bras, parce que Jésus a été le seul instrument de son martyre, à cause de l'amour qu'elle avait pour lui. S. Bernard confirme dans le peu de mots qui vont suivre, tout ce que je viens de dire : « Dans les autres martyrs, la grandeur de leur amour pour Dieu adoucissait la douleur de leurs tourments; mais quant à la Sainte Vierge, plus elle aimait, plus elle souffrait, et plus son martyre devenait pénible [1]. »

Il est certain que plus on aime un objet, plus on s'afflige de le perdre : la mort d'un de nos frères nous afflige assurément plus que celle d'un animal; la mort d'un fils est plus sensible que celle d'un ami. Or, pour comprendre, dit Corneille de la Pierre, combien fut grande la douleur de Marie à la mort de son fils, il faudrait comprendre toute l'étendue de l'amour qu'elle lui portait [2]. Mais qui pourra jamais mesurer l'amour de Marie? le B. Amédée dit que deux amours étaient réunis dans le cœur de Marie à l'égard de Jésus : l'amour surnaturel, par lequel elle l'aimait comme son Dieu, et l'a-

1. In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis : sed beata Virgo, quanto plus amavit, tanto plus doluit, tantoque ipsius martyrium gravius fuit. (Ap. *Crois. Vit. Mar.*, § 23.)

2. Ut scias quantus fuerit dolor beatæ Virginis, cogita quantus fuerit amor.

mour naturel, par lequel elle l'aimait comme son fils [1]. Ainsi, de ces deux amours résultait un seul amour, mais un amour si grand, que la B. Vierge aimait Jésus, dit Guillaume de Paris, *quantum capere potuit puri hominis modus*, autant qu'une simple créature est capable d'aimer. Et ainsi, comme le dit Richard de Saint-Laurent, « de même qu'aucun amour n'égalait son amour pour son divin fils, de même aucune douleur n'égale sa douleur [2]. » Et si l'amour de Marie pour son fils était immense, la douleur qu'elle eut de le perdre lorsqu'elle le vit mourir, dut être semblablement immense. « Quand l'amour qu'on a pour un objet est au plus haut degré, dit le B. Albert le Grand, la douleur de l'avoir perdu est de même au plus haut degré [3]. »

Figurons-nous donc que la mère de Dieu, voyant son fils mourant sur la croix, et s'appliquant justement les paroles de Jérémie, nous dise : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus* [4] ! O vous tous qui traversez la vie sur la terre sans me porter la moindre compassion, arrêtez-vous un moment pour me considérer, pendant que je vois mourir mon fils bien-aimé sous mes yeux, et voyez ensuite s'il y a une douleur semblable à la mienne dans le cœur de tous ceux qui sont affligés et tourmentés ! O mère de douleur, lui répond S. Bonaventure, il est vrai qu'on ne peut trouver de douleur semblable à la vôtre [5]. Ah ! reprend à son tour S. Laurent Justinien, il n'y a jamais eu au monde un fils plus aimable que Jésus, ni une mère plus éprise de son fils que Marie. Si donc il n'y a jamais eu au monde un amour semblable à celui de Marie, comment pourrait-il y avoir eu une douleur semblable à la sienne [6] ?

C'est pourquoi S. Ildefonse ne craint pas d'assurer que c'est peu de dire que les douleurs de Marie surpassèrent tous les tourments des martyrs réunis ensemble [7]. Et S. Anselme ajoute que les plus cruels outrages que l'on a faits aux martyrs étaient légers, ou plutôt n'étaient rien, en comparaison du

1. Duæ dilectiones in unum connexæ erant, et ex duobus amoribus factus est amor unus, cum Virgo filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem nato exhiberet. (Hom. v *de Laud. Virg.*)

2. Sicut non fuit amor sicut amor ejus, ita non fuit dolor sicut dolor ejus.

3. Ubi summus amor, ibi summus dolor. — 4. *Thren.*, I, 12.

5. Nullus dolor amarior, nam nulla proles carior. (*Offic. Compass. V. ad Vesp. hymn.*, Oper., t. XIV, p. 230 *b.*)

6. Non fuit talis filius, non fuit talis mater : non fuit tanta charitas, non fuit dolor tantus. Ideo quanto dilexit tenerius, tanta vulnerata est profundius. (Lib. III, *de Laud. Virg.*)

7. Parum est Mariam in passione filii tam acerbos pertulisse dolores, ut omnium martyrum collective tormenta superaret. (Ap. Sinis. *Mart. di Mar. Con.* 36.)

martyre de Marie [1]. S. Basile dit de même que, comme le soleil surpasse en éclat toutes les planètes, ainsi les souffrances de Marie surpassèrent toutes celles des martyrs [2]. Un savant auteur (le P. Pinamonti) conclut par une belle pensée : il dit que la douleur que souffrit cette tendre mère, en la passion de Jésus, fut d'autant plus grande, qu'elle seule pouvait compatir dignement à la mort d'un Dieu fait homme.

Mais ici S. Bonaventure, s'adressant à cette Vierge bénie, lui dit : Marie, pourquoi voulez-vous aussi aller vous sacrifier sur le Calvaire? est-ce qu'un Dieu crucifié ne suffit pas à nous racheter, pour que vous vouliez être encore crucifiée avec lui [3]? Ah! sans doute, la mort de Jésus était plus que suffisante pour sauver le monde, et même mille mondes ; mais cette bonne mère, pour l'amour qu'elle nous porte, voulut aussi coopérer à notre salut par les mérites de ses douleurs qu'elle offrit pour nous sur le Calvaire. C'est pour cela, dit le B. Albert le Grand, que, comme nous sommes obligés envers Jésus à cause de la passion qu'il a soufferte pour notre amour, ainsi nous sommes obligés envers Marie, à cause du martyre qu'elle a voulu souffrir spontanément pour nous à la mort de son fils [4]. Il faut ajouter *spontanément*, car, comme l'ange le révéla à sainte Brigitte, cette pieuse et bonne mère aima mieux accepter toute sorte de tribulations, que de voir les âmes privées d'être rachetées et abandonnées à leur antique réprobation [5]. On peut dire même, que l'unique soulagement de Marie en la passion de son fils était de voir le monde, jusque-là perdu, racheté par sa mort, et les hommes, auparavant les ennemis de Dieu, réconciliés avec lui. « Elle se réjouissait au milieu même de sa douleur, de voir s'accomplir le sacrifice qui allait, en apaisant la justice divine, procurer le salut du genre humain [6]. »

Un tel amour de la part de Marie mérite notre reconnaissance ; que cette reconnaissance nous excite au moins à méditer sur ses douleurs et à y compatir. Mais elle s'est plainte précisément à sainte Brigitte de ce qu'il n'y a que très peu de personnes qui compatissent à ses douleurs, et que la plu part au contraire vivent dans un complet oubli à cet égard :

1. Quidquid crudelitatis inflictum est corporis martyrum leve fuit, aut potius nihil, in comparatione tuæ passionis. (*De Exc. Virg.* c. 5.)

2. Virgo universos martyres tantum excedit quantum sol reliqua astra.

3. Domina, cur ivisti immolari pro nobis? non sufficiebat filii passio, nisi crucifigeretur et mater? (*Stim. amor.* part. I, c. III, p. 630 *b*) — 4. Sicut totus mundus obligatur Deo propter passionem, sic obligatur dominæ propter compassionem. (Sup. *Miss.* c. XX.) — 5. Sic pia et misericors est et fuit, quod maluit omnes tribulationes sufferre, quam quod animæ non redimerentur. (*Rev.* l. III, c. XXX.)

6. Lætabatur dolens, dit Simon de Cascia, quod offerebatur sacrificium in redemptionem omnium, quo placabatur iratus. (*de Gest. D.* l. II, c. XXVII.)

c'est pour cela qu'elle recommanda si fort à la sainte de s'en souvenir et de l'imiter, en compatissant en revanche aux douleurs, et de la mère et du fils [1]. Pour comprendre combien la Sainte Vierge a pour agréable le souvenir que nous avons de ses douleurs, il suffirait de savoir qu'en l'an 1239 elle apparut à sept de ses dévots, qui furent dans la suite les fondateurs de l'ordre des Servites de Marie, et à qui elle présenta à cet effet un vêtement noir, en leur commandant de méditer souvent sur ses douleurs, s'ils voulaient lui être agréables : c'est pourquoi, elle voulut qu'en mémoire de ses souffrances, ils portassent dorénavant cet habit de deuil [2]. Jésus-Christ lui-même révéla à la B. Véronique de Binasco qu'il aimait mieux voir les âmes pieuses compatir à sa mère qu'à lui-même : « car, lui dit-il, ma fille, les larmes que l'on répand sur ma passion me sont chères ; mais comme j'aime ma mère d'un amour immense, la méditation des douleurs qu'elle souffrit à ma mort m'est plus chère encore [3]. »

C'est pourquoi, les grâces que Jésus promet aux âmes dévotes qui méditent sur les douleurs de Marie, sont extrêmement abondantes. Pelbart [4] rapporte qu'il fut révélé à sainte Elisabeth que S. Jean l'Evangéliste, depuis que la B. Vierge eut été transportée au ciel, désirant la revoir, parvint à obtenir cette grâce : sa chère mère lui apparut et même Jésus-Christ avec elle ; il entendit ensuite Marie demander à son fils quelque grâce particulière pour ceux qui auraient de la dévotion à ses douleurs, et Jésus-Christ lui promettre pour eux quatre grâces principales : 1° que ceux qui invoqueraient la divine mère en considération de ses douleurs mériteraient de faire avant leur mort une sincère pénitence de leurs péchés ; 2° qu'il garderait ces pieux fidèles dans les tribulations où ils se trouveraient, surtout à l'heure de la mort ; 3° qu'il imprimerait en eux la mémoire de sa passion, et qu'il leur en donnerait la récompense dans le ciel ; 4° qu'il placerait ces fidèles entre les mains de Marie, afin qu'elle en disposât selon son bon plaisir, et qu'elle leur obtînt toutes les grâces qu'elle voudrait.

1. Respicio ad omnes qui in mundo sunt, si forte sint aliqui qui compatiantur mihi, et recogitent dolorem meum ; et valde paucos invenio. Ideo, filia mea, licet a multis oblita sim, tu tamen non obliviscaris mei : vide dolorem meum, et imitare quantum potes, et dole. (*Rev.* l. II, c. XXIV)
2. GIAN. *Cent. Serv.* l. I, c. XIV. — 3. Ap. BOLLAND. XIII Jan.
4. *Stellar.* l. III, p. 3, a. 3.

RÉFLEXIONS DE S. ALPHONSE DE LIGUORI

SUR LES

DOULEURS DE MARIE PENDANT LA PASSION (*a*)

I. — *Marie rencontre Jésus allant à la mort.*

Division. — I. Marie rencontre Jésus allant à la mort. — II. La mort de Jésus. — III. Le coup de lance, et la descente de la croix. — IV. La sépulture de Jésus.

1. — S. Bernard dit que, pour se faire une idée de la grande douleur que dut causer à Marie la mort de Jésus, il est besoin de considérer l'amour qu'une telle mère portait à un tel fils. Toutes les mères sentent les peines de leurs enfants comme si ces peines leur étaient propres ; et de là vient que la Cananéenne lorsqu'elle pria le Sauveur de délivrer sa fille du démon qui la tourmentait, lui dit d'avoir pitié d'elle-même, comme le rapporte S. Matthieu [1], plus encore que de sa fille. Mais quelle est la mère qui a jamais aimé son fils comme Marie a aimé Jésus ? C'était son fils unique, élevé au milieu de tant d'angoisses ; c'était le plus aimable des fils, et le plus affectionné à sa mère ; il était son fils, et en même temps son Dieu ; et comme il était venu sur la terre pour allumer dans toutes les âmes le feu du divin amour, ainsi qu'il le déclara lui-même [2], quelles flammes ne dut-il pas allumer dans le cœur de sa sainte mère, qui était pur et vide de toute affection terrestre ? En un mot, ainsi que la Sainte Vierge dit à sainte Brigitte, l'amour ne faisait qu'un même cœur du sien et de celui de son fils [3]. Cette double qualité de mère et de servante, de fils et de Dieu, entretenait dans le cœur de Marie un incendie composé de mille incendies ; mais au moment de la passion, cet incendie d'amour se changea en un océan de douleur : c'est ce qui fait dire à S. Bernardin : « Toutes les douleurs du monde réunies ensemble n'égaleraient pas encore la douleur de la glorieuse Marie [4]. » Sans doute, dit S. Laurent Justinien, parce que plus cette mère aimait tendrement son fils Jésus, plus sa plaie fut profonde, lorsqu'elle le vit souffrir, et surtout lorsqu'elle le rencontra, après qu'il eut été condamné à mort, se rendant avec sa croix au lieu de son supplice. C'est là le

1. Miserere mei, Domine, fili David, filia mea male a dæmonio vexatur. (*Matth.* XV, 22.)

2. Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur ? (*Luc.* XII, 59.)

3. Unum erat cor meum et cor filii mei.

4. Omnes dolores mundi, si essent conjuncti simul, non essent tanti quantus dolor gloriosæ Mariæ. (T. III, 5, 48.)

(*a*) Edition Vivès, t. XVII, pages 18 à 40. — Nous donnons ces Réflexions comme matériaux de sermons.

quatrième glaive de douleur que nous avons à considérer.

La B. Vierge révéla à sainte Brigitte qu'aux approches de la passion ses yeux étaient continuellement remplis de larmes par la pensée de ce fils bien-aimé qu'elle allait perdre sur la terre ; c'est pourquoi une sueur froide, dit-elle encore, coulait de tous ses membres, tant était grande la crainte que lui faisait éprouver l'approche de ce douloureux spectacle[1]. Voilà enfin qu'au jour fixé Jésus vient en pleurant prendre congé de sa mère, pour aller à la mort. S. Bonaventure, considérant ce que fit Marie durant cette nuit, lui dit : « Vous l'avez passée sans prendre de sommeil, et tandis que tous les autres étaient assoupis, vous restiez l'esprit tout occupé et les yeux tout en larmes[2]. » Dès le matin, les disciples de Jésus-Christ venaient apporter à cette mère affligée, celui-ci une nouvelle, celui-là une autre ; mais toutes étaient des nouvelles douloureuses : ainsi s'accomplissaient en elle ces paroles de Jérémie : « Elle n'a point cessé de pleurer pendant la nuit, et ses joues sont trempées de larmes ; de tous ceux qui lui étaient chers, il n'y en a pas un qui la console[3]. » L'un venait donc lui raconter les mauvais traitements que son fils avait subis chez Caïphe ; l'autre, les mépris dont il avait été abreuvé par Hérode. Mais laissons tout cela pour en venir au sujet principal. S. Jean se présenta enfin à Marie, et lui annonça que l'injuste Pilate avait condamné Jésus à mourir en croix. Je dis l'injuste Pilate ; car, comme le remarque S. Léon, ce juge inique prononce contre sa victime la sentence de mort avec cette même bouche qui avait déclaré son innocence[4]. « Ah ! mère de douleur, lui dit alors S. Jean, votre fils est déjà condamné à mort, il est déjà sorti, portant lui-même sa croix pour aller au Calvaire ; » comme cet apôtre le consigna plus tard dans son Evangile[5]. Venez, si vous voulez le voir, et lui adresser un dernier adieu, venez dans l'une des rues par où il doit passer.

Marie part avec S. Jean, et reconnaît les lieux que son fils a parcourus aux traces de son sang. C'est ce qu'elle révéla depuis à sainte Brigitte[6]. S. Bonaventure contemple cette mère désolée, prenant un chemin plus court pour arriver

1. Imminente passione filii mei, lacrymæ erant in oculis meis, et sudor in corpore præ timore. (Lib. I, *Rev.*, c. x.)

2. Somno duxisti, et soporatis cæteris, noctem absque flens vigil permansisti. (*Offic. Compass. B. V. ad Mat.*, *Oper.*, t. XIV, p. 227 *a*.)

3. Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus : non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus. (*Thren.* I, 2.)

4. Iisdem labiis mittit ad mortem, quibus eum pronuntiaverat innocentem. — 5. Et bajulans sibi crucem, exivit in eum qui dicitur Calvariæ locum. (*Joan.* XIX, 7.)

6. Ex vestigiis filii mei cognoscebam incessum ejus, quo enim procedebat, apparebat terra infusa sanguine. (Lib. IV, c. LXXVII.)

avant les autres et trouver un moyen d'approcher de son fils. « Cette mère désolée s'avance à la rencontre de son fils également désolé, » dit S. Bernard [1]. S'étant arrêtée là, combien Marie ne dut-elle point entendre de paroles contre son cher fils, et de railleries contre elle-même, de la part des Juifs (qui la connaissaient ? Hélas ! quel appareil de douleur n'offrirent point ensuite à ses yeux les clous, les marteaux, les cordes, les instruments funestes de la mort de son fils, qu'on portait devant lui ! et quel glaive ne traversa point son cœur, lorsqu'elle entendit le héraut qui publiait la sentence portée contre son Jésus ! mais les instruments, le héraut, et les ministres de la justice étant passés, elle lève les yeux et voit, ô Dieu ! que voit-elle ? un jeune homme tout couvert de sang et de plaies de la tête aux pieds, ayant une tresse d'épines sur la tête, et deux poutres pesantes sur les épaules. Elle le regarde, et elle ne le reconnaît presque plus, disant alors avec Isaïe :

Il n'avait en ses traits nul éclat glorieux,
Rien qui plaise aux regards ou qui frappe les yeux [2].

Sans doute, les blessures, les meurtrissures et le sang noir qui en sortait, le rendaient semblable à un lépreux :

Nous l'avons regardé comme un lépreux immonde,
Frappé par l'Eternel, et le rebut du monde [3].

En sorte qu'on ne le reconnaissait plus :

Le dernier des humains, sans aucune apparence,
Homme de la douleur, et sachant la souffrance,
Semblable au pauvre obscur, et de tous dédaigné,
Chacun en le voyant de lui s'est éloigné,
Et le méconnaissant sous cet aspect vulgaire,
Nous avons détourné nos yeux de sa misère [4] (*a*).

Mais enfin l'amour le lui découvre, et dès qu'elle l'eut reconnu, ah ! dit S. Pierre d'Alcantara dans ses méditations, quels furent alors l'amour et la crainte du cœur de Marie ! d'un côté elle désirait le voir ; de l'autre, elle n'osait fixer les yeux sur un objet si déchirant. Mais enfin ils se voient : le fils essuyant de ses yeux le sang caillé qui lui obscurcissait la vue, comme il fut révélé à sainte Brigitte, regarda sa mère et la mère regarda son fils. Oh ! regards douloureux, par lesquels ces deux âmes amoureuses se blessaient l'une l'autre comme par autant de

1. Mœstissima mater mœstissimo filio occurrit.
2. Et vidimus eum, et non erat aspectus. (Cap. LIII, 2.)
3. Putavimus eum quasi leprosum. (*Ibid* 4.)
4. Et quasi absconditus vultus ejus, et despectus; unde nec reputavimus eum. (*Isa.* LIII, 2. *a.*)

(*a*) Le prophète Isaïe trad. en vers français par P. Soullié.
(*L'éditeur.*)

flèches! Marguerite, fille de Thomas Morus, lorsqu'elle rencontra son père sur le chemin par où il allait à la mort, ne put faire autre chose que répéter deux fois: *O mon père! ô mon père!* et tomba évanouie à ses pieds. Marie à la vue de son fils allant au Calvaire, ne s'évanouit point; non, parce qu'il ne convenait pas, dit Suarez, que cette mère perdît l'usage de la raison; elle ne mourut pas non plus, parce que Dieu la réservait à de plus grandes douleurs; mais si elle ne mourut pas, la douleur qu'elle éprouva était néanmoins suffisante pour lui donner mille morts.

Marie voulait embrasser son fils, comme dit S. Anselme; mais les exécuteurs la chassent, et poussent en avant le douloureux Seigneur: Marie le suit. Ah! Vierge, où allez-vous? Au Calvaire? aurez-vous la constance de voir suspendre à un bois infâme celui qui est toute votre vie? *Et erit vita tua pendens ante te*, comme il est dit dans le Deutéronome [1]. Ah! ma mère, dit S. Laurent Justinien, comme si son propre fils le lui eût dit alors, ah! ma mère, arrêtez, où allez-vous? où voulez-vous aller? si vous me suivez, vous serez tourmentée par mon supplice, et moi je le serai par le vôtre [2]. Mais quoique la vue de la mort de son Jésus doive lui coûter de si violentes douleurs, la généreuse Marie ne veut pas néanmoins le quitter: le fils marche devant, et la mère le suit pour être aussi crucifiée avec son fils, comme dit Guillaume [3]. S. Jean Chrysostome dit: « Nous avons pitié même des bêtes fauves [4]. » Si nous voyions une lionne suivre son lionceau conduit à la mort, encore cette bête féroce nous inspirerait-elle quelque compassion. Et nous n'aurions point compassion de voir Marie, suivant son agneau immaculé pendant qu'on le conduit à la mort? Compatissons donc à sa douleur, et faisons en sorte d'accompagner le fils et la mère en portant avec patience la croix que nous envoie le Seigneur. S. Jean Chrysostome demande pourquoi Jésus-Christ veut être seul dans ses autres peines, tandis qu'il veut être aidé par le Cyrénéen pour porter la croix; et il répond: « C'est pour vous faire entendre qu'il ne suffit pas de la croix de Jésus sans la vôtre [5]. » La croix de Jésus ne suffit pas seule pour nous sauver, si nous ne portons encore la nôtre par notre résignation à la mort.

1. *Deuteron.* XXVIII, 66.
2. Heu! quo properas, quo venis mater? cruciatu meo cruciaberis, et ego tuo.
3. Tollebat et mater crucem suam, et sequebatur eum, crucifigenda cum ipso. (*In Cant.* VII.)
4. Ferarum etiam miseremur.
5. Ut intelligas Christi crucem non sufficere sine tua.

II. — Voici un autre genre de martyre que nous avons à considérer : c'est une mère qui est condamnée à voir exécuter sous ses yeux un fils innocent qu'elle aime de toute son affection : *Stabat autem juxta crucem mater ejus* [1]. Nous n'avons pas besoin, après S. Jean, de dire autre chose du martyre de Marie ; regardez-la près de la croix à la vue de son fils mourant, et voyez ensuite s'il est une douleur semblable à la sienne. Arrêtons-nous donc aujourd'hui, nous aussi, sur le Calvaire, pour considérer le glaive qui traversa le cœur de Marie, à la mort de Jésus.

Dès que notre douloureux Rédempteur fut arrivé sur le Calvaire, les bourreaux le dépouillèrent de ses vêtements, et, attachant ses mains et ses pieds sacrés avec des clous, « non aigus, mais émoussés [2], » dit S. Bernard, afin de le tourmenter davantage, ils l'appliquèrent à la croix. Quand ils l'eurent crucifié, ils affermirent la croix, et le laissèrent ainsi mourir. Les bourreaux l'abandonnèrent, mais Marie ne l'abandonna pas : alors elle s'approcha davantage de la croix pour assister à sa mort. « Je ne pouvais me séparer de lui, et je me tenais le plus près que possible de sa croix [3] ; » c'est ce que la B. Vierge révéla à sainte Brigitte [4]. Mais de quoi servait-il ô ma souveraine, dit S. Bonaventure, d'aller au Calvaire pour y voir mourir votre fils [5] ? La honte devait vous retenir, car l'opprobre de votre fils était aussi le vôtre, puisque vous étiez sa mère. Au moins, l'horreur d'un tel crime devait vous empêcher de voir un Dieu crucifié par ses propres créatures. Mais, répond le même saint, « votre cœur laissait de côté ce qu'il y avait d'horrible à vos yeux, pour ne s'occuper que des souffrances de votre fils [6]. » Ah ! votre cœur ne pensait pas même alors à vos propres peines, mais à la douleur et à la mort de ce cher fils ; et c'est pourquoi vous avez voulu l'assister vous-même, au moins pour compatir à ses tourments. Ah ! véritable mère, dit l'abbé Guillaume, mère aimante, la crainte même de la mort n'a pu vous séparer de votre fils bien-aimé [7]. Mais, ô Dieu ! quel spectacle douloureux n'était-ce point de voir ce fils agonisant sur la croix, et cette mère agonisante sous la croix, elle qui éprouvait le contre-coup de toutes les douleurs

1. *Joan.* XIX, 25.
2. Non acutis, sed obtusis. (Serm. II *de Pass.*)
3. Ego non separabar ab eo, et stabam vicinior cruci ejus.
4. Lib. I, c. VI.
5. Cur ivisti, o Domina, ad Calvariæ locum? cur te non retinuit pudor, horror facinoris?
6. Non considerabat cor tuum horrorem, sed dolorem.
7. Plane mater, quæ nec in terrore mortis, filium deserebat. (Serm. *de Ass.*, IV.)

que souffrait son fils ! Voici comment Marie révéla à sainte Brigitte l'état pitoyable de son fils mourant, telle qu'elle le vit en croix : « Mon cher Jésus était en croix tout accablé et agonisant : on voyait ses yeux enfoncés, à moitié fermés et éteints ; ses lèvres pendantes, et sa bouche ouverte ; ses joues livides et collées à ses dents ; sa peau était tiraillée, son nez décharné, sa figure triste ; sa tête était penchée sur sa poitrine, ses cheveux étaient noircis d'un sang coagulé, son ventre aplati sur ses reins ; ses jambes et ses bras étaient tout engourdis, et le reste de son corps n'était que sang et que plaie [1]. »

Toutes les douleurs de Jésus étaient par contre-coup les douleurs de Marie, dit S. Jérôme [2]. Si donc vous vous étiez trouvé alors sur le Calvaire, dit S. Jean Chrysostome, vous y auriez vu deux autels où se consommaient deux grands sacrifices, l'un dans le corps de Jésus, l'autre dans le cœur de Marie. Mais je préfère avec S. Bonaventure n'y voir qu'un autel, c'est-à-dire, la croix de Jésus, sur laquelle la mère a été sacrifiée avec ce divin agneau. C'est pourquoi le saint lui fait cette question [3] : O Marie, où êtes-vous ? près de la croix ? Ah ! je dirai plutôt avec raison que vous êtes sur la croix même, pour vous sacrifier et vous crucifier avec votre fils. C'est aussi ce qu'affirme S. Augustin dans le passage suivant : « La croix et les clous qui tourmentaient le fils ne tourmentaient pas moins la mère ; Jésus-Christ étant crucifié, sa mère se trouvait dès lors crucifiée avec lui [4]. » Oui, car, comme le dit S. Bernard, ce qu'opéraient les clous sur la chair de Jésus, l'amour l'opérait sur le cœur de Marie [5]. En sorte qu'en même temps que le fils sacrifiait son corps, comme le dit S. Bernardin, la mère offrait son âme en sacrifice [6].

Les mères évitent la présence de leurs enfants moribonds ; mais s'il arrive quelquefois qu'une mère soit contrainte d'assister son fils mourant, elle lui procure tous les soulagements qu'elle peut lui donner ; elle arrange son lit, pour lui procurer une position plus commode ; elle lui donne des rafraîchissements, et la pauvre mère console ainsi sa douleur. Ah ! mère la plus affligée de toutes les mères, Marie, il vous est permis d'assister Jésus mourant, mais il ne vous est point donné de

1. Lib. I, *Rev.*, c. x, et lib. IV, c. LXX.

2. Quot læsiones in corpore Christi, tot vulnera in corde matris. (Ap. BALD., tom. I, p. 4, 9.)

3. O Domina, ubi stas ? numquid juxta crucem ? imo in cruce cum filio cruciaris (Ap. BALD., loc cit., p. 452 ; S. BONAV., *Oper.*, t. XII, p. 678 *b.*)

4. Crux, et clavi filii fuerunt, et matris ; Christo crucifixo crucifigebatur et mater.

5. Quod in carne Christi agebant clavi, in Virginis mente affectus erga filium.

6. Dum ille corpus, ista spiritum immolabat. (T. I, serm. XXXI.)

lui procurer le moindre soulagement. Marie entendit son fils qui disait : « J'ai soif [1] », mais il ne lui fut point permis de lui donner un peu d'eau pour étancher sa soif brûlante : elle ne put lui dire autre chose, remarque S. Vincent Ferrier, que ces paroles : « Mon fils, je n'ai point d'autre eau à vous offrir que mes larmes [2]. » Elle voyait que son fils suspendu par trois pointes de fer sur ce lit de douleur, ne pouvait trouver aucun repos ; elle voulait l'embrasser, dit S. Bernard, pour lui procurer quelque soulagement, pour lui donner au moins la consolation de mourir entre ses bras ; mais cela ne lui était point permis, et ses mains vainement allongées revenaient en s'entrelaçant [3]. Elle voyait ce pauvre fils plongé dans un océan d'afflictions, qui cherchait un consolateur, comme il l'avait prédit par la bouche du Prophète :

> J'étais seul au pressoir à fouler la liqueur,
> Et nul bras n'est venu m'aider dans ce labeur [4].

Mais qui aurait voulu le consoler parmi les hommes, si tous étaient ses ennemis ? et même lorsqu'il était sur la croix, les uns le blasphémaient d'une manière, les autres d'une autre, comme le rapporte S. Mathieu [5]. D'autres lui disaient en face : « Si tu es le fils de Dieu, descends de la croix [6] ; d'autres : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même [7] ; d'autres : S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de croix [8]. » La Sainte Vierge elle-même dit encore à sainte Brigitte [9] : J'entendais les uns dire de mon fils qu'il était un voleur ; d'autres, qu'il était un imposteur ; d'autres, que personne ne méritait plus la mort que lui. C'étaient autant de nouveaux glaives de douleur.

Mais ce qui augmenta surtout la douleur de Marie et la compassion qu'elle avait pour son fils, ce fut de l'entendre se plaindre sur la croix d'être abandonné du Père éternel [10] : Paroles qui, comme le dit la B. Vierge à sainte Brigitte, ne purent plus s'effacer de son âme durant toute sa vie [11]. En sorte que cette mère affligée voyait son Jésus accablé de douleurs

1. Sitio! (*Joan.* XIX, 28.)
2. Fili, non habeo nisi aquam lacrymarum. (Ap. BALD , p. 450.)
3. Volebat eum amplecti, sed manus frustra protensæ in se complexæ redibant. (Ap. BALD., p. 463.)
4. Torcular calcavi solus... circumspexi, et non est auxiliator : quæsivi, et non fuit qui adjuvaret. (*Is.* LXIII, 3.)
5. Prætereuntes autem blasphemabant eum moventes capita sua. (*Matth.* XXVII, 39.) — 6. Si filius Dei es, descende de cruce.
7. Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.
8. Si rex Israel est, descendat nunc de cruce. — 9. *Rev.* l. IV, c. LXX.
10. Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? (*Matth.* XXVII, 26) — 11. *Rev.* l. cit.

de toutes parts ; elle voulait le soulager, mais elle ne le pouvait. Et ce qui l'affligeait le plus, c'était de voir qu'elle-même par sa présence et par sa douleur augmentait l'affliction de son fils. La même affliction qui remplissait le cœur de Marie, dit S. Bernard, refluait dans le cœur de Jésus pour le combler d'amertume [1]. S. Bernard ajoute même que Jésus en croix souffrait plus de la compassion de sa mère que de ses propres douleurs. Il fait parler ainsi la Vierge : « Je me tenais debout, les yeux tournés vers lui ; ses yeux à leur tour se tournaient vers moi, et ma vue lui causait plus de peine que ses tourments [2]. » Aussi le même saint, parlant de Marie, lorsqu'elle se trouvait en présence de son fils mourant, dit qu'elle vivait en mourant et qu'elle mourait en vivant, sans pouvoir mourir [3]. Passino écrit que Jésus-Christ, parlant un jour de lui-même à la B. Baptiste Varana de Camerino, lui dit qu'étant en croix il fut si affligé de voir sa mère à ses pieds dans une telle désolation, que la compassion qu'il lui porta le fit mourir sans consolation, au point que la bienheureuse dont nous parlons, ayant connu par une lumière d'en haut cette douleur de Jésus-Christ, s'écria : Seigneur, ne me parlez plus de cette souffrance que vous avez éprouvée, car je n'en puis plus.

Tous ceux qui connaissaient cette mère, dit Simon de Cascia, étaient dans l'étonnement de lui voir garder le silence au milieu d'une si grande douleur [4]. Mais si Marie se taisait de bouche, elle parlait de cœur ; car elle ne faisait autre chose alors qu'offrir à la justice divine la vie de son fils pour notre salut. En outre, nous savons que, par les mérites de ses douleurs, elle coopéra à nous enfanter à la vie de la grâce ; en sorte que nous sommes les enfants de ses douleurs. Jésus-Christ, dit Lansperge, a voulu avoir près de lui la coopératrice de notre rédemption, car il avait résolu de nous la donner pour mère, et elle devait, elle aussi, nous enfanter sur la croix [5]. Et s'il entra jamais quelque soulagement dans cette mer d'amertume, je veux dire dans le cœur de Marie, la seule chose qui pût la consoler alors fut de savoir que, par les mérites de ses douleurs, elle nous aidait à acquérir le salut

1. Repleta matre, ad filium redundaret inundatio amaritudinis. (Hom. in Ev. Stab.)

2. Stabam ego videns eum, ipse videns me, et plus dolebat de me quam de se. (Ap. Sinisc. *Cons.* 28.)

3. Juxta crucem stabat mater ; vox illi non erat ; moriebatur vivens, vivebat moriens ; nec mori poterat, quia vivens mortua erat. (*De Lam. Virg.*)

4. Stupebant omnes qui noverant hujus hominis matrem, quod etiam in tantæ angustiæ pressura silentium servabat.

5. Voluit eam Christus cooperatricem nostræ redemptionis adstare, quam nobis constituerat dare matrem : debebat enim ipsa sub cruce nos parere filios. (Hom. XLIV *de Pass. Dom.*)

éternel, comme Jésus-Christ lui-même le révéla à sainte Brigitte [1]. Et en effet, ce furent là les dernières paroles par lesquelles Jésus-Christ prit congé de sa mère avant d'expirer ; son dernier souvenir fut le legs qu'il lui fit de nous tous pour ses enfants dans la personne de S. Jean, lorsqu'il dit : « Femme, voilà votre fils [2]. » Et dès ce jour, Marie commença à exercer à notre égard cet office de bonne mère ; car selon le témoignage de S. Pierre Damien, le bon larron se convertit alors et se sauva par la vertu des prières de Marie [3] ; en retour de ce que, comme le disent plusieurs autres auteurs, lors du voyage de Marie en Egypte avec l'enfant Jésus, ce larron s'était montré poli à leur égard. Or, cet office de bonne mère, Marie a continué et continue encore de l'exercer.

III. — *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus.* « O vous tous qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne [4]. » Ames pieuses, écoutez ce que dit aujourd'hui la mère des douleurs : mes filles bien-aimées, je ne veux point que vous me consoliez : non, parce que mon cœur n'est point capable de recevoir des consolations sur cette terre après la mort de mon cher Jésus. Si vous voulez m'être agréables, voici ce que je réclame de vous : tournez-vous vers moi, regardez-moi, et voyez s'il y a eu au monde une douleur semblable à la mienne, lorsque je me suis vu ravir si cruellement celui qui était l'objet de tout mon amour. Mais, ô ma souveraine, puisque vous ne voulez point recevoir de consolation, et que vous avez une soif si ardente de souffrances, je viens vous annoncer que vos peines ne sont point terminées avec la vie de votre fils : aujourd'hui vous serez blessée par un autre glaive de douleur, en voyant une lance cruelle percer le côté de votre fils mort, et en le recevant dans vos bras lorsqu'il sera descendu de la croix. Nous voici donc arrivés aujourd'hui à considérer la sixième douleur qui affligea le cœur de Marie. Attention et larmes ! Jusqu'ici les douleurs sont tombées une à une sur cette mère désolée ; mais aujourd'hui il semble qu'elles se réunissent toutes pour l'accabler.

Il suffit de dire à une mère que son fils est mort pour rallumer dans son cœur l'amour de ce fils qu'elle vient de perdre.

1. Maria, mater mea, propter compassionem et charitatem, facta est mater omnium in cœlis et in terra. (Lib. I, cap. XXXII.)

2. Mulier, ecce filius tuus. (*Joan.* XIX.)

3. Idcirco resipuit bonus latro, quia bona Virgo, inter cruces filii et latronis posita, filium pro latrone deprecabatur, hoc suo beneficio antiquum latronis obsequium recompensans. (Ap. SALM., t. I, tr. 47.)

4. *Thren.* I, 12.

On rappelle quelquefois aux mères, pour alléger leurs douleurs, toutes les peines qu'elles avaient endurées de la part de leurs enfants. Mais, ô ma reine, si je voulais adoucir par ce moyen la douleur que vous ressentez de la mort de Jésus, quel sujet de déplaisir pourriez-vous vous souvenir d'avoir jamais reçu de lui? Ah! il vous aima toujours, toujours il vous obéit, et toujours il vous respecta. Maintenant vous l'avez perdu. Qui pourra jamais expliquer votre chagrin? expliquez-le, vous qui l'avez éprouvé. Dès que notre Rédempteur fut mort, dit un pieux auteur, les premiers sentiments de cette auguste mère furent d'accompagner la très sainte âme de son fils, et de la présenter au Père éternel : Mon Dieu, dut-elle dire alors, je vous présente l'âme immaculée de votre fils et du mien, qui vous a obéi jusqu'à la mort : recevez-la entre vos bras. Voilà votre justice satisfaite, et votre volonté accomplie; voilà le grand sacrifice consommé pour votre gloire éternelle. S'adressant ensuite aux membres morts de son Jésus : Je vous adore, dit-elle, ô plaies, plaies amoureuses, et je m'applaudis avec vous, parce que vous avez donné le salut au monde. Vous resterez ouvertes dans le corps de mon fils, pour être le refuge de tous ceux qui recourront à vous. O combien d'hommes recevront par vous le pardon de leurs péchés! combien d'hommes seront par vous enflammés d'amour pour le souverain bien!

Les Juifs voulaient que le corps de Jésus fût enlevé de la croix, de peur que la joie du sabbat suivant ne fût troublée; mais, comme on ne pouvait ôter les condamnés du lieu de leur supplice que quand ils étaient véritablement morts, quelques-uns vinrent avec des marteaux de fer pour leur briser les jambes, comme ils le firent en effet à l'égard des deux larrons qui avaient été crucifiés. Ainsi, pendant que Marie pleure la mort de son fils bien-aimé, elle voit arriver des hommes armés qui se dirigent contre lui. A cette vue, elle trembla de frayeur; puis elle s'écria : Ah! mon fils est déjà mort; cessez de l'outrager et de tourmenter aussi une pauvre mère. Ainsi les pria-t-elle de ne pas lui rompre les jambes, comme le raconte S. Bonaventure[1]. Mais, tandis qu'elle parle ainsi, ô Dieu! elle voit un soldat qui enfonce violemment sa lance et qui ouvre le côté de Jésus[2]. A ce coup de lance la croix fut ébranlée, et le cœur de Jésus fut fendu en deux, comme cela fut révélé à sainte Brigitte[3]. Il en sortit du sang et de l'eau, parce qu'il ne restait dans le corps du Sauveur que ces gouttes

1. *Medit. vit. Chr.*, CLXXX, *oper.* t. XII, p. 608 *a*.
2. Unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua. (*Joan.*, XIX, 34.)
3. Ita ut ambæ partes essent divisæ. (*Rev.* I, 2, cap. XXI.)

de sang qu'il voulut encore répandre, pour nous faire comprendre qu'il n'en avait plus d'autre à nous donner. L'outrage de ce coup de lance fut pour Jésus, mais la douleur en fut pour Marie. C'est ce que dit le dévot Lansperge [1]. Les SS. Pères veulent que ç'ait été précisément le glaive prédit à la Sainte Vierge par le saint vieillard Siméon, glaive non de fer, mais de douleur, qui perça son âme bénie dans le cœur de Jésus, où elle habitait toujours. C'est ainsi que parle, entre autres, S. Bernard [2]. Et la divine mère révéla elle-même à sainte Brigitte que, comme on retirait la lance, on en vit la pointe rouge de sang. Et alors, continue la Sainte Vierge, il me semblait que mon cœur était percé de part en part, en même temps que je voyais le cœur de mon fils percé de même [3]. L'ange dit à sainte Brigitte que les douleurs de Marie furent telles, que si elle n'en mourut pas, ce fut par l'effet d'un miracle [4]. Dans les autres douleurs, elle avait du moins avec elle son fils qui y compatissait; mais en ce moment elle n'a pas même ce fils pour compatir à son affliction.

Cette mère de douleurs, craignant cependant que l'on ne fît d'autres mauvais traitements au corps de son fils bien-aimé, pria Joseph d'Arimathie d'obtenir de Pilate le corps de son Jésus, afin qu'au moins après la mort elle pût le garder et le préserver d'outrages. Joseph se rendit chez Pilate, et lui exposa la douleur et le désir de cette mère affligée. S. Anselme croit que Pilate se laissa attendrir, et qu'il se détermina à livrer le corps du Sauveur par pitié pour sa mère. Voilà donc qu'on descend Jésus de la croix. O vierge très sainte, après que vous avez donné si amoureusement votre fils au monde pour notre salut, voilà que le monde vous le rend; mais, ô Dieu! disait alors Marie, en quel état me le rendez-vous? *Dilectus meus candidus et rubicundus* [5]. Mon fils était blanc et vermeil; mais vous me le rendez tout noirci de meurtrissures, et tout rougi du sang des plaies que vous lui avez faites! mon fils était beau, et maintenant voilà qu'il est tout défiguré! L'aspect de mon fils inspirait l'amour, et maintenant il remplit d'horreur tous ceux qui le voient! Oh! combien de glaives, dit S. Bonaventure, blessèrent l'âme de cette mère lorsqu'on lui présenta son fils descendu de la croix! *O*

1. Divisit Christus cum matre sua hujus vulneris pœnam, ut ipse injuriam acciperet, mater dolorem.

2. Lancea quæ ipsius latus aperuit, animam Virginis pertransivit, quæ inde nequibat avelli. (*De Lament. Virg.*)

3. Cum retraheretur hasta, apparuit cuspis rubea sanguine. Tunc mihi videbatur quod quasi cor meum perforaretur, cum vidissem cor filii mei charissimi perforatum. (*Rev.* c. 10.)

4. Non parvum miraculum a Deo factum est, quod beata virgo, tot doloribus sanciata, spiritum non exhalavit. — 5. *Cant.* v, 10.

quot gladii animam matris pertransierunt! Que l'on considère quelle serait la peine d'une mère à laquelle on présenterait son fils mort! Il fut révélé à sainte Brigitte que, lorsqu'on descendit Jésus, on appuya trois échelles sur la croix : d'abord les saints disciples déclouèrent les pieds et les mains, et donnèrent les clous à Marie, comme il est dit dans Métaphraste; ensuite, l'un tenait d'en haut le corps de Jésus, tandis que l'autre d'en bas le descendait de la croix. Bernardin de Busto considère comment cette malheureuse mère, se levant sur la pointe des pieds, et étendant ses bras pour recevoir son cher fils, l'embrasse et puis s'assied au pied de la croix. Elle voit sa bouche ouverte, ses yeux obscurcis; elle passe en revue ces chairs déchirées, ces os découverts : elle lui ôte la couronne d'épines et examine les blessures que leurs pointes avaient faites sur cette tête sacrée; elle regarde ces pieds et ces mains percés, et dit : Ah! mon fils, à quoi vous a réduit l'amour que vous avez porté aux hommes! mais quel mal leur avez-vous fait, pour qu'ils vous aient maltraité de la sorte? « Vous étiez pour moi un père, un frère, un époux, mes délices, ma gloire, vous étiez tout pour moi [1]. » Mon fils, voyez comme je suis affligée, regardez-moi, consolez-moi : mais vous ne me regardez plus! Parlez, dites-moi une parole, et consolez-moi; mais vous ne parlez plus, parce que vous êtes mort. O cruelles épines, disait-elle, en s'adressant à ces barbares instruments, clous, lance sanguinaire, comment avez-vous pu tourmenter ainsi votre créateur? Mais que dis-je, les épines, les clous?... ah! pécheurs, s'écriait-elle, c'est vous qui avez maltraité ainsi mon fils.

Ainsi s'exprimait alors Marie, et elle se plaignait de nous. Mais que dirait-elle maintenant, si elle était capable de souffrir? et quelle douleur ne sentirait-elle pas en voyant que les hommes par leurs péchés, continuent d'outrager et de crucifier son fils après sa mort? Ne tourmentons donc plus cette mère de douleurs; et si nous l'avons affligée jusqu'ici par nos fautes, faisons maintenant ce qu'elle nous dit. Voici comment elle nous parle : *Redite, prævaricatores, ad cor* [2]. Pécheurs, revenez au cœur blessé de mon Jésus, revenez-y repentants, et il vous accueillera. « Recourez à sa miséricorde en vous dérobant à sa justice, continue-t-elle avec l'abbé Guerric; pour échapper à votre juge, jetez-vous dans les bras de votre rédempteur, quittez les abords du tribunal pour vous réfugier au pied de la croix [3]. » La Sainte Vierge révéla à sainte Bri-

1. Tu mihi pater eras, tu frater, sponsus, meæ deliciæ, mea gloria, tu mihi omnia eras. — 2. *Isa.* XLVI, 8.

3. Ab ipso fuge ad ipsum, a judice ad redemptorem, a tribunali ad crucem.

gitte qu'elle ferma elle-même les yeux à son fils, lorsqu'il fut déposé de la croix, mais qu'elle ne put croiser ses bras [1]. Jésus-Christ nous fait comprendre par là qu'il voulait tenir les bras ouverts, pour accueillir tous les pécheurs repentants qui reviendraient à lui. O monde, continue Marie, voici ton temps venu, le temps des amants [2]. O monde, maintenant que mon fils est mort pour te sauver, ce n'est plus le temps pour toi de craindre, mais c'est le temps d'aimer; c'est le temps d'aimer celui qui, pour faire voir l'amour qu'il te porte, a voulu tant souffrir. « Si le cœur de Jésus-Christ, dit S. Bernard, a été percé d'une lance, ç'a été pour nous faire voir à travers cette blessure visible la blessure invisible de son amour [3]. » Si donc, conclut Marie avec le savant Idiot, mon fils a voulu que son côté fût ouvert pour te donner son cœur [4], il est juste, ô homme, que tu lui donnes le tien. O enfants de Marie, si vous voulez trouver un asile dans le cœur de Jésus sans éprouver de refus, allez, dit Hubert de Casal, pénétrez-y avec Marie, elle vous en obtiendra la grâce [5].

IV. — Il est indubitable que, lorsqu'une mère est présente aux souffrances et à la mort de son fils, elle souffre toutes les peines que son fils souffre lui-même; mais lorsqu'il faut ensevelir ensuite ce fils, qui est mort après avoir été cruellement tourmenté, et que la mère affligée est sur le point de prendre congé de lui, ô Dieu! la pensée de ne plus le revoir lui cause une douleur plus grande que toutes ses autres douleurs. Voilà le dernier glaive de douleur que nous avons à considérer aujourd'hui, et qui perça le cœur de Marie, lorsque, après avoir accompagné son fils sur la croix, après l'avoir embrassé mort, elle dut enfin le laisser dans le sépulcre, pour ne plus jouir de son aimable présence.

Mais, afin de mieux considérer cette dernière douleur, retournons au Calvaire, pour y revoir cette mère affligée qui tient encore son fils mort dans ses bras. Il semble qu'elle lui disait alors avec Job : Mon fils, vous êtes devenu cruel pour moi [6]. Oui, puisque tout ce qu'il y a en vous de ravissant, la beauté, la grâce, les vertus, vos manières affables, toutes les marques d'amour spécial que vous m'avez données, les faveurs singulières que vous m'avez faites, tout s'est changé en autant de flèches de douleurs, qui me font trouver la peine

1. Ejus brachia flectere non potui.
2. Ecce tempus tuum, tempus amantium (*Ezech.* XVI, 8.)
3. Propterea vulneratum est cor Christi, ut per vulnus visibile vulnus amoris invisibilis videatur. (Serm. *de pass. Dom.*)
4. Præ nimio amore aperuit sibi latus ut præberet cor suum.
5. Fili hujus matris, ingredere cum ipsa intra penetralia cordis Jesu.
6. Mutatus es mihi in crudelem. (*Job.* XXX, 21.)

de vous perdre d'autant plus cruelle, qu'elles m'ont plus enflammée de votre amour. Ah! mon fils bien-aimé, en vous perdant, j'ai tout perdu. C'est ainsi que la fait parler S. Bernard [1].

C'est ainsi que Marie, brisée de douleur, embrassait son fils; mais les saints disciples, craignant que cette pauvre mère n'expirât de chagrin, s'empressèrent d'enlever de son sein maternel ce fils inanimé, et de l'ensevelir. Ils lui firent donc une violence respectueuse pour l'arracher de ses bras. L'ayant embaumé avec des parfums, ils l'enveloppèrent dans le suaire qui était préparé, et sur lequel le Seigneur voulut laisser sa figure empreinte, comme on le voit de nos jours à Turin. Voilà qu'on le porte déjà dans le sépulcre; déjà une suite attendrie se dispose à l'accompagner; les disciples le placent sur leurs épaules, les anges du ciel viennent en troupe pour former son cortège; les saintes femmes le suivent, et la mère de douleurs se joint à elles pour accompagner son fils jusqu'à la sépulture. Arrivés au lieu destiné, oh! comme Marie se serait ensevelie volontiers avec son fils! ainsi qu'elle le dit à sainte Brigitte [2]. Mais telle n'était point la volonté de Dieu. On croit qu'elle accompagna le très saint corps de Jésus-Christ au tombeau, où l'on plaça aussi les clous et la couronne d'épines, au rapport de Baronius. Lorsque les saints disciples levèrent la pierre pour fermer le sépulcre, ils durent s'adresser à la Vierge, et lui dire : O notre mère, nous allons maintenant fermer le tombeau : ayez patience, regardez votre fils pour la dernière fois, et prenez congé de lui. Alors la mère de douleurs dut lui dire : Je ne vous reverrai donc plus, ô mon fils bien-aimé! recevez le dernier adieu de votre mère, et recevez mon cœur, que j'ensevelis avec vous, en vous voyant pour la dernière fois. « La Vierge éprouva, dit S. Fulgence, un violent désir de mettre et de laisser son âme dans ce tombeau avec le corps de Jésus-Christ [3]. » Marie fit cette révélation à sainte Brigitte : « Je puis dire avec vérité qu'une fois mon fils enseveli, son cœur et le mien s'y trouvèrent ensevelis ensemble [4]. » On prend enfin la pierre, et on enferme dans le saint sépulcre ce grand trésor, qui est au-dessus de tous les trésors du ciel et de la terre, le corps de Jésus-

1. O vere Dei nate, tu mihi pater, tu mihi filius, tu mihi sponsus, tu mihi anima (*a*) eras! nunc orbor patre, viduor sponso, desolor filio, uno pérdito filio, omnia perdo. (*De Lament. Virg. Mar.*) — 2. Lib. I *Rev.* O quam libenter tunc posita fuissem viva cum filio meo, si fuisset voluntas ejus!

3. Animam cum corpore Christi contumulari Virgo vehementer exoptavit.

4. Vere dicere possum quod, sepulto filio meo, quasi duo corda in uno sepulcro fuerunt. (*Rev.* l. II, c. XXI.)

(*a*) Peut-être faudrait-il lire ici *omnia*, au lieu de *anima*, comme plus haut, p. 578. (*L'éditeur*).

Christ. Faisons ici une digression : Marie laisse son cœur enseveli avec Jésus, parce que Jésus est tout son trésor. « Là où est votre trésor, nous dit l'Evangile, se trouve aussi votre cœur [1]. » Et nous, où ensevelirons nous notre cœur? sera-ce dans les créatures? dans la boue? et pourquoi ne l'ensevelirions-nous pas en Jésus? Quoiqu'il soit monté au ciel, ce divin maître a néanmoins voulu demeurer, non pas mort, mais vivant, dans le très saint sacrement de l'autel, précisément pour attirer à lui et pour posséder nos cœurs. Mais revenons à Marie. S. Bonaventure croit [2] qu'avant de quitter le sépulcre, elle bénit cette pierre sacrée qui en fermait l'entrée, en lui disant : O bienheureuse pierre, qui renfermes maintenant celui qui a demeuré neuf mois dans mon sein, je te bénis, et je te porte envie; je te laisse la garde de mon fils, qui est tout mon bien et tout mon amour. Puis, s'adressant au Père éternel : O Père, dit-elle, je vous recommande celui qui est mon fils et le vôtre. Enfin, adressant le dernier adieu à son fils et au tombeau, elle part, et retourne dans sa maison. Cette pauvre mère s'en allait si triste et si affligée, dit S. Bernard, qu'elle faisait couler les larmes de tous ceux qui la voyaient [3]. En sorte que partout où elle passait [4] tous ceux qui la rencontraient ne pouvaient s'empêcher de pleurer. Et il ajoute que les disciples restés fidèles et les saintes femmes qui l'accompagnaient pleuraient plus sur elle que sur son fils [5]. S. Bonaventure veut que les sœurs de Marie l'aient couverte d'un manteau de deuil [6]. Et il dit que, comme elle passait à son retour devant la croix, encore toute baignée du sang de son Jésus, elle fut la première à l'adorer. O croix sainte, dit-elle, je te baise et je t'adore, car tu n'es plus maintenant un bois infâme, mais un autel d'amour et un trône de miséricorde consacré par le sang de l'Agneau divin, qui a été sacrifié sur toi pour le salut du monde. Elle quitte ensuite la croix et rentre chez elle : là cette mère affligée porte ses regards autour d'elle, et ne voit plus son Jésus; mais au lieu de rencontrer la présence de son cher fils, elle n'a sous les yeux que des objets qui lui rappellent sa belle vie et sa cruelle mort. Là elle se rappelle les embrassements qu'elle lui avait prodigués dans l'étable de Bethléem; les conversations qu'elle avait eues avec lui durant tant d'années dans la boutique de Nazareth; elle se rappelle les affections réciproques, les regards

1. Ubi est thesaurus vester, ibi et cor vestrum erit. (*Luc* XII, 34.)
2. *Medit. vit. Christi*, c. LXXXIII, *Oper.* t. XII, p. 6, II *a*.
3. Multos etiam ad lacrymas provocabat. — 4. Omnes plorabant qui obviabant ei. — 5. Super ipsam potius quam super Dominum plangebant.
6. Sorores ejus velaverunt eam tanquam viduam, cooperientes quasi totum vultum. (*Ubi supra*.)

amoureux, les paroles de vie éternelle qui étaient sorties de sa bouche divine ; ensuite elle passe au souvenir de la scène funeste qu'elle avait vue le même jour ; elle se représente les clous, les épines, les chairs lacérées, les plaies profondes, les os décharnés, la bouche ouverte, les yeux ternes de son cher fils. Hélas ! quelle nuit de douleur ne fut point cette nuit pour Marie ! Cette mère de douleurs, s'adressant à S. Jean, lui demandait : Où est ton maître? Elle demandait ensuite à Madeleine : Ma fille, dites-moi où est votre bien-aimé ! O Dieu ! qui nous l'a enlevé? Marie pleurait, et tous ceux qui étaient avec elle pleuraient aussi. Et toi, mon âme, ne veux-tu point pleurer? Eh ! adresse-toi à Marie, et dis-lui avec S. Bonaventure : « Permettez, ma Maîtresse, permettez que je pleure ; vous êtes innocente, et je suis coupable [1]. » Prie-la du moins qu'elle te permette de pleurer avec elle : *Fac ut tecum lugeam.* Marie verse des larmes d'amour ; et toi, pleure au moins de repentir pour tes péchés.

1. Sine, domina mea, sine me flere ; tu innocens es, ego sum reus.

PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Vide, Domine, quoniam tribulor; subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum. (*Thren.* I, 20.)

Voyez, Seigneur, combien mon affliction est grande; mes entrailles sont émues; mon cœur est troublé au dedans de moi-même, parce que je suis plongée dans l'amertume.

Audierunt quia ingemisco ego, et non est qui consolatur me. (*Ibid.* 21.)

Ils ont su que je suis dans les gémissements; et il n'y a personne qui me console.

Magna est velut mare contritio tua (*Thren.* II, 13.)

Le débordement de vos maux est grand comme une mer.

Attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. (*Thren.* I, 12.)

Considérez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne.

Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? (*Thren.* II, 13.)

A qui vous comparerai-je, fille de Sion! à qui dirai-je que vous ressemblez?

Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte. (*Jerem.* IX, 1.)

Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit?

Luctum unigeniti fac tibi planctum amarum. (*Jerem.* VI, 26.)

Pleurez avec amertume, comme une mère qui pleure son fils unique.

Ne vocetis me Noemi, (id est pulchram), sed vocate me Mara, (id est amaram); quia amaritudine valde replevit me Omnipotens, (*Ruth.* I, 20.)

Ne m'appelez plus *Noémi*, (c'est-à-dire belle), mais appelez-moi *Mara*, (c'est-à-dire amère), parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume.

Fili mi, quis mihi tribuat ut ego moriar pro te! (II *Reg.* XVIII, 33.)

Mon fils, que ne puis-je donner ma vie pour la vôtre!

Ibi dolores ut parturientis. (*Psalm.* XLVII. 7.)

Là ont été ressenties les douleurs que ressent la femme en travail d'enfant.

Tuam ipsius animam pertransibit gladius. (*Luc.* II, 35.)

Votre âme sera transpercée par un glaive.

Stabant autem juxta crucem Jesu mater ejus, etc. (*Joan.* XIX, 25.)

La mère de Jésus se tenait debout près de la croix.

PASSAGES ET PENSÉES DES SS. PÈRES

Martyres alii fuere moriendo pro Christo, hæc commoriens Christo martyr fuit. (S. HIERONYMUS.)

D'autres ont été martyrs parce qu'ils sont morts pour Jésus-Christ; mais Marie l'a été en mourant avec Jésus-Christ.

Quia plus omnibus dilexit, propterea et plus omnibus doluit, in tantum ut animum ejus totam pertransiret vis doloris, ad testimonium eximiæ dilectionis. (*Id.*)

Parce que Marie a plus aimé son fils que tous les autres, elle a aussi ressenti plus de douleur de le voir souffrir, jusque-là que la violence de cette douleur pénétrait et affligeait son âme tout entière; ce qui marque la grandeur de son amour.

Stantem illam lego, flentem non lego. (S. AMBROSIUS, *in orat. funeb. Valant. Imperat.*)

Je lis bien dans l'Ecriture que Marie se tenait debout, mais je ne lis point qu'elle ait pleuré.

Spectabat mater piis oculis filii vulnera, per quem sciebat omnibus futuram redemptionem; stabat non degeneri mater spectaculo, quæ non metueret peremptorem. (S. AMBROSIUS, *lib. de Instit. Virg.* 7.)

Cette mère affligée regardait avec des yeux de compassion les plaies de ce fils qu'elle savait devoir être la rédemption du monde; elle se tenait debout avec un courage qui ne dégénérait point de celui qu'elle avait devant les yeux, car elle ne craignait pas de perdre la vie.

Pendebat in cruce filius; mater se persecutoribus offerebat, præstolabatur si forte etiam morte suâ publico muneri

Le fils était attaché à la croix, et la mère se présentait aux persécuteurs et aux bourreaux, comme si par sa mort

aliquid adderetur : sed Christi passio adjutore non indiguit. (*Id. Ibid.*)

Omnino unum erat Christi et Mariæ holocaustum ; ambo pariter offerebant, hæc in sanguine cordis, ille in sanguine carnis. (ARNOLDUS CARNOTENS., de *Laud. Virginis.*)

Quod in carne Christi agebant clavi et lancea, hoc in Virginis mente agebat naturalis affectus et materna angustia. (*Id. Ibid.*)

Vicit sexum, passa est ultra humanitatem : torquebatur namque magis quam si torqueretur ex se, quia supra se incomparabiliter diligebat id unde dolebat. (*Id. Ibid.*)

Intuetur te, Christe ista benedicta inter mulieres, et fixis in te oculis vulnera tua pietate considerat maternâ ; et licet non ignoret quod boni conferat mundo mors tua, tamen parentis affectu commoritur, et pectus maternum immanitate dolorum arctatum. (*Id. Ibid.*)

Dolores partus quos effugit pariens, illos tempore passionis sustinuit ex maternâ compassione viscerum lacerum reparturiens. (S. JOANNES DAMASCENUS.)

Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum, leve fuit aut potius nihil comparatione tuæ passionis, ô beata Virgo. (S. ANSELMUS, *de Assumpt. B. Virginis.*)

Plus quam martyr fuit, quia in animâ non minus amoris quàm mœroris gladio vulnerata fuit. (RUPERTUS Abbas, tract. *in Joan.*)

Ipsa fuit martyr in animâ ; et gladius doloris qui pertransivit animam ejus, in unigeniti passione, ei pro martyrio computatur. (RICHARDUS, *de Laud. Virg.*, lib. III.)

Plane juxta crucem Jesu stabat, cujus membra dolor crucis simul crucifigebat. (GUERRICUS ABBAS, *in hæc Joannis verba* : *Stabat juxta crucem.*)

Tantus fuit dolor Virginis, quod si in omnes creaturas quæ dolorem pati possunt, divideretur, omnes simul interirent. (S. BERNARDINUS SENENSIS.)

Clarissimum passionis Christi speculum erat cor Virginis : in corpore filius, in mente crucifixa erat Mater. (S. LAURENTIUS JUSTINIANUS, serm. *de Agone*, 2.)

elle eût pu ajouter quelque chose au bienfait de la rédemption des hommes ; mais la Passion du Sauveur n'avait pas besoin de secours.

C'était un même holocauste que celui de Jésus et celui de Marie ; ils s'offraient tous deux en même temps : Marie dans le sang qui coulait de son cœur ; et Jésus, dans le sang qui coulait de son corps.

L'amour et les angoisses faisaient dans l'âme de la mère ce que les clous et la lance faisaient sur le corps de son fils.

La Vierge a souffert au delà de ce que la faiblesse de son sexe et les forces de la nature humaine peuvent souffrir parce qu'elle était plus tourmentée des souffrances de son fils que si elle les eût endurées elle-même, vu qu'elle aimait plus qu'elle-même ce fils qui était la cause de ses douleurs.

Cette femme bénie entre toutes les femmes vous regarde attentivement, Seigneur ; elle considère avec compassion toutes vos plaies ; et, quoiqu'elle n'ignore pas le bien que le monde recevra de votre mort, la tendresse de l'amour maternel la fait mourir de douleur avec vous, tant son cœur est serré par la violence de sa douleur.

Marie a souffert durant la passion de son fils les douleurs qu'elle avait évitées en le mettant au monde ; et cela, par la compassion qui lui déchira les entrailles en l'enfantant, pour ainsi dire, une seconde fois.

Tout ce que la cruauté des bourreaux a fait souffrir aux corps des martyrs a été peu de chose, doit même être compté pour rien, si on le compare, Vierge sainte, à ce que vous avez souffert à la mort de votre fils.

Marie a été plus que martyre, parce qu'elle ne l'a pas moins été par son amour et sa douleur qu'elle ne l'eût été par le fer qui fait les martyrs.

Elle a souffert le martyre dans son âme ; et ce glaive de douleur qui a transpercé son âme durant la passion de son fils, lui tient lieu d'un rigoureux martyre.

Elle était véritablement près de la croix du Sauveur, puisque la douleur de la croix qu'elle ressentait la crucifiait en même temps.

La douleur que ressentit la Sainte Vierge fut si grande que, si elle était partagée entre toutes les créatures capables de souffrir, elle leur causerait la mort.

Le cœur de la Vierge était comme un miroir très pur qui représentait les douleurs du Sauveur du monde ; le fils souffrait dans son corps, et la mère dans

O suavissimum cor amoris, cur conversum es in cor doloris? aspicio cor tuum, et jam non est cor, sed fel amarum et absinthium video. (S. Bonaventura.)

Ut plus quàm martyrem merito prædicemus, quæ sensum corporeæ passionis excessit affectus compassione. (S. Bernardus, serm. 5. *de verb. Apost.*)

Postquam emisit spiritum Jesus, ipsius plane nova attigit animam plaga : crudelis lancea quæ ipsius aperuit latus tuam, ô beatissima Virgo, animam pertransivit. (*Id. Ibid.*)

In aliis martyribus magnitudo amoris dolorem lenivit passionis, sed beata Virgo quanto plus amavit tanto plus doluit, tantoque ipsius martyrium gravius fuit. (*Id. Ibid.*)

Juxta magnitudinem amoris, erat vis doloris ; gravius passa est mente quam Martyres carne. (*Id. Ibid.*)

Alii pro Christo passi sunt in carne, sed beata Virgo in eâ parte sui passa est quæ est immortalis. (*Id.* vel alius auctor *de Lamentatione B. Virginis.*)

Christi passio quasi torrens implet filium patientem, et in matrem redundat filio compatientem. (*Id. Ibid.*)

Videbam morientem quem diligit anima mea, et tota liquefiebam præ doloris angustiâ. (*Id. Ibid.*)

Moritur filius meus : cur secum non moritur mœstissima Mater ejus. (*Id. Ibid.*)

Terra tremit, petræ scissæ sunt, et luminaria cœli obscurata sunt ; cogitare nunc libet quantus dolor tunc infuit matri, cum sic dolerent quæ insensibilia erant. (*Id. Ibid.*)

Stabat Maria : brachia levans in altum, vulnera contemplans, vix sustinere se potuit. (*Id. Ibid.*)

Quoties ipsam præ immensitate doloris credis potuisse deficere? (*Id.*)

Fili mi, quis mihi det ut tecum et propter te moriar! (*Id. Ibid.*)

Filius in corpore, ô Virgo, tu in corde es passa, singula vulnera per ejus corpus sparsa in tuo corde sunt unita. (S. Bonaventura, *in Stimulo divini amoris*, c. *de planctu Virg.*)

Vere tuam, ô beata Virgo, animam gladius pertransivit ; alioquin, non nisi eam pertransiens, carnem Filii tui penetraret. (S. Bernardus.)

son âme, et tous les deux étaient véritablement crucifiés.

O sacré cœur de Marie ; pourquoi êtes-vous changé en un abîme de douleurs ! je considère ce cœur : ce n'est plus un cœur, c'est du fiel et de l'absinthe.

Afin que nous puissions dire que le martyre de votre compassion a surpassé en durée le martyre de la passion de votre fils.

Après que Jésus eut rendu l'esprit, une nouvelle plaie frappa l'âme de sa mère. La cruelle lance qui ouvrit le côté de votre fils, ô bienheureuse Vierge, transperça votre âme.

Dans les autres martyrs, le grand amour pour Dieu adoucissait la douleur des tourments, mais plus la Vierge a aimé, plus elle a souffert, et plus son martyre a été douloureux.

La mesure de la douleur de la mère de Dieu se doit prendre de la grandeur de l'amour qu'elle portait à son fils ; d'où vient qu'elle a plus souffert dans son âme que les martyrs dans leurs corps.

Les autres ont souffert dans leur chair, mais la bienheureuse Vierge a souffert dans cette partie d'elle-même qui est immortelle.

Le torrent de la passion se déchargeant avec impétuosité sur le fils, reflue sur la Mère.

Je voyais expirer celui que mon cœur chérit, et je me fondais en larmes de douleur.

Hélas ! mon fils meurt ! Pourquoi sa mère affligée ne peut-elle mourir avec lui !

La terre tremble, les pierres se fendent, les flambeaux du ciel perdent leur lumière ; jugez donc quelle fut la douleur d'une mère, puisque les choses insensibles en éprouvent une si grande.

Marie se tenait debout, levant les yeux au ciel, et considérant les plaies de son fils ; à peine pouvait-elle se soutenir.

Combien de fois croyez-vous qu'elle ait pu tomber en défaillance par la violence de la douleur?

O mon fils, qui m'accordera de pouvoir mourir avec vous et pour vous !

Votre fils, Vierge sainte, a souffert en son corps, et vous avez souffert en votre âme ; les plaies répandues sur tout son corps se sont réunies dans votre cœur.

O bienheureuse Vierge, le glaive a véritablement transpercé votre âme, car ce n'était qu'en la traversant qu'il pouvait arriver à la chair de votre fils.

FÊTE DE LA VISITATION

SECTION Ire. — PETITES INSTRUCTIONS

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Par le P. Croiset, S. J.)

EXPOSÉ DU MYSTÈRE.

La Sainte Vierge ayant appris de l'Ange même la grossesse miraculeuse de sa cousine Élisabeth, elle se sentit inspirée de l'aller voir, pour se conjouir avec elle d'une merveille si inespérée. Ayant eu l'agrément de son chaste époux S. Joseph, elle partit incessamment et se rendit en toute diligence, par les montagnes de Judée, à la ville d'Hébron où demeurait sa chère cousine. Le chemin était long et difficile ; il fallait aller de Nazareth à Hébron qui était une ville sacerdotale, située dans la partie méridionale de Juda, et dans les montagnes, éloignée environ de dix ou douze lieues de Jérusalem, et à trente-huit ou quarante de Nazareth. Ce voyage n'était pas aisé pour une personne aussi délicate ; mais son zèle et sa charité lui firent surmonter toutes ces difficultés. Elle n'appréhenda point les fatigues du voyage, parce que la charité, dit S. Ambroise, ne connaît point de difficultés, et ignore tout retardement : *Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia.* D'ailleurs, Dieu voulant se servir de Marie pour sanctifier le Précurseur dans le sein de sa mère, inspire ce voyage de pure charité et Marie obéit en toute diligence.

La Sainte Vierge étant arrivée à Hébron, alla directement à la maison de Zacharie. Élisabeth ayant appris l'arrivée de sa chère cousine, alla au devant d'elle. Marie la salue, l'embrasse, et à peine avait-elle ouvert la bouche pour la saluer, que l'enfant de six mois qu'Élisabeth portait dans ses flancs, fut éclairé d'une lumière céleste. Il vit dans l'obscurité de sa prison celle qui lui faisait l'honneur et la grâce de le visiter, et, ne pouvant encore parler, il honora, comme il put, Jésus et Marie par un tressaillement miraculeux, qui fut, dit S. Pierre Chrysologue, la marque de sa joie, de son respect et de sa prématurée reconnaissance. Élisabeth s'en aperçut, et la lumière surnaturelle qui éclairait l'enfant, rejaillissant sur la mère, elle connut par inspiration le mystère incompréhensible de l'incarnation du Verbe ; son âme fut remplie du Saint-Esprit ; et alors tressaillant elle-même de joie, et répondant à la civilité de sa chère cousine, et aux termes obligeants avec lesquels

la Sainte Vierge l'avait saluée, elle s'écria : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.* Considérant en même temps le mérite extraordinaire de celle qui venait lui rendre visite, et dont le Saint-Esprit lui avait fait connaître la suprême dignité, elle ajouta : *Et d'où cela me vient-il que la mère de mon Seigneur vienne vers moi?* C'est une faveur que je ne puis assez admirer, et qui me remplit d'étonnement et de confusion, sachant combien j'en suis indigne. L'enfant même que je porte dans mes flancs a déjà senti les merveilleux effets de votre présence ; car au moment que j'ai entendu les paroles avec lesquelles vous m'avez saluée, il les a aussi entendues, et il en a tressailli de joie. O que vous êtes heureuse, ma chère cousine, que vous êtes heureuse, vous qui avez cru simplement, et sans aucun doute, ce que l'ange vous a dit de la part de Dieu! Oui, Dieu tout-puissant qui a commencé d'exécuter en vous des choses si grandes et si merveilleuses, les achèvera selon que vous l'avez espéré ; il vous l'a promis et il tiendra sa parole.

Ces louanges et cette manifestation de tout ce mystère si glorieux à Marie, n'enflèrent point son cœur. Elle ne put pas, à la vérité, dissimuler ni taire les merveilles que Dieu avait révélées à Elisabeth et qu'il venait de publier par sa bouche; mais elle voulut lui en référer toute la gloire, en reconnaissant son indignité. Alors, animée de l'Esprit-Saint dont elle était remplie, donnant essor à son esprit et à son cœur que Dieu seul occupait, elle prononça ce cantique, le premier du Nouveau Testament, qui surpasse tous les anciens par l'esprit de piété, par la sublimité des sentiments et par la noblesse et la majesté du style; c'est le plus précieux monument de la profonde humilité de la mère de Dieu, l'acte le plus éclatant de sa haute sainteté et le plus beau modèle de la plus parfaite reconnaissance : *Magnificat anima mea Dominum*, etc. (Luc, 1) : « Mon âme glorifie le Seigneur et elle est transportée d'une » si sainte joie en pensant à la bonté de Dieu mon Sauveur, » que je ne puis taire plus longtemps ses merveilles; car il a » bien voulu arrêter les yeux sur la bassesse de sa servante, » et c'est pour cela que dans tous les siècles à venir on exal- » tera mon bonheur. Le Tout-Puissant dont le nom est infini- » ment saint, dont la miséricorde s'étend de génération en » génération sur ceux qui le craignent, le Tout-Puissant a » opéré de grands miracles en ma faveur. C'est ainsi qu'il de- » ploie, quand il lui plaît, la puissance de son bras; il ren- » verse les desseins des orgueilleux, il dégrade les grands de » la terre pour élever les petits; il remplit de biens ceux qui » sont dans l'indigence, tandis qu'il dépouille les riches de » leurs biens. Il s'est souvenu de sa miséricorde; il veut re

» lever Israël son peuple, accomplir la promesse faite à nos » pères, à Abraham, et à tous ses descendants. »

C'est ainsi que la Sainte Vierge vit, plus éclairée et plus privilégiée que tous les prophètes ensemble, par une lumière surnaturelle, les anciennes promesses de Dieu et leur parfait accomplissement. Il parut bien en effet dans cette entrevue, et dans cet admirable entretien que Marie et Elisabeth eurent ensemble, dit S. Ambroise, qu'elles prophétisaient toutes deux par l'Esprit saint dont elles étaient remplies, et par le mérite de leurs enfants : *Duplici miraculo prophetant matres spiritu parvulorum.*

La Sainte Vierge demeura près de trois mois chez sainte Elisabeth. Il est aisé de comprendre, disent les SS. Pères, combien ce séjour fut avantageux à la maison de Zacharie, et quelle abondance de grâces et de bénédictions célestes le séjour de la Sainte Vierge leur mérita. Si le Seigneur bénit si abondamment Obédedom, et tout ce qui lui appartenait, pour avoir eu durant trois mois l'arche dans sa maison, quelles bénédictions n'attira pas sur l'heureuse famille de Zacharie et d'Elisabeth les trois mois de séjour qu'y fit Marie, la véritable arche du Nouveau Testament et dont celle de l'Ancien n'était que la figure! La pureté dans laquelle S. Jean vécut toujours, dit S. Ambroise, fut un effet de cette onction et de cette grâce répandue dans son âme par la présence de la Sainte Vierge. Cette visite que rendit la Sainte Vierge à sainte Elisabeth, renferme de si grandes merveilles que l'Eglise a voulu qu'on en renouvelât tous les ans la mémoire par l'établissement d'une fête particulière le 2 de juillet, qui est le lendemain de l'octave de la Nativité de S. Jean-Baptiste. En effet, c'est le jour auquel la Sainte Vierge fut reconnue publiquement, pour la première fois, mère de Dieu, et honorée comme telle. Ce fut par la parole de la très sainte Vierge que Jésus-Christ sanctifia son précurseur ; et l'on a eu raison de dire que la sanctification de S. Jean a été le premier miracle que Dieu ait fait par l'entremise de la Sainte Vierge. Rien ne manifeste mieux le pouvoir que le Sauveur a donné à sa mère, disent S. Bernard et S. Bernardin, que la conduite de ce même Sauveur dans l'administration de ses premières grâces. Veut-il sanctifier son précurseur avant même qu'il soit né, c'est par le moyen de Marie qu'il lui fait cette première grâce. Faut-il se manifester au monde lui-même par le premier de ses miracles, en changeant l'eau en vin aux noces de Cana, il attend que Marie le lui demande; voulant nous faire voir par là, disent les SS. Pères, que comme il n'a voulu se donner à nous que par Marie, il veut aussi que nous ne recevions ses grâces que par son moyen : *Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret.*

S. Ambroise est transporté d'admiration en se représentant cette visite célèbre marquée par tant de mystères, de prophéties et de prodiges. Elisabeth, dit ce Père, entend la première la voix de Marie, et Jean ressent en même temps la grâce de Jésus Christ. Les deux mères publient au dehors les merveilles de la grâce, et Jean en ressent au dedans les effets. Jésus-Christ remplit S. Jean de la grâce attachée au ministère de précurseur, et S. Jean en anticipe les fonctions par un double miracle. Enfin, Marie et Elisabeth, conclut S. Ambroise, intérieurement animés de l'esprit de leurs enfants, font de leur entretien une suite d'oracles et de prophéties.

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Réflexions du P. Nepveu, S. J.)

I. — On déclare la Sainte Vierge Mère de Dieu, et elle s'estime trop honorée de la qualité de sa servante : *Ecce ancilla Domini* [1] : elle veut en faire l'office à l'égard des autres. Reine de l'univers par la qualité de Mère de Dieu, elle avait droit d'exiger les hommages, non seulement d'Elisabeth, mais encore de tous les hommes, et elle la prévient ; elle ne semble être devenue la première de toutes les créatures, que pour s'abaisser au-dessous de tous. Quelle humilité ! qu'elle condamne votre orgueil et votre délicatesse sur le point d'honneur ! Sitôt qu'elle apprend que sa cousine Elisabeth a besoin d'elle, elle part, rien ne l'arrête, ni sa grossesse, ni son âge, ni sa délicatesse, ni la longueur, ni la difficulté des chemins, elle ne pense qu'au bien qu'elle peut faire; il s'agit de la sanctification d'une âme, elle vole, elle ne marche pas, sa charité lui donne des ailes. *Abiit in montana cum festinatione.* (Luc. I, 39.) Si tout vous arrête ou vous retarde quand il s'agit de servir ou d'édifier le prochain, n'est-ce point que vous manquez de charité, ou d'humilité, et peut être de toutes les deux ?

II. — Elisabeth est surprise de l'honneur que lui fait Marie : *Et qui suis-je, dit-elle, pour que la Mère de mon Dieu me prévienne ?* L'humble Marie est étonnée de sa surprise, elle ne songe point à ce qu'elle est, elle ne songe qu'à rendre des services que sa charité et son humilité lui font regarder comme des devoirs. Elisabeth commence par louer Marie, et Marie s'oublie elle-même, et ne pense qu'à louer le Seigneur. Elisabeth ne parle à Marie que de ses grandeurs, et Marie ne parle que de sa bassesse : *Quia respexit humilitatem.* Si elle est obligée d'avouer que le Seigneur a fait de grandes choses en elle, elle proteste en même temps qu'elle n'y a point d'autre part

1. *Luc.* I, 38.

que d'en être le sujet; qu'il a fait éclater sa puissance en élevant une aussi faible créature qu'elle, et que s'il l'a enrichie, c'est qu'il l'a trouvée fort pauvre, et fort pénétrée de sa pauvreté; quelle admirable conversation ! La charité en est le principe, Dieu seul en est la matière, l'humilité et la modestie en sont la règle, l'édification du prochain et la sanctification des âmes en sont le fruit. Tout cela se trouve-t-il dans vos conversations ? y parlez-vous de Dieu ? presque jamais. Si Dieu était dans votre cœur, il serait plus souvent dans votre bouche.

III. — Sitôt que Marie a parlé, Jean-Baptiste est sanctifié. D'un pécheur, elle en fait tout d'un coup un grand saint. Les paroles de Marie furent en quelque façon sacramentales; elles eurent la vertu du baptême, pour effacer le péché originel, et sanctifier un enfant qui était encore dans le sein de sa Mère. Jésus-Christ voulut que Marie fût l'instrument, et pour ainsi dire, la coadjutrice de la première sanctification qu'il opéra en venant au monde. Elle fit dès lors l'office de médiatrice, qu'elle exerça depuis avec autant de gloire pour elle, que d'avantage pour nous. Son Fils nous voulut marquer qu'elle devait un jour beaucoup contribuer à notre salut, par la part qu'elle aurait à l'ouvrage de notre rédemption, et par le pouvoir de procurer des grâces à ceux qui s'adresseraient à elle. Si vous en manquez, n'est-ce point parce que vous manquez de confiance en elle ?

Puisque Marie a eu tant de vertu pour sanctifier dans un moment Jean-Baptiste, dans un état où il n'en était pas encore capable, pourquoi ne vous adressez-vous pas à elle pour obtenir les grâces nécessaires pour travailler à votre sanctification ?

Fecit mihi magna qui potens est. (*S. Luc*, I, 25.)

Le Tout-puissant a fait de grandes choses en moi.

Studeamus nos ad ipsum per eam ascendere, qui per ipsam ad nos descendit. (S. Bern. Serm. I. *de Adv.*)

Tâchons d'aller par Marie à Jésus, puisque Jésus est venu à nous par Marie.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

Division. — I. Le Verbe incarné ne cherche qu'à sauver les hommes. — II. La Sainte Vierge médiatrice auprès de Dieu. — III. Obéissance parfaite de Marie aux inspirations de Dieu.

I. — Considérons en premier lieu comment le Verbe divin, peu de temps après son incarnation, ne cherchant qu'à sauver les hommes, pensa à Jean-Baptiste, qui était encore dans le sein de sa mère, et qu'il destinait pour être son Précurseur.

L'état pitoyable où le péché originel avait mis Jean, lui donna de la compassion, et le fit résoudre d'aller au plus tôt le secourir, pour commencer, avant que de naître, à faire l'office de Sauveur des hommes. Il inspira donc à sa bienheureuse Mère *de partir en diligence, pour visiter sainte Elisabeth* (*Luc.* I, 39), en vue d'exécuter le dessein qu'il avait formé de sanctifier son Précurseur.

Remarquons, premièrement, le grand désir que le Fils de Dieu a de nous sauver, de quoi nous sommes d'autant plus obligés de lui rendre grâce, que nous négligeons nous-mêmes l'affaire de notre salut. Secondement, admirons le soin qu'il prend de ceux qu'il veut sauver, et la diligence avec laquelle il exerce la charge de Rédempteur, n'attendant pas qu'il soit sorti du sein de sa Mère pour en faire les fonctions, tant il craint d'être un moment dans l'oisiveté. Enfin remarquons combien le péché est un grand mal, et combien le Fils de Dieu ressent le malheur de ses élus lorsqu'il les voit un moment privés de sa grâce, puisque c'est ce qui l'obligea de presser la Mère de partir, pour aller sanctifier son ami S. Jean.

O Verbe divin, qui avez daigné vous faire homme, pour nous délivrer de l'esclavage du péché, et qui avez procuré notre délivrance avec tant de soin et de promptitude qu'Isaïe (VIII, 1) vous nomme, pour ce sujet, *celui qui se hâte d'arracher les dépouilles et d'enlever le butin*, vous n'avez point de nom que vous ne remplissiez dignement, venez au plus tôt nous laver de nos péchés; hâtez-vous de nous sanctifier; tirez-nous d'entre les mains de nos ennemis; rendez-vous maître de nos cœurs, afin qu'étant tout à vous, nous vous servions désormais avec une ardeur extraordinaire.

II. — Considérons après cela que Notre-Seigneur pouvant, du lieu où il était, sanctifier Jean-Baptiste, inspira néanmoins à la Sainte Vierge la pensée d'aller visiter Elisabeth, afin que par sa présence il opérât cette merveille. Les raisons pour lesquelles il agit ainsi, sont remarquables et d'une grande instruction pour nous.

1° Il voulut donner aux hommes de nouvelles marques de sa charité et de son humilité. Car comme ces deux vertus l'avaient fait descendre du Ciel, afin de tirer le monde des ténèbres et de l'ombre de la mort, ce sont elles aussi qui le firent sortir si vite de la ville de Nazareth, pour aller trouver S. Jean, soit comme un Maître qui voulait honorer son serviteur, soit comme un Médecin qui voulait guérir son malade[1].

2° Il fut bien aise que sa sainte Mère eût part à cette œuvre de charité. Il l'avait choisie pour être l'instrument de la sanc-

1. Beda *in Luc*, c. I.

tification du premier pécheur auquel il avait dessein de faire grâce en ce monde ; mais en même temps qu'il se servit d'elle pour sanctifier Jean-Baptiste, qui était pécheur, il communiqua par elle son Esprit à Elisabeth, que l'Evangile appelle *juste*. Son intention était que, d'un côté, les pécheurs sussent que Marie devait être leur médiatrice auprès de Dieu et que, de l'autre, les justes fussent persuadés que ce serait par son moyen qu'ils obtiendraient la plénitude des grâces du Saint-Esprit ; et qu'ainsi ils disputassent à qui l'aimerait davantage, et la servirait avec plus de ferveur. O Vierge toute-puissante, qui commencez à exercer aujourd'hui, conjointement avec votre Fils, le pouvoir qu'il vous a donné de sanctifier les pécheurs, montrez que vous êtes notre Rédemptrice, en nous obtenant le pardon de nos offenses, et la plénitude des grâces du ciel.

3° C'est le propre de Notre-Seigneur, lorsqu'il entre dans une âme, de l'exciter à la pratique des vertus, et de lui inspirer de fervents désirs de la perfection. Tantôt il lui persuade de vaquer à l'oraison, à la contemplation, et autres exercices de la vie intérieure ; tantôt il l'oblige de sortir de la solitude, pour s'employer aux bonnes œuvres et aux fonctions laborieuses de la vie active. Et c'est pour cela qu'aussitôt que Marie l'eut conçu dans ses entrailles, il lui fit prendre le dessein d'aller du côté des montagnes de Judée, afin d'y trouver sujet d'exercer la charité. Il lui disait au fond du cœur ces paroles tendres du Cantique (II, 10) : *Levez vous, ma bien-aimée, ma colombe, et hâtez-vous de venir.* O colombe chaste et féconde, qui vous cachez *dans le creux des rochers ou dans les trous des masures*, qui, par une sublime contemplation, entrez dans les plus profonds mystères, et de ma divinité et de mon humanité, et qui demeurez toujours sous ma protection, levez-vous vite, quittez le lieu de votre repos ; allez au pays des montagnes pour y faire connaître mon Nom et pour sanctifier des âmes que j'ai formées de mes mains.

Par ce discours, nous voyons comme le Sauveur entrant dans l'âme des justes, lorsqu'ils communient, leur inspire une ardeur semblable pour la pratique de la vertu, et de la perfection chrétienne, soit dans la vie contemplative, soit dans la vie active, selon que chacun a plus d'attrait pour l'une ou pour l'autre. Que si nous ne sentons pas cette dévotion et cette ferveur, c'est une marque de la mauvaise disposition où nous sommes, et de notre lâcheté, qui nous prive de l'effet du Sacrement. Nous devons en concevoir une grande douleur, et prier le Fils de Dieu, par sa miséricorde infinie, de nous apprendre ce qui est de sa volonté, et de nous aider à l'accomplir.

III. — Ce que nous avons ici à considérer, c'est la parfaite

obéissance de Marie à l'inspiration de Dieu. L'Evangéliste la loue en ces termes : *Marie partit promptement et prit la route des montagnes de Judée.*

1° Elle n'attendit pas un commandement exprès. Il lui suffit de savoir que Dieu désirait qu'elle visitât sa cousine. Elle se mit incontinent en chemin, parce que l'obéissance parfaite accomplit généreusement et sans distinction tout ce qu'elle sait pouvoir agréer à Dieu, et aux supérieurs.

2° L'obéissance de Marie fut prompte et exacte. Car elle se garda bien de remettre la visite à un autre temps ; elle la rendit le plus tôt qu'il lui fut possible, usant même d'une grande diligence, parce que le Saint-Esprit la pressait, et que la grâce est toujours ennemie du retardement et des longueurs affectées [1].

3° Elle obéit avec une intention très pure, n'envisageant que la seule gloire de Dieu et le seul accomplissement de la volonté, sans aucun mélange de ces motifs charnels et humains qu'on a coutume de se proposer en de semblables visites. Elle alla, dit S. Ambroise, dans la maison d'Elisabeth, non pour satisfaire sa curiosité, ni pour s'éclaircir de quelque doute sur ce que l'ange lui avait dit de la grossesse de sa cousine, puisqu'elle croyait à la parole de l'ange, mais parce qu'elle souhaitait de voir le miracle pour en glorifier le Seigneur.

4° Son obéissance fut accompagnée de beaucoup de charité, de patience, et de modestie : car oubliant sa dignité de Mère de Dieu, elle résolut d'aller la première visiter une personne qui était beaucoup au-dessous d'elle, afin de lui rendre quelque assistance, et de la féliciter du bonheur qui lui était arrivé. Elle n'appréhenda point la longueur ni les incommodités du chemin, qui ne pouvait être que très rude à une personne encore jeune, peu accoutumée à la fatigue, et d'un tempérament délicat. Mais, parce que Dieu le voulait ainsi, elle eut le courage d'abandonner son repos, et d'aller en diligence où la charité l'appelait.

Représentons-nous maintenant de quelle manière elle fit un si pénible voyage. Elle marchait avec une rare modestie, dans un grand recueillement, ne pensant qu'à ce cher Fils qu'elle portait dans son sein : tout son entretien était avec lui, et la consolation qu'elle en recevait, lui ôtait le sentiment de toutes ses peines et de toutes les incommodités de sa pauvreté.

O glorieuse Vierge, que vous êtes pleine de Dieu, et que vous trouvez de douceur à lui obéir ! O que l'on peut justement vous comparer à ce magnifique *char* de Salomon, dont *les colonnes toutes d'argent* représentent vos vertus, le *siège couvert de pour-*

1. S. Ambr. *in Luc.* l. II.

pre marque en particulier votre humilité et votre patience et *le milieu* qui est la figure de votre cœur, a pour ornement la charité ; car vous portez Dieu au dedans de vous, et Dieu, selon l'Ecriture (I *Joan.* IV, 16), *est la charité.* Mais si tout cela vous est donné *en faveur des filles de Jérusalem,* c'est-à-dire en faveur des âmes faibles et imparfaites, obtenez-moi, ô Mère de miséricorde, les mêmes dons et les mêmes avantages, afin qu'imitant vos vertus, je mérite de porter dans moi votre Fils, et d'être un des vases choisis de Dieu, pour porter son Nom devant tous les peuples de la terre.

QUATRIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

DE CE QUI SE PASSA DANS LA VISITE QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE RENDIT A SA COUSINE ÉLISABETH.

Division. — I. Comment Marie entra chez Elisabeth. Vertu et efficacité de la parole de Marie. — II. Quatre principaux effets que l'onction du Saint-Esprit produisit dans l'âme de sainte Elisabeth. — III. Une âme pleine de Dieu ne s'entretient qu'avec Dieu et ne se plaît qu'à le louer.

I. — Considérons en premier lieu de quelle manière la Vierge entra chez Elisabeth, et les grands biens qu'elle apporta. Comme elle était la plus humble, elle prévint sa cousine et la salua la première, et au même temps le Verbe incarné se servit de ses paroles comme d'un instrument, pour opérer dans l'âme de Jean des merveilles extraordinaires. Il le lava du péché originel, le sanctifia par sa grâce, lui communiqua le Saint-Esprit, lui avança l'usage de la raison, le favorisa d'un don tout particulier de prophétie, lui découvrit le mystère de son incarnation et le combla d'une telle joie qu'il en tressaillit dans le sein de sa mère, pour montrer combien il ressentait l'honneur que son Maître lui faisait de le visiter. Tout cela se fit en un instant : mais nous y devons observer deux choses fort considérables et d'une grande consolation pour nous.

L'une est la puissance et la libéralité de notre Sauveur, qui fait des grâces si signalées à un enfant si incapable de les mériter. C'est ici que se vérifie cette parole du Sage (*Prov.* XX, 8) : *Le roi qui est assis sur son trône dissipe tout mal par son seul regard.* En effet, le Roi des rois, du sein de sa mère, comme du trône de sa Majesté n'a pas plutôt regardé Jean avec des yeux de compassion, qu'il le délivre de tout ce qu'il a de mauvais et le purifie de la tache du péché originel. Cet exemple doit nous donner une confiance certaine qu'il usera envers nous de la même miséricorde, selon ce qu'a dit le Sage (*Eccl.* XI, 25) : *Ayez confiance, mon fils, car il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup un pauvre.* O Roi tout-puissant, faites-moi sentir les salu-

taires effets de votre puissance, en me délivrant de mes maux, et en me comblant de vos biens, afin que la grandeur de votre miséricorde éclate sur un sujet plein de misères. Accordez-moi, comme à votre Précurseur, le pardon de mes offenses ; découvrez-moi le mystère de votre Incarnation ; remplissez mon âme d'une allégresse toute spirituelle, qui l'aide à persévérer en votre service.

La seconde chose qui demande ici quelque réflexion, c'est la vertu et l'efficace de la parole de Marie, dont le pouvoir n'est pas moins grand que sa dignité. Dès qu'elle parut, elle obtint à Jean-Baptiste des faveurs extraordinaires, qui furent comme les prémices de la rédemption du monde. Le Sauveur en considération de sa Mère donna à ce fruit naissant, que la nature avait eu à peine le temps de former, toute sa maturité, pour nous apprendre que, si nous sommes favorisés de la protection de Marie, nous serons infailliblement prévenus et assistés de la miséricorde divine. C'est pourquoi prions instamment cette Mère charitable d'employer tout ce qu'elle a de crédit auprès de Dieu pour nous obtenir une partie des grandes grâces qu'elle procura, par sa visite, au Précurseur de son Fils.

II. — Il faut remarquer en ce second point, comme sainte Elisabeth entendant la voix de la Vierge qui la saluait, fut incontinent remplie du Saint-Esprit, et reçut le don de prophétie, avec une connaissance très parfaite du mystère de l'Incarnation. Il importe surtout de bien remarquer quatre principaux effets que l'onction de cet Esprit saint fit en son âme, et qu'elle fait ordinairement en tous ceux que Notre-Seigneur honore de ses visites.

1° Sainte Elisabeth, par un soudain mouvement de l'Esprit divin qui l'animait, commença à louer le Seigneur, et la Mère du Seigneur, en s'écriant : *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre sein est béni.* C'est-à-dire : l'Ange a eu raison de vous assurer que *vous êtes bénie entre les femmes,* et moi j'ajoute que *l'enfant que vous portez dans votre sein, est béni* et que, parce qu'il est béni, vous l'êtes aussi, n'y ayant point de bénédictions qui ne découlent de lui comme de leur source. On peut voir par là qu'une des propriétés du Saint-Esprit est de nous exciter intérieurement à louer Notre-Seigneur et sa sainte Mère, et à leur témoigner, par cette marque de notre respect, l'envie que nous avons de leur plaire.

2° Sainte Elisabeth conçut de très humbles sentiments d'elle-même par la connaissance que Dieu lui donna de sa bassesse et de la grandeur de celle qui la venait visiter. Ce qui l'obligea de dire avec admiration : *Et d'où me vient cette grâce, que la Mère de mon Seigneur me prévienne par sa visite?* Puis elle

se mit à raconter les merveilles de la toute-puissance divine à la Sainte Vierge, à qui elle savait bien qu'une si belle occasion de louer Dieu ne pouvait être que très agréable : *Votre voix*, dit-elle, *n'a pas plutôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.* (*Luc.* I, 44.)

3° Sainte Elisabeth exprima aussi l'extrême reconnaissance qu'elle éprouvait pour les faveurs insignes dont Dieu la comblait et dont elle se jugeait indigne. Nous voyons par là que quand l'Esprit saint nous enrichit de ses grâces, il a coutume de nous inspirer des sentiments de reconnaissance et d'humilité, afin que les dons qu'il nous fait nous soient utiles et que, nous en jugeant indignes et lui en rendant de très humbles actions de grâces, nous les puissions conserver. C'est pourquoi toutes les fois que Dieu nous visite intérieurement, ou que nous allons à la sainte table pour le recevoir, il faut que, suivant l'exemple de sainte Elisabeth, nous nous appliquions à considérer d'un côté notre bassesse, et de l'autre la grandeur de celui que nous recevons, et qu'après avoir bien compris que c'est à la seule bonté de Dieu que nous sommes redevables de la grâce qu'il nous fait, nous disions pleins d'étonnement : Quelle raison peut avoir mon souverain Maître de me visiter, moi qui suis le dernier de ses esclaves, un ingrat et un misérable pécheur? Quoi ! le Seigneur, d'une majesté infinie, vient à moi ! Il entre même au dedans de moi, et il ne dédaigne pas de loger dans une si pauvre maison ! qui l'oblige de me faire cette faveur? Est-ce le mérite de mes bonnes œuvres, ou quelque talent naturel? O immense charité, ô miséricorde infinie de mon Dieu, soyez bénie éternellement de ce qu'il vous plaît de faire tant d'honneur à une créature si abjecte et si méprisable.

4° Sainte Elisabeth confirma la Vierge dans sa créance, et dans les sentiments de piété où elle était, en lui disant : *Vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que tout ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, s'accomplira.* En quoi elle fit paraître qu'elle avait reçu un excellent don de prophétie et une claire connaissance des faveurs que Dieu avait faites et qu'il voulait faire à Marie. Car elle lui distingua tous les temps, et lui marqua en particulier que l'Ange lui était apparu, qu'elle était Mère de Dieu, et qu'enfin toutes les choses qui lui avaient été prédites, seraient accomplies. Cela nous apprend que le Saint-Esprit, partout où il est, porte ceux qu'il remplit de ses dons, à se rendre utiles aux autres, et à les confirmer dans la foi et dans l'amour qu'ils doivent à Dieu. Pour nous, il faut que nous essayions d'imiter sainte Elisabeth en ces quatre choses, et que nous les demandions à Dieu par son intercession.

Mais n'oublions pas que ce fut en cette visite que l'auguste

nom de Mère de Dieu commença à être connu et publié hautement. Marie l'entendit de la bouche de sa cousine avec humilité et avec joie, et elle prend encore aujourd'hui plaisir à nous l'entendre prononcer, lorsque nous le saluons, soit pour l'en féliciter, soit pour rendre grâces à celui qui l'a honorée d'un titre si glorieux.

III. — Par un soudain mouvement de cet Esprit qui anime les prophètes, la Sainte Vierge composa sur-le-champ et prononça son admirable Cantique, qui commence par ce mot : *Magnificat*. Sur quoi nous remarquerons, premièrement, que cette Vierge si sage et si humble, ayant entendu les louanges qu'Elisabeth lui avait données, n'adressa pas la réponse à celle qui lui avait dit des choses si obligeantes, comme font la plupart des hommes, sous prétexte de gratitude. Elle l'adressa à Dieu. Cela nous apprend comment nous devons agir quand on nous témoigne de l'estime. Le mieux et le plus sûr est de détourner le discours et de retourner tout à Dieu, qui est l'auteur de tous les biens dont on nous attribue la gloire.

Secondement, il faut remarquer que Marie, qui parlait si peu, et qui usait de tant de circonspection dans ses paroles, quand elle traitait avec les anges et avec les hommes, se donna beaucoup plus de liberté quand il fut question de parler à Dieu et de célébrer ses louanges. D'un côté, elle faisait voir sa discrétion, et, de l'autre, sa reconnaissance et son amour, conformément à ce précepte du Sage (*Eccl.* XLIII, 33) : *Vous tous qui bénissez Dieu, glorifiez-le autant que vous pourrez : parce qu'il est au-dessus de toute louange.*

Comme donc une âme, lorsqu'elle est pleine de Dieu, ne s'entretient qu'avec Dieu et ne se plaît qu'à le louer, parce qu'il est naturel *que la bouche parle de l'abondance du cœur* (*Matth.* XII, 34), aussi la Vierge ayant Dieu en elle, ne put s'empêcher d'en témoigner sa joie, par ce beau Cantique qui contient de merveilleux sentiments de piété, de reconnaissance et d'amour pour son divin Bienfaiteur. Les dix versets dont il est composé représentent *les dix cordes de cet instrument*, sur lequel David (*Ps.* XLI, 54) chantait les louanges du Seigneur. C'est pourquoi il est à propos d'en bien peser toutes les paroles, afin d'apprendre avec quel esprit nous devons le réciter en mémoire de celle qui l'a composé. Surtout il faut avoir soin, de joindre, à chaque mot, ou du moins à chaque verset, quelques sentiments de dévotion, ou de joie, dans la considération des grandeurs et des vertus de Marie. On peut encore y ajouter quelque demande, qui ait rapport au sujet que l'on médite.

(*Voir, plus loin, aux instructions sur le* MAGNIFICAT, *les Réflexions du* P. DU PONT.)

CINQUIÈME INSTRUCTION

(Extrait du P. Crasset, S. J.)[1]

ELOGES DE LA SAINTE VIERGE CONTENUS DANS LES PAROLES QUE LUI ADRESSA SAINTE ÉLISABETH.

S. Luc rapporte qu'aussitôt qu'Elisabeth entendit la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit de joie dans son sein, et qu'elle fut remplie du Saint-Esprit; puis, élevant la voix, elle s'écria : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni; et d'où me vient cette grâce que la mère de mon Seigneur vienne vers moi? Je n'ai pas plutôt entendu votre voix, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli.*

Ces paroles de sainte Elisabeth contiennent quatre éloges admirables de la Sainte Vierge.

I. — Le premier est renfermé dans ces paroles : *Benedicta tu in mulieribus:* Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Ce mot *bénie* marque une multitude de grâces extraordinaires que Dieu lui a faites et qu'il n'a jamais communiquées au reste des femmes. La principale est qu'elle ait conçu le Fils de Dieu, qui est la bénédiction du ciel et de la terre, et qu'elle soit devenue mère sans cesser d'être vierge.

S. Ambroise, expliquant ces paroles, a très bien remarqué que sainte Elisabeth salue la Vierge de la même manière que l'Ange l'avait saluée; car l'un et l'autre l'appellent *bénie entre les femmes.* Et ce n'est point par une rencontre fortuite, mais par une inspiration de Dieu qui révéla à sainte Elisabeth tout ce qui s'était passé entre l'Ange et Marie, savoir le consentement qu'elle lui avait donné, et l'enfant qu'elle avait conçu, pour montrer qu'elle devait être honorée par les anges et par les hommes. *Eadem voce Maria ab Angelo et ab Elisabeth benedicta dicitur, ut angelis et hominibus simul veneranda monstretur: quia scilicet utrisque benedictionem attulit.* Ce discours est beau et renferme un trésor de louanges incomparables : car que peut-on dire qui lui soit plus honorable que de dire *qu'elle doit être honorée des anges et des hommes, parce qu'elle a apporté la bénédiction aux uns et aux autres.*

II. — Toutefois le second éloge l'emporte infiniment au-dessus du premier; car non seulement, elle est appelée la plus heureuse des femmes, mais elle est encore qualifiée de Mère de Dieu, titre admirable, nom glorieux qui n'avait encore

1. *La véritable dévotion envers la Sainte Vierge établie et défendue,* pages 165 et suivantes.

jamais été donné à aucune créature et qui ne se donnera jamais à d'autre qu'à Marie : *Et unde hoc mihi*, dit sainte Elisabeth, *ut veniat Mater Domini mei ad me?* Et d'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi? Qui lui a dit que cette Vierge est mère, et que son enfant est son Dieu et son Seigneur? C'est le Saint-Esprit dont elle est remplie.

Elle a bien sujet de s'étonner que la Reine du Ciel vienne visiter sa servante, et que la Mère d'un Dieu prévienne en honneur et en service la mère d'un homme. Mais qui n'admirera la dignité de la Vierge? Elle est si éminente, que sa cousine qui était une sainte, beaucoup plus âgée qu'elle, et qui était mère d'un fils qu'elle savait être le plus grand de tous les hommes, s'estime néanmoins indigne qu'elle lui rende visite.

S. Jean et sainte Elisabeth confessent leur indignité, l'un au regard du Fils de Dieu, l'autre au regard de Marie. S. Jean voyant que Jésus-Christ se présentait à lui pour être baptisé lui dit : *Ego debeo baptizari à te, et tu venis ad me?* C'est à vous à me baptiser et vous venez vers moi? et sa mère dit à la Vierge dans le même sentiment d'humilité : *et unde hoc mihi, ut veniat ad me mater Domini mei?* Et d'où me vient cet honneur, cette grâce et cette faveur, que la Mère de mon Seigneur me vienne visiter? c'était à moi à vous aller trouver, c'est mon devoir de vous rendre service, puisque vous êtes la Mère de mon Seigneur; toutes les créatures vous doivent obéissance.

III. — Le troisième éloge de la Sainte Vierge, et qui doit consoler infiniment ses serviteurs, c'est qu'elle est devenue l'instrument du salut de tous les hommes et le canal de toutes les grâces qui, comme estiment plusieurs grands théologiens, ne descendent plus du ciel que par l'organe de la parole, c'est-à-dire par les prières de Marie. C'est ce qu'insinue sainte Elisabeth lorsqu'elle s'écrie : *Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis exultavit in gaudio infans in utero meo.* Aussitôt que vous m'avez saluée et que votre voix a frappé mes oreilles, l'enfant qui est dans mon sein a tressailli de joie.

C'est le sentiment des Pères de l'Eglise que le Fils de Dieu s'est servi de la voix de sa Mère comme d'un instrument de grâce pour sanctifier S. Jean, pour remplir sainte Elisabeth du Saint-Esprit et pour conférer à l'un et à l'autre le don de prophétie. *Vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit*, dit S. Ambroise (lib. II *in Luc*). Elisabeth fut la première qui entendit la voix, mais S. Jean fut le premier qui en sentit l'effet, à savoir, la grâce qui lui fut conférée. L'un et l'autre furent remplis de l'Esprit de Dieu aussitôt que

Marie eut parlé : ainsi la première grâce que le Fils de Dieu ait faite sensiblement aux hommes a passé sur eux par l'entremise de Marie. Ce qui confirme l'opinion de S. Bernard qui enseigne, en plusieurs endroits de ses ouvrages, que Dieu l'a choisie pour être le canal et l'aqueduc de toutes les grâces. S. Bernardin de Sienne (sermon 61) exprime la même pensée : *Nulla gratia de cœlo venit in terra nisi transeat per manus Mariæ.*

IV. — Le dernier éloge de sainte Élisabeth est un illustre témoignage de la foi de la Sainte Vierge qu'elle fait valoir comme la cause de tout son bonheur : *Beata quæ credidisti*, etc. Vous êtes, lui dit-elle, bienheureuse d'avoir cru, *parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur sera accompli.* Ces paroles condamnent l'impudence et l'impiété de nos hérétiques, qui ont osé dire que la Sainte Vierge avait manqué de foi, du moins qu'elle avait hésité et douté lorsque l'Ange la salua. Car voilà sainte Elisabeth ou plutôt le Saint-Esprit qui publie par sa bouche que Marie est bienheureuse parce qu'elle a cru. Si sa foi a été défectueuse, comment a-t-elle pu mériter un si grand honneur? D'où vient qu'on la loue et qu'on la préconise? Ne fallait-il pas qu'elle fût bien grande pour croire qu'elle concevrait un fils sans avoir commerce avec aucun homme, et un fils qui serait Dieu, consubstantiel à son Père, et qu'elle le concevrait par la vertu du Très-Haut qui lui ferait ombre, et par le Saint-Esprit qui surviendrait en elle, et qu'elle l'enfanterait en conservant toute sa pureté, et qu'elle serait vierge et mère tout ensemble.

Quand je considère la grandeur de ce mystère incompréhensible à tous les esprits, je ne puis assez admirer la foi de la Sainte Vierge qui a cru une chose si nouvelle, si surprenante, si fort au-dessus de la nature, si impénétrable à l'esprit humain, et je ne puis m'empêcher de lui dire avec sainte Élisabeth : *Beata quæ credidisti* : toutes les nations vous appelleront bienheureuse, ô très digne Mère de Dieu, parce que vous avez cru des choses incompréhensibles à la raison, sans douter comme Zacharie, sans demander des miracles comme Gédéon et Ezéchias, sans consulter les sens comme S. Thomas. Voilà maintenant tout ce qui vous a été promis accompli de point en point. Voilà votre Fils qui est à la droite de son Père, et vous voilà à la droite de votre Fils. Vous avez pratiqué toutes les vertus dans le plus haut point de perfection qu'on les puisse pratiquer. Votre espérance a été ferme comme le rocher, votre charité pure comme l'or, votre douleur, votre affliction aussi grande que la mer; votre pureté est sans tache, votre humilité sans fond, votre zèle sans bornes, vos mérites sans nombre, votre gloire sans mesure. Cependant on peut

dire que c'est la foi qui est le principe de votre bonheur; c'est elle qui vous a élevée au-dessus de toutes les créatures, et qui oblige toutes les nations à dire que vous êtes, et que vous serez éternellement bienheureuse : *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.*

SIXIÈME INSTRUCTION

(A des Religieuses)

(Méditation du P. Gentil, S. J.).

LES VERTUS QUE MARIE PRATIQUA DANS LA MAISON D'ELISABETH.

MODÈLE DE LA VERTU QUE LES VIERGES DOIVENT PRATIQUER DANS LES MAISONS RELIGIEUSES.

Exurgens Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione, in civitatem Juda, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. (Luc. I, 39, 40.)

Aussitôt après, Marie partit avec promptitude, et s'en alla dans les montagnes de Juda ; étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salue Elisabeth.

I. — Le saint empressement qu'eut Marie de sanctifier sa parente Elisabeth avec toute sa famille, fit qu'elle lui porta l'Auteur de la sainteté, peu de temps après qu'il eut pris un corps dans son sein. Que de dons ! que de grâces ! que de bienfaits le Fils de Dieu communiqua-t-il à cette heureuse famille. 1° Il répandit la joie, la lumière, la sainteté dans l'âme de S. Jean, qui commença à voir et à annoncer le divin Soleil de justice dans le sein même de Marie, lorsqu'il était encore lui-même dans le sein d'Elisabeth. 2° Il remplit Elisabeth des lumières de l'Esprit de Dieu, et lui révéla les grandeurs du Verbe éternel, engendré de toute éternité dans le sein de son Père, conçu dans l'obscurité et dans le silence, anéanti dans le sein d'une vierge. 3° Il communiqua à Zacharie le don de prophétie, et il lui fit dire que les chaînes d'Israël allaient enfin être rompues et la nation sainte mise en liberté. Le Fils de Dieu pouvait sans sortir de Nazareth opérer tous ces miracles; mais il voulut que Marie le portât chez Elisabeth et contribuât aux bénédictions qu'il versa sur toute sa famille, afin de nous apprendre que Dieu fait peu de grâces aux élus que Marie n'en soit le canal. Quel zèle ! quelle charité ! à peine Marie est elle devenue Mère, qu'elle commence à être la médiatrice des hommes auprès de son Fils. Grâce au Dieu des vertus, qui, venant nous sauver, veut que sa Mère ait part au mystère de notre rédemption.

Je dois avoir un zèle pareil pour mes proches et pour mes sœurs. Je dois être touchée de leurs imperfections; je dois les aider à se relever, quand elles sont tombées dans quelque péché. Je ne dois pas les laisser dans un état où elles sont l'objet de la colère de Dieu. La charité m'oblige d'offrir des prières, des jeûnes, des austérités pour les remettre dans ses bonnes grâces. Ah! que j'ai donc peu de charité, ou qu'elle est mal ordonnée, puisque je n'ai peut-être jamais pensé à leur procurer des secours spirituels. Je prie quelquefois pour des étrangers, et j'oublie celles qui me touchent de plus près. Pour exciter mon zèle, je dois me dire à moi-même qu'elles sont mes amies, mes sœurs, d'autres moi-même et que je ne puis les voir s'égarer, tomber dans le relâchement et dans l'erreur, se perdre et périr à mes yeux, sans leur tendre la main. Quand la mort me ravit une bonne amie, je suis inconsolable; mais quand son âme est morte et ensevelie dans le tombeau du péché, je suis insensible : que mon amitié est peu chrétienne! Je reconnais, ô mon Dieu, que je n'ai pas une étincelle du feu céleste que vous avez apporté sur la terre; car peut-on porter du feu dans son sein sans en sentir les ardeurs? Que je suis éloignée de la charité de Marie! Son zèle lui fait franchir les montagnes de Judée pour y sanctifier la maison de Zacharie, et moi à peine voudrais-je faire un pas pour contribuer à la perfection de la maison où je vis. O Vierge sainte, Mère du saint amour, faites-moi part de votre zèle. Ordonnez en moi la charité comme votre Fils l'a ordonnée en vous et je commencerai par sanctifier mes proches, comme vous commençâtes par sanctifier la famille de votre cousine.

Ignem veni mittere in terram et quid volo, nisi ut accendatur (Luc. XII, 49)

Je suis venu pour jeter le feu sur la terre, et que désiré-je, sinon qu'il s'allume ?

Castitas sine caritate lampas est sine oleo : subtrahe oleum, lampas non lucet : tolle caritatem, castitas non placet. (S. Bernard. epist. 42.)

La chasteté sans la charité est une lampe sans huile; ôtez l'huile d'une lampe, elle n'éclairera point; ôtez la charité d'un cœur, il ne plaira point.

II. — Marie ayant appris de l'Ange qu'Elisabeth, qui était stérile, avait depuis six mois conçu un fils dans sa vieillesse, elle alla chez elle avec une promptitude incroyable. 1° Elle y alla conduite non par un esprit de curiosité, mais de religion. 2° Elle y alla non par un motif d'incrédulité, mais par un motif de charité. 3° Elle y alla non pour s'assurer de la vérité de l'oracle qui regardait la conception de Jean-Baptiste, mais pour soulager sa cousine et pour s'humilier en lui rendant service. Ce n'était pas assez pour elle de s'être humiliée devant Dieu et les anges, elle veut encore s'humilier devant les hommes. Elle va loin de Nazareth où le Tout-Puissant avait dé-

ployé la force de son bras pour faire en elle de grandes choses. Elle va s'ensevelir dans le centre des montagnes de Judée.

Elisabeth, dans le transport de sa joie, n'a pas plus tôt aperçu Marie, qu'elle l'appelle la Mère de Dieu Marie, pénétrée de la bassesse de son néant, se nomme la servante du Seigneur. Mais, comme cette visite peut être nommée la révélation de la divinité du Verbe incarné et comme la révélation de la maternité divine de Marie, Marie attribue à Dieu seul toute la gloire des louanges qui lui sont données : elle s'humilie et elle descend jusques à rendre les plus bas services à sa parente. O qu'il y a de grandeur à s'humilier, lorsque inférieur à Dieu seul on est supérieur à toutes les créatures! ô qu'une âme a de générosité, lorsque oubliant ce qu'elle est, elle descend aussi bas par son humilité, qu'elle mérite d'être élevée par son rang et sa dignité.

Après un tel exemple, dois-je rougir de paraître petite dans la maison du Seigneur? est-il aucun emploi, pour vil et méprisable qu'il puisse être, que je doive regarder comme indigne de ma naissance, ou comme au-dessous de mon mérite? Que les grands du monde se laissent posséder par cet esprit d'empire et de domination ; toute la grandeur d'une vierge consacrée à Jésus-Christ consiste à oublier ce qu'elle était dans le monde, persuadée qu'elle est venue en religion plutôt pour servir les autres que pour en être servie. Le premier degré d'humilité qu'elle doit avoir est, selon S. Bernard, d'être parfaitement soumise à celles qui sont les supérieures. Le deuxième est de céder à celles qui lui sont égales. Et le troisième est de servir celles mêmes qui lui sont inférieures. Mon âme, est-ce là votre caractère? avec quel respect obéissez-vous à vos supérieures? quelle déférence avez-vous pour vos égales? quels services rendez-vous à celles qui sont au-dessous de vous? avez-vous sacrifié à Dieu toute votre ambition? ce qui est de plus bas est-il de votre goût? avez-vous honte d'être occupée dans de certains emplois moins éclatants et plus obscurs? apprenez aujourd'hui quelle est la grandeur de votre état. On est grande dans la maison de Dieu par une grande fidélité à s'acquitter des plus petits emplois. On est grande dans la religion par le grand désir qu'on a d'y tenir le dernier rang. On est grande aux yeux du Seigneur par une vie humble, obscure, vile et méprisable aux yeux du monde. Voilà la voie qui conduit à la véritable grandeur; n'en sortez jamais car il faut être petit sur la terre pour être grand dans le ciel.

Qui minor est inter vos omnes, hic major est. (Luc., IX, 49.)
Celui qui sera le plus petit entre vous tous, sera le plus grand.

Quid dicis, virgo superba? Maria se virginem oblita gloriatur de humilitate; et tu negligendo humilitatem, blandiris tibi de virginitate. (S. Bern. Serm. 2 *sup. Miss.*)

Que dites-vous à cela, vierge superbe et orgueilleuse? Marie a mieux aimé paraître humble que vierge. Mais vous, vous faites un vain mérite de votre pureté aux dépens même de votre humilité.

Melius est humile conjugium quam superba virginitas. (S. Aug. l. *de virg.*)

Une femme humble est plus agréable à Dieu qu'une vierge superbe.

III. — Pendant que Jésus-Christ sanctifiait son précurseur, par l'abondance des grâces qu'il versait dans son âme, Marie édifiait la famille de Zacharie par les grands sentiments de piété et de religion qu'elle lui inspirait. Peut-on rappeler le souvenir de ce qu'elle dit dans son admirable cantique, sans être pénétré de respect pour la suprême majesté de Dieu? peut-on concevoir une plus haute idée de sa puissance, qui renverse de son trône le prince orgueilleux, et qui va prendre l'humble pasteur jusque dans l'obscurité de sa cabane pour le mettre à la place du roi superbe? Peut-on penser quelque chose de plus grand et de plus digne de son infinie miséricorde, qui s'est répandue d'âge en âge sur ceux qui craignent la sainteté de son nom? Peut-on inspirer une plus vive et plus tendre reconnaissance envers le Créateur, qui remplit de bien ceux qui sont affamés, qui prend en protection Israël son serviteur, qui accomplit les promesses qu'il a faites à nos pères, à Abraham et à sa race, dans la succession de tous les siècles. O qu'une âme qui est remplie de l'esprit de Dieu en conçoit de grands sentiments! ô que Dieu a de plaisir de se voir loué par une langue aussi pure que celle-là! l'heureuse famille que celle de Zacharie, où Marie demeura trois mois! Si Dieu bénit Obededom et toute sa famille, parce que l'arche d'alliance, qui n'était que la figure de Marie, y reposa pendant trois mois, combien de grâces et de bénédictions la présence de Marie attira-t-elle sur la famille de sainte Elisabeth? combien de vertus y vit-on naître, qui furent les fruits précieux des saints entretiens et des exemples de la Mère de Dieu!

Est-ce ainsi que j'édifie la communauté où je suis? Quelles vertus y pratiquai-je? mes conversations sont-elles aussi saintes que celles de Marie? La même raison qui m'oblige de tendre à la perfection, m'oblige d'édifier mes sœurs par une piété exemplaire, et de n'être à personne une pierre de scandale par mon indévotion. C'est ici, Seigneur, que je dois examiner ma conscience, et entrer dans le détail de ma conduite. N'y a-t-il rien dans mon extérieur, dans mon voile, dans mes habits, qui ressente la curiosité ou la vanité? les talents na-

turels que j'ai reçus de vous ne me sont-ils pas un sujet d'orgueil? suis-je pénétrée de la grandeur de votre divine Majesté, lorsque je suis dans le lieu d'oraison? gardai-je un respectueux silence pendant l'office divin et durant le temps consacré à la prière? dans mes conversations parlai-je souvent de vous? La langue ne parle que des choses dont le cœur est plein et qu'il aime : pour parler de Dieu, il faut être plein de Dieu; et, pour en parler avec plaisir, il faut avoir de la tendresse pour lui. Si je parle souvent des intrigues du monde, n'ai-je pas droit de juger que mon cœur aime le monde, et qu'il est plein de l'esprit du monde? qu'ai-je de chrétien? qu'ai-je de religieux? Mon âme, répondez à Dieu, et faites-vous justice à vous-même.

Ex abundantiâ cordis os loquitur. (Matth., XII, 34.)

La bouche parle de l'abondance du cœur.

Loquamur ergo Jesum, quia ipse est sapientia, et ipse est Verbum. Verbum Dei ipsum spirat, qui sermones ejus resonat, et verba meditatur. (S. Ambr., *in Psal.*, 36.)

Ne parlons donc que de Jésus, car il est la sagesse et la parole de Dieu même. Celui-là produit le Verbe de Dieu, qui parle de Dieu et qui médite la parole de Dieu.

ÉLÉVATIONS DE BOSSUET

SUR LE MYSTÈRE DE LA VISITATION

Ire ÉLÉVATION

Marie va visiter sainte Elisabeth.

« Aussitôt après » que Marie eut conçu le Verbe dans son sein, « elle part et marche avec promptitude dans le pays des montagnes de Judée [1], » pour visiter sa cousine sainte Elisabeth. Ne sentons-nous point la cause de cette promptitude, de cette élévation, de cette visite? Quand on est plein de Jésus-Christ, on l'est en même temps de charité, d'une sainte vivacité, de grands sentiments; et l'exécution ne souffre rien de languissant. Marie, qui porte la grâce avec Jésus-Christ dans son sein, est sollicitée par un divin instinct à l'aller répandre dans la maison de Zacharie, où Jean-Baptiste vient d'être conçu.

C'est aux supérieurs à descendre, à prévenir. Marie, qui se voyait prévenue par le Verbe descendu en son sein, pouvait-elle n'être pas touchée du désir de s'humilier et de descendre à son exemple? Jésus doit être précédé par S. Jean au dehors; mais au dedans c'est Jésus qui le devait prévenir, qui le devait sanctifier. Il fallait que Jean reçût de Jésus la première touche de la grâce.

1. *Luc.*, I, 39.

Si vous sortez, âmes saintes et cachées, que ce soit pour chercher les saintes, les Elisabeths qui se cachent elles-mêmes : allez vous cacher avec elles : cette sainte société honorera Dieu et fera paraître ses grâces.

Dans toutes les visites que nous rendons, imitons Marie : rendons-les en charité : alors sous une simple civilité, il se cachera de grands mystères : la grâce s'augmentera ou se déclarera par l'humilité et par l'exercice d'une amitié sainte.

Cultivez, âmes pieuses, les devoirs de la parenté : soyez amies, femmes chrétiennes, comme Marie et Elisabeth : que votre amitié s'exerce par la piété : que vos conversations soient pleines de Dieu. Jésus sera au milieu de vous, et vous sentirez sa présence.

Hommes, imitez aussi ces saintes et humbles femmes. O Dieu, sanctifiez les visites : ôtez-en la curiosité, l'inutilité, la dissipation, l'inquiétude, la dissimulation et la tromperie : faites-y régner la cordialité et le bon exemple.

IIe ÉLÉVATION

Jésus-Christ moteur secret des cœurs : divers mouvements qu'il excite dans les âmes dont il s'approche.

Merveille de cette journée ! Jésus-Christ est caché, et c'est lui qui opère tout : il ne paraît en lui aucun mouvement, il meut tout : non seulement Marie et Elisabeth, mais encore l'enfant qui est au sein de sa mère, agissent sensiblement. Jésus, qui est en effet le moteur de tout, est le seul qui paraît sans action, et son action ne se produit que par celle qu'il inspire aux autres.

Nous voyons ici dans ces trois personnes sur lesquelles Jésus-Christ agit, trois dispositions différentes des âmes dont il approche : « D'où me vient ceci ? [1] » dit Elisabeth. Elle s'étonne de l'approche de Dieu ; et n'en pouvant découvrir la cause dans ses mérites, elle demeure dans l'étonnement des bontés de Dieu. En d'autres âmes Dieu opère le transport et de saints efforts pour les faire venir à lui : c'est ce qui paraît dans le tressaillement de S. Jean-Baptiste. Sa dernière opération est la paix dans la glorification de la puissance divine ; et c'est ce qui paraît dans la Sainte Vierge. Voyons donc dans ces trois personnes si diversement émues, ces trois divines opérations de Jésus-Christ dans les âmes : dans Elisabeth l'humble étonnement d'une âme de qui il approche : dans Jean-Baptiste le saint transport d'une âme qu'il attire : et dans Marie l'ineffable paix d'une âme qui le possède.

1. *Luc.*, I, 43.

IIIe ÉLÉVATION

Le cri de sainte Elisabeth et son humble étonnement.

A la voix de Marie et à sa salutation, « l'enfant tressaillit dans son sein ; et remplie du Saint-Esprit elle s'écria : » Ce grand cri de sainte Elisabeth marque tout ensemble et sa surprise et sa joie ; « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni [1]. » Celui que vous y portez est celui en qui toutes les nations seront bénies : il commence par vous à répandre sa bénédiction : « D'où me vient ceci, que la Mère de mon Seigneur vienne à moi [2] ? » Les âmes que Dieu aborde, étonnées de sa présence inespérée, le premier mouvement qu'elles font est de s'éloigner en quelque sorte comme indignes de cette grâce : « Retirez-vous de moi, Seigneur, disait S. Pierre, parce que je suis un pécheur [3]. » Et le Centenier : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison [4]. » Dans un semblable sentiment, mais plus doux, Elisabeth, quoique consommée dans la vertu, ne laisse pas d'être surprise de se voir approchée par le Seigneur d'une façon si admirable. « D'où me vient ceci, que la Mère de mon Seigneur, » et qui le porte dans son sein, « vienne à moi ? » Elle sent que c'est le Seigneur qui vient lui-même, mais qui vient et qui agit par sa sainte Mère : « A votre voix, dit-elle, l'enfant que je porte a tressailli dans mon sein [5] ; » il sent la présence du maître, et commence à faire l'office de son précurseur, si ce n'est encore par la voix, c'est par ce soudain tressaillement : la voix même ne lui manque pas, puisque c'est lui qui secrètement anime celle de sa mère. Jésus vient à lui par sa mère, et Jean le reconnaît par la sienne.

Dans cette dispensation des grâces de Jésus-Christ sur Elisabeth et sur son fils à la visitation de la Sainte Vierge, l'avantage est tout entier du côté de l'enfant. C'est ce qui fait dire à un saint Père [6]. « Elisabeth a la première écouté la voix, mais Jean a le premier senti la grâce : « Elisabeth, poursuit S. Ambroise, a la première aperçu l'arrivée de Marie : mais Jean a le premier senti l'avénement de Jésus : » *Illa Mariæ, iste Domini sensit adventum.*

Elisabeth, comme revenue de son étonnement, s'étend sur la louange de la Sainte Vierge : « Vous êtes heureuse d'avoir cru : ce qui vous a été dit par le Seigneur sera accompli [7] : » vous avez conçu vierge, vous enfanterez vierge : votre Fils remplira le trône de David, et son règne n'aura point de fin.

Croyons donc, et nous serons bienheureux comme Marie :

1. *Luc.*, I, 41, 42. — 2. *Ibid.*, 43. — 3. *Ibid.*, V, 8. — 4. *Matth.*, VIII, 8. — 5. *Luc.*, I, 44. — 6. S. Ambr., l. II, *in Luc.*, n. 23. — 7. *Luc.*, I, 45.

croyons comme elle au règne de Jésus et aux promesses de Dieu : Disons avec foi : « Que votre règne arrive [1] : » Crions avec tout le peuple : « Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur, et béni soit le règne de notre père David [2] ! »

La béatitude est attachée à la foi : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru : Vous êtes bienheureux, Simon, parce que ce n'est point la chair et le sang qui vous ont révélé » la foi que vous devez annoncer, « mais que c'est mon Père céleste [3]. » Et où est cette béatitude de la foi ? « Bienheureuse d'avoir cru : ce qui vous a été dit s'accomplira [4]. » Vous avez cru, vous verrez : vous vous êtes liée aux promesses, vous recevrez les récompenses : vous avez cherché Dieu par la foi, vous le trouverez par la jouissance.

Mettons donc tout notre bonheur dans la foi : ne soyons point insensibles à cette béatitude : c'est Jésus Christ lui-même qui nous la propose : la gloire de Dieu et sa volonté se trouvent dans notre béatitude : ce qui est bienheureux est excellent en même temps : il est plus heureux de donner que de recevoir, c'est-à-dire il est meilleur. On est bien heureux de croire : il n'est rien de plus excellent ni de meilleur que la foi, qui appuyée sur les promesses, s'abandonne aux bontés de Dieu et ne songe qu'à lui plaire : *Beata quæ credidisti.*

IVe ÉLÉVATION

Le tressaillement de S. Jean.

Quand l'âme dans son ignorance et ses ténèbres ressent les premières touches de la divine présence, après ce premier étonnement par lequel elle semble s'éloigner, rassurée par sa bonté, elle se livre à la confiance et à l'amour. Elle sent je ne sais quels mouvements, souvent encore confus et peu expliqués ; ce sont des transports vers Dieu et des efforts pour sortir de l'obscurité où l'on est, et rompre tous les liens qui nous y retiennent. C'est ce que veut faire S. Jean : saisi d'une sainte joie il voudrait parler, mais il ne sait comment expliquer son transport. Jésus-Christ qui en est l'auteur, en connaît la force ; et quoique en apparence il ne fasse rien, il se fait sentir au dedans par un subit ravissement qu'il inspire à l'âme. Ame qui te sens saisie d'un si doux sentiment, s'il ne t'est pas encore permis de parler, il t'est permis de tressaillir !

Venez, Seigneur, venez me toucher d'un saint et inopiné désir d'aller à vous. Que ce désir s'élève en moi aujourd'hui à la voix de votre mère ; faites-moi dire avec Elisabeth : « D'où

1. *Matth.*, VI, 10. — 2. *Marc.*, XI, 9, 10. — 3. *Matth.*, XVI, 17. — 4. *Luc.*, I, 45.

me vient ceci ? » Faites-moi dire : Elle est « heureuse d'avoir cru, » et je veux imiter sa foi. Faites-moi tressaillir comme Jean-Baptiste ; et enfant encore dans la piété, recevez mes innocents transports. Je ne suis pas un Jean, en qui votre grâce avance l'usage de la raison ; je suis un vrai enfant dans mon ignorance : agréez mon bégaiement, et l'*a, a, a* de ma langue [1], qui n'est pas encore dénouée : c'est vous du moins que je veux ; c'est à vous seul que j'aspire ; et je ne puis exprimer ce que votre grâce inspire à mon cœur.

Ve ÉLÉVATION

Le cantique de Marie : première partie.

Ces premiers transports d'une âme qui sort d'elle-même et qui déjà ne se connaît plus, sont suivis d'un calme ineffable, d'une paix qui passe les sens et d'un cantique céleste.

« Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur [2]. » Que dirai-je sur ce divin cantique ? Sa simplicité, sa hauteur qui passe mon intelligence m'invite plutôt au silence qu'à parler. Si vous voulez que je parle, ô Dieu, formez vous-même mes paroles.

Quand l'âme entièrement sortie d'elle, ne glorifie plus que Dieu et met en lui toute sa joie, elle est en paix, puisque rien ne lui peut ôter celui qu'elle chante.

« Mon âme glorifie : mon âme exalte le Seigneur : » après qu'elle s'est épuisée à célébrer ses grandeurs, quoi qu'elle ait pensé, elle l'exalte toujours le perdant de vue, et s'élevant de plus en plus au-dessus de tout.

« Mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. » Au seul nom de Sauveur, mes sens sont ravis ; et ce que je ne puis trouver en moi, je le trouve en lui avec une inébranlable fermeté.

« Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. » Si je croyais de moi-même pouvoir attirer ses regards, ma bassesse et mon néant m'ôterait le repos avec l'espérance. Mais puisque de lui-même, par pure bonté il a tourné vers moi ses regards, j'ai [illegible] appui que je ne puis perdre, qui est sa miséricorde par laquelle il m'a regardée, à cause qu'il est bon et libéral.

Elle ne craint point après cela de reconnaître ses avantages, dont elle a vu la source en Dieu et qu'elle ne peut plus voir que dans ce principe : « Et voilà, dit-elle, que tous les siècles me reconnaîtront bienheureuse. »

Ici étant élevée à une plus haute contemplation, elle commence à joindre son bonheur à celui de tous les peuples rachetés, et c'est comme la seconde partie de son cantique.

1. *Jerem.*, I, 2. — 2. *Luc.*, I, 46 et seq.

VI^e ÉLEVATION

Seconde partie du cantique à ces paroles : Le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses.

« Celui qui seul est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint, et sa miséricorde s'étend d'âge en âge et de race en race sur ceux qui le craignent [1]. » Elle commence à voir que son bonheur est le bonheur de toute la terre, et qu'elle porte celui en qui toutes les nations seront bénies. Elle s'élève donc à la puissance et la sainteté de Dieu, qui est la cause de ces merveilles.

Celui qui est seul puissant a fait en moi un ouvrage seul digne de sa puissance : un Dieu homme, une mère vierge, un enfant qui peut tout; un pauvre dépouillé de tout et néanmoins sauveur du monde, dompteur des nations et destructeur des superbes.

« Et son nom est saint : » Dieu est la sainteté même : il est saint et sanctifiant : et quand est-ce qu'il le paraît davantage, que lorsque son Fils qui est aussi celui de Marie, répand la miséricorde, la grâce et la sainteté d'âge en âge sur ceux qui le craignent?

Si nous voulons participer à cette grâce, soyons saints; et publions en même temps avec toutes les nations, que Marie est bienheureuse.

VII^e ÉLÉVATION

Suite du cantique, où sont expliqués les effets particuliers de l'enfantement de Marie et de l'incarnation du Fils de Dieu.

Pour expliquer de si grands effets, Marie en revient à la puissance de Dieu : « Il a, dit-elle, déployé la puissance de son bras : il a dissipé ceux qui étaient enflés d'orgueil dans les pensées de leur cœur. Il a renversé les puissants de dessus le trône, et il a élevé les humbles [2]. » Quand est-ce qu'il a fait toutes ces merveilles, si ce n'est quand il a envoyé son Fils au monde, qui a confondu les rois et les superbes empires par la prédication de son Evangile? Ouvrage où sa puissance a paru d'autant plus admirable, « qu'il s'est servi de la faiblesse pour anéantir la force, et de ce qui n'était pas pour détruire ce qui était, afin que ne paraissant rien du côté de l'homme [3], » on attribuât tout à la seule puissance de son bras. C'est pourquoi il a paru au milieu des hommes comme n'étant rien. Et lorsqu'il a dit : « Je vous loue, mon Père, Dieu du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces mystères aux

1. *Luc.*, I, 49, 50. — 2. *Ibid.*, 51, 52. — 3. I *Cor.*, I, 27-29.

sages et aux prudents, et que vous les avez révélés aux petits [1] : » n'a-t-il pas véritablement confondu les superbes et élevé ceux qui étaient vils à leurs yeux et à ceux des autres?

Marie elle-même en est un exemple : il l'a élevée au-dessus de tout, parce qu'elle s'est déclarée la plus basse des créatures. Quand il s'est fait une demeure sur la terre, ce n'a point été dans les palais des rois : il a choisi de pauvres, mais d'humbles parents et tout ce que le monde méprisait le plus pour en abattre la pompe. C'est donc là le propre caractère de la puissance divine dans la nouvelle alliance, qu'elle y fait sentir sa vertu par la faiblesse même.

« Il a rassasié les affamés, et il a envoyé les riches avec les mains vides [2]. » Et quand? Si ce n'est lorsqu'il a dit : « Heureux ceux qui ont faim, car ils seront rassasiés [3] : Malheur à vous qui êtes rassasiés, car vous aurez faim [4]. » C'est ici qu'il faut dire avec Marie : Mon âme glorifie le Seigneur et n'exalte que sa puissance, qui va paraître par l'infirmité et par la bassesse.

C'est là que l'âme trouve sa paix, lorsqu'elle voit tomber toute la gloire du monde, et Dieu seul demeurer grand.

VIIIe ÉLÉVATION

Effets particuliers de l'enfantement de Marie dans les deux derniers versets de son cantique.

Les palais et les trônes sont à bas : les cabanes sont relevées : toute fausse grandeur est anéantie : c'est un effet général de l'enfantement de Marie dans toute la terre. Mais dira-t-elle rien de la rédemption d'Israël et de ces brebis perdues de la maison de Jacob, pour lesquelles son Fils a dit qu'il était venu? Ecoutons la fin du divin cantique : « Il a pris en sa protection Israël son serviteur [5]. » Ce n'est point à cause des mérites dont se vantaient les présomptueux : au contraire il a abattu le faste pharisaïque et les superbes pensées des docteurs de la loi : il a reçu un Nathanaël, vrai Israélite, simple, sans présomption comme sans fard et sans fraude : et voilà les Israélites qu'il a protégés, à cause qu'ils mettaient leur confiance, non point en eux-mêmes, mais en sa grande miséricorde : « Il s'est souvenu des promesses qu'il a faites à Abraham et à sa postérité, » qui doit subsister « aux siècles des siècles [6]. »

Heureux que Dieu ait daigné s'engager avec nous par des promesses. Il pouvait nous donner ce qu'il eût voulu : mais

1. *Matth.*, XI, 25. — 2. *Luc.*, I, 53. — 3. *Matth.*, V, 6. — 4. *Luc.*, VI, 25. — 5. *Luc.*, I, 54. — 6. *Ibid.*, 54, 55.

quelle nécessité de nous le promettre, si ce n'est qu'il voulait, comme dit Marie, faire passer d'âge en âge sa miséricorde, en nous sauvant par le don et nos pères par l'attente. Attachons-nous donc avec Marie aux immuables promesses de Dieu qui nous a donné Jésus-Christ. Disons avec Elisabeth : Nous sommes heureux d'avoir cru : ce qui nous a été promis s'accomplira. Si la promesse du Christ s'est accomplie tant de siècles après, doutons-nous qu'à la fin des siècles tout le reste ne s'accomplisse ? Si nos pères avant le Messie ont cru en lui, combien maintenant devons-nous croire, que nous avons Jésus-Christ pour garant de ces promesses? Abandonnons-nous à ces promesses de grâce, à ces bienheureuses espérances et noyons dedans toutes les trompeuses espérances dont le monde nous amuse.

« Nous sommes les vrais enfants de la promesse : enfants selon la foi, et non pas selon la chair [1] ; » qui ont été montrés à Abraham, non point en la personne d'Ismaël, ni dans les autres enfants sortis d'Abraham selon les lois de la chair et du sang, mais en la personne d'Isaac qui est venu selon la promesse par grâce et par miracles. Abraham a cru à cette promesse, « pleinement persuadé et sachant très bien que Dieu est puissant pour faire ce qu'il a promis [2]. » Il ne dit pas seulement qu'il prévoit ce qui doit arriver, mais qu'il fait ce qu'il a promis : il a promis à Abraham des enfants selon la foi : il les fait donc. Nous sommes ses enfants selon la foi : il nous a donc faits enfants de foi et de grâce, et nous lui devons cette nouvelle naissance. Si Dieu nous a faits par grâce selon sa promesse, ce n'a point été par nos œuvres, mais par sa miséricorde qu'il nous a produits et régénérés. Nous sommes ceux que voyait Marie, quand elle voyait la postérité d'Abraham : nous sommes ceux au salut de qui elle a consenti, quand elle a dit : « Qu'il me soit fait selon votre parole [3]. » Elle nous a tous portés dans son sein avec Jésus-Christ, en qui nous étions.

Chantons donc sa béatitude avec la nôtre : publions qu'elle est bienheureuse, et agrégeons-nous à ceux qui la regardent comme leur mère. Prions cette nouvelle Eve qui a guéri la plaie de la première, au lieu du fruit défendu dont nous sommes morts, de nous montrer le fruit béni de ses entrailles. Unissons-nous au saint cantique, où Marie a chanté notre délivrance future. Disons avec S. Ambroise : « Que l'âme de Marie soit en nous pour glorifier le Seigneur : que l'esprit de Marie soit en nous pour être ravis de joie en Dieu notre Sauveur [4]. » Comme Marie, mettons notre paix à voir tomber toute

1. *Galat.*, IV, 28; *Rom.*, IX, 7, 8. — 2. *Rom.*, IV, 20, 21. — 3. *Luc.*, I, 38. — 4. Ambr., *in Luc.*, l. II, n. 26.

la gloire du monde, et le seul règne de Dieu exalté, et sa volonté accomplie.

IX^e ÉLÉVATION

Demeure de Marie avec Elisabeth.

« Marie demeura environ trois mois dans la maison d'Elisabeth, et elle retourna en sa maison [1]. » La charité ne doit pas être passagère : Marie demeure trois mois avec Elisabeth : quiconque porte la grâce ne doit point aller en courant, mais lui donner le temps d'achever son œuvre. Ce n'est pas assez que l'enfant ait tressailli une fois, ni qu'Elisabeth ait crié : « Vous êtes heureuse, » il faut fortifier l'attrait de la grâce, et c'est ce qu'a fait Marie, ou plutôt ce qu'a fait Jésus en demeurant trois mois avec son précurseur.

Regardons ce saint précurseur sanctifié dès le ventre de sa mère. Comme les autres il était conçu dans le péché : mais Jésus-Christ a voulu prévenir sa naissance, et la rendre sainte. Il a voulu qu'il fît son office de précurseur jusque dans le ventre de sa mère. Il ne faut pas s'étonner si dès le commencement de l'évangile de l'apôtre S. Jean, on voit Jean-Baptiste si étroitement uni à Jésus. Jean-Baptiste, qui « n'était pas la lumière, » devait pourtant et devait avant sa naissance, et dès le sein de sa mère, « rendre témoignage à la lumière [2] » encore cachée. Il n'était pas la lumière, puisque conçu dans le péché, il attendait pour en sortir la présence du Sauveur. « Il y avait une véritable lumière qui illumine tout homme venant au monde [3] ; » et c'est par cette lumière que Jean a été illuminé, afin que nous entendions que s'il montre Jésus-Christ au monde, c'est par la lumière qu'il reçoit de Jésus-Christ même. O Marie, ô Elisabeth, ô Jean, que vous nous montrez aujourd'hui de grandes choses ! Mais, ô Jésus, Dieu caché, qui sans paraître faites tout dans cette sainte journée, je vous adore dans ce mystère et dans toutes les œuvres cachées de votre grâce.

Savoir si la Sainte Vierge vit la naissance de S. Jean, l'Evangile n'a pas voulu nous le découvrir. Elisabeth était dans son sixième mois, quand Marie la vint visiter : elle fut environ trois mois avec elle : elle était donc ou à terme ou bien près de son terme : et l'Evangile ajoute aussi que « le temps d'Elisabeth s'accomplit [4]. » insinuant selon quelques-uns qu'il s'accomplit pendant que Marie était avec elle. Mais qui osera l'assurer, puisque l'Evangile semble avoir évité de le dire ? Quoi qu'il en soit, ou Marie attachée à sa solitude, et prévoyant l'abord de tout le monde au temps de l'enfantement

1. *Luc.*, I, 58. — 2. *Joan.*, I, 8. — 3. *Ibid.*, 9. — 4. *Luc.*, I, 57.

d'Elisabeth, le prévint par sa retraite : ou si elle est demeurée avec tous les autres, elle y a été humble et cachée, inconnue, sans s'être fait remarquer dans une si grande assemblée et contente d'avoir agi envers ceux à qui Dieu l'avait envoyée. O humilité ! ô silence, qui n'a été interrompu que par un cantique inspiré de Dieu, puissé-je vous imiter toute ma vie!

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE
(Par le P. Houdry, S. J.)

I. — Le motif qui porta la Sainte Vierge à aller visiter sa cousine Elisabeth, fut une pure charité.

Caritas Christi urget nos. (II Cor. v, 14). La charité de Jésus-Christ nous presse.

Si vous recherchez la cause de cet empressement qui fait que Marie quitte sa solitude pour aller, par des chemins fâcheux, visiter sa parente, je m'assure que vous n'en trouverez point d'autre que la charité qui la presse : *Caritas Christi urget nos.* Admirable expression qui représente le cœur de Marie entre deux mouvements qui la poussent : Jésus au dedans, Jésus en dehors d'elle qui la sollicite à cette action de charité. Elle a la charité de Jésus-Christ au dedans, puisque c'est par le moyen de la charité qu'elle avait pour lui, qu'elle est devenue sa mère; mais elle a la charité de Jésus au dehors, parce qu'en suite de son Incarnation il lui fit entendre par un Evangile secret ce qu'il a dit depuis à tout le monde : *Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Matt. xxv, 40). Ce que vous ferez au moindre de mes frères, je le tiendrai fait à moi-même. Pressée de ces deux côtés, non seulement elle se hâte d'aller secourir sa cousine dans le besoin qu'elle pouvait avoir de son service, mais elle conçoit une charité extrême pour tous les hommes ; de sorte que dès lors, s'il lui eût été possible, si les mouvements de son cœur eussent suivi ceux de son zèle, elle fût allée visiter tous les hôpitaux, servir tous les pauvres, consoler tous les affligés, parce qu'elle voyait son fils en leur personne. Mais ne pouvant aller partout, elle regarde Elisabeth comme le premier objet de sa charité, en qualité de sa parente (Biroat).

II. — Marie est un modèle du zèle et de la ferveur avec lesquels nous devons nous porter aux bonnes œuvres.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione (Luc. i, 39). Voilà un excellent modèle qui nous engage à nous porter avec zèle et avec ferveur aux actions de charité envers le prochain, et à les faire promptement, sans que nul obstacle, nulle difficulté nous arrête. S'agit-il de faire quelque bonne

œuvre, ne perdons pas un instant ; c'est donner deux fois que de donner promptement ; le Seigneur se hâtera de récompenser, et récompensera au double les bonnes œuvres que nous nous serons hâtés de faire pour son amour. Ainsi, dès que nous connaissons un pauvre à assister, un malade à soulager, un ignorant à instruire, un pécheur à convertir, en un mot, une bonne œuvre corporelle ou spirituelle à faire, imitons la promptitude de la Sainte Vierge : levons-nous aussitôt comme elle, quittons même notre retraite et la douceur d'y jouir de Dieu en paix, pour courir aux besoins de nos frères : *Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione.* Que les difficultés que nous pouvons rencontrer ne nous rebutent pas plus qu'elle, et faisons en sorte que nul obstacle ne nous arrête. Admirons le courage et la fermeté de Marie que ni la longueur du chemin, ni la difficulté des montagnes, ni l'état où elle se trouve de se voir nouvellement enceinte ne peuvent empêcher d'aller rendre service à sa parente. Il s'agit d'un devoir de charité : la grâce de l'Esprit saint qui la remplit ne souffre point de retardement, et ne s'arrête point par les obstacles ; puisqu'on ne peut même assurer que les difficultés que les vrais serviteurs de Dieu rencontrent à leurs bons desseins, servent plus à les enflammer qu'à les refroidir. Aussi voulons-nous connaître si l'amour que nous avons pour Dieu est faible ou fort, voyons si, dans les œuvres que nous entreprenons pour sa gloire, nous sommes assez lâches pour nous rebuter à la première difficulté, ou si nous avons assez de fermeté pour ne pas céder aux plus grands obstacles (Monmorel).

III. — Le Fils de Dieu s'est servi de Marie pour sanctifier S. Jean et rendre Elisabeth encore plus sainte.

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo (Luc. I, 44). Aussitôt que vous m'avez saluée et que votre voix a frappé mes oreilles, l'enfant qui est dans mon sein a tressailli de joie.

C'est le sentiment des Pères de l'Eglise et des théologiens, que le Fils de Dieu s'est servi de la voix de sa mère, comme d'un instrument de grâce, pour sanctifier Jean-Baptiste, pour remplir sainte Elisabeth du Saint-Esprit, et pour conférer à l'un et à l'autre le don de prophétie : *Vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit*, dit S. Ambroise : Elisabeth fut la première qui entendit la voix, mais S. Jean fut le premier à en ressentir l'effet, savoir la grâce qui lui fut conférée. L'un et l'autre furent remplis de l'esprit de Dieu aussitôt que Marie eut parlé. Ainsi la première grâce que le Fils de Dieu ait faite sensiblement aux hommes a passé sur eux par l'entremise de Marie. Cela confirme l'opinion de ceux

qui enseignent que Dieu l'a choisie pour être le canal de toutes les grâces, dont aucune ne descend du ciel sur la terre sans passer par ses mains : *Nulla gratia de cœlo venit in terrâ, nisi transeat per manus Mariæ*, comme dit S. Bernardin de Sienne.

IV. — Les fruits de la visite de Marie à sainte Elisabeth.

Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth (Luc. I, 40). Elle entra dans la maison de Zacharie, et elle salua Elisabeth.

Quel avantage pour cette famille de recevoir les prémices des grâces attachées à l'avénement de Jésus-Christ ! Marie est la première qui ressent les effets du mystère de l'Incarnation, et la maison de Zacharie suit immédiatement. C'est donc dans cette famille que sont, après Marie, les âmes les plus considérables aux yeux de Dieu ; il dédaigne le palais d'Hérode et celui des empereurs romains, il ne se plaît qu'à sanctifier les humbles et les pauvres. Voilà donc l'arche vivante de la nouvelle alliance qui entre dans la maison d'Obédédom, apportant des faveurs d'autant plus grandes que la loi nouvelle est au-dessus de la loi ancienne. Faut-il s'étonner si la mère fut remplie du Saint-Esprit dès que Marie l'eut saluée : *Et repleta est Spiritu Sancto Elisabeth* ; si l'enfant tressaillit de joie dans le sein de sa mère : *Exultavit infans in utero* ; et si le père que l'incrédulité avait rendu muet, recouvra bientôt la parole pour bénir le Seigneur Dieu d'Israël qui avait visité et racheté son peuple ? Ce temps de visite est-il passé ? Est-ce que Dieu ne renouvelle pas tous les jours les mêmes mystères ? Jésus-Christ n'est-il pas aujourd'hui aussi miséricordieux qu'il l'était hier : *Christus heri et hodie* (Heb. XIII, 8) ? Lorsqu'il frappe à notre porte pour nous demander notre cœur et notre amour, n'est-ce pas une visite de sanctification qu'il nous prépare comme à la famille de Zacharie ?

V. — Comment Marie nous fait part de son élévation, et du bonheur qu'elle a reçu.

Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis (Cantic. VII, 1). Que vos démarches sont belles, ô fille du prince !

C'est ainsi que s'écriait autrefois le Sage, dans les mystérieux transports de son amour ; toutes les paroles que j'entends sortir de votre bouche, tous les pas que je vous vois faire me ravissent. Rendons ce même témoignage à Marie qui sort de sa chère solitude pour se transporter dans la maison de Zacharie et d'Elisabeth : nous le ferons avec d'autant plus de justice qu'elle est seule par excellence cette fille du Roi, et que ses premières démarches sont toutes consacrées à notre avantage : elle vient de concevoir un Dieu dans son sein et dans

son cœur, et elle se hâte de nous faire part du même bonheur ; elle vient de donner à l'ange Gabriel un consentement qui, faisant sa gloire, fait en même temps notre félicité, et, comme si sa nouvelle dignité lui était onéreuse, parce qu'elle seule en connaît la grandeur, elle s'empresse de nous la communiquer. Que vos démarches sont belles, ô fille du prince ! *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!* Et que ces démarches nous sont utiles, puisque vous nous annoncez qu'un Sauveur est né pour nous, qu'enfin le ciel, touché de nos soupirs, nous a envoyé le Messie, et que vous voulez bien être notre médiatrice auprès de lui? Tandis que celles de votre sexe qui sont élevées à une haute dignité ne pensent qu'à leur élévation, pour la goûter en paix et la faire sentir à ceux qui leur sont soumis, vous au contraire, à peine êtes-vous élevée que vous vous empressez, malgré toutes les difficultés des chemins, de nous faire part de votre élévation ; vous n'attendez pas que nous allions à vous, mais vous venez à nous avec joie et avec transport. Que vos démarches sont belles, ô fille du prince ! *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis!*

VI. — Jésus-Christ donne à S. Jean la vie spirituelle par la visite que Marie rend à sainte Elisabeth.

Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant (Joan. x, 10). Je suis venu afin qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient avec abondance.

Jésus-Christ, nouvellement conçu dans le sein de Marie, pouvait-il voir plus longtemps sous les ombres de la mort son saint précurseur sans lui donner la vie, puisqu'il devait se servir de Jean-Baptiste pour préparer les hommes à recevoir la vie et le salut ? Sans attendre donc ni le jour de la naissance de ce saint enfant, ni sa propre naissance à lui-même, il veut, en le visitant, lui donner comme une résurrection anticipée. Il réalise la figure de ce jeune enfant ressuscité par Elisée ; Marie, obéissant aux ordres secrets du ciel comme Giézi aux ordres de son maître, se hâte d'aller auprès de cet enfant qui était mort aux yeux de Dieu, afin qu'il reçût la vie de Jésus Christ avec plénitude et avec abondance : *Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant ;* avec cette différence que Giézi ne portait pour ressusciter cet enfant mort qu'un instrument inanimé et inutile, au lieu que Marie porte dans son sein celui qui tient entre ses mais les clefs de la vie et de la mort. Aussi, dès ses premières approches, Jean-Baptiste tressaillit de joie, donnant des marques de la vie qu'il venait de recevoir, et, comme Elisée communiqua de sa vie même à l'enfant de la veuve de Sarepta pour le ressusciter, Jésus-Christ communique aussi à Jean-Baptiste sa vie sainte et di-

vine, et il lui en donne autant qu'il convenait à un saint précurseur qui devait communiquer aux autres de sa plénitude.

VII. — Dieu cache sa grâce sous des moyens humains, comme il paraît dans ce mystère.

Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (Sapient. VIII, 1). Il atteint d'un terme à l'autre, avec force, et il dispose tout avec douceur.

Dieu cache les opérations de sa grâce sous les actions les plus communes et les plus simples. Il attache au ministère extérieur l'opération gratuite de ces grâces douces et efficaces avec lesquelles il triomphe des cœurs : *Suaviter, sed fortiter.* Les démarches de Marie ne marquent qu'une simple civilité, c'est extérieurement une action de bienséance telle qu'on la pratique dans le commerce de la vie civile; et néanmoins c'est c'est par ce moyen qu'il inspire la connaissance et l'amour du Messie à S. Jean enfermé dans le sein de sa mère. C'est Marie qui se hâte de rendre ce bon office à Elisabeth, *Abiit cum festinatione* : voilà le voile de la civilité et de l'honnêteté. Voici la réalité qui est cachée sous cette écorce : c'est Jésus-Christ lui-même qui se hâte d'aller trouver S. Jean, pour le tirer de l'indignité des enfants d'Adam, pour le fortifier par son esprit jusqu'à le faire tressaillir de joie à sa présence et à la voix de la Mère de son Sauveur. Donnez-nous, Seigneur, la grâce de nous soumettre avec amour à votre aimable providence et à la conduite de l'Eglise, donnez-nous celle d'en respecter toutes les démarches, la voix, la discipline, les cérémonies, puisque, sous cette écorce et cet extérieur vous parvenez à vos fins, vous y cachez de si grands mystères, vous communiquez vos grâces. Procurez-nous cette soumission, Vierge sainte, vous qui avez suivi avec plaisir et avec amour les mouvements de votre fils, qui ne vous a inspiré cette visite que pour des fins si grandes que nous les respectons comme des mystères.

VIII. — Jésus-Christ visitant Jean-Baptiste fait la fonction de Sauveur.

Ego Dominus salvans te, et redemptor tuus fortis Jacob. (Isai. LX, 16).

Je suis le Seigneur qui vous sauve, et la force de Jacob qui vous rachète.

C'est aujourd'hui que Jésus Christ fait la fonction de sauveur et de rédempteur; car, en sanctifiant Jean-Baptiste, il vous donne des arrhes et prend l'engagement de travailler à votre sanctification. Voyez jusqu'où va mon amour pour vous : son corps n'est pas encore en état de servir, il faut, selon la loi naturelle, qu'il demeure neuf mois enfermé dans le sein de sa mère; mais n'use-t-il pas des pieds de Marie pour se trans-

porter chez Zacharie, de sa voix pour parler à Elisabeth ? Voilà le prélude certain de ce qu'il devait faire un jour pour vous, le véritable portrait de ce qu'il a fait pour vous dans votre baptême. Ne s'est-il pas servi des pieds de ceux qui vous ont porté sur les fonts baptismaux afin de vous introduire dans le sein de l'Eglise? Vous ne pouviez parler, n'a-t-il pas employé la voix de vos parrains et marraines pour vous faire renoncer à Satan et à ses pompes, et par là faire entrer l'Esprit saint dans votre âme comme dans celle de Jean-Baptiste ? N'est il donc pas vrai qu'il est le Seigneur qui vous sauve, et qu'il est la force de Jacob qui vous rachète? N'a-t-il pas plusieurs fois fait l'office de sauveur à votre égard ? Car autant de fois qu'il vous a appelé pour retourner à lui, qu'il ne vous a point puni dans vos endurcissements, qu'il a arrêté la fureur de vos ennemis prêts à vous dévorer, autant de fois il a fait à votre égard la fonction de Sauveur, autant de fois il vous a délivrés de la mort en vous délivrant des dangers où vous méritiez de périr. Ainsi, en ce sens, il est plus votre Sauveur que celui de Jean-Baptiste.

IX. — Jésus-Christ nous visite souvent comme il a visité Jean-Baptiste.

Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me? (Luc. I, 43). Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur daigne s'abaisser à me rendre visite ?

Ces paroles exprimaient les sentiments de Jean-Baptiste et ceux d'Elisabeth. Dieu avait mis la grâce sur les lèvres de Marie pour ôter à un pécheur involontaire la tache originelle qui le défigurait aux yeux du Tout-Puissant, et pour perfectionner Elisabeth et Zacharie. Hé ! combien de fois Dieu s'est-il servi de la parole de ses ministres dans les tribunaux de la pénitence, pour vous absoudre de tant de péchés actuels volontaires et de pure malice que vous avez commis ! Combien de fois s'est-il réconcilié avec vous, et combien de grâces vous a-t-il accordées à la considération de sa charitable Mère, quand vous avez eu recours à elle dans vos besoins ? Soyez donc sensibles aux visites du Seigneur et aux bontés de sa très sainte Mère ; vivez de manière que l'on puisse dire de vous comme du père et de la mère de Jean-Baptiste, qu'ils étaient tous deux justes devant Dieu : *Erant justi ambo ante Deum* (Luc. I, 6) ; qu'ils marchaient tous deux d'une manière irréprehensible dans la voie des commandements : *Incedentes in omnibus mandatis, et justificationibus Domini sine querela.* (Ibid.). Vous sentirez alors la grandeur du bienfait que vous recevrez de Jésus et de Marie, et vous vous écrierez par reconnaissance et par amour : Et d'où me vient ce bonheur que le Seigneur et sa très sainte Mère daignent me visiter : *unde hoc mihi ut veniat, etc.*

X. — Zacharie et Elisabeth étaient préparés pour la visite de Jésus-Christ.

Erant justi ambo ante Deum. (Luc. I, 6). Ils étaient tous deux justes devant Dieu.

Les grâces les plus précieuses demandent de nous des dispositions qui soient en rapport avec elles. La visite que Marie et Jésus font aux parents de Jean-Baptiste est une grâce du premier ordre : les préparations étaient donc dignes d'une si grande faveur. L'Écriture pouvait-elle les exprimer en termes plus propres que de nous apprendre qu'ils étaient l'un et l'autre justes devant Dieu, et même devant les hommes, puisqu'étant sans reproche, ils marchaient dans la voie des commandements du Seigneur, en remplissant le double précepte de l'amour de Dieu et du prochain ? C'est donc en vain que vous prétendez aux visites du Seigneur, si vous ne vous y préparez : ce roi de gloire et de pureté n'entre point dans une âme basse et souillée par les iniquités. Soupirez donc comme Zacharie et comme Elisabeth qui, jusqu'au moment où ils reçurent Jésus-Christ et Marie dans leur maison, avaient soupiré comme les autres patriarches et les autres prophètes, et même avec plus d'ardeur puisque leur récompense a été plus grande. Comme ces saints, dites souvent ces paroles consacrées par l'Ecriture et par la pratique de nos pères : *Rorate cœli, desuper* ; elles ont mérité à Abraham de voir le jour de Jésus-Christ, et d'en tressaillir de joie : *Vidit et gavisus est* (Joan. VIII, 16) ; elles ont mérité à sainte Elisabeth de recevoir le Messie, et d'être juste devant Dieu et devant les hommes ; vous participerez à la même justice et à la même récompense.

XI. — Comment sainte Elisabeth a été remplie du Saint-Esprit.

Repleta est Spiritu Sancto (Luc. I, 41). Elisabeth fut remplie de l'Esprit saint.

Quel est donc, me direz-vous, le grand avantage que reçurent les parents de S. Jean-Baptiste ; car s'ils marchaient tous deux sans reproche dans la voie des commandements, ils étaient donc remplis du Saint-Esprit ? Il est vrai que sainte Elisabeth possédait déjà l'Esprit saint par la grâce sanctifiante et par la charité habituelle ; mais elle le posséda d'une manière encore plus parfaite par la plénitude de ses dons, par une foi plus grande et plus éclairée, par une connaissance plus distincte du Sauveur, à l'approche de qui elle se sentit plus portée à l'aimer et à le servir, par une impression plus vive de lumière et d'amour que fit sur son cœur la présence d'un Dieu qui daignait bien l'honorer de ses visites, par une plus ferme résolution qu'elle prit de ne rien faire que ce qui lui serait plus agréable, par une crainte plus respectueuse et une pitié plus fervente, par un surcroît de paix et de joie qui se répandit dans toutes les puissances de son âme, enfin par une fidèle

et heureuse persévérance dans la vertu ; car ce sont là autant de dons du Saint-Esprit, dont Elisabeth et Zacharie en furent remplis : *Repleta est Spiritu Sancto.* Vous devez donc, à leur exemple, ne mettre aucune limite à votre perfection ; vous devez recevoir grâce sur grâce par votre fidèle coopération. Ce serait reculer dans la vertu que de ne pas avancer quand le Père céleste dit qu'il veut être notre modèle, et qu'il vous prescrit d'être parfait comme lui, suivant votre état, et de passer d'une plénitude imparfaite de l'esprit de Dieu à une plénitude plus parfaite.

XII. — Privilège de Jean-Baptiste sur Jérémie dans sa sanctification.

Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi. (Joan. I, 29). Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde. Jean-Baptiste n'avait pas encore la parole, et cependant il s'explique déjà par un tressaillement prophétique, comme s'il avait dit : Voici l'agneau de Dieu : *Ecce agnus Dei.* Il fait la fonction de précurseur et celle de prophète avant d'être né, parce que la grâce le prévient : *Novit Christum ab infantiâ, imo in utero matris novit, et eum salutavit,* dit S. Chrysostome, (Hom. II, in *Joan.*) parce que, dit S. Cyrille, Jésus-Christ lui fit sentir qu'il était son Dieu et son Sauveur, puisqu'il n'appartient qu'à Dieu d'inspirer les prophètes et de les remplir de son esprit. Nous lisons bien que Jérémie a été sanctifié dans le sein de sa mère ; mais nous ne voyons pas qu'il y ait prophétisé : cette grâce extraordinaire était réservée au seul fils d'Elisabeth qui, ne pouvant encore rien voir des yeux du corps, a connu le Seigneur des yeux de l'esprit : *Erat quidem Jeremias sanctificatus in utero, sed non prophetavit in utero ; solum Joannes in utero existens exultavit gaudio, et corporeis oculis nihil videns spiritu Dominum cognovit* (S. Cyrill. Hieros., catech. 3). La raison et la liberté furent donc avancées à S. Jean-Baptiste, et il ne pouvait demeurer sans action en la présence d'un Dieu qui le comblait de ses bienfaits. D'un côté la tache originelle effacée, d'autre côté son élection gratuite, la magnificence de Jésus-Christ qui l'élevait à la dignité de précurseur, qui le comblait de ses faveurs les plus exquises dans un temps inespéré, qui le destinait au plus glorieux de tous les ministères, lui firent percer l'obscurité de sa prison et s'écrier, par le mouvement de son corps, pour faire connaître son bienfaiteur et son libérateur : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.*

XIII. — *Jean-Baptiste loue Jésus-Christ par son tressaillement.*

Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi? (Psalm. XXXIV, 10). Tous mes os vous diront : Seigneur, qui est semblable à vous?

Tout ce que nous sommes doit rendre hommage au Souverain ; l'esprit et la mémoire, le cœur, la volonté, tous les sens du corps doivent publier ses merveilles : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* Seigneur, qui est semblable à vous? Mais voici un saint qui enchérit sur le zèle et sur l'amour du prophète. Ses os ne sont pas encore durcis; ses bras et ses pieds ne sont pas encore formés ; sa langue est encore captive, elle ne peut même pas bégayer ; et néanmoins ce saint précurseur loue Dieu plus fortement que David, puisqu'il publie sa grandeur par le tressaillement de tout son corps : *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi?* Ce petit précurseur, impatient de jouir de son Dieu, va déjà au devant de lui, pour le déclarer le Messie, et il parle de la manière dont il est actuellement capable : *Salutabat Salvatorem motu quo poterat; et in occursum Domini præcursor impiger erumpere gestiebat.* (Guerric, serm. I *in Nativ. Joan.*) C'est là précisément ce que vous devez faire, vous tous que Dieu visite par la communication de ses grâces. Loin donc de vous l'engourdissement et la léthargie : partout où est l'esprit de Dieu, il agit, il meut, il pousse, il excite. Fût-il dans des âmes aussi pesantes que ce chariot dont parle Ezéchiel, il les élève ; parce que l'Esprit de Dieu est un esprit de vie; Zacharie et Elisabeth le ressentent, et ils s'écrient : *Et unde hoc mihi ut veniat mater Domini mei ad me.* Jean-Baptiste le ressent, et il s'écrie : *Domine, quis similis tibi?*

SECTION II. — SERMONS

PREMIER SERMON

(Par Bossuet.)

Proposition. — Les sentiments des fidèles, lorsque Jésus-Christ vient à eux, doivent être ceux des trois personnages de la Visitation.

Division. — I. Sainte Elisabeth exprime l'abaissement d'une âme qui se juge indigne de l'approche de Jésus; — II. S. Jean, le transport d'une âme qui le cherche; — III. Marie, la paix d'une âme qui le possède.

Intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. (Luc. I, 40.)

Marie entra en la maison de Zacharie, et salua Elisabeth.

C'est principalement aujourd'hui et dans la sainte solennité que nous célébrons, que les fidèles doivent reconnaître que le Sauveur est un Dieu caché, dont la vertu agit dans les cœurs d'une manière secrète et impénétrable. Je vois quatre personnes unies dans le mystère que nous honorons : Jésus et la

divine Marie, S. Jean et sa mère sainte Elisabeth; c'est ce qui fait tout le sujet de notre évangile. Mais ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est qu'à la réserve du Fils de Dieu toutes ces personnes sacrées y exercent visiblement quelque action particulière. Elisabeth éclairée d'en haut reconnaît la dignité de la Sainte Vierge, et s'humilie profondément devant elle : *Udè hoc mihi* [1]? Jean sent la présence de son divin Maître jusque dans le sein de sa mère, et témoigne des transports incroyables : *Exultavi infans* [2]. Cependant l'heureuse Marie admirant en elle-même de si grands effets de la toute-puissance divine, exalte de tout son cœur le saint nom de Dieu et publie sa munificence. Ainsi toutes ces personnes agissent, et il n'y a que Jésus qui semble immobile : caché dans les entrailles de la Sainte Vierge, il ne fait aucun mouvement qui rende sa présence sensible; et lui qui est l'âme de tout mystère, paraît sans action dans tout le mystère.

Mais ne vous étonnez pas, âmes chrétiennes, de ce qu'il nous tient ainsi sa vertu cachée ; il a dessein de nous faire entendre qu'il est ce Moteur invisible qui meut toutes choses sans se mouvoir, qui conduit tout sans montrer sa main : de sorte qu'il me sera aisé de vous convaincre que si son action toute-puissante ne nous paraît pas aujourd'hui en elle-même dans le mystère, c'est qu'elle se découvre assez dans l'action des autres, qui n'agissent et ne se remuent que par l'impression qu'il leur donne. C'est ce que vous verrez plus évidemment (*a*) dans la suite de ce discours où, devant vous entretenir des opérations de son Saint-Esprit (*b*) sur trois différentes personnes, j'ai besoin plus que jamais du secours de ce même Esprit qui les a remplies; et je dois tâcher d'attirer ses grâces par l'intercession de celle à laquelle il se communique si abondamment, qu'il se répand sur les autres par son entremise. C'est la bienheureuse Marie, que nous saluerons avec l'ange : *Ave, gratiâ.*

L'un des plus grands mystères du christianisme, c'est la sainte société que le Fils de Dieu contracte avec nous et la manière secrète dont il nous visite. Je ne parle pas, mes très chères Sœurs, de ces communications particulières dont il honore quelquefois des âmes choisies; et je laisse à vos directeurs et aux livres spirituels de vous en instruire. Mais outre ces visites mystiques, ne savons-nous pas que le Fils de Dieu s'approche tous les jours de ses fidèles : intérieurement par son Saint-Esprit et par l'inspiration de sa grâce ; au

1. *Luc.*, I, 43. — 2. *Ibid.*, 44.

(*a*) *Var.* : C'est ce que je me propose de vous faire voir plus évidemment. — (*b*) De l'esprit de Dieu.

dehors par sa parole, par ses sacrements et surtout par celui de l'adorable Eucharistie?

Il importe aux chrétiens de connaître quels sentiments ils doivent avoir lorsque Jésus-Christ vient à eux; et il me semble qu'il lui a plu de nous l'apprendre nettement dans notre évangile. Pour bien entendre cette vérité, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que le Fils de Dieu visitant les hommes imprime trois mouvements dans leurs cœurs, et je vous prie de vous y rendre attentifs. Premièrement, sitôt qu'il approche, il nous inspire avant toutes choses une grande et auguste idée de sa majesté, qui fait que l'âme tremblante et confuse de sa naturelle bassesse, est saisie devant Dieu d'un profond respect et se juge indigne des dons de sa grâce : tel est son premier sentiment. Mais, chrétiens, ce n'est pas assez. Car cette âme ainsi abaissée n'osera jamais s'approcher de Dieu; elle s'en éloignera toujours par respect, en reconnaissant son peu de mérite. C'est pourquoi, par un second mouvement, il presse au dedans son ardeur fidèle de s'approcher avec confiance et de courir à lui par de saints désirs : c'est le second sentiment qu'il donne. Enfin le troisième et le plus parfait, c'est que se rendant propice à ses vœux, il fait triompher sa paix dans son cœur, comme parle le divin Apôtre : *Pax Christi exultet in cordibus vestris* [1], et la comble d'une sainte joie par ses chastes embrassements. Vous le savez, mes très chères Sœurs, vous qui êtes si exercées dans les choses spirituelles, que c'est par ces degrés que Dieu s'avance, que tels sont les sentiments qu'il inspire aux âmes : se juger indignes de Jésus-Christ, c'est par cette humilité qu'il les prépare; désirer ardemment Jésus-Christ, c'est par cette ardeur qu'il les avance; enfin posséder en paix Jésus-Christ, c'est par cette tranquillité qu'il les perfectionne. Ces trois sentiments paraissent (*a*) dans notre évangile nettement et distinctement, et avec un ordre admirable.

En effet ne voyez-vous pas sainte Elisabeth, qui considérant Jésus-Christ, qui l'honore de sa visite en la personne de sa sainte Mère, reconnaît humblement son indignité, en disant d'une voix si respectueuse : *Et unde hoc mihi ut veniat Mater Domini mei ad me* [2]? « Et d'où me vient un si grand honneur, que la Mère de mon Seigneur me visite? » D'autre part, ne voyez-vous pas que ce sont des désirs ardents qui pressent impétueusement le saint Précurseur, lorsque tressaillant au sein de sa mère, il veut, ce semble, rompre les liens qui l'empêchent de se jeter aux pieds de son Maître, et ne peut souffrir la prison

1. *Col.*, III, 15. — 2. *Luc.*, I, 43.
(*a*) *Var.* : Et n'est-ce pas ce qui nous paraît.

qui le sépare de sa présence : *Exultavit infans in utero ejus*[1]. Enfin n'entendez-vous pas la voix ravissante de la bienheureuse Marie, qui étant pleine de Jésus-Christ et possédant en paix ce qu'elle aime, s'épanche toute en actions de grâces, et nous témoigne la joie de son cœur par son admirable cantique : *Magnificat anima mea Dominum*[2] : « Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur? » Ainsi je ne craindrai pas de vous assurer que j'aurai expliqué tout mon évangile, tout le mystère de cette journée, si je vous fais voir en ces trois personnes, sur lesquelles Jésus caché agit aujourd'hui, l'abaissement d'une âme qui s'en juge indigne, c'est ce que vous remarquerez en Elisabeth ; le transport d'une âme qui le cherche, c'est ce que vous reconnaîtrez en S. Jean ; la paix d'une âme qui le possède, c'est ce que vous admirez en la Sainte Vierge ; et c'est le partage de ce discours.

PREMIER POINT

Il est bien juste, âmes chrétiennes, que la créature s'abaisse lorsque son Créateur la visite ; et le premier tribut que nous lui devons quand il daigne s'approcher de nous, c'est la reconnaissance de notre bassesse. Aussi est-ce pour cela que je vous ai dit qu'aussitôt qu'il vient à nous par sa grâce, le premier sentiment qu'il inspire, c'est une crainte religieuse, qui nous fait en quelque sorte nous retirer de lui par la considération du peu que nous sommes. Ainsi lisons-nous en S. Luc que S. Pierre n'a pas plutôt reconnu la divinité de Jésus-Christ par les effets miraculeux de sa puissance, qu'il se jette incontinent à ses pieds, et : « Retirez-vous, Seigneur, lui dit-il, gardez-vous bien d'approcher de moi, parce que je suis un homme pécheur : » *Exi à me, quia homo peccator sum, Domine*[3]. Ainsi ce pieux Centenier, que Jésus veut honorer d'une visite, surpris d'une telle bonté, croit ne la pouvoir reconnaître qu'en confessant aussitôt qu'il en est indigne : *Domine, non sum dignus*[4]. Ainsi pour venir à notre sujet et n'aller pas rechercher bien loin ce qui se trouve si clairement dans notre évangile, dès la première vue de Marie, dès le premier son de sa voix, sa cousine sainte Elisabeth, qui connaît la dignité de cette Vierge et contemple par la foi le Dieu qu'elle porte, s'écrie, étonnée et confuse : « D'où me vient un si grand honneur, que la Mère de mon Seigneur me visite? » *Unde hoc mihi?*

C'est, mes Sœurs, cette humilité, c'est ce sentiment de respect que l'exemple d'Elisabeth devrait profondément graver dans nos cœurs ; mais pour cela il est nécessaire que nous concevions sa pensée, et que nous pénétrions les motifs qui

1. *Luc.* I, 41. — 2. *Luc.*, I, 47. — 3. *Luc.*, V, 8. — 4. *Matth.*, VIII, 8.

l'obligent à s'humilier de la sorte. J'en remarque deux principaux dans la suite de son discours, et je vous prie de les bien comprendre. « D'où me vient cet honneur, dit-elle, que la Mère de mon Seigneur me visite ? » C'est sur ces paroles qu'il faut méditer ; et ce qui s'y présente d'abord à ma vue, c'est qu'Elisabeth nous témoigne que, dans la visite qu'elle reçoit, il y a quelque chose qu'elle connaît et quelque chose qu'elle n'entend pas. La mère de mon Seigneur vient à moi : voilà ce qu'elle connaît et ce qu'elle admire ; d'où vient qu'elle me fait cet honneur : c'est ce qu'elle ignore et ce qu'elle cherche. Elle voit la dignité de Marie ; et dans une telle inégalité elle la regarde de loin, s'humiliant profondément devant elle (*a*). C'est la bienheureuse entre toutes les femmes ; c'est la Mère de mon Seigneur ; elle le porte dans ses bénites entrailles : *Mater Domini mei*. Puis-je lui rendre assez de soumissions ?

Mais pendant qu'elle admire toutes ces grandeurs, une seconde réflexion l'oblige à redoubler ses respects. La Mère de son Dieu la prévient par une visite pleine d'amitié : elle sait bien connaître l'honneur qu'on lui fait ; mais elle n'en peut pas concevoir la cause : elle cherche de tous côtés en elle-même ce qui a pu lui mériter cette grâce : D'où me vient cet honneur, dit-elle, d'où me vient cette bonté surprenante ? *Unde hoc mihi ?* Qu'ai-je fait pour la mériter, ou quels services me l'ont attirée ? *Unde hoc ?* Là, mes Sœurs, ne découvrant rien qui soit digne d'un si grand bonheur, et se sentant heureusement prévenue par une miséricorde toute gratuite, elle augmente ses respects jusqu'à l'infini, et ne trouve plus autre chose à faire, sinon de présenter humblement à Jésus-Christ, qui s'approche d'elle, un cœur humilié sous sa main et une sincère confession de son impuissance.

Voilà donc deux motifs pressants qui la portent aux sentiments de l'humilité, lorsque Jésus-Christ la visite. Premièrement, c'est qu'elle n'a rien qui puisse égaler ses grandeurs ; secondement, c'est qu'elle n'a rien qui puisse mériter ses bontés : motifs en effet très puissants, par lesquels nous devons apprendre à servir notre Dieu en crainte et à nous réjouir devant lui avec tremblement. Car quelle indigence pareille à la nôtre, puisque si nous n'avons rien par nature, et n'avons rien encore par acquisition, nous n'avons aucun droit d'approcher de Dieu, ni par la condition ni par le mérite ? Et n'étant pas moins éloignés de sa bonté par nos crimes que de sa majesté infinie par notre bassesse, que nous reste-t-il autre chose, lorsqu'il daigne nous regarder, sinon d'apprendre d'Elisabeth à révérer sa grandeur suprême par la reconnaissance de notre

(*a*) *Var.* : S'abaissant humblement devant elle.

néant, et à honorer ses bienfaits en confessant notre indignité ?

Mais afin de ne le pas faire seulement de bouche, et d'avoir ce sentiment imprimé au cœur, considérons avant toutes choses ce qu'exige de nous la grandeur de Dieu ; et encore que nulle éloquence ne le puisse assez exprimer, pour nous en former quelque idée, posons d'abord ce premier principe, que ce qui gagne le respect des hommes, ce sont les dignités qui tirent du pair, qui donnent un rang particulier, qui sont uniques et singulières. Voilà ce que les hommes révèrent : et ce fondement étant supposé, qui pourrait nous dire, mes Sœurs, le respect que nous devons au souverain Etre ? Il est seul en tout ce qu'il est ; il est le seul sage, le seul bienheureux, Roi des rois, Seigneur des seigneurs, unique en sa majesté, inaccessible en son trône, incomparable en sa puissance. De là vient que Tertullien, tâchant d'exprimer magnifiquement son excellence incommunicable, dit qu'il est « le souverain grand qui, ne souffrant rien qui s'égale à lui, s'établit lui-même une solitude par la singularité de sa perfection : » *Summum magnum, ex defectione æmuli solitudinem quamdam de singularitate præstantiæ suæ possidens* [1]. Voilà une manière de parler étrange : mais cet homme accoutumé aux expressions fortes, semble chercher des termes nouveaux pour parler d'une grandeur qui n'a point d'exemple. Et surtout n'admirez-vous pas cette solitude de Dieu ? *Solitudinem de singularitate præstantiæ* : solitude vraiment auguste, et qui doit inspirer de profonds respects.

Mais cette solitude de Dieu nous donne encore, ce me semble, une belle idée. Toutes les grandeurs ont leur faible : grand en puissance, petit en courage ; grand courage et petit esprit ; grand esprit dans un corps infirme, qui empêche ses fonctions. Qui peut se vanter d'être grand en tout ? Nous cédons et on nous cède : tout ce qui s'élève d'un côté s'abaisse de l'autre. C'est pourquoi il y a entre tous les hommes une espèce d'égalité : tellement qu'il n'y a rien de si grand, que le petit ne puisse atteindre par quelque endroit. Il n'y a que vous, ô souverain Grand, ô Dieu éternel, qui êtes singulier en toutes choses, inaccessible en toutes choses, seul en toutes choses : *Solitudinem quamdam*, etc. Vous êtes le seul auquel on peut dire : « O Seigneur, qui est semblable à vous [2], profond en vos conseils (*a*), terrible en vos jugements, absolu en vos volontés, magnifique et admirable en vos œuvres [3] ? » Que si vous êtes si grand, si majestueux, malheur à qui se fait grand devant vous ; malheur, malheur aux têtes superbes qui vont hautes et levées devant votre face !

1. *Adv. Marc.*, lib. I, n. 4. — 2. *Psal.* XXXIV, 10. — 3. *Exod.*, XX, 11.
(*a*) *Var.* : En vos pensées.

Vous frappez sur ces cèdres et vous les déracinez; vous touchez ces orgueilleuses montagnes et vous les faites évanouir en fumée. Heureux ceux qui, vous sentant approcher par vos saintes inspirations, craignent de s'élever devant vous, de peur de vous exciter à jalousie; mais qui s'écrient aussitôt avec le Prophète : « Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous vous en souvenez, ou qui sont les enfants des hommes que vous leur faites l'honneur de les visiter[1]? » Ils se cachent et votre face les illumine ; ils se retirent par respect et vous les cherchez; ils se jettent à vos pieds et votre esprit pacifique repose sur eux.

Apprenez, ô enfants de Dieu, de quelle sorte il faut recevoir cette souveraine grandeur : mais pour vous humilier plus profondément, sachez que sa bonté vous prévient en tout, et que sa grâce se montre grâce en ce qu'elle n'est attirée par aucuns mérites. Rendez, rendez ici témoignage à sa miséricorde surabondante, vous pécheurs qu'il a convertis, vous brebis perdues qu'il a ramenées, vous autrefois enfants de ténèbres que sa grâce a faits enfants de lumière. Ne s'est-il pas souvenu de vous dans le temps que vous l'oubliiez? Ne vous a-t-il pas poursuivis, quand vous le fuyiez avec plus d'ardeur? Ne vous a-t-il pas attirés, quand vous méritiez le plus sa vengeance? Et vous, âmes saintes et religieuses, qui marchez dans la voie étroite, qui vous avancez à grands pas dans le chemin de la perfection; qui vous a inspiré le mépris du monde et l'amour de la solitude? N'est-ce pas lui qui vous a choisies, et ne lui confessez-vous pas tous les jours que vous n'avez pas mérité ce choix? Je n'ignore pas cependant que vous n'amassiez des mérites: anathème à ceux qui le nient ! mais tous ces mérites viennent de la grâce. Si vous usez bien de la grâce, il est vrai que ce bon usage en attire d'autres; mais il faut qu'elle vous prévienne, pour vous sanctifier par ce bon usage. Ne voyez-vous pas dans notre évangile, que ce n'est pas Elisabeth qui vient à Marie; c'est Marie qui cherche (*a*) sainte Elisabeth; c'est Jésus qui prévient S. Jean. Quel est, mes Sœurs, ce nouveau miracle? Jean doit être son précurseur, il doit marcher devant sa face, il lui doit préparer les voies ; et néanmoins nous voyons manifestement qu'il faut que Jésus-Christ le prévienne. Et qui donc ne prévient-il pas, s'il prévient même son précurseur? Que si nous sommes ainsi prévenus, de quoi pouvons-nous nous glorifier? Sera-ce peut-être du commencement? mais c'est là que la grâce nous a éclairés sans que nous l'ayons mérité. Quoi, sera-ce donc du progrès? mais la grâce s'étend

1. *Psal.* VIII, 5.
(*a*) *Var.* : Visite.

dans toute la vie, et dans toute la vie elle est toujours grâce : *Fons aquæ salientis* [1] : C'est un fleuve (*a*) qui retient durant tout son cours le nom qu'il a pris dans son origine ; c'est « la grâce elle même qui mérite d'être augmentée, afin que par cet accroissement elle mérite d'arriver à sa perfection : » *Ipsa gratia meretur augeri, ut aucta mereatur perfici,* dit S. Augustin [2].

Que s'il est ainsi, chrétiens, que nous ne vivions que par grâce, que nous ne subsistions que par grâce : que tardons-nous à imiter sainte Elisabeth ? Que ne disons-nous du fond de nos cœurs : *Undè hoc mihi?* « D'où me vient un si grand bonheur ? « D'où me vient cette faveur extraordinaire ? Ah ! je ne l'ai point méritée ; je ne la dois, ô Seigneur, qu'à votre bonté. C'est le premier sentiment que la grâce inspire, parce que son premier ouvrage, c'est de se faire reconnaître grâce. Confessons donc, avant toutes choses, que nous sommes indignes des dons de Dieu : Dieu alors nous en croira dignes, si, nous avouons ne l'être pas ; si nous reconnaissons qu'il ne nous doit rien, il se confessera notre débiteur. Il est allé chez le Centenier, parce qu'il se juge indigne de le recevoir. Pierre se juge indigne d'approcher de lui, il le fait le fondement de son corps mystique. Paul se trouve indigne qu'on le nomme apôtre, et il le fait le plus illustre (*b*) de tous ses apôtres. Jean-Baptiste s'estime indigne de lui délier ses souliers, qui est le plus vil office d'un serviteur, et il le fait son meilleur ami : *Amicus Sponsi* [3] ; et cette main qu'il juge indigne des pieds du Sauveur, est élevée jusqu'à sa tête, qu'il arrose des eaux baptismales. Tant il est vrai, âmes chrétiennes, que ce qui nous mérite les dons de la grâce, c'est de confesser humblement que nous ne les pouvons mériter : tellement que l'humilité est l'appui de la confiance. Quiconque s'est préparé par l'humilité, peut ensuite s'abandonner aux désirs ardents dont nous allons voir les sacrés transports en la personne de S. Jean-Baptiste.

SECOND POINT

Ce n'est pas assez à l'âme fidèle de s'humilier devant Dieu, et de s'en retirer en quelque sorte par le sentiment de sa bassesse ; après ce premier mouvement, par lequel elle reconnaît son indignité, elle en doit ensuite ressentir un autre ; c'est-à-dire un chaste transport, par lequel elle court à Dieu et s'efforce de s'unir à lui. Mais est-il possible, mes sœurs, qu'un tel désir soit raisonnable, et que des mortels comme nous puissent porter si haut leurs pensées ? Il n'est pas permis d'en douter ; et en voici la raison solide, prise de la nature de Dieu nécessairement bienfaisante. Je vous ai représenté sa grandeur su-

1. *Joan.*, IV, 14. — 2. Epist. CLXXXVI, n. 10. — 3. *Joan.*, III, 29.
(*a*) *Var.* : Elle ressemble à un fleuve. — (*b*) Le plus célèbre.

prême, qui éloigne de lui les créatures ; il vous faut maintenant parler de sa bonté, qui leur tend la main et qui les invite. L'un et l'autre sont inconcevables ; et comme, me défiant de mes forces, je me suis aidé pour la première d'une forte expression de Tertullien, je me servirai pour la seconde d'un excellent discours d'un autre docteur de l'Eglise : c'est le grand S. Grégoire de Nazianze, qui a mérité parmi les Grecs le surnom auguste de *Théologien*, à cause des hautes conceptions qu'il a de la nature divine.

Ce grand homme invite tout le monde à désirer Dieu par considération de cette bonté infinie, qui prend tant de plaisir à se répandre ; ce qu'ayant expliqué avec soin, il conclut enfin par ces mots : « Ce Dieu, dit cet excellent théologien [1], désire d'être désiré ; il a soif, le pourriez-vous croire ? au milieu de son abondance. » Mais quelle est la soif de ce premier Etre ? C'est que les hommes aient soif de lui : *Sitit sitiri*. Tout infini qu'il est en lui-même et plein de ses propres richesses, nous pouvons néanmoins l'obliger : et comment pouvons nous l'obliger ? C'est en lui demandant qu'il nous oblige, parce « qu'il donne plus volontiers que les autres ne reçoivent » : ce sont les paroles de S. Grégoire.

Ne diriez-vous pas, chrétiens, qu'il vous représente une source vive qui, par l'abondance de (*a*) ses eaux claires et fraîches, semble présenter à boire aux passants altérés ? Elle n'a pas besoin qu'on la lave de ses ordures, ni qu'on la rafraîchisse dans son ardeur ; mais se contentant elle-même de sa netteté et de sa fraîcheur naturelle, elle ne demande, ce me semble, plus rien, sinon que l'on boive et que l'on vienne se laver et se rafraîchir de ses eaux. Ainsi la nature divine, toujours riche, toujours abondante, ne peut non plus croître que diminuer, à cause de sa plénitude ; et la seule chose qui lui manque, si l'on peut parler de la sorte, c'est qu'on vienne puiser en son sein les eaux de vie éternelle, dont elle porte en elle-même une source infinie et inépuisable. C'est pourquoi S. Grégoire a raison de dire qu'il a soif que nous ayons soif de lui, et qu'il reçoit comme un bienfait quand nous lui donnons le moyen de nous bien faire.

Cela étant ainsi, chrétiens, c'est faire injure à cette bonté que de n'avoir pas du désir pour elle. De là les transports de S. Jean dans les entrailles de sa mère. Il sent que son maître le vient visiter, et il voudrait s'avancer pour le recevoir : c'est le saint amour qui le pousse, ce sont des désirs ardents qui le pressent. Ne voyez-vous pas, âmes saintes, qu'il tâche de

1. Orat. XL.
(*a*) *Var.* : Par la fécondité.

rompre ses liens par son mouvement impétueux ? Mais s'il demande la liberté, ce n'est que pour courir au Sauveur ; et s'il ne peut plus souffrir sa prison, c'est à cause qu'elle le sépare de sa présence.

C'est donc avec beaucoup de raison que nous nous adressons à S. Jean-Baptiste pour apprendre à désirer le Sauveur des âmes, puisqu'il lui doit préparer les voies. C'est à lui de nous inspirer des désirs ardents ; et si vous recherchez (*a*), chrétiens, quel est le ministère du saint Précurseur, vous découvrirez aisément (*b*) qu'il est envoyé sur la terre pour faire désirer Jésus-Christ aux hommes, et que c'est en cette manière qu'il lui doit préparer ses voies. En effet, il faut vous faire entendre quel est le sujet de sa mission ; et il faut qu'un autre S. Jean, disciple et bien-aimé du Sauveur, vous explique la fonction de S. Jean-Baptiste. Ecoutez comme il parle dans son évangile : « Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean : cet homme n'était point la lumière ; mais il venait sur la terre pour rendre témoignage de la lumière, » c'est-à-dire de Jésus-Christ : *Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine* [1]. N'êtes-vous pas étonnées, mes Sœurs, de cette façon de parler de l'évangéliste ? Jésus-Christ est la lumière, et on ne le voit pas ; Jean-Baptiste n'est pas la lumière, et non seulement on le voit, mais encore il nous découvre la lumière même. Qui vit jamais un pareil prodige ? Quand est-ce que l'on a ouï dire qu'il fallût montrer la lumière aux hommes et leur dire : Voilà le soleil ? N'est-ce pas la lumière qui découvre tout ? N'est-ce pas elle dont le vif éclat vient ranimer toutes les couleurs, et lever le voile obscur et épais qui avait enveloppé toute la nature ? Et voici que l'Evangile nous vient enseigner que la lumière était au milieu de nous sans être aperçue ; et, ce qui est beaucoup plus étrange, que Jean, qui n'est pas la lumière, est envoyé néanmoins pour nous la montrer : *Non erat ille lux.*

Dans cet événement extraordinaire, chrétiens, n'accusons pas la lumière de ce que nos yeux infirmes ne la peuvent voir (*c*) : accusons-en notre aveuglement ; accusons la faiblesse d'une vue tremblante, qui ne peut souffrir le grand jour. C'est ce que le grand Augustin nous explique admirablement (*d*) par ces excellentes paroles : *Tam infirmi sumus, per lucernam quærimus diem* [2]. S. Jean n'était qu'un petit flambeau : *Erat lucerna ardens et lucens* [3] ; et « telle est notre infirmité, qu'il nous faut un flambeau pour chercher le jour : »

1. *Joan.*, I, 8. — 2. *In Joan.*, tract. II, n. 8. — 3. *Joan.*, V, 35.

(*a*) *Var.* : Si vous comprenez. — (*b*) Il vous sera aisé de connaître. — (*c*) Ne la voient pas. — (*d*) Délicatement.

il nous faut Jean-Baptiste pour chercher Jésus (*a*) : *Per lucernam quærimus diem* : c'est-à-dire, mes très chères Sœurs, qu'il fallait à nos faibles yeux une lumière douce et tempérée pour nous accoutumer au jour du midi ; et qu'il nous fallait montrer de petits rayons, pour nous faire désirer de voir le soleil, que nous avions entièrement oublié dans la longue nuit de notre ignorance. Car c'est en ceci principalement qu'était déplorable l'aveuglement de notre nature, et je vous prie de le bien entendre.

Nous avions premièrement perdu la lumière : « Le soleil de justice ne nous luisait plus : » *Sol intelligentiæ non ortus est eis* [1]. Non seulement nous l'avions perdue ; mais nous en avions même perdu le désir, et « nous aimions mieux les ténèbres : » *Dilexerunt homines magis tenebras quàm lucem* [2]. Nous en avions non seulement perdu le désir ; mais nous nous plaisions tellement dans l'obscurité, l'ignorance de la vérité nous était de telle sorte passée en nature, que nous craignions de voir la lumière ; nous fuyions devant la lumière, nous haïssions même la lumière. Car « celui qui fait le mal hait la lumière : » *Qui malè agit odit lucem* [3]. D'où nous venait cet aveuglement, ou plutôt cette haine de la clarté ? Il faut que S. Augustin nous le fasse entendre, en remarquant certain rapport de l'entendement aux yeux corporels et de la lumière spirituelle à la lumière sensible. Les yeux ont été faits pour voir la lumière ; et tu es faite, âme raisonnable, pour voir la vérité éternelle, qui illumine tout homme qui naît au monde. « Les yeux se nourrissent de la lumière : » *Luce quippe pascuntur oculi nostri*, dit S. Augustin [4] ; et « ce qui fait voir, poursuit ce grand homme, que la lumière les nourrit et les fortifie, c'est que s'ils demeurent trop longtemps dans l'obscurité, ils deviennent faibles et malades : » *Cùm in tenebris fuerint, infirmantur*. Et cela pour quelle raison, si ce n'est, dit le même saint, « qu'ils sont privés de leur nourriture et comme fatigués par un trop long jeûne ? » *Fraudati oculi cibo suo, defatigantur et debilitantur quasi quodam jejunio lucis*. D'où il arrive encore un effet étrange, c'est que si l'on continue à leur dérober cette nourriture agréable, ou vous les verrez enfin défaillir manque d'aliment ; ou s'ils ne meurent pas tout à fait, ils seront du moins si débiles qu'à force de discontinuer de voir la lumière, ils n'en pourront plus supporter l'éclat ; ils ne la regarderont qu'à demi, d'un œil incertain et tremblant. Ah ! rendez-nous, diront-ils, notre obscurité ; ôtez-nous cette lu-

1. *Sap.*, v. 6. — 2. *Joan.*, III, 19. — 3. *Ibid.*, 20. — 4. *In Joan.*, tract. XIII, n. 5.

(*a*) *Var.* : Que nous cherchons le jour avec un flambeau : nous cherchons Jésus-Christ par Jean-Baptiste.

mière importune : ainsi la lumière qui était leur vie, est devenue l'objet de leur aversion.

Chrétiens, ne sentons-nous pas qu'il en est arrivé de même ? Qui ne sait que nous sommes faits pour nous nourrir de la vérité ? C'est d'elle que doit vivre l'âme raisonnable : si elle quitte cette viande céleste, elle perd sa substance et sa force ; elle devient languissante et exténuée ; elle ne peut plus voir qu'avec peine ; après, elle ne désire plus de voir ; enfin elle ne hait rien tant que de voir. Ah ! qu'il n'est que trop véritable, qu'il n'est que trop constant par expérience ! On s'engage à des attachements criminels, on ne cherche que les ténèbres ; les fumées s'épaississent autour de l'esprit et la raison en est offusquée ; celui qui est en cet état ne veut pas voir : « la lumière de ses yeux n'est plus avec lui : » *Lumen oculorum meorum et ipsum non est mecum* [1]. Voulez-vous être convaincus qu'il ne peut pas voir ? Au milieu de ces ombres qui l'environnent, un sage ami s'approche de lui ; il observe s'il n'y a point quelque endroit par où on lui puisse faire entrevoir le jour ; mais il en détourne la vue, il ne veut point voir la lumière, qui lui découvre une erreur qu'il aime et dont il ne veut pas se désabuser : *Oculos suos statuerunt declinare in terram* [2].

C'est ainsi que sont les pécheurs, c'est ainsi qu'était tout le genre humain : la lumière s'était retirée, et avait laissé les hommes malades dans un long oubli de la vérité. Que ferez-vous, ô divin Jésus, splendeur éternelle du Père ? Montrerez-vous d'abord à nos yeux infirmes votre lumière si vive et si éclatante ? Non, mes Sœurs, il ne le fait pas ; il se cache encore en lui-même ; mais il se réfléchit sur S. Jean. Il envoie premièrement des rayons plus faibles, pour fortifier peu à peu notre vue tremblante, et nous faire insensiblement désirer la beauté du jour. Divin Précurseur, voilà votre emploi, et vous commencerez aujourd'hui ce saint exercice (*a*).

Et en effet ne voyez-vous pas que Jésus n'agit pas ? Il ne remue pas ; il ne se montre pas ; il ne paraît pas encore en lui-même, et il brille déjà en S. Jean (*b*). C'est pourquoi le

1. *Psal.* XXXVII, 11. — 2. *Psal.* XVI, 11.

(*a*) Que fallait-il faire, mes Sœurs, pour guérir ces aveugles volontaires, qui se plaisaient dans l'obscurité ? Sans doute le commencement de leur guérison, c'était de leur faire désirer le jour : c'est l'emploi du saint Précurseur : c'est pourquoi il marche devant Jésus-Christ. Jésus-Christ envoie donc Jean-Baptiste aux hommes, afin que voyant sur ce grand prophète une réflexion de sa lumière, c'est-à-dire de sa vérité, ils fussent excités par son ministère à désirer la lumière même. C'est ce qu'a fait le saint Précurseur par ses divines prédications ; c'est ce qu'il commence à faire aujourd'hui, et dès le sein de sa mère. Les célestes transports qu'il ressent nous apprennent à désirer le Sauveur du monde. — (*b*) En la personne de S. Jean.

bon Zacharie compare Jésus-Christ au soleil levant : *Visitavit nos Oriens ex alto*[1] : « L'Orient, dit-il, nous a visité ». Et comment nous a-t-il visités, puisqu'il est encore au sein de sa mère, et qu'il ne s'est pas encore découvert au monde ? Il est vrai, nous dit Zacharie ; mais c'est un soleil qui se lève, on ne le voit pas encore paraître, il n'est pas sorti de l'autre horizon ; toutefois ne voyez-vous pas qu'il nous a déjà visités ? Nous voyons déjà poindre sa lumière, luire ses rayons : en sorte qu'il éclaire déjà les montagnes, parce qu'il a déjà lui sur son Précurseur : *Visitavit nos Oriens*. Voyez comme il se réjouit de ce nouveau jour ; considérez avec quel transport il adore cette lumière naissante ; c'est qu'il nous veut apprendre à la désirer. Car ne semble-t-il pas qu'il nous dise par ce tressaillement admirable : Que tardez-vous, mortels misérables, à courir au divin Jésus ? Pourquoi fuyez-vous sa lumière, qui est la vie des cœurs, la paix des esprits, la joie unique des yeux épurés, la viande incorruptible des âmes fidèles ? Que n'allez-vous donc à Jésus, que ne courez-vous à Jésus ? Celui qui se fait sentir au cœur d'un enfant, quels charmes aura-t-il pour les hommes faits ? Il le fait tressaillir de joie jusque dans l'obscurité du sein maternel ; que sera-ce donc dans son sanctuaire ? et si ses premières approches causent des transports si aimables, que feront ses embrassements ?

Je ne me lasserai point de le répéter. Quoi ! mes Sœurs, il ne paraît pas, il n'agit pas, il ne parle pas, et déjà sa sainte présence remplit tout de joie et de l'Esprit de Dieu ! Quel bonheur ! quel ravissement de recevoir de sa bouche divine les paroles de vie éternelle, d'en voir couler un fleuve d'eau vive pour rafraîchir les cœurs altérés ; de lui voir miséricordieusement chercher les pécheurs, d'entendre résonner sa voix paternelle, qui appelle à soi tous ceux qui travaillent et leur promet un si doux repos ! mais quoi, de le contempler jusque dans sa gloire, de regarder à découvert sa divine face, et rassasier ses yeux éternellement de ses beautés immortelles !

Ah ! que tardons-nous, âmes chrétiennes ? Que n'excitons-nous nos désirs, que ne pressons-nous nos ardeurs trop lentes ? Ce n'est pas seulement Jean qui sent de près ce divin Sauveur, qui désire ardemment sa sainte présence : de si loin que Jésus-Christ a été prévu, il a été désiré avec ferveur. « Mon âme, disait David, languit après vous : quand viendrai-je, quand m'approcherai-je de la face de mon Seigneur ? » *Quando veniam et apparebo ante faciem Dei*[2] ? Quelle honte, quelle indignité, si lorsqu'on soupire à lui de si loin, ceux dont il s'approche, qui le possèdent, ne s'en soucient pas ! Car, mes

1. *Luc.*, I, 78. — 2. *Psal.* XLI, 3.

frères, n'est-il pas à nous, ne l'avons-nous pas sur nos saints autels ? Lui-même, en sa propre substance, ne s'y donne-t-il pas à nous ? S'il ne nous est pas encore donné de l'embrasser dans son trône, que ne courons-nous du moins à ses saints autels ? Courons donc à cette table mystique ; prenons avidement ce corps et ce sang ; n'ayons de faim que pour cette viande, n'ayons de soif que pour ce breuvage. Car pour bien désirer Jésus, il ne faut désirer que lui. Désirons Jésus-Christ avec transport ; nous trouverons en lui la paix de nos âmes, cette paix qu'il vous faut montrer en la bienheureuse Marie ; et c'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT

Voici l'accomplissement de l'œuvre de Dieu dans les âmes qu'il a choisies. Il les purifie par l'humilité ! il les enflamme par les désirs ; enfin lui-même il se donne à elles, et leur amène avec lui une paix céleste. Ce sont, mes Sœurs, les chastes délices de cette sainte et divine paix, qui réjouissent la Sainte Vierge en Notre-Seigneur, et qui lui font dire d'une voix contente : « Mon âme exalte le nom du Seigneur, et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur : » *Magnificat anima mea Dominum* [1]. Certainement son âme est en paix, puisqu'elle possède Jésus-Christ. Et c'est aussi pour cette raison que ne pouvant assez expliquer cette paix inconcevable des âmes pieuses, je m'adresse à la Sainte Vierge ; et je vous prie d'en apprendre d'elle les incomparables douceurs, en parcourant ce sacré cantique qui ravit aujourd'hui le ciel et la terre. Mais pour en comprendre la suite, il faut vous représenter comme en raccourci les instructions qu'il contient, que nous examinerons ensuite en détail dans le peu de temps qui nous reste (*a*).

1. *Luc.*, I, 47.

(*a*) *Var., depuis le commencement* : Vous avez vu, âmes chrétiennes, Jésus-Christ s'approchant des hommes ; vous avez vu sainte Elisabeth qui se juge indigne de le recevoir, et vous avez vu le saint Précurseur dans l'impatience de l'embrasser. Marie a ressenti ces deux mouvements ; mais elle est maintenant élevée plus haut. Elle a été saisie au commencement de cette crainte que l'humilité inspire ; elle a été troublée à l'abord de l'ange : elle était bien éloignée de croire qu'elle fût digne d'être mère, puisqu'elle s'est si humblement reconnue servante : *Ecce ancilla*. A cette crainte respectueuse ont bientôt succédé les désirs, et elle a assez souhaité Jésus-Christ. Et n'est-ce pas ce qui lui a fait dire avec tant d'ardeur : « Qu'il me soit fait selon votre parole ? » *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Mais maintenant qu'elle le possède, qu'elle le porte dans ses entrailles, elle s'abandonne, mes Sœurs, à des mouvements plus divins. Cette paix qui surpasse tout entendement, dont elle jouit avec lui, la remplit d'une joie inconcevable, qui éclate enfin en ces mots : « Mon âme glorifie le Seigneur. »

Voilà donc cette paix divine, qui doit faire notre partage, et dont il faut vous entretenir. Mais comme je ne puis vous en expliquer les incomparables douceurs, apprenez-les de la Sainte Vierge, en parcourant avec moi les points

Pour cela, je partage ce cantique en trois. Marie nous dit avant toutes choses les faveurs que Dieu lui a faites. « Il a, dit-elle, regardé mon néant ; il m'a fait de très grandes choses, il a déployé sur moi sa puissance. » Elle parle secondement du mépris du monde, et considère sa gloire abattue : « Dieu a dissipé les superbes ; Dieu a déposé les puissants : et pour punir les riches avares, il les a renvoyés les mains vides. » Enfin elle conclut son sacré cantique, en admirant la vérité de Dieu et la fidélité de ses promesses : « Il s'est souvenu de sa miséricorde, ainsi qu'il l'avait promis à nos pères : » *Sicut locutus est ad patres nostros* [1]. Voilà trois choses qui semblent bien vagues, et n'ont pas apparemment grande liaison : néanmoins elle est admirable, et je vous prie, mes Sœurs, de le bien entendre. Car il me semble que le dessein de la Sainte Vierge, c'est d'exciter les cœurs des fidèles à aimer la paix que Dieu donne. Pour leur en montrer la douceur, elle leur en découvre d'abord le principe, principe certainement admirable ; c'est le regard de Dieu sur les justes, sa bonté qui les accompagne, sa providence qui veille sur eux : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* [2] ; c'est ce qui fait naître la paix dans les saintes âmes. Mais parce que l'éclat des faveurs du monde et les vaines douceurs qu'il promet, les pourraient détourner de celles de Dieu, elle leur montre secondement le monde abattu et sa gloire détruite et anéantie. Enfin comme ce renversement des grandeurs humaines et l'entière félicité des âmes fidèles ne nous paraît pas en ce siècle, de peur qu'elles ne se lassent d'attendre, elle affermit leur esprit dans la paix de Dieu par la certitude de ses promesses. Voilà l'ordre et l'abrégé du sacré cantique ; peut-être ne paraît-il pas encore assez clair ; mais j'espère bien, chrétiens, que je vous le ferai aisément entendre.

Considérons donc avant toutes choses le principe de cette paix, et comprenons-en la douceur par la cause qui la fait naî-

principaux de cet admirable cantique dont la ravissante harmonie charme aujourd'hui le ciel et la terre ; vous y verrez un ordre admirable.

Pour bien entendre une vérité, il faut la chercher jusque dans sa cause et la reconnaître dans ses effets : et aussi les paroles de la Sainte Vierge nous vont, mes sœurs, expliquer par ordre et la cause et les effets de cette paix céleste et divine. Voyons donc avant toutes choses quelle a été la cause de cette paix qui réjouit son esprit en Notre-Seigneur. « C'est, dit-elle, qu'il m'a regardée, c'est qu'il a daigné arrêter les yeux sur mon néant et sur ma bassesse : » *Quia respexit humilitatem.* Entendons ceci, chrétiens : apprenons de la Sainte Vierge que ce qui fait naître dans les cœurs cette paix céleste que le monde ne peut donner, c'est le regard particulier de Dieu sur les justes : *Oculi Domini super justos.* Mais afin de nous en convaincre, je prie d'abord de considérer ce que veut dire la paix.

Maintenant que toute l'Europe l'attend, qu'elle se réjouit dans cette espérance, que ce grand ouvrage qui se négocie, tient tous les esprits en suspens ; qu'est-ce que cette paix que l'on désire ?

1. *Luc.*, I, 55. — 2. *Ibid.*, 48.

tre. Dites-la nous, ô divine Vierge, dites-nous ce qui réjouit votre esprit en Dieu. « C'est, dit-elle, qu'il m'a regardée, c'est qu'il lui a plu de jeter les yeux sur la bassesse de sa servante : » *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.* Il nous faut entendre, mes Sœurs, ce que signifie ce regard de Dieu, et concevoir les biens qu'il enferme. Remarquez dans les Ecritures que le regard de Dieu sur les justes signifie, en quelques endroits, sa faveur et sa bienveillance ; et qu'il signifie, en d'autres passages, son secours et sa protection. Dieu ouvre sur eux un œil de faveur ; il les regarde comme un bon père, toujours prêt à écouter leurs demandes ; c'est ce que veut dire le Roi-Prophète : *Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum*[1] : « Les yeux de Dieu sont arrêtés sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières : » voilà le regard de faveur. Mais, mes Sœurs, le même Prophète nous expliquera dans un autre Psaume, le regard de protection : *Ecce oculi Domini super metuentes eum, et in eis qui sperant super misericordiâ ejus*[2] : « Voilà, dit-il, que les yeux de Dieu veillent continuellement sur ceux qui le craignent ; » et cela pour quelle raison ? *Ut eruat à morte animas eorum, et alat eos in fame*[3]. Voilà ce regard de protection par lequel Dieu veille sur les gens de bien, pour détourner les maux qui les menacent. C'est pourquoi le même David ajoute aussitôt : « Notre âme attend après le Seigneur, parce qu'il est notre protecteur et notre secours : » *Anima nostra sustinet Dominum, quoniam adjutor et protector noster est*[4]. Une âme assurée de ce double regard, que peut-elle souhaiter pour avoir la paix ? C'est ce que veut dire la très sainte Vierge, lorsqu'elle nous apprend que Dieu la regarde.

En effet c'est elle, mes Sœurs, qui est singulièrement honorée (*a*) de ce double regard de la Providence : Dieu l'a regardée d'un œil de faveur, lorsqu'il l'a préférée à toutes les autres femmes : et que dis-je à toutes les femmes ? mais aux anges, mais aux séraphins, et à toutes les créatures. Le regard de protection a veillé sur elle, lorsqu'il en a détourné bien loin la corruption du péché, les ardeurs de la convoitise et les malédictions communes de notre nature : c'est pourquoi elle chante avec tant de joie. Ecoutez comme elle célèbre la faveur de Dieu : *Fecit mihi magna qui potens est*[5] : il m'a, dit-elle, comblée de ses grâces. Mais voyez comme elle se loue de sa protection : *Fecit potentiam in brachio suo*[6] : « Son bras a montré en moi sa puissance : » il m'a remplie de ses grâces, et m'a fait de si grandes choses, que nulle créature ne les peut égaler, ni nul

1. *Psal.* XXXIII, 16. — 2. *Psal.* XXXII, 18. — 3. *Ibid.*, 19. — 4. *Ibid.*, 20. — 5. *Luc.*, I, 49. — 6. *Ibid.*, 51.

(*a*) *Var.* : Je sais bien que la Sainte Vierge est singulièrement honorée.

entendement les comprendre: *Fecit mihi magna.* Mais s'il a ouvert sur moi ses mains libérales pour combler mon âme de biens, il a pris plaisir d'étendre son bras pour en détourner tous les maux: *Fecit potentiam.* C'est donc particulièrement l'heureuse Marie qui est favorisée de ces deux regards de bienveillance et de protection: *Quia respexit humilitatem.*

Mais néanmoins, âmes chrétiennes, âmes saintes et religieuses, vous en êtes aussi honorées; et c'est ce qui doit mettre votre esprit en paix. Pourrai-je bien exprimer cette vérité? Sera-t-il donné à un pécheur de pouvoir parler dignement de la paix des âmes innocentes? Disons, mes Sœurs, ce que nous pourrons; parlons de ces douceurs inconcevables pour en rafraîchir le goût à ceux qui les sentent, et en exciter l'appétit à ceux qui ne les ont pas expérimentées. Oui certainement, ô enfants de Dieu, il vous regarde avec bienveillance, il découvre sur vous sa face bénigne. Il montre un visage terrible, lorsqu'une conscience coupable nous reprochant l'horreur de nos crimes, fait que Dieu nous paraît en juge, avec une face irritée. Mais lorsqu'au milieu d'une bonne vie il fait naître dans les consciences une certaine sérénité, il montre alors un visage ami et tranquille, il calme tous les troubles, il dissipe tous les nuages. Le fidèle qui espère en lui ne le regarde plus comme juge; il ne le voit plus que comme un bon père, qui l'invite doucement à soi: de sorte qu'il lui dit, plein de confiance: « O Dieu, vous êtes mon protecteur: » *Dicam Deo: Susceptor meus es*[1]; et il lui semble que Dieu lui réponde: « O âme fidèle, je suis ton salut: » *Salus tua ego sum*[2]; tellement qu'il jouit d'une pleine paix, parce qu'il est à couvert sous la main de Dieu; et de quelque côté qu'on le menace, il s'élève du fond de son cœur une voix secrète qui le fortifie et lui fait dire avec assurance: *Si Deus pro nobis, quis contra nos*[3]? « Le Seigneur est mon salut, qui craindrai-je? le Seigneur est le protecteur de ma vie, devant qui pourrais-je trembler[4]? »

Telle est, mes sœurs, cette paix cachée que Dieu donne à ses serviteurs; paix que le monde ne peut entendre, et qui chassée du milieu du siècle par le tumulte continuel, semble s'être retirée dans vos solitudes. Mais n'en disons rien davantage: n'entreprenons pas de persuader par nos discours ce que la seule expérience peut faire connaître; et ne pouvant vous la représenter en elle-même, finissons enfin ce discours, en vous en disant quelque effet sensible. C'est, mes Sœurs, le mépris du monde qui paraît dans la suite de notre cantique,

1. *Psal.* XLI, 10. — 2. *Psal.* XXXIV, 3. — 3. *Rom.*, VIII, 31. — 4. *Psal.* XXVI, 1.

de la fausse paix qu'il promet, des vaines douceurs qu'il fait espérer. Car cette âme appuyée sur Dieu, qui goûte les douceurs de sa sainte paix, qui a mis son refuge dans le Très-Haut, jetant ensuite les yeux sur le monde qu'elle voit bien loin à ses pieds, du haut de son refuge inébranlable, ô Dieu, qu'il lui semble petit et qu'elle le voit bien d'une autre manière que ne fait pas le commun des hommes! Mais en quel état le voit-elle? Elle voit toutes les grandeurs abattues, tous les superbes portés par terre; et dans ce grand renversement des choses humaines, rien ne lui paraît élevé que les simples et humbles de cœur. C'est pourquoi elle dit avec Marie: *Dispersit superbos* [1]: « Il a dissipé les superbes: » *Deposuit potentes* [2]: « Il a déposé les puissants: » *exaltavit humiles*: « et il a relevé ceux qui étaient à bas. »

Entrez, mes Sœurs, dans ce sentiment, qui est le sentiment véritable de la vocation religieuse; et afin de le bien entendre, représentez-vous, s'il vous plaît, cette étrange opposition de Dieu et du monde. Tout ce que Dieu élève, le monde se plaît de le rabaisser; tout ce que le monde estime, Dieu se plaît de le détruire et de le confondre: c'est pourquoi Tertullien disait si éloquemment qu'il y avait entre eux de l'émulation: *Est æmulatio divinæ rei et humanæ* [3]. Et en effet nous le voyons par expérience. Qui sont ceux que Dieu favorise? Ceux qui sont humbles, modestes et retenus. Qui sont ceux que le monde avance? Ceux qui sont hardis et entreprenants. (*a*) Qui sont ceux que Dieu favorise? Ceux qui sont simples et sincères. Qui sont ceux que le monde avance? Ceux qui sont fins et dissimulés. Le monde veut de la violence pour emporter ses faveurs, Dieu ne donne les siennes qu'à la retenue; et il n'est rien, ni de plus puissant (*b*) devant Dieu, ni de plus inutile selon le monde, que cette médiocrité tempérée, en laquelle la vertu consiste. Voilà donc une émulation entre Jésus-Christ et le monde: ce que l'un élève, l'autre le déprime et ce combat durera toujours jusqu'à ce que le siècle finisse.

Et c'est pourquoi, mes Sœurs, le monde a deux faces. Il y en a qui le considèrent dans les biens présents, et il y en a qui jettent les yeux sur la dernière décision du siècle à venir. Ceux qui regardent le bien présent, ils donnent, mes Sœurs, l'avantage au monde; ils s'imaginent déjà qu'il a la victoire, parce que Dieu, qui attend son temps, le laisse jouir un moment d'une ombre de félicité; ils voient ceux qui sont dans les grandes places, ils admirent leur abondance: Voilà, disent-ils, les seuls fortunés, voilà les heureux: *Beatum dixe-*

1. *Luc.*, I, 51. — 2. *Ibid.*, 52. — 3. *Apolog.*, n. 50.
(*a*) *Note marg.*: Ne voyez-vous pas l'émulation? — (*b*) *Var.*: De plus grand.

runt populum cui hæc sunt [1]. C'est le cantique des enfants du monde. Juges aveugles et précipités, que n'attendez-vous la fin du combat avant d'adjuger la victoire? Viendra le revers de la main de Dieu, qui brisera comme un verre, qui fera évanouir en fumée toutes ces grandeurs que vous admirez. C'est ce que regarde la divine Vierge, et avec elle les enfants de Dieu, qui jouissent de la douceur de sa paix. Ils voient bien que le monde combat contre Dieu ; mais ils savent que les forces ne sont pas égales. Ils ne se laissent pas éblouir de quelque avantage apparent que Dieu laisse remporter aux enfants du siècle : ils considèrent l'événement que la justice de Dieu leur rendra funeste. C'est pourquoi ils se rient de leur gloire ; et au milieu de la pompe de leur triomphe, ils chantent déjà leur défaite. Ils ne disent pas seulement que Dieu dissipera les superbes ; mais il les a, disent-ils, déjà dissipés, *Dispersit*, réduits à rien : ils ne disent pas seulement qu'il déposera les puissants ; ils les voient déjà à ses pieds, tremblants et étonnés de leur chute. Et pour vous, ô riches du siècle, qui vous imaginez avoir les mains pleines, elles leur semblent vides et pauvres, parce que ce que vous tenez ne leur paraît rien ; ils savent qu'il s'écoule ainsi que de l'eau : *Divites dimisit inanes*. Voilà donc toute la grandeur abattue ; Dieu est triomphant et victorieux. Quelle joie à ses enfants, chrétiens, de voir ses ennemis tombés à ses pieds, et ses humbles serviteurs qui lèvent la tête ! Eux que le monde méprisait si fort, les voilà mis et établis dans les hautes places : *Exaltavit humiles* ; eux que le monde croyait indigents, Dieu les a remplis de ses biens : *Esurientes implevit bonis* [2].

O victoire du Tout-Puissant ! ô paix et consolation des âmes fidèles ! Chantez, chantez, mes Sœurs, ce divin cantique ; c'est le véritable cantique de celles qui ont méprisé le siècle : chantez la défaite du monde, l'anéantissement des grandeurs humaines, leurs richesses détruites, leur pompe évanouie en fumée. Moquez-vous de son triomphe d'un jour et de sa tranquillité imaginaire. Et vous qui courez après la fortune, qui ne trouvez rien de grand que ce qu'elle avance, ni rien de beau que ce qu'elle donne, ni rien de plaisant que ce qu'elle goûte, pourquoi vous entends-je parler de la sorte ? N'êtes-vous pas les enfants de Dieu ? Ne portez vous pas la marque de son adoption, le caractère sacré du baptême ? La terre, n'est-ce pas votre exil ? le ciel, n'est-il pas votre patrie ? Pourquoi vous entends-je admirer le monde ? Si vous êtes de Jérusalem, pourquoi vous entends-je chanter le cantique de Babylone ? Tout ce que vous me dites du monde, c'est un langage bar-

1. *Psal.* CXLIII, 15. — 2. *Luc.*, I, 53.

bare, que vous avez appris dans votre exil. Oubliez cette langue étrangère, parlez le langage de votre pays. Ceux que vous voyez jouir des plaisirs, ne les appelez pas les heureux, c'est le langage de l'exil: *Beatum dixerunt.* Ceux dont le Seigneur est le Dieu, voilà les véritables heureux [1]: c'est ainsi qu'on parle en votre patrie.

Consolez-vous dans cette pensée, vivez en paix dans cette pensée; et apprenez de la Sainte Vierge, pour maintenir en paix votre conscience, premièrement que le Seigneur vous regarde; secondement, assurées sur cet appui immuable, ne vous laissez pas éblouir aux grandeurs du monde, dites qu'il est déjà abattu, regardez la gloire future; troisièmement, si le temps vous semble trop long, regardez la fidélité de ses promesses: *Sicut locutus est.* Ce qu'il a dit à Abraham sera accompli deux mille ans après: il a envoyé son Messie; il achèvera le reste successivement; et enfin nous verrons un jour l'éternelle félicité, qu'il nous a promise. *Amen.*

DEUXIÈME SERMON

(Par le P. De La Rue S. J.)

Division. — En ce mystère de la Visitation, nous voyons: I. Dans Marie les sentiments dont elle est remplie pour nous; et II, dans Elisabeth, les sentiments que nous devons avoir pour Marie.

> *Exurgens Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione in civitatem Juda; et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth.* (Luc., I, 39, 40.)
>
> Alors Marie partit en diligence, et s'en alla au pays des montagnes, à une ville de Juda, et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

Que de merveilles dans ce mystère! A considérer les personnes que nous y voyons employées, elles sont toutes distinguées par des traits extraordinaires de la puissance de Dieu. Ce sont deux femmes : l'une que sa stérilité n'a point empêchée de devenir mère: l'autre devenue mère sans aucun préjudice de sa virginité. Ce sont deux enfants déjà saints avant que de naître, et connus l'un à l'autre avant que le monde les connaisse; l'un agissant en Dieu, l'autre adorant son Dieu, chacun dans les ténèbres de leur première prison, qui sont les flancs de leurs mères.

En toutes ces merveilles quel a été le dessein de Dieu? Ce n'était pas seulement de nous donner dans la visite que rend Marie à sa cousine Elisabeth un modèle, ou de l'union qu'il

1. *Psal.* CXLIII, 15.

doit y avoir entre les parents, ou de la charité qui doit animer nos visites, ou de la modestie qui doit accompagner nos entretiens, ou des autres vertus qui doivent régler parmi nous les devoirs de la vie civile. Ce n'est pas, dis-je, à cela seul que se rapportait le fond de ce mystère. Une autre idée encore plus noble se présente à mon esprit. Souffrez que je m'y arrête pour satisfaire ma dévotion particulière et pour exciter la vôtre.

Car dans le mystère que nous célébrons, je trouve l'établissement de la dévotion des fidèles envers Marie et le fondement des honneurs que le christianisme lui rend. Les autres fêtes que nous célébrons sous son nom sont des monuments publics, ou de la libéralité de Dieu pour elle, ou de sa reconnaissance envers Dieu; mais cette fête nous met tout à la fois devant les yeux, et les grâces que reçoivent les hommes de la digne mère de Dieu, et les hommages qu'ils lui doivent.

D'un côté, Marie prévenant Elisabeth, s'empressant de l'aller chercher, lui rendant tous les offices d'une charité affectueuse, n'est-ce pas l'image de ses soins et de son affection pour nous? Et d'autre part Elisabeth s'humiliant devant Marie, exaltant sa dignité, son mérite, ses vertus, n'est-ce pas l'image du culte dont nous devons l'honorer, et des pieuses dispositions où nous devons être à l'égard de cette reine du ciel?

En vain l'hérésie l'a attaqué, ce culte si raisonnable et si solide, comme une superstition. En vain les faux zélés s'y sont figuré des excès injurieux à Dieu; le mystère de ce jour en contient l'apologie, et nous en fait voir la pratique tout établie avant la naissance même de Jésus-Christ.

Ames choisies, âmes spécialement destinées pour le ciel, qui vous êtes consacrées à Dieu sous la protection de sa mère, et qui avez pris ce saint mystère pour gage de votre consécration, reconnaissez avec joie l'engagement particulier qui vous oblige, en vertu de votre nom, de soutenir la gloire de la Vierge et la sainteté d'une si ancienne dévotion. Partagez vos regards entre Elisabeth et Marie.

Dans Marie, vous verrez de quels sentiments elle est remplie pour nous, et, dans Elisabeth, vous verrez quels sentiments nous devons avoir pour elle. Rien de plus simple; mais dans leur simplicité, ces deux points renferment tout le sujet de ce discours et méritent toute votre attention, après que nous nous serons acquittés de la prière ordinaire. *Ave.*

PREMIÈRE PARTIE.

Quel est le fondement des honneurs que nous rendons à Marie? C'est la qualité que lui donne Elisabeth en l'appelant

mère du Seigneur, c'est-à-dire mère de ce Dieu Rédempteur descendu du ciel pour nous sauver : *Mater Domini*. Ce qui nous apprend qu'elle n'est mère du Seigneur que pour le salut des hommes, et de là trois observations nous découvriront quels sont pour nous ses vrais sentiments. Car il s'ensuit qu'elle a pour nous toute l'affection capable de l'intéresser à notre salut, c'est la première observation; de plus, qu'elle a sur son Fils tout le pouvoir capable d'attirer sur nous les grâces du salut, c'est la seconde; enfin, que tous nos autres intérêts lui sont indifférents en comparaison et au préjudice du salut, c'est la troisième. Attachons-nous à ce que nous lisons dans l'Evangile, et nous y reconnaîtrons ces trois vérités.

J'ai dit d'abord pour les établir, et j'ai avancé comme un principe incontestable, que Marie n'est mère de Dieu que pour le salut des hommes. Car étant certain que le Verbe éternel de Dieu ne s'est fait homme que pour la rédemption des hommes, il est également certain, par une conséquence naturelle, que Marie ne fut élevée à la maternité divine que pour les hommes et pour leur salut. Voilà pourquoi dès le second siècle on entendait dire à S. Irénée que le genre humain condamné à la mort par la désobéissance d'Eve, la première femme, avait été délivré par l'obéissance de Marie vierge. Les Pères des siècles suivants ont tenu le même langage, et se sont servis de pareilles expressions. Elle est appelée par S. Ephrem, la paix, la joie du monde, et la réconciliatrice de l'univers : *Universi terrarum orbis conciliatrix* (Ephr., *orat. ad Virg.*) Elle est appelée par S. Bernard, la médiatrice du salut, la restauratrice des siècles : *Mediatrix salutis, restauratrix sæculorum* (Bern., *epist.* 157). Or, cela posé, venons à nos trois observations.

Je prétends en premier lieu qu'en qualité de Mère du Sauveur, Marie s'intéresse singulièrement à notre salut. C'est la mère du bel amour : *Mater pulchræ dilectionis* (*Eccli.*, xxi). Et pourquoi lui appliquerait on ces paroles si, devenant mère de Dieu, elle n'avait pris en effet pour les hommes les mêmes sentiments que Dieu? Le Fils aurait-il manqué de communiquer à sa Mère cette compassion pour les pécheurs qui le portait lui-même à s'abaisser jusqu'à eux? et cette Mère leur aurait-elle fermé son cœur après avoir été choisie pour eux et honorée de sa dignité de Mère? Car, j'ose le dire, ô Mère de mon Sauveur! et je le dis sur le témoignage d'un de vos plus fidèles serviteurs, qui s'en est expliqué comme moi et avant moi, sans nous, sans cette chute malheureuse qui nous dépouilla de l'innocence, et qui fit de nous des vases de colère, vous seriez restée au commun rang des femmes. Vous n'en êtes sortie avec tant d'éclat que parce que l'homme avait pé-

ché, que parce qu'il lui fallait un Réparateur, et à ce Réparateur une mère. Ainsi distinguée, pourriez-vous oublier ceux en faveur de qui vous êtes parvenue à ce haut point de distinction? Pourriez-vous être insensible à ce qui nous touche, et si notre Dieu nous a aimés jusqu'à nous donner son Fils par vous, pouvons-nous croire que vous n'ayez pas hérité de sa miséricorde envers nous?

De là, chrétiens, avec quelle ardeur part-elle aujourd'hui de Nazareth pour se rendre auprès de sa cousine? Ne nous imaginons pas qu'une vaine curiosité, qu'un frivole empressement de se faire voir, que l'envie de converser et de se dissiper, que la légèreté de l'âge, en un mot que rien de tout ce qui donne aux jeunes femmes le désir de changer d'air et le dégoût de leurs maisons, l'engageât à quitter sa retraite. Une vue plus sainte la conduit. Elle veut faire à une famille qu'elle aime tout le bien dont elle se sent capable. Dans ce dessein elle interrompt le repos de sa solitude. Elle entreprend un voyage pénible et fatigant : *Exsurgens.* Elle traverse les montagnes : *Abiit in montana.* Elle marche en diligence : *Cum festinatione* (*Luc.*, I); pourquoi? c'est qu'il s'agit de porter la lumière à ceux qui ne l'ont pas encore, de l'augmenter à ceux qui l'ont déjà, d'assister sa parente et de lui procurer tout le bien dont elle est capable.

Marie n'est encore mère qu'aux yeux de Dieu; l'enfant qui vit dans son sein ne paraît point aux yeux du monde : mais elle ne diffère pas à répandre au dehors la grâce et le salut dont elle est dépositaire. Elle comprend que ce trésor ne lui a été confié qu'à l'avantage des hommes; et que tout caché qu'il est, il ne doit pas être inutile. Elle court en faire part à cette heureuse famille, où l'Eternel préparait le Précurseur qui devait annoncer l'avénement du Messie : *Præibis enim ante faciem Domini parare vias ejus.* Elle n'attend pas qu'on l'ait invitée, ni qu'on l'ait prévenue. Elle fait toutes les avances, et les fait avec zèle. Elle entre, dit S. Luc, dans la maison de Zacharie, et elle salue Elisabeth : *Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth* (*Ibid.*)

Or, n'est-ce pas ainsi que cette Mère charitable et toute miséricordieuse en use tous les jours à notre égard? N'est-ce pas ainsi qu'elle va au devant de nos désirs et qu'elle prévient nos prières? En quoi elle se conforme à la conduite même de Dieu, qui veut être prié, il est vrai, mais qui par des ressorts secrets nous excite lui-même à la prière, et nous donne sans prière la volonté de prier. Comme donc Dieu nous recherche avant que nous le recherchions, disons de même de Marie, mais avec toute la proportion qui convient. L'Eglise lui fait dire avec la Sagesse : qu'elle aime ceux qui l'aiment : *Ego di-*

ligentes me diligo (*Prov.*, VIII). Ne craignons point d'enchérir là-dessus, et disons qu'elle nous aime et qu'elle s'emploie pour nous, avant même que nous nous attachions à elle, et que nous y ayons recours.

De savoir combien d'âmes criminelles elle a retirées de leurs voies corrompues, et quels miracles de conversion elle a opérés : combien d'âmes tièdes et lâches elle a réveillées de leurs langueurs, et à quels degrés de perfection elle les a fait monter; combien d'âmes assaillies de la tentation, sollicitées par la passion, prêtes à céder et à tomber dans la perdition, elle a secourues au besoin, et préservées de l'abîme où elles allaient se précipiter; combien de jeunes personnes incertaines sur le choix de leur état, chancelantes entre Dieu et le monde, elle a tournées vers la piété, détrompées des vanités humaines, et déterminées enfin à la profession religieuse, où elles ont heureusement et saintement consommé leurs jours; combien de mourants, dans ce passage si dangereux du temps à l'éternité, elle a défendus des embûches de l'ennemi, elle a consolés, fortifiés, protégés, jusqu'à ce qu'ils aient comparu au tribunal de Dieu, et qu'ils aient reçu un jugement favorable : de savoir, dis-je, tout cela, et d'être instruit de tous ces mystères de salut et de tant d'autres, c'est où nos connaissances ne peuvent atteindre. Il n'y a que Marie à qui ce détail soit présent et qui puisse en parcourir toute l'étendue.

Ce n'est pas que des millions de témoins n'aient publié les effets de sa charité, après les avoir éprouvés. Tant de monuments érigés en son honneur, tant de vœux suspendus à ses autels, en sont des preuves visibles et authentiques. Mais sans descendre à ces faits particuliers, ce que nous savons en général, et ce qui nous doit suffire, c'est que vous êtes, Vierge sainte, une Mère de grâce : *Mater gratiæ;* que vous êtes une Mère de miséricorde : *Mater misericordiæ* (*Offic. Eccl.*,); que la compassion est née avec vous, qu'elle a crû avec vous, bien plus encore qu'avec le saint homme Job : *Crevit mecum miseratio, et de utero matris meæ egressa est mecum* (*Job*, XXXI). Or la grâce n'est point oisive, et la miséricorde ne demande qu'à s'épancher; surtout, si c'est une miséricorde aussi puissante que celle de la Mère de Dieu. Car suivant la seconde observation que j'ai faite, elle a auprès de son Fils, en cette qualité de Mère de Dieu, tout le pouvoir nécessaire pour coopérer efficacement à notre salut.

Quand je dis pouvoir, accompagnons cette expression de tous les tempéraments que la religion exige, lorsqu'il s'agit de comparer ce pouvoir de Marie à celui de Dieu. Ce que nous appelons pouvoir dans les saints, n'est autre chose que leur crédit auprès de Dieu : mais ce crédit n'est pas en tous le

même. Selon qu'ils sont devant Dieu plus ou moins grands, ils sont auprès de lui plus ou moins puissants : d'où nous jugeons quel doit être le pouvoir de la Mère de Dieu. De là que conclut un S. Pierre Damien ? que Marie se présente au trône de Jésus-Christ, non pas seulement comme suppliante; mais avec une sorte d'autorité qui approche du commandement : *Non rogans, sed imperans.* De là que conclut un S. Bernard? que Dieu ne nous donne rien que par les mains de Marie : *Nihil nos habere voluit, quod per manus Mariæ non transiret* (*In vigil. Nat.*). De là que conclut un S. Anselme ? que Marie n'a qu'à vouloir, et que ce qu'elle demande ne lui peut être refusé : *Tu velis, et nequaquam fieri non poterit* (*De Excell. virg.*) S'ensuit-il de là même, et prétendons-nous qu'elle soit aussi puissante que Dieu? Non sans doute, puisque la puissance de Marie n'est qu'un privilège émané de la puissance absolue de Dieu, qui veut signaler sa grandeur dans la puissance de sa servante. Car pour l'avoir rendue si puissante, il faut qu'il soit lui-même infini dans son pouvoir. Pour lui avoir confié la dispensation de tant de grâces, il faut qu'il soit lui-même infini dans ses trésors. Pour l'avoir proposée au gouvernement du monde, il faut qu'il en soit lui même le premier et seul Souverain.

Ainsi, quand Dieu commettait à Josué l'autorité d'arrêter le soleil, ou, pour me servir des termes de l'Ecriture, quand Dieu même, auteur et maître du soleil, obéissait à la voix d'un homme, *Obediente Domino voci hominis* (*Josue,* x), Dieu perdait-il rien de l'éclat et de l'indépendance de son empire? Ainsi quand Dieu faisait fendre la mer et trembler les éléments sous la baguette de Moïse, et que de sa propre bouche il lui déclarait qu'il l'avait établi le Dieu de Pharaon : *Constitui te Deum Pharaonis* (*Exod.*, VII), Dieu se dépouillait-il de sa divinité pour en revêtir son ambassadeur? Ainsi, quand le Fils de Dieu s'est abaissé jusqu'à se rendre soumis à Marie et à Joseph : *Et erat subditus illis* (*Luc.*, II), dérogeait-il aux droits de sa souveraineté? Ainsi, quand, à la parole de ses ministres, Dieu tous les jours vient du haut de sa gloire se renfermer sous de fragiles espèces; que dans le ciel il lie ou qu'il délie, qu'il absout ou qu'il condamne, selon ce qu'ils prononcent sur la terre, et qu'ils remettent les péchés ou qu'ils les retiennent; tous ces privilèges égalent-ils les prêtres du Seigneur au Seigneur même? Nous y adorons la bonté libérale et la magnificence du Tout-Puissant; et comme ces troupes de peuple dont il est parlé dans l'Evangile, nous le bénissons d'avoir donné une telle puissance aux hommes : *Et glorificaverunt Deum, qui dedit potestatem talem hominibus* (*Matth.*, IX).

Apprenez donc, faux critiques, à ne vous pas scandaliser du

pouvoir que nous reconnaissons dans Marie. D'autant plus injustes quand vous l'attaquez, quand vous le resserrez, quand vous cherchez à le rabaisser dans l'estime des fidèles, qu'il nous est plus salutaire, et que cette Mère bienfaisante n'en use que pour nous et pour notre sanctification. Nous le voyons dans notre mystère. Elle y fait deux choses : elle y purifie Jean-Baptiste, et elle y perfectionne Elisabeth et Zacharie. Remarquez l'un et l'autre.

Elle purifie Jean-Baptiste : il était comme nous dans le péché. Quoiqu'il dût être un jour l'ami de l'Epoux, le dirai-je? il était encore dans sa disgrâce par le malheur originel de sa conception. Le premier soin du Rédempteur est de venir le laver de cette tache mortelle, et cela s'accomplit par Marie. Elle est comme l'instrument du premier miracle qu'il opère, du premier pardon qu'il accorde. Dès que Marie paraît et qu'elle parle, la raison éclaire Jean-Baptiste; il sent la présence de son Dieu; la grâce prend possession de son âme, et par un tressaillement subit il en témoigne sa joie : *Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ, exultavit in gaudio infans in utero meo* (*Luc.*, I).

Voilà ce qu'elle fait pour le fils; fait-elle moins pour le père et pour la mère? Elisabeth et Zacharie, dit S. Luc, étaient justes devant Dieu; c'est-à-dire qu'ils l'étaient, non pas seulement aux yeux ni dans l'opinion des hommes; qu'ils avaient, non pas seulement le dehors et l'écorce de la vertu, mais le mérite et le fond : *Erant justi ambo ante Deum* (*Ibid.*) Ce n'étaient point de ces vertus ambiguës et changeantes selon le temps. Ils marchaient et ils s'avançaient toujours par de nouveaux progrès dans la voie des divins commandements; et déjà saints, ils s'étudiaient par tous les moyens à se sanctifier davantage : *Incedentes in omnibus mandatis et justificationibus Domini.* Au reste, irrépréhensibles dans toute leur conduite, à couvert de toute censure et de tout soupçon, sans se plaindre de personne et sans donner à personne quelque sujet de plainte : *Sine querela.* Quel état de perfection! mais Marie, en les saluant, trouve encore de quoi ajouter à cette abondante mesure. Elisabeth n'a pas plutôt ouï sa voix : *Ut audivit*, qu'elle est remplie d'une effusion surabondante de grâces. Jusque-là elle avait eu part aux dons du Saint-Esprit; mais en ce moment elle en reçoit la plénitude : *Ut audivit, repleta est Spiritu Sancto Elisabeth.* (*Luc.*, I.)

Qu'était-ce que ce surcroît et cette surabondance? C'est ce qui passe nos lumières. Contentons-nous d'être par là vivement persuadés du pouvoir de la Mère de Dieu, et en faveur des pécheurs, et en faveur des justes : en faveur des pécheurs, pour les rapprocher de Dieu; en faveur des justes, pour les

unir toujours plus étroitement à Dieu. C'était Dieu, je le sais, qui effaçait le péché, qui perfectionnait la justice ; qui effaçait le péché dans la personne de Jean-Baptiste, qui perfectionnait la justice dans Elisabeth : mais encore une fois c'était Dieu par Marie, comme c'était Dieu par Elisée qui ressuscitait les morts; comme c'était Dieu par l'ombre de S. Pierre qui ouvrait les yeux aux aveugles; comme c'est Dieu par la bénédiction du prêtre qui absout et qui réconcilie. Ce pouvoir, tout émané qu'il est de Dieu, est un vrai pouvoir dans le prêtre, en était un dans S. Pierre, un dans Elisée; et pourquoi ne dirons-nous pas que c'en est un dans la Mère de Dieu ? Pouvoir, quelque étendu qu'il soit, dont on ne peut présumer par une fausse confiance, puisque dans une dernière observation je dis qu'au préjudice du salut, et en comparaison du salut, tous nos autres intérêts sont indifférents à Marie.

Et en effet, Jésus-Christ n'étant son fils que pour le salut des hommes, elle n'est mère de Jésus-Christ que pour le même salut. Elle distribue, il est vrai, les couronnes, elle établit les empires, elle donne la santé, la fertilité, la victoire. Sans rien dérober à Dieu, de qui elle tient tout, elle peut dire ce que Salomon fait dire à la Sagesse, et ce que l'Église lui applique : C'est par moi que les rois règnent ; c'est de moi que viennent les richesses, la force, la valeur : *Per me reges regnant, mecum sunt divitiæ, mea est fortitudo.* (*Prov.*, VIII). Mais à quelle fin dispense-t-elle ces biens temporels? Est-ce qu'elle se fasse une gloire de voir ses serviteurs à la tête des peuples et dans l'élévation? Est-ce qu'elle ne se propose dans leur prospérité que cette prospérité même au péril de perdre leurs âmes? A Dieu ne plaise! Elle n'a en vue que de nous conduire au ciel, par quelque voie que ce soit; et si, pour y parvenir, le chemin des souffrances et des humiliations lui paraît, par rapport à nous, plus court et plus assuré, c'est par ces sentiers épineux qu'elle nous fera marcher, plutôt que par les routes agréables et périlleuses de la fortune et de l'honneur.

Que ce salut soit donc notre principal objet dans les vœux que nous adressons à Marie. Jugeons par là de la droiture de notre cœur et de la vérité de notre dévotion. Vous voulez devenir riche, heureux, grand selon le monde, et vous n'envisagez que cette opulence, que ce bonheur humain, que cette grandeur mondaine; avec des motifs si peu chrétiens et si bas, vous n'êtes point enfants d'une Mère si sainte. Portez plus haut vos désirs; portez-les au-dessus de la terre, de la chair, des sens. Tout ce qui ne mène point à Dieu n'est point digne d'un serviteur de la Mère de Dieu. Invoquez-la pour la santé

du corps; mais encore plus pour la sainteté de votre âme. Veillez aux périls de la vie; mais surtout à ceux de l'éternité. Sans cela, c'est en vain que vous vous couvrirez de son habit, que vous réciterez sa couronne, que vous jeûnerez en son nom, que vous vous prosternerez devant ses images : à toutes ces pratiques, bonnes en elles-mêmes, approuvées par l'Eglise, autorisées par l'usage des saints, si vous ne joignez le soin, l'intention, le désir de vous sauver, d'abandonner tout ce qui peut y mettre obstacle, votre piété n'est qu'illusion et votre confiance que présomption.

Eh quoi! pour quelques froides prières que vous prononcerez, vous vous croirez dégagé des obligations de votre baptême? Parce qu'en secret vous vous serez revêtu de quelques symboles de votre attachement à la Mère, vous serez en droit d'insulter aux commandements du Fils? Sous l'étendard de la pureté, vous irez vous plonger dans les plus sales voluptés? Insensible à tous les remords, et ne voulant pas même dérober un seul jour à vos plaisirs, vous vous imaginerez qu'elle attend l'heure de votre mort pour toucher alors votre cœur de ce repentir, de cette contrition, de cet amour de Dieu, que vous affectez maintenant de rejeter comme incompatibles avec la paix que vous goûtez dans le crime? Elle est l'Avocate et la Mère des pécheurs, non pas pour les endormir dans le péché. Vouloir être sauvé par sa médiation, et ne pas faire le moindre effort pour la seconder, c'est abuser de son pouvoir et de sa miséricorde. Espérer qu'elle nous écoute sur toute autre chose, quand nous négligeons notre salut, c'est ignorer qu'elle n'est Mère de Dieu que pour le salut des hommes. Tels sont les sentiments de Marie pour nous, et voici, sur le modèle d'Elisabeth, quels doivent être nos sentiments pour Marie. Renouvelez votre attention.

SECONDE PARTIE.

Quelle surprise d'Elisabeth! Quel ravissement! Dès qu'elle a ressenti les effets imprévus de la présence de Marie et de celle du Sauveur, elle s'écrie à haute voix : *Exclamavit voce magna* (*Luc.*, 1); pourquoi? pour exalter la Mère de Dieu, et pour publier ses grandeurs. Elle ne balance point à l'élever au-dessus de tout son sexe : et elle semble même la mettre en parallèle avec Jésus-Christ son Fils. Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit que vous portez est béni : *Benedicta tu in mulieribus, et benedictus fructus ventris tui.* En même temps qu'elle élève ainsi Marie, elle s'abaisse d'elle-même. Elle ne voit rien en elle qui mérite l'honneur qu'elle reçoit. Eh! d'où me vient que la Mère de mon Seigneur veuille bien me visiter! *Et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me?* Sa

reconnaissance est égale à son respect et à son humilité. Quel zèle pour la gloire de Marie ! Quels souhaits vifs et affectueux ! Vous êtes heureuse, et vous le serez parce que vous avez cru. Tout ce qu'on vous a annoncé de la part du Seigneur s'accomplira dans vous : *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino.* (*Luc* , I.)

Or tous ces sentiments qu'une sincère piété fait naître dans le cœur d'Elisabeth, ce sont les mêmes qu'elle doit produire dans le cœur de tous les fidèles; et pour les réduire à quelques principes qui servent de mesure au culte que nous rendons à la Vierge, Mère de Dieu, voici deux règles certaines à quoi nous devons nous attacher : l'une, qu'on ne peut honorer Dieu sans se tenir obligé d'honorer sa mère ; l'autre qu'on ne peut vraiment honorer la Mère de Dieu, sans se croire obligé d'en donner les marques au dehors, et d'en faire une profession publique. Deux principes bien contraires à la délicatesse mal entendue, et je puis dire, à la maligne circonspection qu'on a affectée de nos jours contre les prétendus excès d'un culte si conforme à l'esprit de Dieu. Appliquez-vous.

On prétend que ce culte est une diversion de notre cœur ; qu'il nous détourne de Dieu, et qu'il nous empêche de mettre en Jésus-Christ notre principale confiance. Scrupule que n'ont pas seulement formé des schismatiques déclarés et des libertins, mais des catholiques, ou plutôt de secrets ennemis de Marie, déguisés sous une catholicité apparente. Or afin de le détruire d'une manière sensible, et sans nous éloigner de l'exemple que nous avons devant les yeux, proposons-le ce vain scrupule, non pas à des âmes simples et sans discernement, mais à cette même Elisabeth, qui reçoit Marie avec tant de démonstrations d'attachement et de vénération. Expliquons-lui le danger où son exemple nous expose; représentons-lui que son attention pour Marie diminue celle qu'elle doit à Dieu ; remontrons-lui qu'elle ose attribuer à la Mère de Dieu des miracles qui n'ont pour auteur que Dieu même : que répondra-t-elle à nos raisonnements et à nos subtilités ? La réponse qu'elle nous fera, c'est, mes frères, celle que je vous fais.

Elle nous dira que sa reconnaissance et son respect pour Marie ne sont que reconnaissance et que respect envers Dieu. Que l'attachement singulier et la vénération qu'elle fait paraître pour Marie ne sont fondés que sur sa maternité : *Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me?* Qu'à séparer de Marie cette auguste maternité, elle n'aura rien de plus que les autres femmes, mais qu'avec cette maternité divine, elle est après son Fils au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu.

Cette maternité met donc entre Elisabeth et Marie un intervalle si prodigieux, qu'Elisabeth en est saisie d'étonnement et qu'elle ne peut comprendre comment la mère du Seigneur daigne honorer de sa visite la mère de Jean-Baptiste : *Unde hoc mihi?* De sorte que toute l'admiration qu'elle témoigne, et qu'elle ne croit pas pouvoir égaler par ses expressions, pour la Vierge sa cousine, n'est qu'un hommage qu'elle rend à l'être infini de Dieu, lequel a voulu donner au monde une image de sa grandeur dans la grandeur de sa mère. Si cette preuve tirée d'Elisabeth ne satisfait pas au scrupule de ces faux subtils que je combats, opposons-leur encore la pratique de tous les siècles.

Elle est telle que de tout temps les plus grands serviteurs de Dieu ont été les plus grands serviteurs de Marie, et que ceux qui ont mieux parlé des grandeurs du Fils de Dieu ont mieux parlé des grandeurs de la Mère de Dieu. Accusera-t-on tant de saints personnages de témérité et de superstition? Leur imputera-t-on le dessein de jeter les fidèles dans l'erreur, et d'ôter au Créateur ce qui lui est dû pour le transporter à la créature? Les soupçonnera-t-on de simplicité, d'ignorance, d'entêtement? Qui fut plus zélé pour la foi qu'un Athanase, qu'un Chrysostome, qu'un Epiphane, qu'un Basile? Qui fut plus éclairé qu'un Ambroise, qu'un Anselme, qu'un Grégoire? Qui fut plus profond et plus exact qu'un Jérôme, qu'un Augustin? Qu'ont de comparable à la sagesse, à la religion, aux inspirations mêmes de ces hommes si célèbres, ceux qui se piquent aujourd'hui d'un jugement plus juste et plus raffiné sur le faux et le vrai, sur l'utile et le dangereux en matière d'observances chrétiennes et de dévotion?

A cette réflexion ajoutons-en une seconde, non moins remarquable ni moins convaincante. C'est que dans tous les temps, ceux qui ont attaqué le culte de Marie, qui ont condamné les honneurs que nous lui rendons, qui ont borné son pouvoir, et douté de ses privilèges, ont été les plus grands ennemis de Dieu et de son Eglise; hérétiques, fanatiques, impies, libertins connus et libertins cachés. Tel fut ce Cerinthe, qui dès le temps des apôtres nia que Marie eût enfanté dans sa virginité, et que Jésus-Christ fût Dieu. Tel fut ce Jovinien qui refusa de la reconnaître pour vierge après son enfantement, et entreprit de bannir la virginité de tout le christianisme. Tel fut ce Nestorius qui lui contesta le titre de Mère de Dieu, et voulut qu'il y eût en Jésus-Christ deux personnes. Tels furent ce Luther, ce Calvin, qui la supposèrent sujette au péché, et qui défendirent qu'on l'invoquât. Ne sont-ce pas ces mêmes réformateurs qui profanèrent le sanctuaire du Très-Haut; qui brisèrent les tabernacles et répan-

dirent le sang des prêtres; qui soulevèrent les peuples contre les puissances légitimes et saccagèrent les empires et les royaumes; qui s'efforcèrent de changer toute la face de la religion, et de renverser la maison de Dieu?

Déterminez-vous maintenant, mes chers auditeurs, à l'une de ces deux écoles : à celles de ces saints docteurs qui furent les pères de l'Eglise, ou à celle de ces déserteurs de la foi, qui causèrent dans l'Eglise tant de troubles. Choisissez les guides les plus dignes d'être suivis. Voyez si ceux qui alarment vos consciences au sujet de Marie, et de la confiance que vous avez en elle, ressemblent à ces grands maîtres que nous révérons, et que les siècles précédents ont révérés avant nous; ou s'ils ressemblent à ces hérésiarques qui par un faux respect pour Dieu l'ont déshonoré dans sa mère. Avouez enfin que vous ne risquez rien avec les uns, et que vous risquez tout avec les autres.

Je dis plus : selon l'autre principe que j'ai avancé, je soutiens que pour bien honorer la Mère de Dieu, nous lui devons non seulement un culte sincère, mais un culte public, et que ce n'est point assez de lui être dévoués dans le cœur, si nous ne produisons au dehors nos sentiments.

Sur cela, mes frères, permettez-moi de gémir devant vous de l'abus scandaleux qui s'introduit dans le monde, surtout parmi les grands et parmi ceux qui se piquent d'une certaine supériorité d'esprit. Ils regardent avec indifférence et comme de menus exercices toutes les pratiques de la dévotion à la Vierge. On voit encore le peuple touché d'une piété filiale envers la Mère de Dieu, courir à ses autels, s'assembler aux jours solennels qui lui sont dédiés, parler d'elle avec tendresse, soutenir ses droits avec ardeur : et béni soit mille fois le ciel d'avoir conservé parmi nous, au moins dans la fange et dans le limon, si je puis m'exprimer ainsi, ce reste du feu sacré qui brûlait du temps de nos pères; comme autrefois le grand prêtre Néhémias y trouva de quoi rallumer le feu que ses prédécesseurs avaient tiré de l'autel et caché dans un lieu souterrain, quand ils furent menés captifs en Babylone.

Telle est, dis-je, l'étincelle qui reste parmi le vulgaire; et quand il vous plaira, Seigneur, c'en est assez pour ranimer tous les cœurs et pour embraser toute la terre. Mais chez les gens distingués par leur fortune, chez ces esprits forts qui affectent de penser autrement que le commun des hommes, et de mépriser les sentiments populaires, ose-t on marquer quelque zèle pour cette espèce de dévotion? Au contraire, n'applaudit-on pas au zèle orgueilleux de ces novateurs qui s'étudient à retrancher de la religion tout ce qui n'est pas de leur goût? Ne croient-ils pas même rendre service à Dieu,

quand dans leurs discours ou dans leurs écrits ils s'énoncent d'une manière à décréditer les prérogatives et le culte de Marie?

Ah! ce n'est pas là ce que nous enseigne Elisabeth. Savante dans ses devoirs et capable de nous apprendre les nôtres, elle ne craint point de s'expliquer hautement et de glorifier la mère de son Seigneur. Elle élève la voix : *Exclamavit voce magna.* Elle veut que Marie soit comblée de bénédictions : *Benedicta tu.* Depuis ce temps-là jusqu'à nous, tout a retenti dans l'Eglise de cette parole; et dix-sept siècles l'ont répétée avec la même ferveur et la même piété : *Benedicta tu.* Marie elle-même en a attesté la vérité par cet oracle qu'elle fit entendre : On me bénira, on me louera, on me publiera heureuse dans toutes les générations : *Ecce enim beatam me dicent omnes generationes.* (*Luc.*, I.)

Quoi donc, chrétiens, aurons-nous vu cet oracle accompli dans toutes les générations depuis Marie, pour le rendre vain présentement et pour le contredire? Laisserons-nous le soin de le remplir aux ignorants et aux petits; et rougirons-nous d'entrer dans ce concert de louanges, où les patriarches, les prophètes, les rois, les conquérants, les héros du monde ont fait gloire de s'associer avec la plus vile populace? Hé! quelle génération perverse et méconnaissante sommes-nous? Dans un royaume affermi depuis si longtemps par la protection de Marie, assujetti tout récemment à son empire, par le vœu du plus juste de nos rois, on verra tomber et s'abolir une dévotion si salutaire! Et dans quel temps, ô ciel? Au milieu de combien d'orages et d'événements funestes, imprévus, inouïs? Je l'oserai dire : tous les motifs qui ont de temps en temps réveillé dans les esprits, et renouvelé l'ardeur de la dévotion envers Marie; toutes les occasions qui ont servi à l'institution de ses fêtes et de ses solennités : ces mêmes considérations partagées en divers siècles se trouvent rassemblées dans le siècle où nous vivons.

Tantôt on a eu recours à sa protection pour éteindre le feu des hérésies. Tantôt ç'a été pour réunir les puissances ecclésiastiques et séculières, divisées par les guerres et les partialités. Tantôt ce fut pour arrêter le cours des maladies contagieuses, ainsi qu'il arriva dans le sixième siècle, quand le pape S. Grégoire le Grand fit porter avec solennité le célèbre portrait de la Vierge, au milieu des gémissements et des cris du peuple. (*Baron., ad ann.* 590). Que vit-on alors? L'ange du Seigneur au-dessus de ce château, qui en a pris le nom, qu'il conserve, remettre dans le fourreau le glaive dont il était armé, ce glaive exterminateur teint du sang de mille et mille victimes immolées à la colère de Dieu.

Que voyons-nous aujourd'hui, ou quels maux ne voyons-nous pas inonder toute la surface de la terre? L'hérésie, le schisme, l'irréligion, l'impiété, tous les vices à leur suite, et par une conséquence nécessaire, non seulement les royaumes et les Etats, mais les cœurs des particuliers déchirés, opposés entre eux ; enfin les plus terribles fléaux du ciel, la peste, la contagion, les maladies, les morts subites, toutes les sept coupes de la colère de Dieu (*Apoc.*, XV). Au milieu de tout cela le bras du Seignenr tient le glaive levé sur nos têtes, prêt à décharger de nouveaux coups et à faire de nouvelles plaies. Dirons-nous comme Jérémie à la vue des malheurs de la Palestine et du carnage nouveau dont l'Egypte la menaçait : *O mucro Domini, mucro Domini!* ô glaive du Seigneur, glaive du Dieu des armées, frapperez-vous donc toujours ? Serez-vous encore longtemps sans vous reposer? *Usquequo non quiesces*? Rentrez, glaive formidable, rentrez dans le fourreau, d'où nos péchés vous ont fait sortir. C'est assez de sang, de calamités, de ravages, d'incendies, de larmes. Arrêtez-vous et cessez de nous poursuivre : *Ingredere in vaginam ; refrigerare et sile.* (*Jerem.*, XLVII).

Mais est-ce à nous, pécheurs rebelles; est-ce à nous sujets à tant de chutes et de rechutes ; est-ce, dis-je, à nous d'adresser à Dieu ces paroles? Sommes-nous en état de le fléchir? Ah! chrétiens, c'est la Mère de miséricorde que nous devons réclamer; c'est par elle que nous devons demander grâce. Elle peut commander aux vents, conjurer les orages et les tempêtes, et renouveler à nos yeux les prodiges qu'elle déployait à la prière de Grégoire en faveur du peuple romain. Ne négligeons rien pour nous la rendre propice. Ne rougissons point de la servir comme la servaient les saints. Indignes de sa protection par nos égarements, devenons-en dignes par notre retour. Sous ses auspices et avec la grâce d'une vraie pénitence, nous serons délivrés des malheurs présents qui nous affligent, et nous parviendrons au bonheur futur où nous aspirons dans l'éternité, que je vous souhaite.

TROISIÈME SERMON

(Discours de S. ALPHONSE DE LIGUORI.) *a*

MARIE EST LA TRÉSORIÈRE DE TOUTES LES GRACES DIVINES. C'EST POURQUOI, CELUI QUI DÉSIRE DES GRACES, DOIT RECOURIR A MARIE, ET CELUI QUI RECOURT A MARIE PEUT ÊTRE CERTAIN D'OBTENIR LES GRACES QU'IL DÉSIRE.

La maison qui est visitée par quelque personnage royal s'es-

a) Edition *L. Vivès*. T. XVI, p. 441 et suiv.

time heureuse, à cause de l'honneur qu'elle en reçoit et des avantages qu'elle en espère. Mais on doit estimer bien plus heureuse l'âme visitée par la très sainte Vierge, reine du monde qui remplit de biens et de grâces les âmes fortunées qu'elle daigne visiter par ses faveurs. La maison d'Obédédom fut bénie lorsqu'elle fut visitée par l'arche du Seigneur : *Benedixit Dominus domui ejus*[1]. Mais combien n'est-elle pas plus grande la bénédiction que reçoivent les personnes auxquelles l'arche vivante de Dieu, c'est-à-dire sa divine mère, daigne faire une visite amoureuse ! « Heureuse, dit Engelgrave, la maison que visite la mère de Dieu[2]. » La maison de Jean-Baptiste en fit l'heureuse expérience, car à peine Marie y fut-elle entrée, qu'elle combla toute cette famille de grâces et de bénédictions célestes. C'est même pour cette raison qu'on appelle communément la fête de la Visitation, fête de Notre-Dame-des-Grâces. Nous verrons donc aujourd'hui dans ce discours comment la divine mère est la trésorière de toutes les grâces, et nous diviserons le sujet en deux points. Nous verrons dans le premier que celui qui désire des grâces doit recourir à Marie ; et dans le deuxième, que celui qui recourt à Marie doit être assuré d'obtenir les grâces qu'il désire.

PREMIER POINT

Après que la Sainte Vierge eut appris de l'ange Gabriel, que sa cousine sainte Elisabeth était enceinte de six mois, elle fut éclairée intérieurement par le Saint-Esprit, de manière à connaître que le Verbe fait chair, et déjà devenu son fils, voulait commencer à manifester au monde les richesses de sa miséricorde par les premières grâces qu'il voulait répandre sur toute cette famille. C'est pourquoi elle partit sans délai, comme le raconte S. Luc[3]. Sortant alors du repos de la contemplation auquel elle s'était toujours appliquée, et quittant sa chère solitude, elle partit subitement pour se rendre à la maison d'Elisabeth. Comme la sainte charité supporte tout[4], et qu'elle ne souffre point de retard, ainsi que le dit S. Ambroise à l'occasion de ce passage de l'Evangile[5] : c'est pourquoi, sans s'inquiéter des fatigues du voyage, la tendre et délicate Vierge se mit de suite en chemin. Arrivée chez sa cousine, elle la salua[6]. Marie, comme le remarque S. Ambroise, fut la première à saluer Elisabeth. Mais la visite de la Sainte Vierge ne fut point comme les visites des mondains, qui se réduisent le

1. I *Paral.*, XIII, 14. — 2. Felix illa domus, quam mater Dei visitat.
3. Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione. (*Luc.* I, 39.) — 4. Charitas omnia suffert. (I *Cor.* XIII, 7.)
5. Nescit tarda molimina Spiritus sancti gratia. (In *Luc.* lib. II, n. 19.)
6. Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. (*Luc.*, I, 40.)

plus souvent à des cérémonies et à de fausses démonstrations. La visite de Marie apporta dans cette maison l'abondance des grâces; car, dès qu'elle fut entrée, et qu'elle eut fait le premier salut, Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et Jean fut délivré du péché et sanctifié ; c'est pourquoi il fit paraître sa joie en tressaillant dans le sein de sa mère. Il voulait ainsi manifester la grâce qu'il avait reçue par la visite de la Sainte Vierge, comme le déclara Elisabeth elle-même [1]. Ainsi, comme le remarque Bernardin de Busto, ce fut en vertu du salut de Marie que Jean reçut la grâce de l'Esprit divin, qui le sanctifia [2].

Or, si ces premiers fruits de la rédemption passèrent tous par Marie, et si Marie fut le canal par lequel la grâce fut communiquée à Jean-Baptiste, l'Esprit saint à Elisabeth, le don de prophétie à Zacharie, et tant d'autres bénédictions à toute cette famille, qui furent les premières grâces que nous sachions avoir été accordées sur la terre par le Verbe depuis son incarnation ; il est juste de croire que Dieu avait dès lors établi Marie comme l'aqueduc universel, selon l'expression de S. Bernard, par lequel dorénavant devaient nous arriver toutes les autres grâces que le Seigneur voulait nous dispenser.

C'est donc avec raison que cette divine mère est appelée le trésor, la trésorière et la dispensatrice des grâces du ciel. C'est ainsi que la nomme le vénérable abbé de Celles [3]. Ainsi l'appelle S. Pierre Damien [4]. Ainsi le bienheureux Albert le Grand [5], S. Bernardin [6]. Un docteur grec, cité par Petau [7], dit qu'elle est l'entrepôt de tous les biens [8]. Ainsi l'appelle encore S. Grégoire le Thaumaturge, qui dit que Marie est appelée pleine de grâce parce que c'est en elle qu'est renfermé le trésor de la grâce [9]. Richard de Saint-Laurent ajoute que Dieu a placé en Marie, comme dans un trésor de miséricordes, tous les dons de la grâce, et que, de là, il tire de quoi enrichir ses serviteurs [10].

A propos de la parabole du champ où est caché un trésor, qu'on doit acheter à tout prix, comme le dit Notre Seigneur [11],

1. Ut facta est vox salutationis tuæ auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.

2. Cum beata Virgo salutavit Elisabeth, vox salutationis per aures ejus ingrediens, ad puerum descendit, virtute cujus salutationis puer Spiritum sanctum accepit. (Part. VII, serm. IV.)

3. Thesaurus Domini, et thesauraria gratiarum. (Prol. *con. Virg.*, c. I.)

4. Thesaurus divinarum gratiarum. — 5. Thesauraria Jesu Christi. — 6. Dispensatrix gratiarum.

7. *De Trinit.* — 8. Promptuarium omnium bonorum.

9. Maria sic gratia plena dicitur, quod in illa gratiæ thesaurus reconditur.

10. Maria est thesaurus, quia in ea, ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona gratiarum; et de hoc thesauro largitur ipse larga stipendia suis militibus, et operariis. (*De laud. Virg.* l. IV.)

11. Simile est enim regnum cœlorum thesauro abscondito in agro, quem

quand on l'a trouvé, S. Bonaventure dit que ce champ est notre reine Marie, où est caché le trésor de Dieu, qui est Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ la source et la fontaine de toutes les grâces[1]. S. Bernard avait dit auparavant que le Seigneur a mis entre les mains de Marie toutes les grâces qu'il voulait nous dispenser, afin que nous sachions que tout ce que nous recevons de biens, nous le recevons par ses mains [2]. Et Marie elle-même nous en assure, en disant : « En moi est la grâce de toute voie et de toute vérité [3], » comme pour nous dire : O hommes, en moi sont tous les vrais biens que vous pouvez désirer en votre vie. Oui, notre mère et notre espérance, disait S. Pierre Damien, nous savons que tous les trésors des miséricordes divines sont entre vos mains[4]. Et S. Ildefonse l'avait assuré avant lui d'une manière plus expresse, lorsque, s'adressant à la Vierge, il lui disait : Marie, toutes les grâces que le Seigneur a résolu de faire aux hommes, il a résolu de les faire passer par vos mains ; et c'est pour cela qu'il vous a confié tous les trésors de la grâce[5]. Ainsi donc, ô Marie ! concluait S. Germain, nulle grâce n'est accordée à un mortel, sans qu'elle passe par vos mains [6]. Le B. Albert le Grand, parlant sur les paroles que l'ange adressa à la très sainte Vierge : *Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum*, y joint cette belle réflexion[7] : O Marie ! vous n'avez point usurpé la grâce, comme voulait l'usurper Lucifer ; vous ne l'avez point perdue, comme Adam ; vous n'avez point voulu l'acheter, comme Simon le magicien ; mais vous l'avez trouvée, parce que vous l'avez demandée, vous avez trouvé la grâce incréée, qui est Dieu même devenu votre fils, et avec elle, vous avez trouvé tous les biens créés. S. Pierre Chrysologue appuie ce sentiment, lorsqu'il dit que l'auguste Marie trouva cette grâce pour rendre le salut à tous les hommes [8]. Et ailleurs, il ajoute que Marie

qui invenit homo, vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum. (*Matt.* XIII, 44.)

1. Ager iste est Maria, in qua thesaurus Dei patris absconditus est. (*Spec.* c. VII, *Oper.* t. XIV, p. 254 *b*.)

2. Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. (Serm. *de Aquæd.*, n. 6.) — 3. In me gratia omnis viæ et veritatis. (*Eccli.*, XXIV, 25.) — 4. In manibus tuis omnes thesauri miserationum Dei.

5. Omnia bona, quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus decrevit commendare; commissi quippe tibi sunt thesauri et ornamenta gratiarum. (*In cor. Virg.* cap. XV.)

6. Nemo qui salvus fiet, nisi per te; nemo donum Dei suscipit, nisi per te. (Serm. *de zona Virg.*)

7. Ne timeas, quia invenisti. Non rapuisti, ut primus angelus: non perdidisti, ut primus parens; non emisti, ut Simon magus; sed invenisti, quia quæsivisti. Invenisti gratiam increatam, et in illa omnem creaturam. (*In Marial.* cap. CCXXXVII.) — 8. Hanc gratiam accepit Virgo, salutem sæculis redditura. (Serm. III *de Ann.*)

trouva une grâce si abondante, qu'elle suffisait pour sauver tous les hommes[1]. En sorte, dit Richard de Saint-Victor, que comme Dieu a créé le soleil pour éclairer la terre, ainsi il a fait Marie pour dispenser par elle toutes ses miséricordes au monde[2]. S. Bernardin ajoute que la Vierge, dès qu'elle fut faite mère du Rédempteur, acquit une espèce de juridiction sur toutes les grâces[3].

Concluons donc ce point avec Richard de Saint-Laurent, qui nous dit que si nous voulons obtenir quelque grâce, nous devons recourir à Marie, parce qu'elle ne peut pas ne point obtenir à ses serviteurs tout ce qu'elle demande, ayant trouvé et trouvant sans cesse la grâce divine[4]. Il avait emprunté cette pensée à S. Bernard, qui dit[5]: Si donc nous désirons des grâces, il faut que nous allions à cette trésorière, et à cette dispensatrice des grâces, parce que c'est la volonté suprême du souverain donateur de tout bien, comme nous l'assure le même S. Bernard, en disant que toutes les grâces se distribuent par les mains de Marie[6]. Toutes les grâces, oui toutes les grâces[7]: qui dit tout, n'exclut rien. Mais parce que la confiance est nécessaire pour obtenir la grâce, voyons maintenant combien nous devons nous tenir pour assurés de l'obtenir, en recourant à Marie.

SECOND POINT

Pourquoi Jésus Christ a-t-il placé entre les mains de sa mère toutes les richesses des miséricordes dont il veut user à notre égard, sinon pour qu'elle enrichisse tous ses pieux serviteurs, qui l'aiment, qui l'honorent et recourent à elle avec confiance? « Entre mes mains sont les richesses, semble-t-elle nous dire dans les Proverbes, afin que j'enrichisse ceux qui m'aiment[8]. » Ainsi la Vierge elle-même nous l'assure par ce passage que l'Eglise lui applique dans plusieurs de ses fêtes. En sorte que, selon l'abbé Adam, ces richesses de la vie éternelle sont dé-

1. Invenisti gratiam quantam? quantam superius dixerat, plenam et vere plenam, quæ largo imbre totam infunderet creaturam. (Serm. CXLII.)
2. Sicut sol factus est ut illuminet totum mundum, sic Maria facta est ut misericordiam impetret toti mundo. (*De laud. Virg.* lib. VII.)
3. A tempore quo Virgo mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus sancti processione temporali; ita ut nulla creatura aliquam a Deo obtinuerit gratiam, nisi secundum ipsius piæ matris dispensationem. (Serm. LXI, tract. I, art. 8.)
4. Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ, quia semper invenit, frustrari non potest. (*De laud. Virg.*, lib. II, p. 5.)
5. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia quod quærit invenit, et frustrari non potest. (Serm. *de Aquæd.*, n. 8)
6. Quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam. (Loc. cit.)
7. Totum, totum.
8. Mecum sunt divitiæ... ut ditem diligentes me. (*Prov.* VIII, 18.)

posées entre les mains de Marie, uniquement pour nous servir. Le Sauveur a placé dans son sein le trésor des malheureux, afin que les pauvres puissent s'enrichir en y venant puiser [1]. S. Bernard ajoute, comme je l'ai lu dans un auteur, que Marie a été donnée au monde comme un canal de miséricorde, afin que par son moyen les grâces descendent continuellement du ciel sur les hommes ; qu'on lise plutôt, au bas de cette page, ses paroles mémorables [2]. Le même père se demande ensuite pourquoi l'ange Gabriel, ayant trouvé Marie déjà pleine de grâces, comme il le dit en la saluant: *Ave gratia plena,* l'assure ensuite que le Saint-Esprit devait survenir en elle pour la remplir de nouvelles grâces. Si elle était déjà pleine de grâce, que pouvait opérer de plus la venue de l'Esprit divin ? S. Bernard répond : Marie était déjà pleine de grâces pour son propre bien, mais le Saint-Esprit lui en donna une surabondance pour notre bien à nous [3], afin que nous, misérables, nous fussions tous pourvus. C'est pour cela que Marie a été comparée à la lune, dont il est dit : *Luna plena sibi et aliis.*

Heureux celui qui me trouve en recourant à moi, dit notre mère ; il trouvera la vie [4], et il la trouvera facilement ; car, comme il est facile de trouver et de puiser de l'eau d'une fontaine, autant qu'on le désire, ainsi il est facile de trouver les grâces et le salut éternel, en recourant à Marie. Une âme sainte disait : Il suffit de demander des grâces à Notre-Dame pour les obtenir. Et S. Bernard assurait qu'avant la naissance de Marie le monde ne manquait de tant de grâces que nous voyons aujourd'hui répandues sur la terre, que parce que le canal désirable, qui est Marie, manquait aussi [5]. Mais maintenant que nous avons cette mère de miséricorde, quelles grâces pouvons-nous craindre de ne point obtenir en nous réfugiant à ses pieds? Je suis la ville de refuge, lui fait dire S. Jean Damascène, pour tous ceux qui recourent à moi. Venez donc, mes enfants, et vous obtiendrez de moi des grâces plus abondantes que vous ne sauriez l'imaginer [6].

1. Divitiæ salutis penes Virginem nostris usibus reservantur. Christus in Virginis utero pauperum gazophylacium collocavit ; inde pauperes locupletati sunt. (*In alleg. utr. Test.*, cap. XXIV, *Eccl.*)

2. Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent.

3. Ad quid? nisi, ut adveniente jam Spiritu plena sibi, eodem superveniente, nobis super plena et superfluens fiat? (Serm. II *de Ass.*)

4. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. (*Prov.* VIII, 35.)

5. Ideo tanto tempore defuerunt omnibus fluenta gratiarum, quia nondum intercesserat hic aquæductus. (Serm. *de Aquæd.*, n. 4.)

6. Ego civitas refugii iis qui ad me confugiunt ; accedite et gratiarum dona affluentissime haurite. (Serm. I *de Dorm. B. V.*)

Il est vrai qu'il arrive à plusieurs ce que la vénérable sœur Marie Villani aperçut dans une vision céleste : cette servante de Dieu vit un jour la mère de Dieu sous la forme d'une grande fontaine, à laquelle plusieurs allaient puiser, et dont ils rapportaient les eaux de la grâce en abondance; mais qu'arriva-t-il ensuite? ceux qui portaient des vases neufs et entiers, conservaient les grâces qu'ils avaient reçues; mais ceux qui portaient des vases vieux ou brisés, c'est-à-dire ceux dont l'âme était chargée de péchés, recevaient aussi des grâces, mais les perdaient aussitôt. Il est du reste certain que les hommes, même les ingrats, les pécheurs, et les plus misérables, obtiennent tous les jours par Marie des grâces innombrables, comme le témoigne S. Augustin en s'adressant à la Sainte Vierge elle-même [1].

Ranimons donc sans cesse et excitons de plus en plus notre confiance en Marie, nous tous qui sommes ses serviteurs, toutes les fois que nous recourons à elle pour en obtenir des grâces; et pour cela, rappelons-nous sans cesse les deux grandes qualités que possède cette bonne mère, c'est-à-dire le désir qu'elle éprouve de nous faire du bien, et la puissance qu'elle a auprès de son fils pour obtenir tout ce qu'elle demande. Pour connaître le désir qu'a Marie de nous venir à tous en aide, il suffirait de considérer le mystère que l'Eglise célèbre en cette fête, c'est-à-dire la visite que Marie fit à Elisabeth. Le voyage depuis Nazareth, où habitait la Sainte Vierge, jusqu'à la ville d'Hébron, que S. Luc appelle Cité de Juda, où habitait Elisabeth, selon Baronius et d'autres auteurs, ce voyage était bien de soixante-neuf milles environ (*a*), d'après l'auteur de la vie de Marie, Fr. Joseph de Jésus et Marie, carme déchaussé [2], qui s'appuie sur le témoignage de Bède et de Brocard; mais nonobstant cette distance, la Sainte Vierge, dont la complexion, surtout à cet âge, était pourtant si délicate, et quoiqu'elle ne fût pas habituée à de semblables fatigues, n'hésita point à se mettre en route. Et qui la poussait à faire ce voyage? point d'autre motif que cette grande charité, dont son cœur fut toujours rempli, et qui lui faisait ainsi commencer dès lors sa noble fonction de dispensatrice des grâces. C'est précisément ce qu'a voulu dire S. Ambroise au sujet de ce voyage : Marie, dit ce Père, ne se proposa point, en faisant cette démarche, de vérifier ce que l'Ange lui avait dit d'Elisabeth, pas plus que de s'assurer de la nouvelle, ou de se convaincre du miracle opéré dans

1. Per te hæreditamus misericordiam miseri, ingrati gratiam, peccatores veniam, sublimia infimi, cœlestia terreni, mortales vitam, et patriam peregrini. (Serm. *de Ass. B. V.*) — 2. Lib. III, c. XII.

a) C'est-à-dire à peu près cent trente-neuf kilomètres à vol d'oiseau.

son propre sein par l'exemple de cet autre miracle ; mais sans doute d'épancher la joie qu'elle goûtait de voir son vœu accompli, et de remplir selon son désir un office de charité [1]. Notons ici, que l'Évangéliste, en parlant du départ de Marie pour la maison d'Elisabeth, dit qu'elle y alla avec empressement, *cum festinatione ;* mais qu'ensuite, lorsqu'il en vient à raconter son retour, sans plus faire mention d'empressement, il dit simplement que Marie demeura environ trois mois chez sa cousine, après quoi elle reprit le chemin de sa propre demeure [2]. Quel autre motif, dit S. Bonaventure, forçait donc la mère de Dieu à se donner tant de mouvement pour aller visiter la maison de Jean-Baptiste, que le désir de faire du bien à cette famille [3] ?

Or, en montant au ciel, Marie ne s'est point dépouillée de cette tendre charité à l'égard des hommes ; bien loin de là, elle l'exerce avec plus d'étendue, parce qu'elle connaît mieux de là-haut nos besoins, et qu'elle compatit mieux à nos misères. Bernardin de Busto dit que Marie désire plus de nous faire du bien que nous ne désirons d'en recevoir [4]. Cela est si vrai, dit S. Bonaventure, qu'elle se tient pour offensée quand on ne lui demande rien [5], puisque le penchant naturel de Marie est d'enrichir tout le monde de grâces, comme elle enrichit surabondamment ses serviteurs, selon ce que dit le savant Idiot [6].

C'est pourquoi, dit le même auteur, celui qui trouve Marie, trouve tous les biens [7]. Et il ajoute que chacun peut la trouver, fût-il même le plus grand pécheur du monde, parce qu'elle est si bonne que personne ne doit craindre de l'aborder ; et si miséricordieuse, qu'elle ne repousse aucun de ceux qui recourent à elle [8]. Thomas à Kempis la fait parler ainsi : J'invite tous les hommes à recourir à moi, je les attends tous, je les désire tous, et jamais je ne méprise aucun pécheur,

1. Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo : sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, ad montana perrexit. (*In Luc.*, lib. II, n. 19.)

2. Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam. (*Luc.* I, 56.)

3. Quid eam ad officium charitatis festinare cogebat, nisi charitas quæ in corde fervebat. (*Spec.*, lect. IV, p. 242 *a.*)

4. Plus vult illa bonum tibi facere, et gratiam largiri, quam tu accipere concupiscas. (*Mar.*, p. I, serm. 5.)

5. In te, Domina, peccant non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant. (S. Bon., *in Spec. Virg.*)

6. Maria thesaurus est Domini, et thesauraria gratiarum ipsius. Donis specialibus ditat copiosissime servientes sibi. (*In prol. cont. B. V.*, c. I.)

7. Inventa Maria, invenitur omne bonum. — 8. Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere tantaque misericordia, quod ab ea nemo repellitur.

quelque indigne qu'il puisse être, lorsqu'il vient demander mon secours [1]. Quiconque va lui demander des grâces, dit Richard, la trouvera toujours prête, toujours disposée à le secourir, et à lui obtenir par ses puissantes prières toutes les grâces nécessaires au salut éternel [2].

J'ai dit par ses puissantes prières, parce que la seconde réflexion qui doit augmenter notre confiance, c'est que Marie obtient de Dieu tout ce qu'elle demande pour ses serviteurs. Observez attentivement, dit S. Bonaventure, dans cette visite que Marie fait à Elisabeth, la grande vertu de ses paroles, puisque à sa voix la grâce de l'Esprit saint fut conférée à Elisabeth aussi bien qu'à Jean, son fils, comme le remarque l'Evangéliste [3]. C'est pourquoi S. Bonaventure ajoute : « Voyez combien ont de vertu les paroles de Notre-Dame, puisqu'elles ont pour effet de conférer l'Esprit saint [4]. » Théophile d'Alexandrie dit que Jésus se réjouit quand Marie le prie pour nous, parce qu'alors, se laissant vaincre par les prières de sa mère, toutes les grâces qu'il nous accorde il pense moins nous les accorder, à nous, qu'à sa mère même [5]. Et remarquez ces paroles : « Se laissant vaincre par la prière de sa mère [6] » sans doute, parce que Jésus, comme l'atteste S. Germain, ne peut s'empêcher d'exaucer Marie en tout ce qu'elle lui demande, voulant, pour ainsi dire, lui obéir en cela comme à sa véritable mère : c'est ce qui fait dire à ce même saint que ses prières ont une certaine autorité sur Jésus-Christ, et qu'elle obtient de lui le pardon même pour les plus grands pécheurs qui se recommandent à elle [7]. Ce qui se vérifie bien, selon la remarque de S. Jean Chrysostome, par le fait des noces de Cana, où Marie demandant à son fils le vin qui manquait [8], Jésus répondit : « Qu'y a t-il entre vous et moi ? Mon heure n'est pas encore venue [9], » et cependant, quoique le temps destiné aux miracles ne fût point encore arrivé,

1. Omnes invito, omnes expecto, omnes desidero, nullum peccatorem despicio.

2. Inveniet semper paratam auxiliari. — 3. Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu sancto. (*Luc.*, I, 41.)

4. Vide quanta virtus sit verbis Dominæ, quia ad eorum pronuntiationem confertur Spiritus sanctus. (*Medit. Vit. Christ.*, c. V, p. 51, 6 *b*.)

5. Gaudet filius orante Matre, quia omnia, quæ nobis precibus suæ genetricis evictus donat, ipsi matri se donasse putat. (Ap. Bald., *Jard. de Mar.*, pref.)

6. Precibus suæ genetricis evictus donat. — 7. Tu autem, materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis, qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias. Non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi ut veræ et intemeratæ matri in omnibus amorem gerat. (Or. *de Dorm. V.*)

8. Vinum non habent. — 9. Quid mihi et tibi, mulier? Nondum venit hora mea. (*Joan.*, II, 4.)

comme l'expliquent Théophylacte et S. Jean Chrysostome, le Sauveur ne laissa pas, comme le dit ce dernier, d'opérer, pour obéir à sa mère, le miracle qu'elle demandait, par le changement qu'il fit de l'eau en vin [1].

« Allons donc, disait l'Apôtre, nous présenter avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde, et de trouver le secours de la grâce divine dans nos besoins [2]. » Le trône de la grâce c'est la Sainte Vierge, dit le B. Albert le Grand [3]. Si donc nous voulons des grâces, allons à Marie, qui est le trône de la grâce, et allons-y avec l'espérance d'être exaucés, puisque nous avons pour nous l'intercession de Marie, qui obtient tout ce qu'elle demande à son fils. « Demandons la grâce [4], et demandons-la par Marie [5], » dirai-je encore avec S. Bernard, m'appuyant sur ce que la Vierge mère dit elle-même à sainte Mathilde, que le Saint-Esprit, la remplissant de toute sa douceur, l'avait rendue si agréable à Dieu, que tous ceux qui demanderaient des grâces par son canal les obtiendraient certainement [6].

Et si nous admettons cette maxime célèbre de S. Anselme : *Velocior est nonnunquam salus nostra, invocato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu* [7], il nous arrivera quelquefois, comme le dit ce saint, d'obtenir plutôt la grâce en recourant à Marie, qu'en recourant à notre propre Sauveur Jésus; ce n'est pas, sans doute, qu'il ne soit la source et le maître de toutes les grâces, mais c'est parce qu'en recourant à la mère, et en obtenant qu'elle prie pour nous, ses prières auront plus de force que les nôtres, parce que ce sont les prières d'une mère. Ne quittons donc jamais les pieds de cette trésorière des grâces, et disons-lui sans cesse avec S. Jean Damascène : O mère de Dieu, ouvrez-nous la porte de votre miséricorde, en priant toujours pour nous; parce que vos prières sont le salut de tous les hommes [8]. En recourant à Marie, le mieux sera de la prier qu'elle demande pour nous et qu'elle nous obtienne les grâces qu'elle sait être les plus utiles à notre salut; c'est ce que fit justement frère Réginald, dominicain, comme il est

1. Et licet ita respondit, tamen maternis precibus obtemperavit. (S. Joan. Chrys., *in Joan.* hom. xxii, n. 1.)

2. Adeamus ergo cum fiducia, ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (*Hebr.*, iv, 16.)

3. Thronus gratiæ est beata Virgo. — 4. Serm. *de Ded. Eccles.* — 5. Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus.

6. Spiritus sanctus, tota sua dulcedine me penetrando, tam gratiosam effecit, ut omnis qui per me gratiam quærit, ipsam inveniet. (Ap. Canis. lib. I, c. xiii.)

7. *De excel. Virg.*, c. vi.

8. Misericordiæ januam aperi nobis, benedicta deipara; tu enim es salus humani generis.

rapporté dans les chroniques de l'ordre [1]. Ce serviteur de Marie, étant malade, lui demandait la santé corporelle : sa reine lui apparut alors accompagnée de sainte Cécile et de sainte Catherine, et lui dit avec une extrême douceur : « Mon fils, que voulez-vous que je fasse pour vous? » Le religieux, à cette offre si obligeante de Marie, resta confus, et il ne savait que répondre. Alors une des deux saintes qui accompagnaient Marie lui donna ce conseil : Réginald, sais-tu ce que tu dois faire? ne demande rien, mais remets-toi entièrement entre ses mains, parce que Marie saura te donner une grâce bien meilleure que celle que tu pourrais demander. Le malade suivit le conseil, et la mère de Dieu lui obtint la grâce de sa guérison.

Mais si nous désirons aussi les visites fortunées de cette reine du ciel, il nous sera très utile de la visiter en quelqu'une de ses images, ou dans quelque église qui lui soit dédiée. Marie est prodigue de récompenses pour les visites pieuses que lui font ses serviteurs.

1. Lib. I, p. 1, c. 5.

PASSAGES DE L'ÉCRITURE SAINTE

Surge, propera, amica mea, et veni. *Cant.* II, 10.

Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis! *Cantic.* VII, 1.

Visita nos in salutari tuo. *Psalm.* CV, 4.

Non te pigeat visitare infirmum. *Eccli.* VII, 39.

Quid est homo quod memor es ejus, aut filius hominis quoniam visitas eum? *Psalm.* VIII, 5.

Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione, et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth. *Luc.* I, 39.

Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me? *Ibid.* 43.

Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto. *Ibid.* 41.

Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit infans in utero meo. *Ibid.* 44.

Magnificat anima mea Dominum, et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. *Ibid.* 46, 47.

Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent. *Ibid.* 79.

In omnibus operibus tuis esto velox. *Eccli.* XXXI, 27.

Beata quæ credidisti quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino. *Luc.* I, 45.

Levez-vous, ma bien-aimée, hâtez-vous, et venez.

Que vos démarches sont belles, ô fille du prince!

Visitez-nous, Seigneur, en nous apportant votre salut.

Ne soyez point négligent à visiter celui qui est infirme.

Qu'est-ce que l'homme pour que vous daigniez vous souvenir de lui? Qu'est-ce que le fils de l'homme pour que vous daigniez le visiter?

Marie partit promptement, et s'en alla au pays des montagnes de Judée, et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.

D'où me vient ce bonheur, que la mère de mon Seigneur vienne vers moi?

Aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie qui la saluait, son enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit.

Votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.

Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

Il est venu d'en haut pour éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

Soyez prompt dans toutes vos actions.

Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, parce que ce qui vous a été dit de la part du Seigneur s'accomplira.

PASSAGES ET PENSÉES DES SS. PÈRES

Contuendum est quia superior venit ad inferiorem ut inferior adjuvetur, Maria ad Elisabeth, Christus ad Joannem. S. AMBROSIUS, *in Evang. Lucæ.*

Simul autem ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus, et repleta est Spiritu Sancto. Vide distinctionem singulorumque verborum proprietatem: vocem prior Elisabeth audivit, sed Joannes prior gratiam sensit; illa naturæ ordine audivit, iste audivit ratione mysterii. *Id. Ibid.*

Exultavit infans, et repleta est mater: non prius repleta est mater quam filius, sed cum filius esset repletus, replevit et matrem. *Id. Ibid.*

Il faut remarquer que le supérieur vient à son inférieur pour l'aider, Marie vient à Elisabeth, et Jésus-Christ à Jean-Baptiste.

Dès qu'Elisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant qui était dans son sein tressaillit, et elle fut remplie de l'Esprit saint. Voyez la distinction et la propriété des termes: Elisabeth entendit la voix la première, mais Jean reçut la grâce avant elle; celle-là fut la première à entendre la voix selon l'ordre de la nature, mais celui-ci tressaillit par un mouvement mystérieux.

L'enfant tressaillit, et la mère fut remplie de l'Esprit saint. La mère n'en fut pas remplie avant le fils, mais le fils étant rempli de ce divin Esprit, en remplit ensuite sa mère.

Et unde hoc mihi? hoc est, quo tantum bonum mihi accidit, ut mater Domini mei veniat ad me? Miraculum sentio, cognosco mysterium : mater Domini, Verbo fœta, Deo plena est. *Id. Ibid.*

Et d'où me vient ce bonheur ? c'est-à-dire, par quel endroit ai-je pu mériter un si grand avantage, que la mère de mon Seigneur vienne à moi ? Je sens le miracle, je reconnais le mystère : la mère du Seigneur est enceinte du Verbe divin, elle est remplie de Dieu.

Mansit autem Maria cum illa quasi tribus mensibus .. Non enim sola familiaritatis causa est quod diu mansit, sed etiam tanti vatis profectus. *Id. Ibid.*

Quæ venerat propter officia, inhabitat officiosa. *Id. Ibid.*

Marie demeura environ trois mois avec Elisabeth, non pas seulement par suite de la parenté, mais pour le progrès spirituel de ce grand prophète.

Marie qui était venue pour rendre service, demeure pour remplir cette intention.

Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo ; sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, in montana perrexit. *Id. Ibid.*

Ce n'est point qu'elle doutât de la vérité, de l'oracle, ni de la nouvelle que l'ange lui annonçait, ni de l'exemple de sa cousine qu'on lui alléguait ; mais joyeuse du vœu qu'elle avait fait, et ravie de rendre service à sa parente, elle courut en hâte par les montagnes de la Judée.

Elisabeth non hoc sui meriti, sed muneris fatetur esse divini. (Nempe quod a Maria visitetur.) *Id. Ibid.*

Vide humilitatem ; quæ Dei mater eligitur, nullam sibi prærogativam tantæ gloriæ vindicavit. *Id. Ibid.*

Elisabeth n'attribue pas à son mérite la visite que lui rend Marie, mais à une faveur particulière du ciel.

Considérez l'humilité de la Sainte Vierge : élevée à la dignité de mère de Dieu, elle ne veut nullement se prévaloir d'une qualité si glorieuse.

In montana perrexit. Hoc est iter eorum qui Deo pleni sunt ad superna cum festinatione ascendere, ima deserere, terrestria spernere, cælestia ambire. *Id. Ibid.*

Elle s'avança à travers les montagnes. C'est le chemin de ceux qui sont remplis de Dieu, de s'élever en toute hâte, d'abandonner les choses basses, de mépriser la terre et d'ambitionner le ciel.

Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia. *Id. Ibid.*

La grâce du Saint-Esprit ne peut souffrir de délai.

Ad introitum Mariæ exultavit infans ; audiebat enim verbum Domini per os Virginis personantis, et de utero matris in occursum ejus gestiebat erumpere. S. Hieronymus, *Epist. ad Lætam.*

L'enfant tressaillit de joie à l'entrée de Marie, parce qu'il entendit la voix du Seigneur qui parlait par la bouche de Marie ; c'est pourquoi il désirait avec ardeur sortir du sein de sa mère pour aller au-devant de lui.

Merito Joannes in utero exultat, qui originis suæ libertatem ante nosse quam nasci meruit, sentire. S. Chrysologus, *serm.* 97.

C'est avec raison que Jean-Baptiste tressaille de joie dans le sein de sa mère, lui qui s'est vu délivré du péché originel et qui a senti la liberté avant même de naître.

Nondum nascitur, et saltibus loquitur ; nondum paritur, et properat præcurrere. *Id. Ibid.*

Cet enfant n'est pas encore né, et il parle par son tressaillement : il n'a pas encore vu le jour, et il se hâte de faire l'office de précurseur.

Per iter devium et abrupta montium veniens Maria, ut deferret amicis actualis vitæ laboriosum officium, Zachariæ ingreditur domum. S. Ildephonsus, *serm.* 5, *de Assumpt. Virginis.*

Marie vient par des chemins difficiles et par les précipices des montagnes pour rendre à sa parente de pénibles services ; elle entre donc dans la maison de Zacharie.

Nondum natus Joannes prophetica exultatione commotus est, quasi etiam intra matris viscera jam exclamaret : Ecce agnus Dei. S. Leo, *serm. 4, in Epiph.*

Jean-Baptiste est agité par un mouvement de joie prophétique, comme si, étant encore renfermé dans les entrailles de sa mère, il criait déjà : Voici l'agneau de Dieu.

Illud certum est quod non parum contulit puero nascituro intemeratæ Virginis consortium. S. Bernardus, *serm. de Privil. Joannis Bapt.*

Il est constant que la présence de la Vierge sans tache, n'a pas peu contribué au bonheur de l'enfant.

Venit propinqua ad proximam, junior ad seniorem. Nec solum venit, sed etiam prior salutavit : decet enim ut quanto castior Virgo, tanto humilior sit. S. AMBROSIUS, *in Evang. Lucæ.*

C'est une parente qui vient voir sa parente, une jeune femme qui vient à une plus ancienne, et qui même la salue la première, car autant cette Vierge excelle en pureté, autant, et c'est juste, elle est recommandable par son humilité.

FÊTE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

INSTRUCTION

(Par Mangin, Vicaire général de Langres.)

SUR LE SAINT SCAPULAIRE.

Ce serait peu de chose d'être rempli de la grandeur et de l'excellence de Marie, d'en connaître les vertus et les privilèges insignes, de se réjouir de son élévation et du rang suprême qu'elle occupe dans les cieux, si on ne se déclarait son serviteur d'une manière particulière, et si on ne s'attachait à l'honorer et à la servir avec une piété tendre et un attachement vraiment filial. Or, chrétiens, ce n'est que par les marques extérieures jointes aux sacrifices de louanges, tant du cœur que des lèvres, que l'on reconnaîtra si nous lui appartenons. C'est à ce sujet que j'ai dessein de vous proposer aujourd'hui une des plus excellentes pratiques de dévotion, que l'Eglise ait approuvées en l'honneur de Marie ; savoir, le scapulaire qui est proprement son habit et sa livrée.

Heureux si je pouvais vous inspirer une fidélité inviolable pour cette pieuse dévotion. A cet effet, je vais vous dire un mot de l'origine, de l'institution miraculeuse du scapulaire, des grâces signalées et des faveurs toutes particulières que la Sainte Vierge accorde à ceux qui en sont revêtus.

Vous avez sans doute ouï parler plus d'une fois, chrétiens, de S. Simon Stoc, de cet illustre général de l'Ordre de Notre Dame du Mont-Carmel. Ce grand saint fut prévenu dès son enfance d'une grâce si extraordinaire que, dès l'âge de douze ans, il se sentit attiré à la solitude, et fut conduit par l'esprit de Dieu dans un désert. Il y pratiqua d'abord des austérités incroyables : il n'y vivait que d'herbes et de racines ; une petite fontaine lui fournissait de l'eau pour rassasier sa soif ; pour lit, pour oratoire, pour cellule, il n'eut jamais qu'un vieux tronc d'arbre, dans lequel il ne pouvait être que debout, et où il pouvait à peine se remuer. La prière faisait là toute son occupation ; ce fut dans ce saint exercice que son âme acquit une si parfaite pureté qu'il était doué très souvent d'insignes révélations. Il y avait déjà trente-trois ans qu'il menait une si belle vie, lorsque quelques religieux du Mont-Carmel vinrent d'Orient s'établir en Angleterre, et s'y signaler par ce zèle qui les avait rendus si célèbres dans toute la Palestine. Notre bienheureux solitaire averti de leur arrivée par une révélation particulière, sortit du désert, et vint se jeter

aux pieds de ces Pères, pour embrasser leur règle et pour se soumettre à leur conduite. Dès qu'il eut fait sa profession religieuse, il souhaita de passer en Terre Sainte, pour aller puiser comme dans sa source le double esprit dont le grand Elie fut animé. Il visita pieds nus tous les lieux que le Sauveur du monde a consacrés par sa divine présence, et s'étant enfin arrêté sur la montagne du Carmel, il y mena durant l'espace de six ans une vie, pour ainsi dire, toute céleste. Etant retourné en Angleterre, cette île ne fut pas moins surprise des merveilleuses conversions dont ses discours furent suivis, que des fréquents miracles dont ils étaient accompagnés. Voilà, mes frères, quel a été ce saint religieux, qu'une pieuse croyance nous assure avoir reçu le scapulaire des mains mêmes de la très sainte Vierge. La tradition nous apprend que S. Simon Stoc ayant souhaité ardemment pendant plusieurs années, d'avoir quelques signes sensibles de son illustre protectrice pour le zèle enflammé qu'il témoignait à son service, on tient que cette Vierge sainte se laissa fléchir aux instances de son serviteur, qu'elle lui apparut un jour environnée d'une grande multitude d'esprits bienheureux, et portant entre ses mains un scapulaire dont elle le revêtit, en lui disant que c'était une marque de prédestination, un gage de paix et d'alliance éternelle, et que quiconque de ses vrais serviteurs aurait le bonheur de mourir avec cette marque de son amour, et une sincère douleur de ses péchés, ne souffrirait point les feux éternels, *in quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Que ce soit ici, mes frères, une vision pendant laquelle S. Simon Stoc a pu être honoré d'une visite de la très sainte Vierge et apercevoir la forme du scapulaire qu'il crut recevoir ou qu'il reçut effectivement, ou qu'il ait lui-même inventé la forme de cet habit mystérieux, chacun peut penser là dessus ce qu'il jugera à propos, je me contenterai de vous dire qu'au premier bruit qui se répandit d'une promesse si magnifique, les chrétiens accoururent de toutes parts aux saints religieux que Marie avait honorés d'une si grande faveur. Les seigneurs, les princes, les rois mêmes, se présentèrent à l'envi, pour avoir part à leur privilège. Cette première ferveur fut encore beaucoup augmentée par l'élévation de Jean XXII au Pontificat ; car quelques historiens assurent que la très sainte Vierge lui étant apparue peu de temps avant qu'il fût placé sur la chaire de S. Pierre, elle lui avait promis qu'il serait pape, à condition qu'il autoriserait la dévotion de son habit, qui jusqu'alors n'était appuyée que sur la foi d'une révélation particulière. Il l'autorisa en effet par une bulle, dans laquelle il a inséré lui-même l'histoire de cette apparition.

Elle a encore été approuvée depuis par sept papes différents qui tous ont tâché de la renouveler dans les fidèles par un nombre presque infini d'indulgences qu'ils ont accordées en divers temps à ceux qui entrent en cette société; de sorte, mes frères, que notre confiance paraît assez bien fondée. C'est un grand saint, c'est un des plus illustres favoris de Marie qui a demandé, qui a obtenu le scapulaire, le Saint-Esprit a autorisé cette pratique de dévotion par la bouche des vicaires de Jésus-Christ; tous les fidèles l'ont acceptée avec respect, et en la recevant, ils ont cru recevoir comme un gage presque assuré de leur salut éternel. Il y a plus de 400 ans que cette dévotion subsiste dans l'Eglise catholique. Malgré les persécutions des prétendus esprits forts, des orgueilleux et des libertins, que l'enfer a suscités de temps en temps, et qui n'ont rien oublié pour lui donner quelque atteinte, elle se répand, elle s'allume, elle s'augmente toujours davantage. Après cela que reste-t-il pour lui attirer notre confiance, si ce n'est qu'elle soit encore ratifiée pour ainsi dire de Dieu même, et que je vous fasse entendre cette suprême vérité par la voix des miracles en faveur du scapulaire.

Je pourrais citer sur de très bonnes autorités plusieurs embrasements éteints par sa vertu toute divine ; qu'il s'est conservé lui-même tout entier au milieu des flammes, qu'il a garanti jusqu'aux habits des personnes qui se trouvaient enveloppées dans d'effroyables incendies. Je pourrais faire mention du respect que les flots ont eu plusieurs fois pour ceux qui le portaient, de quantité de naufrages dont il a préservé, de plusieurs coups de tonnerre dont il a arrêté la violence, d'un nombre infini de fièvres mortelles, contagieuses et de maladies incurables qu'il a guéries; je passe sur tous ces traits, que la critique envieuse et maligne voudrait s'étudier peut-être à révoquer en doute, pour ne m'attacher qu'à un fait qui arriva au dernier siège de Montpellier à la vue de toute une armée. Un soldat ayant reçu un coup de mousquet dans un assaut, en fut tellement atteint que la balle après avoir percé ses habits s'arrêta et s'amollit à la rencontre de son scapulaire. Louis XIII, roi de France, pour lors régnant, fut témoin de ce miracle, et voulut se couvrir de cette armure céleste dont il venait de voir une preuve si surprenante. Il ne fut en cela que l'imitateur de la piété de S. Louis, le glorieux auteur de sa race que l'on dit avoir été le premier en France qui donna l'exemple de cette dévotion. Louis XIV se mit après Louis XIII sous la protection de Marie, en recevant aussi ce saint habit.

Il est vrai, chrétiens, que ce serait une témérité que de s'attendre aujourd'hui à des miracles de cette nature. Marie a des

moyens de nous faire sentir sa protection qui sont plus conformes à la conduite de la Providence. Elle a entre ses mains toutes les grâces et toutes les miséricordes du Seigneur, dit S. Pierre Damien, elle vous choisira dans le trésor inépuisable dont elle est la dépositaire, une grâce également douce et puissante qui changera votre cœur, qui le remplira de componction, qui fera un saint d'un voluptueux, d'un avare, d'un impie, peut-être, que vous êtes. Il ne faut point vous flatter, on ne passe d'une vie licencieuse et déréglée à la vie des bienheureux que par la voie de la pénitence, mais cette Vierge sainte saura bien vous y attirer malgré toutes vos difficultés. Lorsque vous y penserez le moins, elle fera luire à votre âme un rayon de lumière surnaturelle qui tout d'un coup vous détrompera, vous dégoûtera de la vanité du monde, qui vous en découvrira tous les pièges, qui vous fera voir le malheur extrême d'une âme qui est haïe de Dieu, d'une âme qui n'aime point Dieu, lequel mérite seul d'être aimé. Comme elle est toute-puissante sur vos ennemis, elle leur liera les mains, pour les empêcher de vous nuire, vous serez tout surpris de ne trouver plus que de la douceur dans ce qui vous paraissait auparavant si pénible, de vous sentir plein d'aversion pour des objets dont vous ne pouviez vous détacher, de voir que vous vous jouerez des démons qui se jouent aujourd'hui de vous avec tant de cruauté.

Quoi, me direz-vous, la dévotion que j'aurai de porter le scapulaire, pourra m'attirer ces grâces de la très sainte Vierge? Je vous réponds que oui, chrétiens ; et voici ma raison : elle est honorée, je le sais, par les sentiments d'amour et de respect que vous conservez dans votre cœur pour ses vertus et pour sa personne. Mais outre que c'est une marque de la faiblesse de ces mêmes sentiments de les pouvoir tenir renfermés au fond du cœur, lorsqu'ils viennent à se montrer au dehors, ils augmentent d'autant plus sa gloire, que vous avez plus de témoins de votre zèle pour son service, et comme elle est reconnaissante à un point qu'on ne saurait dire, elle redouble à proportion et sa libéralité et sa tendresse. C'est en quoi ceux qui portent le saint scapulaire ont sans doute un merveilleux avantage sur tous les autres dévots de la Sainte Vierge. Comme on ne peut se déclarer plus ouvertement pour cette divine Mère qu'en portant son habit et sa livrée, ils l'obligent à se déclarer de même en leur faveur dans les occasions qui se présentent de les protéger. C'est une règle qui s'observe même dans le monde, où l'on trouve si peu de justice, c'est partout que l'on distingue un ami déclaré d'un homme qui recherche le secret pour nous faire connaître ses bonnes intentions, soit qu'on estime que l'amitié est plus forte, dès

qu'elle ose se produire, soit qu'en effet elle nous soit alors et plus honorable et plus utile.

Je dis de plus, qu'outre l'avantage que la dévotion du scapulaire a d'être publique, elle a encore celle d'être perpétuelle. Parmi les marques que les théologiens demandent pour juger que notre dévotion envers Marie est véritablement un signe de prédestination, la première et la principale est la constance à la pratiquer. Or, qui ne voit que de toutes les pratiques de piété envers elle, il n'en est aucune qui nous engage à plus d'assiduité que celle ci? Vous donnez, je le veux, tous les ans quelques témoignages d'affection à votre illustre protectrice, vous les renouvelez tous les mois, toutes les semaines, tous les jours. Vous êtes sans doute bien louable, et votre fidélité ne sera pas sans récompense ; le démon n'oserait rien attenter sur une personne qui invoque si souvent un nom qui lui fut toujours si terrible ; mais néanmoins il y a des temps où vous ne faites rien pour honorer la Sainte Vierge ; il y a des jours, ou du moins des heures, où l'on ne saurait à quoi vous reconnaître parmi ceux qui ne font point profession de l'aimer. Au lieu qu'un fidèle, revêtu du scapulaire, n'est jamais sans les glorieuses marques de sa servitude, il les porte en tout temps et et en tous lieux. Cet honneur qu'il rend continuellement à Marie, ne peut manquer de lui être entièrement agréable ; on ne peut douter qu'elle ne l'assure contre les ruses de ses ennemis : de quelques artifices qu'ils puissent user pour le surprendre, ils le trouvent toujours armé, toujours revêtu d'une livrée dont la seule vue les met en fuite.

Après cela, chrétiens, peut-on négliger de se servir d'un moyen de salut si facile? N'aurait-on pas raison de vous reprocher que le soin de votre âme est le dernier de tous vos soins, et qu'elle vous est tout à fait indifférente? Quoi. Marie vous présente depuis longtemps son scapulaire, elle vous offre toute sa protection si vous l'acceptez, et vous ne l'avez pas encore reçu, et vous balancez encore à le recevoir? Que ferions-nous, ô Mère vraiment miséricordieuse, si vous nous obligiez d'acheter votre protection par autant de peines qu'il en faut essuyer pour mériter celle des hommes? Que ferions-nous si vous vous rendiez aussi difficile à nous recevoir, que nous sommes indignes d'y être reçus? hélas vous n'attendez pas qu'on vous prie, vous vous présentez de votre plein gré ; on dirait que vous ne cherchez qu'à vous imposer à vous-même quelque nécessité indispensable de nous rendre heureux, et cependant on vous rebute, on n'a que du mépris pour un empressement si maternel, et nous refusons de consentir à notre propre bonheur? Reconnaissons donc, mes frères, notre indignité et notre insensibilité, déplorons-la, tâchons d'y remé-

dier au plus tôt en nous consacrant tout entiers à cette Vierge sainte, je veux dire en nous faisant gloire de porter sa livrée, qui est le saint scapulaire.

SERMONS

PREMIER SERMON

(Par le P. De la Colombière, S. J.)

Proposition. — La dévotion au scapulaire est une voie sûre pour mériter la protection de la Sainte Vierge;

Division. — I. Parce qu'elle s'est étroitement engagée à protéger ceux qui porteront ce saint habit ; — II. Parce qu'elle y est encore plus fortement engagée par leur zèle pour ce pieux exercice.

Induit me vestimentis salutis. (Isa., lxi, 10.)

Il m'a revêtu des habits de salut.

Les fidèles s'accordent si unanimement à penser que la dévotion envers la Mère de Dieu est une marque de prédestination, qu'indépendamment des raisons qui appuient cette opinion, je crois, sur un consentement si général, la devoir regarder comme une vérité catholique. Les SS. Pères se sont expliqués à ce sujet en termes si forts et si favorables qu'on pourrait croire qu'ils ont parlé avec plus zèle que d'exactitude, s'ils avaient été moins éclairés qu'ils ne l'étaient, ou s'ils avaient eu d'autres lumières que les lumières du Saint-Esprit. L'Eglise elle-même oublie-t-elle rien pour autoriser cette croyance ? Tout ce que les prophètes avaient dit du Verbe incréé pour nous porter à le révérer, elle l'applique à la Sainte Vierge ; elle lui met dans la bouche toutes les promesses que Dieu nous fait dans l'Ecriture pour exciter notre confiance envers Jésus-Christ : ne semble-t-elle pas par là nous vouloir faire entendre que nous ne devons pas moins espérer de la faveur de la Mère, que des mérites du Fils ?

Voilà sans doute une abondante source de joie pour tous ceux qui sont attachés au culte de cette reine puissante ; on ne peut douter sans témérité qu'ils ne portent en quelque sorte gravé dans leurs cœurs le caractère de leur salut éternel. Mais parce que tout est sujet à dégénérer et qu'il peut y avoir un culte suspect, comme il y a de fausses vertus, parce que du moins tous nos services peuvent n'être pas également agréables à Marie, et par conséquent ne pas donner à notre salut le même degré de certitude, j'ai cru qu'aux avantages qu'on attribue en général à ses serviteurs, j'en pouvais ajouter de plus particuliers et de plus marqués en faveur des confrères du scapulaire. Non, chrétiens auditeurs, ce n'est pas assez

de dire que l'habit de la Sainte Vierge est une marque de prédestination comme le sont toutes les autres pratiques de piété inventées pour l'honorer ; je prétends qu'il n'en est aucune qui rende notre prédestination plus certaine que celle-ci, aucune, par conséquent, à laquelle on doive s'attacher avec plus de zèle et plus de constance.

Vierge immaculée, divine Mère, qui avez tant fait de miracles pour confirmer la vérité que j'ai dessein d'établir, vous ne sauriez me refuser le secours qui m'est nécessaire. Quand la grâce que je vous demande se rapporterait toute à mes intérêts, je l'espérerais néanmoins de votre bonté, qui ne rebuta jamais personne ; mais, comme vous savez que je ne parle aujourd'hui que pour votre gloire, sans doute vous vous sentez obligée à me donner une protection particulière ; c'est pour l'obtenir, Vierge sainte, que je me jette à vos pieds et que je vous dis avec toute l'Eglise : *Ave, Maria.*

Si les chrétiens se flattent d'être du nombre des prédestinés dès lors qu'ils se sentent quelque tendresse pour la Sainte Vierge, cette croyance, qui lui fait tant d'honneur, ne s'est pas établie sans fondement : elle est appuyée sur cette vérité infaillible, que Marie étant ornée de toutes les vertus, elle est sans doute sensible à la reconnaissance ; et qu'elle ne peut ne pas aimer ceux qui l'aiment, et ne pas protéger ceux qui se dévouent à son service.

Or quels moyens n'a-t-elle pas de répondre à notre confiance et d'exercer sa générosité ! Comme elle est également chérie de Dieu et redoutée de nos ennemis, quelle assurance n'avons-nous pas de notre salut, si nous pouvons nous promettre sa protection ! C'est assez, dit S. Bernard, qu'elle montre son chaste flanc à Jésus-Christ pour apaiser sa colère. C'est assez qu'elle fasse entendre son nom dans l'enfer pour dissiper ses légions et pour renverser ses desseins. Que peut-on craindre sous les ailes d'une reine qui désarme si facilement et la fureur des démons, et la justice de Dieu ; d'une reine qui commande à toutes les puissances des ténèbres, et à qui le Tout-Puissant même obéit ? Il ne s'agit donc que de s'assurer d'une protection si efficace. Mais que ferons nous pour engager cette reine incomparable à veiller sur nous et à s'intéresser à notre défense ? Ce que vous ferez, chrétiens auditeurs ? Revêtez-vous de l'habit qu'elle vous présente, portez le scapulaire, et portez-le jusqu'à la mort. Malheur à moi, si je voulais détruire ou même affaiblir la confiance que peuvent inspirer les autres pratiques de piété : dès qu'elles sont approuvées de l'Eglise, elles sont toutes très saintes, très capables de toucher le cœur de la mère des miséricordes, et de nous attirer sa bienveillance : ce que je prétends aujourd'hui, c'est

de vous faire voir que si Marie accorde sa faveur à ceux qui s'attachent aux autres moyens de l'honorer, elle ne saurait la refuser à ceux qui prennent ses livrées. Je n'ai que deux raisons pour prouver cette vérité, mais elles me paraissent solides, et j'espère qu'elles suffiront pour vous faire comprendre quelle part la dévotion au scapulaire nous donne à la protection de la Mère de Dieu. Elle s'est étroitement engagée elle-même à accorder sa protection à quiconque embrasse cette sainte pratique : première raison, premier point. Nous-mêmes, par cette sainte pratique, nous l'y engageons encore plus fortement : seconde raison, second point.

PREMIER POINT

Je n'ignore pas, chrétiens auditeurs, que quelques marques que nous ayons en nous-mêmes de notre salut, ce ne sont, après tout, que des conjectures qui peuvent bien soutenir et fortifier notre espérance. mais non pas dissiper entièrement la juste crainte où Dieu veut que nous soyons dans la vue de ses jugements impénétrables. Personne, dit S. Grégoire, ne peut savoir ici-bas ce qui a été résolu dans le ciel au sujet de sa prédestination ou de sa réprobation éternelle : c'est la triste condition où nous vivons sur la terre ; nous sommes sûrs de quitter bientôt ce lieu de bannissement, sans néanmoins savoir si nous aurons une place dans la céleste patrie.

Voilà, chrétiens auditeurs, ce que j'ai dû dire dès l'entrée de ce discours pour prévenir les erreurs où l'on pourrait tomber dans la suite. Cette précaution était nécessaire à l'égard de tous ceux qui portent le précieux habit de Marie, car enfin cette mère charitable n'a point mis de bornes à leur espérance, la promesse qu'elle leur a faite de les protéger ne renferme aucune condition, elle s'est engagée à ne pas permettre qu'ils soient jamais livrés à Satan, c'est-à-dire qu'elle leur donne, pour leur salut, toutes les assurances qu'on peut avoir dans cette vie, c'est-à-dire que s'ils persévèrent dans son service, ils persévéreront infailliblement dans la grâce. Mais avant de vous montrer qu'elle s'est engagée à accomplir cette promesse, et qu'elle s'y est engagée, et par les paroles les plus expresses, et par les effets les plus miraculeux, il est important de vous faire connaître en peu de mots quel fut le saint personnage à qui elle donna immédiatement le scapulaire, gage salutaire d'un engagement si solennel.

Messieurs, vous avez sans doute entendu parler plus d'une fois de S. Simon Stoc, de cet illustre général de l'ordre de Notre-Dame du mont Carmel. Ce grand saint fut prévenu dès son enfance d'une grâce si extraordinaire que, se sentant attiré à la solitude à l'âge de douze ans, l'esprit de Dieu le trans-

porta dès lors dans un désert. Il s'y livre d'abord à des austérités incroyables, il n'y vit que d'herbes et de racines, une fontaine lui fournit l'eau nécessaire pour soulager sa soif; pour lit, pour oratoire, pour cellule, il n'a qu'un vieux tronc d'arbre où il peut à peine se remuer, où il ne peut être que debout. Dans cet antre si étroit, la prière fait toute son occupation, et son âme, par ce saint exercice, acquiert une pureté si parfaite, qu'elle le rend égal aux anges, et que les esprits célestes ne l'abandonnent plus dans sa retraite; la Mère de Dieu, qu'il aime toujours avec tendresse, l'y visite presque tous les jours, et ses communications avec le Seigneur y sont si fréquentes, que son bonheur paraîtrait semblable à la félicité des saints, s'il n'avait sur eux l'avantage de souffrir. Il vivait de la sorte depuis trente ans, lorsque quelques religieux du mont Carmel furent amenés de l'Orient pour s'établir en Angleterre, et pour y signaler ce même zèle qui les avait rendus si célèbres dans toute la Palestine. Notre saint solitaire est averti de leur arrivée par une révélation particulière. La Sainte Vierge lui fait connaître combien cet ordre lui est cher, et combien elle désire qu'il s'y consacre. Docile à cette inspiration salutaire, il sort de son désert, il se jette aux pieds de ces Pères pour obtenir d'être associé à leur zèle, il embrasse leur règle et il se soumet à leur conduite.

Je ne m'arrête point, mes révérends Pères, à considérer l'amour et l'estime que la Reine du ciel vous témoigne dans cette occasion; personne n'ignore quel trésor un saint porte dans quelque corps qu'il entre. Il semble que Marie n'ait pris soin de protéger celui-ci, et de le former aux plus nobles vertus, que pour vous faire un présent plus magnifique et plus digne de vous; elle crut ne pouvoir confier à des mains plus sûres la personne du monde qui lui était alors la plus chère; elle crut qu'en retirant cet enfant de bénédiction du commerce intime qu'il avait avec les anges dans la solitude, elle l'en dédommageait assez en lui procurant l'avantage de vivre parmi les religieux du mont Carmel.

A peine est-il devenu l'un des menbres de ce saint ordre, qu'il souhaite de passer dans la Terre Sainte, pour y puiser comme dans sa source le double esprit dont le grand Elie fut animé. Les lieux que le Sauveur du monde a consacrés par sa divine présence, il les arrose de ses larmes et de ses sueurs, il les parcourt dans la posture la plus humble, il s'arrête enfin sur la montagne du Carmel, et la vie qu'il y mène durant six ans peut être regardée comme une extase continuelle; outre les délices qu'il goûte dans les entretiens qu'il a avec les esprits célestes, la Sainte Vierge prend soin de lui fournir une nourriture préparée au ciel et semblable à la manne qui

tombait autrefois dans le désert. De retour en Europe, où il apporte le feu de son illustre patriarche, il se montre à l'Angleterre, et cette grande île, embrasée de ce feu divin, n'admire pas moins les succès d'un zèle si ardent, que les miracles qui l'autorisent.

Voilà, chrétiens auditeurs, quel a été le saint homme qui reçut des mains de la mère de Dieu le scapulaire que vous portez. Ce digne enfant d'Elie, élevé par le consentement unanime de ses frères à la charge de supérieur général, n'oublie rien pour ranimer la dévotion envers Marie dans un ordre qui a l'honneur de porter son nom, et l'avantage d'avoir dressé le premier autel qui ait jamais été consacré à sa mémoire. Déjà je vois une nouvelle ferveur se rallumer dans ce grand ordre ; je le vois brûler d'amour pour son incomparable protectrice. Simon Stock ne doute pas qu'elle n'ait tout le retour que mérite un zèle si enflammé, il souhaite néanmoins d'en obtenir des marques sensibles. Que de prières, que d'austérités, que de larmes sollicitent cette faveur! Marie exauce son bien-aimé : au milieu d'une multitude innombrable d'esprits bienheureux, elle se rend visible à ses yeux, portant à la main un scapulaire, et accompagnant de ces consolantes paroles le précieux gage de sa protection : *Dilectissime fili, recipe tui ordinis scapulare, meæ confraternitatis signum tibi et cunctis Carmelitis privilegium, in quo quis moriens æternum non patietur incendium. Ecce signum salutis, salus in periculis, fœdus pacis et pacti sempiterni :* Recevez, mon fils, le scapulaire dont je vous fais présent, à vous et à tout votre ordre ; c'est à ce signe que je veux qu'on vous reconnaisse désormais pour mes alliés et pour mes frères ; c'est là une marque de prédestination, un gage de paix, un gage d'une alliance éternelle. Quiconque aura le bonheur de mourir avec cette marque de mon amour, n'éprouvera point les feux éternels : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Que pensez-vous, chrétiens auditeurs, d'une promesse si positive? Marie s'est-elle assez expliquée à votre gré? Vous reste-t-il encore quelque scrupule? Et quand, pour calmer les soucis que vous cause l'incertitude de votre salut, vous auriez-vous-mêmes été chargés de dicter à la la Sainte Vierge les termes de son engagement, en auriez-vous pu choisir de plus formels? Je sais que les SS. Pères nous ont parlé en général de la puissante protection de Marie d'une manière aussi expresse et aussi favorable. S. Bonaventure ne donne point d'autres bornes à son pouvoir que la toute-puissance de Dieu même. S. Antonin assure que non seulement elle ne peut être rebutée par le Seigneur, mais encore qu'il ne lui fait point de grâce en exauçant ses prières, qu'il ne fait que s'acquitter d'un

devoir indispensable. S. Pierre Damien veut qu'elle s'approche du trône du Rédempteur non pas en suppliante, mais en souveraine, non pas pour prier, mais pour commander : *Accedit ad aureum humanæ reconciliationis altare, non orans, sed imperans, domina, non ancilla.* Un homme, dit le même Père dans un autre endroit, un homme pour qui Marie aura daigné s'intéresser une seule fois ne saurait être éternellement malheureux : *Æternum væ non sentiet, pro quo vel semel oraverit Maria.* L'abbé Guerric ne se croit pas moins assuré, moins heureux dans le sein de Marie que s'il était au ciel dans le sein d'Abraham : *Nullatenus censendum est majoris esse felicitatis habitare in sinu Abrahæ quam in sinu Mariæ.* On sait quels sont à ce sujet les sentiments de S. Anselme : il pense qu'il est impossible de périr au service de cette princesse ; c'est à elle-même qu'il adresse ces paroles si mémorables et si souvent répétées : *Omnis ad te conversus et a te respectus impossibile est ut pereat.* S. Germain de Constantinople ne s'exprime pas, ce me semble, avec moins d'énergie que tous les autres, il prétend que la protection de la Vierge est au-dessus de toutes nos conceptions, qu'on ne peut comprendre quelle est sa force, quelle est son étendue : *Patrocinium Virginis majus est quam ut, possit intelligentia apprehendi.*

Rien de plus expressif, chrétiens auditeurs, rien de plus capable d'animer notre confiance envers la Mère de Dieu, que les paroles de ces grands hommes. Mais quelque savants, quelque saints qu'ils aient été, ce ne sont, après tout, que des hommes qui nous expriment leurs pensées, ce ne sont que les serviteurs de cette Reine puissante qui découvre elle-même toute la tendresse de son cœur à S. Simon Stoc, dans la révélation que j'ai rapportée. C'est Marie elle-même qui promet aux confrères du scapulaire cette protection dont les saints docteurs nous parlent en termes si énergiques. Jamais nous n'avons douté du pouvoir de la Sainte Vierge, mais jamais nous n'avons été si assurés qu'elle l'emploierait en notre faveur, que depuis qu'elle s'y est engagée si expressément. Ils m'apprenaient, ces grands saints, que je n'avais rien à craindre si Marie était dans mes intérêts ; mais ce n'était pas encore assez pour apaiser mes inquiétudes, je voulais savoir de plus si en effet elle s'intéressait pour moi : elle m'en donne ici les marques les plus sensibles ; je n'ai qu'à ouvrir les yeux, elle a attaché sa protection à ce scapulaire : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Je ne m'étonne pas de ce qu'au premier bruit d'une promesse si singulière, tous les chrétiens se remuèrent pour savoir quel était le signe de cette promesse, je ne m'étonne pas de ce qu'ils accoururent de toutes parts aux saints religieux que

Marie avait faits dépositaires de ce trésor. Princes, monarques, peuple, tout se présenta pour avoir part à leur privilège, pour avoir une marque sensible de salut. L'authenticité manquait encore à ce signe salutaire; pour la lui donner, Jean XXII est élevé au souverain pontificat; avant même son élection, Marie s'entremet en quelque sorte auprès de lui, elle lui apparaît, elle lui promet qu'il sera placé sur le trône de l'Eglise, à condition qu'il autorisera la dévotion au scapulaire, qui jusqu'alors n'était appuyée que sur la foi d'une révélation particulière. Il l'a en effet autorisée, et il a lui-même inséré dans sa bulle l'histoire de cette apparition.

Sept papes différents l'ont approuvé depuis, et se sont efforcés de rallumer le zèle des chrétiens pour cette sainte association, en accordant, en divers temps, à ceux qui y entrent un nombre presque infini d'indulgences. Je vous demande, mes frères, si notre confiance peut être mieux fondée. C'est un grand saint, c'est un enfant de Marie qui a sollicité, qui a obtenu le scapulaire; elle l'a accordé en faveur d'un ordre qu'elle chérit, et qui a toujours fait une profession particulière de l'honorer; le Saint-Esprit lui a donné, par la bouche des Vicaires de Jésus-Christ, l'approbation la plus authentique; tous les fidèles l'ont accepté avec respect, et en le recevant des mains de Marie, ils ont cru recevoir un gage infaillible de leur salut éternel. Depuis plus de quatre cents ans cette dévotion subsiste dans l'Eglise catholique; contre elle se sont brisés les efforts redoublés des esprits orgueilleux et libertins; loin d'en recevoir la plus légère atteinte, elle n'a cessé, au milieu de leurs assauts, de se répandre, de s'affermir et de s'augmenter de plus en plus. Que reste-t-il donc, messieurs, pour rendre l'engagement de Marie plus solennel, si ce n'est que Dieu lui-même le ratifie, pour ainsi dire? Je vais vous faire entendre cet Etre suprême s'expliquant par la voix des miracles en faveur du scapulaire.

Vous n'ignorez pas, chrétiens auditeurs, que Dieu seul peut être l'auteur d'un miracle, selon ces paroles de David : *Qui facit mirabilia solus.* Par conséquent, toutes les merveilles que nous voyons s'opérer en faveur de la croyance ou de la piété des fidèles, sont autant de voix, comme les appelle S. Augustin, par lesquelles Dieu même rend témoignage à la vérité de notre foi ou à la solidité des pieux exercices que nous avons embrassés. Ce témoignage, disent les théologiens, ne peut être employé pour autoriser le mensonge. Quand le don de chasser les démons et de guérir les malades aurait été communiqué au plus méchant de tous les hommes, Dieu serait obligé de lui en ôter l'usage dans les occasions où il voudrait s'en servir pour établir l'erreur, ou pour opprimer

l'innocence. Les faux miracles mêmes des magiciens, il serait également tenu de les empêcher par sa puissance infinie, lorsqu'ils seraient capables de nous séduire, quelques précautions qu'on pourrait prendre d'ailleurs pour éviter d'être surpris. Non, mes frères, de toutes les preuves qu'on peut apporter pour convaincre l'esprit humain, il n'en est point de si certaine qu'un effet qui passe les forces de la nature ; c'est infailliblement la vérité qui parle par ces sortes de prodiges, c'est un langage que l'erreur ne peut imiter, et qui conséquemment ne laisse aucun prétexte à notre incrédulité.

Ce principe une fois établi, chrétiens auditeurs, parmi toutes les pratiques de piété qui ont été inspirées aux fidèles pour honorer la Mère de Dieu, j'ose dire qu'il n'en est point de si sûre que la dévotion au scapulaire, dès qu'il n'en est aucune qui ait été confirmée par des miracles si surprenants et si authentiques [1]. Combien par sa vertu toute divine ce signe sacré a-t-il éteint d'embrasements ! combien de fois, sans recevoir la plus légère atteinte, s'est-il lui-même conservé au milieu des flammes ! combien de fois dans d'effroyables incendies ce sceau de la providence a-t-il garanti les habits, les cheveux mêmes de ceux qui le portaient ! On éprouve tous les jours de quel secours il est dans un naufrage ; les flots menacent-ils d'une perte inévitable ? il suspend leur cours. Les flammes ardentes et subtiles du tonnerre répandent-elles l'effroi ? il arrête leur activité. Je ne vous parlerai point de la guérison des fièvres mortelles et contagieuses, des maladies les plus incurables et les plus cruelles ; je ne finirais point si je parcourais tous les genres de mort dont il a préservé les enfants de Marie.

Mais au temps où nous sommes, je ne puis taire qu'il est impénétrable à toutes sortes de traits, et qu'il nous rend en quelque manière invulnérables. L'on sait l'événement mémorable arrivé, au dernier siège de Montpellier, en présence d'une de nos armées commandée par son roi. Dans un assaut, un soldat se trouve atteint d'un coup de feu sans être blessé ; le plomb qui perce ses habits, résiste à la force qui le pousse et s'arrête à la rencontre du scapulaire. Témoin de ce miracle, on vit se couvrir de cette armure céleste, Louis XIII, ce prince si magnanime, ce digne imitateur de S. Louis, qu'on prétend être un des premiers qui ait donné en France l'exemple de cette dévotion. Arrêtons-nous, mes frères, à des modèles en-

1. Evidemment, le P. de La Colombière ne peut, dans un sermon, qu'énumérer brièvement les faits dont il parle. On trouvera tout cela établi plus au long dans le *Recueil d'instructions sur la dévotion au saint scapulaire du Mont-Carmel, par le* P. Brocard de Sainte Thérèse. 1 vol. in-12, publié à Gand (Belgique), chez Poelman, imprimeur de l'Evêché. (*Note de l'éditeur.*)

core plus récents. Notre invincible monarque qui, dès les premières années de son règne, a surpassé toutes les espérances de ses sujets, toute la gloire de ses ancêtres, qui se surpasse aujourd'hui lui-même, et qui étonne l'univers par des prodiges de conduite et de valeur, ce grand monarque s'est mis depuis longtemps sous la protection de Marie en recevant son saint habit. Cette protection le fortifie au milieu de tant de fatigues, le conserve parmi des périls qui font frémir toute la France, lorsque elle-même, sous sa conduite, fait trembler toute l'Europe. Cette protection toute-puissante, qu'il implore si solennellement en commençant sa glorieuse entreprise, lui a ouvert presque en un moment des villes qui paraissaient imprenables, des passages qu'on jugeait inaccessibles, des provinces qui armaient pour leur défense tous les éléments. S'il compte dans cette guerre autant de victoires que de démarches, plus de conquêtes que de journées; si quelquefois il remporte dans un seul jour ce qui, selon les règles ordinaires, ne pouvait être le fruit que d'une longue campagne; si en se rendant maître de la mer par un seul combat, il achève presque sans en venir aux mains la conquête d'un vaste Etat, il doit des prodiges si singuliers au secours de la Reine des rois de la terre.

Je sais, chrétiens auditeurs, que quelque mémorables, quelque authentiques que soient la plupart de ces miracles, ils ne nous obligent pas d'avoir pour l'histoire du bienheureux Stoc la même croyance que nous avons pour les vérités révélées à l'Eglise. Je sais qu'on peut dire que ces miracles ont été faits pour autoriser la piété des fidèles, plutôt que pour confirmer cette célèbre entrevue de la Vierge avec un des plus grands saints. J'ose dire néanmoins qu'ils mettent cette histoire dans un degré de certitude qui approche fort de la certitude de la foi, et qu'on n'en peut douter sans une espèce d'infidélité, où les personnes sages et pieuses doivent craindre de tomber. Quelle apparence que Dieu, qui est également sage et puissant, ait permis qu'on fondât sur un événement fabuleux une dévotion qu'il devait agréer au point qu'il le témoigne tous les jours, une dévotion qu'il avait dessein de rendre célèbre par un si grand nombre de prodiges ?

Si vous ne voulez pas que tant de merveilles engagent la fidélité de Marie à procurer notre salut, peut-on nier du moins qu'elles n'y engagent toute sa gloire? Quoi, Seigneur, s'écriait autrefois Moïse, vous avez donc résolu d'exterminer ce peuple que vous avez tiré de la servitude d'une manière si éclatante, ce peuple que vos faveurs ont rendu formidable à toutes les nations, ce peuple au milieu duquel vous habitez, et dont vous avez voulu jusqu'aujourd'hui être le guide ! Vou-

lez-vous que les Egyptiens et les autres peuples de la terre disent que vous ne l'avez attiré dans le désert que pour l'y sacrifier à votre colère? que tant de miracles n'ont été que comme autant de pièges que vous avez tendus à notre crédulité, et qu'enfin vous n'avez pu nous introduire dans la terre que vous nous avez promise? *Ut audiant Egyptii, de quorum medio eduxisti populum istum, et habitatores terræ hujus, qui audierunt quod tu, Domine, in populo isto sis, et facie videaris ad faciem, et nubes tua protegat eos, et dicant : Non poterat introducere populum in terram pro qua juraverat, idcirco occidit eos in solitudine.*

Cette remontrance tout à la fois tendre et hardie toucha le cœur du Seigneur ; il jura par lui-même qu'il prendrait soin de sa gloire, et qu'il n'abandonnerait point Israël : *Dimisi*, ou, selon une autre version, *propitius ero juxta verbum tuum ; vivo ego, et implebitur gloria Domini universa terra.* Marie ne s'exposerait-elle pas aux mêmes reproches qu'osa faire Moïse, si après avoir fait tant de miracles en faveur des confrères du scapulaire, elle permettait enfin qu'ils fussent éternellement malheureux? Quoi ! Vierge sainte, ce peuple choisi, à qui vous avez accordé des faveurs si particulières, vous souffrirez qu'il devienne la proie de ses ennemis, et qu'il périsse sans ressource? Vous ne l'avez délivré de tant de périls que pour l'oublier dans ses plus pressants besoins? vous aurez paru alarmée sur des maux légers qui l'environnent, vous aurez tout renversé pour le secourir, et vous ne serez point sensible au malheur éternel qui le menace ; et sans en être émue, vous le verrez tomber dans l'enfer? Quel triomphe préparé à ces hommes enhardis à tout blasphémer ! Car enfin comment se persuader qu'une mère aussi tendre, disons aussi passionnée que vous l'avez voulu paraître, soit venue à ce point de dureté et d'indifférence pour ses enfants? Ne croira-t-on pas plutôt devoir attribuer à un défaut de pouvoir ce qui pourrait n'être qu'un effet de votre justice? Elle s'était engagée, dirait on, d'ouvrir la porte du ciel à ses serviteurs, et de les introduire dans cette région de paix, dans cette terre délicieuse, elle l'avait promis solennellement, elle avait fait mille prodiges, gages incontestables de sa parole ; mais enfin elle n'a pu exécuter sa promesse, et elle les a laissés se précipiter dans l'abîme : *Non poterat introducere populum istum in terram, pro qua juraverat, idcirco occidit eos in solitudine.* Non, non, ce scandale n'arrivera point, vous les protègerez jusqu'à la fin, et tout l'univers apprendra quelle est votre puissance, soit dans le ciel soit sur la terre : *Propitia ero juxta verbum tuum ; vivo ego, et implebitur gloria mea universa terra.* Mais quoi ! me dira-t-on peut-être, la Sainte Vierge me viendra-t-elle retirer de l'enfer,

après que mes désordres m'y auront entraîné? Portera-t-elle dans le ciel une âme impure et souillée de crimes ? Ou bien m'obtiendra-t-elle le privilège de revenir sur la terre, pour m'y purifier par la pénitence?

A ces objections frivoles, je pourrais opposer des exemples très authentiques, où vous verriez qu'en faveur du scapulaire, Marie a quelquefois arrêté des âmes impénitentes dans des corps épuisés de sang et percés de coups, pour leur ménager le temps de se réconcilier avec Dieu. Je pourrais vous raconter l'aventure mémorable de ce soldat dont un glaive fendit la tête, dont le corps fut couvert de blessures : Vous faites de vains efforts, continua-t-il de dire à ses ennemis qui ne cessaient de le percer, je suis enfant de Marie, et son habit que je porte est un gage infaillible pour moi que je ne périrai pas de vos mains, que je mourrai dans le sein d'un ministre de l'Eglise. Il survécut en effet à tant de blessures mortelles jusqu'à ce que, pour l'absoudre, un prêtre fût conduit par la Providence au lieu où son âme n'attendait plus que ce dernier secours.

Non, non, chrétiens auditeurs, vous savez assez combien ce serait être téméraire que de s'attendre à de pareils miracles. La Mère de Dieu a pour vous sauver des moyens qui sont pour ainsi dire plus naturels, plus conformes à la conduite ordinaire de la Providence. Elle a entre ses mains toutes les grâces et toutes les miséricordes du Seigneur, dit S. Pierre Damien : *In manibus ejus sunt omnes miserationes Domini*. Dans ce trésor inépuisable, elle vous choisira une grâce également douce et puissante, qui changera votre cœur, qui le remplira de componction, et qui, pour le sanctifier, l'arrachera à la volupté, à l'avarice, à l'impiété. Il ne faut point vous flatter, on ne passe d'une vie licencieuse et déréglée à la vie éternelle, que par la voie d'une sincère pénitence; mais ce repentir sincère, cet heureux moment, Marie, la plus tendre des mères, saura bien vous le ménager. Lorsque vous y penserez le moins, elle fera luire à votre âme un rayon de lumière surnaturelle qui, tout d'un coup, vous détrompera, vous dégoûtera de la vanité du monde, vous en découvrira tous les pièges, vous fera voir le malheur extrême d'une âme qui est haïe de Dieu ; d'une âme qui n'aime point Dieu, le seul maître qui mérite d'être aimé, le seul qui nous aime. Vos ennemis n'auront plus de pouvoir sur vous, Marie leur liera les mains. Surpris alors de ne trouver plus que de la douceur dans tout ce qui vous paraissait si pénible, de ne sentir plus que de l'aversion pour les objets dont vous ne pouviez vous détacher, vous éprouverez avec quelle facilité vous vous jouerez des démons, qui se font aujourd'hui un jeu si cruel de vous entraîner dans leurs embûches.

Si cependant, malgré toutes ces grâces, vous vous obstinez

à ne point changer de vie, si vous fermez les yeux à tant de lumières, si de votre propre mouvement vous vous livrez à votre ennemi, en un mot, si vous voulez mourir dans votre péché, vous y mourrez, chrétiens auditeurs; Dieu même ne peut forcer une volonté déterminée à se perdre. Oui, vous mourrez dans l'impénitence, vous mourrez au milieu de vos débauches, vous mourrez dans votre péché; mais vous ne mourrez point sous le scapulaire. Si Marie ne peut vous retirer de vos désordres, elle trouvera le moyen de vous arracher sa livrée. Vous-mêmes, oui vous-mêmes, plutôt que de mourir en réprouvés sous ce saint habit, vous vous en dépouillerez : semblables à ce malheureux qui ayant tenté plusieurs fois inutilement de se noyer, et ne sachant à quoi attribuer un événement si prodigieux, s'aperçut qu'il portait un scapulaire, et demeura si persuadé que c'était l'obstacle qui s'opposait à son funeste dessein, qu'il se l'arracha; et, se replongeant ensuite pour la quatrième ou la cinquième fois, les mêmes flots qui l'avaient épargné jusqu'alors l'étouffèrent dans un moment. Il mourut dans son péché, il mourut même en péchant et en commettant le plus grand de tous les crimes; mais il ne put mourir qu'après s'être dépouillé de cet habit de salut, sous lequel on ne peut expirer sans avoir l'avantage d'éviter les feux éternels : *In quo quis moriens æternum non patietur incendium.*

Vous voyez, chrétiens auditeurs, de quelle manière la Sainte Vierge s'est engagée à procurer votre salut; elle s'y est engagée, et par des paroles très expresses, et par des effets encore plus admirables que ses paroles. Ç'a été le sujet de cette première partie. Mais savez-vous que, sans avoir égard à ces engagements volontaires de la part de Marie, la dévotion dont nous parlons est de telle nature qu'elle lui impose une espèce de nécessité d'empêcher notre damnation éternelle? Oui, messieurs, Marie s'est engagée à nous sauver en nous donnant le scapulaire; et nous-mêmes, en nous attachant à cet exercice de piété, nous l'y engageons encore plus fortement. C'est ma seconde partie: elle sera assez courte, pour ne pas vous ennuyer.

SECOND POINT

Il est vrai, la religion chrétienne est un culte qui se porte vers Dieu en esprit et en vérité. C'est l'idée expresse que Jésus-Christ lui-même nous en donne dans l'Evangile : *Venit hora et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate.* A l'égard néanmoins des actions extérieures par lesquelles nous reconnaissons la souveraineté du premier Etre en présence de ses créatures, il n'est pas moins certain que ces sortes d'actions sont non seulement essentielles au christianisme, comme à toutes les autres religions, mais encore

qu'elles sont seules capables de donner de la gloire à Dieu devant les hommes. Or comme cette gloire est un bien dont il est extrêmement jaloux, plus nous rendons publics les sentiments intérieurs que nous avons de son excellence, plus nous avons l'avantage de lui plaire, plus nous acquérons de mérite auprès de lui, plus nous l'engageons à nous reconnaître pour de vrais adorateurs. Ce que je dis de la religion à l'égard de Dieu, il est aisé de l'appliquer à la dévotion au scapulaire. Oui, mes frères, Marie est extrêmement sensible à cette dévotion, et parce que l'exercice en est public, et parce qu'il est perpétuel : deux motifs également propres à mettre la Vierge dans nos intérêts, et à la maintenir dans cette disposition si favorable pour nous.

N'en doutez pas, chrétiens auditeurs, la Mère de Dieu est honorée par les sentiments d'amour et de respect que vous conservez dans votre cœur pour ses vertus et pour sa personne. Cependant ne serait-ce pas une marque de faiblesse dans ces mêmes sentiments, de pouvoir demeurer renfermés dans l'âme? Si, au contraire, ils paraissent impatients de se manifester, n'augmentent-ils pas d'autant plus la gloire de la Reine du ciel que vous avez plus de témoins de votre ardeur pour son service ? et comme rien n'égale sa reconnaissance, ne se sent-elle pas portée à l'étendre à proportion de votre zèle ? Voilà le merveilleux avantage qu'ont les confrères du scapulaire sur les autres serviteurs de la Mère de Dieu; comme ils ne peuvent se déclarer plus ouvertement pour cette Reine bienfaisante qu'en portant sa livrée, ils l'obligent à se déclarer en leur faveur avec un zèle semblable. Cette règle s'observe même dans le monde, où l'on trouve si peu de justice ; partout l'on distingue un ami déclaré d'un ami qui ne fait connaître ses bonnes intentions qu'en secret, soit que l'on pense que l'amitié est plus forte dès qu'elle ose se produire, soit qu'en effet elle nous soit alors et plus honorable et plus utile.

Mais ce n'est pas seulement par reconnaissance que Marie se trouve engagée à faire connaître qu'elle nous protège, c'est encore par l'intérêt de sa propre gloire. Nous sommes tous persuadés qu'elle est toute-puissante dans le ciel et qu'elle n'abandonne point ceux qui la servent. Depuis plus de seize cents ans qu'elle travaille à s'acquérir cette réputation, l'on peut dire que Dieu n'a pas fait moins de miracles pour la lui assurer, que pour établir la loi de la grâce. Elle ne perdrait rien de cette glorieuse réputation, si aujourd'hui elle manquait de secourir un de ses serviteurs cachés, qui bornent leur piété à des sentiments intérieurs : pourquoi? Parce que leur dévotion nons étant inconnue, cet abandon ne nous ferait rien

voir qui marquât que Marie a été faillible dans ses promesses, rien qui pût changer l'heureuse disposition où nous sommes d'attendre tout de sa bonté. Mais si elle refusait sa protection à un enfant du Carmel ; si, portant sur soi un scapulaire, on le trouvait, ou étouffé sous les eaux, ou enseveli dans des ruines, ou surpris par quelque autre genre de mort, je sais à la vérité qu'alors il faudrait plutôt avoir toute autre pensée que de soupçonner Marie, ou de s'être montrée infidèle, ou d'avoir manqué de pouvoir : ce malheur néanmoins ferait sur la plupart des esprits des impressions désavantageuses, et serait capable de refroidir la ferveur et la dévotion des fidèles. Voilà pourquoi elle a quelquefois arraché à la vengeance divine des personnes qui l'avaient méritée par mille crimes. Quelque dangereux que soient ces exemples d'une miséricorde extraordinaire, quelque propres qu'ils soient à rendre les pécheurs présomptueux, et à faire murmurer les justes, Dieu dans ces rencontres se laisse fléchir par les prières de Marie, plutôt que de souffrir que la gloire de sa Mère reçoive la moindre atteinte ; il consent d'exposer en quelque sorte sa propre gloire en donnant occasion aux hommes, ou d'abuser, ou de se plaindre de son indulgence.

Pour revenir à l'exemple que j'ai déjà rapporté, c'est également par zèle pour sa gloire que la Sainte Vierge ne permit point que cet infortuné qui se précipitait opiniâtrément dans les eaux, satisfît son désespoir tandis qu'il était revêtu du scapulaire. Sans doute il était indigne de cette protection ; il ne la demandait pas, au contraire il la rejetait comme un secours importun ; il déshonorait sa protectrice et son saint habit : elle ne lui prodigua donc ce secours que par le seul intérêt de son propre honneur. Elle voulut que la mort qu'il cherchait et qu'il méritait si justement, elle voulut que les démons auxquels il se livrait de son propre mouvement, en un mot elle voulut que toute la nature respectât sur ce malheureux la livrée de sa souveraine ; elle voulut que conservant encore une marque qui annonçait qu'il lui appartenait, lui-même ne pût se nuire. Ainsi les grands mêmes du monde en usent-ils tous les jours à l'égard d'un domestique : quiconque se pare de leurs couleurs, quelque misérable d'ailleurs, quelque scélérat même qu'il soit, ils se font un point d'honneur de le soutenir, ils se rendent sensibles aux moindres outrages qu'on lui a faits, et pour le venger, souvent ils hasardent leur vie.

Achevons, mes frères. Outre que la dévotion du scapulaire est un exercice public de piété, elle a encore l'avantage d'être un exercice perpétuel. Parmi les marques que les théologiens demandent pour juger sainement que notre dévotion envers

Marie est un signe de prédestination, la première et la principale est notre constance à la pratiquer. Chrétiens auditeurs, ce serait une erreur de s'imaginer que pour avoir jeûné une fois, ou que pour s'être approché de la sainte table à quelqu'une des fêtes de la Sainte Vierge, ces œuvres, saintes en elles-mêmes, mais peu assidument pratiquées, vous dussent assurer ses bonnes grâces, et qu'il ne faudrait rien de plus pour vous ouvrir le ciel : non, mes frères, si vous voulez qu'elle vous regarde comme un de ses enfants, vous ne l'y engagerez que par votre persévérance à lui rendre les honneurs que vous lui avez voués : une assiduité inviolable à celébrer ses fêtes, par la réception des saints mystères; le jour qui lui est spécialement consacré dans la semaine, par un jeûne ou quelque autre œuvre pénible; chaque jour par quelqu'une des prières établies en son honneur : voilà, pour lui prouver votre fidélité, le tribut qu'il lui faut payer, quelques obstacles qui s'opposent à ce devoir. Cette exactitude constante est une marque de notre foi, une marque de notre estime, une marque de notre amour et de notre zèle pour son service. Et, par là, qui ne voit pas que de tous les exercices de la piété chrétienne, il n'en est point de plus continuel? Tous les ans, vous donnez quelques témoignages d'affection à votre auguste protectrice, vous les renouvelez tous les mois, toutes les semaines, tous les jours : rien n'est plus louable que ce dévouement ainsi perpétué, et vous avez sans doûte lieu d'espérer que votre invariable fidélité ne sera pas sans récompense; dès à présent même le démon oserait-il rien attenter sur une personne qui invoque si souvent un nom toujours redoutable pour lui? Mais quoi! après s'être mis sous la protection de la Sainte Vierge, n'est-il point de temps où il semble qu'on ne fasse rien pour l'honorer, point de jours, point d'heures où l'on ne saurait à quel signe reconnaître si nous sommes du nombre de ceux qui font profession de l'aimer? Non, chrétiens auditeurs, un confrère du scapulaire n'est jamais sans les marques glorieuses de son association, il les porte dans tous les temps, dans tous les lieux : cet hommage qu'il rend à Marie le lui rend extrêmement cher, et lui sert sans cesse de défense contre toutes les ruses de ses ennemis; de quelque artifice qu'ils puissent user pour le surprendre, toujours armé, toujours revêtu de la livrée de sa souveraine, il échappe à leurs pièges, il les met en fuite.

Voilà, chrétiens auditeurs, les différentes raisons qui engagent Marie à s'intéresser au salut de ses enfants adoptifs. Si elles sont si fortes, ces raisons, à l'égard de tous ceux qui portent le scapulaire, combien seront-elles encore plus capables de l'animer à vous protéger, vous, mes révérends Pères,

qui vous êtes obligés de le porter jusqu'au tombeau, et qui, pour vous en revêtir, vous êtes dépouillés de tout! Quelle tendresse, quelles faveurs ne réservera-t-elle point pour des personnes qui ont quitté jusqu'à leurs noms pour prendre le sien, pour ceux qui se sentent si honorés de la qualité de religieux consacrés à la Vierge, qu'ils ont obtenu des indulgences pour quiconque les reconnaîtra à ce caractère sacré! Mais ce qui l'intéresse surtout à avoir éternellement les yeux ouverts sur vous, c'est qu'elle y voit toutes les vertus qu'elle chérit le plus, toutes ces ve tus qui attirèrent sur elle-même les yeux de son Créateur. Vous avez imité, mes révérends Pères, la sage conduite d'Elisée, premier disciple de votre illustre patriarche. Ce saint homme ne se contenta pas du manteau qu'Elie lui laissait en le quittant, il voulut encore hériter de son esprit : *Fiat in me spiritus tuus duplex.* Ainsi avez-vous pris l'esprit de Marie en recevant son habit, ainsi avez-vous tracé dans vos cœurs les plus riches traits de son tableau, son humilité, son zèle, sa modestie, son amour pour la solitude et pour la prière. Ne craignons pas de le dire; quand on ne vous connaîtrait pas pour ses serviteurs à sa livrée, la ressemblance qu'on remarque entre vos vertus et les siennes, vous ferait aisément reconnaître pour ses enfants. Je ne parle point du soin que vous avez de faire refleurir partout le culte de cette auguste princesse : si le nombre des hommes associés à ce saint culte égale presque le nombre des adorateurs de Jésus-Christ, elle doit cet avantage à votre zèle; et pour payer un service si signalé, il faut toute sa puissance.

Mais que fera ce peuple nombreux, cette grande ville, à qui vous communiquez avec tant d'empressement l'inestimable privilège que vous avez reçu de la Sainte Vierge? Lyon, ville encore plus fortunée par ce trésor céleste, que par les richesses que tu renfermes dans ton sein, pourras-tu jamais assez reconnaître cette libéralité sans bornes, ce zèle généreux qui t'associe à tous les mérites du Carmel, à toutes les prérogatives qui lui ont été accordées par les souverains pontifes? Depuis que ce saint ordre t'a apporté le scapulaire, combien de calamités publiques, de calamités particulières ont été détournées de dessus tes citoyens! combien jouissent du précieux avantage de la santé! combien m'écoutent aujourd'hui qui auraient péri par les mains de leurs ennemis, qui auraient été emportés par des maladies, qui auraient été engloutis par les flots, consumés par les flammes, écrasés par la foudre, sans la protection de Marie! combien doivent à cette protection singulière un bien mille fois plus cher encore que la vie, le salut éternel de l'âme! A qui ceux-ci font-ils hommage dans le ciel du bonheur qu'ils goûtent? Après Dieu, après Marie, n'est-ce

pas à ces hommes éternellement respectables, à ces saints habitants du Carmel, qui n'ont jamais cessé d'ouvrir aux différentes nations la voie par où ils marchaient eux-mêmes avec tant de sûreté vers la céleste Sion? Quel bonheur pour les peuples, quelle joie pour l'Eglise de vous voir, mes révérends Pères, continuer avec un zèle toujours égal à répandre par tout l'univers les grâces dont la Sainte Vierge vous a faits les dépositaires! Loin de pouvoir reconnaître vos bienfaits, à peine en sentons-nous le prix; mais Dieu est le motif de votre charité, il en sera la récompense, et Marie ne cessera pas de verser mille biens dans ces mains dont elle se sert pour faire passer ses faveurs au reste des hommes.

Je reviens à vous, chrétiens auditeurs, à vous à qui l'on offre un moyen et si sûr et si facile d'assurer votre salut, et qui peut-être négligez de vous en servir. Est-ce donc sans raison qu'on vous reproche que le soin de votre âme est le dernier de vos soins? Quoi! Marie vous présente son scapulaire depuis si longtemps, elle s'engage à vous sauver si vous l'acceptez, et vous ne l'avez pas encore reçu, et vous balancez encore à le recevoir! Que ferions-nous, ô Mère de miséricorde, si vous nous obligiez d'acheter votre protection au même prix qu'on achète les faveurs des hommes? que ferions-nous, si vous vous rendiez aussi difficile à nous recevoir entre vos bras que nous sommes indignes de vous approcher? Hélas! vous n'attendez pas qu'on vous prie, vous faites les premiers pas, vous montrez de l'empressement pour vous imposer à vous-même la nécessité de nous être secourable, et cet empressement attire à peine notre attention! le dirai-je, nous mettons un obstacle au secours que vous nous présentez!

Ah! mes frères! quand Marie, pour vous assurer les biens de l'autre vie, vous demanderait tous ceux que vous possédez; quand, pour s'obliger à répondre de votre persévérance, elle exigerait de vous tout ce que ses plus zélés serviteurs ont fait pour l'honorer; quand, au lieu d'un scapulaire, elle vous offrirait un cilice, faudrait-il hésiter? ne faudrait-il pas au contraire embrasser avec ardeur et baiser mille fois ce précieux gage de votre bonheur éternel? *Si rem grandem dixisset tibi, certe facere debuisses :* Si elle vous avait proposé quelque œuvre pénible, quelque sacrifice héroïque, *si rem grandem dixisset tibi*, devriez-vous balancer? ou plutôt que ne devriez-vous pas entreprendre pour mettre hors du péril de se perdre cette âme immortelle, cette âme qui ne se peut perdre sans se perdre pour toujours, pour l'éternité?

Mais jetez un regard sur cet habit sacré, il ne s'agit que de le prendre des mains de la Sainte Vierge. Si vous vous en revêtez, la reine du ciel et de la terre, votre mère, la Mère de

votre Dieu, vous promet d'assurer votre salut : elle énonce sa promesse en des termes qui n'ont rien d'obscur, rien d'ambigu, elle l'a ratifiée, elle la ratifie encore tous les jours par des prodiges qui doivent rendre votre confiance inébranlable : quand elle ne serait pas engagée à vous protéger, vous l'y engagerez infailliblement par la profession publique et constante que vous ferez de lui appartenir. Vierge sainte, je rends peu de justice peut-être à la piété de ceux qui m'écoutent, la plupart se font déjà une gloire d'être vos enfants, et les autres ne sont ni assez aveugles, ni assez ennemis d'eux-mêmes pour ne pas aspirer au même bonheur. Oui, divine mère, vous allez voir aujourd'hui s'accroître votre famille d'autant d'enfants qu'il y a de fidèles dans cette assemblée qui ne sont point encore entrés dans cette association : j'ose vous répondre qu'ils ne la déshonoreront pas, qu'ils s'acquitteront fidèlement de tous les devoirs qu'elle impose, que même en mourant ils ne quitteront pas le scapulaire. Souvenez-vous, puissante reine, de tout ce que vous avez daigné leur promettre, souvenez-vous que vous êtes obligée de les couvrir de vos ailes, secourez-les dans tous leurs besoins, prenez leur défense contre tous leurs ennemis, défendez-les surtout à l'heure de la mort, garantissez-les des deux feux éternels, ne les abandonnez point que vous ne les ayez introduits dans la gloire. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME SERMON

(Prône de Girard, curé de Saint Loup.)

Division. — I. Le saint scapulaire est un habit de salut ; — II. Un habit de justice (exigeant la compagnie des bonnes œuvres).

Gaudens gaudebo in Domino... Quia induit me vestimentis salutis, et indumento justitiæ circumdedit me. (Isa. v, 10).

Je me réjouirai dans le Seigneur, parce qu'il m'a revêtu des vêtements du salut ; et couvert ma nudité d'une robe de justice.

C'est là, chrétiens auditeurs, le langage d'un confrère du scapulaire ; je dis un vrai confrère du Carmel, d'un bon serviteur de Marie, qui ne se contente pas de porter les livrées de la Mère de Dieu et les marques de sa confrérie ; mais qui en accomplit exactement les obligations et qui l'honore par une vie sainte et irréprochable. Quelle est sa joie en effet, lorsqu'il fait attention qu'il est d'une manière toute particulière sous la protection de la très sainte Vierge ; qu'elle l'a adopté pour son fils, et qu'il peut la regarder avec confiance comme sa mère, et qu'il peut se flatter sans présomption qu'en

répondant de tout son pouvoir à sa tendresse, il en recevra tous les secours et toutes les faveurs qu'elle s'est engagée de procurer à ceux qui prendraient avec piété et qui porteraient avec persévérance son saint habit, marque distinctive de son alliance et de son service. Mais comme je parais ici, bien moins pour féliciter les bons confrères du scapulaire, que pour inviter ceux qui ne l'ont pas, à le prendre, et pour redresser ceux qui l'ayant pris s'égarent de leur devoir, je tâcherai de désabuser deux sortes de personnes qui sont dans l'erreur par rapport au saint scapulaire. Les uns croient que le scapulaire est une chose indifférente ; les autres s'imaginent qu'il suffit d'avoir le scapulaire, sans se mettre en peine de le bien porter. Je montrerai aux premiers, que ce saint habit est un vêtement de salut, et par conséquent que ce n'est pas une chose indifférente. Je ferai voir aux autres qu'il est un habit de justice, et qu'ainsi il faut l'accompagner de bonnes œuvres. Voilà tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT

Je ne prétends pas établir comme une vérité de foi que le saint scapulaire soit nécessaire au salut, ni qu'on soit obligé de le prendre sous peine de péché, ni encore que ce saint habit soit une marque assurée et infaillible de prédestination. Il n'est pas absolument nécessaire au salut, et l'on peut arriver à la gloire éternelle, quoiqu'on ne l'ait pas reçu : pourvu que l'on observe les commandements de Dieu et de l'Eglise, et que l'on remplisse exactement ses devoirs, on est assuré d'entrer dans le royaume des cieux ; l'Eglise n'a point eu cette dévotion pendant douze siècles, et ses enfants étaient bien plus saints et plus parfaits qu'ils ne le sont à présent. Cet habit n'est pas non plus une marque certaine et infaillible de prédestination, puisqu'on peut en le portant vivre en impie, et par conséquent être damné. Il est même visible que plusieurs confrères du scapulaire seront exclus du bonheur éternel, parce qu'ils déshonorent le scapulaire par leur mauvaise vie. Mais j'ose assurer qu'il est d'un grand secours, pour aider à remplir les devoirs du christianisme, et un moyen très avantageux, pour avancer dans la voie de la perfection, puisqu'il est tout à la fois un vêtement de salut et un habit de justice.

Je dis d'abord que le saint scapulaire est un habit de salut ; premièrement, parce qu'il est une source de grâces ; secondement, parce qu'il est une marque de prédestination. Le scapulaire est une source de grâces. Personne n'ignore que nous ne pouvons travailler à notre salut par nos propres forces ; que le secours divin est si nécessaire pour aider notre fai-

blesse, que sans cela, nous ne pouvons pas faire la moindre action digne de la vie éternelle. Ce secours est ce que nous appelons la grâce du Tout-Puissant. Or le scapulaire étant l'habit et la livrée de la Sainte Vierge, qui est la mère des grâces, il s'ensuit qu'il est un moyen très puissant pour les obtenir. Marie s'y est engagée de la manière la plus authentique. En voici la preuve : S. Simon *Stock*, prévenu dès son enfance des bénédictions du ciel, (*Vie de S. Simon Stock*), après avoir passé trente ans dans une affreuse solitude, n'ayant pour logement qu'un tronc d'arbre, pour nourriture que des racines et des herbes crues, pour boisson que de l'eau ; inconnu aux hommes, mais chéri de Dieu, visité souvent par les anges et même par la reine des anges, s'engagea dans l'ordre des Carmes, et y parut toujours comme un modèle de toutes les vertus. Le général de cet ordre étant mort, on le choisit pour remplir sa place. Lorsqu'il fut dans cet emploi, son plus grand soin fut de faire honorer la mère de Dieu, pour laquelle il avait eu dès sa jeunesse une tendre dévotion, et dont il avait reçu de très grandes faveurs ; mais la principale fut sans doute, d'être choisi par cette Reine des vierges, pour l'établissement de la confrérie du scapulaire. Un jour qu'il était en prière, Marie mère du Sauveur lui apparut, environnée d'une multitude d'esprits célestes, portant entre ses mains un scapulaire, dont elle le revêtit, en lui disant ces paroles si consolantes pour tous ceux qui ont le bonheur d'être agrégés à cette illustre confrérie : « Recevez, mon cher fils, le scapulaire dont je vous fais présent et à tout votre Ordre c'est à quoi je veux qu'on vous reconnaisse à l'avenir pour mes enfants : c'est ici une marque de prédestination, un gage de paix et d'alliance éternelle ; c'est un signe de salut dans les dangers de la vie ; et quiconque mourra avec cet habit, ne souffrira point les peines éternelles. »

Que peut-on entendre, mes très chers Frères, de plus avantageux et de plus consolant de la part de Marie que ces magnifiques promesses ? Mais le fait est-il bien assuré ? Très assuré ; car il est fondé sur le témoignage d'un des plus grands saints de l'Eglise, et reconnu pour tel ; et qui par conséquent en cette qualité ne s'est pas trompé, et ne nous en a pas imposé. Ce fait est rapporté dans une bulle de Jean XXII, Souverain Pontife et chef visible de l'Eglise. Il a été approuvé par plusieurs autres Papes qui ont accordé de grands privilèges et des indulgences en faveur de la confrérie du scapulaire. (*Cette bulle est appelée la bulle Sabbatine.*) Ce fait a été reconnu pour véritable par un nombre innombrable d'évêques, de docteurs, de grands personnages, et en particulier par plusieurs saints des derniers siècles. La confrérie du

saint scapulaire s'est étendue par toute l'Eglise : les grands et les petits, les riches et les pauvres, les rois et les sujets, les princes et les princesses, les hommes qui occupaient et ceux qui occupent encore les premières places de l'Eglise et des Etats, tous s'y sont fait agréger avec le même empressement. Mais ce qui est encore au-dessus de tout cela, c'est que Dieu l'a autorisée par des miracles avérés et constatés. On a vu grand nombre de malades abandonnés des médecins, guéris sur-le-champ ; on a vu des gens délivrés, ou préservés des plus grands dangers, de l'eau, du feu, du glaive, et retirés, pour ainsi dire, des portes de la mort; on a vu les éléments, la foudre, les tempêtes, la mer, le plomb et le fer meurtriers respecter ce saint habit. Confrères du scapulaire, si vous y faites un peu attention, vous trouverez qu'il vous a délivrés d'une infinité de dangers, et qu'il vous a secourus dans un grand nombre d'occasions où vous avez risqué vos biens ou votre vie. Mais le plus grand miracle que le saint scapulaire puisse opérer, et qu'il a opéré très souvent, et ne doutons pas qu'il ne le fasse encore tous les jours, c'est la conversion des pécheurs les plus abandonnés et les plus endurcis. Les changements admirables et inespérés d'un impie en un dévot ; d'un ivrogne et d'un impudique, en un homme chaste et sobre ; d'un homme vindicatif, d'un emporté, d'un jureur, en un homme doux, patient et modéré ; en un mot, d'un loup en un agneau et d'un ennemi de Dieu en un vrai disciple de Jésus-Christ.

C'est la très sainte Vierge qui opère ces merveilles, qui ménage les grâces spéciales de conversion et de salut en faveur des confrères du scapulaire ; et il n'en faut pas être surpris, puisqu'elle est toute-puissante auprès de son Fils, et qu'en même temps elle est pleine de tendresse, de bonté et de miséricorde pour les hommes et en particulier pour ceux qui y sont spécialement attachés, par la profession publique qu'ils font d'être ses dévots et ses serviteurs. Je dis premièrement que Marie est toute-puissante dans le Ciel : elle est la fille bien-aimée du Père éternel; elle est la mère du Fils, elle est l'épouse du Saint-Esprit, et pour ces trois qualités, la très sainte et très adorable Trinité ne saurait rien lui refuser. La maternité divine surtout l'élevant au-dessus de toutes les créatures et l'approchant de la Divinité autant que cela se peut dans une nature créée, lui donne un pouvoir que nous ne pouvons comprendre. Aussi les pères et les docteurs de l'Eglise n'ont jamais cru pouvoir assez exalter ce pouvoir, et ont assuré qu'il était en quelque manière sans bornes. Mais ce qu'il y a de bien consolant pour nous, c'est que si elle est puissante, elle est en même temps pleine de bonne volonté pour nous secourir

et pour nous soulager dans tous nos besoins corporels et spirituels. Elle est notre mère, mais y eut-il jamais une mère si tendre et si empressée? Elle nous regarde comme ses enfants, et nous lui sommes d'autant plus chers, que le Sauveur nous a donnés à elle dans la circonstance la plus touchante qui fut jamais. (*Joan.* XIX.) C'est sur la Croix, c'est au moment qu'il va expirer, c'est après avoir tant souffert et versé son sang pour nous, que s'adressant à sa mère, il lui présenta S. Jean son disciple bien-aimé et, en sa personne, tous les hommes qu'il rachetait de l'enfer par ses souffrances : il les lui recommanda expressément ; il lui dit que c'étaient ses enfants, et qu'elle devait par conséquent se regarder comme leur mère. Qui peut concevoir l'effet que firent ces dernières paroles de Jésus expirant sur le cœur de cette tendre mère? Jusque à quel point portèrent-elles l'ardente charité qu'elle avait déjà pour tout le genre humain? Ajoutons à cela l'engagement particulier qu'elle a contracté envers les confrères du scapulaire, en vertu de la promesse solennelle qu'elle a faite de les protéger, de les soutenir et de leur accorder ses faveurs les plus spéciales.

En second lieu, le scapulaire est une marque de prédestination. C'est une vérité de foi que personne ne sait, ni ne peut savoir sans une révélation particulière, s'il est digne d'amour ou de haine ; (*Eccles.* V.), s'il est prédestiné ou du nombre des réprouvés ; s'il aura le bonheur d'être éternellement dans le Ciel, ou s'il sera assez infortuné, pour être enseveli à jamais dans les abîmes de l'enfer : effroyable incertitude, chrétiens mes frères, qui devrait nous tenir dans un continuel tremblement, et qui devrait détremper d'une amertume extrême tous les plaisirs et tous les contentements de la vie présente. Néanmoins il y a des signes auxquels on peut connaître, sinon infailliblement, au moins probablement, si l'on est du nombre des Elus ; et je dis qu'une de ces marques, et même une des principales, c'est d'être agrégé à la confrérie du saint scapulaire ; et cela pour deux raisons : la première, parce que la dévotion à la très sainte mère de Dieu a toujours été regardée dans l'Eglise comme une marque spéciale de prédestination ; et nous voyons en effet non seulement que tous les saints, dont nous connaissons la vie, lui ont été fort dévots ; mais encore que plusieurs grands pécheurs se sont convertis et sont devenus de grands pénitents, par la protection de Marie, à qui ils donnaient quelques marques de dévotion ; or il n'est rien qui lui soit plus agréable que d'entrer dans la confrérie du scapulaire, et de faire par là publiquement profession de sa dévotion et de son culte. La seconde raison que j'allègue, pour montrer que la confrérie du scapulaire est un signe de

prédestination, c'est que la Sainte Vierge a promis dans l'institution de cette association, que ceux qui s'y engageraient, et qui auraient le bonheur de mourir avec son habit et sa livrée, n'éprouveraient jamais les flammes éternelles : ce qui ne se peut entendre que de ceux qui vivent et qui mourront en bons confrères.

Ajoutons encore deux grands avantages de la confrérie du saint scapulaire, qui font voir que cet habit est un vêtement de salut ; je parle des indulgences dont cette société est enrichie, et des prières et autres bonnes œuvres dont tous les confrères sont participants. Vous n'ignorez pas, chrétiens auditeurs, que le péché mortel étant pardonné, la coulpe est entièrement effacée, mais la peine éternelle est changée en une peine temporelle, qu'il faut subir nécessairement ou en ce monde par la pénitence, ou en l'autre dans les terribles feux du purgatoire. Or les indulgences sont une relaxation de ces peines. Je n'entrerai pas dans le détail de celles qui ont été accordées à la confrérie du saint scapulaire : elles sont en grand nombre. Je vous dirai seulement qu'au jour de la réception de ce saint habit, et à l'article de la mort, on peut gagner l'indulgence plénière. Avec quel empressement ne devrions-nous pas profiter de ces trésors de l'Église ? Que ne ferait pas un homme condamné aux galères, ou à une prison perpétuelle, pour se tirer de là ? Avec quelle ardeur ne cherchons-nous pas tous les jours les moyens de nous procurer quelque bien, ou de nous délivrer de quelque mal. Il s'agit ici de satisfaire à la justice de Dieu, de payer des dettes immenses, de se préserver d'un tourment, qui est au-dessus de toute pensée; nous le pouvons faire très facilement : ne sommes-nous donc pas insensés, lorsque nous négligeons des moyens si aisés pour acquitter nos dettes qu'il faudra payer un jour jusqu'à la dernière obole, si nous mourons redevables à la justice terrible d'un Dieu vengeur. (*Matt.* v.) Les libertins, les mauvais chrétiens, ne se contentent pas de négliger les indulgences aussi bien que les confréries de piété ; ils portent l'insolence jusqu'à les mépriser, et en faire des railleries impies, et à détourner ceux qui ont intention de s'y engager ; ils en veulent surtout au scapulaire qu'ils ne cessent de décrier, et qu'ils ont la témérité de traiter de dévotion des ignorants et de la lie du peuple. Et plût à Dieu qu'ils n'allassent pas comme les hérétiques et les ennemis déclarés du culte de la Sainte Vierge, jusque à regarder comme des fictions, ce qui a été dit et écrit sur ce sujet avec toute la certitude qu'on peut souhaiter. Mais il leur en coûtera cher ; car rien n'est plus capable de leur attirer la malédiction du Ciel et de les jeter dans le plus affreux endurcissement, qu'une telle conduite,

qui fait horreur à tous ceux qui ont encore quelque étincelle de foi et de religion.

Un autre avantage bien considérable de la confrérie du scapulaire, c'est de participer à toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'ordre des carmes et parmi tous les confrères du scapulaire. Combien de messes célébrées ou entendues ; combien de confessions et de communions ; combien de jeûnes, d'abstinences, de mortifications et de pénitences ; combien d'aumônes spirituelles et corporelles ; combien d'œuvres de piété de toutes les espèces ! Quel trésor immense ! Et si le mérite de la plus petite bonne œuvre est incomparablement au-dessus de tous les biens de la terre, de tout l'or et l'argent, de tous les diamants et pierres précieuses de l'univers, comme nous n'en pouvons pas douter un seul moment, puisque le mérite d'un verre d'eau froide donné au nom de Jésus-Christ sera récompensé éternellement, suivant la parole qu'il en a donnée lui-même (*Matt.* VIII), tandis que toutes les richesses du monde cesseront d'être, seront entièrement détruites et dissipées par l'incendie qui doit précéder le grand jour du jugement; que devons-nous penser du trésor inestimable de mérites et de bonnes œuvres, dont l'ordre du Carmel et la confrérie du scapulaire sont en possession? Qui pourrait après cela, je ne dis pas mépriser, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce qui ne convient qu'à des scélérats et à des impies achevés, mais négliger d'entrer dans cette sainte association, de se revêtir du scapulaire, qui est, comme vous venez de voir un vêtement de salut, une source de grâces et de secours, un signe de prédestination, un moyen pour gagner de grandes indulgences, et pour participer à des trésors immenses de mérites et de bonnes œuvres. Mais pour se rendre capable de tant d'avantages, il faut recevoir et porter le scapulaire avec de saintes dispositions, parce qu'il est un habit de justice. Nous l'allons voir dans ma seconde partie.

SECOND POINT

Lorsque je dis que le scapulaire est un vêtement de justice, j'entends qu'il engage celui qui le porte à certains devoirs particuliers, à l'observation desquels tous ses privilèges sont attachés ; et sans quoi ce saint habit devient non seulement inutile, mais encore très pernicieux. Or ces derniers regardent premièrement Dieu ; secondement la très sainte Vierge ; troisièmement le prochain et en particulier les autres confrères. En premier lieu, le scapulaire est un vêtement de justice par rapport à Dieu ; c'est-à-dire, que bien loin que cette livrée de Marie, soit un moyen pour se dispenser d'obéir à la loi et aux commandements du Seigneur, elle est au contraire un

nouvel engagement à les observer avec plus d'exactitude. La très sainte Vierge n'a point eu et même elle n'a pu avoir d'autre vue et d'autre intention, en instituant la confrérie du scapulaire, que de procurer à Dieu des serviteurs plus fidèles, à Jésus-Christ son Fils des disciples plus fervents, et à l'Eglise des enfants plus obéissants. Cet habit est un habit de sainteté, par conséquent il oblige ceux qui en sont revêtus à une plus grande perfection : rien de plus naturel, rien de plus conforme à la piété et à la raison ; et penser ou parler autrement, c'est se tromper très grossièrement.

Cependant il s'est trouvé plus d'une fois, et Dieu veuille qu'il n'y en ait plus, des ignorants, disons plutôt des aveugles volontaires qui se sont imaginé que le saint scapulaire était un prétexte pour vivre dans la négligence de son salut, et pour satisfaire ses passions sans scrupule ; ils ont été assez téméraires pour avancer que la Sainte Vierge avait promis que tous ceux qui seraient revêtus de son saint habit, ne souffriraient jamais les flammes éternelles, et que par une suite nécessaire ils seraient infailliblement sauvés ; qu'ainsi quelque vie que l'on puisse mener, pourvu que l'on soit trouvé au dernier moment avec le scapulaire, on ne saurait être damné. J'avoue que la Sainte Vierge a dit que tous les confrères, qui mourraient avec le scapulaire, n'éprouveraient point les feux de l'enfer ; mais qu'en concluez-vous ? Que les confrères du scapulaire impies et libertins, qui auront déshonoré ce saint vêtement par une vie toute payenne, par des crimes réitérés et continués jusque à la fin de leurs jours, ne laisseront pas de mourir en prédestinés : cela est faux et contraire à la Sainte Ecriture, à tous les Pères de l'Eglise, et à la raison. Ou bien que la Sainte Vierge obtiendra infailliblement à ces mauvais confrères, la grâce de leur conversion au lit de la mort, et la persévérance finale ? Cela est encore faux ; car quoiqu'il se puisse faire que Marie obtienne à la mort la conversion d'un confrère libertin du saint scapulaire, cela n'est point infaillible ; il faut même dire que cela arrive très rarement. Mais comment faut-il donc entendre ces paroles de la Sainte Vierge que nous avons alléguées ? Le voici : Marie mère de Dieu n'oubliera rien de son côté pour assurer le salut d'un confrère du scapulaire ; et s'il répond à ses soins, à sa charité et à ses empressements, on peut dire qu'il sera certainement sauvé ; mais si au contraire il se prévaut de la livrée de Marie pour vivre en scélérat et en mauvais chrétien, elle trouvera bien le moyen de lui arracher son saint habit ; elle ne permettra pas qu'il le porte jusque à la mort, et qu'il ait le bonheur d'expirer avec ce signe de salut ; il s'en dépouillera lui-même ; il n'en fera aucun cas et il le méprisera. Mais s'il arrivait qu'un

confrère impénitent, rendît l'âme étant actuellement revêtu du scapulaire ; et se trouvât dans le terrible état du péché mortel, il est de foi qu'il serait damné.

Le scapulaire est donc un motif très puissant pour engager ceux qui ont le bonheur de le porter à servir le Seigneur avec plus de ferveur et de fidélité ; et de là il faut tirer une conclusion tout opposée à celle qu'en tirent les libertins et les mauvais confrères : c'est-à-dire, que ceux qui n'auront pas vécu en bons confrères du scapulaire seront jugés avec plus de rigueur ; et s'ils ont le malheur d'être damnés, ils seront beaucoup plus tourmentés que bien d'autres pécheurs. Ne dissimulons rien, mes frères, rendons témoignage à la vérité. La raison de ce que j'avance est évidente. N'est-il pas incontestable qu'on demandera plus à ceux qui auront plus reçu : c'est ce qui nous est démontré dans l'Evangile par la parabole des talents, et en plusieurs autres endroits en termes clairs et sans figure. (*Matth.* xxv.) Or, combien de grâces ne reçoivent pas les confrères du scapulaire ? Le nombre en est presque infini. S'ils ont donc le malheur d'en abuser, quel terrible sujet de condamnation au jour du jugement, et quelle matière étrange de supplices dans les enfers ? Vous me direz peut-être, si cela est ainsi, qu'il vaut mieux ne pas prendre le scapulaire, que de s'exposer à un si grand danger. Mauvais raisonnement. Ce serait dire que, parce qu'il faudra rendre compte de tous les autres moyens de salut, des sacrements, de la sainte parole et autres, dont le nombre est très grand, il faudrait tout laisser, tout abandonner. Ne serait-ce pas là parler en impie et en insensé ? Il faut au contraire se servir avec exactitude de tous les moyens de salut que le Seigneur nous présente. Nous sommes obligés d'employer sous peine de damnation ceux qui sont absolument nécessaires et ordonnés ; mais nous ne devons négliger aucun des autres qui ne sont que de conseil ; et pour ne pas en faire pour nous un sujet de condamnation, il ne faut pas en abuser. Mais pour confondre entièrement les mauvais confrères du scapulaire qui raisonnent si mal, peut-il venir dans l'esprit d'une personne de bon sens, que Marie, mère de Jésus-Christ, ait voulu, en instituant l'illustre confrérie du scapulaire, autoriser le relâchement, ou tout à fait la mauvaise vie et le libertinage des chrétiens ? Quoi ! cette Vierge si pure, si sainte, si jalouse de la gloire de Dieu, aurait pu mettre en main des armes à ses enfants pour faire la guerre à leur Père ! N'est-ce pas lui faire l'injure la plus atroce qu'elle puisse recevoir, que d'avoir de pareils sentiments d'elle ? n'est-ce pas l'outrager d'une manière aussi sanglante, que si on l'accusait d'avoir animé les Juifs et les bourreaux à tourmenter son Fils

adorable, et à le crucifier ? Quels blasphèmes plus horribles ! Mais ne vous y trompez pas, vous qui déshonorez son saint habit, et qui lui attribuez des choses si indignes d'elle, si vous continuez à offenser Dieu et à déshonorer Marie par une conduite abominable à ses yeux, bien loin de vous protéger, elle demandera vengeance contre vous ; elle ne sera pas votre mère, votre avocate, votre refuge ; mais elle vous comblera de malédictions, parce que les outrages que vous faites à son fils, lui sont plus sensibles, que si vous les lui faisiez à elle-même : disons mieux, l'on ne peut absolument se rendre coupable envers l'un, sans s'attirer en même temps l'indignation de l'autre. Pensez-vous donc qu'elle vous verra crucifier son cher Fils autant de fois que vous l'offensez mortellement, sans horreur et sans vous faire sentir le poids de sa colère ? (*Hæbr.* VI.)

Si vous voulez au contraire vous procurer les grands avantages qu'elle a promis en faveur du saint scapulaire, vous devez non seulement le porter comme un vêtement de justice envers Dieu, en vous acquittant avec plus de soin de tout ce que vous lui devez ; mais vous devez encore le regarder comme un engagement de justice envers cette bonne mère ; justice qui renferme tous vos devoirs à son égard, et qui sont l'honneur, la confiance, et l'imitation. Vous devez l'honorer, c'est-à-dire, avoir un profond respect pour sa personne sacrée, publier partout ses louanges ; lui procurer autant qu'il est en vous des serviteurs zélés, contribuer selon vos moyens à la décoration des temples et des autels dédiés sous son nom ; concourir à la solennité des fêtes établies en son honneur ; vous déclarer hautement pour elle dans toutes les occasions ; vous opposer avec courage à ses ennemis, à ceux qui décrient son culte, ses confréries et sa dévotion. Vous devez vous faire honneur de passer publiquement pour être entièrement dévoués à son service, et ne point rougir de sa livrée. La qualité de confrères du scapulaire, d'enfants de Marie, vous engage à tous ces devoirs : vous êtes au rang de ses familiers, de ses amis, de ses confidents, de ses domestiques. Que diriez-vous d'un enfant, qui entendrait parler mal de son père et de sa mère, qui les verrait maltraiter sans en être ému et sans prendre leur parti ? Ne le regarderiez-vous pas comme un ingrat et un dénaturé ? Si un serviteur qui porte la livrée d'un grand seigneur ne se déclarait pas pour son maître dans l'occasion, ne mériterait-il pas d'être chassé honteusement ? si un ami, un confident ne prenait pas le parti de son ami, ne serait-il pas indigne de ce nom ? Faites-vous maintenant l'application de toutes ces comparaisons. La Sainte Vierge vous accorde tant de faveurs ; vous la regardez comme votre mère ;

et elle a bien voulu accepter cette qualité à votre égard ; elle vous a revêtu de son saint habit, qui est sa livrée particulière. Quel honneur pour vous ! Et si dans le monde, on se fait une si grande gloire d'être au service des rois et des princes et de porter leur livrée ; combien n'est pas grand l'honneur de porter la livrée de la reine du ciel et de la terre, de la mère du souverain Seigneur de tout l'univers ! Vous devez aussi vous acquitter avec exactitude de tous les devoirs de la confrérie du scapulaire ; réciter tous les jours quelques prières ; faire quelques abstinences surtout les samedis à l'honneur de la Sainte Vierge ; porter le scapulaire exactement et ne jamais le quitter : c'est par ces pratiques de piété si faciles, et qui ne laissent pas d'être très méritoires ; c'est par l'accomplissement des autres devoirs dont nous venons de parler, que vous animerez votre confiance envers Marie, et que vous aurez lieu d'attendre en vous l'accomplissement des promesses magnifiques qu'elle a faites aux confrères du scapulaire.

Enfin, le troisième devoir d'un confrère du scapulaire envers la Sainte Vierge est l'imitation de ses vertus. C'est là la pierre de touche et la véritable marque à laquelle on connaît un véritable serviteur de Marie et un bon confrère du Carmel. Sans cette imitation, tout ce que vous pourrez faire d'ailleurs pour son honneur et pour sa gloire, vous servira de peu, ou peut-être ne vous servira de rien qu'à augmenter votre condamnation ; elle ne se contente pas des grimaces de dévotion que l'on fait, et de tout extérieur de religion qui n'est qu'une écorce, s'il n'est accompagné de l'intérieur ; elle veut le cœur, elle veut que vous vous consacriez tout entier à son fils et à elle, et c'est ce que vous ne pouvez faire qu'en pratiquant les vertus dont elle vous a donné de si illustres exemples. Or quelles sont ces vertus ? Vous ne les ignorez pas, chrétiens mes frères : vous savez que ce sont toutes les vertus chrétiennes. Je sais bien que les autres fidèles sont obligés d'imiter la Sainte Vierge ; mais les confrères du saint scapulaire doivent le faire avec plus de perfection. La qualité de serviteurs et d'enfants de Marie, dont ils sont honorés, l'habit dont ils sont revêtus, ne leur permettent pas d'en douter. Quel monstre donc, qu'un confrère du scapulaire, déréglé, impie et libertin ? Quel déshonneur pour la mère de Dieu ! quel sujet de douleur pour elle de voir au nombre de ses enfants, de voir dans sa famille des Judas qui trahissent Jésus-Christ son cher Fils, des Juifs et des bourreaux, qui le crucifient de nouveau, des sacrilèges, qui foulent aux pieds son corps et son sang ? Quel spectacle ! un impudique, un débauché, revêtu de l'habit de la plus pure de

toutes les vierges! un ivrogne, un sensuel, sous la livrée de la plus sobre et de la plus mortifiée de toutes les femmes! un orgueilleux, un superbe, un homme rempli de lui-même, parmi les serviteurs de la plus humble de toutes les créatures! un emporté, un furieux, un vindicatif dans la famille de cette divine Mère si pleine de douceur et de charité! une femme, une fille mondaine, évaporée, danseuse, peut-être livrée au libertinage, immodeste dans ses habits et dans ses manières, et qui n'a en tête que le luxe et la vanité, dans la maison et parmi les domestiques de la mère de Dieu, si chaste, si modeste, si pleine de pudeur, et qui n'a jamais rien pu souffrir qui approchât tant soit peu des maximes du monde et des libertés qu'on s'y donne! Une personne d'honneur ne peut pas souffrir à son service des gens de mauvaise réputation; car cela donnerait atteinte à son honneur. Jugez donc combien les confrères du scapulaire, qui sont déréglés et qui donnent dans des accès honteux, déshonorent la très sainte Vierge, et quelle terrible vengeance elle demandera contre eux, s'ils persévèrent dans leur malice. Comment ces infortunés oseraient-ils se présenter à elle à l'heure de la mort? Comment auront-ils la hardiesse de lui montrer son saint habit qu'ils auront souillé, déchiré et traité si indignement (*Gen.* 37.) Elle dira comme Jacob dit de la robe de Joseph son fils: Voilà bien l'habit que j'ai donné à ce mauvais confrère, que j'ai regardé autrefois comme mon Fils bien-aimé; mais il est teint du sang du péché; une bête cruelle, le démon mon ennemi a dévoré mon enfant.

Le troisième devoir qui nous apprend que le scapulaire est un vêtement de justice, regarde le prochain, qu'un confrère du Carmel est obligé spécialement d'assister de ses prières, de ses bons avis, de ses biens, de ses services et particulièrement de l'édifier par sa bonne conduite. Ce devoir est commun envers tous les hommes, mais il est particulier à l'égard des autres confrères. Cependant, disons-le ici à la confusion d'un si grand nombre de confrères du scapulaire : quelle charité voit-on parmi eux? quel empressement pour s'aider mutuellement, surtout dans l'affaire du salut? Plusieurs ne sont-ils pas au contraire une pierre de scandale les uns pour les autres? Que cela est terrible! que cela est digne de la colère de la très sainte Vierge! Combien en voit-on qui déchirent leurs frères par la médisance; qui ont une envie mortelle contre eux; qui ne peuvent les souffrir; qui les décrient partout, qui les oppriment et leur enlèvent leurs biens; qui les insultent, qui les maltraitent? Comment la mère de Jésus-Christ peut-elle regarder une telle conduite? Ne vous semble-t-il pas de voir une mère désolée, qui voit ses enfants qui se battent, qui s'inju-

rient et qui se font une guerre cruelle ? Ne devriez-vous pas rougir de honte, mauvais confrères, d'en agir de la sorte ? A quoi devez-vous enfin vous attendre ? Quelle sera la rigueur de votre jugement et l'extrémité de vos tourments dans l'éternité, après avoir été si mauvais avec tant de moyens de salut et de sanctification ? Cet effroyable abus de tant de grâces et de tant de secours ne vous fait-il pas trembler ? Rentrez donc dans vous-mêmes et repentez-vous sincèrement. Pour vous, qui remplissez les devoirs de bons confrères, je ne puis que vous féliciter de votre bonheur, et vous exhorter à la persévérance.

Je finis en invitant tous ceux qui n'ont pas l'avantage d'être enrôlés au nombre des confrères du saint scapulaire, de ne pas tarder plus longtemps à se ranger sous les étendards de la Reine du ciel. Pourraient-ils encore différer de se revêtir du scapulaire, après avoir entendu les grandes prérogatives attachées à ce saint vêtement ? Le salut éternel ne mérite-t-il pas qu'on ne néglige rien pour se l'assurer ? Ne faudrait-il pas être bien imprudent, pour ne pas se servir d'un moyen si facile et si efficace en même temps ? Recevez-le donc, mes chers frères, et portez-le bien, et vous ne manquerez pas d'y trouver une source de grâce en cette vie, et un puissant secours pour bien mourir et pour vous procurer la gloire éternelle, que je vous souhaite : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

APPENDICE

INSTRUCTION

POUR LA

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

DU DESSEIN QUE FORMA LE FILS DE DIEU DE PRENDRE NAISSANCE D'UNE FEMME ; DU CHOIX QU'IL FIT DE LA SAINTE VIERGE, ET DES GRACES SINGULIÈRES DONT IL LA FAVORISA.

Division. — I. Dieu, ayant résolu de se faire homme, voulut naître d'une femme. — II. Dieu choisit la Sainte Vierge pour être Mère de son Fils unique. — III. Prédestination de la Sainte Vierge. Dieu lui donne toutes les richesses de grâce et de gloire que la Mère d'un tel Fils doit avoir pour soutenir sa dignité. — IV. Privilèges accordés à la Sainte Vierge au moment de sa conception.

I. — La première chose que nous devons considérer, c'est que Dieu, ayant résolu de se faire homme, et pouvant avoir un corps de la grandeur de celui d'un homme fait (*S. Thomas*, III P., q. XXXI, a. 4), tel qu'était Adam lorsqu'il fut créé, aima mieux, comme dit S. Paul (*Gal.* IV, 4), naître d'une femme, ainsi que les autres hommes. Il le déclara au serpent dès le commencement du monde (*Gen.* III, 51), lorsqu'il lui dit qu'*un des descendants de la femme lui écraserait la tête*. Or, il se détermina à venir au monde de cette sorte pour plusieurs raisons qui nous montrent bien l'excès de sa charité, et avec quel zèle il embrasse tout ce qui est de nos intérêts.

1° Comme la bonté divine ne cherche qu'à se répandre et à se communiquer au dehors, elle crut que ce lui serait un moyen de s'étendre davantage et de multiplier ses bienfaits en faveur de l'un et de l'autre sexe, si elle faisait qu'un homme fût fils naturel de Dieu, et qu'une femme fût mère de Dieu, ce qui est selon S. Thomas (I P. q. XV, a. 4), un honneur en quelque façon infini. Ce qu'il a voulu nous apprendre par là, c'est qu'il est prêt à faire du bien à tout le monde et qu'il ne fait acception de personne. Car, comme dit l'Apôtre (*Gal.* III, 28), *il n'y a plus en Jésus-Christ de différence entre l'homme et la femme, entre le maître et l'esclave, entre les grands et le petit peuple,* on *n'est tous qu'une seule chose*.

2° Notre perte ayant commencé par un homme et par une femme, la Providence a voulu que notre salut commençât de même par un homme et par une femme : par Jésus-Christ principalement qui est notre Chef, notre unique médiateur, et le Père du siècle à venir, puis par sa bienheureuse mère.

Tous les hommes peuvent s'adresser avec confiance à l'un et à l'autre, comme à leur père et à leur mère. Car l'intention de Notre-Seigneur en choisissant Marie pour sa mère, a été qu'elle fût aussi la mère et l'avocate des pécheurs, et que si les pécheurs, par une crainte assez naturelle, n'osaient recourir à lui, parce qu'il est non seulement homme, comme eux, et leur avocat, mais encore leur Dieu et leur Juge, ils eussent recours à Marie, qui ne doit point faire à leur égard l'office du juge, mais seulement celui d'avocate, de médiatrice, et de mère. Après cela, pourrions-nous douter de la sincérité avec laquelle Dieu désire notre salut, et ne pas avoir une ferme espérance d'arriver au Ciel, voyant les moyens, si doux et si efficaces qu'il a inventés pour nous y conduire?

Je vous rends grâces, ô Père éternel, de ce que vous nous avez donné un père et une mère de même nature que nous, par l'entremise desquels nous sommes sûrs de ménager notre réconciliation avec vous. Je vous rends grâces pareillement, ô Verbe divin, de ce que vous avez voulu que votre mère fût aussi la nôtre, et qu'elle nous servît de médiatrice pour nous présenter devant le trône de votre miséricorde, et pour nous garantir des rigueurs de votre justice.

3° Le dernier motif qui a porté le Fils de Dieu à vouloir naître d'une femme, ç'a été afin d'éprouver les faiblesses de l'enfance, aussi bien que les autres hommes, et pour avoir une mère à qui il pût obéir. En quoi il nous donne un exemple merveilleux d'humilité et de beaucoup d'autres vertus héroïques.

II. — Considérons dans le second point le choix que Dieu a fait de la Sainte Vierge pour être mère de son Fils unique. Afin de mieux entendre ce mystère, représentons-nous comment la très sainte Trinité, ayant dans ses idées éternelles une infinité de femmes qu'elle pouvait tirer du néant, arrêta sa vue sur cette Vierge très pure et la choisit, comme nous avons remarqué, pour l'élever à la dignité de Mère de Dieu et de Réparatrice des hommes, pour en faire l'avocate et la mère des pécheurs, et pour l'honorer jusqu'à soumettre à sa conduite un Dieu incarné. Cette préférence que le Seigneur a eu pour elle, est, au sentiment des saints Docteurs, la source de mille autres et de mille avantages non pareils, qui la distinguent du reste des hommes. Elle a toujours fait une estime très particulière de cette faveur, d'autant plus que ce n'était point une récompense de ses mérites, et que le Sauveur qui l'avait prise pour sa mère, aurait fait, s'il eût voulu, le même honneur à toute autre qu'elle [1].

1. V. Suarez, t. II in IIIª P., disp. 1.

Nous sommes donc obligés de nous en réjouir et de l'en féliciter, en lui disant : O Vierge très sainte, nous avons une extrême joie de vous voir honorée d'une dignité aussi éminente, qu'est celle de Mère d'un Dieu fait homme, dont vous êtes aussi la fille. Que si cet honneur vous engage à être la mère et l'avocate des pécheurs, montrez que vous êtes notre Mère, en nous comblant de vos dons ; et défendez si bien notre cause, que nous méritions d'être reconnus pour légitimes enfants de Celui dont vous avez l'honneur d'être la Mère.

III. — Il faut ensuite considérer, qu'après que le Fils de Dieu eut choisi de toute éternité la très sainte Vierge pour sa mère, il voulut en faire un vase de miséricorde, dans lequel il répandit toutes les richesses de grâce et de gloire, que la mère d'un tel fils devait avoir pour soutenir sa dignité, c'est-à-dire une abondance de dons aussi grande qu'on en puisse communiquer à une pure créature [1]. Le Sage (*Cant.* VI, 9) dit qu'*elle est choisie comme le soleil.* Car de même que cet astre est unique, et qu'aussitôt qu'il paraît, il efface toutes les étoiles, ainsi cette Vierge incomparable n'a rien que de rare, et de singulier ; et, parmi les pures créatures, il n'en est aucune qui l'égale. Cela se peut aisément comprendre par cette sentence de l'Apôtre : *Le Seigneur nous a élus, afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux, par la charité* [2]. Nous trouvons effectivement dans ces paroles tout ce qui peut nous donner une véritable idée de la prédestination de Marie.

Car, premièrement, elle fut élue pour être sainte dans tous les degrés de la sainteté ; et outre que Dieu lui communiqua toutes les grâces qu'il a distribuées aux saints, il lui en donna beaucoup d'autres sans comparaison plus excellentes. Les dons qui ont été partagés entre tous les serviteurs de Dieu se sont trouvés réunis en la Sainte Vierge, parce qu'elle devait être Mère de Jésus, qui est l'auteur de toutes les grâces. Ce divin Sauveur, et *ce Saint des saints a voulu ainsi sanctifier sa demeure* (*Dan.* IX, 24 ; — *Ps.* XLV, 5), afin que celle dont il devait naître, fût entre les pures créatures la sainte par excellence, et qu'elle les surpassât toutes en vertu et en sainteté.

Secondement, Dieu l'a choisie pour être pure et sans tache dans tous les degrés de la pureté, dont une simple créature est capable. Jamais on n'a vu en elle aucun péché, ni l'ombre même du péché ; parce que, comme dit S. Anselme (*De Concept. Virg.*, *c.* XVIII) devant être mère de celui qui est la pureté

1. S. Thomæ III[a] P. q. VII, a. 10. — S. Aug. lib. *De natura et gratia*, c. 3.

2. Ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. (*Ephes.* I, 4.)

même, elle devait avoir une pureté qui ne cédât en perfection qu'à celle de Dieu. Comme donc son Fils, en tant que Dieu, a un Père qui est essentiellement pur, et tout à fait impeccable; ainsi, en tant qu'homme, il fallait qu'il eût une mère qui, par une grâce spéciale, fût exempte des moindres défauts, afin que la mère qu'il a sur la terre, ressemblât parfaitement au Père, qu'il a dans le Ciel.

Troisièmement, Dieu l'a élue *afin qu'elle fût sainte et immaculée*, non d'une manière commune, mais *devant ses yeux*, *in conspectu ejus*, *in charitate*, c'est-à-dire afin qu'elle marchât devant lui avec une pureté intérieure, et qu'elle se conduisît de la sorte non seulement en la présence de la Divinité, n'envisageant qu'elle, et ne cherchant qu'à lui plaire, comme une fille sage et reconnaissante, mais en la présence de Dieu fait homme, et pour le servir et l'embrasser, comme une mère pleine de tendresse. De cette façon elle devait aimer son Fils et en tant que Dieu, et en tant qu'homme, d'un amour très pur. Elle l'a aimé en effet, et par ce moyen elle a acquis un droit légitime de le posséder éternellement, et un sublime degré de gloire au-dessus des autres prédestinés. Tant de faveurs si particulières ont été de rares effets de l'amour que la très sainte Trinité avait pour elle, préférablement à toutes ses créatures. Le Père l'a voulu ainsi honorer, parce qu'elle devait être Mère de son Fils unique. Le Fils l'a aimée, parce qu'elle devait être sa Mère. Le Saint-Esprit l'a comblée de ses dons, parce qu'il devait opérer en elle le grand miracle de l'incarnation du Verbe.

Ce choix et cette prédestination de la Sainte Vierge nous est un sujet de bénir la Très Sainte Trinité, et de nous réjouir de la gloire qui en revient à celle que nous honorons comme notre Mère. Et puisque Dieu par sa miséricorde infinie a daigné aussi nous appeler pour être saints et sans tache devant ses yeux, ce que nous avons à faire, c'est de nous proposer pour exemple cette Vierge incomparable dans les trois points dont nous venons de parler, d'employer son intercession auprès de son Fils pour les obtenir; sans que pourtant nous oubliions rien de ce qui dépend de nous, afin d'*affermir notre vocation et notre élection par les bonnes œuvres*. (II *Petr.* I, 10).

O Vierge sainte, je ne puis assez exprimer la joie que j'ai de vous voir *choisie comme le soleil;* l'ombre du péché n'est jamais venue jusqu'à vous. La grâce dont vous êtes pleine, vous fait paraître ici-bas toute lumineuse, et vous brillerez encore bien davantage dans la gloire, quand vous y serez au milieu des saints, comme un soleil parmi les étoiles. Soyez à mon âme un soleil qui dissipe toutes ses ténèbres : rendez-moi aussi lumineux que les étoiles du firmament, qui luisent tou-

jours et ne s'éclipsent jamais. O Dieu éternel qui, par un effet de votre pure miséricorde, nous avez choisis, afin que nous soyons saints en votre présence, je vous remercie du choix que vous avez fait de Marie, pour l'élever à une si éminente perfection et à une dignité si sublime. Je vous conjure par le rang qu'elle tient auprès de vous, de purifier mon âme de toutes les taches de ses péchés, et de l'orner de vos grâces, afin que vivant toujours en votre présence, elle mérite de jouir éternellement de vous dans la gloire.

IV. — Considérons dans le quatrième point, que comme le temps approchait auquel Dieu avait résolu de se revêtir de notre nature, le Verbe divin commença à disposer toutes choses pour sa venue en ce monde. Son premier soin fut de créer cette sainte vierge, qui devait être sa mère, et de la remplir au moment de la conception de grâces convenables à sa dignité, n'étant pas possible qu'un fils si puissant épargnât rien pour une mère qu'il avait choisie entre toutes les femmes, et qu'il aimait trop pour n'user à son égard que d'une libéralité commune. Les faveurs toutes singulières qu'il lui fit, se peuvent réduire à quatre, dont il est bon de considérer les causes, pour voir ensuite de quelle manière on pourra se rendre digne d'y participer.

La première est qu'il la préserva du péché originel, dont elle devait naturellement être coupable, comme les autres filles d'Adam, et qu'il sanctifia son âme dès qu'il la créa pour l'unir à son corps. Si bien que, comme le Créateur donna au soleil l'être et la lumière tout ensemble, et comme, avec la vie naturelle, il communiqua celle de la grâce tant aux anges qu'à nos premiers pères, il remplit aussi l'âme de la Vierge d'une excellente sainteté à l'instant même qu'il la tira de l'abîme du néant, d'où elle sortit toute brillante comme un soleil, que les ténèbres du péché n'avaient jamais obscurci. Ce qui l'obligea d'avoir tant d'égard pour elle, outre les raisons que nous en avons déjà apportées, c'est que le Sauveur ne devait venir au monde qu'afin d'en bannir le péché, et de remédier surtout aux désordres qu'y causait celui d'Adam.

Pour exécuter ce dessein, il avait deux voies ; l'une de retirer l'homme du péché, s'il venait à y tomber; l'autre, d'obvier à ce malheur et de prévenir sa chute. Celle-ci était sans doute la meilleure, et la plus propre à faire éclater la toute-puissance et la miséricorde du Rédempteur. Car, comme il n'y a point de misère qui soit comparable à celle qui vient du péché, il n'est point aussi de miséricorde pareille à celle qui nous en délivre pour toujours. Il fallait donc que le Rédempteur, pour faire voir l'efficace de ses mérites, usât de cette espèce de miséricorde envers celle qu'il considérait déjà comme sa

mère. Il fallait qu'il la rachetât de la manière la plus excellente et la plus avantageuse qui fût possible, et qu'au moment qu'elle devait être souillée du péché originel, il la garantît de cette disgrâce. Il fallait enfin qu'il l'ornât tellement de ses dons, que la Mère eût une pureté semblable à celle du Fils, et qu'ils fussent tous deux conçus sans péché; l'un de droit, et l'autre par privilège.

O Verbe divin, qui vous êtes fait homme dans le sein de cette Vierge, pour vous former une Eglise *pleine de gloire, sans tache, sans ride, et sans défaut* (*Ephes.* v, 27), je vous rends grâces de ce que, par une faveur spéciale, vous avez communiqué à votre bienheureuse Mère dès le moment de sa conception, cette pureté parfaite, que les autres saints n'obtiennent que dans le ciel. O glorieuse Mère de Dieu, je me réjouis de ce que vous êtes venue au monde toute éclatante de lumière, aussi bien que votre Fils, qui est le soleil de justice. Vous pouvez dire comme lui, en ce premier moment de votre vie, que vous êtes *prête à exécuter la volonté du Seigneur, et que sa loi*, qui est la loi de la charité et de la grâce, *est déjà gravée au milieu de votre cœur.* (*Ps.* XXXIX, 9). Tout ce que je vous demande, c'est que notre divin Rédempteur, vous ayant choisie pour coopérer avec lui à notre salut, vous le conjuriez de nous appliquer ses mérites, de nous pardonner nos fautes passées, de nous préserver de celles que nous pouvons commettre à l'avenir, de nous imprimer en général une telle horreur du péché que nous comptions pour le dernier de tous les maux, celui d'être un moment privé de sa grâce.

Le principal fruit qu'il faut recueillir de cette considération, c'est d'avoir toujours les yeux arrêtés sur la Sainte Vierge, comme *sur un miroir sans tache*, (*Sap.* VII, 26), afin d'imiter cette pureté, qui reluit en sa personne, et que Dieu recommandait extrêmement à son peuple, lorsqu'il lui disait : *Soyez saint et tout à fait pur en ma présence.* (*Deuter.* XVIII, 13).

Le second privilège de Marie dans sa conception immaculée, fut que Dieu éteignit en elle l'ardeur de la concupiscence qu'on nomme *l'amorce et le foyer du péché*, laquelle consiste en une perpétuelle révolte de la chair contre l'esprit, et de l'appétit contre la raison. (*S. Thom.* III *P. q.* XXVII, *a.* 3 *et seq*). Ainsi l'âme de cette Vierge très pure se trouva avec toutes ses puissances dans une paix et une tranquillité parfaite, parce qu'elle devait un jour servir de temple à celui qui est le Prince de la paix, *et qui fait*, selon l'expression de David, *sa demeure dans la paix.* (*Ps.* LXXV, 3). Elle ne sentit jamais les mouvements de cette guerre intestine que nous éprouvons à toute heure, et qui nous fait si souvent gémir. (*Gal.* v, 7). Sa chair n'avait point d'inclinations contraires à celles de

l'esprit, et l'esprit ne trouvait rien dans la chair qui lui résistât. (*Rom.* VII, 22). La loi de la sensualité ne s'opposait point à celle de la raison; et la raison n'avait point de peine à réprimer les passions de l'appétit sensuel; ces deux parties qui, pour l'ordinaire, sont si opposées vivaient dans une intelligence parfaite et dans une entière soumission à la loi éternelle du Créateur.

O glorieuse Reine de paix, goûtez en repos la douceur de cette paix intérieure qui vous a été accordée sans aucun combat. Apaisez le trouble que cause au dedans de nous la cruelle guerre que nous y souffrons; faites en sorte que nos cœurs ressentent cette paix si douce dont vous jouissez et que vous ne perdrez jamais.

Le troisième avantage de la Vierge, fut d'être confirmée en grâce d'une manière si excellente et si singulière que, durant toute sa vie, elle ne commit jamais le moindre péché, soit d'action, soit de parole, soit de pensée : parce que Dieu était toujours avec elle, et que, par une providence spéciale, il l'assistait en toutes ses œuvres; afin d'en faire, ainsi que parle S. Paul (*Ephes.* V, 37), des œuvres louables et toutes pures dans les trois degrés de pureté, qui sont de n'avoir ni aucune *tache* de péché mortel, ni aucune *ride* de péché véniel, même aucune *imperfection*, de quelque nature qu'elle soit.

Elle ne se contentait pas de fuir le mal : elle évitait même ce qu'il y avait de moins parfait, et embrassait toujours ce qui lui semblait le meilleur et le plus agréable à Dieu, tâchant de donner à toutes ses actions le caractère de pureté qui est propre à l'Eglise triomphante. C'est en cette pureté si admirable que nous devons essayer de l'imiter, autant que nous le pourrons, et afin de l'obtenir, il faut dire à Notre Seigneur : O Dieu éternel, qui *avez sanctifié et affermi par votre présence le lieu de votre demeure* (*Ps.* XLV, 5), c'est-à-dire, l'âme très sainte de votre glorieuse Mère, et qui vous êtes montré si vigilant pour *la secourir dès le point du jour*, sanctifiez aussi la mienne; demeurez au milieu d'elle, et prévenez-la dès le matin par votre grâce, afin qu'elle soit pure en toutes ses œuvres, qu'elle soit sans tache, sans ride, et sans autre chose capable de vous déplaire.

Le quatrième privilège de Marie fut que dans le moment de sa conception elle se trouva pleine de grâce, d'amour de Dieu, de toutes sortes de vertus, et des dons du Saint-Esprit, et qu'elle en reçut une telle plénitude que dès lors elle surpassa en sainteté les anges et les séraphins. C'est ainsi que Dieu la comblait de ses faveurs pour en faire une digne mère de son Fils, et une digne Reine du ciel, en l'élevant par ses éminentes vertus autant au-dessus de toutes les hiérarchies

célestes, que le nom de Mère de Dieu, dont il la voulait honorer, surpasse celui de serviteur et de ministre qu'il avait donné aux anges. (*Hebr.* I, 4). C'est pourquoi il est vrai de dire qu'elle commença sa course par où ces esprits si purs et si dégagés de la matière avaient achevé la leur, et qu'en vivant sur la terre, hors ce qui est le propre de l'état des bienheureux, elle avait plus de sainteté que ceux mêmes qui jouissaient de Dieu dans la gloire.

On vit alors s'accomplir en elle ce que le prophète royal dit de la cité de Dieu, que *ses fondements sont posés sur les plus hautes montagnes* (*Ps.* L, VI 1), parce qu'au premier moment de sa vie, elle parut bien plus élevée en grâce, que les saints les plus parfaits, au plus haut point de leur perfection. Quel plaisir c'était à la très sainte Trinité de voir cette Vierge si accomplie en toutes sortes de vertus! Le Père éternel se glorifiait d'avoir donné au monde une fille si digne de lui. Le Verbe divin considérait avec joie tant de beauté et de grâce en celle qui devait être sa mère. Le Saint-Esprit était ravi d'avoir trouvé une telle épouse. En un mot, les trois Personnes prirent possession de cette âme sainte et y établirent leur demeure. O anges du ciel, qui *adorâtes le Fils de Dieu, lorsqu'il entra dans le monde*, (*Hebr.* I, 6), venez aujourd'hui rendre vos respects à celle qui doit être tout ensemble, et sa Mère et votre Reine. O glorieuse reine des anges, *je vous salue* dès à présent dans le sein de votre mère avec les mêmes paroles qu'un archange vous dira un jour : *Je vous salue,* dis-je, *comme étant pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes* (*Luc.* I, 23), puisqu'en votre conception, *vous avez trouvé grâce devant Dieu*, par un privilège qui n'a jamais été accordé à aucune femme. Priez ce Dieu de miséricorde qu'il purifie nos cœurs, qu'il réprime notre chair, qu'il dompte nos passions, qu'il nous remplisse de sa grâce, afin que nous commencions à le servir avec une telle ferveur, que nous méritions la couronne de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS

POUR LA

FÊTE DE L'ANNONCIATION

PREMIÈRE INSTRUCTION

(Méditation du P. Du Pont S. J.)

COMMENT L'ARCHANGE GABRIEL VINT ANNONCER A LA BIENHEUREUSE VIERGE LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION, ET DE QUELLE MANIÈRE IL LA SALUA, ET LA DÉLIVRA DE LA CRAINTE QUE CETTE NOUVELLE LUI AVAIT CAUSÉE.

Division. — I. Les anges, ambassadeurs du Très-Haut vers nous. — II. De quelle manière l'Ange salue la Sainte Vierge. — III. Comment la Sainte Vierge reçut l'Ange. — IV. L'Ange rassure la Sainte Vierge.

I. — Il faut remarquer avant toutes choses ce qui se passa dans le ciel, lorsque le temps où le Fils de Dieu devait se faire homme fut arrivé. On peut se représenter comment la très sainte Trinité, voulant faire savoir à la bienheureuse Vierge ce qui avait été résolu dans son conseil, touchant l'incarnation du Verbe, lui dépêcha une solennelle ambassade pour lui demander son consentement. L'Evangile expose le fait en ces termes : *L'ange Gabriel fut envoyé de Dieu, en une ville de Galilée appelée Nazareth, à une vierge qu'avait épousé un homme nommé Joseph, de la maison de David, et cette vierge s'appelait Marie.*

Pour ce qui regarde cette ambassade, il est bon d'examiner en particulier de qui elle vient, qui en est chargé, à qui elle s'adresse, et quel en est le sujet, afin de tirer quelque utilité de tout cela, pour notre instruction spirituelle. L'ambassade vient de Dieu même qui, n'ayant aucun besoin de ses créatures, et ne cherchant qu'à contenter l'inclination naturelle qu'il a de faire du bien aux hommes, se plaît à entretenir avec eux un commerce perpétuel par l'entremise des anges qui sont ses ministres. Ce sont en effet, comme dit S. Paul (*Hebr.* I, 14), *les ambassadeurs et les envoyés du Très-Haut, qui viennent de sa part vers ceux qu'il a destinés pour être les héritiers du salut.* Or le service qu'ils rendent aux hommes, consiste en ce qu'ils montent et descendent continuellement par l'*Echelle* mystérieuse de Jacob (*Gen.* XXVIII, 12), afin de leur apporter ici-bas les ordres de Dieu, et de présenter à Dieu dans le ciel leurs prières et leurs vœux. O Dieu d'une infinie majesté, *qu'est-ce que l'homme, pour que vous vous souveniez de lui? ou le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?* Que tous les anges vous louent de l'amour et de la tendresse inconcevable que vous avez pour le genre humain!

Celui qui est employé dans cette négociation, est un archange si considérable, qu'il se nomme Gabriel, c'est-à-dire la force de Dieu, pour marquer la vertu toute-puissante du Seigneur qui l'envoie, et de celui qui doit se faire homme, vertu qui paraîtra un jour plus visiblement dans les œuvres miraculeuses du Verbe incarné, et dans les ministres qu'il choisira pour publier ses merveilles [1]. C'est de ces ministres de l'Evangile que le saint archange est une figure [2]; puisque étant armé de la force du Seigneur, il est capable d'exécuter tout ce qu'il lui commande, non seulement dans une occasion aussi glorieuse que celle-ci, mais en d'autres bien moins glorieuses, comme l'annonce de la naissance de S. Jean-Baptiste. Aussi met-il son honneur à faire ce que Dieu veut; et par là il nous apprend qu'on doit essayer, avec le secours de la grâce, de se revêtir de force, pour accomplir en toutes choses la divine volonté.

Celle à qui s'adresse cette ambassade, est une vierge pauvre et de nulle considération dans le monde, mariée à un artisan aussi pauvre qu'elle, et qui demeure dans un bourg si peu estimé des Juifs, qu'à peine s'imaginent-ils *qu'il en puisse jamais sortir rien de bon* (*Joan.* I, 46). Mais par compensation, elle est très sainte, et d'une pureté angélique, qui la rend si estimable aux yeux de Dieu, qu'il la préfère aux filles des rois et des empereurs; parce qu'aux yeux de ce juge souverain, il n'y a de grand que la vertu et la sainteté. Aussi devons-nous préférer la vertu et la sainteté à tout ce que le monde prise et chérit le plus, sans prendre jamais d'autre règle de notre jugement, que le jugement de Dieu.

Enfin le sujet de l'ambassade est de faire consentir cette sainte fille à son élévation à la dignité de mère de Dieu. Car, quelque absolu que soit l'empire de Dieu sur ses créatures, il en use toutefois avec tant de modération et de douceur, qu'il ne met jamais personne dans une charge ou dans un emploi d'importance, qu'après avoir obtenu son consentement. D'ailleurs, quoique la dignité de Mère de Dieu soit un honneur infini pour la Sainte Vierge, cet honneur lui attirera bien des peines et des opprobres. Dieu, en lui offrant cet honneur, veut lui faire accepter les charges qui y sont attachées, afin qu'elle ait le mérite de s'y soumettre, et qu'elle trouve moins de peine à les supporter. Il garde à peu près la même conduite envers tous les hommes. Car s'il veut leur communiquer sa grâce et les adopter pour ses enfants, il ne le fait jamais qu'ils n'y consentent, lorsqu'ils ont atteint l'usage de raison.

Considérons maintenant ce grand mystère d'une façon plus

1. S. Gregor., hom. III *in Evang.* — 2. *Ps.* CII, 20.

morale, et tâchons de nous en faire l'application à nous-mêmes. Mettons-nous bien dans l'esprit que Dieu nous envoie quelques-uns de ses ministres, quand il nous prévient par ses divines inspirations. S. Bonaventure, dans son traité des *Sept dons du Saint-Esprit* (chap. VI), appelle ces divines inspirations des ambassadeurs invisibles du Très-Haut. S. Bernard, en son sermon I de la Pentecôte, et Richard de S. Victor expriment le même sentiment. C'est en effet par leur entremise que Dieu nous parle, qu'il nous déclare ses volontés, qu'il nous demande la clef de nos cœurs, et qu'il nous exhorte à nous occuper entièrement de ce qui regarde son service. Lors donc que nous sentons en nous-mêmes ces saints mouvements, nous devons les recevoir avec respect et avec action de grâces, comme venant de la part de Dieu, qui se sert de ce moyen pour traiter familièrement avec ses amis ; et il est bien juste que nous consentions à tout ce qu'il demande de nous, afin que par notre fidélité, nous méritions qu'il nous fasse souvent de pareilles grâces. O Père plein de miséricorde, qui, avec un soin et un amour paternel, nous pressez de consentir à vos inspirations, comme s'il s'agissait de votre intérêt, et non pas du nôtre, inspirez-moi tout ce que vous désirez que je fasse ; car je veux faire tout ce que vous m'inspirerez.

II. — Il faut remarquer en ce second point de quelle manière l'ange salua la très sainte Vierge. Premièrement on pourra se représenter comme il parut devant elle, avec un corps formé d'air, semblable à celui d'un homme d'une excellente beauté, et comme il entra dans sa chambre avec beaucoup de respect, de retenue et de modestie, montrant assez par cet extérieur si composé quelle était la disposition du dedans. Cet exemple peut servir de règle aux hommes apostoliques, *qui font*, comme dit S. Paul (II *Cor.* V, 20), *la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ*, et aux personnes religieuses, qui doivent mener une vie toute angélique, afin que leur modestie extérieure, étant une marque de leur union avec Dieu, inspire à ceux qui les voient, des sentiments d'une véritable dévotion.

Dès que l'ange fut entré, il salua la Reine du ciel, non d'un air mondain, et avec de vains compliments, mais par des paroles toutes divines, que Dieu lui-même avait dictées. *Je vous salue*, lui dit-il, *vous qui êtes pleine de grâce : le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* Cette manière de saluer une personne était sans exemple, ainsi que remarquent les SS. Pères [1], et jamais on n'en avait ouï parler dans le monde. La très sainte Trinité l'avait inventée elle-même pour

1. S. Ambr. et Ven. Beda, *in cap.* I *Luc.*

honorer la glorieuse Vierge, et faire connaître dans tous les siècles à venir son mérite et sa dignité.

Aussi l'affaire qu'on traitait alors, était quelque chose de bien nouveau, et l'on peut dire que de même que Jésus-Christ fut le nouvel Adam, contraire au premier, ainsi Marie Mère de Jésus fut la nouvelle Eve opposée à la première. C'est dans cet esprit qu'il est bon de méditer la salutation angélique. On s'arrêtera sur chaque mot, pour en pénétrer le sens, et on tâchera de produire là-dessus diverses affections de reconnaissance et de joie. Il est raisonnable de se réjouir avec cette sainte Vierge de l'honneur qu'elle reçoit aujourd'hui, et d'en louer Dieu : mais en même temps il faut la prier de nous faire part des grâces dont elle est comblée, et de nous rendre ses parfaits imitateurs, autant que nous en sommes capables.

Je vous salue. — L'ange voulant témoigner sa joie, et ôter tout sujet de crainte à Marie, en lui marquant dès son entrée, qu'il lui apportait une agréable nouvelle, il la salua par ce mot : *Ave*, qui signifie : Que Dieu vous sauve, que la paix soit avec vous : réjouissez-vous, et ne craignez point, car la nouvelle que je vous apporte est une nouvelle de réjouissance et de paix. — O glorieuse Reine des anges, souffrez que je vous salue de la même sorte et que je vous dise avec une tendre affection : Que Dieu soit votre salut et votre bonheur, puisque c'est par vous que le nôtre a commencé, lorsque vous avez conçu dans votre sein notre Rédempteur. Vous avez heureusement *renversé le nom d'Eve* [1], en faisant cesser les maux qu'elle nous a attirés, et en attirant sur nous les bénédictions du ciel, dont elle avait arrêté le cours. Eve a introduit le péché dans le monde; et vous y avez introduit la grâce. Eve a perdu le genre humain, et vous en avez réparé la perte. Eve a fait régner parmi nous l'ancien serpent, *et vous lui avez écrasé la tête* (*Gen.* III, 6). Réjouissez-vous, ô très sainte Vierge, de l'heureux choix que Dieu a fait de votre personne pour un si noble et si glorieux emploi. Renouvelez-nous en esprit, afin que nous vous chantions tous les jours un nouveau cantique de louange avec une nouvelle ferveur.

Il est important de considérer ici pourquoi l'ange ne nomma pas la Sainte Vierge par son nom, et ne lui dit pas : Je vous salue, Marie; mais usa d'un plus long tour, et lui dit : *Je vous salue, vous qui êtes pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* Ce fut sans doute pour nous apprendre que Dieu avait beaucoup d'autres noms et d'autres titres à lui donner, comme il en a donné au Messie dans l'Ecriture [2] de très magnifiques, dont il veut qu'il soit honoré

1. Hymne *Ave maris stella.* — 2. *Isa.* IX, 6.

par ses fidèles dans tout le monde. De sorte que comme on appelle Salomon, le Sage, et S. Paul, l'Apôtre, nous pouvons nommer Marie celle qui est *pleine de grâce*, ou celle qui est *bénie entre les femmes*. Et de même que le nom du Messie est *Emmanuel*, ce qui signifie *Dieu avec nous* (*Isa.* VII, 14), ainsi le nom le plus glorieux à Marie est celui-ci : *Le Seigneur est avec vous*. O Vierge Sainte, que les autres disent que vous êtes le plus noble rejeton de la tige de Jessé, la porte du ciel, le trône de la sagesse, et qu'ils inventent encore des noms plus spécieux, pour moi je me contenterai de dire avec l'ange, que *vous êtes pleine de grâce*, que *le Seigneur est avec vous*, que *vous êtes bénie entre les femmes*, et je publierai partout les grandes choses qui sont contenues sous de si beaux noms.

Pleine de grâce. — Considérons premièrement quelle est cette plénitude, et comment la Vierge est pleine de grâce en toute manière. Elle est pleine de la grâce sanctifiante, pleine de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, d'obéissance, de patience et de toutes les autres vertus. Elle est pleine de sagesse, de science, de piété, de crainte de Dieu, et de tous les dons du Saint-Esprit. Sa mémoire est pleine de saintes pensées, son entendement plein de lumières célestes, sa volonté pleine de sentiments d'amour de Dieu, d'un zèle très pur de sa gloire, de désirs de la venue du Messie, et de la rédemption du monde. Voilà l'état où l'ange la trouve lorsqu'il vient la saluer, et qu'il interrompt le doux repos dont elle jouit, selon sa coutume, dans la contemplation des grands mystères de notre salut. On peut dire encore qu'elle est pleine de grâce en toutes ses œuvres ; car elle n'en fait aucune, qui ne soit pleine, entière, et solide, et qui n'ait toute la plénitude qu'elle peut avoir, pour ce qui est de la droiture d'intention, de la ferveur, de la diligence, et du pur amour. Si bien qu'elle est infiniment éloignée de la tiédeur de cet évêque à qui Dieu disait : *Je ne trouve point vos œuvres pleines en ma présence*. (*Apoc.* II, 3.)

Il faut ensuite mesurer cette plénitude; parce qu'entre plusieurs vaisseaux qu'on emplit de quelque liqueur précieuse, le plus grand et le plus large en doit contenir plus que les autres. On ne peut nier que beaucoup de saints n'aient été vraiment pleins de grâce. Mais la Reine de tous les saints les a surpassés sans contredit, parce qu'elle était un plus grand vaisseau, et que sa plénitude devait être proportionnée à la dignité de Mère de Dieu [1], qui seule renferme tout ce qu'il y a de grand dans tous les emplois et les ministères des autres saints. Ce vaisseau même, quelque grand qu'il fût, croissait continuellement par le bon usage des grâces que Dieu y ver-

1. S. THOMAS, III, q. XXVII, art. 5.

sait et devenait, par ce moyen, capable d'en recevoir toujours davantage.

O Vierge très sainte, qui pourrait dire combien cette plénitude de grâces qui vous a été communiquée, surpasse celle qu'ont reçue les autres saints. Les plus grands saints ne sont que comme de petits ruisseaux, et vous, conformément à votre nom, vous êtes une grande mer. Je me réjouis de ce que l'ange, en vous saluant, vous nomme pleine de grâce, et de ce que nul en effet n'en a la même plénitude que vous. Vous en êtes tellement pleine, que cet ange, et tous les esprits bienheureux paraissent des vaisseaux vides, lorsqu'on les compare avec vous. O très auguste Trinité, je vous remercie des biens, dont il vous a plu de combler cette grande âme : Je vous conjure, par ses mérites, de remplir la mienne à proportion, et d'y répandre de vos dons, autant que la petitesse du vase en peut contenir. O Mère de miséricorde, ô mer immense de grâces, s'il est vrai que les fleuves sortent de la mer après qu'elle les a reçus dans son sein (*Eccle.* 1, 7), faites que du vôtre il découle dans mon âme une telle abondance de grâces, qu'elle l'inonde tout entière, et qu'elle en remplisse le vide, afin que mes œuvres soient des œuvres pleines et parfaites devant Dieu.

Le Seigneur est avec vous. — L'ange, par cette troisième parole, exprime un des principaux avantages de la Vierge : car en disant que le Seigneur est avec elle, il comprend généralement toutes les manières dont il peut être avec une pure créature. Il est avec vous, dit-il, non seulement par son essence, par sa présence, et par sa puissance, de même qu'avec tous les hommes, et non seulement par sa grâce, comme avec les justes, mais par une grâce de distinction et de privilège qui le lie si étroitement avec vous, que vous possédez son cœur, et que vous entrez dans sa confidence. Il est avec vous; il remplit toute votre âme, il en occupe toutes les puissances. Il est en votre mémoire pour y conserver le souvenir de ses bienfaits; en votre entendement, pour l'éclairer de ses divines lumières; et en votre volonté, pour l'embraser de son saint amour. Il est avec vous par sa protection, par une assistance spéciale, par un soin tout particulier qu'il prend de vous gouverner et de vous conduire dans toutes vos voies. Il est en vous comme un paradis animé, comme dans son temple, comme dans son lit nuptial, comme dans le lieu de ses délices, et il va descendre dans votre sein pour y être comme votre fils. C'est ce qui m'oblige de vous dire encore une fois avec un profond respect : *Le Seigneur est avec vous.*

Il est bon de remarquer que dans les paroles de l'ange, la circonstance du temps n'est point exprimée : c'est pour si-

gnifier que le Seigneur a été, qu'il est, et qu'il sera toujours avec la glorieuse Vierge; comme s'il disait : Dès le moment de votre conception Dieu a été avec vous, il y est encore présentement, et il y sera dans tous les siècles. Il ne se séparera point de vous, et il n'y aura jamais à cet égard ni en lui, ni en vous aucun changement qui puisse causer la moindre rupture, ni être un obstacle aux soins de sa providence sur vous. C'est avec une extrême joie que je considère, ô Vierge sainte, le bonheur que vous avez de posséder Dieu dans vous-même, et de jouir de lui sans craindre d'en être jamais séparée ; priez-le qu'il demeure en moi par sa grâce, et que je demeure si fortement attaché à lui par le lien de son amour, qu'il soit avec moi et que je sois avec lui dans toute l'éternité.

Vous êtes bénie entre les femmes. — C'est ici la dernière parole de la salutation angélique : *Vous êtes bénie entre les femmes,* parce que demeurant toujours vierge, vous ne serez point sujette à la malédiction que Dieu donne aux femmes stériles, et vous n'aurez point de part non plus à celle qu'il donne aux femmes qui enfantent avec douleur, parce que vous concevrez sans plaisir. Vous serez bénie entre les femmes, car, comme une femme a été cause de toutes les malédictions qui sont tombées sur le genre humain, vous serez cause de toutes les bénédictions que le ciel versera sur nous, par les mérites de votre Fils ; le Seigneur vous donnera assez de force pour *écraser la tête du serpent* et pour délivrer le monde des malédictions terribles que la haine de cet ennemi cruel lui a attirées.

Après une si glorieuse victoire, vous serez bénie et glorifiée entre toutes les femmes. Les anges vous donneront mille bénédictions dans le ciel, et toute la terre retentira de vos louanges. Les pécheurs aussi bien que les justes exalteront votre nom, dans l'espérance de participer à la bénédiction commune que vous leur avez procurée. Pour moi, tout indigne que je suis d'être du nombre de vos serviteurs, je vous salue, je vous bénis, et j'ai une joie très sensible de voir toutes les créatures occupées à vous louer et à vous bénir : tout ce que je vous demande, c'est que vous me fassiez part de cette bénédiction si abondante qui se répand dans toute l'Eglise par votre Fils [1], qui en est la source, et par vous, comme par le canal de toutes ses grâces. Délivrez-moi des malédictions que j'ai encourues par mes péchés, afin que je puisse sans aucun obstacle servir votre Fils, et le glorifier à jamais.

III. — Au troisième point, considérons comment la Vierge reçut l'ange, lorsqu'il la salua. D'abord *elle fut surprise de ce*

1. *Ephes.* I, 10.

qu'il lui disait, et elle se mit à penser en elle-même ce que voulait dire cette sorte de salut. Le trouble qu'elle fit paraître découvrit en elle quatre excellentes vertus, qui lui étaient propres, la chasteté, l'humilité, la discrétion, et l'amour du silence. Une preuve de sa chasteté et de sa pudeur fut qu'elle se troubla, comme remarque S. Ambroise [1], pour avoir vu tout à coup un homme entrer dans sa chambre pendant qu'elle y était seule. Car c'est le propre d'une vierge qui a de l'honneur, de rougir quand elle aperçoit un homme qui s'approche pour lui parler : de même que c'est le propre d'un homme chaste de veiller attentivement sur ses yeux, et de les tenir fermés, comme faisait Job [2], de peur que la vue d'une femme ne lui salisse l'imagination.

Mais ce qui éclata davantage en la Sainte Vierge fut sa rare humilité. Car au moment que l'ange parut sous la figure d'un jeune homme, elle était seule et retirée en sa chambre, dans un profond recueillement et dans une sublime contemplation des grandeurs de Dieu, des perfections du Messie, et des qualités éminentes que devait avoir celle qui serait sa mère. Elle avait alors de si bas sentiments d'elle-même qu'elle ne put s'entendre saluer avec tant de marques d'estime sans en être émue, non pas tant pour la présence de l'ange, que pour la disproportion qu'elle voyait entre son mérite et les louanges qu'il lui donnait.

Ce fut alors qu'elle montra une discrétion admirable. Elle examina ce que voulait dire cette sorte de salut, et à quel dessein on lui rendait tant d'honneur. Elle se garda bien de faire une réponse brusque et précipitée avant que l'ange lui eût exposé le sujet de son ambassade. Elle s'arrêta un peu, et demeura dans le silence, ainsi qu'elle avait accoutumé de faire en d'autres rencontres, ne répondant que par des marques sensibles de sa pudeur et de son humilité. O Vierge très pure, c'est ici qu'on peut justement vous appliquer ces paroles du Cantique (I, 9) : *Vos joues ressemblent à la tourterelle,* qui est le symbole de la chasteté. Car en effet on y voit reluire admirablement cette vertu, et l'éclat en est rehaussé par votre sagesse et par votre humilité, qui en sont les principaux ornements.

Tant de qualités excellentes se font remarquer dans la bienheureuse Vierge, surtout lorsqu'on vient à la comparer avec Eve, la première de toutes les femmes. Eve, ayant encore sa virginité, se promenait dans le paradis terrestre, et à la première parole que lui dit le malin esprit sous la forme d'un serpent, elle s'amusa à lui répondre et à raisonner avec

1. Lib. II *de virginit. in exhort. ad virgines.* — 2. *Job.* XXXI, 1.

lui, en quoi elle fit paraître beaucoup de présomption, de curiosité, d'imprudence, d'envie de parler, et d'autres semblables faiblesses, qui sont des vices héréditaires à tous ses enfants. C'est ce qui doit nous donner bien de la confusion, et nous obliger de recourir à la plus prudente de toutes les vierges, afin qu'en de pareilles rencontres nous puissions, avec son secours, imiter ses rares vertus.

IV. — L'ange s'étant aperçu du trouble et de la peine où était la Vierge, lui dit, pour la rassurer : *Marie, ne craignez point, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu.* La première réflexion qu'il faut faire là-dessus, c'est qu'une des propriétés du bon Esprit est de calmer le trouble que la crainte excite dans l'âme, afin qu'étant tout à fait tranquille, elle soit capable de recevoir les lumières et les visites de Dieu. Il est vrai que l'émotion qui parut dans la Sainte Vierge, n'était ni un péché, ni même une imperfection légère; mais cela montre avec quel soin les bons anges tachent d'apaiser en nous les agitations violentes qui naissent ou du désordre de nos passions, ou de la faiblesse de notre nature. Il faut aussi de notre côté que nous essayions de réprimer ces sortes de mouvements, de crainte que ce ne soient des obstacles aux visites de Notre-Seigneur, et que nous ne méritions les reproches qu'il fit autrefois à Marthe, lorsqu'il dit : *Marthe, Marthe, vous vous donnez trop d'inquiétude, et vous vous embarrassez de beaucoup de choses. Il n'y en a qu'une cependant qui soit nécessaire.* (*Luc.* x, 41).

Prions notre ange gardien de nous rendre ce bon office, et disons-lui : O bienheureux ange, délivrez-nous des vaines frayeurs qui nous inquiètent et nous rendent incapables des impressions de l'amour divin; apaisez le trouble qu'un attachement trop grand aux biens de la terre produit dans nos cœurs, afin que rien ne détourne nos pensées des biens éternels, et que nous bornions nos espérances à cette unique chose, qui doit faire tout notre bonheur dans l'éternité.

En second lieu, il faut remarquer cette parole si douce que l'ange dit à Marie, pour calmer sa crainte : *N'ayez point de peur, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu.* C'est-à-dire, vous n'avez nul sujet de craindre ni les forces de l'enfer, ni quelque ennemi que ce puisse être, soit visible ou invisible; vous ne devez pas non plus appréhender que les grandes choses que je vous ai dites, ni d'autres plus grandes, que j'ai à vous dire, blessent votre modestie, et vous fassent perdre l'humilité, parce qu'étant chérie de Dieu, comme vous l'êtes, il n'y a rien qui puisse vous nuire. Et c'est ce qui fait que *vous êtes pleine de grâce; que le Seigneur est avec vous, et que vous êtes bénie entre les femmes.* Car de quels biens ne com-

ble t-il pas une âme qui a trouvé grâce devant lui? O âme mille fois heureuse qui a pu mériter cet avantage! si c'est ici-bas le plus haut point de la félicité d'un homme, que de posséder les bonnes grâces de son prince, quel doit être le bonheur de celui qui s'est acquis l'amitié du souverain monarque du monde?

Tout ce que font les grands de la terre, c'est d'enrichir leurs favoris, de les élever aux premières charges, d'où l'on voit souvent que, par une disgrâce imprévue, ils retombent dans la pauvreté et dans la poussière : mais Dieu donne aux siens des vertus et des richesses spirituelles que ni le temps, ni la fortune ne peut leur ravir. C'est pour cela que dans l'Ecriture il est dit des plus grands saints, comme de Noé, de Moïse, de David, et de quelques autres, qu'ils ont trouvé grâce devant Dieu : mais après tout, nul d'entre eux n'a été favorisé comme la Reine de tous les saints, qui, par un privilège spécial, a eu l'honneur d'être si proche de Dieu qu'elle a toujours été avec lui, et qu'il a pareillement été avec elle, jusqu'à vouloir se renfermer dans son sein, et se faire un corps de sa chair. O aimable Mère, je me réjouis de ce que Dieu a eu pour vous tant de considération et d'amour. Que si Esther, ayant trouvé grâce devant le roi Assuérus, fut cause, par son crédit, du salut de tout son peuple, ayez la bonté de faire pour nous auprès du Seigneur l'office de Médiatrice, afin que nous trouvions grâce devant ses yeux, et que nous puissions obtenir un jour la consommation de toutes les grâces, qui est la gloire éternelle.

Il est bon de remarquer qu'encore que Dieu ne fasse pas cette faveur aux hommes à cause de leurs mérites, mais par sa seule miséricorde, on peut toutefois s'en rendre digne, en s'humiliant, à l'exemple de la Sainte Vierge. C'est ce que veut dire le Saint-Esprit par ces paroles: *Plus vous êtes grand, plus efforcez-vous de vous humilier en toutes choses, c'est le moyen de trouver grâce devant Dieu, parce que sa puissance est grande, et qu'il est glorifié par les humbles* (*Eccli.* III, 20). Il dit qu'il est glorifié par les humbles, parce que les humbles lui donnent toute la gloire de leurs bonnes œuvres : ce qui l'oblige réciproquement de les honorer et de leur faire de jour en jour de plus grandes grâces. Si tu veux donc, ô mon âme, trouver grâce devant le Seigneur, comme la B. Vierge, humilie-toi comme elle en toutes choses, parce que *Dieu prend plaisir à s'opposer aux superbes, et à donner sa grâce aux humbles.* (*Jac.* IV, 6).

DEUXIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

COMMENT L'ANGE ANNONÇA A LA SAINTE VIERGE LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Division. — I. L'Ange expose à la Sainte Vierge le sujet de son ambassade. — II. Sagesse de la réponse de Marie. — III. L'Ange fait connaître à Marie comment s'opérera le mystère de l'Incarnation. — IV. L'Ange confirme par une preuve sensible ce qu'il a dit du Messie.

I. — Après que l'ange eut rassuré la Sainte Vierge, il lui exposa en peu de mots le sujet de son ambassade : *Voilà*, lui dit-il, *que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* (*Luc.* I, 31-33.)

Il faut bien remarquer ici les qualités et les perfections ineffables du Fils que l'ange promet à la Sainte Vierge.

1° Il sera Jésus, c'est-à-dire Sauveur du monde, et il portera ce glorieux Nom bien plus dignement que tous ceux qui en ont été honorés dans l'ancienne loi.

2° Il sera grand, mais d'une grandeur sans bornes ; grand selon sa divinité et selon son humanité ; grand en sagesse et en toutes sortes de vertus ; grand dans sa vie et dans sa doctrine, dans ses œuvres et dans ses paroles ; enfin grand en autorité et en puissance, comme étant le Maître absolu de toutes choses, et pouvant, par la communication de son infinie grandeur, rendre grand aux yeux de Dieu qui il lui plaira.

3° Avec la qualité de Fils de l'Homme il joindra celle de Fils du Très-Haut.

4° Son Père éternel lui donnera un empire souverain sur tous les élus. Car c'est ce que l'ange veut dire, lorsqu'il assure que son Père le mettra sur le trône de David et qu'il le fera régner sur la maison de Jacob dont il doit tirer son origine selon la chair.

5° Son règne n'aura point de fin. O ambassade vraiment glorieuse ! ô nouvelle favorable ! ô heureuse Mère, à qui le ciel promet un Fils dans lequel se trouvent tant de qualités et d'avantages extraordinaires !

L'ange instruit la Vierge de tout, afin qu'elle sache que le fils dont elle doit être la mère est ce Messie si célèbre dans l'Ecriture, et promis depuis si longtemps par les prophètes. Les cinq choses principales qu'il remarque en lui doivent nous donner une haute estime de ses grandeurs, et nous embraser le cœur de son amour ; elles doivent nous faire

ressouvenir des cinq plaies qu'il a reçues depuis sur la croix, pour le salut de ses élus, et pour le nôtre en particulier, puisque c'est sur la croix que l'on a vu éclater toutes ces choses.

Sans entrer dans plus de détails, faisons cette réflexion, que les grandeurs du Messie ont pour fondement son humilité, dont la profondeur se peut connaître par ces paroles de l'ange à Marie : *Voilà que vous concevrez dans votre sein;* car c'est comme s'il disait : quelque grand que soit ce Sauveur, ce Roi éternel, ce Monarque du monde, il veut bien cependant s'abaisser jusqu'à se faire petit enfant dans les entrailles d'une Vierge. Isaïe (I, 6), surpris de cette merveille, s'écriait : *Il nous est né un petit enfant, et il nous a été donné un fils qui porte les marques de sa royauté sur son épaule; il sera appelé l'Admirable, l'Auteur des sages conseils, Dieu, l'Invisible, le Père du siècle à venir, et le Prince de la paix. Son empire s'étendra sur la terre, et la paix, qu'il y établira, durera éternellement.*

O Roi souverain qui avez été conçu dans le chaste sein d'une vierge, sans que jamais elle ait connu d'homme, vous êtes cette *pierre* mystérieuse, qui est descendue d'en-haut, sans *que personne* y touchât, et qui depuis est devenue une si grande montagne qu'elle *a couvert* toute la terre. (*Dan.* II, 34, 45.) Je me réjouis de vous voir ainsi régner sur tous les peuples, et que votre règne soit éternel. Soyez béni à jamais de ce qu'il vous a plu fonder votre grandeur sur la petitesse. Faites, Seigneur, que je mette tout mon appui, non en moi-même, mais en vous seul, et que, fortifié de votre grâce, je forme des résolutions de vous servir qui produisent leur effet, à la gloire de votre saint nom.

II. — Marie après avoir entendu le discours de l'ange, lui dit: *Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme.* C'est-à-dire, je ne doute point que Dieu ne soit tout-puissant, et qu'il n'accomplisse en moi ce que vous me promettez de sa part; mais souffrez que je vous demande comment je pourrai lui obéir en cela sans violer le vœu que je lui ai fait de ne connaître jamais d'homme.

Dans ces paroles de la Vierge, que l'Eglise nomme, avec raison, *la Vierge très sage : Virgo prudentissima,* on peut remarquer sa rare prudence jointe à un amour extrême pour la pureté. Car quelque avantageuse que lui parût la proposition de l'ange, elle ne se laissa pas d'abord éblouir par l'éclat d'un si grand honneur; mais elle voulut savoir comment tout cela pourrait s'accorder avec son vœu de virginité. Elle avait tant d'affection pour cette vertu, que dans la crainte de la perdre, elle n'aurait consenti qu'avec répugnance à être mère, et même à être Mère de Dieu. D'ailleurs sachant qu'Isaïe (VII, 14) avait prédit que le Messie naîtrait d'une vierge, il était

de sa prudence d'examiner ce que l'ange lui disait, pour le pouvoir concilier avec la prédiction de ce prophète.

Le fruit qu'il faut recueillir de cet exemple est un saint attachement à la chasteté, et une attention continuelle à fuir tout ce qui est capable d'en ternir le lustre, quand même on aurait quelque prétexte spécieux de piété et de religion. Pour cela il est à propos d'examiner, comme fit la Sainte Vierge, quel est l'esprit, qui nous suggère des desseins dangereux pour la pureté, et de voir si ce n'est pas le malin esprit qui *se transforme,* comme dit l'Apôtre (II *Cor.* II, 15) *en ange de lumière,* afin de séduire plus facilement les âmes simples et innocentes qui ont ou trop de présomption d'elles mêmes, ou un zèle mal réglé pour le salut du prochain, au préjudice de leur propre perfection.

Il faut de plus observer dans ces paroles, qui sont les premières que la Vierge ait dites dans l'Evangile, quatre circonstances, qui peuvent servir de règle à quiconque veut savoir parler avec discrétion. 1° Elle s'énonce en fort peu de mots. 2° Elle ne dit rien que de nécessaire. 3° Le sujet qui la fait parler, est un sujet de grande importance. 4° La manière dont elle parle est humble et modeste. Il paraît bien qu'elle avait gravé dans sa mémoire cet avertissement du Sage (XXXII, 10 et suiv.) : *Mon fils, accoutumez-vous à parler peu, quand même il s'agirait de défendre votre propre cause : si l'on vous interroge deux fois, que votre réponse soit courte et précise. Laissez passer beaucoup de choses, et faites semblant de ne les pas voir. Ecoutez les autres sans rien dire, ou si vous les interrogez, faites-le à propos,* et quand il en sera temps.

La Sainte Vierge observa merveilleusement toutes ces choses dans le peu de mots qu'elle dit à l'ange. Car elle ne lui répondit qu'après qu'il lui eut parlé jusqu'à deux fois : et bien qu'elle eût entendu de sa bouche des choses capables de lui causer des transports de joie, elle sut si bien se modérer, que dans sa réponse elle ne toucha que le seul point dont il s'agissait. Elle remontra simplement à l'ange l'obligation qu'elle s'était imposée par son vœu de virginité, et se contenta de lui dire avec modestie, en des termes propres à se faire entendre, sans blesser l'honnêteté, *qu'elle ne connaissait point d'homme.* O Vierge sainte, c'est avec raison que le chaste Epoux (*Cant.* IV, 3) trouve dans vos lèvres tant d'agréments qu'il les compare à la pourpre la plus éclatante, et à un rayon de miel qui distille goutte à goutte; parce qu'il ne vous échappe jamais une parole inconsidérée, ou superflue, et que tout ce que vous dites est accompagné de douceur et de charité. Puis donc qu'il agrée tant une manière de parler si douce et si grave, priez-le de m'en imprimer tellement l'idée

dans l'esprit, qu'à l'avenir toutes mes paroles soient mesurées et conformes à cette règle.

III. — L'ange repartit incontinent à la Vierge : *Le Saint-Esprit viendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint qui naîtra de vous, s'appellera le Fils de Dieu* : *Spiritus Sanctus superveniet in te*, etc. Il faut observer ici trois choses, bien considérables, que l'ange promet à Marie.

1° Il lui dit que la conception de cet Enfant ne se fera pas en la manière ordinaire, mais que ce sera un effet miraculeux de la vertu toute-puissante de l'Esprit sanctificateur ; qu'ainsi elle a sujet d'espérer que les œuvres du Saint-Esprit n'étant jamais imparfaites, il la comblera de ses dons, afin de la rendre digne Mère du Fils unique de Dieu.

2° Il l'assure que la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre, qu'il formera de la partie la plus pure de son sang un corps à cet Homme-Dieu, et que cependant elle n'aura nulle atteinte du plaisir impur, semblable à l'oiseau qui, couvant ses œufs et les tenant sous ses ailes, les fait éclore par sa chaleur.

3° Il lui déclare la cause d'une si grande merveille : *Par ce que*, dit-il, *l'Enfant qui naîtra de vous, étant infiniment saint, s'appellera le Fils de Dieu*. Et il le sera en effet, non par adoption, ainsi que les autres justes, mais par l'union de son humanité avec la Personne du Verbe. Il sera saint, non par un privilège spécial, mais en vertu de sa conception toute sainte. O qui pourrait réprimer la joie que ces promesses de l'ange causèrent à la Sainte Vierge !

O Sainte Vierge, si avant même que l'ange vous saluât, vous étiez pleine de grâce, quelle plénitude en recevez-vous aujourd'hui, que l'Esprit sanctificateur est survenu pour achever de vous en remplir ? Si le Seigneur était auparavant avec vous, s'il était votre lumière, votre consolation, et votre défense, combien plus devez-vous croire qu'il est avec vous, maintenant que la vertu du Très-Haut est venue du ciel pour vous couvrir de ses ailes ? C'est en ce jour que vous pouvez prononcer, avec plus de droit que jamais, ces paroles de l'Epouse : *Je me suis assise à l'ombre de celui que je désirais, et son fruit m'a semblé d'un goût excellent.* (*Cant.* VIII, 3). L'ombre du Très-Haut, à laquelle vous vous reposez, éteint tout à fait en vous, par sa fraîcheur, les flammes impures de la sensualité ; et le fruit de vos entrailles est en même temps agréable à Dieu, doux aux anges, délicieux à vous-même, et salutaire à tout le monde. Je me réjouis avec vous, ô Vierge très pure, de cette abondance de grâces que vous recevez aujourd'hui, et de l'admirable fécondité que l'ombre du Tout-Puissant vous

communique pour produire un fruit si divin. Je n'ai qu'une seule chose à vous demander, c'est qu'ayant auprès du Seigneur autant de pouvoir que vous en avez, vous le conjuriez de s'abaisser jusqu'à moi et de me couvrir de son ombre, afin qu'étant sous sa protection, je goûte en repos et en sûreté les fruits qu'il produit partout où il est.

De tout ce discours, on peut recueillir une vérité morale qui est que, comme Marie n'a conçu le Fils de Dieu que par la vertu du Saint-Esprit, ainsi nul ne peut concevoir *l'esprit de la grâce* (*Isa.* XXVI, 18), pour être enfant adoptif de Dieu, si cet Esprit tout-puissant ne descend sur lui; si la vertu du Très-Haut ne tempère par son ombre les ardeurs de la concupiscence qui le consument, et si elle ne le met à couvert des tentations dont il est incessamment combattu. (S. Fulgent. *De Incarnat.* cap. XX). Dans cette pensée, chacun doit lever les yeux au ciel et s'écrier : Venez, Esprit sanctificateur, descendez du ciel dans mon âme; rendez-la capable, par vos saintes inspirations, comme par une divine semence, de concevoir l'Esprit de la grâce. Vertu du Très-Haut, *couvrez-moi de vos ailes, au jour de la tentation* (*Ps.* XVI, 8. — *Ps.* CXXXVIII, 8), de crainte que les démons, comme des oiseaux de rapine, ne viennent fondre sur moi et, me trouvant faible, ne m'enlèvent le peu de bien que vous avez commencé à produire en moi.

IV. — L'ange ajouta : *Sachez que votre cousine Elisabeth a conçu un fils en sa vieillesse, et que celle qu'on disait être stérile, est enceinte depuis six mois; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.* Il lui parla de la grossesse miraculeuse d'Elisabeth pour trois raisons importantes.

1° Il fut bien aise de lui apprendre une nouvelle qui devait remplir de joie et de consolation un cœur aussi charitable que le sien. Car c'est le propre de la charité *de pleurer avec ceux qui pleurent, et de se réjouir avec ceux qui se réjouissent.* (*Rom.* XII, 15). Comme donc elle avait senti vivement le déplaisir que sa cousine avait eu d'être stérile, elle devait prendre part à la joie que lui causait sa grossesse.

2° L'ange crut devoir confirmer par une preuve sensible ce qu'il avait dit de la conception du Messie : car c'est comme s'il eût formé ce raisonnement : puisqu'une femme déjà âgée et stérile a pu avoir un enfant, pourquoi ne croiriez-vous pas, que demeurant Vierge, vous en pourrez aussi avoir un? Rien n'est impossible à Dieu, et à son égard l'un de ces miracles est aussi facile que l'autre.

Ceci nous apprend que la marque du bon esprit est de punir les incrédules, lorsque, faute de docilité, ils demandent qu'on leur fasse voir quelque prodige : comme nous savons que ce même ange punit Zacharie (*Luc.* I, 15), parce qu'il lui

demandait un signe pour croire que bien qu'il fût vieux, et que sa femme fût stérile, il leur naîtrait cependant un fils. Il n'en use pas de la même sorte envers les âmes fidèles. Car il leur donne de ces sortes de signes, sans attendre qu'elles en demandent, comme il en donna un bien visible à la Sainte Vierge, pour la consoler et la confirmer dans la loi. Par où nous voyons l'importance qu'il y a de croire avec fermeté ce que la foi nous enseigne; puisque Dieu découvre bien plus clairement ses vérités aux âmes simples et soumises, qu'aux opiniâtres et incrédules, à qui il adresse ces paroles du prophète Isaïe : *Si vous ne croyez, vous ne comprendrez jamais rien.* (*Isa.* VII, 9, d'après les Septante).

Enfin l'ange voulut marquer à la Sainte Vierge la raison fondamentale de tout ce qu'il avait dit, en concluant par ce mot : *Il n'y a rien d'impossible à Dieu;* c'est-à-dire, Dieu peut faire tout ce qu'il veut, et accomplir tout ce qu'il promet; et, en particulier, ne doutez point qu'il ne puisse donner des enfants à une femme stérile et à une vierge. De ce principe, nous devons tirer deux instructions fort spirituelles et fort consolantes.

La première est, qu'encore qu'une âme ait été longtemps stérile en toute sorte de bonnes œuvres, il n'est pas impossible à Dieu de changer sa stérilité, quelque invétérée qu'elle soit, en une fécondité très heureuse. Bien loin de cela, comme Elisabeth, étant naturellement stérile, conçut par miracle un fils, qui fut nommé Jean, c'est-à-dire grâce; ainsi cette âme devenue féconde, produira des fruits de grâce et de bénédiction qui seront très agréables à Dieu. L'espérance d'un bien si considérable doit nous consoler et nous faire travailler à l'obtenir, selon que S. Paul nous y exhorte avec Isaïe [1] : *Réjouissez-vous*, disent-ils, *réjouissez-vous, femme stérile, qui n'avez jamais eu d'enfants : bénissez Dieu, vous qui n'avez jamais été mère; parce qu'encore que vous soyez stérile,* comme Sara, *vous aurez beaucoup plus d'enfants que celle qui est féconde* comme Agar.

L'autre instruction est que si la Vierge a pu concevoir par la vertu du Saint-Esprit un Fils qui en vaut lui seul cent mille autres, ceux qui s'obligent par vœu à garder la virginité, auront de même un grand nombre d'enfants spirituels, bien meilleurs que tous ceux que le plus heureux mariage leur pourrait donner. C'est ainsi que Dieu accomplira la promesse qu'il leur a faite là-dessus par Isaïe (LVI, 4).

1. *Isa.* LIV; — *Gal.* IV, 27.

TROISIÈME INSTRUCTION

(Méditation du P. Du Pont, S. J.)

DE LA DERNIÈRE RÉPONSE DE LA SAINTE VIERGE A LA PROPOSITION DE L'ANGE, ET DU CONSENTEMENT QU'ELLE Y DONNA.

Division, — I. Vertus que Marie pratique en sa dernière réponse à l'Ange. — II. Les paroles de la Sainte Vierge en cette dernière réponse contiennent de grands mystères. — III. L'Ange, ayant obtenu le consentement de la Sainte Vierge au mystère de l'Incarnation, retourne au Ciel.

I. — Marie ayant entendu tout ce que l'ange avait à lui dire, répondit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Remarquons ici d'abord l'extrême joie avec laquelle l'ange entendit la réponse de Marie, et non seulement l'ange, mais même le Saint-Esprit son divin Epoux, qui lui disait au fond du cœur ces tendres paroles : *Faites-moi entendre votre voix, parce qu'elle est douce, et qu'elle me plaît infiniment.* (*Cant.* XXIV, 14). C'est cet Esprit saint qui enseigna à sa chère épouse la réponse qu'elle devait faire, et les actes de vertu qui devaient la disposer à être digne Mère de Dieu.

La première de ces vertus fut une foi vive; car elle crut, sans hésiter, que rien n'était impossible à Dieu, et qu'elle pourrait, selon la parole de l'ange, être tout ensemble mère et vierge.

La seconde, une humilité héroïque, qui lui fit oublier les grandes grâces dont elle se voyait comblée, pour ne prendre que la qualité de servante du Seigneur, et pour se juger par conséquent indigne d'être sa Mère et de tenir auprès de lui un autre rang que le plus bas, qui est celui des servantes.

La troisième, une obéissance admirable qu'elle fit paraître, en se remettant entre les mains de la Providence divine pour tout ce que l'ange lui avait dit, et en général pour toute autre chose qu'elle voudrait lui ordonner. O la plus sage de toutes les vierges, qui vous a appris à concilier si bien des choses qui d'elles-mêmes paraissent incompatibles? Si vous croyez devoir être Mère de Dieu, comment vous nommez-vous sa servante? et si vous croyez être sa servante, comment vous offrez-vous pour être sa Mère? Quel rapport peut-il y avoir entre une mère et une servante? comment accorder en vous une telle élévation avec une si grande bassesse? quel moyen d'avoir tout ensemble et de si hautes pensées et des sentiments si humbles?

O profondeur de la sagesse de Dieu! ô miracle de sa puissance! C'est à vous, Seigneur, qu'il faut attribuer cette merveille. C'est vous qui nous faites voir avec admiration une mère et une vierge, une servante et une reine dans une même

personne ; c'est vous qui savez allier cette hauteur d'âme avec cette humilité si profonde ; c'est vous enfin qui rendez l'esprit humain capable de croire des choses si extraordinaires et si au-dessus de sa portée.

O Roi souverain du ciel, qui *cachez vos secrets aux sages présomptueux, et qui les communiquez aux humbles* [1], grand Dieu qui *ne séparez jamais de l'humilité le précieux don de votre sagesse* [2], apprenez-moi à chercher toujours ici-bas la dernière place, par un véritable mépris de moi-même, et à désirer, par une sainte ambition, un rang élevé dans votre gloire ; afin qu'il se fasse en moi une admirable alliance du néant, qui m'est naturel, avec la grandeur que votre bonté me fait espérer.

II. — Comme les paroles de la Sainte Vierge contiennent de grands mystères, il est à propos de les méditer les unes après les autres, et d'en bien pénétrer le sens, pour en pouvoir tirer quelque fruit.

Voici. — Les écrivains sacrés usent souvent de ce mot, *voici*, pour marquer quelque chose qui n'est pas commun et qui mérite qu'on y fasse une particulière attention. L'Ange commença par là, après avoir salué Marie : *Voici*, lui dit-il, *que vous concevrez*. Marie commença de même sa réponse à l'Ange, en disant : *Voici la servante du Seigneur*. Car comme l'ange voulait que la Vierge s'appliquât à considérer les grandes choses qu'il lui promettait, la Vierge désirait aussi que l'Ange fît réflexion sur la qualité de servante dont elle se glorifiait, et sur sa parfaite soumission aux ordres de Dieu. C'est ainsi qu'en usent les personnes humbles lorsqu'on leur témoigne de l'estime des grands talents qu'elles ont reçus du Ciel. Car elles se mettent aussitôt à raconter leurs misères et à publier leurs défauts, afin que l'on attribue les grâces extraordinaires que Dieu leur a faites, non à leurs mérites, mais à la seule miséricorde du Seigneur, à qui elles veulent plaire, et dont elles font profession de respecter jusqu'aux moindres ordres.

La servante du Seigneur. — Par ces paroles, Marie témoigna qu'elle n'avait jamais eu qu'une fort basse opinion d'elle-même, depuis que Dieu lui avait donné l'usage de la raison. Il est vrai que le nom de serviteur et d'esclave dans l'Ecriture ne passe point pour une louange, lorsqu'on ne sert Dieu qu'à regret et *par une crainte servile* [3] ; mais lorsque la servitude se joint à l'amour, c'est un glorieux nom que celui de serviteur et d'esclave d'un si grand Maître. En effet l'esclave n'est point à lui-même mais à celui qui l'a acheté. Il n'a pas la liberté de faire ce

1. *Matth.* XI, 25. — 2. *Prov.* XI, 2. — 3. *Rom.* VIII, 15 ; — *Gal.* IV, 7, 31

qu'il lui plaît, mais seulement ce qu'on lui commande ; il sert, parce qu'il y est obligé, et non parce qu'il en espère quelque récompense ; ce n'est point pour soi qu'il travaille, mais pour son maître, et il rend les derniers services non seulement à son Maître, mais à tous ceux de la maison, étant le dernier de tous, et n'ayant que ce qu'il y a de plus mauvais, trop heureux de pouvoir vivre des restes des autres.

C'est dans cet état d'humiliation et de bassesse que la Vierge se regardait, lorsqu'elle prenait la qualité de servante du Seigneur. Car, en premier lieu, elle ne s'imaginait point être à elle-même, mais à Dieu seul, à qui elle appartenait tout entière, tant à cause qu'elle était sa créature, que parce qu'elle s'était volontairement consacrée à son service. Elle méditait souvent ce que le prophète Isaïe (XLIV, 5) dit d'un homme juste : *Celui-ci dira, je suis à Dieu, et il signera de sa main qu'il est au Seigneur.* De plus comme un esclave fidèle ne s'enfuit jamais de la maison de son maître, et ne songe point à le quitter pour se donner à un autre, étant bien persuadé *qu'il est impossible de servir deux maîtres* à la fois (*Matth* VI, 24) : aussi la Vierge, toujours constante dans son devoir, n'a jamais eu d'autre maître que Dieu, gardant ainsi parfaitement le premier précepte qui porte : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui.* (*Deut.* VI, 3).

De là vient qu'elle cherchait en toutes choses non sa propre satisfaction, mais le seul accomplissement de la volonté divine ; parce qu'elle n'avait point de volonté propre, ni de penchant aux plaisirs sensuels, et qu'elle était aussi attachée à la volonté de Dieu que s'il ne lui eût pas été libre de s'en éloigner. Elle ne se donnait que la qualité de servante, sachant bien que le propre d'une *servante est d'avoir la vue toujours arrêtée sur la main de son maître*[1], pour observer jusqu'au moindre signe qu'il lui fait, et pour être prête à exécuter promptement ses ordres.

Au reste, ce n'était point par le désir de la récompense qu'elle se portait à servir Dieu ; elle n'envisageait pas en cela son propre intérêt. Toute sa passion était de plaire à Dieu seul, comme à son maître souverain, et de s'acquitter de ce qu'elle lui devait, comme son esclave. Elle était fort persuadée de cette parole du Sauveur : *Lorsque vous aurez accompli tout ce qu'on vous a commandé, dites encore : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.* (*Luc,* XVII, 10). Dans cette vue, elle travaillait purement pour Dieu, sans aucun retour sur elle-même. Car quoiqu'elle ne perdît rien du mérite et de la récompense de ses

1. *Ps.* CXXII, 2.

bonnes œuvres, elle n'avait cependant pour but, en tout ce qu'elle faisait, que la gloire du Seigneur. Elle lui disait souvent ces paroles du Cantique (VII, 13) : *O mon bien-aimé, c'est pour vous que j'ai gardé tous les fruits de mon jardin, tant vieux que nouveaux,* c'est-à-dire, je ne souhaite autre chose sinon que toutes mes œuvres, soit présentes, soit passées, vous soient agréables et glorieuses; parce qu'étant toute à vous, je veux vivre et mourir pour vous.

Enfin Marie était la servante du Seigneur, parce qu'elle s'était dévouée non seulement à son service, mais même au service de tous ceux de sa maison. C'est pour cela qu'étant encore dans le Temple, elle servait son père et sa mère, et qu'elle servit depuis son cher époux S. Joseph, tant qu'elle vécut avec lui. Aussi pouvait-elle dire à Dieu bien plus justement que la sage Abigaïl ne dit à David : *Voici votre servante; considérez-moi comme telle, je suis prête à vous obéir, et à laver même les pieds de vos serviteurs.* (I *Reg.* XXV, 41). Elle conserva jusqu'à la mort de si humbles sentiments, et choisit toujours dans la maison de Dieu la dernière place, ne prenant que ce qu'il y avait de pire, et se contentant des restes des autres.

Mais surtout elle fit paraître son humilité en confessant hautement qu'elle était la servante du Seigneur. Elle crut encore par là se rendre agréable à Dieu. Car elle savait que Dieu veut être reconnu pour maître absolu de toutes choses, jusque-là que lorsque son Fils s'est fait homme, il lui a donné, comme aux autres hommes, le titre de serviteur; et cet Homme-Dieu n'a pas eu honte de le porter, ainsi qu'il paraît par le témoignage des prophètes [1]. Si nous voulons donc avoir une véritable dévotion pour la Sainte Vierge, tâchons d'entrer dans ses sentiments, et mettons toute notre gloire à être de fidèles serviteurs de Dieu. Disons avec le Prophète-Roi : *O mon Dieu, je suis votre serviteur; je suis votre serviteur, et le fils de votre servante : vous avez rompu mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louanges, et j'invoquerai votre nom.* (*Ps.* CXV, 16).

O Dieu de mon âme, je dirai partout que je suis doublement votre serviteur ; et parce que vous m'avez tiré du néant, et parce que vous m'avez sauvé de la mort. Je suis le fils de votre servante, puisqu'il ne m'est pas plus naturel d'être homme, que d'être votre serviteur. Mais surtout je m'estime heureux d'être le fils de Marie, votre servante, et votre mère tout ensemble. Je vous conjure, par ses mérites, de briser les chaînes dont je suis chargé, comme un esclave volontaire de

1. *Isa.* XLIV, 1; — *Zach.* III, 8.

mes passions déréglées, afin qu'étant libre de cet esclavage, je vous serve avec une parfaite liberté d'esprit, et qu'après cela je puisse glorifier votre saint nom dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Qu'il me soit fait. — Ce n'est pas sans quelque mystère que Marie dit à l'ange : *Qu'il me soit fait,* et non pas, je ferai *selon ce que vous me dites.* Dieu parla de la sorte lorsqu'il commanda aux créatures de sortir de l'abîme du néant, *que la lumière soit faite,* etc. Marie savait que l'incarnation du Verbe n'était pas moins un ouvrage de la Toute-Puissance divine que la création du monde ; et, comme elle ne se sentait aucun mérite pour en obtenir l'accomplissement, elle était persuadée qu'il fallait un commandement absolu de Dieu pour opérer un si grand miracle.

On peut toutefois prendre ce mot *qu'il soit fait,* comme une marque de sa soumission à la volonté divine ; car c'est comme si elle disait : quoique Dieu n'ait pas besoin en ceci de mon agrément, puisque je suis sa servante, et qu'il peut disposer de moi selon qu'il lui plaît, sachant néanmoins qu'il le veut ainsi, j'ose dire, tout indigne que je suis d'un honneur qui est si fort au-dessus de la condition d'une esclave : *Que cela se fasse,* parce que tout mon plaisir est que sa volonté s'accomplisse. Jugeons de là quelle était l'obéissance de la Vierge, et combien elle avait acquis une profonde connaissance de son néant, puisqu'elle était aussi prête à obéir sans résistance aux ordres de Dieu que les créatures insensibles et le néant même, lorsqu'il leur déclare sa volonté par ce mot : *Que cela soit fait.*

Mais pour mieux juger du mérite de son obéissance, il est bon de remarquer qu'elle ne fut pas si éblouie par l'éclat de la haute dignité que Dieu lui offrait, qu'elle n'ait pas envisagé les peines que devait souffrir celui qui l'avait choisie pour sa Mère. Elle avait trop lu l'Ecriture pour n'être pas pleinement instruite de tout, et pour ignorer la grande part qu'elle aurait à ses souffrances. Cela ne l'empêcha pas toutefois d'accepter cette dignité avec les charges qu'elle savait y être attachées ; et ce fut pour ce sujet qu'elle se donna le nom de servante, comme voulant dire que si elle acceptait l'honneur qu'on lui présentait, ce n'était pas pour être servie comme une reine, mais pour souffrir et pour travailler comme une servante.

Je vous rends grâces, ô Vierge sainte, de ce que vous vous êtes offerte généreusement à de si grandes souffrances. Que les anges vous louent dans le ciel, et que les justes vous bénissent sur la terre ! que les saints qui ont attendu cet heureux jour dans les Limbes, en célèbrent la mémoire ! Et puisque tous ont eu part au fruit de votre obéissance, priez

votre Fils qu'il me donne une volonté si souple et si soumise à la sienne, que jamais je ne résiste à ses ordres, ni ne refuse aucune des peines qu'il lui plaira de m'envoyer, mais que je dise toujours de tout cœur : *Qu'il soit fait* selon qu'il le désire. *Il est mon Seigneur* et mon Dieu, et je suis son serviteur, *qu'il fasse de moi tout ce que bon lui semblera.* (I *Reg.* III, 18.)

Selon votre parole. — C'est une chose assez remarquable que la Vierge ne dit pas à l'ange : *qu'il me soit fait* selon que Dieu le commande, ou qu'il le désire, mais *selon votre parole.* Elle fit voir par là combien sa foi et son obéissance étaient héroïques. Car la foi, lorsqu'elle est parfaite, croit tout ce que Dieu révèle, soit par lui-même, soit par ses ministres ; et l'obéissance véritable exécute pareillement tout ce que Dieu ordonne, soit directement, soit par ses lieutenants sur la terre, comme le Sauveur nous l'enseigne par ces paroles qu'il dit aux apôtres : *Qui vous écoute, m'écoute.* (*Luc.* X, 16). On peut croire aussi que la Vierge, en disant cela, fut ravie au-dessus des créatures visibles, au-dessus des anges, et au-dessus d'elle-même, et que portant sa pensée jusque dans le sein de la Divinité, elle adressa sa réponse non à l'ange, mais à Dieu le Père, à qui elle parla de cette sorte : *Qu'il me soit fait selon votre parole* : Je veux dire, non seulement selon l'ordre que l'ange me donne de votre part, mais encore selon le désir de votre Verbe, qui est votre Parole éternelle, et qui étant votre Fils, veut aussi être le mien. Que sa volonté soit en cela parfaitement accomplie. Il n'y a personne qui, à l'imitation de cette Vierge incomparable, ne puisse dire souvent à Dieu, avec un sentiment pareil : Voici l'esclave du Seigneur, *qu'il me soit fait selon votre parole ;* car je ne demande qu'à faire tout ce qu'il plaira à votre divine Majesté de me commander.

III. — Dès que l'ange eut entendu la réponse de la Vierge, il la quitta et remonta dans le ciel. Sur quoi il y a plusieurs choses à observer.

1° La réponse de la Vierge causa une grande joie à l'ange ; sa vertu et sa sagesse le ravirent, et il fut extrêmement satisfait de voir que tout ce que Dieu lui avait recommandé était accompli. Il y a là en effet deux choses bien capables de réjouir et les anges dans le ciel et les justes sur la terre : faire ce que Dieu veut, et voir que d'autres le fassent ; puisque, selon le prophète royal (*Ps.* XXIX, 6), c'est en cela que consiste tout le bonheur de la vie.

2° L'ange s'étant acquitté de sa mission, remonta au même moment dans le ciel. Ce qui nous montre que comme les anges, après avoir exécuté ici-bas les ordres de Dieu, s'en retournent incontinent à leur demeure, qui est le ciel ; ainsi les hommes, et surtout les religieux, après avoir satisfait aux

devoirs de la charité envers le prochain, doivent se retirer au plus tôt et rentrer dans leur oratoire, qui est pour eux un lieu de repos, et un paradis où ils jouissent de la présence de Dieu.

De plus, comme à prendre les choses humainement, nous nous figurons que l'ange, dès qu'il fut de retour au ciel, rendit compte à Dieu de sa légation et se présenta devant lui, tout prêt à aller en quelque autre endroit, où il lui plairait de l'envoyer : de même un homme, aussitôt qu'il s'est acquitté de ses obligations, doit s'offrir à Notre Seigneur, pour faire avec la même diligence, tout ce qu'il voudra lui ordonner de nouveau. C'est en ce sens qu'il faut prendre ce que Dieu disait (*Job* XXXVIII, 35) : *Commanderez-vous aux foudres et aux éclairs? Iront-ils où vous les enverrez? et après cela retourneront-ils vers vous, pour vous dire* : *Nous voici?* O roi éternel et tout-puissant, faites que je sois un de ces mystérieux éclairs, brillant de votre lumière, embrasé de votre amour, prompt à accomplir vos volontés et plein de reconnaissance, pour revenir vous témoigner ma joie de l'exécution de vos ordres.

C'est encore une pieuse pensée de s'imaginer que l'ange Gabriel, à son retour, dit aux autres anges des merveilles de l'humilité, de la sagesse, et de la sainteté de Marie. Ce fut sans doute pour eux un grand sujet de réjouissance, de savoir qu'il y avait sur la terre une personne aussi sainte et aussi agréable à Dieu que ceux mêmes qui jouissaient de lui dans le ciel ; car c'est le propre des saints de se réjouir lorsqu'ils en voient d'autres qui suppléent à leur défaut, en s'employant de toutes leurs forces au service de Notre-Seigneur, à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles Ainsi soit-il.

DISCOURS DE S. ALPHONSE DE LIGUORI

SUR

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE (*a*)

COMBIEN IL ÉTAIT CONVENABLE AUX TROIS PERSONNES DIVINES DE PRÉSERVER MARIE DU PÉCHÉ ORIGINEL.

La ruine que le maudit péché causa à Adam et à tout le genre humain fut extrême, car, en perdant malheureusement la grâce, le premier homme perdit en même temps tous les autres biens dont il avait été enrichi dès le commencement, et il attira sur lui et sur toute sa postérité le comble de tous les maux avec la haine de Dieu. Mais Dieu voulut exempter de cette commune disgrâce la vierge bénie qu'il avait destinée pour être la mère du second Adam, Jésus-Christ, qui devait réparer tous les dommages que le premier avait causés au monde. Voyons maintenant combien il était digne de Dieu et des trois Personnes divines d'accorder ce privilège à Marie : le Père le lui devait comme à sa fille ; le Fils, comme à sa mère ; le Saint-Esprit, comme à son épouse.

PREMIER POINT

Et d'abord il convenait que Dieu le Père préservât Marie du péché originel, parce qu'elle était sa fille, et sa fille première-née, comme elle l'atteste elle-même dans ce passage de l'Ecclésiastique : « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis première-née avant toute créature [1]. Les saints interprètes, les SS. Pères, et l'Eglise elle-même, dans la fête de sa Conception, appliquent unanimement ce passage à Marie ; car, soit que Marie fût première-née, parce qu'elle fut prédestinée en même temps que son fils dans les décrets divins, avant toutes les créatures, comme le veut l'école des scotistes, soit qu'elle fût première-née de la grâce, comme prédestinée pour être la mère du Rédempteur depuis la prévision du péché, comme le veut l'école des thomistes, ils ne s'accordent pas moins tous ensemble à l'appeler la première-née de Dieu. Cela posé, il était bien convenable que Marie ne fût jamais l'esclave de Lucifer, mais qu'elle fût au contraire toujours la possession de son créateur, comme elle le fut, et ainsi qu'elle le dit elle-même : « Le Seigneur m'a possédée dès le commencement de ses voies [2]. » C'est donc avec raison que Marie a été appelée par Denis, archevêque d'Alexandrie [3], seule et unique fille de la

1. Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam. (*Eccli.*, XXIV, 5.)

2. Dominus possedit me ab initio viarum suarum. — 3. Una et sola filia vitæ. (Ep. contr. Paul de Samosat. (*Prov.*, VIII, 22.)

(*a*) Édition *L. Vivès*. Pages 370 et suiv.

vie, bien différente des autres, qui sont filles de la mort, parce qu'elles naissent dans le péché.

Il convenait, en outre, que le Père éternel la créât dans la grâce, puisqu'il la destinait pour être la réparatrice du monde qui était perdu, et la médiatrice de la paix entre Dieu et les hommes, comme l'appellent précisément les SS. Pères, et surtout S. Jean Damascène, qui lui dit : « Vierge bénie, vous êtes née pour être l'instrument du salut de toute la terre [1]. » C'est pourquoi S. Bernard dit que Marie était déjà figurée par l'arche de Noé ; car, de même que ce fut par cette arche que les hommes furent délivrés du déluge, ainsi nous sommes délivrés du naufrage du péché par Marie ; mais avec cette différence, que peu de personnes purent se sauver par le moyen de l'arche, au lieu que tout le genre humain a été délivré par Marie [2]. Aussi Marie est-elle appelée par S. Athanase : Nouvelle Eve, mère de la vie [3]. Nouvelle Eve, parce que l'ancienne fut mère de la mort, tandis que Marie est mère de la vie. S. Théophane, évêque de Nicée, lui disait : « Salut à vous, qui avez dissipé la tristesse d'Eve [4]. S. Basile l'appelle la médiatrice de la paix entre Dieu et les hommes [5] : et S. Ephrem, la pacificatrice du monde entier [6].

Or, il ne convient certainement pas que celui qui négocie la paix soit l'ennemi de l'offensé, et il convient encore moins qu'il soit le complice de l'offense même. S. Grégoire dit que l'ennemi d'un juge ne peut se présenter devant lui pour l'apaiser, et que s'il se présentait, au lieu d'adoucir ce juge, il l'irriterait davantage. C'est pourquoi, Marie devant être la médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, il convenait sous tous les rapports qu'elle ne parût pas, elle aussi, purement pécheresse et ennemie de Dieu, mais amie de son Créateur et exempte de péché.

Il convenait que Dieu la préservât du péché originel, parce qu'il la destinait à écraser la tête du serpent infernal qui, en séduisant nos premiers parents, a causé la mort de tous les hommes, comme le Seigneur l'avait prédit par ces paroles dites au serpent : « J'établirai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ; elle écrasera ta tête [7]. » Or, si Marie

1. In vitam prodiisti ut orbis universi administram te præberes. (Or. I, *de nat. Virg.*)

2. Sicut per illam omnes evaserunt diluvium, sic per istam peccati naufragium. Per illam paucorum facta est liberatio, per istam humani generis salvatio. (Serm. *de B. Virg.*)

3. Nova Eva, mater vitæ. (Orat. *de S. Deipara.*)

4. Salve, quæ sustulisti tristitiam Evæ. — 5. Ave, Dei hominumque sequestra constituta. — 6. Ave, totius orbis conciliatrix.

7. Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius : ipsa conteret caput tuum. (*Gen.*, III, 15.)

devait être la femme forte établie dans le monde pour vaincre Lucifer, certes, il ne convenait point qu'elle commençât par être vaincue par Lucifer, et par être son esclave ; la raison voulait bien plutôt qu'elle fût exempte de toute tache et de toute sujétion à l'égard de notre ennemi. Comme cet esprit orgueilleux avait déjà infecté de son poison tout le genre humain, il s'efforça d'en infecter l'âme très pure de cette vierge ; mais que la bonté divine soit à jamais louée de ce qu'elle la prévint, pour parvenir à ses fins, d'un si grand nombre de grâces, que, se trouvant préservée de toute tache de péché, elle pût ainsi abattre et confondre l'orgueil de l'esprit malin, comme dit S. Augustin, ou l'auteur, quel qu'il soit, des commentaires sur la Genèse : « Cum peccati originalis caput sit » diaboli, tale caput Maria contrivit, quia nulla peccati sub» jectio ingressum habuit in animam Virginis, et ideo ab omni » macula immunis fuit. » S. Bonaventure dit encore plus clairement : « Il convenait que la B. Vierge Marie, par le moyen de laquelle nous nous trouvons sauvés de l'opprobre, fût victorieuse du diable à tel point, qu'elle ne lui fût en rien assujettie [1]. »

Mais surtout il convenait que le Père éternel rendît cette fille bien-aimée entièrement exempte du péché d'Adam, parce qu'il la destinait à être la mère de son Fils unique. « Dans l'intention de Dieu, dit S. Bernardin de Sienne, en adressant la parole à la Sainte Vierge elle-même, vous avez été préordonnée avant toute créature, pour être la mère de Dieu lui-même quant à la nature humaine qu'il a bien voulu prendre [2]. » Il était donc raisonnable que le Père éternel la créât pure de toute tache, sinon pour un autre motif, du moins pour l'honneur de son Fils, qui était Dieu. Le Docteur Angélique, S. Thomas, dit que tout ce qui est disposé par rapport à Dieu doit être saint et exempt de toute souillure [3]. C'est pourquoi David, dans le dessein où il était de donner au temple de Jérusalem la magnificence qui convenait au Seigneur, en donnait pour raison que ce n'était pas à un homme qu'il s'agissait de préparer une demeure, mais à Dieu [4]. Or, combien n'est-il pas plus raisonnable de croire que le souverain auteur de toutes choses, destinant Marie pour être la mère de son propre Fils, a dû orner l'âme de cette vierge de

1. Congruum erat, ut beata Virgo Maria per quam aufertur nobis opprobrium, vinceret diabolum, ut nec ei succumberet ad modicum. (In III, dist. 3, p. 1 ; art. II, q. 1.)

2. Tu ante omnem creaturam in mente Dei præordinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares. (Serm., p. 14.)

3. Sanctitas illis rebus attribuitur, quæ in Deum sunt ordinatæ. (I, q. 36, art. 1.)

4. Neque enim homini præparatur habitatio, sed Deo. (I *Par.*, XXIX, 1.)

tous les dons les plus excellents, pour qu'elle fût une demeure digne d'un Dieu? C'est ce qu'affirme aussi le B. Denys le Chartreux [1]. Et l'Eglise elle-même nous en assure, lorsqu'elle atteste dans l'oraison du *Salve Regina* que Dieu avait préparé avec la coopération de l'Esprit-saint le corps et l'âme de la Vierge pour être une demeure digne de son fils [2].

On sait que le premier avantage des enfants est de naître de parents nobles, comme nous le fait entendre aussi le livre des Proverbes [3]. Ainsi, on supporte plutôt dans le monde la réputation d'être un homme dépourvu de biens et de science, que celle d'être de basse naissance ; car un pauvre peut s'enrichir à force d'industrie, et un ignorant s'instruire à force d'études; mais celui qui naît dans l'abjection peut difficilement s'ennoblir, et quand il y parviendrait, on pourrait toujours lui reprocher sa tache ancienne et originaire. Comment pourrions-nous donc penser que Dieu, pouvant faire naître son fils d'une mère noble, en la préservant de toute souillure, ait voulu néanmoins lui faire prendre un corps dans le sein d'une mère infectée de péché, et qu'il ait permis que Lucifer pût lui reprocher l'opprobre d'une mère qui aurait été son esclave et l'ennemie de Dieu? Non, le Seigneur ne l'a point permis ; mais il a pourvu à l'honneur de son Fils, en accordant à sa mère le privilège d'être toujours sans tache, afin qu'elle fût une mère digne d'un tel fils. C'est aussi ce que nous atteste l'Eglise grecque dans ses Ménologes, où il est dit, à l'occasion de la fête de l'Annonciation, que Dieu, par une providence singulière, a voulu que la Sainte Vierge, dès les premiers instants de sa vie, fût aussi pure qu'il convenait de l'être à celle qui devait être la digne mère de Jésus-Christ [4].

C'est un axiome communément admis parmi les théologiens que, de tous les dons accordés aux créatures, il n'en est aucun que la Sainte Vierge Marie n'ait aussi reçu. Voici ce qu'en a dit en particulier S. Bernard : « Il n'est pas permis de soupçonner qu'il ait manqué à une Vierge aussi auguste aucun des dons qu'on sait certainement avoir été conférés à quelque autre mortel [5]. » S. Thomas de Villeneuve : « Aucun

1. Omnium artifex Deus, filio suo dignum habitaculum fabricaturus, eam omnium gratificantium charismatum adornavit. (Lib. II *de laud. Virg.*, art. 2.) — 2. Omnipotens sempiterne Deus, qui gloriosæ Virginis et matris Mariæ corpus et animam, ut dignum habitaculum filii tui effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, præparasti, etc.

3. Gloria filiorum patres eorum. (*Prov.* XVII, 6.)

4. Providentia singulari perfecit, ut SS. Virgo ab ipso vitæ suæ principio tam omnino existeret pura, quam decebat illam quæ Christo mater digna existeret. (In *Men.* die 25 Martii.)

5. Quod vel paucis mortalium constat esse collatum, fas certe non est suspicari tantæ virgini fuisse negatum. (Epist. 174, n. 5, *ad Canon. Lugd.*)

don n'a été fait à un saint quelconque, qui n'ait brillé dans Marie avec encore plus d'éclat dès le commencement de son existence [1]. » Et puisqu'il est certain qu'il y a une distance infinie entre la Mère de Dieu et les serviteurs de Dieu, selon le mot célèbre de S. Jean Damascène [2], il faut assurément supposer, comme l'enseigne S. Thomas, que Dieu a conféré de plus grands privilèges de grâces en tout genre à la mère qu'aux serviteurs [3]. Or, ceci étant posé, reprend S. Anselme, ce grand défenseur de Marie immaculée : Est-ce que la divine sagesse ne pouvait préparer à son Fils une habitation pure, en la préservant de toutes les souillures du genre humain [4] ? Dieu, continue S. Anselme, a pu conserver intacts les anges du ciel, au moment de la chute d'un si grand nombre, et il n'aurait pu préserver la mère de son Fils et la reine des anges de la chute commune des hommes [5] ? J'ajouterai : Dieu a pu donner à Eve la grâce de naître sans tache, et il n'aurait pu l'accorder à Marie ?

Oh non ! ce que Dieu a pu faire, il l'a fait ; parce qu'il était convenable sous tous les rapports, comme dit le même S. Anselme, que cette vierge, à laquelle Dieu voulait donner son fils unique, fût ornée d'une telle pureté, qu'elle surpassât non seulement celle des hommes et des anges, mais qu'elle fût encore la plus grande qu'on puisse imaginer après celle de Dieu [6]. S. Jean Damascène s'exprime encore plus clairement sur ce point ; voici le sens de ses paroles : « Dieu ayant conservé dans son intégrité l'âme aussi bien que le corps de cette vierge, comme il convenait qu'il en usât à l'égard de celle qu'il destinait à recevoir un Dieu dans son propre sein : car étant saint lui-même, il aime à faire sa demeure dans les âmes saintes [7]. » Ainsi, le Père éternel pouvait bien dire à sa fille bien-aimée [8] : Ma fille, vous êtes entre toutes mes autres filles comme serait un lis entre les épines, puisque toutes les au-

1. Nihil unquam alicui sanctorum concessum est, quod a principio vitæ cumulatius non præfulgeret in Maria. (Serm. II *de Ass.*)

2. Dei matris et servorum Dei infinitum est discrimen. (Or. II *de Ass.*)

3. Majora in quovis genere privilegia gratiæ deferenda sunt matri, quam servis Dei. (3 P. q. 27, art. 2.)

4. Impotens ne fuit sapientia Dei mundum habitaculum condere, remota omni labe conditionis humanæ ? (Serm. *de Concept.*)

5. Angelos, aliis peccantibus, a peccato præservavit, et matrem, ab aliorum peccatis exortem servare non potuit? (Loc. cit.)

6. Decens erat ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, virgo illa niteret, cui Deus pater unicum sibi filium dare disponebat. (Lib. *de Conc. Virg.*, c. XVIII.)

7. Cum virginis una cum corpore animam conservasset, ut eam decebat quæ Deum in sinu suo exceptura erat : sanctus enim ipse cum sit, in sanctis requiescit. (L. IV *de Fid. ort.*, c. XV.)

8. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.

tres sont souillées par le péché, et que toujours vous avez été sans tache et toujours mon amie.

DEUXIÈME POINT

En second lieu, il convenait que le Fils préservât Marie du péché, parce qu'elle était sa mère. Il n'est point donné à tous les autres fils de se choisir une mère selon leur bon plaisir; mais si ce privilège était une fois accordé, quel serait celui qui, pouvant avoir pour mère une reine, prendrait une esclave? qui, pouvant l'avoir de noble extraction, la prendrait roturière? qui, pouvant l'avoir amie de Dieu, la prendrait son ennemie? Si donc le Fils de Dieu a pu se choisir une mère selon son bon plaisir, certes, on doit tenir pour certain qu'il l'a choisie telle qu'elle devait être pour convenir à un Dieu. C'est ainsi que s'exprime S. Bernard: « Le Créateur des hommes, voulant prendre naissance parmi nous, a dû se choisir une mère telle qu'il savait qu'il convenait qu'elle fût [1]. » Et comme il convenait à un Dieu très pur d'avoir une mère pure de tout péché, il se l'est choisie précisément telle, comme S. Bernardin de Sienne l'affirme par ces paroles: « La sanctification maternelle exclut toute faute originelle. Or cette sanctification se trouvait en Marie, car sans doute Dieu s'est choisi une mère telle qu'il convenait qu'elle fût, tant par la noblesse de sa nature que par la perfection de la grâce [2]. » C'est ce que prouvent encore ces paroles de l'Apôtre: « Il était convenable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, etc [3]. » Un savant auteur remarque ici que, selon S. Paul, il convenait que notre Rédempteur ne fût pas seulement séparé du péché, mais qu'il fût encore séparé des pécheurs, comme l'explique S. Thomas dans le passage suivant: « Celui qui est venu pour effacer les péchés, a dû être séparé des pécheurs quant à la coulpe, à laquelle Adam avait été assujetti [4]. » Mais comment Jésus-Christ pourrait-il être qualifié de pontife séparé des pécheurs, s'il avait une mère pécheresse?

S. Ambroise a dit que le Christ avait pris du ciel, et non de la terre, le vase dont il s'est servi pour descendre parmi nous,

1. Nascens de homine factor hominum, talem sibi debuit matrem eligere, qualem se decere sciebat. (Hom. III, sup. *Miss.*)

2. Tertio fuit sanctificatio maternalis, et hæc removet omnem culpam originalem. Hæc fuit in B. Virgine: sane Deus talem tam nobilitate naturæ, quam perfectione gratiæ condidit matrem, qualem eum decebat habere suam matrem. (T. II, serm. LI, c. I.)

3. Talis enim decebat ut nobis esset pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, etc. (*Hebr.*, VII, 26.)

4. Oportuit eum, qui peccata venit tollere, esse segregatum a peccatoribus, quantum ad culpam cui Adam subjacuit. (3 P. q. 4, a. 6, ad 2[m].)

en consacrant pour devenir son temple une vierge pudique [1]. Le saint fait allusion à ce texte de S. Paul : « Le premier homme est le terrestre, formé de la terre, et le second est le céleste, descendu du ciel [2]. » S. Ambroise appelle la divine mère un *vase céleste*, non que Marie ne fût pas terrestre de sa nature, quoiqu'en aient rêvé les hérétiques, mais parce qu'elle était céleste par l'effet de la grâce, étant supérieure en sainteté et en pureté aux anges du ciel, comme cela convenait au roi de gloire qui devait habiter dans son sein ; c'est ce que S. Jean-Baptiste révéla à sainte Brigitte en ces termes : « Il n'a pas convenu que le roi de la terre reposât ailleurs que dans un vase très pur et choisi entre tous, d'un prix supérieur, en un mot, à tous les anges aussi bien qu'à tout ce qu'il peut y avoir d'hommes sur la terre [3]. » Il faut joindre à ces paroles ce que le Père éternel dit à la même sainte : « Marie était un vase pur, et non pur : pur, parce qu'elle était toute belle ; non pur, parce qu'elle était née de parents pécheurs, bien qu'elle ait été conçue sans péché, afin que mon fils naquît d'elle sans péché [4]. » Et remarquons ces dernières paroles, savoir que Marie fut conçue sans péché, afin que le Fils de Dieu naquît d'elle sans péché. Non que le Fils de Dieu fût capable de contracter une souillure, mais c'était pour qu'il n'essuyât pas même l'opprobre d'être conçu dans le sein d'une mère infectée du péché et esclave du démon.

L'Esprit saint dit que l'honneur du père est la gloire du fils, et que le déshonneur du père est l'opprobre du fils [5]. C'est pour cela, dit S. Augustin, (serm. *de Ass. B. V.*) que Jésus-Christ préserva le corps de Marie de la corruption après sa mort, parce qu'il en eût rejailli sur lui-même un déshonneur si cette chair virginale, dont il s'était revêtu, avait été flétrie par la pourriture du tombeau : « La pourriture est l'opprobre de la condition humaine : et comme Jésus doit y être étranger, le corps de Marie a dû aussi en être à l'abri ; car la chair de Jésus et celle de Marie, c'est tout un [6]. » Or, si c'eût été

1. Non de terra, sed de cœlo, vas sibi hoc, per quod descenderet, Christus elegit, et sacravit templum pudoris. (*De inst. Virg.*, c. v, n. 33.)

2. Primus homo de terra terrenus, secundus homo de cœlo cœlestis. (I *Cor.*, xv, 47.)

3. Non decuit regem gloriæ jacere nisi in vase purissimo et electissimo, præ omnibus angelis et hominibus. (*Rev.*, lib. I, c. xvii)

4. Maria fuit vas mundum et non mundum : mundum, quia tota pulchra ; non mundum, quia de peccatoribus nata est, licet sine peccato concepta, ut filius meus de ea sine peccato nasceretur. (Lib. III, c. xiii.)

5. Gloria enim hominis est honor patris ejus, et dedecus filii pater sine honore. (*Eccli.*, iii, 13.)

6. Putredo namque humanæ et opprobrium conditionis, a quo cum Jesus sit alienus, natura Mariæ excipitur ; caro enim Jesu caro Mariæ est. (Serm. *de Ass. B. V.*)

un opprobre pour Jésus-Christ de naître d'une mère dont le corps fût sujet à la pourriture, combien n'eût-il pas été plus déshonorant de naître d'une mère dont l'âme eût été infectée de la corruption du péché? En outre, il n'est pas douteux que la chair de Jésus ne soit la même que celle de Marie, si bien que la chair du Sauveur, selon la remarque de ce saint, est demeurée même après sa résurrection, la même chair qu'il avait reçue de sa mère [1]. C'est ce qui a fait dire à Arnould de Chartres : « La chair de Marie est celle de Jésus, c'est tout un ; et par conséquent la gloire de ce divin fils me semble non pas seulement commune avec celle de sa mère, mais plutôt la même [2]. » Or, cela posé, si la B. Vierge Marie eût été conçue en état de péché, quoique son Fils n'eût point contracté la souillure, c'eût été néanmoins pour lui une tache que de s'être uni à une chair infectée quelque temps de péché, vase de souillure, et assujettie à Lucifer.

Marie ne fut point seulement la mère, mais elle fut la digne mère du Sauveur. C'est ainsi que l'appellent tous les SS. Pères. S. Bernard : « Vous seule avez été trouvée digne que le Roi des rois choisît votre sein virginal pour sa première habitation parmi nous [3]. » S. Thomas de Villeneuve : « Dès avant qu'elle conçût, elle se trouvait toute prête pour être la mère de Dieu [4]. » L'Église elle-même nous atteste que la Vierge mérita d'être mère de Jésus-Christ [5]. S. Thomas d'Aquin, expliquant ces paroles, dit : « La Sainte Vierge a mérité de porter le maître du monde, non qu'on puisse dire qu'elle ait mérité qu'il s'incarnât, mais parce que, en vertu de la grâce qui lui a été donnée, elle a mérité le degré de pureté et de sainteté convenable pour pouvoir devenir la mère de Dieu [6]. » Le Docteur Angélique dit donc que Marie ne pouvait mériter l'incarnation du Verbe, mais que, en vertu de la grâce divine, elle mérita d'arriver à un degré de perfection qui la rendît digne d'être mère d'un Dieu, comme le dit encore S. Pierre Damien [7].

1. Caro Christi, caro est Mariæ, et quamvis gloria resurrectionis fuerit glorificata, eadem tamen mansit, quæ de Maria sumpta est. (Loc. cit.)

2. Una est Mariæ et Christi caro; atque adeo Filii gloriam cum matre non tam communem judico, quam eamdem. (*De laud. Virg.*)

3. Tu sola inventa es digna, ut in tua virginali aula rex regum primam sibi mansionem eligeret. (In *Depr. ad V.*)

4 Antequam conciperet, jam idonea erat ut esset mater Dei. (Serm. III *de Nat. B. V.*) — 5. Beata Virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum. (Resp. I. noct. II. *in Nativ. M.*)

6. Beata Virgo dicitur meruisse portare Dominum omnium, non quia meruit ipsum incarnari, sed quia meruit ex gratia sibi data illum puritatis et sanctitatis gradum, ut congrue posset esse mater Dei. (3 P. q. 2 ad 5.)

7. Singularis ejus sanctitas ex gratia hoc promeruit, quod susceptione Dei singulariter judicata est digna. (*De Ass.* serm. II.)

Or, dès qu'on admet que Marie fut digne d'être la mère de Dieu, quelle excellence et quelle perfection ne devaient-elles pas lui convenir ? dit S. Thomas de Villeneuve [1]. Le Docteur Angélique enseigne de même que quand Dieu choisit quelqu'un pour l'élever à une dignité, il le rend conséquemment capable d'en être revêtu : d'où il conclut que Dieu ayant choisi Marie pour sa mère, il la rendit certainement encore digne de l'être par sa grâce [2]. Le saint en tire la conséquence, que la Vierge Marie ne commit jamais aucun péché actuel, pas même véniel, sans quoi, dit-il, elle n'aurait point été digne mère de Jésus-Christ, parce que l'ignominie de la mère serait retombée sur le fils, qui aurait eu une pécheresse pour mère [3]. Or, si Marie en se rendant coupable d'un péché véniel, qui ne prive point l'âme de la grâce divine, n'eût pas été une mère digne de Dieu, combien n'en eût-elle pas été moins digne, si elle se fût trouvée coupable du péché originel, qui l'aurait rendue ennemie de Dieu et esclave du démon ? C'est pourquoi S. Augustin dit, dans sa célèbre sentence, qu'en parlant de Marie, il ne voulait point faire mention de péchés, pour l'honneur du Seigneur qu'elle avait mérité d'avoir pour Fils, et de qui par conséquent elle avait pu obtenir la grâce de vaincre entièrement le péché [4].

Nous devons donc tenir pour certain, que le Verbe incarné s'est choisi une mère telle qu'il lui convenait de l'avoir, et dont il ne dût point rougir, comme parle S. Pierre Damien [5], de même que Jésus-Christ a bien voulu habiter dans des entrailles qu'il avait créées sans qu'il lui en revînt aucun déshonneur [6]. Ce ne fut point un opprobre à Jésus-Christ de s'entendre appeler par les Juifs, fils de Marie, en signe de mépris, comme étant le fils d'une pauvre femme [7] : car il était venu sur la terre pour donner des exemples de patience et

1. Quæ autem excellentia, quæ perfectio decuit eam, ut esset mater Dei? (Serm. *de Nativ. V.*)

2. Beata autem Virgo fuit electa divinitus, ut esset mater Dei; et ideo non est dubitandum quin Deus per suam gratiam eam ad hoc idoneam reddiderit, secundum quod angelus ad eam dicit (*Luc.* I, 30, 31:) *Invenisti gratiam apud Deum, ecce concipies et paries*, etc. (3 P. q. 27, a. 4.)

3. Non fuisset idonea mater Dei, si peccasset aliquando, quia ignominia matris ad filium redundasset. (Loc. cit.)

4. Excepta itaque sancta Virgine Maria, de qua, propter honorem Domini, nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habere volo quæstionem. Unde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere et parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum (*De natur. et grat. contra Pel.*, VII, 36.)

5. Christus talem matrem sibi elegit, quam meruit habere, de qua non erubesceret.

6. Intra viscera quæ citra ullam sui dedecoris notam creaverat, habitavit. (Or. *de Nat. Dom.*)

7. Nonne mater ejus dicitur Maria? (*Matth.* XIII, 55.)

d'humilité. Mais quel déshonneur, au contraire, n'y aurait-il pas eu pour lui, si les démons eussent pu dire : Eh quoi ! n'est-il point né d'une mère pécheresse et qui fut autrefois notre esclave ? Il n'était pas même convenable que Jésus-Christ naquît d'une femme estropiée et difforme, ou dont le corps eût été possédé du démon ; mais combien eût-il été encore plus indigne de lui de naître d'une femme dont l'âme aurait été autrefois difforme et possédée de Lucifer ?

Ah ! sans doute ce Dieu, qui est la sagesse même, a bien su préparer sur la terre d'une manière convenable la maison où il devait habiter [1]. Le Seigneur, dit David, a sanctifié sa demeure, *mane diluculo* [2], c'est-à-dire, dès le commencement de sa vie, pour la rendre digne de lui ; car il ne convenait point à un Dieu saint de se choisir une maison qui ne fût pas sainte [3]. Et s'il nous proteste qu'il n'entrera jamais dans une âme d'une volonté perverse, ni dans un corps assujetti au péché [4], pourrions-nous penser que le Fils de Dieu ait voulu habiter dans l'âme et dans le corps de Marie, sans l'avoir sanctifiée et préservée de toute souillure de péchés ? Car, comme le dit S. Thomas, il a plu au Fils de Dieu d'habiter non seulement dans l'âme de Marie, mais encore dans son sein [5]. La sainte Eglise chante : « Seigneur, vous n'avez point eu horreur d'habiter dans le sein d'une Vierge [6]. » Oui, parce qu'un Dieu aurait eu horreur de s'incarner dans le sein d'une Agnès, d'une Gertrude, d'une Thérèse ; car ces vierges, quoiqu'elles fussent saintes, ne laissaient point d'avoir été souillées quelque temps par le péché originel ; mais il n'eut point horreur de se faire homme dans le sein de Marie, parce que cette Vierge bien-aimée a toujours été exempte de toute tache de péché, et que jamais elle n'a été possédée par le serpent ennemi. C'est ce qui a fait dire à S. Augustin : « Le Fils de Dieu ne s'est bâti aucune demeure plus digne que Marie, qui n'a jamais été occupée par les puissances ennemies, ni dépouillée de ses ornements [7]. »

D'un autre côté, dit S. Cyrille d'Alexandrie, qui jamais a ouï dire qu'un architecte se soit bâti une maison pour son

1. Sapientia ædificavit sibi domum. (*Prov*, IX, 1.) — 2. Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus... adjuvabit eum Deus mane diliculo. (*Ps.* XLII, 5)

3. Domum tuam decet sanctitudo. (*Ps.* XLV, 5.) — 4. In malevolam animam non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. (*Sap.* I, 4.)

5. Dei Filius in ipsa habitavit, non solum in anima, sed etiam in utero. (III P. q. XXVII, a. 4.)

6. Non horruisti Virginis uterum.

7. Nullam digniorem domum sibi Filius Dei ædificavit quam Mariam, quæ nunquam fuit ab hostibus capta, neque suis ornamentis spoliata.

propre usage, et qu'il en ait mis d'abord en possession son principal ennemi [1]?

Assurément, reprend S. Méthode, le Seigneur qui nous a donné le précepte d'honorer les auteurs de nos jours, a voulu, en se faisant homme comme nous, l'observer lui-même en comblant sa mère de toute grâce et de tout honneur [2]. C'est pourquoi S. Augustin dit qu'il faut croire avec assurance que Jésus-Christ a préservé Marie après sa mort de la corruption corporelle, comme nous l'avons dit ci-dessus; car, s'il ne l'eût point fait, il n'eût point observé la loi qui condamne dans un fils l'action de déshonorer sa mère, comme elle lui commande de l'honorer [3]. Or, combien moins Jésus-Christ eût-il pourvu à l'honneur de sa mère, s'il ne l'eût point préservée du péché d'Adam? Le P. Thomas de Strasbourg, de l'ordre des Augustins (*a*), dit qu'un fils qui ne préserverait point sa mère du péché originel, tandis qu'il pourrait le faire, pécherait; or, ce qui serait un péché pour nous, dit le même auteur, ne serait point digne du Fils de Dieu, qui, pouvant rendre sa mère immaculée, ne l'aurait point fait. Oh! non, ajoute Gerson, en s'adressant au Fils de Dieu lui-même, « du moment que vous voulez avoir une mère, comme vous en êtes tout à fait le maître, vous lui rendrez certainement honneur. Or, cette loi ne semblerait pas bien remplie par vous, si vous permettiez à l'abominable péché originel d'envahir celle qui doit être un sanctuaire de toute pureté [4]. »

On n'ignore pas en outre que le Fils de Dieu en s'incarnant, avait en vue plus encore la rédemption de Marie que celle des autres hommes, comme le dit S. Bernardin de Sienne [5]. Et comme il y a deux manières de racheter, selon la doctrine de S. Augustin, l'une, en relevant celui qui est déjà tombé, l'autre en empêchant qu'il ne tombe [6], cette dernière est sans aucun doute la plus excellente [7], parce que de

1. Quisquam audivit architectum, qui sibi domum ædificavit, ejus occupationem et possessionem primo suo inimico cessisse? (In conc. Eph. n. 6.)

2. Qui dixit: Honora patrem et matrem, ut decretum a se promulgatum servaret, omnem matri gratiam et honorem impendit. (Or. *in Hyp.*)

3. Sicut honorem matris præcipit, ita inhonorationem damnat. (Serm. *de Ass. B. V.*)

4. Cum tu summus princeps velis habere matrem, illi certe debebis honorem. Nunc autem apparet illam legem non bene adimpleri, si in abominationem peccati originalis permitteres illam quæ esse debet habitaculum totius puritatis. (Serm. *de Conc. B. M. V.*)

5. Christus plus pro redimenda Virgine venit, quam pro omni alia creatura. — 6. Duplex est redimendi modus, unus redimendo lapsum, ne cadat.

7. Nobilius redimitur cui providetur ne cadat, quam ut lapsus erigatur. (S. Anton.)

a) Ce religieux fut élu général de son ordre à Paris en 1355, et mourut à Vienne en Autriche l'an 1357. (*L'éditeur.*)

cette manière l'âme est préservée du dommage ou de la tache qu'elle contracte toujours par la chute qu'elle fait. C'est pourquoi il faut croire, comme le dit S. Bonaventure, que Marie a été rachetée de la manière la plus excellente, ainsi qu'il convenait à la mère d'un Dieu [1]. Frassen prouve [2] que ce discours est véritablement du saint docteur. A ce sujet le cardinal de Cusa dit fort élégamment: « Tandis que les autres ont eu un libérateur, c'est un prélibérateur qu'a eu la Sainte Vierge [3]. » C'est-à-dire que les autres ont eu un Rédempteur qui les a délivrés de la tache du péché déjà contractée, mais que la Sainte Vierge a eu un Rédempteur qui, parce qu'il devait être son fils, l'avait préservée de contracter cette tache.

En un mot, pour conclusion de ce point, Hugues de Saint-Victor dit que c'est par le fruit que l'on connaît l'arbre. Si l'Agneau fut toujours sans tache, la mère dut être aussi toujours immaculée [4]. C'est pourquoi ce même docteur saluait Marie en l'appelant : O digne mère d'un digne fils! voulant dire par là que nulle autre que Marie n'était digne d'être la mère d'un tel fils, et que nul autre que Jésus-Christ n'était digne d'être le fils d'une telle mère : « O digne mère d'un fils aussi digne, mère de Dieu, dont la beauté n'est effacée que par celle de votre fils, comme votre élévation n'est surpassée que par la sienne [5]. » Disons donc avec S. Ildephonse : Allaitez, ô Marie, allaitez votre Créateur; allaitez celui qui vous a faite, et qui vous a faite assez pure et assez parfaite pour qu'il prît en vous la nature humaine [6].

TROISIÈME POINT

S'il était convenable au Père de préserver Marie du péché, parce qu'elle était sa fille, et au Fils parce qu'elle devait être sa mère, il n'était pas moins convenable que l'Esprit saint l'en préservât, comme son épouse. Marie, dit S. Augustin, fut la seule créature qui mérita d'être appelée mère et épouse de Dieu [7]. En effet, S. Anselme assure que l'esprit de Dieu vint habiter corporellement en Marie, et que l'ayant enrichie de grâces par dessus toutes les créatures, il se reposa en elle,

1. Credendum est enim quod novo sanctificationis genere in ejus conceptionis primordio Spiritus sanctus eam a peccato originali (non quod infuit, sed quod infuisset) redemit, atque singulari gratia præservavit. (Serm. II *de Assump.* Oper. t. XIV, p. III *b.*) — 2. *Scot. acad.*, t. VIII, 3, art. sect. 3, §. I, 95. — 3. Alii liberatorem, Virgo sancta præliberatorem habuit.

4. Talis agnus, qualis mater agni; quoniam omnis arbor ex fructu suo cognoscitur. (Coll. III *de Verb. inc.*) — 5. O digna digni, formosa pulchri, excelsa Altissimi, mater Dei. (HUG. DE S. V. serm. *de Ass.*)

6. Lacta, o Maria, Creatorem tuum, lacta eum qui te fecit, et qui talem te fecit, ut et ipse fieret ex te. (Serm. *de Nat. Virg.*)

7. Hæc est quæ sola meruit mater et sponsa Dei vocari. (Serm. *de Ass.*)

et fit reine du ciel et de la terre son épouse bien-aimée [1]. Il dit que l'Esprit saint vint en elle corporellement, quant à l'effet, puisqu'il y vint pour y former de son corps immaculé le corps immaculé de Jésus-Christ comme l'archange le lui avait prédit [2]. Marie, dit S. Thomas, est appelée le temple du Seigneur et le sanctuaire du Saint-Esprit, parce qu'elle a été faite mère du Verbe incarné par l'opération du Saint-Esprit [3].

Or, si un excellent peintre pouvait choisir son épouse, belle ou difforme, selon qu'il la représenterait lui-même, avec quel soin ne s'appliquerait-il pas à la rendre aussi belle qu'il serait possible ? Qui pourrait donc soutenir que l'Esprit saint ait agi différemment à l'égard de Marie, et que, pouvant lui-même se former une épouse toute belle, comme il convenait qu'elle fût, il ne l'ait point fait ? Non, il a fait ce qu'il convenait qu'il fît, comme le Seigneur lui même l'attesta à Marie, lorsque, publiant ses louanges, il dit : « Vous êtes toute belle, mon amie, et il n'y point de tache en vous [4]. » S. Ildephonse et S. Thomas disent que ces paroles s'entendent proprement de Marie comme l'atteste Corneille de la Pierre en expliquant ce passage ; et S. Bernardin de Sienne [5], ainsi que S. Laurent Justinien [6], assurent que les paroles citées s'entendent précisément de son immaculée conception ; c'est pourquoi un docteur lui dit : « Vous êtes toute belle, ô très glorieuse Vierge, non en partie seulement, mais dans toute votre personne, et il n'y a en vous aucune tache de péché, soit véniel, soit originel [7].

Le Saint-Esprit exprima la même pensée lorsqu'il appela cette Vierge, qui est son épouse, jardin fermé, fontaine scellée [8]. Marie a été précisément, dit S. Jérôme, ce jardin fermé et cette fontaine scellée, puisque les ennemis de notre salut n'entrèrent jamais en elle pour lui nuire, mais qu'elle fut toujours intacte, en demeurant sainte de corps et d'âme [9].

1. Ipse Spiritus Dei, ipse amor Patris et Filii, corporaliter venit in eam, singularique gratia præ omnibus in ipsa requievit, et reginam cœli et terræ fecit sponsam suam. (*De Excel. V.* c. IV.)

2. Spiritus sanctus superveniet in te. (*Luc.* I, 35.) — 3. Unde dicitur templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, quia concepit ex Spiritu Sancto. (Opusc VIII.)

4. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. (*Cant.* IV, 7.)

5. Tom. II, serm. 52. — 6 Serm. *de Nat. V.*

7. Tota pulchra es, Virgo gloriosissima, non in parte, sed in toto ; et macula peccati, sïve mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te. (In *contempl.* B. V., c. III.)

8. Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus. (*Cant.* V, 12.)

9. Hæc est hortus conclusus, fons signatus, ad quam nulli potuerunt doli irrumpere, nec prævalere fraus inimici ; sed permansit sancta mente et corpore. (HIER. ep. X, ad Eust. *de Ass.*)

S. Bernard dit de même, en adressant la parole à la B. Vierge Marie : « Vous êtes ce jardin fermé, où la main des pécheurs n'a jamais pu s'introduire pour le dépouiller de ses fleurs [1]. »

Sachons que ce divin époux a préféré Marie à tous les autres saints et à tous les anges réunis ensemble, comme l'assure Suarez, avec S. Laurent Justinien, et d'autres docteurs ; il l'aima dès le commencement, et il l'éleva en sainteté au-dessus de tous les autres, comme le témoigne David par ces paroles : « Ses fondements sont établis sur les saintes montagnes ; le Seigneur préfère les portes de Sion à tous les pavillons de Jacob. Un homme y est né, et celui-là même est le Très-Haut qui l'a fondée [2]. » Paroles qui toutes signifient que Marie fut sainte dès l'instant de sa conception. Et c'est ce que l'Esprit saint indique encore ailleurs par ces autres paroles : « Beaucoup de filles ont amassé des richesses : mais vous les avez surpassées [3]. » Si Marie a surpassé tout le monde en richesses spirituelles, elle a donc aussi la justice originelle comme l'eurent Adam et les anges. « Il y a des jeunes filles sans nombre ; mais ma colombe est toute seule, elle est ma parfaite, elle est unique à sa mère [4]. » C'est-à-dire que toutes les âmes justes sont filles de la grâce divine ; mais, entre elles, Marie a été la *colombe* sans amertume de péché, la *parfaite* sans tache d'origine, et l'*unique* conçue en état de grâce.

C'est pourquoi, avant qu'elle fût mère de Dieu, l'Ange la trouva pleine de grâce, et la salua par ces paroles : « Je vous salue, pleine de grâce [5]. » S. Sophrone dit, à propos de ces paroles, que Dieu donna une partie de sa grâce aux autres saints, mais qu'il la donna tout entière à Marie [6]. De telle sorte, dit S. Thomas, que la grâce ne rendit pas seulement l'âme de Marie sainte, mais qu'elle sanctifia encore sa chair, afin qu'elle pût ensuite en revêtir le Verbe éternel [7]. Or, tout ceci nous fait voir que Marie fut enrichie et remplie de grâce par le Saint-Esprit dès l'instant de sa conception, comme le conclut Pierre

1. Hortus conclusus tu es, quem ad deflorandum manus peccatorum nunquam introivit. (Vid. in loc. cit. *Cant.* IV.)

2. Fundamenta ejus in montibus sanctis ; diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob... Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus. (*Psalm.* LXXXVI, 2, 6.)

3. Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. (*Prov.* XXXI, 29.)

4. Adolescentularum non est numerus, una est columba mea, perfecta mea (l'hébreu dit : Integra, immaculata mea,) una est matri suæ. (*Cant.* VII, 7.)

5. Ave, gratia plena. — 6. Bene gratia plena dicitur, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ vero simul se tota infundit plenitudo gratiæ. (Serm. *de Ass. B. V.*)

7. Anima beatæ Virginis ita fuit plena, quod ex ea refudit gratiam in carnem, ut de ipsa conciperet Deum. (Opusc. VIII.)

de Celles [1]. Ce qui a fait dire à S. Pierre Damien : « Ainsi élue et préélue de Dieu, le Saint-Esprit était tout prêt à se l'accaparer tout entière [2]. » Par ce mot, « prêt à se l'accaparer, » *rapturus*, le saint veut expliquer la vélocité avec laquelle le Saint-Esprit la prévint et la fit son épouse, avant que Lucifer pût la posséder.

Je veux enfin terminer ce discours, dans lequel je me suis étendu plus que dans tous les autres, parce que notre petite congrégation a pris pour protectrice spéciale la Sainte Vierge Marie, précisément sous le titre de son immaculée conception ; je veux, dis-je, finir en exposant succinctement quels sont les motifs qui me donnent la certitude, et qui, à mon avis, devraient la donner à tout le monde, de cette croyance si pieuse et si glorieuse à la divine mère, savoir, qu'elle a été préservée du péché originel.

Il y a plusieurs docteurs qui soutiennent que Marie a été exempte de la dette du péché, entre autres le cardinal Galatin [3], le cardinal de Cusa [4], Salazar [5], Catharin [6], Novarin [7], Viva [8], de Lugo, Gilles, Richel, et autres. Or, cette opinion est très probable ; car, s'il est vrai que la volonté de tous les hommes fut renfermée dans la volonté d'Adam, comme dans le père de tous, ainsi que l'enseigne avec probabilité Gonet [9], Habert [10], et plusieurs autres qui se fondent comme eux sur le texte de S. Paul : « Tous ont péché en Adam [11], » si donc ce sentiment est probable, il est bien probable aussi que Marie n'a point contracté la dette du péché ; car, Dieu l'ayant distinguée, dans l'ordre de la grâce, du commun des hommes, il faut croire pieusement aussi qu'il n'avait point renfermé la volonté de Marie dans celle d'Adam.

Cette opinion n'est que probable, et j'y adhère parce qu'elle est plus glorieuse à ma souveraine ; mais je tiens comme une chose certaine que Marie n'a point contracté le péché d'Adam ; et le cardinal Everard [12], Duval [13], Rinaldo [14], Lossada [15], Viva [16], et plusieurs autres, la tiennent unanimement pour certaine, et même la regardent, selon leur expression, comme presque de foi. Je ne parlerai pas des révélations qui confir-

1. Simul in ea collecta et gratiæ plenitudo, quia ab exordio suæ conceptionis, aspersione Spiritus Sancti, tota deitatis gratia est superfusa. (Lib. *de Panib.*, cap. x.)

2. A Deo electam et præelectam totam eam rapturus erat sibi Spiritus Sanctus. (Serm. *de Ann.*)

3. *De arca*, L. VII, c. 18. — 4. Lib. VIII, exerc. 8, *de Pont.* lib II, cant. ex. 10. — 5. *De Virg. conc.* c. 7. 3. § 7. — 6. *De pec. orig.*, L. ult. — 7. *Umbra Virg.* c. 10, exc 28. — 8. P. 8, d. 1, q. 2, a. 3. — 9. *Man.*, t. III, tr. 5, c. 6, § 2. — 10. T. III *de pecc.* c. 6. — 11. Omnes in Adam peccaverunt. (*Rom.* v.) — 12. *In Ex. Theol.* — 13. 1, 2, qu. 2, *de pecc.* — 14. *Pict. lugd.*, n. 29. — 15. *Disc. theol. de im. conc.* — 16. *Qu. prod. ad trut.*

ment ce sentiment, et en particulier de celles de sainte Brigitte, approuvées par le cardinal Turrecremata, et par quatre souverains pontifes, comme on le lit en plusieurs endroits du liv. VI des Révélations[1]. Mais je ne puis absolument pas passer sous silence les témoignages des SS. Pères sur ce sujet, témoignages que je rapporterai pour faire voir avec quelle unanimité ils ont accordé ce privilège à la divine mère. S. Ambroise a dit : « Recevez-moi, non comme enfant de Sara, mais comme enfant de Marie, de cette vierge immaculée, et exemptée par la grâce de toute souillure du péché[2]. » Origène, parlant de Marie, s'exprime ainsi : « Elle n'a point été infectée par le souffle venimeux du serpent[3]. » S. Ephrem : « Immaculée et à l'abri de toute atteinte du péché[4]. » S. Augustin, sur ces paroles de l'Ange, *Ave gratia plena*, dit : « Il montre par ces paroles que la rigueur de la première sentence est entièrement révoquée, et que la grâce de la bénédiction est pleinement restituée[5]. » S. Jérôme : « Cette nuée n'a jamais été dans les ténèbres, mais toujours en lumière[6]. » S. Cyprien, ou un autre écrivain sous son nom : « Il était de toute justice que ce Vase d'élection ne partageât point la commune réprobation ; car, bien différente du reste des hommes, Marie participa de la nature, sans participer à la faute[7]. » S. Amphiloque : « Celui qui avait créé la première vierge (Eve) exempte de tout opprobre, a su produire la seconde pareillement exempte de tout reproche[8]. » S. Sophrone : « La Vierge est appelée immaculée, parce qu'elle n'a été corrompue en rien[9]. » S. Ildephonse : « Il est constant qu'elle a été exempte du péché originel[10]. » S. Jean Damascène : « Le serpent n'a point eu d'entrée dans ce paradis[11]. » S. Pierre Damien : « La chair de la Vierge, bien que prise d'Adam,

1. C. 12, 49, et 55. — 2. Suscipe me non ex Sara, sed ex Maria, ut incorrupta sit virgo, sed virgo per gratiam ab omni integra labe peccati. (Serm. 22, *in Ps.* CXVIII, n. 30.)

3. Nec serpentis venenosis afflatibus infecta est. (Homil. I.) — 4. Immaculata et ab omni peccati labe alienissima. (Hom. V, or. *ad Dei gen.*).

5. Quibus ostendit ex integro (remarquez *ex integro*) iram primæ sententiæ exclusam, et plenam benedictionis gratiam restitutam. (Serm. XI *in nat. Dom.*, al. CXXIII, n. 2, *in append.*)

6 Nubes illa non fuit in tenebris, semper in luce. (*In Ps.* LXXVII.)

7. Nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus lassaretur injuriis ; quoniam, plurimum a cæteris differens natura communicabat, non culpa. (Lib. *de carn. Christi op. de nat.*)

8. Qui antiquam virginem sine probro condidit, ipse et secundam sine nota et crimine fabricatus est. (Tr. *de Deip.*)

9. Virginem ideo immaculatam dici, quia in nullo corrupta est. (*In ep. ap.* 6 *syn.* tom. III, p. 307.)

10. Constat eam ab originali peccato fuisse immunem. (*Cont.*, *disp. de Virg. M.*)

11. Ad hunc paradisum serpens aditum non habuit. (Or. II *de nat. M.*)

n'admet point les taches d'Adam [1]. » S. Bruno : « C'est ici cette terre vierge, que Dieu a bénie en la conservant entièrement exempte de la contagion du péché [2]. » S. Bonaventure : « Notre Dame a été remplie de la grâce prévenante dans sa sanctification, c'est-à-dire d'une grâce préservatrice de l'infection du péché [3]. » S. Bernardin de Sienne : « On ne doit pas croire que le Fils de Dieu ait voulu lui-même naître de la Vierge, et prendre dans son sein une chair entachée du péché originel [4]. » S. Laurent Justinien : « Elle a été, dès l'instant de sa conception, prévenue des bénédictions divines [5]. » Sur ces paroles : *Invenisti gratiam*, « Vous avez trouvé grâce », Raimond Jordan hasarde la paraphrase suivante : « Vous avez, très douce Vierge, trouvé une grâce singulière, puisqu'il y a eu en vous, préservation de la tache originelle, etc [6]. » Une foule d'autres docteurs disent la même chose.

Mais il y a surtout deux motifs qui nous garantissent la vérité de cette pieuse croyance : le premier est le consentement unanime des fidèles sur ce point. Le P. Gilles de la Présentation [7] atteste que tous les ordres religieux suivent cette opinion; dans l'ordre même de S. Dominique, dit un auteur moderne, où l'on compte quatre-vingt-douze auteurs qui soutiennent l'opinion contraire, on en trouve néanmoins cent trente-six qui sont d'accord avec nous. Mais ce qui doit surtout nous persuader que notre pieuse opinion est conforme au sentiment commun des catholiques, c'est le témoignage que nous en donne le pape Alexandre VII dans sa bulle célèbre *Sollicitudo omnium ecclesiarum*, publiée en 1661, et dans laquelle il est dit : « Cette dévotion et ce culte à l'endroit de la Mère de Dieu a pris de tels accroissements, que grâce à l'appui que lui ont donné les académies, presque tous les catholiques ont aujourd'hui embrassé cette pieuse croyance [8]. » Et en effet, cette opinion est soutenue par les académies de Sorbonne, d'Alcala, de Salamanque, de Coïm-

1. Caro Virginis ex Adam sumpta, maculas Adam non admittit. (Serm. *de Ass. V.*) — 2. Hæc est incorrupta terra illa, cui benedixit Dominus, ab omni propterea peccati contagione libera. (In *Ps.* CI.)

3. Domina nostra fuit plena gratia prævenient in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fœditatem culpæ originalis. (Serm. II *de Ass.*)

4. Non enim credendum est quod ipse filius Dei voluerit nasci ex virgine, et sumere ejus carnem quæ esset maculata aliquo originali peccato. (Tom. III, serm. 49.) — 5. Ab ipsa conceptione fuit in benedictionibus prævenia. (Serm. *de Annunt.*)

6. Gratiam singularem, o dulcissima virgo, invenisti, quia fuerunt in te ab originali labe præservatio, etc. (Cap. VI.) — 7. *De Præs.* V. q. 6, a. 4.

8. Aucta rursus et propagata fuit pietas hæc et cultus erga Deiparam... ita ut, accedentibus academiis ad hanc sententiam, jam fere omnes catholici eam complectantur.

bre, de Cologne, de Naples, et de plusieurs autres, dans lesquelles chaque lauréat s'engage par serment à se faire le défenseur de Marie immaculée. Cette preuve qui se tire du consentement unanime des fidèles est le principal fondement sur lequel s'appuie le docte Petau pour en établir la vérité [1]. Et le très savant évêque D. Jules de Torni dit [2], que cette raison doit convaincre nécessairement; car, en vérité, si le commun consentement des fidèles suffit seul pour nous assurer de la sanctification de Marie dans le sein de sa mère, et de son assomption au ciel en corps et en âme, pourquoi ce même consentement ne nous donnerait-il pas la certitude de son immaculée conception?

L'autre motif, plus solide encore, qui me donne une conviction entière que Marie a été exempte du péché originel, c'est la célébration de sa conception immaculée, ordonnée par l'Eglise universelle. Sur ce point, je vois, d'une part, que l'Eglise célèbre le premier instant où l'âme de Marie fut créée et unie à son corps, comme le déclare Alexandre VII dans la bulle que nous avons citée, où le pontife affirme que l'Eglise rend à la conception de Marie le même culte que lui attribue la pieuse croyance qui la considère comme exempte du péché originel; d'une autre part, je vois qu'il est certain que l'Eglise ne pourrait rendre un culte qui ne serait pas saint, ainsi que l'affirme le pape S. Léon [3], d'accord avec son prédécesseur S. Eusèbe qui a prononcé cet oracle : « Sur le siège apostolique a toujours été conservée sans tache la religion catholique [4]. » Et comme l'enseignent tous les théologiens avec S. Augustin [5], S. Bernard [6], et S. Thomas, qui, pour prouver que Marie fut sanctifiée avant de naître, s'appuient précisément sur cette raison, savoir, sur la célébration de sa nativité usitée dans l'Eglise, ils disent : « L'Eglise célèbre la nativité de la B. Vierge : or l'Eglise ne célèbre de fêtes qu'en l'honneur de ce qui est saint : donc la B. Vierge était sainte au moment même de sa naissance [7]. » Or, s'il est certain, comme dit le Docteur Angélique, que Marie fut sanctifiée dans le sein de sa mère, parce que l'Eglise célèbre la fête de sa naissance, pourquoi ne tiendrions-nous pas pour certain qu'elle fut préservée du péché originel dès le premier instant

1. T. V, p. 2. lib. XIV, c. II, n. 10. — 2. *In adn. ad æst.* l. II, dist. 3, § 2. — 3. Ep. decret. 4, c. 2.

4. In sede apostolica extra maculam semper est catholica servata religio. (Decr. 24, q. 1, c. *In sede.*)

5. *Epist.* XCV, et CLXXVII, et XCVI, al. CLXXXIII. — 6. Epist. CLXXIV, *ad canonic. Lugdi.*

7. Ecclesia celebrat nativitatem Beatæ Virginis : non autem celebratur festum in Ecclesia, nisi pro aliquo sancto ; ergo Beata Virgo fuit in utero sanctificata. (3, q. 27, a.)

de sa conception, tandis que nous savons que c'est dans ce sens que cette même Eglise en célèbre aussi la fête (*a*).

En confirmation de ce grand privilège de Marie, on connaît les grâces innombrables et miraculeuses que le Seigneur se plaît à répandre chaque jour sur le royaume de Naples par le moyen de la petite image de son immaculée conception. Je pourrais en rapporter plusieurs dont les pères de notre congrégation ont été les instruments; mais je me borne à deux qui sont vraiment admirables (*b*).

a) La doctrine de l'immaculée conception, comme tout le monde le sait, a été définie comme article de foi par le pape Pie IX, de glorieuse mémoire, le 8 décembre 1854, et on ne pourrait aujourd'hui révoquer en doute cet insigne privilège de la mère de Dieu sans encourir le crime d'hérésie. Les ouvrages de notre saint docteur n'ont pas peu contribué à cette célèbre définition. (*L'éditeur.*)

b) S. Alphonse rapporte ensuite les deux miracles. C'est le cas de rappeler les innombrables miracles qui s'opèrent continuellement au pèlerinage de l'*Immaculée Conception* à Lourdes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME HUITIÈME

DE LA

SOMME DES GRANDEURS DE MARIE

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire Instruction. La sagesse s'est bâti une maison. (Ségneri, S. J.). 1
II. — Entretien sur le mystère de l'Immaculée Conception. (Le Valois, S. J.) 5
III. — Réflexions sur le mystère de l'Immaculée Conception. (Nepveu, S. J.). 8
IV. — Du privilège de l'Immaculée Conception et des prérogatives qui l'ont accompagné. (Croiset, S. J.) 10
V. — Annonce de la Fête. (Mangin, vicaire général de Langres.) 15
VI. — Première conception de Marie dans les idées éternelles de Dieu. (Gentil, S. J.) 17
VII. — Prérogatives de Marie au moment de sa conception dans le sein de sa mère. (Gentil, S. J.). 23
VIII. — Du dessein que forma le Fils de Dieu de prendre naissance d'une femme ; du choix qu'il fit de la Sainte Vierge, et des grâces singulières dont il la favorisa. (Du Pont, S. J.). 703

Considérations sur l'Immaculée Conception. Applications de quelques passages de l'Ecriture sainte. (Extraits de Houdry, S. J.) :

Ire Considération. Tous les hommes naissent criminels. 29
II. — Aucune autre femme que Marie n'a pu écraser la tête du serpent infernal, ce qu'elle n'aurait pu faire si elle eût été conçue dans le péché. 30
III. — Quelle fut l'excellence de la grâce que Marie reçut au moment de sa conception. . . . . *id.*
IV. — Ressemblance que Marie eut en innocence avec son Fils 31
V. — Il faut que Marie soit exempte de tout péché, parce que Dieu doit demeurer en elle comme en son temple. 32
VI. — Marie comparée à l'aurore qui fait disparaître les étoiles. . . . . *id.*
VII. — Comment la glorieuse Vierge est la première-née des créatures par le droit de son Immaculée Conception 33

VIII. — Marie a été de toute éternité dans la pensée de Dieu 34
IX. — Marie, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, est élue et choisie entre toutes les créatures 35
X. — Une réponse aux objections . . . . . *id.*
XI. — La qualité de mère de Dieu contient celle de conçue sans péché 36
XII. — Dieu de toute éternité distingua Marie des autres élus 37
XIII. — Le Seigneur posséda toujours Marie 38

Considérations sur l'Immaculée Conception extraites de divers auteurs. (HOUDRY, S. J.) :

Ire CONSIDÉRATION. Faveurs insignes que reçut Marie en suite de son Immaculée Conception 39
II. — La Sainte Vierge exempte du péché originel fut, par conséquent, délivrée de ses funestes suites . . . . . *id.*
III. — La Sainte Vierge fut libre des faiblesses de l'enfance, et sa raison fut prématurée 40
IV. — Dieu, après avoir exempté la Sainte Vierge et du péché et de ses apanages, la forma sur la ressemblance de son Fils . . . . . *id.*
V. — Les avantages singuliers de l'Immaculée Conception 41
VI. — Le premier instant de la conception de la Sainte Vierge fut un instant de grâce 42
VII. — Dès lors le Créateur la distingua du reste des hommes 43
VIII. — La Vierge toute sainte a été non seulement conçue sans tache, mais elle a conservé et augmenté la grâce jusqu'à son dernier jour . . *id.*
IX. — La Sainte Vierge est seule entre les hommes qui n'ait pas été frappée de la malédiction commune 44
X. — Le Fils de Dieu ayant créé la Sainte Vierge pour être sa mère, n'a pu, par conséquent, la créer que toute pure et immaculée 45
XI. — Le grand privilège de l'exemption du péché originel 46
XII. — Des grâces qui ont accompagné le privilège de l'Immaculée Conception. (S. ALPHONSE DE LIGUORI.) 48

SECTION II. — Sermons

Ier SERMON. Dieu distingua la Sainte Vierge du reste du genre humain au moment de sa conception, parce qu'il la préserva du péché, — et elle se distingua elle-même, parce qu'elle répondit d'abord à la grâce. (DE LA COLOMBIÈRE, S. J.) 49

II. — Rien n'est plus digne de notre estime que la grâce sanctifiante ; — rien n'est plus digne de nos soins que la conservation de cette grâce. (Cheminais, S. J.). 62

III. — Privilège de Marie. L'amour éternel de son Fils pour elle ; sa victoire sur le péché en la personne de sa mère. (Bossuet) 75

IV. — Marie prévenue, séparée par amour, par grâce et miséricorde. Ce qui la distingue du reste des hommes ; son alliance particulière avec Jésus-Christ : droits qu'elle lui donne sur ses bienfaits. Excès de l'amour qui nous a prévenus et qui nous prévient sans cesse : comment nous devons y répondre. (Bossuet). 91

V. — Le privilège de la conception de Marie nous fait connaître, par une règle toute contraire, l'état malheureux où nous a réduits le péché. — La grâce de la conception de Marie nous instruit sur la grâce de notre baptême. — La fidélité de Marie à la grâce de sa conception nous apprend à être fidèle à la grâce. (Bourdaloue, S. J.) . . 109

VI. — La conception de la Vierge est un chef-d'œuvre de Dieu : de sa puissance : grandeur du mal dont il préserve la Vierge ; — de son amour : motifs pour lesquels il la préserve ; — de sa grâce : abondance des biens que cette préservation entraîne. (Hubert, Oratorien). 135

VII. — Abus que nous faisons de la grâce : Nous négligeons la grâce ; — nous l'exposons avec témérité. (De la Rue, S. J.). 154

VIII. — Par le mystère de l'Immaculée Conception, Dieu nous apprend : quelle horreur nous devons avoir du péché ; — quels moyens nous devons employer pour éviter le péché. (Pallu, S. J.).. 167

IX. — La gloire de sa conception affranchit la Sainte Vierge des peines du péché, et elle se soumet à ces peines de bon cœur : la honte de notre naissance nous assujétit aux peines du péché, et nous cherchons à nous y soustraire. — Le bonheur de sa conception prémunit suffisamment Marie contre le péché, et elle l'évite de tout son pouvoir : le malheur de notre naissance nous oblige de nous précautionner contre le péché, et nous nous y exposons en toute occasion. (Ségaud, S. J.) 181

X. — Combien il était convenable aux trois Personnes divines de préserver Marie du péché originel. (S. Alphonse de Liguori). 734

Passages de l'Ecriture sainte 201

Passages et pensées des SS. Pères. 202

FÊTE DE LA PURIFICATION

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire Instruction. Annonce de la fête. (Mangin) 206
II. — Exposé du mystère. (Croiset, S. J.) 208
III. — De l'office de Médiatrice que la B. Vierge exerce dans le Temple. (Nouet, S. J.) 210
IV. — Entretien sur le mystère de la Purification de la Sainte Vierge. (Le Valois, S. J.) 215
V. — Entretien sur le mystère de la Présentation de Jésus-Christ. (Le Valois) 218
VI. — Entretien sur la cérémonie des cierges. (Le Valois) 221
VII. — Le respect de Marie pour la loi de Dieu. (Gentil, S. J.) 224

Elévations de Bossuet sur les mystères de la Présentation de Jésus-Christ au Temple et sur la Purification de la Sainte Vierge :

Ire Elévation. Deux préceptes de la loi expliqués 228
II. — La présentation de Jésus-Christ 229
III. — La purification de Marie 230
IV. — L'offrande des deux tourterelles, ou des deux petites colombes 231
V. — Sur le saint vieillard Siméon 232
VI. — Dernière préparation à la grâce que Siméon devait recevoir : le Saint-Esprit le conduit au Temple 233
VII. — Heureuse rencontre de Siméon et de Jésus . . . 234
VIII. — Qu'est-ce que recevoir Jésus-Christ entre ses bras? 236
IX. — Qu'est-ce que bénir Dieu, en tenant Jésus-Christ entre ses bras? 237
X. — Le cantique de Siméon 238
XI. — Admiration de Joseph et de Marie 239
XII. — Prédiction du saint vieillard. Jésus-Christ en butte aux contradictions 241
XIII. — D'où naissaient ces contradictions 242
XIV. — Contradictions des chrétiens mêmes contre Jésus-Christ, sur sa personne 244
XV. — Contradictions contre Jésus-Christ sur le mystère de la grâce 246
XVI. — Solution manifeste des contradictions par l'autorité de l'Eglise 246
XVII. — L'humilité résout toutes les difficultés 247
XVIII. — Contradictions dans l'Eglise par les péchés des fidèles, et sur la morale de Jésus-Christ . . . 248
XIX. — L'épée perce l'âme de Marie 249
XX. — Les contradictions de Jésus-Christ découvrent le secret des cœurs 250
XXI. — Sur Anne la prophétesse 251
XXII. — Abrégé et conclusions des réflexions précédentes. 252

Quelques enseignements des mystères qui sont célébrés en la fête de la Purification. (Houdry S. J.) :

Ier Enseignement. Dieu a voulu que le sacrifice qui lui était le plus agréable, lui soit offert par Marie 253
II. — Ce mystère apprend aux pères et mères à offrir leurs enfants à Dieu 254
III. — Marie donne un grand exemple d'obéissance à la loi de Dieu 255
IV. — Marie a porté l'obéissance au delà de la loi . . *id.*
V. — L'humilité de Marie comparée à celle de David. 256
VI. — Marie offre au Père éternel le plus grand don qu'on puisse lui offrir. . . . . *id.*
VII. — Marie se sacrifie avec son Fils. 257
VIII. — Il faut sacrifier avec Jésus-Christ et avec Marie. 258
IX. — Le Fils de Dieu vient lui-même dans son temple pour abolir les anciens sacrifices et en établir un nouveau . . . . . *id.*
X. — Marie suit les voies communes et n'affecte point de se distinguer 259
XI. — Marie nous apprend, par l'exemple, qu'il faut tout souffrir et renoncer à toutes les joies pour observer la loi de Dieu. 260
XII. — Jésus Christ, offert par Marie, abolit aujourd'hui les sacrifices et les oblations de l'ancienne loi 261
XIII. — Pourquoi Jésus et Marie n'ont pas voulu se dispenser des lois qui ne les obligeaient point et ont voulu jeter les fondements du christianisme par l'obéissance . . . . . *id.*
XIV. — Comment le saint vieillard Siméon vivait dans l'attente du Messie, et était détaché de toutes les choses de la terre 262

SECTION II. — Sermons

Ier Sermon. La Sainte Vierge fait en ce jour un double sacrifice au Seigneur : — Elle lui sacrifie ce qu'une mère a de plus cher, un fils tendrement aimé ; — ce qu'une vierge a de plus précieux, l'honneur de sa virginité. (De la Colombière, S. J.) 263
II. — L'obéissance parfaite de Marie nous apprend à observer la loi de Dieu : — elle confond notre orgueil ; — elle condamne notre lâcheté. (Bourdaloue, S. J.) . 279
III. — Si nous voulons être les zélés imitateurs de Marie, soyons comme elle de parfaits observateurs de la loi. — Attachons-nous à la lettre ; — prenons-en l'esprit. (Ségaud, S. J.). 300
IV. — Marie, en qualité de Mère de Dieu, nous donne en ce jour un grand exemple. — Marie, en qualité de Mère d'un Dieu sauveur, fait pour nous le plus grand sacrifice. (Lenfant, S. J.). 322

V. — Du grand sacrifice que Marie fit à Dieu le jour de la Purification, en lui offrant la vie de son Fils. (S. Alphonse de Liguori). 339
Passages de l'Ecriture sainte 347
Pensées et passages des SS. Pères. 348

FÊTE DE L'ANNONCIATION

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire Instruction. Exposé du Mystère. — La profonde humilité de la Sainte Vierge, — et l'amour qu'elle a pour la virginité. (Croiset, S. J.) 350
II. — De la plénitude des grâces accordées à Marie. (Ségneri, S. J.). 354
III. — Réflexions sur le mystère de l'Annonciation de la Sainte Vierge. (Nepveu, S. J.). 357
IV. — Réflexions sur le mystère de l'Incarnation. (Nepveu, S. J.). 359
V. — Du lieu où le mystère de l'Incarnation a été accompli. (Nouet, S. J.). 360
VI. — De la mission de l'ange Gabriel. (Nouet). . . . 362
VII. — De la salutation de l'Ange. (Nouet) 364
VIII. — Du trouble de la B. Vierge. (Nouet). 366
IX. — L'Ange rassure la B. Vierge et lui ôte la crainte. (Nouet) 369
X — L'Ange déclare à la B. Vierge le mystère de l'Incarnation, qui est le sujet de sa mission. (Nouet). 371
XI. — La B. Vierge croyant à la parole de l'Ange, et ne doutant point de la vérité du mystère de l'Incarnation, s'informe du moyen, à cause du vœu qu'elle avait fait. (Nouet) 373
XII. — L'Ange explique le mystère à la B. Vierge. (Nouet) 376
XIII. — L'Ange dispose la B. Vierge à donner son consentement, en confirmant le mystère de l'Incarnation par une autre merveille de la toute-puissance de Dieu. (Nouet). 378
XIV. — La B. Vierge donne son consentement. (Nouet). 381
XV. — Sur ces paroles de la B. Vierge : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* (Nouet) 383
XVI. — Sur l'incarnation du Verbe qui suivit le consentement de la B. Vierge. (Nouet). 385
XVII. — Paraphrase de la *Salutation Angélique.* (Le Vallois, S. J.). 388
XVIII. — L'entretien de Marie avec l'Ange (Gentil, S. J.). 391
XIX. — Comment l'archange Gabriel vint annoncer à la B. Vierge le mystère de l'Incarnation, et de quelle manière il la salua et la délivra de la crainte que cette nouvelle lui avait causée. (Du Pont. S. J.). 711

XX. — Comment l'Ange annonça à la Sainte Vierge le mystère de l'Incarnation. (Du Pont, S. J.). . 721
XXI. — De la dernière réponse de la Sainte Vierge à la proposition de l'ange, et du consentement qu'elle y donna. (Du Pont, S. J.) 727

Elévations de Bossuet sur le mystère de l'Annonciation :

Ire Elévation. L'annonciation de la Sainte Vierge : salut de l'ange 395
II. — La conception et l'enfantement de Marie : le règne de son Fils et sa divinité 397
III. — La virginité de Marie : le Saint-Esprit survenu en elle : son Fils saint par son origine 398
IV. — La conception de S. Jean-Baptiste prépare à croire la conception de Jésus-Christ 400
V. — Sur ces paroles : *Je suis la servante du Seigneur.* 401
VI. — Trois vertus principales de la Sainte Vierge dans son Annonciation . . . . . *id.*

SECTION II. — Sermons

Ier Sermon. La magnanimité de Marie a été sublime en ce mystère : par le refus qu'elle a fait d'abord de la maternité divine ; — par l'acquiescement qu'elle a donné ensuite pour cette maternité. (De La Colombière, S. J.) 402
II. — Marie conçut le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur. — Marie conçut le Verbe de Dieu par la pureté de son corps. (Bourdaloue, S. J.). 416
III. — La part que Marie a dans le mystère de l'Incarnation. — De ce mystère, nous pouvons tirer la conduite que nous devons tenir envers Marie. (Beurrier, Eudiste.). 436
IV. — Dans l'incarnation du Verbe, Marie ne put s'humilier plus qu'elle ne le fit ; — Dieu ne put l'exalter plus qu'il ne l'exalta. (S. Alphonse de Liguori.) . 451
Passages de l'Ecriture sainte 463
Pensées et passages des SS. Pères. 464

FÊTE DES SEPT DOULEURS DE LA B. V. M.

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire Instruction. Des choses relatives à la très sainte Vierge qu'il faut considérer dans la méditation des mystères de la Passion. (Du Pont, S. J.) 469
II. — Des souffrances de la Sainte Vierge à l'occasion de la Passion de Jésus-Christ. (Croiset, S. J.). 473
III. — Des souffrances de la Sainte Vierge. (Croiset, S. J.) 477
IV. — De la Passion de la Sainte Vierge. (Nepveu, S. J.) 480

V. — La douleur de Jésus en voyant la désolation de sa sainte Mère. (THOMAS DE JÉSUS. Trad. ALLEAUME, S. J.) 482
VI. — Le martyre qu'endura le cœur de Marie pendant la Passion de son Fils. (GENTIL, S. J.). . . . 488
VII. — Les vertus de Marie sur le Calvaire. (GENTIL, S. J.) 493

SECTION II. — Sermons

Ier SERMON. Marie est auprès de la Croix et elle en ressent les douleurs ; — elle s'y tient debout et elle en supporte constamment le poids ; — elle y devient féconde et en reçoit la vertu. (BOSSUET.) 498
II. — Marie peut nous secourir, parce qu'elle est mère de Dieu ; — elle veut nous secourir, parce qu'elle est notre mère. (BOSSUET.) 517
III. — Marie est l'image la plus parfaite des souffrances de Jésus : — par la grandeur de son amour ; — par la fermeté de son cœur. (HOUDRY, S. J.) 541
IV. — Marie est la Reine des martyrs, parce que son supplice a été plus long — et plus douloureux que celui de tous les autres martyrs. (S. ALPHONSE DE LIGUORI.) 555
V. — Douleurs de Marie pendant la Passion. (S. ALPHONSE DE LIGUORI.) 567
Passages de l'Ecriture sainte 583
Passages et pensées des SS. Pères . . . . . *id.*

FÊTE DE LA VISITATION

SECTION Ire. — Petites instructions

Ire INSTRUCTION. Exposé du mystère. (CROISET, S. J.). 586
II. — Réflexions du P. NEPVEU, S. J. 589
III. — Comment le Verbe éternel, étant encore dans le sein de sa Mère, alla sanctifier Jean-Baptiste son Précurseur. (DU PONT, S. J.) 590
IV. — De ce qui se passa dans la visite que la Sainte Vierge rendit à sa cousine sainte Elisabeth. (DU PONT, S. J.) 594
V. — Eloges de la Sainte Vierge contenus dans les paroles que lui adressa sainte Elisabeth. (CRASSET, S. J.) 598
VI. — Les vertus que Marie pratiqua dans la maison d'Elisabeth. (GENTIL, S. J.). 601

Elévations de BOSSUET sur le mystère de la Visitation :

Ire ELÉVATION. Marie va visiter sainte Elisabeth 605
II. — Jésus-Christ moteur secret des cœurs. Divers mouvements qu'il excite dans les cœurs dont il s'approche 606

III. — Le cri de sainte Elisabeth et son humble étonnement 607
IV. — Le tressaillement de S. Jean. 608
V. — Le cantique de Marie : *Première partie*. 609
VI. — — *Seconde partie*. 610
VII. — Suite du cantique, où sont expliqués les effets particuliers de l'enfantement de Marie et de l'incarnation du Fils de Dieu. . . . . *id.*
VIII. — Effets particuliers de l'enfantement de Marie dans les deux derniers versets de son cantique 611
IX. — Demeure de Marie avec Elisabeth. 613

Considérations sur le mystère de la Visitation. Applications de quelques passages de l'Écriture sainte. (Houdry, S. J.) :

Ire Considération. Le motif qui porta la Sainte Vierge à aller visiter sa cousine Elisabeth, fut une pure charité 614
II. — Marie est un modèle du zèle et de la ferveur avec lesquels nous devons nous porter aux bonnes œuvres . . . . . *id.*
III. — Le Fils de Dieu s'est servi de Marie pour sanctifier S. Jean et rendre Elisabeth plus sainte. 615
IV. — Les fruits de la visite de Marie à sainte Elisabeth. 616
V. — Comment Marie nous fait part de son élévation et du bonheur qu'elle a reçu . . . . . *id.*
VI. — Jésus-Christ donne à S. Jean la vie spirituelle par la visite que Marie rend à sainte Elisabeth.. 617
VII. — Dieu cache sa grâce sous des moyens humains, comme il paraît dans ce mystère 618
VIII. — Jésus-Christ visitant Jean-Baptiste fait la fonction de Sauveur . . . . . *id.*
IX. — Jésus-Christ nous visite souvent comme il a visité Jean-Baptiste 619
X. — Zacharie et Elisabeth étaient préparés pour la visite de Jésus-Christ 620
XI. — Comment sainte Elisabeth a été remplie du Saint-Esprit. . . . . *id.*
XII. — Privilège de Jean-Baptiste sur Jérémie dans sa sanctification 621
XIII. — Jean-Baptiste loue Jésus-Christ par son tressaillement . . . . . *id.*

SECTION II. — Sermons

Ier Sermon. Les sentiments des fidèles, lorsque Jésus-Christ vient à eux, doivent être ceux des trois personnages de la Visitation. (Bossuet.) 622
II. — Dans le mystère de la Visitation, nous voyons dans Marie les sentiments dont elle est remplie pour nous,

— et dans sainte Elisabeth, les sentiments que nous devons avoir pour Marie. (De la Rue, S. J.) . . . 641
III. — Marie est la trésorière de toutes les grâces divines; c'est pourquoi celui qui désire des grâces doit recourir à Marie, — et celui qui recourt à Marie peut être certain d'obtenir les grâces qu'il désire. (S. Alphonse de Liguori). 654
Passages de l'Ecriture sainte 665
Passages et pensées des SS. Pères . . . . . *id.*

FÊTE DE NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

Instruction sur le saint scapulaire. (Mangin.) 668

SERMONS

Ier Sermon. La dévotion au scapulaire est une voie sûre pour mériter la protection de la Sainte Vierge. (De La Colombière S. J.) 673
II. — Le saint scapulaire est un habit de salut, — un habit de justice. (Girard, curé de Saint-Loup) 690

FIN DE LA TABLE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CHATILLON-SUR-SEINE. — A. PICHAT.

252.54
J 825
35898
JOURDAIN, Z.C.
AUTHOR
Somme des Grandeurs de Marie
TITLE Tom. 8

DATE LOANED	BORROWER'S NAME
	[redacted]
OCT 3 1988	

35898